BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE ROMA
1
34 -G
14

Leges, Volumina ex Bibliotheca nostra commodata accepta, lecturis. Secundum auspicia lata Lictor Lege agito in Legirupionem. Mas vel Foemina fuas, hac tibi lege, Codicis istius usum, non interdicimus.

I. HUnc ne Mancipium ducito. Liber est: ne igitur notis compugito. II. Ne coesim punctimve ferito: hostis non est. III. Lineolis, intus, forisve, quaquaversum, ducendis abstineto. IV. Folium ne subgito, ne complicato, neve in rugas cogito. V. Ad oram conscribillare caveto. VI. Atramentum ultra primum exesto: mori mavult quam foedari. VII. Puroe tantum papyri Philuram interserito. VIII. Alteri clanculum palamve ne commodato. IX. Murem, tineam, blattam, muscam, furunculum absterreto. X. Ab aqua, oleo, igne, situ, illuvie arceto. XI. Eodem utitor, non abutitor. XII. Legere, et quaevis excerpere, fas esto. XIII. Perlectum, apud te perennare ne sinito. XIV. Sartum tectumq., prout tollis, reddito. XV. Qui faxis, vel ignotus Amicorum albo adscribitor: qui secus, vel notus eradetor. Has sibi, has aliis praescribit leges in re sua, Ordinis Hyeresolimitani Eques Dux Thomas Vargas Macciucca. Quoi placeas aunue, quoi minus, quod tibi nostra tactio est? Facesse.

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

Par

Le R.P. RICHARD SIMON,
Prêtre de la Congregation de l'Oratoire.

Nouvelle Edition, & qui eſt la premiere imprimée ſur la Copie de Paris, augmentée d'une Apologie generale & de pluſieurs Remarques Critiques.

On a de-plus ajoûté à cette Edition une Table des matieres, & tout ce qui a été imprimé juſqu'à preſent à l'occaſion de cette

HISTOIRE CRITIQUE.

A AMSTERDAM,
Pour la COMPAGNIE DES LIBRAIRES.
M DC LXXXV.

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

PAR RICHARD SIMON,

PREFACE

pour la Nouvelle Edition de l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament.

Quoi que Monſieur Elzevier ait fait imprimer un trés-grand nombre d'exemplaires de l'Edition Françoiſe de l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, il ne s'en trouve plus aucun préſentement; & c'eſt ce qui nous a obligé d'en donner une nouvelle Edition plus correcte que la précedente, qui eſt remplie d'une infinité de fautes, parce qu'elle n'a pas été tirée de la Copie qui avoit été imprimée à Paris, mais d'une Copie écrite à la main ſur l'imprimé au même lieu. Il étoit difficile en ce tems-là de recouvrer de l'Edition de Paris, parce que n'en étant reſté qu'un trés-petit nombre d'exemplaires, perſonne ne vouluſt ſe défaire du ſien. C'eſt pourquoi Mr. Elzevier fut obligé de le faire copier. Ces mêmes difficultés n'étant plus aujourd'hui, il nous a eſté facile de trouver l'imprimé à Paris, que nous avons entierement ſuivi dans cette Edition. Ceux qui voudront prendre la peine de conferer les deux Editions, y remarqueront une grande difference. On avoit retranché dans la précedente pluſieurs citations qui ſont aux marges, & qui ont même rapport au Texte, lequel demeure embarraſſé ſans ces citations, comme on le reconnoîtra aiſément dés la Préface, où il y en a pluſieurs, & il n'y en a pas une dans l'Edition d'Elzevier. De-plus, le texte eſt obſcur, non ſeulement parce qu'il y a beaucoup de mots changés & corrompus, & pluſieurs phraſes eſtropiées qui ne ſont aucun ſens, mais parce que le Copiſte n'a pas marqué avec aſſez d'exactitude ce qui étoit écrit en lettres Italiques pour le diſtinguer du corps de l'Ouvrage, comme on fait d'ordinaire dans les citations. On s'eſt contenté de les mettre le plus ſouvent entre deux crochets, & quelquefois en lettres Italiques, mais d'une maniere, que les crochets ſont aſſez ſouvent mal placés, auſſi-bien que les lettres Italiques; & cela étant répandu dans tout le corps de l'Ouvrage, y apporte une grande confuſion.

Outre ces déſordres, il y en a encore un autre qui vient de celui qui a eu ſoin de cette impreſſion: car comme il s'étoit apperçû qu'il y avoit beaucoup de fautes dans ſa Copie écrite à la main, il les a voulu corriger à ſa maniere, n'ayant point le véritable exemplaire pour y recourir. C'eſt ce qu'on peut remarquer non ſeulement dans les endroits où il y a du Grec & du Latin, mais même dans le François. Je ne doute point que les ames dévotes n'ayent été ſcandaliſées,

ſées, de voir dans l'Edition d'Elzevier, un Docteur de la Sacrée faculté de Paris, qui jure, Par Dieu j'avois plus de 50. ans, que je ne ſçavois ce que c'étoit que du Nouveau Teſtament: *au-lieu que dans l'Edition de Paris il y a;* Per diem, *conformément à l'Apologie de Robert Eſtienne. Mais il ſeroit inutile de faire le détail des fautes qui ſont dans l'Edition d'Elzevier. On n'aura qu'à jetter les yeux ſur les deux Editions, & les comparer enſemble, pour en eſtre convaincu. Je ne dirai rien auſſi de la Traduction Latine, & d'une autre en Anglois, qui ont eſté faites de cet Ouvrage. Il eſt conſtant que la Latine a eſté compoſée ſur la méchante Edition d'Elzevier: & ainſi elle eſt ſujette aux mêmes fautes. De-plus, le Traducteur n'entendant pas aſſez la matiere, eſt tombé dans des erreurs groſſieres, & qui ſautent aux yeux de ceux qui ont quelque connoiſſance de la Critique de l'Ecriture Sainte. La Traduction Angloiſe a auſſi ſes défauts, qui ne ſe font pourtant pas ſi bien remarquer que dans l'Edition Latine.*

Afin que cet Ouvrage fuſt plus parfait, on y a ajoûté des remarques ſur quelques endroits, principalement ſur ceux où l'on a crû que l'Auteur s'eſt trompé, ou qui avoient beſoin de quelque éclairciſſement. Nous avons auſſi fait imprimer en même tems les Réponſes de Mr. de Veil, Prêtre & Miniſtre de l'Egliſe Anglicane, avec une Replique; & de Mr. Spanheim, Envoyé en France par Mr. l'Electeur de Brandebourg, en y joignant de-plus la Réponſe d'un Théologien de Paris à Mr. Spanheim. Je ſçai que pluſieurs autres perſonnes ont tenté de faire des réponſes à cette Hiſtoire Critique: mais à-moins qu'on ne donne quelque choſe de plus fort que ce qui a paru juſqu'à preſent, on pourra dire qu'on n'a attaqué ce baſtiment que par les giroüettes, & qu'il demeure encore en ſon entier: au moins eſt-ce le ſentiment de pluſieurs perſonnes doctes, qui n'ont fait aucune difficulté de ſe declarer ouvertement là-deſſus, principalement en Angleterre, qui eſt le lieu du monde où l'on peut le mieux juger de ces ſortes de matieres. Il eſt vrai que dans un Synode tenu dans les Païs-Bas, on a eſté ſur le point de faire une adreſſe aux Eſtats pour la ſuppreſſion de ce Livre, qu'on prétendoit eſtre trop oppoſé aux principes des Proteſtans, qu'il veut aſſujettir à la Tradition. Mais les plus ſages jugerent à-propos de ne le point condamner, ayant eſté compoſé par un homme qui n'eſtoit point de leur Religion, & qui par conſequent eſtoit dans la liberté d'écrire ce qu'il lui plaiſoit contre les Réformés. J'ai de-plus veu une Lettre d'une perſonne de qualité & d'un grand mérite, qui écrivoit à un de ſes amis, qu'on auroit de la peine à trouver parmi les Proteſtans un homme capable de faire une Réponſe juſte à l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, parce qu'il falloit pour cela avoir non ſeulement la con-

connoissance des Langues & de la Critique, mais aussi le raisonnement fin & délicat: ce qui étoit fort rare parmi ceux qui font profession des Langues; parce que n'y ayant que leur memoire qui travaille ordinairement, le jugement & la vivacité d'esprit ne s'y font gueres reconnoître. Cette même personne ajoûtoit, que ce devoit être un Protestant qui entreprit de repondre à ce Livre, plûtôt qu'un Catholique Romain; parce que l'Auteur de la Critique trouvera ses principes dans un grand nombre d'Ecrivains de sa Communion, & même dans les anciens Peres, qui n'avoient pas fait assez de reflexion sur les consequences fâcheuses qu'on pouvoit tirer de leurs principes: & c'est ce que ceux qui ont fait supprimer cet Ouvrage à Paris ont sagement pénetré.

Les Protestans n'ont pas les mêmes raisons de le condamner, qu'ils ont euës autrefois de s'opposer à l'Ouvrage de Mr. Cappelle, parce que Cappelle étant du nombre de leurs freres, on pouvoit tirer de grands prejugés de sa Critique contre leur Religion; & ce fut pour cette raison que les plus sçavans Catholiques Romains qui fussent pour lors à Paris, en solliciterent l'impression avec tant d'empressement. Il n'en est pas de-même à nôtre égard de la Critique du P. Simon, & elle ne peut pas faire plus de mal aux Protestans, qu'une infinité d'autres Livres que les Catholiques Romains composent tous les jours contre eux. On peut ajoûter à cela, que si nos Peres ont bien pris la liberté de vouloir réformer l'Eglise Romaine, & de lui donner une autre Ecriture, en marquant les défauts de l'Edition Vulgaire, nous ne devons pas trouver mauvais qu'ils soient reformés à leur tour, & qu'un Docteur Romain publie les fautes de nos Bibles. S'il a tort de leur reprocher qu'ils n'ont qu'une connoissance tres-médiocre de la Langue Hebraïque, & qu'ils ont mal fait de s'éloigner si fort des anciennes Versions, c'est à nos Docteurs à faire voir le contraire.

Je voi même que plusieurs des nôtres sont en cela du sentiment du P. Simon. Que n'a-t-on point dit là-dessus contre Mr. Vossius, jusqu'à le vouloir faire passer pour un Papiste & pour un Athée qui ruïnoit la Parole de Dieu? Cela n'a pourtant point empêché Mr. Colomiés d'écrire une longue Lettre à Mr. Claude, qui travailloit, à ce qu'on croyoit; à une nouvelle Traduction Françoise de la Bible. Il dit franchement dans sa Lettre, que la Version de Geneve est pleine de fautes, parce qu'on à mepriſe la Version des Septante. Il crie fortement contre nos Réformateurs, & contre ceux qui les suivent encore aujourd'hui; & il compare les nouveaux Traducteurs de la Bible à ceux qui bâtirent la Tour de Babel, parce qu'ils ne s'entendent point les uns les autres. Je ne veux pourtant pas m'arrêter au jugement de Mr. Colomiés, qu'on dira être un Auteur à juste prix, & gagné par Mr. Vossius pour faire de petits Livrets, où il ne parle presque d'autre

tre choſe que du grand Voſſius: *au-moins ne peut-on pas dire la même choſe du docte Walton, qui convient en pluſieurs faits dans les Prolégomenes avec le P. Simon. A-t-on pour cela eu jamais la penſée de condamner ſon Ouvrage, ſous prétexte qu'il écoit favorable en beaucoup d'endroits aux Catholiques Romains, ſi vous exceptez quelques Profeſſeurs Allemans, qui croyent qu'il eſt de leur intereſt de défendre le Texte Hebreu de la maniere qu'on l'a reçû des Juifs?*

Les Prolégomenes de Walton ont eſté approuvés generalement des Proteſtans & des Catholiques; & il y a peu de perſonnes qui le condamnent pour avoir ſuivi les ſentimens de Cappelle, comme l'a condamné Matthias Waſmuth Profeſſeur à Roſtoch, qui déplore la profanation arrivée à cette incomparable Bible d'Angleterre, pour y avoir ſuivi les ſentimens impies & blaſphemes de *Cappelle*, Magno, *dit cet Auteur*, Eccleſiæ ſcandalo & fœdiſſimâ labe, incomparabilis iſtius Editionis Biblicæ πολυγλώττης. *C'eſt ainſi qu'il parle dans une* * *défenſe qu'il a écrite pour le ſaint Texte Hebreu Original & Maſoretique*, adverſus impia & imperita multorum præjudicia, *& principalement* contra Capelli, Voſſii fil. & Waltoni aſſertiones falſiſſimas, pernicioſas, impias ac deteſtabiles: *& ce qui eſt plus étonnant, c'eſt que Waſmuth attribuë ces mêmes opinions à Reuchlin, Druſius, Fagius, Mercer, Zuingerus, Scaliger, Caſaubon, Erpenius, Grotius, Sixtinus Amama, Bochart, Louïs de Dieu, & en un mot aux plus habiles Réformés. Je ne croi pas qu'on puiſſe attribuer au P. Simon des ſentimens ſi violens contre les plus ſavans de nos Réformés. Les plus doctes des nôtres ont eſtimé, auſſi-bien que les Catholiques Romains, la Critique Sacrée de Cappelle: & néanmoins le Docteur parlant de Cappelle & de ſa Critique, ſe ſert de ces termes.* Cappellus profanus Bibliomaſtix, & ejus Critica Atheiſmi buccina & Alcorani fulcimentum publicâ flammâ abolendum. *Il fait au même endroit l'éloge de Mr. Voſſius en peu de mots, appellant ſa Diſſertation touchant l'autorité des Septante*, impium & deteſtabile Scriptum. *Auſſi Mr. Voſſius, qui n'eſt pas homme à ſouffrir des éloges de cette nature, rend-il le change à nos Docteurs Hebraïſans, qu'il appelle* Aſellos togulâ cinctos Profeſſoriâ, pro clypeo geſtantes Biblia Maſoretica cum omnibus ſuis punctis.

Aprés cela on ne doit pas eſtre ſurpris de la maniere dont quelques-uns des nôtres ont parlé de la Critique du Vieux Teſtament, puis qu'ils n'épargnent pas même leurs freres. Il y a long-tems qu'on a remarqué, que les Théologiens ſont gens ſans pitié, & qu'ils ne donnent jamais coup de dent, ſans emporter la piéce. Cependant, ſi on les veut croire, ils ont raiſon, parce qu'il s'agit alors de la

* à Roſtoch en 1664.

cauſe

cauſe de Dieu. On ne peut lire ſans eſtre touché, cette belle Préface que Robert Eſtienne a miſe à la teſte des Cenſures des Théologiens de Paris, qu'il fit imprimer en 1552. avec ſes Réponſes. Il eut des diſputes pendant vint ans contre ces Théologiens: & bien qu'il fuſt appuyé de deux grands Princes, ſavoir François I. & Henri II. & même des Cardinaux & des Evêques qui étoient alors à la Cour, il lui fallut à la fin ceder & prendre la fuite. Quand on me voyoit, *dit Robert Eſtienne parlant de ſon procés avec les Docteurs de Paris*, agité de toutes parts, combien de fois a-t-on fait du bruit de moi par les places & par les banquets avec applaudiſſement: C'eſt fait de lui, il eſt pris, il eſt enfilé par les Théologiens, il ne peut échaper: car quand bien le Roi le voudroit ſauver, il ne pourroit. *On auroit de la peine à croire ce que Robert Eſtienne dit des Théologiens, avec qui il chicanoit pour des Editions ſeulement de la Vulgate, qu'il rétabliſſoit ſur de bons Manuſcrits, ſi on n'avoit encore aujourd'hui des piéces authentiques, pour juſtifier que ces Meſſieurs dans ce tems-là ne liſoient gueres la Bible.* Ils crioient dés lors, *dit-il*, qu'il me falloit envoyer au feu, parce que j'imprimois des Livres ſi corrompus. ---- Je puis dire ceci à la verité, comme je leur demandois en quel endroit du Nouveau Teſtament étoit écrit quelque choſe, étant effrontés comme putains, me répondoient qu'ils l'avoient lû en St. Hieroſme, ou és Decrets; mais qu'ils ne ſçavoient que c'étoit du Nouveau Teſtament, ne ſachant point qu'on avoit accoûtumé de l'imprimer aprés le Vieil.

On pourroit dire à cela, que les Docteurs de Paris avoient alors raiſon de tourmenter Robert Eſtienne, qui ne pouvant plus leur reſiſter, fit aſſez connoître qu'il étoit Huguenot, en ſe retirant à Geneve avec une bonne partie des caracteres de l'Imprimerie Royale. Quoi qu'il en ſoit, les Catholiques Romains, qui examinent aujourd'hui ce fait ſans aucune paſſion, demeurent convaincus qu'on inquietoit alors à tort Robert Eſtienne pour des Editions de Bible où il n'y avoit que le Texte & de diverſes Leçons. A l'égard de la Bible de 1545. où il fit imprimer des Notes, qu'il prétendoit avoir été dictées par le celebre Vatable, il étoit aiſé de remedier à ce qu'on auroit pû y trouver de mauvais, en le réformant, comme les Théologiens Eſpagnols le firent judicieuſement, afin de ne perdre pas un bon Ouvrage, ſous prétexte qu'il y aura quelques endroits qui ont beſoin de correction. Auſſi ſe plaint-il lui-même fortement dans la Préface de ſes Commentaires ſur les Evangiles, des Théologiens de Paris, auſquels il reproche de l'avoir obligé de ſe retirer dans les montagnes, pour éviter leur fureur.

J'ai

J'ai rapporté toutes ces Histoires, pour faire voir que bien souvent il y a plus de passion dans les Théologiens, que de charité. On en voit un exemple dans la Bible d'Arias Montanus, qu'on appelle autrement la Bible de Philippe II. parce que ce Prince l'autorisa. Cet Ouvrage ne manquoit point d'approbateurs, ayant été loüé par les Papes, & approuvé par un tres-grand nombre de sçavans Théologiens; & avec tout cela, on ne pût empêcher qu'on n'en parlast tres-mal. Il fallut écrire des Apologies; & ce qui fut plus fâcheux, le pauvre Arias Montanus, qui méritoit une récompense digne de son travail, fut cruellement traité par quelques Théologiens, & à ce qu'on dit par les Jesuïtes, jusqu'à être obligé d'écrire son Apologie, pour se mettre à couvert de l'oppression où il étoit.

Dira-t-on que cela ne peut arriver que dans l'Eglise Romaine, & où il y a un Tribunal d'Inquisition; & que c'est pour cette raison, que, comme témoigne le Jesuïte Mariana, on mit dans les prisons d'Espagne les hommes les plus sçavans & les plus vertueux de ce païs-là, chargés de chaînes, pour avoir été accusés par des personnes qui faisoient profession d'une grande pieté, d'avoir des sentimens peu ortodoxes touchant l'autorité de l'Ecriture? Il n'est pas besoin de chercher des exemples de ces violences dans les Estats où l'Inquisition est autorisée, jettons seulement les yeux sur nos premiers Réformateurs. Avec quelle fureur le bien-heureux Martin Luther, à qui Dieu fasse paix, s'emporta-t-il contre la nouvelle Version de Zuingle, parce qu'elle n'étoit pas conforme à la sienne? On ne peut lire qu'avec chagrin, les emportemens du venerable Beze & des autres Docteurs de Geneve contre la Bible de Sebastien Chastillon, jusqu'à poursuivre les Libraires qui avoient osé l'imprimer. Le Roi Jacques de la Grande Bretagne rendit bien la pareille à la Bible de Geneve qui avoit esté traduite en Anglois; & ce sage Prince eut raison d'ordonner, qu'on feroit une nouvelle Version Angloise, bien qu'il y en eust déja un grand nombre, afin d'empêcher tous les désordres qui pouvoient naître de cette confusion. Ce fut pour cette raison qu'il prononça en Roi; que de toutes les Versions qui avoient été faites jusqu'à ce tems-là, il n'y en avoit pas une bonne, & qu'il n'y auroit à l'avenir que celle qui se feroit par son ordre qui pust avoir cours.

Outre toutes ces disputes de Versions, il en est arrivé une autre depuis peu entre les Eglises de Paris & de Geneve au grand scandale de tous les gens de bien. Ceux de Geneve ayant entrepris l'impression d'une nouvelle Bible, & ayant trouvé pour cela un bon fond, ils crurent qu'ils en devoient donner avis à leurs chers freres de Paris, parce que le bruit s'étoit répandu, que ces Messieurs travailloient de leur côté à une nouvelle Version.

Ils

Ils envoyerent une feuille de leur projet, où Mr. Claude & Mr. Allix trouverent des fautes si grossieres, qu'ils crûrent estre obligés en conscience d'en donner avis à ceux de Geneve, qui ont été si mal-satisfaits de leurs remarques, qu'ils ont publié hautement, que les Ministres de Paris abandonnoient la Religion de leurs Peres, pour entrer dans les sentimens des Papistes, en autorisant le Grec des Septante & les autres Versions anciennes, sur lesquelles ils prétendoient qu'on devoit réformer en bien des endroits le sacré Texte Hebreu. Je parle de cette affaire avec d'autant plus de verité, que j'étois dans ce tems-là à Geneve, & même chez Mr. Turretini, personnage digne de son emploi, quand il reçût le pacquet qui lui étoit adressé de Paris. Nous fûmes fort scandalisés lui & moi, quand nous lûmes dans les réflexions qu'on avoit faites sur la feuille qu'on renvoyoit à Geneve, des remarques qui blessoient la charité. On y traitoit de galimatias de saintes Notes qui avoient été prises des Livres de nos Peres, & qui sont fort édifiantes: car, comme Mr. Spanheim l'a observé judicieusement dans sa Réponse à la Critique, cela sert d'une viande & d'un bruvage celeste, dont Dieu veut que les fideles nourrissent leur esprit.

Voilà comment nos Théologiens sont encore aujourd'hui partagés entre eux sur ce qui regarde l'Ecriture Sainte; & le plus grand nombre, sur tout ceux qui ont la connoissance des Langues & de la Critique, estiment l'Ouvrage du Pere Simon, & le loüent dans des Livres qu'ils ont donnés au Public. Ils témoignent même souhaiter avec passion la seconde Partie qu'il a promise. On peut voir dans les Extraits Samaritains & Syriaques que Mr. Cellarius a donnés au Public, l'estime qu'il fait de la Critique & du jugement de l'Auteur. Il y a de l'apparence qu'il arrivera à cet Ouvrage, ce qui est arrivé à plusieurs autres de la même nature, ausquels on s'est opposé fortement dans les commencemens.

Jamais personne n'a été plus traversé dans ses desseins, que le fut St. Jerôme. On accusa ce saint homme d'avoir renoncé à la foi de Jesus Christ, pour appuyer le Judaïsme, à-cause du trop grand commerce qu'il avoit avec les Juifs. St. Augustin, qui avoit beaucoup d'estime pour lui & pour tous ses Ouvrages, s'opposa vigoureusement à sa nouvelle Version de la Bible. C'est ce qui obligea St. Jerôme à faire non seulement des Apologies particulieres pour son Ouvrage, mais même on ne trouve presqu'autre chose dans ses Livres, que des réponses aux objections qu'on lui faisoit de tous côtés. Les Evêques, les Prêtres & les Moines s'étoient tous déclares contre lui, comme contre un Novateur, qui causoit de grands scandales

dans

dans l'Egliſe, en détruiſant une Verſion faite par des Prophetes, autoriſée par Jeſus Chriſt, par ſes Apôtres, & par tant d'hommes Apoſtoliques. Il n'avoit pour lui qu'un bien petit nombre d'amis, qui ne s'étoient pas laiſſé emporter au torrent. Il les prie de lire ſes Livres en particulier, & de ne point les rendre publics. Obſecro vos, *leur dit-il*, ut privatâ lectione contenti, librum non efferatis in publicum, nec faſtidioſis cibos ingeratis, vitetisque eorum ſupercilium, qui judicare de aliis, & ipſi facere nihil noverunt. *C'eſt là à peu prés le caractere de quelques Theologiens de nôtre ſiecle, auſſi-bien que du tems de St.* Jerôme, *qui n'a pas laiſſé d'être reconnu dans la ſuite des tems, comme un homme ſuſcité extraordinairement de Dieu pour l'explication des Livres Sacrés; au-lieu que dans les commencemens on le regardoit comme un homme ſans Religion.* Quid faciam, *dit ce ſavant Pere*, calumniatoribus meis, qui ſi aliquid de Septuaginta Interpretum tranſlatione ſubſtraxero, me ſacrilegum & abſque timore Dei vociferabuntur.

L'on n'a pas rendu plus de juſtice parmi nous au docte Druſius, qu'on a chargé de mille accuſations fauſſes, ſans autre raiſon, que parce qu'il avoit repris avec liberté quelques-uns de nos Traducteurs, qui n'avoient autre lumiere de la Langue Hebraïque, que celle qu'ils avoient tirée des Livres des nouveaux Rabbins. Et neanmoins nos Docteurs, qui ont travaillé en-ſuite à la réformation des Verſions, l'ont ſuivi dans beaucoup de choſes. Nous pouvons profiter de la même maniere des nouvelles découvertes que le P. Simon a faites dans la Langue Hebraïque; & je ſuis perſuadé, que ſi nous ſuivons la méthode qu'il nous donne pour traduire la Bible, nous en tirerons de grands ſecours. Pluſieurs de nos premiers Réformateurs ont été de ſon ſentiment touchant les anciens Interpretes, qu'il ne falloit pas les abandonner ſans de grandes raiſons: mais par le deſir de nous éloigner le plus qu'il a été poſſible de l'Egliſe Romaine, il eſt arrivé que nous avons tout-à-fait donné dans le Rabbiniſme, ſans faire aucun choix de ce qui ſe trouvoit de meilleur dans les Rabbins.

Il euſt été, ce me ſemble, plus judicieux, de faire imprimer des Dictionnaires de la Langue Hebraïque tirés des anciens Traducteurs de l'Ecriture, que de ces ſeuls Rabbins. Au-contraire, Buxtorfe, ſur lequel on ſe regle ordinairement, ſuit entierement dans ſon Dictionnaire la Verſion de Tremellius & de Junius, qui a néanmoins de grands défauts, comme on en demeure aujourd'hui d'accord. N'euſt-il pas été plus à-propos de rimprimer avec quelques augmentations le Dictionnaire qui eſt à la fin de la Bible de Complute, où l'on rapporte les explications des Septante & de St. Jerôme, que d'en faire de nou-

veaux

veaux sur la seule autorité des Rabbins? Ce conseil que le P. Simon nous donne, est de bon sens, aussi-bien qu'une infinité d'autres remarques qui sont dans sa Critique.

On pourra objecter contre cette Critique, que bien des gens, même de sa Communion, ne lui donnent pas leur approbation. Il est vrai qu'on s'est fortement préoccupé contre cet Ouvrage, avant qu'on l'eust lû: mais depuis ce tems-là plusieurs sont revenus de leur préoccupation; & tout ce qu'on y trouve à redire presentement, c'est qu'il ne devoit point être écrit dans une Langue entendüe du peuple. On n'a pas moins fait de bruit contre la Version du Nouveau Testament par Messieurs de Port-Royal. Le P. Maimbourg, Mr. Mallet Docteur de Sorbonne, & quelques Missionnaires armés à la legere, se sont furieusement déchaînés contre cette Traduction, qui est remplie de fausſetés, d'impietés & d'heresies, si l'on s'en rapporte au Docteur Mallet & à plusieurs de ses Confreres: mais les gens de bien, & qui ont quelque capacité, en ont d'autres sentimens que ceux-là. Il en a été de-même parmi nous à l'égard du Livre de Cappelle; qui a pour titre, Arcanum Punctuationis revelatum, & de sa Critique. La plus-part de nos Docteurs s'emporterent dans les commencemens avec excés contre lui; & on fut sur le point de le priver du Saint Ministere & de sa chaire de Professeur. Mais ceux de nos Docteurs qui avoient moins de zele & plus de capacité, approuverent ces deux Ouvrages, & quelques Savans, pour le consoler dans la persecution qu'il souffroit injustement, lui écrivirent, qu'il valoit mieux avoir un petit nombre d'approbateurs éclairés, qu'un grand nombre d'ignorans zelés. On s'est accoutumé peu-à-peu à cette Critique qui paroissoit si dure dans les commencemens. Nous publierons même au premier jour une Réponse solide de ce même Auteur au Livre que Buxtorfe a composé contre l'Arcanum Punctationis.

Au-reste, j'ai crû être obligé de produire toutes ces Histoires, afin d'ôter la préoccupation qu'on pourroit avoir contre la Critique, dont on donne présentement une nouvelle Edition exacte & corrigée sur l'imprimé à Paris. On auroit pû faire un plus grand nombre de remarques qu'on n'en a fait: mais on prendra garde, qu'on ne s'est arrêté qu'à ce qui est purement de Critique, & non point aux Controverses qui sont entre nous & ceux de l'Eglise Romaine. C'est pourquoi on ne doit point s'étonner, que je laisse parler le P. Simon le langage de son Eglise, sans l'en reprendre. Cela seroit hors d'œuvre, & il n'y a déja que trop de ces Livres de Controverses, où il y a peu de choses à apprendre, & bien du tems à perdre en les lisant. Outre qu'il y auroit à craindre, que par une ardeur de zele il n'arrivast la même chose qu'il arriva autrefois à

nôtre celebre Docteur Renaud, qui aprés s'être étendu sur les raisons qu'on avoit d'abolir le signe de la croix, ajoûta que les Papistes s'en servoient, & que pour cette raison les Réformés le devoient bannir. A quoi le Roi Jacques ayant répondu, que le Docteur Renaud ne devoit porter ni pourpoint, ni haut-de-chausses, parce que les Papistes en portoient aussi, le pauvre Docteur en reçût de la confusion.

N'ayons donc point tant d'égard aux qualités personnelles & à la Religion des Auteurs qui écrivent, qu'à la solidité de leurs raisons. Je m'assûre que si on lit cette Critique dans cet esprit, on ne songera plus à en vouloir procurer la défense dans nos Synodes, comme quelques-uns l'ont voulu faire avec plus de zele que de veritable capacité. Il seroit peu édifiant qu'on reprochast à nos Pasteurs & à nos sages Maîtres, ce que St. Jerôme reproche avec une grande sincerité à ceux de son tems en ces termes: Cum austeritate imperantes, & cum potentia, quod propriè ad supercilium Episcoporum pertinet, eorum videlicet qui opibus dedecorant nominis dignitatem, & pro humilitate assumunt superbiam, ut honorem se putent consecutos, non onus, & quoscunque in Ecclesia viderint præpotentes & habere Dei Sermonem, opprimere nituntur.

Enfin le profond respect que nous devons avoir pour les Livres Sacrés, ne doit pas nous empêcher de nous appliquer avec soin à la Critique de ces mêmes Livres. Il seroit honteux, que des Protestans qui font une profession particuliere de cette étude, fussent inferieurs à ceux de l'Eglise Romaine, qui auroient raison alors de nous reprocher que nous sommes des freres illuminés & des fanatiques, si nous opposions à de bonnes raisons qu'ils nous produisent, l'esprit particulier ou maître interieur, qui nous revele les verités les plus cachées de l'Ecriture. Cet esprit particulier ne se trouve plus gueres aujourd'hui, que parmi les Quakers & autres Enthousiastes, qui faute de bon sens & de capacité, sont bien-aise de l'appeller à leur secours.

J'aurois même souhaité, *que l'Auteur de* l'Examen des Méthodes proposées par Messieurs du Clergé de France, *ne fût pas tombé dans cette vision. Il auroit pû apprendre de Mr. Allix, Ministre de Charenton & qui est de ses amis, que ceux qui sont épurés parmi nous ont abandonné ce principe depuis long-tems. Je dirai deux mots à l'occasion de cette Critique, du Livre de cet Auteur, qui a pris à tâche de la réfuter dans un Chapitre separé, où il traite de la Tradition contre ceux de l'Eglise Romaine, & où il avoüe que Mr. Simon est un de ceux qui ait le plus fortement attaqué les Protestans sur cette matiere, en proposant de dangereuses difficultés contre l'Ecriture, pour les obliger de recourir à l'autorité de l'Eglise.*

Mais

Mais il me semble, que l'Auteur de l'Examen ayant à écrire contre une personne, dont il reconnoit de bonne foi le merite & la capacité, devoit se precautionner plus qu'il n'a fait, & ne pas lui attribuer des choses qui ne se trouvent point dans sa Critique. Il l'accuse d'avoir établi pour principal fondement de son Ouvrage, que les Prophetes des Juifs n'ont été que de simples Scribes chargés d'écrire ce qui se passoit de plus important dans leur Republique. Il n'y a rien cependant de cela dans tout le Livre. L'Auteur dit seulement avec Josephe, & même avec toute l'Eglise, que ceux qui ont eu la charge d'écrire les Livres Sacrés, étoient Prophetes ou personnes inspirées de Dieu: & c'est ce qu'on ne peut nier sans impieté. Il ne laisse pas pour cela de reconnoître les Ecrivains qu'on nomme spécialement Prophetes, pour avoir prédit l'avenir, & il marque même quelques-uns de ces Prophetes, qui outre leurs Prophetes, ont aussi écrit l'Histoire de leur tems.

Il n'est pas de-plus vrai, comme le prétend l'Auteur de l'Examen, que Mr. Simon se soit plaint que les Septante ayent tradnit ברא *par le verbe Grec* ποιεῖν, *qui ne signifie point créer de rien. Au-contraire, il justifie en cet endroit la Version des Septante par l'autorité même des plus savans Rabbins, qui ont assuré que le verbe Hebreu* ברא *signifie la même chose que le* ποιεῖν *des Grecs, ou* faire quelque chose ; *& de là il conclut, qu'il est impossible de prouver par l'Ecriture seule, sans le secours de la Tradition reçûë également parmi les Juifs & les Chrêtiens, que le monde ait été creé de rien. C'est à quoi il falloit, ce me semble, répondre ; au-lieu de dire que* ποιεῖν *peut aussi signifier faire de rien, & que c'est pour cette raison qu'on appelloit les Poëtes du nom de Poëtes, parce qu'ils tiroient tout de leur imagination. Mr. Simon ne manquera pas de dire, qu'à ce compte-là l'Auteur de l'Examen est un grand Poëte, selon son Calepin, parce qu'il a tiré tout son Livre de sa seule imagination, sans qu'il y paroisse rien de réel, ni de solide. Je demande pardon à cet Auteur ; si je me sers de ces termes : mais j'ai crû qu'il ne trouveroit pas mauvais que je l'avertisse de ses fautes, afin qu'il les corrige dans la seconde Edition qu'il prépare, & qu'il ne donne pas occasion à l'Auteur de la Critique de les relever avec des termes plus forts. Je souhaiterois aussi qu'il retranchât ces mots qui se trouvent au commencement de ce Chapitre, & qu'on ne manquera pas de prendre pour un galimatias de jeune Ministre ; savoir, que Jesus Christ étoit dans toutes les ceremonies de la Loi, comme le portrait de Phidias au milieu du bouclier de Minerve. C'est à ce coup-là que Mr. Simon dira, comme il a dêja fait en de*

semblables occasions, & en parlant du galimathias des nostres, Questo è buon per la predica.

Il y a une autre chose au même endroit, qui est d'une plus grande importance, & à laquelle l'Auteur de l'Examen ne paroit pas avoir fait reflexion c'est lors que pour diminuer l'autorité de Josephe, il s'appuye sur ce qu'il étoit Pharisien, & qu'en suivant les Traditions de ceux de sa Secte, il a pû violer la foi de l'Histoire, & corrompre la Morale d'une maniere plus étrange que les Payens. Oserois-je dire, qu'il y a de l'imprudence en cela? On sait que nous n'avons point d'autre Ecriture, que celle que nous avons reçûë des Juifs Pharisiens. S'ils ont été aussi méchans que l'Auteur de l'Examen les dépeint, sur quoi sera fondée nôtre Religion, puis que nous ne voulons point recevoir les Traditions? L'Auteur de la Critique lui demandera sans doute, s'il a à lui produire de bons Originaux de l'Ecriture? & si au défaut de ces Originaux, il peut en conscience s'appuyer sur des Copies, qui n'ont point d'autre autorité, que celle qu'elles reçoivent du témoignage de gens qui sont plus méchans que des Payens? Voilà de grandes extrêmités: c'est cependant où il semble que les principes de l'Auteur de l'Examen conduisent ceux qui lisent son Livre. Au-reste, je ne voi pas pourquoi la plus-part des nôtres s'opposent si fortement à la Tradition que Mr. Simon prétend établir dans sa Critique, puis qu'il ne reconnoit que celle qui se trouve bien autorisée, & qu'on ne peut nier, sans renoncer aux veritables principes de nôtre Religion: outre qu'il est impossible, que sans cette sorte de Tradition, qui est à peu prés la même que les Caraïtes reconnoissent parmi les Juifs, nous puissions répondre solidement aux objections des Sociniens, & à toutes les autres innovations qu'on voudra apporter à la Religion. Je reconnois même tous les jours en lisant nos Auteurs, que faute d'avoir ce principe, ils ne peuvent s'accorder entre eux, & même dans les principales questions de la Théologie. Ce qui n'a déja fait que trop de bruit dans la plus-part de nos Consistoires de France, & est capable d'achever nôtre ruine. J'aurois bien d'autres choses à dire touchant l'Examen des Méthodes; mais il suffit que j'aye remarqué ce que je viens de dire, pour avertir l'Auteur de prendre garde de plus prés à sa seconde Edition.

J'ajoûterai ici encore quelque chose, avant de finir cette Préface, à l'occasion du nouveau Livre de Mr. Salden, Docteur d'Utrecht, qui a aussi fait une tentative pour réfuter dans un Chapitre de son nouvel Ouvrage, les principes de la Critique du Vieux Testament. Je ne dirai cependant rien de moi-même, me contentant de rapporter quelques extraits d'une Lettre qu'un Théologien de Paris a écrite depuis peu à un des nôtres, ou il fait une étrange

pein-

peinture de Mr. Salden & de son Livre. Comme l'on parle d'imprimer cette Lettre, qui est assez longue, je n'en rapporterai que ce qui regarde la Critique que nous donnons au Public. Ce Theologien dit d'abord, que le Docteur d'Utrecht auroit mieux fait de continuer ses petits Livres en la Langue Flamande, que de vouloir écrire en une Langue qu'il n'entend point, un gros Volume, où il ne paroit pas une once de bon sens. Puis il ajoûte, que Mr. Salden ne pouvant écrire quatre mots de suite en Latin, il fourre par tout du Grec & de l'Hébreu : comme si ce n'étoit pas assez, dit-il, de se rendre ridicule en une Langue, il a voulu monstrer, qu'il étoit impertinent en trois Langues. Il ajoûte de-plus, que le Théologien d'Utrecht manquant de cervelle pour faire un Livre, il en a fait autant qu'il y a de Chapitres dans son Ouvrage, n'y en ayant aucun qui ait du rapport avec l'autre ; outre que ne pouvant pas même remplir un Chapitre entier, il fait à peu prés comme ces yvrognes, qui étant toûjours prêts à tomber, s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent devant eux : aussi Mr. Salden, qui ne peut se soûtenir lui-même, se jette sur toutes sortes d'autorités cousuës ensemble avec quelques mots Latins de sa façon, & quelques mots Grecs & Hebreux qu'il n'entend point : puis il enfile aprés cela de longues digressions, sans se souvenir le plus souvent, qu'il faut retourner au logis. En verité, il seroit à desirer que nous ne donnassions point occasion à nos ennemis de nous tourner en ridicules, & de nous reprocher qu'avant de réformer les autres, nous devons réformer nôtre cervelle. Aussi est-il certain, que nous faisons un trop grand nombre de Livres & mal digerés.

A l'égard du fait de la Critique, l'Auteur de la Lettre prétend que Mr. Salden ne sait le plus souvent ce qu'il dit, ou à qui il en veut. Voici ses propres paroles. „ *Le Docteur d'Utrecht est admirable dans son raisonnement, pour refuter les Scribes ou Ecrivains publics dont il est parlé dans la Critique.* „ *Ayant trouvé dans la Traduction Latine qui en a été faite, le mot* Scriba, „ *qui s'appelle en Hebreu* Sopher *il a parcouru par le moyen de la Concordance Hebraïque & d'un Dictionnaire Hebreu, les differentes significations du* „ *mot* Sopher, *sans venir au fait. S'il eust sû la Langue Françoise, il n'auroit pas manqué, trouvant le mot d'Ecrivain dans la Critique, de nous parler des Ecrivains ou Secretaires de St. Innocent, qui sont si fameux à Paris,* „ *& de prouver par plusieurs raisons, que ces Ecrivains de St. Innocent ne* „ *peuvent être les Ecrivains du Pere Simon. Il fait la même chose, quand à* „ *l'occasion des Scribes ou Ecrivains du Pere, il parle des Scribes à qui on at-* „ *tribüe* Tikkun Sopherim, La Correction des Scribes, *qu'il montre*

„ *par*

„ *par l'autorité de Bellarmin, que ces Scribes ſont fabuleux, & qu'ainſi Bellar-*
„ *min eſt bien oppoſé aux Scribes du P. Simon. Bon Dieu, quel galimatias!*
„ *Où eſt le ſens de cet homme? Il ne s'agit non plus en cet endroit de* Tikkon
„ Sopherim, *ou* Correction des Scribes, *que des Ecrivains de St. Innocent.*
„ *Enfin, il tâche de venir au fait, prétendant que l'Auteur de la Critique a*
„ *eu tort de ſe ſervir du temoignage de Joſephe, qui parle des Ecrivains Sa-*
„ *crés, & non pas des Scribes. Mais le P. Simon n'eſt pas ſi ſubtil, que de*
„ *faire cette diſtinction d'Ecrivains & de Scribes, ſe ſervant indifferemment*
„ *de ces deux mots: & il reconnoit avec Joſephe, que parmi les Hebreux il y*
„ *a eu des Scribes ou Ecrivains ſacrés de tems en tems, & qui étoient Prophe-*
„ *tes ou inſpirés de Dieu. Mr. Salden attaque encore plus foiblement les rou-*
„ *leaux des Hebreux, auſquels l'Auteur de la Critique attribüe en partie le peu*
„ *d'ordre qui ſe trouve quelquefois dans l'Ecriture, parce que ces rouleaux, ſe-*
„ *lon lui, n'étant pas confus enſemble, l'ordre pouvoit en être facilement chan-*
„ *gé. Le Docteur d'Utrecht, qui a voulu faire connoître qu'il n'ignoroit pas*
„ *ces ſortes de roulcaux, rapporte les paroles de Salmuth ſur Pancirolle, &*
„ *qui peuvent ſervir d'une nouvelle preuve au P. Simon, tant ce Docteur eſt*
„ *judicieux. Il produit de-plus l'autorité de Calvin, qui dit que les Prophe-*
„ *tes aprés avoir harangué le peuple, faiſoient l'abregé de leurs Haran-*
„ *gues, lequel ils affichoient aux portes du Temple, d'où on le tiroit en-ſuite,*
„ *pour le mettre dans les Archives; & que c'eſt de là apparemment qu'on a fait*
„ *le Recueil des Propheties. Je ne voi pas en quoi cette penſée de Calvin peut*
„ *combattre le ſentiment du P. Simon touchant les rouleaux: au-contraire,*
„ *comme l'ordre des Propheties n'eſt pas gardé exactement, & que Calvin mê-*
„ *me en demeure d'accord, cela confirme la penſée du Pere touchant ces rou-*
„ *leaux ou volumes. Voici les paroles que Calvin ajoûte dans l'endroit même*
„ *que Mr. Salden a cité.* Qui diligenter & cum judicio verſati ſunt in
„ Prophetis, mihi concedent non ſemper fuiſſe, quo decebat ordine,
„ digeſtas eorum conciones. *Je laiſſe le reſte de cette Lettre, qui eſt trop*
longue, & ce que j'en ai rapporté n'eſt que pour confirmer ce que j'ai dit au
commencement de cette Préface, ſavoir que peu de gens ſont capables de faire
une Réponſe juſte à cette Critique. En-effet, aprés l'avoir examinée avec ap-
plication, j'ai trouvé qu'elle n'étoit pas ſi fort éloignée de la verité, que plu-
ſieurs des nôtres l'ont crû. Je ne touche point à ce qui lui eſt commun avec ceux
de ſon Egliſe; car ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici.

PREFACE
DE L'AUTEUR.

COmme j'ai expliqué assez au-long dans le premier Chapitre de cette Histoire, le dessein de tout mon Ouvrage, il me reste seulement à faire voir dans cette Préface, quelle utilité on en peut tirer. Premierement il est impossible d'entendre parfaitement les Livres Sacrés, a-moins qu'on ne sçache auparavant les differents états où le Texte de ces Livres s'est trouvé selon les differens tems & les differens lieux, & si l'on n'est instruit exactement de tous les changemens qui lui sont survenus. C'est ce qu'on pourra reconnoître dans le premier Livre de cette Histoire Critique, où j'ai marqué les diverses révolutions du Texte Hebreu de la Bible depuis Moïse jusqu'à nôtre tems; & s'il m'étoit permis de toucher par avance quelque chose du Noveau Testament, je pourrois montrer quelques défauts qui se trouvent dans les Traductions qui en ont été faites depuis peu en nôtre Langue par deux sçavans Théologiens; ce qu'on ne peut attribüer qu'au peu de réflexion qu'ils ont fait sur l'Histoire du Texte qu'ils traduisoient. Ils n'ont pas crû, par exemple, qu'en retranchant du Chapitre 3. de Saint Luc la seule particule *or*, ils favorisoient le sentiment des anciens Heretiques Marcionites, qui ont prétendu que les deux premiers Chapitres de Saint Luc avoient été ajoûtés à son Evangile, qu'ils commençoient par ces paroles, *L'an 15. de l'Empire de Tibere Cesar*, en ôtant tout ce qui est rapporté dans les deux Chapitres précedens touchant la naissance & l'enfance de Nôtre Seigneur. Mais l'Eglise, qui a toûjours lû conformément à l'Original & à l'ancienne Version Latine, *Or l'an 15. de l'Empire de Tibere*, a soûtenu l'autorité des deux premiers Chapitres de Saint Luc par le moyen de la particule *or*, que les Grammairiens appellent *adversative*, & qui marque par consequent une liaison necessaire avec quelque chose qui précede. On ne pourroit pas s'imaginer, que cette particule fust d'une si grande importance en cet endroit, si l'on n'étoit instruit de l'Histoire du Texte du N. Testament: mais je suis ici obligé de me renfermer dans les Livres du V. Testament.

On remarquera donc en second lieu, que n'ayant consideré dans cet ouvrage, que l'utilité de ceux qui veulent sçavoir à-fond l'Ecriture Sainte, j'y ai inseré quantité de principes tres-utiles pour résoudre les plus grandes difficultés de la Bible, & pour satisfaire en même tems aux objections qu'on a accoûtumé de faire contre l'autorité des Livres Sacrés. Par exemple, en établissant dans la Republique des Hebreux les Prophetes, ou Ecrivains publics, qui prenoient le soin de recueillir fidelement les Actes de ce qui se passoit de plus important dans leur Etat, il est inutile de rechercher avec trop de curiosité, comme on fait ordinairement, qui ont été les Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier, parce qu'il est constant qu'ils ont tous été écrits par ces Prophetes, dont la République des Hebreux n'a jamais manqué pendant tout le tems qu'elle a subsisté.

De-plus, comme ces mêmes Prophetes, qu'on peut appeller *Scribes publics*, pour les distinguer des autres Ecrivains particuliers; avoient la liberté de faire des Recueils des anciens Actes qui étoient conservés dans les Archives de la République, & de donner à ces mêmes Actes une nouvelle forme, en y ajoûtant, ou diminuant ce qu'ils jugeoient à-propos; on donnera par ce principe une raison solide des additions & changemens qui se trouvent dans les livres Sacrés, sans que pour cela leur autorité soit diminuée, puis que les Auteurs de ces additions ou changemens ont été de veritables Prophetes dirigés par l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi les changemens qu'ils ont pû introduire dans les anciens Actes, auront la même autorité que le reste du Texte de la Bible.

On répondra aussi tres-facilement par ce même principe, à toutes les consequences fausses & pernicieuses que Spinosa a pretendu tirer de ces changemens ou additions, pour décrier l'autorité des Livres divins, comme si ces réformations étoient purement humaines; au-lieu qu'il devoit considerer, que les Auteurs de ces changemens ayant le pouvoir d'écrire des Livres Sacrés, ont aussi eu le pouvoir de les réformer. C'est pourquoi je n'ai fait aucune difficulté de rapporter quelques exemples de ces changemens, & d'en conclurre, que tout ce qui se trouve dans les Livres Sacrés n'a pas été écrit par des Auteurs contemporains.

Tractat. Theologico-polit. cap. 8.

Saint

Saint Jerôme, Theodoret, & plusieurs autres Peres, qui ont été de ce sentiment, n'ont pas crû pour cela diminuer l'autorité de l'Ecriture, ayant supposé en même tems, que les Auteurs de ces reformations avoient été inspirés de Dieu.

Par ce même principe il sera aisé de répondre à plusieurs objections qu'on a accoûtumé de faire, pour montrer que Moïse n'est point entierement l'Auteur des Livres que nous avons presentement sous son nom : car elles prouvent seulement, qu'on y a ajoûté quelque chose dans la suite ; ce qui ne détruit point l'autorité des anciens Actes qui ont été écrits du tems de Moïse. C'est en quoi Spinosa a fait paroître son ignorance, ou plûtôt sa malice, en tâchant de décrier l'autorité du Pentateuque, à-cause de quelques changemens ou additions qu'on y trouve, sans avoir fait réflexion sur la qualité de ceux qui ont été les Auteurs de ces changemens. Il faut cependant prendre garde, à ne pas trop multiplier ces additions ou reformations, comme le même Spinosa & quelques autres ont fait peu judicieusement : mais d'autre-part on ne doit pas les nier absolument, ni même les expliquer d'une maniere trop subtile & trop éloignée du bon sens, parce qu'il est necessaire que ces additions ayent la même autorité que le reste de l'Ecriture ; autrement on seroit obligé de dire, que tout ce qui est dans la Bible n'est pas également Divin & Canonique, comme un Théologien de la Faculté de Paris semble l'avoir assûré trop librement.

Ce Théologien a prétendu, que les Ecrivains des Livres Sacrés n'avoient été véritablement inspirés de Dieu, que dans ce qui appartenoit à la créance, ou qui y avoit quelque rapport ou liaison necessaire ; qu'à l'égard des autres choses qui sont contenuës dans ces mêmes livres, on n'y devoit point reconnoître une inspiration de Dieu plus particuliere que dans tous les autres Ouvrages qui ont été composés par des personnes de pieté. Mais outre que ce sentiment peut avoir de dangereuses suites, il est entierement opposé à la Doctrine du Nouveau Testament, qui ne reconnoît rien que de prophétique & de veritablement inspiré dans toute l'Ecriture. C'est pourquoi j'ai crû que je devois établir des principes, qui attribuassent à des Prophetes, ou à des personnes dirigées par l'Esprit de Dieu, tout ce qui étoit renfermé dans les Livres

Auxilium speciale divinitus præstitum auctori cujuslibet scripti, quod pro verbo Dei recipit Ecclesia, ad ea solummodo se porrigit, quæ vel sint purè Doctrinalia, vel proximum aliquem

aut necessarium habeant ad Doctrinalia respectum ; in iis verò quæ non sunt de instituto scriptoris, vel ad alia referuntur, eo tantùm subsidio Deum illi adfuisse judicamus, quod primis cæteris auctoribus commune sit. Holden. de resol. fidei, lib. 2. cap. 5.

vres Sacrés, même jusqu'aux changemens, à la réserve seulement de ceux qui y étoient arrivés par la longueur des tems & par la négligence des Copistes.

Ce même principe touchant les Ecrivains publics ou Prophetes qui recueilloient les Actes de ce qui se passoit de plus important dans la République des Hebreux, servira à rendre raison de plusieurs expressions qui se trouvent dans les Livres de Moïse, & qui semblent en même tems supposer qu'il n'en soit point l'Auteur. Les Scribes ou Ecrivains publics qui étoient de son tems, & qui ont décrit ces anciens Actes ; ont parlé de Moïse, en troisiéme personne, & ont employé plusieurs autres expressions semblables, qui peuvent, à-la-verité, n'être pas de Moïse, mais qui n'en ont pas pour cela moins d'autorité, parce qu'elles ne peuvent être attribuées qu'à des personnes ausquelles Moïse avoit ordonné de mettre par écrit les actions les plus importantes de son tems.

On doit appliquer ce même principe dans toute l'étenduë que nous venons de lui donner, aux Livres de Josué, des Juges, & aux autres dont Spinosa tâche de diminuer l'autorité, sous prétexte qu'il semble y avoir aussi quelques additions. Il impose même à Aben Esra, assûrant que ce Rabbin n'a point crû que Moïse fust Auteur du Pentateuque ; au-lieu que ce qu'il rapporte de lui, prouve seulement qu'on a inseré quelques additions aux anciens Actes, qu'on ne peut nier être de Moïse, ou au-moins avoir été écrits de son tems & par son ordre. Le même Spinosa fait encore paroître davantage son ignorance au même endroit, où il conclut que le Livre de Moïse étoit beaucoup plus petit que le Pentateuque d'aujourd'hui, parce qu'il étoit écrit tout entier dans le circuit d'un Autel composé de douze pierres. Mais il se trompe manifestement, en ce qu'il a crû que dans les passages du Deuteronome & du Livre de Josué, qu'il allegue, il soit fait mention de toute la Loi de Moïse, au-lieu qu'il y est seulement parlé de quelques Ordonnances que Moïse leur commanda d'observer ; & afin qu'il les observassent plus exactement, il voulut qu'elles fussent gravées sur douze pierres ou colonnes. Ce qui est si vrai, que Spinosa n'a pû s'empêcher de toucher quelque chose dans la suite de son discours, de cette explication, bien qu'il ait tâché de la détourner autant qu'il lui a été possible. On trouvera dans le

Deuter. 27. Jos. 8.

pre-

premier Livre de cette Hiſtoire au Chapitre 6. l'interprétation de ce paſſage & de pluſieurs autres ſemblables, où j'ai montré aſſez au-long ce que ſignifioit le mot de *Loi* dans les Livres de Moïſe.

En troiſiéme lieu, le principe que j'ai établi dans cet Ouvrage, touchant la maniere dont on avoit fait le Recueil des Livres Sacrés qui nous reſtent, en ne donnant qu'un ſimple abregé des Actes qui ſe conſervoient entiers dans les Archives de la République; ce principe, dis-je, eſt d'une grande utilité pour réſoudre une infinité de queſtions tres-difficiles qu'on a accoûtumé de faire touchant la Chronologie & les Genéalogies. Car s'il eſt conſtant que ces Livres ne ſont que des abregés d'autres Actes plus étendus; & qu'on n'a donné au peuple que ce qu'on a jugé neceſſaire de publier pour ſon inſtruction, on ne peut pas aſſûrer que toutes les Genéalogies qui ſont rapportées dans cet abregé, ſoient immédiates. C'eſt pourquoi on conciliera aiſément par ce moyen pluſieurs contradictions apparentes qui ſemblent être dans ces mêmes Genéalogies, lors qu'elles ſont marquées en differens endroits de l'Ecriture. On ne pourra pas de-plus appuyer ſur l'autorité de ces mêmes Livres, une Chronologie certaine & infaillible, parce que les choſes n'y ſont pas toûjours rapportées ſelon les tems auſquels elles ſont arrivées; mais on s'eſt contenté aſſez ſouvent, de joindre enſemble pluſieurs Actes en les abregeant, & en renvoyant à ces mêmes Actes ou Memoires qui étoient conſervés plus au-long dans les Archives, qu'on pouvoit conſulter en ces tems-là.

Pour établir davantage ce principe, on pourra y ajoûter la remarque que nous avons faite dans cette Hiſtoire touchant la maniere dont on écrivoit autrefois les Livres ſur de petites feuilles, qu'on ſe contentoit le plus ſouvent de rouler les unes ſur les autres autour d'un petit bâton, ſans les coudre enſemble. Il eſt arrivé, que comme on n'a pas eu aſſez de ſoin de conſerver l'ordre de ces anciennes feuilles ou rouleaux, la diſpoſition des matieres a reçû quelque changement. C'eſt pourquoi on ne doit pas accuſer les Auteurs des Livres Sacrés, du peu d'ordre qui ſe rencontre en pluſieurs endroits de l'Ecriture; mais on ſe plaindra d'un malheur qui a été commun à tous les anciens Livres. C'eſt ce qui eſt cauſe en partie, que le Pentateuque Hebreu Samaritain n'eſt pas tout-à-

fait conforme au Pentateuque Hebreu des Juifs ; bien que ces deux Pentateuques ne soient que des Copies d'un même Exemplaire. On trouve aussi de semblables transpositions dans les plus anciens Exemplaires Grecs de la Version des Septante, auxquels Saint Jerôme, & avant lui Origene, n'on point fait de difficulté de remedier.

J'aime mieux recourir à ce principe, qu'à la plus-part des réponses qu'on apporte ordinairement pour excuser ces sortes de transpositions ou défauts d'ordre dans le Texte de la Bible. Il est dit, par exemple, dans la Genese, que le Roi Abimelec devint amoureux de Sara ; & cependant l'Historien avoit dêja dit un peu auparavant, que Sara & Abraham étoient fort avancés en âge. Il est, ce me semble, bien plus à-propos de rejetter ce défaut d'ordre sur la disposition des anciens rouleaux, qui a été changée en cet endroit & en plusieurs autres, que d'avoir recours à un miracle, & de feindre avec quelques Auteurs, que Dieu par une providence singuliere avoit rendu à Sara toute la beauté qu'elle avoit, etie dans sa jeunesse. On pourroit aussi dire, que lors qu'on a compilé l'Abregé de l'Ecriture, pour le mettre entre les mains du peuple, on n'a pas eu toûjours égard à l'ordre de tems, mais qu'on s'est appliqué principalement à publier les Histoires qu'on jugea alors être les plus propres pour instruire le peuple.

Genes. 20.

Erant autem ambo senes provectaque ætatis, & desierant Saræ fieri muliebria, Genes. 18. 11.

On peut encore joindre à ce principe un autre qui n'en est pas beaucoup éloigné, & qui servira à rendre raison de quantité de repetitions ou redites des mêmes choses. Il y a bien de l'apparence, que ceux qui ont joint ensemble les anciens Memoires, pour en former le corps des Livres Canoniques qui nous restent, ne se sont pas mis en peine de retrancher plusieurs termes synonymes qui se trouvoient dans leurs Exemplaires, & qui pouvoient même y avoir été ajoûtés pour un plus grand éclaircissement. Ces repetitions ne leur paroissant pas tout-à-fait inutiles, parce qu'elles servoient en quelque façon d'explication, ils n'ont pas jugé à-propos de les retrancher entierement. Il vaut mieux, ce me semble, recourir à ce principe, que de faire Moïse, ou les Scribes de son tems, Auteurs d'une infinité de repetitions qui sont dans ses Livres, non plus que d'un grand nombre de transpositions. Et c'est principalement ce qui m'a déterminé à suivre en cela l'opinion de Saint

Jerô-

Jerôme & de plusieurs autres Peres, qui n'ont pas crû que Moïse fust l'Auteur de tout le Pentateuque, de la maniere qu'il est écrit présentement.

Ce n'est pas qu'il faille avoir toûjours recours à ces principes, dans tous les endroits de l'Ecriture où il y a des repetitions & des transpositions. J'ai fait voir au-contraire, que les Hebreux n'ont pas été des Ecrivains fort polis; que les transpositions & les redites frequentes d'une même chose leur sont ordinaires; & qu'ils ne font quelquefois que commencer une matiere, puis passer tout d'un coup à une autre; & qu'enfin ils reprennent leur premier sujet. Il sera même aisé de reconnoître ce stile dans les Livres du Nouveau Testament, & sur tout dans les Epîtres de Saint Paul. Mais comme il seroit mal-aisé de justifier toutes les transpositions & les repetitions qui se trouvent dans les Livres de Moïse, par les manieres dont ils ont accoûtumé de s'exprimer, cela m'a obligé de recourir à d'autres regles, laissant cependant à la liberté d'un chacun, d'en croire ce qu'il lui plaira; parce qu'en-effet, ces sortes de questions sont de la nature de celles qu'on peut ignorer, & dont on peut même parler librement, sans faire tort à la Religion. *In quibus*, dit Saint Augustin, *salvâ fide, quâ Christiani sumus, aut ignoratur quid verum sit, & sententia definitiva suspenditur, aut aliter quàm est, humanâ & infirmâ suspicione conjicitur.* Aug. lib. 2. de Pecc. orig. cont. Pelag. & Celest. cap. 23.

En quatriéme lieu, les grands changemens qui sont survenus, comme on l'a fait voir dans le premier Livre de cet Ouvrage, aux Exemplaires de la Bible, depuis que les premiers Originaux ont été perdus, ruinent entierement le principe des Protestants & des Sociniens, qui ne consultent que ces mêmes Exemplaires de la Bible, de la maniere qu'ils sont aujourd'hui. Si la verité de la Religion n'étoit demeurée dans l'Eglise, il ne seroit pas seur de la chercher maintenant dans des Livres qui ont été sujets à tant de changemens, & qui ont dépendu en beaucoup de choses de la volonté des Copistes. Il est certain que les Juifs qui ont décrit ces Livres, ont pris la liberté d'y ajoûter, ou d'en retrancher de certaines lettres, selon qu'ils l'ont jugé à-propos; & cependant le sens du Texte dépend souvent de ces lettres. A quoi l'on peut ajoûter l'incertitude de la Grammaire Hebraïque, ou plûtot de la

Lan-

Langue Hebraïque, qui n'a jamais pû être rétablie parfaitement, depuis qu'elle a été perduë : ce qui a été expliqué avec assez d'étenduë à la fin du premier Livre, où l'on a fait l'Histoire de l'origine & du progrés de la Grammaire parmi les Juifs.

De-plus, la Critique qu'on a faite des principales Versions de la Bible, est une preuve évidente qu'il est presque impossible de traduire l'Ecriture, principalement si l'on joint à cela le Projet d'une nouvelle Version, qu'on a rapporté au commencement du troisiéme Livre. Il y a sans doute de l'ignorance, ou de la préoccupation dans l'esprit des Protestans, qui prétendent que l'Ecriture est claire d'elle-même. Comme ils ont rejetté la Tradition de l'Eglise, & qu'ils n'ont point voulu reconnoître d'autre principe de la Religion, que cette même Ecriture, il a été necessaire qu'ils supposassent qu'elle étoit claire d'elle-même, & suffisante pour établir seule la verité de la foi, & indépendemment de la Tradition. Mais si l'on fait réflexion sur les conclusions que les Protestans & les Sociniens tirent d'un même principe, on sera convaincu que leur principe n'est pas aussi clair qu'ils s'imaginent, puis que ces conclusions sont si differentes, & que les uns nient absolument ce que les autres affirment.

Bien-loin donc qu'on doive croire avec les Protestans, que la voye la plus courte, la plus naturelle & la plus certaine pour decider les questions de la foi, est de consulter l'Ecriture Sainte, on trouvera au-contraire dans cet ouvrage, que si on separe la regle de droit de celle de fait, c'est-à-dire, si on ne joint la Tradition avec l'Ecriture, on ne peut presque rien assûrer de certain dans la Religion. Ce n'est pas abandonner l'interest de la Parole de Dieu, que de lui associer la Tradition de l'Eglise ; puis que celui qui nous renvoye aux Saintes Lettres, nous a aussi renvoyés à l'Eglise, à laquelle il a confié ce sacré dépost.

Avant que la Loi eust été écrite par Moïse, les anciens Patriarches ne conservoient la pureté de la Religion, que par le moyen de la Tradition. Aprés que la Loi a été écrite, les Juifs ont toûjours consulté dans leurs difficultés les Interprétes de cette Loi ; & bien qu'ils ayent trop étendu dans la suite des tems leurs Traditions, on ne doit pas pour cela accuser ces mêmes Traditions, mais les hommes qui en ont été les dépositaires. A l'égard du

Nou-

Nouveau Testament, la Doctrine de l'Evangile étoit établie dans plusieurs Eglises, auparavant qu'on en eust rien mis par écrit; & depuis ce tems-la, Saint Irenée, Tertullien & les autres premiers Peres, n'ont pas tant eu recours dans leurs disputes contre les Heretiques, à la Parole de Dieu contenuë dans les Livres Sacrés, qu'à cette même Parole non-écrite qui s'étoit conservée dans les principales Eglises, lesquelles avoient été fondées par les Apôtres. Lors que les Evêques se sont assemblés dans les Conciles, pour déclarer la créance de l'Eglise, ils y ont chacun apporté une déclaration de ce qu'on croyoit dans leur Eglise; de sorte que cette créance receüe dans les premieres Eglises, a servi ensuite comme de regle pour expliquer les passages obscurs de l'Ecriture. C'est pourquoi les Peres du Concile de Trente ont ordonné sagement, qu'on n'interpréteroit point l'Ecriture Sainte contre *le sens uniforme des Peres*: & de-plus, ce même Concile a donné autant d'autorité aux veritables Traditions non-écrites, qu'à la Parole de Dieu qui est contenuë dans les Livres Sacrés; parce qu'il a supposé en même tems, que ces Traditions non-écrites venoient de Nôtre Seigneur, qui les a communiquées à ses Apôtres, & qu'en-suite elles sont parvenuës jusqu'à nous. On peut appeller ces Traditions un Abregé de la Religion Chrêtienne, qui a été fondée dés le commencement du Christianisme dans les premieres Eglises indépendement de l'Ecriture Sainte. C'est sur cet ancien Abregé de la Religion Chrêtienne, qu'on doit expliquer les difficultés de l'Ecriture, comme les Protestans mêmes, & entre autres Illyricus & du Plessis, en demeurent d'accord. C'est ainsi qu'ils sont obligés de reconnoître la veritable Tradition de l'Eglise, bien qu'ils prétendent le contraire dans leurs disputes contre les Catholiques. On ne peut établir l'unité de la Religion, si l'on ne suppose cette ancienne uniformité de créance fondée sur le consentement des premieres Eglises Apostoliques; & de-plus, on ne sçauroit refuter solidement les subtilités des Sociniens, que par le moyen de cette méthode.

Concil. Trid. Sess. 4. Decret. de Canon. Script. Ibid. Decr. de Edit. & Usu Sacror. Libror.

Omnia quæ de Scriptura, aut ex Scriptura dicuntur, debent esse consona Catechisticæ Summæ, aut articulis Fidei. Illyr. Tract. 1. de rat. cognoscendi St. Literas. *La quatriéme (regle) est, que*

Au-reste, quoi que le Concile de Trente ait ordonné qu'on ne s'éloigneroit point des explications des Peres dans l'interprétation de l'Ecriture, il n'a pas pour cela défendu aux particuliers de chercher d'autres explications, lors qu'il ne s'agit point de la

****

créan-

l'interprétation que nous donnons ou recevons, retienne toûjours l'analogie de la foi, soit proportionnée & correspondante au corps de la Doctrine Chrêtienne, qu'aucuns des Anciens ont appellée Doctrine de la foi. Du Plessis en sa Pref. à Mess. de l'Eglise Rom. au commencement de son Livre de l'Eucharistie.

créance. Au-contraire, on peut dire qu'on ne s'est jamais tant appliqué à trouver dès interprétations nouvelles du Texte de la Bible, que depuis ce Concile. On n'a pas crû que les Peres eussent épuisé cette matiére. C'est pourquoi j'ai rapporté librement dans le troisiéme Livre, mon sentiment touchant leurs Commentaires sur l'Ecriture; j'ai marqué également leurs défauts & leurs perfections; & enfin j'ai examiné leurs ouvrages selon les regles de la Critique, parce qu'il n'est point question dans ces endroits-là de ce qui regarde la créance. Cependant, nous voyons aujourd'hui des personnes sçavantes qui se contentent de recueillir tout ce qu'ils trouvent dans les Livres des Peres sur l'Ecriture, comme si les Peres avoient mieux réüssi que les autres Interprétes de la Bible. Ceux qui recherchent la verité en elle-même, & sans préoccupation, ne s'arrêtent point aux noms des personnes, ni à leur antiquité, principalement lors qu'il ne s'agit point de la foi. Et en-effet, il est certain que la plus-part des Peres n'ont pas eu tous les secours necessaires, ni même assez de temps, pour approfondir les grandes difficultés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Les Commentaires des nouveaux Interprétes doivent être préferés en beaucoup d'endroits à ceux des anciens; & nous devons plûtôt chercher la Religion dans les interpétations des Peres, que des explications literales du Texte de la Bible. Il y en a peu qui se soient appliqués à cette sorte d'étude, & il n'y a eu-même parmi les Latins que Saint Jerôme, qui ait été capable de le faire. C'est pourquoi, dans le dessein que j'ai eu de remarquer tout ce que j'ai crû necessaire pour bien entendre l'Ecriture, il été à-propos de consulter les Commentaires des Juifs, aussi-bien que ceux des Docteurs Catholiques, afin que tout le monde fust instruit de la méthode qu'on a gardée jusqu'à present tant dans la Synagogue, que dans l'Eglise, pour l'explication des Livres Sacrés. J'ai même joint aux derniers les Auteurs Protestans & Socinieus, afin qu'on puisse profiter de leurs nouvelles découvertes dans ce genre d'étude; de la même maniere que les Peres ont autrefois consulté les anciennes Versions Grecques de la Bible qui avoient été faites par les plus grands ennemis de l'Eglise.

Outre les principes que je viens de marquer, qu'on trouvera répandus en differens endroits de cette Histoire, je puis assûrer que

que je n'ai copié aucun des Auteurs qui ont écrit avant moi sur une partie de cette matiere, étant persuadé qu'il n'y a déja que trop de Livres sur toute sorte de sujets, & qu'au-contraire il y en a fort peu de bons. Pour éviter ce défaut, & pour être en même tems plus utile au Public, j'ai lû avec application les Ouvrages des principaux Auteurs qui ont écrit sur la Critique de la Bible; & aprés avoir remarqué leurs fautes pour mon instruction particuliere, j'ai crû que je pouvois les publier, dans la seule veuë d'être utile aux autres. J'ose même assûrer, que je n'ai presque manqué d'aucun des secours necessaires pour la perfection de cet Ouvrage. J'ai eu pendant un long-tems en ma disposition un grand nombre de Livres qui ont été apportés du Levant, & qui se trouvent présentement dans la Bibliothéque des Peres de l'Oratoire de Paris; & de-plus, n'étant attaché à aucun emploi, j'ai pû méditer à loisir sur un Ouvrage de cette importance. J'ai même consulté par le moyen de mes amis, plusieurs personnes sçavantes & judicieuses, afin de sçavoir leur sentiment sur les principales difficultés.

Mais aprés tout, j'ai trouvé qu'on n'avoit point encore assez approfondi jusqu'à présent ce qui regarde la Critique de l'Ecriture. Chacun en a parlé le plus souvent selon ses préjugés. Les Juifs, par exemple, qui n'ont consulté que leurs Auteurs, n'en ont eu qu'une connoissance fort limitée, & ils se sont contentés d'admirer ce qu'ils n'entendoient point. A l'égard des Chrêtiens, la plus-part des Peres ont été tellement préoccupés en faveur des anciennes Versions de l'Eglise, qu'ils ont negligé entierement le Texte Hebreu; outre qu'ils n'ont pas eu tous les secours qui étoient nécessaires pour examiner à-fond ce qui appartient à la Critique de la Bible. Pour ce qui est des Ecrivains de nôtre tems, soit Catholiques, ou Protestans, je n'en ai point aussi trouvé qui fust tout-à-fait exempt de préjugés. Les deux Buxtorfes, qui se sont acquis beaucoup de réputation, principalement parmi les Protestans, n'ont fait paroître dans la plus-part de leurs Ouvrages, que de l'entêtement pour les sentimens des Rabbins, sans avoir consulté d'autres Auteurs. Le P. Morin au-contraire s'étoit entêté contre les Rabbins, avant qu'il les eust lûs, & sous prétexte de vouloir défendre les anciennes Versions de l'Eglise, il a ramassé de tous côtes des preuves pour détruire les Originaux de la

Bible. Il y a, à-la-verité, beaucoup plus de jugement dans la Critique de Capelle : mais comme il ne s'eſt preſque appliqué qu'à trouver de diverſes Leçons, il les a trop multipliées. C'eſt pourquoi j'ai apporté dans cette Hiſtoire quelques principes pour expliquer pluſieurs diverſités de Leçon, ſans accuſer pour cela les copiſtes de s'être trompés dans tous ces endroits-là. De-plus, le même Capelle a mis au nombre des diverſes Leçons, des erreurs manifeſtes de Copiſte, qu'on pouvoit corriger facilement ſur de bons Exemplaires. Enfin, il me ſemble qu'il a auſſi donné trop peu d'autorité à la Maſſore, qui a fixé la maniere de lire le Texte Hebreu de la Bible : car bien que les Juifs n'ayent pas été infaillibles dans leur Maſſore ou Critique, on ne la doit pas cependant rejetter, ni la mépriſer, pour cette ſeule raiſon qu'elle vient de Juifs. Comme il s'agit d'un uſage de lecture, on doit conſulter ceux parmi leſquels cet uſage s'eſt conſervé. Mais nonobſtant ces défauts, & quelques autres que je ne marque point ici, l'Ouvrage de Capelle doit être préferé à tous les autres qui ont traité la même matiere ; & quoi qu'il fuſt Proteſtant, il n'étoit point préoccupé en faveur de ceux de ſa Religion. Il s'oppoſerent au-contraire pendant dix ans entiers à Geneve, à Sedan & à Leyden, à la publication de ce Livre, étant perſuadés qu'il détruiſoit le principe de leur Religion, & qu'il les obligeroit enfin d'avoir recours à la Tradition des Catholiques. Le P. Petau Jeſuïte, le P. Morin de l'Oratoire, & le P. Merſenne Minime, obtinrent le privilege du Roi pour le faire imprimer. Ce qui allarma tellement la Cour de Rome, qu'elle fut ſur le point de le condamner, à-cauſe que c'étoit une choſe ſans exemple, qu'on imprimât en France avec Privilege du Roi, les Livres des Heretiques où il étoit traité de matieres de Théologie. Mais le P. Morin, qui avoit eu part à cette impreſſion, & qui peut-être n'en avoit pas prévû toutes les ſuites, écrivit à Mr. l'Eminentiſſime Cardinal François Barberin, qu'on feroit plaiſir à Cappelle de condamner à Rome ſa Critique, qui lui avoit attiré la haine de ceux de ſa Secte ; & qu'en même tems on feroit tort aux Catholiques, qui ſe ſervoient de l'autorité de ce Livre, pour montrer que les Proteſtans n'avoient aucun principe aſſûré de leur Religion, en rejettant la Tradition de l'Egliſe. Cappelle n'a jamais

Libri cenſura Cappello graviſſima erat, utpote quæ illi occaſio erit cum ſuis in gratiam redeundi. P. Mor. Epiſt. ad Emin. Cardin. Franciſc. Barber. ann. 1653. ſept. Kal. Decemb.

jamais pourtant prétendu, qu'on dust tirer cette conſequence de ſon Livre.

Enfin Mr. Voſſius, qui n'a pû ſouffrir l'ignorance de quelques Proteſtans, auſquels il donne la qualité de demi-Juifs, a entrepris dans un Ouvrage particulier la défenſe de la Verſion des Septante: mais ſous prétexte de rejetter les Exemplaires de la Maſſore, il a paſſé dans une autre extrêmité à l'égard des Septante; de-ſorte qu'on peut dire, qu'il y a peu de perſonnes qui ſoient capables de garder le milieu qui eſt neceſſaire pour trouver la verité. C'eſt ce que j'ai tâché de faire dans cet Ouvrage, en conſervant, autant qu'il m'a été poſſible, l'autorité de l'Original Hebreu & des Verſions. Je ne me ſuis point entêté ni du Grec, ni du Latin, ni de l'Hebreu, ni d'aucune autre Langue; mais j'ai examiné avec ſoin, & ſelon les regles ordinaires de la Critique, le Texte Hebreu & toutes les Traductions, & aprés avoir marqué les diverſes Leçons, j'ai montré de quelle maniere on pouvoit corriger les fautes qui ſont dans les Exemplaires d'aujourd'hui.

Si on devoit rejetter l'Original Hebreu à-cauſe des fautes qui s'y rencontrent, on devroit auſſi pour la même raiſon rejetter les anciennes Verſions de l'Egliſe qui ont été faites ſur l'Hebreu, par ce qu'elles ont auſſi-bien leurs défauts que le Texte Hebreu, & par conſequent on ne recevroit plus aucun Exemplaire de l'Ecriture. Mais ces ſortes d'extrêmites ſont tout-à-fait dangereuſes. Origene & Saint Jerôme, qui ont reconnu une infinité de fautes dans les anciens Exemplaires Grecs de la Verſion des Septante, ne l'ont pas pour cela rejettée; ils ont tâché ſeulement de la rétablir ſelon les regles ordinaires de la Critique. J'ai ſuivi l'exemple de ces deux grands hommes; & comme il n'a encore rien paru en François ſur ce ſujet, on ne doit pas trouver étrange que je me ſois quelquefois ſervi de certaines expreſſions qui ne ſont pas tout-à-fait du bel uſage. Chaque Art a des termes particuliers, & qui lui ſont en quelque maniere conſacrés. C'eſt en ce ſens qu'on trouvera ſouvent dans cette Ouvrage, le mot de *Critique* & quelques autres ſemblables; dont j'ai été obligé de me ſervir, afin de m'exprimer dans les termes de l'Art dont je traitois. De-plus, les perſonnes ſçavantes ſont déja accoûtumées à l'uſage de ces ter-

mes dans nôtre Langue. Quand on parle, par exemple, du Livre que Capelle a fait imprimer sous le tire de *Critica Sacra*, & des Commentaires sur l'Ecriture imprimés en Angleterre sous le nom de *Critici Sacri*, on dit en François, *la Critique de Capelle*, *les Critiques d'Angleterre*.

On prendra aussi garde, qu'afin de me rendre utile à tout le monde, je me suis le plus souvent contenté de rapporter en abregé, & selon le sens seulement, les témoignages des Auteurs dont je me suis servi; n'y ayant rien de si ennuyeux, que de longues citations de passages, où il n'y a quelquefois que cinq ou six mots qui soient necessaires. Je n'ai eu autre dessein dans tout cet Ouvrage, que de dire beaucoup de choses en peu de mots, & afin qu'on ajoûte plus de foi à mes citations, j'ai mis à la fin du Livre un Catalogue des Auteurs peu connus qui ont été cités.

Mais c'est assez parlé du dessein & de l'utilité de cette Histoire: il me reste seulement à prier ceux qui voudront prendre la peine de la lire avec quelque application, de m'avertir charitablement de mes fautes, afin que je puisse profiter de leurs avertissemens. Il est bien raisonnable qu'après avoir fait la Critique d'un si grand nombre d'auteurs, je me soûmette moi-même à la censure des autres.

PIECES

PIECES

Que l'on a ajoûtées à cette Hiſtoire Critique dans cette nouvelle Edition.

LEttre de Mr. de Veil Docteur en Théologie, & Miniſtre du St. Evangile, à Mr. Boyle de la Societé Royale des Sciences à Londres; pour prouver contre l'Auteur d'un Livre intitulé *Critique du Vieux Teſtament*, que la ſeule Ecriture eſt la regle de la Foi Pag. 549.

Lettre à Mr. J..... S. D. R. qui ſert de Réponſe à la Lettre précedente. 557.

Lettre de Mr. Spanheim à un Ami, où l'on rend compte d'un Livre qui a pour titre, *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, publiée à Paris en 1678. 565.

Réponſe à la Lettre de Mr. Spanheim, ou Lettre d'un Théologien de la Faculté de Paris, qui rend compte à un de ſes amis, de l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, attribuée au Pere Simon de l'Oratoire. 625.

On trouvera auſſi à la tête de cet Ouvrage une nouvelle Préface qui lui ſert d'Apologie generale : & à la fin on a mis un Avertiſſement qui étoit au commencement de l'Edition d'Elzevier.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Du Texte Hebreu de la Bible depuis Moïse jusqu'a nôtre temis.

CHAPITRE I. *Dessein de tout l'Ouvrage, avec plusieurs éclaircissemens sur le même sujet.* Pag. 1.

CHAP. II. *Qui sont les Auteurs des Livres Sacrés, & quelle étoit la Charge des Prophetes parmi les Hebreux. La liberté que ces Prophetes avoient d'ajoûter ou de diminuer à ces Livres Sacrés.* 15

CHAP. III. *Origine de quelques changemens dans le Texte de la Bible. Raisons des repetitions des mêmes Actes en differens Livres de l'Ecriture avec quelques diversités.* 21

CHAP. IV. *Explication plus particuliere des changemens qui sont arrivés aux Livres Sacrés, principalement aprés la Captivité. Opinion des Rabbins & des Peres sur ce sujet. Comment le Recueil de la Bible a été fait.* 25

CHAP. V. *Preuve des additions & autres changemens qui ont été faits dans l'Ecriture, & en particulier dans le Pentateuque. Moïse ne peut être l'Auteur de tout ce qui est dans les Livres qui lui sont attribués. Divers exemples.* 31

CHAP. VI. *Objections des Juifs, pour montrer que Moïse seul est l'Auteur des Livres de la Loi. Réponses, avec de nouvelles preuves pour détruire ce sentiment.* 40

CHAP. VII. *De quelle maniere les Livres de la Loi ont été écrits. Livres attribués aux Patriarches qui ont vécu avant Moïse. Histoires des Sabaïtes ou anciens Caldéens.* 46

CHAP. VIII. *Des autres Livres de la Bible dont les Juifs attribuent le Recueil à une grande Assemblée tenuë sous Esdras. Examen de cette Assemblée, & de chaque Livre de la Bible particulier.* 52

CHAP. IX. *Division generale des Livres de la Bible. Conciliation des Auteurs Juifs & des Auteurs Chrétiens sur ce sujet. En quel sens*

ſens les Juifs nient que Daniel ſoit Prophete. Ils ne different point en cela du ſentiment des Chrétiens. 58

CHAP. X. *Raiſons de Joſeph Albo, pour montrer que la Loi des Juifs n'a jamais été corrompuë. Examen du Pentateuque des Samaritains; & ſi l'on peut prouver de là, que nous avons encore aujourd'hui l'ancien Exemplaire des Livres de Moïſe.* 63

CHAP. XI. *Examen particulier du Texte Hebreu Samaritain. Si on le doit préferer au Texte Hebreu des Juifs. Divers exemples des varietés de Leçon, avec des réflexions.* 68

CHAP. XII. *Réflexions ſur le Texte Hebreu Samaritain.* 73

CHAP. XIII. *Des caracteres Samaritains. Leur origine. Des lettres Pheniciennes. Explication de quelques paſſages des Peres Grecs touchant les Exemplaires Samaritains. De la lettre Thau.* 77

CHAP. XIV. *De la Langue Hebraïque. Si elle eſt la premiere Langue du monde. De quelle maniere les Langues ont été inventées. Conciliation des differentes opinions ſur ce ſujet.* 83

CHAP. XV. *L'on explique plus particulierement de quelle maniere les Langues ont été inventées. Digreſſion touchant l'origine des Langues.* 87

CHAP. XVI. *L'état du Texte Hebreu depuis le retour de la Captivité juſqu'à Nôtre Seigneur. De la Secte des Saducéens. Les Saducéens ont reçû toute la Bible. Exemplaires Hebreux des Septante,* 92

CHAP. XVII. *L'état du Texte Hebreu au tems de Nôtre Seigneur, & au commencement du Chriſtianiſme. De Philon & de Joſeph. Ce dernier eſt peu exact. Le Chriſtianiſme a rendu les Juifs plus exacts. Leurs innovations.* 97

CHAP. XVIII. *Syſtemes du P. Morin & de Mr. Voſſius touchant la corruption du Texte Hebreu par les Juifs. Explication du ſentiment des Peres ſur ce ſujet.* 101

CHAP. XIX. *Sentiment d'Origene & de Saint Jerôme touchant le Texte Hebreu & la Verſion des Septante. La maniere d'écrire de ces deux Auteurs. Les Juifs n'ont point corrompu les Livres Sacrés. Concluſion. Diverſes réflexions.* 106

CHAP. XX. *L'état du Texte Hebreu dans les premiers ſiecles*

de la Religion Chrêtienne. Diverſes Leçons de l'Ecriture dans le Thalmud. 112

CHAP. XXI. *Des Exemplaires manuſcrits du Texte Hebreu. Difference des Manuſcrits dont on ſe ſert dans les Synagoges, & de ceux qui ſont à l'uſage des particuliers. Quels ſont les meilleurs Manuſcrits de la Bible.* 117

CHAP. XXII. *Regles pour diſcerner les bons manuſcrits de la Bible, d'avec les mauvais. Diſcuſſion de quelque Manuſcrits en particulier.* 121

CHAP. XXIII. *Réflexions particulieres ſur les Exemplaires manuſcrits du Texte de la Bible. Origine des diverſes Leçons qui viennent de la differente maniere d'écrire les Manuſcrits.* 126

CHAP. XXIV. *De la Maſſore. Differens ſentimens des Juifs & des Chrêtiens ſur ce ſujet. Ce qu'il en faut croire.* 131

CHAP. XXV. *Explication plus particuliere de la Maſſore. Regles utiles qu'elle contient, & d'où l'on peut juſtifier les anciennes Verſions de l'Ecriture.* 135

CHAP. XXVI. *Explication des parties qui compoſent la Maſſore, avec des réflexions critiques ſur le même ſujet.* 139

CHAP. XXVII. *Des points & des Accents qui ſont préſentement dans l'Exemplaire Hebreu de la Bible. En quel tems les Points ont été inventés, & pourquoi les Caraites reçoivent les Points. Autorité des Points & des Accents. Leur origine. Ce qu'il en faut croire.* 145

CHAP. XXVIII. *De la Diſtinction des Verſets qui ſont aujourd'hui dans le Texte Hebreu de la Bible, & de quelques autres diſtinctions du même Texte, avec pluſieurs éclairciſſemens ſur cette matiere.* 151

CHAP. XXIX. *De la Secte des Juifs qu'on nomme Caraïtes. Les Caraïtes reçoivent de la même maniere que les autres Juifs, les vingt-quatre Livres de la Bible, avec les Points-voyelles & les Accents. Divers éclairciſſemens touchant cette Secte.* 160

CHAP. XXX. *Origine de la Grammaire parmi les Juifs. En quel tems elle a commencé. Son progrés. Catalogue des plus celebres Grammairiens Juifs.* 166

CHAP. XXXI. *Hiſtoire des Grammairiens Juifs avec la diſcuſ-*

ſion

ſion de leurs Livres, d'où l'on connoîtra l'origine & le progrés de la Grammaire Hebraïque, & en même tems ſon incertitude. 170

LIVRE SECOND,

Où il eſt traité des principales Verſions de la Bible.

CHAP. I. *Des Verſions de la Bible en general, qui ont été faites tant par les Juifs, que par les Chrétiens.* 180

CHAP. II. *De la Verſion Grecque attribuée aux Septante. Son autorité. L'Hiſtoire d'Ariſtée, & quelques autres Livres anciens ſur la même matiere paroiſſent ſuppoſés. Il n'y a eu que la Loi de Moïſe qui ait été d'abord traduite en Grec. Pourquoi elle a été appellée la Verſion des Septante.* 186

CHAP. III. *Differentes Editions de la Verſion Grecque des Septante. Explication des Tetraples, des Hexaples & des Octaples d'Origine, avec des reflexions critiques ſur le même ſujet. Comparaiſon de la Verſion des Septante & du Texte Hebreu. Comparaiſon des differentes Editions de cette Verſion.* 192

CHAP. IV. *Diſcuſſion des divers ſentimens qu'on a eus de la Verſion des Septante. Examen de l'opinion de M. Voſſius, où l'on montre que les Juifs n'ont point corrompu le Texte Hebreu, comme il le prétend. Diverſes reflexions ſur la Chronologie de l'Ecriture, où l'on fait voir que celle des Septante n'eſt pas meilleure que celle du Texte Hebreu.* 202

CHAP. V. *Jugement de la Verſion Grecque des Septante. Examen particulier des endroits où ils ont traduit l'Hebreu autrement qu'on ne le traduit aujourd'hui.* 212

CHAP. VI. *Examen de la verſion des Septante ſur le Chapitre* 49. *de la Geneſe, & en même tems la comparaiſon de cette Verſion avec les nouvelles Traductions faites ſur l'Hebreu d'aujourd'hui.* 217

CHAP. VII. *Examen de la Verſion des Septante ſur le Pſeaume* 22. *Comparaiſon de cette Verſion avec l'Hebreu d'aujourd'hui &*

avec la Traduction de Saint Jerôme, d'où l'on pourra juger, auſſi-bien que des Chapitres précedens, combien le Texte Hebreu de la Bible eſt incertain. 223

CHAP. VIII. *Diverſes regles qui ſervent à juſtifier la Verſion des Septante.* 228

CHAP. IX. *Des autres Verſions Grecques de la Bible, deſquelles il ne nous reſte maintenant que des fragmens, & principalement de celle qui a été à l'uſage des Samaritains.* 232

CHAP. X. *S'il y a eu d'autres Verſions Grecques de la Bible, que celles qui ont été marquées; & s'il y a eu des Verſions differentes ſous le nom des Septante. Si Origene, Pamphile & Euſebe, Lucien, Heſychius & Apollinaris ont fait de nouvelles Traductions de l'Ecriture. Pluſieurs réflexions nouvelles ſur les Hexaples d'Origene.* 238

CHAP. XI. *Des anciennes Verſions de la Bible qui ont été en uſage dans les Egliſes d'Occident, & principalement de la Vulgate d'aujourd'hui. Qui en eſt l'Auteur.* 242

CHAP. XII. *Examen de quelques Chapitres de la Vulgate, que l'on confere avec les Remarques de Saint Jerôme dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe.* 249

CHAP. XIII. *Comparaiſon de la Vulgate avec les Septante dans les Livres où il eſt certain qu'elle eſt de Saint Jerôme. Regles pour juſtifier pluſieurs endroits de la même Vulgate, avec quelques réflexions.* 257

CHAP. XIV. *En quel ſens l'ancienne Verſion Latine a été déclarée authentique par le Concile de Trente; & ſi elle eſt ſeule authentique. Pluſieurs réflexions critiques ſur cette matiere.* 264

CHAP. XV. *Des Verſions de l'Ecriture dont on s'eſt ſervi dans les autres Egliſes, & premierement des Verſions Syriaques. Critique de la Verſion Syriaque qui eſt imprimée. Diverſes réflexions ſur toute cette matiere, & ſur la Langue Syriaque.* 270

CHAP. XVI. *Des Verſions de l'Ecriture en Arabe. En quel tems & en quelle occaſion elles ont été faites. Des Verſions qui ſont à l'uſage des Cophtes, des Ethiopiens, des Armeniens, & de pluſieurs autres Peuples, avec diverſes réflexions ſur les Langues de ces differentes Nations.* 282

CHAP.

CHAP. XVII. *Des Traductions ou Paraphrases de l'Ecriture faites par les Juifs. Si les Juifs qu'on nomme Helleniſtes, n'ont lû dans leurs Synagogues que la Verſion Grecque des Septante. Quels étoient ces Juifs Helleniſtes, & de quelle maniere ils ont fait pour leur uſage la Traduction qu'on a depuis attribuée aux Septante. De la Traduction Samaritaine, & de la Verſion Latine de cette Traduction.* 292

CHAP. XVIII. *Des Paraphraſes Caldaïques. On ne peut rien aſſûrer de certain des Auteurs de ces Paraphraſes, ni du tems auquel elles ont été faites. La maniere dont elles ont été compoſées. De la Langue Caldaïque, & des differens ſtiles de ces Paraphraſes. Des reformations qu'on a faites dans la ponctuation Caldaïque, & ſi on les doit recevoir. S'il a été à-propos d'imprimer ces Paraphraſes, qui ſemblent favoriſer en pluſieurs endroits les ſuperſtitions des Juifs.* 296

CHAP. XIX. *Des autres Traductions ou Paraphraſes de la Bible faites par les Juifs en differentes Langues, avec des reflexions critiques ſur quelques-unes de ces Langues, & principalement ſur le Grec Vulgaire.* 305

CHAP. XX. *Des nouvelles Traductions de la Bible faites par les Chrêtiens, & premierement des Verſions Latines dont les Auteurs ſont Catholiques.* 313

CHAP. XXI. *Des Verſions Latines qui ont été faites par les Proteſtans.* 321

CHAP. XXII. *Des nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire, & premierement de celles qui ont été faites par des Auteurs Catholiques.* 329

CHAP. XXIII. *Des Traductions de la Bible qui ont été faites en Langue vulgaire par ceux qui ſe ſont ſeparés de la Communion de l'Egliſe Romaine, & principalement de celle de Luther.* 334

CHAP. XXIV. *Des Verſions de la Bible qui ont été faites en François par les Proteſtans.* 342

CHAP. XXV. *Des autres Verſions Françoiſes de la Bible qui ont été faites par les Proteſtans.* 349

LIVRE TROISIEME.

Où il eſt traité de la maniere de bien traduire la Bible, & où l'on montre en même tems, combien l'Ecriture eſt obſcure. L'on y a auſſi joint la Critique des meilleurs Auteurs, tant Juifs, que Chrêtiens, qui ont écrit ſur la Bible.

CHAP. I. *Projet d'une nouvelle Verſion de l'Ecriture Sainte, où l'on fait voir en même tems les defauts des autres Traductions.* 352

CHAP. II. *Continuation du même Projet d'une nouvelle Verſion de l'Ecriture Sainte.* 357

CHAP. III. *Nouvelles preuves des difficultés qui ſe rencontrent à faire une bonne Verſion de l'Ecriture Sainte.* 363

CHAP. IV. *Autres exemples des difficultés qui ſe rencontrent à faire une bonne Verſion de l'Ecriture.* 367

CHAP. V. *Jugement des principaux Auteurs qui ont expliqué l'Ecriture Sainte, & premierement des Juifs. Differentes manieres d'interpréter l'Ecriture parmi eux.* 371

CHAP. VI. *Examen des regles de R. Moïſe pour bien interpreter l'Ecriture Sainte. Méthode des autres Rabbins ſur le même ſujet.* 375

CHAP. VII. *Si on doit permettre la lecture des Rabbins. De la Langue dans laquelle leurs Livres ſont écrits.* 383

CHAP. VIII. *Méthode des premiers Peres dans l'explication de l'Ecriture. Examen des regles de Saint Auguſtin pour l'interprétation de la Bible.* 386

CHAP. IX. *Examen de la méhtode des principaux Peres dans leurs Commentaires ſur l'Ecriture Sainte, & premierement d'Origene, de Saint Jerôme, & de Saint Auguſtin.* 391

CHAP. X. *Examen de la méthode de pluſieurs autres Peres dans leurs Commentaires ſur la Bible. Differentes manieres d'expliquer l'Ecriture ſelon les differens tems.* 403

CHAP.

CHAP. XI. *Critique de quelques Recueils celebres sur la Bible, faits par des Auteurs Catholiques.* 414

CHAP. XII. *Jugement de quelques Auteurs particuliers qui ont écrit des Commentaires ou Remarques sur la Bible. On montre en même tems quelle est la méthode qu'on doit observer pour expliquer l'Ecriture.* 418

CHAP. XIII. *Méthode que les Protestants ont observée dans leurs Explications de l'Ecriture, & en particulier la discussion des regles que Matthias Flacius Illyricus a rapportées dans son Livre intitulé* La Clef de l'Ecriture. 427

CHAP. XIV. *Critique des principaux Auteurs Protestans qui ont fait des Commentaires ou des Remarques sur l'Ecriture Sainte.* 431

CHAP. XV. *Critique de deux celebres Recueils sur l'Ecriture, faits par des Protestans d'Angleterre.* 441

CHAP. XVI. *Des Socinieus. La méthode qu'ils observent pour interpreter l'Ecriture Sainte. Diverses réflexions sur cette méthode.* 448

CHAP. XVII. *Critique de quelques Livres utiles pour entendre la Bible, & premierement de ceux qui ont été composés par des Auteurs Catholiques.* 455

CHAP. XVIII. *Jugement de quelques autres Auteurs Catholiques qui ont composé des Ouvrages Critiques sur la Bible, & principalement du P. Morin.* 462

CHAP. XIX. *Jugement de quelques Auteurs Protestans qui ont écrit sur la Bible.* 471

CHAP. XX. *Jugement de quelques autres Auteurs Protestans qui ont composé des Ouvrages Critiques sur la Bible, & principalement de Louïs Capelle.* 475

CHAP. XXI. *Critique des Prolégomenes qui sont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre, & premierement des trois premiers Discours qui regardent les Langues.* 481

CHAP. XXII. *Critique des Prolégomenes* 4. 5. 6. & 7. *qui sont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre.* 489

CHAP. XXIII. *Critique des Prolégomenes* 8. & 9. *qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.* 496

CHAP.

CHAP. XXIV. *Critique des Prolégomenes* 10. 11. 12. 13. & 14. *qui ſont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.* 502

Catalogue des principales Editions de la Bible, avec diverſes reflexions ſur cette matiere.

DES Bibles Hebraïques, ſoit manuſcrites, ou imprimées. 511
Des Bibles Polyglottes, avec le Projet d'une Polyglotte en abregé. 514
Des Bibles Samaritaines, Caldaïques, Syriaques, Arabes & Ethiopiennes. 522
Des Bibles Grecques. 523
Des Bibles Latines. 525
Bibles en Langue vulgaire. 531

CAtalogue des Auteurs Juifs, & de quelques autres Auteurs peu connus, qui ont été cités dans l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament. 535

Fin de la Table des Chapitres.

HISTOIRE

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

LIVRE PREMIER.

Du Texte Hebreu de la Bible depuis Moïse jusqu'à nôtre tems.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de tout l'Ouvrage avec plusieurs Eclaircissemens sur le même sujet.

ON ne peut pas douter, que les veritez contenuës dans l'Ecriture Sainte ne soient infaillibles & d'une autorité divine, puis qu'elles viennent immédiatement de Dieu, qui ne s'est servi en cela du ministere des hommes, que pour être ses Interprétes. Aussi n'y a-t-il personne, soit Juif ou Chrêtien, qui ne reconnoisse que cette Ecriture étant la pure Parole de Dieu, est en même tems le premier principe & le fondement de la Religion. Mais comme les hommes ont été les dépositaires des Livres Sacrés, aussi bien que de tous les autres Livres, & que les premiers Originaux ont été perdus; il étoit en quelque façon impossible qu'il n'y arrivât plusieurs changemens, tant à cause de la longueur du tems, que par la négligences des Copistes. C'est pourquoi St. Augustin recommande avant toutes choses à ceux qui veulent étudier l'Ecriture, de s'appliquer à la Critique de la Bible, & de corriger les fautes de leurs Exemplaires. *Codicibus emendandis primitùs debet invigilare solertia eorum, qui Scripturas Divinas nosse desiderant.* Cette sorte de Critique étoit alors tellement en usage, que plusieurs Dames de qualité en faisoient une étude particuliere, & St. Jerôme étoit souvent occupé à répondre aux difficultés qu'elles lui propo-

Augustin. lib. 2. de Doctr. Christ.

Hieron. Ep. ad Sun. & Fret.

propoſoient touchant les diverſes Leçons de l'Ecriture. Il n'y a rien de plus docte ſur cette matiere, que la réponſe de ce Pere à Sunia & à Fretela, qui lui avoient écrit du fond de l'Allemagne une Lettre, où elles font paroître qu'elles n'étoient pas moins ſçavantes dans les Langues Grecque & Hebraïque, que dans la Latine. St. Jerôme ne put ſatisfaire à leurs doutes, qu'en leur marquant les meilleurs Exemplaires de la Bible, & en leur donnant quantité de regles de Critique, pour corriger les Exemplaires Grecs & Latins vulgaires ſur d'autres plus corrects, & même ſur l'Original Hebreu. Il avoüe librement, que pour écrire à ces Dames avec quelque ſorte d'éxactitude ſur les difficultés de Critique qu'elles lui propoſoient, il avoit plus beſoin d'érudition que d'eſprit. *Quæritis à me rem magni operis & majoris invidiæ, in qua ſcribentis non ingenium, ſed eruditio comprobetur.*

Comme cette étude eſt aujourd'hui négligée, & qu'il y a peu de perſonnes qui s'y appliquent avec ſoin, à cauſe des grandes difficultés qui s'y rencontrent, j'ai crû être utile au Public, en lui donnant une Hiſtoire Critique du Texte de la Bible depuis Moïſe juſqu'à nôtre temps, & des Verſions principales qui en ont été faites, tant par les Juifs que par les Chrêtiens. A quoi j'ai ajoûté le projet d'une nouvelle Traduction de la Bible, aprés avoir marqué les defauts de la plus-part de celles qui ont été faites juſqu'à preſent. Enfin, j'ai fini cet Ouvrage par une Critique des meilleurs Commentaires ſur l'Ecriture Sainte, afin qu'on ne ſoit pas ſeulement inſtruit du Texte des Livres Sacrés, mais auſſi de la maniere dont on doit les expliquer. Je ſuis perſuadé qu'on ne peut lire la Bible avec fruit, ſi l'on n'eſt auparavant inſtruit de ce qui regarde la Critique du Texte, & l'on trouvera dans celle-ci quantité de remarques touchant le ſtile de l'Ecriture, qui eſt beaucoup plus obſcure qu'on ne la croit ordinairement.

J'ai diviſé cet Ouvrage en trois Livres, dont le premier s'étend aſſez au long ſur les Auteurs de la Bible, que j'ai nommés Prophetes avec Joſeph, & avec la plus-part des Peres, parce qu'ils étoient en effet dirigés par l'Eſprit de Dieu, & que St. Pierre appelle toute l'Ecriture *Prophetie.* Pendant que la République des Hébreux a ſubſiſté, il y a eu de tems en tems parmi eux de ces ſortes de perſonnes inſpirées de Dieu, ſoit pour écrire des Livres Divins & Prophetiques, comme l'a remarqué le même Joſeph, ou, comme dit Euſebe, pour diſtinguer ceux qui étoient veritablement Prophetiques, d'avec d'autres qui ne l'étoient point. C'eſt pourquoi on ne doit pas rechercher avec trop de curioſité, qui ont été les Auteurs particuliers de chaque Livre de la Bible. Il ſuffit, ſelon la maxime de St. Gregoire Pape, (a) que ces Livres ayent été écrits par des

Joſ. cont. App.

Pet. Ep. 2: 1.

Euſeb. de Prapar. Evang.

(a) *Greg. Praf. in lib. Job.*

(a) *Cette regle de St. Gregoire ne doit s'entendre que des Livres dont l'Auteur n'eſt point connu. Auſſi ce St. Pape ne l'avance-t-il qu'à l'occaſion du Livre de Job, dont on ne ſait point l'Auteur.*

des Prophetes. *Quis hæc scripserit, valdè supervacuè quæritur; cùm tamen Autor Libri Spiritus Sanctus fideliter credatur.* J'ai aussi nommé ces Prophetes *Scribes*, ainsi qu'ils sont appellés dans la Bible, ou Ecrivains publics, pour les distinguer des Ecrivains particuliers, qui ne s'appliquent ordinairement à écrire l'Histoire de leur tems, que par des motifs d'interest: au lieu que les Prophetes dont nous parlons, recueilloient fidélement les Actes de ce qui se passoit dans l'Etat, & les conservoient dans des Archives destinées à cet usage.

Si ces Ecrivains publics étoient dans la République des Hébreux dés le tems de Moïse, comme il est fort vrai-semblable, il sera aisé de satisfaire à toutes les difficultés qu'on propose, pour montrer que le Pentateuque n'est pas entierement de Moïse; ce qu'on prouve d'ordinaire par la maniere dont il est écrit, laquelle semble insinuer, que quelque autre que Moïse a recueilli les Actes, & les a mis par écrit. En supposant ces Ecrivains publics, on leur attribüera ce qui regarde l'Histoire de ces Livres, & à Moïse tout ce qui appartient aux Loix & Ordonnances; & c'est ce que l'Ecriture nomme la Loi de Moïse. Ainsi l'on pourra dire en ce sens-là, que tout le Pentateuque est veritablement de Moïse, parce que ceux qui en ont fait le Recueil, vivoient de son tems, & qu'ils ne l'ont fait que par son ordre. L'usage de ces Prophetes ou Ecrivains publics se continua en suite dans la République des Hébreux; car nous voyons que l'Ecriture appelle Prophetes, Samuël, Nathan, Gad, Ahia, & quelques autres qui avoient écrit les Annales de leur tems, sur lesquelles on a composé une partie des Livres de la Bible qui nous restent; ainsi qu'il paroit évidemment des Histoires contenües dans les Livres des Rois, & dans les Chroniques ou Paralipomenes.

On peut de plus par ce principe touchant les Ecrivains publics, donner des raisons solides de plusieurs additions & changemens qui se trouvent dans les Livres Sacrés, & il seroit mal-aisé de les expliquer par d'autres voyes que par celle-là. On remarquera donc, que ces Prophetes ou Ecrivains publics n'étoient pas seulement chargés de recueillir les Actes de ce qui arrivoit de leur tems, & de les mettre dans les Archives; mais ils donnoient quelquefois une nouvelle forme aux Actes qui avoient été recueillis par leurs Prédécesseurs, en y ajoûtant ou diminuant, selon qu'ils le jugeoient à propos. Leurs Recueils n'en avoient pas pour cela moins d'autorité, comme Theodoret a remarqué judicieusement sur le Chapitre dixiéme de Josué, où il assure que l'Histoire que nous avons sous le nom de Josué, n'est point de lui, mais qu'elle a été extraite d'autres Actes plus anciens, que l'Auteur cite, afin qu'on ajoûte foi à son Recueil. Masius, qui a écrit un sçavant Commentaire sur cette même Histoire, montre aussi que Josué n'a pû écrire tout ce qui y est rapporté, parce qu'il y a des faits qui ne sont arrivés que long-tems aprés lui; & il en est de même de la plus-part des autres Livres de la Bible: de sorte qu'il n'est pas absolument necessaire, que

Theod. q. 14. in Jos.

Mas. in Cap. 10. Jos.

tous les Actes qui nous restent de la Bible, ayent été écrits entierement par des Auteurs contemporains, & qui ayent été témoins des choses qu'ils rapportent; autrement on n'ajoûteroit pas foi à tout ce qui est contenu dans la Genese. Cela étant supposé comme une verité constante, on est, ce me semble, obligé d'avoir recours à ces Ecrivains publics dont nous avons parlé, pour rendre authentiques les Livres Sacrés, nonobstant les changemens & additions qui s'y trouvent. Ils avoient la liberté en recueillant les Actes qui étoient dans les Archives, d'y ajoûter, diminuer & changer, selon qu'ils le jugeoient à propos; & les Livres, dit Eusebe, qu'on déclaroit Sacrés étoient revûs par des personnes inspirées de Dieu, qui jugeoient s'ils étoient veritablement Prophetiques & Divins.

Euseb. de Præpar.

Les Peres confirment aussi nôtre sentiment touchant les Prophetes ou Ecrivains publics, dans la personne d'Esdras, qu'ils reconnoissent être l'Auteur du Recueil de la Bible dont nous nous servons présentement. Car soit qu'Esdras ait refait de nouveau les Livres Sacrés, comme quelques-uns d'eux l'assurent, ou qu'il n'ait fait autre chose que recueillir les anciens Mémoires, en y ajoûtant, y diminuant & changeant ce qu'il croyoit être nécessaire, comme les autres disent avec plus de probalité; il sera toûjours vrai, (*b*) qu'Esdras n'a pû composer ce corps d'Ecriture avec ces changemens, qu'en qualité de Prophete ou Ecrivain public. Aussi est-il appellé dans la même Ecriture, Scribe ou Ecrivain par excellence. Il est de plus certain, que les Livres de la Bible qui nous restent, ne sont que des abregés des anciens Mémoires, qui étoient beaucoup plus étendus, avant qu'on en eust fait le dernier Recueil pour le mettre entre les mains du peuple. Cette opinion, qui est d'Origene & de quelques autres Peres, est conforme à l'Ecriture, qui renvoye souvent le Lecteur à ces anciens Actes plus étendus, que les Juifs ont sans doute conservés pendant quelque tems dans leurs Archives. Tertullien a même crû, que les Juifs ont supprimé plusieurs Livres de la Bible pour des raisons particulieres. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter qu'il ne nous manque maintenant des Histoires & des Propheties entieres, dont il est fait mention dans l'Ecriture. Le Juif qui à composé le Livre intitulé Cozri,

Esdras.

Origen. in Ep. ad Affric.

Tertull.

(b) *Un Evêque de France, dans un Livre qu'il a composé depuis peu sur l'Histoire Universelle, est tres-éloigné de ce sentiment des Peres. Il croit que les additions qui sont dans les Livres de Moïse, y ont esté introduites long-tems avant Esdras, parce qu'elles sont dans le Pentateuque Samaritain. Je trouve mesme que le P. Simon en parlant du Pentateuque des Samaritains, insinüe cette pensée; & bien qu'il ne s'y arreste point, il semble qu'elle doit estre preferée à tout ce que les Peres & les Juifs ont dit là-dessus, puis que le même P. Simon témoigne n'ajoûter gueres de foi à ce que les Juifs ont rapporté touchant cette grande Synagogue ou Assemblée, où l'on prétend que le Texte de la Bible a esté revû.*

Cozri. Cozri, est dans cette pensée avec Origene, que ceux qui ont fait le Recueil des Livres Sacrés, n'y ont mis que ce qu'ils ont jugé nécessaire pour l'instruction du peuple, & que le reste étoit demeuré dans les Archives.

Comme donc ces Livres ne sont que des abregés de Mémoires beaucoup plus étendus, on ne peut pas établir sur l'Ecriture une Chronologie éxacte & certaine, parce que les Genealogies ne sont pas toûjours immédiates. Nous en avons même un exemple considerable dans les Genealogies qui sont rapportées dans la Genealogie de Nôtre Seigneur, & il est aisé d'en produire d'autres exemples. Il seroit ridicule, par exemple, de ne vouloir point reconnoître d'autres Rois de Perse, que ceux qui sont marqués dans l'Ecriture, puis d'établir là-dessus une Chronologie, comme la plus-part des Rabbins ont fait peu judicieusement. Ceux au contraire qui sçavent, qu'il n'est parlé souvent dans la Bible, que de ce qui regarde les Juifs, n'ont fait aucune difficulté d'avoir recours aux Auteurs profanes, où ils trouvent plusieurs autres Rois, & par consequent une Chronologie beaucoup plus étendüe. On conciliera par ce moyen avec plus de facilité la Chronologie sacrée avec la prophane, en suppléant par les uns ce qu'on croira manquer aux autres. Outre ces changemens que nous venons d'expliquer, & qu'on peut attribuer à ceux qui ont fait avec autorité le Recueil de la Bible, nous en avons mis plusieurs autres, qu'on doit nécessairement rejetter sur les injures du tems & sur la négligence des Copistes. Comme les Exemplaires Hebreux étoient autrefois écrits sur de petits rouleaux ou feüilles qu'on mettoit les unes sur les autres, & dont chacune faisoit un Volume, il est arrivé que l'ordre de ces rouleaux étant changé par hazard, l'ordre des choses a été aussi transposé. Les Juifs ne cousoient pas en ce tems-là leurs rouleaux avec tant d'éxactitude qu'ils les cousent présentement, & cela étoit commun à tous les Livres que les Critiques ont en suite corrigés. (c) Origene & St. Jerôme ont rétabli plusieurs transpositions qui étoient dans les Exemplaires Grecs des Septante, principalement dans la Prophetie de Jeremie, & dans le Livre de Job, où il y avoit des transpositions de Versets & de Chapitres entiers. Ces Peres écrivoient cependant leur Critique dans une Langue entendüe du peuple, & St. Jerôme adresse quelquefois à des Dames ses Remarques critiques sur ce sujet. Il écrit à Paule & à Eustochium, que le Livre (d) d'Esther de la maniere qu'on le lisoit dans l'Eglise, étoit rem-

Orig. Hieron.

Hieron. Præf. in Lib. Esth.

(c) *Origene & St. Jerôme n'ont point fait cette réformation dans les Exemplaires des LXX. considerés séparément; mais Origene dans les Hexaples, & St. Jerôme dans ses Commentaires, afin qu'on pût plus aisément conferer le Texte Hebreu avec les LXX. & les autres Versions.*

(d) *St. Jerôme, qui estoit prévenu en faveur du Texte Hebreu, appelle faute tout ce qui n'y estoit point conforme. Ce qui a besoin d'une discussion exacte, d'autant que St. Jerôme n'a pas toûjours eu raison en cela.*

rempli de fautes ; & il assure de plus, qu'il manquoit presque sept ou huit cens Versets dans le Livre de Job. Je croi neanmoins qu'il faut lire en cet endroit de St. Jerôme, *septuaginta fermè aut octoginta Versus*, & non pas, *septingenti fermè aut octingenti* ; parce qu'il n'y a gueres d'apparence, que dans un Livre qui n'est composé présentement que d'environ mille Versets, il en manquast huit cens, de quelque maniere qu'on explique ces Versets, qui estoient alors plus courts qu'ils ne sont maintenant, comme on le prouvera ailleurs. Quoi qu'il en soit, St. Jerôme appelle ce Livre *decurtatum*, *laceratum & corrosum* ; & dans sa Préface sur Jeremie, il observe que l'ordre des visions de cette Prophetie étoit tout-à-fait renversé dans les Exemplaires Grecs & Latins, c'est-à-dire dans la Version des Septante, qui étoit alors reconnüe seule authentique dans toute l'Eglise.

Idem in lib. Job.

Id. Præf. in Jerem.

Le peuple qui étoit averti de ces défauts & de quantité d'autres que la négligence des Copistes avoit introduits dans les Livres Sacrés, n'en étoit point scandalisé, & les Peres les remarquoient avec beaucoup de liberté, comme on peut voir dans leurs Commentaires, principalement sur le Nouveau Testament, où ils observent les transpositions de mots, les diverses Leçons, & les autres changemens, dont ils rejettent une partie sur les Heretiques de ces tems-là, qu'ils accusent d'avoir alteré les Exemplaires Grecs du Nouveau Testament. Ils étoient persuadés, que ces erreurs qui s'étoient glissées dans la Bible par le moyen des Copistes, n'avoient nul rapport à la Foi, ni aux bonnes mœurs, & qu'elles n'entroient en nulle consideration dans le jugement qu'on doit faire en gros de toute l'Ecriture. Ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnoisse la Divine Providence en la conservation de ce Livre, qui a passé par tant de mains & par tant de siecles. Une bonne partie de ces erreurs des Copistes regarde la Chronologie & les Genealogies dans les Livres du Vieux Testament : mais nous pouvons dire avec St. Augustin, que ces difficultés sont du nombre de celles dont on peut parler librement, & qu'on peut aussi ignorer, *salvâ fide quâ Christiani sumus*. C'est pourquoi, bien qu'il fust persuadé que la Version des Septante étoit Divine & Prophetique, il ne laisse pas de l'abandonner quelquefois, & de dire que les Exemplaires Grecs sont corrompus en ces endroits-là.

August.

Cette même Providence n'a pas aussi permis, que les Juifs ayent corrompu malicieusement les Livres Sacrés, comme plusieurs Peres semblent leur avoir reproché. Origene, St. Jerôme & St. Augustin leur ont rendu beaucoup plus de justice ; & ceux qui font encore aujourd'hui le même reproche aux Juifs, n'ont pas éxaminé ce fait avec assez d'application. C'est ce qui m'a obligé d'en rechercher la verité avec plus d'exactitude, & d'approfondir le sentiment des Peres sur ce sujet. Il est vrai qu'Origene & St. Jerôme parlent quelquefois de la même maniere que les autres Peres contre les Juifs : mais j'ai fait voir qu'en ces endroits-là ils s'accommodent aux opinions communes,

Orig. August. Hieron.

munes, & qu'ils déclarent ailleurs leur pensée avec plus de liberté. Cette méthode d'écrire est ordinaire à ces deux Peres; & St. Jerôme la justifie souvent contre ceux qui l'accusoient d'être inconstant dans ses sentimens, & il justifie en même tems Origene. Il donne de plus des regles pour connoître quand il parle selon le sentiment des autres, bien qu'il ne fasse point mention d'eux. Ribera Jesuite, qui avoit lû avec attention les Ouvrages de St. Jerôme, dit en parlant de lui, *Solet sæpè vulgares interpretationes & opiniones sequi, nè suis multis repugnare velle videatur, contentus aut ibi aut alibi quod verum erat docuisse.* On remarquera donc, qu'il y a bien de la difference entre ce qui regarde les Articles de nôtre Creance, & entre ce qui n'est simplement que de Critique. Les Peres ont pû s'expliquer de diverses manieres sur le dernier, & non pas sur le premier; & partant Origene & Saint Jerôme ont pû accuser les Juifs d'avoir falsifié l'Ecriture, conformément au sentiment commun de ce tems-là, & le nier ailleurs selon leur veritable sentiment.

Ribet. Comm. in Joel.

Je ne croi pas qu'il soit necessaire de m'étendre ici au long sur les diverses Leçons que les Peres ont remarquées dans les Livres Sacrés, puis que la plus-part de ceux qui ont fait des Commentaires exacts sur l'Ecriture, les ont observées. Le seul Saint Jerôme suffit pour ce qui regarde les diverses Leçons du Texte Hebreu, parce qu'il attribuë assez souvent à la diversité des Exemplaires Hebreux, la difference qui se trouvoit entre sa nouvelle Traduction & celle des Septante. Il semble même que l'Eglise ait autorisé en quelque façon toutes ces varietés, puis qu'on les lit publiquement dans les Temples, & qu'elles se trouvent dans des Livres consacrez à son usage. Elle reçoit, par exemple, également la Chronologie du Texte Hebreu, rapportée dans la Vulgate, & celle des Septante, qu'on lit tous les ans dans les Eglises la veille de la Nativité de Nôtre Seigneur, de la maniere qu'elle a été inserée au Martyrologe Romain: & cependant on sçait qu'il y a une tres-grande difference sur ce sujet entre la Vulgate & la Version des Septante. De plus, bien que la même Vulgate ait été declarée authentique par le Concile de Trente, on à laissé dans les Missels l'ancienne Version Latine qui avoit été faite sur le Grec des Septante; & il y a eu des Papes qui ont condamné sagement le zele indiscret de quelques-uns, qui pretendoient qu'on devoit reformer sur la Vulgate approuvée par le Concile, tous les passages de l'Ecriture qui se trouvoient dans les Missels. A quoi l'on peut ajoûter, que ceux qui ont corrigé la même Vulgate par ordre des Papes Sixte V. & Clement VIII. n'ont pas pretendu ôter toutes les fautes qui y étoient: & il est même remarqué dans la Preface qu'on à mise au commencement de la derniere correction, qu'on pouvoit la rendre encore plus exacte, mais que pour des raisons particulieres, on n'a point touché exprés à plusieurs endroits qu'on auroit pû, ce semble, corriger. C'est aussi pour ces mêmes raisons que l'Eglise d'Occident en autorisant

Martyr. Roman.

Missal. Roman.

Sixt. V. Clem. VIII.

la

la nouvelle Verſion de St. Jerôme, & la préferant à celle des Septante, n'a pourtant point admis dans l'uſage public la Traduction que ce Pere avoit faite des Pſeaumes, & qui n'étoit pas moins exacte que celle des autres Livres de l'Ecriture. En un mot, l'Egliſe n'a jamais défendu de mettre des diverſes Leçons aux marges de la Bible, même dans la Vulgate; & le Cardinal Palavicini a crû qu'on pouvoit faire une Traduction Latine de la Bible plus exacte que la même Vulgate, quoi qu'elle euſt été déclarée authentique.

Palav. en ſon Hiſt. du Conc. de Trente.

Mariana Jeſuite va encore plus avant, car aprés avoir rapporté l'autorité des plus habiles Theologiens, qui ont prétendu qu'il y avoit pluſieurs fautes dans la Vulgate, qu'on y a laiſſées à deſſein, il ajoûte qu'une partie des défauts & des erreurs qui étoient dans les Exemplaires Hebreux & Grecs, ſont demeurés dans la Vulgate. *Multa in Hebraicis & Gracis codicibus vitia eſſe oſtendimus, multa mendacia in rebus minutis, eorum pars aliqua non exigua noſtra Editione Vulgata extat.* Il eſt certain, dit ce Jeſuite, que les Exemplaires Hebreux ont varié en pluſieurs endroits, & qu'on lit de differentes manieres les mêmes Verſets dans les Traductions Latines de St. Jerôme du Vieux & du Nouveau Teſtament; & cependant on doit demeurer d'accord, qu'il n'y a qu'une Leçon qui ſoit veritable. D'où il conclut qu'il eſt abſolument néceſſaire qu'une des deux Leçons ſoit defectueuſe dans la Vulgate. Enfin cet Auteur montre évidemment, que l'intention du Concile de Trente, en déclarant la Vulgate authentique, n'a pas été de l'exempter de toutes ſortes de défauts, mais ſeulement des erreurs qui pourroient apporter quelque changement dans la Foi & dans les mœurs. Ce qu'il confirme par pluſieurs autorités, & principalement par le témoignage d'André de Vega, & de Jacques Laînés alors Superieur General de la Compagnie de Jeſus, leſquels avoient aſſiſté au Concile. Il répond même aux difficultés qu'on peut faire contre cette opinion, qui ſemble détruire en quelque façon la verité des Livres Sacrés, & il donne des regles pour corriger les fautes de la Vulgate, aprés les corrections qui avoient été faites.

Marian. pro Ed. Vulg. cap. 21.

Concil. Trid.

Vega.

Laînés.

Marian. ibid. cap. 23.

Ibid. cap. 24.

Toutes ces raiſons & pluſieurs autres qu'ils ſeroit inutile de rapporter, m'ont fait prendre la liberté d'examiner dans mon premier Livre les diverſes Leçons & les autres changemens qui ſont ſurvenus au Texte Sacré. Les Catholiques, qui ſont perſuadés que leur Religion ne dépend pas ſeulement du Texte de l'Ecriture, mais auſſi de la Tradition de l'Egliſe, ne ſont point ſcandaliſés de voir que le malheur des tems & la négligence des Copiſtes ayent apporté des changemens aux Livres Sacrés, auſſi bien qu'aux Livres profanes. Il n'y a que des Proteſtans préoccupés ou ignorans qui puiſſent s'en ſcandaliſer. Je dis des Proteſtans préoccupés ou ignorans, parce que les plus habiles d'entre eux n'ont fait aucune difficulté de les reconnoître tant dans le Vieux que dans le Nouveau Teſtament. Le plus ſçavant Ouvrage que nous ayons ſur les diverſes Leçons & les autres changemens du

Vieux

Vieux Testament, est le Livre de Louïs Cappelle, Ministre & Professeur à Saumur, intitulé *Critica Sacra*. Il est vrai que ce Livre déplût tellement à ceux de sa Religion, qu'ils en empêcherent l'Impression, jusqu'à ce que Jean Cappelle, qui s'étoit depuis peu fait Catholique, & qui étoit fils de l'Auteur, obtint un Privilege du Roi pour imprimer le Livre de son pere. Le P. Morin de l'Oratoire eut aussi part à cette Impression, & il crût rendre un grand service à l'Eglise contre les Protestans, en publiant cet Ouvrage, lequel se trouve imprimé à Paris chez Cramoisi en l'année 1650. & il ne contient autre chose dans les six Livres dont il est composé, que des diverses Leçons & un grand nombre d'erreurs, qu'il prétend s'être glissées dans les Exemplaires de la Bible par le moyen des Copistes. L'Auteur témoigne y avoir travaillé pendant trente-six ans, de sorte qu'on peut en quelque façon l'appeller un chef-d'œuvre en cette matiere. Il est vrai que Buxtorfe y a fait une sçavante Réponse, mais elle a plûtôt contribué à l'autoriser qu'à le détruire; & à l'exception de quelques endroits, qui ne sont pourtant pas en grand nombre, le Livre de Cappelle demeure encore entier. Quelques Protestans Anglois ont aussi écrit contre cet Ouvrage, en tâchant de rendre l'Auteur odieux parmi ceux de sa Religion, comme s'il eust été d'accord avec le P. Morin; mais les Apologies que Cappelle a écrites pour sa défense, montrent évidemment qu'il n'a rien dit dont il ne fust persuadé, & que c'est en vain que ses ennemis lui ont reproché de détruire avec les Papistes, pour me servir de leurs termes, la Parole de Dieu. Grotius au contraire, loüe fort cette Critique dans une de ses Lettres qu'il adresse à l'Auteur, où il lui dit entre autres choses, *Contentus esto magnis potiùs quàm multis laudatoribus*. En effet, le sentiment opposé à celui de Cappelle, n'a été appuyé que par les plus zelés & les plus ignorans des Protestans, principalement depuis que Buxtorfe le fils a entrepris de défendre la pûreté du Texte Hebreu, selon les préjugés de son pere, qui n'avoit consulté sur cette matiere que les Livres des Rabbins. Ceux d'entre les Catholiques qui ont suivi la même opinion, semblent ne l'avoir embrassée, que parce qu'ils étoient Professeurs en la Langue Hebraïque, & non pas pour avoir examiné à fond cette matiere.

Lud. Capp. — *Grot. Ep. ad Capp.* — *Buxtorf. Anticr.* — *Muis. Flavig.*

J'ai donc crû qu'aprés un si grand Auteur, & qui est si generalement approuvé par les Catholiques contre les Protestans, je pouvois faire librement une Histoire Critique du Texte Hebreu de la Bible; & comme il s'est plaint, que faute d'Exemplaires manuscrits il n'avoit pû remarquer beaucoup d'autres diverses Leçons, j'ai supplée à ce manquement par la recherche que j'ai faite de plusieurs bons Manuscrits, que j'ai examinés avec application. J'ai même donné des regles par le moyen de ces Manuscrits, pour découvrir l'origine de la plus-part des erreurs des Copistes, afin qu'on puisse rétablir plus aisément la veritable Leçon du Texte de la Bible. L'on

Manusc.

apprendra auſſi, en même tems à diſcerner les bons Manuſcrits Hebreux d'avec ceux qui ne ſont point fidéles, & l'on a fait pour ce ſujet la diſcuſſion de pluſieurs Exemplaires, en marquant leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités. De plus, comme la Critique des Juifs qu'on nomme ordinairement Maſſoretes, *Maſſor.* a apporté beaucoup de changement au Texte Hebreu, j'ai auſſi examiné avec ſoin cette Critique; & ſans m'en rapporter au témoignage d'un grand nombre d'Auteurs qui n'en ont parlé que ſelon leurs préjugés, ou ſelon ce qu'ils en avoient lû dans les autres, je l'ai lüe en elle-même, afin d'en juger mieux, & j'ai rendu juſtice aux Maſſoretes autant qu'il m'a été poſſible, ſans neanmoins approuver leurs minuties & remarques inutiles. Ceux qui la mépriſent ou qui la rejettent entierement, n'ont pas pris garde qu'on en peut tirer pluſieurs regles utiles pour juſtifier la Verſion des Septante & les autres Interpretes anciens en beaucoup d'endroits. Ceux au-contraire qui l'eſtiment infaillible, n'ont pas aſſez fait de reflexion ſur les anciennes Verſions qui ont précedé la Maſſore, parce qu'il eſt facile de montrer que la Maſſore ou la Tradition n'a jamais tellement fixé la maniere dont on doit lire l'Hebreu, que la lecture n'ait varié ſelon les tems & ſelon les lieux. C'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans l'Hiſtoire que j'ai rapportée de l'état du Texte Hebreu depuis le Recueil des Livres Sacrés aprés la captivité de Babylone, juſqu'au tems que cette Maſſore fut reduite en art; ce qui n'eſt arrivé que vers le ſeptiéme ſiécle. La Secte des Juifs qu'on nomme Ca- *Caraïtes.* raïtes, & dont j'ai parlé aſſez au long dans cette Critique, autoriſe beaucoup la Maſſore; car cette Secte rejette toutes les autres Traditions mal-fondées des Juifs, & embraſſe celle-là avec les Juifs Rabaniſtes leurs ennemis jurés. La Verſion de St. Jerôme eſt auſſi plus conforme à la Maſſore que celle des Septante, non ſeulement parce qu'il a été moins éloigné d'eux, mais auſſi parce que pour faire ſa Traduction il s'eſt ſervi d'un Juif de l'Ecole de Tiberiade, à laquelle on attribüe la Maſſore. Depuis ce tems-là les Juifs ont corrigé leurs Exemplaires ſur la reformation des Docteurs de Tiberiade; & les diverſes Leçons qui ont été remarquées en ſuite, ne conſiſtent que dans des minuties, comme j'ai fait voir dans l'examen de pluſieurs Manuſcrits qu'on croit tres-anciens, & qui ſont cependant poſterieurs à la Maſſore.

Enfin j'ai fini ce premier Livre par l'Hiſtoire des Grammairiens *Gramm. Hebr.* Juifs, où j'ai marqué l'origine & le progrés de la Grammaire Hebraïque. Cette derniere Hiſtoire, que j'ai tirée des Livres mêmes des Rabbins, montre évidemment l'incertitude du Texte Hebreu & de la Langue Hebraïque.

Bien que la Grammaire Hebraïque n'ait été reduite en art qu'au neuviéme ſiécle, il ne laiſſoit pas d'y avoir une certaine Grammaire d'uſage, pour ainſi parler, qui eſt quelquefois meilleure que les regles peu certaines des nouveaux Rabbins. Il faut neanmoins avoüer, que les

reflexions

reflexions de la Grammaire sont d'un grand secours pour bien entendre la Bible, principalement si on les joint aux autres secours qu'on peut tirer des anciens Interpretes de l'Ecriture. On verra clairement dans tout cet Ouvrage, que les nouvelles Grammaires & les nouveaux Dictionnaires des Rabbins ne sont point suffisans pour entendre la Langue Hebraïque, si on les separe des anciennes Versions qui peuvent fournir beaucoup de lumiere sur ce sujet. D'autre-part on ne peut pas aussi apprendre parfaitement cette même Langue dans les anciennes Versions, si l'on n'y joint le travail des nouveaux Grammairiens Juifs.

Voilà en general ce qui est contenu dans le premier Livre de cette Histoire Critique. Se je ne m'étois reservé à traiter dans un second Volume des diverses Leçons qui se trouvent dans le Nouveau Testament, j'aurois fait voir plus au long, que les Peres n'ont jamais douté qu'il ne fust arrivé plusieurs changemens dans les Exemplaires Grecs de ce Livre, aussi bien que dans les Latins. La plus-part même les remarquent avec soin, & au défaut de l'Original qui a été perdu, ils ont recours aux regles de la Critique, pour juger quelle est la meilleure Leçon. C'est ainsi que l'Auteur du Commentaire attribué à Saint Ambroise sur l'Epître aux Romains, examinant le Vers. 14. du Chap. 5. de cette même Epître, observe judicieusement la diversité des Exemplaires Grecs & Latins; & aprés avoir préferé d'anciens Exemplaires Latins aux Grecs, il ajoûte cette regle de Critique pour juger des diverses Leçons: *Hoc verum arbitror, quando & ratio & historia & autoritas observatur.* Il pretend qu'il ne faut pas lire en cet endroit, comme on lit maintenant dans la Vulgate, que *depuis Adam jusqu'à Moïse la mort a regné sur ceux qui n'avoient pas peché*; mais qu'il faut lire au contraire sans la particule négative, *sur ceux qui avoient peché*: & pour justifier cette Leçon, il l'appuye sur l'autorité des Exemplaires Latins de ce tems-là, & de plusieurs anciens Peres qui avoient lû de la même maniere; d'où il conclut, qu'on ne doit pas preferer l'Exemplaire Grec à de si anciens Exemplaires Latins qui avoient été pris sur le Grec. Cependant Saint Jerôme a corrigé en cet endroit l'Edition Latine sur les Exemplaires Grecs de son tems. Mais il n'est pas besoin que je m'arrête davantage sur ce sujet: ceux qui voudront en être instruits plus particulierement, n'ont qu'à lire les Notes de Beze sur le Nouveau Testament, où il rapporte un grand nombre de diverses Leçons des Exemplaires Grecs qu'il avoit, lesquelles ne consistent pas en des minuties, comme plusieurs s'imaginent, mais en des periodes entieres omises ou ajoutées, & en des mots qui changent souvent le sens. J'en produirai ici par avance quelques exemples, afin qu'on n'en puisse pas douter, & l'on pourra voir les autres dans les Remarques de cet Auteur.

Hieron.

Dans sa Note sur le Verset 14. du Chap. 23. de Saint Matthieu, il remarque qu'Origene & Eusebe n'ont

Beza.

point lû ce Verset entier dans leurs Exemplaires, qu'il ne l'a point aussi trouvé dans un tres-ancien Exemplaire Grec, & qu'on ne le trouve point en d'anciens Exemplaires Latins; que l'Interprete Syriaque & Saint Chrysostome l'ont lû, à la verité, dans leurs Exemplaires, mais dans un autre ordre & avant le Verset 13. Il remarque aussi que le Verset 44. du Chap. 27. de Saint Matthieu, ne se trouve point dans un ancien Exemplaire Grec; & il croit que quelque Copiste l'a ôté, parce qu'il sembloit être contraire à ce qui est rapporté dans Saint Luc.

Le même Beze remarque sur le Verset 2. du Chap. 1. de Saint Marc, que dans tous les Exemplaires Grecs, à la réserve de trois, il a lû, *Comme il est écrit dans les Prophetes*; au lieu que dans la Vulgate on lit conformément à Saint Jerôme & à ses trois Exemplaires Grecs, *Comme il est écrit dans le Prophete Isaïe:* ce qui fait un sens assez different. Il croit que la veritable Leçon est celle qui est exprimée dans la Vulgate; & cependant ceux de Geneve ont préferé l'autre dans leur Version Françoise. *Geneve.* Sur le Verset 26. du Chap. 2. du même Evangile, il remarque que ces mots, *sous Abiathar grand Sacrificateur*, ne se trouvent point dans un ancien Exemplaire Grec.

Dans sa Remarque sur la Genealogie de Nôtre Seigneur, qui est rapportée au Chap. 3. de Saint Luc, aprés avoir dit qu'il y a une infinité de varietés, & qu'il ne s'arrête qu'à celles qui sont de quelque importance, il ajoûte que (e) son ancien Exemplaire Grec differe beaucoup des autres Exemplaires Grecs dans le denombrement des personnes qui sont marquées dans cette Genealogie. En effet, cette diversité de Leçons est tres-considerable, comme on peut voir dans sa Remarque sur le Chap. 22. du même Evangile, où il observe que dans son ancien Exemplaire manuscrit, auquel il donne la qualité de *venerandæ vetustatis codex*, une partie du Verset 19. & le Verset 20. entier ne se trouvent point, de sorte que toutes les paroles suivantes manquent dans cet Exemplaire, *Qui est donné pour vous; faites ceci en memoire de moi. En prenant aussi la coupe aprés souper, il leur dit, Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang qui est répandu pour vous.* Il croit qu'il y a quelque transposition dans ces mots, & que pour former un sens plus exact, il faudroit joindre les Versets 19. & 20. au 16. immédiatement; puis il ajoûte en même tems, qu'il a observé deux semblables transpositions dans l'Apocalypse.

Il seroit inutile de m'étendre plus au long sur cette matiere, puis qu'il n'y a personne qui ne puisse consulter les Notes de Beze, où l'on trouvera

(e) *Il y auroit bien des choses à dire de cet ancien Exemplaire Grec de Beze; car pour estre ancien, il n'en est pas pour cela plus pur, y ayant des additions & des omissions d'une si grande importance contre la foi de tous les autres Exemplaires, que cela seul suffit pour ne le pas recevoir comme un Acte authentique & non suspect.*

vera une infinité d'autres varietés, soit pour les omissions, ou les additions & les changemens: & ce qui est encore plus considerable, c'est que cet Auteur ne rapporte pas seulement les diverses Leçons qu'il a trouvées dans d'anciens Exemplaires manuscrits, & dans les Commentaires des Peres; il consulte de plus les anciens Interpretes, qui ont sans doute fait leurs Traductions sur le Grec, & il en tire aussi plusieurs diverses Leçons. D'où je conclus enfin, que c'est avec raison que j'ai fait voir dans cette Histoire Critique l'état du Texte Hebreu, non seulement par d'anciens Manuscrits, mais aussi par les anciennes Traductions, qui peuvent servir souvent d'anciens Exemplaires. Comme donc il seroit ridicule d'établir une providence singuliere de Dieu pour la conservation des Exemplaires Hebreux, plûtôt que pour les Exemplaires Grecs du Nouveau Testament, on doit avoüer franchement, que les hommes ayant été également les dépositaires des uns & des autres, il a été impossible qu'il ne s'y glissât plusieurs fautes par le moyen des Copistes. Et il ne faut pas s'imaginer, que toutes ces diverses Leçons se trouvent dans les Livres imprimés, car si on consulte les anciens Manuscrits, on y en découvrira un bien plus grand nombre, comme Beze même l'a observé dans une de ses Lettres adressés à l'Université de Cambrige, où il avoüe que son Exemplaire manuscrit des Evangiles, qui étoit tres-ancien, lui fournissoit beaucoup d'autres diversités qu'il avoit omises, afin de ne scandaliser personne. Le même Beze n'a fait aussi aucune difficulté de défendre en plusieurs endroits par le moyen de ces Manuscrits, nôtre Version Vulgate, & de la mettre à couvert des censures injustes d'Erasme. C'est en quoi ceux de Geneve ont eu tort de s'éloigner si souvent de l'ancien Interprete Latin, contre le sentiment de Beze, qui ne suit pas toûjours dans ses Notes l'Exemplaire Grec d'aujourd'hui. Il y a aussi lieu de s'étonner, que l'Auteur Anglois, qui a depuis peu fait imprimer à Oxford le Nouveau Testament en Grec avec toutes les diverses Leçons qu'il a pû recouvrer, ose dire dans sa Préface, que toutes les varietés des differens Exemplaires Grecs sont de nulle consideration; comme s'il les avoit produites toutes, & qu'il n'y en eust pas quantité d'autres plus considerables dans les Remarques de Beze sur le Nouveau Testament. J'ai crû qu'il étoit à propos de faire cette observation, pour détromper une infinité de Protestans qui sont dans le même sentiment que l'Auteur Anglois dont nous venons de parler, en attendant que je publie la seconde Partie de cet Ouvrage, qui contiendra l'Histoire des Livres du Nouveau Testament. Au reste, les plus habiles Protestans ne se scandalisent point de voir toutes ces diversités dans le Texte de la Bible. Scaliger témoigne de plus, qu'on ne doit point être surpris du renversement d'ordre qui est en plusieurs endroits de l'Ecriture, bien que nous en ignorions les raisons, parce que cela est fort peu important, pourveu que la verité s'y rencontre: *Quo ordine quid*

Beza in Ep. Acad. Cantabr. an. 1581.

Id. Præf. in N. Test. ann. 1559.

Scalig.

quid referatur, modò constet veritas, aut nihili, aut parùm intereſt. Les Juifs, même ceux qu'on nomme Caraïtes, parce qu'ils ne reçoivent pour principe de leur Religion que l'Ecriture Sainte, ſont auſſi dans ce ſentiment: ce qui me fait croire que les Catholiques ne ſeront point ſcandaliſés ni du renverſement d'ordre, ni des diverſes Leçons que j'ai remarquées dans le Texte de la Bible, puis qu'ils ſont ſoûmis à l'Egliſe, de laquelle ils reçoivent les Livres Sacrés. Auſſi voyons-nous qu'un Au-
P. Amel. teur Catholique de nôtre tems, n'a fait aucune difficulté de donner au public une Traduction Françoiſe du Nouveau Teſtament, avec les diverſes Leçons de pluſieurs Exemplaires, dont il a même mis la meilleure partie en François. Cet Ouvrage a été approuvé par pluſieurs Evêques, & l'Auteur témoigne que (f) l'Aſſemblée generale du Clergé de France de l'an 1655. l'avoit engagé à ce travail.

Le ſecond Livre de cette Critique comprend l'Hiſtoire des principales Verſions de la Bible qui ont été faites par les Juifs & par les Chrêtiens. Nous avons examiné toutes ces differentes Traductions, en marquant le plus exactement qu'il nous a été poſſible leurs perfections & leurs défauts. Nous nous ſommes neanmoins beaucoup plus étendus ſur la Verſion Grecque des Septante, & ſur la Vulgate Latine, que ſur toutes les autres, à cauſe que l'Egliſe les a conſacrées toutes deux à ſon uſage, & qu'elle les a déclarées authentiques. Je les ai juſtifiées en beaucoup d'endroits contre les nouveaux Interpretes, qui n'ont pas eu une connoiſſance aſſez étenduë de la Langue Hebraïque, pour juger ſainement de ces anciennes Traductions. J'ai même crû qu'il étoit neceſſaire d'examiner à fond la nouvelle Verſion Latine de St. Jerôme, & de *Hieron.* voir s'il avoit toûjours fait juſtice aux Septante, dont la Verſion étoit generalement approuvée de toute l'Egliſe. J'ai ſuivi la même méthode à l'égard des nouveaux Interpretes, & en conferant leurs Traductions ſur l'Hebreu avec nôtre Vulgate, j'ai fait voir qu'ils s'en ſont éloignés ſouvent ſans aucune raiſon. On trouvera auſſi dans cette Hiſtoire la Critique des Verſions qui ont été faites par les Proteſtans, & dont il y a un tres-grand nombre en toutes ſortes de Langues. Enfin, outre cette quantité de Traductions de la Bible dont on ſe ſert dans l'Occident, ſoit pour les Catholiques ou les Proteſtans, nous avons examiné celles qui ſont à l'uſage de l'Egliſe Orientale, & nous avons même cherché les

(f) *Ce ne fut point l'Aſſemblée du Clergé qui autoriſa cette Verſion Françoiſe du P. Amelotte, comme il l'a prétendu, mais ſeulement quelques Evêques amis du Pere en l'abſence de Mr. de Gondrin Archevêque de Sens & Préſident de cette Aſſemblée, qui ſe déclara enſuite ouvertement contre le Pere Amelotte, non pas, à la verité, que ſon deſſein fuſt de condamner toute Verſion de la Bible en François, mais parce qu'il vouloit faire plaiſir à Meſſieurs de Port-Royal, qui eſtoient ſes amis, & qui avoient intereſt que la Verſion du P. Amelotte fuſt ſupprimée.*

les Juifs jusques dans leurs Synagogues, afin de faire connoître leurs Versions, dont ils ont aussi une grande quantité en la plus-part des Langues.

Comme il seroit dangereux d'exposer le mal, si on n'y apportoit en même tems le remede necessaire, aprés avoir rapporté les bonnes & les mauvaises qualités de la plus-part des Versions de la Bible, j'ai marqué au commencement de mon troisiéme Livre la méthode qu'on doit tenir pour faire une Traduction de l'Ecriture plus exacte que celles qu'on a eües jusqu'à présent. Il se recontre, à la verité, de grandes difficultés dans l'execution de ce projet; mais il n'est pas impossible de les surmonter, en suivant les regles que j'ai prescrites. J'ai joint à ce nouveau projet la Critique des principaux Auteurs, soit Juifs ou Chrêtiens, qui ont expliqué l'Ecriture Sainte; de sorte qu'on peut voir en un moment les differentes manieres d'interpreter les Livres Sacrés, tant dans l'Eglise que dans la Synagogue. Et afin que ce travail fust plus utile, on l'a accompagné d'un grand nombre de reflexions, qui contiennent une infinité de regles pour bien expliquer l'Ecriture Sainte. Enfin j'ai mis à la fin de cet Ouvrage un Catalogue des meilleures Bibles qui ont été imprimées, soit par les Juifs soit par les Chrêtiens, en ajoûtant quelques Remarques Critiques sur les principales Editions.

CHAPITRE. II.

Qui sont les Auteurs des Livres Sacrés, & quelle étoit la Charge des Prophetes parmi les Hebreux. La liberté que ces Prophetes avoient d'ajoûter ou de diminuer à ces Livres Sacrés.

LA Republique des Hebreux differe en cela de tous les autres Etats du Monde, qu'elle n'a jamais reconnu pour Chef que Dieu seul, qui à continué de la gouverner en cette qualité dans les tems mêmes qu'elle a été soûmise à des Rois. C'est ce qui lui a acquis le titre de Republique sainte & divine, & ses Peuples ont aussi pris la qualité de saints, afin de se distinguer du reste des Nations par ce nom glorieux. Ce fut aussi pour cette raison que Dieu donna lui-même des Loix par le ministere de Moïse & des autres Prophetes qui lui succederent, à un Peuple qu'il avoit choisi pour être entierement à lui.

Pour entendre mieux de quelle nature étoient ces Prophetes dont Dieu se servoit pour être ses Interpretes parmi les Hebreux, on remarquera que dans les Etats bien reglés, principalement dans l'Orient, il y a toûjours eu de certaines personnes qui ont pris le soin de mettre par écrit les affaires les plus importantes de la Republique, & d'en conserver les Actes dans des Archives destinées à cet usage. Nous apprenons des Livres d'Esther, d'Esdras, de Joseph, & de Diodore de Sicile, que cette coûtume s'obser-

Esth. *Esdr.* *Joseph.* *Diod.*

s'obſervoit autrefois dans la Perſe. Les Egyptiens, parmi leſquels Moïſe avoit été élevé, avoient des Prêtres auſquels ils donnoient le nom de *Scribes* ou Ecrivains des choſes ſacrées, parce qu'en effet leur principale application étoit de mettre par écrit ce qui regarde l'Etat & la Religion, & de le publier lors qu'il étoit neceſſaire.

Diodor. Sicul. Il ſemble que Diodore de Sicile ait prétendu rendre ſon Hiſtoire recommendable par les Actes qu'il avoit tirés des Egyptiens; au lieu que la plus-part de ceux qui avoient écrit avant lui l'Hiſtoire Grecque, n'avoient rapporté que des origines fabuleuſes, *Grece.* d'autant que la Grece n'avoit pas eu le ſoin de conſerver dans des Archives à la maniere des Egyptiens, les Actes de ce qui s'étoit paſſé chez elle. *Rome.* Les Origines même de la ville de Rome ne contiennent preſque rien de vrai, parce que l'uſage des Archives n'a été que fort tard parmi les Romains.

Il y a de l'apparence que Moïſe, qui avoit été élevé, comme nous avons dit, à la Cour d'Egypte, & en qui ſe rencontroient toutes les qualités d'un parfait Legiſlateur, établit dés les premiers commencemens de la Republique cette ſorte de Scribes, que nous pouvons appeller Ecrivains publics ou divins, pour les diſtinguer des Ecrivains particuliers, qui ne s'engagent d'ordinaire à écrire l'Hiſtoire de leur tems, que par des motifs d'intereſt. C'eſt ce qui a *Joſeph. lib. 1. cont. App.* fait dire à Joſeph, *Que parmi les Juifs il n'étoit pas permis à chacun d'écrire des Annales; mais que cela étoit réſervé aux ſeuls Prophetes, qui connoiſſoient les choſes futures & éloignées d'eux par une inſpiration divine, & qui écrivoient auſſi ce qui arrivoit de leur tems.* Euſebe confirme ce ſentiment, lors qu'il remarque, que parmi les Hebreux il n'appartenoit pas à toutes ſortes de gens de juger de ceux qui étoient dirigés par l'Eſprit divin pour écrire les Livres Sacrés; mais qu'il y avoit peu de perſonnes qui euſſent cet emploi, leſquelles étoient auſſi inſpirées de Dieu; qu'il étoit de plus réſervé à elles ſeules de juger des Livres Sacrés & Prophetiques, & de rejetter ceux qui ne l'étoient point. *Euſeb. Prep. Evang.*

Ceux qui étoient chargés de ce ſoin étoient nommés Prophetes, ſelon Joſeph; & je croi que c'eſt la raiſon pourquoi les Juifs nomment encore aujourd'hui *Prophetes*, la pluſpart des Livres Hiſtoriques de la Bible, par qu'ils avoient été écrits par des perſonnes qu'on appelloit Prophetes. Saint Pierre appelle auſſi toute l'Ecriture *Prophetie*. Samuël, Nathan, Gad, Ahia, Ado, & quelques autres qui avoient recueilli les annales de leur tems, ont pour la même raiſon le nom de Prophetes dans l'Ecriture, où il reſte encore quelques fragmens de leurs anciens Actes ou Propheties, principalement dans les Livres que nous appellons *Paralipomenes*. C'eſt ce que Theodoret explique plus particulierement dans ſa Préface ſur l'Hiſtoire des Rois, où il décrit les qualités de ces Prophetes, qui étoient chargés de mettre par écrit les plus importantes actions qui ſe paſſoient dans la Republique des Hebreux; & il prétend que d'autres Ecrivains qui *2. Pet. 1. 21.* *Theodor. Præf. in lib. Reg.*

qui ont vécu long-tems aprés ces premiers Prophetes, ont recueilli en suite ces anciens Actes ausquels ils ont ajoûté d'autres Histoires des choses qui étoient arrivées de leur tems. C'est pourquoi il ne nous reste présentement que des noms d'un grand nombre de Prophetes dont les Livres ou Memoires ont été perdus, comme Theodoret l'a remarqué judicieusement dans la même Preface. *Euseb. Prep. Evang.*

Prophete. Le mot Hebreu *Navi*, que les Septante ont traduit Prophete, ne signifie dans sa premiere origine qu'un Orateur ou une personne qui parle en public. En effet, les Prophetes parmi les Hebreux étoient des Orateurs publics, qui en qualité d'Interpretes de Dieu annonçoient au Peuple sa volonté; & ils étoient en même tems chargés, comme le remarque Joseph, & aprés lui quelques Peres, d'écrire les plus importantes affaires de l'Etat, & d'en conserver les Actes dans les Archives, d'où l'on a pris en suite les Livres Sacrés qui ont été nommés *Prophetie.* *2. Par. c. 21.*

Il est donc fort vrai-semblable, qu'il y a eu (g) dés le tems de Moïse de ces sortes de Prophetes, qui étoient necessaires à l'Etat pour recueillir les Actes de ce qui se passoit dans la Republique. Cela étant supposé, nous distinguerons dans les cinq Livres de la Loi, ce qui a été écrit par Moïse, d'avec ce qui a été écrit par ces Prophetes ou Ecrivains publics. On attribuera à Moïse les Commandemens & Ordonnances qu'il donna au Peuple; au lieu qu'on pourra faire auteurs de la plus grande partie de l'Histoire ces mêmes Ecrivains publics. Moïse en qualité de Legislateur a écrit tout ce qui appartenoit aux Ordonnances, & il aura laissé aux Scribes ou Prophetes le soin de recueillir les Actes de ce qui se passoit de plus important, afin de le conserver pour la posterité. Aussi voyons-nous, que les mots de Scribes & de Prophetes sont synonymes dans la Paraphrase Caldaïque.

La maniere dont l'Histoire qui est contenuë dans le Pentateuque est composée, semble insinuer cette verité; parce que la plus-part des faits y sont rapportés d'une façon à faire croire, qu'une autre personne que

(g) *Nous trouvons, à la verité, ces sortes d'Escrivains publics au tems des Rois parmi les Hebreux; & cet Office estoit même une Charge de la Couronne dans ces tems-là: mais nous n'en voyons rien dans les Livres de Moïse, à qui Dieu commanda souvent d'escrire ce qu'il lui disoit; & il ne paroit point que Moïse ait estably dans sa République ces sortes d'Officiers. Cependant je ne voudrois pas condamner absolument cette opinion qui establit des Escrivains publics dés le tems de Moïse, comme quelques Auteurs l'ont fait depuis peu à l'occasion de cette Critique; parce que plusieurs savans hommes les ont reconnus avant le P. Simon, & les ont supposés comme une chose constante. C'est ce qu'on peut voir dans les meilleurs Commentaires sur l'Ecriture: & le Jesuite Sanctius dit, aprés avoir montré l'usage de ces Scribes du tems des Rois, qu'il semble qu'on ne peut pas douter, qu'ils n'ayent esté establis dés le tems de Moïse. Cela neanmoins ne peut avoir que de la vrai-semblance.* *Theodor. Præf. in lib. Reg.*

Moïse a mis par ordre ces Annales. Je ne m'arrêterai pas ici aux preuves que quelques-uns ont produites, pour montrer que Moïse n'a point été l'Auteur du Pentateuque ; parce qu'il n'auroit pas, disent-ils, parlé de lui-même en troisiéme personne, ni rapporté ses loüanges : je ne m'arrêterai pas, dis-je, à ces preuves, d'autant que cela est commun à d'autres Auteurs. *Cesar.* Cesar parle de lui-même en troisiéme personne dans ses Commentaires. *Joseph.* Joseph fait aussi la même chose dans son Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains, & de plus il y fait son Eloge. Mais si l'on considere avec tant soit peu d'application tout le corps du Pentateuque, on y pourra remarquer cette distinction d'Ecrivains dont je viens de parler : ce qui paroîtra encore davantage dans la suite de ce discours, où je fais voir évidemment la fausseté des raisons dont les Juifs se servent pour prouver que Moïse est l'Auteur de toute la Loi.

Selon ce principe, nous devons expliquer les passages, où il est dit que *Moïse écrivit ce que Dieu lui avoit dit*, par ces autres paroles, *Moïse fit écrire aux Ecrivains publics ce que Dieu lui avoit dit* : car il n'y a rien de plus ordinaire dans l'Ecriture, que d'attribuer à une personne ce qu'elle ordonne à une autre de faire, principalement quand la chose se fait en son nom. C'est ainsi qu'il faut interpreter le passage de la Genese, *Genes. 3.* où il est dit que Dieu fit à Adam & à Eve des habillemens de peaux, & qu'il les en vestit : ce qui signifie, que Dieu leur commanda de se faire des habits, & de s'en couvrir.

(h) Don Isaac Abravanel sçavant Juif Espagnol, appuye fortement le principe dont nous avons fait mention, touchant ces Prophetes ou Ecrivains publics, qui prenoient le soin de recueillir les Actes de ce qui se passoit dans l'Etat ; & il pretend de plus, qu'ils n'écrivoient pas seulement les Histoires de leurs tems, mais qu'ils prenoient aussi la liberté d'ajoûter ou de diminuer ce qu'ils jugeoient à propos aux Memoires des autres Prophetes qui les avoient precedés. C'est aussi le sentiment de Procope, de Theodoret & de quelques autres Peres. Procope remarque dans ses Scolies sur les Livres des Rois, que les Auteurs de ces Livres & de ceux des Paralipomenes, ont pris leurs Histoires d'autres Actes plus anciens, dont ils ont pris occasion de composer leur Ouvrage, Theodoret, qui explique plus au long cette même pensée, assure que l'Histoire des Rois, de la maniere qu'elle est présentement, a été tirée de plusieurs autres Livres Prophetiques ; de sorte qu'elle n'est qu'un Recueil des Actes qui avoient été compilés par les Prophetes ou Ecrivains publics qui avoient précedé, & qui étoient chargés de mettre par écrit ce qui arrivoit de leur tems. Ces sortes de Recueils se nomment dans l'Ecriture, *Diure Hajamim*, ou *Gestes*

Abrav. Pref. sur Jos.

Procop. lib. 3. Reg. cap. 16.

Theod. lib. 2. Reg. cap. 4. Id. lib. 3. Reg. cap. 11.

(h) *Abravanel n'a point estendu ce principe jusqu'aux Livres de Moïse, & les additions qu'il reconnoit estre dans les autres Livres, ne sont pas d'une grande importance.*

Lib. 3. Reg. cap. 11: 41.

Gestes des Temps: & c'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles du Livre III. des Rois, *le reste des actions de Salomon se trouve écrit dans son Histoire.* Il n'y a rien de plus ordinaire dans les Livres des Rois & des Chroniques, que cette derniere expression, de laquelle on prouve évidemment, que la plus-part des Livres Sacrés qui sont venus jusqu'à nous, ne sont que des Abregés, & comme des Sommaires des anciens Actes qui se conservoient dans les Archives des Hebreux.

Masius Perer.

Masius, Pererius Jesuite, & quelques autres Auteurs orthodoxes n'ont aussi fait aucune difficulté de recevoir ces Ecrivains publics, comme nous verrons dans la suite de cette Histoire: & il seroit dangereux de vouloir corriger un Livre de l'Ecriture par un autre, quand ils ne conviennent pas tout-à-fait entr'eux; parce que chaque Prophete en faisant son Recueil, a eu ses raisons particulieres de changer, d'ajoûter, ou de diminuer selon les tems & les occasions. On ne sçauroit, ce me semble, apporter de meilleure raison que celle-là, pour expliquer la difference qui se trouve entre les Paralipomenes & les autres Livres Historiques de la Bible, où les mêmes faits sont rapportés avec quelque diversité.

Je sçai qu'il est défendu expressément dans le Deuteronome, d'ajoûter ou de diminuer quoi que ce soit à la Parole de Dieu. Mais on peut répondre avec l'Auteur du Livre intitulé (i) Cozri, que cette défense ne regarde que les personnes privées, & non pas ceux que Dieu avoit chargés d'interpreter sa volonté. Dieu a promis aux Prophetes & aux Juges du Sanhedrin, qui ont succedé à Moïse, la même grace & le même esprit de Prophetie, qu'à ceux qui vivoient de son tems; & partant ils ont conservé le même pouvoir non seulement d'interpreter la Loi, mais aussi de faire de nouvelles Ordonnances, qu'on écrivoit & qu'on mettoit en suite dans les Archives de la Republique. Dira-t-on, par exemple, que Samuël & David ont apporté du changement à la Loi, parce qu'il ont creé de nouveaux Officiers pour servir au Tabernacle? Condamnera-t-on Salomon comme un Novateur, parce qu'en faisant bâtir le Temple, il a retranché quelque chose de ce qui avoit été ordonné par Moïse pour le Tabernacle, & qu'au contraire il en a ajouté d'autres? Enfin, on ne fera pas passer Esdras, ou celui qui a fait le Recueil des Paralipomenes, pour un homme qui a corrumpu les Livres Sacrés, parce qu'il a rapporté un grand nombre de faits autrement qu'ils ne sont rapportés dans les autres Livres de la Bible. Le principe l'Abravanel, qui est confirmé par quelques Peres, résout toutes ces difficultés. Ces Livres étant reveus par le Sanhedrin, ou par d'autres personnes inspirées de Dieu, avoient

Esd.

(i) *L'Auteur du Livre Cozri ne parle point de l'Ecriture en elle-même, mais seulement de l'explication des commandemens qui dépendoit des Juges du Sanhedrin, lesquels pouvoient les estendre ou limiter selon les tems & les occasions.*

toute l'autorité neceſſaire qu'on pouvoit deſirer dans une affaire de cette importance.

Abrav. Pref. ſur Joſ. Abravanel eſt tellement perſuadé de la verité de ſon principe, qu'il oſe nier contre le ſentiment de ſes Docteurs dans le Thalmud, que Joſué & Samuël ſoient les Auteurs des Livres qui portent leurs noms; & il aſſure nonobſtant le témoignage de ſes Peres, que Samuël eſt l'Auteur du Livre de Joſué & de celui des Juges. Il attribüe de plus les Livres de Samuël & des Rois au Prophete Jeremie, qui, ſelon lui, les a compilés ſur les Memoires de Samuël, de Nathan, de Gad & des autres Prophetes ou Ecrivains publics qui avoient vécu avant lui. Quoi qu'il en ſoit, il eſt au moins certain que Joſué & Samuël n'ont pû mettre dans leurs Livres pluſieurs faits & quelques expreſſions qui ſuppoſent évidemment qu'ils étoient déja morts, & par conſequent, s'ils ont compoſé eux-mêmes les Hiſtoires que nous avons ſous leurs noms, il eſt abſolument neceſſaire qu'on y ait ajoûté quelque choſe: & l'on ne peut mieux juſtifier, ce me ſemble, ces Additions, qu'en établiſſant les Prophetes ou Ecrivains publics dont nous avons fait mention ci-deſſus.

Joſ. Sam.

Au reſte, nous avons dans l'Egliſe un uſage aſſez ſemblable à celui que je viens d'expliquer, bien que la même Egliſe n'ait pas le droit de faire des Livres Canoniques & Divins, comme les Prophetes l'avoient dans le Vieux Teſtament, mais ſeulement de les declarer Canoniques. Il eſt certain que les premiers Conciles Generaux ont arrêté dans leurs définitions, qu'on n'ajoûteroit rien à leurs déciſions à l'égard de ce qui appartenoit à la créance; & cependant les Conciles poſterieurs n'ont pas laiſſé d'y ajoûter pluſieurs choſes pour un plus grand éclaircifſement. Il en eſt de même des Prophetes qui ont ſuccedé les uns aux autres dans le Vieux Teſtament: les derniers ont recueilli les Actes des premiers, en y ajoûtant quelques éclairciſſemens, ſans qu'on puiſſe dire pour cela qu'ils ayent ajoûté à la Parole de Dieu.

On peut encore prouver cette liberté que les Prophetes ont euë d'ajoûter quelque choſe aux Livres Sacrés, par ce qui eſt rapporté au dernier Chap. de Joſué, où il eſt dit qu'aprés qu'il euſt renouvellé l'Alliance de Dieu avec les Iſraëlites, & qu'il leur euſt expoſé les Commandemens auſquels ils étoient obligés d'obeïr, il écrivit toutes ces choſes dans le Volume de la Loi, afin qu'elles fuſſent obſervées. Il ne faut pas s'imaginer, que Joſué ait écrit lui-même ces Ordonnances; mais il les fit écrire par les Ecrivains publics qui étoient chargés de ce ſoin-là. De plus, quand on dit que Joſué ajoûta à la Loi les paroles de cette Alliance, cela ſe doit entendre de tout le Sanhedrin auquel il préſidoit aprés la mort de Moïſe; dautant que c'eſt une coûtume ordinaire aux Juifs, de ne nommer que le Chef d'un Corps pour toute l'Aſſemblée à laquelle il préſide. On doit auſſi expliquer de la même maniere ce qui eſt à la fin du Deuteronome touchant la mort de Moïſe: & ce n'eſt pas entendre aſſez le ſtile de l'Ecriture, de faire

Moïſe

Moïse Prophete en cet endroit, comme Joseph & Philon l'ont prétendu. Enfin, je ne croi pas qu'on puisse nier que la Republique des Juifs n'ait eu de tems en tems des Prophetes ou Ecrivains publics, qui ont écrit ce qui passoit parmi eux de plus considerable, & qui en ont conservé les Actes, lesquels avoient l'autorité publique, lors qu'ils étoient autorisés, comme remarque Eusebe, par ceux qui étoient chargés de ce soin-là.

Euseb. de Prep. Ev.

(k). Le sentiment commun des Peres, qui croyent que le Recueil du Vieux Testament tel qu'il est aujourd'hui, a été composé par Esdras, confirme ce que nous venons d'avancer; car Esdras n'a pû retablir ces Livres, qui, selon eux, avoient été corrompus pendant le tems de la Captivité, qu'en qualité de Prophete ou d'Ecrivain public: aussi est-il nommé dans l'Ecriture, *Scribe* ou Ecrivain par excellence. La plus-part des Juifs demeurent aussi d'accord, que les Memoires dont Esdras se servit pour faire son Recueil, étoient corrompus, à cause de la confusion qui arriva à leurs Livres dans le tems de leur captivité. Il y a neanmoins cette difference entre le sentiment des Peres & celui des Juifs sur ce sujet, que les premiers assurent qu'Esdras corrigea les defauts qui étoient dans ces Memoires: au lieu que les autres étant obligés d'avoüer que le Texte de l'Ecriture de la maniere qu'il est aujourd'hui, est défectueux, ont mieux aimé attribuer ces manquemens aux Exemplaires sur lesquels Esdras a fait son Recueil, que de reconnoître de bonne foi, qu'ils ont negligé leurs Livres depuis ce tems-là.

Esdras.

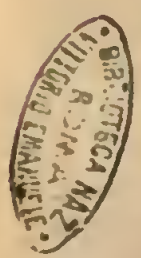

CHAPITRE III.

Origine de quelques changemens dans le Texte de la Bible. Raisons des répetitions des mêmes Actes en differens Livres de l'Ecriture avec quelques diversités.

LE principe que nous venons d'établir touchant la liberté que les Prophetes ou Ecrivains publics ont eüe de changer quelque chose dans les Livres Sacrés, nous doit faire prendre garde à ne pas multiplier si facilement les diverses Leçons dans le Texte Hebreu. Par Exemple, on ne peut pas dire que dans le Nouveau Testament les noms de Demas & de Demetrius, d'Epaphras & d'Epaphroditus, soient des varietés de lecture; mais l'un est simplement l'abregé de l'autre. Comme donc il a été libre aux Auteurs du Nouveau Testament, de se servir indifferemment de l'un ou de l'autre, l'on ne doit pas aussi trouver étrange, que

(k) *L'Evesque dont on a parlé dans la seconde Note, ne peut souffrir ce sentiment des Peres touchant la reformation de la Bible par Esdras, parce qu'il le croit, estre contre les regles du bon sens; disant qu'on osteroit au Pentateuque & aux Propheties leurs Auteurs toûjours reconnus, & par consequent on leur conteste roit leurs dates, qui sont tout en cette matiere. Autrement on favoriseroit l'impieté de Porphyre, qui prétendoit que les Propheties avoient esté escrites aprés les choses arrivées. Ce raisonnement me paroit solide contre les libertins.*

ceux qui ont fait le Recueil du Vieux Testament, ayent usé de la même liberté dans une infinité de noms, qui sont écrits fort differemment selon les differens endroits où ils sont employés. C'est pourquoi il ne faut pas attribuer toutes ces diversités à la negligence des Copistes, puis qu'une partie peut être attribuée à ceux qui ont compilé les Memoires. Et ce qui appuye encore davantage ce sentiment, c'est que dans ces tems-là on n'observoit pas avec tant d'exactitude qu'on fait maintenant, de certaines Minuties de Grammaire, dont on n'a l'usage que depuis quelques siecles.

Rabbins. Les Rabbins ont recours à nôtre principe, pour expliquer les raisons de ces sortes de changemens qui sont si frequens dans la Bible. C'est ainsi

R. Sim. que R. Simeon fils de Tsemah remarque au commencement de ses Commentaires sur Job, que dans l'Ecriture on met souvent un mot pour un autre, sur tout quand ils signifient la même chose; & que c'est pour cette raison que Tsahar fils de Simeon est aussi nommé Zarah, parce que ces deux mots signifient également *lumiere*. Selon R. Aben Me-

R. Aben Melec. lec, Jethra Israëlite est le même que Jether Ismaëlite, qui prit le nom d'Ismaëlite, parce qu'il avoit demeuré parmi les Ismaëlites: mais de peur qu'on ne crût qu'il étoit en effet de la race des Ismaëlites, on l'appella Israëlite. Ce Rabbin apporte plusieurs autres raisons de ces changemens de noms; & il suppose que dans ces tems-là on se soucioit fort peu de mettre une lettre pour une autre, principalement quand elles avoient le même son ou la même figure: & partant selon l'opinion des Juifs, on doit plutôt attribuer cela à une diversité d'Orthographe, qu'à une erreur de Copiste. Mais il est à craindre qu'ils n'étendent trop loin ce principe, en l'appliquant à des changemens qu'on doit attribuer aux Copistes. Il n'y a pas neanmoins lieu de douter, que le langage Caldéen, qu'ils parlerent à leur retour de Babylone, & qui approche beaucoup de l'Hebreu, n'ait causé quelques changemens dans les mots; & c'est ce qui paroit manifestement dans ceux qui sont écrits avec un Aleph à la fin, au lieu d'un Hé: car les Caldéens changent la lettre Hé en Aleph; & comme la prononciation est toûjours la même, il est arrivé qu'on a confondu aisément ces deux lettres. Cette ressemblance des deux Langues a produit plusieurs autres changemens dans l'Orthographe, lesquels on pourroit expliquer par l'exemple des differentes Dialectes qui sont dans la Langue Grecque. On ne peut pourtant pas nier, qu'une bonne partie de ces diversités ne vienne de la negligence des Copistes: & c'est ce que j'ai remarqué, en conferant ensemble plusieurs Manuscrits Hebreux.

L'on a aussi pris la liberté d'abreger ou d'alonger plusieurs noms pour des raisons differentes, si nous voulons nous en rapporter aux Juifs; ce qui arrive d'ordinaire aprés plusieurs siecles: & il se peut faire, que ceux qui ont recueilli les anciens Memoires, se soient servis en un endroit de l'ancien mot, & dans un autre de la nouvelle maniere de prononcer ou d'écrire ce même mot. Selon cette

R. Levi. te regle R. Levi Ben Gerſon témoigne que Jabets écrit par un Ain, eſt le même que Abetſan écrit par un Aleph, dautant que ces deux lettres ſe prononcent preſque de la même maniere. Il n'y a rien de plus ordinaire que ces ſortes de remarques dans les Livres des Rabbins Juda, Jona, Kimhi & des autres Juifs Grammairiens. Nous en trouvons même pluſieurs exemples dans les Langues de l'Europe, comme il ſeroit facile de le prouver par les differentes Dialectes des Langues Eſpagnole & Françoiſe. Les Gaſcons mettent un *b* où nous prononçons un *v*: & les Italiens prononcent auſſi aſſez ſouvent un *g* en la place de nôtre *c*; car ils diſent *Gabinet* au lieu de *Cabinet*, lequel changement n'eſt pas auſſi inconnu aux Juifs; y ayant pluſieurs mots dans le Texte Hebreu de la Bible, dont il eſt difficile de trouver l'explication, qu'en prenant ces deux lettres l'une pour l'autre. Il eſt impoſſible de faire une bonne Traduction de l'Ecriture, qu'on ne ſçache parfaitement les raiſons de tous ces changemens, ſoit qu'ils viennent des Copiſtes, ou de ceux qui ont compilé les anciens Memoires, & qui ont laiſſé les mots comme ils les ont trouvés, ſans ſe mettre en peine de cette exactitude d'Orthographe qui étoit en uſage avant la Captivité.

R. R. Juda, Jona, Kimhi.

Ce qui pourroit faire croire, que les choſes ſont quelquefois arrivées de cette maniere; c'eſt qu'on a ſouvent gardé l'uniformité d'Orthographe dans un même Livre, & que la diverſité ne ſe trouve d'ordinaire que dans differens Livres: au lieu que ſi le changement venoit toûjours des Copiſtes, il n'y auroit pas tant d'uniformité. C'eſt ainſi que la même perſonne qui eſt nommée *Bat ſeva* fille *d'Amiel* dans les Paralipomenes, eſt appellée au Livre II. de Samuël, *Bat-ſeba* fille *d'Eliam*, par un changement de la lettre *v* en *b* pour le premier mot, & par une tranſpoſition des lettre pour le ſecond. Il ſemble que ſi ce changement étoit une erreur des Copiſtes, l'on auroit reformé l'un par l'autre: mais dans la penſée où l'on a été, que les noms propres changent ſouvent ſelon les tems & ſelon les lieux, on n'a pas oſé le faire. De plus, ces changemens ſont aſſez frequens, quand les mots ſont ſynonymes, comme l'on peut voir dans les noms d'Isboſet & d'Isbaal; car celui qui ſe nomme Isboſet au premier Livre des Rois, eſt appellé Isbaal dans les Paralipomenes, parce que Boſet & Baal ſont des termes ſynonymes dans l'Ecriture, ſelon la remarque d'Aben Melec, qui le prouve par d'autres paſſages. Gedeon eſt auſſi appellé pour la même raiſon Jerubaal & Jeruboſet. Nous ne trouvons pas étrange, que Bethel qui ſignifie *maiſon de Dieu*, ſoit auſſi nommé dans l'Ecriture Bethaven, qui ſignifie *maiſon d'iniquité* ou *d'Idole*: nous ne trouvons pas, dis-je, cela étrange, parce que nous en voyons les raiſons dans la même Ecriture. Il en eſt de même d'une bonne partie des autres changemens, quoique les raiſons nous en ſoient cachées; & il faut juger de ceux qui nous ſont inconnus par les autres qui nous ſont connus; puis que ces derniers prouvent ſuffiſamment la liberté que les Ecrivains publics ont eüe de re-

Paralip. Sam. 2.

Reg. 1. Paralip.

R. Aben-Melec.

for-

former les Livres Sacrés en faisant leur Recueil. Si nous avions les Annales des Rois de Juda & d'Israël, d'où Esdras a tiré la meilleure partie de son Histoire Chronologique, nous y trouverions sans doute plusieurs éclaircissemens pour resoudre les difficultés qui se rencontrent sur ce sujet: mais il nous manque beaucoup de ces anciennes Histoires qui avoient été recueillies par les Prophetes, & encore n'avons-nous que des abregés de celles qui nous restent. Il est certain qu'Isaïe a composé une Histoire entiere du regne d'Ozias, laquelle nous n'avons plus: & le Livre des Batailles du Seigneur, dont il est fait mention dans les Nombres, est une preuve évidente que les Histoires qui sont rapportées dans les cinq Livres de Moïse, ont aussi été prises de plusieurs Recueils qui ont été perdus. Il nous manque même des Propheties, & l'on ne peut pas assurer, que celles qui sont venuës jusqu'à nous soient completes. Les Propheties de Jonas, desquelles il est parlé au Livre II. des Rois, nous sont tout-à-fait inconnuës.

Isaïe. Liv. 2. des Paralip. 26: 22.

Nomb. 21: 14.

Jonas. Liv. 2. des Rois, 14: 25.

Outre les changemens que nous venons d'expliquer, il y en a d'autres plus considerables, & qu'on doit aussi attribuer à la liberté qu'on prise ceux qui ont fait le Recueil des Memoires, & qui en ont composé un corps d'Ecriture pour le donner au Public, en les accommodant à leur tems & à leur dessein; ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui abregent les Livres des autres. C'est pourquoi il est difficile d'expliquer, pourquoi ceux qui ont fait le Recueil de chaque Livre de la Bible en particulier, n'ont parlé que de certains faits, sans toucher à d'autres plus remarquables. Que peut-on dire là-dessus, sinon que ce qui nous reste aujourd'hui, n'est qu'un abregé des anciens Memoires qui étoient beaucoup plus étendus, & que ceux qui ont fait ces abregés ont eu leurs raisons particulieres que nous ne pouvons pas penetrer? Il est donc plus à propos de garder le silence sur ce sujet, & de s'en tenir aux raisons generales que nous avons rapportées, que d'approfondir davantage cette matiere, & de vouloir condamner par une Critique peu judicieuse ce que nous n'entendons point. Il seroit, par exemple, mal-aisé de dire, pourquoi celui qui a fait le Recueil des Livres de Samuël, n'a décrit que ce qui étoit de moins important, & qu'il n'a point parlé des principales actions de David, desquelles il est cependant fait mention dans les Paralipomenes, qui ne sont le plus souvent qu'un abregé des autres Livres. La même difficulté se rencontre dans l'Histoire des Rois, où plusieurs faits considerables ont été aussi omis, qui sont neanmoins rapportés dans les Paralipomenes. On ne peut pas dire qu'Esdras, ou celui qui a fait la compilation des Paralipomenes, les ait ajoûtés de lui-même; puis qu'il s'est servi des anciens Memoires qui restoient, & qu'il est même fait mention de ces Memoires dans les Livres de Samuël & des Rois. Il faut donc conclure necessairement, que chaque Compilateur a fait son Recueil selon la fin qu'il s'est proposée, & qu'il a abregé sa matiere selon le dessein qu'il avoit alors.

L'on

L'on doit auſſi attribuer à cette même cauſe les changemens que nous voyons en un même Acte rapporté en differens Livres de la Bible; & ces repetitions ont toutes, leurs raiſons particulieres. C'eſt ainſi que celui qui a recueilli les Livres de Samuël, a crû qu'aprés avoir parlé des combats & des victoires de David, il étoit neceſſaire d'inſerer dans ſon Recueil, le Cantique où le même David rend graces à Dieu des faveurs qu'il avoit reçûës de lui, & du repos dont il jouïſſoit aprés avoir vaincu ſes ennemis. On n'a pas laiſſé pour cela de recueillir ces mêmes Cantiques qui regardent les combats & les victoires, & de les mettre avec d'autres dans un Volume ſeparé, auquel on a donné le nom de Pſeaumes. On doit faire le même jugement de l'Hiſtoire d'Ezechias, qui ſe trouve dans l'Hiſtoire des Rois & dans la Prophetie d'Iſaïe. Le Prophete ou Ecrivain public qui a compilé les Livres Hiſtoriques que nous nommons les Livres des Rois, a publié cette Hiſtoire pour faire connoître la perſonne & les actions du Roi Ezechias: d'autre part ceux qui ont fait le Recueil des Propheties d'Iſaïe, n'ont pas voulu omettre celle qui regardoit la maladie du Roi Ezechias. L'on trouve auſſi dans la Prophetie de Jeremie, quelques diſcours qui ſont dans le Livre des Rois, ſans qu'on puiſſe nommer cela une repetition inutile. Au reſte il eſt bon de prendre garde, que ceux qui ont été les Auteurs de ces Recueils, n'ont pas cru qu'ils fuſſent obligés de copier les autres avec la même exactitude qu'auroient pû faire de ſimples Copiſtes, qui n'ont pas la liberté de s'eloigner en quoi que ce ſoit de l'Original qu'ils copient; & par là on peut donner la raiſon des diverſités qui ſe trouvent dans un même Acte rapporté en differens endroits; au moins cela ſuffit-il pour en expliquer une partie. Je ne prétens pas les juſtifier toutes, étant perſuadé qu'il y en a pluſieurs qui viennent des Copiſtes. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de parler de ces dernieres varietés, dont nous traitons ailleurs.

CHAPITRE IV.

Explication plus particuliere des changemens qui ſont arrivés aux Livres Sacrés, principalement aprés la Captivité. Opinion des Rabbins & des Peres ſur ce ſujet. Comment le Recueil de la Bible a été fait.

QUOI que les Juifs aprés le retour de leur captivité, ſemblent n'avoir plus donné le nom de Prophetes à ceux qui étoient chargés d'écrire ce qui ſe paſſoit de plus important dans leur Republique, & de recueillir les Memoires qui étoient dans les Archives; ils n'ont pas laiſſé d'avoir ces mêmes Ecrivains publics, à qui ils donnoient le nom de *Sopherim*, qui ſignifie *Scribes*, ou Ecrivains. C'eſt la qualité qui eſt attribuée à Eſdras dans l'Ecriture Sainte, comme s'il avoit été le Chef de ces Ecrivains publics qui travaillerent au rétabliſſement des Livres Sacrés, aprés que les Juifs furent retournés de Babylone à Jeruſalem. Nous ne devons pas ajoûter beaucoup de foi *Scribes.*

à ce que les Docteurs Juifs rapportent dans le Thalmud, des Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier, car ils n'ont jamais examiné cette matiere avec application, de sorte que Don Isaac Abravanel a été obligé d'abandonner leur sentiment sur ce sujet. Mais je croi qu'il est inutile de rechercher avec trop de curiosité les Auteurs particuliers de ces Livres, parce qu'on n'en peut avoir que des conjectures incertaines; & de plus il suffit que nous sçachions en general, que ces Livres on été écrits par des Prophetes à qui la Republique avoit commis ce soin-là, & qu'ils ont été rendus publics par l'autorité du Sanhedrin, ou de ceux qui étoient inspirés de Dieu pour cela, comme le remarque Eusebe. Il importe fort peu qu'ils ayent eu le nom de Prophetes ou d'Ecrivains, pourveu qu'il soit constant que pendant tout le tems que la Republique des Hebreux a subsisté, il étoit necessaire qu'elle eût ces sortes de Prophetes ou Ecrivains publics dont nous avons décrit les qualités.

Thalm. cap. Bava batra.

Abrav.

Ces derniers Ecrivains ayant compile sous Esdras, comme on le croit communément, tous les anciens Memoires qu'ils purent trouver, & en ayant fait un Recueil en abregé, où ils ajoûterent quelque chose, il est mal-aisé de distinguer les changemens qu'ils ont faits, d'avec ceux que chaque Prophete en particulier avoit faits avant ce tems-là dans les Ouvrages qu'il a recueillis sur les Mémoires de ses predecesseurs, & qui se conservoient dans les Archives. Les raisons qu'Abravanel apporte pour montrer que Josué & Samuël ne sont point les Auteurs des Livres que nous avons sous leurs noms; au moins de la maniere que nous les avons présentement, paroissent, à la verité, concluantes; mais elles ne prouvent pas efficacement, que Samuël soit l'Auteur du Livre de Josué, & Jeremie de celui qui est sous le nom de Samuël, comme le prétend le même Abravanel. Les preuves de ce Rabbin consistent, en ce que dans les Livres de Josué & de Samuël, il est fait mention de certains faits qui ne sont arrivés qu'aprés leur mort: mais il se peut faire que ceux qui ont fait le dernier Recueil des Livres Sacrés, y ayent inseré ces additions; étant certain d'ailleurs qu'ils y en ont inseré d'autres. Il est neanmoins fort probable, que Jeremie a fait le Recueil de l'Histoire des Rois, & qu'il a mis à la teste de cette Histoire le Livre de Samuël, en y ajoûtant ce qu'il a crû necessaire pour un plus grand éclaircissement. Quoi qu'il en soit, nous n'avons point de marques évidentes pour distinguer ces premiers changemens ou additions, d'avec les derniers, que l'on attribuë communément à Esdras, ou plûtôt à l'Assemblée à laquelle il présida au retour de Babylone, lors qu'il fut question de faire un corps d'Ecriture qui servist de regle aux Juifs. Les plus doctes Rabbins, qui reconnoissent des defauts dans la Bible, les attribuent aux Exemplaires dont Esdras se servit pour faire son Recueil, & ils pretendent que ces Exemplaires étoient

Abrav. Pref. sur Jos.

Rabbins.

étoient defectueux, & qu'il joignit enſemble les Memoires qu'il trouva ſans les corriger; de ſorte qu'en quelques endroits le ſens eſt demeuré imparfait, & en d'autres il y a des repetitions d'une même choſe, qui paroiſſent plûtôt des explications du Texte, que les paroles du même Texte. Par cette voye il leur eſt aiſé de donner les raiſons d'un grand nombre de redites qui ſont dans l'Ecriture, & d'une infinité de mots ſynonymes qui ne ſignifient tous que la même choſe. Mais il ſemble qu'ils n'ont embraſſé cette opinion, que pour autoriſer ces pretendus defauts du Texte Sacré, en les attribuant à Eſdras, comme ſi dans la ſuite du tems il n'y étoit ſurvenu aucun changement conſiderable par la faute des Copiſtes. Il eſt pourtant certain, qu'Eſdras avoit le pouvoir de corriger ce qu'il trouvoit de defectueux dans ſes Memoires, & d'y ajoûter ce qu'il jugeoit neceſſaire. L'on ne peut pas même nier qu'il ne l'ait faît. Mais ce qui embaraſſe les Juifs dans cette affaire, c'eſt qu'ils trouvent dans le Texte d'aujourd'hui de certaines choſes, dont ils ne peuvent donner raiſon, qu'en les attribuant aux Exemplaires, dont ils prétendent qu'Eſdras ſe ſervit pour faire le Recueil des Livres Sacrés.

Il n'eſt pas neceſſaire de nous arrêter aux anciens Docteurs Juifs; qui font mention de la diverſité qui étoit dans les Exemplaires de la Bible dés le tems d'Eſdras. Ils en rapportent trois differens: mais comme les Thalmudiſtes ne ſont pas exercés dans cette Critique, il vaut mieux conſulter les Rabbins, qui ſe ſont plus appliqués à ce genre d'étude, que ces Docteurs allegoriques. R. David Kimhi, R. Aben-Melec & quelques autres, ont trouvé de ſi grandes difficultés dans les Livres des Paralipomenes, principalement dans ce qui regarde les Genealogies, qu'aprés avoir tenté pluſieurs voyes pour les reſoudre, ils ſont ſouvent contraints d'avoüer, que les Exemplaires ſur leſquels Eſdras a fait ſon Recueil, étoient defectueux. Auſſi y a-t-il tres-peu de Juifs qui ayent oſé faire des Commentaires ſur les Chroniques ou Paralipomenes. Kimhi remarque, qu'il n'en avoit vû qu'un qu'il trouva à Narbonne; & encore ne l'eſtime-t-il pas, dautant qu'il étoit rempli d'allegories, qui ſont inutiles pour l'explication literale du Texte. Don Joſeph, Juif Eſpagnol qui a écrit ſur ces mêmes Livres, les a trouvés ſi embaraſſés, qu'il n'a rien dit qu'en doutant. Ce Rabbin ayant reconnu qu'une partie des Genealogies étoit imparfaite, & même douteuſe, en les comparant avec les Livres de la Geneſe, de Joſué, de Samuël & des Rois, où il en eſt auſſi traité, eſt obligé de dire, qu'Eſdras a trouvé en abregé les familles dont il parle, & qu'il les a décrites de la même maniere qu'ils les a trouvées. De plus, le même Auteur aprés avoir examiné la grande diverſité qu'il y a tant dans les noms que dans les choſes, ajoûte qu'on n'en doit pas être ſurpris, par ce qu'il arrive ordinairement, qu'aprés un long-tems les noms & les choſes ſe changent; & il conclut enfin, qu'Eſdras a copié tout cela comme il l'avoit pû recueillir, *un peu d'un*

R. R. Kim. Aben-Melec.

R. Kimhi.

Don Joſeph.

Thalm.

côté, & un peu d'un autre, & que c'eſt la veritable raiſon pourquoi il ne fait pas toûjours une Genealogie de ſuite & avec ordre. Et pour appuyer davantage ſa penſée, il aſſure que les Iuifs avoient alors perdu l'ordre de leurs Genealogies, & qu'Eſdras recueillit ce qu'il en pût trouver, bien que cela fût aſſez ſouvent ſans ordre & écrit deux fois.

R. Levi. R. Levi Ben Gerſon, qui a auſſi compoſé un Commentaire ſur les Paralipomenes, doute preſque par tout, & ſe ſert ordinairement de ces termes, *Il ſemble*, *il ſe peut faire*, *peut-être*, & de quelques autres ſemblables; tant il étoit perſuadé, qu'il étoit difficile de reſoudre les grandes difficultés qui ſe rencontrent dans ces Livres. R. D. Kimhi fait, à la verité, paroître plus de ſubtilité que les autres Rabbins, dans les Commentaires qu'il a écrits ſur ces mêmes Livres: mais il eſt auſſi quelquefois contraint d'accuſer les Memoires dont Eſdras s'eſt ſervi dans ſa compilation. Aben Melec, qui a abregé les Ouvrages de ceux qui l'avoient précedé, ne trouve point auſſi de meilleur moyen pour expliquer toutes ces difficultés, que de dire avec pluſieurs autres, que dés le tems d'Eſdras il y avoit quantité de varietés dans les Exemplaires Hebreux, qui n'ont point été reparées par le même Eſdras, ni par aucun autre Ecrivain de ces tems-là, s'étant contentés de donner les Livres les plus corrects qu'il leur a été poſſible ſur les Memoires qu'ils avoient. Ces mêmes Juifs ajoûtent, qu'on ne ſe mettoit pas beaucoup en peine alors de cette exactitude d'Orthographe, ni d'autres minuties dont on fait aujourd'hui une étude ſerieuſe pour rendre les Exemplaires de la Bible plus corrects.

R. Kimhi.

R. Aben Melec.

Les plus ſçavans Juifs demeurent donc d'accord, que le Texte Hebreu de la Bible eſt maintenant defectueux: mais il y a bien de l'apparance qu'ils ſe trompent, en rejettant tout ce qu'ils nomment defaut, ſur les Memoires dont Eſdras s'eſt ſervi. Il eſt plus à propos d'accuſer les Copiſtes Juifs, que ceux qui ont compoſé le corps des Ecritures que nous appellons Canoniques. Il y des exemples manifeſtes d'omiſſions, qui ne peuvent venir que des Copiſtes, & auſquelles on peut aiſément ſuppléer par d'autres Livres: & ſi nous avions les anciens Memoires ſur leſquels on a fait ce Recueil, il ſeroit plus facile de corriger ces omiſſions. Les Peres conviennent en partie avec les Juifs touchant le deſordre qui arriva aux Exemplaires Hebreux pendant le tems de la Captivité: mais ils ne veulent pas qu'Eſdras n'ait fait autre choſe que de les joindre enſemble avec leurs imperfections. Bellarmin, qui a examiné le ſentiment des Peres ſur ce ſujet, eſt dans cette penſée, qu'il ne faut pas ſuivre l'opinion de ceux qui ont crû, que les Livres des Juifs ont été entierement perdus dans leur exil, & qu'Eſdras en dicta de nouveaux: puis il ajoûte, que les Peres qui ont le mieux traité cette matiere, ont dit ſimplement qu'Eſdras n'a fait que ramaſſer les Exemplaires qui reſtoient, & qu'il les a corrigés dans les endroits qui avoient été corrompus. Cela eſt conforme au ſentiment de Theodoret, qui

Bellarm. lib. 2. de Verbo Dei.

Theodor. Præf. in Pſalm.

qui affirme qu'Esdras retoucha les Livres Sacrés, où il s'étoit glissé beaucoup d'erreurs, tant par la negligence des Juifs, que par l'impieté des Babyloniens. Clement d'Alexandrie appelle ce Recueil attribué à Esdras, *Anagnorisimon*, ou revision. C'est pour cette raison, que Saint Jerôme écrivant contre Helvidius, n'ose pas citer absolument sous le nom de Moïse les Livres de la Loi; mais il se sert de ces termes, *Soit que vous vouliez dire que Moïse soit l'Auteur du Pentateuque, ou qu'Esdras l'ait rétabli, cela m'est indifferent.* En effet, le passage qu'il cite en ce lieu-là n'étoit point de Moïse, quoi qu'il se trouvât dans les Livres qu'on lui attribüe.

Clem. Alex. lib. 1. Stromat.
Hieron. adv. Helvid.

On doit préferer cette derniere opinion des Peres à celle des Juifs, qui ont pousſé si avant leur principe, qu'ils ont osé dire, que les diverses Leçons qu'on voit aujourd'hui dans le Texte Hebreu, y étoient dés le tems d'Esdras: ce qui n'a aucune apparence de raison, comme on le prouvera dans la suite de ce Livre, où nous montrerons en particulier l'origine de ces diverses Leçons. Mais la plus-part des Juifs ne s'étant pas beaucoup appliqués à la Critique de l'Ecriture Sainte, & voulant neanmoins resoudre toutes les difficultés qui se presentent, ont eu recours à deux grands principes, qui sont la Montagne Sinaï, & la grande Assemblée, qui se tint, selon eux, sous Esdras. Quand ils n'ont pas dequoi satisfaire aux doutes qu'on leur propose, ils répondent que c'est une Tradition constante, qui est venüe de la Montagne Sinaï jusqu'à eux par succession de tems. C'est ainsi qu'ils font Moïse Auteur de la plus-part de leurs rêveries: & lors que les choses dont il est question sont manifestement posterieures à Moïse, ils ont recours à la grande Synagogue ou Assemblée, dont Esdras étoit le Chef; & de cette maniere ils mettent toûjours à couvert leur ignorance. Au reste, soit que ces defauts prétendus par les Juifs viennent de la corruption des Exemplaires dont Esdras s'est servi, comme les Rabbins le croyent, ou qu'il viennent des Copistes, comme nous le croyons, on ne peut nier qu'ils ne soient fort anciens, puis qu'ils se trouvent la plus-part dans la Version Grecque attribuée aux Septante.

Il y a neanmoins de certaines choses qu'on pourroit plûtôt attribuer à ceux qui ont fait le Recueil des Livres Sacrés, qu'aux Copistes, comme sont les redites frequentes & les termes synonymes, qui semblent avoir été ajoûtés par maniere d'explication. Cela paroit assez évidemment dans la compilation qu'on a faite des Proverbes, où il y en a plusieurs qui n'expriment que la même chose, & qu'on auroit pû retrancher; si ce n'est qu'on dise, que les Copistes en ont repeté plusieurs. Mais il est, ce me semble, plus vraisemblable, qu'on a ramassé ces Proverbes sur differens Exemplaires, où ces repetions se trouvoient, & que ceux qui les ont composés, ne se sont pas mis en peine d'ôter ce qui paroissoit inutile, parce qu'il servoit comme d'éclaircissement. Ils ont seulement ajoûté quelques liaisons

Proverbes.

pour les joindre mieux enſemble, & pour n'en faire qu'un corps. Le premier Verſet du Chap. 25. des Proverbes eſt de cette nature, & ces paroles, *Voici auſſi les Proverbes de Salomon, que les Gens du Roi Ezechias ont copiés*, ne peuvent être que de celui qui les a décrits pour en former le Recueil que nous avons, étant auparavant diſperſés en differens Exemplaires. Il en eſt de même des Propheties, qui n'ont pas été tout-à-fait compoſées par les Prophetes de la maniere qu'elles ſont préſentement; mais ceux qui les ont recueillies, y ont inſeré d'autres Actes à l'occaſion de quelques Hiſtoires qui pouvoient ſervir à l'éclairciſſement de ces Propheties. A quoi l'on doit ajoûter ce qui eſt à la teſte de chaque Prophetie, & même des autres Livres de la Bible en forme de titre, où nous voyons les noms des Auteurs marqués au commencement, avec quelques paroles qui appartiennent à l'Hiſtoire de ces tems-là. Selon cette maxime, on n'aura pas égard à la reflexion que Cajetan a faite ſur les premiers mots des Paraboles de Salomon, où il obſerve que Salomon eſt le premier des Ecrivains Hebreux qui ait mis ſon nom au commencement de ſon Livre, & que les Prophetes l'ont enſuite imité. Il y a bien plus d'apparence, que ces titres & pluſieurs autres choſes ſemblables ont été ajoûtés par les Auteurs du Recueil de la Bible, de la même maniere qu'on a ajoûté des titres à la plus-part des Pſeaumes. Ce qu'on reconnoîtra encore plus aiſément, à cauſe de la diverſité du ſtile dans les deux premiers Chapitres de Job, qui ont été mis à la tête de ce Poëme en forme d'Argument ou de Prologe. Ce qu'on a de plus inſeré dans ce même Poëme, pour marquer les differentes perſonnes qui parlent, y a auſſi apporté de grands éclariciſſemens: au lieu qu'il y a beaucoup de confuſion dans les Livres des Cantiques, où l'on a de la peine à diſtinguer les Auteurs, parce qu'ils n'ont pas été marqués.

Prophéties.

Cajetan, Comm. in Parab. Salom.

Job.

Cantiques.

Pour entendre mieux en quoi conſiſtoient dans les commencemens ces Propheties dont nous avons parlé, on remarquera que les Prophetes n'avoient pas ſeulement le ſoin de recueillir les Actes de ce qui ſe paſſoit de conſiderable dans la République, & d'écrire les Livres Sacrés; mais en qualité d'Orateurs publics, ils haranguoient en préſence du Peuple ſelon les beſoins de l'Etat, ils prédiſoient les maux dont il étoit menacé, & Dieu ſe ſervoit d'eux pour declarer ſa volonté, & reveler les choſes les plus cachées. Ces Harangues ou Propheties étoient enregiſtrées & conſervées dans les Archives, de la même maniere que tous les autres Actes: l'on en diſtribuoit même pluſieurs Copies, afin que le Peuple les pût lire, & qu'il ſe corrigeât par ces exhortations. Lorsqu'on a voulu faire un corps de toutes ces Propheties, il a été neceſſaire de les mettre en ordre, & l'on y a inſeré d'autres Actes qui appartenoient aux affaires de ce tems-là. L'on reconnoîtra aiſément ces additions par la ſeule lecture de ces Livres. Il arrive même quelquefois, que l'Auteur du Recueil en fait mention

Prophéties.

tion par de certains mots qu'il ajoûte pour lier mieux le discours. Il reste neanmoins tant dans ces Propheties, que dans les autres Livres, plusieurs manquemens que je n'ose pas attribuer aux Auteurs du Recueil, étant persuadé qu'ils y sont survenus par la negligence des Juifs, lesquels n'ont pas conservé le Texte de la Bible avec assez d'exactitude. Il y a, par exemple, dans le Texte de Jeremie plusieurs phrases si coupées, qu'on n'en peut trouver le sens, qu'en y suppléant beaucoup de mots, ou en renversant l'ordre des periodes, pour les remettre dans leur état naturel. Ce qui peut aussi venir en partie du stile particulier des Ecrivains : car il y une grande difference entre le stile d'Isaïe & celui de Jeremie. Ce dernier met indifferemment une prépositon pour une autre, le masculin pour le feminin, & le feminin pour le masculin, le pluriel au lieu du singulier, & le singulier au lieu du pluriel, le préterit en la place du futur, & le futur en la place du préterit. Mais Isaïe, qui étoit homme de qualité, tombe rarement dans ces irregularités: ses mots sont purs & choisis, & il sçait proportionner son discours au sujet qu'il traite. C'est ce qui a fait dire à Saint Jerôme, que les expressions d'Isaïe étoient pures & nobles, parce qu'il étoit homme de qualité; au lieu que Jeremie ayant été élevé à la campagne parmi les païsans, avoit un stile bas & simple. Ce qui n'empêche pas, comme remarque le même Pere, qu'il n'ait eu le même esprit de Prophetie que les autres Prophetes qui ont été plus éloquens que lui. C'est aussi pour la même raison, que le Prophete Amos se sert de comparaisons prises de lions & d'autres animaux, parce qu'il avoit été élevé dans les forests parmi ces sortes de bêtes.

Hieron. Præf. in Isai. & Jerem.

CHAPITRE. V.

Preuves des additions & autres changemens qui ont été faits dans l'Ecriture, & en particulier dans le Pentateuque. Moïse ne peut être l'Auteur de tout ce qui est dans les Livres qui lui sont attribués. Divers exemples.

IL n'est pas mal-aisé d'apporter d'autres preuves, pour montrer que Moïse n'est pas seul l'Auteur de tout le Pentateuque, de la maniere qu'il est aujourd'hui. St. Jerôme, comme il a été remarqué ci-dessus, n'a pas osé le lui attribuer tout entier : & Masius, qui est un des plus sçavans & des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture que nous ayons eu dans ces derniers siecles, ne fait aucune difficulté de dire, qu'on a ajoûté plusieurs choses aux anciens Livres de Moïse. Il reconnoit ces Ecrivains publics dont nous avons parlé : & Pererius Jesuite entre aussi dans ce sentiment de Masius, qui lui a paru fort raisonnable. Ce Jesuite croit qu'on a pris quelque chose des Ouvrages de ces Ecrivains publics, pour l'inserer aux Livres Sacrés que nous avons maintenant. Il ne rejette pas aussi les raisons dont Masius se sert, pour prouver que les Livres de Moïse ne sont pas présentement dans l'état où ils étoient quand Moïse

Hieron. *Mas. Præf. Comm. in Jos.* *Perer. Præf. Comm. in Genes.*

Moïse les écrivit. Or ces raisons consistent principalement, en ce que l'on voit dans le Pentateuque d'autres Livres cités, des Proverbes & des Vers ou des Sentences qu'on ne peut pas douter être posterieurs à Moïse. Les Auteurs de ces Vers ou Sentences y sont nommés *Moscelim*, c'est-à-dire, Ecrivains élegans & subtils, lesquels écrivoient des Livres en Vers, ou plûtôt d'un stile coupé & sentencieux. Bonfrerius Jesuite a aussi attribué à d'autres Ecrivains qu'à Moïse, plusieurs faits que ce Legislateur ne pourroit avoir écrits que par un esprit de Prophetie. Dira-t-on, par exemple, que Moïse soit l'Auteur du dernier Chapitre du Deuteronome, où sa mort & sa sepulture sont décrites? Je sçai que Joseph & Philon ont eu recours en cette occasion à la Prophetie: mais on ne les doit pas croire en cela, non plus que les autres Juifs, qui attribuent toute la Loi à Moïse, pour la rendre plus authentique. Nous avons déja remarqué, que Josué ajoûta quelque chose à la Loi: & de plus, si Moïse étoit Auteur du Pentateuque, de la maniere qu'il est écrit présentement, auroit-il pû se servir de cette façon de parler, *Alors les Cananéens étoient dans le païs?* L'on sçait que les Cananéens possedoient encore au tems de Moïse le païs dont il est fait mention en cet endroit; & cela n'a cependant pû être écrit qu'aprés qu'ils en furent chassées. Les noms de Hebron, de Dan & quelques autres qui sont dans le Pentateuque, n'étoient point du tems de Moïse. Il semble aussi qu'il n'ait pas pû écrire ces paroles, *Voici les Rois qui ont regné dans l'Idumée avant que les Israëlites eussent des Rois.* Cette façon de parler suppose l'établissement des Rois parmi les Hebreux: & Bonfrerius Jesuite rapportant sur ce passage l'explication de quelques Interpretes, ajoûte ces mots: *J'aime mieux dire, qu'un autre Ecrivain a ajoûté quelque chose aux Livres de Moïse, que de le faire passer toûjours pour un Prophete.* Je sçai qu'on peut apporter des réponses à la plus-part de ces passages & à quelques autres qu'il seroit inutile de produire: mais pour peu de reflexion qu'on veüille faire sur ces réponses, on les trouvera plus subtiles que veritables; & je ne croi pas qu'il soit necessaire, ni même judicieux, d'avoir recours à ces sortes de fuites, puis que les plus sçavans Peres ont avoüé librement, que le Pentateuque, au moins de la maniere qu'il est maintenant, pouvoit n'être pas attribué tout entier à Moïse.

Bonfr. Comm. in Penat.

Genes. 36: 31.

Bonfr.

Genes. 12: 3.

Outre ces manieres de parler & plusieurs autres semblables (1) dont Moïse n'a pû être l'auteur, il y a une in-

(1) *Mr. Huet & le Prelat dont nous avons déja parlé, demeurent d'accord, qu'il s'est pû faire que les additions qu'on avoit mises à la marge des Livres de Moïse, ont esté en suite ajoûtées dans le Texte: ce qui paroit d'autant plus vraisemblable, que cela est arrivé à l'ancienne Version Grecque des Septante, & à la plus-part des Livres. Il sera aisé par cette voye, d'expliquer les redites ou repetitions dont le P. Simon parle en cet endroit, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à ceux qu'il suppose avoir fait le Recueil des Livres Sacrés.*

infinité de redites d'une même choſe dans le Pentateuque, qui ne ſont point apparemment de Moïſe, mais plûtôt de ceux qui ont fait le Recueil des Livres Sacrés, & qui ont joint enſemble pluſieurs Leçons ou explications des mêmes mots, ne jugeant pas à propos d'oter de leurs Exemplaires ce qui éclairciſſoit le Texte. Nous pouvons mettre au nombre de ces redites ou repetitions, la deſcription du Deluge, de la maniere qu'elle
Geneſ. 7. eſt au Chapitre 7. de la Geneſe, depuis le Verſet 17. juſqu'au Verſet 24. Il eſt dit au Verſet 17. *Que les eaux s'accrûrent, & qu'elles éleverent l'Arche au deſſus de la terre:* puis au Verſet 18. *Que les eaux ſe renforcerent & s'accrûrent beaucoup ſur la terre:* & au Verſet 19. *Que les eaux s'accrûrent beaucoup ſur la terre, de ſorte que toutes les plus hautes montagnes en furent couvertes:* ce qui eſt encore repeté au Verſet 20. où il eſt dit, *Que les eaux s'accrûrent de quinze coudées, dont les montagnes furent couvertes.* Il y a biên de l'apparence, que ſi un ſeul Auteur avoit compoſé cet Ouvrage, il ſe ſeroit expliqué en bien moins de paroles, principalement dans une Hiſtoire. Les Verſets 21, 22 & 23, de ce Chapitre ne marquent auſſi que la même choſe par des termes ſynonymes. Il eſt dit au Verſet 21. *Que toute chair qui avoit mouvement ſur la terre, expira:* puis au Verſet 22. *Que tout ce qui avoit vie en la terre mourut:* & au Verſet 23. *Que tout ce qui ſubſiſtoit ſur la terre fut détruit.* Le nombre des animaux qui moururent eſt auſſi repeté dans les Verſets 21 & 23. Il eſt vrai qu'il y a trois mots differens dans ces trois Verſets pour exprimer *la terre:* mais ces trois differens mots ne ſignifient que la terre, & les autres expreſſions ſont auſſi ſynonymes.

Ces redites ſont encore plus frequentes dans l'Exode & dans le Le- *Exod.*
vitique, que dans la Geneſe: ce qui *Levit.*
eſt cauſe que les Septante & l'Auteur de la Vulgate abregent quelquefois les mots, en gardant ſeulement le ſens. Je ne prétens pas parler ici des repetitions d'une même choſe qui ſe trouvent en differens Chapitres ou en differens Livres de la Loi; car il ſe peut faire, qu'il y ait eu raiſon de repeter un même fait en divers endroits à l'occaſion de quelques nouveaux incidens, comme nous voyons dans les Commandemens ou Ordonnances de la Loi. Je parle ſeulement des redites qui ſe trouvent en un même lieu, comme au Chapitre 31. de l'Exode, où il eſt dit au *Exod. 31.*
Verſet 14. *Vous garderez le Sabbat, parce qu'il vous eſt ſainteté: celui qui le profanera, ſera mis à mort, car quiconque fera un œuvre en icelui, ſera retranché de ſes peuples.* Puis au Verſet 15. ſuivent immediatement ces mots, *On travaillera pendant ſix jours, & au ſeptiéme jour ſera le Sabbat, ſainteté au Seigneur: quiconque fera quelque choſe au jour du Sabbat, ſera mis à mort:* & au Verſet 16. *Les Iſraëlites garderont le Sabbat.* Je croi que nous devons auſſi prendre pour des termes ſynonymes ces paroles du Chapitre 32. Verſet 15. *Moïſe deſ-* *Exod. 32.*
cendit de la Montagne avec les deux Tables en ſa main, leſquelles Tables, étoient écrites des deux côtez; elles étoient écrites deçà & delà Ces façons de parler, *écrites des deux côtez,*

& écrites deçà & delà, semblent être les mêmes, mais énoncées differemment : & cependant plusieurs Interpretes, tant Juifs que Chrêtiens, ont beaucoup rafiné sur ce passage, aussi-bien que sur plusieurs autres, où l'on a multiplié les Loix, les actions & les miracles, parce qu'on n'a pas assez fait de reflexion sur le stile de l'Ecriture. Quelle difference peut-on trouver entre ces mots du Chapitre 3. du Levitique, Verset 9. *La graisse qui couvre les entrailles*, & ces autres qui sont dans le même Verset, *Et toute la graisse qui est sur les entrailles ?* Ils sont encore repetés au Verset 14. Il est aisé de reconnoître une semblable repetition au Chap. 16. de l'Exode, Verset 35. où nous lisons, *Les Israëlites mangerent la Manne pendant 40. ans, jusqu'à ce qu'ils furent entrés dans la terre qu'ils habiterent :* & ensuite, *Ils mangerent la Manne jusqu'à ce qu'ils furent entrés dans les confins de la terre de Canaan.* Enfin les Livres de Moïse sont remplis de ces sortes de redites, dont il y en a quelques-unes qui sont plûtôt des explications de ce qui précede, que des repetitions, comme au même Chapitre 16. de l'Exode, Verset 36. où il y a, *L'Homer est la dixiéme partie de l'Epha.* Dans l'Ecriture Homer & la dixiéme partie d'un Epha se prennent indifferemment l'un pour l'autre, & en ce lieu-là le Verset 36. n'est apparemment qu'une explication du mot d'Homer qui est au Verset 33. laquelle ne peut être, ce semble, de Moïse, mais de ceux qui ont fait le Recueil du Pentateuque, lesquels n'ont pas jugé à propos d'ôter ces additions qu'ils trouvoient dans leurs Memoires, parce qu'elles servoient en quelque façon d'éclaircissement ; & ils y en ont même ajoûté quelques-unes pour rendre le Texte plus intelligible. C'est pour la même raison, qu'au Chap. 6. du Levitique, Verset 9. l'on a joint ensemble le mot d'Holocauste & la définition ou explication de l'Holocauste ; ce qui arrive aussi en plusieurs autres endroits de l'Ecriture. On doit neanmoins prendre garde, que nous ne parlons point ici de certaines repetitions, qui ont aussi-bien leur grace dans les Livres de Moïse, que dans les Poëmes d'Homere : comme dans l'Histoire de l'Arche, où Noé repete une bonne partie de ce que Dieu lui avoit ordonné. Cette derniere repetition vient de l'Auteur, & elle a été mise pour montrer l'execution fidelle du Commandement. Moïse & Homere sont en cela fort conformes : ce qui vient de ce que leurs expressions sont tout-à-fait naturelles, & par consequent sujettes à quelques repetitions. Nous voyons même, que Martial n'a pû s'empêcher de railler Homere sur ce sujet dans une de ses Epigrammes. Mais il y a une autre sorte de repetition dans les Livres de Moïse, laquelle rend le Texte obscur ; ce qui arrive, quand la même chose est repetée en differens endroits qui sont un peu éloignés l'un de l'autre : car alors, pour trouver de l'ordre dans les paroles, on change souvent le sens ; au lieu qu'il faut supposer comme une regle constante, que l'ordre est assez souvent négligé dans l'Ecriture. L'Histoire du Deluge, par exemple, est embarassée, principalement dans ce qui regarde le tems que les eaux de-

Levit. 3.

Exod. 16.

Exod. 16.

Homer.

Mart.

demeurerent sur la terre ; & il en est de même de la narration où il est parlé des verges dont Jacob se servit pour partager les troupeaux avec Laban, & d'une infinité d'autres faits semblables, dont l'explication est difficile, à cause de certaines repetitions avec quelques changemens, qui font croire que ce sont des choses differentes, bien que le plus souvent ce soit une même chose exprimée differemment en divers endroits.

Il se peut faire neanmoins, qu'une bonne partie de ces repetitions soient du genie de la Langue Hebraïque, qui est une Langue tres-simple, & qui repete d'ordinaire les mêmes choses sous differens termes. C'est ce qui paroit presque dans tous les Livres de l'Ecriture, & que nous voyons même dans les Ordonnances de nos Rois & dans le stile de la Chancellerie de Rome, aussi-bien que dans le stile du Palais pour les affaires Civiles, où l'on entasse plusieurs mots les uns sur les autres, qui ne signifient que la même chose. Lors que ces repetitions ne sont pas immediates. Saint Augustin les appelle *recapitulations*, & il a été suivi en cela de la plû-part des Interpretes. Mais soit que ces repetitions viennent de ceux qui ont recueilli les Memoires, & qui les y ont laissées, parce qu'elles servoient comme d'explication, ou qu'elles viennent du genie de la Langue Hebraïque ; il a été à propos de les remarquer, pour faire mieux connoître le stile de l'Ecriture.

August.

Je doute de plus, qu'on puisse attribuer à Moïse ou aux Ecrivains publics qui étoient de son tems, le peu d'ordre qui se trouve en quelques endroits du Pentateuque. Il y a plus d'apparence, que comme on écrivoit en ce tems-là les Livres sur des petits rouleaux ou feüilles separées qu'on rouloit les unes sur les autres, l'ordre de ces feüilles a été changé. Et de plus, les Livres de la Bible que nous avons, n'étant qu'un abregé, on n'a pas toûjours eu égard à l'ordre des matieres. Les Rabbins ont tâché d'excuser cela par une figure qu'ils nomment *Mukedam Meuhar*, & qui est la même chose que le *Hysteron Proteron* des Grecs. Il est vrai que les meilleurs Auteurs tombent quelquefois dans ces petits defauts : aussi ne pretendons-nous pas en tirer une consequence infaillible, pour montrer que Moïse n'a pû composer le Pentateuque dans l'ordre où il est présentement. Il semble même, que les Juifs ne se soient pas beaucoup souciés d'écrire avec ordre, comme il seroit aisé de le prouver par le stile des Epîtres de Saint Paul : & Aaron, Juif Caraïte qui a fait des Commentaires à la lettre sur tout le Pentateuque, remarque souvent ce renversement d'ordre, qu'il nomme *Haphuc* ; & dit qu'il est assez ordinaire dans l'Ecriture, de commencer par une chose, puis de passer à une autre, & de reprendre en-suite la premiere. Le grand nombre cependant des endroits où l'ordre est renversé dans les Livres de la Loi, me fait croire que ces Livres n'ont point été composés de cette maniere dans le commencement. Peut-on s'imaginer, par exemple, qu'un Historien ait écrit l'Histoire de la creation de l'homme

Aaron Caraït.

avec le peu d'ordre qui se trouve dans les premiers Chapitres de la Genese, où les mêmes choses sont repetées plusieurs fois sans aucune methode, & comme hors d'œuvre? Et de plus, aprés que l'homme & la femme ont été créés au Chap. 1. Verset 27. on suppose que la femme n'a pas encore été faite, & l'on décrit au Chapitre suivant la maniere dont elle fut tirée de la côte d'Adam: neanmoins dans le même Chapitre il lui avoit été défendu auparavant sous le nom de son mari qu'elle accompagnoit dans le Jardin, de manger du fruit d'un certain arbre. Il n'y a pas plus d'ordre dans le reste de la narration qui explique la creation des autres choses, que dans celle de l'homme; & je ne sçai s'il suffit de dire, que toutes ces repetitions sont des recapitulations, parce qu'elles ne sont gueres éloignées les unes des autres. Pour entendre les Livres de Moïse, il faut souvent joindre plusieurs Versets ensemble, & en commençant par les derniers remonter jusqu'aux premiers. Par exemple, si on veut expliquer avec netteté les Versets 3, 4 & 5. du Chapitre 21. de la Genese, il faut commencer par le 5. où il est dit, *Genes.* 21. *qu'Abraham avoit cent ans quand il engendra son fils Isaac*: puis on continuera le sens, en prenant le Verset 4. où il y a, *qu'Abraham circoncit son fils Isaac qui étoit âgé de huit jours:* & enfin l'on finira cette Histoire par ces paroles du Verset 3. *& Abraham donna le nom d'Isaac à son fils.* Voilà, ce me semble, l'ordre naturel que l'Historien a dû tenir; car on ne donne point le nom aux enfans parmi les Juifs qu'aprés la Circoncision. Le Verset 46. du Chapitre 31. de la Genese n'est point aussi, ce me semble, dans son ordre, non plus que tout ce discours qui traite de l'alliance entre Jacob & Laban; parce qu'on ne mangeoit qu'aprés que l'alliance étoit faite. La mort aussi d'Isaac, qui est rapportée à la fin du Chapitre 35. de la Genese, ne paroit pas être dans son lieu, puis qu'Isaac ne mourut point en ce tems-là, & que Joseph fut vendu douze ans avant la mort d'Isaac; & cependant l'Histoire de Joseph ne commence qu'au Chapitre 37. du même Livre. Il n'y a personne qui en lisant ces paroles du Chap. 38. de la Genese, *Il arriva en ce tems-là, que Juda quitta ses freres, &c.* ne croye d'abord qu'elles sont jointes avec celles qui précedent, & que le tems auquel cette action se passa, est designé. Il n'en est pourtant rien, & les plus sçavans Interpretes de l'Ecriture tombent d'accord, que cela arriva dans un autre tems. Ceux qui ne font pas toutes ces reflexions sur le stile des Livres Sacrés, sont sujets à tomber dans de grandes erreurs de Chronologie: & c'est en vain qu'ils se fatiguent pour trouver de la liaison & de la suite dans des discours où il n'y en a point. L'Histoire de Jethro, qui est rapportée au commencement du Chapitre 18. de l'Exode, ne paroit pas aussi être dans le tems qu'elle arriva, dautant qu'il semble que Jethro ne vint que la seconde année aprés que le Tabernacle fut achevé, comme on le peut prouver du Deuteronome: & ce qui rend le sens encore plus difficile, c'est que ces sortes d'expressions, *en ce tems-là, en ce jour-*

Genes. 31.

Genes. 35.

Genes. 38.

Exod. 18.

jour-là, ſont quelquefois hors d'œuvre, & n'ont aucune liaiſon avec ce qui ſuit, ni avec ce qui précede. Ce qui me fait croire, que les feüilles ou rouleaux ſur leſquels ces Livres étoient écrits, n'ont point conſervé leur premier ordre. Dans le Chapitre
Geneſ.46. 46. de la Geneſe, où eſt fait le dénombrement des enfans d'Iſraël qui vinrent en Egypte avec lui, on met parmi ces enfans, Joſeph, Manaſſé & Ephraïm, qui ne vinrent pourtant point en Egypte avec Jacob, puis qu'ils y étoient avant lui: mais comme il eſt parlé en cet endroit des enfans de Jacob, & de ceux d'entre ſes enfans qui vinrent avec lui en Egypte, il y a de l'apparence que pour abreger on a joint ces deux choſes enſemble, ſous prétexte qu'ils étoient tous enfans de Jacob. Cette expreſſion eſt encore en d'autres endroits de l'Ecriture, comme il paroit du dénombrement des enfans de
Geneſ.35. Jacob au Chapitre. 35. de la Geneſe, où Benjamin eſt compté parmi les enfans que Jacob eut en Meſopotamie; & cependant Benjamin n'étoit point né en Meſopotamie, mais dans le païs de Canaan. Pour revenir au dénombrement des enfans de Jacob qui deſcendirent avec lui en Egypte, il eſt mal-aiſé d'accorder la ſupputation qui en eſt faite avec les perſonnes qui ſont nommées; & il y a d'autres endroits, où il eſt encore plus difficile de concilier ces ſortes de ſupputations: ce qui vient neanmoins plûtôt d'une omiſſion des Copiſtes, que d'un renverſement d'ordre. Les Interpretes travaillent ſoûvent en vain à juſtifier ces omiſſions, comme ſi l'Ecriture n'avoit pas été ſujette aux mêmes accidens que la plû-part des autres Livres, ainſi que les Peres l'ont quelquefois remarqué, & que les hommes n'en euſſent pas été également les dépoſitaires. Il ne faut jamais combattre l'experience, principalement quand elle eſt appuyée ſur de bonnes autorités; & nous voyons que les Peres & les Juifs ne font point de difficulté de reconnoître que les Livres de la Bible ne ſont plus tout-à-fait les mêmes qu'ils étoient dans les commencemens. Les Juifs même qu'on nomme Caraïtes, à cauſe qu'ils rejettent les Traditions des autres Juifs, pour ne s'attacher qu'au Texte de l'Ecriture, obſervent ſouvent les mêmes choſes dont nous venons de parler, nonobſtant la grande veneration qu'ils ont pour la Bible. Il eſt vrai que les Juifs attribuent ordinairement ces defauts à la perte qu'ils firent de leurs Exemplaires dans le tems de leur captivité à Babylone, & qu'ils diſent que le Recueil des Livres Sacrés n'a pas pû être parfait, faute de bons & fideles Exemplaires: mais il eſt bien plus vrai-ſemblable que cela vient de la negligence de ceux qui ont vêcu aprés Eſdras. Au reſte, il faut prendre garde à ne donner pas des ſolutions ridicules & éloignées du bon ſens à ces ſortes de difficultés, quand elles ſe preſentent, bien qu'il ſoit à propos de tenter tous les moyens poſſibles pour les expliquer; mais on ne peut le faire ſolidement, qu'on ne ſoit inſtruit de ce que nous avons obſervé, & que nous obſerverons encore plus au long dans la ſuite de cette Critique. C'eſt de cette maniere que

Hieron. in Epist. ad Vital. St. Jerôme répondit à la question qu'on luy proposa touchant Salomon & Achas, ausquels l'Ecriture sembloit attribuer des enfans avant qu'ils eussent atteint l'âge de puberté. Ce S. Docteur aprés avoir rapporté plusieurs Histoires, pour montrer que cela n'étoit pas absolument impossible, ajoûte qu'on ne doit point s'arrêter en lisant l'Ecriture, à ces sortes de questions qui regardent les Genealogies, parce qu'on y employe beaucoup de tems inutilement, & qu'il y a même des contradictions apparentes qu'il seroit difficile de concilier. *Relege*, dit-il, *omnes & Veteris & Novi Testamenti Libros, & tantam annorum reperies dissonantiam & numerum inter Judam & Israël, id est, inter regnum utrumque confusum, ut hujuscemodi harere quæstionibus, non tam studiosi, quàm otiosi hominis esse videatur.* Il confirme sa pensée par ces paroles de S. Paul: *Neque intenderent fabulis & Genealogiis interminatis, quæ quæstiones præstant magis quàm ædificationem Dei.* 1 *Tim.* 1.

Il est donc peu assuré en supposant ce principe, d'établir des Genealogies & des Chronologies sur les Exemplaires de la Bible qui nous restent, parce qu'en beaucoup d'endroits ce ne sont que des Memoires abregés, ou des redites d'une même chose. Ce qui ne tombe pas seulement sur le Texte Hebreu d'aujourd'hui, mais sur celui-là même qui étoit long-tems avant Nôtre Seigneur, puis qu'il se trouve aussi-bien dans la Version Grecque des Septante, que dans l'Original Hebreu. S'il arrive qu'en quelques endroits leur Traduction soit plus exacte, que l'ordre y soit mieux observé, que le nombre des redites ou repetitions n'y soit pas si grand, que les phrases y soient moins estropiées, & les periodes plus achevées, ce n'est pas toûjours une preuve convaincante qu'elle ait été faite sur de meilleurs Exemplaires Hebreux, parce que l'on peut dire, que ces Interpretes ont pris la liberté de changer quelque chose pour rendre leur Version plus intelligible. De plus, cela arrive si peu souvent, qu'on peut conclurre, que presque tout ce que nous avons remarqué se trouve dans le Texte Hebreu avant la Traduction des Septante. Je ne voudrois pourtant pas pousser si avant mes Reflexions sur toute cette matiere, qu'Aben Esra & Aaron Juif Caraïte, qui ne sont quelquefois appuyés que sur des conjectures. *Aben Esra. Aaron Caraït.* Il faut distinguer ce qui est certain & évident sur ce sujet, d'avec ce qui n'a que des raisons d'apparence & de probabilité: & on doit seulement être persuadé en général, que les choses dont nous avons fait mention se trouvent en plusieurs endroits de l'Ecriture, parce que ces Livres ne sont qu'un Recueil qui n'a pas toutes les perfections d'un veritable Original, comme les Peres en demeurent d'accord. Cela ne se trouve pas seulement dans l'Histoire, mais même dans les Loix ou Ordonnances, qui sont pour cette raison quelquefois obscures & embarassées: ce qui met de la dispute entre les Juifs Caraïtes & les Juifs Rabbanistes, parce qu'ils ne conviennent pas s'il s'agit d'une seule Loi qui ait été repetée avec quelques mots differens, ou s'il s'agit de deux Loix distinctes. Les Interpretes s'éloignent souvent du

sens

sens de Moïse, quand ils n'observent dans ses Loix que la suite des mots, qui ne sont pas toûjours en leur place, comme on peut voir au Chapitre 22. de l'Exode, Verset 3. où pour former un sens raisonnable, il faut joindre ce qui est dit du voleur dans ce 3. Verset, avec le premier, parce qu'il y a une transposition; puis on continuera de joindre le quatriéme Verset avec le premier: & de plus, ces mots du 4. Verset, *Si l'on trouve en vie*, ne doivent tomber que sur le Taureau & sur l'Agneau dont il est parlé en ce Verset, & non sur l'Asne, quoi qu'il en soit fait mention dans le même endroit avec les deux autres animaux.

Exod. 22.

La diversité de stile qui se rencontre dans les Livres de Moïse, semble aussi être une preuve, pour montrer qu'un même Ecrivain n'en est pas l'Auteur. L'on y voit tantôt un stile fort coupé, & tantôt fort étendu, bien que la diversité de la matiére ne le demande pas. Il faut neanmoins avoüer, que les Hebreux ne parlent souvent qu'à demi-mot, & qu'ils ne font quelquefois qu'entamer une matiere sans l'achever; qu'ils ne sont pas même exacts dans l'arrangement de leurs paroles. Les Epîtres de Saint Paul fournissent des exemples de toutes ces differences de stile. Il seroit neanmoins mal-aisé de justifier toûjours les Livres de Moïse, & le reste de la Bible où cela se rencontre, sans avoir recours à ceux qui ont retouché les Exemplaires Hebreux, & aux Copistes, qui par leur negligence ont omis des mots, & même des periodes entieres. Il semble même, que les Auteurs de la Massore dont nous parlerons plus bas, en tombent d'accord, puis qu'ils ont laissé en de certains endroits des espaces vuides, comme s'ils vouloient marquer qu'en ces lieux-là le Texte Hebreu est défectueux. De plus, les Rabbins sont tellement persuadés de cette verité, qu'ils en mettent en des endroits où il semble qu'il n'y ait aucune necessité de le faire: ce qu'ils n'auroient pas sans doute fait, s'ils avoient crû que le Texte Hebreu fût achevé. C'est ainsi que quelques Rabbins interpretent ce que le Serpent dit à Eve au Chap. 3. de la Genese, Vers. 5. & qu'ils prétendent qu'on n'a rapporté dans le Texte qu'une partie du discours que le Serpent eut avec Eve, parce qu'il y a de certaines particules dans l'Hebreu, qui, selon eux, signifient *combien plus*; d'où ils inferent, que le discours est absolument imparfait, & qu'on a teu ce qui précedoit.

Rabbins.

R. Moïse de Cotsi sçavant Juif, pour resoudre ces sortes de difficultés, a eu recours à une seconde Loi, qu'il nomme *la Loi de Bouche*, laquelle est l'interpretation de la Loi Ecrite, que Dieu donna à Moïse, selon leur sentiment, sur la Montagne Sinaï. Il croit que la Loi Ecrite a (m) des defauts qu'on

R. Moïse de Cotsi, Pref. sur son grand Liv. des Commandemens de la Loi.

(m) *Nonobstant ces prétendus defauts, les Juifs demeurent d'accord, que la Loi a esté escrite par Moïse de la maniere que nous la lisons aujourd'hui; & ils n'en exagerent ces sortes de defauts, que pour faire voir aux Caraïtes la neces-*

ne-

qu'on ne peut rétablir, que par cette Loi de Bouche, que les Juifs prétendent s'être conservée entiere jusqu'à eux; & il donne pour exemple le *Exod.* 12. Verset 40. du Chapitre 12. de l'Exode, où il est dit, *Que la demeure des Enfans d'Israël en Egypte fut de 430. ans.* Comment peut-on expliquer cela, ajoûte cet Auteur, sans le secours de la Loi Orale, puis qu'il est constant que Kahat fils de Levi, qui fut du nombre de ceux qui descendirent en Egypte, ne vécut que 133. ans, qu'Amram vécut seulement 137. ans, & qu'enfin Moïse n'avoit que 80. ans alors que Dieu lui parla; ce qui ne fait que 350. ans? Le second exemple qu'il produit, *Genes.* 46. est pris du Chapitre 46. de la Genese, Verset 27. où il est écrit, que ceux qui descendirent en Egypte étoient au nombre de 70. & cependant en supputant ceux qui sont nommés au même lieu, il ne s'en trouve que *Nomb.* 3. 69. De plus au Chapitre 3. des Nombres, Vers. 39. il est marqué que dans le dénombrement qui fut fait des Levites, on en compta jusqu'à vingt & deux mille; mais si l'on joint tous les Nombres ensemble, il en reste 300. par dessus le compte. Ce Rabbin ajoûte plusieurs autres exemples, pour faire voir que le Texte seul de l'Ecriture ne peut être entendu sans le secours de la Loi Orale, ou de la Tradition; & les Peres sont assez conformes au sentiment de ce Rabbin.

CHAPITRE VI.

Objections des Juifs, pour montrer que Moïse seul est l'Auteur des Livres de la Loi. Réponses, avec de nouvelles preuves pour détruire ce sentiment.

BIen que les plus sçavans Juifs conviennent avec nous, que le Recueil de la Bible qu'on a aujourd'hui ne soit pas tout-à-fait le même qu'il étoit dans les premiers Originaux, ils assurent neanmoins que les cinq Livres de la Loi sont entierement de Moïse. Ils défendent même avec opiniâtreté, que Dieu les lui à dictés mot pour mot; & il ne leur est pas permis de dire, que Moïse ait écrit de son autorité un seul Verset de la Loi. Ils en ont de plus fait un des principaux Articles de leur Creance, & les Docteurs dans le Thalmud ont exclus du Paradis ceux qui sont d'un sentiment opposé. R. Moïse assure conformément à l'opinion de ces Docteurs, que ceux-là ne peuvent être mis au nombre des Israëlites, qui nient que toute la Loi vienne immediatement de Dieu, quand bien même ils n'en excepteroient qu'un Verset ou un mot, qu'ils attribueroient à Moïse, comme s'il en

Thalmud, Traité Sanhedr.

Rambam, Traité de la Penit.

recevoir les Traditions de leurs Peres pour expliquer les endroits qui sont obscurs: & cela à peu prés de la même maniere que les Catholiques Romains prétendent, que l'Escriture Sainte n'est pas suffisante d'elle-meſme pour prouver la Religion sans le secours de la Tradition; d'où l'on ne peut nullement conclurre, que le Texte de la Bible soit defectueux & imparfait.

en étoit l'auteur. Je ne doute point qu'une sentence si dure n'ait empêché Abravanel d'examiner à fond & selon les loix de la Critique les Livres de Moïse, comme il a fait le reste de la Bible: mais il n'y a qu'à appliquer au Pentateuque les mêmes raisons que cet Auteur employe pour prouver que les Livres qui portent les noms de Josué & de Samuël ne sont point d'eux, & l'on sera convaincu que le Pentateuque ne peut être tout-à-fait de Moïse. C'est ce que nous avons montré ci-dessus. Il reste maintenant de répondre aux raisons des Juifs, & d'établir en même tems plus fortement ce que nous avons avancé.

Quelques-uns d'entre eux ont crû que Moïse a reçû de Dieu sur la Montagne Sinaï la Loi entiere avec les deux Tables où étoient les Commandemens: mais ils se trompent, n'ayant pas assez examiné les faits qui sont contenus dans le Pentateuque, ni le tems auquel ils sont arrivés. Pour prouver que Moïse est seul Auteur de toute la Loi, ils se *Exod.* servent des témoignages de l'Exode *Deuter.* & du Deuteronome, où il est dit que *Moïse a écrit la Loi:* comme si le mot de Loi comprenoit les cinq Livres du Pentateuque. C'est ce que nous devons examiner, afin d'ôter la préoccupation où plusieurs sont, que par la Loi il faut entendre en ces endroits-là les cinq Livres de Moïse. L'on remarquera donc que les Hebreux nomment la Loi *Tora*, c'est-à-dire, Enseignement ou Doctrine: de sorte que tout ce qui est écrit dans le Pentateuque peut être appellé Loi en ce sens, & il n'y a que les circonstances qui puissent limiter ou étendre sa signification. Les paroles qui semblent favoriser davantage le sentiment des Juifs sur ce sujet, sont au Chapitre 24. de l'Exode, Verset 12. où Dieu com- *Exode 24.* manda à Moïse de monter sur la Montagne, afin de lui donner les Tables de pierre, la Loi & les Commandemens, pour les enseigner au Peuple. A quoi ils ajoûtent l'Ordonnance que Dieu fait à Moïse dans le Deuteronome, d'écrire tou- *Deuter.* tes le paroles de la Loi. De plus il *27. 3.* est dit expressément au Chapitre 31. *Deuter.* du même Livre, Verset 24. que *31.* Moïse écrivit dans un Livre les paroles de la Loi. Mais je prétens montrer par ces mêmes passages, que dans les Livres de Moïse par le mot de Loi on ne peut entendre tout le Pentateuque.

Premierement, ce qui est rapporté dans l'Exode touchant la Loi & *Exode.* les Commandemens que Dieu donna à Moïse, ne peut s'entendre de toute la Loi, puis que les Israëlites furent encore 40. ans aprés cela dans le Désert, & que Moïse n'a écrit, ou plustôt n'a fait écrire les choses qui arriverent pendant ces 40. ans, que dans le tems qu'elles se passoient, comme il paroit manifestement des paroles du Texte. Aussi les plus sçavans Juifs croyent-ils que Moïse reçût seulement de Dieu sur la Montagne l'Histoire qui regarde la Création du Monde, & le reste de ce qui est écrit tant dans la Genese que dans l'Exode, jusqu'au jour que Dieu lui donna la Loi. On ne peut pourtant conclurre autre chose des paroles de

l'Exode, sinon que Moïse reçût de Dieu sur la Montagne les Tables, la Loi, les Ordonnances & les Commandemens. Il n'est point fait mention en cet endroit ni dans aucun autre, que Dieu ait dicté à Moïse l'Histoire de la Creation, ni les Geneadogies, ni les autres choses qui sont rapportées dans la Genese. Il faut donc restreindre les paroles de l'Exode aux Commandemens & aux Ordonnances, n'y ayant rien qui nous oblige de les étendre plus loin. Il n'est pas probable que Moïse ait lû au Peuple tout le Pentateuque, puis que les actions qui y sont décrites n'étoient pas encore arrivées. C'est ainsi qu'il faut expliquer ces paroles, Moïse *prit le Livre de l'Alliance, & le lût en présence du Peuple.* Ce Livre de l'Alliance est celui qui est marqué un peu plus haut, où il est dit, *Que Moïse écrivit tout ce que le Seigneur lui avoit dit:* & cela est encore mieux expliqué dans ces paroles qui précedent au même endroit: *Moïse declara au Peuple toutes les paroles du Seigneur, & toutes les Ordonnances, & tout le Peuple répondit d'une voix, Nous ferons tout ce que le Seigneur a prononcé.* Il est évident que par les mots de Loi, d'Ordonnances & de Commandemens, on ne peut entendre que les choses dont il est traité en ce Chapitre ou *Parasa*, comme parle Aben-Esra; & c'est proprement ce qui est appellé ici le Livre de l'Alliance, parce que Dieu fit alors une Alliance solennelle avec les Israëlites à qui il donna sa Loi, ses Commandemens & ses Ordonnances par le ministere de Moïse.

Exod. 24: 7. *Ibid. vers.* 4. *Ibid. vers.* 3. *Aben-Esra.*

En second lieu, pour ce qui regarde les passages du Deuteronome, d'où les Juifs prétendent prouver que Moïse a écrit tout le Pentateuque, il les faut expliquer de la même maniere que nous avons expliqué ceux de l'Exode. Il est ordonné aux Israëlites dans le Deuteronome, que si-tôt qu'ils auront passé le Jourdain, ils dresseront de grandes pierres en forme de Colonnes, & sur ces pierres on devoit écrire toutes les paroles de la Loi. Mais pour peu qu'on s'applique à lire le Texte, on sera convaincu que le terme de Loi en cet endroit ne peut s'étendre au déla des choses dont il est fait mention dans ce Chapitre 27. du Deuteronome. Aussi n'y a-t-il pas generalement, *Tu écriras les paroles de la Loi*, mais avec restriction, *toutes les paroles de cette Loi:* ce qui est encore repeté plus bas en ces termes, *Tu écriras sur les pierres toutes les paroles de cette Loi.* De plus, au commencement du même Chapitre Moïse & les Anciens ordonnent au Peuple d'observer exactement tout ce qu'on leur commandoit ce jour-là, & c'est ce qui est nommé *Loi* dans les Versets suivans; laquelle Loi consiste dans les douze Maledictions qui sont rapportées au même endroit en forme de Loix. La maniere dont est énoncée la derniere de ces Maledictions, qui en est comme la conclusion, prouve évidemment que le mot de Loi ne doit estre pris en ce lieu-là, que pour les douze Maledictions, qui comprenoient quelques Ordonnances. On les devoit graver sur des Colonnes, afin que le Peuple ne pût se dispenser d'observer les Commandemens qui y étoient marqués. Voici ce que porte cette derniere Maledic-

Deuter. 27: 2, 3. *Ibid. vers.* 8.

tion,

tion, *Maudit soit celui qui n'executera pas fidélement toutes les paroles de cette Loi.* Les Levites lûrent à haute voix ces douze Maledictions ou Commandemens en présence de tout le Peuple, qui répondoit *Amen*, pour témoigner qu'il se soumettoit à cette Loi des douze Maledictions, & qu'il consentoit qu'elles fussent gravées sur des Colonnes de pierre.

Ceux d'entre les Juifs qui ont préferé le sens literal de l'Ecriture aux rêveries du Thalmud & aux jeux d'esprit des Docteurs Cabbalistiques, conviennent avec nous, qu'on ne doit pas entendre de toute la Loi ce qui est écrit au Chapitre 27. du Deuteronome. En effet, peut-on s'imaginer que Moïse ordonna aux Israëlites de graver sur douze pierres tout ce qui est contenu dans le Pentateuque ? Cependant les Thalmudistes, qui embrassent d'ordinaire les opinions les moins croyables & les plus extravagantes, ont encore été plus avant. Ils n'ont pas seulement assuré que les cinq Livres de Moïse étoient gravés sur ces pierres ; mais ils ont outre cela ajoûté qu'ils furent écrits en 70. Langues. R. Moïse fils de Nahman, qui rapporte cette fable sous le nom de ces Docteurs, témoigne avoir trouvé dans un Livre qui traite des Couronnes de la Loi, que toutes les paroles des cinq Livres de la Loi étoient gravées sur ces Colonnes avec toutes les Couronnes. Par les Couronnes de la Loi, les Juifs entendent de petits traits ou pointes, qu'ils peignent en forme de corne ou de couronne sur de certaines lettres pour leur servir d'ornemens. Ces Couronnes ne se trouvent que dans les Exemplaires Hebreux qui sont destinés aux usages des Synagogues, & non pas dans ceux qui servent aux particuliers : & si nous voulons ajoûter foi aux rêveries des Rabbins, Moïse a reçû ces Couronnes sur la Montagne Sinaï en même tems que la Loi ; & Dieu lui apprit pendant les 40. jours qu'il y demeura, la maniere de les bien peindre. Mais laissons-là ces rêveries, & reprenons nôtre matiere.

Thalm.

Rambam, Comm. sur le Deuter.

Il y a un autre passage du Deuteronome, d'où l'on peut encore prouver que Moïse a écrit la Loi entiere. Voici ce qui est rapporté au Chapitre 31. de ce Livre. *Moïse ayant achevé d'écrire entierement dans un Livre les paroles de cette Loi, commanda aux Levites qui portoient l'Arche de l'Alliance du Seigneur, de prendre le Livre de cette Loi, & de le mettre dans un côté de l'Arche.* Mais on ne peut tout au plus étendre en cet endroit-là le mot de Loi, qu'à ce qui est compris dans le Deuteronome, qui est une repetition des autres Livres de la Loi : & c'est le sens que la plus-part des Juifs ont donné à ces paroles. Il n'est pas même vrai que Moïse ait écrit tout le Deuteronome, parce qu'il y a des faits & de certaines expressions qu'on ne peut pas lui attribuer. C'est pourquoi on doit limiter ce mot de Loi selon les circonstances & les lieux où il se rencontre. *Deuter.* 31.

Nous ne nous étendrons pas fort au long sur ces paroles de Josué, *Josué écrivit sur des pierres un autre Exemplaire de la Loi de Moïse* : car ce second Exemplaire de la Loi de Moïse est proprement l'execution de ce qui avoit été ordonné au Cha- *Jos.* 8:32.

Deuter. 27. *Jos.* 8:32. pitre 27. du Deuteronome; & partant le mot de Loi signifie en cet endroit de Josué, les Commandemens qui étoient compris dans ces douze Malédictions dont nous avons parlé. Je sçai que les Juifs sont fort partagés entre eux touchant l'explication de ce passage de Josué: mais bien qu'ils ne conviennent pas du veritable sens, la plû-part sont neanmoins d'accord, que cela ne peut point s'entendre de tout le Pentateuque. Ce qui fait la plus grande difficulté est le mot Hebreu *Mishne*, qui signifie repetition, d'où quelques Juifs ont conclu qu'il falloit entendre le Deuteronome, parce qu'il est aussi appellé repetition de la Loi. Mais sans tant raffiner, le mot Hebreu *Mishne* signifie simplement en cet endroit-là *Copie* ou *Exemplaire*. A quoi le mot de repetition convient fort bien, parce que la Copie est, pour ainsi dire, un *Duplicata*. Il y a des Juifs qui ayant égard à l'usage présent de leurs Synagogues, où ils lisent tous les ans le jour de la Pentecôte un abregé de toute la Loi, ont crû que la Loi qui fut gravée sur les pierres, n'étoit autre chose que cet abregé. D'autres Juifs ont prétendu que la Loi qui étoit écrite sur les Colonnes, contenoit seulement le Decalogue ou les dix Commandemens. Mais il n'y a rien ni dans le Deuteronome, ni dans Josué qui appuye ce sentiment; au lieu qu'on y voit manifestement qu'il n'est point parlé d'autre Loi que de celle qui est contenuë dans les douze Malédictions, auxquelles on doit aussi ajoûter les douze Benedictions dont il est parlé au Chapitre 28. du Deuteronome. R. Levi Ben Gerson a suivi cette derniere explication comme la plus naturelle; & l'on n'en pourra pas douter, si l'on veut examiner avec un peu d'application les Chapitres 27. & 28. du Deuteronome, en y joignant la fin du Chapitre huitiéme de Josué, où il est dit, que *Josué lût toutes les paroles de la Loi, les Benedictions & les Malédictions, de la même maniere que tout cela étoit dans le Livre de la Loi.* On n'a ajoûté ces mots, *les Benedictions & les Malédictions*, que pour expliquer ces autres qui précedent immediatement, *les paroles de la Loi*; & cela conformément au stile ordinaire de l'Ecriture, où les derniers mots ne sont souvent qu'une interpretation des premiers.

Rabbins.

Deuter. 28.

R. Levi.

Deut. 27. 28. *Jos.* 8.

Avant que de finir ce Chapitre, nous remarquerons qu'Aben-Esra, l'un des plus sçavans Interpretes de l'Ecriture qui soient parmi les Juifs, n'a pas douté qu'il n'y eût plusieurs additions dans les Livres de Moïse: mais comme il n'osoit pas se declarer ouvertement, de peur d'être excommunié, il s'est servi de mots équivoques, ayant neanmoins assez fait connoître sa pensée sur ce sujet. Quand ces sortes de difficultés se rencontrent, il dit, *C'est un mystere; que ceux qui le comprennent ne le divulgent pas.* Il s'émancipe neanmoins sur ces paroles du Deuteronome: *Voici ce que Moïse dit aux Israëlites au delà du Jourdain*, où il explique son sentiment avec assez de liberté. Il est certain que Moïse ne passa point le Jourdain, & par consequent cela n'a pû être écrit que par des Israëlites qui étoient au delà, & qui alors appellerent le lieu où Moïse avoit

Aben-Esra sur le Chap. 12. de la Genes. Deuter. 1: 1.

avoit prononcé ces paroles, le côté de delà le Jourdain, bien que dans le tems que Moïse parloit aux Israëlites, il fust au deçà. Aben-Esra, qui a mieux aimé expliquer ce passage selon le sens propre & naturel, que d'avoir recours à des interpretations subtiles & forcées, a fait cette remarque, *Vous en comprendrez le veritable sens, si vous concevez le secret des douze. Moïse écrivit la Loi: les Cananéens étoient alors dans le païs: en la Montagne du Seigneur il sera pourveu: voici son lit qui est un lit de fer.* Ce sont autant de passages pris du Pentateuque, que R. Aben-Esra produit pour montrer que les premiers mots du Deuteronome ne sont point de Moïse, non plus que tous les autres exemples qu'il a rapportés.

Par ces mots *le secret des douze*, Aben-Esra a voulu marquer douze Versets dont Moïse n'est point l'Auteur. R. Samuël Tsartsa, qui a composé un Livre d'éclaircissemens sur les Commentaires de ce Rabbin, tâche, à la verité, de le justifier des reproches qu'on lui peut faire parmi sa Nation, d'avoir crû que Moïse n'avoit pas écrit entierement les cinq Livres de la Loi: mais il le défend d'une maniere si foible, que cela seul suffit pour convaincre les Juifs d'entestement & d'illusion sur ce sujet, en suivant aveuglément les décisions du Thalmud. Les douze Versets qu'Aben-Esra a indiqués sont les douze derniers Versets du Deuteronome; & R. Tsartsa qui est aussi de ce sentiment, le confirme par l'autorité du Thalmud. Il dit que dans le Thalmud il y a quelques Docteurs qui ont prétendu que Josué étoit l'Auteur des huit derniers Versets du Deuteronome, & qu'Aben-Esra a encheri par dessus eux, en niant que les douze derniers Versets fussent veritablement de Moïse.

R. Sam. Tsartsa.

Thalmud.

A l'égard des autres exemples qu'Aben-Esra a rapportés, il prétend que Moïse n'a pû être l'Auteur de cette expression, *Et Moïse écrivit la Loi*, non plus que de cette autre, *Les Cananéens étoient alors dans le païs.* Moïse de plus ne semble pas être l'Auteur de cette façon de parler proverbiale, *En la Montagne du Seigneur il sera pourveu*, puis que celui qui l'a ajoûtée au Texte, remarque qu'elle étoit encore en usage de son tems: outre que cette Montagne semble être appellée une des Montagnes du païs de Morija, & cependant elle n'a eu le nom de Morija que long-tems aprés.

Genes. 22:14.

Ibid. verf. 2.

Enfin, Aben-Esra apporte pour dernier exemple des additions qui ont été inserées dans les Livres de Moïse, ce qui est écrit dans le Deuteronome du lit d'Og Roi de Basan. En quoi il y a de l'apparence qu'il ne se trompe pas: car pour peu qu'on s'applique à lire ce qui est écrit touchant ce lit de Basan, on trouvera que ceux qui ont recueilli ces Livres y ont ajoûté quelques mots pour éclaircir davantage les paroles du Texte, en les accommodant aux usages & aux coûtumes de leur tems. Quelques-uns même de nos Interpretes en demeurent d'accord, & ils le prouvent par d'autres exemples: mais il seroit inutile d'en produire un plus grand nombre. Voyons maintenant de quelle maniere les Livres de Moïse ont été composés.

Deut. 3: 11.

CHAPITRE VII.

De quelle maniere les Livres de la Loi ont été écrits. Livres attribués aux Patriarches qui ont vécu avant Moïse. Histoires des Sabaïtes ou anciens Chaldéens.

LEs Juifs assurent, comme nous avons remarqué ci-dessus, que Dieu a dicté mot pour mot à Moïse les cinq Livres de la Loi; & comme on ne peut pas dire que Moïse ait reçu de Dieu sur la Montagne l'Histoire de tout ce qui arriva ensuite pendant 40. ans dans le Desert, les plus judicieux d'entre eux croyent que Dieu dit à Moïse les choses dans le tems qu'elles arrivoient. Il est bien vrai que Dieu commande quelquefois à Moïse d'écrire de certains faits dont il est parlé dans la Loi; mais cela ne regarde pour l'ordinaire que les Commandemens & Ordonnances, ou quelque autre chose semblable. A l'égard de ce qui se passoit tous les jours en sa présence, il n'étoit pas besoin que Dieu le lui dictât. Il avoit sous lui des personnes qui mettoient par écrit les actions les plus considerables, & qui avoient soin d'en conserver les Actes pour la posterité. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur la methode dont le Pentateuque est composé, pour être persuadé de cette verité, & pour voir qu'un autre que Moïse a recueilli les faits historiques. Les Loix que Dieu lui prescrivit d'écrire y sont distingnées du corps de l'Histoire.

Rabbins.

Il y avoit donc dés ce tems-là des Regîstres où l'on écrivoit non seulement ce qui se passoit de plus important, mais même ce que Dieu ordonnoit à Moïse, comme il paroit du Chapitre 17. de l'Exode, où Dieu lui dit, *Ecris ceci pour memoire dans le Livre, & le fais entendre à Josué.* Par ces paroles Dieu commande à Moïse de faire écrire dans le Regîstre public où l'on écrivoit les Actes de ce qui se passoit, l'affaire des Amalecites. La plû-part des Interpretes de l'Ecriture se fatiguent beaucoup pour expliquer quel est le Livre dont il est parlé en cét endroit: mais le sens naturel est que Moïse ordonna aux Ecrivains publics d'enregîstrer la journée contre les Amalecites, dont il est parlé en ce lieu-là. On doit aussi expliquer de la même maniere le Verset 19. du Chapitre 31. du Deuteronome, où il est dit, *Ecrivez maintenant ce Cantique & l'enseignez aux enfans d'Israël.* Dieu veut que ce Cantique soit écrit avec les autres Actes publics, & que chacun en prenne une Copie, aussi bien que de la Loi.

Exod. 17.

Deuter. 31: 19.

On ne peut neanmoins appliquer aux Livres de la Genese ce que nous venons de rapporter touchant la maniere dont nous croyons qu'on enregîstroit les Actes publics du tems de Moïse. Ces Livres contiennent la Création du Monde & une infinité de faits qui sont arrivés plusieurs siecles avant lui: & il n'est point marqué dans toute la Genese, que Dieu ait dicté à Moïse ce qui y est rapporté: il n'est point aussi dit qu'il l'ait écrit par un esprit de Prophetie. Mais toutes ces Histoires & Genealogies sont rapportées simplement,

ment, comme si Moïse les avoit prises de quelques Livres authentiques, ou qu'il y en eût une Tradition constante. Il y a une Secte qu'on nomme la Secte des (n) Sabaïtes, qu'on fait venir ordinairement des anciens Caldéens, laquelle montre des Livres qui portent le nom d'Adam; & si nous ajoûtons foi aux Docteurs Cabbalistiques, chaque Patriarche depuis Adam jusqu'à Moïse, a eu pour Maître un Ange qui l'instruisoit, & la plû-part de ces Patriarches ont laissé des Memoires de ce qui s'est passé en leur tems. Si cela étoit vrai, Moïse auroit sans doute pris de ces Livres l'Histoire de la Création du Monde, & le reste de l'ancienne Histoire. La Religion de Mahomet a emprunté beaucoup de choses de ces Ouvrages Cabbalistiques, & ses Sectateurs font mention des Livres que Dieu a envoyés aux premiers Patriarches. Mais il n'y a rien en tout cela que de fabuleux: tous ces prétendus Livres ont été inventés par des Imposteurs, qui ont voulu autoriser leurs songes sous les noms specieux d'Adam, de Seth, de Sem, d'Abraham & des autres Patriarches. Moïse a eu sans doute d'autres Memoires, soit qu'ils fussent écrits, ou qu'ils eussent été conservés de vive voix jusqu'à lui dans les familles que Dieu avoit choisies pour lui être fideles dans le veritable culte de la Religion.

Sabiens ou Sabaïtes.

Livre d'Adam.

Adam, Seth, Sem, Abrah.

Il n'est pas besoin de refuter ici les fables qu'on trouve dans les Livres des Juifs touchant ces anciens Livres attribués aux premiers Patriarches, dautant qu'il y a de l'apparence que les Caldéens sont les prin-

(n) *Les Sabaïtes d'aujourd'hui ne sont point ces anciens Sabaïtes ou Caldéens dont il est fait mention dans les Livres des Arabes & de R. Moïse. Outre le nom de Sabaïtes, ils prennent celui de Mandaïtes, dont on ne sait point l'origine. Mais aprés avoir examiné quelques-uns de leurs Livres, qui sont escrits en Caldéen assez pur & en caracteres anciens qui approchent de celui qu'on appelle* Estranghelo, *il m'a paru que ces Sabaïtes ou Mandaïtes sont un reste des anciens Gnostiques: & le mot* Mandaï *en Caldéen est le même que le mot Grec* Γνωστικὸς. *Il est vrai qu'ils l'escrivent avec un* Aleph, *au lieu d'un* Ain: *mais ils ne font aucun scrupule de confondre ces deux lettres. On trouve dans ces mesmes Livres les* Eones & Archontes, *& autres termes fort en usage parmi les Gnostiques, & traduits seulement en la Langue Caldéenne. Ils parlent de Dieu d'une maniere sublime & relevée, à la maniere des Gnostiques. Ils ont aussi bien emprunté des choses des Manichéens, & Manés est un de leurs Patriarches: aussi ne sont-ils pas moins grands causeurs que les Manichéens. Ils ont de plus adopté plusieurs opinions touchant l'Astrologie des anciens Caldéens, dont ils retiennent encore le langage. Et ce qui est singulier à cette Secte parmi toutes les Nations du Levant, c'est qu'elle retient les Voyelles dans sa Langue, de la même maniere que dans les Langues de l'Europe. Jamais on ne voit de Consone qui ne soit accompagnée de sa Voyelle, par exemple, d'un Aleph, d'un Jod ou d'une autre Voyelle, sans avoir besoin de ces points qu'on a inventés pour tenir lieu de Voyelles.*

principaux Auteurs de toutes ces rêveries. Les noms particuliers des Anges qui ont été leurs Conducteurs, y sont marqués, & il y est parlé des Mysteres qui etoient revelés à ces premiers Peres par le ministere de ces sages Maîtres. R. Abraham Ben Dior dans la Préface qu'il a mise à la tête de son Commentaire sur le Livre de *Jetsira*, ou de la Création, apporte les noms des Anges qui ont été les Maîtres des premiers Patriarchos. L'Ange Raziel a été le Maître d'Adam, Jophiel le Maître de Sem, Tsedekiel le Maître d'Abraham, Raphaël le Maître d'Isaac, Peliel le Maître de Jacob, Gabriel le Maître de Joseph, & enfin Metatron a été le Maître de Moïse, & Malathiel celui d'Elie. Ce même Auteur ajoûte en-suite, que chacun de ces Anges a donné à son Disciple, soit par écrit ou de vive voix, la Cabbale, qui est la Tradition, & par ce moyen elle s'est toûjours conservée parmi le Peuple de Dieu.

R. Abrah. Ben Dior.

Raziel, par exemple, qui étoit l'Ange ou Maître d'Adam, lui apporta de la part de Dieu un Livre qui contenoit les secrets d'une sagesse tres-haute & tres-rafinée, dont il est traité dans le Livre intitulé Zohar. Les Juifs avoüent dans le Thalmud, que les noms des Anges & des mois n'ont été en usage parmi ceux de leur Nation, qu'aprés le retour de Babylone: & il se pourroit faire, que les Saducéens n'auroient point voulu pour cette raison ajoûter foi à tout ce qui est rapporté dans l'Ecriture touchant les Anges, comme si les Docteurs Juifs qui en ont fait le Recueil, l'y avoient ajoûté, & qu'il le fallût considerer comme des allegories. Il semble que Pythagore & Platon ayent puisé dans la même source, parce que leurs Livres sont en cela fort semblables à ceux des Juifs Cabbalistiques, qui sont remplis de ces sortes de fictions allegoriques, & de jeux d'esprit touchant les Nombres & les lettres de l'Alphabet. Ces Docteurs Cabbalistiques ont attribué à Abraham un Livre qui a été imprimé sous le titre *du Livre de la Création*; & ils prétendent qu'Abraham l'écrivit à l'occasion des Docteurs ou Sages de Caldée, qui ne convenoient point entre eux des premiers principes de la Religion. Les uns établissoient deux premieres causes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettoient trois. Il y en avoit qui ne reconnoissoient que le soleil pour premier principe de toutes choses; ce qui donna occasion, selon eux, au Patriarche Abraham de composer ce Livre de la Création, sur lequel R. Saadias Gaon, & aprés lui R. Moïse Botrel ont fait des Commentaires: mais les minuties de Cabbale qui sont rapportées dans ce Livre, font bien voir qu'il a été composé par quelque Imposteur qui a emprunté le nom d'Abraham. Il y a même des Juifs qui nient qu'Abraham en soit veritablement l'Auteur. Quoi qu'il en soit, on ne laisse pas de voir dans ces Ouvrages supposés quelque chose de l'ancienne Tradition. C'est pourquoi, bien qu'une bonne partie de ce qui est rapporté dans les Auteurs Arabes touchant la Religion des Sabaïtes, ne soit pas fort ancien, & qu'il y ait une infinité de fables, on ne laisse pas d'y découvrir

Zohar sur la Genes. Thalm.

Livre de Jetsira, ou Création.

R R. Sdad. & Moïse Botrel.

Sabaïtes.

vrir quelques restes de la créance des anciens Caldéens, qui étoient beaucoup appliqués à l'étude de l'Astrologie. Or comme Abraham étoit Caldéen de Nation, il n'est pas étonnant que les Sabaïtes ayent conservé les Histoires d'Abraham & des autres Patriarches: mais dautant qu'ils n'avoient ces Histoires que par Tradition, chacun les a ajustées à sa maniere & à ses préjugés, & les Caldéens ou Sabaïtes les ont fait parler conformément aux principes de leur Religion.

Les Mahometans ont parlé de ces Sabaïtes, & leur Religion est remplie d'un grand nombre de fables à l'égard des Anges, lesquelles peuvent avoir été empruntées d'eux & des Iuifs qui ont écrit de la Cabbale. Les Ecrivains Arabes ont pris plaisir à décrire la Religion de ces anciens Sabaïtes, dont R. Moïse a fait mention sur le rapport de ces Docteurs Arabes: & comme il étoit sçavant dans sa Religion, il applique ces Histoires des Sabaïtes aux Histoires de Moïse, en les comparant ensemble, afin de montrer que Moïse les a rapportées au vrai; au lieu qu'elles ont été corrompuës par les Sabaïtes. Il dit qu'Abraham avoit été élevé dans leur creance, à laquelle il s'opposa en-suite, faisant voir qu'il y avoit une autre Divinité que le soleil & les astres. Ce qui convient assez avec la maniere dont il est parlé d'Abraham & des autres Patriarches dans les Livres de Moïse, lesquels font Dieu auteur de tout ce qui arrive dans la terre, l'attribuant à sa Providence, comme si les hommes n'étoient en quelque façon que les instrumens de cette premiere Cause; & Abraham pour refuter davantage le sentiment des Sabaïtes, comparoit le soleil à une hache qui étoit dans la main d'un artisan.

Rambam, more. part. 3. ch. 29.

Les mêmes Sabaïtes parlent aussi d'Adam, qu'ils ne font pas neanmoins le premier homme, comme Moïse l'a fait: mais ils disent seulement, que cet Adam étoit un Prophete envoyé de la lune pour établir son culte, & qu'il a composé des Livres d'Agriculture. Ils ajoûtent que Seth fils d'Adam quitta la créance de son pere, & qu'il rejetta le culte de la lune. Ils ont de plus des Histoires de Noé, dont ils parlent comme d'un homme appliqué à cultiver la terre, & qui ne voulut point aussi recevoir le culte des *Tselamim* ou Images, ne reconnoissant qu'un seul Createur de toutes choses, auquel il servoit. Ie ne sçai si l'on ne pourroit point attribuer à cela cette défense rigoureuse que Dieu fait aux Israëlites par le ministere de Moïse, de n'avoir aucune figure ou Image. Peut-être est-ce aussi la raison pourquoi il est si souvent fait mention dans la Loi, de l'unité de Dieu, & qu'il est dit, *Ecoute Israël, & sçache que ton Dieu est un.* Il n'y a rien qui leur soit si fortement défendu que l'idolatrie & le culte des étoiles: mais comme il y auroit à craindre de donner trop aux conjectures, si je continuois d'expliquer la Loi de Moïse par rapport à la Doctrine des anciens Caldéens ou Sabaïtes, je passe sous silence quantité d'autres Histoires de ces premiers tems-là, desquelles ils ont fait mention. On remarquera cependant, que toutes ces Histoires sont pleines de fictions allegoriques, & qu'il est presque im-

Adam. *Seth.* *Noé.* *Deuter. 6: 4.*

poſſible de diſtinguer ce qui eſt de vrai d'avec ce qui eſt fabuleux.

Quelques Auteurs ont neanmoins crû, que les Sabaïtes ou anciens Caldéens n'ont pas rejetté entierement cette premiere Divinité d'où toutes choſes dépendent: mais comme il y a une diſtance infinie entre elle & les hommes, ils ont établi d'autres moindres Divinités, pour parvenir plus facilement à ce premier Eſtre, qui ne pouvoit, ſelon leur ſentiment, ſe communiquer immediatement aux hommes. Il y a même bien de l'apparence, que les premiers Philoſophes Grecs qui ont ſuivi cette opinion, l'ont priſe des Caldéens, & que le culte des Anges & des étoiles a pris de là ſon origine. Il eſt auſſi fort probable, que c'eſt pour cette même raiſon que les Juifs condamment abſolument le culte des Anges comme Interceſſeurs: toutes leurs prieres s'adreſſent à Dieu immediatement, & ils ne reconnoiſſent aucuns Mediateurs. Moïſe témoigne avoir vû Dieu face à face, & s'être entretenu familierement avec la Majeſté Divine. De plus, les ſacrifices qu'il a ordonnés dans la Loi, ſont tous offerts à Dieu ſeul; & il ſemble qu'il n'en ait ordonné une ſi grande quantité, que pour détourner les Iſraëlites des ſacrifices que les Nations parmi leſquelles ils vivoient, offroient aux aſtres pour s'attirer leurs influences. En un mot, ſi l'on fait reflexion ſur l'ancienne Religion des Sabaïtes, qui ſont les auteurs de tout ce qu'il y a de ſuperſtitieux dans l'Aſtrologie, & dans la ſcience ridicule des Taliſmans & des Teraphins ou Idoles, on pourra expliquer une bonne partie de ce qui eſt contenu dans les Livres de Moïſe: mais ce n'eſt pas ici le lieu de nous étendre davantage ſur cette matiére.

Philoſ. Grecs.

Moïſe.

Au reſte, pour ce qui regarde les Livres de Moïſe, tels qu'ils ſont aujourd'hui dans le Recueil que nous en avons, les additions qui ont été faites aux anciens Actes empêchent que nous ne diſcernions ce qui eſt veritablement de lui, d'avec ce qui y a été ajoûté par ceux qui lui ont ſuccedé, ou par les Auteurs du dernier Recueil. De plus, cette compilation n'étant quelquefois qu'un abregé des anciens (o) Memoires, on ne peut pas aſſurer que les Genealogies y ſoient contenuës dans toute leur étenduë. Je ne ſçai d'où quel-

(o) *Il eſt vrai que Theodoret & pluſieurs autres Peres ſuppoſent que ces Livres dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Rois & dans les Chroniques, eſtoient des Livres Divins & inſpirés: mais Saint Auguſtin n'eſt pas de ce ſentiment-là dans ſon Livre de la Cité de Dieu, Chapit.* 38. *Il croit que ces anciens Livres ne ſont pas Divins & Prophetiques, bien qu'ils ayent eſté eſcrits par des Prophetes; & que les ſeuls Livres que nous appellons aujourd'hui Canoniques, meritent le nom de Divins ou inſpirés. Il reconnoit donc deux ſortes d'Ouvrages eſcrits par ces Prophetes:* Alia, *dit-il,* ſicut homines hiſtoricâ diligentiâ, alia ſicut Prophetas inſpiratione divinâ ſcribere potuiſſe. *C'eſt à peu prés de la même*

me

quelques Orientaux, & même les Juifs, ont pris un grand nombre d'autres Histoires qu'ils rapportent à ces premiers tems-là, comme si l'Histoire de Moïse n'étoit qu'un abregé: neanmoins la quantité de fables qui se rencontrent dans leurs Livres, me fait douter de la verité du reste; & il y a de l'apparence, qu'on aura inventé ces Histoires sous prétexte de quelques Traditions sans fondement. On ne doit pourtant pas s'imaginer, que toutes ces anciennes Traditions soient fausses, puis qu'il s'en trouve quelques-unes confirmées dans les Livres du Nouveau Testament. S. Jude cite dans son Epître le Livre d'Enoch, qui étoit parmi les Apocryphes de son tems, & qui apparemment avoit été composé par quelque Juif aprés le retour de leur captivité. Saint Paul fait aussi mention dans une de ses Epîtres, de Jannes & de Jambres qui s'étoient opposés à Moïse; & ces deux noms se trouvent aussi dans l'ancien Commentaire allegorique sur le Pentateuque, que les Juifs appellent Zohar. La Secte des Pharisiens, qui l'a emporté par dessus toutes les autres, étoit curieuse de ces sortes de Traditions, dont nous voyons encore une partie dans le Thalmud & dans les Livres des Docteurs allegoriques: mais on y a ajoûté tant de fables, qu'on ne peut plus reconnoitre ce qui est vrai. Les Iuifs sont aujourd'hui si ignorans de tout ce qui regarde leur Religion, qu'ils doutent même des Histoires les plus claires qui sont rapportées dans les Livres de Moïse; & plusieurs d'entre eux ne pouvant s'imaginer que les anciens Patriarches ayent vêcu un aussi grand nombre d'années qu'il est marqué dans la Genese, ont eu recours à je ne sçai quelles subtilités. Ils ont prétendu que cette Histoire n'étoit qu'un abregé, où l'on nommoit seulement le premier Chef de famille, & qu'on le faisoit vivre en gardant son nom pendant tout le tems qu'une certaine maniere de vivre qu'il avoit établie dans sa famille, avoit duré; & qu'ansi sous son nom étoient compris ses successeurs, jusqu'à ce qu'il arrivât quelque changement dans cette police ou façon de vivre dont il étoit l'auteur. Mais il est aisé de prouver le contraire par le Texte même de l'Ecriture. Il est bien vrai que les Juifs observent cette methode dans leurs anciennes Histoires, & que ne pouvant pas trouver de quoi remplir plusieurs années, ils ont fait vivre leurs Docteurs quatre ou cinq siecles, & ils ont eu ensuite recours aux miracles. Il n'en est pas de même de l'Histoire de Moïse, où le tems de la naissance de ces Patriarches, le tems où ils ont eu des enfans, & un grand nombre d'autres circonstances qui tombent sur une même personne, sont rapportées exactement.

Enoch. *Paul. 2 Timoth. 3: 8.* *Jannes & Jambres.* *Zohar.* *Thalmud.* *Rabbins.*

me maniere, que dans l'Eglise Romaine on dit, que les Papes, quand ils parlent en leur particulier & comme personnes privées, ne sont point infaillibles, mais seulement quand ils parlent ex Cathedra; *car alors ils sont inspirés. Selon cette distinction de Saint Augustin, toutes ces anciennes Histoires, bien qu'elles fussent escrites par des Prophetes, n'ont rien de divin.*

CHAPITRE VIII.

Des autres Livres de la Bible dont les Juifs attribuent le Recueil à une grande Assemblée tenuë sous Esdras. Examen de cette Assemblée, & de chaque Livre de la Bible en particulier.

COmme la Loi est le principal Livre des Juifs, aussi l'ont-ils conservée dans des Rouleaux ou Volumes beaucoup plus exactement que le reste de la Bible. Ils sont même obligés d'en faire la lecture dans leurs Assemblées, & outre cela ils la lisent souvent dans le particulier. A l'égard des autres Livres, bien qu'ils les estiment saints & inspirés de Dieu, ils ne les ont pourtant pas en une égale veneration; & si on les examine avec application, on les trouvera moins exacts que le Pentateuque: à quoi l'on peut ajoûter, que plusieurs Juifs apprenant par cœur presque tout le Pentateuque, il a été beaucoup plus difficile aux Copistes de l'alterer en le décrivant. Les Juifs attribuent le Recueil que nous avons présentement de l'Ecriture, à Esdras & aux Docteurs d'une certaine Assemblée, qui se tint, selon eux, dans ce tems-là pour regler les affaires de l'Etat & de la Religion. Il n'y a rien de si fameux dans les Livres des Rabbins, que cette Assemblée, qu'ils nomment par excellence la Grande Synagogue, pour la distinguer de toutes les autres: mais le peu de vrai-semblance que je trouve dans la plû-part des choses qu'ils ons attribuées à cette grande Assemblée, me fait douter avec raison de ce qu'ils avancent touchant le Recueil des Livres Sacrés. Il semble même, que les Juifs ne conviennent pas tout-à-fait entre eux du tems auquel elle se tint. L'Auteur du Livre intitulé Cozri, la met plus tard que les autres: en quoi il paroit avoir plus de raison, parce qu'il est fort probable, que les Juifs ne firent leurs Ordonnances, principalement à l'égard du Canon de la Bible, que quelque tems aprés leur retour à Jerusalem. Il y a même des Livres dans ce Recueil, qui sont posterieurs à Esdras: à moins qu'on ne dise, que ce Recueil ne s'est pas fait tout à la fois; & c'est ce qui est plus vrai-semblable. Il ne faut donc point nous arrêter aux Traditions que les Juifs ont sur ce sujet, parce qu'il n'y a rien de constant ni de bien appuyé parmi eux sur cela.

Grande Synagogue.

Cozri.

Pour entendre mieux la nature du Recueil des Ecritures que les Juifs ont nommées Canoniques, il est necessaire de faire reflexion sur ce que nous avons dit ci-dessus des Ecrivains publics, qui conservoient dans les Archives de la Republique les Actes de ce qui se passoit de plus important, & les publioient, en y ajoûtant & diminuant selon qu'ils le jugeoient à propos. Ce que les Auteurs du dernier Recueil ont aussi observé: & on ne peut pas douter, qu'il n'y ait eu du tems de Iosué de ces sortes d'Ecrivains publics, qui ont mis par écrit ses actions; mais ceux qui ont en-suite ramassé les Memoires, en ont retranché une partie, de sorte qu'il ne nous en reste qu'un abregé. L'Auteur du Livre in-

Cozri. part. 3. n. 63. intitulé Cozri, assure que celui qui a compilé le Texte Sacré, n'a rapporté que ce qui étoit de plus connu au Peuple, n'ayant fait aucune mention de la sagesse de Iosué & de ses autres qualités; mais il s'est arrêté seulement à quelques miracles & à d'autres actions dont le Peuple étoit instruit. Il dit la même chose des Livres que nous avons sous les noms des Iuges, de Samuël & des Rois, parce que, selon lui, l'intention de ceux qui ont fait ce Recueil, à été simplement de publier ce qui étoit de plus éclatant & plus au goût du Peuple. Le reste de leurs Histoires est demeuré dans l'oubli, parce que les Iuifs n'ont point conservé les anciens Actes dont nous n'avons aujourd'hui qu'un abregé.

L'on trouve dans le Livre de Iosué les mêmes additions & les mêmes changemens que dans les Livres de Moïse. Theodoret affirme, que ce Volume a été recueilli long-tems aprés Iosué, & que ce n'est qu'un extrait d'un ancien Commentaire nommé le Livre des Iustes, dont il est parlé au Chapitre 10. du même Livre de Iosué. Masius, qui a écrit un sçavant Commentaire sur cette Histoire, expliquant le Chapitre 10. montre assez au long, que tout ce qui est rapporté dans le Livre de Iosué ne peut pas être de lui, & il confirme en même tems par de bonnes raisons, ce que nous avons dit ci-dessus touchant la maniere dont le Recueil des Livres Sacrés a été fait. Don Isaac Abravanel rejette l'opinion de ces anciens Docteurs, qui ont attribué dans le Thalmud à Iosué le Volume qui porte son nom, & il prouve le contraire par plusieurs faits & manieres de parler qui ne peuvent point être de Iosué, comme lors qu'il est dit au Chapitre 4. Verset 9. que les douze pierres que Iosué éleva au milieu du Iourdain, y sont demeurées jusqu'à aujourd'hui: & au Chapitre 5. Verset 8. *Ce lieu-là a été appellé Gilgal jusqu'à ce jour.* D'où il est aisé de conclurre, qu'au moins une partie de ce Livre a été écrite quelque tems aprés que ces choses sont arrivées. De plus, l'Histoire du partage des fils de Dan, qui prirent la ville de Lescem, n'est aussi arrivée qu'aprés la mort de Iosué, & Masius croit qu'on l'a inserée dans le Recueil de Iosué, afin qu'on sçeut le lieu où les Danites étoient établis. Aussi voyons-nous que la même Histoire est rapportée plus au long dans le Livre des Iuges, qui est son veritable lieu.

Theodor. quæst. 14.

Mas. in Jos.

Abrav.

Jos. 4.

Jos. 5.

Jos. 19. 47.

Masius.

Jud. 18.

Pour ce qui est de l'Histoire des Iuges, comme elle ne porte le nom d'aucun Auteur en particulier, quelques-uns l'attribuent à Samuël avec les Docteurs Thalmudistes, & d'autres à Esdras. Il se peut faire que Samuël l'ait composée, & qu'Esdras, ou celui qui a fait le dernier Recueil des Livres Sacrés, y ait ajouté plusieurs choses. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette Histoire, ou au moins une partie, n'a été compilée que long-tems aprés que les faits dont il y est parlé étoient arrivés. Il n'y avoit point, encore de Rois alors qui gouvernassent les Hebreux, & cependant il y en est fait mention, comme lors qu'il est dit, *En ces tems-là il n'y avoit aucun Roi en*

Jud. 17. 6. 18: 1, 31. 2.

en Israël : ce qui suppose manifestement, que les Israëlites étoient alors sous le gouvernement des Rois. On remarquera de plus, que les Genealogies de cette Histoire ne sont quelquefois rapportées qu'en abregé, soit que cela vienne de la negligence des Copistes, ou du dessein que s'est proposé l'Auteur du Recueil, ou plûtôt de tous les deux ensemble. C'est pourquoi on ne peut pas établir sur ce Livre les principes d'une Chronologie certaine, dautant qu'il y a des Genealogies omises.

Les Livres que nous avons sous le nom de Samuël ne peuvent aussi être entierement de lui, à cause de certaines façons de parler qui ne sont point de son tems ; outre qu'ils contiennent des Histoires qui ne sont arrivées qu'aprés sa mort. Quand il parle de l'Arche qui fut prise par les Philistins, il dit, *Que les Sacrificateurs de Dagon & ceux qui entrent dans son Temple, ne marchent point sur le seüil de ce Temple jusqu'à ce jour :* & dans un autre endroit il ajoûte, *Que l'Arche est jusqu'à ce jour dans le champ de Josué Bethsemite.* Samuël ne raconteroit pas de cette maniere des faits dont il étoit témoin. Il n'a pas pû aussi dire en parlant de lui-même, que celui qu'on nommoit autrefois *Voyant*, s'appelle maintenant *Prophete*, & il est de plus rapporté dans le même Livre, qu'il se passa 20. ans depuis que l'Arche fut mise en Kiriat-Jaarim. Comment cela, dit Abravanel, s'est-il pû faire, puis que l'Arche ne demeura que 13. ans en ce lieu-là du vivant de Samuël, & que sept ans aprés sa mort elle en fut tirée par David ? Il est constant qu'au tems de Samuël il n'y avoit point encore de Rois de Juda ; & neanmoins nous lisons dans ce Livre, que Siceleg est demeurée aux Rois de Juda jusqu'à ce jourd'hui. Il y a aussi plusieurs autres exemples semblables dans le Livre I I. desquels Abravanel conclut, qu'on ne peut pas pour les mêmes raisons attribuer cette Histoire à Gad & à Nathan, parce qu'ils ont vécu en même tems que Samuël. Bonfrerius Jesuite avoüe que Samuël n'a pû écrire toute l'Histoire qui porte son nom, & il lui attribuë seulement les 24. premiers Chapitres du premier Livre ; ce qui ne peut pourtant être entierement vrai. A l'égard des autres Chapitres de ce même Livre, & de l'Histoire des Rois, il remarque judicieusement, qu'on ne peut pas assurer qu'une même personne en soit l'Auteur, mais que differens Prophetes ou Sacrificateurs y ont mis la main, chacun écrivant ce qui est arrivé de son tems, bien qu'on n'ait pas si-tôt publié ce qu'ils avoient mis par écrit. Sixte de Sienne & plusieurs autres ont attribué ces Livres en partie à Samuël, & en partie aux Prophetes Nathan & Gad, à cause qu'il est dit dans les Paralipomenes, que les actions de David ont été écrites dans les Livres de Samuël, de Nathan & de Gad. Mais quoi que cela s'accorde tresbien avec les principes que nous avons établis ci-dessus touchant les Prophetes qui recueilloient chacun les Actes de leur tems, il y a neanmoins dans ces Livres de certaines façons de parler, qui prouvent évidemment que le dernier Recueil n'en

1 *Sam.* 5: 5.
Chap. 6: 18.
Chap. 9: 9.
Chap. 7: 1.
Abrav.
Chap. 7: 2.
Abrav.
Bonfrer.
Sixt. de Sienne.
1 *Paralip.* 29: 29.

n'en a été fait que long-tems aprés la plus-part de ces Prophetes, par des Auteurs qui n'étoient point contemporains.

Il seroit inutile de rapporter les sentimens de plusieurs autres Auteurs sur un sujet dont on ne peut rien dire d'assuré; & on ne sçait pas même certainement, si Esdras est l'Auteur du dernier Recueil des Ecritures Canoniques, comme on le croit communément. Il y a bien de l'apparence, que les Juifs au retour de leur captivité, firent un choix des Memoires qui leur restoient, dont ils donnerent une partie au Peuple, & garderent l'autre partie dans leurs Archives. Ils appellerent cette premiere partie qu'ils rendirent publique, Ecritures Canoniques. Comme ce sont plusieurs Memoires joints ensemble, & qui n'ont pas toûjours de la liaison, il ne faut pas tant s'arrêter à l'ordre & au tems, qu'aux choses; car il y en a qui sont rapportées en un même endroit, bien qu'elles soient arrivées en differens tems. C'est aussi pour cette raison, qu'on a inseré dans les Propheties plusieurs Histoires, qui n'ont pas été écrites par les Prophetes dont elles portent les noms. Nous trouvons, par exemple, dans la Prophetie de Jeremie l'Histoire de la ruïne de Jerusalem, qui est décrite au IV. Livre des Rois. R. D. Kimhi remarque dans son Commentaire sur cette Prophetie, que celui qui l'a recueillie y a ajoûté l'Histoire de la Captivité, de la maniere qu'elle est à la fin du Livre des Rois. De plus, ces mots inserés dans la Prophetie de Jeremie, *Jusqu'ici sont les paroles de Jeremie*, montrent clairement qu'il n'est pas seul l'Auteur du Volume qu'on a publié sous son nom. *Jerem.* 51: 64.

R. D. Kimhi, *in* 4. *des Rois, chap.* 25.

Comme le pouvoir des Ecrivains publics dont nous avons parlé cidessus, a toûjours été le même pendant tout le tems que la Republique des Juifs a subsisté, on ne doit pas s'étonner, que dans le Recueil des Ecritures Canoniques, il y en ait qui ayent été écrites aprés Esdras; & parmi Esdras n'est pas le dernier Compilateur des Livres Sacrés. Il importe fort peu que ces derniers Ecrivains n'ayent pas eu le nom de Prophetes, pourveu qu'ils ayent eu la même autorité. Or il est certain, que les Juifs ont conservé aprés Esdras les Actes de tout ce qui se passoit de considerable dans leur Etat, comme on peut voir à la fin du I. Livre des Maccabées. Joseph neanmoins écrivant contre Appion, témoigne que les Livres des Juifs qui ont été écrits aprés le regne d'Artaxerxes, n'ont pas la même autorité que les autres qui ont été écrits avant ce tems-là, parce qu'il n'y a point eu alors parmi eux une succession certaine de Prophetes: mais il suffit, comme nous avons dit, pour autoriser ces Livres, que leur Republique ait subsisté, dautant que Dieu qui en a été toûjours le Chef, n'a jamais manqué de leur donner de tems en tems des personnes qui eussent toutes les qualités necessaires pour écrire les Livres Sacrés. Il est vrai que depuis leur retour de Babylone, ils prirent plûtôt le nom de *Scribes* ou Ecrivains, que de Prophetes: mais le changement *Liv.* 1. *des Maccab.* 16: 24.

ment de nom n'apporta aucun changement à la choſe. Il ne faut pas auſſi avoir égard à ce qui eſt rapporté par les Thalmudiſtes touchant les Livres d'Ezechiel, de l'Eccleſiaſte & des Proverbes. Ces anciens Docteurs aſſûrent, qu'on delibera dans une Aſſemblée, ſi on recevroit ces Livres pour Canoniques, & que pluſieurs furent d'avis qu'on les ſupprimeroit entierement. Mais comme la plus-part des Hiſtoires qui ſont rapportées dans le Thalmud, ont été faites à plaiſir, nous n'y devons point ajoûter foi. La difficulté qu'il y a d'expliquer quelques endroits de ces Ouvrages, & de concilier ce que dit Ezechiel touchant le Temple, avec ce qui eſt écrit ailleurs, a donné occaſion à ces anciens Docteurs de feindre cette Hiſtoire.

Thalmud. Trait. Sabb.

Thalmud.

Livres Apocryphes.

Les Livres qui ont été recueillis aprés la derniere compilation, ont été nommés Apocryphes, parce qu'ils n'ont peut-être pas été autoriſés par le Sanhedrin. Saint Jerôme même n'oſe pas les nommer Canoniques, quand il ſuit le ſentiment des Juifs. Mais l'Egliſe qui a ſuccedé à la Synagogue, les ayant reconnus pour divins & authentiques, il n'eſt plus permis de douter de leur autorité. Et en effet, le même Saint Jerôme parlant du Livre de Judith, qui n'eſt point dans le Canon Juif, le met au nombre des Livres Sacrés, & n'en apporte aucune raiſon, ſi ce n'eſt que le (p) Concile de Nicée l'avoit declaré Canonique. Il y a de l'apparence, que les Juifs ne mirent dans leur Canon, que les Livres qui étoient écrits en Hebreu, & qu'ils conſervoient dans leurs Archives, à la reſerve de quelques Chapitres de Daniel & d'Eſdras, que nous avons en Caldéen, & qui apparemment avoient été tirés des Archives des Caldéens où ces Actes étoient gardés. Je croi de plus, que les Juifs ayant perdu l'uſage de la Langue Hebraïque, commencerent à ne plus écrire leurs Actes en cette Langue, mais dans la Caldéenne, qui étoit leur Langue maternelle. L'on aura ſans doute pris de ces Memoires écrits en Caldéen, une partie des Livres que nous nommons Apocryphes, & qui ne ſont pas moins vrais pour cela, bien qu'ils n'ayent pas été autoriſés par le Sanhedrin Juif. Saint Jerôme témoigne que Tobie & Judith étoient écrits en Caldéen: & Rambam dans ſa Préface ſur le Pentateuque, cite un Livre écrit en cette même Langue Caldéenne, qu'il nomme la grande Sageſſe; & ce qu'il en rapporte convient avec le Grec d'aujourd'hui du Livre de la Sageſſe. Il eſt neanmoins plus probable, que ce Livre a été compoſé premierement en Grec par quelque Juif Helleniſte, & qu'en-ſuite il a été traduit en Caldéen par quelque autre Iuif. Ioſeph dans ſon Apo-

Hieron. Præf. in lib. Judith.

Hieron.

Hieron. Præf. in Job. & Judith.

Rambam.

Joſeph. cont. App.

(p) *On ne trouvera point que le Concile de Nicée ait declaré le Livre de Judith Canonique par un Decret particulier; mais il l'aura ſans doute cité comme pluſieurs autres Livres de l'Ecriture, d'où S. Jerôme aura inferé, que les Peres du Concile l'auront declaré Canonique: mais St. Jerôme ſemble ne le reconnoiſtre pas pour Canonique en d'autres endroits.*

Apologie contre Appion, se sert d'un certain passage du Livre de l'Ecclesiastique. Les Rabbins même citent quelquefois ces Livres Apocryphes : de sorte que les Juifs ne les ont jamais rejettés entierement, mais ils les ont seulement considerés comme des Ouvrages Apocryphes, c'est-à-dire, cachés & inconnus, parce qu'ils n'avoient point été publiés par l'autorité du Sanhedrin. Il se peut donc faire, que ces Livres qu'on nomme Apocryphes, ayent été tirés des Actes qu'on conservoit dans les Archives des Juifs. Sixte de Sienne, qui a reconnu cette autorité du grand Sanhedrin des Juifs, assure que l'Histoire des Maccabées faite par Jason a été reduite en abregé par l'ordre du Sanhedrin de Jerusalem ; & les anciens Peres n'ont pas aussi ignoré cette autorité du grand Sanhedrin dans le tems même que Joseph veut qu'il n'y ait plus eu de succession certaine de Prophetes parmi les Hebreux. Origene, qui avoit beaucoup hanté les Juifs, voulant rendre raison des differences qui se trouvoient entre le Texte Hebreu & la Version des Septante, a recours aux Livres Apocryphes des Juifs, qui n'avoient pas été rendus publics. Ce qu'il fait principalement, quand il veut donner les raisons des additions qui étoient dans la Version Grecque. Il dit conformément à l'opinion de l'Auteur du Cozri, que les Juifs dans le Recueil qu'ils ont fait de leurs Livres, ont omis plusieurs choses dont il n'étoit pas necessaire d'instruire le Peuple, & que ces choses cependant sont demeurées dans les Livres Apocryphes, d'où les Interpretes Grecs les avoient tirées. Saint Hilaire va encore plus avant qu'Origene : car, pour autoriser davantage la Version des Septante, il les compare à ces Septante du Sanhedrin, lesquels Moïse avoit établis pour juger les affaires les plus importantes de l'Etat, & qui avoient été inspirés de Dieu. Quoi que ce Pere se trompe dans le fait, dautant que les Septante Interpretes, en supposant même qu'ils ayent été tels qu'ils sont representés par Aristée, n'étoient pas du corps du grand Sanhedrin ; il reconnoit neanmoins le privilege particulier de ces anciens Senateurs, qu'il croit avoir été inspirés de Dieu, bien qu'on ne leur donnât pas le nom ni la qualité de Prophetes.

Sixte de Sien. Biblioth. S. lib. 2.

Origen. in Epist. ad Afric.

Cozri.

Hilar. in enarr. in Psalm. 2.

Enfin, outre les Ecrivains que nous avons marqués, il y en a eu une autre sorte parmi les Hebreux, qui écrivoient en stile coupé & sentencieux, & que quelques-uns ont nommés Poëtes. Les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclesiaste & le Livre de Job sont écrits de cette maniere. Plusieurs ont prétendu, que quelques-uns de ces Ouvrages étoient veritablement composés en Vers. Ioseph & Saint Ierôme en ont voulu marquer les mesures : mais ils n'ont pas examiné cette matiere avec assez d'application, quand ils ont comparé ces prétendus Vers Hebreux avec les Vers des Grecs & des Latins. Il y a beaucoup plus d'apparence, que ce ne sont que des Sentences écrites d'un stile fort coupé, sans mesure neanmoins de longues ni de bréves, que quelques-uns leur attribuent. Ceux qui écrivoient

Joseph. Hieron.

dans ce ſtile coupé & ſententieux, ſont nommés ordinairement *Moſcelim*, c'eſt-à-dire, gens ſubtils, & qui parlent ſentencieuſement. L'Alcoran de Mahomet eſt écrit en Arabe dans ce ſtile, qui eſt beaucoup eſtimé des Mahometans. Il eſt vrai que les Juifs ont maintenant l'uſage de la Poëſie; mais elle eſt aſſez nouvelle parmi eux, & ils en ſont redevables aux Arabes, dont ils l'ont empruntée. *Alcoran.*

Je ne dirai rien ici du ſtile parabolique, qui a été neanmoins toûjours fort eſtimé par les Peuples du Levant, comme le remarque Saint Jerôme. Quelques-uns ont crû, que les Livres de Job, de Tobie & de Judith n'etoient pas tant des Hiſtoires, que des Ouvrages écrits dans ce ſtile parabolique, & de ſaintes fictions qui avoient leur utilité. En effet, cette maniere d'écrire parabolique eſt aſſez ordinaire aux Auteurs du Nouveau Teſtament, qui circonſtancient quelquefois ſi bien ces Paraboles, qu'on croiroit aiſément que ce ſont de veritables Hiſtoires, ſi l'on n'étoit averti que ce ne ſont que des Paraboles. La Parabole du Lazare & du mauvais Riche en eſt un exemple bien évident. Les noms même des perſonnes qui ſont exprimés dans ces diſcours paraboliques, ne prouvent pas ſuffiſamment qu'on les doive prendre pour de veritables Hiſtoires; car ces noms ſont ordinairement accommodés au ſujet, & il y a auſſi-bien des fictions dans les noms que dans les choſes. Cette façon d'inſtruire le Peuple a toûjours été agreable à la Secte des Phariſiens, qui eſt encore aujourd'hui la Secte dominante parmi les Iuifs: auſſi leur Thalmud & la plus-part de leurs anciens Livres ſont-ils remplis de ces ſortes de fictions allegoriques, qu'il ne faut pas expliquer à la lettre, comme s'ils rapportoient de veritables Hiſtoires. Au reſte, ſoit qu'un Livre ſoit une Hiſtoire, ou une ſimple Parabole, ou une Hiſtoire mêlée de Paraboles, il n'en eſt pas pour cela moins vrai, ni moins divin. On remarquera cependant, que ſelon le ſentiment le plus commun & le plus approuvé, les Livres de Iob, de Tobie & de Iudith ne ſont point de ſimples Paraboles. *Hieron.* *Thalmud.*

CHAPITRE IX.

Diviſion generale des Livres de la Bible. Conciliation des Auteurs Juifs & des Auteurs Chrêtiens ſur ce ſujet. En quel ſens les Juifs nient que Daniel ſoit Prophete. Ils ne different point en cela du ſentiment des Chrêtiens.

LEs Livres Sacrés qui compoſent maintenant le Recueil de toute l'Ecriture, furent nommés par les Iuifs au retour de leur captivité de Babylone, *Mikra*, *lecture*. Ils ne donnerent pourtant d'abord ce nom qu'aux Livres de la Loi, comme il paroit des paroles de Nehemie, où le Texte de la Loi eſt appellé *Mikra*. Les Docteurs commencerent alors à diſtinguer par ce mot, leurs Gloſſes ou Interpretations d'avec le Texte de Moïſe; & comme le Peuple n'entendoit plus la Langue Hebraïque, il étoit neceſſaire qu'on lui ex- *Nehem.* 8.

expliquât la Loi en Caldéen, qui étoit sa Langue maternelle. Dans la suite du tems on appella aussi *Mikra*, le reste de la Bible: & dans le Thalmud on se sert quelquefois de ce mot, quand on compare le Texte de l'Ecriture avec les Glosses des Docteurs, sur lesquelles la Tradition de la Religion Juive est fondée. C'est aussi delà que la Secte des Caraïtes parmi les Juifs a pris son nom, parce qu'elle s'attache principalement au Texte de l'Ecriture, ne reconnoissant point les Traditions des autres Juifs pour principe de sa Religion. Les Juifs d'aujourd'hui se servent neanmoins ordinairement du mot de *Vingt-quatre*, au lieu de dire l'Ecriture Sainte, parce qu'ils ont divisé la Bible en vingt-quatre parties. Saint Jerôme fait mention de cette division, quand il dit selon le sentiment des Juifs, que ce qui n'est point du nombre des 24. Vieillards, doit être rejetté comme Apocryphe; & par cette allusion qu'il fait aux 24. Vieillards de l'Apocalypse, il entend tous les Livres de l'Ecriture que renfermoit le Canon Juif. Il faut pourtant prendre garde, à ne pas confondre avec ces 24. Vieillards de Saint Jerôme, une semblable expression qui se trouve dans les autres Peres, qui ont aussi partagé la Bible en vingt-quatre Livres, par rapport aux 24. Lettres de l'Alphabet Grec. Ces derniers comprennent ordinairement sous le nom de 24. les Livres qui ne sont pas dans le Canon Juif; au lieu que Saint Jerôme, suivant en cela l'opinion des Juifs, les en exclut. Il remarque même, que les Juifs pour achever ce nombre de 24. ont separé de l'Histoire des Juges, le Volume de Ruth & les Lamentations de la Prophetie de Jeremie. Les Peres Grecs ont imité en cela les Juifs, qui ont aussi divisé toute l'Ecriture en 22. Livres par rapport aux 22. Lettres de l'Alphabet Hebreu, comme nous lisons dans les Livres de Joseph.

Thalmud.

Caraïtes.

Hieron. Praf. in Esdr.

Joseph. contra App.

L'on trouve dans les Ouvrages des Juifs plusieurs autres noms de l'Ecriture, ausquels nous ne nous arrêterons point, afin de nous étendre davantage sur une autre division celebre qu'ils font de toute la Bible en trois Classes. La premiere Classe ne comprend que les cinq Livres de la Loi, qu'ils distinguent de toutes les autres parties de l'Ecriture, à cause que la qualité de Prophete a été, selon eux, beaucoup plus éminente dans Moïse, que dans les Prophetes qui lui ont succedé. La seconde Classe est composée des Livres qu'ils nomment *Nevim*, ou Prophetes. Et enfin la troisiéme, de ceux qu'ils appellent *Cetuvim*, ou Hagiographes. Il semble que Nôtre Seigneur ait fait allusion à cette division des Livres de l'Ecriture, lors qu'il a dit, *Qu'il est necessaire que tout ce qui est dit de lui dans la Loi de Moïse, dans les Prophetes & dans les Pseaumes, soit accompli:* car les Pseaumes sont au nombre des Hagiographes. Joseph paroit aussi l'autoriser, quand il range parmi les Hagiographes les Hymnes ou Pseaumes, & les Livres qui traitent de la Morale.

Luc. 24: 44.

Joseph lib. 1. contra App.

Quoi que cette derniere division des Livres Sacrés en trois Classes semble être ancienne, il se peut faire neanmoins que les anciens Juifs ne con-

convinſſent pas tout-à-fait en cela avec les Rabbins, qui ont ajoûté leurs rêveries aux ſentimens de ces Anciens. Il y a même pluſieurs ſçavans hommes, qui trouvent mauvais que les Juifs ayent exclu Daniel du nombre des Prophetes ; & Theodoret les en a repris fortement. Mais il eſt aiſé de concilier leur opinion ſur ce ſujet avec celle des Chrêtiens, puis qu'ils demeurent tous d'accord, que les Livres de la Bible qu'on nomme Canoniques, ont été également inſpirés de Dieu, & de plus, que le Volume de Daniel eſt du nombre de ces Livres Canoniques. St. Jerôme, qui a obſervé que les Iuifs ne comptent point Daniel parmi les Prophetes, remarque en même tems, qu'ils placent ſon Livre dans le rang des Hagiographes, & par conſequent ils le reconnoiſſent comme un Auteur qui a été inſpiré de Dieu ; & quoi qu'ils nient qu'il ſoit Prophete, ils ne nient pas pour cela qu'il ait écrit des Propheties. La queſtion qui eſt entre eux & nous ſur cette matiere, n'eſt qu'une ſubtilité & une pure queſtion de nom, comme on le reconnoîtra aiſément par la ſuite de ce diſcours. Cependant un ſçavant Proteſtant, qui a écrit depuis peu en faveur des Septante Interpretes, accuſe hautement les anciens Iuifs, d'avoir nié que Daniel fuſt un Prophete, parce qu'ils ſe voyoient preſſés par l'évidence de ſa Prophetie : mais l'autorité ſeule de St. Ierôme ſuffit pour faire voir, que les anciens Iuifs ne different point ſur ce ſujet, des nouveaux, & qu'ils ont toûjours crû que le Livre de Daniel étoit dans le Recueil des Livres Canoniques.

Rabbins.

Theodor. Præf. in Dan.

Hieron. Præf. in Dan.

Voſſius.

Hieron.

Daniel n'eſt donc pas moins Prophete qu'Iſaïe & les autres Prophetes ; les Rabbins veulent ſeulement, qu'il y ait differens degrés dans la Prophetie ; comme l'a remarqué R. D. Kimhi, d'où ils ont pris occaſion d'établir ces trois differentes Claſſes des Livres Sacrés, qui ſont neanmoins tous compris ſous le nom general de Prophetie. Les Pſeaumes que les Juifs mettent parmi les Hagiographes, auſſi-bien que le Livre de Daniel, ne laiſſent pas de contenir, ſelon eux, pluſieurs Propheties qui regardent le Meſſie. Don Joſeph Jehaja, Juif Eſpagnol, témoigne que ſes Peres ſemblent avoir préferé les Pſeaumes aux Propheties, quand ils ont joint les Pſeaumes avec les Livres de Moïſe, & qu'ils ont montré la grande conformité qu'il y avoit entre ces deux Ouvrages. Lors qu'ils ont placé Daniel avec Eſdras & Nehemie, ils n'ont eu égard qu'à l'Hiſtoire qui eſt rapportée dans ce Livre : ce qui ne les empêche pas d'y reconnoître de veritables Propheties, comme on peut voir dans leurs Commentaires ſur ce Prophete. Les Juifs de plus ont nié que David & Daniel fuſſent Prophetes, parce que leur maniere de vivre dans les embarras de la Cour, n'étoit pas ſemblable à la maniere ordinaire de vivre des autres Prophetes. Au reſte, ils comprennent ſous le nom de Prophetes les Hiſtoires de Joſué, des Juges, de Samuël & des Rois, qu'ils nomment *Nevuim Riſonim*, ou premiers Prophetes, pour les diſtinguer d'Iſaïe, de Jeremie, d'Ezechiel & des douze petits Prophetes, dont ils ne font qu'un Volume, & ils appellent

R. D. Kimhi, Préf. ſur les Pſeaum.

Don Joſeph. Préf. ſur les Pſeaum.

pellent tous ces derniers Prophetes, *Nevuim Aharonim*, ou derniers Prophetes. Ils ont donc subdivisé les Prophetes en deux Classes, & ils les nomment tous également Prophetes, bien qu'une bonne partie ne contienne que des Histoires, parce qu'ils ont tous été écrits par de veritables Prophetes. Il reste encore onze Livres qu'ils ont nommés *Cetuvim*, ou Hagiographes, qui sont les Pseaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Esdras & les Chroniques ou Paralipomenes, auſquels il faut joindre le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations, l'Ecclesiaste & Esther. Ils appellent ces cinq derniers Livres les cinq Volumes, & ils les font suivre ordinairement aprés le Pentateuque pour leur commodité particuliere, parce qu'on en fait la lecture dans les Synagogues en de certains jours de l'année. Ils lisent, par exemple, à Pâques, le Cantique des Cantiques; à la Pentecôte, Ruth; à la Fête des Tentes ou Tabernacles, Esther, & ainsi des autres.

Si nous voulons nous en rapporter au témoignage de deux sçavans & subtils Rabbins, toute cette œconomie des Livres Sacrés a été prise des trois differentes parties dont le Tabernacle & le Temple étoient composés. La Loi de Moïse, comme la premiere & la principale partie de l'Ecriture, répond au lieu qu'on appelle le Saint des Saints, ou pour mieux dire, le tres-Saint Lieu, où étoient l'Arche & le Livre de la Loi. Les Livres des Prophetes répondent au Sanctuaire ou Saint Lieu, dans lequel on avoit placé la Table, le Chandelier & l'Autel d'or. Enfin les Hagiographes répondent au Parvis, où étoit l'Autel des Holocaustes. Et ce qui fait la proportion, selon les mêmes Rabbins, entre ces trois parties, tant du Tabernacle que de l'Ecriture, est que le Tabernacle representoit les trois Mondes, qui sont le Monde intellectuel, où Dieu fait sa residence avec ses Anges, le Monde celeste, où sont les corps les plus purs, & le Monde terrestre ou inferieur. Il faut mettre les Livres de Moïse dans le Monde intellectuel, dautant que sa Prophetie est singuliere, & qu'il est le seul des Prophetes à qui Dieu se soit communiqué immediatement. Les autres Prophetes à qui Dieu ne s'est communiqué que par le moyen de ses Anges, ne doivent tenir que le second rang & être placés dans le Monde celeste. Enfin les Hagiographes, qui sont du dernier degré de la Prophetie, sont mis dans le Monde inferieur. Cette pensée a plus de subtilité que de solidité: c'est une nouvelle invention des Rabbins, laquelle n'a aucun fondement dans l'Ecriture. Il y a beaucoup plus d'apparence, que les Livres même Historiques ont retenu le nom de *Prophetes*, parce que les Ecrivains publics qui avoient eu soin de recueillir ces Actes, se nommoient Prophetes, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Les Rabbins ajoûtent de plus, que les Hagiographes ont été nommés *Cetuvim* ou *écrits*, parce que les Auteurs de ces Livres n'ont été inspirés que dans le tems qu'ils les écrivoient. Mais il n'est pas besoin de nous arrêter davantage à ces

R. Ephod. Praf. in Gramm. R. Abrav. Praf. in Jos.

Rabbins.

vaines subtilités des Rabbins, lesquelles ne sont appuyées que sur leur imagination. Nous avons aussi trouvé à propos de passer sous silence une infinité d'autres remarques de cette nature touchant les differens degrés de la Prophetie, qui sont expliqués fort au long par R. Moise fils de Maimon, mais d'une maniere si philosophie, qu'on n'y doit avoir aucun égard. Je n'ai rapporté le sentiment des Juifs sur ce sujet, que pour faire voir qu'ils s'accordoient parfaitement avec les Chrêtiens, à la reserve de quelques subtilités inventées par les Rabbins. David & Daniel sont reconnus par les Juifs, aussi bien que par les Chrêtiens, pour de veritables Prophetes, dont les Livres sont remplis de Prophecies touchant le Messie: la difference qui est entre les uns & les autres, n'est que de methode & de nom seulement.

Rambam, More Nevo. part. 2.

Comme les Rabbins ignorent les raisons de cette division generale des Livres Sacrés en trois Classes, ils trouvent de grandes difficultés à expliquer l'ordre où l'on a placé chaque Livre en particulier. Ils avoüent que les Livres de Ruth, de Daniel & les Pseaumes, contiennent des Propheties, où qu'ils ont été écrits par des Prophetes; & cependant ils ne laissent pas de les mettre parmi les Hagiographes. Abravanel reconnoit que le Volume de Ruth a été composé en faveur de la famille de David par Samuël qui étoit Prophete: mais pour parler conformément à ses principes, il ajoûte que Samuël l'a écrit sans aucun commandement exprés de Dieu, & que ce qui y est compris n'a pas été inspiré de la même maniere que les Propheties; ce qu'il confirme par la Tradition de ses Docteurs, qui ont placé ce Volume dans la troisiéme Classe. Il dit de plus, que quand même il seroit vrai, que le Livre de Ruth doit être placé parmi les Prophetes avec l'Histoire des Juges, il y auroit eu neanmoins raison de le joindre avec les Pseaumes, parce que Samuël a composé cet Ouvrage à la gloire de David, & que c'est pour cette raison que les Anciens l'ont mis avec les Pseaumes, bien qu'en effet il appartinst à la seconde Classe. D'où il paroit, que les Rabbins qui ont tant raffiné sur les Traditions de leurs anciens Docteurs, n'ont point de principes certains & évidens pour établir ces trois rangs differens des Livres Sacrés. Le même Abravanel parlant du Livre de Job, qui est entre les Hagiographes, dit que si Moïse en est l'Auteur, comme il est marqué dans le Thalmud, il appartient à la premiere Classe: que si Job a été du tems des Juges, ainsi que l'affirme R. Eliezer, il doit être placé dans la seconde: & qu'enfin s'il a été du tems d'Esther & d'Assuerus, comme R. Josua fils de Caraha l'a prétendu, il sera de la troisiéme Classe. Il n'y a donc en tout cela que des conjectures mal-fondées, & rien d'assuré. Il vaut mieux attribuer les Livres Sacrés à des Prophetes en general, & appeller toute la Bible *Prophetie* avec les Juifs Caraïtes, que de tant raffiner sur des questions de nom.

Ruth. Dan. Pseaum.

Abrav. Ruth.

Job.

Thalmud.

R. Eliez.

R. Josua.

Caraïtes.

Pour ce qui est de l'ordre que doit tenir chaque Livre de la Bible en particulier, il n'y a presque rien d'ar-

d'arrêté sur ce sujet, tant parmi les Iuifs que parmi les Chrêtiens. Les Exemplaires manuscrits de la Bible different souvent entre eux. Les Iuifs Espagnols ne conviennent pas toûjours avec les Iuifs François & Allemans. L'on a quelquefois eu égard à la commodité; & je croi que c'est pour cela, que la plû-part joignent les cinq petits Volumes dont nous avons parlé ci-dessus, avec les cinq Livres de Moïse, parce qu'on lit dans les Synagogues ces deux Pentateuques: ce sont des usages qui sont singuliers aux Iuifs, & que les Chrêtiens ne doivent pas imiter dans les Bibles Hebraïques qu'ils font imprimer. Munster semble avoit trop judaïzé dans la Bible Hebraïque qu'il a donnée au Public avec sa Version Latine à côté, parce qu'il n'a pas placé la Prophetie de Daniel dans le rang des autres Prophetes, comme elle est dans les anciens Interpretes. Il semble même que la Tradition des Iuifs n'ait rien de constant ni d'arrêté sur ce sujet, parce que le Thalmud & la Massore ne conviennent pas tout-à-fait dans l'ordre des Propheties. Les Thalmudistes placent Ieremie le premier & avant Isaïe; au lieu que les Massoretes donnent le premier rang au Prophete Isaïe. Elias Levita remarque, que tous les bons Exemplaires manuscrits Espagnols gardent ce dernier ordre; mais que les Exemplaires Allemans & François sont conformes à la disposition qui est observée dans le Thalmud. Les Livres Hagiographes sont aussi rangés differemment dans le Thalmud & dans les Exemplaires Massoretiques.

Munster.

Thalm. in Bava bath.

El. Lev. Pref. 3. in Massor. Hammass.

Les Espagnols suivent l'ordre de la Massore, de la même maniere que dans les Livres des Prophetes: mais les Allemans ne s'éloignent point de la Tradition des Docteurs Thalmudistes.

Cassiodore a aussi observé cette même diversité dans les anciens Exemplaires Grecs & Latins de la Bible: il en a fait trois Chapitres dans son Livre des Leçons Divines, lesquels ont pour titre, *Division de l'Ecriture selon Saint Jerôme*, *Division de l'Ecriture selon Saint Augustin*, & *Division de la même Ecriture selon les Septante.* Il y auroit beaucoup d'autres reflexions à faire sur ces sortes de Divisions de la Bible en general: mais il suffit d'avoir remarqué ce qui étoit le plus necessaire.

Cassiod.

CHAPITRE X.

Raisons de Joseph Albo, pour montrer que la Loi des Juifs n'a jamais été corrompuë. Examen du Pentateuque des Samaritains: & si l'on peut prouver de là, que nous avons encore aujourd'hui l'ancien Exemplaire des Livres de Moïse.

TOus les Iuifs ne demeurent pas d'accord, que les Exemplaires Hebreux ayent été corrompus pendant le tems de leur captivité à Babylone. Ioseph Albo, sçavant Rabbin Espagnol, prétend en son Livre *des Fondemens de la Loi*, que les cinq Livres de Moïse sont venus par Tradition jusqu'à eux sans aucun changement; & les raisons qu'il en apporte, consistent en ce que pendant le tems que le premier Temple a du-

R. Jos. Albo, Discours 3. chap. 22. du Livre Ikarim, ou Fondemens.

a duré, il y a toûjours eu des Sacrificateurs & des Docteurs qui ont enseigné la Loi : & comme on pouvoit lui opposer, qu'il y a eu des Rois idolâtres qui ont mépriſé la Loi de Moïſe; il répond à cela, que ces Rois idolâtres n'ont pas laiſſé d'avoir avec eux des Prophetes qui ont toûjours fait obſerver la Loi au Peuple, laquelle Loi étoit publique & dans la bouche de tous les particuliers. Ce Rabbin apporte pluſieurs autres raiſons, pour montrer que nonobſtant l'idolâtrie & la deſtruction du premier Temple, la Loi de Moïſe s'eſt conſervée entiere par le moyen des Prophetes & d'autres perſonnes habiles qui ont pris le ſoin de la garder. Mais comme ce ſentiment combat l'experience, & qu'il y a des preuves certaines & évidentes, que la Loi que nous avons aujourd'hui dans nos Exemplaires Hebreux, n'eſt point tout-à-fait la même que celle qui a été donnée par Moïſe, nous ne nous arrêterons point davantage à examiner ces raiſons. Il ſuffit qu'on y voye maintenant des changemens & des additions, ſoit qu'elle ait été changée avant la Captivité, ou pendant la Captivité, comme l'aſſurent pluſieurs Rabbins, ou que ces changemens y ſoient ſurvenus en-ſuite par la negligence des Juifs.

La ſeule raiſon qui merite d'être examinée avec application, eſt celle qu'il tire des Samaritains, qui ont auſſi un Exemplaire Hebreu de la Loi, écrit en caracteres Samaritains; & cependant il eſt certain que ces Samaritains n'ont eu aucune part à la captivité des autres Juifs, à laquelle on attribuë cette corruption des Exemplaires Hebreux, parce qu'ils furent menés captifs avant les Juifs en un autre lieu. Il ne ſe peut pas faire que cette conformité d'Exemplaires, laquelle ſe trouve dans le Pentateuque qui eſt à l'uſage des Samaritains, avec celui des Juifs, vienne de ce que leurs Livres ont été corrompus de la même maniere. De plus, il ſemble qu'on ne puiſſe pas auſſi dire, que les Samaritains ayent pris des Iuifs aprés leur retour à Ieruſalem, un Exemplaire de la Loi, parce qu'ils étoient alors ennemis declarés de ces mêmes Iuifs, & qu'ils étoient oppoſés en toutes choſes. Ce qui confirme encore cette opinion, c'eſt que les Samaritains ont conſervé les anciens caracteres Hebreux qui étoient dés le tems de Moïſe, & par conſequent les anciens Exemplaires: au lieu que les Iuifs prirent ceux des Caldéens au retour de leur captivité, dont ils ſe ſervent encore aujourd'hui.

Pour éclaircir cette difficulté, nous rapporterons en peu de mots l'Hiſtoire de ces Samaritains, qu'on pourra voir plus au long dans la Bible & dans l'Hiſtoire de Ioſeph. Sous Roboam fils de Salomon, il arriva une diviſion parmi les Iſraëlites, qui les ſepara en deux Royaumes. L'un de ces Royaumes ſe nomma Iuda, & renferma ceux qui demeurerent dans Ieruſalem attachés à Roboam & à la famille de David. Les autres conſerverent l'ancien nom d'Iſraëlites, & ſe retirerent de Ieruſalem ſous la conduite de Ieroboam. La Capitale de leur Royaume fut Samarie, d'où ils ont été appel-

pellés Samaritains. Ce Schiſme ayant affoibli la Republique des Hebreux, Salmanaſſar Roi d'Aſſyrie conqueſta la Samarie, & envoya tout le Peuple captif dans des terres éloignées, & il mit en même tems en leur place des Colonies de Babyloniens, de Cuthéens & d'autres Idolâtres. Mais ceux-ci ſe voyant devorés par des lions & par d'autres bêtes, demanderent un Sacrificateur Iſraëlite qui leur enſeignât la Loi & les Coûtumes du Païs qu'ils étoient venu habiter; ce qui leur fut accordé, & ce Sacrificateur leur enſeigna la Loi de Moïſe; & il y a même de l'apparence, qu'il apporta un Exemplaire de la Loi qu'il alloit leur enſeigner. Comme les dix Tribus qui ſuivirent la parti de Jeroboam, ne firent pas une apoſtaſie entiere de la Religion des Hebreux, ils avoient ſans doute conſervé la Loi de Moïſe; & c'eſt cette Loi que le Sacrificateur envoyé par le Roi Salmanaſſar, enſeigna aux habitans de cette nouvelle Colonie, leſquels ne furent plus incommodés des bêtes qui les devoroient auparavant. Il eſt vrai que ces Peuples retinrent encore quelque choſe de leur ancienne idolâtrie: mais cela n'empêcha pas qu'ils ne gardaſſent toûjours la Loi de Moïſe, & qu'ils n'offriſſent à Dieu des ſacrifices ſelon les ceremonies de cette Loi, bien qu'ils en offriſſent d'autres ſelon leur ancienne ſuperſtition. Quoi qu'il en ſoit de ces anciens Samaritains, il eſt conſtant que ceux qui portent aujourd'hui ce nom, ont les cinq Livres de Moïſe écrits en Langue Hebraïque, & en anciens caracteres Hebreux, qu'on nomme maintenant Samaritains. Ils n'ont rien gardé de leur idolâtrie: au contraire ils obſervent la Loi de Moïſe plus à la lettre que les Juifs; & les explications ou gloſſes qui ſont contenües dans le Thalmud, & que les Juifs ſuivent exactement, leur ſont inconnuës. Ils n'ont point d'autres Livres Canoniques que le Pentateuque, parce que tous les autres Livres Sacrés qui ſont dans le Canon Juifs, n'étoient pas apparemment encore publiés dans le tems qu'ils firent leur Schiſme: & c'eſt ce qui fait qu'ils ne reconnoiſſent rien de divin & authentique, que la Loi de Moïſe. Voyons maintenant ſi leur Exemplaire doit être préferé à celui des Juifs, ou ſi nous devons ſuivre l'un & l'autre, comme deux Exemplaires d'un même Original, qui ont chacun leurs perfections & leurs défauts. *Thalmud.*

On ne peut pas aſſurer entierement, que les Cuthéens & les autres Peuples qui vinrent habiter la Samarie, ayent eu des Exemplaires de la Loi, parce que le Sacrificateur qui leur fut envoyé, a pû la leur enſeigner avec les ceremonies de Moïſe, ſans qu'il leur donnât des Exemplaires d'une Loi qu'ils n'auroient pas entendüe, étant écrite dans une Langue qui leur étoit alors inconnüe, & en des caracteres dont ils n'avoient auſſi aucune connoiſſance. Mais lors quils eurent quitté leur ancienne idolâtrie, & qu'ils eurent bâti un Temple ſur la montagne de Garizim, où ils offrirent des ſacrifices comme les Juifs faiſoient à Jeruſalem, il fut neceſſaire qu'ils euſſent les cinq Livres de Moïſe; & la

conformité qui se trouve entre leur Exemplaire & celui des Juifs, me fait croire qu'ils ne firent que copier dans ce tems-là celui des Juifs, & que les diversités qui y sont maintenant, ne viennent que des Copistes, à la reserve de quelques mots qu'ils ont changés à dessein, pour appuyer leurs préjugés. Il est vrai qu'il sembloit plus à-propos qu'ils eussent recours aux Israëlites des dix Tribus, que Salmanassar avoit transportés dans les Terres, & non pas aux Juifs qui étoient leurs ennemis: mais outre que depuis ce tems-là on n'a eu aucune connoissance de ces dix Tribus, qui ne sont point revenuës de leur captivité, il vaut mieux juger de l'Exemplaire Hebreu Samaritain par ce qui paroit à nos yeux, que par des raisonnemens qui ne sont fondés que sur des conjectures éloignées. Or il est certain, que tout les exemples que nous avons produits ci-dessus, pour montrer que Moïse n'a pû être entierement l'Auteur du Pentateuque, de la maniere qu'il est aujourd'hui, se trouvent les mêmes dans l'Exemplaire Samaritain; & partant on ne peut pas dire, que les Samaritains ayent conservé une Copie de cet ancien Original qui étoit avant la captivité des Iuifs. I'avoüe qu'ils n'ont eu aucune part au Recueil que les Iuifs firent des Livres Sacrés au retour de Babylone: mais puis que les mêmes changemens se trouvent également dans les deux Exemplaires, il faut necessairement conclurre, que les Samaritains ont copié l'Exemplaire des Iuifs; à moins qu'avant la Captivité le Pentateuque n'eût les mêmes additions & changemens qu'il a présentement; & alors il faudroit dire, que les Iuifs avoient retouché le Pentateuque long-tems avant Esdras, & qu'on n'avoit plus les premiers Originaux avant même le Schisme des dix Tribus. (q) Le peu de diversité qui se trouve entre ces deux Exemplaires depuis que ces deux Sectes n'ont plus eu aucun commerce ensemble, est encore une preuve qu'ils ont été pris sur une même Copie. Or il n'y a aucune apparence que les Juifs, parmi lesquels le corps de la Religion s'est toûjours conservé, ayent emprunté leur Exemplaire des Samaritains qui étoient Schismatiques.

Pour ce qui est des anciens caracteres Hebreux, qu'on prétend avoir été conservés par les Samaritains, on n'en peut pas conclurre certainement, qu'ils ayent pour cela conservé l'ancien Exemplaire Hebreu de la Loi: mais comme les Samaritains qui instruisirent les Cuthéens, ne se servoient point d'autres lettres pour écrire, que de ces anciens caracteres, ils les ont toûjours conservés, bien qu'ils n'ayent pas conservé les premiers Exemplaires de la Loi. Si-tôt qu'ils ont eu un Temple & les Livres de Moïse, ils les ont décrits dans leurs caracteres ordinaires, comme ils écrivent encore aujourd'hui l'Arabe en ces anciennes

(q) *Le Pentateuque Hebreu Samaritain est plus conforme en beaucoup d'endroits au Texte Grec des Septante, qu'à l'Hebreu d'aujourd'hui: ce qui merite bien qu'on y fasse quelque reflexion.*

ciennes lettres Samaritaines. Cet usage s'est aussi répandu parmi les autres Nations du Levant ; & nous voyons que les Syriens, soit Iacobites, ou Maronites, ou Nestoriens, écrivent la Langue Arabe en caracteres Syriaques. Les Iuifs de Constantinople écrivent aussi le Persan, l'Arabe, le Grec vulgaire & l'Espagnol en caracteres Hebreux ; comme il paroit de deux Pentateuques tetraples qu'il ont imprimés en toutes ces Langues à Constantinople. Les Iuifs mêmes Allemans écrivent aussi assez souvent l'Alleman en caracteres Hebreux. C'est pourquoi les seuls caracteres ne sont pas une preuve suffisante, pour montrer que les Samaritains ayant conservé l'ancienne maniere d'ecrire qui étoit en usage avant la Captivité, ont aussi conservé les anciens Livres exempts de tous changemens. Mais pour sçavoir plus à fond cette matiere, nous examinerons en particulier les diversités de ces deux Exemplaires, & en les comparant ensemble, il sera aisé de juger lequel des deux nous devons préferer. Le P. Morin de l'Oratoire, qui a donné le premier au Public un Exemplaire du Pentateuque Hebreu Samaritain, semble l'avoit trop élevé au dessus du Pentateuque Hebreu des Iuifs. D'autre part, Hottinger & quelques autres, qui ont condamné en cela le sentiment du P. Morin, n'ont pas gardé assez de moderation en parlant des Samaritains. Et ce qui est tout-à-fait étonnant, c'est que plusieurs Protestans, qui n'ont pas beaucoup de respect pour la Tradition, s'en soient neanmoins servis comme d'une forte preuve pour défendre l'autorité du Texte Hebreu des Juifs, & pour décrier en même tems l'Exemplaire Samaritain. Ils disent que l'Exemplaire Hebreu des Juifs doit être préferé à celui des Samaritains, parce que ces derniers sont Schismatiques, au-lieu que les Juifs sont toûjours demeurés dans la Religion de leurs Peres, & qu'ils ont eu une longue succession de veritables Sacrificateurs. Mais il arrive souvent, que les hommes étant les dépositaires des Traditions, y mêlent ce qu'ils ont inventé ; & il est alors difficile de distinguer les veritables Traditions d'avec les fausses. Il se pourroit donc faire, que les Juifs, qui font aller de pair la Tradition & l'Ecriture, auroient plûtôt alteré le Texte de la Loi, que les Samaritains, qui n'égalent pas les Glosses de leurs Docteurs au Texte de Moïse. Il faut donc avoir recours à des preuves plus particulieres, pour sçavoir lequel des deux Exemplaires est le meilleur.

P. Morin.

Hottinger.

L'on ne doit point confondre avec le Texte Hebreu Samaritain, une Version Samaritaine qui est imprimée avec ce Texte, ni une autre Version Grecque faite par les Samaritains, dont il ne nous reste que quelques fragmens dans les anciens Auteurs Ecclesiastiques. Ces deux Versions, dont nous parlerons dans nôtre second Livre, ne peuvent pas être absolument la regle des diverses Leçons qui se trouvent dans le Pentateuque Hebreu Juif, parce qu'un Traducteur prend de certaines libertés qui l'éloignent souvent de son Texte. L'on reglera donc ces va-

rietés sur le Texte Hebreu Samaritain, lequel étant un veritable Texte, aussi-bien que l'Exemplaire des Juifs, il semble qu'on ne peut pas dire, comme quelques-uns ont fait, qu'il a été pris sur la Version Grecque des Septante, parce qu'on fait la Traduction sur l'Original, & non pas l'Original sur la Traduction. Quand le Texte Hebreu Samaritain convient avec la Version des Septante, & qu'ils different ensemble du Texte Hebreu Juif, il est plus vrai-semblable de dire, que les Interpretes Grecs se sont servis du même Exemplaire Hebreu, que les Samaritains. Cependant, comme la Langue Grecque a été autrefois en usage parmi les Samaritains, & qu'ils se sont même servis d'une Version Grecque, il se pourroit faire qu'ils auroient pris quelque chose de la Version des Septante, & qu'ils auroient ajoûté à leur Texte pour le rendre plus intelligible. Ce qui pourroit appuyer cette conjecture; c'est qu'il y a eu des Samaritains en Egypte, dans un tems où la Version des Septante y étoit fort estimée. Masius même croit que la Langue Hebraïque étant peu connüe en ces tems-là, ils se servoient de la Version des Septante; aussi-bien que les Juifs Helleniſtes: & il y a encore aujourd'hui des Samaritains au Caire, qui sont peut-être descendus de ces anciens Samaritains d'Egypte, comme ceux de Sichem ou Napolouse sont apparemment descendus des anciens Samaritains qui demeuroient en ce Païs-là. Passons maintenant des conjectures aux verités, & examinons en detail le Texte Hebreu Samaritain, & voyons s'il a quelques avantages sur l'Exemplaire des Juifs.

Masius.

CHAPITRE XI.

Examen particulier du Texte Hebreu Samaritain. Si on le doit préferer au Texte Hebreu des Juifs. Divers exemples de varietés de Leçon avec des reflexions.

NOus devons supposer comme une verité constante, qu'auparavant qu'on se fût attaché à suivre la correction des Massoretes ou Critiques Juifs, desquels nous parlerons plus bas, les Copistes se mettoient fort peu en peine d'ajoûter ou de retrancher de certaines lettres, qui sont proprement les voyelles dans la Langue Hebraïque: ce qui est cause que le Texte Hebreu Samaritain differe souvent du Texte Hebreu Juif; & l'on trouve quelquefois dans l'Exemplaire Samaritain; des mots avec les lettres Vau & Jod, qui manquent dans l'Exemplaire Juif; d'où le P. Morin a conclu, qu'il falloit préferer le Texte Hebreu Samaritain au Texte Hebreu Juif. Mais il ne paroit pas raisonner juste sur cette matiere, puis que d'autre-part il y a aussi des endroits où ces mêmes lettres Vau & Jod manquent dans l'Exemplaire des Samaritains, & se trouvent dans l'Exemplaire des Juifs. C'est pourquoi les Samaritains n'ont aucun avantage en cela sur les Iuifs, ni au contraire les Iuifs sur les Samaritains. Le même P. Morin, qui étoit un peu entesté de l'Exemplaire He-

Massoretes.

P. Morin.

Hebreu Samaritain, apporte pour exemple de ces varietés, le mot de *Meorot*, qui eſt écrit dans l'Exemplaire Juif ſans la lettre Vau, au-lieu que dans l'Exemplaire Samaritain il eſt écrit avec deux Vau ou deux *O*. Il s'étend fort au long ſur cet exemple, pour montrer que le Texte Hebreu Samaritain doit être préferé au Texte Hebreu Juif; puis il ajoûte les rêveries des Rabbins, qui juſtifient en cet endroit le manquement de ces deux Vau dans leurs Exemplaires. Mais il eût été plus à propos de remarquer avec R. Aben-Eſra, que les Copiſtes ont pris la liberté d'ajoûter ou de retrancher (r) ces ſortes de lettres, & que les myſteres que quelques Rabbins apportent pour expliquer la préſence ou l'abſence de ces lettres, ſont de pures inventions de leur imagination, leſquelles n'ont aucun fondement. C'eſt ce que le P. Morin devoit obſerver, au-lieu de rapporter des contes faits à plaiſir, pour faire en-ſuite le procés aux Juifs en loüant les Samaritains.

Geneſ. 1: 14.

Aben-Eſra.

Il y a de-plus de certaines diverſités de Leçon dans le Texte Hebreu Juif, qui ne ſont point dans l'Exemplaire des Samaritains: & ces varietés, dont nous parlerons plus bas en traitant de la Maſſore, ſe nomment *Keri & Cetib*; ce qui arrive, quand on corrige en marge la Leçon du Texte où l'on croit qu'il y a faute. Le P. Morin s'appuye encore ſur ces varietés, pour montrer que le Texte Hebreu Samaritain eſt plus exact que celui des Juifs, parce qu'il n'a point ces diverſes Leçons; & il donne pour exemple le mot *Naara*, qui eſt écrit ſans la lettre Hé en pluſieurs endroits de la Geneſe dans le Texte Hebreu Juif, au-lieu qu'il eſt marqué comme il faut avec le Hé dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain. Mais tout ce qu'on peut conclurre de ces diverſes Leçons, c'eſt que les Maſſoretes ont été trop ſcrupuleux en décrivant leurs Exemplaires, n'ayant pas oſé mettre dans le corps du Texte la veritable Leçon, qu'ils ont marquée ſeulement à la marge, ſe contentant de dire qu'il falloit lire comme il étoit écrit à la marge; ce qui ne donne aucun avantage au Texte Hebreu Samaritain ſur l'Exemplaire des Juifs, puis qu'ils ont obſervé qu'il falloit lire comme il y a dans l'Exemplaire Samaritain. Les Maſſoretes ont été neanmoins trop ſcrupuleux, n'oſant pas mettre dans le Texte la veritable Leçon, lors qu'elle étoit conſtante, & que

Geneſe.

(r) *Cette penſée d'Aben-Eſra eſt de bon ſens, & paroit veritable. Neanmoins on lit dans les Commentaires des Auteurs Samaritains ſur l'Ecriture, de certaines Remarques, qui font croire qu'ils ont une eſpece de Maſſore à l'imitation des Juifs; parce qu'ils remarquent quelquefois de certains mots qui doivent s'eſcrire avec le Vau ou le Jod, & comme parlent les Juifs*, plenè. *Les Juifs faiſoient ces ſortes d'obſervations dés le tems de Saint Jerôme, & on les trouve auſſi dans les anciens Auteurs Samaritains. Ce qui eſt une preuve évidente de la grande application des uns & des autres à deſcrire les Livres de la Bible.*

l'autre étoit une erreur manifeſte de Copiſte : mais leur ſcrupule n'eſt pas mal-fondé en d'autres endroits, où l'on n'eſt pas aſſuré de la veritable Leçon ; & alors je préférerois le Texte Hebreu Juifs qui marque les varietés, au Texte Hebreu Samaritain qui ne les marque jamais : car il arrive quelquefois, que la Leçon de la marge eſt meilleure que celle qui eſt dans le Texte. C'eſt pourquoi les Juifs ont eu raiſon, de conſerver en ces occaſions les diverſes Leçons qu'ils ont trouvées dans differens Exemplaires, & de laiſſer au Lecteur la liberté de choiſir celle qu'il jugera convenir mieux au ſens. A quoi l'on peut ajoûter, que le nombre de ces diverſes Leçons, principalement de celles qu'on voit manifeſtement être des erreurs des Copiſtes, n'eſt pas ſi grand dans les bons Manuſcrits de la Bible, qu'il eſt dans celles qui ſont imprimées avec trop de ſuperſtition Juive. C'eſt ce que j'ai obſervé en liſant quelques Exemplaires manuſcrits, où j'ai même trouvé le mot *Naara*, écrit avec la lettre Hé dans le Texte, & ſans aucune remarque à la marge, de la même maniere qu'il eſt dans l'Exemplaire Samaritain. On peut juſtifier par ce moyen quantité de minuties qui ſont dans les Exemplaires imprimés des Juifs, & qui ne ſe rencontrent point dans les bons Exemplaires manu-
P. Morin. ſcrits. Le P. Morin auroit beaucoup mieux faits de les conſulter, que de faire ſi facilement le procés aux Juifs pour des minuties, qu'il eſt aiſé de redreſſer par les regles de la Critique, & ſur d'anciens Exemplaires de la Bible.

Il y a une autre ſorte de diverſe Leçon dans le Texte Hebreu Samaritain, laquelle vient de certaines lettres qui ont beaucoup de reſſemblance, ou qui ſe prononcent de la même maniere. Hottinger, qui *Hotting.* étoit autant entêté du Texte Hebreu Juif, que le P. Morin l'étoit du Texte Hebreu Samaritain, prétend prouver de là, que les Samaritains ont décrit leur Exemplaire ſur celui des Juifs. Mais quand même cela ſeroit vrai, Hottinger étend trop loin ſon principe, qui conſiſte en ce que les Samaritains ont lû en quelques endroits autrement qu'on ne les doit lire, pour avoir confondu de certaines lettres les unes avec les autres ; ce qu'ils ne devroient pourtant pas avoir fait, ſelon lui, s'ils n'avoient copié l'Exemplaire Hebreu Juif, parce que ces lettres n'ont pas la même reſſemblance parmi les Samaritains, que parmi les Juifs. Mais il n'a pas fait aſſez de reflexion ſur la nature de ces lettres, que les Samaritains ont pû prendre ſouvent les unes pour les autres, ſans qu'elles ſe reſſemblaſſent. Par exemple, les lettres Hé & Heth ſe prononçoient autrefois ; comme nous l'apprenons de Saint Jerôme, preſque d'une mê- *Hieron.* me maniere ; & toute la difference qu'il y a entre ces deux lettres, eſt que le Heth eſt un peu plus aſpiré que le Hé : ainſi quand les Samaritains écrivent dans leurs Exemplaires l'une pour l'autre, cela ne vient pas de ce que leurs figures ſont ſemblables dans l'Alphabet Hebreu des Juifs, mais parce qu'il eſt aſſez ordinaire aux Copiſtes, de confondre les lettres qui ont la même pro-

non-

nonciation. C'eſt auſſi pour cette raiſon, que dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain on confond quelquefois les lettres Aleph & Ain, parce que leur prononciation eſt preſque la même. Ce ſont deux *A*, ſelon St. Jerôme, dont l'un ſe prononce un peu plus fortement que l'autre Soit que vous écriviez ces lettres en caracteres Samaritains, ou en caracteres Juifs, la prononciation ſera toûjours ſemblable, & par conſequent les Copiſtes prendront facilement l'une pour l'autre; & il y a de plus de certaines lettres, qui ſe reſſemblent auſſi-bien dans l'Alphabet des Samaritains, que dans celui des Juifs. Il eſt néceſſaire de faire toutes ces obſervations, ſi l'on veut connoître la nature des diverſes Leçons du Texte Hebreu Juifs & du Texte Hebreu Samaritain. En marquant les cauſes de chacune, on verra ce qui fait une veritable varieté, & ce qui doit être attribué à une erreur de Copiſte; & l'on jugera par ce moyen, des endroits où l'Exemplaire des Juifs doit être reformé ſur celui des Samaritains, & où au-contraire l'Exemplaire Samaritain doit être corrigé ſur celui des Juifs. Il faudroit outre cela avoir pluſieurs bons Exemplaires manuſcrits du Texte Hebreu Samaritain, pour en faire la Critique; & alors on n'y laiſſeroit pas tant de fautes de Copiſtes, qu'il y en a dans l'Exemplaire imprimé.

Outre ces varietés qui ne conſiſtent qu'en des lettres, il y en a d'autres plus conſiderables qui regardent les mots & des phraſes entieres. C'eſt ce que nous devons examiner ſelon les regles de la Critique, & non ſur des préjugés que quelques-uns apportent en faveur des Juifs. Il faut toûjours ſuppoſer, que le Pentateuque Samaritain eſt une Copie de la Loi de Moïſe, auſſi-bien que le Pentateuque des Juifs, & non pas une Verſion, bien qu'il y ait des conjectures pour prouver que les Samaritains ont reformé quelques endroits ſur la Verſion Grecque des Septante; & de plus, en liſant le Pentateuque Samaritain, on trouve de certaines repetitions & des additions qu'on ne peut attribuer qu'aux Copiſtes: d'où il eſt aiſé de juger, que les Copiſtes Samaritains ont pris quelquefois une trop grande liberté. Ce principe ſervira beaucoup dans l'examen que nous allons faire des diverſes Leçons & des changemens des deux Textes Hebreux, Juifs & Samaritain.

Nous liſons dans le Texte Hebreu Juif, au Chapitre 2. de la Geneſe, *Dieu acheva au ſeptiéme jour ſon Ouvrage:* au-lieu qu'il y a dans le Texte Hebreu Samaritain, *au ſixiéme jour:* ce qui ſemble faire un meilleur ſens. La Verſion Grecque des Septante & la Syriaque ſont conformes à l'Exemplaire des Samaritains: mais on ne peut pas tirer la même conſequence de ces Traductions, que de l'Exemplaire Samaritain, qui n'eſt pas moins le Texte Hebreu, que l'Exemplaire Hebreu des Juifs. On peut donc marquer cette varieté comme une diverſe Leçon; à moins qu'on ne prétende, que les Samaritains qui ont lû la Bible en Grec, ont été cauſe de cette reformation, & qu'ils l'ont priſe *Geneſ. 2.*

se sur la Version des Septante : mais on n'en peut avoir que des conjectures, & il se peut même faire, que l'Exemplaire Hebreu don les Interpretes Grecs se sont servis, ait été en cela conforme à celui des Samaritains.

Il semble que le Verset 8. du Chapitre 4. de la Genese,* soit defectueux dans l'Exemplaire Hebreu des Juifs, & qu'il y faille ajoûter ces mots qui sont dans l'Exemplaire des Samaritains, *Allons dans le champ*, & qui se trouvent aussi dans les Septante & dans la Vulgate. L'ancien Scholiaste Grec sur la Version des Septante, remarque que ces mêmes mots sont dans la Version Grecque des Samaritains : mais Saint Jerôme dans ses questions Hebraïques sur la Genese, prétend que c'est une addition faite au Texte Hebreu, & ne l'approuve point, bien qu'il fût persuadé que le Texte étoit defectueux en cet endroit. Il semble par là que St. Jerôme n'a pas assez consideré que l'Exemplaire Hebreu Samaritain étoit un veritable Texte : car il en parle comme d'une Version où l'on auroit ajoûté quelque chose. Mais on remarquera, que St. Jerôme s'explique quelquefois fort differemment sur un même sujet selon les differens endroits où il en traite, & que dans ses questions sur la Genese, il n'a eu autre dessein que de défendre le Texte Hebreu Juif, de la maniere que les Juifs de son tems le défendoient. L'Auteur qui a ramassé les Scholies Grecques sur les Septante de l'Edition de Francfort, n'a pas rapporté fidélement celle qui est sur ce Verset, ayant confondu mal-à-propos la Version Grecque des Samaritains avec le Targum ou Paraphrase de Ierusalem.

Genes. 4.

Saint Jerôme accuse au contraire les Iuifs d'avoir ôté le mot *col*, qui signifie *toutes*, du Chapitre 27. du Deuteronome, afin de n'être pas compris dans la malediction de la Loi : puis il ajoûte, que ce mot *col* se trouve dans l'Exemplaire des Samaritains. Le P. Morin insiste fortement sur cette observation que St. Jerôme a faite dans son Commentaire sur l'Epître de St. Paul aux Galates, comme si l'argument de Saint Paul étoit nul en retranchant ce mot. Mais il semble que St. Jerôme a trop raffiné en ce lieu-là contre les Juifs : car soit que vous lisiez *tout* & *toutes* avec les Septante & avec St. Paul, ou que vous ne le lisiez point avec les Juifs, le sens des paroles est toûjours le même. On lit dans l'Exemplaire Hebreu Juif de cette maniere, *Maudit soit celui qui ne persiste point dans les paroles de cette Loi* : & dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain, *Maudit soit celui qui ne persistera point dans toutes les paroles de cette Loi* : & enfin dans la Version des Septante, que St. Paul a suivie, il y a, *Maudit soit quiconque ne persiste pas dans toutes les paroles de cette Loi.* Or je ne comprens pas, comment toute la force de l'argument de St. Paul consiste dans ces mots, *quiconque* & *toutes*, puis que selon la regle de la Dialectique, l'indefini a la même valeur que ce qui est énoncé universellement. Il faut donc examiner, quand il s'agit de Critique, si ce que disent les Peres est juste & bien appuyé

Hieron. in Epist. ad Gal. Deuter. 27.

P. Morin.

Hieron. puyé. St. Jerôme ne parle pas de cette maniere dans ſes queſtions ſur la Geneſe. Au-reſte, en liſant pluſieurs Manuſcrits Hebreux, j'ai trouvé aſſez ſouvent qu'ils ne convenoient pas toûjours dans ces ſortes de mots communs, que les Grammairiens appellent *Notes d'univerſalité*. Elles ſont dans quelques-uns, & point dans les autres; ce qui vient ſans doute des Copiſtes. Il en eſt de-même des noms *Jehova* & *Elohim*, qui ſe mettent quelquefois l'un pour l'autre. Mais il n'eſt pas beſoin de nous arrêter ſur ces minuties, ni même de faire un long Catalogue des varietés qui ſont entre l'Exemplaire Hebreu Juif & celui des Samaritains. Ces diverſes Leçons ſont la plû-part recueillies dans le ſixiéme Volume de la Polyglotte d'Angleterre. Nous ajoûterons ſeulement quelques reflexions ſur ces varietés; ce qui ſera beaucoup plus utile pour connoître les avantages & les defauts de ces deux Exemplaires.

CHAPITRE XII.

Reflexions ſur le Texte Hebreu Samaritain.

UNe des meilleures preuves du ſoin que les Samaritains ont apporté pour conſerver leur Exemplaire de la Loi, eſt que nous le trouvions encore aujourd'hui conforme à la plû-part des citations qui ſont dans les anciens Livres, même juſqu'à des minuties. Il n'y a qu'à conſulter ſur cela Euſebe, Diodore, St. Jerôme, St. Cyrille, Procope & quelques autres Peres qui ont remarqué les diverſes Leçons de l'Exemplaire des Samaritains, ou plûtôt de la Verſion Greeque faite ſur le Texte Hebreu Samaritain. Hot- Hotting.
tinger, qui condamne ce Texte comme peu exact, à-cauſe qu'il y a quelquefois des *Hé* pour des *Heth*, & des *Ain* pour des *Aleph*, devoit plûtôt accuſer les Copiſtes que les Exemplaires, qu'il eſt aiſé de corriger dans des erreurs manifeſtes. Au défaut d'Exemplaires Hebreux Samaritains, il faut avoir recours aux Exemplaires des Juifs: mais s'il arrive que les deux differentes Leçons faſſent chacune un ſens probable, il faudra les marquer comme des varietés de deux Copies d'un même Original. Car quand même on ſuppoſera, que l'Exemplaire des Samaritains a été autrefois pris ſur celui des Iuifs, ce ſera toûjours une preuve qu'on liſoit dans l'ancien Exemplaire Hebreu de cette façon. Il ne ſeroit pas même neceſſaire d'imprimer, comme on a fait, l'Exemplaire Hebreu des Samaritains: ce ſeroit aſſez de mettre à la marge des Exemplaires ordinaires, les diverſes Leçons du Samaritain, puis qu'il eſt conſtant que ce ſont deux Copies d'un même Original, écrites ſeulement en differens caracteres.

A l'égard de la Verſion Greeque Samaritaine, lors qu'elle ne convient pas avec le Texte Hebreu Samaritain, il faut en chercher les raiſons ſelon les regles de la Critique, n'étant pas à-propos de multiplier les diverſes Leçons ſur une Verſion, à-moins qu'on n'ait des preuves bien

évidentes, que l'Interprete a lû autrement dans son Exemplaire. Outre que le Traducteur ne suit pas toûjours son Texte exactement & à la lettre, il peut aussi être arrivé quelque changement dans la Version Grecque Samaritaine. Le P. Morin se fatigue inutilement à trouver des raisons de la diversité de Leçon qu'il a crû être au Chapitre 50. de la Genese, Verset 19. entre la Version Grecque Samaritaine, & le Texte Hebreu Samaritain d'aujourd'hui. L'Interprete Samaritain a traduit en Grec, *Je suis craignant Dieu*; au-lieu que selon l'Hebreu, soit Juif, soit Samaritain, il semble qu'il faille traduire, *Suis-je moi en la place de Dieu?* Le P. Morin & quelques autres Critiques s'étendent fort au-long, pour montrer qu'il y a une transposition de lettres dans les mots Hebreux: mais cela n'est pas necessaire, puis qu'on peut traduire sans rien changer, *Je suis pour Dieu*, c'est-à-dire, *je crains Dieu*.

P. Morin.

Genes. 50.

Saadias Gaon, qui a lû comme nous lisons présentement, n'a pas laissé de traduire de la même maniere que la Version Grecque Samaritaine. Le même sens se trouve aussi dans la Paraphrase Caldaïque d'Onkelos. Il faut donc prendre garde que l'Interprete Grec des Samaritains n'a pas toûjours traduit à la lettre, mais qu'il l'a negligée quelquefois pour faire un sens plus commode. De-plus, comme il n'y avoit point alors de points dans le Texte Hebreu, pour servir de voyelles, & que les Samaritains n'en ont pas encore aujourd'hui, l'Interprete Samaritain a quelquefois lû autrement, en substituant d'autres points que ceux qui sont presentement dans le Texte Hebreu Juif. C'est ainsi qu'au Chapite 8. de l'Exode, Verset 2. il a traduit *Cerbeau*, où il faut plûtôt traduire *une confusion* de moûches ou d'autres petits animaux.

R. Saadias.

Onkelos.

Exod. 8.

On ne peut pas nier, que dans le Texte Hebreu Samaritain il n'y ait quelques passages qui sont expliqués plus nettement que dans le Texte Hebreu Juif; & si l'Exemplaire Samaritain n'étoit qu'une Version, on pourroit dire que le Traducteur auroit ajoûté quelques mots pour ôter l'obscurité: mais il est question d'un Texte, & non pas d'une Version. On voit cependant d'autre-part, que les Samaritains n'ont fait aucune difficulté de changer des mots dans le Texte, ayant mis, par exemple, *Garizim* pour *Ebal*; & de-plus, ils ont pris des Versets entiers d'autres endroits, pour les mettre en des lieux où ils n'étoient point, afin de rendre le discours plus clair; ce qui fait doute de la fidelité des Samaritains: & c'est pour cette raison que je ne croirois pas qu'il fut à-propos de corriger le Texte Hebreu d'aujourd'hui par le Texte Hebreu Samaritain, dans les endroits où l'Exemplaire Samaritain paroit être plus clair que celui des Juifs. Au Chapitre 12. de l'Exode, Verset 40. il y a dans l'Hebreu Juif, que *la demeure des enfans d'Israël fut de 430. ans*. Il est neanmoins certain qu'il n'y demeurerent point tout ce tems-là. Le Texte Hebreu Samaritain ôte entierement la difficulté, en lisant, *La demeure des enfans d'Israël*

Exod. 12.

& de

& de leurs Peres : ce qui comprend l'espace qu'eux & leurs Peres demeurerent tant dans l'Egypte, que dans la terre de Canaan. Mais il se peut faire que ces mots ayent été ajoutés pour achever le sens qui étoit imparfait; & de-plus, les Rabbins n'expliquent point autrement ce Verset qui paroit defectueux dans le Texte. Les Septante ont aussi supplée dans leur Version la même chose que les Samaritains, ou peut-être ont-ils eu des Exemplaires Hebreux où ils ont lû de cette maniere. Les anciens Juifs ont remarqué dans le Thalmud, que les Septante avoient corrigé le Texte en cet endroit: ce qui fait voir que cette Leçon de l'Exemplaire Juif n'est pas nouvelle.

Rabbins. *Thalmud.*

Il y a plusieurs autres exemples, où le Texte Hebreu des Samaritains est plus clair que celui des Iuifs: d'où le P. Morin conclut, que l'Exemplaire des Iuifs est defectueux en ces endroits-là, & qu'il le faut rétablir par le Samaritain. Mais il est assez vrai-semblable, que les Samaritains ont pris la liberté d'ajoûter des mots au Texte pour le rendre plus clair, & pour exprimer tout-au-long des phrases trop coupées: ce qui sera plûtôt une addition aux Exemplaires Samaritains, qu'un manquement dans les Exemplaires des Iuifs. Par exemple, au Chapitre 2. de la Genese, Verset 24. où il y a dans le Texte-Hebreu Iuif, *Ils seront dans une chair*, on lit dans l'Exemplaire Samaritain, *Il sera deux en une chair.* Les Septante & la Version Syriaque sont conformes à la Leçon des Samaritains, & peut-être a-t-on ajoûté ce nominatif pour rendre la chose plus claire. Le P. Morin reconnoit lui-même, que les Samaritains n'ont pas eu assez de veneration pour conserver leur Texte dans sa pureté, puis qu'il demeure d'accord qu'il ont pris des passages d'un endroit des Livres de Moïse, pour les mettre en un autre endroit de ces mêmes Livres où ils ne doivent point être: ce qui n'est pourtant point permis, sous quelque prétexte que ce soit d'un plus grand éclaircissement. Ils ont mis, par exemple, au Chapitre 42. de la Genese, Verset 16. ces paroles du Chapitre 44. du même Livre, Verset 22. *Il ne pourra pas abandonner son pere*, &c. On peut voir la même chose en plusieurs autres endroits qu'il n'est pas besoin de rapporter. Le P. Morin prétend neanmoins les justifier sur ce sujet par l'exemple des Peres qui on fait de semblables additions, lors qu'une même chose étant rapportée en plusieurs lieux, est plus abregée en un lieu qu'en l'autre: car alors, dit le P. Morin, pour rendre le sens plus net, ils ont ajoûté d'un autre endroit ce qui sembloit manquer. Il donne encore pour exemple Origene, qui ajoûta aux Septante des Supplémens pour achever ce qui y manquoit, en y mêlant la Version de Theodotion. Mais tous ces exemples ne sont gueres à-propos, & montrent évidemment que les Samaritains ont pris une grande liberté d'ajoûter des Supplémens à l'Original; & partant on ne peut pas dire que leur Copie soit fidelle. Il a été permis aux Peres d'expliquer l'Ecriture Sainte de cette maniere, parce qu'il y a bien de la difference entre

P. Morin. *Genes. 2.* *P. Morin, in Exercit. Samarit.* *Genes. 42.* *P. Morin.* *Origene.*

expliquer un Texte, & le copier fidélement ; & de-plus, l'exemple d'Origene est contre le P. Morin. Le dessein d'Origene étoit de donner en abregé toutes les Editions de la Bible, & pour le faire plus commodément, il n'en fit qu'un corps de toutes, en les distinguant neanmoins les unes des autres par de certaines marques dont se servoient alors les Grammairiens.

Origene.

Nous devons conclurre de toutes ces observations, que les Samaritains n'ayant pas copié fidélement le Texte Hebreu en quelques endroits, il faut avoir recours à l'Exemplaire des Juifs, ce qui n'empesche pourtant, pas qu'on ne puisse quelquefois corriger le Texte Hebreu Juif par le Samaritain. Ce sont deux Copies d'un même Original, lesquelles ayant chacune leurs défauts & leurs perfections, peuvent s'aider l'une l'autre. Bien-loin de condamner l'Exemplaire des Juifs dans les endroits où il est plus resserré que celui des Samaritains, c'est au-contraire une marque qu'il est plus conforme à l'Original, principalement quand le sens est achevé ; & il faut se défier de la trop grande liberté que les Samaritains ont prise en décrivant leur Copie. Au-reste, je ne parle point ici des varietés qui regardent la Chronologie, parce que j'en traiterai plus bas.

Tout ce que nous avons produit jusqu'ici touchant les diverses Leçons, montre assez qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce que Saint Jerôme dit du Pentateuque des Samaritains, lors qu'il affirme que leur Exemplaire ne differe de celui des Juifs, que de caracteres : *Samaritani etiam Pentateuchum Moïsi totidem literis scriptitant, figuris tantùm & apicibus discrepantes.* Par le mot *apices*, il ne faut pas entendre de veritables points, comme l'a crû Guillaume Postel, & aprés lui Hottinger ; car les Samaritains n'ont jamais eu l'usage des points dont les Juifs se servent au-lieu de voyelles depuis quelques siecles : mais il faut entendre par le mot *apices*, de certaines pointes de leurs lettres. Et c'est ainsi que Saint Jerôme prend le terme d'*apex* en d'autres endroits, quand il rapporte, par exemple, la difference qu'il y a entre le Daleth & le Resch dans l'Alphabet Hebreu des Juifs. Les Samaritains ont neanmoins dans leurs Exemplaires de certains points qui servent seulement à separer les mots les uns des autres ; ce qui a aussi été autrefois observé par les Grammairiens Grecs & par les Latins. Ils ont aussi des marques pour distinguer les periodes & les autres parties du discours. De-plus, ils mettent des points sur de certains mots, quand il les faut prendre dans une signification extraordinaire : mais tout cela est fort éloigné de ce que les Juifs appellent points, & qui leur tient lieu aujourd'hui de voyelles. Postel, qui a entendu lire aux Samaritains le Texte de la Loi, témoigne qu'ils prononcent tres-mal les mots Hebreux ; & il ajoûte de-plus, qu'il a apporté en France un Exemplaire de leur Grammaire écrite en Arabe & en caracteres Samaritains ; mais il se peut faire, que Postel ait jugé de leur prononciation par rapport à celle qu'il avoit apprise. Or il est constant, que

Hieron. Prol. Gal.

Postel. in Alphab. 12. linguar.

Hotting. in Exercit. Antimor.

Postel. in Alphab. 12. linguar.

que les Juifs de differens païs prononcent l'Hebreu fort differemment, bien qu'ils conviennent tous des voyelles ou points; & partant on ne peut rien assurer de certain touchant la maniere dont les Samaritains prononcent les paroles de la Loi, à-moins qu'on ne les consulte plus particulierement sur ce sujet.

CHAPITRE XIII.

Des caracteres Samaritains. Leur origine. Des lettres Phéniciennes. Explication de quelques passages des Peres Grecs touchant les Exemplaires Samaritains. De la lettre Thau.

IL seroit inutile de traiter ici des caracteres Samaritains, que l'Antiquité a crû être les premieres lettres des Hebreux, si quelques nouveaux Docteurs qui sont entêtés de l'Exemplaire Hebreu des Juifs Massoretes, ne nous obligeoient d'en parler. Saint Jerôme assure qu'Esdras se servit de nouveaux caracteres au retour de la Captivité, & que les anciens sont ceux dont l'usage s'est conservé parmi les Samaritains. Personne ne doutoit de cela au tems de Saint Jerôme, & Eusebe avoit été avant lui du même sentiment. Postel, qui a voyagé long-tems dans le Levant, & qui s'étoit informé des Juifs touchant ces caracteres, a aussi confirmé l'opinion de Saint Jerôme, en produisant l'inscription de certains sicles ou monnoyes des anciens Juifs, où l'on voit ces mots écrits en caracteres Samaritains, *Jerusalem la Sainte*, & quelques autres: ce que les Samaritains ne peuvent pas avoir écrit après leur Schisme, puis qu'ils s'étoient declarés les ennemis de cette ville & de son Temple. On les doit donc attribuer aux Juifs de Jerusalem avant leur captivité. Blancuccius, Villalpandus, le P. Morin, Walton & plusieurs autres sçavans hommes ont produit ces mêmes sicles, pour montrer que les caracteres Samaritains d'aujourd'hui sont les anciennes & premieres lettres des Hebreux. R. Azarias & quelques autres Juifs les ont aussi rapportés dans leurs Ouvrages pour la même raison. En un mot, les plus habiles & les plus judicieux Critiques, tant parmi les Catholiques que parmi les Protestans, ont suivi cette opinion. Joseph Scaliger a même osé traiter d'asnes ceux qui sont d'un sentiment contraire. Et en-effet, il n'y a presque que de l'entêtement & de l'illusion dans l'esprit de ceux qui nient une verité aussi constante qu'est celle-là. La plus-part de ceux qui s'y sont opposés s'en sont rapportés à ce que Buxtorfe en avoit écrit, sans prendre garde qu'il s'étoit engagé avec trop de précipitation à défendre l'Exemplaire Hebreu des Juifs contre Louïs Cappelle. Il est vrai que Buxtorfe a fait un discours plein d'érudition touchant les premiers caracteres des Hebreux: mais comme cette érudition est prise des Rabbins, qui n'ont rien de solide sur cette matiere, nous ne devons pas nous y arrester. Ligtfoot, qui est aussi du sentiment de Buxtorfe, n'a pû nier que les Thalmudistes lui sont opposés. Schikardus a aussi apporté quelques preuves en faveur des caracte-

Hieron. Prol. Gal. *Postel.* *Blancuc. Villalp. & Merin. Walton.* *R. Azar.* *Scalig.* *Buxtorfe.* *Ligtfoot. ad Cap. 4. Matthei.* *Schikard. jur. Reg. Hebr.*

racteres Juifs contre ceux des Samaritains ; mais il fait voir en même tems, qu'il a entierement ignoré cette matiere. Car qu'y a-t-il de plus ridicule, que de croire avec quelques Rabbins, que les Samaritains n'ont point dans leur Alphabet les trois lettres Hebraïques, Aleph, Het & Ain, & de conclurre de là, comme il fait, que le Texte Hebreu n'a pû être écrit en caracteres Samaritains avant Esdras? Il devoit prendre garde, que les Juifs étant les ennemis des Samaritains, leur ont imposé en une infinité de choses, & principalement en cela. Cependant la plus-part des Hebraïsans ajoûtent foi à ce qu'ils trouvent dans les Livres des Rabbins, sans examiner leurs raisons. Les deux Buxtorfes, pere & fils, se sont jettés pour cette raison dans plusieurs sentimens faux, qu'ils ont en-suite voulu appuyer; & comme ils ont eu beaucoup d'érudition Juïve, aussi n'ont-ils pas manqué d'avoir plusieurs Sectateurs qui ont suivi aveuglément leur parti. La question qui regarde les caracteres Samaritains est de cette nature. Walton, qui sçavoit beaucoup moins d'Hebreu que les Buxtorfes, a été neanmoins plus judicieux, & a creu avec raison qu'il devoit préferer le sentiment de Saint Jerôme à celui de quelques demi-sçavans, qui se sont cependant emportés contre lui avec des termes injurieux; j'entens parler de quelques Protestans, qui n'ont pû souffrir que Walton, qui étoit aussi Protestant, eût mis dans sa grande Préface qui est à la tête de la Polyglotte d'Angleterre, plusieurs opinions qu'ils croyent être contraires aux préjugés de leur Religion, & entre autres celle qui établit l'antiquité des caracteres Samaritains. Matthias Wasmuth dans un Livre imprimé à Rostoch, se plaint hautement de ce que dans leur Eglise, qu'il nomme reformée, on souffre Walton, qui se sert, dit-il, des témoignages des Papistes pour détruire l'ancienne origine des caracteres sacrés. Mais il fait voir par là son illusion puis que Walton a appuyé son sentiment sur l'autorité de Drusius, de Scaliger, de Casaubon, de Vossius, d'Amama, de Bochart, de Capelle & de plusieurs autres sçavans Protestans. Il n'y a donc que de l'ignorance & de l'entêtement dans ceux qui ont nié avec Buxtorfe, que les caracteres Samaritains fussent les anciens caracteres Hebreux. Buxtorfe même n'a pris ce parti, que parce qu'il a été obligé de répondre au Livre de Capelle, intitulé (s) *Arcanum punctationis revelatum*, où cet Autœur prouve la nouveauté des caracteres Hebreux Iuifs par l'antiquité des lettres Samaritaines.

Buxtorf. *Walton.* *Wasmuth, in vindic. S. Hebraic. Script.* *Drus. Scalig. Casaub. Voss. Amama, Boch. Capp.* *Ludov. Capp.*

Pour n'être donc pas obligé de parler de nouveau sur une matiere qui a dêja été traitée par plusieurs sçavans hommes, je me suis contenté de donner l'Histoire des Disputes qui ont

(s) *Ce Livre de Loüis Cappelle, a esté imprimé par Erpenius, parce qu'il y eut de grandes oppositions à son Impression à Geneve & en France. Comme les Exemplaires en sont devenus rares, on les imprimera au premier jour avec une replique à Buxtorfe, laquelle n'a point encore paru.*

ont été agitées sur ce sujet, & du succés qu'elles ont eu. Cependant
Walton. on peut lire ce que Walton en a recueilli dans les Prolegomenes de la Bible d'Angleterre, où il a fait un choix assez judicieux de ce qui étoit de meilleur. Je remarquerai seulement, qu'une bonne partie des caracteres Samaritains & des Caldéens, qu'on nomme aujourd'hui Hebreux, semblent avoit été les mêmes dans leur origine, mais qu'il leur est arrivé ce qui arrive d'ordinaire aux autres Langues, dont les caracteres changent avec le tems, & quand elles passent d'un lieu en un autre. C'est de cette maniere que les caracteres Romains ont changé sous les Lombards & sous les Goths. Les caracteres mêmes Hebreux Juifs ne sont pas par tout de la même facon, comme il est aisé de le prouver, en comparant ceux des Espagnols avec ceux des Allemans; & si l'on considere les Exemplaires manuscrits, on les trouvera differens pour les lettres.
Vossius. Un sçavant Protestant s'est neanmoins emporté contre ceux qui croyent que les caracteres Juifs ont beaucoup de ressemblance avec ceux des Samaritains, & il se fonde sur ce que les Juifs n'en connoissent aucun, & qu'ils ne scauroient lire le Samaritain. Mais il s'ensuivroit par la même raison, que les caracteres de l'Hebreu de Rabbin n'auroient point été pris des caracteres Hebreux ordinaires, puis que ceux qui lisent bien l'Hebreu, ne lisent pas toûjours l'Hebreu de Rabbin, principalement dans les Livres manuscrits. De plus, ceux qui lisent facilement les lettres Syriaques, qui sont à l'usage des Iacobites & des Maronites, ont de la peine à lire les mêmes caracteres Syriaques dans les Livres des Nestoriens, bien qu'il soit constant que dans leur origine ils sont les mêmes, & que cette diversité ne fait point des lettres entierement differentes, non-plus que parmi nous les lettres Gottiques ne different point des veritables Romaines dans leur origine.

La difference donc qu'il y a entre les caracteres des Iuifs & ceux des Samaritains, c'est que ceux des Iuifs sont plus simples & plus quarrés, au lieu que les autres ont de certaines pointes ou petits crochets qui les ferment. Le Beth Hebreu des Iuifs, par exemple, ne differe du Beth Hebreu des Samaritains, que parce que le Beth Samaritain est fermé par le haut, & que celui des Iuifs est ouvert. Il en est de même du Daleth & du Resch. L'on trouvera aussi, pour peu qu'on s'applique, les lettres Aleph, Teth, Caph, Mem, Nun, Ain, Koph, être les mêmes dans les deux Alphabets Juif & Samaritain, si ce n'est que les Juifs ont retranché quelque chose de l'ancien caractere, qui est le Samaritain. Avant que les Hebreux entrassent dans la terre de Canaan, ce caractere que nous nommons Samaritain, y étoit en usage, aussi-bien que la Langue Hebraïque; de-sorte qu'on le doit plûtôt appeller caractere Phenicien, que Samaritain ou Hebreu, & celui que nous nommons aujourd'hui Hebreu, est l'ancien caractere des Caldéens. Les lettres Grecques & Latines ont été prises sur les caracteres Pheniciens ou Sa-

ma-

maritains, & non pas sur ceux des Juifs. C'est ce qu'on découvrira facilement, en comparant les lettres Grecques ou Latines majuscules, qui sont les premieres, avec les Samaritaines, comme Postel l'a tres-bien remarqué dans son Livre des Origines, & aprés lui Bochart dans son Livre intitulé Phaleg. (t) Les Grecs & en-suite les Latins ont seulement changé la face des lettres Pheniciennes, parce qu'ils n'ont pas écrit de la droite à la gauche comme eux, mais de la gauche à la droite. Il n'y a que la lettre P. qui semble plûtôt être prise du *Phé* Hebreu ou Caldéen, que du Samaritain : aussi cette lettre est-elle fermée par le haut dans l'Hebreu, & elle est ouverte dans le Phenicien ou Samaritain contre l'ordinaire des autres lettres. Si l'on examine aussi les caracteres Syriaques & Arabes, on trouvera qu'une partie tire son origine des Hebreux : mais il est arrivé plus de changement à ces derniers, qu'aux Pheniciens & aux Hebreux d'aujourd'hui. La raison de cette ressemblance de caracteres vient de ce que toutes ces Langues ne sont que des Dialectes d'une même Langue ; & comme ces Nations se sont separées, chacune a reformé peu-à-peu ses lettres, pour écrire avec plus de facilité, & souvent même par la fantaisie des Ecrivains : & cela paroit beaucoup davantage dans les caracteres des Arabes, que dans les autres. Les Arabes ont introduit ce grand changement dans leurs lettres, pour les lier plus aisément en écrivant : en quoi les Juifs les ont imités en de certains caracteres qu'ils nomment *Masket*, d'un mot Arabe.

Postel.

Bochart.

Au-reste, ce que nous venons de rapporter touchant les anciennes lettres Pheniciennes, d'où les Grecques & les Latines ont tiré leur origine, n'a pas été inconnu aux Latins & aux Grecs, comme ces Vers de Lucain le marquent clairement.

Phœnices primi, fama si credimus, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Les Grecs ont aussi reconnu les Pheniciens pour les Auteurs des lettres Grecques. Je ne prétens pourtant pas conclurre de là, que les caracteres Pheniciens ou Samaritains soient les plus anciens de tous, mais seulement, que nous n'en connoissons point de plus anciens. Il y a même bien de l'apparence, qu'ils sont plus anciens que ceux que nous appellons aujourd'hui Hebreux, lesquels sont les lettres qui étoient autrefois en usage parmi les Caldéens. Esdras, ou ceux qui firent le Recueil des Ecritures aprés la Captivité, l'écrivirent en caracteres Caldéens, afin que le Peuple qui s'étoit accoûtumé à ces lettres pendant le tems de la Captivité, pût lire la Loi de Moïse & les

Esdras.

(t) *Les Grecs gardoient dans les commencemens la meſme façon d'eſcrire de la droite à la gauche, que les Pheniciens & les Hebreux, & leurs premieres lettres approchoient meſme beaucoup davantage des caracteres Samaritains, qu'elles ne ſont aujourd'hui : c'eſt ce qu'on peut juſtifier par d'anciennes medailles.*

& les autres Livres : les Samaritains au-contraire ont toûjours conservé les anciens caracteres Hebreux ou Pheniciens. Africanus, Eusebe & George Syncellus confirment cette verité, quand ils distinguent l'Hebreu Samaritain d'avec l'Hebreu Juif: ce qu'il faut entendre seulement des caracteres, qu'ils prétendent être plus anciens parmi les Samaritains, que parmi les Juifs, qui en ont pris de nouveaux sous Esdras. M. Vossius semble n'avoir pas compris le sens d'Africanus, quand il a voulu prouver des paroles de Syncellus, qui ne sont qu'un extrait d'Africanus, que cet ancien Auteur a assuré que le Texte Hebreu des Samaritains étoit plus ancien que le Texte Hebreu des Juifs. Il n'y a cependant rien dans les paroles de Syncellus qui puisse marquer cela ; mais seulement que l'Exemplaire des Samaritains est un veritable Exemplaire Hebreu, & une veritable Copie de l'Original de Moïse, aussi-bien que celui des Juifs. C'est ce qu'il faut entendre par ces paroles de Syncellus, *Un vrai & premier Exemplaire.* Eusebe & Africanus n'ont point aussi eu d'autre pensée, quand ils ont appellé l'Exemplaire Samaritain, *Un ancien Exemplaire.* Il ne s'agissoit pas de préferer l'Exemplaire des Samaritains à celui des Juifs pour son antiquité, comme M. Vossius l'a crû; mais de donner de l'autorité a l'Exemplaire Samaritain, dautant que ce n'étoit pas une simple Version, mais un Original,, aussi-bien que le Texte Hebreu des Juifs: & de là Syncellus prouve tres bien, qu'il falloit considerer les diversités de Leçons qui se trouvoient dans l'Exemplaire Samaritain, que les Juifs mêmes reconnoissent être un veritable Texte Hebreu écrit en un caractere plus ancien que leur Exemplaire. M. Vossius ne paroit pas aussi avoir compris au même endroit les paroles d'Eusebe, quand il prétend en prouver qu'Origene a eu un Texte Hebreu Samaritain pour son usage particulier. Eusebe dit seulement, qu'Origene s'appliqua avec tant de soin à la recherche des Livres Sacrés, qu'il apprit même la Langue Hebraïque, & qu'il eut en propre un Original écrit en caracteres Hebreux. Mais M. Vossius a traduit les paroles d'Eusebe selon ses préjugés, & non pas selon le veritable sens des mots Grecs qu'il rapporte. Il n'est point parlé en ce lieu-là des Samaritains, mais des Juifs; & de-plus il est parlé d'un Exemplaire Hebreu Juif. Eusebe dit que cet Exemplaire étoit écrit en caracteres Hebreux, pour le distinguer des autres Exemplaires du Texte Hebreu, qui étoient écrits en caracteres Grecs; & l'Exemplaire Hebreu qui étoit dans les Hexaples d'Origene, étoit de cette sorte écrit en caracteres Grecs, comme tout le monde sçait: à quoi l'on peut ajoûter, qu'Origene n'a pas eu commerce pour apprendre la Langue Hebraique, avec des Samaritains, mais avec des Juifs. Enfin Eusebe distingue ces deux Textes dés le commencement de sa Chronique par ces mots, *Le Texte Hebreu dont se servent les Juifs, & le Texte Hebreu dont se servent les Samaritains*, & il met l'Exemplaire Juif devant le Samaritain. Mais il n'est pas be-

Afric. Euseb. Syncell.

Voss. de Transl. 70. Interpr. Cap. 29.

Syncell. Euseb. Afric.

Vossius, ibid.

Euseb. Hist. lib. 6. cap. 16.

Euseb.

ſoin que nous nous arrêtions davantage ſur le paſſage d'Euſebe. Je m'étonne ſeulement, qu'un auſſi ſçavant homme que Monſieur Voſſius en ait ſi fort alteré le ſens.

Enfin à l'égard des caracteres Samaritains, il reſte une grande difficulté touchant la lettre Thau, que Saint Jerôme aſſure avoir eu la figure d'une croix, laquelle figure ne paroit point dans l'Alphabet Samaritain d'aujourd'hui: & c'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns, que Saint Jerôme n'avoit jamais lû d'Exemplaire Hebreu écrit en caracteres Samaritains, mais ſeulement la Verſion Grecque Samaritaine, & qu'il n'en a parlé que ſur la foi des autres. Il eſt vrai que dans les Exemplaires Hebreux Samaritains qu'on a apportés du Levant, la lettre Thau n'y eſt point marquée en forme de croix. Cependant R. Azarias dans l'Alphabet Samaritain qu'il a fait imprimer dans ſon Livre, produit deux figures de cette letre Thau, dont il y en a une en forme de croix: les anciens ſicles ou monnoyes des Hebreux confirment la même choſe; & de plus Jerôme Aleander dans une Lettre qu'il a écrite au P. Morin, le prouve par d'autres monnoyes anciennes, & ajoûte qu'il y a de l'apparence, que les Samaritains pour écrire plus vîte, ont changé l'ancienne figure de croix en celle d'aujourd'hui. Cela eſt d'autant plus probable, qu'on peut former d'un ſeul trait de plume le Thau Samaritain, de la maniere qu'il eſt préſentement; ce qu'on ne pourroit pas faire de l'ancien, qui étoit en forme de croix de Saint André, ou d'un X Grec. —

Hieron. Comm. in Cap. 9. Ezech.

R. Azar. imre bina cap. 56.

Aleand. in Epiſt. MS.

Pluſieurs ont encore confirmé le ſentiment de St. Jerôme touchant la figure de l'ancien Thau des Samaritains, par le paſſage d'Ezechiel, que la plus-part des Interpretes traduiſent, *Marque un Thau ſur le front des hommes.* Or ce Thau, ſelon le témoignage de pluſieurs Peres, étoit une croix; & partant l'ancien Thau des Hebreux en avoit la figure: mais les Peres qui n'ont pas connu la lettre Thau des premiers Hebreux, l'ont expliqué du Thau des Grecs, qui approche fort de cette même figure, & qui avoit ſans doute été pris du Thau des Pheniciens. Mais on ne peut pas entendre de cette maniere les paroles du Prophete Ezechiel, qui parloit à des Hebreux, & non pas à des Grecs; outre que le paſſage de ce Prophete peut être ſimplement traduit, *Et tu feras un ſigne*, ou comme il y a mot pour mot dans le Texte Hebreu, *Tu marqueras une marque.* Il n'y eſt point fait mention de Thau, ſi ce n'eſt que le mot Hebreu ſignifie cette lettre *Thau*, & *ſigne.* Les Septante ont traduit, *Mets un ſigne*, ſans parler du Thau; & il n'y avoit point autrement dans l'ancienne Vulgate Latine faite ſur la Verſion des Septante. Je ſçai qu'un habile Proteſtant eſt d'un ſentiment oppoſé, & qu'il prétend reformer en ce lieu-là la Verſion des Septante par les citations de quelques anciens Peres: mais il y a bien de la difference entre le Texte de l'Ecriture cité par les Peres pour l'expliquer, & entre le Texte pur de l'Ecriture. Il arrive quelquefois qu'ils ajuſtent ce Texte à leur ſens, & il ſeroit dangereux de reformer les Exemplaires

Ezech. 9: 4.

Voſſius.

plaires sur leurs citations, s'il n'y a d'ailleurs d'autres raisons de le faire.

Hieron. St. Jerôme remarque expressément, que les Septante, Aquila & Symmaque ont traduit *Signe*, & non pas *Thau*. Il n'y a que Theodotion qui ait traduit *Thau*. Aquila neanmoins a mis *Thau* dans une autre Version; si la citation du Scholiaste Grec sur les Septante est vraye. Quoi qu'il en soit, on ne peut rien conclurre d'efficace du passage d'Ezechiel, à-moins qu'on n'ait recours à quelque autre voye. Les Docteurs Juifs parlant

Thalm. dans le Thalmud de l'onction des Sacrificateurs, assurent qu'on les oignoit sur le front en forme d'un X Grec: or ce X Grec a la figure d'une croix de St. André, qui est aussi la figure de l'ancien Thau Samaritain ou Phenicien. Les Juifs ont aussi crû qu'en cet endroit d'Ezechiel étoit marquée la lettre Thau, & que par cette lettre, comme St. Jerôme a observé avec eux, étoit signifié le mot *Tora*, ou Loi, qui commence en Hebreu par la lettre Thau.

CHAPITRE XIV.

De la Langue Hebraïque. Si elle est la premiere Langue du monde. De quelle maniere les Langues ont été inventées. Conciliation des differentes opinions sur ce sujet.

APrés avoir parlé des premiers caracteres Hebreux, nous traiterons maintenant de la Langue dans laquelle le Texte de la Bible est écrit, d'où elle tire son origine, & si Adam a parlé cette Langue. L'opinion la plus commune & la plus approuvée des anciens Peres, & qui est même confirmée par plusieurs Rabbins, est que cette Langue a été nommée Hebraïque, d'un mot Hebreu qui signifie *de dela*, c'est-à-dire, de delà l'Euphrate, comme si ce nom marquoit simplement ceux qui avoient passé ce fleuve. La Version Grecque des Septante favorise cette interpretation. Il est cependant beaucoup plus probable, que la Langue Hebraïque a été ainsi appellée de Heber, d'où l'on a formé *Hibri*, de la même maniere que d'Israël on a fait Israëli, d'Ismaël Ismaëli. Selon l'autre opinion, il auroit fallu dire Hober ou Hoberi. L'analogie de la Grammaire veut necessairement que le mot de *Hebreu* vienne de Heber, de-sorte que cette Langue ait été conservée dans la famille de Heber. Cette opinion est aussi confirmée par le témoignage de quelques sçavans Rabbins. Il ne faut pourtant pas s'imaginer, qu'il n'y eût que les descendans d'Abraham qui parlassent Hebreu; car la posterité de Cham qui posseda la terre de Canaan, parloit la même Langue, comme il est aisé de le prouver par l'Ecriture Sainte. Dans la Prophetie d'Isaïe la Langue Hebraique est nommée la Langue de Canaan, & les Septante traduisent dans l'Histoire de Josué ces mots, *Les Rois de Canaan*, par ceux-ci, *Les Rois de Phenicie*, ou Palestine. En-effet, les Cananéens sont les mêmes que les Pheniciens, & la Langue Hebraïque dans laquelle les Livres Sacrés sont écrits, est la même que la Phenicienne, comme Bochart l'a tres-

Dans le Cozri & dans le Juhasin.

Isaïe 19: 18.

Bochart.

bien remarqué dans son Livre intitulé Phaleg.

Il y a beaucoup plus de difficulté à sçavoir, si cette Langue Hebraïque, ou plûtôt Phenicienne, est la premiere de toutes les Langues. Les opinions sont assez partagées sur ce sujet. Les Juifs prétendent que l'Hebreu est la premiere Langue du monde, & en donnent plusieurs raisons. Les Syriens au-contraire donnent ce privilege à la Langue Caldaïque ou Syriaque, & ils le prouvent de ce que non seulement leur Langue semble être la plus naturelle de toutes, mais aussi parce qu'Abraham étoit Caldéen, & que dans la Genese Laban parle Caldéen ou Syriaque. D'autre-part les Arabes assurent aussi que l'Arabe est avant toutes les autres Langues. Et de-plus les Cophtes, les Ethyopiens, les Armeniens & quelques autres Nations disputent pour leurs Langues. Même parmi ceux de l'Europe, quelques Auteurs, & entre autres Grotius, ont prétendu que cette premiere Langue ne subsistoit plus, & veulent que Moïse ait changé les anciens noms, dont l'étymologie est marquée dans ses Livres, en des noms Hebreux. Mais (u) l'opinion la plus reçûë parmi les Chrêtiens, est celle des Juifs, qui assurent que l'Hebreu est la Langue d'Adam, que cette Langue étant plus simple que le Caldéen ou Syriaque, l'Arabe & les autres qui sont des Dialectes de l'Hebreu, elle est pour cette raison plus ancienne. A quoi l'on peut répondre, que la simplicité d'une Langue n'est pas toûjours une preuve évidente de son antiquité, & que souvent on abrege les Dialectes d'une Langue, comme il est arrivé dans les differentes Dialectes de la Langue Italienne, dont les mots sont bien plus abregés dans les lieux où on la parle mal, que dans le pur Toscan. Il y a, par exemple, des Italiens qui prononcent *pan*, & d'autres *pa*, au-lieu de *pane*; l'on ne dira pas pour cela, que *pan* & *pa* soient plus anciens que *pane*, mais qu'ils en ont été abregés. On peut dire même, que la diction Syriaque paroit plus simple & plus naturelle que celle des Hebreux. L'Hebreu de la Bible a aussi des façons de parler moins simples & moins naturelles que l'Arabe; d'où l'on prouveroit que l'Arabe est plus ancien que l'Hebreu. Toutes ces preuves ne sont donc que des conjectures dont on ne peut rien conclurre de vrai. Si l'on dit que les noms d'Adam, d'Eve, de Seth, & plusieurs autres sont Hebreux; les Arabes & les Syriens pourront aussi dire qu'ils ont été pris de leurs Langues.

Goropius.

Grotius.

On ne doit pas accuser de nouveauté l'opinion de ceux qui prétendent, que la Langue d'Adam a été perduë,

(u) *St. Gregoire de Nysse prétend neanmoins dans un discours contre Eunomius, que cette opinion estoit rejettée par les plus savans hommes de son tems, qui assuroient avec connoissance de fait, que la Langue Hebraïque n'estoit pas si ancienne que la plus-part des autres Langues, & que les Israëlites ne la parlerent que depuis leur sortie d'Egypte.*

perduë, & qu'on n'en a plus aucune connoissance, puis que cette même question a été traitée fort au-long par Saint Gregoire de Nysse, qui la decide contre le sentiment commun des Juifs. Il dit que des personnes habiles dans l'étude de l'Ecriture Sainte, ont assuré que la Langue Hebraïque est moins ancienne que plusieurs autres Langues; mais qu'entre plusieurs miracles qui se firent en leur faveur lors qu'ils sortirent d'Egygte, on y doit mettre cette Langue. Il est neanmoins beaucoup plus vraisemblable, que les Hebreux étant dans la terre de Gossen separés des Egyptiens, conserverent la Langue de leur Pere Abraham surnommé l'Hebreu. Le même Gregoire de Nysse se mocque de ceux qui croyent que Dieu a été le premier auteur de la Langue qu'Adam & Eve ont parlé; ce qu'il appelle *une sotise & une vanité ridicule des Juifs:* comme si Dieu, ajoûte-t-il, avoit été un Maître de Grammaire, qui eût appris à Adam une Langue qu'il auroit inventée. Dieu, selon ce même Pere, a fait les choses, & non pas les noms; & les hommes ont donné en-suite les noms aux choses aprés que Dieu les a creées. *Dieu n'est pas*, dil-il, *l'auteur du nom du ciel & de la terre, mais du ciel & de la terre:* puis il attribuë à la nature raisonnable l'invention de toutes les Langues, Dieu ayant donné aux hommes un entendement pour raisonner, dont ils se sont servis pour exprimer leurs pensées en inventant les mots. C'est en ce sens qu'on doit expliquer l'opinion de ces anciens Philosophes, qui ont attribué à la nature l'invention des Langues.

Gregor. Nyss. cont. Eunom. Orat. 12.

Gregor. Nyss.

At varios linguæ sonitus natura sub-egit
Mittere, & utilitas expressit nomina rerum. *Lucret.*

Ce qu'il faut entendre de la nature raisonnable: & par là on conciliera l'opinion d'Aristote avec celle d'Epicure. La nature & la raison sont ici la même chose: mais comme les raisons n'ont pas été toutes les mêmes dans ceux qui ont inventé les Langues, on ne doit pas s'étonner de cette grande diversité qui se trouve dans les differentes Langues. Il n'y a point de Nation qui ne croye que ses Loix & ses Coûtumes sont tirées des principes de la lumiere naturelle & de la raison; & cependant la plus-part des Loix & des Coûtumes sont fort differentes.

— Quid in hac mirabile tantoperè est re, *Lucret.*
Si genus humanum, cui vox & lingua vigeret,
Pro vario sensu varias res voce notaret?

On expliquera de la même maniere ce qui est dans le Cratyle de Platon, où Cratyle prétend que quelque Dieu est l'auteur des Langues. Il n'entend parler d'autre Divinité par ce Dieu, que de la raison, dautant que les Platoniciens se sont souvent exprimés en Theologiens, plûtôt qu'en Philosophes. Ils n'ont aussi voulu marquer autre chose par le Demon ou le Dieu de Socrate, que sa raison.

Gregor. Nyſſ. Saint Gregoire de Nyſſe dont nous avons parlé ci-deſſus, pouſſe encore plus avant ſon ſentiment. Il prétend que Dieu n'eſt point auſſi l'auteur de la confuſion des Langues qui arriva en bâtiſſant la Tour de Babylone : car expliquant au même endroit en quel ſens l'Ecriture attribuë à Dieu cette confuſion, il dit qu'on ne voit point dans la même Ecriture, que Dieu ait enſeigné aucune Langue aux hommes, ni que les hommes étant partagés en differentes Langues, il ait ordonné de quelle Langue chacun parleroit. Mais Dieu, qui voulut que les hommes parlaſſent differens langages, permit que ſelon le cours ordinaire de la nature, chacun s'éxpliquât à ſa maniere. Et il ajoûte de-plus, que cette puiſſance naturelle de raiſonner qui eſt dans l'homme, vient de Dieu, & qu'elle eſt la veritable cauſe de cette diverſité de Langues qui ſe trouve dans les Nation differentes.

Lucret. —— *Putare aliquem tum nomina diſtribuiſſe*
Rebus, & inde homines didiciſſe vocabula prima,
Deſipere eſt.

(x) Le même Pere remarque en même temps, que pendant que les hommes ont vécu enſemble, ils n'ont parlé qu'une Langue ; mais que Dieu ayant voulu qu'ils ſe ſeparaſſent les uns d'avec les autres pour habiter la terre, alors cette premiere Langue fut changée, & bien qu'ils s'accordaſſent dans la connoiſſance des choſes, ils les nommeront neanmoins differemment : d'où il infere, que Dieu eſt, à-la-verité, en quelque façon l'auteur de cette confuſion, mais qu'il ne l'eſt point de la diverſité des Langues. On pourroit confirmer cette opinion par le Texte même de l'Ecriture, laquelle attribuë ordinairement toutes choſes à Dieu, comme s'il en étoit le ſeul auteur. Joſeph donnant la raiſon de cette maniere d'écrire, dit que Moïſe n'a pas commencé ſa Loi à l'imitation des autres Legiſlateurs, en parlant de la Juſtice qu'on ſe doit rendre les uns aux autres ; mais par la Creation du Monde, afin de faire connoître le Createur, & que par cette voye il rendît les Peuples plus dociles à croire ce qu'il leur diroit. Le même Hiſtorien loüe le Patriarche Abraham, de ce qu'ayant connu la Providence de Dieu, il l'a fait con-

Joſeph. Præf. in lib. Antiq.

(x) *Cette opinion de St. Gregoire de Nyſſe ſemble eſtre oppoſée aux paroles de l'Eſcriture, qui introduit Dieu parlant à nos premiers Peres auſſi-toſt qu'ils furent créés. Mais le même Pere prévient cette objection, & y répond en niant abſolument que Dieu ait parlé aux hommes de la maniere qu'on l'entend ordinairement. Il prétend que Moïſe attribüe à Dieu un langage avec les hommes, pour s'accommoder à leur foibleſſe, & que par ce langage nous devons ſeulement entendre les ſignes de la volonté de Dieu. C'eſt ainſi qu'on attribüe a Dieu des bras, des mains, des oreilles & d'autres membres par rapport aux hommes, ſans que pour cela on prétende que Dieu ait ces membres. Il en eſt de même de la parole, ſelon l'opinion de ce Pere.*

Joseph. Lib. 4. Antiq. connoître aux autres, & qu'il y a rapporté toutes choſes. Selon ce ſtile, Moïſe a eu recours tres-ſouvent à la Providence de Dieu, & il n'eſt pas moins Theologien qu'Hiſtorien. C'eſt ainſi que nous devons expliquer avec Saint Gregoire de Nyſſe, la confuſion des Langues, qu'on peut attribuer à Dieu ſelon la façon de parler Theologique, & en même tems aux hommes ſelon la verité de l'Hiſtoire. Ce ſtile eſt répandu dans *Exod. 3.* toute la Bible; Dieu dit dans l'Exode, qu'il endurcira le cœur de Pharaon; & cependant il eſt dit au même endroit, que Pharaon a endurci lui-même ſon cœur. Voyons maintenant plus en particulier, de quelle maniere la premiere Langue a été inventée, & comment peu-à-peu elle s'eſt éloignée de ſa premiere origine.

CHAPITRE. XV.

L'on explique plus particulierement de quelle maniere les Langues ont été inventées. Digreſſion touchant l'origine des Langues.

Diod. Sic. lib. 2. Biblioth. Hiſt. Diodore de Sicile explique l'invention des Langues de cette maniere. Les hommes faiſant leurs premiers coups d'eſſai pour parler, prononcerent d'abord des ſons qui ne ſignifioient rien : puis, aprés qu'ils ſe furent appliqués à ces ſons, ils en formerent d'articulés pour exprimer mieux leurs penſées. La raiſon corrigea la nature, & accommoda les mots à la ſignification des choſes.

— Si varii ſenſus animalia cogunt, Lucret.
Multa tamen cum ſint, varias emittere voces;
Quantò mortales magis æquum eſt,
tum potuiſſe
Diſſimiles aliâ atque aliâ res voce notare.

La neceſſité où les hommes étoient de parler les uns aux autres, les obligea d'inventer des mots à proportion qu'on trouvoit de nouvelles choſes.

Utilitas expreſſit nomina rerum. Lucret.

Ce fut la raiſon pourquoi il fallut inventer de nouveaux mots, lors qu'on bâtit cette fameuſe Tour de Babylone : & on ne doit pas s'étonner s'il y arriva tant de confuſion, dautant qu'il ſe préſentoit quantité de choſes qui n'avoient pas encore leurs noms. Chacun les exprimoit à ſa maniere; & comme la nature commence ordinairement par ce qui eſt de plus ſimple & de moins compoſé, on ne peut pas douter que la premiere Langue n'ait été tres-ſimple & ſans aucune compoſition. Il ſemble que toutes ces qualités conviennent mieux à la Langue Hebraïque, qu'à aucune autre; car les mots de cette Langue n'ont jamais dans leur origine plus de trois lettres, ou deux ſyllabes, & il y a même de l'apparence qu'il y avoit dans les commencemens beaucoup plus de monoſyllabes qu'elle n'en a préſentement. On commença, par exemple, à dire *had*, *un*, au-lieu qu'on dit maintenant *ahad*. Les Gram-

Grammairiens, qui n'ont pas fait aſſez de reflexion ſur l'origine des Langues, prétendent que *had* eſt un abregé de *ahad*, dont on a ôté la lettre *a*. Ils n'ont pas pris garde, que la lettre *a* n'eſt pas tant une lettre qu'une reſpiration, & que le plus ſouvent elle a été ajoûtée aux mots pour les prononcer avec plus de facilité : auſſi la nomme-t-on pour cette raiſon *litera anhelata*. La Langue Arabe l'a ajoûtée à quantité de mots où elle n'eſt point dans l'Hebreu : d'où l'on peut tirer une preuve de l'antiquité de cette Langue, qui eſt apparemment comme la mere des autres Langues Orientales. Les Rabbins ont auſſi fait la même choſe à l'égard des mots Hebreux, Grecs & autres, qu'ils ont ajuſtés à leur façon pour former l'Hebreu de Rabbin. Ils ont fait, par exemple, de *ſchola eſchola*, & de *ſtomachus eſtomacha*. Les Caldéens & les Syriens ont ajoûté au-contraire cette même lettre *a* à la fin de leur mots, pour les terminer avec plus d'emphaſe & de gravité : & cela eſt auſſi une preuve, que ces Langues ne ſont point ſi anciennes que la Langue Hebraïque : parce que la nature s'eſt exprimée d'abord le plus ſimplement qu'il a été poſſible ; à-moins qu'on ne diſe que l'Hebreu a été abregé. Cependant, ſi l'on compare avec un peu d'application la Langue Hebraïque & les autres Orientales, on trouvera qu'elle a par deſſus elles tous les avantages de ſimplicité & d'antiquité. Je ne croi pourtant pas que la plus-part des mots fuſſent ſi compoſés au commencement, qu'ils le ſont préſentement : mais l'art a joint peu-à-peu pluſieurs lettres pour une plus grande commodité, comme il eſt aiſé de le montrer.

Il n'y a donc rien eu de plus ſimple que la premiere Langue, & Sau- *Salmaſ. in Hellen.*
maiſe a eu raiſon de dire, que *χεῖ* & *δῶ* dans Homere ſont plus anciens que *χεῖμων* & *δῶμα*. Dans l'Hebreu *gar* eſt plus vieux que *agar* dont on ſe ſert aujourd'hui, & d'où eſt venu le mot Latin *grex*. De la même maniere *grego* eſt plus ancien que *aggrego*. Ces exemples & une infinité d'autres qu'on pourroit ajoûter, prouvent que la lettre *a* a eſté ajoûtée à la plus-part des mots plûtoſt pour les prononcer plus gravement, que comme une veritable lettre. Il faut raiſonner de la même façon de la lettre *ſ*, qui n'eſt d'ordinaire qu'un ſifflement, & non pas une veritable lettre. On diſoit apparemment autrefois dans l'Hebreu *cab*, d'où eſt venu *cubo* ; au-lieu qu'on dit maintenant *ſacab*, parce qu'on y a ajoûté la lettre *ſ*. Les Caldéens & les Syriens ont augmenté de cette lettre pluſieurs mots Hebreux. Les Latins ont auſſi ajoûté la meſme lettre au mot *γράφω*, d'où ils ont fait *ſcribo* : & le verbe *γράφω* des Grecs vient du vieux mot *haraph*, qui eſt fort en uſage parmi les Arabes. La Langue Oſque, quoique plus ancienne que la Latine, ſe ſert beaucoup de ces ſortes de ſifflemens. Au-lieu de *camenas* on diſoit autrefois en Oſque *caſmenas* : & les Latins ont mieux aimé la lettre *r*, c'eſt pourquoi au lieu de *honos*, *odos* & *arbos*, ils écrivent *honor*, *odor* & *arbor*. Les Oſques ont emprunté des

des Grecs ces lettres sifflantes, & principalement des Doriens.

Si l'on considere toutes ces additions de lettres, qui ne sont point en quelque façon du corps des mots, on en conclurra que la Langue Hebraïque est plus simple & plus ancienne que les autres Langues, où elles se rencontrent. Le Caldéen, par exemple, a ajoûté aux mots Hebreux un Aleph pour les prononcer avec plus de gravité ; & cet Aleph se prononce en *a* par les Caldéens de Babylone, & en *o* par les Syriens qui sont aujourd'hui de la Secte des Jacobites & des Maronites. De là sont venus les mots terminés en *a* & en *o* parmi les Grecs & les Latins ; puis en y ajoûtant la lettre sifflante, les Grecs ont formé une infinité de mots en *os*, & les Latins en *us* : il en est de même des noms terminés en *as*. Les Latins, qui n'ont pas aimé la lettre sifflante, ont fini la plus-part de leurs mots en *a* & en *o*. La terminaison en *on* est aussi une addition à cette ancienne simplicité des premieres Langues ; & c'est apparemment pour ce sujet, que la Langue Hebraïque contient bien moins de mots terminés en *on*, que l'Arabe, où elles sont fort frequentes. Les lettres *n* & *m* tirent leur origine de ceux qui ont aimé à prononcer du nez : & bien qu'il n'y ait rien, par exemple, de plus simple dans l'Hebreu que le mot *phé*, qui ne contient que deux lettres, les Caldéens en ont neanmoins fait *phum* & *phona*, en y ajoûtant la lettre qu'on prononce du nez & l'Aleph emphatique, d'où les Grecs ont en-suite emprunté φωνή, dautant que les Grecs ont exprimé l'Aleph Caldéen tantost par un *a*, & tantost par un *e* ; & même les lettres *a* & *e* se changent souvent l'une en l'autre dans cette Langue : ce qui a produit differentes Dialectes. Ceux qui ont aimé la lettre *r*, qu'on nomme ordinairement *littera canina*, l'ont ajoûtée à la fin des mots ; & c'est de là que sont venuës les terminaisons en *ar*, *er*, *ir*, *or*, *ur*.

On peut donc rendre raison de toutes ces terminaisons, soit en *as*, *es*, *os*, *us*, ou en *an*, *en*, *on*, *un*, ou en d'autres manieres. Le Caldéen a premierement ajoûté une lettre à l'Hebreu, & en-suite les Grecs & les Latins ont ajoûté une seconde lettre au Caldéen. Il y a neanmoins de certains mots parmi les Grecs, qui pourroient venir immediatement de l'Hebreu sans passer par le Caldéen, mais cela est rare. En un mot, la Langue Hebraïque est plus simple que l'Arabe & le Caldéen, & ces deux dernieres sont plus simples que la Grecque & la Latine : de-sorte que s'il est vrai qu'Adam ait parlé quelqu'une de ces Langues, il aura sans doute parlé Hebreu. Pourveu qu'on distingue exactement les lettres principales qui ont composé dans les commencemens chaque mot, d'avec celles qui y ont esté ajoûtées, on remontera aisément à la premiere Langue. Pour exprimer, par exemple, le feu ou la lumiere, on a dit d'abord *ur* : puis on y a ajoûté un Aleph à la teste pour le prononcer plus doucement, & on a dit *our* : d'autres y ont ajoûté la lettre *n*, & ont prononcé *nur* : les Grecs y ont mis une lettre labiale au commencement, dont ils ont fait

pur. Si je ne craignois d'eſtre trop long, je m'étendrois davantage ſur cette matiere, & montrerois par differens exemples, de quelle maniere les Langues qui eſtoient fort ſimples dans leur origine, ſe ſont augmentées peu-à-peu. Mais nous nous contenterons de rapporter le plus neceſſaire & le plus utile.

Les lettres que nous avons marqué avoir été ajoûtées, ſont quelquefois du corps des mots, principalement de ceux dont la nature a voulu exprimer le ſon au naturel. La lettre *r*, par exemple, ſe rencontre dans les mots qui ſignifient *rompre*: & de cette maniere les Hebreux ſe ſervent de *pharac* pour ſignifier rompre, d'où a été derivé le vieux mot Latin *frago*; auquel en ajoûtant la lettre *n* pour le prononcer du nez, on a formé *frango*, bien qu'on diſe *fragmen*, *fragilis*, &c. On diſoit auſſi autrefois *tago*, au-lieu de *tango* & du mot Hebreu *lapid*, les Grecs & les Latins on fait *lampas*. Les Grecs modernes ſe plaiſent fort à ajoûter ces lettres qui ſe prononcent du nez. On appliquera la même regle à la lettre *ſ* dans les mots qui ſignifient *ſifler*; & c'eſt ainſi que les Hebreux diſent *ſarac*, les Grecs σφλώζω, & les Latins *ſibilo*. La lettre ſiflante eſt eſſentielle dans tous ces mots, à-cauſe de la ſignification, qu'on ne pouvoit mieux marquer que par cette lettre. Il ſera aiſé de reduire par cette voye la plus-part des mots Grecs & Latins à leurs origines, en remontant au Caldeen, & du Caldéen à l'Hebreu. Le mot Latin *fagus*, par exemple, qui ſignifie le manger des Anciens, vient du verbe Grec φάγω, & ſa premiere origine eſt le monoſyllabe Hebreu *bag*, auquel les Caldéens ont ajoûté leur Aleph emphatique, qu'on a prononcé en *o*; & à la lettre *o* les Grecs ont ajoûté la lettre *ſ* ou ſiflante. L'on remarquera que le Beth des Hebreux ſe prononce auſſi en *n* & en *f*; & ainſi au lieu de *bag* on a dit *fag*, d'où on a tiré en-ſuite *fagos* & *fagus*. Il y a un grand nombre d'autres lettres qui ſe changent les unes aux autres, & qu'il eſt neceſſaire de connoiſtre pour reduire les Langues à leur premiere ſource. C'eſt ainſi que σὺ en Grec, & *tu* en Latin ſont la même choſe, & ils ſont derivés de *ta* Hebreu: les Doriens écrivent *tu*. Les mots de *Parthes* & de *Perſes* ſont auſſi les mêmes pour cette raiſon: ce qui vient de certaines lettres qu'on prononce mollement, leſquelles paſſant à d'autres Peuples, ſont prononcées plus durement; & l'on change alors les caracteres de ces mots pour les accommoder à la prononciation. Les Arabes ont été obligés de multiplier les premiers caracteres des Hebreux, pour exprimer plus parfaitement tous ces differens changemens de ſons. Enfin je pourrois rendre ici raiſon de toutes les Dialectes des Grecs; mais cela me meneroit trop loin.

L'Hebreu n'a pas été dans les commencemens de la maniere qu'il eſt préſentement: les mots étoient moins compoſés, & l'on n'y voyoit point toutes ces infléxions de noms & de verbes, qui ſont auſſi-bien dans la Langue Hebraïque, que dans les autres. Ce que la nature a d'abord inventé, étoit fort ſimple: mais

l'art

l'art joignit en-suite plusieurs mots pour rendre les Langues plus aisées. Dans l'Hebreu, par exemple, on a joint les verbes & les pronoms ensemble, & l'on a attribué par ce moyen des personnes aux verbes; comme de *pakad* l'on a formé *pakadta*, en ajoûtant *ta* qui signifie *toi*. L'on a fait la même chose dans les autres personnes, en ajoûtant *tem & ten*, d'où on a fait *pakadtem* & *pakadten*, pour marquer les secondes personnes du pluriel, parce que *tem & ten* signifient *vous*. Il en est de-même des premieres personnes: & cet artifice a passé des Hebreux, des Caldéens & des Arabes aux Grecs & aux Latins. Plusieurs Langues barbares ont retenu l'ancienne simplicité, car elles ont exprimé souvent les pronoms separément des verbes: & il ne faut pas s'imaginer, qu'on ait dit d'abord dans le Grec *typto*, mais on a commencé à dire *typt* & *go* separément; puis en les joignant ensemble, on a formé *typto* pour abreger. Dans la seconde personne on a aussi dit d'abord *τυπτ* & *εις* separément; puis en les joignant pour une plus grande commodité, on a fait *τύπτεις*, comme si en François, au-lieu de dire *tu frappes*, nous disions d'un seul mot *frappetu*, l'on appelleroit alors cette terminaison ou inflexion des verbes, une personne: mais la nature n'a point inventé ces sortes d'inflexions, qu'on doit toutes attribuer à l'art. Les verbes Grecs terminés en *mi* fournissent encore un exemple de cet artifice; car *mi* signifioit autrefois *moi*, & pour dire *midid*, on a dit *didomi*, *je donne*, ou plûtost *je donne moi:* car il semble que le pronom de la premiere personne ait été repeté deux fois dans ces sortes de verbes.

Outre ces changemens qui sont tres-anciens, & avant la naissance des Langues Grecque & Latine, les Grammairiens en ont introduit d'autres plus noveaux dans la maniere d'écrire l'Hebreu, & ils ont retranché plusieurs lettres pour rendre la prononciation plus aisée. La prépositon *min*, par exemple, étant suivie d'une voyelle, ne s'écrit point avec toutes ces lettres; on en retranche *in* pour la lier avec ce qui suit: & c'est ce qui a donné lieu à un grand nombre de verbes qu'on a nommés *defectifs*; à-cause des lettres qu'on en retranchoit. Au-lieu donc d'écrire tout au long, par exemple, *tineten*, on écrit présentement *titten*, comme on le prononce. Les Caldéens ont conservé d'avantage l'ancienne maniere d'écrire, & les Arabes n'écrivent pas aussi toûjours comme ils prononcent. Ce changement que les Juifs ont introduit dans le Texte Hebreu de la Bible, y apporte quelquefois beaucoup de confusion, parce qu'il est difficile aprés ces changemens, de reduire les mots à leurs premieres racines, & de sçavoir quelles lettres ont été supprimées. Il est necessaire alors d'avoir recours aux regles que nous venons de décrire, pour trouver la premiere origine des Langues. Mais il est tems de finir cette digression, que nous avons crû devoir faire, afin qu'on connust mieux la nature de la Langue Hebraïque dans laquelle les Livres Sacrés ont été écrits. Reprenons donc maintenant nostre matiére.

CHAPITRE XVI.

L'état du Texte Hebreu depuis le retour de la Captivité juſqu'a Noſtre Seigneur. De la Secte des Saducéens. Les Saducéens ont reçû toute la Bible. Exemplaires Hebreux des Septante.

NOus avons expliqué juſqu'à préſent pluſieurs changemens qui ſont arrivés aux Livres Sacrés depuis Moïſe juſqu'au retour des Juifs à Jeruſalem aprés leur captivité. Voyons maintenant en quel état ils ont été pendant tout le tems du ſecond Temple juſqu'à Noſtre Seigneur. La Langue Hebraïque n'étant plus en uſage parmi les Juifs, il étoit impoſſible (y) que les Copiſtes décriviſſent les Exemplaires Hebreux avec la même exactitude qu'ils auroient fait, ſi l'Hebreu avoit été encore leur Langue maternelle. De-plus, la Langue Caldéenne qu'ils parloient alors approchant beaucoup de l'Hebraïque, donna occaſion aux Copiſtes de mettre ſouvent des lettres les unes pour les autres. Je croi qu'on doit attribuer principalement à ces tems-là une bonne partie de la confuſion qui ſe trouve aujourd'hui dans le Texte Hebreu, qu'il eſt difficile d'expliquer, à-moins qu'on n'ait une parfaite connoiſſance de tous ces changemens. C'eſt auſſi la raiſon pourquoi la Verſion des Septante differe en pluſieurs endroits des nouvelles Verſions de la Bible. Les Exemplaires Hebreux dont ces anciens Interpretes ſe ſont ſervis, ne s'accordent pas toûjours avec ceux d'aujourd'hui, parce que les Juifs, comme nous verrons plus bas, s'étant appliqués à l'étude de la Critique, ont reformé le Texte Hebreu. A quoi l'on peut ajoûter, que les Docteurs qui expliquoient au Peuple l'Ecriture Sainte, ne s'appliquerent pas beaucoup à rendre leurs Exemplaires corrects, ſe reglant plûtôt ſur la Tradition de leurs Peres, que ſur le Texte de la Bible. Les Allegories eurent un grand cours parmi les Juifs au retour de Babylone, & les Docteurs prirent plaiſir à inventer de nouveaux ſens de l'Ecriture pour ſe rendre recommandables par leurs ſubtilités. Ce qui cauſa dans la ſuite des diviſions & des Schiſmes: & enfin il s'éleva une Secte qui prit le nom de Saducéens, laquelle s'oppoſa à toutes les nouvelles explications, & rejetta tout ce qu'on appelloit Tradition. Mais, comme il arrive d'ordinaire dans les nouveautés, les Saducéens pouſſerent leur principe trop avant, & faiſant profeſſion de ne ſuivre que le pur Texte de l'Ecriture, ils nierent l'exiſtence des choſes ſpirituelles, qu'ils crurent peut-être n'être appuyée que ſur l'autorité des Docteurs depuis le retour *Saducéens.*

(y) *Il y a de l'apparence que les Exemplaires deſtinés aux uſages des Synagogues n'eſtoient pas deſcrits par des Copiſtes du commun, mais par des Sacrificateurs ſavans dans la Langue Hebraïque, laquelle on ne parla plus, à-la-vérité, aprés le retour de Babylone à Jeruſalem; mais elle ſe conſerva dans les Synagogues & dans les Eſcoles, où on liſoit & enſeignoit la Loi.*

tour de leur captivité. Il est vrai que les Juifs ont emprunté des Caldéens un grand nombre de fictions allegoriques: mais il ne falloit pas pour cela condamner absolument toutes les Traditions comme ils firent. Cette Secte neanmoins retint tout le corps de l'Ecriture, selon le témoignage de Joseph, qui assure que les Saducéens recevoient πάντα τὰ γεγραμμένα, *toute l'Ecriture*, & qu'ils rejetterent seulement les Traditions. (z) Ceux-là donc se trompent, qui croyent que les Saducéens ne conserverent que les cinq Livres de Moïse à l'imitation des Samaritains. Il y a une grande difference entre les uns & les autres: car quand les Samaritains se separerent du corps de la Republique, il n'y avoit alors en usage parmi les Hebreux, que les Livres de la Loi; au lieu que dans le tems que le parti des Saducéens s'éleva, le Recueil des Ecritures Canoniques étoit reçu de tous les Juifs sans aucune contradiction. Il ne s'agissoit donc alors que des Traditions & des Explications des Docteurs; & le parti de ces Docteurs étant le plus fort parmi les Juifs, cela fut cause qu'on se mit peu en peine d'avoir des Exemplaires corrects: on ne s'appliquoit qu'à raffiner sur les Explications du Texte; & nous voyons même dans le Nouveau Testament, que Nôtre Seigneur reproche aux Pharisiens, qu'ils ont corrumpu le veritable sens de l'Ecriture par leurs raffinemens.

On ne doit donc pas s'étonner, que les Exemplaires Hebreux de l'Ecriture ayent reçû un grand nombre de changemens sous des Docteurs qui ne s'appliquoient le plus souvent qu'à de vaines subtilités. Les Pharisiens, qui avoient succedé à ces premiers Docteurs allegoriques, augmenterent encore de beaucoup ces sortes de subtilités, pour s'opposer plus fortement aux Saducéens. Nôtre Seigneur ne leur a neanmoins jamais reproché d'avoir corrumpu le Texte de la Bible, parce qu'on ne pouvoit pas appeller corruption ce qui ne venoit que de leur negligence. Nous pouvons raisonner de ces tems-là à l'égard du Texte Hebreu, comme nous raisonnerions des derniers siecles à l'égard de la Version Latine qu'on nomme Vulgate. Il est certain que pendant tout le tems qu'on a negligé l'étude des Langues & de la Critique, la Version Vulgate a été remplie d'un grand nombre de fautes; & c'est pour cette raison que les Peres du Concile de Trente ordonnerent qu'on la corrigeroit. Lindanus examinant les fautes qui étoient dans le Pseautier Latin, reproche aux Chanoines leur ignorance, & de ne s'appliquer qu'au Chant, sans se mettre en peine si leurs Exemplaires étoient corrects, ou non.

Pharisiens.

Lindan. Præf. Psalm. à se edit.

Les anciens Docteurs Juifs rapporterent de la Caldée beaucoup de sciences superstitieuses, & entre autres les visions de la Cabbale. Ils prirent

(z) *S'ils se trompent, ils se trompent avec St. Jerôme, qui est dans le même sentiment a l'égard des Saducéens; & ils prétendent même prouver leur opinion par l'autorite de Joseph, témoin irreprocable sur ce sujet*

rent plaisir à faire des Histoires, ou plûtôt des contes touchant les Anges, dont ils marquoient exactement les noms & les fonctions. Ces subtilités ridicules sont bien éloignées de l'étude de la Critique, qui étoit necessaire pour conserver le Texte de la Bible dans sa pureté. Les Copistes qui ignoroient la Langue Hebraïque, écrivoient quantité de mots selon leur Orthographe Caldéenne, dont il reste encore quelques exemples dans le Texte d'aujourd'hui, bien que les Juifs ayent reformé leurs Exemplaires. On en trouve beaucoup plus d'exemples dans les vieux Manuscrits de la Bible, où l'on n'a point suivi exactement la derniere reformation des Massoretes ou Critiques Juifs; & si nous avions de plus anciens Exemplaires Hebreux, cette confusion paroitroit davantage. Nous trouvons plusieurs mots habillés à la Caldéenne, qui n'ont pû être écrits de cette maniere par les Auteurs des Livres où ils se rencontrent. Par exemple, au Chapitre 21. d'Ezechiel on lit *salhevet*, qui est un mot Caldeen, au lieu de *lahevet*, qui est le même mot en Hebreu. Dans le Prophete Isaïe, qui est un Ecrivain fort poli, on trouve *mauznin* en Caldéen, au lieu de *manzin*, qui est le veritable mot Hebreu. Comme la lettre *Nun* est ordinaire aux Caldéens, les Copistes Juifs de ces tems-là en ont mis dans les mots Hebreux du Texte. C'est pourquoi on lit encore dans les Exemplaires d'aujourd'hui, *Zareonim*, *melacin*, *millin*, pour *Zeroim*, *melacim*, *millim*. Il y a une infinité d'autres exemples de ces changemens, d'où l'on peut prouver manifestement, que les Copistes ont fait autrefois plusieurs fautes en décrivant le Texte Hebreu, à-cause de la Langue Caldéenne qui étoit alors en usage.

Ezech. 21.

Je ne parlerai point ici de plusieurs autres changemens, comme de l'Aleph en Ain, du Beth en Phe, du Koph en Caph, & du Scin en Samec. Les Copistes ont souvent confondu ces lettres, & partant il ne faut pas tant considerer la maniere dont les mots sont écrits présentement, que la suite du sens. Le verbe *Nasa*, par exemple, soit qu'on l'écrive avec un Aleph ou un Hé, avec un Samec ou un Scin, signifie assez souvent la même chose. Les significations du verbe *Kara* écrit par un *Hé* & par un *Aleph*, se confondent aussi fort souvent: c'est à quoi un Interprete de l'Ecriture Sainte doit prendre garde, & il n'aura pas tant d'égard à la maniere dont les mots sont écrits, qu'au sens qu'on jugera être le meilleur. Cette confusion qui se rencontre non seulement dans les anciennes voyelles du Texte, mais même dans les consones, étoit beaucoup plus grande avant la reformation de la Massore, dont nous parlerons plus bas. *Kova* écrit par un *Koph*, & *Cova* par un *Caph* ne different point: *Soug* par un *Samec*, & *Scoug* par un *Scin* sont aussi la même chose. Cette diversité d'Ortographe vient pour l'ordinaire des Copistes, & l'on ne peut pas dire que la Langue Hebraïque ait conservé son ancienne pureté. Tous ces differens changemens de lettres nous la doivent faire considerer comme une Lan-

Langue composée maintenant de plusieurs Dialectes.

Pour être entierement convaincu des changemens qui sont survenus aux Livres Sacrés, il n'y a qu'à jetter les jeux sur l'ancienne Version Grecque des Septante. Il y a dans cette Version des exemples manifestes des diverses Leçons de leurs Exemplaires Hebreux. Je ne parle pas ici de la diversité qui vient de la differente maniere de traduire, dont je traiterai dans le second Livre; mais seulement de celle qu'on ne peut attribuer qu'à la varieté des Exemplaires Hebreux. Comme plusieurs Critiques ont recuelli la meilleure partie de ces diverses Leçons, nous ne nous y arrêterons point : il suffira même de lire les Commentaires de Saint Jerôme sur les Prophetes, & quelques-unes de ses Epîtres, où il apporte souvent les diverses Leçons. On remarquera neanmoins, qu'il ne fait pas toûjours justice aux Interpretes Grecs, quand il les accuse d'avoir lû le Texte Hebreu autrement qu'il ne falloit; comme si les Exemplaires de son tems eussent été l'Original Hebreu sur lequel on deût regler toutes les autres Copies. Il se contente quelquefois, à-la-verité, de dire, si vous lisez avec une telle lettre, vous traduirez de cette maniere; mais si vous lisez avec une autre lettre, vous traduirez autrement. Il étoit alors persuadé de l'inconstance de la lecture du Texte Hebreu, en faisant reflexion sur la Traduction des Septante : mais lors qu'il les veut reformer sur son Exemplaire, qu'il nomme *Hebraïca veritas*, il se conforme entierement aux Exemplaires de son tems, qui ne doivent point nous prescrire aucune regle. On doit alors examiner toutes les diverses Leçons, & on retiendra la meilleure. St. Jerôme, qui observe souvent ces sortes de varietés, n'est pas tellement persuadé de ce qu'il lisoit dans son Exemplaire, qu'il ne doute quelquefois de la veritable Leçon. Si on lit, dit-il, le mot Hebreu *Naamanim* avec un Ain, on traduira *beaux*; mais si on lit ce même mot avec un Aleph, on traduira *fideles*. Il suit cette derniere Leçon avec les Septante, & il remarque en même tems, qu'Aquila, Symmaque & Theodotion ont lû avec un Ain, comme nous lisons dans les Exemplaires d'aujourd'hui : il préfere neanmoins l'Exemplaire des Septante à tous les autres. Le même St. Jerôme dans son Commentaire sur Sophonias, témoigne que le mot qu'il a traduit *Corbeau* avec les Septante, étoit autrement dans l'Exemplaire Hebreu de son tems; mais que selon la diversité de Leçon, on peut traduire *Sechereſſe*, ou *Couteau*, ou *Corbeau*. Bochart assure qu'il ne peut comprendre cette observation de St. Jerôme, puis qu'il y a une grande difference entre *Oreb* écrit par un Ain & un Holem, qui signifie *Corbeau*, & entre *Hereb* avec un Het, qui signifie *Sechereſſe*, ou *Hereb* avec le même Het, qui signifie *Couteau*. Pour répondre à cette difficulté, il suffira de remarquer, que St. Jerôme n'a pas toûjours été tellement attaché à suivre son Exemplaire Hebreu, qu'il n'ait quelquefois suivi d'autres Leçons qui

Hieron.

Hieron. Comm. in Cap. 17. Iſ.

Hieron. in cap. 2. Sophon.

Bochart ; de Animal. Sacra Script.

qui étoient fondées sur les Versions anciennes, ou sur la nature de la Langue Hebraïque. Il regardoit le Texte Hebreu comme une Ecriture fort inconstante, & il prenoit la liberté de changer des lettres en d'autres, quand il croyoit faire un meilleur sens. Il ne s'est prescrit dans sa Version aucune regle certaine, & il n'est pas même toûjours constant dans ses observations. Sur le mot de *Deblata*, par exemple, au Chapitre 6. d'Ezechiel, il dit, Vous pouvez lire *Reblata* ou *Deblata*, parce que dans l'Hebreu les lettres Resch & Daleth ne different presque point l'une de l'autre. Au-contraire sur le Chapitre 20. du même Prophete: il reprend d'erreur les Septante, & les accuse d'avoir confondu mal-à-propos ces deux mêmes lettres, à-cause qu'elles se ressemblent. St. Jerôme donc condamne tantôt les Septante sur ses Exemplaires, & tantôt il préfere leurs Exemplaires aux siens. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur la methode que St. Jerôme a observée dans sa Traduction : ce que j'en ai rapporté a été seulement pour faire voir, que les Exemplaires Hebreux dont les Septante se sont servis, étoient differens des siens en beaucoup d'endroits. De-plus, quand il abandonne la Leçon de ses Exemplaires pour suivre celle des Septante ou une autre, il témoigne qu'il n'y avoit rien de constant ni d'assuré dans la Leçon du Texte Hebreu. (aa) Sa maniere même de traduire; qui a si peu d'uniformité, est une preuve évidente qu'il n'avoit aucunes regles certaines, & qu'il falloit avoir plûtôt recours au sens, qu'à ce qui étoit écrit. Cette diversité d'Exemplaires ne peut être attribuée qu'aux Copistes, principalement avant la Traduction des Septante, où l'étude de la Critique étoit entierement negligée. Les Juifs qui ont vécu longtems aprés eux, ont pû redresser ces anciens Exemplaires; mais on a toûjours la liberté d'examiner leurs corrections. L'Exemplaire Hebreu dont les Septante se sont servis, ne doit point nous regler, puis que dés ces tems-la le Texte Hebreu étoit fort alteré. Nous ne corrigerons donc pas toûjours le Texte d'aujourd'hui sur l'Exemplaire des Septante, parce qu'ils n'ont pas eu non-plus que nous le veritable Original, & leur Copie du Texte Hebreu avoit aussi-bien ses défauts que les nôtres, & peut-être étoit-elle plus défectueuse en beaucoup d'endroits, à-cause des raisons que nous avons rapportées. Les Copistes Juifs aprés le retour de la Captivité, ont fait un grand nombre de fautes en décrivant les Exemplaires sacrés; & comme les Docteurs ne songeoient alors qu'à donner des Glosses subtiles sur le Texte, ils se sont peu soucié d'examiner si les Exemplaires étoient corrects: d'où l'on

Hieron.

(aa) *On peut ajoûter à tout cela, que St. Jerôme se plaint quelquefois de ce que l'Exemplaire Hebreu dont il se servoit, estoit escrit en caracteres si menus, qu'il avoit de la peine à le lire : ce qui apportoit une grande confusion dans plusieurs lettres qui sont semblables.*

l'on a pris occasion en-suite d'établir de certaines regles touchant les lettres qui se mettent les unes pour les autres; mais la plus-part de ces regles n'ont autre fondement que les vieilles erreurs des Copistes. On ne nie pourtant pas, qu'il n'y ait dans la Langue Hebraïque, aussi-bien que dans les autres, quelques mots semblables; mais cela ne s'étend pas fort loin. Lors que les Juifs n'ont plus parlé la Langue Hebraïque, l'Orthographe s'est changée, & un même mot a été écrit de differentes façons: & comme il n'y avoit point d'Original auquel on pût recourir pour regler les diverses Leçons, on a fait des regles pour justifier la liberté qui étoit dans le Texte Hebreu, de mettre une lettre pour une autre. Nous examinerons encore plus bas l'origine de ces diverses Leçons, quand on parlera des anciens Manuscrits du Texte de la Bible, & de la Massore ou Critique des Juifs.

CHAPITRE XVII.

L'état du Texte Hebreu au tems de Nôtre Seigneur & au commencement du Christianisme. De Philon & de Joseph. Ce dernier est peu exact. Le Christianisme a rendu les Juifs plus exacts. Leurs innovations.

LEs Juifs au tems de Nôtre Seigneur ne s'appliquoient presque qu'à leurs Traditions, aux Allegories & aux Paraboles. Le sens literal de l'Ecriture y étoit entierement negligé, & par consequent on se soucioit peu d'avoir des Exemplaires corrects. Les Pharisiens, qui étoient alors les plus considerés de tous les Docteurs Juifs, ne consultoient pas dans les difficultés qui se rencontroient sur la Loi, le Texte de l'Ecriture, mais les Traditions de leurs Peres. Tout se décidoit par préjugés; & nous voyons que Nôtre Seigneur a reproché dans le Nouveau Testament aux Scribes & aux Pharisiens, de suivre plûtôt les Traditions de leurs Peres que la Loi de Moïse. Il est vrai que la Secte des Saducéens qui rejettoient toutes les Traditions, étoit aussi alors fort considerable: mais ils s'appliquoient beaucoup plus aux affaires civiles, qu'à ce qui regardoit la Religion; & de-plus, cette Secte n'a pas subsisté long-tems aprés Nôtre Seigneur. Nous sommes redevables aux Pharisiens des Exemplaires de la Bible que nous avons présentement: & les Juifs d'aujourd'hui sont les successeurs de ces anciens Pharisiens, dont la Doctrine a prévalu à toutes les autres Sectes. Au-reste, bien que Nôtre Seigneur ait reproché aux Pharisiens de preferer les Traditions à la Parole de Dieu, il ne les a pas pourtant rejettées entierement. Au-contraire, il a suivi leur methode dans l'explication de l'Ecriture, & il a seulement condamné l'abus des Traditions malfondées.

Pharisiens. *Saducéens.* *Pharisiens.*

Saint Paul, qui avoit été de la Secte des Pharisiens, a aussi interpreté l'Ecriture par les préjugés de la Tradition; & il semble même que l'Eglise dés le commencement ait préferé cette maniere d'expliquer la Bible, à celle de quelques nouveaux Grammairiens qui ne s'attachent

St. Paul.

chent qu'aux mots: auſſi ne voyons-nous pas que Nôtre Seigneur ni les Apôtres ſe ſoient mis en peine de citer les paſſages de l'Ecriture mot pour mot; ils ont eu plus d'égard au ſens qu'à la lettre du Texte. St. Ierôme remarque dans ſes Commentaires ſur le Prophete Michée, que quelques Ecrivains de ſon tems prétendoient que la plus-part des paſſages du Vieux Teſtament, qui ſont cités dans le Nouveau, n'y étoient point rapportés avec exactitude; mais que les paroles ou l'ordre étoient changés, & quelquefois même le ſens, parce que les Apôtres ou Evangeliſtes ſe fioient à leur memoire. Il eſt neanmoins plus à-propos de dire, que Nôtre Seigneur & les Apôtres citoient les paſſages du Vieux Teſtament ſelon la methode des Phariſiens, qui ne contoient pas les mots du Texte quand ils le citoient, étant perſuadés que la Religion dépendoit plus des préjugés de la Tradition, que des paroles ſimples de l'Ecriture, qui étoient ſujettes à diverſes explications. Si l'on examine avec quelque application la maniere dont les Apôtres argumentent dans le Nouveau Teſtament, l'on ſera convaincu qu'ils n'ont eu égard dans leurs citations qu'au ſens, & non pas à une certaine rigueur de Grammaire qui éloigne quelquefois du veritable ſens. Ils ont accommodé les témoignages qu'ils prenoient du Vieux Teſtament, aux explications reçûës & autoriſées par la Tradition, & leurs preuves ne ſont même quelquefois que des alluſions & des allegories. En quoi on ne peut pas les condamner, puis qu'ils ſuivoient une methode approuvée par les principaux Docteurs de ce tems-là.

Hieron. cap. 5. in Mich.

Nous pouvons encore prouver par les Livres de Philon & de Ioſeph, que les allegories étoient fort eſtimées parmi les Iuifs au tems de Nôtre Seigneur, & qu'ils ſe ſoucioient peu du ſens literal de l'Ecriture, ni d'avoir des Exemplaires corrects. Philon aimoit tellement les allegories, qu'il neglige ſouvent la verité de l'Hiſtoire. Je ſçai qu'on pourra dire, que Philon étant Juif Helleniſte & Platonicien, & ne ſçachant pas la Langue Hebraïque, il a eu recours aux allegories; mais qu'il n'en eſt pas de même des autres Juifs, principalement de ceux de Jeruſalem, qui enſeignoient dans leurs Ecoles la Loi de Moïſe comme elle eſtoit écrite dans l'Original. Ioſeph, dira-t-on, qui eſtoit ſçavant dans l'Hebreu, s'eſt appliqué au ſens literal de l'Ecriture, & il nous a donné une bonne Hiſtoire qu'il a priſe du Texte de la Bible. Mais cette Hiſtoire meſme de Ioſeph eſt une preuve évidente, qu'il eſtimoit beaucoup plus les allegories que l'explication literale, comme on peut voir dés le commencement de ſon Ouvrage, où il recherche avec ſoin, pourquoi Moïſe pour exprimer le premier jour de la Creation, s'eſt ſervi du mot d'*un*, & non pas de *premier*. Il dit qu'il pourroit en apporter des raiſons, & qu'il le fera dans un Volume exprés, où il expliquera toutes les difficultés de l'Ecriture Sainte: mais s'il avoit ſuivi le ſens literal, il n'eſtoit point beſoin d'autre explication, que de dire ſimplement,

Philon. Joſeph.

Joſeph.

ment, que le mot qui signifie *un* en Hebreu, signifie aussi *premier*. Le même usage se trouve dans la Langue Caldaïque ou Syriaque, qu'on parloit alors dans Jerusalem. Ce Livre que Joseph promet, ne pouvoit contenir autre chose que des allegories & des subtilités, qui étoient en ce tems-là generalement approuvées de tous les Juifs.

Joseph. Plusieurs ont crû que Joseph ne sçavoit pas bien l'Hebreu, & ils le prouvent de ses Livres, où il ne paroit pas exact dans les étymologies qu'il rapporte de certains noms Hebreux. Mais ils devoient prendre garde, qu'il y a bien de la difference entre les études de nôtre tems, & celles qui étoient du tems de Joseph. L'on regle aujourd'hui ces étymologies ou explications de mots sur l'exactitude de la Grammaire: au lieu que Joseph ne s'est pas tant appliqué à la maniere dont ces mots étoient écrits, qu'à leur son; & de plus, il a souvent consulté pour ce sujet la Langue Syriaque, qui étoit alors en usage, & qui approche beaucoup de l'Hebreu. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il lisoit aussi quelquefois les mêmes noms en Grec, sans faire reflexion à la maniere dont ils étoient écrits dans l'Original Hebreu. C'est pourquoi un sçavant *Vossius.* Protestant de nôtre tems se fatigue inutilement à justifier les étymologies que Joseph a produites de quelques mots Hebreux dans son Histoire. Il faut seulement supposer, que Joseph ne s'est point arrêté aux minuties de la Grammaire, comme nous faisons aujourd'hui. Cela est *Hieron.* si vrai, que St. Jerôme même, qui a vécu long-tems aprés lui, & qui sans doute avoit une connoissance assez parfaite de la Langue Hebraïque, les a aussi negligées, lors qu'il a été question de donner des étymologies. On ne doit donc pas juger de la capacité de Joseph dans la Langue Hebraïque, par ces sortes d'étymologies; autrement nous pourrions prouver par les mêmes raisons, que St. Jerôme ne sçavoit presque point l'Hebreu: mais ce qu'on peut dire de plus vrai de Joseph, c'est qu'il n'est gueres exact. Il promet de traduire & de rendre simplement le sens de l'Ecriture, sans y rien ajoûter ni diminüer; & cependant il s'en éloigne assez souvent, il y ajoûte des glosses, il retranche ce qui lui plait, & ajuste le Texte à ses imaginations, ou plûtôt à quelques Traditions de son tems. En un mot, il préfere son sentiment & ses préjugés à la Parole de Dieu: d'où il est aisé de conclurre, qu'on n'étoit pas dans ce tems-là si fidéle à l'égard des Livres Sacrés, qu'on l'est maintenant, puis que Ioseph, qui étoit homme d'une *Joseph.* grande qualité parmi les Juifs, & qui avoit un jugement solide, a été si peu exact dans une Histoire où il s'agissoit simplement de rapporter les faits de la maniere qu'ils étoient dans les Originaux. Dés le premier Chapitre de son Histoire, il dit que Dieu ôta l'usage de la parole au serpent, qu'il rendit sa langue venimeuse, qu'il le condamna à n'avoir plus de pieds, que Dieu commanda à Adam de marcher sur la tête de ce serpent, parce que c'est de la tête de cet animal que vient tout le mal de l'homme. On voit par

là qu'il à ſuivi ſon ſens, & non pas le Texte de l'Ecriture. Si nous avions les Commentaires qu'il a promis ſur les difficultés de la Bible, nous y trouverions de plaiſantes explications & d'agreables fictions des Juifs de ces tems-là. Je ne m'arrêterai pas à rapporter un grand nombre d'exemples de ſes gloſſes, parce que ſon Hiſtoire eſt entre les mains de tout le monde, & en la conferant avec le Texte de l'Ecriture, on reconnoitra aiſément que cet Auteur s'eſt beaucoup émancipé.

Il eſt vrai que les Livres de la Bible ne ſont que des abregés recueillis ſur d'anciens Memoires qui étoient beaucoup plus étendus: mais il n'eſt pas permis pour cela aux particuliers d'y ajoûter de leur propre autorité, ni d'y changer quoi que ce ſoit. Si un homme auſſi judicieux & auſſi éclairé qu'étoit Joſeph, eſt tombé dans de ſi grands defauts, & a eu ſi peu de reſpect pour le Texte Sacré, on doit conclurre neceſſairement, que les Juifs de ce tems-là étoient peu exacts & peu fidéles à l'égard des Livres de la Bible, & que leur plus grand ſoin étoit de s'attacher aux Traditions & aux Gloſſes de leurs Peres. En-effet, cette grande exactitude qu'ils ont eüe depuis pour conſerver le Texte de l'Ecriture, ne vint principalement qu'à l'occaſion des Chrêtiens avec leſquels ils eurent de grandes diſputes touchant la Religion: car alors les Juifs pour détruire avec plus de force le Chriſtianiſme, commencerent à s'appliquer davantage au Texte de la Bible. Ils examinerent les preuves dont les Chrêtiens ſe ſervoient contre eux, & ils leur oppoſerent l'Exemplaire Hebreu, comme l'Original auquel on devoit avoir recours pour decider les queſtions qui étoient en controverſe.

Ces longues & frequentes diſputes donnerent occaſion aux Juifs de rechercher avec plus d'application qu'auparavant la verité de la Verſion des Septante, dont les Chrêtiens ſe ſervoient, & qui ne vouloient pas même reconnoître d'autre Ecriture que cette Traduction Grecque. On avoit lû pendant quelques ſiecles cette Traduction des Septante dans la meilleure partie des Synagogues: les Juifs la faiſoient aller, ce ſemble, de pair avec l'Original Hebreu, & l'attribuoient à des Prophetes inſpirés de Dieu, & non pas à de ſimples Interpretes. Mais comme ils virent que les Chrêtiens ſe fondoient entierement ſur cette Verſion, ils la décrierent; & ce qui eſt aſſez étonnant, c'eſt que les Juifs qui avoient admiré la Verſion des Septante comme un Ouvrage Divin, la regarderent en-ſuite comme un Livre funeſte & maudit de Dieu. Ils feignirent que la terre fut couverte de tenebres pendant trois jours, à-cauſe que la Loi avoit été traduite en Grec, & ils ordonnerent qu'on feroit tous les ans un jeûne pour ce ſujet. Ils defendirent même d'écrire à l'avenir la Loi en d'autres caracteres qu'en caracteres Hebreux Juifs, & de communiquer aux Chrêtiens le Texte

Thalmud.

Texte de l'Ecriture, & même de leur enſeigner la Langue Hebraïque. Toutes ces Conſtitutions qui ſont rapportées dans le Thalmud, furent faites en haine des Chrêtiens. Joſeph étoit fort éloigné de ces maximes, puis qu'une des principales raiſons qui l'obligea à publier ſon Hiſtoire, fut, comme il le témoigne lui-méme, l'exemple de ces Anceſtres, de qu'il avoit appris à ne point cacher les choſes qui étoient bonnes. Philon parle auſſi de la Traduction des Septante, comme d'une Verſion qui avoit été inſpirée de Dieu, & aſſure que pour remercier Dieu d'un ſi grand bienfait, on celebroit tous les ans une Feſte à Alexandrie dans le lieu où elle avoit été faite.

Joſeph. Pref.

Philon.

Un changement ſi prompt de la part des Juifs, principalement de ceux qui n'étoient point Helleniſtes, ne peut être attribué qu'à l'envie qu'ils porterent aux Chrêtiens. Neanmoins les Iuifs qu'on appelloit Helleniſtes, ne laiſſerent pas de ſe ſervir de la Bible des Septante; & c'eſt ce qui me fait croire, qu'il n'y eut que les autres Juifs qui s'oppoſerent ſi fortement à la Verſion Grécque. Joſeph neanmoins, qui étoit du nombre des Juifs qui liſoient la Bible en Hebreu, n'a pas moins de veneration pour la Verſion des Septante, que Philon qui étoit Juif Helleniſte. Je croi même qu'au tems de Nôtre Seigneur il y avoit dans Jeruſalem quelques Synagôgues de Juifs Helleniſtes, & entre autres celle des Juifs d'Alexandrie, dont il eſt fait mention dans le Nouveau Teſtament, où il leur étoit permis de lire la Loi en Grec: & ainſi cette grande averſion des Juifs pour la Traduction des Septante, n'a commencé qu'aprés pluſieurs diſputes qu'ils eurent avec les Chrêtiens; & ce fut principalement dans ce tems-là que les Iuifs s'appliquerent au ſens literal de l'Ecriture, & à rendre les Exemplaires Hebreux les plus corrects qu'il leur fut poſſible. D'autre-part, les Chrêtiens, qui ne reconnoiſſoient point d'autre Ecriture que la Verſion des Septante, rejetterent le Texte Hebreu des Juifs, & les accuſerent d'avoir corrompu la Bible, voyant que l'Hebreu ne s'accordoit pas toûjours avec les Septante. Mais comme il faut rendre juſtice à tout le monde, il eſt à-propos d'examiner ſi les accuſations dont les Peres ont chargé les Iuifs, ſont bien-fondées, & ſi quelques ſçavans hommes, qui leur reprochent encore aujourd'hui le même crime, ont raiſon de le faire.

CHAPITRE XVIII.

Syſtemes du P. Morin & de M. Voſſius touchant la corruption du Texte Hebreu par les Juifs. Explication du ſentiment des Peres ſur ce ſujet.

IL y a toûjours eu de ſçavans hommes dans l'Egliſe, qui ont accuſé les Juifs d'avoir corrompu à-deſſein le Texte de l'Ecriture pour s'oppoſer plus fortement à la Religion Chrêtienne: mais comme cette accuſation conſiſte en faits, il eſt à-propos d'exa-

d'examiner les preuves qu'on apporte pour l'appuyer. Le P. Morin, qui produit les témoignages des Peres & d'un grand nombre d'autres Auteurs qui ſont de ce ſentiment, n'a pourtant oſé ſe declarer en leur faveur; ce qui eſt aſſurément un grand préjugé pour les Juifs, dautant que le P. Morin a fait tout ſon poſſible pour diminuer l'autorité du Texte Hebreu, & pour relever la Verſion des Septante & la Vulgate. M. Voſſius n'a pas eu tant de moderation dans le Livre qu'il a écrit pour autoriſer les Septante, & pour diminuer en même tems l'autorité de l'Exemplaire Hebreu des Juifs. Il ne s'eſt pas contenté de dire, que la Traduction Grecque des Septante étoit Divine, & faite par des Prophetes inſpirés de Dieu, mais il a apporté tout ce qui lui a été poſſible pour décrier le Texte Hebreu d'aujourd'hui. Il prétend que les Juifs ont corrompu malicieuſement leurs Exemplaires, tant dans la Chronologie que dans les Propheties: & afin qu'on ne doute pas de ce qu'il avance, il marque le tems de cette corruption, qu'il aſſure être arrivée un peu aprés la deſtruction de Jeruſalem. Il dit que les Juifs & les Samaritains s'étant apperçûs que le tems auquel le Meſſie devoit venir, étoit déja accompli, abregerent leur Chronologie, & il ajoûte de-plus, qu'ils falſifierent les Propheties; ce qu'il prouve par l'autorité des Peres, & principalement par le témoignage de Saint Juſtin Martyr. Mais je puis aſſurer, aprés avoir lû les Peres en eux-mêmes avec quelque application, que la plu-part de ceux qui les ont cités ne les ont point entendus. Pour ce qui regarde la Chronologie, j'en traiterai à-fond dans le ſecond Livre en parlant de la Chronologie des Septante, où l'on verra que M. Voſſius a avancé un étrange paradoxe contre les Juifs, ſans l'avoir appuyé d'aucunes bonnes preuves.

P. Morin. in Exercit. Bibl.

Voſſius.

Les diſputes continuelles que les premiers Chrêtiens furent obligés d'avoir avec les Juifs touchant la Religion, donnerent occaſion aux anciens Peres de les accuſer non ſeulement de détourner le veritable ſens de l'Ecriture, mais même d'avoir falſifié les Livres Sacrés. Comme l'Egliſe n'avoit point reçû dans ſon commencement d'autre Ecriture Sainte que la Verſion Grecque des Septante, il étoit en quelque façon naturel aux premiers Peres de reprocher aux Juifs qu'ils avoient falſifié l'Ecriture, quand on leur en apportoit une autre, & qu'on leur nioit que ce qu'ils citoient des Livres Saints y fût veritablement, ou enfin lors qu'on leur diſoit qu'il y avoit autrement dans les Originaux. Ce préjûgé des Peres venoit ſeulement de ce qu'ils ne reconnoiſſoient point d'autre Ecriture authentique que la Verſion des Septante, & non pas de ce qu'ils euſſent examiné la choſe en elle-même. C'eſt pourquoi, lors qu'ils affirment que les Juifs ont falſifié l'Ecriture, cela ſe doit toûjours entendre par rapport à la Verſion Grecque des Septante, que les Peres regardoient comme l'unique regle de leurs diſputes; & les Juifs au contraire refuſoient de la recevoir, & oppoſoient d'autres Traductions Grec-

Grecques nouvellement faites sur l'Hebreu. C'est de cette maniere que nous devons expliquer les paroles de Saint Iustin Martyr, dans son Dialogue contre le Iuif Tryphon. Saint Iustin reproche à Tryphon, que les Iuifs ont tort de nier que le Prophete Isaie ait prédit qu'une Vierge devoit enfanter, & qu'au-lieu de παρθένος, qui signifie *Vierge*, ils ont mis le mot de νεᾶνις, qui change le sens de la Prophetie. On ne peut pas prouver de là, que les Iuifs ayent corrompu le Texte de l'Ecriture; mais seulement qu'ils ont traduit un même mot Hebreu autrement que les Septante. Il est ordinaire aux personnes qui disputent, de traduire selon le sens qu'ils jugent favoriser davantage leurs sentimens; le Texte cependant demeure le même, & tout le changement consiste dans la Version. On remarquera de-plus, que les Peres ne pouvant pas lire le Texte Hebreu en lui-même, donnerent le nom d'Hebreu aux nouvelles Versions Grecques faites sur l'Hebreu. Saint Iustin lisoit la Version d'Aquila, que les Iuifs estimoient, parce qu'elle étoit mot pour mot sur l'Hebreu; & quand il voyoit que cette nouvelle Version n'étoit point conforme à la Version des Septante, il accusoit les Iuifs d'avoir falsifié l'Ecriture, c'est-à-dire, de suivre une mauvaise interpretation, & non pas d'avoir corrompu le Texte, dont il ne s'agissoit point. Il est donc necessaire d'examiner les raisons que les Peres apportent contre les Iuifs, quand ils les accusent d'avoir falsifié l'Ecriture; & alors on trouvera, ou qu'ils ne se font pas bien expliqués, ou qu'on les a mal entendus.

Iustin. Mart.

Leon Castro Docteur Espagnol a recueilli dans un Ouvrage qu'il a composé pour justifier les Septante & la Vulgate, la meilleure partie des témoignages des Peres qui accusent les Iuifs d'avoir falsifié l'Ecriture: mais on lui répondit en même tems, que le sentiment des Peres étoit de nulle autorité dans une matiere qu'ils avoient ignorée. En-effet, Saint Iustin ne pouvoit pas decider cette difficulté, ne sçachant pas la Langue Hebraïque: & pour accuser les Iuifs d'avoir falsifié les Ecritures, ce n'est pas assez de dire qu'on trouve plusieurs choses dans la Version des Septante qui ne sont point dans la Traduction d'Aquila, ni par consequent dans l'Hebreu. La plus-part des Peres avoüent que les Septante ont mis dans leur Version quantité de choses qui n'étoient point dans l'Original qu'ils ont traduit, & qu'assez souvent ils sont plûtôt Paraphrastes que Traducteurs. C'est pourquoi, selon même le principe des Peres, qui prétendent que ces additions ont été inspirées de Dieu, on pourra défendre aisément les Septante, sans accuser pour cela les Iuifs d'avoir retranché quoi que ce soit du Texte de l'Ecriture. A quoi l'on peut ajoûter, que Saint Iustin dans ce même Dialogue, pousse quelquefois trop avant les autorités de l'Ecriture qu'il produit contre les Iuifs. Il ne se contente pas de les accuser d'avoir falsifié l'Ecriture Sainte, parce qu'ils la citoient autrement qu'elle n'estoit dans la Version des Septante; mais il cite quelquefois

Leon Castro.

St. Iustin.

St. Iustin.

quefois des passages autrement qu'ils ne se trouvoient dans la Version des Septante, soit qu'il se fiast trop à sa memoire, ou qu'en les citant il n'eust égard qu'au sens. C'est à quoi on doit sur tout prendre garde dans les citations que les Peres font de l'Ecriture; car elles ne sont pas toûjours justes.

Au-reste, les Peres pouvoient avec raison accuser les Juifs de ce qu'ils rejettoient une Traduction qui avoit été faite par leurs anciens Docteurs, & qui étoit lûë publiquement dans leurs Synagogues, au-moins parmi les Juifs Hellenistes. Ils n'eurent recours aux nouvelles Versions Grecques faites sur l'Hebreu, que pour se précautionner davantage contre les Chrêtiens; & ceux qui entendoient la Langue Hebraïque consultoient les Originaux. On ne peut pas neanmoins les condamner comme des faussaires, puis qu'ils n'ont rien fait qui ne s'observe ordinairement par les personnes qui disputent; & l'on sçait qu'en ces occasions chacun a recours aux Actes qui favorisent le plus sa cause. Nous ne dirons pas, par exemple, que les Protestans ont corrompu l'Ecriture, parce qu'ils ont rejetté la Vulgate pour s'attacher entierement à l'Hebreu. Si l'on veut donc rendre quelque justice aux Juifs, on dira que se sentant pressés par l'autorité des Septante, ils ont abandonné cette Version, & qu'ils ont pris l'Original pour leur regle; ce qu'ils n'avoient pas observé jusques alors avec tant de rigueur, parce qu'ils n'avoient eu aucune occasion de le faire. A l'égard de ce que M. Vossius ajoûte pour défendre son opinion, que Saint Justin se fust fait mocquer de lui, s'il eust opposé à Tryphon ce qui n'étoit point vrai; cela n'est pas concluant, parce qu'en lisant le Dialogue de Saint Justin contre Tryphon, on voit évidemment que ce Pere a avancé plusieurs choses contre les Juifs, qu'on ne peut attribuer qu'au grand zele qu'il avoit pour la défense de la Religion Chrêtienne, n'étant pas fort exact dans ses citations de l'Ecriture. Les Juifs de ce tems-là étoient si éloignés de corrompre le Texte de la Bible, que Tryphon ne peut souffrir que Saint Justin fasse ce reproche aux anciens Juifs, tant le crime lui paroit grand & incroyable. Si l'on fait donc reflexion sur les objections de Saint Justin & de quelques autres Peres, on trouvera qu'elles sont fondées sur ce principe, que la seule Version des Septante est authentique & divine, & que tout ce qui n'y est point conforme a été corrompu. Or comme ce principe n'est pas vrai, on doit conclurre necessairement, que toutes les consequences que les Peres en ont tirées n'ont pas plus de verité.

Vossius.

St. Justin.

Tryphon.

Aprés Saint Justin Martyr, on oppose l'autorité de Saint Irenée, qui assure que les Juifs ont fait une Loi contraire à celle de Moïse, dans laquelle ils ont augmenté & diminué ce qui leur a plû. Mais il semble que Saint Irenée parle en cet endroit-là des Constitutions des Docteurs Juifs, qui étoient tellement attachés aux Traditions de leurs Peres, qu'ils les faisoient aller de pair avec les Commandemens de Dieu, *Miscent equatam traditionem precepto Dei*; & il

Iren. lib. 4. cap. 25.

& il observe pour ce sujet, que de son tems les Juifs avoient une Loi qu'on nommoit (bb) la Loi des Pharisiens. Il faut de-plus prendre garde, que Saint Irenée par le mot d'Ecriture Sainte, a entendu la Version des Septante, sur laquelle seule il se regle pour refuter celle d'Aquila, dont les Juifs se servoient. Il reprend, à-la-verité, leurs fausses interpretations, mais il ne les accuse pas d'avoir corrompu le Texte : au-contraire il suppose qu'ils n'ont point falsifié l'Ecriture, parce qu'ils n'ont pas prévû qu'elle dust estre si utile aux Chrêtiens ; & par l'Ecriture il entend la Version des Septante : puis il ajoûte, que s'ils avoient prévû cela, ils l'auroient sans doute brûlée. Je ne comprens pas comment le P. Morin peut prouver de ces dernieres paroles de St. Irenée, que les Juifs, selon le sentiment de ce Pere, ont corrompu l'Ecriture Sainte ; puis qu'il insinüe au-contraire, qu'ils n'en ont point été les maîtres depuis que les Chrêtiens s'en sont servis, & qu'il leur seroit inutile de les brûler.

P. Morin. in Exercit. Bibl.

Tertull. de hab. mul. cap. 3.

On allegue en troisiéme lieu l'autorité de Tertullien, pour montrer que les Juifs ont corrompu l'Ecriture. Mais cet ancien Docteur ne parle point dans le passage qu'on cite, de la corruption dont il est question. Il vouloit seulement que le Livre qui couroit alors sous le nom d'Enoch, fust mis parmi les Livres Canoniques ; & pour autoriser davantage son sentiment, il disoit que les Juifs avoient retranché du corps des Ecritures Saintes, plusieurs écritures qui parloient du Messie ; & il répond par là à ce qu'on lui objectoit, que les Juifs n'avoient point renfermé le Livre d'Enoch dans le Recueil des Livres Canoniques. *Scis*, dit-il, *scripturam Enoch, quæ hunc ordinem Angelis dedit, non recipi à quibusdam, quia nec in armarium Judaicum admittitur.* Tertullien parle en cet endroit de Livres entiers qu'il prétend avoir été supprimés par les Juifs, & non pas de quelques passages tronqués ou altérés. C'est pourquoi les consequences que le P. Morin tire de cette autorité, pour prouver que les Juifs ont corrompu l'Ecriture, sont nulles, puis qu'il n'y est point traité de cette matiere-là.

Enoch.

Au-reste, on doit remarquer que les Peres, lors qu'ils accusent les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture, ne parlent point du Texte Hebreu, mais de la Version d'Aquila, ou de celles de Symmaque & de Theodotion, qu'ils nommoient l'Ecriture des Hebreux, parce qu'elles avoient été faites sur l'Hebreu pour les opposer à la Traduction des Septante. Comme les mêmes Peres étoient obligés de disputer souvent contre les Juifs, ils avoient recours à ces nouvelles Traductions, afin d'argumenter plus fortement contre eux, en se

(bb) *Cette Loi des Pharisiens est apparemment ce que les autres Peres appellent* Deuteroses, *& les Juifs* Misnajoth, *qui n'ont esté recueillis que long-tems aprés, & que les Juifs respectent comme la Parole de Dieu escrite dans les Livres Sacrés.*

St. Justin. servant de leurs Versions. Iustin Martyr cite quelquefois pour cette raison la Traduction d'Aquila pour combatre Tryphon. Ce fut pour ce sujet, comme nous verrons plus bas, qu'*Origine.* Origene mit toutes ces Traductions Juives sur differentes colonnes avec celle des Septante, afin que dans les disputes contre les Iuifs on pust les lire tout d'un coup, & les comparer en même tems avec la Version des Septante, sur laquelle on devoit se regler.

Outre les témoignages de ces Peres, le P. Morin rapporte encore *Eusebe.* celui d'Eusebe: mais ce qu'il produit n'est pas tant d'Eusebe que de Saint Iustin; car Eusebe se contente de dire en ce lieu-là, quel étoit le sentiment de Saint Justin. Ce qu'il fait en qualité d'Historien, sans rien affirmer: & il est certain qu'Eusebe a deferé beaucoup aux Exemplaires Hebreux, qu'il cite souvent dans ses Ouvrages. L'autorité d'Origene & de Saint Jerôme est bien plus considerable dans cette matiere, que celle de tous les autres Peres, parce qu'ils ont sçeu la Langue Hebraïque, & principalement Saint Jerôme, qui en a fait une étude particuliere avec les Juifs de son tems. Le P. Morin a rapporté quelques passages d'Origene, qui accuse les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture; & il y en a aussi quelques-uns dans les Ouvrages de Saint Jerôme, où il fait ce même reproche aux Juifs: mais l'on remarquera en même tems, qu'il y en a d'autres dans ces deux Auteurs, qui marquent évidemment le contraire. Ceux qui ne consultent dans les Ouvrages des Peres que les endroits dont ils ont besoin pour appuyer leurs préjugés, ne pourront pas rendre raison de cette contradiction apparente; & c'est ce que nous devons examiner avec application, afin qu'on sçache plus exactement quelle a été la créance de ces deux savans hommes touchant les Exemplaires des Juifs, & si en-effet ils ont préferé la Version des Septante à l'Original Hebreu.

CHAPITRE XIX.

Sentiment d'Origene & de Saint Jerôme touchant le Texte Hebreu & la Version des Septante. La maniere d'écrire de ces deux Auteurs. Les Juifs n'ont point corrompu les Livres Sacrés. Conclusion. Diverses reflexions.

ON ne peut pas nier qu'Origene *Origene.* n'ait accusé souvent les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture Sainte, ni que St. Jerôme leur ait aussi re- *Hieron.* proché quelquefois la même chose: mais si l'on considere avec attention la maniére d'écrire de ces deux Peres, on sera convaincu qu'ils ont souvent parlé contre leur veritable sentiment, pour s'accommoder à l'opinion des autres. Origene dans *Origene.* son Epître adressée à Africanus, accuse les Juifs d'avoir supprimé plusieurs choses, qu'ils n'ont point voulu mettre dans le Recueil des Livres Sacrés, ni les rendre publiques. Ce principe pris en general semble être vrai, & il le pouvoit avoir appris des Juifs: il s'en est même servi heureusement dans cette Epître, pour montrer l'autorité des Livres qui n'étoient point contenus dans le Canon Juif. Mais lors qu'il l'étend

jusqu'à

juſqu'à aſſurer que les Juifs ont ſupprimé à-deſſein & malicieuſement pluſieurs Ecritures, il pouſſe trop avant ſes conjectures, en s'accommodant à l'opinion commune. Auſſi n'eſt-il pas conſtant dans ce ſentiment, puis que dans ſes Commentaires ſur les Prophetes, tantôt il condamne les Juifs comme des fauſſaires, tantôt il les défend de l'injuſtice qu'on leur fait en les accuſant de ce crime. Saint Jerôme même, lors qu'il prend la protection des Juifs, ſe ſert de l'autorité d'Origene, qui a écrit dans ſes Commentaires ſur Iſaïe, que ſi les Juifs avoient corrompu l'Ecriture Sainte, Nôtre Seigneur & les Apôtres n'auroient pas manqué de le reprocher aux Scribes & aux Phariſiens. Il ſe mocque en même tems de la ſimplicité de ceux qui étoient dans cette penſée, & leur demande, comment il s'eſt pû faire que Nôtre Seigneur & les Apôtres ayent ôté des paſſages de l'Ecriture, pour les rendre conformes à la maniere que les Juifs les devoient falſifier? Origene nie abſolument en ce lieu-là, que les Juifs ayent corrompu exprés aucun paſſage de l'Ecriture, & Saint Jerôme confirme le ſentiment d'Origene.

Hieron. in Iſaiam. Cap. 6.

Origene.

Quand le même Origene a écrit le contraire, il s'eſt accommodé à l'opinion commune; & ſi l'on ne prend garde à cette maniere d'écrire qui lui eſt ordinaire, on le trouvera en beaucoup d'endroits oppoſé à lui-même. Il declare dans ſon Livre contre Celſe, quelle eſt ſa methode; car aprés avoir cité quelques paroles de l'Ecriture ſelon la Verſion des Septante, qui étoit approuvée generalement dans toute l'Egliſe, il rapporte en-ſuite les mêmes paroles ſelon l'Hebreu; puis il ajoûte en même tems, comme pour ſe corriger, que cela étoit trop recherché, & peu proportionné au peuple. C'eſt ſans doute pour cette raiſon, que dans ſon Epître à Africanus il préfere la Verſion des Septante à toutes les autres, & qu'il témoigne être éloigné de vouloir ſubſtituer en ſa place une autre Traduction; qu'il faut s'en tenir à ce qui étoit reçû, de-peur de donner occaſion de médire aux calomniateurs. Il ſemble qu'il ne rejette l'autorité du Texte Hebreu, ou plûtôt des nouvelles Verſions faites ſur ce Texte, que par des raiſons de prudence & d'œconomie, craignant de cauſer du ſcandale dans l'Egliſe, en diminuant l'autorité d'une Traduction qui étoit regardée de tout le monde comme un Ouvrage inſpiré de Dieu. Saint Jerôme, qui ne prit pas tant de précautions, a obſervé qu'Origene ſuivoit exactement la Verſion commune dans les Homilies qu'il prononçoit devant le peuple; mais que dans ſes Tomes ou grandes diſputes, il avoit auſſi recours à la Langue Hebraïque. Il ne gardoit donc pas en traitant avec des perſonnes habiles, les mêmes meſures qu'avec le peuple. Euſtathe dans un Diſcours qu'il a écrit contre Origene, l'accuſe d'être ſouvent dans des ſentimens contraires: & cela eſt ſi vrai, que Saint Jerôme, à qui on reprochoit auſſi le même defaut, ſe défend par l'exemple des autres Peres, & principalement par celui d'Origene, leſquels ne diſoient pas toû-

Hieron. Proœm. quæſt. in Geneſ.

Euſtath. de Engaſt.

Hieron. Apol. adverſ. Ruff.

toûjours dans leurs disputes ce qu'ils pensoient, mais ce qu'ils jugeoient le plus à-propos: *Quia interdum coguntur loqui, non quod sentiunt, sed quod necesse est dicunt.* Ce principe servira pour expliquer les differens passages d'Origene, où il semble être contraire à lui-même quand il parle des Juifs.

Hieron. Pour ce qui est de Saint Jerôme, on sçait avec quelle chaleur il a défendu le Texte Hebreu contre la Version Grecque des Septante. Pour autoriser ce Texte, il le nomme en une infinité d'endroits, *Veritas Hebraïca*, & il parle souvent des Septante d'une maniere qui paroit leur être injurieuse. S'il accuse donc quelquefois les Juifs d'avoir corrompu les Exemplaires Hebreux, il s'accommode alors au sentiment commun des autres Ecrivains; au lieu que quand il explique librement sa pensée, il reprend fortement ceux qui osent accuser les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture Sainte, & il justifie lui-même sa maniere d'écrire en plusieurs endroits de ses Ouvrages.

Ruffin. Ruffin & quelques autres lui avoient reproché cette grande diversité de sentimens qui paroissoit dans ses Livres: & comme il ne pouvoit pas nier un fait si évident, il leur répond

Hieron. qu'ils ignoroient les loix de la Dialectique; qu'ils ne sçavoient pas que dans les disputes l'on parle tantôt d'une maniere, & tantôt d'une autre; qu'on parle quelquefois d'une façon, & qu'on fait le contraire. Il ajoûte de-plus, qu'il y a de certaines considerations pour lesquelles on parle differemment des mêmes choses & des mêmes personnes. En-effet, Saint Jerôme semble quelquefois être Juif, parlant entierement comme eux; & alors, si ses paroles ne s'accordent pas avec les sentimens de l'Eglise, il les faut expliquer selon les regles qu'il prescrit lui-même dans ses Ouvrages, où il dit qu'il y a bien de la difference entre un homme qui rapporte simplement ce qu'il a lû dans les autres Auteurs, & entre celui qui affirme quelque chose. C'est en ce sens qu'il met au nombre des Livres Apocryphes quelques Livres que l'Eglise avoit reçus comme Canoniques, & qu'il nie que Daniel soit Prophete. Il rapporte en ces endroits-là le sentiment des Juifs selon sa methode ordinaire & non pas ce qu'il croyoit.

Quand Saint Jerôme accuse les Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture, il parle à la maniere des autres Peres, dont il ne faisoit le plus souvent que copier les Ouvrages, comme il le témoigne lui-même, sans nommer les Auteurs, & sans distinguer ce qui étoit de lui, d'avec ce qu'il prenoit des autres; de-sorte que pour connoître son veritable sentiment, il étoit necessaire d'avoir lû les mêmes Auteurs que lui, & dont il fait quelquefois mention dans ses Préfaces. Pour justifier sa methode, il l'appuye sur l'autorité d'un grand nombre d'Ecrivains, & il propose même Saint Paul, comme un de ceux qu'il a imités dans ce genre d'écrire. Il prétend que ce Saint Apôtre a usé d'une grande prudence & de beaucoup d'adresse dans ses Epîtres aux Romains, aux Galates & aux Ephesiens, quand il cite quelque chose du Vieux Testament. *Legite Epiſte-*

Hieron. *Epistolas ejus ad Romanos, ad Galatas, ad Ephesios, in quibus totus in certamine positus est; & videbitis eum in testimoniis, quæ habet de Veteri Testamento, quàm prudens, quàm dissimulator sit ejus quod agit.*

Vossius. Si M. Vossius avoit fait reflexion sur cette methode de Saint Jerôme, il ne l'auroit pas cité avec tant de facilité, pour prouver que ce Pere n'a osé nier que les Juifs eussent ôté de leurs Exemplaires Hebreux le mot *Jos. 15.* *Ephrata*, qui est Betlehem, afin qu'on ne s'apperçut point que Nôtre Seigneur étoit de la Tribu de Juda. Saint Jerôme, qui touche cette *Hieron. in Mich. Cap. 5.* question dans ses Commentaires sur le Prophete Michée, n'a rien décidé, rapportant seulement à son ordinaire les differentes opinions sur ce sujet. Il dit que dans l'Histoire de Josué selon la Version des Septante, il est fait mention d'onze villes, entre lesquelles est Ephrata ou Betlehem, & qu'il n'en est point fait mention dans l'Hebreu, ni dans aucun autre Interprete : puis il ajoûte, qu'il n'ose pas définir si cela a été retranché des anciens Exemplaires par la malice des Juifs, ou s'il a été ajoûté par les Septante. Saint Jerôme rapporte les deux opinions de son tems, & témoigne, à-la-verité, qu'il n'ose rien prononcer là-dessus : mais il est aisé de juger par ce qu'il dit ailleurs, quel étoit son veritable sentiment, puis qu'il assure que les Juifs n'ont point corrompu les Livres Sacrés. Dans ses Commentaires il ne fait ordinairement que rapporter ce qu'il a veu dans les autres Auteurs, comme il le témoigne lui-même en plusieurs endroits de ses Ouvrages.

P. Morin. Exercit. Bibl. Le P. Morin n'a pas aussi rendu assez de justice à Saint Jerôme, quand il lui a reproché si fortement son inconstance. Il dit que ce Pere étant jeune a loüé la Version des Septante, qu'il reconnoissoit avoir été faite par des Prophetes ; qu'en ce tems-là il a accusé les Juifs d'avoir corrompu malicieusement l'Ecriture par la haine qu'ils portoient aux Chrêtiens : mais qu'étant devenu plus âgé, & aprés avoir hanté les Juifs, il avoit changé de sentiment, & qu'il s'étoit furieusement emporté contre la Version des Septante. Ruffin avoit au- *Ruffin.* trefois fait plusieurs reproches de la même nature à Saint Jerôme, auxquels il répondit, & montra qu'il avoit toûjours eu dans sa vieillesse les mêmes sentimens que dans sa jeunesse. *Tam stultus eram*, dit-il, *Hieron.* *ut quod in pueritia didici, senex oblivisci vellem ?* Il y aura encore occasion de parler de la methode de Saint Jerôme, quand nous examinerons la Version des Septante & la sienne. C'est assez d'avoir remarqué ici, qu'il s'accommode souvent aux opinions communes, bien qu'il soit d'un autre sentiment, comme Ribera Jesuite l'a aussi observé judicieusement dans son Commentaire sur le Chap. 3. du Prophete Joël. Nous ne nous arrêterons pas ici à examiner si les Juifs ont pû corrompre leurs Exemplaires, sans que cela fût connu, dautant que comme il s'agit d'un fait, il suffit que nous ayons montré qu'il n'y a aucunes preuves évidentes qu'il l'ayent jamais fait ; & c'est ce qu'on verra encore plus particulierement dans le II. Livre. Saint Augustin à neanmoins *August.*

donné lieu à cette queſtion, parce qu'il ne prétend pas ſeulement que les Juifs n'ont point corrompu l'Ecriture, mais il aſſure qu'il a été impoſſible qu'ils l'ayent voulu faire. Lors qu'il rencontre quelque choſe dans les Septante, qui eſt autrement dans l'Hebreu, il n'accuſe pas les Juifs d'avoir changé le Texte, quoi qu'il fût perſuadé, auſſi-bien que les autres Peres, que la Verſion des Septante avoit été faite par des Prophetes; mais il a recours à la Providence de Dieu, qui a permis que ces Interpretes ayent traduit l'Ecriture Sainte, de la maniere qu'il jugeoit être le plus à-propos pour les Gentils, qui devoient embraſſer la Religion Chrêtienne. Ce Saint Docteur défend par cette voye la Verſion des Septante, & conſerve en même tems l'autorité du Texte Hebreu, qu'il préfere même quelquefois à cette Traduction; comme quand il examine s'il faut lire dans le Prophete Jonas, *trois jours*, ainſi qu'il eſt marqué dans le Texte Hebreu, ou *quarante jours*, comme il y a dans les Septante. Sa penſée eſt qu'il faut ſuivre l'Hebreu en cet endroit-là, & il ſe déclare auſſi en d'autres endroits en faveur du même Texte Hebreu. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi ſon principe eſt veritable: il ſuffit que nonobſtant tous les préjugés dont il étoit rempli à l'égard de la Verſion Grecque, il n'ait pas laiſſé de faire juſtice aux Juifs, contre le ſentiment commun des autres Peres.

Auguſt. lib. 2. de Doctr. Chriſt.

Il nous reſte de conclurre, que les Juifs voyant qu'ils étoient obligés de diſputer continuellement avec les Chrêtiens, s'appliquerent plus exactement qu'ils n'avoient fait auparavant, au ſens literal de l'Ecriture, & qu'ils eurent recours à l'Original Hebreu, ou plûtôt à de nouvelles traductions ſur l'Hebreu. Comme ils s'apperçurent que les Septante s'étoient éloignés ſouvent du Texte qu'ils traduiſoient, ils s'opiniâtrerent davantage à le rendre mot pour mot. Bien que les fictions allegoriques & cabbaliſtiques fuſſent fort eſtimées parmi eux, ils jugerent neanmoins qu'il étoit neceſſaire de s'attacher exactement au ſens literal de l'Ecriture, pour combatre les Chrêtiens. Les raiſons du Juif Tryphon contre Saint Juſtin, marquent aſſez que les Juifs de ce tems-là ne negligeoient point l'étude de la Bible. Ils firent la Critique de la Verſion des Septante, & la trouvant en beaucoup d'endroits peu conforme à l'Original, ils en ſubſtituerent d'autres plus literales en ſa place, ſans toucher neanmoins au Texte Hebreu, qu'ils ont toûjours laiſſé en ſon entier. S'ils avoient corrompu leurs Exemplaires, ils en auroient retranché pluſieurs paſſages qui leur ſont contraires, & même des Propheties, auſquelles ils ne peuvent donner un bon ſens. C'eſt pourquoi on ne doit point croire que les Juifs ayent corrompu malicieuſement leurs Exemplaires. Mais d'autre-part, c'eſt un entêtement & une ſuperſtition ridicule, de s'imaginer que ces Exemplaires n'ayent jamais varié, ou de vouloir regler toutes les varietés ſur le Texte d'aujourd'hui.

Tryphon.

Pour parler de ces diverſes Leçons ſans préoccupation, on doit examiner

ner selon les regles ordinaires de la Critique, toutes les Traductions qui ont été faites au commencement du Christianisme. Nous trouverons dans les fragmens qui nous en restent, que les Exemplaires Hebreux sur lesquels elles ont été faites, different beaucoup moins des nôtres, que de ceux des Septante. Ce qui vient sans doute, de ce que leurs Versions ne sont pas si libres que celle des Septante. Les Juifs de-plus commencerent en ce tems-là à s'appliquer à la Critique de l'Ecriture, & à cultiver leur Langue plus qu'ils n'avoient fait auparavant. Ces anciens Interpretes neanmoins qui étoient ennemis de nôtre Religion, ont pû limiter leurs Traductions en faveur de leurs préjugés, mais ils n'ont pas pour cela touché au Texte; & il semble que le genie de la Langue Hebraïque, dont la plus-part des mots sont équivoques, leur donnoit cette liberté. Les Peres, qui ne pouvoient pas juger de la fidelité de leurs Traductions, les condamnerent hautement, parce que l'Eglise à qui appartenoit de posseder la veritable Ecriture, n'en reconnoissoit point d'autre que la Version Grecque des Septante. Cependant cette diversité d'interpretation n'a apporté aucun changement au Texte Hebreu; autrement on accuseroit aussi Saint Jerôme d'avoir corrompu le Texte, puis que sa Traduction est si differente de celle des Septante.

A l'égard des anciens Interpretes, nous ne devons pas être remplis de préjugés en leur faveur, comme si leurs Exemplaires Hebreux étoient meilleurs, pour cette raison seulement qu'ils sont plus anciens. L'antiquité ne doit pas être fort considérable dans cette affaire, parce qu'il est constant que les plus anciennes Versions n'ont été faites que long-tems aprés que les Originaux ont été perdus, & que la Langue Hebraïque n'a plus été en usage parmi les Juifs. Les Exemplaires manuscrits de la Vulgate ne sont pas toûjours plus exacts, parce qu'ils sont plus anciens; ils sont au-contraire beaucoup plus corrects, depuis que les Critiques y ont mis la main, & on pourroit les corriger encore en plusieurs endroits. Il se peut donc faire, que les Juifs ayant recherché avec soin le sens literal de l'Ecriture, pour se précautionner contre les Chrêtiens, ayent rendu leurs Exemplaires plus corrects qu'ils n'étoient auparavant. D'autre-part, il se peut faire aussi qu'ils les ayent corrigés quelquefois mal-à-propos: & c'est pour cette raison qu'il est necessaire d'examiner avec application toutes les differentes Leçons du Texte Hebreu que peuvent fournir les anciens Interpretes; & alors on jugera par les regles de la Critique, sans avoir trop de respect pour l'antiquité, quelles sont les meilleures, & qui meritent d'être preferées: mais ce discernement demande une parfaite connoissance de la Langue Hebraïque, & bien differente de celle que nous acquerons par le moyen des nouvelles Grammaires & des nouveaux Dictionnaires.

CHA-

CHAPITRE XX.

L'état du Texte Hebreu dans les premiers siecles de la Religion Chrêtienne. Diverses Leçons de l'Ecriture dans le Thalmud.

L'Ignorance des Juifs à l'égard de leurs anciennes Histoires a été si grande, qu'il ne nous reste presque rien dans leurs Livres, d'où nous puissions connoître quelle a été la principale application de leurs Docteurs aprés la ruïne entiere de leur Temple. Ils ont, à-la-verité, quelques Catalogues où sont marqués la succession de leurs Chefs, leurs Ecoles & ceux qui les ont gouvernées: mais outre que ces Catalogues sont tres-incertains, ils ne contiennent rien de remarquable. Leur principale occupation étoit d'entretenir le Peuple dans la Religion de ses Peres en conservant les Traditions, & nous ne voyons pas qu'ils se soient beaucoup appliqués à cultiver la Langue Hebraïque, & à perfectionner leurs Exemplaires.

Cependant les disputes qu'ils ont eües avec les premiers Chrêtiens, nous apprennent qu'ils n'étoient pas tellement remplis de leurs Traditions, qu'ils negligeassent entierement le sens literal de l'Ecriture. Origene, Eusebe, St. Epiphane, St. Chrysostome, St. Jerôme, Theodoret & quelques autres Peres qui ont vécu parmi eux, leur reprochent d'être trop attachés à la lettre; & Theodore de Mopsueste fut condamné dans un Concile General, pour avoir expliqué les Propheties d'une maniere purement historique, & selon la methode des Juifs de ce tems-là. Bien qu'on n'enseignast pas alors la Langue Hebraïque selon les regles de l'art, & que la Grammaire ne fust pas encore inventée, il y avoit neanmoins un certain usage reçû, tant pour l'explication des mots, que pour la lecture du Texte. Origene mit dans ses Hexaples le Texte Hebreu écrit en caracteres Grecs, de la maniere qu'on le lisoit alors; & ainsi l'usage étoit la regle: & c'est ce qu'on a ensuite fait par le moyen des Point-voyelles, qui ont entierement fixé la lecture de l'Hebreu. La Langue Hebraïque s'enseignoit par les Docteurs dans les Ecoles. St. Epiphane & St. Jerôme font mention d'une celebre Academie qui étoit à Tiberiade, d'où ce dernier fit venir des Maîtres pour l'instruire dans la Langue Sainte; & nous voyons un grand nombre (cc) d'autres Academies Juïves ou Ecoles marquées dans les Livres des Rabbins.

Origen. Euseb. Epiph. Chrysost. Hieron. Theodor.

Theodor. Mopsu.

Origene.

L'usage n'avoit pas cependant tellement arrêté la lecture du Texte Hebreu, qu'on ne doutast encore de certains mots, quand il étoit question de leur donner un sens: & il ne se pouvoit faire autrement, si l'on con-

(cc) *Il semble qu'on ne doit pas ajoûter beaucoup de foi à tout ce que les Juifs disent de leurs anciennes Academies ou Ecoles, parce qu'ils n'ont aucuns bons Memoires sur lesquels ils puissent s'appuyer, ayant negligé l'Histoire & la Chronologie.*

considere la nature de la Langue Hebraïque, qui a toûjours eu cela de commun avec les autres Langues Orientales, qu'il a été permis aux Copistes d'y ajoûter ou diminuer de certaines lettres qui tenoient lieu de voyelles, avant que les points fussent inventés. C'est de là principalement que sont venües la plus grande partie des diverses Leçons, & ensuite la difference des Traductions: & comme ces lettres voyelles sont quelquefois essentielles aux mots Hebreux, & quelquefois ajoûtées, s'il n'y a des regles qui marquent précisément quand elles y doivent être, le sens demeure incertain. De-plus, ces mêmes voyelles distinguent les genres, les tems, les nombres & plusieurs autres choses; & il est cependant impossible de sçavoir exactement le sens des mots, si l'on ne sçait auparavant la maniere dont on les doit écrire. Or dans ce tems-là, avant que les point-voyelles fussent inventés, chaque Copiste supprimoit ou ajoûtoit à sa volonté des lettres voyelles. L'usage n'avoit pas tellement fixé la lecture, ou plûtôt la maniere d'écrire les mots Hebreux, que ces Copistes ne prissent encore la même liberté. Nous en voyons des exemples dans les Commentaires de *Hieron.* Saint Jerôme; car le Docteur Juif qui l'instruisoit, doute quelquefois de la lecture de certains mots, ou aumoins il ne fait aucune difficulté de la changer pour trouver un meilleur sens.

Les anciens Docteurs Juifs dans le *Thalm.* Thalmud, fournissent aussi quelques exemples de ces diverses Leçons, *R. Jacob Haiim.* dont R. Jacob Haiim a fait mention dans sa Préface sur le Recueil de la Massore: mais la meilleure partie des exemples qu'il produit consistent en ces sortes de voyelles dont nous venons de parler. Nous ne nous arrêterons pas à les rapporter tous en détail, parce qu'il suffit d'en avoir marqué la veritable origine, pour conclurre que depuis qu'on a perdu les Originaux du Texte Hebreu, il est impossible qu'il n'y ait un grand nombre de ces varietés. Les Juifs qui sont persuadés de cette verité, prétendent qu'on les doit reformer toutes sur une certaine Critique qu'ils ont faite de leur Texte, & qu'ils ont nommée Massore. Plusieurs Chrêtiens ont suivi ce sentiment des Juifs à l'égard de la Massore: mais pour ne pas apporter de confusion à nôtre Histoire, nous traiterons plus bas de cette Massore, où nous l'examinerons à-fond.

Buxtorfe le fils, qui a défendu autant qu'il lui a été possible l'integrité du Texte Hebreu d'aujourd'hui, n'a fait aussi aucune difficulté de reconnoître qu'il y a de diverses Leçons dans le Thalmud, & que la Ghemara ne s'accorde pas toûjours avec la Massore sur ce sujet: mais il prétend en même tems, que ces diverses Leçons ne sont point considerables, parce que la plus-part ne consistent que dans les lettres *Vau* & *Jod*; outre que les Rabbins reglent toutes ces diverses Leçons sur la Massore. Il ajoûte de-plus, que la meillenre partie des varietés dont il est fait mention dans le Thalmud, ne sont point veritables, mais seulement des allegories & des jeux d'esprit qui ne regardent point la *Buxtorf. Anticr. lib. 2. cap. 12.*

Cappell. in mar. Rabb. Critique. M. Cappelain, qui a examiné plus particulierement cette question, ne demeure pas d'accord avec Buxtorfe, que ces diverses Leçons du Thalmud, qui sont rapportées dans la Préface de R. Jacob Haiim, soient de nulle consideration, principalement celle qui marque en un endroit, que Samson a été Juge pendant 20. ans, & dans un autre endroit, qu'il a été Juge pendant 40. ans. Il ne peut recevoir l'interpretation de quelques Juifs, qui concilient ces deux passages du Thalmud, lesquels paroissent contraires, par un *derai* ou une explication allegorique. Il rejette aussi le sentiment de R. D. Kimhi, qui a crû que cette prétendüe contradiction devoit être attribuée a une repetition des mêmes paroles de l'Ecriture, où il est dit deux fois que Samson a été Juge pendant 20. ans; de-sorte que les Thalmudistes ont pris de là occasion de dire qu'il a été Juge l'espace de 40. ans, afin d'avoir sujet de faire une allegorie. Mais il est inutile de produire plusieurs exemples de ces diverses Leçons du Thalmud, puis que tout le monde en doit demeurer d'accord, & qu'on dispute seulement de la maniere dont on doit les expliquer.

Il est donc necessaire de supposer premierement comme une chose constante, que la plus grande partie des diverses Leçons qui paroissent dans le Thalmud, n'ont point d'autre fondement que l'imagination de quelques Docteurs qui se plaisoient aux allegories; ce qu'ils témoignent eux-mêmes, quand ils disent, *Ne lisez pas de cette maniere, mais de celle-là.* Ils se servent de plus du mot de *derai*, qui signifie une interpretation allegorique, & non pas une veritable diversité de Leçon. C'est ainsi qu'il faut entendre ce qui est marqué dans la Ghemara du Traité Sanhedrin, où Rabba observe qu'au Chap. 3. du 2. Livre des Rois, Vers. 35. où il y a dans le Texte *le Haverot*, il faut lire *le Hucerot*. Il semble neanmoins que ce soit une diversité de Leçon, fondée sur la ressemblance des deux lettres *Beth* & *Caph*. Et R. D. Kimhi remarque dans son Commentaire sur ce passage, que ses Docteurs, & les Grammairiens R. Menahem, R. Juda & quelques autres, ont fait mention de cette diverse Leçon; mais qu'il ne l'a point trouvée ni dans la Massore, ni dans les Exemplaires corrects, & que R. Jona est de son sentiment; de-sorte que les Rabbins sont partagés sur ces varietés de l'Ecriture dont il est parlé dans le Thalmud; & partant il y a de l'apparence, que le mot de *derai* ne signifie pas toûjours une explication allegorique. *Thalmud.*

En second lieu, on doit aussi supposer, que le Thalmud ne convient pas toûjours avec la Massore dans la maniere d'écrire les mots Hebreux, lors que les varietés viennent des lettres qu'on nomme *Evi*, ou des anciennes voyelles *Aleph*, *Vau* & *Jod*, parce que les Copistes ons pris la liberté d'ajoûter ou de retrancher ces sortes de lettres; ce qui n'est point singulier aux Livres du Thalmud: & alors on doit suivre la pluralité des Exemplaires, comme le remarquent les Docteurs Juifs dans le Traité *Sopherim.* *Traité Sopherim.*

pherim. En un mot, on appliquera les mêmes regles de Critique aux diverses Leçons de l'Ecriture, soit qu'elles se trouvent dans le Thalmud, ou en d'autres endroits, lesquelles on a de coûtume d'appliquer à tous les autres Livres.

En troisiéme lieu, on prendra garde à ne pas multiplier trop facilement les diverses Leçons de l'Ecriture, sur la seule autorité du Thalmud & des autres anciens Livres allegoriques. Car outre que les Docteurs de la Ghemara ou Thalmud sont peu exacts dans leurs citations, l'Auteur du Livre intitulé *Halicot olam*, assure qu'ils abregent souvent l'Ecriture à leur maniere, & qu'ils ne rapportent pas fidélement les paroles du Texte. De plus, ils sont si ignorans, que les autres Juifs sont quelquefois obligés de les abandonner, parce qu'ils les trouvent contraires à l'Ecriture. Il est certain que ces Docteurs ne se sont appliqués qu'à ce qui regardoit les commandemens & les défenses de la Loi, & qu'ils ont negligé tout le reste, n'ayant aucune connoissance de la Critique, & mépriſant même cette étude. C'est pourquoi leur Chronologie est peu asſurée, & quelquefois oppoſée au Texte de la Bible, comme il seroit aisé d'en rapporter plusieurs exemples, qui ont été même observés par R. Azarias, par Abravanel & par quelques autres sçavans Rabbins: mais cela nous meneroit trop loin, & il suffit de dire en general, qu'il y a bien de l'ignorance dans la Ghemara ou Thalmud.

Halic. olam, cap. 2.

R. Azarias.

R. Abravanel.

Quoi que les Docteurs Juifs dans le Thalmud ne s'appliquent d'ordinaire qu'à des rêveries, on ne laisse pas d'y voir quelquefois des marques de leur exactitude à décrire leurs Exemplaires: mais cette exactitude ne peut pas servir de regle, puis qu'ils manquoient de veritables Originaux, sur lesquels ils pûssent justifier les Leçons qu'ils préferoient aux autres. Ils ne peuvent être fondés que sur un certain usage ou tradition de lire d'une façon plûtôt que d'une autre; & cet usage ne doit pas être, à la verité, rejetté entierement; mais il seroit difficile de prouver qu'on eust conservé un usage constant de ce qui a dépendu de la fantaisie des Copistes. La Tradition ne peut point servir de regle infaillible en ces sortes de varietés, principalement quand elles naissent du génie de la Langue, & que cette Langue ne s'est pas conservée par un usage non interrompu.

R. Jacob, qu'on nomme ordinairement Baal-Haturim, observe que du tems des Docteurs du Thalmud, on paraphrasoit le Texte de la Loi dans la Langue que le Peuple entendoit, & que le Lecteur ne pouvoit lire qu'un Verset du Texte, dont on donnoit en même tems la Paraphrase; & il passoit ensuite à la lecture d'un autre Verset, que le Paraphraste ne pouvoit interpreter, qu'aprés que la lecture en étoit achevée. Cette methode de lire distinctement le Texte de l'Ecriture, a pû en quelque sorte conserver parmi les Juifs un certain usage ou tradition de lecture, avant qu'elle fust arrêtée par des points-voyelles, comme elle fut ensuite arrêtée par les Massoretes. Cette maniere aussi d'expliquer

R. Jacob in Compend. Thalm.

les mots Hebreux du Texte en une Langue qui étoit connuë du Peuple, a empêché que la Langue Hebraïque ne fuſt entierement perduë, principalement s'ils ont toûjours obſervé cette coûtume depuis leur retour de Babylone. Mais d'autre-part les diſputes que les Docteurs mêmes ont entre eux touchant la lecture de certains mots, nous perſuadent qu'il n'y avoit point de Tradition aſſurée ſur ce ſujet ; & de-plus, les differens ſentimens des Juifs touchant l'explication d'une infinité de mots, prouvent manifeſtement que la connoiſſance de la Langue Hebraïque n'a point été tout-à-fait conſervée.

Il eſt vrai que les varietés du Texte Hebreu qui ſe trouvent aujourd'hui dans le Thalmud, ne ſont pas en grand nombre, ni même conſiderables : mais il y a de l'apparence, que ceux qui ont fait imprimer le Thalmud, ont corrigé les paſſages de l'Ecriture ſur les Exemplaires Maſſoretiques d'aujourd'hui, qu'ils croyent être la regle de toutes les diverſes Leçons. En conferant pluſieurs Manuſcrits Hebreux ſur differentes matieres, je les ai trouvés la plus-part peu ſemblables ; tant il eſt certain que les Juifs n'ont pas été fort fidéles à copier leurs Livres : & de-plus, ceux qui ont eu ſoin de les faire imprimer, ont donné au Public les Exemplaires qu'ils ont crû les meilleurs, ſans remarquer le plus ſouvent les diverſes Leçons. Si nous voulions donc juger ſainement des varietés de l'Ecriture qui ſe trouvent dans le Thalmud, il ſeroit neceſſaire d'avoir de vieux Manuſcrits de ce Livre, leſquels n'euſſent pas été reformés. Il y a eu même autrefois deux Editions ou publications differentes du Thalmud ſur differens Exemplaires, ainſi qu'il eſt remarqué dans le Livre intitulé *Juhaſin*. On ne doit pas cependant trouver étrange, que les Juifs ayent reformé les citations de l'Ecriture ſur les nouveaux Exemplaires de la Maſſore, puis qu'ils ſont perſuadés que ce qui n'y eſt point conforme n'eſt pas correct ; outre qu'ils ont corrigé de la meſme maniere la plus-part des autres Livres.

Thalmud. *Thalmud.* *Juhaſin.*

Au-reſte, il étoit neceſſaire de remarquer que les differentes manieres de lire le Texte Hebreu qui ſe trouvent dans le Thalmud, ne ſont la plus-part que des allegories ou des jeux d'eſprit ; & que quand les Thalmudiſtes diſent, *Ne liſez pas de cette façon, mais de celle-là*, ils ne ſont pas d'ordinaire fondés ſur la diverſité des Exemplaires Hebreux, mais ſur leur imagination, qui eſtoit feconde à inventer de nouvelles manieres de lire, pour faire de nouveaux ſens. Il n'eſt pas beſoin que nous nous arrêtions davantage aux fictions de ces Docteurs allegoriques ; ceux qui voudront prendre la peine de conferer les paſſages de l'Ecriture cités dans le Thalmud, avec les Exemplaires d'aujourd'hui, peuvent ſe ſervir utilement d'un petit Livre imprimé ſous le nom de *Sepher Toldot Aaron*, où ſont marqués ces paſſages avec l'endroit du Thalmud où il ſont rapportés. Ce travail ne m'a pas paru fort utile, non-plus que celui d'examiner les anciens Livres Juifs allegoriques, par exemple, le Zohar, le Bahir, les

Thalmud. *Thalmud.* *Toldot Aaron.* *Zohar.* *Bahir.*

Medraſcim, Rabbot. les Medraſcim & Rabbot, qui ſont des Commentaires ſur l'Ecriture, remplis de fictions allegoriques & cabbaliſtiques ; car outre que dans ces Ouvrages il y a tres-peu de diverſes Leçons veritables, on n'y rencontre que des ſubtilités qui n'ont aucun fondement. Il eſt beaucoup plus à propos de rechercher la verité dans de bons Exemplaires manuſcrits & dans de bons Auteurs.

CHAPITRE XXI.

Des Exemplaires manuſcrits du Texte Hebreu. Difference des Manuſcrits dont on ſe ſert dans les Synagogues, & de ceux qui ſont à l'uſage des particuliers. Quels ſont les meilleurs Manuſcrits de la Bible.

IL n'y a preſque perſonne qui ne ſoit capable de recueillir les diverſes Leçons qui ſe trouvent dans les Bibles Hebraïques imprimées : mais il y a fort peu de gens qui ayent tous les ſecours neceſſaires pour conſulter les vieux Manuſcrits, qui ſont tres-rares ; & cependant il faut abſolument en avoir vû pluſieurs, afin d'en pouvoir juger avec diſcernement. *Ludovic. Capp.* Loüis Cappelle, qui a ramaſſé dans ſa Critique les varietés de quelques Bibles imprimées, ſe plaint de ce qu'il eſt mal-aiſé de recouvrer de vieux Manuſcrits du Texte Hebreu de la Bible, & de ce que ceux qui en ont, ne les communiquent pas librement. *P. Morin.* Le P. Morin, qui joüiſſoit d'une Bibliotheque aſſez riche en ces ſortes de Livres, ne les a neanmoins conſultés qu'en deux ou trois endroits, & même avec beaucoup de negligence. Je tâcherai de ſuppléer au défaut de ces deux Auteurs, ſans neanmoins entrer dans leurs préjugés ; & je ne croi pas même qu'il ſoit neceſſaire de mettre parmi les diverſes Leçons, comme ils ont fait, un grand nombre de minuties, qui ſont des erreurs manifeſtes des Copiſtes, leſquelles on peut facilement redreſſer ſur de bons Exemplaires. Il ſera beaucoup plus utile de marquer l'origine de toutes les varietés, afin qu'on puiſſe donner raiſon des differentes interpretations.

Les Juifs ont deux ſortes d'Exemplaires manuſcrits de la Bible, dont les uns qui ſervent à l'uſage ordinaire de leurs Synagogues, ſont écrits ſur de certains rouleaux ou parchemins avec une grande exactitude : les autre, que les particuliers décrivent pour leur uſage, ne different en rien de nos Manuſcrits. Les premiers ne contiennent que les cinq Livres de la Loi, & quelques petits Volumes qu'on lit dans les Synagogues, & ils ſont tous écrits dans des rouleaux ſeparés. Les autres contiennent tout le Texte de l'Ecriture, qui eſt diviſé en 24. Livres. Il y a même quelque difference d'écriture entre ces deux Exemplaires, & l'on prend bien plus de précautions pour écrire les premiers, que pour ceux qui ſervent aux particuliers. La plus-part neanmoins de ces précautions ſont ſuperſtitieuſes, & de l'invention des Rabbins : auſſi mon deſſein n'eſt-il pas de les marquer toutes en particulier, de-peur d'être en-

ennuyeux ; ce sera assez de toucher quelque chose des principales, sans entrer dans le détail.

Premiérement, les caracteres de ces Manuscrits qui servent aux usages des Synagogues, ne sont pas tout-à-fait les mêmes que ceux que nous voyons dans les Exemplaires communs. Il y a de certaines lettres dans ces Manuscrits de Synagogue, lesquelles outre la figure ordinaire ont des points ou cornes pour leur servir d'ornement, & l'on appelle ces cornes *Thagin*, c'est-à-dire, Couronnes. Les Rabbins assurent que Dieu les donna à Moïse sur la Montagne Sinaï, & qu'il lui apprit la maniere de les peindre. R. Scem Tob a composé un Traité de ces Couronnes, où il observe qu'elles ont été negligées par la plus-part des Grammairiens, qui n'en ont pas assez connu les mysteres, qu'il prétend avoir tirés du Thalmud. Il donne, par exemple, sept pointes ou Couronnes à la lettre Aleph, dont il y en a cinq au haut de cette lettre, trois à gauche & deux à droit, & deux autres au bas sur l'extremité gauche. La Loi a sept Aleph de cette sorte. On peint le Beth avec trois Couronnes, dont il y en a deux en haut qui montent en pointes, & une autre qui est aussi au haut de la même lettre, mais dont la pointe incline un tant soit peu vers le bas; & il y a dans la Loi quatre Beth de cette façon. Le Ghimel a quatre Couronnes au dessus, & il n'y en a que trois dans la Loi. Le Daleth a aussi quatre Couronnes, & la Loi contient six de ces Daleth couronnés. Il n'est pas necessaire de rapporter les Couronnes des autres lettres, ni de nous arrêter davantage à cette superstition ridicule, qui ne rend pas les Exemplaires Hebreux plus corrects.

Rabbins.

R. Scem Tob. Thalm. Traité Hagiga.

En second lieu, il y a un grand nombre de cerémonies pour écrire ces Manuscrits, parce que cette Nation qui s'estime sainte & separée de toutes les autres, ne fait aussi rien qui n'ait quelque chose de singulier. Il n'est pas permis aux Juifs d'écrire les Livres destinés aux usages des Synagogues, sur la peau de toutes sortes d'animaux, mais seulement sur celle des animaux mondes; autrement ces Livres seroient profanes, & on ne pourroit par les lire. Il est même necessaire que cette peau soit préparée d'une certaine façon par un Juif qui ne soit ni Apostat, ni Heretique, & qui ait intention de la préparer pour y écrire la Loi. Il n'est pas permis de-plus, d'employer toute sorte d'encre; & il y a de certaines conditions requises pour faire cette encre, & entre autres il ne doit point y avoir de vitriol.

En troisiéme lieu, la peau sur laquelle on écrit, doit avoir une certaine proportion tant en sa longueur qu'en sa hauteur. Elle doit être reglée avant qu'on y écrive, n'étant point permis d'écrire plus de trois mots en un endroit qui ne soit point reglé; ce qui rend les lignes droites, & une lettre ne surpasse point l'autre. Il faut aussi prendre garde, que ni les lettres, ni les mots ne se tiennent point les uns aux autres; & pour cela on laisse l'espace d'un fil ou d'un poil entre chaque lettre, & entre

tre les mots l'espace d'une petite lettre. La longueur de chaque ligne doit être de trente lettres, & entre les lignes on laisse l'espace d'une ligne. Comme ils ont divisé tout le Pentateuque en de certaines Sections, dont ils appellent les unes fermées, & les autres ouvertes, il a été aussi necessaire de laisser pour cela des espaces vuides. On laisse trois lettres pour les Sections fermées, & neuf pour les Sections ouvertes. Outre ces Sections, il y en a de plus grandes, pour lesquelles on laisse de plus grands espaces vuides; & l'on ne peut point presser les lettres pour les ajuster à la proportion des espaces, ou à la longueur des lignes, mais elles doivent être écrites d'une maniere si distincte, qu'un enfant les puisse lire sans confondre celles qui sont semblables.

En quatriéme lieu, on est obligé d'écrire ses Livres sur d'autres Exemplaires fideles & authentiques, & les Rois décrivoient autrefois leur Copie sur l'Original qui étoit conservé dans le Sanctuaire. Quand ces Livres ont été décrits, il faut examiner si les Copies sont fidelles, & les corriger sur un Exemplaire authentique. Si neanmoins en les relisant on y trouve un trop grand nombre de fautes, par exemple, quatre à chaque page ou colonne, on les rejettera comme profanes, & on en décrira d'autres. Je passe sous silence quelques autres petites particularités peu necessaires à sçavoir.

Il n'y a personne qui faisant reflexion sur une exactitude si scrupuleuse, ne conclue d'abord, que les Exemplaires des Juifs, au-moins ceux dont ils se servent dans leurs Synagogues, doivent être exempts des plus petites fautes: mais ils se trompent, dautant que toutes ces regles d'exactitude ne sont pas assez anciennes. Si les Septante & les autres Interpretes de la Bible avoient eu des Exemplaires écrits de cette façon, & sur d'autres Livres authentiques, il n'y auroit pas eu une si grande differenee entre leurs Traductions, fondée sur la diversité des Leçons. Si ces regles s'étoient toûjours observées, les anciens Traducteurs n'auroient point confondu tant de lettres qui se ressemblent, & ils n'auroient pas joint ensemble des mots qu'on doit separer, ni separé ceux qui doivent être joints. Le Texte Hebreu a été autrefois écrit à la maniere de tous les autres anciens Livres, & la Loi ne faisoit, pour ainsi dire, qu'un seul *Pasuk* ou Verset. Il n'y avoit aucune distinction de Sections ou Chapitres: les divisions qu'ils nomment *Parscioth*, ont été inventées comme dans tous les autres Livres anciens, pour la seule commodité des particuliers. Les Livres d'Homere n'étoient pas même divisés dans les commencemens, de la maniere qu'ils sont présentement: ce partage a été fait par les Critiques ou Grammairiens, comme on peut voir dans les Commentaires d'Eustathe sur l'Iliade. Et il en est sans doute de-même du Texte Hebreu parmi les Juifs: les Critiques sont auteurs de ces distinctions, qu'on ne peut pas attribuer à Moïse. Les Samaritains ne con-

Eustath. in Homer. Iliad. 1.

conviennent point en cela avec les Juifs, ayant inventé d'autres divisions par le moyen de certains points qui separent lès mots, les membres des periodes, & même les periodes entieres. Ils ont aussi des marques particulieres pour distinguer les Sections, dont ils ont un bien plus grand nombre dans leur Pentateuque, que les Juifs n'en ont dans leurs Exemplaires.

En un mot, tout ce qu'on appelle division dans les anciens Livres, est de l'invention des Critiques ou Grammairiens, comme sont aujourd'hui les points & les virgules parmi les Grecs & les Latins. Quand les Juifs disent, *Qu'ils ne distinguent aucun Verset dans la Loi, que Moïse n'ait distingué*, c'est une maniere de parler hyperbolique, qui signifie seulement qu'ils n'ont fait aucune distinction de Versets & de Sections dans la Loi, qui ne soit conforme à la Tradition qu'ils prétendent avoir réçûë de Moïse: ce qui n'est pourtant pas vrai. Rambam témoigne qu'à l'égard de la distinction des Sections, il a trouvé une grande confusion dans d'anciens Exemplaires qui ne s'accordoient point sur ce sujet; & de-plus, les Thalmudistes ne conviennent pas toûjours en cela avec la Massore d'aujourd'hui.

Thalmud, Tract. Megill.

Rambam, in Jad Hax. Tract. de lib. Leg.

Enfin les Exemplaires dont on se sert dans les Synagogues, sont tous écrits sans points-voyelles & sans accents, parce qu'on a introduit dans les Exemplaires qui ont été écrits pour l'usage des particuliers. D'où l'on peut tirer une preuve de la nouveauté des points & des accents, qu'on n'a point introduits dans les Livres publics. Les points, comme nous le prouverons dans la suite, n'ont été inventés que pour fixer davantage la lecture du Texte, & la rendre plus aisée à ceux qui n'y étoient pas exercés: & pour ce qui est des accents, il y en a de deux sortes, dont les uns servent à distinguer les parties du discours, de la même maniere que les points & les virgules parmi nous; & les autres marquent le chant. Ces accents sont l'ouvrage de quelques Docteurs Juifs, qui ont voulu distinguer le Texte de la Bible, de la même maniere que les Grammairiens Grecs & Latins ont distingué leurs Livres par le moyen des points & des virgules: les autres accents sont presque la même chose que les notes que nous employons dans la Musique, & leurs Docteurs ont sans doute inventé ces notes ou accents, pour marquer plus exactement la maniere dont on devoit chanter en lisant la Loi.

Pour ce qui regarde les autres Manuscrits de la Bible qui ne sont pas consacrés aux Synagogues, on n'apporte pas tant de précaution pour les décrire; aussi y en a-t-il peu de bons, parce qu'il est difficile de trouver des Copistes habiles & exacts. Les Juifs de plus préferent ordinairement l'étude du Thalmud & de leurs Traditions à celle de leur Langue & de l'Ecriture Sainte. Ils negligent beaucoup la Grammaire & la Critique; de-sorte que la Massore qui est la Critique du Texte Hebreu, a été ignorée de la plus-part des Juifs. Il n'y a presque que les Espagnols qui ayent cultivé la Langue Hebraïque, & qui

& qui ayent été curieux d'avoir de bons Manuscrits. Aprés les Espagnols suivent les Juifs de France & d'Italie, & les plus méchants Manuscrits viennent des Allemans. On les peut distinguer facilement les uns des autres par la figure des caracteres, qui sont beaucoup plus grossiers dans les Livres écrits par les Allemans, que dans ceux qui ont été écrits par des Espagnols & par des François. Le caractere Espagnol est parfaitement quarré & majestueux: celui des François & des Italiens est un tant soit peu plus rond, & n'a pas tant de majesté. Les Bibles Hebraïques de Robert Estienne & de Plantin *in quarto* approchent assez de ces caracteres Espagnols; & les Rabbins David Kimhi & Elias Levita parlent aussi fort avantageusement des Manuscrits Espagnols, qu'ils préferent à tous les autres. Le voisinage des Arabes a été cause qu'à leur imitation ils ont cultivé leur Langue: & ils ont même appris d'eux, comme nous verrons plus bas, la methode de faire des Grammaires & des Dictionnaires. On ne peut trouver maintenant ces bons Manuscrits de la Bible, qu'à Constantinople, à Salonique & en quelques autres endroits du Levant, où les Juifs Espagnols se refugierent, quand ils furent chassés d'Espagne.

Rab. Dav. Kimhi. Elias. Lev. in Mass. Hammass.

CHAPITRE XXII.

Regles pour discerner les bons Manuscrits de la Bible d'avec les mauvais. Discussion de quelques Manuscrits en particulier.

QUand on veut juger de la bonté d'un Exemplaire manuscrit de la Bible, il faut examiner d'abord pour qui il a été écrit; car la plus-part de ceux qui ont été écrits pour de simples particuliers, sont peu exacts. Ceux au-contraire qui ont esté copiés pour des personnes riches & qui tiennent quelque rang parmi les Juifs, sont beaucoup plus corrects. On n'y employe d'ordinaire pour les décrire, que des Copistes habiles, & on cherche pour cela les plus anciens & les plus fidéles Exemplaires qu'on peut trouver. Je n'ai rien veu de plus beau ni de plus magnifique, qu'un certain Exemplaire divisé en trois gros Volumes, qui avoit été écrit en l'an 1207. par un Juif nommé Moïse Cohen fils de R. Salomon Cohen, pour le tres-grand Seigneur *Hannasci*, ou Chef Theodore Levite fils du tres-grand Seigneur Hannasci R. Meir. Je croi que ce Hannasci Theodore est celui dont il est parlé dans les Voyages de R. Benjamin, où Narbonne est appellée la Maîtresse de la Loi, parce qu'elle se répandoit de ce lieu-là dans toutes les parties du Monde: & parmi les grands Docteurs de cette ville, il nomme le premier de tous R. Kalonimos fils de Hannasci, R. Theodore de la famille de David; & il ajoûte qu'il possedoit de tres-

De Sancy. grands biens. M. de Sancy avoit rapporté de Constantinople cet Exemplaire avec plusieurs autres: mais je n'en ai veu qu'une partie, qui contient l'Histoire de Josué, & les autres Livres que les Juifs appellent *Prophetes*.

Ce Manuscrit est d'un beau caractere quarré & tres-proportionné. Il avoit été écrit d'abord sans points sur un autre Exemplaire ancien: mais les Juifs, entre les mains de qui il est tombé en-suite, y ont ajoûté les points; ce qu'on découvre aisément par plusieurs marques qui y sont restées: car on ne s'est pas contenté de cette addition, mais on l'a reformé entierement sur la Massore, & l'on a ôté en quantité d'endroits des Vau, des Jod & quelques autres lettres, pour le rendre plus conforme aux Exemplaires d'aujourd'hui. Il y a aussi dans cet Exemplaire bien moins de *Keri* & *Cetib*, c'est-à-dire, de diverses leçons, que dans ceux de la Massore; mais on l'a aussi reformé en cela & en beaucoup d'autres choses assez considerables. On ne peut pas attribuer au Copiste les diversités de cet Exemplaire, parce qu'outre qu'il est écrit avec une tres-grande exactitude, les corrections ne se trouvent qu'aux endroits où il differoit de la Massore, & où il n'y a aucune erreur. Bien-loin de reformer cet Exemplaire par ceux de la Massore, il auroit été plus à-propos de reformer la Massore sur celui-ci & sur quelques autres que j'ai vûs, où il y a bien moins de ce qu'on appelle *Keri* & *Cetib*. C'est la methode que le P. Morin devoit suivre, au-lieu de multiplier ces varietés. Il y a aussi bien moins de ces lettres que les Juifs nomment grandes, petites, renversées, suspenduës, & des autres minuties que les Juifs marquent avec superstition dans les Bibles d'aujourd'hui. Jean Viccars Anglois témoigne que dans les anciens Manuscrits qu'il a consultés, il n'y a eu aucune de toutes ces varietés: mais il ne les a pas assez examinés, dautant qu'il n'y a point de Manuscrit exact qui n'en ait quelques-unes, bien que dans les bons & anciens Exemplaires il y en ait bien moins que dans les imprimés. On pourroit par ce moyen rétablir en une infinité d'endroits le Texte Hebreu, & en ôter toutes les minuties ridicules que les Juifs y ont laissées, & que nous conservons encore maintenant.

Viccars, Praf. Comm. in Psalm.

Les Juifs d'Amsterdam ont fait imprimer depuis peu *m* 8. une Bible Hebraïque en deux Volumes avec ce titre, *Biblia Sacra Hebraea correcta, collata cum antiquissimis & accuratissimis Exemplaribus manuscriptis.* Leusden Professeur en Hebreu à Utrecht, qui a mis à la tête de cette Edition une Préface Latine, fait mention des bons Exemplaires manuscrits dont les Juifs se sont servis; mais toutes les qualités qu'il attribuë à ces Manuscrits pour en marquer la bonté, sont autant de preuves qu'ils ne sont point exacts. Il cite premierement un Manuscrit de l'année 1299. où la grande & la petite Massore sont écrites: la grande y est écrite avec diverses figures d'ours, de chiens, de bœufs & d'autres animaux. Ce Docteur ajoûte, que cet Exemplaire merite d'être vû par les personnes curieuses: mais on en doit juger

Bible Hebr. des Juifs d'Amsterdam, en 1661.

Leusden.

Manuscris.

juger tout autrement, parce que les Manuscrits où la grande Massore est representée avec ces sortes de figures, ne sont point fidéles, & la plus-part même sont d'un caractere Alleman, ou François, ou Italien. Les Copistes Juifs, qui peignent ces figures d'animaux ou de fleurs, y cachent plus librement leurs fautes, parce qu'il est difficile de lire la Massore, quand elle est écrite de cette maniere; & ils ne sont pas pour cela plus exacts dans le Texte, où l'on voit plusieurs manquemens avec des corrections: ce qui est une marque evidente d'un mauvais Exemplaire. Les bons Manuscrits Espagnols n'ont aucune de ces figures: la Massore y est écrite aux marges simplement & avec beaucoup de netteté, afin qu'on la puisse lire sans aucune difficulté.

Leusden. Præf. in Bibl. Hebr. Judæor. Amstel. in 8. Le même Leusden cite un autre Manuscrit, qu'il assure avoir été écrit à Tolede il y a plus de 900. ans, & qu'on conserve à Hambourg: mais un homme qui aura vû plusieurs Exemplaires manuscrits de la Bible, ne s'en rapportera pas si aisément au témoignage des Juifs. Ce Manuscrit qu'on prétend avoir été écrit à Tolede avant 900. ans, est supposé; & ce qui a donné lieu à cette fausseté, c'est que les Juifs font quelquefois mention dans leurs Livres d'un certain Exemplaire, qu'ils *R. Hillel.* nomment l'Exemplaire de Hillel, & *R. D. Kimhi.* qu'ils estiment beaucoup. R. D. Kimhi, qui en a parlé dans ses Ouvrages, dit que le Pentateuque de cet ancien Exemplaire étoit à Tole- *Juhasin.* de; & dans le Livre intitulé Juhasin, il est remarqué qu'il y eut une grande persecution dans le Royaume de Leon en Espagne, en l'année 956. & qu'on en tira alors un ancien Exemplaire de la Bible qui avoit été écrit par R. Hillel, sur lequel on *R. Hillel.* corrigeoit les autres Exemplaires. Dans la même compilation de l'Auteur du Juhasin il est ajoûté, qu'il en avoit vû une partie qui avoit été venduë en Afrique, & qu'il y avoit 900. ans que cet Exemplaire étoit écrit. Voilà ce qui a donné occasion de dire, que ce Manuscrit de Tolede avoit plus de 900. ans. R. Da- *R. D. Ganz in Tsemah David.* vid Ganz a rapporté aussi la même Histoire dans sa Chronologie; & ce Royaume de Leon dont il a été parlé, n'est pas la ville de Lyon en France, comme Vorstius a mis dans *Vorstius.* la Traduction Latine de cette Chronologie, mais le Royaume de Leon en Espagne.

Il est necessaire d'examiner plus particulierement ce Manuscrit, afin d'ôter tous les préjugés qu'on pourroit avoir en faveur de son antiquité, à-cause du nom celebre de R. Hillel qui a imposé à plusieurs sçavans hommes. Scikardus à osé assurer, *R. Hillel. Scikard. in lib. de jure Reg. Cun. de repub. Hebr.* que cet Hillel dont il est question, a écrit au retour de la Captivité l'Exemplaire qui porte son nom. Cuneus attribuë ce Manuscrit à un autre Hillel, qui vint de Babylone en Syrie 60. ans avant la naissance de Nôtre Seigneur, & il l'appelle pour cette raison, *Venerandæ antiquitatis codicem.* Il est étonnant que des personnes habiles parlent si hardiment d'un Exemplaire dont ils n'avoient aucune connoissance. Le P. *P. Morin. in Exercit. Bibl.* Morin, qui avoit vû des Manuscrits où les diverses Leçons de Hillel étoient

toient marquées en marge, en a parlé plus exactement, & il ne lui donne que 500. ans: mais les raisons qu'il apporte pour prouver que cet Exemplaire n'a que 500. ans, sont fausses; car il le prouve de ce que le Manuscrit où ces varietés de Hillel sont marquées, n'a pas plus de 500. ans. Il se pourroit faire que l'Exemplaire de Hillel fût ancien, bien qu'on eût mis les diverses Leçons aux marges d'un autre Exemplaire qui n'avoit que 500. ans. Si son raisonnement étoit convaincant, le Manuscrit de R. Hillel seroit encore moins ancien, parce que les Notes marginales de l'Exemplaire auquel on les a ajoûtées, y ont été mises quelque tems aprés que l'Exemplaire avoit été décrit.

R. Hillel. On ne peut pas cependant douter, que l'Exemplaire attribué à R. Hillel ne soit assez nouveau; car la plus-part des diverses Leçons de cet Exemplaire ne consistent qu'en des minuties, qui ont été inventées par les Grammairiens depuis quelques siecles. Vous y voyez, par exemple, que dans l'Exemplaire de Hillel il y a un Chirec, un Patah, un Dagesch; que ce mot-là y est écrit avec un Camets, ou un Patah, avec un Sceva sans Mappic, &c. La diversité la plus considerable qui soit dans cet Exemplaire, est au Chap. 21. de Jo-

Jos. 21. sué. On remarquera donc, que quelques Juifs pour autoriser les Exemplaires de la Massore, où l'on ne trouve point deux Versets de ce Chapitre, lesquels sont neanmoins dans plusieurs Exemplaires, ont observé que ces deux Versets ne sont point aussi dans le Manuscrit de Hillel; & de-plus ils ont effacé ces deux Versets de l'Exemplaire de R. Theodore dont nous venons de parler: tant il est vrai que les Juifs reforment aisément leurs Exemplaires, quand ils se voyent appuyés sur d'autres Exemplaires qu'ils croyent authentiques. Comme cette varieté est de consequence, il est à-propos que nous l'expliquions plus au-long.

Les deux Versets du Chapitre 21. de Josué, qui manquent dans l'Exemplaire de la Massore, se trouvent non seulement dans les Septante & dans la Vulgate, mais même dans plusieurs Bibles Hebraïques imprimées en differens endroits. Masius croit que ce manquement est tres-ancien, puis qu'il est dans l'Exemplaire des Massoretes; & il remarque de-plus, que les Bibles imprimées où l'on trouve ces deux Versets, sont aussi défectueuses, parce qu'on y a omis les noms de Jericho, du Jourdain & d'Asyle. Mais le nom d'Asyle ou ville de refuge est dans le Manuscrit de R. Theodore; & il n'est pas necessaire qu'on fasse mention de Jericho, ni du Jourdain, puis qu'ils ne font rien pour le sens, & que les quatre villes dont il est question, y sont exprimées. Voici comme on lit *Jos.* 21. dans ce Manuscrit: *De la Tribu de Ruben, Betser ville de refuge*, &c. Il faut rétablir sur cette Leçon les autres Exemplaires qui sont défectueux; & l'on doit dire que le P. Morin s'est trompé, lors qu'il a remarqué, que le Copiste qui avoit écrit ces mots tout-au-long dans l'Exemplaire de R. Theodore, les a en-suite effacés pour donner lieu à la

Note

Note qu'il a mise à la marge, touchant l'Exemplaire de Hillel où ils n'étoient point. Il n'a pas pris garde, que les Notes marginales de cet excellent Manuscrit sont d'une main plus recente que le Texte de ce même Exemplaire, qui avoit été pris sur un autre Exemplaire plus ancien, & qui differoit en cela de la Massore. On doit aussi corriger sur cet Exemplaire la remarque de Kimhi, qui témoigne n'avoir point veu dans aucun Exemplaire correct ces deux Versets; puis qu'ils sont non seulement dans le Manuscrit de Theodore, mais aussi dans quelques autres bons Exemplaires Espagnols : outre qu'ils y doivent être necessairement, puis que sans cela le sens demeure imparfait. Grotius écrit avec Kimhi, que dans les Exemplaires où ils se trouvent, ils y ont été ajoûtés & pris des Livres des Paralipomenes : mais il y a plus d'apparence, qu'ils ont été écrits dés le commencement dans l'Histoire de Josué, aussi-bien que dans les Paralipomenes, & qu'ils ont été en-suite omis par les Copistes. Le nom de Tribu, qui est souvent répeté dans ces Versets, aura donné occasion à ce manquement : & cela est assez ordinaire aux Copistes, dont l'imagination est troublée par ces sortes de repetitions des mêmes mots, comme il seroit aisé de le prouver par d'autres exemples.

Grotius.

Outre l'Exemplaire de Hillel, les Juifs estiment beaucoup les Exemplaires des Rabbins Ben Ascer & Ben Nephtali. On croit ordinairement que ces deux Docteurs vivoient vers l'année 1034. mais il seroit difficile de marquer précisément le tems auquel ils ont vécu. De-plus, Elias Levita croit qu'ils étoient Maîtres de quelques celebres Academies. Quoi qu'il en soit, il suffit de lire les diverses Leçons que nous avons sous leurs noms, pour être persuadé qu'ils ne sont pas beaucoup anciens, puis qu'elles ne consistent qu'en des minuties de Grammaire, aussi-bien que celles de R. Hillel. R. Moïse fils de Maimon, assure que de son tems on estimoit fort dans la Palestine & dans l'Egypte, l'Exemplaire de R. Ascer; qu'il l'avoit même suivi dans la Copie de la Loi qu'il avoit décrite pour son usage particulier. Il y a de l'apparence, que ceux qui étoient Chefs ou Recteurs des Ecoles celebres, s'appliquoient à la correction des Exemplaires de la Bible, & qu'en-suite leur Critique ou correction passoit à toute une Province. Je croi de-plus, que c'est la raison pourquoi l'Exemplaire de Ben Ascer étoit si celebre en Egypte. R. Moïse témoigne aussi, que ce Ben Ascer avoit employé plusieurs années à corriger son Exemplaire, & qu'il l'avoit revû plusieurs fois; & c'est ce qui a partagé les Juifs en Orientaux & en Occidentaux pour les diverses Leçons de l'Ecriture. Les Juifs Orientaux étoient ceux de Babylone, & les Occidentaux ceux de Jerusalem. L'on a imprimé les Catalogues de toutes ces varietés, tant de R. Ascer & de R. Nephtali, que des Juifs Orientaux & des Occidentaux. Ceux qui ne les peuvent lire, croyent que ces diverses Leçons sont quelque chose de considerable; mais elles

Elias Lev.

Rambam in Tract. de Regibus.

Rambam.

Ben Ascer, Ben Nepht.

elles ne consistent la plus-part qu'en des minuties, & de-plus, les Exemplaires manuscrits de ces Catalogues que j'ai consultés, ne s'accordent pas toûjours avec les imprimés. D'autres au-contraire, qui voyent que ces diversités ne sont d'aucune consequence, s'imaginent que le Texte Hebreu est fort correct, sans prendre garde que pour connoître l'état des Exemplaires Hebreux, il faut remonter plus haut. Lors qu'on a marqué ces varietés, le Texte Hebreu avoit déja été reformé par les Juifs Massoretes, dont nous parlerons plus bas. Les Rabbins disent, que les Juifs de Jerusalem ont suivi l'Exemplaire de Ben Ascer, & que ceux de Babylone ont suivi celui de Ben Nephtali. R. Jona, un des premiers Grammairiens Juifs, a suivi l'Exemplaire de Jerusalem, qui est sans doute celui de Ben Ascer; & ainsi les Juifs ont été partagés à l'égard de leurs Exemplaires : mais ces reformations sont nouvelles, & elles en supposent d'autres plus grandes, sur lesquelles on n'a pas fait assez de reflexion. On peut neanmoins inferer de là, que le Texte Hebreu n'est pas tout-à-fait exempt de fautes, puis que de fameux Rabbins & Chefs d'Academies ont employé leurs soins à le rendre plus exact, aprés même la correction des Massoretes.

Rabbins.

R. Jona.

CHAPITRE XXIII.

Reflexions particulieres sur les Exemplaires manuscrits du Texte de la Bible. Origine des diverses Leçons, qui viennent de la differente maniere d'écrire les Manuscrits.

J'Ai crû qu'il seroit plus utile d'ajoûter ici quelques reflexions sur les Exemplaires manuscrits de la Bible, que d'en faire un plus long détail, qui seroit peut-être ennuyeux. Pour distinguer donc les bons Manuscrits d'avec ceux qui sont peu exacts, il faut prendre garde que le caractere soit entierement simple, bien proportionné, & qu'il n'y ait rien d'extraordinaire. Leusden fait paroître son ignorance en cette matiere, quand il loüe un des Manuscrits qu'on avoit consultés dans l'Edition de la Bible de Hollande, dont nous avons parlé, parce que les grandes lettres étoient écrites en or: mais les Juifs ne peuvent souffrir dans leurs Synagogues d'Exemplaires, dont toutes les lettres ne sont point écrites avec de l'encre; les particuliers neanmoins s'émancipent souvent dans l'écriture des Livres qu'ils copient pour leur usage. J'ai vû un Manuscrit qui contenoit les 24. Livres de la Bible, & qui avoit été décrit à Perpignan en l'année 1300. qui est d'un caractere assez poli. Cependant le Copiste qui l'a décrit, a affecté de mettre aux extrémités des lettres, de certaines petites pointes pour y apporter plus d'ornement; & ce prétendu ornement, que j'ai aussi trouvé dans quel-

Leusden.

quelques autres Exemplaires manuscrits, a causé beaucoup de confusion, dautant que ces petites pointes ont rendu plusieurs caracteres semblables. Les lettres, par exemple, Beth, Daleth, Resch & Caph, au haut desquelles sont ces petites pointes inclinant vers le bas, sont aisément confonduës avec la lettre Mem, le Mem est aussi confondu avec le Phé, le Daleth avec le Heth, &c. En conferant la Version des Septante avec le Texte Hebreu d'aujourd'hui, on y rencontrera des exemples de toutes ces varietés. Par exemple, au Chap. 19. de Josué, Verset 21. au-lieu de *Seba* qui est dans l'Hebreu, les Septante ont lû dans leurs Exemplaires *Sema*, en changeant le *Beth* en *Mem*. On peut aussi attribuer à cette façon d'écrire, une partie des diverses Leçons qu'on nomme *Keri* & *Cetib*, y en ayant beaucoup qui consistent dans le changement du Beth en Phé, du Beth en Mem, du Caph en Phé, &c. Il y a aussi des Manuscrits où le Daleth & le Resch sont avec des pointes sur le haut; ce qui fait qu'on a quelquefois de la peine à les distinguer du Lamed.

Jos. 19.

Il y a une autre maniere d'écrire les Exemplaires, qui est aussi la cause d'une infinité de diverses Leçons. Quelques Copistes étant à la fin de la ligne, pressent tellement les lettres, qu'on a de la difficulté à distinguer le Caph final d'avec le Vau. Quand au-contraire les Ecrivains ont trop de place, ils font leur Vau plus grand, & on le confond avec le Caph final. Le Jod est quelquefois changé en Caph final pour la même raison. Les lettres étant trop pressées, il est aussi mal-aisé de ne pas confondre le Hé & le Heth. On lit de-plus un Zain pour un Daleth, & à grand peine peut-on discerner le Caph final d'avec le Nun: il se fait un Mem du Nun & du Vau joints ensemble. J'ai de-plus observé une autre sorte de varieté, qui vient de ce que les Copistes reglent leur parchemin pour écrire plus droit; & il arrive quelquefois que la plume venant à tomber sur la raye, change une lettre en une autre. Par exemple, de la lettre *Hé* il se formera un *Mem*, dautant que le Hé se ferme par le bas; d'un Resch ou d'un Daleth il se fera un Beth pour la même raison.

Je passe sous silence plusieurs autres changemens, dont on trouve des exemples dans les vieux Manuscrits du Texte Hebreu de la Bible, & dans les anciennes Versions: ce qui me fait croire, que les Juifs n'ont pas toûjours eu la même exactitude à décrire leurs Exemplaires, qu'ils observent aujourd'hui. Il y a même de l'apparence, que les Docteurs Juifs n'ont fait toutes les constitutions dont nous avons parlé ci-dessus, qu'aprés qu'ils ont vû le desordre qui étoit dans leurs Exemplaires: mais ils n'ont pû y remedier entierement. Car comme le genie de la Langue est toûjours le même, les Ecrivains sont aussi toûjours sujets aux mêmes défauts; & par les Manuscrits que nous avons aujourd'hui, il est aisé de découvrir les fautes qui se sont glissées dans les anciens: & par cette voye on rendra raison des diverses

Le-

Leçons. Il eſt vrai que les Juifs ont préſentement des Exemplaires écrits avec beaucoup d'exactitude, ſur leſquels on pourroit corriger les autres : mais ces nouveaux Exemplaires ne peuvent pas ſervir de regle infaillible, puis qu'avant ce tems-là les Juifs avoient fort negligé leurs Livres, & que la confuſion a été autrefois dans tous les Manuſcrits. On ne peut remedier à ce deſordre, qu'en remarquant exactement les cauſes des diverſes Leçons, & en préferant celles qui font un meilleur ſens, ou qui ſont appuyées ſur un plus grand nombre de bons Exemplaires.

Il ſeroit à deſirer, que les Juifs euſſent marqué aux marges de leurs Exemplaires les diverſes Leçons qu'ils trouvoient dans de plus anciens Manuſcrits, comme quelques-uns l'ont obſervé, mais fort rarement. On auroit pû par ce moyen montrer que les Septante & les autres anciens Interpretes ont eu raiſon de lire quelquefois autrement que nous ne liſons dans les Exemplaires Hebreux d'aujourd'hui. En liſant quelques Manuſcrits Eſpagnols, j'y ai découvert pluſieurs varietés, ſemblables à celles que Saint Jerôme a remarquées dans ſon Epître adreſſée à Sunia & Fretela. Le nom de *Jehova*, par exemple, y eſt quelquefois repeté, comme au commencement du Pſeaume 16. on lit deux fois dans un bon Exemplaire Eſpagnol, le nom de *Seigneur* de cette maniere, *Vous avez dit au Seigneur, Seigneur, vous eſtes* : & au Chapitre 30. d'Ezechiel, le même nom *Jehova* eſt repeté de cette ſorte, *Le jour du Seigneur approche, & le jour du Seigneur approche.* Le mot *col*, qui ſignifie *tout*, eſt quelquefois oublié dans ces Exemplaires, & en d'autres endroits il y eſt ajoûté. Mais il eſt inutile de remarquer ces diverſes Leçons, qui ne changent point d'ordinaire le ſens, & qui viennent évidemment des Copiſtes, qui repetent aſſez ſouvent les mêmes mots.

Hieron.

Pſeaum. 16.

Ezech. 30.

Il y en a d'autres qui changent le ſens, comme ſont de certains noms qu'on a mis les uns pour les autres ; en quoi les Septante different ſouvent du Texte Hebreu d'aujourd'hui. On a marqué à la marge d'un ancien Exemplaire au Chapitre 6. du Livre premier des Paralipomenes, qu'au lieu de *Micaël* il y avoit des Manuſcrits où on liſoit *Malacias*. Les changemens de genre, de nombre & de perſonnes, qui ſont aſſez ordinaires aux Septante, ſont quelquefois auſſi appuyés ſur l'autorité des Manuſcrits Hebreux. Les particules négatives, & la diction *Et*, qui eſt dans l'Hebreu la marque de l'accuſatif, ne ſont pas non-plus toûjours de la même maniere dans ces Manuſcrits que dans nos Exemplaires. C'eſt pourquoi, quand cela ſe rencontre dans les Septante & dans les autres Verſions anciennes, il faut ſuſpendre ſon jugement, & voir ce qui convient mieux au lieu où la varieté ſe trouve. On lit, par exemple, dans l'Hebreu d'aujourd'hui au Livre premier des Paralipomenes, Chap. 2. Verſ. 48. *Pileges Caleb maaca jalad ſeber*, qu'on a traduit dans les Septante & dans la Vulgate, *Maaca concubine de Caleb engen-*

1 Paralip. 6.

1 Paralip. 2.

engendra Saber ; & par conſequent au-lieu de *jalad*, il faut lire au feminin *jaleda*, parce que le mot *concubine* eſt feminin dans l'Hebreu. Cette derniere Leçon eſt confirmée par un ancien Manuſcrit Eſpagnol : mais quelques-uns des nouveaux Interpretes, qui ont ſuivi à la rigueur l'Hebreu d'aujourd'hui, ont traduit en periphraſant, *Maaca concubine de Caleb, de laquelle il engendra Sever.* Il eut été beaucoup plus à-propos de corriger le Texte ſur les Septante & ſur la Vulgate. Dans le même Exemplaire Eſpagnol au premier Livre des Paralipomenes, Chap. 3. Verſ. 19. on lit au pluriel, *Bene Jerubabel, les enfans de Jerubabel*; au-lieu que dans nos Exemplaires, qui ſont ceux de la Maſſore, il y a *ben Jerubabel* au ſingulier : mais le ſens & la Verſion des Septante montrent aſſez qu'il faut lire au pluriel *bene*, auſſi-bien qu'en pluſieurs autres endroits de ce même Chapitre.

1 Paralip. 3.

Outre ces varietés, il y en a d'autres qui ſont d'une plus grande conſequence, & dont l'on voit des exemples dans les Manuſcrits qui n'ont pas été copiés avec aſſez d'exactitude. Les Ecrivains qui manquent d'application en décrivant leurs Exemplaires, oublient quelquefois des periodes entieres, principalement quand il ſe rencontre deux mots ſemblables un peu éloignés l'un de l'autre; ils prennent alors le dernier, & laiſſent ce qui eſt entre-deux. J'ai trouvé quelques exemples de ces defauts dans un Exemplaire écrit en grands & beaux caracteres Allemans, où l'on a auſſi oublié quelques pronoms : on doit rejetter ces ſortes de Manuſcrits, & ne s'arrêter qu'à ceux qui ont été décrits par des Copiſtes ſçavans & exacts. Le remede eſt, à-la-verité, facile à l'égard des nouveaux Manuſcrits; mais il n'en eſt pas de-même des anciens, où l'on découvre ces ſortes d'omiſſions, ſans en avoir d'autres ſur leſquels on les puiſſe corriger, tant la corruption eſt ancienne. Je croi qu'on doit attribuer à ce defaut une partie des Genealogies abregées dans les Livres des Paralipomenes & d'Eſdras. Il y a, par exemple, ſix Generations oubliées au Chapitre 7. d'Eſdras, Verſ. 3. leſquelles on peut rétablir par le Chap. 6. du Livre premier des Paralipomenes, où la même Genealogie eſt dans toute ſon étenduë. Or il eſt manifeſte, que dans ce Chapitre 7. d'Eſdras, le Copiſte a omis tout ce qui ſe trouvoit entre les deux noms Achitob, & qu'il ne s'eſt arrêté qu'au dernier.

Paralip. Eſdr. 7:3. 1 Paralip. 6.

Enfin j'ai encore obſervé en liſant ce Manuſcrit Alleman, qu'on y a quelquefois omis dans la Chronologie des nombres entiers; & cette omiſſion ne peut être attribuée à d'autre cauſe qu'à l'imagination des Ecrivains, qui confondent aiſément les mots, quand ils ſont repetés en un même endroit. Je n'en produirai qu'un paſſage, qui eſt au Chap. 5. de la Geneſe, Verſ. 31. où nous liſons, *Seva veſiveim ſana uſeva meoth ſana*, c'eſt-à-dire, *ſeptante & ſept ans*, le Copiſte n'a écrit que *ſeva veſiveim ſana*; & comme le mot *ſana* étoit repeté, il a joint le dernier avec celui qui ſuit, & a oublié ce qui étoit entre-deux. Je croirois

donc qu'il faudroit attribuer en partie cette diversité de Chronologie, à cette repetition de mots qui cause de la confusion dans l'imagination des Ecrivains. Je sçai que quelques-uns prétendent que les Copistes ont mis une lettre pour une autre, & que de là est venuë la difference des nombres; parce que les Hebreux, aussi-bien que les Grecs, n'ont pas eu d'autres chiffres que leurs lettres: mais les Juifs écrivoient dans le Texte de la Bible les nombres selon toute l'étenduë des mots, & non pas par chiffres ou par lettres, & il y a de l'apparence qu'ils n'ont point varié en cela.

Je ne croi pas qu'il soit necessaire de parler ici de certains Exemplaires, que les Juifs prétendent être tres-anciens, & même du tems d'Esdras; parce que tout ce qu'on en dit est fabuleux, & qu'il seroit difficile de trouver aujourd'hui un Manuscrit Hebreu de la Bible qui eût plus de 900. ans. Il faut aussi mettre au rang des fables, l'antiquité que (dd) les Samaritains donnent à un Exemplaire de la Loi, qu'ils assurent être dés le tems de Phinées. Il a été difficile que les Juifs ayent conservé de vieux Exemplaires dans tant de miseres & d'exils; outre que depuis quelques siecles ils les reforment tous sur la Massore, & ils n'estiment point ceux qui n'y sont point conformes; on enterre de plus avec les Docteurs les vieux Manuscrits de la Bible. Je ne marquerai point ici les varietés qui se trouvent dans ces anciens Exemplaires pour les lettres Aleph & Hé, ni pour tout ce qui regarde les lettres que les Grammairiens nomment *pleines* & *deficientes*, parce que le nombre en est tres-grand, & qu'il faudroit un Livre entier pour en faire un Catalogue exact. Les Juifs même reconnoissent ces diverses Leçons; mais ils prétendent que la Massore en doit être la regle. R. Menahem Lonzano en a recueilli un grand nombre sur plusieurs Exemplaires manuscrits: mais comme ces varietés ne consistent d'ordinaire qu'en des minuties de Grammaire qui regardent les points & les accents, il seroit inutile de les rapporter, puis que dans les anciens Exemplaires il n'y avoit ni accents, ni points. L'on auroit pû aussi dresser un Catalogue des diverses Leçons qui se trouvent dans les Bibles imprimées, lequel seroit beaucoup plus étendu que celui qui a été recueilli par le P. Morin & par Capelle: mais ce travail me paroist inutile, & il ne consiste que dans des minuties. Les Bibles imprimées ont été prises sur des Exemplaires assez modernes.

R. Menahem Lonzano in secte Judoi.

Lindanus & quelques autres Auteurs

Lindan. lib. 1. de opt. gen. Interpr.

(dd) *Les Samaritains d'aujourd'hui conservent encore à Nabolos ce même Exemplaire, pour lequel ils ont une grande veneration. Ils ne permettent pas aux Chrétiens d'en avoir la communication, parce qu'ils les considerent comme des profanes, ausquels il ne faut point communiquer ce saint Livre. Il seroit à desirer qu'on eust une Copie figurée de ce vieux Manuscrit.*

teurs ont prétendu qu'il y avoit en Angleterre un ancien Pſeautier Hebreu fort different de ceux d'aujourd'hui, qui avoit été écrit il y avoit environ 950. ans, & qu'il étoit aſſez conforme à la Vulgate Latine: mais Iſaac Levita a fait voir que ce Manuſcrit étoit un Exemplaire ſuppoſé, & qui étoit plûtôt du Latin Hebreu que de veritable Hebreu. Arias Montanus, qui a vû le même Exemplaire, aſſure qu'il avoit été écrit de la main d'un Chrêtien qui ſçavoit peindre en Hebreu, & qu'il étoit rempli de fautes. C'eſt pourquoi on doit examiner les Manuſcrits Hebreux dont on tire quelque avantage contre les Juifs, comme s'ils avoient falſifié leurs Livres: mais parce que les Juifs reglent maintenant toutes les diverſes Leçons des Exemplaires Hebreux de la Bible ſur la Maſſore, il eſt neceſſaire de traiter en particulier de cette Maſſore.

Iſaac Levita in defenſ. Verit. Hebr.

Arias Mont. in animadv. Pſalt. Angl.

CHAPITRE XXIV.

De la Maſſore. Differens ſentimens des juifs & des Chrêtiens ſur ce ſujet. Ce qu'il en faut croire.

PLuſieurs appellent l'Exemplaire Hebreu de la Bible, dont nous nous ſervons préſentement, l'Exemplaire Maſſoretique; parce qu'ils prétendent que de certains Juifs nommés Maſſoretes, ont corrigé les anciens Exemplaires, & les ont reduits à la forme où nous les voyons maintenant. Pour mieux entendre cette derniere reformation des Juifs, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que la Maſſore. Le mot de Maſſore ſignifie proprement Tradition, comme ſi la Critique du Texte Hebreu que les Juifs ont nommée Maſſore, n'étoit qu'une Tradition qu'ils ont reçûë de leurs Peres. Buxtorfe, qui s'eſt appliqué à cette étude pendant pluſieurs années, l'a definie, „ une Doctrine „ Critique du Texte Hebreu, que „ les anciens Docteurs Juifs ont in„ ventée, par le moyen de laquelle „ on a compté les verſets, les mots „ & les lettres du Texte, & l'on en „ a remarqué toutes les diverſités, „ afin de le preſerver de tous chan„ gemens par cette methode. Tout le Monde convient que la Maſſore eſt une Critique du Texte Hebreu: mais on ne demeure pas d'accord du tems auquel elle a été inventée, ni qu'elle ſerve *de haye à la Loi*, comme parlent les Juifs, pour la défendre de tous les changemens qui y pourroient arriver. Ce que Buxtorfe en a écrit, a été pris des Juifs, qui ne ſont pas tout-à-fait croyables en cela, parce qu'il ſont fort ignorans, même dans leurs Hiſtoires propres, & qu'ils ont trop loüé la conſervation de leur Texte, comme s'ils avoient eu ſeuls le ſecret d'empêcher que leurs Livres Sacrés ne reçuſſent aucune alteration; ce qui ſeroit aſſurément un privilege bien particulier, & qui n'a pas été donné aux Chrêtiens à l'égard du Nouveau Teſtament. Auſſi y a-t-il de l'exaggeration dans ce que Buxtorfe a rapporté de la Maſſore aprés les Docteurs Juifs; & nous verrons plus bas, que cette Maſſore pour laquelle les Juifs ont une ſi grande veneration, ne contient preſque rien de

Maſſoretes.

Buxtorfe.

singulier & qui n'ait été autrefois observé dans les Livres Grecs, Latins & Arabes.

P. Morin. in Exercit. Bibl. Capp. in Crit. sacr. Le P. Morin & Louïs Cappelle, qui sont entiérement opposés au sentiment de Buxtorfe, n'ont pas gardé assez de moderation en parlant de la Massore, contre laquelle ils paroissent avoir été préoccupés. Ils ont neanmoins fait voir évidemment, qu'on ne pouvoit attribuer à Esdras, ni à aucune Assemblée de son tems, tout ce que les Juifs attribuënt à cette prétenduë Massore. *Arias Montanus.* Arias Montanus avoit traité fort en abregé cette matiere avant Buxtorfe; mais il a parlé d'une chose qu'il n'entendoit point. La plus-part des Protestans ont suivi aveuglément le sentiment de Buxtorfe, n'étant pas capables d'en juger à-fond: cependant *Walton in Proleg. Polygl. Angl.* Walton, qui étoit judicieux & nullement entêté, a embrassé l'opinion de Cappelle; & quoi qu'il ne fust pas tout-à-fait instruit des difficultés qui se rencontrent sur ce fait, il en a eu pourtant assez de connoissance pour distinguer le vrai d'avec le faux. A l'égard des Rabbins, nous devons *Elias Lev. in Mass. Hammass.* preferer le jugement d'Elias Levita dans cette occasion, à celui de tous les autres, parce qu'il est le seul des Juifs qui se soit appliqué de la bonne maniere à cette étude.

Comme j'examine ici la Massore en Historien & sans aucuns préjugés, on ne doit pas trouver étrange, que je ne m'arrête point au sentiment de Buxtorfe, ni à celui du P. Morin & de Cappelle. J'ait lû la Massore en elle-même, & en ayant traduit la meilleure partie pour mon usage particulier, j'ai été persuadé, que si d'un côté elle renferme beaucoup de minuties inutiles, il y a d'autre-part un grand nombre de regles tres-utiles, & qui peuvent servir pour concilier les anciennes Versions avec les nouvelles.

Elias Levita dans un Livre qu'il a composé exprés sur ce sujet, avoüe avec les autres Juifs, qu'Esdras au retour de la Captivité à retabli les Livres de l'Ecriture; mais il nie contre le sentiment commun des mêmes Juifs, qu'Esdras ait été l'auteur des points-voyelles, des accents & de plusieurs autres choses qui sont dans le Texte Hebreu d'aujourd'hui. Il prétend que les Docteurs Juifs de Tiberiade, où étoit une de leurs plus fameuses Academies, en sont les Auteurs; & il ajoûte neanmoins, que cette Critique n'a pas été faite tout-d'un-coup, ni par les mêmes Docteurs, mais peu-à-peu & pendant quelques siecles. Plusieurs sçavans Critiques parmi les Chrêtiens ont suivi cette opinion d'Elias Levita, & ils ont même ajoûté beaucoup d'autres raisons aux siennes, pour montrer que ce que les Juifs attribuent communément à Esdras, n'étoit point encore inventé au tems de Saint Jerôme. *Elias Levit. Mass. Hammass.*

A l'égard de ce que le même Elias fait les Juifs de Tiberiade auteurs d'une bonne partie de cette Massore, cela est d'autant plus probable, que dés le tems de Saint Epiphane & de Saint Jerôme, l'Academie de Tiberiade étoit estimée une des plus sçavantes qu'eussent les Juifs pour la connoissance de la Langue Hebraïque. Ce fut de cette Ecole ou Academie que Saint Jerôme fit venir un *Epiph. Hieron.*

Docteur

Docteur Juif pour l'instruire dans la Langue sainte, & pour traduire conjointement avec lui quelques Livres de la Bible. Ce fut aussi un Juif de Tiberiade, qui sous l'Empire de Leon Isaurique, conseilla à Ezide Prince des Arabes, de faire des Decrets contre les Images des Chrêtiens. Le P. Morin cependant prétend prouver par le Thalmud, que ceux de Tiberiade étoient les plus ignorans de tous les Juifs & les plus grossiers, principalement pour ce qui regardoit la Langue Hebraïque: mais il n'a pas pris garde, qu'il ne s'agit point ici du Peuple de Tiberiade, ni des autres Galiléens, qui prononçoient tres-mal la Langue Hebraïque, mais d'une Ecole de Docteurs qui étoit établie en ce lieu-là. Munster ayant consulté par Lettre Elias Levita, qui étoit alors à Venise, touchant ces Juifs de Teberiade, apprit de lui que R. Jona, un des premiers Grammairiens, estimoit les Juifs de Tiberiade plus que tous les autres Juifs pour la connoissance de la Langue sainte, qu'ils prononçoient mieux que le reste de leur Nation; & de-plus, qu'Aben-Esra les avoit fait auteurs des points & des accents qui sont dans le Texte Hebreu de la Bible. Buxtorfe le fils a neanmoins tâché de concilier l'opinion d'Aben-Esra avec le sentiment commun des autres Juifs: mais on voit manifestement le contraire dans les Livres que ce Rabbin a écrits sous les noms de Tsahut, Moznaim, & dans ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

Conc. 2. Nic. Act. 5.

P. Morin. in Exercit. Bibl.

Epist. Hebr. El. Lev. ad Munst.

Aben Esra.

Buxtorf. in lib. contra Arcan. punctat. revel.

Le P. Morin a assez bien éclairci ce qui regarde la Massore en general; mais il s'est quelquefois emporté sur ce sujet contre les Juifs, & il attribuë même à Aben-Esra des choses qui ne se trouvent point dans les Ouvrages de cet Auteur de la maniere qu'il les rapporte. Il assure, par exemple, qu'Aben-Esra dans son Livre intitulé *Jesud Mora*, a appellé la Massore un Ouvrage rempli de difficultés, plein d'enigmes & d'obscurités: mais il n'a pas entendu les paroles de ce Rabbin, qu'il cite tout autrement qu'elles ne sont dans l'Exemplaire manuscrit sur lequel il s'appuye. Il a changé la lettre *Daleth* en un *Resch*, & au-lieu de lire *Nahmadim*, comme il y a dans le Manuscrit, il a lû *Negmarim*. Il ne faut donc pas traduire avec le P. Morin, *Nonnulli sunt ex doctis & sapientibus Israël, quorum omnis scientia versatur in cognitione Masoræ, & signorum ejus difficilium, & enigmatum obscurorum:* mais on traduira, *In cognitione Masoræ, & signorum ejus honorabilium, & signorum ejus desideratissimorum.* Il est vrai qu'Aben-Esra en d'autres endroits ne paroit pas estimer la Massore, dont il compare les raisonnemens à des sottises d'enfant: mais il blâme alors seulement de certaines raisons allegoriques de la Massore, & quelques minuties pour lesquelles on a trop de veneration. L'on doit en-effet garder le milieu avec ce sçavant juif, & n'estimer dans la Massore, que ce qui merite d'être estimé.

Aben Esra in lib. Jesud Mora.

Le dessein d'Aben-Esra dans son Livre *Jesud Mora*, est de loüer principalement la Loi Orale ou la Tradition. C'est pourquoi dés le commencement il parle de la plus-part

Aben Esra in Jesud Mora.

des sciences, dont il ne fait aucune estime, à-moins qu'on ne s'applique à la veritable Theologie, qui est fondée, selon lui, sur la Tradition; & il compare pour cette raison les Massoretes qui ont compté les versets, les mots, & même les lettres du Texte de la Bible, à ceux qui compteroient les pages d'un Livre qui traiteroit de la Medecine, sans apporter d'autre remede à un malade. Il ne parle donc pas en ce lieu-là absolument & en general, mais seulement par rapport à l'étude de la Theologie: & il prétend que ceux qui s'appliqueront à la Massore, sans lire le Thalmud où leurs Traditions sont renfermées, ne different en riens de ces gens-là. Il en dit autant des autres sciences; & partant le P. Morin n'a pas raison de destruire la Massore par ces paroles d'Aben Esra, qui prouvent seulement que la Massore sera inutile, si on ne sçait la veritable Theologie. Aben Esra a estimé la Massore comme une Critique faite par de sçavans Juifs qui possedoient parfaitement la Langue Hebraïque.

Buxtorfe. Buxtorfe & la plus-part des autres Auteurs qui ont pris des Rabbins ce qu'ils rapportent touchant la Massore, n'ont pas fait assez de reflexion sur les manieres de parler de ces mêmes Rabbins. Comme les Juifs estiment tout ce qui les regarde, aussi le loüent-ils extraordinairement, & sans considerer le plus souvent si ce qu'ils disent est vrai; & lors qu'ils se rencontre quelque difficulté qu'ils ne peuvent pas resoudre aisément, ils mettent à couvert leur ignorance sous le nom specieux de Tradition. Ils ont recours à Moïse, ou au-moins à Esdras, ausquels ils attribuent tout ce qu'ils n'entendent point. Voilà l'origine des loüanges extraordinaires que la plus-part des Rabbins donnent à la Massore. On doit cependant estimer cette Critique du Texte Hebreu, parce qu'elle a été faite par de sçavans Juifs, qui ont consulté les meilleurs Exemplaires qu'il leur a été possible; &. le nom de Massore qu'ils lui ont donné, marque assez que la Tradition a été la regle qu'ils ont suivie exactement. Bien que la maniere de lire l'Hebreu fust arrêtée par l'usage, elle ne l'étoit pourtant point en elle-même, & les Docteurs de l'Ecole de Tiberiade crûrent qu'il étoit necessaire de fixer cet usage par de certaines marques qu'ils introduisirent dans le Texte. On ne peut pas dire neanmoins, que la lecture qui étoit reçûë de leur tems & dans leur Province, ait été toûjours la même; parce qu'il est constant, que les Septante & les autres anciens Interpretes ont quelquefois lû autrement que les Massoretes. Saint Jerôme, qui approchoit davantage de leur tems, & qui avoit été instruit par des Juifs de cette Ecole, convient beaucoup davantage avec eux dans la maniere de lire le Texte Hebreu; & il semble que cette Tradition n'a pas été toûjours si certaine, qu'elle n'ait varié selon les differens tems & les differens lieux. Nous devons juger de la correction de la Bible faite par les Juifs de Tiberiade, de la même façon que nous jugeons des bonnes Editions des autres Livres qui ont été imprimés sur de bons Manuscrits, & revûs

Docteurs de Tiberiade.

Hieron.

revûs par de sçavans Critiques. Cela n'empêche pourtant pas, qu'on ne les puisse encore revoir & les corriger, en se servant des mêmes regles de Critique. Elias Levita assure que le Texte Hebreu avoit été défectueux, jusqu'à ce que les Massoretes y eussent mis la main : à quoi l'on peut ajoûter, que ces Juifs n'en ont pas ôté tous les défauts, & que n'étant pas infaillibles dans leur reformation, on ne doit considerer leur travail, que comme un Ouvrage d'habiles Critiques. L'on peut même ajoûter, qu'en quelques endroits ils ont plûtôt suivi leurs conjectures qu'une veritable Tradition. Ce qu'on reconnoîtra aisément, si on examine avec un tant soit peu d'application, la ponctuation de certains mots qui est tout-à-fait irreguliere, & principalement celle de quelques noms propres. Y a-t-il rien, par exemple, de plus ridicule que le mot Grec *Darios*, que les Massoretes ont ponctué comme s'il falloit dire (ee) *Dariaves*. Ils n'ont pas exprimé ce nom de la maniere qu'il se prononçoit par les Caldéens, & que je croi avoir été *Dara*; mais il se sont servis de l'inflexion que les Grecs ont donnée à ce nom & à plusieurs autres, ausquels ils ont attaché en-suite une ponctuation tout-à-fait bizarre. Il y a bien de l'apparence, que les Juifs n'ont pas été les premiers Auteurs de la Massore; & peut-être l'ont-ils prise des Mahometans, qui en ont aussi une semblable de l'Alcoran. Ces derniers furent obligés de fixer la lecture de leur Alcoran par de certains points-voyelles qu'ils y ajoûterent, pour empêcher les disputes qui naissoient parmi eux à-cause de la differente maniere de lire ce Livre. Et le tems auquel les Arabes fixerent cette lecture, convient assez avec celui de la Massore des Juifs, à l'égard des points-voyelles qui sont dans le Texte de la Bible. Mais nous traiterons plus bas cette question, en parlant des Grammairiens Juifs, qui sont aussi redevables aux Arabes de leur Grammaire. Venons maintenant à une explication plus particuliere de la Massore, & de la maniere dont elle est composée.

El. Lev. lib. Mass. Hammass.

Massore de l'Alcor.

CHAPITRE. XXV.

Explication plus particuliere de la Massore. Regles utiles qu'elle contient, & d'où l'on peut justifier les anciennes Versions de l'Ecriture.

LA Massore n'a pas été toûjours dans le même ordre ni dans la forme où nous la voyons maintenant dans les grandes Bibles Hebraïques de Venise & de Basle. Elle a été inventée peu-à-peu par des Doc-

(ee) *Je ne voi pas pourquoi la plus-part des Critiques accusent les Massoretes d'avoir mal ponctué le mot* Darios *par celui* Dariaves. *Il n'estoit point question de Grec ni de Caldéen pour escrire* Darios *ou* Dara, *mais de Persan. Or il est constant, que la plus-part des noms Persans, de ce tems-là sont terminés en* és, *comme* Xerxes, Cambyses, *& autres. C'est pourquoi il n'y a rien de ridicule dans ces noms* Cores *&* Dariaves *escrits par les Massoretes.*

Docteurs qui faisoient leurs Remarques aux marges de leurs Exemplaires, comme font ordinairement les Critiques, ou dans des Livres separés. On a ensuite recueilli la plus-part de ces Remarques, dont on a composé le corps de la Massore tel qu'il est présentement. Elias Levita fait mention d'un certain Livre qui traite exactement cette matiere ; & c'est principalement de ce Livre qu'on a tiré la Massore d'aujourd'hui, pour en mettre une partie aux marges des Bibles dont nous venons de parler, & l'autre partie à la fin de ces mêmes Bibles. Je n'ai vû aucun Exemplaire manuscrit de la Bible, où elle fût toute entiere ; mais les Copistes en ont seulement décrit quelques endroits, même assez confusément, & en caracteres fort menus. Le premier qui l'ait donnée au Public, fut un certain Juif de Tunis, nommé Jacob Ben Haiim, lequel ayant été obligé d'abandonner son Païs, se retira à Venise, où il s'appliqua avec un grand soin à recueillir tous les Memoires qu'il en pût trouver dans differens Manuscrits. Bombergue imprima cet Ouvrage avec une grande Bible Hebraïque, où l'on joignoit le Texte Caldaïque & quelques Commentaires des Rabbins sur l'Ecriture Sainte.

El. Lev. in Mass. Hammass.

R. Jacob Ben Haiim.

Bomberg.

Cette Massore est ordinairement divisée en grande & en petite. La petite Massore est écrite en lettres qu'on nomme Rabbiniques, dans la marge interieure de la Bible entre le Texte Hebreu & la Paraphrase Caldaïque. La grande est en partie au haut & au bas des marges du Texte, & quelquefois à la marge au-dessous des Commentaires, écrite en lettres quarrées ; & en partie à la fin de toute la Bible, comme si c'étoit un Ouvrage separé : ce qui fait qu'on distingue cette grande Massore en Massore du Texte, & en Massore de la fin. Le stile en est tres-difficile ; car outre qu'elle est écrite en Langue Caldéene, la plus-part des mots sont abregés, principalement dans la petite Massore. Elias Levita & Buxtorfe ont composé des Livres pour expliquer ces abregés, que fort peu de Juifs comprennent, & il est rare de trouver parmi eux des personnes qui s'appliquent à l'étude de la Massore.

El. Lev. Buxtorfe.

Pour entendre mieux la methode de ce Recueil, on remarquera qu'à la fin des Bibles de Venise & de Basle, on a imprimé la grande Massore, selon l'ordre de l'Alphabet Hebreu, & l'on a rapporté à chaque lettre de certaines regles qui font tout l'artifice de cette Massore. La premiere regle, par exemple, qui tombe sous la lettre Aleph, est exprimée de cette maniere. *Alphabet des grandes lettres, & les endroits où elles se trouvent, sont marqués au commencement des Paralipomenes.* Comme il y a dans le Texte de la Bible de certaines lettres écrites extraordinairement, dont les unes sont plus grandes, & les autres plus petites que le reste du même Texte, les Massoretes les ont marquées, & ont renvoyé à la grande Massore du Texte, où il y en a un Catalogue au commencement des Paralipomenes. Les Juifs n'ayant pas alors l'usage des Concordances, n'ont pû indiquer les endroits de la Bible qu'ils citoient,

toient, qu'en rapportant les paroles du Texte, sans faire mention du lieu où elles se trouvoient; & c'est pourquoi il faut avoir toûjours en main une Concordance Hebraïque de l'Ecriture. Ils citent, par exemple, le premier Verset des Paralipomenes, qui commence par un grand Aleph, en rapportant seulement les mots de ce Verset, *Adam*, *Seth*, *Enos*: & pour indiquer le premier Verset de la Genese, ils rapportent simplement ces autres mots, *Bereschit bara Elohim*. A-moins de sçavoir presque par memoire toute l'Ecriture, il est difficile de comprendre cette Massore.

Ils ont mis ensuite cette autre regle. *Alphabet des petites lettres, & les endroits où elles se trouvent sont Vajikra, au commencement du Levitique, Beth Hau, Ghimel ve Gous*, &c. C'est-à-dire, qu'il y a un petit Beth dans le mot *Hau* au Chap. 30. des Proverbes, Verset 15. & un petit Ghimel dans le mot *Gous* au Chap. 7. de Job, Vers. 5. Mais de-peur d'être ennuyeux en produisant un grand nombre de regles assez inutiles, je me contenterai de dire en general, que les Massoretes ont trouvé le moyen de marquer tous les mots du Texte Hebreu de la maniere qu'ils doivent être écrits, & ils ont dressé pour ce sujet de certains Alphabets, ausquels ils reduisent tous ces mots.

Quoi qu'il y ait une infinité de minuties inutiles dans la Massore, elle contient neanmoins plusieurs bonnes regles, ausquelles on n'a pas fait assez de reflexion; & l'on peut par le moyen de ces regles, justifier les Traductions des anciens Interpretes, lors qu'ils ont lû autrement que nous ne lisons dans le Texte Hebreu d'aujourd'hui, ainsi qu'il sera aisé de juger par les exemples qui suivent.

Il y a 17. *mots où l'Aleph se prononce, & les endroits où ils se trouvent sont vu Avia;aph*, (Exode 6: 24.) *Tavin* (Levit. 23: 17.) & ainsi des autres. *Il y a au-contraire seize mots où l'Aleph n'est point, & les endroits sont marqués au Livre* 2. *des Rois, Chap.* 16. En appliquant cette regle & plusieurs autres semblables aux anciennes Versions, on les justifiera aisément en quelques endroits où elles ne semblent pas s'accorder avec l'Exemplaire de la Massore. Nous prendrons donc les regles des Massoretes en general seulement, sans nous arrêter au détail qu'ils font de tous les lieux où ils les appliquent; puis nous étendrons & limiterons ces regles selon la necessité qu'on en aura. Si les Massoretes avoient examiné les anciennes Versions, ils auroient peut-être fait d'autres applications de leurs regles. C'est pourquoi il est libre d'étendre ou de limiter ces mêmes regles sur les diverses Leçons des vieux Exemplaires dont on s'est servi pour faire ces anciennes Traductions. Cette maxime est si veritable, qu'Aben-Esra, Kimhi & plusieurs autres Rabbins qui ont expliqué l'Ecriture à la lettre, n'ont fait aucune difficulté d'appliquer les regles de la Massore à beaucoup d'endroits où les Massoretes ne l'ont point appliquée. On peut donc prendre la même liberté, sans s'attacher si scrupuleusement au Texte d'aujourd'hui; & alors il ne sera pas be-

R. R. Aben Esra, Kimhi.

ſoin d'abandonner ſi ſouvent les anciens Interpretes, comme ont fait tous les nouveaux Traducteurs de la Bible. Il ſeroit à deſirer qu'on eût mis dans les Dictionnaires Hebreux les regles les plus utiles de la Maſſore, & qu'on les eût en même tems appliquées aux endroits qui en avoient beſoin.

Douze mots où l'Aleph eſt écrit à la fin. & où l'on ne doit point le lire; & les endroits où ils ſe trouvent, ſont marqués au Chap. 3. de Daniel, & dans la Paraſça ou Section Sçalsh. On fera le même uſage de cette regle que de la précedente.

Treize couplets de mots, où l'un eſt écrit avec un Aleph à la fin, & l'autre avec un Hé; les endroits où ils ſe trouvent ſont rapportés au Pſeaume 10.

Cette derniere regle & la plus-part des autres viennent ſans doute des differentes Leçons qui étoient dans les Exemplaires manuſcrits. Or, comme la Critique des Maſſoretes n'eſt pas infallible, nous pouvons préferer les Exemplaires des anciens Interpretes, en ſuivant les regles de la Maſſore, quand ils nous fourniront un meilleur ſens. Pour n'être pas obligé d'en produire ici un long Catalogue, je dirai en general, que la Maſſore parcourt toutes les lettres de l'Alphabet Hebreu, & qu'elle marque en particulier combien de fois chaque mot eſt écrit avec une certaine lettre pour une autre. Elle a dreſſé, par exemple, des Catalogues des mots où le Hé eſt pour le Vau, l'Aleph pour le Ain, le Reſch pour le Daleth, le Jod pour le Vau, & ainſi de pluſieurs autres lettres.

Quelques Copiſtes Juifs écrivent ces Catalogues au commencement & à la fin de leurs Exemplaires de la Bible, & ils y joignent les autres varietés que nous avons ſous les noms de Ben Aſcer & de Ben Nephtali, des Orientaux & des Occidentaux, ainſi que je l'ai remarqué dans l'Exemplaire de Perpignan, que j'ai cité ci-deſſus. Le Juif qui a copié les diverſes Leçons de cette Bible manuſcrite, aſſure que Dieu les a inſpirées à ceux qui les ont écrites: mais il ne faut avoir qu'un peu de bon ſens, pour juger que ce Recueil eſt l'Ouvrage de quelques Critiques. Et ce qui eſt encore plus étonnant, le même Auteur prétend, que bien qu'il y ait des tranſpoſitions de lettres dans pluſieurs mots de l'Ecriture, il n'y eſt arrivé aucun changement, parce que le Prophete, dit-il, qui eſt auteur de ces tranſpoſitions, n'a pû ſe tromper. Il aſſure de-plus, qu'il y a dans l'Ecriture 47. mots qui ſont dans un ordre renverſé; & ſi nous le voulons croire, Dieu eſt l'auteur de cette confuſion. Voilà comme les Juifs combatent ſouvent l'experience & le bon ſens, pour ſuivre ſans aucune apparence de raiſon, de certains préjugés dont ils ſe ſont remplis. Cette erreur vient de la préoccupation où ils ſont, qu'Eſdras & les Docteurs de ſon tems ſont les auteurs de toutes les varietés de la Maſſore, & qu'on ne peut par conſequent les nommer défauts: mais les Critiques en doivent juger tout-autrement, & les attribuer à la diverſité des Exemplaires.

Nous demeurons donc d'accord avec les Juifs, que les lettres Aleph & Ain,

& Ain, Aleph & Hé, Beth & Caph, Hé & Het, Zain & Daleth, Het & Aleph, Het & Ain, Teth & Thau, Beth & Vau, Mem & Nun, Samec & Zain, Samec & Tſade, Phé & Mem, Tſade & Caph, Ghimel & Caph, ſe mettent quelquefois les unes pour les autres. Ce qu'on ne doit pas attribuer à Eſdras, ni à aucun Docteur inſpiré de Dieu, mais aux Copiſtes & à la diverſité d'Exemplaires, comme il arrive dans les Livres Grecs & Latins: & ces changemens, qui ſont beaucoup plus grands dans l'Hebreu que dans les Langues Grecque & Latine, ont en quelque façon reduit la Langue Hebraïque à differentes Dialectes. Aureſte, les regles que les Maſſoretes ont recueillies touchant ces changemens, ſont tres-utiles pour découvrir la nature des anciens Manuſcrits ſur leſquels ils ont compoſé leur Critique. Il y a neanmoins encore beaucoup de confuſion dans cette Maſſore; & l'on demeure d'accord, que celui qui l'a compilée, n'en a pas ôté toutes les erreurs. Buxtorfe, qui en a corrigé quelques-unes, y en a encore laiſſé un grand nombre. Il ne faut pas pourtant la negliger; & bien qu'il ſoit preſque impoſſible de la rétablir entierement, on ne doit pas pour cela la rejetter, puis qu'elle contient quantité de regles tres-utiles. S'il y a quelque choſe d'inutile & de ſuperſtitieux, & même des minuties ridicules, on ne laiſſera pas de faire le choix de ce qu'il y a de meilleur.

CHAPITRE XXVI.

Explication des parties qui compoſent la Maſſore, avec des Reflexions Critiques ſur le même ſujet.

LA Critique qu'on appelle Maſſore, regarde toutes les lettres du Texte Hebreu, les points qui ſervent de voyelles, les accents, les mots & les verſets. On ſuppoſe ordinairement aprés les Docteurs Juifs, que les Maſſoretes ont compté toutes les lettres du Texte de la Bible; & il eſt remarqué dans le Thalmud, que la lettre Vau dans le mot *gehon*, Levit. 11:42. fait le milieu de tout le Pentateuque. *Thalmud, Traité Kidduſ.* Le P. Morin neanmoins nie que les Maſſoretes ayent jamais compté les lettres du Texte Hebreu; & les raiſons ſur leſquelles il s'appuye, conſiſtent en ce que R. Jacob Ben Haiim, & Elias Levita, qui ſe ſont appliqués avec beaucoup de ſoin à rechercher toutes les parties de la Maſſore, affirment que celle qui appartient aux lettres n'a jamais été publiée. *P. Morin. R. Jacob, El. Lev.* J'ai pourtant vû un Manuſcrit de Perpignan, où cette partie de la Maſſore eſt rapportée avec pluſieurs autres. Et afin qu'on n'en doute pas, j'en produirai le dénombrement, de la maniere que je l'ai lû dans cet Exemplaire manuſcrit. „Les „*Parſcioth* ou grandes Sections de la „Geneſe ſont au nombre de 12. „Celles qu'on nomme *Sedarim* ou „*Ordres*, ſont au nombre de 43. Il „y a 1534. verſets, 20713. mots, „78100. lettres; & le milieu de ce „Livre eſt dans ces paroles du Chapitre 27. Verſet 41. *Ve al harveka* „*tihie.*

„*tibie.* Il y a cinq points. (Ce ſont de „petits points qu'on peint au deſſus „de certaines lettres, & dont Saint „Jerôme a fait mention.) L'Exode „contient 11. *parſcioth*, 33. *ſedarim*, „1209. verſets, 63467. lettres; & „le milieu du Livre eſt dans ces „mots du Chapitre 22. Verſet 28. „*Elohim lo tekallel.* Il y a dans le Le- „vitique 10. *parſcioth*, 25. *ſedarim*, „859. verſets, 11902. mots, „44989. lettres; & le milieu eſt „dans ces mots du Chapitre 15. „Verſet 7. *Ve hannogea bibeſar.* Il y „a dans le Livre des Nombres dix *par-* „*ſcioth*, 33. *ſedarim*, 1288. verſets, „16707. mots, 62529. lettres; le „milieu du Livre eſt dans ces mots du „Chapitre 17. Verſ. 4. *Ve haia haiſe* „*aſeer ebehar.* On compte dans le „Deteronome 10. *parſcioth*, 31. *ſe-* „*darim*, 9055. verſets, 16394. „mots, 54892. lettres; & le milieu „du Livre eſt dans ces mots du Cha- „pitre 17. Verſet 10. *Ve aſeita al pi* „*hadavar.*

Hieron. quæſt. Hebr. in Geneſ.

Je laiſſe maintenant à examiner à ceux qui en auront le loiſir, ſi cette ſupputation des lettres qui ſont dans les Livres de la Loi, eſt juſte. On a déja remarqué, que le nombre des lettres de la Geneſe, qu'on a rapporté à la fin des grandes Bibles de Veniſe & de Baſle, ne peut être vrai, parce qu'il n'eſt que de 4395. mais celui que nous avons produit eſt beaucoup plus grand. Je n'ai point trouvé le dénombrement des lettres qui ſont dans les autres Livres de l'Ecriture; peut-être n'a-t-il pas été fait. Quoi qu'il en ſoit, cette partie de la Maſſore eſt peu conſiderable; & ſi les Juifs n'avoient pas compté d'une autre maniere les lettres de l'Exemplaire Hebreu, ils n'auroient pas raiſon de donner à la Maſſore la qualité de *Saieg la tora*, *haye de la Loi.* De-plus, quand il ſeroit vrai qu'ils euſſent compté toutes les lettres du Texte Hebreu, & que le même compte ſe trouvaſt encore aujourd'hui, on n'en pourroit conclurre autre choſe, ſinon qu'ils auroient compté les lettres de leurs Exemplaires: ce qui ne preſcrit point de loi pour les autres Exemplaires, parce que les Maſſoretes n'avoient pas les veritables Originaux. Il n'y a cependant que le premier Original, ſur lequel on ſe doive regler, dautant que, comme l'on a déja remarqué ci-deſſus, les Copiſtes ont pris la liberté d'ajoûter & de retrancher ſelon leur volonté un grand nombre de lettres; & partant la ſupputation qu'on auroit faite de ces lettres ſur des Copies de cette nature, ne peut apporter aucune utilité. A quoi l'on doit ajoûter, que ce même dénombrement s'obſervoit autrefois dans les Livres Grecs & Latins, comme nous le juſtifierons plus bas; & partant il n'y a rien de divin ni d'extraordinaire dans la Maſſore ou Critique des Juifs.

On ne doit pas auſſi pour les mêmes raiſons ajoûter foi, comme à une regle infaillible, à cette grande exactitude avec laquelle les Maſſoretes ont marqué combien de fois les lettres Vau, Jod & les autres qui tenoient lieu de voyelles, étoient dans le Texte; combien de fois, par exemple, un tel mot étoit écrit avec la lettre Vau, ou ſans Vau: ce qu'ils ont nommé des mots pleins

ou

ou entiers, & des mots defectueux. Ils les appellent pleins, quand ils sont écrits avec ces anciennes voyelles; & defectueux, quand elles n'y sont point. Cela seroit bon, si ce nombre avoit été fait sur les Originaux, & non pas sur des copies peu exactes. Outre que les meilleurs Exemplaires Espagnols que j'ai consultés sur cette matiere, ne conviennent ni entre eux, ni avec la Massore. Je sçai que les Juifs prétendent que toutes les varietés des autres Exemplaires doivent être reglées par ceux de la Massore: mais ils doivent prouver auparavant, que les Exemplaires des Massoretes tiennent lieu de veritables Originaux; & alors on se rendra à leurs raisons.

Les Copies du Texte Hebreu étoient fort differentes pour ces sortes de lettres avant la correction de la Massore: d'où pourroit donc venir cette prétenduë infaillibilité de l'Exemplaire des Massoretes? On demeure d'accord, qu'ils étoient sçavans dans la Langue Hebraïque, & exercés dans la Critique de l'Ecriture; mais ils n'ont pas été pour cela infaillibles. Saint Jerôme remarque dans son Commentaire sur Isaïe, que les Septante ont traduit un mot Hebreu, *les Rois*, au-lieu qu'ils devoient traduire *les Anges*; puis il ajoûte, que ces Interpretes ont été trompés, à-cause de la lettre Aleph, c'est-à-dire, qu'ils ont lû le mot Hebreu sans cette lettre, qui étoit cependant dans son Exemplaire Hebreu. Mais comme l'Exemplaire Hebreu de Saint Jerôme n'a pû prescrire aucune loi aux Interpretes qui ont été avant lui; de-même ceux de la Massore ne peuvent point être la regle infaillible de tous les autres Exemplaires. Leur Critique sert seulement pour nous avertir des varietés; & alors on doit examiner selon les loix de la Critique, quelle Leçon est la meilleure. Nous jugerons de la même maniere de ces autres regles de la Massore, *L'Aleph est superflu en cet endroit, le Vau est superflu, le Jod est superflu*, &c. Il ne les faut pas toûjours croire, puis qu'ils se trompent quelquefois, & que les Exemplaires dont se sont servis les anciens Interpretes, combatent souvent leurs Observations.

Hieron. in Isaiam. Cap. 14.

Comme Buxtorfe, le P. Morin, Louis Cappelle & quelques autres Auteurs on traité des parties dont la Massore est composée, je ne m'arrêterai point à en faire un long détail, me contentant de rapporter seulement le plus necessaire, & d'ajoûter en même tems quelques reflexions, qui feront beaucoup plus utiles qu'un dénombrement ennuyeux de minuties. Les Massoretes ont nommé *Keri* & *Cetib*, les diverses Leçons des Exemplaires. *Keri* est la même chose que χαῖρε parmi les Grammairiens Grecs. Quand on voit ce mot qui est designé par la lettre Koph, aux marges du Texte de la Bible, il y a une diverse Leçon, & selon le jugement des Massoretes, il ne faut pas suivre celle qui est écrite dans le Texte, & qu'on a nommée pour cette raison *Cetib*, *écrite*, mais plûtôt celle qui est écrite à la marge, & qui est le *Keri* ou le χαῖρε des Grecs. Je ne croi pourtant pas qu'on doive toûjours suivre l'observation de la Massore, principalement quand

Buxtorfe. Morin. Capp.

les Maſſoretes ne conviennent point avec les anciens Interpretes; mais on examinera ces differentes Leçons, & on retiendra dans le Texte celle qui paroîtra faire un meilleur ſens. On corrigera de-plus le même Texte en beaucoup d'endroits où les Maſſoretes ont conſervé avec trop de ſcrupule l'ancienne Leçon, bien qu'ils fuſſent convaincus, que ce fuſſent manifeſtement des erreurs de Copiſte.

En ſuivant cette methode, on diminuera une grande partie de ces *Keri* & *Cetib*, ou diverſes Leçons, bien-loin de les multiplier, comme ont fait le P. Morin & Cappelle ſur differentes Editions de la Bible qu'ils ont conſultées. Lors qu'il eſt évident que la diverſe Leçon ne conſiſte que dans une erreur de Copiſte dont on ne peut pas douter, il eſt alors ridicule de conſerver l'erreur dans le Texte, & de mettre en marge la veritable Leçon. C'eſt neanmoins ce que les Maſſoretes ont obſervé en beaucoup d'endroits: mais il ne faut pas les imiter dans leur exactitude; outre qu'en liſant de tres-bons Exemplaires manuſcrits, je n'y ai pas rencontré la troiſiéme partie de ces *Keri* & *Cetib* qui ſont dans l'Exemplaire de la Maſſore. Comme la plus-part des Juifs ſe ſont imaginés qu'Eſdras étoit l'auteur des *Keri* & *Cetib*, ils n'ont oſé corriger dans le Texte des erreurs manifeſtes, qu'ils étoit neanmoins aiſé de rétablir. Leur ſcrupule étant mal-fondé, nous ne devons pas les imiter; mais on corrigera ſelon l'uſage ordinaire de la Critique, les erreurs evidentes des Copiſtes, & on conſervera ſeulement les véritables varietés, en mettant dans le Texte la Leçon qu'on croira être la meilleure, & marquant les autres à la marge.

P. Morin. Capp.

Voilà l'origine des *Keri* & *Cetib*, ou diverſes Leçons de la Maſſore, & en même tems le jugement qu'on en doit faire. On raiſonnera auſſi de la même maniere de ce qu'on appelle *Sevirin*, *Conjectures*, parce qu'il arrive aſſez ſouvent, que ces conjectures ſont en-effet des varietés de Leçon, qui ſont même quelquefois confirmées par les Exemplaires des anciens Interpretes; & ainſi la Critique des Juifs ſur ce ſujet s'accorde avec les anciennes Traductions.

Il y a une autre ſuperſtition dans l'Exemplaire Hebreu d'adjourd'hui, & dont les Juifs ont cherché en-ſuite des raiſons myſterieuſes à leur ordinaire. On voit en quelques endroits du Texte de petits eſpaces vuides, où l'on n'a marqué que les points avec leſquels on lit les mots, ſans que ces mots ſoient écrits; on les a ſeulement mis à la marge avec cette obſervation, *Keri ve lo Cetib*, c'eſt-à-dire, qu'on les doit lire, bien qu'ils ne ſoient point écrits. Cependant, en conſultant de vieux Manuſcrits, j'ai trouvé la plus-part de ces mots écrits tout-au-long dans le Texte. Auſſi n'y a-t-il point de doute, qu'il ne les y faille rétablir, puis qu'ils ſont neceſſaires pour former un ſens, & qu'il n'y a que la ſuperſtition des Juifs qui les en ait pû bannir. Lors qu'il s'agit de Critique, on ne doit pas s'arrêter aux ſcrupules des Juifs, qui ſous prétexte de reſpect pour les Livres Sacrés, y ont introduit des ſuperſtitions ridicu-

dicules; comme quand ils marquent aux marges du Texte, *Cetib ve lo Keri*, pour montrer que ce qui eſt écrit ne doit point être lû.

Le zele que les Juifs font paroître pour la conſervation du Texte de la Bible, eſt aſſurément digne de loüange : mais quand ce zele degenere en ſuperſtition, les Chrêtiens ne doivent pas alors les imiter. Ils ont crû reſpecter leur Texte, en ôtant de certains mots qui ne leur ſembloient pas honnêtes : & ce qui fait qu'il continuent d'imprimer leurs Bibles de cette maniere, c'eſt qu'ils prétendent que les Prophetes même ont retranché du Texte ces mots peu honnêtes. Il eſt cependant aiſé de juger, que cela ne peut venir que de quelques Docteurs zelés ; & les Rabbins en-ſuite, qui ont voulu autoriſer ce changement, l'ont attribué à Eſdras, ou à quelques autres Ecrivains inſpirés de Dieu.

Nous devons auſſi mettre parmi les ſuperſtitions des Juifs, de certaines lettres du Texte Hebreu qui ſont écrites extraordinairement; comme ſont celles qu'on nomme grandes, parce qu'elles ſont en-effet plus grandes que les autres; & celles qu'on appelle petites, qui ſont auſſi plus petites que le reſte. Il y en a de-plus quelques-unes qu'on nomme renverſées, & d'autres ſuſpenduës, à-cauſe de leurs figures. Les Juifs ne manquent pas de donner des raiſons de toutes ces extravagances; & bien
Buxtorfe. que Buxtorfe n'ajoûte pas foi à leurs raiſons, il croit neanmoins qu'ils en ont eu autrefois de veritables, que nous ignorons préſentement. Il eſt beaucoup plus naturel de dire, que ces lettres extraordinaires tirent leur origine de ce que les Copiſtes n'ont pas toûjours écrit également leurs lettres, & que ſans y faire reflexion, il s'en eſt trouvé de plus grandes, de plus petites, & d'autres un tant ſoit peu plus élevées, ou même renverſées. Ce qui dans le commencement n'eſt arrivé que par un pur hazard, eſt devenu dans la ſuite du tems myſterieux parmi les Juifs, qui ſe plaiſent à inventer des raiſons ſubtiles ſur toutes ſortes de choſes. Il y a auſſi de l'apparence, qu'ils ont formé exprés de certaines lettres plus grandes que les autres au commencement des Livres, comme l'Aleph qui eſt la premiere lettre des Paralipomenes, & le Beth qui eſt à la tête de la Geneſe. Il eſt vrai que ces ſortes de lettres ſont fort anciennes dans le Texte Hebreu : mais auſſi n'eſt-ce pas d'aujourd'hui que les Juifs s'appliquent ſerieuſement à trouver des myſteres dans des minuties ridicules.

Sans avoir donc égard à la Maſſore, ni aux ſubtilités des Juifs, on écrira toutes les lettres du Texte Hebreu également; & de la même maniere qu'elles étoient au commencement. Les Exemplaires manuſcrits que j'ai conſultés ſur cela, n'en marquent pas un ſi grand nombre que la Maſſore, & les lettres qu'on nomme ſuſpenduës, n'y ſont pas auſſi ſi élevées au deſſus des autres, que dans la plus-part des Bibles imprimées : ce qui prouve, que dans le commencement ce n'étoit qu'une faute tres-legere des Copiſtes, qu'on a en-ſuite fait paſſer pour un myſte-

re;

re ; & pour rendre le myſtere plus grand, on a élevé davantage ces lettres. Il en eſt de même des lettres renverſées & des autres lettres extraordinaires. Il y a de l'apparence que quelques Chefs d'Ecoles ou Academies, un peu trop ſubtils, ont été les auteurs de ces rafinemens, & que les particuliers les ont en-ſuite peints dans leurs Exemplaires.

Les Docteurs Juifs qui ont gouverné de celebres Academies, ſe ſont appliqués à rendre leurs Exemplaires de la Bible les plus exacts qu'il leur a été poſſible, & les autres Juifs ſe ſont reglés ſur les Exemplaires de leurs Maîtres : ainſi les plus grandes extravagances appuyées ſur l'autorité de quelques fameux Docteurs, ont pû ſe communiquer facilement à tout le reſte des Juifs. Je m'étonne qu'il y ait des Chrêtiens qui ayent de la veneration pour ces rêveries, & qui croyent qu'une Bible Hebraïque ne ſeroit pas exacte, ſi on ne l'imprimoit avec toutes les ſuperſtitions que nous venons de marquer. Ce qui étoit dans les commencemens un defaut, eſt devenu avec le tems une perfection, & les ſuperſtitieux ont trouvé de la Religion dans l'erreur.

Nous devons faire un ſemblable jugement de certains petits points qu'on met au deſſus de quelques lettres, & dont Saint Jerôme a fait mention, ſuivant en cela le genie des Juifs de ſon tems. Comme ces Docteurs ſe ſont toûjours appliqués aux allegories & à l'étude de la Cabbale, ils ont inventé un grand nombre de ſubtilités ſur leurs lettres ; & il eſt en-ſuite arrivé, que ce qui n'étoit alors qu'un jeu d'eſprit, a paſſé pour un grand myſtere. Quand les choſes ſont devenuës anciennes, on ſe contente de les admirer, ſans en rechercher l'origine.

Omnia poſt obitum fingit major a vetuſtas.

Un Copiſte aura laiſſé tomber par hazard au deſſus de quelque lettre une petite goute d'encre, dont il ſe ſera formé quelque point : un Juif enſuite ſuperſtitieux, qui eſt perſuadé que tout ce qui eſt dans l'Ecriture eſt myſtere, même juſqu'aux plus petits points, ne manque pas d'inventer des raiſons de ce prétendu myſtere. Auſſi n'y a-t-il rien de plus ridicule, que les raiſons qui ſont dans les Livres des Rabbins, pour expliquer toutes les minuties dont nous venons de parler.

Il y dans la Maſſore une autre ſorte de Critique beaucoup plus conſiderable, qui conſiſte dans de certains eſpaces vuides que les Maſſoretes ont laiſſés, comme pour marquer que le Texte eſt defectueux, & qu'il faut y ajoûter quelques mots pour achever le ſens. Ces eſpaces vuides ſe trouvent dans les bons Exemplaires manuſcrits, auſſi-bien que dans les imprimés, mais ils ne s'accordent pas tous en cela : & c'eſt ce qui me fait croire, que le nombre de ces eſpaces n'eſt pas fort certain, & qu'il n'eſt le plus ſouvent appuyé que ſur les conjectures des Docteurs Juifs qui ont fait la Critique du Texte. Leur regle priſe en general eſt utile, principalement quand on voit ces ſupplémens dans les anciennes Verſions,

sions, comme il arrive quelquefois. Il ne faut pourtant pas s'en rapporter entierement aux anciens Interpretes, & croire que leurs Exemplaires ayent été plus complets en ces endroits-là. Mais on doit examiner, si toutes les anciennes Versions conviennent dans leur complément; & alors ce sera un grand préjugé contre les Exemplaires d'aujourd'hui. Autrement, on pourra dire que les Traducteurs ont ajoûté à leurs Exemplaires pour faire un sens plus parfait, dautant qu'il arrive quelquefois que le stile de l'Ecriture est fort abregé, & que les Auteurs des Livres Sacrés ne s'expliquent point avec assez d'étenduë.

On peut aussi mettre au nombre des diverses Leçons, une autre partie de la Massore: qu'on appelle *Tikkun Sopherim*, *Correction des Scribes*; & l'on compte ordinairement dix-huit de ces sortes de corrections. Si on les examine selon les loix de la Critique, & non pas selon les préjugés des Juifs & de quelques Chrêtiens, on trouvera que ce sont de veritables varietés qui ont été remarquées par quelques Docteurs Juifs: de-sorte qu'il ne faut point écouter ceux qui accusent mal-à-propos les Juifs d'avoir corrompu à dessein en ces lieux-là leurs Exemplaires. Bien qu'on ne sçache pas le nom de ces Critiques, ni le tems auquel ils ont vécu, on ne peut cependant nier, que ces corrections n'ayent été faites veritablement par des Juifs qui avoient quelque autorité: & c'est pour cette raison que les autres Juifs en ont fait mention dans leurs Livres. Il y a de l'apparence; que ces observations Critiques ont été faites d'abord par quelque celebre Chef d'Academie, & qu'on les a appellées en-suite *Correction des Scribes*, parce qu'on a ignoré le nom de l'Auteur. Comme ces corrections ne sont pas infaillibles, aussi ne doit-on pas y déferer entierement. Enfin il y a encore une autre espece de Critique parmi les Juifs, qu'ils ont nommée *Itur Sopherim*, *Retranchement des Scribes*: & cette Critique consiste en cinq mots, d'où ils prétendent qu'il faut retrancher la lettre *Vau*, qui y est inutile: mais si l'on ôtoit cette lettre, qui signifie *&*, de tous les endroits du Texte Hebreu où elle paroit superfluë, il en faudroit retrancher un bien plus grand nombre. Au-reste, on remarquera qu'en parlant des Massoretes, nous avons en même tems rapporté quelques observations Critiques, ou diverses Leçons qu'on ne peut attribuer aux veritables Massoretes, qui ont vêcu aprés le Thalmud, puis qu'il est fait mention de quelques-unes dans le Thalmud.

CHAPITRE XXVII.

Des points & des accents qui sont présentement dans l'Exemplaire Hebreu de la Bible. En quel tems les points ont été inventés, & pourquoi les Caraïtes reçoivent les points. Autorité des points & des accents. Leur origine. Ce qu'il en faut croire.

LA question qui regarde les points & les accents qui sont aujourd'hui dans le Texte Hebreu de la Bible, a été traitée si doctement par

plusieurs sçavans Critiques, qu'il est inutile de nous étendre beaucoup sur cette matiere. Il suffit même d'avoir lû les Commentaires de Saint Jerôme sur l'Ecriture, pour être persuadé que de son tems les points qui servent maintenant de voyelles au Texte Hebreu, n'étoient point encore inventés. Neanmoins le sentiment commun des Juifs est, qu'Esdras & les Docteurs de la grande Assemblée qui se tint sous lui, sont les auteurs des points & des accens : mais ils se contentent de le dire, sans en apporter aucune preuve solide. Elias Levita, le plus sçavant de tous les Critiques Juifs, & qui s'est appliqué particulierement à l'étude de la Massore, n'a fait aucune difficulté de s'opposer en cela au sentiment commun de ses Docteurs. Louïs Cappelle, habile & judicieux Protestant, a épuisé entierement cette matiere, dans un Livre qui a été imprimé en Hollande sous le titre de *Arcanum punctationis revelatum*. Buxtorfe le fils a fait, à-la-verité, un Volume assez gros pour répondre au Livre de Cappelle : mais le peu de solidité qui paroit dans cette réponse, est une preuve suffisante de la nouveauté des points. Comme l'opinion de Buxtorfe est plus favorable aux principes de la Religion des Protestans, plusieurs d'entre eux l'ont embrassée sans l'examiner, bien qu'avant ce tems-là Luther, Zuingle & Calvin leurs Patriarches, eussent été d'un sentiment contraire. L'Auteur même de la premiere Version Françoise que ceux de Geneve ont faite sur le Texte Hebreu, prouve par quantité de raisons la nouveauté des points : & encore aujourd'hui les plus judicieux Protestans préferent l'opinion de Cappelle à celle de Buxtorfe, comme on peut voir dans les Prolegomenes que Walton a mis au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.

Hieron. *El. Lev. in Massor. Hammass.* *Lud. Capp.* *Buxtorfe.* *Luth. Zuing. Calv.* *Robert Olivetan en sa Pref. sur la Vers. Franç. de la Bible.* *Walton.*

Il n'y a donc que de l'entestement & de l'illusion dans l'esprit de ceux qui croyent que les points sont aussi anciens que le Texte de l'Ecriture, ou qu'ils ont au-moins été inventés par Esdras. Comme la lecture de la Bible dépend en quelque façon de ces sortes de points, qui tiennent maintenant la place des voyelles, il semble qu'on ne pourra pas dire, que l'Ecriture Sainte soit entierement la Parole de Dieu, puis qu'une partie est de l'invention des hommes. Les plus zelés Protestans ont reconnu que ce principe étoit dangereux, & capable de détruire le principal fondement de leur Religion : mais il ne faut pas toûjours juger de la verité d'un fait par les mauvaises consequences qu'on en peut tirer, sur tout quand on a des preuves évidentes sur cette matiere. Les Langues Orientales ont eu d'autres (ff) voyelles dans les commencemens, que ces points qui leur

(ff) *Tous les Doctes ne tombent pas d'accord que les Langues Orientales ayent autrefois eu pour voyelles les lettres Aleph, Vau, Jod, bien que ce sentiment soit appuyé de St. Jerôme. George Amira, savant Maronite, a tâché de faire voir le contraire dans sa Grammaire Syriaque imprimée à Rome. Neanmoins les Sabaïtes*

ont

leur servent présentement de voyelles; & nous devons juger de la Langue Hebraïque par les Langues Arabe, Caldaïque & Syriaque, qui ont des voyelles indépendantes de ces points, aussi-bien que l'Hebreu. Mais comme ces premieres voyelles qui sont nées avec les Langues, ne limitoient pas assez la lecture, on a eu recours à de certaines marques qu'on à nommées points, afin de la fixer davantage. On ne peut lire les Commentaires de Saint Jerôme sur l'Ecriture Sainte, qu'on n'y voye ce que nous venons de dire touchant ces anciennes voyelles du Texte Hebreu, sur lesquelles on regloit la lecture avant l'invention de ces points.

Hieron.

Il semble que les Arabes soient les premiers auteurs de ces points-voyelles dont nous parlons, & que les Juifs les ayent en-suite imités en cela. On remarquera donc, que les Mahometans ne convenant pas entre eux touchant la maniere dont on devoit lire quelques mots de leur Alcoran, furent obligés d'inventer de certaines figures ou points, pour en arrêter entierement la lecture, & pour éviter les Schismes qui en pourroient naistre. Les Arabes cependant ne tombent pas d'accord entre eux du tems auquel les Grammairiens inventerent ces points: mais l'opinion la plus probable, est que cela arriva sous Omar troisiéme Caliphe, & l'on rapporte même sur ce sujet l'Histoire

Alcoran.

Omar.

d'un certain Arabe, qui demanda une personne pour lui apprendre à lire l'Alcoran, & lequel lût en un endroit, *Que Dieu est retiré des Infideles & de son Prophete*; au-lieu qu'il falloit lire, *Que Dieu est retiré des Infideles & son Prophete.* Cette diversité de lecture ne venoit que de l'absence des points, au défaut desquels on lisoit facilement une voyelle pour une autre: & il semble même, que si l'on n'avoit point d'égard au sens, la premiere Traduction seroit plus naturelle selon la Grammaire. Les Juifs ont aussi de semblables Histoires, d'où l'on peut prouver, que la lecture du Texte de la Bible étoit aussi fort incertaine avant l'invention des mêmes points. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Mahometans n'ont ajoûté des points à leur Alcoran, que vers le tems d'Omar; & de-plus, on montrera aisément, qu'avant ce tems-là les Juifs n'ont point eu de Grammairiens. A quoi l'on peut ajoûter, que les premiers Grammairiens Juifs ont tous écrit en Arabe, & qu'ainsi ils ont pris d'eux les points & les autres parties qui composent la Grammaire Hebraïque. Mais comme l'on ne se contente pas toûjours des premieres inventions, les Juifs augmenterent de beaucoup les points des Arabes, afin de marquer plus précisément la maniere de lire l'Hebreu de la Bible: & ce sont ces points qui reglent aujourd'hui

ou Mandaïtes, dont on a parlé ci-dessus, semblent appuyer fortement cette premiere opinion, parce qu'ils n'écrivent point ces prétenduës voyelles en les abregeant, comme les autres Peuples du Levant; mais à chaque consone est jointe une de ces mesmes voyelles, comme on le pratique dans le Grec & dans le Latin.

d'hui la lecture du Texte Hebreu.

On doit cependant observer, que bien que les hommes soient les auteurs des points qui servent maintenant de voyelles au Texte de l'Ecriture, la lecture de ce Texte n'a pas pour cela dépendu entierement d'eux; parce qu'ils ont seulement limité par le moyen de ces points, la lecture qui étoit dêja reçûë & autorisée par l'usage. Quoi qu'il n'y eût point alors de points, & que les anciennes voyelles ne fussent pas suffisantes pour determiner tout-à-fait la maniere dont on devoit lire, on ne laissoit pas pourtant de lire l'Ecriture parmi les Juifs, principalement la Loi, & quelques autres Volumes dont on faisoit la lecture dans les Synagogues.

Origene. Origene, comme nous avons dêja remarqué, avoit mis tout le Texte Hebreu de la Bible en caracteres Grecs dans ses Hexaples. L'usage regloit alors ce que les points ont entierement fixé; & cet usage ne pouvoit venir que d'une Tradition ancienne. Les Docteurs Juifs, qu'on croit ordinairement être ceux de l'Ecole de Tiberiade, ne firent donc autre chose en inventant des points, que d'arrêter cette ancienne Tradition. Et les particuliers qui reconnurent bientost la commodité de ces points, les ajoûterent à leurs Exemplaires. Mais comme il étoit difficile d'apporter du changement aux Livres qui servoient aux usages publics, l'on n'introduisit point ces nouveaux points dans les Exemplaires qu'on lisoit dans les Synagogues.

Samarit. De-plus, parce que les Samaritains n'avoient alors aucun commerce avec les Juifs, & que ces deux Sectes ont toûjours continué d'être ennemies, ils n'ont point reçû cette nouveauté dans leurs Exemplaires de la Loi.

Outre les raisons que nous venons d'apporter, pour montrer qu'on ne doit pas rejetter facilement les points, parce qu'ils sont appuyés sur la Tradition & sur un long usage, il y en a encore une autre à laquelle on ne fait point ordinairement reflexion. La Secte des Caraïtes, dont nous parlerons dans la suite, rejette toutes les fausses Traditions des Juifs comme des rêveries; & cependant elle reçoit les points des Massoretes, & suit la lecture d'aujourd'hui avec la même exactitude que tous les autres Juifs: ce qui est une preuve assez évidente de la verité de la Tradition qui regarde les points. Louïs Cappelle ne rend pas assez de justice aux Juifs, quand il temoigne rejetter la Massore, parce qu'elle vient d'eux: au contraire, on ne pourroit pas l'estimer, si elle venoit de quelques autres; d'autant qu'on ne peut apprendre la maniere d'écrire ou de prononcer une Langue, que de ceux qui ont l'usage de l'écrire & de la prononcer; & il n'y a pas d'apparence, que les Massoretes ayent ponctué les Livres de la Loi autrement qu'on les lisoit en ce tems-là dans les Synagogues. Il est vrai que l'Hebreu étoit alors une Langue morte & hors de l'usage commun: mais on ne laissoit pas pour cela de lire l'Ecriture dans les Synagogues & dans les Ecoles. Les Juifs ne pouvoient être suspects dans cette matiere, comme ils le pourroient être dans une autre où il s'agiroit de la créance. Aben Esra, sçavant

Lud. Cap. lib. 6. Crit. cap. 6.

Aben Esra.

sçavant Juif qui semble avoir crû contre l'opinion commune de ses Docteurs, que les Massoretes ont été les auteurs des points, veut seulement qu'ils ayent fixé ce qui étoit déja reçû par une longue Tradition. Les Juifs de Tiberiade, selon lui, ont lû & distingué le Texte Hebreu, de la même maniere qu'Esdras & les Senateurs de la grande Assemblée l'ont lû & distingué de leur temps. Il y a seulement cette difference entre les uns & les autres, que les derniers ont ajoûté des points & des accents, pour fixer entierement ce qui avoit été déja arrêté par les autres.

Cependant, quoi que cela soit vrai en general & pour l'ordinaire, on n'en doit pas conclurre, que la ponctuation de la Massore soit infaillible. Cette Tradition n'a pas été si constante, qu'il n'y soit arrivé quelque changement selon les tems & selon les lieux, avant que les points fussent inventés. Depuis même qu'ils ont été ajoûtés au Texte, il y a eu quelques diversités de Leçon, & l'on pourroit, ce semble, ponctuer mieux plusieurs endroits, principalement ceux qui paroissent irreguliers. Il ne le faut pourtant faire qu'avec de grandes précautions; parce que ces irregularités servent de preuves, pour montrer que les Massoretes ont ponctué conformément à la prononciation qui étoit en usage. Lors que ces irregularités se rencontreront, on examinera avec soin si elles ne viennent point des Copistes, & alors on pourra rétablir la Leçon qui paroist faire un meilleur sens.

Hieron. Dés le tems de Saint Jerôme, les Juifs étoient appliqués à lire & à écrire leurs Exemplaires de la maniere qu'il avoit été arrêté par la Tradition. Ce Pere remarque dans ses Questions sur la Genese sur le Chapitre 23. où le mot *Ephron* se trouve deux fois en un même Verset, que le premier est écrit avec la lettre Vau, qui tient lieu d'un *o*, & que le second est écrit sans la lettre Vau: ce qui est conforme à la Massore pour l'Ecriture, bien que Saint Jerôme prononce *Ephran* dans le second endroit, au-lieu *d'Ephron*. Cette reflexion de Saint Jerôme est une preuve manifeste, qu'avant même les Massoretes, les Juifs distinguoient les dictions qu'on nomme aujourd'hui pleines ou entieres, c'est-à-dire, celles qui sont écrites tout-au-long avec leurs voyelles, de celles qu'on appelle defectueuses, parce qu'elles sont sans ces anciennes voyelles. La raison que Saint Jerôme apporte au même lieu touchant cette diversité d'écrire un même mot, fait assez voir que les Juifs cherchoient des mysteres dans des minuties. Il dit qu'on a ôté le Vau du second mot *Ephron*, aprés qu'il eut vendu son champ, pour montrer que sa vertu n'étoit pas parfaite. On remarquera que Saint Jerôme ne rapporte presque dans ce Livre, que ce qu'il avoit appris des Juifs, qui trouvoient des mysteres où il n'y en avoit point. *Hieron.*

Aben-Esra, qui n'a pû souffrir les raisons allegoriques des anciens Juifs, attribuë ces diversités aux Copistes, qui ont ajoûté ou retranché assez souvent ces anciennes voyelles selon leur volonté. Mais les Juifs qui rafinent sur tout, ayant fait des myste- *Aben Esra, Préf. sur le Penta.*

res de ce qui n'étoit arrivé que par un pur hazard, ſe ſont appliqués à copier leurs Exemplaires avec plus d'exactitude, & les Maſſoretes ont pris la peine de marquer les mots de la maniere qu'ils étoient écrits ; & l'on prétend aujourd'hui que leurs regles ſont infaillibles. Si l'on a recours à l'origine de ces diverſités & de l'uniformité qui eſt maintenant dans les Exemplaires Hebreux, on en parlera tout-autrement. La Maſſore n'a été faite que ſur des Copies qui avoient leurs defauts ; & par conſequent elle ne peut être conſiderée comme le premier Original ſur lequel on doive ſe regler.

On n'aura pas auſſi égard aux raiſons allegoriques que les Juifs apportent de certaines ponctuations irregulieres ; parce qu'elles ont été inventées par des Docteurs qui ont accoûtumé de rafiner ſur toutes choſes, pour faire paroître la ſubtilité de leur eſprit. Ces ſortes de raiſons cependant ont été quelquefois la cauſe, qu'on a laiſſé dans le Texte Hebreu des ponctuations irregulieres, qu'il ſeroit à-propos de corriger. Mais comme dans toutes les Langues l'uſage a autoriſé pluſieurs irregularités, on ne doit corriger celles qui ſont dans la lecture du Texte Hebreu, que lors qu'on voit manifeſtement qu'il y a une erreur de Copiſte, laquelle les Juifs ont conſervée avec ſuperſtition. Si on fait reflexion ſur quelques Obſervations de la Maſſore, on découvrira aiſément que les ſubtilités ridicules des anciens Juifs y ont donné lieu : & de-plus, comme cet Ouvrage n'a pas été recueilli par les mêmes Docteurs, ni en un même tems, on y trouvera quelquefois des contradictions. Enfin la difficulté qu'il y a à l'entendre, l'a tellement fait negliger des Juifs, qu'il eſt preſque impoſſible de le rétablir dans ſa perfection.

Pour ce qui regarde les accents qui ſont maintenant dans le Texte Hebreu de la Bible, on en doit juger de la même maniere que des points. Ils ſont auſſi l'ouvrage des Maſſoretes ou Critiques Juifs, qui les ont ajoûtés au Texte, de la même maniere que parmi les Grecs & les Latins on a mis dans les Livres des points & des virgules, pour diſtinguer les differentes parties du diſcours. Les Juifs, qui ſurpaſſent toutes les autres Nations en ſubtilités & en rafinemens, ne ſe ſont pas contentés d'inventer des accents pour marquer les diſtinctions, ils en ont encore ajoûté d'autres pour la continuation du diſcours ; comme ſi l'on ne voyoit pas ſuffiſamment qu'il doit être continué, quand il n'y a rien qui l'arrête. Les Septante & les autres anciens Interpretes ne conviennent pas toûjours avec les Maſſoretes touchant ces ſortes de diſtinctions ; & nous ne ſommes obligés de les ſuivre, qu'autant qu'elles s'accordent avec le ſens. Si Eſdras en étoit l'auteur, ou que la Tradition en eût été conſtante parmi les Juifs depuis ce tems-là, la Maſſore ne differeroit pas ſi ſouvent des anciens Interpretes. Les Docteurs de Tiberiade, qui ſont les auteurs de ces accents, auſſi-bien que des points, les ont mis, conformément à l'uſage qui étoit reçû, principalement dans les Livres de la Loi & dans les autres Volumes qu'on lit dans les Synagogues. Cette conti-

tinuation de la lecture du Texte Hebreu, avec quelques distinctions, soit dans les Synagogues, ou dans les Ecoles, merite, à-la-verité, d'être considerée; mais on n'en doit pas faire une regle infaillible. Quand on separe dans ces sortes de matieres, la Tradition d'avec la raison, on tombe facilement dans l'erreur. On ne peut cependant nier, que les distinctions des Massoretes ne soient d'ordinaire assez justes, bien qu'elles ne soient pas, comme nous avons dit, infaillibles.

Il n'est pas necessaire de nous arrêter ici à remarquer les irregularités qui se trouvent dans les accents que les Massoretes ont ajoûtés au Texte de la Bible. Je dirai seulement, que bien que les Rabbins affectent de paroître n'ignorer rien de ce qui les regarde, ils n'ont pourtant jamais pû trouver les veritables raisons de ces irregularités; & ils sont même quelquefois obligés de confesser leur ignorance sur ce sujet. En-effet, si l'on suivoit exactement ces accents, de la maniere qu'ils sont marqués en plusieurs endroits, on mettroit des points & des virgules fort mal-à-propos; & ainsi l'on apporteroit une grande confusion au Texte Hebreu de la Bible. Nous avons déja remarqué ci-dessus, que ces mêmes accents servent aussi au Chant, & que c'est pour cette raison qu'ils l'accompagnent de quelques gestes de la teste. Enfin je passe sous silence plusieurs autres observations qu'on pourroit faire sur les differens offices de ces mêmes accents, afin de m'étendre plus au-long sur les distinctions des Versets du Texte Hebreu, qui sont aussi marqués par un accent qu'on nomme *Soph pasuc, fin du Verset*, & qui consiste en deux points qu'on met l'un sur l'autre.

CHAPITRE XXVIII.

De la distinction des Versets qui sont aujourd'hui dans le Texte Hebreu de la Bible, & de quelques autres distinctions du même Texte, avec plusieurs éclaircissemens sur cette matiere.

OUtre les accents qui distinguent le Texte Hebreu de la Bible, de la même maniére que les points & les virgules distinguent le discours dans le Grec & le Latin, & dans les autres Langues de l'Europe, il y a une autre sorte d'accent parmi les Hebreux, qui coupe entierement le sens du Texte: & qui le partage en autant de Versets separés. Les Grammairiens Juifs ont nommé cet accent *Sillug, pause*, ou *Soph pasuc, fin du Verset*, & ils le marquent par deux points mis l'un sur l'autre. S'il est vrai, comme le prétendent la plus-part des Juifs, qu'il n'y ait aucune distinction dans la Bible qui ne vienne de Moïse ou d'Esdras, nous ne devons pas avoir moins de respect pour cette division, que pour les paroles mêmes du Texte Hebreu; les Interpretes ne pourront nullement s'en éloigner; & ce seroit une impieté manifeste, de la vouloir changer dans les endroits où l'on croiroit trouver un sens plus commode. Mais je croi qu'il y auroit de la superstition, à se soûmettre aveuglément & sans aucune raison à une chose qui

vient

vient purement des Grammairiens, dont les regles ne peuvent pas être infaillibles. Les Septante & les autres anciens Interpretes Grecs de la Bible, ni même Saint Jerôme, n'ont eu aucune connoissance de cette distinction de Versets, laquelle est l'ouvrage des Juifs Massoretes posterieurs au Thalmud, comme Elias Levita a osé l'assurer contre l'opinion commune de ses Docteurs. Il n'y a que des Protestans peu judicieux, ou ignorans, qui préferent cette distinction de Versets inventée par les Massoretes, aux autres distinctions qui sont appuyées sur le bon sens & sur les anciennes Traductions.

El. Lev. Mass. Hammass. & dans son Liv. des Accents.

Il est donc necessaire de remarquer avec Elias Levita, que toute la Loi n'étoit autrefois, pour ainsi dire, qu'un seul Verset, ou même en quelque façon qu'un seul mot; parce qu'il n'y avoit en ces tems-là aucune distinction de Versets dans les Livres de Moïse, ni dans les autres Livres de la Bible. L'Ecriture a cela de commun avec tous les Livres Grecs & Latins, qui étoient aussi écrits sans aucune distinction, avant que les points & les virgules eussent été inventés par les Grammairiens. Les Docteurs Cabbalistes parmi les Juifs sont de ce même sentiment avec R. Moïse fils de Nahman: & il ne faut pas le rejetter comme une fiction de la Cabbale, puis qu'il se trouve appuyé sur un usage constant des mêmes Juifs, & qui a été toûjours continué depuis Moïse jusqu'à nôtre tems. J'entens parler de la coûtume qu'ils ont toûjours gardée, d'écrire les Exemplaires qu'on lit dans les Synagogues, sans ces sortes d'accents ou distinctions. Bien qu'ils lisent la Loi dans ces Exemplaires manuscrits où il n'y a aucune distinction de Versets, ils ne laissent pas de faire les pauses aux endroits où ils sont marqués dans les Livres qui servent à l'usage des particuliers, & où ils n'ont été introduits, que pour une plus grande commodité.

El. Lev. Mass. Hammass. Préf. 3.

Rambam.

Je sçai que ceux qui prétendent que ces accents sont plus anciens que la Massore, opposent ordinairement l'autorité du Thalmud où il en est fait mention, principalement dans les Traités *Nedarim* & *Megilla*. Les Docteurs Thalmudistes attribuent l'invention des accents à Esdras & à la Grande Synagogue ou Assemblée à laquelle il présida, & ils appuyent leur opinion sur ces paroles de Nehemie, *Ils lûrent dans le Livre de la Loi de Dieu distinctement, & ils mirent le sens, & firent entendre la lecture.* Selon leur interpretation, par ces mots, *mirent le sens*, sont marqués les Versets; & par ces autres, *firent entendre la lecture*, les pauses des accents sont aussi marquées: & partant il y avoit dés ce tems-là des accents qui distinguoient le Texte en differents Versets. Dans un autre endroit du Thalmud, il est dit expressément qu'on ne distingue dans la Loi aucun Verset, que de la maniere que Moïse l'a distingué dans le commencement, quand il eut reçû de Dieu cette Loi; comme si dés le tems de Moïse on eût lû la Loi dans les Assemblées, de la même maniere que les Juifs la lisent encore présentement dans leurs Synagogues. La plus-part cependant des Rabbins ne

Thalmud, Traités Nedarim & Megilla. Nehem. 8: 9.

Thalmud. Traité Nedarim.

Thalmud. Traité Megilla.

ne croyent pas que Moïse soit l'auteur des accents qu'on a inserés dans le Texte pour marquer les Versets: mais ils disent seulement, qu'Esdras les a ajoûtés au Texte selon la Tradition qu'il en avoit; & ainsi qu'il ne fit en cela autre chose, que fixer la Tradition qui étoit venuë depuis Moïse jusqu'à lui.

Il semble même qu'il y avoit alors de grandes raisons d'inserer dans le Texte de la Loi ces marques de distinction, parce qu'il fut nécessaire d'interpreter au Peuple cette même Loi dans une Langue qu'il entendist. Et en-effet, il y avoit dans les Synagogues, comme nous verrons ailleurs, une personne qui lisoit un Verset de la Loi en Hebreu; puis l'Interprete expliquoit au Peuple en langage Caldéen, qui étoit sa Langue maternelle, ce même Verset. Le Lecteur lisoit en-suite un autre Verset, que l'Interprete expliquoit de la même maniere; & cela se continuoit ainsi, jusqu'à ce que la lecture fût achevée: mais on ne peut pas conclurre de là necessairement, qu'Esdras ait mis dans le Texte de la Bible les accents dont il est question; puis que les plus sçavans Juifs demeurent d'accord, qu'avant Esdras on lisoit la Loi dans les Assemblées avec les mêmes distinctions de Versets, bien qu'ils n'eussent pas été encore inventés, & partant on a aussi pû faire la même chose sous Esdras, & long-tems aprés lui, sans le secours de ces accents. On ne peut pas montrer qu'ils soient plus anciens que les Massoretes de Tiberiade, qui sont posterieurs au Thalmud; & ils n'ont été de-plus inventés que pour la commodité des particuliers, qui les ont inserés dans leurs Bibles: au-lieu que dans les Exemplaires manuscrits destinés aux usages des Synagogues, on a toûjours retenu l'ancienne coûtume de les écrire sans points & sans accents.

On ne peut pourtant nier, que les auteurs de ces accents n'ayent suivi l'usage de leur tems, & qu'ils ne les ayent marqués selon la lecture qui s'observoit alors dans les Synagogues de leur Province: mais cet usage n'étoit pas fondé sur une Tradition constante, & qui n'eût pas varié, puis que la Traduction Grecque des Septante & les autres anciennes Versions, même celle de Saint Jerôme, qui s'étoit servi d'un sçavant Juif de l'Ecole de Tiberiade, ne la suivent pas entierement. Il est donc libre à un chacun en lisant le Texte de la Bible, de couper le sens, ou finir les Versets aux endroits qu'il jugera que le sens est meilleur, sans s'arrêter trop scrupuleusement aux distinctions des Massoretes, desquelles on ne doit pourtant point s'éloigner sans raison, parce qu'elles sont appuyées sur une Tradition qui est assez authentique; bien qu'elle ne soit pas infaillible. Plusieurs Juifs même, dont R. Aben Esra a fait mention, n'ont pas crû être obligés de suivre exactement ces sortes de distinctions Massorctiques, qu'ils ont quelquefois corrigées sous prétexte de trouver un meilleur sens. Il nomme entre autres, R. Moïse Cohen sçavant Grammairien, qui avoit pris la liberté de joindre quelques Versets de la Bible, autrement que

R. Aben Esra en son Livre Tsahut.

R. Moïse Cohen.

ceux qui les ont marqués ne les avoient joints, prétendant qu'ils s'étoient trompés en ces endroits-là. Le même Aben Esra, & la plus-part des autres Juifs deferent neanmoins entierement à ces accents, étant persuadés qu'Esdras en est l'auteur; bien qu'Aben Esra les lui attribuë rarement, & qu'il se serve ordinairement d'un terme general, quand il en parle, en le nommant simplement *l'Auteur des accents.*

Au-reste, on doit prendre garde à ne pas confondre les Versets des Livres Grecs & Latins, de la maniere qu'ils sont expliqués par les anciens Auteurs, avec ceux dont nous venons de parler. Ces derniers n'ont été inventés que pour lire & expliquer plus facilement le Texte de la Loi & des autres Livres Sacrés; au-lieu que les premiers marquoient seulement un certain nombre de mots: & ainsi en comptant ces Versets, on sçavoit exactement la grandeur de chaque Volume. Les Auteurs mettoient ordinairement à la fin de leurs Livres, le nombre des Versets qu'ils contenoient, afin d'empêcher qu'on n'y ajoûtât, ou qu'on n'en retranchât quelque chose. *Diogen. Laert.* C'est de cette maniere que Diogene Laërce dans les Vies des Philosophes, fait connoître les Livres de ces Anciens, en marquant le nombre des Versets dont ils étoient composés. *Hieron.* Saint Jerôme parle aussi de la même façon des Ouvrages d'Origene & de quelques autres Peres, en disant qu'ils contiennent un certain nombre de Versets: & ce que nous devons principalement remarquer pour nôtre sujet, c'est qu'il fait souvent mention dans ses Préfaces & en d'autres endroits, des Versets de chaque Livre de la Bible; comme dans sa Préface sur le Livre de Job, où il observe qu'il manquoit sept ou huit cens Versets dans l'ancienne Version Latine de ce Livre. Les Samaritains & les Syriens marquent aussi quelquefois ces mêmes Versets à la fin de chaque Livre de l'Ecriture, chacun à leur maniere. La plus-part des Critiques, qui n'ont pas assez examiné la nature & les qualités de ces anciens Versets, que les Grecs & les Latins ajoûtoient ordinairement à la fin de leurs Livres, ont crû que les Versets qui sont marqués pour finir le sens, étoient long-tems avant Saint Jerôme. D'autre-part, comme Saint Jerôme témoigne être l'auteur de ces derniers Versets, principalement dans les Livres des Prophetes, le P. Morin, qui a traité assez au-long cette matiere, y a apporté beaucoup de confusion, en ne distinguant pas ces deux sortes de Versets, qui sont fort differens les uns des autres. *P. Morin. in Exercit. Bibl.*

On remarquera donc, que les Anciens ont nommé Verset, ce que les Grecs appelloient στίχος, & que nous appellons *ligne* dans nôtre Langue. Ils mesuroient la ligne par un certain nombre de mots: & ainsi, quand ils mettoient à la fin de leurs Ouvrages le nombre des Versets qu'ils contenoient, on sçavoit en même tems combien il y avoit de mots dans chaque Livre. Saint Augustin dans le Recueil qu'il a fait de plusieurs passages de l'Ecriture, auquel il a donné le nom de *Speculum*, fait souvent mention de ces Versets; *Augustin. in Speculo.*

&

& l'on peut inferer de quelques-uns qu'il rapporte, qu'ils ne contenoient chacun que six mots. Le P. Morin, qui n'a pas fait assez de réflexion sur cet Ouvrage de Saint Augustin, ni sur un Catalogue qu'il produit des Versets que les Anciens mettoient dans chaque Livre de la Bible, en infere que Saint Jerôme, qui est auteur, selon lui, de la distinction des Versets, ne convient nullement en cela avec les Massoretes. Il a crû que les Versets dont il est parlé dans le Livre de Saint Augustin & dans le Catalogue qu'il a rapporté, sont ceux mêmes que Saint Jerôme avoit inventés : au-lieu qu'il est évident, qu'il s'agit en ces endroits-là des anciens Versets, de la maniere qu'on les marquoit avant Saint Jerôme. Il est vrai que dans le Livre intitulé *Speculum*, attribué à Saint Augustin, les paroles de l'Ecriture sont citées selon la nouvelle Version Latine de Saint Jerôme sur l'Hebreu ; mais celui qui a fait cette reformation, n'a apporté aucun changement à l'égard des Versets, qui y sont marqués selon l'ancienne methode. C'est aussi pour cette raison, que le Catalogue dont nous venons de parler, contient un bien plus-grand nombre de Versets, que celui dont Saint Jerôme a été l'auteur : & si l'on compare les Versets qui ont été distingués par les Massoretes, avec ceux de Saint Jerôme, on trouvera que ce Pere n'est pas si éloigné des mêmes Massoretes, que le P. Morin l'a prétendu. On remarquera de-plus, que les Théologiens de Louvain, qui ont donné au Public une Edition des Ouvrages de Saint Augustin plus exacte que celles qui avoient précedé, ont laissé une grande confusion dans le Livre qu'il a écrit sous le nom de *Speculum*, dont nous venons de parler. Comme ils n'ont pas compris ce que le mot *Versus* signifie dans tout ce Traité, ils ont mis, *& post, tertius versus ; & post, secundus versus ; & post, quartus versus ; & post, quintus versus :* au-lieu qu'on doit necessairement lire en ces endroits-là & en une infinité d'autres, *post tres versus, post duos versus, post quatuor versus, post quinque versus*, &c. St. Augustin n'a pas voulu marquer le second, troisiéme, quatriéme & cinquiéme Versets, mais ce qui suivoit immediatement aprés deux, ou trois, ou quatre, ou cinq Versets, ainsi qu'il paroit evidemment de plusieurs endroits de ce même Livre, où l'on a laissé ces mots de la maniere qu'ils doivent être écrits dans le Texte de Saint Augustin.

P. Morin.

Theologiens de Louvain.

Pour peu de reflexion qu'on fasse sur ce que nous venons d'observer touchant la nature des Versets que les Anciens marquoient ordinairement à la fin de leurs Livres, il sera aisé de conclure, qu'il n'y a que de la vanité & de la superstition dans toutes les loüanges que les Juifs donnent à leur Massore, comme si Moïse, ou au-moins Esdras en avoit été l'auteur. Ils n'ont rien fait en cela, qui n'ait été pratiqué long-tems auparavant par les autres Nations ; & il est ridicule, de voir qu'il se trouve encore aujourd'hui des Chrêtiens, principalement parmi les Protestans, qui respectent cette Massore comme si elle venoit de Dieu, & qui osent assurer avec les Juifs, qu'elle sert *de*

haye à l'Ecriture, parce qu'elle l'a conservée entiere & exempte de toute corruption. Les Arabes ont aussi une semblable Massore de leur Alcoran, qui a été inventée par les Critiques Mahometans à l'imitation des Grammairiens Grecs & Latins; & il y a même de l'apparence, que des Mahometans Arabes elle a passé aux Juifs qui vivoient parmi eux, d'où elle a été en-suite communiquée aux autres Juifs. On doit cependant remarquer, que les Versets des Massoretes, qui sont ajoûtés à la fin de chaque Livre de la Bible, ne peuvent pas faire connoître combien il y a de mots dans ces Livres; parce qu'ils ne sont pas de la même nature que ces autres Versets dont nous avons parlé ci-dessus. Aussi n'ont-ils été inventés qu'à l'occasion de la lecture des Livres de la Loi qui se fait dans les Synagogues, & on les a trouvés utiles pour sçavoir les endroits où l'on devoit s'arrêter en lisant. Ce qui n'empêche pas, que les Juifs n'ayent eu l'usage de ces autres Versets que les Grecs ont nommé στίχοι, & qui dans les commencements n'étoient autre chose que la ligne, comme nous avons déja remarqué. Ils lui ont donné le nom de *Sutta*, qui signifie aussi *Ligne* ou *Ordre*, de la même maniere que le mot Grec στίχος, & le mot Latin *Versus*. Les Juifs par le moyen de ces Versets ou lignes, peuvent compter en un moment combien il y a de lettres dans chaque Livre de la Loi; car chaque page ou colonne du rouleau où ils décrivent leurs Exemplaires, devoit contenir un certain nombre de lignes, & dans chaque ligne il y avoit trente lettres; & partant on sçait en peu de tems combien il y a de lettres dans tout le Pentateuque. Il n'y a donc rien de divin dans la Massore des Juifs: mais comme ils surpassent en subtilités & rafinemens toutes les autres Nations du monde, aussi ont-ils ajoûté à leur Critique ou Massore une infinité de minuties; & ayant ignoré en-suite l'origine de cette Massore, ils ont recours, selon leur coûtume, à la Montagne Sinaï & à la grande Assemblée qui se tint sous Esdras.

Les mots *Sutta*, dont les Massoretes se sont servis, & στίχος, que les Grecs ont pris de l'art militaire, ne signifient pas seulement une ligne ou un simple rang de lettres, mais on les étend aussi à un rang ou ordre composé de plusieurs lignes, qui font les Versets & les Sections. C'est en ce sens que Hesychius de Jerusalem a autrefois publié un Livre sous le nom de στιχηρὸν ιβ' Προφητῶν, *Distinction ou partage des douze Prophetes en differens ordres ou sections:* ce qui s'observoit dans les Livres Sacrés pour un plus grand éclaircissement, comme le remarque le même Hesychius. Il semble neanmoins, que cela n'ait été d'abord en usage qu'à l'égard du Livre de Job, des Pseaumes, des Proverbes, de l'Ecclesiaste & du Cantique des Cantiques; parce que ces cinq Livres étant composés en Vers, ou au-moins en Sentences coupées, on a pris occasion de les écrire à la maniere des Vers. En-effet, je les ai trouvés écrits dans de bons Exemplaires manuscrits de la Bible, en forme de Vers separés les uns des autres; & il se peut faire; *Hesych. de Jerus.*

que

que les Grecs ayent imité en cela les Juifs, & qu'ils ayent donné le nom de σχοῖνοι à ces Livres, pour les distinguer des autres. Saint Cyrille de Jeruſalem & Saint Epiphane font mention de ces cinq Livres ſous le titre des cinq σχοῖνοι, & le dernier ajoûte la Sageſſe de Salomon & le Livre de Jeſus fils de Sirac. Heſychius aura ſans doute coupé les Livres des Prophetes de la même façon, à l'imitation de ces autres Livres: ce que Saint Jerôme témoigne auſſi avoir fait le premier dans les mêmes Propheties, en les diſtinguant en Verſets ſeparés, pour s'accommoder à l'uſage des Grammairiens Grecs & Latins, qui avoient introduit ces ſortes de deſtinctions dans les Ouvrages des Orateurs. *Nemo*, dit ce ſçavant Pere, *cùm Prophetas videns verſibus eſſe deſcriptos metro, eos exiſtimet apud Hebræos ligari, & aliquid ſimile habere de Pſalmis & operibus Salomonis: ſed quod in Demoſthene & Tullio fieri ſolet, ut per cola ſcribantur & commata, qui utique proſâ, & non verſibus, conſcripſerunt; nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo ſcribendi genere diſtinximus.*

Cyrill. de Jeruſ. Catech. 4.

Epiph. lib. de Pond.

Hieron. Præf. in Iſai.

Les Critiques Juifs ont ſurpaſſé en cela les Grecs & les Latins; car outre la diſtinction des Verſets dont nous venons de parler, ils ont encore d'autres Sections plus grandes, qui apportent beaucoup de netteté à leurs Exemplaires Hebreux de la Bible. Premierement, ils en ont de grandes, qu'ils nomment *parſcioth* ou *diviſions*, & qui répondent preſque à ce que nous appellons préſentement *Chapitre*, avec cette difference neanmoins, qu'ils n'écrivent pas ces *parſcioth* en forme de titre, comme nous marquons aujourd'hui les Chapitres dans nos Livres. Ils ſe contentent ſeulement de laiſſer un eſpace vuide, & de commencer la Section à la ligne. Dans les Bibles imprimées, ces Chapitres ou Sections ſont deſignées par la lettre *p*, qui eſt la premiere lettre du mot *Paraſça*, & l'on en marque trois de cette maniere, *P. P. P.* Cependant dans la plus-part des bons Manuſcrits que j'ai lûs, on laiſſe ſimplement un eſpace vuide; puis on reprend à la ligne, ſans ajoûter aucune lettre en forme de titre. D'autres écrivent en marge vis-à-vis de la Section, le mot *Paraſça*, pour montrer que c'eſt une nouvelle Section ou Chapitre; & ils n'ont même point donné d'autres noms aux Livres de la Loi, que ceux de ces Sections, qui la partagent toute entiere. Ils appellent, par exemple, *Bereſcit* la premiere Section de la Geneſe, parce que ce Livre commence par ces mots *Bereſcit*. Ils en comptent 53. dans le Pentateuque, & ils les accommodent à la lecture qu'ils font des Livres de la Loi tous les Samedis de l'année dans leurs Synagogues.

En ſecond lieu, ils ont d'autres Sections plus petites, dont ils nomment les unes *Petuhot*, *ouvertes*, & les autres *Setumot*, *fermées*. Les premieres ſont marquées par la lettre *P.* & les autres par un *Samec* ou la lettre *S.* J'ai même veu des Manuſcrits, où les Copiſtes avoient écrit au-long en forme de titre & en d'autres caracteres, *Petuha* & *Setu-*

ma; & il y a de l'apparence, qu'au commencement ils appelloient *Petuha* ou *Section ouverte*, quand on laiſſoit un eſpace vuide, & qu'on écrivoit en-ſuite à la ligne: au-contraire la Section fermée étoit lors qu'on laiſſoit quelque vuide, & qu'on continuoit d'écrire dans la même ligne. Je paſſe ſous ſilence une infinité de minuties qui regardent ces petites Sections, pour ſçavoir, par exemple, la grandeur de chaque eſpace qu'on doit laiſſer vuide: car outre que cette exactitude me paroit ſuperſtitieuſe, elle ne s'obſerve pas dans les Livres imprimés, ni même dans les Manuſcrits qui ſervent à l'uſage des particuliers, ſelon la rigueur des regles qui ſont preſcrites par les Docteurs Juifs ſur ce ſujet. Il n'y a que les Exemplaires diſtinés aux uſages des Synagogues, où l'on ſuive exactement ces regles. R. Moïſe & pluſieurs autres Rabbins en ont parlé aſſez au-long dans leurs abregés du Thalmud, & ils ne conviennent pas même entre eux touchant la maniere dont on doit laiſſer un certain eſpace vuide pour marquer la Section. Nous pouvons dire avec plus de verité, que les Juifs en décrivant leurs Livres ont imité les Grecs & les Latins, qui ont ſeparé les parties de leurs diſcours en periodes & en autres petites Sections pour la commodité de leurs Lecteurs. Les Juifs, qui trouvent des myſteres par tout, ont ajoûté en-ſuite ſur la maniere de marquer ces Sections, quantité de ſubtilités & de rafinemens qui ne regardent que l'ornement de leurs Exemplaires. Ils ont même fait des Loix, où ils défendent d'écrire les Cantiques ou compoſitions en Vers, de la même façon que la Proſe. Mais pour peu qu'on s'applique à rechercher l'origine de ces Loix, on trouvera qu'elles n'ont point d'autres auteurs que les Critiques & les Grammairiens, qui ont diſtingué le diſcours en pluſieurs parties pour l'utilité particuliere des Lecteurs; & les Vers mêmes étoient écrits au commencement tout d'une ſuite & ſans diſtinction, auſſibien que la Proſe.

Rambam, Traité du Livre de la Loi, chap. 8.

Il n'y a donc rien de ſingulier dans toutes ces diſtinctions qui ſont aujourd'hui dans le Texte Hebreu; ſi ce n'eſt que les Juifs les ont beaucoup étenduës, en voulant y trouver des myſteres cachés. On peut appeller avec eux ces moindres diſtinctions, *ſedarim*, *ordres*, & avec les Grecs, στιχηρὰ, comme Heſychius de Jeruſalem les a nommées.

On s'eſt d'abord contenté de marquer des points aux endroits où l'on a crû que le ſens étoit fini; & comme le ſens n'eſt pas toûjours achevé de la même maniere, l'on a inventé pluſieurs ſortes de points, qu'on peut appeller *diſtinctiones & ſubdiſtinctiones*. Caſſiodore, qui a parlé judicieuſement de ces diviſions par le moyen des points, témoigne qu'elles apportent de grands éclairciſſemens au Texte de l'Ecriture; & il ajoûte, qu'elles ont été principalement inventées, *pour délaſſer de tems en tems l'eſprit des Lecteurs*: Quas *à majoribus noſtris*, dit-il, *conſtat inventas, ut ſpiritus longâ dictione fatigatus, vires ſuas per ſpatia decreta reſumeret*. Le même Caſſiodore re-

Caſſiod. de Div. Lection. cap. 15.

recommande sur toutes choses à ceux qui décrivent les Livres Sacrés, d'observer exactement ces distinctions, à l'imitation de Saint Jerôme qui en étoit l'auteur; & il veut qu'on marque fidelement les points dans chaque Chapitre, dautant que ces points tiennent en quelque façon lieu d'explication. *Istæ siquidem posituræ seu puncta, quasi quædam vice sunt sensuum, & luminis dictionum.*

Au-reste, bien que Cassiodore fasse mention des Chapitres, on ne doit pas s'imaginer que la Bible fust divisée en Chapitres, de la même maniere qu'elle est aujourd'hui partagée. On demeure d'accord, que le Cardinal Hugo Religieux Dominicain a le premier inventé cette distinction de Chapitres, pour accommoder le Texte de l'Ecriture à la Concordance de la Bible, dont il est aussi l'auteur. Ce terme *Chapitre* ne signifie autre chose dans son origine, que Sommaire ou Abregé; & c'est ce que les Grecs ont appellé κεφάλαιον, & les Latins *Capitulum*. On mettoit ces Sommaires ou Chapitres à la tête de chaque Livre, en les désignant par des lettres ou chiffres; & l'on mettoit aussi aux marges du Texte, ces mêmes lettres ou chiffres vis-à-vis des endroits où commençoit la Section, qui étoit marquée par un point & par un petit espace qu'on laissoit vuide pour indiquer la nouvelle Section. On ne peut rien trouver qui soit plus conforme aux Sections des Juifs desquelles nous avons parlé, que ces sortes de Sections qui ont été si long-tems en usage dans les Bibles Grecques & Latines, & qui étoient décrites avec exactitude; & partant il est aisé de juger, que les Juifs sont redevables des distinctions qui sont dans leurs Bibles, aussi-bien que les Chrêtiens, aux Grammairiens Grecs & Latins. Ce qu'on nommoit autrefois Chapitre, ne convenoit en rien avec les Sections ou Chapitres d'aujourd'hui: mais pour rendre les Livres plus intelligibles, on s'avisa de faire de petits Abregés; & de mettre ces Abregés ou Sommaires, que les Grecs appellerent κεφάλαια, au commencement de chaque Livre. On en peut voir des Exemples dans l'Edition du Nouveau Testament Grec imprimé à Venise en 1538. & dans celle de Robert Estienne, qui a été prise sur les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi. Cassiodore donne *Cassiod.* aussi le nom de Titre à ces Chapitres; & en-effet, on les confond quelquefois ensemble, parce que l'un & l'autre n'étoient que des Sommaires de ce qui étoit contenu dans les Sections. Il semble neanmoins, qu'il y ait cette difference entre Titre & Chapitre, qu'il y a entre le Titre general ou Inscription de la Section, & les Titres ou Sommaires plus particuliers de la même Section; de-sorte que le Titre est à l'égard des Chapitres, ce que τίτλος, qui a été pris du mot Latin *Titulus*, est à l'égard de ce que les Grecs ont nommé περιτίτλια. Mais c'est assez parlé de la distinction des Chapitres, dont nous traiterons plus particulierement dans la II. Partie de cette Critique, en expliquant de quelle maniere on partageoit autrefois les Livres du Nouveau Testament.

CHA-

CHAPITRE XXIX.

De la Secte des Juifs qu'on nomme Caraïtes. Les Caraïtes reçoivent de la même maniere que les autres Juifs, les vingt-quatre Livres de la Bible avec les points-voyelles & les accents. Divers éclaircissemens touchant cette Secte.

PLusieurs Auteurs ont parlé des Juifs Caraïtes d'une maniere à faire croire, que leurs Exemplaires de la Bible differoient beaucoup des Exemplaires Hebreux qui sont à l'usage des autres Juifs. Mais ceux qui ont avancé ce sentiment, n'on jamais lû leurs Livres, où l'on voit manifestement qu'ils n'ont point d'autres Exemplaires de la Bible, que ceux de la Massore. Ils reçoivent cette Massore à l'égard des points & des accents, de la même maniere qu'Aben-Esra & Elias Levita Juifs Rabbanistes. Ils la considerent comme une Tradition bien fondée, & qui n'a point dépendu du caprice des hommes. Comme j'ai déja parlé ailleurs de cette Secte, qui est peu connuë aux Chrêtiens, & même à la plus-part des Juifs, je ne traiterai ici que ce qui regarde le Texte Hebreu de la Bible, afin que ni les Juifs ni les Chrestiens ne leur imposent plus à l'avenir sur ce sujet.

Aben Esra. El. Lev.

Caraï. Caraï, selon la remarque d'Elias Levita, signifie un homme sçavant & exercé dans l'étude de l'Ecriture Sainte: mais ce nom, qui au commencement étoit glorieux parmi les Juifs, leur est devenu odieux, depuis que quelques-uns qui eurent du mépris pour les Traditions, se distinguerent du corps des Juifs par ce mot de Caraï. Ceux de cette nouvelle Secte prétendirent faire voir par là; qu'ils avoient des sentimens de la Religion plus épurés que les autres, qu'ils accuserent d'avoir en quelque façon abandonné la Parole de Dieu, pour suivre les Glosses des Docteurs, dont tout le Thalmud est rempli. D'autre-part, les Juifs leur reprocherent d'être Saducéens, parce qu'en effet ils les imitoient en ce qu'ils ne vouloient point recevoir les Traditions de leurs Peres. L'ignorance de l'Histoire & de la Chronologie où les Juifs ont toûjours été, a fait que dans la suite du tems on a confondu ces Caraïtes avec les anciens Saducéens, bien que la créance des uns & des autres soit fort differente. *El. Lev. in Tisbi.*

Scaliger, qui avoit aussi confondu en suivant les Juifs Rabbanistes, les Caraïtes avec les Saducéens, changea de sentiment, ayant appris que les Caraïtes qui demeuroient à (gg) Constantinople, differoient seulement des autres Juifs, en ce qu'ils étoient plus exacts qu'eux dans l'observation des Commandemens de la Loi, & qu'ils refusoient de se soû- *Joſ. Scalig. Elench. Trib. cap. 2.*

(gg) *On ne voit presque plus de Juifs Caraïtes ou Juifs épurés dans tout le Levant, parce qu'ils sont devenus odieux aux autres Juifs, qui les haïssent d'une maniere qu'on ne peut pas concevoir: & comme ils sont en tres-petit nombre, ils sont aisément accablés.*

soûmettre à leurs Traditions. Mais le même Scaliger se trompe, lors qu'il assure sans aucun fondement, que les Caraïtes sont plus anciens que les Saducéens; & de-plus, que les Nazaréens, dont Saint Jerôme fait mention en parlant de leur Evangile qu'il avoit interpreté, étoient de veritables Caraïtes, qui avoient fait profession de la Religion Chrêtienne. Laissons là les conjectures mal-fondées de Scaliger, & voyons quels ont toûjours été les vrais sentimens de cette Secte, qui est maintenant en grande abomination parmi les autres Juifs.

Scalig. Elench. Trib. cap. 22.

Id. cap. 26.

Les Caraïtes conviennent pour ce qui regarde les points fondamentaux de la Religion avec les autres Juifs, & ils en different seulement pour quelques points de Discipline & pour les Traditions. Quelques Juifs modernes, qui ont examiné plus à fond leurs sentimens, les ont distingués des Saducéens, ainsi qu'il paroît du Livre Juhasin, qui est un Recueil de plusieurs autres Livres, où il est traité des Genealogies & de diverses Histoires des Juifs. Le Rabbin qui a fait imprimer cette compilation, assure qu'il est manifeste, que les Saducéens ne sont point les mêmes que les Caraïtes d'aujourd'hui, dautant que ceux d'aujourd'hui reconnoissent la recompense des bonnes œuvres, & la punition des méchantes en l'autre monde, & enfin la resurrection des corps. Ce qui est entierement oppose à la Doctrine des Saducéens.

Juhasin.

Leurs Livres sont en-effet remplis de belles maximes touchant la spiritualité des Anges, & l'immortalité de l'ame: leur Creance est beaucoup plus pure & plus éloignée de la superstition, que celle des Juifs Rabbanistes. Leon de Modene Rabbin de Venise, qui étoit aussi persuadé de cette verité, a distingué deux sortes de Caraïtes, pour concilier l'opinion commune des Juifs avec ce qui paroit à nos yeux. Il prétend que les Caraïtes d'aujourd'hui se sont reformés; que pour ne se rendre pas odieux à toutes les autres Religions du monde, ils ont abandonné les vieux sentimens des Saducéens; que c'est pour cette raison qu'ils croyent l'immortalité de l'ame, le Paradis, l'Enfer & le Purgatoire; qu'enfin pour se rendre moins insupportables aux autres Juifs, ils ont reçû quelques-unes de leurs plus anciennes Traditions, bien qu'en-effet ils fussent dans les commencemens de veritables Saducéens.

Leo Mod. Histor. de gli riti Hebr.

Ce sentiment de Leon de Modene touchant les Caraïtes paroit assez raisonnable: mais comme il ne l'appuye d'aucunes preuves, il semble n'avoir eu autre dessein que de mettre à couvert l'ignorance de ses Docteurs. Il impose même aux Caraïtes, quand il dit que de tous les Livres de l'Ecriture ils ne reçoivent que le Pentateuque: en quoi il les confond mal-à-propos avec les Samaritains. Il se peut faire, à-la-verité, que l'opinion des Saducéens touchant les Traditions, ait donné occasion aux Auteurs du Caraïsme, de se separer du corps des autres Juifs, principalement lors que les Traditions s'accrûrent tellement, qu'on fit passer pour Traditions veritables, des contes inventés à plaisir.

Je ne croi pourtant pas, qu'on puisse montrer que les Caraïtes ayent jamais été de veritables Saducéens. Il n'y a pas plus de raison de confondre les Caraïtes avec les Saducéens, qu'avec les Samaritains; comme en effet les Juifs les nomment quelquefois Samaritains. D'où ils ont ensuite crû, qu'ils ne recevoient que les cinq Livres de Moïse avec les Samaritains : & comme ces trois Sectes rejettent également les Traditions des autres Juifs, on leur a ensuite attribué les mêmes sentimens, & les Juifs soit par milice, ou par ignorance, leur ont imposé en une infinité de choses qu'il est aisé de refuter.

Si l'on fait reflexion sur les Histoires qui ont été écrites par les *Rabbins.* Rabbins, on trouvera que ceux qui ont parlé le plus exactement, n'ont rapporté l'origine du Caraïsme qu'au VIII. Siecle. Ils font Auteur de cette nouvelle Secte, un certain *R. Anan.* Juif nommé Anan, de la famille de David, qui vivoit sous la seconde generation des Docteurs qu'ils appellent *Geonim* ou *excellens*, & par consequent aprés la compilation entiere du Thalmud, vers le milieu du VIII. Siecle. Ce Rabbin n'ayant pas été élevé à la dignité de *Hannasci* ou Chef, & n'ayant pû de-plus obtenir la qualité de *Gaon* ou excellent, s'opposa à la Doctrine des Thalmudistes, & à leurs décisions, qui n'étoient appuyées que sur les Glosses de leurs Peres, & non pas sur la Parole de Dieu. Il eut des *Tsemah David, fol. 50.* Sectateurs, & il composa en-suite des Livres contre les autres Juifs, qui les nommoient Saducéens, parce qu'ils renouvelloient cette ancienne Secte sur le point de la Tradition : c'est pourquoi il fut excommunié & condamné par le Senat Juif, comme un Sectateur des Saducéens, dont le parti avoit été fort diminué, selon la remarque de R. David Ganz. On donna aux Caraïtes le nom de Saducéens, de la même maniere que parmi nous on a appellé plusieurs Heretiques *Simoniens*, parce qu'ils étoient imitateurs de Simon le Magicien.

Il n'y a donc point eu deux sortes *Leo Modena.* de Caraïtes, comme l'affirme Leon de Modene; mais seulement ceux qui sont venus aprés le Recueil du Thalmud, & aprés que les Juifs Massoretes eurent mis les points & les accents dans le Texte de la Bible : & c'est pour cette raison, que les Caraïtes ne reçoivent pas seulement les vingt-quatre Livres de l'Ecriture, mais même les points & les accents inventés par les Docteurs de Tiberiade. Quand ils se separerent des autres Juifs, la Massore étoit dêja autorisée, & ils ne crûrent pas qu'il la falluſt rejetter, puis qu'elle n'étoit point du nombre de ces Traditions mal-fondées. Selden, qui a *Selden, ux. Hebr. cap. 3.* lû quelques Ouvrages des Caraïtes, prétend qu'ils ne reçoivent aucune Tradition, si l'on prend ce mot de Tradition à la rigueur, bien qu'ils reçoivent les explications de leurs Peres, quand elles sont venuës jusqu'à eux sans aucune interruption. Mais cela me paroit trop subtil; car il est constant que les Caraïtes ne rejettent les Traditions des autres Juifs, que parce qu'ils ne les croyent pas de veritables Traditions. Aaron

Juif.

Aaron Caraïte. Juif Caraïte ne rejette que celles-là; & de-plus, l'Auteur du Livre intitulé Cozri, qui a mieux connu le sentiment des Caraïtes qu'aucun autre Juif Rabbaniste, suppose que les Caraïtes approuvent la Tradition qui regarde les points & les accents du Texte Hebreu ; d'où il semble inferer, qu'ils devroient aussi reconnoître les autres Traditions qui appartiennent à l'explication de l'Ecriture.

Comme les Caraïtes établissent la raison pour un des principes de leur Religion, ils examinent avec application le Texte de l'Ecriture, & ce qu'on appelle Tradition, qui sont les deux autres principes sur lesquels ils se fondent. On peut dire plûtot, qu'ils reçoivent l'Ecriture & la Tradition, aussi-bien que les autres Juifs ; mais qu'ils font toûjours venir au secours leur raison, qui juge si les consequences qu'on tire de l'Ecriture suivent necessairement & immediatement, & si ce qu'on nommé Tradition est tel en-effet, & s'il n'a jamais été interrompu. C'est ce qu'ils nomment une Tradition constante, & en quelque façon hereditaire. Bien qu'ils conviennent tous dans leurs principes pris en general, ils ne sont pas cependant toûjours d'accord dans l'application de ces mêmes principes, & les nouveaux Caraïtes sont quelquefois opposés aux anciens. J'ai remarqué cette liberté de sentimens en lisant le *Aaron Caraïte.* Commentaire d'Aaron Caraïte sur le Pentateuque. Aussi est-il impossible, que des gens qui accordent tant à la raison dans les matieres de Religion, ne soient fort partagés entre eux. D'autre-part, on ne peut les blâmer de n'être pas faciles à recevoir indifferemment toutes sortes de Traditions, principalement celles des Juifs Rabbanistes ou Thalmudistes, qui n'ont la plus-part aucune apparence de fondement. Je ne m'arrêterai pas ici à expliquer les sentimens particuliers des Caraïtes, & en quoi ils different des autres Juifs Rabbanistes, mais seulement ce qui regarde leur creance touchant les Livres Sacrés. *Rabbanistes.*

On ne peut pas douter, que les Caraïtes ne reçoivent, comme j'ai dêja remarqué, tous les Livres de la Bible, de la même maniere que les autres Juifs Rabbanistes. Aaron fils de Joseph, celebre Juif Caraïte, qui a écrit plusieurs Livres, & entre autres un sçavant Commentaire sur la Loi, fait mention dans la Préface de ce Commentaire, des 24. Livres de la Bible, qui sont authentiques parmi ceux de sa Secte, aussi-bien que parmi les autres Juifs. Ce même Auteur recherche avec beaucoup d'application le sens literal du Texte : il s'attache exactement aux points & aux accents qui sont dans l'Exemplaire de la Massore. Quand il veut rendre raison du sens qu'il préfere, il a souvent recours à la Grammaire; & alors il fait mention du grand Patah, du petit Patah, du Holem, du Saruc, du Seva, du Hatephcames, & de toutes les autres minuties de cet art. Il parle aussi des accents, & il cite même quelquefois les Auteurs de la Massore, au jugement desquels il defere beaucoup, quand il se rencontre de diverses Leçons. En un mot, ce *Aaron Car. en 1294.*

Caraïte suit la Massore avec la même exactitude que les autres Juifs Rabbanistes Grammairiens. Hottinger se trompe, quand il attribuë aux Caraïtes d'autres Exemplaires de la Bible, que ceux qui sont à l'usage des autres Juifs. Plusieurs autres Ecrivains ont été aussi dans la même erreur, & ont prononcé trop librement d'un fait qui leur étoit inconnu. Il est vrai que dans leurs Commentaires ils citent quelquefois le Texte de la Bible un peu autrement qu'il n'est en lui-même, & de-plus ils rapportent souvent les mots Hebreux écrits plus au-long & avec toutes leurs voyelles: mais ces citations sont plûtôt des explications du Texte, que le Texte même, & il suffit qu'ils reconnoissent n'avoir point d'autres Exemplaires que ceux des autres Juifs; outre que leur Schisme ne regarde que les Traditions, & non-pas le Texte de l'Ecriture, qu'ils ont conservé de la même maniere qu'il se trouva au tems de leur separation.

Hotting. Bibl. Orient. lib. 3.

Buxtorf. de antiq. punct.

Buxtorfe le fils, tout sçavant qu'il étoit dans la lecture des Livres Juifs, s'est aussi trompé dans le fait des Caraïtes: car il dit qu'autrefois ils ne differoient pas entre eux seulement quant à l'explication des passages de l'Ecriture, mais même quant à la lecture du Texte; & que cette diversité étoit considerable, parce qu'en rejettant les Traditions, ils refusoient aussi de recevoir les points, qui sont au nombre des Traditions. Mais Aaron Caraïte témoigne le contraire, & assure qu'ils ne rejettent que les Traditions mal-fondées. L'experience de-plus nous apprend, qu'ils approuvent les points & les accents de la Massore. Je sçai que le P. Morin expliquant un passage du Cozri, prétend que les Caraïtes ont crû que les points étoient d'autorité divine, & que par là ils s'exemptoient de recevoir aucune Tradition: mais il n'en apporte aucune preuve, & il est certain au-contraire, que les Caraïtes sont dans la même opinion qu'Aben Esra, touchant les points & les accents de la Massore, ainsi que je l'ai observé en lisant les Commentaires de R. Aaron Juif Caraïte.

Aaron Caraite.

P. Morin.

L'Auteur du Livre intitulé Cozri, suppose que la Loi a été donnée à Moïse sans points & sans accents, comme on la lit dans les Synagogues: puis il ajoûte, que si pour conserver ce Texte il a été besoin d'un si grand nombre de Traditions touchant les points, les accents & les autres choses qui ne regardent que le Texte pur de l'Ecriture, ces Traditions sont beaucoup plus necessaires pour l'explication des matieres qui y sont comprises. Cet Auteur veut prouver par là, que les Caraïtes ayant une fois reçû la Tradition des points & des accents, ne peuvent pas refuser de reconnoître aussi les Traditions qui regardent l'explication du Texte; & partant il suppose manifestement, que les Caraïtes n'ont point d'autres Exemplaires de la Bible, que ceux dont se servent les Juifs Rabbanistes ou Thalmudistes. R. Muscato dans son Commentaire sur le Cozri, n'a pas entendu la force de ce raisonnement, quand il a écrit que les Caraïtes rejettent la Tradition qui appartient à la maniere de lire le Texte de l'Ecriture: & c'est ce qui a impo-

Cozri.

R. Muscato sur le Cozri.

sé

Buxtorfe. sé à Buxtorfe, qui ne devoit pas dans un fait si important s'en rapporter à l'autorité d'un Rabbin. Pour ne pas tomber dans la même erreur, voyons plus particulierement la maniere dont les Caraïtes expliquent l'Ecriture.

Aaron Caraïte. Aaron Caraïte est si éloigné de mettre sans aucune necessité de diverses Leçons dans le Texte de l'Ecriture, qu'il ne peut souffrir les allegories & les jeux d'esprit de quelques Juifs Rabbanistes, qui en inventent pour trouver de nouveaux sens. Il remarque au commencement de la Genese, qu'il y a des Rabbins qui lisent *bada*, *finxit*, ou *mentitus est*, au-lieu de *bara*, *creavit*, en changeant le Resch en Daleth, à-cause de la ressemblance de ces deux lettres: ce qu'il condamne d'extravagance. Il fait la même chose à l'égard de ceux qui separent *bohu* en deux mots, comme si on lisoit *bo hu*; & il rejette de-plus toutes les diverses Leçons que quelques-uns introduisent dans l'Ecriture pour former un sens à leur fantaisie, n'en recevant point d'autres, que ceux qui font manifestement un meilleur sens. Il ne prétend pas neanmoins pour cela, qu'il faille changer quoi que ce soit dans le Texte, parce que cette liberté vient le plus souvent du genie de la Langue Hebraïque, & non pas de la diversité des Exemplaires. Les Interpretes Juifs changent d'ordinaire une lettre en une autre pour trouver un sens, bien qu'ils ne changent rien dans le Texte. Ce qui pourroit tirer son origine de plus haut, parce que les anciens Copistes, comme l'on a montré-ci-dessus, n'étoient pas fort exacts; de-sorte qu'il est permis encore aujourd'hui pour l'explication du Texte, d'avoir recours à ces changemens.

Rabbanistes.

Le même Auteur Caraïte observe exactement toutes les subtilités de Grammaire, & il se sert même souvent de l'autorité des Grammairiens Rabbanistes. Il marque quand un mot est écrit avec un certain point plûtôt qu'avec un autre, parce que cela contribuë à trouver le sens. Il dit, par exemple, que le mot *Helbehen* au Chap. 4. de la Genese, *Genes. 4.* Vers. 4. est écrit avec un Tzere sous le Beth; d'où il conclut qu'il est au pluriel, quoi que la lettre Jod n'y soit point, laquelle est la marque ordinaire du pluriel. En parlant du mot *Laielah*, il observe à-cause de l'accent, que le Hé final est ajoûté, & qu'il n'est pas du corps du mot.

Au-reste, je ne me serois pas arrêté à ces subtilités de Grammaire, si je ne l'avois jugé necessaire pour convaincre tout le monde, que les Caraïtes suivent exactement les Exemplaires de la Massore, aussi-bien que les autres Juifs: & c'est ce qu'on doit supposer comme une verité constante, sans qu'il soit besoin que j'en produise d'autres preuves. Ils se mocquent, à-la-verité, de la plus-part des Traditions des Juifs, qu'ils nomment gens de Tradition; mais ils se soûmettent sans aucune difficulté à celle qui regarde les points & les accents inventés par les Juifs Massoretes, & même à toutes les autres Traditions qui leur paroissent raisonnables & bien fondées.

CHAPITRE XXX.

Origine de la Grammaire parmi les Juifs. En quel tems elle a commencé. Son progrés. Catalogue des plus celebres Grammairiens.

APrés que les Juifs de Tiberiade eurent ajoûté les points & les accents au Texte de la Bible, les Docteurs des autres Ecoles commencerent à les imiter. Ils mirent ces points & ces accents dans leurs Exemplaires, que les particuliers décrivirent en-ſuite pour leur commodité. On ne ſuivoit alors que la Tradition, parce qu'on n'avoit point encore inventé d'art qui preſcriviſt des regles pour la maniere de marquer les points : mais les Arabes ayant fait des Grammaires pour perfectionner leur Langue, les Docteurs Juifs qui vivoient dans les lieux où la Langue Arabe étoit en uſage, compoſerent auſſi à leur imitation des Grammaires de la Langue Hebraïque; & c'eſt la raiſon pourquoi les premiers Grammairiens Juifs ont écrit leurs Livres en Arabe, & les Rabbins même qui ont écrit depuis ce tems-là des Grammaires en Hebreu de Rabbin, n'ont preſque fait que traduire les mots Arabes en une autre Langue. Iſaac Levita étoit tellement perſuadé de ce ſentiment, qu'il remonte quelquefois juſqu'aux premiers Grammairiens Juifs; pour connoître mieux la proprieté des termes qui ſont en uſage dans la Grammaire Hebraïque. Il prétend, par exemple, que ces premiers Grammairiens n'écrivoient pas le mot *Sceva* avec un Vau, comme l'on a fait depuis, mais avec un Beth, & qu'il vient de *Scou*, *redire*, étant la même choſe que le *Gieſma* des Arabes. Le P. Morin a rapporté auſſi pluſieurs exemples de cette conformité de la Langue Hebraïque avec l'Arabe, pour prouver que les Juifs ont pris des Arabes leur Grammaire; & il ſeroit aiſé d'en produire un plus grand nombre: mais il n'eſt pas beſoin de nous étendre plus au-long ſur ce ſujet; outre que nous verrons plus bas, que les Juifs ont entierement imité les Grammairiens Arabes dans leur methode. Je me contenterai ſeulement de marquer ici le tems que la Grammaire a commencé parmi les Juifs.

Arabes Grammairiens.

Iſaac Levita in Gramm. Hebr.

P. Morin. in Exercit. Bibl.

Quelques Auteurs ont crû que la Grammaire Hebraïque n'étoit gueres plus ancienne que de 600. ans, & ils s'appuyent pour cela ſur l'autorité des Juifs, qui nomment ordinairement R. Juda Hiug de Fés, le premier des Grammairiens. Il eſt même écrit dans le Livre intitulé Juhaſin, que ce Rabbin rétablit la Langue Hebraïque dans ſa pureté, aprés que ceux qui étoient en exil l'avoient entierement oubliée. Elias Levita aſſure auſſi, que la Grammaire n'étoit point en uſage parmi ceux de ſa Nation avant R. Juda, auquel, ſelon lui, ſuccederent R. Jona & R. Saadias Gaon. Mais il ſe trompe, dautant que Saadias Gaon eſt beaucoup plus ancien que R. Juda, & par conſequent la Grammaire Hebraïque eſt long-tems avant lui. Le P. Morin, qui avoit ſuivi l'opinion commune, a changé de ſentiment dans la ſeconde Partie de ſes Exercitations

R. Juda Hiug.

Juhaſin.

El. Lev.

R. R. Jona, Saad. Gaon.

P. Morin.

tations de la Bible, aprés avoir lû un Catalogue manuscrit des Grammairiens Juifs, où Saadias est à la teste, & non-pas Juda Hiug. Il a neanmoins de la peine à concilier le titre de ce Catalogue avec le Catalogue même: car dans le titre l'Auteur dit qu'il va faire le denombrement de tous les Grammairiens Juifs depuis R. Juda Hiug jusqu'à son tems, c'est-à-dire depuis 730. ans; & cependant dans son Catalogue il nomme Saadias Gaon le premier de tous, & R. Juda n'y est que le sixiéme en ordre. Il y a de l'apparence, que le titre du Catalogue est d'un autre Auteur, qui étoit dans le sentiment commun touchant l'origine de la Grammaire Juïve. Quoi qu'il en soit, il est certain par ce Catalogue même, que la Grammaire étoit en usage parmi les Juifs vers la fin du neuviéme siecle, ou au commencement du dixiéme, puis qu'il a été écrit en 1600. & qu'il comprend 730. ans; ce qui est assez conforme au tems que vivoit Saadias Gaon, qui étoit Chef d'une Ecole dans le territoire de Babylone en l'année 927. & les Livres qu'il a composés sur cette matiere, semblent supposer qu'on avoit déja quelque connoissance de la Grammaire.

R. Saad. Gaon. Tsemah David, fol. 51.

Il faut neanmoins avoüer, que les Grammairiens de ce tems-là étoient peu éclairés, & qu'ils ne pouvoient presque se defaire de certaines subtilités Cabbalistiques & d'autres jeux d'esprit qui étoient toute leur occupation. Ils n'étoient nullement exercés dans l'art de la Critique, laquelle ne s'accorde pas avec l'étude des allegories, qui étoient alors fort estimées. Aussi a-t-on negligé les Livres de ces premiers Grammairiens Juifs, qui n'avoient ni art, ni methode. Il semble même que ce soit pour cette raison, qu'on ait donné à R. Juda Hiug la qualité de premier Grammairien, parce qu'il est en-effet le premier qui ait traité methodiquement cette matiere, & avec quelque penetration d'esprit. Peut-être est-ce aussi la raison pourquoi ce Rabbin nomme les Ouvrages des Grammairiens qui l'avoient précedé, *Cantiques* & *Paraboles*, dautant qu'ils étoient obscurs, & qu'ils n'étoient points écrits d'un stile didactique. Nous produirons ici en abregé le Catalogue manuscrit dont nous venons de parler, parce que le P. Morin n'en a rapporté que quelques Extraits, & nous ajoûterons en même tems les reflexions necessaires, afin qu'on puisse juger de l'origine & du progrés de la Grammaire parmi les Juifs.

R. Juda Hiug.

„ Saadias Haggaon, ou l'excellen- *R. Saad. Haggaon.*
„ tissime, de Phitumée, a composé
„ le Livre du Recueil, le Livre de
„ la Langue Hebraïque, & le Livre
„ de l'Elegance. Aprés lui suit un
„ Auteur anonyme de Jerusalem,
„ qui a composé huit Livres éclatans
„ comme des Saphirs. Le troisiéme
„ est R. Adonim ben Tamim de Ba- *R. Adonim.*
„ bylone, qui a aussi fait un Recueil.
„ Le quatriéme, R. Juda ben Karis, *R. Juda ben Karis.*
„ qui a écrit un Livre sur cette ma-
„ tiere. Le cinquiéme, R. Menahem *R. Menahem.*
„ ben Saruk Espagnol, qui en a aussi
„ écrit un Livre. Le sixiéme, R. *R. Adonim Labrat.*
„ Adonim Levite surnommé Labrat
„ Arabe de Fés, qui a composé plu-
„ sieurs Livres sur la même matiere.

„ Le

R. Juda Hiug. „Le ſeptiéme, R. Juda Hiug de Fés, „lequel a ſurpaſſé tous les autres „Grammairiens qui l'avoient précé- „dé, & a écrit quatre Livres de „Grammaire. Le huitiéme, R. *R. Jona.* „Jona de Cordoüe ſurnommé Ben „Gana, qui en a compoſé ſept Li- „vres, dont le ſeptiéme eſt un Dic- *R. Scelomo ben Gavirol.* „tionnaire. Le neuviéme, R. Sce- „lomo ben Gavirol. Le dixiéme, *R. Samuël.* „R. Samuël *Hannagid* de Cordoüe, „qui a écrit un Livre de Grammaire „intitulé *Richeſſes*. L'onziéme, *R. Moïſe Cohen.* „Moïſe Cohen Eſpagnol ſurnom- „mé Gekatilia de Cordoüe, lequel „a ajoûté à la Grammaire pluſieurs „choſes dont ceux qui l'avoient pré- „cedé n'avoient eu aucune connoiſ- *R. David.* „ſance. Le douziéme, David Eſpa- „gnol de Grenade, qui a écrit un „Livre intitulé *les Rois*. Le treizié- *R. Juda ben Bileam.* „me, R. Juda ben Bileam de To- „lede, qui a compoſé quelques Li- „vres de Grammaire. Le quatorzié- *R. Iſaac Jaſus.* „me, R. Iſaac ſurnommé Jaſus, „qui a écrit un Livre intitulé *Liai-* *R. Levi Altaban.* „*ſons*. Le quinziéme, R. Levi „ſurnommé Altaban de Sarragoſſe, „qui a compoſé un Livre ſous le ti- „tre de *la Clef*. Le ſeiziéme, R. *Aben Eſra.* „Abraham ben Eſra Eſpagnol, qui „a ſurpaſſé tous les autres, tant en „Livres qu'en capacité. Le dix-ſep- *R. Jacob ben Eleazar.* „tiéme, R. Jacob ben Eleazar, qui „a compoſé pluſieurs Livres de „Grammaire, dont il y en a un in- „titulé *le Parfait*. Le dix-huitiéme, *R. Scelomo ben Abraham.* „R. Scelomo ben R. Abraham, qui „a compoſé un Dictionnaire. Le *R. Joſeph Kimhi.* „dix-neuviéme, Joſeph Kimhi *R. Moiſe Kimhi.* „Eſpagnol, qui a écrit pluſieurs Li- „vres. Le vingtiéme, Moïſe Kimhi „fils de ce Joſeph, qui a compoſé „un Livre intitulé *Introduction à la* „*ſcience*. Le vingt-&-uniéme, R. „David Kimhi frere de ce Moïſe, *R. D. Kimhi.* „lequel David a compoſé le Miclol, „ou une Grammaire, avec un Dic- „tionnaire. Le vingt-deuxiéme, „R. Joſeph ben Caſpi, qui a com- *R. Joſeph ben Caſpi.* „poſé un Dictionnaire intitulé „*Chaiſnes d'argent*. Le vingt-troiſié- „me, R. Moïſe ben Hanneſcia, qui *R. Moïſe ben Hanneſcia.* „a auſſi compoſé un Dictionnaire. „Le vingt-quatriéme, R. Joſeph, *R. Joſeph.* „qui a écrit le Livre intitulé *Auteur* „*de la Langue*. Le vingt-cinquiéme, „R. Scemuël, excellent Gram- *R. Scemuël.* „mairien, qui a compoſé pluſieurs „Livres de Grammaire. Le vingt- „ſixiéme, le tres-ſage R. Iſaac fils *R. Iſaac.* „de R. Moïſe, lequel Iſaac eſt Au- *ou Ephod.* „teur du Livre intitulé *l'Ouvrage* „*d'Ephod*. Le vingt-ſeptiéme, R. *R. Joſeph* „Joſeph ben Jehaia, qui a écrit plu- *ben Jehaia.* „ſieurs Livres de Grammaire. Le „vingt-huitiéme, un Anonyme, „Auteur du Livre intitulé *la Porte* „*des paroles*. Le vingt-neuviéme, „R. David ben Jehaia Eſpagnol, qui *R. David* „a compoſé un Livre intitulé *la Lan-* *ben Jehaia.* „*gue des Sçavans*. Le trentiéme, „le ſage Philoſophe R. Abraham *R. Abraham Balmes.* „Balmes, Auteur du Livre intitulé „*Poſſeſſion d'Abraham*. Le trente- „&-uniéme, R. Joſeph, Auteur du *R. Joſeph.* „Livre intitulé *le Maiſtre des verbes*. „Le trente-deuxiéme, R. Samaria, *R. Samaria.* „qui a compoſé pluſieurs Livres de „Grammaire. Le trente-troiſiéme, „R. Scelomo Sçarvit, Auteur du *R. Scelomo Sçarvit.* „Livre intitulé *Deſir de Salomon*. Le „trente-quatriéme, Elias Levita *R. El. Lev.* „Grammairien Alleman, qui a com- „poſé pluſieurs Ouvrages. Le tren- „te-cinquiéme, R. Scelomo ben *R. Scelomo ben* „R. Ja-

R. Jacob Amoli. „ R. Jacob Amoli, qui a écrit un Li-
„ vre de Grammaire, & un Diction-
„ naire intitulé *Chaînes terminées.* Le
R. Tam ben Jehaia. „ trente-sixiéme, R. Tam ben Je-
„ haia, grand Docteur & sçavant
„ tant dans les arts que dans les Lan-
„ gues, & qui a excellé dans l'expli-
„ cation des racines de la Langue He-
„ braïque. Le trente-septiéme, R.
R. Elisa ben. R. Mathathia. „ Elisa ben R. Matathia, qui a com-
„ posé un Livre intitulé *Bouclier de*
„ *David.* Le trente-huitiéme, R. E-
R. Emanuël. „ manuel, Auteur du Livre intitulé
„ *Augmentation de grace.*

Il est aisé de voir par ce Catalogue, que les premiers Grammairiens Iuifs sont nés dans des païs où l'on parloit alors la Langue Arabe, soit à Babylone ou à Jerusalem, soit en Afrique, en Andalousie ou en Espagne. Leurs Ouvrages ont été premierement écrits en Arabe, puis traduits en Hebreu de Rabbin. Quelque recherche que j'aye pû faire, il m'a été impossible de trouver de ces sortes de Livres qui fussent plus anciens que R. Juda Hiug. On a negligé ceux qui l'ont précedé, parce qu'ils étoient peu exacts & peu methodiques. Aben Esra neanmoins, qui a aussi donné un Catalogue des Grammairiens Juifs qui avoient été avant lui, fait mention des Livres que R. Saadias Gaon a composés sur ce sujet, & les mêmes Livres sont de-plus cités par d'autres Juifs. Mais ses Commentaires sur l'Ecriture, & quelques autres Ouvrages qui nous restent de lui, prouvent évidemment qu'il étoit peu habile dans la Grammaire, & qu'il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à la Critique. La maniere dont il prétend expliquer à la lettre plusieurs mots de la Prophetie de Daniel, montre assez qu'il étoit rempli des subtilités ridicules des Cabbalistes. Par exemple, au Chapitre où nous lisons *pat bag*, il se sert de la Cabbale qu'on nomme Gematrie, en changeant la lettre Ghimel en Resch, comme s'il y avoit *pat bar, un manger pur.* Il interprete de la même maniere le nom propre *Avednego*, comme si on lisoit *Avednebo*, en changeant le Ghimel en Beth. Il change aussi par une autre methode le Zain en Tsade, l'Alep en Ain, le Beth en Mem, & plusieurs autres lettres. La plus-part des etymologies qu'il apporte, sont pueriles & sans aucun fondement. Au-lieu d'attribuer aux Copistes l'absence de certaines lettres qui servoient autresois de voyelles, il a recours aux raisons allegoriques; comme quand il dit, que le mot *Nebucadnezar* au Chapitre 2. de Daniel, est écrit sans Aleph, parce qu'il avoit été arrêté ce jour-là qu'il n'auroit plus le Royaume de Babylone. Voilà de quelle maniere il fait ses reflexions sur la Massore. Il a aussi écrit un Commentaire sur le Livre de la Creation, attribué à Abraham, où l'on ne voit que des jeux d'esprit & des fictions Cabbalistiques sur les lettres de l'Alphabet Hebreu.

Aben Esra au commenc. de Moznaim. *R. Saad. Gaon.*

Nous pouvons donc conclurre, qu'avant R. Juda Hiug, qui vivoit, selon la supputation des Rabbins, au commencement de l'onziéme siecle, les Juifs ont ignoré l'art de la Grammaire, bien que plusieurs d'entre eux eussent déja écrit sur cette matiere. C'est ce qui a fait dire à R. D. Kimhi, qu'avant le tems de R. Juda la Langue Hebraïque étoit dans une étrange

R. Juda Hiug.

R. D. Kimhi en la Préf. de sa Gramm.

étrange confusion, & que ce Rabbin s'est appliqué le premier à ôter cette confusion: aussi il l'appelle le Chef des Docteurs qui ont redressé la Langue. En-effet, si l'on compare l'ancienne prononciation de l'Hebreu avec celle d'aujourd'hui, on y trouvera beaucoup de difference; & je ne doute point que les Grammairiens Juifs qui se sont reglés sur la Grammaire Arabe, n'ayent introduit plusieurs changemens tant dans la prononciation de l'Hebreu, que dans la maniere de l'écrire. Les voyes par lesquelles on a rétabli cette Langue ne sont pas si asseurées, qu'il n'y ait encore bien de l'incertitude: & afin qu'on en puisse mieux juger, j'ai crû qu'il étoit necessaire d'examiner plus en particulier les Livres des Grammairiens Juifs, afin de faire connoître par là l'inconstance de la Langue Hebraïque.

CHAPITRE XXXI.

Histoire des Grammairiens Juifs avec la discussion de leurs Livres, d'où l'on connoîtra l'origine & le progrés de la Grammaire Hebraïque, & en même tems son incertitude.

Bien que du tems des Septante & des autres anciens Interpretes, il y eust un certain usage d'expliquer le Texte Hebreu de la Bible, il n'y avoit pourtant point encore de Grammaire reduite en art. Les Rabbins prétendent avoir en cela un grand avantage par dessus les premiers Juifs, parce qu'ils sont capables par ce moyen de faire plusieurs reflexions sur la Langue Hebraïque, lesquelles ont été inconnuës à leurs Prédecesseurs. Mais d'autre-part les regles que ces Grammairiens prescrivent, sont quelquefois si subtiles & si incertaines, qu'en beaucoup d'endroits je préferois l'usage des Anciens à ces nouvelles regles. Ce qu'on pourra connoître plus aisément par la discussion que nous allons faire de leurs Livres.

Rabbins.

L'Auteur du Catalogue manuscrit, dont nous avons fait mention ci-dessus, attribuë à R. Juda Hiug quatre Livres de Grammaire dont il apporte les titres. R. D. Kimhi ne parle neanmoins que de deux; & dans la Préface qui est au commencement de la Grammaire de R. Jona, il est dit que R. Moïse fils de R. Samuël Cohen Gekatilia, a traduit de l'Arabe en Hebreu deux des Livres de Grammaire de R. Juda. J'ai lû une Grammaire manuscrite de ce Rabbin, où il imite entierement la methode des Grammairiens Arabes; & il dit d'abord que son dessein est de parler des lettres qui sont cachées & de celles qui sont ajoûtées: ce qu'il nomme en Hebreu, *otsothassefeter vehammesecc, literas occultationis & protractionis.* Le plus grand secret de la Langue Hebraïque consiste à sçavoir distinguer ces sortes de lettres, & à marquer précisément celles qui sont du corps des mots & celles qui n'en sont point. Or comme elles sont quelquefois cachées soit dans la prononciation, soit dans la maniere dont elles sont écrites, parce que les Copistes les ont souvent omises, R. Juda donne dans ce Livre des regles pour les découvrir. Ces regles con-

R. Juda Hiug.

R. D. Kimhi.

R. Jona.

vien-

viennent principalement aux lettres qu'on nomme *Evi*, c'eſt-à-dire, à l'Aleph, au Vau & au Jod, leſquelles ſe ſupprimẽt aiſément, ou ſe changent les unes aux autres, & alors à-moins qu'on n'ait aſſez d'habileté pour les découvrir, on tombe dans l'erreur. R. Juda aſſûre que le ſecret de ces lettres eſt connu de peu de perſonnes, & il reprend en cela d'ignorance les Grammairiens qui l'avoient précedé. Il accuſe même un excellent Grammairien de ſon tems, qui ne pouvoit reduire les mots à leurs racines, parce qu'il n'avoit pas la connoiſſance de ces regles. Mais toutes ces regles & pluſieurs autres, qui ont été inventées depuis lui ſur le même ſujet, n'ont pas empêché que les Rabbins Grammairiens ne diſputent encore aujourd'hui de la racine de quantité de mots, & par conſequent de leur veritable ſignification. Leurs préceptes ne ſont pas toûjours certains, & de-plus, les Exemplaires Hebreux dont ils ſe ſervent, different des anciens en beaucoup d'endroits; ce qui rend la lecture du Texte incertaine.

R. Juda Hiug.

Le même Rabbin met la lettre Hé, quand elle eſt à la fin des mots, parmi les lettres qu'on nomme *quieſcentes* ou oiſives; & il ajoûte qu'elle eſt alors à la place de l'Aleph. Cette regle tire ſon origine des anciens Juifs, qui ont confondu l'Aleph avec le Hé aprés le retour de Babylone. La Langue Chaldéenne, qui devint leur Langue maternelle, employe ordinairement cette lettre Aleph à la fin des mots. J'ai même trouvé en liſant de tres-bons Exemplaires manuſcrits de la Bible, que les anciens Copiſtes ont bien plus ſouvent confondu ces deux lettres, qu'il ne paroit par les Exemplaires imprimés.

Au-reſte, R. Juda ſe conforme aux Grammairiens Arabes, en ne mettant pour fondement de la lecture, que les trois lettres Aleph, Vau & Jod, que les Juifs appellent pour cette raiſon, *Matres lectionis.* Ces lettres ſervoient de voyelles avant que les Juifs de Tiberiade euſſent inventé les points; & encore aujourd'hui les Arabes n'ont que trois points qui répondent à ces trois anciennes voyelles. Mais les Juifs en ont inventé un bien plus grand nombre, pour marquer plus préciſément les differentes prononciations qui n'ont pas été aſſez diſtinguées par les Arabes.

R. Juda. *Arabes Gramm.*

Il ſemble neanmoins, que les Grammairiens Juifs ayent trop limité ces anciennes voyelles; puis que Saint Jerôme ne met pas ſeulement au nombre des voyelles l'Aleph, le Vau & le Jod, mais auſſi le Hé, le Het & le Ain avec les Juifs de ſon tems.

Hieron.

Le même R. Juda a obſervé, que ces lettres que nous avons appellées anciennes voyelles, ſe perdent quelquefois, & qu'alors elles ſont recompenſées par un point nommé Dageſc, qui marque leur abſence, & que de deux mots on n'en fait qu'un: ce qui eſt ſans doute pris des Arabes, avec cette difference neanmoins, que les Arabes ne changent que la prononciation, & non-pas la maniere d'écrire; au-lieu que les Juifs ont reformé l'une & l'autre: ce qui fait quelquefois de diverſes Leçons dans le Texte-Hebreu.

R. Juda. Hiug.

Il ajoûte de-plus cette autre regle de Grammaire, que la coûtume des Hebreux eſt de changer l'Aleph en Hé, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on a écrit *Ethabbar* par un Aleph, au-lieu de *Huthabbar* par un Hé; *Egealti* par un Aleph, au-lieu de *Higealti* par un Hé; *Eſtolalu* avec un Aleph, au-lieu de *Hiſtolalu* avec un Hé; & *Aſcem* avec un Aleph, au-lieu de *Haſcem* avec un Hé. Il rapporte au même endroit pluſieurs autres exemples de ce changement, qui eſt aſſez ordinaire dans l'Ecriture, & qui ne peut venir que des Copiſtes, qui ont confondu ces deux lettres, à-cauſe de la reſſemblance de leur prononciation, principalement lors que les Juifs parloient la Langue Caldéenne au retour de leur captivité. Il produit auſſi des exemples où l'Aleph eſt pour le Hé à la fin des mots; mais il n'eſt pas beſoin de nous y arrêter. C'eſt aſſez de remarquer en general la methode que ce Rabbin a tenuë dans ſa Grammaire, pour ôter, autant qu'il lui a été poſſible, cette grande confuſion de lettres qui ſont les unes pour les autres dans le Texte Hebreu. Peut-être auroit-il été plus à-propos de corriger ce Texte, & de rétablir l'ancienne Leçon ſelon le genie de la Langue Hebraïque. Il eſt certain que les premiers Auteurs des Livres Sacrés qui ont écrit avant la Captivité, ont parlé purement Hebreu, & non-pas Caldéen: & ainſi ce que R. Juda & les autres Grammairiens aprés lui ont nommé changement de lettres, eſt plus ſouvent une erreur de Copiſte, qu'un changement qui ſoit ſingulier à la Langue Hebraïque.

Paralip. 20: 34. Iſai. 68. Pſalm. 76. Jerem. 25.

Outre ces changemens, il rapporte des exemples du changement de la lettre Jod en Aleph, du Vau en Aleph, du Vau en Hé, & pluſieurs autres ſemblables: puis il examine les Verbes qui commencent par ces ſortes de lettres, & il explique en même tems tous les differens cas où cela peut tomber: il donne des raiſons de la ponctuation, & de ce qui ſe prononce, & de ce qui ne ſe prononce point. Il ſuit entierement la methode des Grammairiens Arabes dans l'explication qu'il donne des changemens des lettres *Evi* l'une en l'autre, c'eſt-à-dire, de l'Aleph, du Vau & du Jod. S'il ſe trouve quelque irregularité de ponctuation, il la remarque exactement, en produiſant l'endroit de l'Ecriture où elle eſt: & afin qu'on ne ſe trompe point, il reduit les mots à leurs racines. Par exemple, au Chap. 13. d'Iſaïe, où eſt écrit *Jabellu* ſans la lettre Aleph, il dit que ce mot eſt en la place de *Jabellu* avec un Aleph: puis il ajoûte cette remarque, qu'il y a des mots où la lettre Aleph ſe repoſe, & où elle eſt en même tems retranchée comme inutile, bien qu'elle ſoit du corps de ces mots. La liberté que les Copiſtes ont priſe d'ajoûter ou d'ôter ces ſortes de lettres, a apporté beaucoup de confuſion dans le Texte Hebreu; de-ſorte qu'il eſt neceſſaire de ſçavoir ces régles, afin de prendre plûtôt garde au ſens qu'à la maniere dont chaque mot eſt écrit.

Iſai. 13.

R. Juda explique de-plus les changemens de la ponctuation qui viennent des accents. En un mot, il rend compte de toutes les minuties de Grammaire, comme du Sceva, du

du Dageſc, du Hateph-Patah, &c. & aprés avoir examiné les Verbes qui commencent par un Aleph, il paſſe à ceux dont la premiere lettre eſt un Jod, & dit que les Docteurs de ſon tems ne ſçachant pas cette partie de la Grammaire, ſont tombés dans de tres-grandes erreurs. Il s'étend aſſez au-long ſur leur ignorance & ſur les raiſons qu'ils en apportoient : d'où il eſt aiſé de juger, combien les Juifs étoient peu inſtruits de la Langue Hebraïque, avant qu'ils euſſent appris des Arabes l'art de la Grammaire. Ils ne pouvoient pas diſtinguer, ſelon cet Auteur, le préterit d'avec le futur dans les Verbes qui commençoient par la lettre Jod. C'eſt pourquoi il en fait un long denombrement, & il les reduit à leurs racines. En quoi il differe quelquefois des Grammairiens qui l'avoient précedé, & qui n'étoient pas aſſez habiles pour faire exactement toutes ces diſtinctions.

Le même Rabbin paſſe en-ſuite à la ſeconde partie de ſa Grammaire, où il traite des Verbes dont la ſeconde lettre ſe repoſe, & eſt comme oiſive, principalement depuis que les points ont été ajoûtés au Texte Hebreu; au-lieu qu'il n'y avoit point autrefois d'autres voyelles que ces lettres oiſives. Il obſerve dans cette ſeconde partie la même methode, que dans la premiere: aprés quoi il examine les Verbes qui finiſſent par une de ces lettres oiſives; & cela fait la troiſiéme ou la derniere partie de ſa Grammaire; car il faut ſçavoir que les mots purement Hebreux n'ont jamais plus de trois lettres dans leur racine. On ne peut conclurre autre choſe de cet Ouvrage de R. Juda Hiug, ſinon que les anciens Grammairiens ne convenoient point entre eux touchant les racines des Verbes que nous appellons *repoſans*; & même aujourd'hui les Rabbins n'en peuvent encore tomber d'accord, nonobſtant toutes les regles qu'ils ont inventées pour éclaircir cette matiere. Perſonne ne doute que chaque Verbe Hebreu n'ait jamais plus de trois lettres radicales ou eſſentielles : mais lors qu'il en manque quelqu'une, il eſt difficile de la marquer exactement. Les uns le reduiſent à une racine, & les autres à une autre : ce qui eſt cauſe en partie de la diverſité des Traductions de la Bible.

R. (hh) Jona, qui eſt le plus celebre des Grammairiens Juifs aprés R. Juda, a compoſé ſept Livres de Grammaire, & entre autres un Dictionnaire. Les Ouvrages de ce Rabbin n'ont point été imprimés, bien qu'ils ayent été traduits d'Arabe en Hebreu de Rabbin. J'ai lû la premiere partie d'un de ſes Ouvrages intitulé *Ricma*, qui comprend ſa Grammaire & ſon Dictionnaire. Il remarque dés le commencement, que l'étude de la Langue Hebraïque étoit fort negligée par les Juifs de ſon tems: puis il propoſe l'exemple R. Jona.

(hh) *Ce R. Jona eſt le même que R. Ebn Jannehius, cité par le ſavant Pocok que, qui a lû ces Livres en Arabe, & qui ſont d'une grande utilité pour l'explication de pluſieurs mots Hebreux, parce qu'il s'accorde plus ſouvent avec les anciens Interpretes, que R. D. Kimhi.*

des Arabes parmi lesquels il vivoit, qui cultivoient leur Langue avec un grand soin. Il fait de-plus mention des premiers Grammairiens, à la
R. Saad. tête desquels il met R. Saadias Gaon, & un autre Chef d'Ecole
R. Samuël ben Haphni. nommé Samuël ben Haphni. Aprés avoir parlé de la methode dont Saadias Gaon s'est servi en interpretant les mots difficiles par d'autres semblables de la Langue Arabe, il avouë que la Langue Hebraïque a été presque perduë, & qu'on l'a rétablie par les autres Langues voisines. Cette Langue, si nous l'en croyons, n'étoit pas encore dans sa perfection, quand il écrivit sa Grammaire. Il ne fait aucune difficulté d'accuser d'ignorance les Grammairiens qui l'ont précedé, ausquels il reproche de s'être souvent trompés, en mettant plusieurs lettres au nombre des radicales ou essentielles, qui ne l'étoient point. Il n'épargne que
R. Juda. le seul R. Juda, qu'il reprend même de s'être quelquefois trompé avec les autres. Enfin il promet dans sa Préface, de donner dans son Dictionnaire l'interpretation de certains mots presque inconnus, comme sont les noms des mesures, des poids, des animaux, des pierreries & plusieurs autres semblables, qu'il promet d'expliquer selon le sentiment
R. Saad. R. Serira. R. Hai. R. Samuël. Geonim. de R. Saadias Gaon, de R. Serira, de R. Haï, de R. Samuël ben Haphni, & des autres Juifs surnommés *Geonim*, qui l'avoient précedé.

Il commence son Ouvrage par la division des parties du discours, de la même maniere que les Grammairiens Arabes, & il explique en particulier la nature de ces choses-là, & leurs proprietés, dont il parle differemment selon les differentes opinions des Grammairiens. Pour y proceder plus methodiquement, il partage d'abord les lettres en Gutturales, en Labiales & autres; puis il rapporte toutes leurs proprietés & leurs differentes unions à l'égard des Verbes. Il dit, par exemple, que de l'union des deux lettres Beth & Ain se forment les Verbes *Avar*, *Baar*, *Bera*, *Rava*, *Raau*; & il expose en-suite les lettres qu'on nomme Radicales ou essentielles, qu'il distingue de celles qui sont accidentelles ou ajoûtées. Les lettres essentielles, selon cet Auteur, sont Ghimel, Zain, Daleth, Heth, Teth, Samec, Ain, Phé, Tsade, Koph, Resch; les autres sont accidentelles ou ajoûtées. Il remarque que les Grammairiens qui l'ont précedé, tant dans le Levant qu'en Espagne, ont traité toutes ces questions, & qu'ils ont inventé de certaines marques ou signes pour faire mieux connoître l'usage de ces lettres; & il nomme entre autres Rabbi Menahem ben Saruk. Les exemples que R. Jona produit sur ce sujet, éclaircissent quantité de passages de l'Ecriture, & il reprend même quelquefois R. Juda de s'être trompé, en lisant de certains points pour d'autres, comme dans le Verbe *Jejelel*, au Chap. 16. d'Isaïe, Vers. 7. Il s'étend fort au-long sur ces sortes de lettres, afin qu'on distingue ce qui est d'essentiel aux mots, d'avec ce qui n'est qu'ajoûté. Il ajoûte de-plus l'explication des changemens qui se font d'une lettre en une autre, & les points

R. Menahem ben Saruk.

R. Juda Hiug.

Isai. 16.

points qui se mettent aussi les uns pour les autres. Je ne parlerai point de ce qui appartient aux inflexions des Noms & des Verbes, ni de plusieurs autres minuties de Grammaire qui n'ont rien de particulier.

Si j'avois pû trouver les Dictionnaires de ces deux Rabbins, je me serois étendu plus au-long sur cette matiere: mais à leur defaut on aura recours au Dictionnaire de Kimhi, qui les cite souvent, & les refute en même tems; d'où l'on peut justifier dans plusieurs endroits les anciens Interpretes de l'Ecriture, quand ils ne sont pas conformes aux nouveaux: & de-plus, on voit que ces premiers Grammairiens n'ont pas tenu la Massore pour infaillible, puis qu'ils n'ont égard qu'au sens, & qu'ils appliquent la regle generale de la Massore aux lieux où ils jugent à-propos. Venons maintenant aux Grammairiens dont les Livres sont imprimés.

R. D. Kimhi.

Aben Esra, Isahut & Mozn-naim.

Le premier & le plus sçavant de ces Grammairiens est Aben Esra, dont nous avons deux Livres de Grammaire sous les noms *de l'élegance & de la balance de la Langue sainte*. Comme il suit la methode des Rabbins Juda & Jona, il seroit inutile de nous y arrêter. Je me contenterai seulement de rapporter des Livres de cet Auteur, ce qu'il a crû du Texte Hebreu & de la Massore. Dans la Préface de ses Commentaires sur le Pentateuque, il assure qu'il ne faut pas se mettre en peine de quelle maniere les mots sont écrits, soit qu'ils soient entiers, ou defectueux, parce que cela dépend le plus souvent des Copistes. Il rejette même les raisons de ceux qui s'y appliquent, comme des allegories ridicules & des jeux d'esprit, qui ne sont propres qu'à amuser des enfans. Il n'a pourtant pas blâmé l'Ouvrage des Massorétes, ainsi que nous avons montré ci-dessus; mais il n'a pû souffrir les subtilités de certains Interpretes Juifs, qui trouvent de grands mysteres où il n'y en a point. Il ne considere pas tant la maniere dont les mots sont écrits, que le sens, & il ne fait aucune difficulté de changer des lettres en d'autres, comme le Samec en Scin, l'Aleph en Ain & en Hé, &c. Il observe, par exemple, que le mot *Ubal*, au Chap. 8. de Daniel, qui est écrit avec un Aleph, doit être expliqué comme s'il y avoit *Jubal* avec un Jod, ainsi qu'il est écrit au Chap. 17. de Jeremie: & la raison qu'il en apporte, consiste en ce que ces lettres se changent d'ordinaire les unes aux autres, & que dans l'Ecriture le mot *Isaï* par un Jod, est la même chose que *Isaï* écrit avec un Aleph. La Traduction de Saint Jerôme convient en cet endroit avec celle d'Aben Esra.

Aben Esra. Dan. 8. 3.

Jerem. 17.

Hieron.

R. David Kimhi, qui est Espagnol, aussi-bien qu'Aben Esra, a été le plus suivi de tous les Grammairiens Juifs, tant à-cause de sa methode, que de la netteté de son stile. Ceux de cette famille ont beaucoup travaillé sur la Langue Hebraïque. Nous avons une Grammaire de Moïse Kimhi frere de David, laquelle a été traduite en Latin; & de-plus les Livres de Joseph Kimhi leur pere, sont aussi quelquefois cités par les Rabbins: mais R. D. Kimhi ayant surpassé tous les autres, on n'a presque

R. D. Kimhi.

R. Moïse Kimhi.

R. Joseph Kimhi.

que lû dans ces derniers siecles que ses Ouvrages. Les Chrêtiens les ont traduits selon le besoin qu'ils en ont eu, & ils en ont même fait la regle de leurs Traductions. Les Juifs modernes le préferent aussi à tous les autres Grammairiens: & Aben Melec, qui a fait un Recueil des Interpretations Grammaticales des Rabbins sur toute l'Ecriture, s'attache principalement à cet Auteur. Il dit de lui, qu'il n'y en a point parmi eux qu'on lui puisse comparer, tant pour l'étude de la Massore, que pour la recherche des bons Exemplaires de la Bible, qui étoient en Espagne. Cependant, bien que Kimhi suive la Massore avec assez d'exactitude, il ne laisse pourtant pas de s'en éloigner quelquefois, & de changer les lettres les unes aux autres pour trouver un meilleur sens. Il remarque, par exemple, au Chapitre 11. de Zacharie, où nous lisons *Jotser*, que les Interpretes traduisent comme s'il y avoit *Otser* avec un Aleph en la place du Jod. La Massore ne donne, à-la-verité, cette liberté de changer des lettres en d'autres, que dans les endroits qu'elle a marqués: mais les Grammairiens ont été plus avant, & ont appliqué à plusieurs autres endroits les regles generales de la Massore.

R. Aben Melec.

R. D. Kimhi, Chap. 11. de Zach. verf. 13.

Le même R. D. Kimhi n'est pas tellement attaché à la ponctuation de la Massore, qu'il n'ait quelquefois égard aux bons Exemplaires manuscrits Espagnols, qu'il cite assez souvent. Par exemple, au Chap. 11. d'Ezechiel, où nous lisons *Mikdas* avec un Cames sous le Daleth, & *Meath* avec un Patah; il dit que *Mikdas* a un Patah, & qu'il est en construction avec *Meath*, parce que *Meath* est là un nom substantif. Ce qu'il témoigne avoir trouvé dans quelques Exemplaires corrects, bien que dans d'autres, *Meath* fût écrit avec un Cames, & fût par conséquent un adjectif. D'où nous devons conclurre, qu'on n'est pas tout-à-fait certain de la lecture de la Massore, & qu'on peut consulter les anciens Exemplaires, puis que R. D. Kimhi préfere une Leçon qui est contraire à celle de la Massore. Au Chap. 24. du même Prophete, où nous lisons *Harkah* avec un Patah sous le Hé; il observe dans son Dictionnaire, que c'est ou l'Infinitif, ou l'Imperatif de la conjugaison Hiphil, que R. Jona a lû un Cames sous le Hé dans un Exemplaire de Jerusalem, & qu'alors c'est l'Infinitif de la conjugaison Hophal; de-plus, que le même R. Jona témoigne l'avoir lû avec un Patah dans un Exemplaire de Babylone, & que cette Leçon est conforme à ce qu'il a lû dans des Exemplaires corrects. Quoi qu'il ne s'agisse ici que d'un Cames ou d'un Patah, ce changement apporte neanmoins quelquefois de grandes varietés dans les Traductions de la Bible. Au Chap. 9. d'Ezechiel, où nous lisons maintenant *Damim*, il a lû dans son Exemplaire, *Hamas*, comme il paroit de son Commentaire sur le Verset 9. de ce Chapitre; & il remarque en même tems, qu'il y a *Damim* dans d'autres Exemplaires corrects. Il n'a pourtant pas suivi cette derniere Leçon, bien qu'elle fût de la Massore.

Ezech. 11. 16.

R. Jona.

Ezech. 24. 10.

Ezech. 9. 9.

Enfin si l'on s'applique un tant soit peu à la lecture du Dictionnaire de Kimhi,

Kimhi, & de ſes Commentaires ſur l'Ecriture, on trouvera qu'il a douté ſouvent non ſeulement de l'interpretation des mots, mais auſſi de la maniere de les lire, & que pour cette raiſon il a conſulté les meilleurs Exemplaires qu'il lui a été poſſible; de-plus, que les Grammairiens qui ont vécu avant lui, ſur tout R. Juda, R. Jona, & R. Aben Eſra, ne ſont pas toûjours de ſon ſentiment dans la maniere de lire le Texte Hebreu. S'il avoit été perſuadé de l'infaillibilité de la Maſſore, il lui auroit été facile de decider par elle les diverſes Leçons, au-lieu de recourir aux anciens Exemplaires. Il voit même quelquefois tant de probabilité dans ces diverſes Leçons, qu'il n'oſe rien affirmer, comme il paroit de la racine *Jakar* dans ſon Dictionnaire, & d'une infinité d'autres mots dont il doute, tant pour ce qui regarde la maniere de les lire, que leur interpretation.

L'eſtime qu'on a eüe pour les Livres de Kimhi, a été cauſe qu'on a negligé la plus-part des autres Grammairiens qui ont écrit aprés lui, bien que quelques-uns l'ayent corrigé en plusieurs choſes. R. Joſeph Aben Caſpi, qui a compoſé un Dictionnaire intitulé *Chaiſnes d'Argent*, differe aſſez ſouvent des autres Grammairiens, & il reprend dés le commencement de ſon Ouvrage, R. Jona, Aben Eſra & Kimhi, de s'être quelquefois trompés à l'égard des racines. Mais comme il étoit perſuadé de l'incertitude de la Langue Hebraïque, il ſe contente en ces occaſions de rapporter les Interpretations qu'il juge être les plus probables, ſans oſer rien decider. Je ne croi pas que le Livre de ce Rabbin ait été imprimé.

R. Joſeph Aben Caſpi.

Elias Levita, Juif Alleman, qui a preſque toûjours demeuré en Italie, eſt ſans doute le plus ſçavant Critique des Juifs, qu'il a tous ſurpaſſés dans l'art de la Grammaire. Outre les Remarques qu'il a faites ſur les Livres de Moïſe & de David Kimhi, il a compoſé pluſieurs Ouvrages de Grammaire qu'on a traduits en Latin; & ſes Reflexions ſur cet art ſont tout-à-fait utiles pour ſçavoir à-fond la Langue Hebraïque. Munſter, Fagius & quelques autres Chrêtiens qui vivoient de ſon tems, ont beaucoup profité des doctes Leçons de ce Rabbin, lequel ſe rendit odieux aux autres Juifs, à-cauſe du trop grand commerce qu'il avoit avec les Chrêtiens à qui il apprenoit l'Hebreu. Il eut à Rome des Cardinaux pour Ecoliers, & les perſonnes les plus qualifiées de cette ville. Munſter, qui a traduit quelques-uns de ſes Ouvrages, témoigne qu'avant avoir lû les Livres d'Elie, il avoit pris la qualité de Maître, bien qu'il ne fût pas encore bon Ecolier. On peut dire, que cet homme ſeul parmi les Juifs a été capable de ne ſe laiſſer point préoccuper, & de ne point croire ſimplement à l'autorité de ſes Docteurs. Il a examiné les choſes en elles-mêmes, & ſans ſuivre les préjugés des autres Juifs, il a parlé des diverſes Leçons du Texte Hebreu, des points & des accents avec beaucoup de liberté. On doit lire ſur tout un excellent Traité intitulé *Maſſoreth Hammaſſoreth*, où il explique en ſçavant Cri-

Elias Levita.

Munſter. Fagius.

tique les difficultes de la Maſſore.

R. Abrah. de Balmes.

On peut joindre avec ce Rabbin un autre Grammairien Juif nommé de Balmes, qui vivoit en même tems, dont la Grammaire a été imprimée à Veniſe avec la Traduction Latine en 1523. Il y a, à-la-verité, peu de methode dans cet Auteur; mais il fait paroître d'ailleurs une grande erudition, & il reprend en une infinité d'endroits les erreurs des Grammairiens qui ont écrit avant lui. Tout ſon Ouvrage montre évidemment l'incertitude de la Grammaire Hebraique.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres Grammairiens Juifs qui ont tous ſuivi la même methode, & qui ne font preſque autre choſe que de copier les Livres de ceux qui les ont précedés. J'ajoûterai ſeulement ici deux mots d'un abregé de Grammaire imprimé à Conſtantinople, & compoſé par un Juif nommé Aaron Hariſçon. Cet Auteur s'applique principalement à ôter la confuſion qui eſt dans le Texte Hebreu, & il a établi pour cela de certaines regles, d'où il eſt aiſé de conclurre, que ce Texte eſt fort inconſtant, & qu'il a été ſujet à beaucoup de changemens. Il dit donc que l'Ecriture a de coûtume de repeter les mêmes choſes, & quelquefois les mêmes mots; qu'il y a des manquemens, des ſuperfluités, des tranſpoſitions, des pluriels joints avec des ſinguliers, des ſinguliers avec des pluriels, des mots écrits de differentes manieres, des noms feminins avec des Verbes au maſculin, & des noms maſculins au contraire joints avec des Verbes au feminin, & pluſieurs autres irrégularités dont il produit des exemples. Il rapporte auſſi un petit abregé de la Maſſore. En un mot, toutes ces regles ont été priſes ſur le Texte Hebreu de la maniere qu'il eſt aujourd'hui, & l'on n'a pas examiné ſi cela vient de la nature de la Langue Hebraique, ou des Copiſtes qui ſe ſont trompés.

Aaron Hariſçon.

Enfin, il eſt à-propos de remarquer, qu'on trouve beaucoup plus de diverſes Leçons du Texte de l'Ecriture dans les anciens Livres manuſcrits des Juifs, que dans les imprimés qui ont été reformés, principalement dans les endroits où le Texte ne s'accordoit point avec celui d'aujourd'hui. Les Manuſcrits même different beaucoup entre eux, & il y a peu de Critiques Iuifs qui remarquent ces varietés, quand ils font imprimer les Livres. Les Exemplaires manuſcrits, par exemple, du Dictionnaire de Kimhi ſont aſſez differens des imprimés, & ſur tout de l'Edition de Veniſe. Le Iuif qui a fait imprimer ce même Livre à Naples, a été plus ſincere: car il avouë librement, qu'il a corrigé en quelques endroits l'Exemplaire manuſcrit, quand il differoit du Texte de la Bible; & il a même mis ces diverſes Leçons à la fin du Livre, comme Monſieur Cappellain l'a remarqué dans un Livre, où il accuſe les Iuifs d'avoir été de mauvaiſe foi. On ne doit pourtant pas, ce me ſemble, les accuſer pour cela de mauvaiſe foi; parce qu'ils ont fait imprimer ces Livres ſelon les regles ordinaires de la Critique, en corrigeant les endroits qu'ils ont crû defectueux.

R. D. Kimhi.

Cappellan.

fectueux. On doit plûtôt rejetter cette faute sur les préjugés de leur Massore, qui ont été la cause qu'ils ont condamné d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme, & qu'ils ont en-suite negligé de marquer des varietés qu'ils jugeoient inutiles. Au-reste, il est tems que nous finissions la premiere Partie de cet Ouvrage, & qu'aprés avoir montré l'inconstance du Texte Hebreu & de la langue Hebraïque, & les divers états où se sont trouvés les Originaux de l'Ecriture Sainte pendant un grand nombre de siecles, nous passions maintenant aux Versions de ces Originaux. C'est ce que nous allons examiner dans le Livre suivant.

Fin du premier Livre.

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

LIVRE SECOND.

Où il est traité des principales Versions de la Bible.

CHAPITRE PREMIER.

Des Versions de la Bible en general, qui ont été faites tant par les Juifs que par les Chrêtiens.

APrés avoir rapporté l'Histoire du Texte Sacré & des differens changemens qui lui sont arrivés depuis que les premiers Originaux en ont été perdus, je passe maintenant à l'Histoire des principales Versions qui en ont été faites tant par les Juifs que par les Chrêtiens. L'Ecriture Sainte n'ayant été donnée aux hommes que pour les instruire, elle a été d'abord écrite dans une Langue qui leur étoit connuë ; & il est certain que les Juifs parloient Hebreu, lors que Moïse leur donna la Loi. Les autres Livres historiques de la Bible ont aussi été écrits dans un tems que la Langue Hebraïque étoit la Langue maternelle des mêmes Juifs. Et enfin les Prophetes n'ont composé leurs Propheties, que dans la Langue qu'on parloit alors, & qui étoit entenduë de tout le Peuple. Mais comme les Etats sont sujets à divers changemens, les Juifs ayant été soûmis à la domination des Caldéens, & ayant demeuré captifs pendant plusieurs années à Babylone, ils oublierent leur Langue, & étant en-suite retournés à Jerusalem, ils parlerent la Langue Caldaïque.

Ce fut dans ce tems-là que les Docteurs Juifs commencerent à interpreter au Peuple en Caldéen le

Texte

Texte de la Loi. On ne fit neanmoins alors aucun corps de Paraphrase Caldaïque pour mettre entre les mains du Peuple ; mais on continua toûjours de lire les Livres de Moïse dans la Langue qu'ils avoient été écrits, & les Docteurs se contentoient de les expliquer dans une Langue qui fût entenduë de tout le monde. Cette ancienne coûtume s'est depuis conservée parmi tous les Juifs en quelque païs qu'ils ayent établi leur demeure ; & c'est à cela principalement qu'on doit attribuer la plus-part des Versions qui ont été faites par les Juifs presque dans toutes les Langues. Ils joignoient à chaque Verset du Texte, ou au-moins aux mots les plus difficiles, l'interpretation en Langue vulgaire, afin qu'ils pûssent comprendre ce qu'ils lisoient ; d'où l'on a enfin pris occasion de faire des Versions ou Paraphrases entieres : & nous trouvons encore aujourd'hui plusieurs Exemplaires manuscrits du Pentateuque, où la Paraphrase Caldaïque est écrite confusément avec le Texte Hebreu, & d'une certaine maniere, qu'aprés chaque Verset Hebreu, l'on a mis toûjours le même Verset en Caldéen.

La Version Grecque qu'on attribüe ordinairement aux Septante Interpretes, est la premiere Traduction de la Bible qui ait été faite par les Juifs. Elle eut si grande approbation parmi eux, que les Juifs Helleniſtes, qui étoient en tres-grand nombre, semblent ne l'avoir pas moins estimée que l'Original de Moïse, puis qu'ils la lûrent, ainsi qu'on le croit communément, dans leurs Synagogues ; au-lieu que les Versions en Langue vulgaire ne devoient servir que pour l'instruction des particuliers, & pour être lûës dans les Ecoles, selon l'usage que les Juifs conservent encore aujourd'hui dans les mêmes Synagogues, où il n'est pas permis de lire la Loi de Moïse, que dans l'Original, bien que la plus-part ne l'entendent point. C'est ce qui me fait douter, s'il est vrai que les Juifs Helleniſtes ayent lû dans leurs Synagogues d'autres Exemplaires de la Loi de Moïse, que l'Original Hebreu, bien que Tertullien & quelques autres Peres témoignent que les Juifs lisoient de leur tems dans leurs Synagogues la Version Grecque des Septante. Nous éclaircirons plus bas cette difficulté.

Samaritains.

Les Samaritains ont aussi eu une Traduction Grecque du Pentateuque, dont il ne reste que des fragmens qu'on peut recueillir des Ouvrages des Peres & de quelques Scholiastes Grecs. Ils ont de-plus une autre Version du même Pentateuque écrite en langage Samaritain, ou plûtôt en vieux Caldéen ou Syriaque, qui approche beaucoup de l'ancienne Langue de Babylone. Outre cette derniere Version Samaritaine qui a été imprimée dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, ils en ont d'autres écrites en Arabe : mais toutes ces Versions ne sont que pour la commodité des particuliers & pour les Ecoles, au-lieu qu'ils lisent dans les Synagogues l'Original de la Loi de Moïse écrit en Hebreu & en caracteres Samaritains.

Caraïtes. Les Juifs Caraïtes se servent des Traductions qui ont été faites par les autres Juifs, & ils estiment beaucoup une Version du Pentateuque en Grec vulgaire, qui a été imprimée à Constantinople en caracteres Hebreux. Il se servent aussi de quelques Versions Arabes ; mais ils lisent dans leurs Synagogues le Texte Hebreu qui est l'Original. Enfin on peut dire, que les Juifs ont traduit l'Ecriture, principalement les Livres de la Loi, aussi-bien que les Samaritains & les Juifs Rabbanistes, presque dans toutes les Langues vulgaires des païs où ils demeurent. Au-moins, s'ils n'ont pas toutes ces Versions en corps, ils ont joint l'explication de chaque mot du Texte dans la Langue qui leur est connuë. J'ai même vû quelques fragmens des Livres de Moïse écrits en Hebreu avec une Paraphrase Françoise en caracteres Hebreux sur les mots les plus difficiles : ce qu'on ne peut attribuer qu'à nos Juifs de France, qui ont fait ces Paraphrases dans le tems qu'ils y avoient des Synagogues ou Ecoles dans lesquelles ils lisoient & expliquoient la Loi.

Je parlerai dans la suite de ce Discours de plusieurs autres Versions que les Juifs ont faites pour leur usage particulier. Les Juifs Espagnols en ont aussi fait quelques-unes, dont les Juifs d'Italie se servent, aussi-bien que les Espagnols, parce que les Juifs d'Italie sçavent ordinairement les deux Langues ; & je ne croi pas même qu'il y ait aucune Traduction Juïve écrite en Italien.

Au-reste on remarquera, que la plus-part de ces Versions en Langue vulgaire sont d'un langage barbare & tout-à-fait rude. Les mots dont on s'est servi dans ces Traductions, ne sont point de l'usage ordinaire, dautant que les Juifs qui ont voulu rendre mot pour mot les paroles du Texte Hebreu, ont formé un certain langage extraordinaire, qu'on peut appeller *Langage de Synagogue*. Le Grec de la Version des Septante, & même celui du Nouveau Testament est de cette nature ; de-sorte qu'il est presque impossible de l'entendre, à-moins qu'on ne sçache parfaitement la Langue Syriaque ou Caldaïque, qui est la Langue que les Juifs de Jerusalem parloient en ce tems-là. C'est ce qui a donné occasion à quelques sçavans Critiques, de la nommer la *Langue Hellenistique*, afin de la distinguer par là du Grec commun.

Versions des Chrétiens. Pour ce qui regarde les Versions des Chrétiens, l'Eglise a été long-tems sans reconnoître d'autre Ecriture Sainte que la Traduction Grecque attribuée aux Septante Interpretes. Il est vrai que Nôtre Seigneur & les Apôtres étant à Jerusalem & dans les autres villes voisines, n'ont pû se servir d'autre Texte de la Bible, que de l'Original Hebreu qu'on y lisoit alors : mais aprés la mort de Nôtre Seigneur, les Apôtres s'étant répandus en differens lieux de l'Empire, où la Langue Grecque étoit en usage, & où les Juifs même lisoient dans leurs Synagogues, ou au-moins dans leurs Ecoles, la Version des Septante, ils crurent qu'ils devoient se servir de cette Version pour convertir les Juifs, & en même tems les Gentils. Il eust été

été en-effet inutile de se servir du Texte Hebreu, qui n'étoit alors entendu que de tres-peu de Juifs.

La Religion Chrêtienne ayant été embrassée en-suite par plusieurs Nations qui parloient differentes Langues, la Version Grecque des Septante, qui étoit en ce tems-là la seule Ecriture qui fust authentique parmi les Chrêtiens, fut traduite en toutes leurs Langues. Il ne nous reste cependant presque plus rien de ces anciennes Traductions, & celles que nous avons sous les noms des Ethiopiens, des Persans & de quelques autres Peuples, semblent être plus nouvelles que ces anciennes dont il est parlé dans les Livres des Peres Grecs. La Version Latine, qu'on nommoit aussi Italienne ou Vulgate, & qui est fort ancienne, a été mieux conservée que les autres, bien que nous ne l'ayons pas maintenant entiere, & de la maniere qu'elle étoit du tems de Saint Jerôme & de Saint Augustin. Il étoit necessaire que Rome étant le siége de l'Empire, eust une Version particuliere écrite en Latin; outre que la Langue Latine n'étoit pas renfermée dans l'Italie seulement, mais elle s'étendoit jusques dans l'Afrique, dans les Gaules, dans l'Espagne, dans la Pannonie & dans plusieurs autres endroits de l'Empire, où l'on avoit envoyé des Colonies qui y porterent cette Langue.

Il y a une autre Version Latine que nous appellons ordinairement Vulgate, & qui est fort differente de l'ancienne Vulgate ou Italienne dont on se servoit dans toutes les Eglises d'Occident, avant que Saint Jerôme eût fait sa nouvelle Traduction de la Bible sur le Texte Hebreu. Nous expliquerons ailleurs quelles ont été les raisons d'un si grand changement dans l'Eglise Occidentale.

L'Eglise Orientale a toûjours retenu l'ancienne Version Grecque des Septante, que chaque Nation a traduite en sa Langue. Il n'y eût que les Syriens qui firent deux Versions de l'Ecriture, une sur l'Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante, lesquelles ils conservent encore aujourd'hui: mais nous examinerons dans la suite toutes ces Versions en particulier, & en même tems les Versions Arabes & les autres qui sont à l'usage des Eglises d'Orient. Dans ces derniers siecles le Schisme a donné occasion à quantité d'autres Versions qui ont été faites la plus-part sur le Texte Hebreu: & comme dés le commencement du Christianisme, Aquila, Theodotion, Symmaque & quelques autres Interpretes opposerent de nouvelles Traductions Grecques à celle des Septante; les Protestans ont aussi opposé leurs nouvelles Versions à l'ancienne Latine ou Vulgate qui étoit autorisée par toute l'Eglise d'Occident. Les Albigeois, les Vaudois & les Wiclefistes avoient fait avant ce tems-là des Traductions de la Bible en Langue vulgaire: mais comme ils ignoroient la Langue Hebraïque, il se contenterent de traduire la Vulgate le mieux qu'il leur fut possible.

Albigeois, Vaudois, Wiclefistes.

Les Protestans qui sont venus dans un tems où la Langue Hebraïque étoit

Protestans.

étoit connuë dans l'Europe, crûrent qu'ils ne pouvoient pas avoir de meilleure raiſon de rejetter la Verſion dont on ſe ſervoit dans toute l'Egliſe d'Occident, qu'en faiſant de nouvelles Traductions ſur l'Hebreu, qui fuſſent plus exactes que les anciennes. Luther fut le premier qui traduiſit ſur l'Original toute la Bible en Alleman; & n'étant pas content de ſa premiere Traduction, il en fit une ſeconde. Sa Verſion a été en-ſuite traduite en Suedois, en Danois, en Finlandois & en d'autres Langues par ceux de ſa Secte. Leon de Juda fit auſſi preſque en même tems une autre Verſion Allemande de toute l'Ecriture pour les Zuingliens, à la Secte deſquels il étoit attaché. Ceux de Geneve, qui dans les commencemens de leur prétenduë reformation ſe ſervoient d'une ancienne Verſion Françoiſe faite ſur la Vulgate, voulurent auſſi avoir une Traduction en François priſe ſur l'Original. Robert Olivetan parent de Calvin, fut l'Auteur de cette premiere Verſion, qu'on imprima à Neufchâtel en l'année 1535. Et elle a été depuis reveuë & corrigée pluſieurs fois par ceux de Geneve. Les Anglois, qui s'étoient auſſi contentés au commencement de leur Schiſme, de ne ſuivre point d'autre Verſion que la Vulgate, en firent dans la ſuite pluſieurs ſur l'Hebreu. Le Roi Jacques, qui trouva à redire dans toutes les Verſions Angloiſes qu'on avoit faites juſqu'alors, ordonna dans la Conference tenuë à Hompton-court, qu'on travailleroit à une nouvelle Traduction de la Bible : ce qui fut executé ſelon le projet qu'il en avoit arrêté; & les Anglois ſe ſervent encore aujourd'hui de cette nouvelle Traduction.

Luther.

Leon de Juda.

Geneve.

Robert Olivetan.

Anglois.

Le ſentiment commun des Proteſtans, fut qu'il falloit traduire le Vieux Teſtament ſur l'Hebreu, & le Nouveau ſur le Grec: mais comme la plus-part de leurs premiers Traducteurs n'étoient pas beaucoup ſçavans dans ces deux Langues, il étoit impoſſible que leurs Traductions fuſſent exactes. C'eſt pourquoi elles ont été retouchées pluſieurs fois depuis ce tems-là; & nonobſtant toutes les précautions qu'ils ont pû prendre, leurs Verſions ſont encore préſentement tres-defectueuſes. Ils n'ont pas eu ſeulement à combattre pour cela avec les Catholiques, mais auſſi entre eux, principalement pour la Traduction du Vieux Teſtament.

Les Catholiques, qui ne ſe ſervoient point depuis long-tems d'autres Verſions que de la Vulgate Latine, furent en quelque façon obligés de faire de nouvelles Traductions en Langue vulgaire, pour oppoſer à celle des Proteſtans; mais ils crûrent qu'il étoit plus à-propos de traduire ſur la Vulgate, qui étoit la Verſion des Egliſes d'Occident, que ſur l'Hebreu, qui étoit conſacré aux uſages des Synagogues. Quelques Catholiques avoient neanmoins fait avant ce tems-là des Traductions de la Bible en Langue vulgaire: mais outre qu'il y en avoit fort peu, elles n'étoient point conſiderées, & il n'y avoit preſque perſonne qui les lût. Il y eut neanmoins des Catholiques qui prirent la liberté de traduire l'Ecriture ſur l'Original, n'étant

Catholiques.

tant pas satisfait de la Version Latine qui étoit reçûë dans toute l'Eglise d'Occident. Pagnin, Religieux Dominicain, fut le premier qui s'emancipa, & il fut appuyé dans son dessein par quelques Papes qui autoriserent sa nouvelle Traduction Latine sur l'Hebreu. Les Protestans ont aussi fait à son imitation plusieurs Versions Latines de la Bible, qui ont eu toutes divers succés, dautant que la methode que ces nouveaux Interpretes suivirent dans leurs Traductions, n'étant pas la même, il étoit impossible qu'ils s'accordassent sur ce sujet: & je puis même asseurer, qu'il n'y a eu presque pas un Traducteur de la Bible, qui ait eu assez de capacité & assez d'étenduë d'esprit pour un si grand Ouvrage. Ceux qui avoient assez de connoissance de la Langue Hebraïque pour lire les Livres des Rabbins en eux-mêmes, ne firent simplement que les copier: d'autres au-contraire, même parmi les Protestans, eurent scrupule de s'éloigner de l'ancien Interprete Latin; & il y a bien de l'apparence, que leur scrupule n'étoit fondé que sur leur ignorance, & qu'ils prenoient ce prétexte pour la cacher plus adroitement. Luther, qui fit une Traduction à sa maniere, se mocqua des nouveaux Grammairiens, ausquels il reprocha de suivre les Rabbins avec trop d'exactitude. D'autre-part, comme il sembloit ne les blâmer, que parce qu'il ne les entendoit point, quelques-uns de ces nouveaux Grammairiens reprirent les defauts de sa Version en plusieurs endroits, & ils ne firent même aucune difficulté de les publier.

Pagnin. *Luther.*

Pagnin, bien qu'il soit plus moderé que les Protestans, n'a pas laissé de s'éloigner souvent de la Vulgate, sous prétexte qu'il ne croyoit pas qu'elle fût de Saint Jerôme: mais il n'a pas toûjours raison de l'abandonner; & de-plus, sa Version est barbare & obscure, parce qu'il s'attache avec trop d'affectation aux Loix de la Grammaire Hebraïque. Arias Montanus, qui a prétendu corriger cette Traduction, l'a encore renduë plus barbare & plus obscure qu'elle n'étoit, & il l'a même remplie de fautes. Thomas Malvenda Religieux Dominicain, qui a traduit la meilleure partie du Vieux Testament, a encore encheri par dessus la barbarie de ces deux derniers Traducteurs. Je ne sçai si nous devons mettre au nombre des Interpretes de l'Ecriture, le Cardinal Cajetan, sous le nom de qui nous avons plusieurs Livres de la Bible traduits à la lettre; parce qu'il témoigne lui-même, que ne sçachant rien du-tout de la Langue Hebraïque, ni de la Langue Grecque, il a eu recours à des personnes sçavantes dans ces Langues, & qu'il s'est servi d'eux assez heureusement pour traduire en Latin les Livres Sacrés. Sebastien Châtillon, qui a mieux réüssi que les autres Interpretes pour la Latinité, a trop affecté la pureté & l'élegance du stile; & cette affectation a affoibli le sens du Texte en quelques endroits. Sa Version neanmoins n'est pas si mépriſable, que Theodore de Beze & quelques autres Docteurs de Geneve l'ont voulu faire accroire. Leon de Juda a gardé le milieu entre Pagnin & Chastillon;

Pagnin. *Arias Montan.* *Thomas Malvenda.* *Cajetan. Præf. in Pentat. & in Psalm.* *Sebastian. Castalio.* *Theodor. Beza.* *Leon de Juda.*

mais il s'émancipe quelquefois, & il ne s'attache pas avec assez d'exactitude aux paroles de son Texte. Examinons maintenant dans le détail toutes ces differentes Versions, qui ont besoin d'une discussion plus exacte & plus particuliere.

CHAPITRE II.

De la Version Grecque attribuée aux Septante. Son Autorité. L'Histoire d'Aristée & quelques autres Livres anciens sur la même matiere paroissent supposés. Il n'y a eu que la Loi de Moïse qui ait été d'abord traduite en Grec. Pourquoi elle a été appellée la Version des Septante.

TOute l'Antiquité a crû jusqu'au tems de Saint Jerôme, que la Version Grecque attribuée aux Septante avoit été faite par des Prophetes, & non par de simples Interpretes. Saint Jerôme, qui avoit osé s'opposer à un sentiment si approuvé, fut en-suite obligé de se ménager, & de s'accommoder quelquefois à l'opinion commune, parce qu'on lui reprocha d'être Juif. En effet, les préjugés sont tres-grands en faveur de cette Traduction; puis qu'il est certain que les Apôtres s'en sont servis pour annoncer l'Evangile à toute la terre: les Juifs même l'avoient en quelque façon *canonisée* dans leurs Synagogues avant la naissance de Nôtre Seigneur, principalement ceux qui vivoient parmi les Grecs, & qu'on nomme ordinairement pour cette raison Helleniſtes. Mais, nonobstant tous ces préjugés, je croi qu'on doit préferer le jugement de Saint Jerôme sur ce sujet à celui de toute l'Antiquité, parce qu'il a examiné ce fait avec application, au-lieu que les autres Peres ont suivi l'usage & la coûtume. Quand il s'agit d'une matiere qui est purement de Critique, il ne faut point s'arrêter aux simples autorités, si elles ne sont en même tems conformes à la verité.

Hieron.

(a) Les Apôtres ne se sont pas servis de la Version des Septante, parce qu'ils l'ont crûë inspirée de Dieu, mais parce que la Langue Grecque étoit alors en usage parmi les Nations ausquelles ils preschoient l'Evangile. Et c'est ce qui a fait dire à Saint Jerôme, que Saint Etienne dans les Actes des Apôtres fait mention de Septante-&-cinq personnes qui entrerent dans l'Egypte, conformément à ce qui est marqué dans la Version Grecque des Septante; au-lieu qu'il n'y en a que septante dans le Texte Hebreu. La raison qu'il en apporte en cet endroit, est parce que Saint Luc, qui a fait cette Histoire pour les Gentils, n'a pas voulu citer d'autre Ecriture, que celle qui leur avoit été dêja publiée. En-effet, il

Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.

(a) *Les Apôtres ont encore eu une autre raison de se servir de la Version des Septante, savoir parce que cette Version estoit alors en usage dans la plus-part des Synagogues: ainsi, ayant dans les commencemens à prescher l'Evangile principalement à des Juifs, & frequentant leurs Synagogues, ils devoient se servir de la Bible dont on se servoit plus communément.*

il n'eſt pas croyable que Saint Etienne parlant aux Juifs de Jeruſalem, ait rapporté les paroles du Vieux Teſtament autrement qu'en Hebreu; & partant il y a de l'apparence, que Saint Luc, qui a compoſé le Livre des Actes, eſt l'auteur de ce changement. A l'égard des Peres, ils ne pouvoient pas reconnoître d'autres Exemplaires de l'Ecriture Sainte, que ceux qui leur avoient été laiſſés par les Apôtres. J'avoüe que Joſeph & Philon qui rapportent l'Hiſtoire de cette Verſion, lui donnent une tres-grande autorité, auſſi-bien que les premiers Peres de l'Egliſe: mais comme tout ce qu'en diſent ces Auteurs n'a point d'autre fondement que le Livre que nous liſons encore aujourd'hui ſous le nom d'Ariſtée, qui eſt le premier auteur de cette Hiſtoire, & quelques autres Ecrivains qu'on croit ordinairement fort anciens; il eſt à-propos de montrer en particulier, qu'Ariſtée & ces autres Auteurs ſemblent avoir été ſuppoſés par des Juifs Helleniſtes long-tems avant Joſeph & Philon. *Ariſtée.*

Je ne m'arrêterai point ici à examiner les raiſons de Scaliger & de quelques autres Critiques, qui ont prétendu que le Livre d'Ariſtée étoit un Ouvrage ſuppoſé, parce que la Chronologie, ſelon eux, en eſt fauſſe, & que les Tribus des Juifs y ſont marquées comme ſi elles euſſent encore ſubſiſté en ce tems-là. Je ne m'arrêterai point, dis-je, ici à examiner ſi l'on peut juſtifier la Chronologie de ce Livre, ni à rechercher ſi dans ce tems-là on pouvoit faire la diſtinction des Tribus. Je paſſe auſſi ſous ſilence toutes les autres raiſons qu'on apporte ordinairement pour rejetter le Livre d'Ariſtée, d'autant qu'il eſt, ce me ſemble, plus à-propos de rechercher la verité de cette Hiſtoire en elle-même, que de chicaner ſur des faits qui n'ont tout-au-plus que de la vrai-ſemblance. Or il eſt certain, que pour peu qu'on faſſe de reflexion ſur l'Hiſtoire d'Ariſtée en la liſant avec application, on ſera convaincu que quelque Juif Helleniſte a écrit ce Livre ſous le nom d'Ariſtée en faveur de ſa Nation. Les miracles qui y ſont rapportés, & la maniere même dont tout le Livre eſt écrit, repreſentent parfaitement l'eſprit des Juifs, leſquels ont toûjours pris plaiſir, & principalement dans ce tems-là, à ſuppoſer des Livres qui ne contenoient preſque que des choſes extraordinaires. Il ſemble même que l'Auteur de cette Hiſtoire ait voulu prévenir l'objection qu'on lui pouvoit faire ſur ce ſujet, lors qu'il dit, que ceux qui la liront auront de la peine à la croire. *Scaliger.*

En-effet, il n'y a rien qui marque plus le genie des Juifs, que ces paroles de ce prétendu Ariſtée, où il dit que quelques-uns ayant voulu entreprendre la Traduction des mêmes Livres, en avoient été detournés, parce que Dieu les avoit punis; & qu'un certain Theopompus ayant oſé inſerer dans ſon Hiſtoire quelque partie de cette Loi aſſez mal-traduite, ſon eſprit en devint aliené. Puis il ajoûte, que le même Theopompus ayant prié Dieu pendant quelque relâche que lui donna ſa maladie, de lui découvrir la cauſe de cet accident; Dieu lui revela en ſonge, *Ariſtée.* *Theopomp.*

ſonge, que cela lui étoit arrivé, parce qu'il avoit voulu rendre communes & publiques des choſes divines & qui devoient être cachées. Enfin il fut gueri aprés avoir deſiſté de ſon entrepriſe. On lit au même endroit une autre fable touchant Theodecte Poëte Tragique, lequel perdit la veüe, pour avoir eu la temerité d'inſerer dans une de ſes Pieces quelque choſe de la Loi de Moïſe: mais ayant depuis reconnu ſa faute, & demandé pardon à Dieu, il recouvra la veüe.

Theodecte.

Si l'on compare ces miracles avec ceux qui ſont rapportés dans le Thalmud à l'occaſion de la Paraphraſe Caldaïque de Jonathan ſur les Prophetes, on reconnoîtra aiſément l'origine de ces prétendus miracles. Selon le témoignage des anciens Docteurs Juifs, on entendit une voix du ciel, qui demanda à Jonathan, qui étoit celui-là lequel avoit oſé reveler les ſecrets de Dieu en les manifeſtant aux hommes: & Jonathan fut empêché par cette voix, diſent-ils, de traduire les autres Livres de la Bible; comme ſi l'Ecriture Sainte n'avoit pas été donnée d'abord dans une Langue connüe, & qu'il n'eût pas été permis de l'expliquer au Peuple, lors qu'il n'entendit plus cette premiere Langue. Mais les Juifs ont accoûtumé de feindre ces ſortes d'Hiſtoires, quand ils veulent appuyer quelque verité: & c'eſt ce qui me fait croire, que la Loi de Moïſe a été veritablement traduite en Grec ſous un des Ptolemées, & que les Juifs ont enſuite écrit à leur maniere l'Hiſtoire de cette Traduction. Comme elle fut generalement approuvée des Juifs, principalement des Helleniſtes qui la lûrent dans les Synagogues ou Ecoles, ils inventerent enſuite tous ces contes faits à plaiſir pour la rendre plus recommandable parmi ceux de leur Nation. Joſeph & Philon les ont auſſi rapportés ſur le ſimple témoignage d'Ariſtée, qu'ils n'ont point examiné à-fond, y prenant le même intereſt que les autres Juifs. Les Peres ont auſſi reçu cette Hiſtoire d'Ariſtée fort favorablement, parce qu'elle ſembloit appuyer fortement la cauſe de l'Egliſe contre les Juifs, qui rejettoient dans ce tems-là la Verſion des Septante, & qui avoient recours à d'autres Traductions qu'ils croyoient plus exactes & plus conformes à l'Original Hebreu. Ils ajoûterent même d'autres fables aux premieres ſur le rapport des Juifs d'Alexandrie. Mais St. Jerôme, qui avoit étudié avec plus d'application cette matiere, découvrit bien-tôt la fauſſeté de ces nouvelles Hiſtoires, & ſe mocqua des ſeptante & deux cellules, que St. Juſtin Martyr témoignoit avoir veües à Alexandrie, où l'on prétendoit que les 72. Interpretes avoient été renfermés pour faire leur Traduction; & que bien qu'ils fuſſent ſeparés, ils avoient neanmoins tous traduit de la même maniere. Cette même fable qui regarde les cellules, eſt rapportée dans d'anciens Livres Juifs, bien qu'elle ne ſoit ni dans Ariſtée, ni dans Joſeph; & elle n'a point d'autre origine que l'ancienne coûtume des Juifs, qui ont toûjours pris plaiſir à inventer des choſes extraordinaires, & à debiter au Peuple des miracles faits

Thalmud

Maſſ. Sopherim.

Ariſtée.

faits à plaisir. C'est ce qui est arrivé au faux Aristée, lequel n'a pas pris garde, que pour vouloir imposer aux autres, il est tombé dans des contradictions manifestes : car il suppose qu'avant la Version des Septante, la Loi de Moïse étoit déja connüe aux Grecs, & par consequent traduite en leur Langue, comme aussi Aristobule, qui vivoit en ce tems-là, le declare dans le Livre qu'on lui attribuë. Ce qui est entierement opposé au dessein qu'on prit de la traduire, lequel supposoit qu'elle n'étoit écrite qu'en caracteres Hebreux. Je sçai que quelques-uns assurent, que ces premieres Versions Grecques étoient imparfaites, & que le dessein de Ptolemée fut seulement d'en avoir une plus exacte: mais cela est dit sans aucune raison, & est même contraire à l'Histoire du prétendu Aristée; outre que les Traductions Grecques de la Loi avant celle des Septante, nous sont tout-à-fait inconnües.

Aristobule. Le Livre d'Aristobule, Juif & Philosophe Peripateticien, où il est rapporté qu'avant Alexandre la Loi de Moïse avoit été traduite en Grec, & que les Philosophes Grecs avoient emprunté beaucoup de choses des Hebreux, n'a pas davantage d'autorité que celui d'Aristée, & plusieurs autres dont Joseph & Eusebe ont fait mention. *Joseph. Euseb.* Il est bon de remarquer, que non seulement Joseph, mais aussi Eusebe & quelques autres Peres ont cité souvent des Auteurs qui étoient favorables à leur cause, sans examiner en particulier la verité de ces Livres; ainsi qu'il est arrivé des Ouvrages attribués aux Sibylles, que tout le monde sçait avoir été supposéz. C'est pourquoi nous ne devons pas croire si facilement à la simple autorité des anciens Peres, lors qu'il s'agit de faits qui regardent seulement la Critique.

Origene, qui n'étoit pas toûjours appliqué à debiter des allegories, confirme nôtre sentiment touchant ces anciens Auteurs qui ont écrit l'Histoire des Juifs: car en parlant de Hecatée, qui avoit demeuré auprés de Ptolemée fils de Lagus, & qui avoit été même élevé avec Alexandre le Grand, il témoigne que Herennius Philon doute que le Livre attribué à Hecatée soit veritablement de lui, parce qu'il loüe trop les Juifs; à-moins qu'on ne dise qu'il avoit embrassé leur Religion. Aristée, Hecatée, Clearque & quelques autres anciens Auteurs qui ont traite de ce qui regarde les Juifs, en ont parlé d'une maniere à faire croire, que les Livres qui ont été publiés sous leurs noms, ont été supposés par les Juifs Helleniſtes, ou que les Juifs Helleniſtes y ont ajoûté plusieur choses, ou enfin qu'ils s'étoient tous faits Juifs; ce qui n'est gueres vrai-semblable. J'avoüe que je ne comprens point le raisonnement de (b) M. Vossius, qui assure que cette ancienne Version Grecque, qu'on prétend avec Aristobule avoir

Origen. lib. 1. contra Celf. *Hecatée.* *Herennius Philo.* *Aristée, Hecat. Clearq.* *Voſſius.*

(b) *Ce sentiment neanmoins de Mr. Vossius se trouve appuyé par quelques Juifs modernes, dont il l'aura pû prendre. Ces Juifs ne parlent pourtant pas de la Version faite avant celle des Septante.*

été long-tems avant celle des Septante, avoit été faite sur un Exemplaire écrit fort negligemment & en caracteres Samaritains : & il ajoûte de-plus, que ce fut pour cette raison qu'on en fit une autre sur de meilleurs Exemplaires écrits en caracteres Juifs ou Babyloniens. Le passage d'Aristée, dont il se sert pour prouver son opinion, ne dit rien moins dans l'Original, que ce qu'il avance si hardiment : mais il y a seulement, que la Loi de Moïse étoit écrite en Hebreu, & qu'il falloit la mettre dans un meilleur état, en la traduisant en Grec. Le sens des paroles de Demetrius dans le Livre d'Aristée, est le même que ce qui est rapporté par Philon sur ce sujet au Livre II. de la vie de Moïse, où il écrit que quelques-uns étant fâchés de ce que ces Loix n'étoient connuës que de gens barbares, voulurent qu'elles fussent traduites en Grec.

Demetrius.

Philon.

Au-reste, soit que cette Histoire d'Aristée touchant la Version Grecque des Septante, soit veritable, & que les Juifs Helleniſtes y ayent ensuite ajoûté plusieurs choses, comme quelques Auteurs l'assurent, ou qu'elle soit entierement supposée ; on ne peut pas douter que les Juifs de ces tems-là n'ayent traduit la Bible en Grec, & que cette Traduction n'ait été approuvée par les mêmes Juifs Helleniſtes. Il est cependant aisé de connoître par la diversité du stile, qu'on ne traduisit d'abord que les cinq Livres de Moïse, dont la Traduction est beaucoup plus exacte que celle des autres Livres de la Bible ; ou que les Livres de l'Ecriture ont été traduits la plus-part en même tems par differens Interpretes. Je sçai que le P. Morin & quelques autres Critiques ont prétendu que toute l'Ecriture avoit été traduite par les Septante, & que par le mot de *Loi* il faut entendre en cette occasion toute la Bible : mais Aristée, Joseph & Philon semblent avoir écrit le contraire avec Saint Jerôme, qui suivoit en cela les Juifs de son tems ; & bien que le mot de *Loi* signifie quelquefois toute l'Ecriture en general, on le doit neanmoins restreindre ici aux cinq Livres de Moïse avec Joseph & les anciens Juifs. De-plus, les raisons dont se sert le P. Morin pour prouver le contraire, ne contiennent presque rien autre chose qu'une érudition inutile, & d'où l'on ne peut rien conclurre. Il produit, par exemple, le témoignage d'un certain Josippus ou Ben Gorion, pour l'opposer au veritable Joseph ; comme s'il n'y avoit pas des preuves évidentes, que l'Histoire de ce Josippus est un Livre nouveau & supposé, & même rempli d'une infinité de fables, comme il en demeure lui-même d'accord en un autre endroit.

P. Morin.

P. Morin.

Josippus.

Il n'est pas besoin de refuter les Thalmudistes, ou plûtôt de les concilier entre eux sur ce sujet, lors qu'ils attribuent en quelques endroits cette Version Grecque des Septante à cinq Interpretes seulement, & qu'en d'autres ils l'attribuent à septante-&-deux, selon l'opinion commune. Quand il s'agit de faits historiques, on ne doit pas s'en rapporter au Thalmud, qui a été écrit par des Docteurs ignorans, prin-

Thalmud.

Thalmud, ou Ghemara.

principalement la partie nommée Ghemara, où il n'y a presque que des contes faits à plaisir & des disputes ridicules. L'on peut aussi negliger ce que les Juifs modernes ont allegué sur cette matiere, dautant qu'ils manquent de bons Historiens, lesquels n'ont pas eu même la capacité de choisir ce qu'il y avoit de meilleur dans les autres Auteurs.

S'il m'est permis d'apporter mes conjectures sur ce sujet, il me semble qu'on doit préferer le sentiment de ceux qui croyent que la Version Grecque des Septante a été ainsi nommée, parce qu'elle fut approuvée par le Sanhedrin de Jerusalem, qui l'autorisa, afin que les Juifs Hellenistes la pussent lire dans leurs Synagogues, ou au-moins dans leurs Ecoles, en la place du Texte Hebreu. Une affaire de cette consequence meritoit sans doute une approbation authentique du Sanhedrin; & il y a de l'apparence qu'on l'appella la Version des Septante, à-cause des septante Juges qui l'approuvoient, & non pas à-cause de septante Interpretes qui en fussent les Auteurs.

Au-reste, comme nous n'ajoûtons pas foi à l'Histoire d'Aristée, aussi ne croyons-nous pas toutes les exaggerations dont elle est remplie touchant l'exactitude de cette Version, qu'il assure avoir été trouvée entierement conforme à l'Original, & avoir été reconnuë telle du consentement de tous les Juifs qui assisterent à la lecture qu'on en fit aussi-tôt qu'elle fut achevée. Pouvoit-on juger en si peu de tems de la fidelité d'une Version, & du rapport qu'elle avoit avec l'Original? Le Juif Hellenisté, qui sous le nom d'Aristée a composé plûtôt une fable qu'une Histoire veritable, releve merveilleusement tous les faits qu'il rapporte, & il ne dit rien que de grand & d'extraordinaire. Philon a pris ensuite de lui ce qu'il a écrit de cette même Version, & il a même encheri par-dessus, lors qu'il assure, que ceux qui avoient la connoissance des Langues Hebraïque & Grecque, admirerent la parfaite conformité qui se rencontra entre le Texte Hebreu & la Version Grecque des Septante; & il ajoûte de-plus, qu'on nomme les Auteurs de cette Traduction *Prophetes*, parce qu'ils ont compris le sens de Moïse avec une grande penetration d'esprit. Mais Philon s'étant plûtôt appliqué à l'étude de l'Eloquence qu'à la Critique, & n'ayant pas même sçeu la Langue Hebraïque, n'a pû juger d'un fait qu'il n'entendoit point. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'on ne doive estimer beaucoup cette Traduction, que Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes ont quelquefois abandonnée sans aucun fondement. Comme il nous en reste encore assez aujourd'hui pour en pouvoir juger, il est à-propos que nous l'examinions en elle-même, & que nous la conferions avec le Texte Hebreu, sans nous arrêter cependant à ce même Texte Hebreu de la maniere qu'il est aujourd'hui dans nos Exemplaires, mais en le considerant tel qu'il a pû être en ce tems-là. *Philon.*

CHA-

CHAPITRE III.

Differentes Editions de la Verſion Grecque des Septante. Explication des Tetraples, des Hexaples & des Octaples d'Origene, avec des reflexions Critiques ſur le même ſujet. Comparaiſon de la Verſion des Septante & du Texte Hebreu. Comparaiſon des differentes Editions de cette Verſion.

ON croit ordinairement que l'Original de la Verſion Grecque
Septante. des Septante s'eſt conſervé dans la Bibliotheque de Ptolemée juſqu'au tems de Jules Ceſar, ſous lequel cette Bibliotheque fut brûlée. Toutes les differentes Editions que nous en avons préſentement ſe reduiſent à trois principales, d'où les autres ont été priſes. La premiere eſt celle qui fut imprimée en l'an 1515.
Bible de Complute. dans la Bible qu'on nomme ordinairement la Bible de Complute, & qui a été en-ſuite rimprimée dans la grande Bible d'Anvers, dans la Polyglotte de Paris, & dans la Bible attribuée à Vatable, qui a été imprimée à quatre colonnes. La ſeconde eſt celle d'Alde, imprimée à
Bible Grecque de Veniſe. Veniſe en 1518. & qui a été rimprimée à Strasbourg en 1526. à Baſle en 1545. & en 1550. & à Francfort en 1597. avec un Recueil de Scolies. On n'a pas neanmoins gardé dans ces dernieres Editions, l'ordre qui étoit dans celle de Veniſe, parce qu'on l'a voulu faire approcher davantage de l'Hebreu. La troiſiéme
Bible Grecque de Rome. eſt celle du Vatican, imprimée à Rome en 1587. ſans aucune diſtinction de Verſets, avec des Scolies Grecques. Nobilius fit imprimer un *Nobilius.* an aprés dans la même ville, l'ancienne Verſion Latine de cette derniere Edition Grecque, qu'il a recueillie le mieux qu'il lui a été poſſible & en 1628. le P. Morin fit rimpri- *P. Morin.* mer l'une & l'autre à Paris ſur deux colonnes avec la diſtinction des Verſets, qu'il ajoûta en y joignant les mêmes Scolies.

Les Critiques ſont fort partagés entre eux touchant l'autorité de ces Editions. Le P. Morin, Walton & pluſieurs autres préferent l'Edition de Rome à celle de Complute & de Veniſe. M. Voſſius au-contraire pré- *Voſſius de Septuag. Interp.* tend que l'Edition de Rome eſt la plus corrompüe. D'autre-part, quelques-uns aſſurent que l'Edition de *tral.* Complute eſt la meilleure, parce qu'elle eſt plus conforme à l'Original Hebreu. Mais il faut demeurer d'accord, qu'il n'y en a pas une qui ſoit exacte, & qu'il y a de tres-groſſes fautes dans toutes. Pour en avoir une veritable & fidelle, il faudroit les examiner toutes dans le particulier ſelon les regles de la Critique, & à-peu-prés de la même maniere qu'on a corrigé l'Edition de la Vulgate Latine ſur de bons & anciens Exemplaires Latins. On doit auſſi avoir recours au Texte Hebreu, lors qu'on le jugera à-propos; & il eſt de-plus neceſſaire d'être inſtruit parfaitement de l'Hiſtoire de cette Verſion. Ce n'eſt pas aſſez de conſulter les Peres pour rétablir l'ancienne Verſion Grecque, parce que les Peres ſe ſont quelquefois fiés à leur memoire en citant l'Ecriture Sainte; & ils n'ont pas même fait difficulté de l'accommoder

moder à leurs Hypotheſes, comme on pourroit aiſément le prouver par pluſieurs exemples. A quoi l'on peut ajoûter, que cette Verſion étoit dêja corrompüe avant les plus anciens Peres. Comme ceux qui s'en ſont ſervis n'étoient pas capables de recourir à l'Original Hebreu, lors qu'il ſe préſentoit quelque difficulté; & que d'ailleurs le Grec de la Traduction des Septante eſt aſſez different du Grec ordinaire, l'on y a changé quantité de mots, pour former d'autres ſens qui paroiſſent plus commodes. Si l'on vouloit cependant reformer le Grec ſur le Texte Hebreu, comme on a fait dans l'Edition de Complute, on devroit appeller cela plûtôt une corruption, qu'une reformation. Cette correction ſur l'Hebreu eſt ſeulement neceſſaire dans les endroits où l'on voit qu'il y a des erreurs manifeſtes des Copiſtes, ou quand des Auteurs qui n'entendoient pas aſſez le Grec des Septante, ont pris la liberté de le corriger à leur maniere. Mais parce que ces defauts ſont tres-anciens, & qu'Origine même, ſous prétexte de rendre cette Verſion plus exacte, ou d'être plus utile à l'Egliſe, à été la cauſe de pluſieurs changemens; il eſt à-propos que nous reprenions de plus haut l'Hiſtoire des differentes Editions de cette Verſion.

On ne peut pas douter, qu'il n'y euſt un grand nombre de varietés dans la Verſion Grecque des Septante, avant qu'Origene y eût mis la main, puis qu'il aſſûre lui-même, que les Exemplaires Grecs differoient beaucoup entre eux, ſoit par la negligence des Copiſtes, ou par la temerité de quelques-uns, qui y avoient ajoûté & diminué avec beaucoup de liberté. Origene donc entreprit de corriger l'ancienne Verſion Grecque des Septante qui étoit en uſage dans toute l'Egliſe, & il conſulta pour cet effet les autres Verſions Grecques qui avoient été faites ſur l'Hebreu; ce qui fut cauſe qu'on commença à negliger l'ancienne Edition, aprés qu'il eût publié ſa correction. Cette ancienne Verſion retient cependant toûjours le nom de Κοινή, c'eſt-à-dire, *commune* ou *Vulgate:* & lors que Saint Jerôme parle de ces deux Editions, il dit que la Vulgate eſt peu exacte, & qu'elle a été corrompüe ſelon les lieux, ſelon les tems, & ſelon la volonté des Ecrivains; qu'au-contraire celle qui étoit dans les Hexaples d'Origene, étoit la veritable Edition Grecque des Septante. Si l'on examine neanmoins avec application la maniere dont (c) Origene corrigea l'ancienne Edition Grecque, il y a lieu de croire, qu'il la corrompit en quel-

Orig. Tract. 8. in Matth.

Hieron. in Epiſt. ad Sun. & Fret.

(c) *Origene ne paroit pas avoir fait autre choſe dans l'ancienne Verſion des Septante, que ce que les Papes ont fait dans ces derniers tems à l'égard de l'Edition Latine qu'on appelle Vulgate. Il corrigea quantité de fautes qui eſtoient dans les Editions vulgaires, ſans oſer y rien changer qu'en qualité de Critique, & où il voyoit des fautes manifeſtes, & non pas en ſubſtituant d'autres interpretations en la place des anciennes. Il y a de l'exageration dans ce que St. Jerôme écrit à St. Auguſtin.*

ques endroits, sous prétexte de la rendre plus conforme à l'Original. *Hieron. Præf. in Paral.* St. Jerôme de-plus reprend quelquefois la trop grande liberté de ce Pere, qui avoit apporté beaucoup de confusion dans l'ancienne Version, en y joignant d'autres Editions ; & dans une de ses Epîtres qu'il écrit à Saint *August.* Augustin, il s'étonne de ce que ce Saint Docteur lisoit les Septante, non pas comme ils étoient en eux-mêmes, mais de la maniere qu'ils avoient été corrigés, ou plûtôt corrumpus par Origene. Il prétend qu'on lisoit alors un mélange de plusieurs Versions jointes ensemble, en la place de la Traduction des Septente: outre qu'il seroit aisé de prouver, qu'Origene avoit retouché le Texte de l'ancienne Version Grecque, & qu'il l'avoit reformé avec une trop grande liberté, n'en étant pas même tout-à-fait capable.

Pour mieux entendre la pensée de Saint Jerôme & le travail d'Origene, on remarquera que dés le commencement du Christianisme, les Juifs, principalement ceux qui n'étoient point Hellenistes, rejettoient la Version Grecque des Septante, comme une Version peu exacte & pleine d'additions: ce qui obligea les Peres, qui n'avoient alors aucune connoissance de la Langue Hebraïque, d'avoir recours à d'autres Versions Grecques qui avoient été faites depuis peu sur l'Hebreu, afin de ne se laisser pas surprendre aux Docteurs Juifs. C'est pour cette raison que *St. Justin.* Saint Justin Martyr consulte quelquefois la nouvelle Traduction d'Aquila, qui étoit estimée des Juifs; & qu'en disputant contre Tryphon, il cite l'Hebreu ; c'est-à-dire, cette même Version d'Aquila, à laquelle les Peres ont donné le nom d'*Hebreu*, parce qu'en-effet elle répondoit mot pour mot au Texte Hebreu. Origene crut qu'il rendroit un service considerable à l'Eglise, s'il donnoit au Public une Bible, où l'on pût voir tout d'un coup ce qui étoit dans les Septante & dans l'Hebreu, afin qu'on disputast plus fortement contre les Juifs, qui ne vouloient point recevoir la Traduction des Septante. Il s'avisa donc de joindre avec la Version Grecque des Septante, les autres Versions Grecques de la Bible qu'il pût trouver, afin que le Lecteur les conferant toutes ensemble, & les rapportant à celle des Septante, qui étoit la principale, il pût disputer avec plus de solidité contre les Juifs. C'est ce qui donna lieu aux Tetraples, aux Hexaples & aux Octaples, dont Saint Jerôme & les autres Peres font mention si souvent dans leurs Livres.

Saint Epiphane, qui a expliqué avec beaucoup de netteté l'œconomie de ce grand Ouvrage d'Origene assûre que les *Tetraples* contenoient les Versions d'Aquila, de Symmaque, des Septante & de Theodotion. On le nomma *Tetraples*, parce qu'il étoit rangé sur quatre colonnes: & lors qu'à ces quatre colonnes on en ajoûtoit deux autres, où étoit l'Hebreu en caracteres Hebreux & en caracteres Grecs, cela s'appelloit *Hexaples*: & enfin, quand on joignoit à ces *Hexaples* deux autres Versions, qui n'avoient point d'autre nom que la cinquiéme & la sixiéme Edition, on appelloit tout *Epiph. de Pond. & Mens. lib. 7. 19.*

cet

cet Ouvrage, *Octaples*. Selon le même Saint Epiphane, Origene mit toûjours au milieu la Verſion des Septante, pour ſervir de regle. Et en-effet, comme il n'avoit point eu d'autre deſſein que d'être utile aux Chrêtiens dans leurs diſputes contre les Juifs, & que d'autre-part la ſeule Verſion des Septante étoit authentique dans l'Egliſe, il étoit en quelque façon neceſſaire, pour s'accommoder au ſentiment commun de tous les fideles, que cette Verſion fût placée au milieu de toutes les autres.

Origene. Le même Origene, pour abreger un Ouvrage ſi étendu, joignit à la Verſion des Septante, des Supplémens pris de celle de Theodotion, aux endroits où ils n'avoient pas exprimé le Texte Hebreu; leſquels Supplemens étoient marqués d'une Etoile: & il ajoûta de-plus une autre marque qui avoit la figure d'une petite ligne, aux endroits où les Septante avoient quelque choſe qui n'étoit point dans l'Hebreu. On diſtinguoit tout d'un coup par ces notes qui étoient alors en uſage parmi les Grammairiens, ce qui étoit dans les Septante de plus ou de moins que dans le Texte Hebreu.

Ruffin. Il ne ſera pas inutile de rapporter ici les paroles dont Ruffin ſe ſert pour expliquer la diſpoſition de ces grands Volumes; & nous verrons en même tems, que ſelon le ſentiment de Ruffin, Origene n'a pas eu deſſein de corriger ſur le Texte Hebreu, le Grec des Septante, mais ſeulement d'être utile à l'Egliſe, en joignant ces Verſions enſemble d'une maniere qu'on les pouvoit voir toutes en un inſtant, & les comparer avec celle des Septante. *Volui Origenes*, dit Ruffin, *noſtris oſtendere, qualis apud Judæos Scripturarum lectio teneretur, & in propriis paginis vel columnellis editiones eorum ſingulas quaſque deſcripſi, & ea quæ apud illos ſunt addita vel decerpta; certis quibuſque ſignis additis, ad verſiculorum capita deſignavit; & in alieno, non ſuo opere, ſuas tantummodò notas fixit, ut ſciremus non quid nobis, ſed quid Judæis adverſum nos certantibus aut deeſſe, aut abundare videretur.* Ruff. Invect. 2.

Saint Jerôme ne convient pas tout-à-fait avec Ruffin dans l'explication qu'il donne de ces marques dont Origene ſe ſervit: car il prétend que celle qu'on nommoit *Obelus*; ou petite ligne, étoit miſe ſeulement aux endroits qu'il falloit retrancher des Septante comme ſuperflus, parce qu'ils ne ſe trouvoient point dans l'Original Hebreu; & il dit au-contraire, que l'autre marque nommée *Aſteriſcus*, ou *Etoile*, n'étoit ajoûtée qu'aux endroits qui étoient defectueux dans les Septante, & auſquels Origene ſuppléa, en mêlant la Verſion de Theodotion avec celles des Septante, deſquelles il ne fit qu'un corps de Traduction: & cela d'une telle maniere, que par le moyen de cette Etoile on pouvoit diſtinguer aiſément ce qui manquoit aux Septante par rapport à l'Original Hebreu. Saint Jerôme, qui regardoit l'Hebreu comme un veritable Original ſur lequel il avoit fait ſa nouvelle Verſion, devoit conclurre neceſſairement, que la Verſion des Septante étoit defectueuſe aux endroits où l'on avoit ajoûté des Supplémens. Il fut neanmoins obligé dans la ſuite, de ne ſe declarer pas ſi Hieron. in Epiſt. ad Sun. & Fret.

ouvertement contre les Septante, parce qu'on l'accusa de favoriser le Judaïsme, & de scandaliser toute l'Eglise par ses nouveautés, en se declarant pour le Texte Hebreu, qui n'étoit alors reçû que dans les Synagogues. Il témoigna donc qu'il n'avoit entrepris de faire une nouvelle Version de la Bible sur l'Hebreu, que pour empêcher les Juifs d'insulter aux Chrêtiens; & il assura de-plus, que son dessein n'alloit pas à détruire la Version des Septante qui étoit autorisée par l'Eglise, mais qu'il desiroit seulement satisfaire aux Juifs qui calomnioient cette Traduction, & donner en même tems aux Latins, ce qu'Origene avoit déja donné aux Grecs. En-effet, pour imiter davantage le travail d'Origene, il publia une Version Latine des Septante avec des Etoiles & de petites lignes, pour marquer ce qui étoit de plus ou de moins dans les Septante, que dans l'Hebreu; & ainsi il tomba dans le même defaut dont il avoit accusé Origene.

Hieron. Præf. in Isai.

Idem ad Sophron.

Idem Præf. 2. in Paralip.

Au-reste, ce ne fut que par œconomie, & pour s'accommoder au sentiment commun des autres Peres, que Saint Jerôme témoigna qu'il n'avoit entrepris sa nouvelle Traduction, qu'afin que les Chrêtiens pûssent disputer plus solidement contre les Juifs: car il étoit persuadé, que la Version des Septante étoit corrompuë en une infinité d'endroits, & qu'elle étoit peu exacte; de-sorte qu'il jugea à-propos d'en faire une nouvelle qui fut plus conforme à l'Original Hebreu. Origene même, qui a été toûjours plus moderé sur ce sujet que Saint Jerôme, semble avoir crû en son particulier, que le Texte Hebreu étoit le veritable Original, & que les Septante avoient ajoûté plusieurs choses dans leur Traduction: mais comme il n'osa retrancher entierement ces additions, il se contenta de les marquer d'une petite ligne. Bien qu'il fut persuadé que le Texte Hebreu étoit l'Original, il ne laissa pourtant pas de s'accommoder à l'opinion commune, qui préferoit la Version des Septante à l'Hebreu, parce qu'ils étoient plûtôt considerés comme des Prophetes, que comme des Interpres. Ce fut aussi pour cette raison, qu'il plaça dans les Tetraples & dans les Hexaples la Version des Septante au milieu de toutes les autres, afin qu'elle pût servir comme de regle à tous les fideles.

Origen. Comment. in Matth.

Plusieurs Auteurs, qui ont traité assez au-long de cet Ouvrage d'Origene, ne semblent pas avoir compris entierement la maniere dont il étoit décrit sur de grands rouleaux ou peaux cousuës ensemble. Les Juifs observent encore aujourd'hui cet ancien usage des rouleaux ou Volumes pour les Livres qu'ils lisent dans leurs Synagogues; & quand ils veulent écrire sur ces rouleaux, ils y font de certains compartimens ou separations qui les distinguent par colonnes, & ces colonnes qui doivent être toutes égales, sont la même chose que ce que nous appellons les pages d'un Livre: de-sorte que ceux qui disent qu'il y avoit plusieurs colonnes dans chaque page, ne paroissent pas avoir compris la forme de ces anciens Volumes. Ruffin, qui sçavoit la forme des Tetraples & des

des Hexaples, se sert indifferemment du mot de *Paginas* & *Columnellas*, voulant marquer par là, qu'en ces Exemplaires la page & la colonne étoient la même chose : & ainsi il est aisé d'entendre, de quelle maniere toutes les Versions étoient chacune opposées parallelement les unes aux autres, & qu'en déroulant les peaux, on voyoit ces Versions comme de file, & comme si elles avoient été sur une même ligne. Les Grecs ont nommé ces pages ou colonnes, σέλις, & les Juifs, *Daph*. Il se pouvoit faire neanmoins, que dans la hauteur du rouleau, quand les peaux étoient grandes, il y eût plusieurs colonnes les unes sur les autres : mais je ne croi pas que cela se soit observé parmi les Juifs, qui ne distinguent point, ce me semble, encore aujourd'hui dans leurs rouleaux ou parchemins, les pages d'avec les colonnes; & ils n'ont même qu'un seul mot pour exprimer l'une & l'autre. Selon cette remarque, on doit aussi dire que dans les rouleaux ou parchemins qui contenoient les Tetraples, les Hexaples, & même les Octaples, chaque Edition étoit distinguée par une page ou une colonne : & ainsi il est inutile de rechercher, comme quelques-uns ont fait, si les Tetraples & les Hexaples étoient ainsi nommés à-cause des differentes colonnes, ou à-cause des differentes Editions ; puis que chaque Edition occupoit sa page ou colonne. Origene mit à la tête de ces Hexaples & de ses Octaples, le Texte Hebreu qui étoit l'Original ; puis suivoit la Version d'Aquila, non seulement parce qu'elle étoit la plus ancienne de toutes les nouvelles Versions, mais parce qu'elle étoit mot pour mot sur l'Hebreu, & qu'on voyoit par ce moyen en un moment, ce que l'Hebreu signifioit selon la rigueur de la lettre du sens Grammatical. Les Septante étoient au milieu, comme la principale piece de tout l'Ouvrage, sur laquelle les Chrêtiens devoient se regler pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Symmaque & Theodotion étoient placés aux deux côtés de la Version des Septante, afin qu'en jettant les yeux sur ces deux Interpretes, qui s'étoient plus appliqués à rendre le sens du Texte, que la lettre, l'on pût comprendre plus aisément le sens de l'Hebreu, en lisant la Version des Septante.

Origene. *Aquila.* *Septante.* *Symmaque. Theodot.*

Je ne m'arrêterai pas ici à refuter le sentiment de M. Vossius, qui assûre qu'Origene avoit mis dans ses Hexaples le Samaritain, & que ces Hexaples étoient tout autrement disposés qu'on ne les dispose ordinairement. En attendant qu'il nous donne cette nouvelle œconomie ou disposition des Hexaples, il nous sera permis de suivre Eusebe, Saint Epiphane, Ruffin, Saint Jerôme & les autres Peres qui ont parlé de ces Hexaples d'Origene comme témoins oculaires. On sçait de-plus, qu'Origene n'a pas consulté les Samaritains, mais les Juifs de son tems, & entre autres un certain Docteur nommé Huillus, qui étoit Patriarche ou Chef de la Nation Juïve. Il est vrai qu'il avoit mis aux marges de ses Hexaples, quelques Scolies Grecques qui servoient de remarques : mais outre que nous n'avons pas présentement ces Scolies, il n'y a au-

Vossius.

cune preuve d'où l'on puisse montrer, que les endroits où le Texte Samaritain differoit de l'Hebreu, y étoient marqués aux marges. Le paſſage d'Euſebe, que M. Voſſius a rapporté pour le montrer, ne prouve rien du tout ; & il eſt évident que le mot Grec σημείωσις, ne ſignifie point en ce lieu-là *Scolie*, dans le ſens qu'il prétend. Euſebe a ſeulement voulu dire, qu'Origene mit ſur une même ligne le Texte Hebreu avec toutes les Verſions Grecques qu'il pût trouver ; & il parle au même endroit d'une ſeptiéme Edition ſur les Pſeaumes, quoi qu'il ſe ſerve toûjours du mot d'Hexaples. C'eſt ce qui me fait croire, que cette ſeptiéme Edition n'étoit que ſur peu de Livres de l'Ecriture, puis qu'on a toûjours gardé le mot d'Hexaples & d'Octaples.

Euſeb. Hiſtor. lib. 6. cap. 16.

Au-reſte, il eſt neceſſaire de remarquer, que la Verſion des Septante, de la maniere que nous l'avons repreſentée ci-deſſus avec des Etoiles & d'autres notes ou ſignes, ne faiſoit pas un corps ſeparé des Hexaples, comme pluſieurs l'ont crû : mais Origene ayant vû que les Exemplaires communs de la Verſion des Septante étoient remplis de fautes, il les corrigea ſur d'anciens Exemplaires Grecs, & il conſulta auſſi l'Hebreu, ou plûtôt la Verſion d'Aquila, qui étoit mot pour mot ſur l'Hebreu, en y joignant de-plus les autres Traductions, pour reformer celle des Septante, de laquelle il ôta quantité d'erreurs, comme il le témoigne lui-même : & de-plus il reforma ſur l'Original Hebreu pluſieurs tranſpoſitions qui étoient dans les Septante. C'eſt pour cette raiſon, que Saint Jerôme comparant l'Edition commune des Septante avec celle qui étoit dans les Hexaples d'Origene, aſſûre que la premiere eſt pleine de fautes, & que l'autre eſt veritable & conforme à l'Hebreu. Il ne croyoit pourtant pas qu'elle y fût tout-à-fait conforme, car il n'auroit pas eu raiſon de faire une nouvelle Traduction ; mais ſeulement qu'elle n'en étoit pas ſi éloignée que l'Edition commune. Outre cette correction, Origene ajoûta à la même Verſion des Septante, qui étoit dans les Hexaples, & non pas dans un Volume ſeparé, les marques dont nous avons parlé, afin qu'on pût voir tout d'un coup ce qui étoit dans les Septante de plus ou de moins que dans le Texte Hebreu, ſans avoir recours aux autres Verſions qui étoient dans les mêmes Hexaples.

Septante.

Origen. tom. 8. in Joann.

Hieron.

Origene.

De cette Verſion des Septante qui étoit ainſi repreſentée dans les Hexaples, on tira en-ſuite une infinité de Copies, dont les particuliers ſe ſervirent pour leur uſage ; & elles devinrent ſi communes en peu de tems, qu'il fut difficile de trouver des Exemplaires de l'ancienne Verſion ſans le mêlange de la Traduction de Theodotion. On la diſtinguoit neanmoins par les marques qu'Origene y avoit miſes : mais comme les Copiſtes ne furent pas tout-à-fait exacts à obſerver ces minuties, il arriva une grande confuſion dans la Verſion des Septante ; & ce qui augmenta encore davantage cette confuſion, fut qu'on mit aux marges de quelques Editions, des Scolies ou Notes, où l'on marquoit les

les differentes Traductions d'une même chose, que les Copistes inserérent ensuite dans le corps de la Version des Septante. On voit encore aujourd'hui des exemples de ce mélange de Traductions; à quoi on ne peut remedier, qu'en consultant le Texte Hebreu, ou des Exemplaires Grecs qui n'ayent point été alterés: ce qu'il étoit difficile de trouver dés le tems même de Saint Jerôme, qui assûre que toutes les Eglises, tant des Grecs que des Latins, des Syriens & des Egyptiens, lisoient l'Edition d'Origene avec les Etoiles & les autres marques Critiques. Il ajoûte même dans une de ses Epîtres adressée à St. Augustin, qu'à grand peine pouvoit-on trouver un ou deux Exemplaires sans ces notes.

Hieron. Præf. in Dan.

Idem, Epist. 8.

Il y avoit cependant du temps de Saint Jerôme des Exemplaires de l'ancienne Vulgate Grecque, où ces notes ne se trouvoient point, & qu'il distingue lui-même de l'Edition des Septante qui étoit dans les Hexaples: & il dit de-plus, que quelques-uns nommoient cette ancienne Vulgate, l'Edition de Lucien. On lisoit depuis Constantinople jusqu'à Antioche, selon le même Saint Jerôme, cette Edition de Lucien, en Egypte l'Edition d'Hesychius, & les Provinces d'entre-deux suivoient les Exemplaires de la Palestine, c'est-à-dire, la correction d'Origene qu'Eusebe & Pamphile avoient tirée des Hexaples. Il semble que toutes ces Editions contenoient la pure Version des Septante sans aucun mélange des autres Editions, & elles portoient seulement le nom de ceux qui les avoient corrigées.

Idem, Epist. ad Sun. & Fret.

Il y a cependant de l'apparence, que ces Auteurs s'émancipérent dans leur correction, dautant que Saint Jerôme reprend Lucien & Hesychius d'avoir reformé le Grec des Septante avec trop de liberté. C'est principalement à ces Editions que nous devons recourir, pour avoir un Exemplaire des Septante qui soit simple & exempt d'additions, bien qu'elles ayent aussi été alterées sous prétexte de reformation. La Correction d'Origene, qui fut publiée par Eusebe & par Pamphile, étoit aussi d'une certaine maniere dans les Hexaples, qu'on la pouvoit facilement copier sans les additions de Theodotion; & l'on peut dire en ce sens-là, que la Vulgate Grecque étoit dans les Hexaples, mais corrigée & plus pure que l'ancienne Vulgate. Origene semble neanmoins l'avoir trop reformée, en se reglant, comme il l'assure lui-même, sur les autres Versions, lors qu'il doutoit de la veritable Leçon. Ce qui étoit tres-dangereux, parce qu'il n'entendoit que mediocrement la Langue Hebraïque, & qu'il étoit rempli de préjugés.

Idem, Præf. Ev. ad Dam.
Lucien.
Hesych.
Origene.
Eusebe.
Pamph.
Origen. Comm. in Matth.

Il est vrai que Ruffin, qui reproche à Saint Jerôme d'avoir corrompu l'Ecriture, témoigne qu'Origene ne changea rien dans la Version des Septante: mais outre que cet Auteur s'étoit trop attaché au parti d'Origene, il n'étoit pas capable de juger des changemens qu'Origene avoit introduits dans le Grec des Septante, n'ayant aucune connoissance de l'Hebreu.

Ruffin. Invect. 2.

Je ne croi pas qu'il soit necessaire de refuter ici l'opinion, ou plûtost le

Usserius Armach. le paradoxe d'Usserius Armachanus, lequel prétend qu'il y a eu deux Versions Grecques, qui ont porté le nom des Septante. Il croit que la premiere étoit veritablement des Septante, & qu'elle avoit été faite sous Ptolemée Philadelphe; mais que l'autre, qui avoit aussi été faite à Alexandrie sous Ptolemée Phiscon, & qui n'est pas la veritable, est celle que nous avons aujourd'hui. *M. Valois.* M. Valois a tres-bien refuté ce nouveau Systême, dans vne Lettre qu'il a écrite sur ce sujet à Usserius. *Hieron.* Et en-effet, Saint Jerôme, qui a fait la Critique de la Versions des Septante la plus exacte qu'il lui a été possible, ne parle point de cette seconde Traduction; il distingue seulement la Version du Pentateuque, de celle qu'on avoit faite des autres Livres de la Bible, & il préfere le sentiment des Juifs de son tems, qui croyoient que les Septante n'avoient traduit que les cinq Livres de Moïse. J'avoüe qu'en ce sens-là on peut dire qu'il y a deux Versions des Septante, ou plûtôt que la Version qui leur est attribuée, n'a point été faite par les mêmes Interpretes. Ce qui paroîtra fort vraisemblable, si l'on examine avec un peu d'attention la difference du stile qui se trouve entre le Grec des Livres de Moïse, & celui des autres Livres de la Bible. Les Juifs Helleniſtes d'Alexandrie ayant eu une fois la Loi traduite en Grec, auront fait sans doute traduire les autres Livres dans la même Langue.

Tout ce que nous venons de rapporter touchant la Version des Septante, prouve évidemment que les Grecs ont été moins exacts que les Juifs à conserver leurs Exemplaires, & qu'il seroit difficile de rétablir cette ancienne Version de la maniere qu'elle étoit au commencement. Car outre que les Grecs n'entendoient pas la Langue Hebraïque, pour y avoir recours lors qu'il étoit necessaire, la Version des Septante est écrite en un Grec de Synagogue, qui ne pouvoit être connu que des Juifs Helleniſtes: & cela a été en partie la cause qu'on a quelquefois reformé cette Traduction mal-à-propos. Nous avons un exemple de ce Grec de Synagogue dans le langage Espagnol des Versions Juïves Espagnoles de la Bible, lequel ne peut être entendu que de ceux qui sçavent l'Hebreu & l'Espagnol. A quoi l'on peut ajoûter, que selon le témoignage d'Origene & de Saint Jerôme, les *Origen. Hieron.* Exemplaires Grecs avoient été alterés en plusieurs endroits: & il est même à craindre, qu'Origene ne les ait aussi corrompus sous prétexte de les corriger, dautant que la methode qu'il a suivie étoit sujette à l'erreur, & que cette liberté qu'il prit de joindre comme des Supplémens à la Version des Septante dans ses Hexaples, a apporté dans la suite une grande confusion. Il est certain de-plus, que les Copistes Grecs se sont beaucoup émancipés, & que les Peres n'ont pas eu tout ce qui étoit necessaire pour redresser leurs fautes, à la reserve d'Origene & de Saint Jerôme, qui ont été mieux instruits. Ces derniers même ne se sont pas assez précautionés pour conserver la Version Grecque dans sa pureté. *Hieron.* Saint Jerôme accuse Origene d'avoir causé une grande confusion dans la Traduction des

Ruffin. des Septante ; & Ruffin fait auſſi le même reproche à Saint Jerôme à l'égard de la Verſion Latine de cette Traduction Grecque. Mais ce qui eſt encore plus ſurprenant, c'eſt que *Hieron.* Saint Jerôme imita Origene juſqu'à ſes defauts, & qu'il entreprit de donner aux Latins un Ouvrage qu'il avoit condamné dans le même Origene, bien qu'il fût approuvé de toute l'Egliſe Grecque. Au-reſte, quoi que le Texte Hebreu & la Verſion Grecque des Septante ſoient défectueux, on doit neanmoins plûtôt ſuivre l'Hebreu que le Grec, non ſeulement parce que l'Original doit être preferé à la Copie, mais parce que la Copie eſt encore plus défectueuſe que l'Original. Il ne faut pourtant pas les ſeparer, dautant qu'ils ſe donnent comme la main l'un à l'autre; & c'eſt en quoi ſe trompent ceux qui ſont pour le ſeul Texte Hebreu, ou pour les Septante ſeulement. On peut reparer heureuſement un Texte par d'anciennes Verſions, & en même tems les Verſions par le Texte. Nous avons même pluſieurs exemples de cette Critique dans toute ſorte de Livres : mais comme les Traducteurs prennent quelquefois beaucoup de liberté en traduiſant, on ne corrigera pas facilement le Texte Hebreu ſur la Verſion Grecque ; & même la Verſion Grecque ne doit pas être reformée ſur l'Hebreu d'aujourd'hui, qu'aprés avoir bien examiné l'un & l'autre.

Il y auſſi de grandes difficultés du côté des Exemplaires Grecs que nous avons préſentement, parce que *Origen. Lucien. Heſych.* les anciens Critiques, comme Origene, Lucien & Heſychius, qui les ont corrigés : n'ont pas eu toute la connoiſſance qui étoit neceſſaire pour faire une Critique exacte des Livres Sacrés : & il y a de-plus raiſon de ſe défier de la methode qu'ils ont ſuivie dans leur reformation. Nous ne devons pas auſſi écouter ceux qui ont fait imprimer à Rome l'Exemplaire du Vatican, ni le P. Morin, qui a fait rimprimer à Paris le même Exemplaire, lors qu'il prétendent que c'eſt l'ancienne Interpretation des Septante, à la reſerve de quelques Livres. Il n'eſt pas vrai que cette Edition ſoit entierement conforme aux paſſages qui ſont cités dans les Ouvrages des Peres. Uſſerius *Uſſerius de Septuag. Interpret.* Armachanus a tres-bien montré le contraire, & a fait voir en même tems, qu'elle n'eſt point ſi ſimple que quelques-uns l'ont prétendu, & qu'elle differe même de celle qui avoit été corrigée par Origene. On ne peut pas dire neanmoins, qu'elle ſoit la plus méchante de toutes les Editions Grecques des Septante, comme M. Voſſius l'a aſſûré : elle paroit au-contraire meilleure & plus ſimple que celle de Veniſe. On auroit pû cependant y corriger un grand nombre de fautes, qui ſont de erreurs manifeſtes des Copiſtes, & alors elle ſeroit beaucoup plus parfaite & plus fidelle. A l'égard de l'Edition de Complute, qui a été imprimée la premiere, elle eſt auſſi mélangée, & on l'a même corrompuë en beaucoup d'endroits, ſous prétexte de la rendre plus conforme à l'Original Hebreu. Il eſt étonnant quon ait mis dans la grande Bible de Paris cette derniere Edition, qui eſt la moins exacte de toutes. Les Anglois ont *Bible Polygl. de Paris.*

Bibl. Polygl. d'Angleterre.

eu raiſon de préferer dans leur Polyglotte la Vaticane aux deux autres Editions, à laquelle ils ont joint les diverſes Leçons d'un Exemplaire manuſcrit d'Alexandrie, qu'ils eſtiment fort ancien. Mais je ne croi pas qu'on puiſſe approuver une autre Edition Grecque de l'Exemplaire du Vatican, qu'ils ont donnée ſeparément, en le reformant ſelon leurs préjugés, & en changeant l'ordre de quelques Verſets des Chapitres, & même de Livres entiers, à l'imitation des Proteſtans d'Allemagne, qui avoient déja fait la même choſe à l'égard de l'Edition de Veniſe. Ils ont voulu accommoder à leurs ſentimens & à l'ordre du Texte Hebreu, la diſpoſition de l'Exemplaire Grec, & ils y ont même introduit encore d'autres changemens, qu'il ſera aiſé de remarquer, en comparant cette derniere Edition d'Angleterre avec les Editions de Rome & de Paris, & même avec celle qui eſt dans la Polyglotte d'Angleterre, bien qu'on ait auſſi changé quelque choſe dans celle-là, principalement l'ordre de quelques Livres, qu'on a mis à la fin de tout l'Ouvrage, comme Apocryphes. Il eſt neanmoins certain, que les Grecs, & ſur tout dans l'Exemplaire de Rome dont il eſt queſtion, ne font point cette diſtinction de Livres Apocryphes. Mais Walton a jugé qu'il étoit plus commode de mettre en un ſeul Volume tous les Livres qui n'étoient point dans le Canon Juif, ou plûtôt il a ſuivi en cela les préjugés de l'Egliſe Anglicane, qui permet, à-la-verité, qu'on liſe ces Livres dans les Egliſes; mais elle ne croit pas pour cela qu'ils ayent été écrits par des Prophetes, ou par des perſonnes inſpirées de Dieu. Il a neanmoins remarqué à la tête du Volume où ces Livres ſont contenus, l'ordre veritable qu'ils tiennent dans la plus-part des autres Bibles. Ce changement ne paroit pas ſincere, quoi qu'on puiſſe le défendre en quelque façon par l'exemple d'Origene & de Saint Jerôme, qui changerent auſſi l'ordre de la Prophetie de Jeremie dans les Exemplaires Grecs, pour le rendre plus conformes à l'Hebreu, & pour ôter auſſi la confuſion qu'ils croyoient être dans cette Prophetie. Il ſeroit cependant beaucoup mieux, d'obſerver ces diverſités dans des Notes ou Scolies particulieres qu'on mettroit aux marges du Livre, que de toucher au corps du Texte; autrement on pourra prendre la même liberté de reformer le Texte Hebreu, où l'ordre ne ſemble pas avoir été toûjours obſervé; ſi l'on fait reflexion ſur l'Hiſtoire que nous en avons donnée au commencement de cet Ouvrage.

Origen. Hieron.

CHAPITRE IV.

Diſcuſſion des differens ſentimens qu'on a eus de la Verſion des Septante. Examen de l'opinion de M. Voſſius, où l'on montre que les Juifs n'ont point corrompu le Texte Hebreu, comme il le prétend. Diverſes Reflexions ſur la Chronologie de l'Ecriture, où l'on fait voir que celle des Septante n'eſt pas meilleure que celle du Texte Hebreu.

COmme la plus-part des hommes ne parlent que ſelon les pré-

préjugés dont ils ſont remplis, ou ſelon les emplois auſquels ils ſont attachés; il eſt arrivé que quelques Critiques entêtés du Texte Hebreu d'aujourd'hui, on crû que l'ancienne Verſion des Septante étoit entierement perduë: d'autres, qui étoient perſuadés qu'il en reſtoit encore quelque choſe, ont prétendu que les Auteurs de cette Verſion n'ont point ſceu parfaitement la Langue Hebraïque: & il y en a même qui ont oſé dire, que les Septante avoient détourné malicieuſement dans leur Tradition, le ſens de pluſieurs paſſages des Prophetes. D'autres au contraire ſe ſont montrés plus favorables à la Verſion Grecque, qu'au Texte Hebreu, & ont prétendu que ce Texte avoit été corrompu par les Juifs, & que les Rabbins avoient ignoré la Langue Hebraïque. Mais il y a ſans doute de l'emportement dans toutes ces opinions qui vont dans de ſi grandes extrémités. Je ne m'étonne pas que les Juifs de Jeruſalem & des autres lieux, oppoſés aux Juifs Helleniſtes, ayent décrié avec tant de paſſion la Traduction des Septante, principalement au commencement du Chriſtianiſme, à-cauſe des diſputes continuelles qu'ils avoient avec les Chrêtiens de ces tems-là. Je ne m'étonne pas auſſi, que quelques-uns de nos Docteurs, qui ſe ſont appliqués à la Langue Hebraïque, & qui ont même fait des Verſions de la Bible ſur le Texte Hebreu, ayent mépriſé la Traduction des Septante, ſans l'avoir examinée. D'autre-part, il étoit impoſſible que les anciens Peres: qui ne reconnoiſſoient pour toute Ecriture Sainte que la Verſion des Septante, euſſent quelque eſtime du Texte Hebreu, qui n'étoit conſideré que par les Juifs, qui le liſoient dans leurs Synagogues. Nous ne devons donc pas nous arrêter au ſimple témoignage de ces Auteurs, leſquels ſemblent n'avoir parlé ſur cette matiere, que ſelon les préjugés dont ils étoient prévenus.

Les Proteſtans, qui ont fait leurs Verſions ſur le Texte Hebreu, ont été en quelque façon engagés à le maintenir, & à décrier la Traduction des Septante, principalement depuis que Buxtorfe a tant travaillé pour le défendre; ce qui n'a pourtant pas empêché, que les plus ſçavans & les plus judicieux des Proteſtans n'ayent gardé quelque moderation ſur ce ſujet. Louïs Cappelle, qui a compoſé une docte Critique ſur cette matiere, n'a pas eu moins de Sectateurs que Buxtorfe; & bien qu'il fût auſſi Proteſtant, il n'a pas laiſſé d'examiner avec application les diverſes Leçons des Livres Sacrés, de la même maniere qu'on examine les autres Livres: & ce qui eſt plus à remarquer en cet Auteur, eſt qu'il fait paroître dans tout ſon Ouvrage beaucoup de veneration pour la Verſion Grecque des Septante, ſur laquelle il corrige quelquefois l'Hebreu. Grotius & pluſieurs autres ſçavans Proteſtans ont gardé la même moderation, & ont donné aux Septante toute l'eſtime qu'ils ont pû, ſans neanmoins détruire pour cela l'autorité de l'Original Hebreu. Walton a auſſi montré qu'il ſçavoit préferer les opinions moderées des Catholiques, à celles de quelques Proteſtans qui vont dans l'excés; &

Buxtorfe.

Lud. Cappell.

Grotius.

Walton. Prolog. in Polygl.

il s'eſt montré même plus favorable à la Verſion des Septante, que beaucoup de Catholiques. En quoi il ne paroit pourtant pas avoir toûjours eu raiſon, comme on le prouvera ailleurs.

Iſaac Voſſius, in lib. de Septuag. Interpret. Il ſeroit à deſirer, que M. Voſſius, qui a entrepris la défenſe des Septante dans un Ouvrage particulier, eût été auſſi moderé que ces habiles Proteſtans, & qu'il ne ſe fût pas porté à de ſi grandes extrémités, quand il parle du Texte Hebreu d'aujourd'hui. J'avoüe qu'il a eu raiſon de traiter *d'ignorans & d'aſnes* quantité de petits Docteurs Proteſtans qui ont trop de reſpect pour les Exemplaires de la Maſſore: mais il ne devoit pas pour cela paſſer juſqu'à une autre extremité à l'égard des Septante, dont il veut que la Traduction ſoit ſainte & inſpirée de Dieu. De-plus, pour l'autoriſer d'avantage, il accuſe les Juifs d'avoir corrompu malicieuſement le Texte Hebreu: il marque même le tems auquel cette prétendüe corruption s'eſt faite, & les raiſons que les Juifs ont eüe de corrompre leurs Exemplaires; mais il n'apporte aucunes preuves ſolides d'une opinion ſi hardie & ſi peu vrai-ſemblable. S'il y a des defauts dans le Texte Hebreu d'aujourd'hui, il y en a encore davantage dans la Verſion des Septante: car outre qu'elle a été ſujette à la plus-part de ceux qui ſont dans l'Hebreu, il y en a quantité d'autres qui lui ſont ſingûliers. C'eſt pourquoi pluſieurs ſemblent deſeſperer qu'on la puiſſe rétablir; tant il y a de confuſion dans tous les Exemplaires Grecs. Au-reſte, comme le Syſteme de M. Voſſius touchant le Texte Hebreu & la Verſion des Septante, a fait impreſſion ſur l'eſprit d'une infinité de perſonnes, à-cauſe de la maniere libre & hardie dont il le rapporte, il eſt à-propos que nous en recherchions la verité plus en particulier.

Ibid. præf. ad Lector.

(d) M. Voſſius aſſûre que les Juifs ont corrompu exprés dans le Texte Hebreu ce qui regarde la Chronologie & la venüe du Meſſie; parce que, ſelon ſon ſentiment, les ſix mille ans au bout deſquels on attendoit le Meſſie, étant paſſés, ils ont ôté de leurs Exemplaires quatorze ſiecles pour gagner deux mille ans; & de-plus, pour abolir les cinq ou ſix autres ſiecles qui reſtoient, ils ont retranché des mêmes Exemplaires les intervalles des Juges, en oubliant les Anarchies, & en abregeant les intervalles des Rois de Perſe. Il n'y a perſonne qui ne croye d'abord, que M. Voſſius a des preuves certaines & évidentes d'une declaration auſſi libre & auſſi circonſtantiée qu'eſt celle-là; & cependant il n'en a point d'autre, que la préoccupation où il eſt à l'égard des Septante. Il ſuffit que leur Chronologie ne convienne point en quelques endroits avec celle du Texte Hebreu, pour en conclurre que les Juifs ont falſifié le Texte Hebreu. Il eſt vrai, & nous l'avons même prouvé ci-deſſus, qu'on *Voſſius.*

(d) *Cette opinion de Mr. Voſſius touchant la corruption du Texte Hebreu dans la Chronologie, ſe trouve dans des Auteurs Arabes Chreſtiens, qui ont eu le meſme ſentiment touchant les Juifs.*

qu'on ne peut pas s'arrêter entierement au Texte Hebreu d'aujourdhui, pour former une Chronologie parfaite ; mais nous avons en même temps fait voir, que ni la Verſion Grecque des Septante, ni le Texte Hebreu Samaritain, ni Joſeph, ni en un mot tout ce que nous avons de Chronologie de la Bible, n'eſt point ſuffiſant pour nous donner une connoiſſance exacte du nombre des ſiecles qui ſe ſont paſſés depuis la Creation du Monde. Il y a beaucoup de manquemens, comme nous avons déja remarqué ailleurs, dans la Chronologie de l'Ecriture, qui abrege d'ordinaire les choſes, pour ne traiter que celles qui ſont neceſſaires au ſujet dont il eſt queſtion. On n'accuſera donc pas pour cela les Juifs d'avoir corrompu malicieuſement leur Chronologie; mais on dira, qu'en beaucoup d'endroits l'Ecriture n'eſt qu'un ſimple abregé. Il y a au-contraire plus d'apparence, que les Traducteurs Grecs, qui ont crû que le Monde étoit plus ancien qu'il n'eſt marqué dans le Texte Hebreu, ont pris la liberté d'alonger le tems, principalement à-cauſe de la croyance où ils étoient, que quand on avoit publié le corps des Ecritures Canoniques qui nous reſtent, on n'avoit donné au peuple que ce qu'on jugea alors le plus à-propos de lui donner. Mais avant de paſſer plus outre, examinons en particulier le peu de vraiſemblance qui ſe trouve dans les raiſons, ou plûtôt dans les conjectures de M. Voſſius.

Si les Juifs avoient eu deſſein de corrompre leurs Exemplaires pour reculer le tems du Meſſie, comme M. Voſſius le prétend, ils auroient plûtôt corrompu la Prophetie de Daniel qui marque ce tems exactement, que les Livres de Moïſe, qui ne regardent nullement cette matiere. Il y a donc bien plus d'apparence de croire, que les Juifs n'ont apporté aucun changement à la Chronologie des Livres de la Loi, puis qu'ils ont laiſſé entiere celle de la Prophetie de Daniel, où le tems du Meſſie eſt expreſſément ſupputé. Je ſçai que M. Voſſius prétend, que les anciens Juifs n'ont point reconnu Daniel pour un veritable Prophete : mais, comme nous avons fait voir ci-deſſus, les anciens Juifs ne different point en cela des nouveaux, & il eſt certain que le Livre de Daniel a toûjours été mis parmi eux au nombre des Livres Canoniques & divins. Ils n'ont même jamais douté, qu'il ne continſt des Prophecies, bien qu'ils ne donnent pas à Daniel la qualité de Prophete. Toute cette difficulté n'eſt que de nom, & il s'agit ſimplement de la methode & de l'ordre que les Juifs ont tenu dans le partage qu'ils ont fait des Livres Sacrés : mais ils ne nient pas pour cela : qu'il n'y ait des Propheties dans les Livres de David & de Daniel, quoi qu'ils les mettent ſeulement au rang des Hagiographes, qu'ils nomment *Cetuvim* ou *Ecrits*. *Voſſius.*

De-plus, M. Voſſius eſt obligé d'accuſer en même tems les Samaritains, auſſi-bien que les Juifs, d'avoir corrumpu leurs Exemplaires Hebreux pour les mêmes raiſons : & cependant il eſt certain, que les Samaritains ne conviennent pas tout-à-fait avec les Juifs dans leur ſupputation.

tion. Il avoüe que les Juifs n'ont retranché que six siecles avant le Deluge, au-lieu que les Samaritains, selon lui, en ont retranché neuf entiers: mais, comme ils conviennent ensemble dans la supputation generale depuis Moïse jusqu'à Nôtre Seigneur, il conclut de là, qu'ils ont aussi corrompu leurs Exemplaires pour la même fin. Je croi qu'on doit conclurre au-contraire, que la Chronologie du Texte Hebreu est en cela meilleure que celle des Septante, puis que la premiere est confirmée par l'Exemplaire des Samaritains, qu'on ne peut pas soupçonner de collusion avec les Juifs sur cette matiere.

African. Euseb. Africanus, Eusebe & les autres Peres qui ont fait mention de cette diversité de Chronologie, sont fort éloignés du sentiment de M. Vossius, & ils ne la rapportent que comme de diverses Leçons d'un même Original, sans accuser pour cela ni les Juifs, ni les Samaritains. Ils avoient pourtant beaucoup plus de raison de le faire dans ce tems-là, où ils ne consideroient que la seule Version des Septante, comme une Ecriture divine & authentique. Saint Justin Martyr, qui reproche aux Juifs d'avoir corrompu l'Ecriture en de certains passages qui appartenoient au Messie, ne leur a jamais reproché d'avoir rien changé dans la Chronologie.

Elias. Pour ce qui regarde une certaine Tradition attribuée à la famille d'Elie, touchant les six mille ans que le Monde doit durer, cela ne meriteroit pas qu'on s'y arrêtât, si M. Vossius ne s'y étoit lui-même arrêté, & s'il n'en avoit prétendu tirer une consequence favorable à son opinion. Ces six mille ans qui contiennent, comme parlent les Juifs dans le Thalmud, deux mille ans *d'Inanité*, c'est-à-dire, avant la Loi, deux mille ans de la Loi, & deux mille ans des jours du Messie, ne sont autre chose qu'une simple allegorie, que ces Docteurs ont rapportée dans les Traités *Sanhedrin* & *Avoda Zara*, laquelle n'a aucune apparence de verité. Si nous supposons même, que cette Tradition soit veritable, elle ruïne entierement les principes de M. Vossius; puis que les Juifs dans ces mêmes endroits du Thalmud que nous venons de citer, reconnoissent de bonne foi, que les deux mille ans dont il est question, se sont écoulés, sans que le Messie qu'ils attendoient en ce tems-là, soit venu: puis ils ajoûtent, que le tems du Messie a été reculé à-cause de leurs péchés. D'où il est aisé de conclurre, que bien-loin d'avoir corrompu leurs Exemplaires pour reculer le tems du Messie, ils n'ont point fait de difficulté d'avoüer, que selon la supputation de leurs mêmes Exemplaires, le Messie devoit être venu à la fin des deux mille ans de la Loi.

Thalmud. *Traité Sanhedr. Avoda Zara.*

A quoi l'on ajoûtera, que la Chronologie des Juifs, de la maniere qu'elle se trouve dans le Texte Hebreu d'aujourd'hui, s'accommode beaucoup mieux avec cette prétenduë Prophetie d'Elie, que la supputation des Septante. Les Juifs comptent depuis la Creation jusqu'à la Loi de Moïse, 2448. ans, & ils terminent les deux mille ans *d'Inanité*, ou avant la Loi, au tems qu'Abra-

ham reçût le Commandement de la Loi. Les Septante, selon la supputation de M. Vossius, comptent depuis la Creation jusqu'à la Loi de Moïse, 3953. ans: & afin d'ajuster leur Chronologie à ses préjugés, il prétend que cette supputation ne doit pas commencer depuis la Creation, mais depuis le Deluge. Il n'a pas pris garde, que même dans le *Thalmud.* Thalmud, tout le fondement de la Prophetie des six mille ans n'est appuyé que sur une allusion aux six jours de la Creation du Monde. Car ces Docteurs assûrent, que comme le Monde a été créé en six jours, il durera aussi six mille ans: d'où il paroit manifestement, que cette supputation renferme necessairement toute la durée du Monde depuis le commencement de la Creation. Si l'on veut donc s'arrêter avec M. Vossius à cette prétenduë Prophetie d'Elie, on l'expliquera bien plus commodément en suivant la Chronologie des Juifs, que celle des Septante: outre que les Juifs ont été tellement éloignés de falsifier leurs Exemplaires à l'égard de la Chronologie, pour n'être pas convaincus de la venuë du Messie, qu'au-contraire, en supputant le tems désigné, ils ont reconnu *Thalmud.* dans le Thalmud, qu'il étoit déja passé. Je ne refuterai point les raisons que M. Vossius apporte, pour montrer que le tems dont il est question, ne doit être compté que depuis le Deluge; d'autant que ces raisons ne prouvent rien du-tout. En un mot, il devoit montrer invinciblement, que les Juifs avoient abregé à dessein leur Chronologie, au-lieu qu'il le suppose sans en produire aucunes preuves. Peut-être seroit-il plus raisonnable de dire, que les Septante ont augmenté le nombre des années dans leur Chronologie, pour les raisons que nous avons déja marquées ailleurs.

Je demeure neanmoins d'accord avec M. Vossius, qu'il est impossible de faire une Chronologie exacte sur les Livres de l'Ecriture Sainte, tels qu'ils sont aujourd'hui, & qu'il faut absolument recourir pour cela aux Auteurs profanes; parce que les Ecrivains sacrés ne rapportent d'ordinaire que ce qui regarde précisément leur dessein. Mais on n'en doit pas conclurre avec le même M. Vossius, que la Chronologie des Septante est meilleure que celle du Texte Juif, bien qu'elle approche davantage de la supposition des Auteurs profanes. Il se peut faire, comme je viens de dire, que les Traducteurs Grecs ayent pris la liberté d'étendre la Chronologie du Texte Hebreu, qu'ils auront crû être trop abregée; & il est bien plus à-propos de préferer l'Original aux Versions, que les Versions à l'Original. On doit cependant supposer, qu'il est impossible de trouver dans l'Ecriture une Chronologie certaine & parfaite. La Chronologie des Juges, par exemple, de la maniere qu'elle est rapportée dans le Livre qui porte ce nom, & celle des Rois de Perse, n'est pas marquée exactement, soit dans le Texte Hebreu, soit dans la Version des Septante. Quelques Docteurs Juifs, qui ont voulu former une Chronologie entiere des Rois de Perse sur ce qui en est écrit dans les Livres de la Bi-

Bible : se sont rendus ridicules : les autres Juifs au-contraire, qui ont consulté nos Livres & les Historiens profanes, assûrent que l'Ecriture n'a fait mention en ces endroits-là que des Rois de Perse qui avoient favorisé les Juifs. Saint Jerôme a aussi suivi la même methode dans ses Commentaires sur la Prophetie de Daniel, où il ne s'arrête pas simplement à ce qui est exprimé dans le Texte de ce Prophete, mais il a recours à d'autres Auteurs ; & il fait bien voir, que si l'on n'a quelque connoissance des Histoires étrangeres, il est impossible d'expliquer les Livres des Prophetes.

Rabbins.

Hieron. Proem. in Dan.

Comme donc on ne peut pas dire avec fondement, que les Juifs ayent corrompu la Chronologie de Daniel & de quelques autres parties de l'Ecriture, mais seulement qu'elle n'y est contenuë qu'en abregé ; aussi ne dira-t-on pas, que les Juifs ont corrompu la Chronologie du Pentateuque & des autres Livres Historiques de la Bible, où elle ne se trouve pas dans toute son étenduë. On ne peut pourtant pas assûser, qu'il n'y ait aucunes fautes dans le Texte Hebreu, puis que les Copistes Juifs n'ont pas été exempts des erreurs où tombent d'ordinaire les autres Copistes : & il en est de-même des Copistes Samaritains, qui n'ont pas été plus infaillibles en cela que les Juifs.

Quand on n'a point les Originaux sur lesquels on puisse verifier les Copies qui en ont été tirées, il y a toûjours lieu de douter. Joseph Scaliger, qui étoit persuadé qu'il s'étoit glissé quelques fautes dans les Livres Sacrés à l'égard de la Chronologie, a crû que les Juifs n'écrivoient pas tout-au-long les nombres, comme ils font aujourd'hui, mais qu'ils se servoient seulement des lettres de leur Alphabet, comme de chiffres, à la façon des Grecs. Plusieurs Auteurs ont suivi ce sentiment, qui paroit d'autant plus probable, que les Juifs observent présentement cette coûtume dans leurs Livres. Or il n'y a rien de plus facile, que de mettre une lettre pour une autre, d'où il seroit arrivé du changement dans les nombres qui sont marqués dans les Livres Sacrés, de la même maniere que dans tous les autres Livres. Je ne voi cependant aucune preuve évidente de cette façon d'écrire par lettres ou chiffres les années dans le Texte Hebreu de la Bible : nous trouvons au-contraire, que les nombres sont écrits tout-au-long dans les plus anciens Manuscrits, & sans aucune difference du reste du discours ; de-sorte qu'il y a bien de l'apparence, que l'usage ordinaire des Juifs dans leurs autres Livres, n'est pas beaucoup ancien. De-plus, la raison pourquoi les Copistes Juifs se sont trompés plus souvent en décrivant les années que les autres mots du Texte, est parce que les mots dont on se sert pour exprimer les nombres des années, sont presque semblables & repetés plusieurs fois, comme nous l'avons montré ailleurs : ce qui trouble leur imagination, & les fait tomber dans l'erreur. Je me contenterai d'en rapporter ici un exemple pris du Chapitre 23. de la Genese, Verset 21. où nous lisons dans le Texte Hebreu, *hajé sara mea sana ve esrim sana ve seva sanim sené hajé sara :* Genese 23. 1.

Scaliger.

sara: où l'on voit une frequente repetition des mêmes mots, au-lieu qu'on ne voit rien de toutes ces repetitions dans la Version des Septante, ni dans la Vulgate, mais simplement, *Sara vécut vingt-sept ans.* C'est aussi pour cette raison, que Saint Epiphane a rejetté la Traduction d'Aquila, comme rude & barbare, parce qu'il traduisoit en ces endroits-là le Texte Hebreu mot pour mot, & sans y rien changer de ces repetitions des mêmes paroles.

Il y a donc de l'apparence, que les Copistes, tant Juifs que Samaritains, ont pû se tromper quelquefois en marquant les années, parce qu'un même mot repeté plusieurs fois dans une même periode, troubloit leur imagination. Ce que nous voyons arriver encore tous les jours, lors que cela se rencontre; & nous en avons même produit ci-dessus des exemples tirés des Manuscrits Hebreux. Or, comme la raison de ce changement vient de la nature du Texte Hebreu, & que d'autre-part les Septante ont fait leur Traduction sur une Copie de ce Texte, & non pas sur l'Original; on ne peut pas les exempter plûtôt de ces sortes de fautes, que les Exemplaires Hebreux des Juifs.

Au-reste, bien que les Juifs soient fort ignorans dans tout ce qui appartient à l'Histoire & à la Chronologie, il s'en trouve neanmoins quelques-uns parmi eux, qui n'ont pas ignoré entierement ce que nous venons de dire. L'Auteur du Livre intitulé *Juhasin*, parlant de Boas, & d'Obed pere d'Isai & ayeul de David, témoigne que selon les Ecrivains profanes, il y a eû d'autres Generations qui sont omises dans l'Ecriture: puis il ajoûte, qu'il se peut faire que ces Auteurs profanes ayent tiré leur sentiment des Livres mêmes de l'Ecriture, où l'on omet quelquefois des Genealogies entieres, en passant d'une Genealogie à une autre qui en est éloignée, sans toucher à celles qui sont entre-deux. Ce même Auteur produit l'exemple d'Esdras, qui a omis dans son Livre sept Genealogies depuis Ahitob jusqu'à un autre Ahitob. Il est certain que les anciens Juifs, qui ne trouvoient pas dans leurs Histoires assez de Genealogies pour remplir les tems, faisoient vivre une seule personne pendant plusieus siecles. C'est ce qui fait qu'il n'y a rien de si commun dans leurs Histoires, que ces hommes de longue vie. De-plus, au mesme endroit du Livre *Juhasin*, il est remarqué, qu'Obed, dont il s'agissoit, a vécu, selon les Auteurs de la Cabbale ou Tradition, 400. ans, & Ruth jusqu'au tems de Salomon; & cela est conforme à un de leurs anciens Livres intitulé *Tanhuma*. On doit donc faire reflexion sur ce principe, afin de ne pas ajoûter foi si facilement aux Histoires des Juifs, qui font vivre leurs Docteurs jusqu'à ce qu'ils en trouvent un autre pour y joindre. Je ne prétens pourtant parler ici que des Docteurs Juifs qui ont vécu aprés la captivité de Babylone, & non pas des anciens Patriarches, bien qu'il semble que quelques Juifs ont aussi revoqué en doute ce grand nombre d'années qui leur sont attribuées dans les Livres de Moïse. C'est ainsi que R. Ge-

Juhasin. *Esdras.* *Tanhuma, Section Vajehi* *R. Gedalia.*

dalia au commencement de son Histoire, où il rapporte differentes opinions touchant cette matiere, assûre que quelques-uns ont crû, qu'une de nos années contenoit six de ces autres années: ce qui n'a pas même été inconnu à Saint Augustin, comme on peut voir dans ses Livres de la Cité de Dieu. *August.*

D'autres Auteurs, selon le même Gedalia, ont prétendu que les Patriarches n'ont pas vécu plus que le reste des hommes, & que l'Ecriture Sainte fait seulement mention du chef de la famille, avec lequel elle joint immediatement le dernier de la même famille, sans faire mention de ceux qui ont été entre-deux. Ces Auteurs croyent, comme il a été déja remarqué ailleurs, que lors que quelque chef de famille a donné de certaines Loix & manieres de vivre à sa famille, on le fait vivre jusqu'à ce que le dernier de ceux qui ont suivi ces Loix soit mort: de-sorte qu'il est censé avoir vécu tout ce tems-là dans sa famille. R. Gedalia dit de-plus, que selon le sentiment de ces mêmes Docteurs, les Patriarches n'ont pas commencé à voir des enfans si tard qu'il est marqué dans l'Ecriture; mais qu'elle n'a fait mention que de ceux de qui l'on a reçû la Tradition, sans parler de plusieurs autres auxquels il n'étoit point necessaire de toucher.

Je ne croi pas qu'on doive s'arrêter à ces sortes de subtilités; mais on connoîtra par là, que les Juifs, qui ont un si grand respect pour les Livres Sacrés, ne laissent pas d'apporter leurs conjectures sur l'âge de leurs premiers Patriarches, comme si le Texte de l'Ecriture n'étoit pas assez clair en ces endroits-là. Ils sont de-plus persuadés, que ces Genealogies sont abregées, bien qu'ils établissent là-dessus leur Chronologie, sans en avoir d'autre raison que leur Tradition, qu'ils préferent souvent à des verités constantes & reconnuës. On ne doit pas cependant inferer de là, que les Juifs ayent corrompu leur Texte, ni qu'ils ayent abregé exprés ces Genealogies: & il importe de-plus fort peu à la Religion, qu'on ne puisse pas fonder une Chronologie assûrée sur le Texte de l'Ecriture: l'on peut même avoüer de bonne foi, qu'il s'y est glissé sur ce sujet quelques fautes, & reconnoître avec Saint Augustin, que ces sortes de difficultés sont de la nature de celles dont on peut parler librement, & qu'on peut aussi ignorer; *salvâ fide quâ Christiani sumus.* Ce même Pere parlant des années de Mathusalem, a recours à l'Original Hebreu, & prétend qu'en ce lieu-là la plus-part des Exemplaires Grecs de son tems étoient corrompus. Il ne consulte pas seulement le Texte Hebreu, qu'il préfere quelquefois au Grec des Septante; mais il fait aussi mention de la Version Syriaque; & en un mot, il cherche la verité, sans s'attacher trop scrupuleusement à la Version des Septante, qui étoit pourtant seule estimée alors authentique & divine. C'est pourquoi nous ne devons point nous en rapporter au jugement des Juifs, qui ne reconnoissent pour veritable Ecriture, que le Texte Hebreu de la Bible; ni à celui de quelques Chrêtiens, qui ne consultent que

August. lib. de Pecc. orig. contra Pelag. & Cæl.

Idem, Quæstion. in Genes. cap. 2.

Idem, lib. 15. de civit. Dei, cap. 13.

que les Septante. Il ne faut point prendre parti ni pour l'Hebreu, ni pour les Septante, ni même pour la Vulgate, que le Concile de Trente n'a pas prétendu exempter de toutes sortes de fautes; mais on se servira également tant du Texte que des Versions, & on en jugera selon les regles de la Critique. Ce qui n'empêche pas, que dans l'Eglise Latine on n'ait tout le respect possible pour la Vulgate, & qu'on ne lui donne toute l'autorité que les Peres du Concile lui ont attribuée. Ceux-là se trompent, à mon avis, qui croyent qu'on ne doit pas admettre la moindre faute dans les Livres de l'Ecriture; comme si les hommes n'en avoient pas été les dépositaires, aussi-bien que de tous les autres Livres.

Au-reste, en supposant les principes que nous venons d'établir touchant la maniere que le Recueil des Livres Sacrés a été fait, on distinguera le peu d'exactitude qui se trouve quelquefois dans la Chronologie de la Bible, d'avec les erreurs de Chronologie qui sont survenuës par la faute des Copistes. Il est ordinaire à ceux qui abregent des Memoires, de ne rapporter simplement que les principales actions, sans s'arrêter trop scrupuleusement au tems qu'elles sont arrivées; & ce seroit sans doute une temerité, de vouloir reformer ces Abregés, en marquant une Chronologie plus exacte. Les Interpretes de l'Ecriture, qui ne font pas toutes ces reflexions, se trompent souvent, & ils se rendent même quelquefois ridicules, sous prétexte de donner un sens purement literal. Dira-t-on, par exemple, que Caïn & Abel sont nés en même tems, parce que l'Histoire de la naissance de ces deux freres est en-effet rapportée au Chapitre quatriéme de la Genese, comme si Eve les avoit enfantés tous deux dans un même tems? Ceux qui sont instruits du stile de l'Ecriture & de ses façons de parler abregées, ne tombent pas dans des erreurs si grossieres. C'est pourquoi Gordon a eu raison de dire, que Calvin rêvoit, lors qu'il a prétendu que Caïn & Abel *étoient freres jumeaux. Gemellos*, dit ce Jesuite, *fingit Calvinus fuisse Caïn & Abel, sed somniat.* Si l'on comprend une fois ce principe, on n'établira pas si facilement qu'on fait d'ordinaire, une Chronologie entiere sur le Texte de la Bible; mais on consultera avec application la Chronologie des autres Nations, sans neanmoins s'y arrêter tout-a-fait, parce qu'il est certain que la plus-part des premieres origines sont remplies de fables. On ne croira pas, par exemple, aux Histoires des Sabaïtes, dont nous avons parlé cidessus, lesquels comptent, selon le témoignage de quelques Auteurs, plus de trois cens soixante & douze mille ans depuis la creation du premier homme, qu'ils ont aussi nommé Adam, bien que, selon ces mêmes Auteurs, ils fassent mention dans leurs Livres de deux Adams.

Genes. 4.

Gord. Comm. ad cap. 4. Genes.

CHAPITRE V.

Jugement de la Verſion Grecque des Septante. Examen particulier des endroits où ils ont traduit l'Hebreu autrement qu'on ne le traduit aujourd'hui.

IL y a eu de ſçavans hommes, même parmi les Catholiques, qui ont prétendu que les Auteurs de la Verſion Grecque attribuée aux Septante, n'ont point eu une connoiſſance parfaite de la Langue Hebraïque. Auguſtin d'Eugubio a été encore plus avant: car il n'a fait aucune difficulté de traiter les Septante d'ignorans; & il conclut même de l'ignorance dont il les accuſe, qu'il étoit abſolument neceſſaire pour l'Egliſe, que St. Jerôme fit une nouvelle Verſion de la Bible, plus fidelle & plus exacte que l'ancienne. Il aſſûre de plus, que ces Interpretes Grecs n'entendoient pas aſſez l'Hebreu ni le Grec; qu'ils ont eu d'autres Exemplaires Hebreux, que Saint Jerôme; & même qu'ils ont affecté une Traduction particuliere en pluſieurs endroits de leur Verſion. Mais cet Auteur, qui a été ſuivi de quelques Proteſtans, ſe trompe ſouvent lui-même dans le jugement qu'il fait de la Verſion Grecque des Septante; & il eſt aiſé de prouver par ſes Livres mêmes, qu'il n'entendoit pas aſſez l'Hebreu ni le Grec, ou qu'il n'a pas toûjours voulu faire juſtice aux Septante, qu'il a quelquefois condamnés mal-à-propos.

Auguſt. Eugub. Præf. in Vet. Teſt. ad Hebr. verit. recogn.

Les plus habiles d'entre les Proteſtans ont beaucoup mieux parlé de la Traduction des Septante, que cet Evêque Italien, & entre autres Louïs Cappelle, dont le jugement doit être préferé ſur cette matiere à celui d'Auguſtin. Ce ſçavant Proteſtant aſſûre, qu'on auroit eu de la peine à rétablir la Langue Hebraïque ſans le ſecours de la Verſion Grecque des Septante, quoi qu'il y trouve neanmoins quelques defauts, auſſi-bien que dans toutes les autres Traductions de la Bible. M. Voſſius ne s'eſt pas contenté de donner des loüanges à cette ancienne Verſion, mais il l'a, pour ainſi dire, canoniſée; en la conſiderant comme inſpirée de Dieu: en quoi il ne paroit pas avoir gardé aſſez de moderation, puis qu'elle n'a pas moins ſes defauts, que les autres Verſions. Maſius, qui l'a examinée plus à-fond, & qui ſans doute en pouvoit juger ſainement, a obſervé que la Verſion Grecque des Livres de la Loi, eſt differente de celle des autres Livres de la Bible, & que ces derniers ſont ſi mal traduits en quelques endroits, qu'il n'y a pas lieu d'en attribuer la Verſion aux Septante Interpretes. Et de-peur qu'on ne diſe, qu'il juge de cette Verſion Grecque par rapport à l'Hebreu d'aujourd'hui, il ajoûte qu'il ne parle point du Texte Hebreu, de la maniere qu'il eſt maintenant dans nos Exemplaires avec les points-voyelles & avec les accents, qui ont pû apporter du changement à ce Texte. Enfin il conclut, que cette même Verſion eſt divine en quelques endroits, & tres-impertinente en d'autres: & comme cela ſe rencontre auſſi quelquefois dans les Livres de Moïſe, il eſt aſſez porté à croire, que Ptolemée a fait tra-

Lud. Capp. *Voſſius.* *Maſius.*

traduire tous les Livres de l'Ecriture; & cependant il n'ose presque rien assûrer sur cela, tant il y trouve de difficultés. Il reconnoit seulement, qu'il y a beaucoup de defauts & beaucoup de corruption dans cette Version, de la maniere qu'elle est aujourd'hui. Le respect qu'il témoigne avoir pour l'Antiquité, l'a empêché de declarer entierement sa pensée sur ce sujet. Mais, sans qu'il soit besoin de rechercher avec trop de curiosité les sentimens de différens Auteurs touchant la Version des Septante, il est beaucoup plus à-propos d'examiner leur Traduction en elle-même & par rapport au Texte Hebreu.

Pour en juger sainement, il faut rappeller ici tout ce que nous avons dit du Texte Hebreu dans le premier Livre de cette Ouvrage, afin de ne pas condamner les Septante, toutes les fois que nous ne les trouverons pas conformes à l'Hebreu d'aujourd'hui. Nous ne devons pas aussi limiter entierement le sens des mots Hebreux sur les nouveaux Dictionnaires, ni sur les nouvelles Grammaires. Et de-plus, comme les Grecs n'ont pas toûjours compris le langage des Septante, ils ont corrigé leur Version en quelques endroits pour la rendre plus Grecque. Enfin, les Copistes y ont aussi introduit plusieurs erreurs; & c'est sur quoi il faut faire reflexion, si l'on veut bien juger de la Traduction des Septante. Examinons la maintenant plus en détail, & la comparons en même tems avec les nouveaux Interpretes. Nous commencerons par le Chapitre premier de la Genese.

Les Septante ont traduit au premier Verset de ce Capitre, le Verbe Hebreu *Bara* par ἐποίησεν, qui signifie *fit*, au-lieu que les Interpretes modernes traduisent *creavit* avec la Vulgate. Cette Traduction des Septante semble insinuer, que le Monde n'ait point été creé de rien: & en-effet, quelques Auteurs Grecs, & entre autres Saint Basile, semblent avoir établi pour cette raison un Monde invisible qui fût avant celui-ci; & pour le prouver, ils s'appuyent sur le Verbe Grec, qui signifie *fit*, & non pas *crea*. On ne peut cependans accuser les Septante d'avoir mal traduit le mot Hebreu *Bara*; & si on lui donne maintenant une autre signification que *faire*, cela vient plûtôt de la creance commune où l'on est, que le Monde a été creé, que de la proprieté du mot Hebreu. Les plus sçavans Rabbins conviennent dans l'explication de ce mot avec les Septante, comme on peut voir dans les Commentaires d'Aben-Esra sur ce passage. Augustin d'Eugubio, qui reprend quelquefois les Septante mal-à-propos, confirme en cet endroit leur Traduction, & rapporte les mêmes preuves qu'Aben-Esra. Lombroso & plusieurs autres Juifs disent neanmoins, que le Verbe Hebreu qui est employé ici, signifie ordinairement *créer* ou *faire de rien*, & qu'on se sert d'un autre Verbe pour signifier *faire* ou *former*: mais Aben-Esra justifie le contraire par plusieurs exemples qui se trouvent même dans cette Histoire de la Creation, où le Verbe *Bara* ne signifie point absolument *crea*.

S. Basile.

Rabbins.

Aben Esra, Comm. in Genes.

August. Eugub. in Genes.

Lombroso, notis in Genes.

Aben Esra.

Au Verset 2. du même Chapitre, où il y a dans l'Hebreu *tohu vabohu*, & dans la Vulgate *inanis*

Genes. 1: 2.

Genes. 1: 1.

& vacua, les Septante ont traduit ἀόρατος καὶ ἀκατασκεύαστος. Ce qui semble confirmer l'opinion que les Anciens avoient du chaos; comme si ce Monde visible avoit été fait d'une matiere invisible, & qu'il n'eût point encore eu alors de consistence ni de forme particuliere. Il est cependant difficile de traduire mieux les mots Hebreux par d'autres termes Grecs, qu'en faisant toûjours allusion au chaos des Anciens.

Genes. 1: 6. Au Verset 6. où il y a dans la Vulgate *firmamentum*, les Grecs ont traduit στέρωμα, qui est la même chose. Mais les nouveaux Interpretes prétendent que le mot Hebreu signifié *étenduë*, & non pas *firmament*, *P. Morin. Castell.* Le P. Morin, & aprés lui un Protestant Anglois, ont justifié fort au-long la Traduction des Septante en cet endroit, laquelle ils préferent aux modernes. Je croi cependant, aprés avoir examiné la chose plus à-fond, que les Septante ont plûtôt traduit le mot Hebreu selon la Langue Syriaque qu'on parloit alors à Jerusalem, que selon l'Hebreu: car le mot Hebreu signifie en Syriaque, *être ferme* ou *solide*.

Genes. 1: 16. Au verset 16. où il y a dans la Vulgate, *ut praesset*, les Septante se sont servis du mot Grec ἀρχὰς, qui est équivoque, & qui peut s'expliquer du *commandement*, ou du *commencement*. C'est ce qui a trompé quelques Auteurs Grecs, qui l'ont pris dans le dernier sens. Comme la Version des Septante est quelquefois barbare, il est impossible de l'entendre parfaitement, si l'on n'a quelque connoissance de la Langue Hebraïque; & l'on doit alors préferer les nouvelles Traductions qui sont plus claires.

Genes. 2: 2. Dans le Chapitre 2. de la Genese, Verset 2. au-lieu qu'il y a dans le Texte Hebreu, *Dieu acheva le septiéme jour*, les Septante ont traduit *acheva le sixiéme jour*. Ce qui semble faire un meilleur sens, & qui est même appuyé sur le Texte Hebreu des Samaritains. Je ne croi pourtant pas, qu'il soit necessaire de reformer en cet endroit le Texte Hebreu sur la Version des Septante, & encore moins les Septante sur l'Hebreu, comme l'a prétendu Augustin d'Eu- *August. Eugub.* gubio. L'on n'a pas de preuves évidentes, qu'il y ait erreur dans l'un ou dans l'autre; & partant il faut regarder cela comme deux differentes Leçons, principalement à-cause de l'Exemplaire Samaritain.

Genes. 3: 14. Dans le Chapitre 3. au Verset 14. les Septante ont traduit, ἐπικατάρατος εἶ σὺ ἀπὸ πάντων τῶν κτηνῶν, où il y a dans la Vulgate, *Maledictus es inter omnia animantia*: le mot Grec ἀπὸ, dont les Septante se sont servis en cet endroit, n'y convient point, & ne fait aucun sens. Mais comme les Septante ont quelquefois traduit mot pour mot, sans prendre garde si les mots Grecs convenoient aux lieux où ils les employoient, il faut expliquer la proposition Grecque ἀπὸ, par l'article François *de*, qui signifie plusieurs choses en nôtre Langue, n'étant pas toûjours un veritable article; & le sens sera, *Tu es le plus maudit de tous les animaux.*

Genes. 3: 15. Au Verset 15. du même Chapitre, où nous lisons, αὐτός σου τηρήσει κεφαλὴν, il y a deux erreurs manifestes de Copistes. Premierement,

au

au-lieu de αὐτὸς, qui est au masculin, il faut lire αὐτὸ au neutre : & l'origine de cette erreur vient de ce que les mots n'étant pas assez separés les uns des autres dans les anciens Manuscrits, les Copistes ont mis souvent à la fin des mots, les lettres des mots suivans ; ce qui se rencontre ici : & l'on ne peut remedier à ces sortes de fautes, qu'en recourant à l'Hebreu.

Isaïe 17: 10. Par exemple, au Chapitre 17. d'Isaïe, Verset 10. où nous lisons dans les Septante, φύτευμα ἄπιστον, il faut lire dans un sens tout opposé, φύτευμα πίστον, & dans le Latin, *plantationem fidelem*, & non pas *infidelem*, comme il y avoit dans l'ancienne Vulgate avant Saint Jerôme. La seconde erreur de Copiste est dans le mot Grec τηρῶν, au-lieu de quoi on doit lire τηρῶν, parce que les Copistes ont mis un *Ita* en la place d'un *Epsilon jota*, à-cause que la figure de la lettre *Ita* approche assez de celle de l'*Epsilon jota*. C'est aussi de cette maniere qu'il a été corrigé dans la Bible d'Alcala ou Complute, bien que M. Vossius l'ait reformé autrement. On trouve dans l'Ecriture d'autres exemples de cette même erreur des Copistes, comme au Chap.

Prov. 15: 4. 15. des Proverbes, Vers. 14. où nous lisons dans l'Edition de Rome, σωτηρῶν αὐτὸν, *la conservant*, au-lieu que le mot Hebreu qui signifie *corrompre*, me fait croire qu'il y avoit auparavant, σωτήρων αὐτὸν, *la corrompant* : & le sens de ce Verset est tout autre qu'il ne paroit dans la Version des Septante, que les Grecs ont changée en une infinité d'endroits qu'ils n'ont point entendus ; & comme ils n'ont pû recourir aux Originaux, ils l'ont corrigée à leur maniere.

Dans le Chapitre 4. au Verset 7. *Genes. 4: 7.* où il y a dans la Vulgate, *Si bene egeris, recipies, sin autem male, statim in foribus peccatum aderit*, la Version des Septante est fort éloignée de toutes les autres Traductions qui ont été faites sur l'Hebreu. M. Vossius a neanmoins eu raison de dire, que les Septante font un sens assez commode. *Vossius.* A quoi l'on peut même ajoûter, qu'il ne seroit pas mal-aisé d'expliquer leur Version en cet endroit selon le sens Grammatical. Il y a mot pour mot dans l'Hebreu, *Si tu fais bien en offrant* : & ils ont traduit, *Si tu offres bien*, selon le même sens. Le Verbe Hebreu *Seeth* signifie *élever*. Or il est constant, que dans toute la Loi de Moïse, *élever* & *offrir* sont des termes synonymes. Cette explication est beaucoup plus naturelle, que celle des Rabbins & des nouveaux Interpretes, qui ne s'accordent pas même dans l'interpretation de ce mot. Pour ce qui est des autres mots de ce même Verset, on les doit traduire à la lettre, *Si tu n'as point bien-fait en rompant*, c'est-à-dire, *Si tu n'es pas bien partagé*, comme il y a dans les Septante. Ce qui semble faire un meilleur sens, qu'en traduisant le mot *petah*, *porte*, avec Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes ; puis qu'il est certain que le mot *petah* signifie aussi *rompre* & *mettre en pieces*. Enfin les Septante ont aussi pû traduire, *Si tu as peché*, au lieu que les Modernes traduisent *le peché*. En quoi l'on change seulement les points, aussi-bien que dans le mot suivant, qu'ils ont traduit *repose toi*, en

en lisant le Verbe à l'imperatif, & non pas au participe. Voilà de quelle maniere on peut justifier en cet endroit la Version des Septante, que les nouveaux Interpretes qui s'attachent trop aux points & aux accents, ont condamnée sans l'entendre.

Genes. 4: 16. *Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.*

Au Verset 16. du même Chapitre 4. Saint Jerôme a repris les Septante d'avoir traduit *dans la terre de Naid*, comme si Naid avoit été un nom propre, au-lieu qu'il falloit traduire, selon lui, *profugus*, *vagabond*. On ne peut cependant les accuser en cela d'ignorance; puis qu'au Verset 12. de ce Chapitre, où le même mot Hebreu se rencontre, ils ne l'ont pas traduit par un nom propre. Ils ont donc crû qu'il le falloit traduire ici autrement, & que Caïn avoit donné le nom de Naid à cette terre-là, comme qui diroit *une terre d'exil*. Je préfererois neanmoins la Version de Saint Jerôme, qui a été suivie par les nouveaux Interpretes, à celle des Septante.

Genes. 4: 12.

Genes. 4: 26. *Hieron.*

Au Verset 26. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Iste cœpit invocare nomen Domini*; les Septante on traduit, *Celui-là espera d'invoquer*. Ces deux Traductions ne s'accordent pas avec l'Hebreu d'aujourd'hui, selon lequel on doit traduire, *Alors on commença d'invoquer*: & c'est aussi la maniere dont Saint Jerôme a traduit dans ses Questions sur la Genese; & partant il lisoit l'Hebreu comme on le lit présentement.

Aquila.

Aquila confirme aussi la lecture d'aujourd'hui, & elle paroit meilleure que celle des Septante.

Genes. 6: 3.

Dans le Chap. 6. Verset 3. où les Septante ont traduit, *Mon esprit ne demeurera point*, plusieurs des nouveaux Interpretes traduisent avec la plus-part des Rabbins, *Mon esprit ne disputera point*, ou *ne jugera point*; & cette derniere interpretation est confirmée par Saint Jerôme: mais la Version des Septante, qui est aussi demeurée dans la Vulgate, est meilleure & plus naturelle. Il ne faut pourtant pas admettre ici une diversité de Leçon dans le Texte Hebreu, comme quelques-uns se sont imaginés, lesquels ont crû que les Septante ont lû dans leurs Exemplaires, *jalon*, au-lieu de *jadon*. On peut fort bien traduire *jadon*, *demeurera*, en le faisant venir de *Nadan*; & ce sentiment est appuyé sur l'autorité de quelques Rabbins, qui sont en cela conformes aux Septante.

Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.

Rabbini.

Genes. 6: 14.

Au Verset 14. du même Chap. ou nous lisons dans l'Hebreu, *Fais un Arche de bois de Gopher*, les Septante ont traduit *de bois quarrés*: laquelle interpretation paroit ridicule à plusieurs, bien qu'ils ne puissent pas dire au vrai ce que signifie le mot Hebreu *Gopher*, qui ne se trouve qu'en ce lieu-là. M. Vossius, qui a voulu donner un sens aux Septante, cite Theophraste, lequel fait mention d'un arbre qui a quatre angles, sans avoir marqué ce qu'il entendoit par cet arbre à quatre angles, que le même Vossius croit être le Pin, le Sapin, le Cedre, ou quelque autre sorte d'arbre semblable, propre à bâtir des Vaisseaux. Il ajoûte de-plus, pour appuyer sa conjecture, qu'il n'y a presque que ces arbres qui soient d'une certaine façon avec leurs branches, comme s'ils avoient quatre bras,

Vossius. Theoph.

bras, & autant d'angles, de-sorte qu'ils representent la forme d'une croix. Mais, sans tant raffiner, il y a de l'apparence que les Septante ont seulement voulu exprimer par ces mots, les *planches* dont on bâtit les Navires, parce que ces planches sont sciées & coupées d'une certaine maniere, qu'on peut les appeller ξύλα τετράγωνα. Ainsi Dieu commanda à Noe de prendre des arbres, & de les mettre en état de pouvoir servir à la construction de l'Arche. Ces planches ont en-effet quatre angles; & je croi que c'est pour cette raison, que les Septante leur ont donné ce nom, pour les distinguer des arbres qui sont ronds étant sur pied. Ce sens n'est pas éloigné de celui qui est dans la Vulgate, où il y a *des bois applanis*, c'est-à-dire, coupés ou sciés d'une façon propre à bâtir un Navire. Examinons maintenant quelques endroits des Septante, où le Texte Hebreu soit plus obscur: car c'est principalement en ces endroits-là qu'on prétend qu'ils se sont trompés.

CHAPITRE VI.

Examen de la Version des Septante sur le Chapitre 49. de la Genese, & en même tems la comparaison de cette Version avec les nouvelles Traductions faites sur l'Hebreu d'aujourd'hui.

Genes. 49: 3. AU Verset 3. du Chapitre 49. de la Genese, les Septante ont traduit ces mots Hebreux, *reschit oni*, *le commencement de mes enfans*, au-lieu que les nouveaux Interpretes traduisent, *le commencement de ma force*, ou *de ma vigueur*, & quelques-uns avec Aquila & la Vulgate, *le commencement de ma douleur*. Les Septante ont plûtôt exprimé le sens des mots Hebreux, que les paroles du Texte selon le sens Grammatical, & cette façon de parler signifie en d'autres endroits de l'Ecriture, *le premier-né*. Saint Jorôme confirme aussi cette interpretation dans ses Questions Hebraïques sur la Genese. *Hieron.*

Dans le même Verset, où il y a dans la Vulgate, *prior in donis*, &c. les Septante semblent avoir pris ces paroles en mauvaise part contre le sentiment commun des autres Interpretes, comme si Ruben eût été un homme opiniâtre & endurci dans son peché, & que cela eût été la cause qu'il fut dépouillé de son droit d'aînesse. Ce sens convient assez avec celui qui suit: mais il est plus éloigné de la Grammaire, que celui des nouveaux Interpretes, qui ne conviennent pourtant pas entre eux de la maniere dont on doit interpreter les mots Hebreux.

Les Septante n'ont aussi traduit que selon le sens, ces mots du Verset 4. *Viste comme de l'eau*: ce qu'ils ont encore observé dans la suite, dautant que le sens Grammatical n'exprimoit pas assez les choses dont il étoit question. C'est pourquoi je ne m'arrêterai pas à ces sortes de diversités de Traduction qui sont hors de nôtre dessein. On remarquera seulement, qu'en d'autres endroits la Version des Septante ne s'attache qu'à rendre simplement les mots, plûtôt qu'au sens, & qu'ainsi elle n'est pas toûjours uniforme. *Genes. 49: 4.*

Genes. 49: 5. Au Verſet 5. où il y a dans la Vulgate, *vaſa iniquitatis*, conformément à l'Hebreu d'aujourd'hui, les Septante ont traduit, *ils ont achevé enſemble l'iniquité.* Cette diverſité d'interpretation vient d'une diverſe Leçon, parce que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu un *u*, où nous liſons préſentement un *i*. Ce qui arrive aſſez ſouvent: & comme dans ce tems-là il n'y avoit point encore de points dans le Texte Hebreu, ils ont lû avec d'autres points ou voyelles. Au-reſte le ſens des Septante eſt plus net & moins embarraſſé que celui des nouveaux Interpretes.

Genes. 49: 6. Au Verſet 6. où nous liſons dans la Vulgate, *Non ſit gloria mea*, les Septante ont traduit, *Que mon foye ne diſpute point.* L'Hebreu d'aujourd'hui eſt conforme à la Vulgate, & l'on doit traduire mot pour mot, *Que ma gloire ne ſoit point jointe.* Mais les Septante ont mis d'autres points-voyelles, & ont lû *cevedi*, *mon foye*, au-lieu de *cevodi*, *ma gloire*; & deplus, en liſant un Reſc en la place d'un Daleth, ils ont traduit, *ne diſpute point*, ou *ne s'échauffe point.* Ces deux lettres Reſc & Daleth ſont ſi ſemblables dans la Langue Hebraïque, qu'on a ſouvent de la peine à les diſtinguer. Cependant la lecture du Texte Hebreu d'aujourd'hui ſemble faire un meilleur ſens, que celle qui étoit dans l'Exemplaire Hebreu des Septante.

Genes. 49: 6. A la fin du même Verſet, où il y a dans la Vulgate, *Suffoderunt murum*, les Septante ont traduit, *Ils ont coupé les jarets au taureau.* Les nouveaux Interpretes ſont partagés entre eux touchant l'explication de ces mots. Il y en a qui ſuivent la Vulgate, & d'autres traduiſent, *ont enlevé le taureau.* Cette difference d'interpretation vient de ce que le même mot Hebreu qui ſignifie *muraille*, ſignifie auſſi *taureau*, en changeant ſeulement un petit point; & l'on ne fait pas même difficulté de confondre enſemble ces deux mots en pluſieurs autres endroits de l'Ecriture où l'on a plus d'égard au ſens qu'a la maniere dont ils ſont écrits. Au-reſte, je croi qu'on doit préferer ici la Verſion des Septante à toutes les autres, & elle eſt même confirmée par le Verſet 6. du Chapitre 11. de Joſué, où ſe trouve la même expreſſion. De-plus on doit remarquer, que la coûtume de prendre les taureaux en leur coupant le jaret avec une lance, eſt encore aujourd'hui en uſage en de certains lieux.

Genes. 49: 9. Au Verſet 9. où il y a dans la Vulgate, *ad prædam*, & dans l'Hebreu mot pour mot, *ex præda*, les Septante ont traduit ὀπ βλαστῦ, *d'un arbriſſeau:* & en-effet le mot Hebreu ſignifie *proye* & *arbriſſeau*, bien que la derniere ſignification ſoit plûtôt ſelon la Langue Caldaïque ou Syriaque, que ſelon l'Hebreu. Le ſens de la Vulgate & des nouveaux Interpretes eſt plus naturel, & ſemble convenir mieux à ce lieu-là. Il y a de l'apparence que les Septante ont voulu dire, que Juda étoit venu d'un petit arbriſſeau; comme ſi cette Tribu avoit eu de petits commencemens, & qu'elle fût élevée peu-à-peu par deſſus les autres.

Genes. 49: 10. Il n'y a rien ſur quoi les nouveaux interpretes ayent tant raffiné, que ſur le mot Hebreu *Silo*, qui eſt au Ver-

Verſet 10. de ce même Chapitre 49. L'Auteur de la Vulgate l'a traduit, *qui mittendus eſt*, & ceux qui ont fait des Commentaires ſur l'Ecriture, ſoit Juifs ou Chrêtiens, l'expliquent ordinairement du Meſſie. Il y a en cet endroit dans les Septante, τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ, ou comme d'autres liſent, ᾧ ἀπόκειται, & cette derniere Leçon paroit plus nette & plus conforme à la lettre du Texte Hebreu. Le ſens de ces mots eſt, *à qui eſt reſervé*, & l'on doit ſous-entendre le mot de *Royaume* : par leſquelles paroles le Meſſie eſt manifeſtement deſigné; & pluſieurs Juifs, même des plus anciens, ſont entierement conformes en cela aux Septante, nonobſtant la Leçon de l'Hebreu d'aujourd'hui, qui eſt un peu differente, parce qu'il y a *Silo*, au-lieu que ſelon cette interpretation, il faudroit lire *Selo*. Ce paſſage expliqué de cette maniere eſt fort clair; de-ſorte qu'il n'y a que les préjugés où l'on eſt touchant la Maſſore & la Grammaire moderne, qui l'ait rendu obſcur. On remarquera donc, qu'auparavant qu'on eût mis les points-voyelles dans le Texte Hebreu de la Bible; la lettre Jod ſuppléoit aux voyelles *i* & *e*: mais aprés qu'on eût ajoûté les points qui tiennent maintenant la place des voyelles, les Copiſtes laiſſerent dans le Texte les Jod & les autres lettres ſemblables, ou ils les retrancherent ſelon leur volonté, comme il a déja été remarqué dans le premier Livre. La Maſſore a lû ce mot Hebreu avec un *j*, au-lieu d'un *e*, & l'on y a laiſſé la lettre Jod, qui a rendu le ſens beaucoup plus obſcur. On a auſſi laiſſé pluſieurs autres Jod inutiles en d'autres endroits de l'Ecriture, comme dans l'Exode, où on lit *teaſe* avec un Jod qui n'y devroit point être. On obſervera de-plus, que la lettre *Hé*, qui eſt à la fin du mot *Silo*, ou plûtôt *Selo*, eſt la même choſe que la lettre *Vau*; & cela arrive ſi ſouvent dans le Texte Hebreu, que la Maſſore a marqué les endroits où la lettre *Hé* eſt miſe en la place du *Vau*, bien qu'elle ne les ait pas marqués tous. *Exod.* 25: 31.

Au Verſet 14. où il y a dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourd'hui, *aſinus fortis*, les Septante ont traduit, *à ſouhaité ce qui eſt bon.* Ils ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *hamad*, *a déſiré*, au-lieu de *hamor*, *aſne.* Mais il n'y a rien de plus ordinaire que ce changement du Reſc en Daleth, à-cauſe de la reſſemblance des deux lettres Reſc & Daleth. *Geneſ.* 49: 14.

Au Verſet 15. où nous liſons dans la Vulgate, *tributis ſerviens*, les Septante ont traduit, *& eſt devenu laboureur :* laquelle traduction fait un ſens aſſez bon, qui eſt même confirmé par Aquila. Cette diverſité de traduction vient de ce que le même mot Hebreu ſignifie *être aſſujetti*, & *cultiver* la terre. *Geneſ.* 49: 15. *Aquila.*

Au Verſet 18. où il y a dans la Vulgate, *Salutare tuum expectabo, Domine*, ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, les Septante ont fait tout un autre ſens, en rapportant ces paroles au mot de chevaucheur qui précede, & ils ont traduit, *attendant le ſalut du Seigneur*, comme ſi elles devoient s'entendre du chevaucheur qui eſt tombé. Saint Jerôme l'explique de Jacob, & ſon interpretation eſt ſuivie *Geneſ.* 49: 18. *Hieron. Quæſt. Hebr. in Geneſ.*

vie par plusieurs autres, tant Juifs que Chrêtiens, qui ne sont pourtant point d'accord pour le sens.

Genes. 49: 19. Au Verset 19. où il y a dans la Vulgate, *Gad accinctus præliabitur ante eum*, les Septante ont traduit, Γὰδ περιρρήξει περιρρήξει αὐλόν. Ce qui a été mal interpreté de cette maniere par l'Auteur de l'ancienne Vulgate faite sur le Grec des Septante, *Tentatio tentabit eum.* Mais Saint Jerôme a beaucoup mieux interpreté les paroles Grecques, qui sont barbares en ce lieu-là, ausquelles il a donné ce sens, *Gad latrunculus latrocinabitur eum*; & alors le Grec des Septante est conforme au Texte Hebreu. Comme il arive quelquefois, que les mots Grecs sont équivoques ou barbares, on doit avoir recours à l'Original Hebreu, afin d'ôter cette obscurité, & il n'y a que ceux qui entendent la Langue Hebraïque, qui puissent remedier à ces defauts de la Version Grecque.

Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.

Genes. 49: 21. Au Verset 21. où il y a dans la Vulgate, *Nepthali cervus emissus*, les Septante ont traduit selon le sens, plûtôt que selon la Grammaire, un *arbrisseau qui a poussé.* Saint Jerôme suit aussi quelquefois cette methode, & il traduit ces mêmes mots dans ses Questions sur la Genese, *ager irriguus*, ayant suivi en cet endroit le sentiment du Docteur Juif qui l'instruisoit, sans s'attacher à la lettre; aussi a-t-il ajoûté au même endroit l'autre Traduction literale, qui est demeurée dans la Vulgate.

Hieron.

Genes. 49: 22. Au Verset 22. où l'Auteur de la Vulgate a traduit *Decorus aspectu*, les Septante ont traduit ζηλωτὸς, qui signifie en cet endroit, *recherché à-cause de sa beauté*; & ce sens n'est pas éloigné de l'Hebreu. Le même mot que Saint Jerôme & les autres Interpretes traduisent ici *fontaine*, signifie *œil*; & y ayant à la lettre dans le Texte Hebreu, *à l'œil*, les Septante ont periphrasé pour rendre le sens plus clair. Il y a beaucoup plus de difficulté dans les mots suivans; car au-lieu de lire *Banoth tsaada ale sur*, comme il y à présentement dans l'Hebreu, ils ont lû *Beni tseiri alai sub*, c'est-à-dire, *Mon jeune fils, tourne toi vers moi:* ce qui est fort éloigné du Texte Hebreu d'aujourd'hui, selon lequel il faudroit traduire, comme il y a dans la Vulgate, *Filiæ discurrerunt super murum*, ou, selon quelques autres Interpretes, on doit mettre *rami* en la place de *filiæ*, parce que le mot Hebreu signifie également l'un & l'autre. Ce qui confirme la Traduction des Septante, c'est qu'on lit aussi *tseiri* dans le Texte Hebreu Samaritain, de la même maniere que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu. Augustin d'Eugubio, qui n'a pas compris cette façon de lire l'Hebreu, assûre que les Copistes Grecs ont ajoûté ici quelques mots; & de-plus, que les Septante ont mal lû en substituant d'autres points; & qu'enfin ils n'ont point entendu l'Hebreu. Mais cet Auteur impose assez souvent aux Septante; n'ayant entendu que mediocrement la Langue Hebraïque.

Hieron.

Augustin. Eugub.

Genes. 49: 24. Au Verset 24. où il y a dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourd'hui, *Sedit in forti arcus ejus*, les Septante ont traduit, *Et leurs arcs ont été brisés avec force*; au-moins est-ce ainsi que ces mots Grecs des Septante,

tante, καὶ συνετρίβη μὴ κεφὰς τὸ τόξα αὐτῶν, ſont traduits dans l'ancienne Vulgate Latine faite ſur le Grec des Septante. Mais ſi l'on examine avec application le Verbe Grec συνετρίβη, & par rapport au Texte Hebreu, on traduira *commoratus eſt*, & non pas *contritus eſt*. C'eſt pourquoi il eſt à-propos de remarquer, que les Septante ont de coûtume d'étendre la ſignification des mots au delà de l'uſage ordinaire; & à-moins qu'on ne ſçache la Langue Hebraïque, il eſt impoſſible de les bien traduire en une autre Langue.

Au Verſet 26. où nous liſons dans la Vulgate, *Super benedictionibus patris ejus*, les Septante ont traduit, *Sur les benedictions des montagnes ſtables*, parce qu'ils ont lû *haré*, au-lieu de *horai*, en changeant ſeulement les points; & ils ont joint en même tems à ce mot l'autre mot Hebreu qui ſuit, ſçavoir *ad*, au-lieu que les Maſſoretes l'ont ſeparé. L'Auteur de la Vulgate n'a pas lû *horai*, comme il y a dans l'Hebreu d'aujourdhui; mais *horau*, & a traduit pour cette raiſon, *benedictionibus Patrum ejus*, à-moins qu'on n'ait mis *ejus* en la place de *meorum*, qui eſt exprimé dans l'Hebreu. Au-reſte, la Verſion des Septante eſt aſſez confuſe en cet endroit, & je trouve que les nouveaux Interpretes ont rendu le ſens des mots Hebreux plus nettement. Je croi de-plus, qu'il ne faut pas entendre les derniers mots de ce même Verſet, comme ils ſont dans l'ancienne Verſion Latine des Septante, *Super caput fratrum quorum dux fuit*; mais en changeant quelque choſe dans le Grec, on traduira, *Super caput ejus qui fratrum dux fuit*: ce qui fait un ſens conforme au Texte Hebreu; dautant que le mot Hebreu *nezir*, ne ſignifie pas ici *Nazaréen*, mais une perſonne ſeparée de ſes freres, & qui eſt au deſſus d'eux par ſes rares qualités; & c'eſt ce que les Latins appellent *egregius*, *eximius*. Auguſtin d'Eugubio, qui n'a pas entendu le ſens des Septante en cet endroit, les a traités d'ignorans tres-mal-à-propos.

Genes. 49: 26.

Auguſt. Eugub.

Au Verſet 27. où nous liſons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourd'hni, *Manè comedet predam*, les Septante ont traduit, *Au matin il mangera encore*, parce qu'ils ont lû *od* dans leur Exemplaire Hebreu, & non pas *ad*, comme on lit préſentement. Il y a de-plus dans le même Verſet une erreur de Copiſte, & au-lieu de δίδωσι, *donne*, ainſi qu'il y a dans l'Edition de Rome, ou διδώσει, *donnera*, comme a lû Saint Jerôme, il faut mettre διαδώσει, *partagera*: & ceſa eſt tout-à-fait conforme à l'Hebreu & à la Vulgate.

Genes. 49: 27.

Enfin au Verſet 28. où il faut traduire ſelon l'Hebreu, *Ce ſont là les douze Tribus d'Iſraël*, les Septante ont traduit, *Ce ſont là les douze fils de Jacob*: ce qui paroit faire un meilleur ſens, parce qu'il ne s'agit point là des Tribus, qui n'étoient point encore.

Genes. 49: 28.

Voilà la maniere dont on doit examiner la Verſion des Septante, afin de ne pas accuſer injuſtement ces Interpretes d'ignorance, comme quelques Auteurs ont fait, & principalement Auguſtin d'Eugubio, que je nomme plûtôt que les autres,

Auguſt. Eugub.

parce qu'il eſt eſtimé ordinairement ſçavant dans les Langues Grecque & Hebraïque. Il eſt certain que cet Evêque Italien n'a pas fait aſſez de juſtice aux Septante, comme il ſeroit aiſé de le prouver par pluſieurs exemples ; comme lors qu'il fait le procés à ces Interpretes, parce qu'ils ont traduit au Chapitre 19. de la Geneſe, Verſet 3. *lieu*, pour *banquet*: mais il n'a pas pris garde, que dans l'Edition de Veniſe dont il ſe ſervoit, il y avoit une erreur manifeſte de Copiſte, ou plûtôt d'Imprimeur, & qu'il ne faut pas lire τόπον, *lieu* comme il y a dans cette Edition, mais πότον, *banquet*, comme on lit dans les autres Editions conformément à l'Original Hebreu.

Geneſ. 19: 3.

Le même Auguſtin ſe rend encore ridicule, quand il condamne au Chapitre 25. de la Geneſe, Verſ. 18. la Verſion des Septante, qui ont traduit en cet endroit le Verbe Hebreu *naphal*, *demeura*, bien que le Verbe ſignifie ordinairement *tomber*. Il défend la Traduction de la Vulgate, où il y a *obiit*; d'où il prend en-ſuite occaſion d'accuſer les Interpretes Grecs, & de dire qu'il étoit neceſſaire que Saint Jerôme mît la main à une nouvelle Verſion de la Bible. Mais s'il s'étoit appliqué à rétablir le ſens de ce paſſage, même ſelon les loix exactes de la Grammaire, il auroit reconnu que la Verſion des Septante eſt tres-juſte en ce lieu-là, & qu'on ne doit pas même traduire autrement. Il ne s'agit pas de la mort d'Iſmaël, mais de la terre qu'il habita, ainſi qu'il paroit des paroles qui précedent. Ceux qui ſont exercés dans le ſtile de l'Ecriture, ſçavent que ce Verbe *tomba*, eſt la même choſe que *ſon*, *ſort* ou *partage tomba*; ce qui ſignifie *il demeura*, ou *habita*. Auſſi voyons-nous que la Verſion des Septante eſt confirmée par le Caldéen, le Syriaque, & l'Arabe de Saadias. Il eſt de-plus évident par le Verſet 12. du Chapitre 16. de la Geneſe, où la même choſe ſe trouve, qu'on ne peut pas traduire autrement. Il faut donc prendre garde à ne pas corriger facilement la Verſion des Septante par la Vulgate, parce qu'il y a pluſieurs endroits où ces Interpretes ont mieux réüſſi que Saint Jerôme & les nouveaux Traducteurs. Leur Verſion n'a pas été moins authentique dans l'Egliſe pendant pluſieurs ſiecles, que la Vulgate l'eſt aujourd'hui. Mais on ne doit pas pour cela croire avec M. Voſſius, qu'elle ait été inſpirée de Dieu. Car il eſt conſtant qu'elle a ſes defauts, auſſi-bien que toutes les autres Verſions de l'Ecriture. Et afin que chacun en puiſſe encore mieux juger, nous produirons de nouveaux exemples de cette Verſion, tirés du Livre des Pſeaumes,

Geneſ. 25: 18.

Geneſ. 16: 12.

Hieron.

CHA-

CHAPITRE VII.

Examen de la Version des Septante sur le Pseaume 22. Comparaison de cette Version avec l'Hebreu d'aujourd'hui & avec la Traduction de St. Jerôme; d'où l'on pourra juger, aussi-bien que des Chapitres précedens, combien le Texte Hebreu de la Bible est incertain.

LEs Pseaumes que nous recitons aujourd'hui dans l'Eglise, sont les mêmes qu'on y chantoit autrefois, & qui faisoient une partie de l'ancienne Vulgate, avant qu'on eût reçû publiquement la nouvelle Traduction de Saint Jerôme. Comme l'on étoit accoûtumé à ces Pseaumes, on les a toûjours conservés; & la nouvelle Traduction que Saint Jerôme a faite des Pseaumes, aussi-bien que des autres parties de l'Ecriture Sainte, n'a point eu de cours dans l'Eglise. On peut donc nommer la Version Latine des Pseaumes, la Version des Septante, bien qu'elle ne soit pas toûjours exacte sur le Grec, & qu'il y soit arrivé quelques petits changemens. Nous examinerons ici cette Version Grecque sur le Pseaume 22. par rapport au Texte Hebreu, & à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, laquelle se trouve imprimée à la fin de ses Ouvrages.

Premierement il semble que les Septante ayent lû dans le titre de ce Pseaume, *ezerat*, au-lieu, *ajeleth*, qui est dans l'Exemplaire Hebreu d'aujourd'hui : Saint Jerôme a cependant lû *ajeleth*, & a traduit *cervus*; en quoi il convient avec les nouveaux Interpretes, qui traduisent *biche*. Les Septante ont traduit ἀντίλημψις, *défense* ou *secours*, comme s'il y avoit *ezerat*. Cependant, aprés avoir examiné la chose avec application, je croi qu'il n'y a point de diversité de Leçon, & que ces Interpretes ont traduit le mot Hebreu *ajeleth*, *défense* ou *secours*, de la même maniere qu'ils ont traduit au Verset 19. du même Pseaume, *ejalut*, βοήθειαν, *secours*. Je ne voudrois donc pas multiplier ici les diverses Leçons, comme a fait Grotius avec quelques autres, parce qu'il n'y en a aucune necessité. A l'égard du sens, il semble que la Traduction des Septante en forme un plus intelligible, que la Version de Saint Jerôme. On ne doit pourtant pas toûjours s'arrêter au sens le plus clair dans cette matiere, parce que la plus-part des titres des Pseaumes sont obscurs, & presque inconnus non seulement aux Chrêtiens, mais même aux Juifs. *Grotius.*

En second lieu, ces mots du premier Verset, *Respice in me*, ou, comme il y a dans le Grec, πρόσχες, sont inutiles; & quelques anciens Peres ont même remarqué, qu'ils n'étoient point dans l'Hebreu. La raison de cela est, parce qu'il y a dans les Septante deux Versions d'un même mot Hebreu, qu'on a neanmoins lû differemment, dautant qu'il s'y trouve répeté. *Eli* qui signifie *Deus meus*, signifie aussi *ad me*, en lisant *Elai*. Et c'est à quoi l'on doit prendre garde, en lisant la Version des Septante, où il se rencontre quelquefois deux Traductions des mêmes mots. *Pseaum.* 22: 1.

A la fin du même Verset, où nous lisons

lisons dans les Septante, τῶν παραπτωμάτων μου, *delictorum meorum*, les nouveaux Interpretes traduisent, selon l'Hebreu d'aujourd'hui & avec Saint Jerôme, *rugitûs mei*. On attribuë ordinairement cette diversité d'interpretation à une transposition de la lettre Aleph dans le mot Hebreu : mais il se peut faire, que selon les regles de la Massore dont nous avons parlé ci-dessus, les Septante n'ayent regardé cette lettre Aleph, que comme une voyelle qui n'étoit pas de l'essence du mot. L'Aleph servant autrefois de voyelle avant l'invention des points, il étoit difficile de distinguer quand il étoit du corps des mots, ou une simple voyelle. Nous en voyons plusieurs exemples dans l'Ecriture ; & les Rabbins mêmes ne conviennent pas de la maniere dont on doit interpreter ces deux sortes de mots, quoi que la lecture en ait été limitée par la Massore. C'est ainsi qu'au Chapitre 7. de Jeremie, Verset 18. ils doutent si le mot Hebreu *melechet*, qui est écrit sans Aleph, doit être traduit *Reine*, ou *ouvrage*. Bien que l'Aleph ne soit pas marqué, plusieurs croyent qu'on le doit suppléer, comme s'il avoit été supprimé par les Copistes. On peut appliquer cette même regle au mot Hebreu qui est dans ce Vers. 1. du Pseaume 22. & par là on rendra la maniere de traduire fort incertaine ; de-sorte qu'il faut souvent avoir plus d'égard au sens, qu'à la maniere dont chaque mot est écrit dans le Texte Hebreu.

Hieron. *Jerem.* 7: 18.

Pseaum. 22: 2. *Hieron.*

Au Verset 2. où nous lisons dans les Septante, οὐκ εἰς ἄνοιαν, *non ad insipientiam*, Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes traduisent conformément à l'Hebreu d'aujourd'hui, *non silentium mihi*. Ce qui est beaucoup plus net & plus intelligible que la traduction des Septante, qui est obscure en cet endroit, & éloignée du sens Grammatical. Il y a de l'apparence, que par ces mots, *non ad insipientiam mihi*, ils ont voulu entendre que ses cris ne seront point à sa confusion, & qu'il sera exaucé : mais il faut bien mediter pour trouver ce sens, au-lieu que l'autre est naturel & selon la lettre, & il doit par conséquent être préferé à celui des Septante.

Au Verset 3. où il y a dans les Septante, Σὺ δὲ ἐν ἁγίῳ κατοικεῖς, ὁ ἔπαινος τοῦ Ἰσραήλ, *Tu autem in sancto habitas, laus Israël*, les nouveaux Interpretes ne conviennent point du sens qu'on doit donner à ces paroles, qui sont fort coupées dans l'Hebreu. Saint Jerôme a traduit, *Et tu sancte, habitator laus Israël.* Ce qui est assez à la lettre sur l'Hebreu ; mais les Septante semblent avoir mieux exprimé le sens. Il y a mot pour mot dans le Texte Hebreu, *Et tu es saint, habitant les loüanges d'Israël*, c'est-à-dire, Tu habites le Sanctuaire où les Israëlites te loüent.

Pseaum. 22: 3. *Hieron.*

Les Septante ont fort bien traduit au Verset 8. le mot Hebreu *gol*, qui signifie *se rouler*, par ἤλπισεν, *speravit*. Ce que Saint Jerôme a encore mieux exprimé par *confugit*. Cependant les nouveaux Interpretes ne s'accordent point entre eux, & ils ne conviennent pas même du tems où est ce Verbe dans l'Hebreu.

Pseaum. 22: 8.

Au

Pſ. 22: 16. Au Verſet 16. où les Septante ont traduit, ὤρυξαν χεῖράς μου, *foderunt manus meas*, ſi l'on ſuit à la rigueur le Texte Hebreu d'aujourd'hui, on traduira avec les Rabbins, *Hieron.* *ſicut leo manus meæ.* Saint Jerôme & les autres Interpretes de la Bible qui l'ont précédé, ſont en cela conformes aux Septante; de-ſorte qu'on produit d'ordinaire ce paſſage, pour montrer que les Juifs ont falſifié leurs Exemplaires Hebreux, pour détourner le ſens des Propheties qui favoriſent la Religion Chrêtienne. J'oſe dire neanmoins, que ſi l'on fait reflexion ſur les regles qu'on a établies en parlant de la Maſſore dans le premier Livre de cet Ouvrage, tant ſur la nature de la Langue Hebraïque, que ſur la Maſſore, on pourra donner des raiſons de cette diverſité de traductions, ſans condamner pour cela les Juifs.

Il faut premierement ſuppoſer, que l'invention des points qui ſervent maintenant de voyelles dans le Texte Hebreu, eſt beaucoup plus nouvelle que la Verſion des Septante, & par conſequent ils ont pû lire le mot Hebreu *caari*, qui fait toute la difficulté, avec d'autres points qu'on ne lit préſentement. Il eſt vrai que les Juifs ont mis ſous ce mot des points qui ſont contraires au ſens de la Prophetie; mais peut-être les Maſſoretes l'ont-ils fait ſans aucun deſſein prémedité. Ils ont ponctué toutes les lettres de ce mot ſelon les regles de leur art; & comme ils étoient incertains ſi la lettre Aleph, qui eſt dans le mot *caari*, étoit eſſentielle, ou non, dans cette incertitude ils ſe ſont determinés à la croire eſſentielle, & ainſi d'un ſeul mot ils en ont fait deux. Cela n'impoſe aucune loi aux autres Interpretes, qui ont toûjours la liberté de ne conſiderer l'Aleph, que comme une lettre qui tenoit autrefois ſimplement la place d'une voyelle. On trouve une infinité d'exemples ſemblables dans les Livres des Rabbins Grammairiens: & de-plus, comme nous avons dêja montré ci-deſſus, la plus grande occupation des premiers Grammairiens Juifs, étoit de diſtinguer ces lettres quand elles étoient eſſentielles, ou quand elles étoient ſeulement ajoûtées & de ſimples voyelles. Les Septante ont crû, que la lettre Aleph dans ce mot *leaari*, étoit du nombre des non-eſſentielles, & par conſequent une voyelle. A quoi eſt conforme la regle de la grande Maſſore, qui marque un grand nombre de mots, où la lettre Aleph eſt écrite au milieu de ces mots, bien qu'on ne doive point la lire. Il eſt vrai que parmi ces mots on ne voit point *caari*: mais quoi qu'on ſuive les regles de cette Maſſore en general, on ne s'arrête pas pour cela aux exemples qu'elle produit en particulier, chacun pouvant les appliquer ſelon qu'il le juge neceſſaire.

En ſecond lieu, en la place du Jod qui eſt à la fin du mot *cari*, il faut mettre un Vau; & alors on lira *caru* avec les Septante & les autres anciens Interpretes. Comme les lettres Vau & Jod ſont tout-à-fait ſemblables, les Copiſtes les mettent ſouvent l'une pour l'autre: ce que les Maſſoretes ont auſſi remarqué, bien que parmi les exemples qu'ils pro- *Maſſoretes.*

duiſent, on n'y trouve point le mot *cari*. Mais il ſuffit d'appliquer leurs regles generales aux endroits où il eſt neceſſaire de les appliquer. En effet, le Juif qui a fait le Recueil de cette Maſſore, obſerve qu'il a lû dans des Exemplaires corrects, *caru*, & qu'en la marge il y avoit *Keri caari*, c'eſt-à-dire, qu'il faloit lire *caari*. On ne doit donc attribuer cela qu'à une diverſité de Leçon, dont il y a pluſieurs autres exemples dans la Bible, leſquels n'ont pourtant pas été marqués par les Juifs Maſſoretes, parce qu'ils n'ont pas eu tous les ſecours que nous avons par le moyen des anciens Interpretes de l'Ecriture, qui leur ont été la plus-part inconnus.

R Jacob Haiim.

Pſeaum. 22: 24. Au Verſet 24. où les Septante ont traduit, ἀπ' ἐμοῦ, *à me*, il faut traduire, *ab eo*, ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, auquel la Verſion de Saint *Hieron.* Jerôme eſt conforme. Ce qui vient d'une diverſité de Leçon aſſez ordinaire, en changeant le *Vau* en *Jod*. Les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *mimmenni*, *à me*, au-lieu qu'on lit préſentement, *mimmennu*, *ab eo*. Et c'eſt auſſi pour *Pſeaum.* 22: 26. cette raiſon, qu'au Verſet 26. où il y a dans les Septante, πένητες, *pau-* *Hieron.* *peres*, Saint Jerôme & pluſieurs autres ont traduit, *mites* ou *manſueti*, à-cauſe du changement des lettres Vau & Jod.

Pſeaum. 22: 26. Au même Verſet 26. où les Septante ont traduit, αἱ καρδίαι αὐτῶν, *corda eorum*, il faut traduire ſelon *Hieron.* la Verſion de Saint Jerôme & ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, *cor veſtrum*. La Verſion des Septante eſt meilleure pour le ſens, auquel il ſe peut faire qu'ils ayent eu égard, plûtôt qu'à la Grammaire, parce que ce changement de perſonnes ſe trouve aſſez ſouvent dans l'Ecriture. Je croi cependant que l'origine de cette irregularité vient des diverſes Leçons; comme au Verſet 29. où les Septante *Pſeaum.* ont traduit, ἐνώπιον αὐτοῦ, *in conſpectu* 22: 29. *ejus*, ou *coram eo*, il faut traduire ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, *in conſpectu tuo*, ou *coram te:* ce qu'on doit attribuer au changement du Vau en Caph, parce que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *lephanau*, au-lieu qu'on lit préſentement, *lephaneka*. Ce changement du Vau & du Caph ſe trouve en d'autres endroits de l'Ecriture, & il y a même des Manuſcrits; où l'on a de la peine à diſtinguer ces deux lettres, quand elles ſont à l'extrémité des lignes, comme il a été déja remarqué dans la premiere Partie de ce Livre. Au-reſte, la Verſion de Saint Jerôme eſt conforme en cet endroit à celle des Septante.

Au Verſet 29. où il y a dans les *Pſeaum.* Septante, καὶ ἡ ψυχή μου αὐτῷ ζῇ, & 22: 29. *anima mea illi vivet*, il faut traduire ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, *animam ſuam non vivificavit*. Saint Jerôme a traduit, *anima ejus non vi-* *Hieron.* *vet:* laquelle diverſité d'interpretation vient des diverſes Leçons. Premierement, les Septante ont lû *naphſi*, *mon ame*, au-lieu que dans les Exemplaires d'aujourd'hui, on lit *naphſo*, *ſon ame*, comme Saint Jerôme a auſſi lû de ſon tems: ce qui vient du changement des deux lettres Vau & Jod, qui eſt fort ordinaire. Cette même diverſité de Leçon ſe trouve au Pſeaume 24. Verſ. 4. *Pſeaum.* avec 24: 4.

avec le *Keri*, ou marque de la diverſe Leçon, à la marge. La Maſſore ne l'a pourtant point remarquée : de-
R. *Jacob Haiim.* ſorte que le Juif qui a fait le Recueil de cette Maſſore, & qui l'a donnée au Public, dit *Qu'il y a lieu de s'étonner, que ce mot* naphſi *n'ait point été mis dans la grande Maſſore parmi les mots qui ſont écrits à la fin par un Vau, & qu'on lit avec un Jod.* On ne doit pourtant pas être ſurpris de cela, puis que la Maſſore ne rapporte pas tous les exemples des diverſes Leçons. Si les Maſſoretes avoient eu les Exemplaires Hebreux dont les Septante & les autres anciens Interpretes ſe ſont ſervis, ils auroient produit un bien plus grand nombre de varietés. En ſecond lieu, en la place de ἀυτῷ, *illi*, comme il y a
Hieron. dans les Septante, Saint Jerôme & les nouveaux Interpretes traduiſent *non*, conformément à l'Hebreu d'aujourd'hui : mais, pour peu qu'on ſçache d'Hebreu, il eſt aiſé de donner la veritable raiſon de cette diverſité, dautant que le même mot qui ſignifie *non*, peut ſignifier auſſi *illi*. Il eſt vrai qu'on doit l'écrire differemment pour faire ces deux ſens, qui ſont tout-à-fait differens : mais les Copiſtes n'ayant pas obſervé exactement cette diverſité d'écriture, ont confondu ſouvent ces deux mots ; de-ſorte qu'on doit plûtôt avoir égard au ſens, qu'à la maniere dont
Hieron. ce mot eſt écrit. Saint Jerôme a auſſi remarqué quelquefois cette confuſion dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture : & la Maſſore de-plus a fait un Catalogue des endroits, où *lo*, qui eſt le mot dont il s'agit, devoit être expliqué par *non*, ou par *ei*, ſans s'arrêter à la maniere dont il étoit écrit. Mais, comme les Catalogues de la Maſſore ne ſont pas infaillibles, nous devons ſeulement ſuivre ſes regles en général, & les appliquer ſelon le beſoin qu'on en aura. En troiſiéme lieu, les Septante & Saint Je- *Septante. Hieron.*
rôme ont traduit *vivet*, au-lieu que ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, il faut traduire, *vivificavit* : mais cela ne peut être attribué qu'à la diverſité des points qui ont été ajoûtés au Texte Hebreu. On a lû autrefois *haia*, & on lit préſentement *hua*.

Au Verſet 30. du même Pſeaume *Pſeaum.* 22. où les Septante ont traduit, καὶ 22: 30.
τὸ σπέρμα μου, *& ſemen meum*, on doit traduire ſimplement, *ſemen*, ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, auquel la Verſion de Saint Jerôme eſt auſſi conforme. Il y a de l'apparence, que les Septante ont lû dans leur Exemplaire Hebreu, *zarei*, *ma ſemence*, au-lieu qu'on lit maintenant, *zara*, *ſemence*, y ayant un Jod de retranché. Peut-être les Copiſtes Juifs ont-ils ôté ce Jod, à-cauſe de la concurrence d'un autre Jod qui ſuit dans l'Hebreu. Il ſe pourroit auſſi faire, que les Copiſtes Grecs auroient ajoûté μου, *meum*, pour rendre le ſens plus clair.

Enfin au même Verſet 30. du *Pſeaum.* Pſeaume 22. où il y a dans les Sep- 22:30.
tante, γενεὰ ἡ ἐρχομένη, *generatio ventura*, il faut mettre ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, un point aprés le mot *generatio*, & traduire, comme a fait Saint Jerôme dans ſa Verſion, *Hieron.*
in generatione. Venient, &c. Mais comme les accents qui ſervent maintenant de points & de virgules dans le Texte Hebreu, n'étoient pas en-

core inventés en ces tems-là, on ne doit pas trouver étrange qu'ils different quelquefois en cela, tant de Saint Jerôme, que des Juifs, qui ont inventé aprés lui ces sortes d'accents. Les Septante ont donc pû traduire en cet endroit, *generatio ventura*, en sous-entendant le pronom *ascer*, qui signifie *qua*, comme s'il y avoit eu, *generatio qua veniet*. Il est certain que ce pronom relatif n'est pas toûjours exprimé dans l'Hebreu, & qu'on le doit quelquefois suppléer. Ils auront de-plus lû dans leur Exemplaire Hebreu, *jabo*, *veniet*, au-lieu de *jabou*, *venient*. Ce qui peut arriver facilement, à-cause de la concurrence d'un autre *Vau* qui suit immediatement aprés, parce que les Copistes se trompent d'ordinaire dans cette sorte de concurrence des mêmes lettres.

CHAPITRE VIII.

Diverses Regles qui servent à justifier la Version Grecque des Septante.

LA Critique que nous avons faite de la Version des Septante, en l'examinant sur le Texte Hebreu, montre évidemment que les Auteurs de cette Traduction n'étoient pas ignorans de la Langue Hebraïque, comme quelques-uns se sont imaginés: mais on voit au-contraire, que lors qu'ils s'éloignent du sens des nouveaux Interpretes, ils ne le font point sans fondement. C'est pourquoi les nouveaux Traducteurs de l'Ecriture se trompent, quand ils ne consultent que les Exemplaires Hebreux de la maniere qu'ils sont aujourd'hui: les préjugés dont ils sont remplis en faveur de la Grammaire & des Dictionnaires Hebreux, les empêchent de juger sainement de la Version des Septante, & ils ne prennent pas garde, que les Rabbins ont beaucoup limité dans leurs Livres la Langue Hebraïque, & qu'il est ridicule de soûmettre entierement à leurs regles les anciens Interpretes de la Bible. Il faut avoir une idée plus generale de cette Langue, & telle que nous venons de representer dans la Critique que nous avons faite de la Version des Septante. J'ajoûterai encore ici quelques regles, qui serviront à justifier davantage leur Traduction, & à donner au Texte Hebreu une étenduë plus grande que les Grammairiens ne lui donnent ordinairement.

Une des meilleures regles que nous ayons pour justifier la Version des Septante, est de connoître parfaitement la nature des lettres qu'on nomme *Evi*, c'est-à-dire, des lettres Aleph, Vau & Jod. Ces lettres servoient autrefois de voyelles dans la Langue Hebraïque, aussi-bien que dans le Caldée, l'Arabe & le Syriaque. Depuis qu'on a ajoûté des points au Texte Hebreu, pour tenir la place de ces anciennes voyelles, cela a apporté beaucoup de confusion, parce qu'on a retranché une partie de ces anciennes lettres *Evi*, & l'on n'a pas assez consideré quand elles étoient du corps des mots, ou de simples voyelles.

A l'égard, par exemple, de l'Aleph, les nouveaux Grammairiens sont même encore aujourd'hui obligés de reconnoître, qu'il est quelquefois

quefois inutile dans de certains mots ; ce qu'ils appellent *epentheſim*. C'eſt ainſi qu'au Chap. 1. du Prophete Oſée, Verſ. 14. on lit *Kam* avec un Aleph ſuperflu : mais comme cela n'eſt pas toûjours évident, on ne fait pas aſſez de reflexion ſur les autres endroits où la même choſe ſe rencontre. Ce qui eſt cauſe qu'on interprete l'Hebreu ſelon la maniere dont il eſt écrit, ſans prendre garde qu'il eſt arrivé du changement au Texte Hebreu : & c'eſt principalement à cette incertitude qu'on doit attribuer la grande difference qui eſt entre la Verſion des Septante, & les Traductions nouvelles, quoi qu'elles ayent été toutes faites ſur le même Original.

Oſée 1: 14.

Selon cette methode, en ne regardant le Texte Hebreu que de la maniere qu'il eſt maintenant dans les Exemplaires de la Maſſore, on traduira le mot *lacen*, au Chap. 4. de la Geneſe, Verſ. 15. *c'eſt pourquoi* ; mais comme au tems des Septante il y avoit un Aleph en la place de la voyelle ou point Camets, qui eſt préſentement joint à ce mot Hebreu, & qu'ils ont lû *lo cen*, ils ont eu raiſon de traduire, *il n'en eſt pas ainſi*. La Maſſore cependant n'a rien obſervé ſur ce même mot, parce que les Exemplaires Hebreux de ce tems-là étoient uniformes en cet endroit. Au-contraire au Chap. 30. de la Geneſe, Verſ. 11. où nous liſons *Bagad*, comme ſi c'étoit un ſeul mot, la même Maſſore a obſervé qu'il falloit lire *ba gad* avec un Aleph aprés le Beth, & en faire deux mots, de la même maniere que les Septante ont lû ci-deſſus, *lo cen*. Elle a remarqué de-plus un certain nombre de mots ſemblables dans l'Ecriture, qui ſont joints enſemble, qu'il faut neanmoins ſeparer pour en avoir la veritable explication. On doit alors s'arrêter plûtôt au ſens qu'à la remarque de la Maſſore, qui ne peut preſcrire aucune loi.

Geneſ. 4: 15.

Geneſ. 30: 11.

Nous liſons au Chap. 7. de Daniel, Verſ. 6. *batar* avec un Aleph : mais les Septante & les nouveaux Interpretes traduiſent ce mot, comme s'il n'y avoit point d'Aleph, parce qu'en-effet il y eſt inutile. Mais il y a pluſieurs autres endroits, où il eſt difficile de juger, ſi cette lettre eſt du corps des mots, ou ſi elle a été ajoûtée : & c'eſt en quoi les Septante different ſouvent des autres Traductions, & les Rabbins mêmes different quelquefois entre eux ſur ce ſujet, comme dans le premier Livre de Samuël au Chap. 15. Verſ. 5. où nous liſons dans l'Hebreu d'aujourd'hui, *jaren* avec le point Camets ſous le Jod, les Septante ont traduit, ἐνήδρευσεν, *dreſſa des embuſches*, comme s'il y avoit un Aleph aprés le Jod. R. D. Kimhi & R. Aben Melec confirment auſſi cette interpretation : mais Raſci & R. Levi ſont d'un autre ſentiment.

Dan 7:6

1 Sam. 15: 5.

De-plus, les Grammairiens ont inventé une regle touchant le Jod ſuperflu, qu'ils nomment paragogique, & que la Maſſore a auſſi obſervé comme inutile. Ils n'ont pas cependant connu entierement l'uſage de cette regle, qui eſt tres-utile pour juſtifier en pluſieurs endroits la Verſion des Septante, & les autres Interpretes anciens, lors qu'ils different des nouveaux.

On remarquera donc, qu'avant l'invention des points la lettre Jod tenoit la place des voyelles *j* & *e*, & par conſequent des points qu'on nomme préſentement Hiric, Tſere, Segol, & même du Sceva. Pour bien comprendre cela, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les differentes Editions qui ont été faites des Paraphraſes Caldaïques, où les lettres Vau & Jod tenoient autrefois lieu de voyelles, auſſi-bien que dans le Texte Hebreu. Lors qu'on a lû ces Paraphraſes ſans points, on y a mis pluſieurs *Vau* & pluſieurs *Jod*, dont il eſt reſté encore une bonne partie aprés qu'on y a ajoûté les points. *Buxtorfe.* Buxtorfe en a retranché une bonne partie, qui ſe voit encore dans l'Edition de Veniſe. J'ai lû même quelques Exemplaires manuſcrits de la Paraphraſe Caldaique d'Onkelos, où il y avoit un bien plus grand nombre de ces lettres voyelles, que dans l'Edition de Baſle reformée par Buxtorfe. Il en eſt de même des Exemplaires Hebreux de la Bible; & ſi nous avions des Manuſcrits fort anciens, nous y découvririons ſans doute quantité de Jod & de Vau, que les Juifs ont retranchés, principalement depuis que les points ont été inventés. On ne peut pas donner une meilleure preuve de ce changement, que ce que nous en avons rapporté dans le premier Livre de cet Ouvrage, en parlant des Manuſcrits que nous avons conſultés.

Au-reſte, ce que nous venons d'obſerver touchant la lettre Jod, a cauſé une grande diverſité d'interpretation, tant dans les genres & les nombres, que dans les perſonnes & dans pluſieurs autres choſes. Par exemple, au Chap. 16. d'Ezechiel, *Ezech.* Verſet 19. on lit *natatti*, qui ſignifie 16: 19. *j'ai donné*, ou *j'ai mis:* mais les points que la Maſſore a ajoûtés au Texte, & même le ſens, marquent évidemment que ce Jod eſt ſuperflu, & qu'il tient la place du Sceva ou petit *e* des Hebreux, & qu'il faut par conſequent traduire, *tu as donné*, ou *mis*, nonobſtant ce qui eſt écrit dans le Texte. Ce qui n'eſt pourtant pas ſi clair en beaucoup d'endroits, comme au Livre ſecond des Rois, Chap. 9. 2 *Reg.* 9: Verſ. 32. où nous liſons dans le 32. Texte d'aujourd'hui, *mi itti, quis mecum?* les Septante ont lû ſans Jod, *mi att*, & ont mis d'autres points: c'eſt pourquoi ils ont traduit, τίς εἶ σύ; *quis es tu?*

C'eſt auſſi à cette regle que nous devons rapporter la differente maniere dont les Interpretes traduiſent le Verſet 4. du Pſeaume 110. Les Sep- *Pſeaum.* tante ont traduit, *Tu es Sacrificateur* 110: 4. *ſelon l'ordre de Melchiſedec.* Mais Grotius aſſûre, que ſelon le Texte *Grotius.* Hebreu d'aujourd'hui, au-lieu de ces mots, *ſecundùm ordinem Melchiſedec*, il faut traduire, *ſecundùm conſtitutionem meam, ô Rex mi juſte.* En quoi il ſe trompe avec quelques autres des nouveaux Interpretes, qui n'ont pas fait aſſez de reflexion ſur les regles dont nous venons de parler. Il n'y a rien de meilleur ni de plus juſte que la Verſion des Septante en ce lieu-là; & elle eſt même approuvée par les plus habiles Rabbins, qui n'ont fait aucune difficulté de ne point ſuivre à la rigueur de la lettre, le Texte de la Maſſore. Il eſt vrai que dans l'Hebreu il y a *diverati*, qui ſignifie *con-*

ſtitutio

ſtitutio mea : mais Grotius devoit prendre garde, que le Jod qui eſt à la fin de ce mot, & qu'on a traduit *mea*, eſt ſouvent ſuperflu. Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres exemples de cette nature, de-peur d'être trop long.

Les regles que nous venons d'établir à l'égard de l'Aleph & du Jod, ſe trouvent de-plus veritables à l'égard de la lettre *Vau*, qui étoit une des anciennes voyelles de la Langue Hebraïques. Les Interpretes de l'Ecriture different ſouvent entre-eux, parce qu'ils ignorent quand cette lettre *Vau* eſt eſſentielle, ou quand elle n'eſt ſimplement qu'ajoûtée & une pure voyelle. C'eſt pour cette raiſon qu'au Chapitre 7. du Prophete Ezechiel, Verſet 11. où l'Auteur de la Vulgate a traduit, *requies in eis*, les Septante, ou plûtôt Theodotion, ont traduit, *pulchritudo in eis*; & quelques Modernes traduiſent, *Lamentum in eis*. Toute cette diverſité d'interpretation ne vient que de l'incertitude où l'on eſt ſi le mot Hebreu *noha* doit être lû avec un *Vau* qui lui ſoit eſſentiel, ou s'il doit être lû avec la ſimple voyelle *o* ſans ce *Vau*. Theodotion a lû un *Vau* dans ſon Exemplaire Hebreu; & bien qu'il n'y en ait point préſentement, les Rabbins Juda & Jona conviennent neanmoins ſur ce ſujet avec Theodotion. Aben Melec a remarqué dans ſon Commentaire Grammatical ſur ce paſſage, que ces deux Rabbins tirent l'origine ou racine de ce nom, de *nuha*, qui ſignifie *demeure :* mais R. D. Kimhi, qui s'attache davantage à la Maſſore, l'a fait venir de *naha*; & c'eſt la raiſon pour laquelle pluſieurs des nouveaux Interpretes ont traduit *Lamentum*. A l'égard de Theodotion, qui a traduit *pulchritudo*, & non pas *habitaculum*; cela vient de ce que le même mot Hebreu ſignifie l'un & l'autre, parce que les deux racines *nava* avec un *Vau*, & *naa* avec un *Aleph*, ſe confondent ſouvent enſemble, & ſe prennent l'une pour l'autre. On doit pourtant prendre garde, que Saint Jerôme, qui a traduit *requies*, a lû le mot Hebreu avec un *Het*, au-lieu d'un *Hé*, qui eſt dans le Texte Hebreu d'aujourd'hui.

Il eſt neceſſaire de remarquer, que nous avons cité en cet endroit la Verſion des Septante, de la maniere qu'elle eſt rapportée par Saint Jerôme dans ſon Commentaire ſur ce Prophete, & non pas comme elle eſt dans l'Exemplaire Grec du Vatican, où il y a quelques manquemens, ſi on la conſidere par rapport au Texte Hebreu. C'eſt pourquoi je me ſuis ſervi ci-deſſus de ces termes, *les Septante, ou plûtôt Theodotion*, pour montrer que l'Edition Latine, ou l'ancienne Vulgate, que Saint Jerôme a inſerée dans ſes Commentaires ſur les Prophetes, n'eſt point la pure & veritable Edition des Septante; puis que Saint Jerôme, qui l'a rapportée ſous le nom des Septante, a obſervé en cet endroit, que le paſſage dont il eſt queſtion, eſt difficile, & que les Septante different de l'Hebreu, auſquels on a été obligé d'ajoûter quelque choſe pris de la Verſion de Theodotion, pour ſervir en quelque façon de Supplément, & pour achever le ſens qui ſembloit être imparfait dans les Septante. *Locus difficilis, & inter Hebraïcum & Septua-*

Ezech. 7. 11.

R. R. Juda & Jona. Aben Melec, in Miclol Jophi.

R. D. Kimhi.

Hieron.

Theodot.

Hieron. Comm. in Cap. 7. Ezech.

tuaginta multùm discrepans, quibus pleraque de Theodotionis editione addita sunt, ut aliquam habere consequentiam viderentur. C'est pourquoi on ne doit pas se regler entierement sur l'ancienne Editione Vulgate, que St. Jerôme a jointe avec ses Commentaires sur les Prophetes & sur quelques autres Livres de l'Ecriture, si l'on veut rétablir la veritable & premiere Version des Septante, qui a été beaucoup alterée par ces deux Peres, sous prétexte de la rendre plus conforme à l'Hebreu. On reconnoit cependant manifestement par ce Chapitre 7. d'Ezechiel, que l'Exemplaire Grec de Rome est assez pur, bien qu'il ne soit pas exempt tout-à-fait d'alteration.

Il n'y a donc aucun Exemplaire Grec des Septante qui n'ait ses defauts, & qui n'en eût même de considerables avant le tems d'Origene & de Saint Jerôme; & peut-être seroit-il à souhaiter, que ces deux Peres n'eussent pas reformé avec tant de liberté les anciens Exemplaires des Septante, ou au-moins qu'ils n'y eussent pas inseré tant d'additions, qu'il eût été bien plus à-propos de remarquer à la marge des Exemplaires. Au-reste, l'on ne doit pas être tellement préoccupé de l'antiquité de cette Traduction, qu'on la préfere pour cela aux nouvelles Versions en toutes choses. Pour en juger sans préoccupation, il faut suivre les regles que nous avons établies ci-dessus; & par là on jugera facilement, qu'on ne doit point s'attacher tout-à-fait au Texte Hebreu d'aujourd'hui, ni aux Auteurs qui ont examiné la Version des Septante avec trop de précipitation. Je n'excuse pas même Saint Jerôme, qui n'a pas rendu aux Septante toute la justice qu'il leur devoit, comme on le prouvera dans la suite de ce discours.

CHAPITRE IX.

Des autres Versions Grecques de la Bible, desquelles il ne nous reste maintenant que des fragmens, & principalement de celle qui a été à l'usage des Samaritains.

IL est certain qu'il y a eu autrefois plusieurs Versions Grecques de l'Ecriture, dont il ne nous reste présentement que quelques fragmens. Origene avoit eu soin de les recueillir toutes, au-moins celles qu'il pût trouver, & de les joindre ensemble dans ses Hexaples, à la reserve de la Traduction Grecque, que les Samaritains avoient faite du Pentateuque pour leur usage particulier. Nous avons déja parlé ci-dessus de cette Version Grecque des Samaritains, de laquelle il est fait souvent mention dans les Ouvrages des Peres. Monsieur Vossius, dont les sentimens sont tout-à-fait singuliers sur cette matiere, a prétendu qu'il n'y a jamais eu de Traduction Grecque entiere du Pentateuque, qu'on puisse appeller Version Grecque Samaritaine : il croit que toutes les citations des Peres sous le nom d'Exemplaire Samaritain, ont été tirées des Hexaples d'Origene, lequel avoit mis, selon lui, à la marge de ses Hexaples, les diverses Leçons & les Interpretations des Samaritains. Mais, outre que M. Vossius n'apporte aucune *Vossius.*

preuve

preuve d'une opinion si extraordinaire, il n'y a personne qui en lisant les passages des Peres, où ils font mention des Leçons Samaritaines, ne concluë qu'il y a eu veritablement une Version Grecque du Pentateuque à l'usage des Samaritains. De-plus, les paroles d'Eusebe, dont le même Vossius se sert pour appuyer son sentiment, ont tout un autre sens dans les Livres du même Eusebe, que celui que M. Vossius leur attribuë.

Eusebe.

Origene. Je ne nie pas qu'Origene n'ait mis des Scolies aux marges de ses Hexaples: mais on n'en doit pas inferer, que ce qui est rapporté par les Peres touchant l'Exemplaire Samaritain, ait été pris de ces Scolies, & non pas d'une veritable Traduction Grecque, dont se servoient les Samaritains qui étoient répandus dans les Provinces où l'on parloit la Langue Grecque. Comme donc la Langue Grecque étoit en usage dans la plus-part des lieux que les Samaritains habitoient, il y a de l'apparence, qu'ils firent pour leur commodité particuliere, une Version du Pentateuque en la Langue qu'ils parloient dans leurs Synagogues. En quoi ils imitoient l'exemple des Juifs Helleniſtes, qui se servoient alors de la Version Grecque des Septante. Masius a observé, que Symmaque, qui avoit été de la Secte des Samaritains, ne fit une nouvelle Version Grecque de la Bible, qu'à-cause de la haine qu'il portoit à ceux de sa Secte, aprés avoir embrassé le parti des Ebionites. Il ajoûte de-plus, que les Samaritains qui parloient Grec, se servoient apparemment dans ce tems-là de la Version Grecque des Septante. Mais il est beaucoup plus vrai-semblable, qu'ils firent une nouvelle Traduction Grecque du Pentateuque sur le Texte Hebreu Samaritain, à l'imitation des Juifs Helleniſtes, qui avoient une Version Grecque du même Pentateuque faite sur le Texte Hebreu Juif. C'est cette Version Samaritaine qui est citée si souvent par les Peres, & dont Eusebe fait mention dés le commencement de sa Chronique, où il rapporte, selon l'Exemplaire Hebreu des Samaritains, les années que les premiers Patriarches ont vécu. Il semble que le P. Morin n'ait pas fait assez de reflexion sur cette matiere, lors qu'il a écrit que les Peres étoient les Auteurs de cette Version Grecque Samaritaine: ils s'en sont seulement servis comme de toutes les autres Versions Grecques, dont ils ne sont pas pour cela les Auteurs. De-plus, celui qui a fait le Recueil des Scolies jointes à l'Edition Grecque de Francfort, a confondu mal-à-propos cette Traduction Grecque des Samaritains avec le Targum ou Paraphrase Caldaïque de Jerusalem.

Masius in Josuam. Symmach.

P. Morin. in Exercit. Pentat. Samarit.

Le peu de fragmens qui nous restent de cette ancienne Version Grecque des Samaritains, ne nous permet pas d'en parler fort au-long: nous pouvons neanmoins juger par le peu qui nous en reste, qu'elle étoit assez à la lettre, bien que l'Auteur ne s'attache pas toujours à rendre à la rigueur les mots de son Texte: & c'est à quoi il faut prendre garde, afin de ne pas multiplier les diverses Leçons du Texte Hebreu, comme quelques-uns ont fait, s'appuyant sur cette Traduction. Il arrive aussi que-

quefois, que la Verſion Grecque des Samaritains s'accorde plûtot avec la Verſion Samaritaine, qu'avec le Texte Hebreu Samaritain; & c'eſt ce qui pourroit faire croire qu'elle auroit été priſe de cette Verſion Samaritaine: mais comme ces deux Verſions ne conviennent pas en beaucoup d'endroits, on ne peut pas aſſûrer que l'une ait été faite ſur l'autre, mais ſeulement qu'elles s'accordent quelquefois pour le ſens. Comme elles ont toutes deux été faites par des Auteurs Samaritains ſur un même Texte, il n'eſt pas étonnant que le ſens du Texte y ſoit quelquefois exprimé de la même maniere.

Geneſ. 49: 23. C'eſt ainſi qu'au Chapitre 49. de la Geneſe, Verſet 23. où nous liſons dans la Vulgate, *Habentes jacula*, conformément à l'Hebreu tant Juif que Samaritain, & même à la Verſion des Septante; il y a dans la Verſion Grecque des Samaritains, *κάτοχοι μερίδων*, & cela s'accorde tres-bien avec la Verſion Samaritaine, où il y a, ſelon le même ſens, *Auteurs de diviſion.* *Onkelos.* Onkelos a auſſi traduit de la même maniere dans ſa Paraphraſe. Cette Verſion neanmoins paroit un peu éloignée en cet endroit du ſens Grammatical; au-lieu que celle des Septante, qui a été ſuivie par pluſieurs Rabbins, eſt beaucoup meilleure & plus exacte.

Geneſ. 49: 24. Au Verſet 24. du même Chapitre, où il y a dans l'Hebreu tant Juif que Samaritain, *beetan*, & qu'on traduit ordinairement, *in forti*, avec la Vulgate, ou *cum fortitudine*, avec les Septante; les Auteurs de ces deux Verſions Samaritaines ont traduit, *dans la profondeur*: ce qui ne s'accorde pas avec la Grammaire. Mais il y a de l'apparence, que ce ſens étoit reçû parmi les Samaritains, & qu'il a été employé pour cette raiſon dans les deux Verſions dont ils ſont les Auteurs.

Au Chap. 5. de la Geneſe, Verſet 19. nous liſons dans la Verſion Samaritaine, conformément au Texte Hebreu tant Juif que Samaritain, *en la place de Dieu:* mais l'Auteur de la Verſion Grecque des Samaritains a traduit, *je crains Dieu:* d'où pluſieurs ont inferé, qu'en ce tems-là on liſoit autrement dans le Texte Hebreu Juif. Cependant il n'eſt pas neceſſaire de multiplier en cet endroit les diverſes Leçons, dautant que le Traducteur Samaritain a ſuivi le ſens, ſans s'attacher trop ſcrupuleuſement aux paroles de ſon Texte. Nous voyons même que Saadias Gaon, qui liſoit dans ſon Exemplaire Hebreu comme on lit aujourd'hui, n'a pas laiſſé de traduire de la même maniere dans ſa Paraphraſe Arabe. *Geneſ.* 5. 19.

Au Chapitre 8. de l'Exode, Verſet 21. où il y a dans la Vulgate, *omne genus muſcarum*, l'Interprete Grec Samaritain a traduit *corbeau*, parce qu'il a lû dans ſon Exemplaire Hebreu, *oreb* pour *ereb*, en changeant les points; ce qui eſt une erreur évidente du Traducteur. *Exod.* 8. 21.

(c) Enfin il y a pluſieurs endroits, où

(c) *Cette conformité de la Verſion Grecque des Samaritains avec les Septante, vient de la conformité qui ſe trouve entre ces mêmes Septante, & le Texte Hebreu Samaritain, ſur lequel la Verſion Grecque des Samaritains a eſté compoſée.*

où la Version Grecque des Samaritains est conforme à la Version des Septante ; de-sorte qu'il semble que l'Interprete Samaritain l'ait consultée ou imitée dans sa Traduction Grecque.

La seconde Version Grecque, dont il ne nous reste maintenant que
Aquila. des fragmens, est celle d'Aquila, qui vivoit sous l'Empereur Adrian. Cet Interprete abandonna la Religion Chrêtienne pour embrasser le Judaïsme, & s'étant appliqué à l'étude de la Langue Hebraïque, il entreprit une nouvelle Traduction de toute l'Ecriture, pour l'opposer à celle des Septante, dont les Chrêtiens se servoient alors tres-utilement contre les Juifs. Mais n'étant pas tout-à-fait content de cette Version, il la retoucha ensuite, & en fit une seconde plus à la lettre que la premiere. C'est pourquoi on trouve quelquefois la Version d'Aquila citée de differentes manieres sur un même passage. Les fragmens qui nous en restent, prouvent évidemment, que cet Interprete s'étoit principalement appliqué à traduire mot pour mot le Texte Hebreu de la Bible, & à faire plûtôt un Dictionnaire des mots Hebreux, qu'une Version. Aussi cette Version est tellement barbare, qu'il est presque impossible de l'entendre en plusieurs endroits : & ce
Epiphan. fut pour cette raison, que Saint Epiphane la mépriſa, & la regarda comme un Ouvrage assez inutile. Saint
Hieron. Jerôme loüe neanmoins Aquila en de certaines rencontres, comme un Interprete exact & fidele ; mais en d'autres il le rejette, & le traite de ridicule & d'impertinent, parce qu'il ne s'étoit pas contenté de traduire les paroles, mais qu'il avoit de-plus exprimé l'étymologie ou la proprieté des mots. Ce qui a obligé St. Jerôme à parler si differemment de la Traduction d'Aquila, c'est que se sentant pressé du reproche qu'on lui faisoit, de n'avoir pas traduit l'Ecriture Sainte avec assez d'exactitude, il répondit dans une Apologie, que cette façon de traduire si literalement, & selon la rigueur de la Grammaire, devoit être rejettée ; & il donna en même tems pour exemple de ces sortes de Traductions, la Traduction d'Aquila, dont il condamne la trop grande exactitude.

Le même Saint Jerôme au-contraire, lors qu'il s'agit de donner la propre & veritable signification des mots Hebreux, loüe cette Version comme la plus excellente de toutes, & il loüe son Auteur comme un Interprete exact & fidéle. Origene *Origen.* parlant de la Version d'Aquila, té- *in Epist.*
moigne que les Juifs la préferoient à *ad Af-*
toutes les autres : & c'est pour cette *fric.*
raison qu'ils s'en servoient ordinairement dans les disputes qu'ils avoient avec les Chrêtiens. Les Chrêtiens d'autre-part la décrierent pour les mêmes raisons, & furent en quelque façon obligés de la regarder comme une Version fausse, & qui avoit été faite par un des plus grands ennemis de l'Eglise. Il étoit cependant impossible que les Peres en jugeassent sainement, parce que n'ayant la plus-part aucune connoissance de la Langue Hebraïque, ils ne pouvoient pas la conferer avec l'Original Hebreu. Ils avoient pourtant raison de se défier de cette Traduction, & de croi-

re qu'Aquila, qui s'étoit declaré si fortement contre l'Eglise, avoit favorisé autant qu'il lui avoit été possible, les sentimens des Juifs, principalement lors que les mots Hebreux pouvoient être interpretés differemment. On doit neanmoins lui rendre cette justice, qu'il ne toucha point au Texte Hebreu, dont il n'étoit nullement question. Quand les Peres accusent les Juifs, qui se servoient de la Version d'Aquila, d'avoir corrompu l'Ecriture, cela se doit entendre seulement des fausses interpretations du Texte, & non pas du Texte même, qu'il laissa en son entier. Au reste, les Peres qui ont condamné cette Version, n'ont pas laissé d'y avoir quelquefois recours : & Saint Epiphane même, qui l'avoit rejettée comme barbare & impertinente, s'en sert assez heureusement en un endroit pour l'opposer à celle des Septante, qui sembloit favoriser en ce lieu-là l'heresie des Ariens. Au reste, si nous avions encore aujourd'hui les deux Versions d'Aquila, elles nous fourniroient de grandes lumieres, tant pour l'intelligence de la Langue Hebraïque, que pour l'éclaircissement du Texte Hebreu. Elles ont été tres-utiles à Saint Jerôme, qui s'en est servi comme d'un Dictionnaire, pour sçavoir la signification literale des mots Hebreux. C'est pourquoi il n'a pû s'empêcher de loüer Aquila en plusieurs endroits de ses Ouvrages, & de le défendre même contre ceux qui le blâmoient. *Aquila*, dit-il, *qui non contentiosiùs, ut quidam putant, sed studiosiùs verbum interpretatur ad verbum.* On ne peut pas neanmoins excuser cet Interprete, d'une affectation vitieuse, que le même Saint Jerôme a nommée κακοζηλίαν, ou *zele ridicule*, dautant qu'il a traduit chaque mot de son Texte entierement à la lettre, & d'une maniere si rigoureuse, que cela a rendu sa Version tout-à-fait barbare. J'ai cru qu'il étoit inutile de marquer ici les endroits, où Aquila & les autres anciens Interpretes Grecs semblent avoir lû l'Hebreu autrement que nous ne le lisons présentement. Loüis Cappelle en ayant recueilli la meilleure partie dans sa Critique, a éclairci suffisamment cette matiere; & de plus, on peut consulter sur le même sujet (f) le Recueil que Drusius a fait des fragmens de ces anciens Traducteurs Grecs.

Epiphan.

Hieron. in Epist. 125. ad Damas.

La troisiéme Version Grecque doit être attribuée, selon quelques-uns, à Theodotion, & selon d'autres, à Symmaque, dautant qu'on ne convient pas tout-à-fait lequel de ces deux Interpretes a vécu le premier. Symmaque étoit de la Secte des Samaritains, qu'il quitta en-suite pour se ranger dans le parti des Chrêtiens Nazaréens ou Ebionites. On croit ordinairement, qu'il fit sa nouvelle Version sous l'Empereur Severe, & qu'il fut porté à cela par la seule inimitié qu'il avoit contre les Sama-

Symmaque.

(f) *Le Recueil que Drusius a fait des anciens Interpretes Grecs, dont il ne nous reste que des fragmens, a esté tiré des Scolies de l'Edition Grecque des Septante de Rome, se contentant d'ajoûter quelques reflexions Critiques, qui sont fort peu de chose; & il est même plus utile de consulter ces Scolies.*

Samaritains. Il ne s'appliqua pas, à l'imitation d'Aquila, à rendre mot pour mot les paroles de l'Original Hebreu; mais, comme remarque Saint Jerôme, il étudia principalement le sens de l'Ecriture, auquel il s'attacha beaucoup plus qu'à la Grammaire. Il retoucha en-suite sa Version, aussi-bien qu'Aquila, & il en fit à son exemple une seconde Edition, selon le témoignage du même St. Jerôme. *Hieron.*

Nous donnerons à Theodotion la quatriéme Version Grecque de la Bible, bien que plusieurs assûrent qu'il a vécu avant Symmaque sous l'Empereur Commode. Il fut d'abord de la Secte des Marcionites, d'où il passa à celle des Ebionites. Sa methode est de s'appliquer beaucoup plus à traduire l'Ecriture selon le sens, qu'à rendre les mots purs du Texte: en quoi il est fort different d'Aquila, & il approche principalement des Septante, dont il voulut imiter la Version. C'est pour cette raison qu'Origene préfera cette Traduction à toutes les autres, & qu'il crut devoir prendre de Theodotion ce qu'il ajoûta aux Septante. Saint Jerôme assûre de-plus, qu'on lisoit de son tems dans l'Eglise la Prophetie de Daniel, de la maniere qu'elle avoit été traduite par Theodotion, & non pas selon la Version des Septante. *Theodot.*

Comme l'on peut consulter les fragmens qui restent de la Traduction Grecque de Theodotion, je n'en rapporterai ici qu'un passage, d'où l'on pourra connoître facilement la methode qu'il a suivie pour traduire l'Ecriture. Au Chap. 4. de la Genese, Vers. 4. où nous lisons dans les Septante, ἐπεῖδεν, & dans la Vulgate, selon le même sens, *respexit*, Theodotion a traduit, ἐνεπύρισεν, *inflammavit*. Ce qui s'accorde parfaitement avec l'explication que plusieurs Rabbins donnent à ce passage, lesquels prétendent que Caïn s'apperçut que son sacrifice n'étoit point agreable à Dieu, aprés avoir veu qu'il n'avoit pas été brûlé. Et ainsi Theodotion, au-lieu de traduire, que *Dieu regarda Abel*, ou *qu'il accepta son sacrifice*, a traduit, selon l'explication qu'il a crû être la meilleure, que *Dieu brûla ce sacrifice*. Mais cette maniere d'interpreter l'Ecriture est sujette à l'illusion, parce qu'on peut se tromper en s'éloignant trop du sens literal, & en mettant en sa place un autre sens qu'on croit être veritable. *Genes.* 4. 4

Enfin il y a eu deux autres Versions Grecques, qu'Origene rangea aussi sur deux colonnes dans ses Hexaples, & dont on ne sçait point les Auteurs. Il n'y a pourtant gueres d'apparence, qu'elles ayent été faites par des Catholiques, dautant que les Catholiques ne reconnoissoient point alors d'autre Ecriture Sainte que la Version des Septante. De-plus, il n'y a eu que des Juifs, ou des demi-Juifs, qui se soient appliqués aux nouvelles Traductions Grecques de la Bible, afin de diminuer par ce moyen l'autorité de celle qui étoit reçuë dans toute l'Eglise. Les Peres cependant n'ont pas laissé de consulter toutes ces Versions dans les difficultés qu'ils ont eües sur l'Ecriture; & si nous les avions encore aujourd'hui, nous pourrions en tirer de gran-

grandes utilités, bien que les Auteurs de ces Versions ayent été ou Juifs, ou Apostats.

CHAPITRE X.

S'il y a eu d'autres Versions Grecques de la Bible, que celles qui ont été marquées : & s'il y a eu des Versions differentes sous le nom des Septante. Si Origene, Pamphile & Eusebe, Lucien, Hesychius & Apollinaris ont fait de nouvelles Traductions de l'Ecriture. Plusieurs reflexions nouvelles sur les Hexaples d'Origene.

OUtre les differentes Versions Grecques de la Bible, que nous avons rapportées dans les Chapitres précedens, il y a des Auteurs qui prétendent, que la Version Grecque des Septante, qui étoit dans les Hexaples d'Origene, n'étoit point la même que celle qu'on nommoit alors κοινὴ, c'est-à-dire, *commune*. En-effet, il semble *Hieron.* que St. Jerôme ait distingué ces deux Traductions Grecques en plusieurs endroits de ses Ouvrages, & principalement dans son Epistre adressée à Sunia & Fretela. Mais, si on lit cette Epistre avec un peu d'application, on trouvera que toute la difference qui étoit alors entre ces deux Editions de la Version Grecque des Septante, consistoit en cela seulement, qu'Origene avoit corrigé le mieux qu'il lui avoit été possible l'Edition commune des Septante : & comme il insera dans ses Hexaples la Version des Septante, selon la correction qu'il en avoit faite, on commença alors à distinguer deux Editions des Septante. L'ancienne retint le nom de κοινὴ, ou *commune*, qu'on distingua par ce nom, de celle qui étoit dans les Hexaples d'Origene, & que Saint Jerôme appelle souvent la pure & la veritable Version des Septante, à-cause qu'Origene avoit ôté plusieurs erreurs des Exemplaires Grecs, dont on se servoit communément avant lui dans toute l'Eglise. Il n'y avoit donc pas plus de difference entre ces deux Editions de la Version Grecque des Septante, qu'il y en a présentement entre l'Edition de la Vulgate Latine avant sa correction, & entre la même Vulgate, depuis qu'elle a été corrigée par les Papes Sixte V. & Clement VIII. si ce n'est peut-être qu'Origene avoit trop pris de liberté dans sa correction.

Origene donc n'a point été Au- *Origene.* teur d'une nouvelle Traduction Grecque de la Bible, mais seulement d'une nouvelle Edition plus correcte qu'il mit dans ses Hexaples : & comme dans la suite Pamphile & *Pamphile.* Eusebe décrivirent cette même Edi- *Eusebe.* tion Grecque, qui étoit dans les Tetraples & dans les Hexaples d'Origene, on la nomma aussi l'Edition de Pamphile & d'Eusebe, parce qu'on tira plusieurs autres Copies Grecques sur la Copie de Pamphile & d'Eusebe. Quelques Auteurs ont crû, qu'Origene avoit fait cette derniere Edition separément, en y joignant les Etoiles & les autres marques dont nous avons fait mention ci-dessus en parlant des Hexaples d'Origene : & c'est en quoi ils se trompent, parce qu'Origene l'avoit inserée dans ses Hexaples, afin que ceux qui n'auroient pas le tems de consulter toutes les

les differentes Editions Grecques qu'il avoit jointes enſemble avec la Verſion des Septante, pûſſent voir tout d'un coup les diverſités qui étoient entre toutes les Editions. De-plus, le même Origene avoit mis aux marges de ſes Hexaples diverſes Scolies pour éclaircir cette Edition des Septante, qui étoit au milieu de ſes Hexaples avec toutes ces differentes notes; & par le moyen de ces Scolies, on voyoit la difference qu'il y avoit entre ſa nouvelle Edition, & l'ancienne, qu'on appelloit κοινὴ, ou commune: car il avoit conſervé à la marge la Leçon des Septante qu'il reformoit, & il l'avoit marquée par la lettre *O* avec une barre deſſus, c'eſt-à-dire, *Septante*. Les Editions d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, étoient auſſi marquées aux marges de ſes Hexaples de la même maniere, en mettant un *A* pour indiquer Aquila, un *S* pour indiquer Symmaque, & un *Th* pour indiquer Theodotion. Je ne parlerai point ici des autres marques, qu'on nomma (g) *Lemniſci* & *Hypolemniſci*, qui étoient auſſi dans les Hexaples d'Origene; parce que pluſieurs Auteurs qui en ont traité, ne conviennent pas entre eux de leurs proprietés & de leur uſage; outre que les deux principales notes étoient l'Etoile & la petite Virgule, dont on a déja parlé ailleurs.

Voilà quelle étoit la diſpoſition de cette nouvelle Edition des Septante ſelon la correction d'Origene, qui étoit inſerée dans les Hexaples mêmes de la maniere que nous l'avons décrit: & c'eſt ce que peu de perſonnes ont compris entierement; ne pouvant s'imaginer, comment il s'eſt pû faire, que dans un ſeul Ouvrage, les Verſions d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, & les autres, fuſſent contenuës ſelon toute leur étenduë, & en même tems en abregé; & de-plus, comment il s'eſt pû faire, que l'ancienne Edition des Septante, qu'on appelloit commune, fût jointe dans un même Ouvrage à la nouvelle Edition d'Origene. Cependant, ſi l'on fait reflexion ſur les differentes notes dont nous avons parlé, & ſur les ſignes & Scolies qui étoient aux marges des Hexaples, il ſera aiſé d'accorder enſemble toutes ces choſes. Ce que l'on comprendra encore plus facilement, en liſant avec un peu d'attention les paſſages d'Euſebe, de Saint Jerôme, de Ruffin, & de quelques autres Peres, qui ont parlé de l'œconomie ou diſpoſition des Hexaples d'Origene.

Ce dernier Ouvrage d'Origene fut trouvé ſi commode & ſi utile aux particuliers, qu'il ſe répandit en peu de tems dans toutes les Egliſes de l'Orient, & les Syriens le traduiſirent même en leur Langue. Comme Euſebe & Pamphile en avoient fait une Copie fidelle ſur l'Original d'Origene, on rechercha avec beaucoup

(g) *Ce qui fait que les Auteurs ne conviennent point entre eux de ce qu'on appelle* Lemniſci & Hypolemniſci, *vient de ce qu'ils ſont marqués differemment par les anciens Auteurs dans leurs Livres: ce qu'il eſt aiſé de prouver par les Manuſcrits où l'on trouve ces ſortes de marques.*

coup de soin cette Copie: & nous voyons encore aujourd'hui dans quelques Bibliotheques, des Exemplaires Grecs de la Bible, qui portent le nom de ces deux grands hommes, que les Copistes des Exemplaires Grecs ne manquoient pas de mettre à la tête de leurs Livres, pour leur donner plus d'autorité. On remarquera de-plus, que ceux qui succederent à Origene, ne se contenterent pas des Scolies qu'il avoit mises aux marges de ses Hexaples, mais ils y en ajoûterent encore d'autres de la même nature, qu'ils jugerent necessaires pour l'éclaircissement du Texte de la Bible. Cependant, quelque recherce que j'aye pû faire, je n'ai point trouvé qu'Origene eust mis aux marges de ses Hexaples les diverses Leçons du Pentateuque Samaritain, comme M. Vossius l'a prétendu. Il n'est pas même vrai, que le mot *pipi*, qu'Origene avoit aussi marqué aux marges de ses Hexaples dans tous les endroits où le nom *Jehova*, qui est le nom substantiel de Dieu, étoit écrit, ait été pris des caracteres Samaritains, ainsi que Postel & quelques autres Auteurs ont crû. Pour peu d'attention, qu'on fasse sur ce nom *Jehova*, de la maniere qu'il est écrit dans le Texte Hebreu des Juifs, on sera convaincu qu'Origene avoit mis à la marge de son Exemplaire le mot *Jehova* en caracteres Hebreux, tels qu'ils sont dans les Exemplaires d'aujourd'hui. Mais les Copistes Grecs, qui n'avoient aucune connoissance de la Langue Hebraïque, se contenterent de faire une Copie figurée des quatre lettres dont le mot *Jehova* est composé en Hebreu; lesquelles lettres representent parfaitement *pipi*, écrit en grands caracteres, qu'on appelle autrement *litera unciales*, pourveu neanmoins qu'on les écrive de la gauche à la droite à la maniere des Grecs, & non pas de la droite à la gauche selon la façon des Hebreux.

Voss. de Sept. Interp. tral.

Postel.

L'Empereur Constantin parle apparemment de cette nouvelle Edition de la Bible faite par Origene, dans la lettre qu'il écrivit à Eusebe sur ce sujet, où il lui recommande de faire décrire par des Copistes habiles sur de bons parchemins, les Livres de l'Ecriture, pour l'utilité & la commodité de l'Eglise. Je ne doute pas même, qu'Eusebe appuyé de l'autorité de Constantin, n'ait rendu recommandable dans tout l'Empire l'Edition de la Bible reformée par Origene. En-effet, au tems de Saint Jerôme & de Saint Augustin, on ne se servoit presque point d'autres Exemplaires de l'Ecriture, que de ceux qui avoient été corrigés par Origene, & qui avoient été depuis traduits en Latin, en Syriaque & en d'autres Langues.

Constantin.

Pour connoître encore plus à-fond cette nouvelle Edition d'Origene, qui a aussi porté le nom d'Eusebe & de Pamphile, il est bon que nous remarquions, que Ruffin reprocha à Saint Jerôme, d'avoir été le premier qui eût osé apporter du changement à l'Ecriture reçûë dans toute l'Eglise: & il assure de-plus, qu'Origene n'avoit rien mis qui fût de lui dans ses Hexaples; au-lieu que Saint Jerôme y avoit inseré des additions qu'il avoit traduites sur le

Ruffin.

le Texte Hebreu. Mais outre qu'il seroit aisé de prouver, qu'Origene avoit changé quelques mots de l'ancienne Edition Grecque des Septante, pour l'accommoder davantage à l'Original Hebreu, ce reproche de Ruffin est tout-à-fait ridicule. Il s'agit de la Version des Septante traduite en Latin, dont on se servoit dans l'Eglise d'Occident, à laquelle Saint Jerôme avoit ajoûté, en imitant le travail d'Origene, ce qui sembloit manquer au Grec des Septante; & il traduisit de nouveau sur l'Hebreu ces additions, qu'il marqua aussi d'une Etoile, à l'imitation du même Origene. Toute la difference qui étoit entre Saint Jerôme & Origene sur ce sujet, consistoit en ce que Saint Jerôme, qui sçavoit la Langue Hebraïque beaucoup mieux qu'Origene, avoit lui-même traduit l'Hebreu en Latin; au-lieu qu'Origene s'étoit contenté de la Traduction de Theodotion, de qui il prit ce qu'il insera dans sa nouvelle Edition des Septante. Ruffin n'a donc pas eu raison, d'avoir traité en cela Saint Jerôme, comme un Novateur qui avoit scandalisé toute l'Eglise par ses nouveautés; puis qu'Origéne, dont il prend la défense avec tant de zele & d'opiniâtreté, avoit fait la même chose long-tems avant Saint Jerôme.

Il n'est pas besoin de nous arrêter long-tems à examiner les nouvelles Editions de la Version des Septante faites par Lucien & par Hesychius, dautant que plusieurs Critiques ont déja traité cette matiere avec assez d'exactitude. Quelques Auteurs leur ont attribué, à-la-verité, une nouvelle Version: mais Saint Jerôme *Hieron.* assûre en plusieurs endroits de ses Ouvrages, qu'ils avoient seulement corrigé l'ancienne Edition Grecque des Septante, qui étoit remplie d'une infinité de fautes. Saint Augustin *August. lib. 15. de Civit. Dei, cap. 14.* est aussi de ce sentiment à l'égard de toutes ces nouvelles Editions de la Version Grecque des Septante: car il prétend que personne n'avoit osé la corriger sur l'Original Hebreu, dans les endroits mêmes où cette Traduction paroissoit être contraire à elle-même. Il avoüe neanmoins, *Idem, lib. 18. de Civit. Dei. cap. 43.* que quelques Interpretes ont crû qu'on devoit corriger les Exemplaires Grecs des Septante sur le Texte Hebreu, bien qu'aucun ne se fût jamais aviſé d'ôter des Septante ce qui n'étoit point dans l'Hebreu. J'ose pourtant dire, que la maniere dont Origene, Hesychius & Lucien firent leur reformation de la Version Grecque des Septante, semble marquer qu'ils ne se contentoient pas de consulter d'anciens Exemplaires Grecs de la Version des Septante; mais qu'ils eurent aussi recours à l'Original Hebreu, & aux Traductions Grecques faites sur l'Hebreu, desorte que leur Critique paroit avoir été trop libre. Saint Jerome a quel- *Hieron.* quefois donné le nom de Vulgate à l'Edition de Lucien, parce qu'en effet c'étoit la Vulgate corrigée: & l'on peut aussi donner le même nom à toutes les autres Editions dont nous venons de parler; comme si nous appellions la Vulgate d'Alcala ou Complute, l'Edition de la Vulgate qui a été imprimée avec plusieurs

corrections dans la Bible de Complute; ou si nous appellions la Vulgate de Robert Etienne, & la Vulgate des Theologiens de Louvain, les Editions corrigées que ces Auteurs ont données de la même Vulgate.

Hieron. Epist. 55. Enfin Apollinarius, de qui Saint Jerôme témoigne avoir écouté les Leçons de l'Ecriture Sainte à Laodicée, alla beaucoup plus avant que tous ceux dont nous venons de parler: car n'étant point satisfait d'aucune Version de la Bible en particulier, il en fit une nouvelle à sa maniere, prenant de chaque Interprete ce qui lui agréoit le plus, & principalement de Symmaque, qu'il préferoit aux autres. Mais le même Saint Jerôme blâme cet Ouvrage, où il n'y pouuoit avoir aucune conformité de Traduction, & où l'Auteur consultoit plûtôt son sens & sa raison, que la proprieté des mots de son Texte. Aussi sa Version ne fut-elle point approuvée ni des Juifs, ni des Chrêtiens. Les Juifs la rejetterent, parce qu'ils ne la trouvoient point conforme à l'Original Hebreu: & d'autre-part les Chrêtiens voyant qu'elle étoit trop éloignée de la Version Grecque des Septante, la negligerent, & la regarderent comme l'Ouvrage d'un homme peu judicieux.

Idem, Apolog. contr. Ruff.

CHAPITRE XI.

Des anciennes Versions de la Bible qui ont été en usage dans les Eglises d'Occident, & principalement de la Vulgate d'aujourd'hui. Qui en est l'Auteur.

L'Ecriture Sainte ayant été publiée principalement pour instruire les fidéles, il arriva qu'on en fit la lecture dans les Assemblées dés le commencement de la Religion Chrêtienne. C'est pourquoi il fut necessaire que chaque Eglise en eût une Traduction en sa Langue: & c'est ce qui obligea en partie l'Eglise Latine, qui est une dés plus anciennes Eglises du monde, de faire traduire en Latin toute l'Ecriture Sainte. Comme on ne reconnoissoit point alors d'autre Ecriture que la Version des Septante, & que le Texte Hebreu étoit reservé aux Synagogues des Juifs; on traduisoit en Latin le Grec des Septante, sans conserver d'autre Original que cette Version. Cela n'empêcha pas pourtant, que ceux qui sçavoient la Langue Grecque, ne lûssent la Traduction Grecque en elle-même, & qu'ils neussent la liberté de traduire le Grec à leur maniere, sans s'arrêter à la Version commune qui étoit en usage parmi le peuple. Ce qui fit dire à Saint Jerôme & à Saint Augustin, qu'on pouvoit compter le nombre des Versions Grecques de la Bible; mais que les Latines étoient infinies. *Hieron. August.*

Il y eut neanmoins toûjours parmi les Latins une certaine Version commune ou vulgaire, nonobstant.

ce

ce grand nombre de Traductions. Quelques-uns la nommerent *Itala*, d'autres *Vulgata*, & d'autres *Vetus* ou ancienne, parce qu'en-effet cette Edition sembloit être née avec l'Eglise Latine, & qu'on en ignoroit l'Auteur. Tout le monde demeure d'accord de ce que nous venons de rapporter de cette ancienne Vulgate de l'Eglise d'Occident ; c'est pourquoi il seroit inutile de nous étendre davantage sur ce sujet. Nobilius, qui a tâché de la rétablir le mieux qu'il lui a été possible, l'a faite imprimer à Rome en l'année 1588. & le P. Morin, qui l'a faite rimprimer à Paris l'an 1628. a joint ensemble le Grec & le Latin, sur les deux Editions de Rome. Mais nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir cette ancienne Version Latine fort exacte, & de la maniere qu'elle étoit répanduë dans tout l'Occident, avant que Saint Jerôme eût fait sa nouvelle Traduction de la Bible sur le Texte Hebreu. Il étoit impossible que Nobilius la rétablît entierement sur les Commentaires & les autres Livres des anciens Peres Latins, qui ne l'ont pas toûjours suivie fidélement, ayant pris la liberté de traduire de nouveau sur le Grec des Septante, les passages de l'Ecriture qu'ils citoient, ou de préferer à la Vulgate d'autres Versions Latines qu'ils croyoient être meilleures. Aussi ne voyons-nous pas une parfaite uniformité dans les passages de cette ancienne Version Latine qui sont rapportés par les Peres ; & il arrive de plus quelquefois, qu'un même Pere citera en differens endroits un même passage de l'Ecriture de differentes manieres. Et ainsi l'on ne peut pas assûrer, que la Version Latine des Septante, qui a été recueillie avec beaucoup de soin par (h) Flaminius Nobilius, represente tout-à-fait l'ancienne Vulgate Latine, dont on se servoit dans toute l'Eglise d'Occident avant la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu.

Nobilius.

Ce qui nous en reste neanmoins, suffit pour nous en donner une connoissance assez exacte, & pour nous convaincre que l'Auteur de cette ancienne Version s'est fort attaché à rendre presque mot pour mot le Grec des Septante, & à imiter même leurs barbarismes, de-sorte qu'en beaucoup d'endroits il est difficile de l'entendre, tant elle est barbare & peu intelligible ; outre que l'Interprete n'ayant pas sceu la Langue Hebraïque, pour y avoir recours, lors qu'il se présentoit des termes équivoques, il est tombé dans plusieurs fautes, auxquelles les premiers Peres n'ont pû remedier. Saint Jerôme, qui sçavoit assez d'Hebreu pour corriger ces defauts, n'a pas même toûjours fait justice aux Septante, lors qu'il

(h) *Nobilius a presque refait une nouvelle Version Latine entiere sur le Grec de l'Exemplaire de Rome, auquel il accommode sa Traduction, comme il est aisé de juger, en comparant ensemble le Grec & le Latin : & il y a bien des endroits dans le Grec de cette Edition, qui ne peuvent estre des anciens Septante, & qui ne laissent pas de se trouver dans le Latin de Nobilius, parce qu'il a voulu donner une Version Latine qui respondist tout-à-fait au Grec de Rome.*

qu'il les a accusés d'avoir mal traduit l'Hebreu : car il arrive quelquefois, qu'il confond cette Version Latine avec les Septante, en leur attribuant les fautes du Traducteur Latin. On remarquera neanmoins, qu'en d'autres endroits il rejette les fautes sur le Traducteur Latin, ou sur les Copistes; & alors il leur rend plus de justice.

Cette ancienne Edition Latine, qu'on nommoit autrefois *Commune* ou *Vulgaire*, n'étoit pas par tout si uniforme, qu'il n'y eût beaucoup de varietés, principalement dans les Exemplaires qui étoient répandus en differens païs. Comme les Copistes Grecs avoient changé plusieurs choses dans les Exemplaires Grecs des Septante, il arriva aussi que les Copistes Latins altererent en une infinité d'endroits les Exemplaires de la Traduction Latine. C'est pourquoi *Hieron.* Saint Jerôme, qui étoit sçavant dans les trois Langues, crut être obligé de la retoucher & de la revoir exactement, en consultant le Grec sur lequel elle avoit été faite. Il corrigea, à-la-verité, plusieurs fautes dans cette ancienne Edition vulgaire: mais on peut dire qu'il y en laissa encore un grand nombre, ausquelles il étoit impossible de remedier, à-moins d'avoir recours à l'Original Hebreu. Il se servit pour sa correction, de l'Exemplaire Grec qui étoit *Origen.* dans les Hexaples d'Origene; & qu'on croyoit être beaucoup plus correct que l'Edition Grecque vulgaire, bien qu'il y eût aussi plusieurs fautes, parce qu'Origene ne les avoit pas pû corriger toutes, & même parce que la methode de les reformer n'avoit pas été exempte de défauts.

Le même Saint Jerôme, qui voulut donner à l'Eglise Latine ce qu'Origene avoit déja donné à l'Eglise Grecque dans ses Hexaples, publia l'ancienne Edition Latine corrigée, avec des additions prises de l'Hebreu, lesquelles il marqua d'une Etoile; & il insera aussi un autre signe ou marque nommée *Obelus*, pour montrer ce qui paroissoit être dans le Latin comme superflu, parce qu'il ne se trouvoit point dans l'Hebreu. Voilà en peu de mots les differens états où s'est trouvée l'ancienne Edition Latine de la Bible, qu'on nommoit autrefois Vulgaire, & dont on s'est toûjours servi dans l'Eglise d'Occident, jusqu'à ce que Saint Jerôme eust entrepris de faire une nouvelle Version sur l'Original Hebreu. Aprés ce tems-là on commença à préferer peu-à-peu cette nouvelle Traduction de Saint Jerôme à l'ancienne Version Latine, parce qu'on trouva la nouvelle beaucoup plus nette. Et enfin elle l'a tellement emporté par dessus l'ancienne, qu'on n'en lit point d'autre présentement dans l'Eglise Latine, qui lui a donné le nom de Vulgate, parce qu'elle a été reçûë generalement dans tout l'Occident, de la même maniere que l'ancienne Vulgate, qui avoit été faite sur le Grec des Septante, y avoit été reçûë avant la nouvelle Traduction de Saint Jerôme. *Hieron.*

On ne peut donc pas douter, que la Vulgate d'aujourd'hui ne soit veritablement la Traduction de Saint Jerôme, à la reserve de quelques Livres qu'on lit encore dans l'Eglise selon l'ancienne Edition Vulgate, & de

& de quelques changemens peu considerables qui y ont été introduits. En-effet, il n'y a que ceux qui favorisent les nouvelles Versions faites sur l'Hebreu, qui puissent nier qu'elle soit veritablement de Saint Jerôme. Il est vrai qu'elle n'est pas tout-à-fait de lui, & qu'en quelques endroits il y a des mélanges de l'ancienne Edition Latine faite sur le Grec, qu'on nommoit aussi *Commune* ou *Vulgate*, avant que la nouvelle Traduction de Saint Jerôme eût été autorisée. Il y a de-plus quelquefois plusieurs Versions d'un même passage. Mais il n'est pas necessaire de nous étendre ici fort au-long sur cette matiere, pour montrer qu'on ne peut attribuer à d'autre qu'à Saint Jerôme, la Vulgate d'aujourd'hui. Il est certain que la Version qu'on nomme présentement Vulgate, a été faite sur l'Hebreu; & de-plus, qu'il n'y a eu que Saint Jerôme parmi les Anciens, qui ait été capable d'entreprendre cet Ouvrage. Augustin d'Eugubio & Mariana, qui ont traité exprés cette matiere, ont assez bien prouvé que St. Jerôme étoit l'Auteur de la Version qui se lit aujourd'hui dans toute l'Eglise d'Occident, sous le nom de *Vulgate*. Au-reste, je croi qu'il est plus à-propos d'examiner cette Traduction en elle-même, que de rechercher avec trop d'exactitude, si Saint Jerôme est entierement l'Auteur de la Vulgate d'aujourd'hui, & jusqu'aux moindres minuties. Voyons donc maintenant si Saint Jerôme a eu raison, toutes les fois qu'il a quitté la Version des Septante ou l'ancienne Vulgate, pour en faire une nouvelle à sa maniere.

En general, Saint Jerôme témoigne dans une de ses Epistres, s'être appliqué à traduire plûtôt le sens que les mots, & avoir évité cette trop grande affectation qu'il reprend dans la Version d'Aquila, lequel avoit exprimé jusqu'aux étymologies ou proprietés des mots Hebreux. Quoi que ce Saint Docteur ait été beaucoup plus resserré dans sa Traduction de l'Ecriture, que dans ses autres Versions, il étend neanmoins ces mêmes regles aussi-bien à l'interpretation de la Bible, qu'à ses autres Traductions, ainsi qu'il paroit manifestement d'une Epistre qu'il écrivit à Saint Augustin sur ce sujet. Il les a même appliquées jusqu'aux periodes; & quand il a reconnu qu'elles étoient trop longues & trop embarrassées, ou qu'il y avoit des redites, il n'a fait aucune difficulté de les abreger, & de ne rapporter simplement que le sens, sans se mettre en peine des paroles qui étoient dans le Texte Hebreu. De-plus, comme il se servoit ordinairement de quelque Docteur Juif, pour traduire l'Ecriture avec plus de facilité, ainsi qu'il l'assûre lui-même dans ses Préfaces sur differens Livres de la Bible, il lui est arrivé quelquefois de mettre le sens que les Juifs lui donnoient, sans s'attacher trop scrupuleusement aux mots de son Texte: ce qui est cause que la Version Vulgate est souvent conforme aux Commentaires des plus habiles Rabbins dans les passages obscurs & difficiles; & c'est aussi pour cette raison, qu'il s'éloigne quelquefois de la Version des Septante. A quoi l'on peut ajoûter, que l'Exemplaire Hebreu dont

il s'eſt ſervi, étoit different en beaucoup d'endroits de celui des mêmes Septante, & qu'il approchoit beaucoup plus du Texte d'aujourd'hui.

Comme l'entrepriſe de Saint Jerôme étoit tout-à-fait hardie, & qu'il ne ſe contenta pas même de traduire la Bible de nouveau, mais qu'il reprit ſouvent les defauts des Septante, afin d'autoriſer davantage ſa nouvelle Traduction, pluſieurs s'oppoſerent à ſon deſſein, & le traiterent de Novateur. Saint Auguſtin même, qui eſtimoit l'érudition & la pieté de Saint Jerôme, ne pût approuver tout-à-fait cette nouvelle Verſion, qui ſembloit troubler la plaix de l'Egliſe; & cela alla ſi avant, que Saint Jerôme ſe voyant attaqué pour ce ſujet de tous côtés, fut contraint d'adoucir ſon ſtile, & d'écrire des Apologies pour autoriſer cette nouveauté. Ruffin écrivit ſur ce ſujet beaucoup plus fortement que les autres; & bien qu'on ne doive pas le croire dans tout ce qu'il rapporte de fâcheux contre Saint Jerôme, parce qu'il avoit dans ce tems-là de grands demeſlés avec lui, les raiſons neanmoins qu'il lui oppoſe, ne laiſſent pas de paroître fortes, ſi on les examine ſans préoccupation.

Auguſtin.

Ruffin donc reprocha à Saint Jerôme, plûtôt à l'occaſion des additions qu'il avoit inſerées dans l'ancienne Verſion de l'Egliſe, & qu'il avoit traduites ſur l'Hebreu, qu'à l'occaſion de ſa nouvelle Traduction, qu'il avoit ſcandaliſé toute l'Egliſe, en y voulant introduire le Judaïſme, & en préferant ce qu'il avoit appris d'un certain Juif nommé Barraba, à ce que l'Egliſe avoit reçu des Apôtres. Saint Pierre, ajoûte le même Ruffin, qui a gouverné l'Egliſe pendant pluſieurs années, l'auroit-il voulu tromper, en lui donnant une Ecriture où il y eût des fauſſetés, s'il eût ſceu d'ailleurs, que la verité étoit parmi les Juifs? Et dautant que Saint Jerôme avoit apporté Origene pour exemple, comme s'il n'eût fait autre choſe que l'imiter, en donnant aux Latins le même Ouvrage qu'Origene avoit déja donné à l'Egliſe Grecque; Ruffin répond à cela, qu'Origene n'avoit jamais rien traduit ſur l'Hebreu, & qu'il n'y a eu que des Juifs & des Apoſtats qui euſſent oſé l'entreprendre. Il montre en-ſuite, que le deſſein d'Origene dans ſes Hexaples, étoit bien different de celui de Saint Jerôme, qu'il accuſe d'avoir entierement changé l'Ecriture reçûë dans l'Egliſe, & qu'aucun ne l'avoit fait avant lui. *Quis enim*, dit-il, *alius auderet ab Apoſtolis tradita Eccleſiæ inſtrumenta temerare, niſi Judaïcus ſpiritus?* Il l'accuſe enfin, d'avoir eu trop de commerce avec les Juifs, & en prenant leur eſprit, d'avoir condamné dans ſes derniers Livres, ce qu'il avoit écrit & approuvé étant Chrêtien.

Ruffin. invect.

Ces reproches de Ruffin, qui ſembloient juſtes en apparence, condamnoient auſſi-bien la nouvelle Verſion de Saint Jerôme ſur l'Hebreu, que la nouvelle Edition qu'il avoit faite de l'ancienne Vulgate Latine, en y changeant, y ajoûtant, & retranchant pluſieurs choſes, ainſi que lui reproche Ruffin, qui montre en cela trop de paſſion. C'eſt pourquoi le même Ruffin l'accuſa encore d'avoir ôté de l'Ecriture l'Hiſtoire de Suſanne, & l'Hymne

Ruffin.

l'Hymne que les trois enfans chanterent dans la fournaise, & qu'on chantoit dans les Eglises les jours solemnels.

Toutes ces raisons, & plusieurs autres semblables, qu'il seroit aisé de produire, ne venoient que de l'entestement où l'on étoit dans ce tems-là à l'égard de la Version des Septante, qui avoient été regardés jusques alors comme des Prophetes. Mais (i) Saint Jerôme, qui s'étoit appliqué à l'étude de l'Ecriture avec beaucoup plus d'attention que tous les autres Peres qui l'avoient précedé, reconnut que bien-loin que ces Interpretes fussent de veritables Prophetes, leur Traduction étoit defectueuse en une infinité d'endroits: & c'est ce qui l'obligea d'entreprendre une nouvelle Version sur l'Original Hebreu, qu'il nomme ordinairement *Hebraïca veritas*, pour le distinguer de toutes les Versions, qui n'en étoient que des Copies peu exactes. Il est vrai qu'il auroit pû mieux réüssir, en ne s'éloignant pas tant qu'il a fait de la Version des Septante: son dessein est cependant tout-à-fait loüable, & l'Eglise d'Occident l'a tellement approuvé, qu'elle a préferé sa nouvelle Traduction à l'ancienne, qui avoit été reconnuë seule authentique pendant plusieurs siecles.

Saint Jerôme étoit persuadé, que les Apôtres n'avoient pas choisi la Version des Septante par préference au Texte Hebreu; mais qu'ils s'étoient seulement servis de l'Ecriture qui étoit alors la plus reçûë, & la plus utile pour l'execution de leur dessein. La Langue Grecque étoit en ce tems-là répanduë parmi la plus-part des Nations auſquelles ils prêchoient l'Evangile, & on la parloit dans la meilleure partie des Synagogues; au-lieu que la Langue Hebraïque n'étoit connuë que d'un tres-petit nombre de Juifs. Il n'étoit donc pas besoin de composer une nouvelle Traduction de la Bible, puis qu'il y en avoit dêja une qui étoit autorisée. Pour répondre aux objections de Ruffin, bien-loin que Saint Jerôme nie d'avoir eu commerce avec les Docteurs Juifs pour apprendre la Langue Hebraïque & le stile de l'Ecriture, il s'estime heureux de les avoir hantés. *Nisi prolixum esset*, dit-il parlant à Ruffin, *& redoleret gloriolam, jam nunc tibi ostenderem, quid utilitatis habeat magistrorum limina terere, & artem ab artificibus discere; & videres quanta silva sit apud Hebraeos ambiguorum nominum atque verborum.* *Hieron. in Apolog.*

Il ne pouvoit pas en-effet trouver de meilleurs Maîtres pour apprendre la Langue Hebraïque, que les Juifs de

(i) *Je ne sai si l'on doit loüer si fort la nouvelle Version de Saint Jerôme. S'il s'estevoit aujourd'hui dans l'Eglise un nouveau Saint Jerôme, il y passeroit mal son tems; car cela passeroit pour une nouveauté. On y regarde sur ce pied-là toutes les nouvelles Bibles des Protestans. Ruffin ne semble pas mal-fondé dans son invective contre Saint Jerôme; & l'Apologie de ce dernier ne paroit pas assez forte: mais Ruffin ayant esté decrié par Saint Jerôme, comme un Origeniste, ses Livres n'eurent pas dans la suite une grande approbation à Rome, où la nouvelle Version de Saint Jerôme fut autorisée.*

de ſon tems ; & il montre même, que Clement d'Alexandrie & Origene les avoient ſouvent conſultés. Ce qui eſt le plus à remarqner dans cette réponſe de Saint Jerôme, c'eſt qu'il aſſure que la Langue Hebraïque étoit incertaine, & que les Juifs ne s'accordoient pas entre eux touchant la ſignification d'un grand nombre de mots: puis il ajoûte, que cette incertitude de la Langue Hebraïque a donné occaſion aux differentes interpretations des mêmes mots, dautant que chacun a traduit de la maniere qu'il a jugé la plus convenable. En quoi Saint Jerôme eſt bien éloigné de s'attribuer cette infaillibilité que quelques-uns lui ont donnée, comme s'il avoit été inſpiré de Dieu en faiſant ſa Verſion. *Quidjuvat*, comme Mariana dit fort à-propos en parlant de cette opinion, ***poſt tot ſecula novo commento novos Prophetas comminiſci?*** Saint Jerôme fait bien voir dans tous ſes Ouvrages, qu'il n'a pas prétendu compoſer une nouvelle Traduction de la Bible en qualité de Prophete; parce qu'il corrige & retouche aſſez ſouvent ce qu'il avoit dêja traduit. Ses Commentaires mêmes ne s'accordent pas toûjours avec ſa Verſion, & il ſuit quelquefois les Septante, & quelquefois Aquila, ou Symmaque, ou Theodotion. Toutes ces Verſions, qui étoient rangées ſur differentes colonnes dans les Hexaples d'Origene, lui ont ſervi comme de Dictionnaire; & n'étant pas ſatisfait des lumieres qu'il tiroit de tous ces Interpretes, il conſulte les Docteurs Juifs de ſon tems, & il a ſuivi le plus ſouvent ce qu'ils lui dictoient.

Clem. Alex. Origen.

Mariana, pro Editione Vulg.

Voilà une methode bien differente de celle d'un Prophete; à-moins qu'on ne veüille dire, que les Docteurs Juifs à qui il avoit une entiere confiance, étoient des Prophetes. Nous voyons de-plus, qu'il doute ſouvent dans ſes Commentaires de la veritable ſignification des mots Hebreux, & qu'il n'eſt pas uniforme dans ſa Traduction. C'eſt pourquoi Mariana ne craint point de dire, que le Concile de Trente n'a pas prétendu declarer la Vulgate infaillible, en la declarant authentique; puis qu'il eſt conſtant que Saint Jerôme, qui en eſt l'Auteur, n'a point été Prophete, & qu'il a pû ſe tromper comme tous les autres Interpretes. Il ſuffit, ſelon le Cardinal Palavicini, afin qu'une Verſion ſoit authentique, qu'elle n'ait pas été corrompuë à deſſein, bien qu'elle ne ſoit pas pour cela exempte de fautes: & ce même Cardinal ajoûte, que la Traduction de quelque Acte que ce ſoit, eſt bonne, lors qu'elle eſt fidelle; & qu'alors elle eſt propre pour decider les procés qui dépendent de cet Acte: qu'au-reſte cela n'empêche pas qu'on n'en puiſſe faire une meilleure.

Mariana, ibid.

Palavic. Hiſt. liv. 6. chap. 17.

Les Peres du Concile de Trente, ſelon les principes du même Cardinal, en autoriſant l'Edition Vulgate, n'ont point rejetté les autres Traductions, & encore moins l'Original Hebreu. Mariana, qui a appuyé ce ſentiment, & l'a prouvé fort au-long, ajoûte en-ſuite, que Saint Jerôme avoüe franchement, qu'il a laiſſé à deſſein pluſieurs fautes dans la correction qu'il avoit faite du Nouveau Teſtament, & que l'Egliſe a auſſi ſuivi en cela ſon exemple dans la derniere

niere correction de la Bible. Ce n'eſt pas, dit ce Jeſuite, que tant & de ſi ſçavans Docteurs de l'Egliſe n'ayent reconnu ces fautes; mais ils ont jugé à-propos de les diſſimuler, parce qu'il ſuffiſoit qu'il n'y eût rien dans cette Edition contre la foi & les bonnes mœurs. Il confirme ce même ſentiment par le témoignage de Lindanus & de pluſieurs autres ſçavans Theologiens François, Italiens & Allemans, qui n'ont fait aucune difficulté de reprendre les fautes de la Vulgate. (k) Les Critiques ont donc la liberté d'examiner ſi cette Vulgate eſt juſte, & ſi l'on ne peut pas traduire mieux le Texte Hebreu, que Saint Jerome. L'on ſuivra en cela ſon exemple, parce qu'il a abandonné lui-même les Septante & l'ancienne Edition Vulgate reçûë dans toute l'Egliſe, pour faire une nouvelle Traduction. Cependant les Septante n'étoient pas moins authentiques dans ce tems-là, que la Vulgate l'eſt préſentement. Ce Pere a crû avec raiſon, qu'il ne falloit pas s'en rapporter entierement aux Interpretes qui avoient été avant lui, parce qu'ils n'étoient pas infaillibles, & qu'ainſi ils ont été ſujets à l'erreur en qualité de Traducteurs. C'eſt pourquoi il jugea qu'il étoit neceſſaire de conſulter les Originaux: & comme nous avons encore aujourd'hui ces mêmes Originaux, on doit eſtimer ceux qui les conſultent, ſans ſe préoccuper en faveur des Septante, ni en faveur d'aucune autre Verſion. Saint Jerome a prétendu avoir cet avantage par deſſus les Septante, qu'il avoit compoſé ſa Verſion aprés la venuë de Notre Seigneur, & qu'il avoit pû par conſequent éclaircir beaucoup d'endroits qui étoient douteux & incertains avant ce tems-là. Enfin il a pris les Iuifs de ſon tems pour être les juges de ſa nouvelle Verſion, afin de fermer par là la bouche à ceux qui l'accuſoient d'avoir introduit des nouveautés dans l'Egliſe: mais comme nous avons tous les ſecours neceſſaires pour en juger ſainement, nous allons examiner en detail quelques Chapitres de cette Traduction ſelon les loix ordinaires de la Critique.

CHAPITRE XII.

Examen de quelques Chapitres de la Vulgate, que l'on confere avec les Remarques de Saint Jerome dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe.

SAint Ierome obſerve, qu'au-lieu du Verbe *ferebatur*, au Chapitre 1. *Hieron. Queſt. Hebr. in Geneſ.*

(k) *Ce n'eſt pas là le ſentiment de la plus-part des Docteurs de l'Egliſe Romaine, qui approuvent juſqu'aux fautes de la Vulgate, parce qu'ils ne veulent pas croire qu'il y en ait. Le Livre que le Jeſuite Mariana a fait imprimer ſur cette matiere, auroit peut-eſtre de la peine à trouver aujourd'hui des approbateurs parmi ces ſages Maiſtres. En-effet, il ſemble qu'il auroit mieux fait d'intituler ſon livre,* contra Editionem Vulgatam, *que,* pro Editione Vulgata. *Il merite qu'on en faſſe une nouvelle Edition, parce que les Exemplaires en ſont tres-rares.*

Genes. 1: 2. de la Geneſe, Verſ. 2. le mot Hebreu ſignifie *incubabat*: ce qui ſe trouve conforme à la remarque de quelques Rabbins ſur ce même paſſage. On a cependant laiſſé dans la nouvelle Vulgate ou Verſion de Saint Jerôme, le mot *ferebatur*, qui étoit dans l'ancienne Vulgate. Je croi que le Verbe Hebreu eſt mieux traduit *ferebatur*, que *incubabat*, parce que ce dernier répond davantage à la Langue Syriaque, qu'à la Langue Hebraïque.

Genes. 1. 8. Au Verſet 8. du même Chapitre, il n'y a point dans la Vulgate, non-plus que dans l'Hebreu, ces mots qui ſont dans les Septante, *Vidit Deus quòd eſſet bonum.* Il y a de l'apparence, que les Grecs les ont ajoûtés à la Verſion Grecque, parce qu'ils les ont veus dans le diſcours de la creation des autres jours; & c'eſt ce qui a fait que pluſieurs Auteurs ont crû, que l'Hebreu, & par conſequent la Vulgate, qui a été priſe ſur l'Hebreu, étoient defectueux en ce lieu-là: mais ils n'ont pas pris garde, que cette même clauſe ſe trouve un peu plus bas à la fin du Verſet 10. & qu'elle repond à la creation du ſecond jour. C'eſt pourquoi on la repete inutilement dans la Traduction Grecque des Septante.

Genes. 2. 2. Au Chapitre 2. de la Geneſe, Verſet 2. où nous liſons dans la Verſion des Septante, *die ſextâ*, il y a dans la Vulgate, conformément au Texte Hebreu d'aujourd'hui, *die ſeptimo*. Saint Jerôme a remarqué cette diverſité d'interpretation, & à préferé l'Hebreu à l'interpretation des Septante, bien qu'elle ſemble faire un ſens plus commode & moins embaraſſé que le Texte Hebreu.

Au Verſet 8. du même Chapitre, *Genes.* 2: 8. où il y a dans la Vulgate, *Plantaverat Paradiſum voluptatis à principio*, Saint Jerôme a crû qu'il falloit traduire, *Plantaverat Paradiſum in Eden à principio*. En-effet, il eſt mieux de traduire *in Eden* avec les Septante & avec Saint Jerôme dans ſes Queſtions Hebraïques, que *voluptatis* avec les Septante. Il eût auſſi été mieux de traduire *ad Orientem*, comme il y a dans l'ancienne Vulgate faite ſur les Septante, que *à principio*: & de-plus, Saint Jerôme a défendu tres-mal cette derniere Verſion *à principio*, lors qu'il en a conclu que le Paradis avoit été créé avant le ciel & la terre. Ce qu'il avoit appris ſans doute des Juifs Cabbaliſtes de ſon tems: car, ſelon les rêveries de la Cabbale, Dieu créa ſept choſes avant le Monde, au nombre deſquelles ils mettent le Paradis. Mais laiſſons là ces ſortes d'explications, qui ne ſont autre choſe que des allegories mal-fondées, & des jeux d'eſprit. Au-reſte, on doit préferer en cet endroit la Verſion de l'ancienne Vulgate à celle de la Vulgate d'aujourd'hui.

Au Verſet 17. où nous liſons dans *Genes.* la Vulgate, conformément à l'He- 2: 17. breu, *Morte morieris*, Saint Jerôme témoigne que Symmachus a mieux traduit, *Mortalis eris*. Neanmoins il a laiſſé dans ſa Verſion la premiere Traduction, qui eſt plus à la lettre, & qui eſt auſſi celle de l'ancienne Vulgate.

Au Chap. 3. Verſ. 15. où il y a dans *Genes.* la Vulgate, *Ipſa conteret caput tuum*, 3: 15. Saint Jerôme a traduit dans ſes Queſtions

tions Hebraïques, *Ipſe conteret*, comme il y a auſſi dans quelques Exemplaires manuſcrits de la Vulgate ; & il remarque en même tems, que les Septante ont traduit *Ipſe ſervabit*. Mais Saint Jerôme auroit pû corriger aiſément en cet endroit une erreur des Copiſtes Grecs, qui avoit donné occaſion à cette Verſion, ainſi que nous avons montré ailleurs. On lit préſentement dans la Vulgate, *ipſa*, parce que Saint Auguſtin & quelques autres anciens Peres ont lû de cette façon dans leurs Exemplaires Latins. Mais c'eſt une erreur évidente, qui procede d'une autre plus ancienne, laquelle étoit dans le Grec commun : car au-lieu de αὐτὸ, *ipſum*, on liſoit depuis un long-tems αὐτὸς, *ipſe*, dont on a fait en-ſuite *ipſa*. Cependant Saint Jerôme & l'ancienne Vulgate imprimée à Rome & à Paris, liſent *ipſe* ; & de-plus les Docteurs de Louvain temoignent avoir trouvé *ipſe*, dans deux Exemplaires manuſcrits de la Vulgate. C'eſt pourquoi on devoit préferer cette derniere Leçon à l'autre qu'on a laiſſée dans nôtre Vulgate.

Geneſ. 3: 17. Au Verſet 17. du même Chapitre, Saint Jerôme a retenu dans ſa nouvelle Traduction l'ancienne Verſion Vulgate, *in opere tuo*, au-lieu qu'il devoit traduire ſelon l'Hebreu d'aujourd'hui, qui étoit auſſi le même de ſon tems, *propter te*. Le même Saint Jerôme ajoûte, que par ces mots *in opere tuo*, il faut entendre *le peché*, & non pas *le labourage* ; & il prétend de-plus, que ce ſens eſt auſſi celui des Septante : mais il paroit trop éloigné de la veritable explication du Texte. Theodotion a auſſi ſuivi cette derniere interpretation ; & l'on doit prendre garde, que Saint Jerôme a quelquefois ſuivi cet Interprete, ſans l'examiner avec aſſez d'application ; & c'eſt ce qui fait en partie, que la Vulgate eſt ſouvent conforme à la Traduction de Theodotion. Aquila a traduit en cet endroit, *propter te*, conformément au Texte Hebreu d'aujourd'hui ; & je ne doute point que cette derniere Traduction ne doive être préferée aux autres.

Le Verſet 7. du Chapitre 4. eſt traduit fort differemment dans la Vulgate & dans les Septante. Mais j'ai rapporté ci-deſſus, en examinant la Verſion des Septante, les raiſons de cette grande difference, qu'on doit attribuer en partie à la diverſité des Exemplaires Hebreux. Saint Jerôme a obſervé, que les Septante ont traduit en cet endroit tout autrement qu'il ne liſoit dans ſon Exemplaire Hebreu ; puis il donne ſa Traduction, qui eſt la même pour le ſens, que celle qui eſt dans la Vulgate d'aujourdhui, bien qu'il y ait quelque difference pour les mots. On ne doit pas s'imaginer, qu'on trouvera exactement dans les Obſervations de Saint Jerôme, les mots mêmes qui ſont dans la Vulgate dont nous nous ſervons préſentement. Il ſuffit que pour l'ordinaire le ſens ſoit le même ; & encore y a-t-il des raiſons pourquoi les Remarques de Saint Jerôme, tant dans ſes Queſtions ſur la Geneſe, que dans ſes Commentaires ſur le reſte de l'Ecriture, ne ſont pas toûjours conformes à la Vulgate, bien qu'il en ſoit l'Auteur. *Geneſ.* 4: 7.

L'on a retenu de l'ancienne Vulgate ces mots du Verset 8. *Egrediamur foràs*, que Saint Jerôme a remarqué n'être point dans le Texte Hebreu; & il dit même qu'ils étoient inutiles, quoi qu'ils se trouvassent dans l'Exemplaire Hebreu Samaritain. Il semble neanmoins qu'il les ait voulu retenir dans sa Version, afin de ne s'éloigner pas tant de l'ancienne Vulgate: ou plustôt il s'est pû faire qu'on les a conservés, sans qu'il y ait aucune part, dautant que dans la Vulgate d'aujourd'hui il y a plusieurs choses de l'ancienne Vulgate, qu'on n'a pas jugé à-propos de changer tout-à-fait; c'est pourquoi l'on voit encore présentement en quelques endroits, un mélange des deux Versions. *Genes.* 4. 8.

Au Verset 16. du même Chap. 4. où il y a dans la Vulgate, *Habitavit profugus in terra*, les Septante ont traduit, *Habitavit in terra Naid.* Mais Saint Jerôme confirme dans ses Notes la Traduction de la Vulgate, & rejette en même tems celle des Septante. En-effet, je ne croi pas qu'il soit necessaire de feindre une nouvelle terre nommée Naid, à-cause de cet endroit des Septante, bien qu'il en soit fait mention dans le Dictionnaire des noms de lieux écrit en Grec par Eusebe, & traduit en Latin par Saint Jerôme. *Genes.* 4. 16.

Au dernier Verset, où nous lisons dans la Vulgate, *Iste cœpit invocare nomen Domini*, Saint Jerôme observe qu'il faut traduire selon l'Hebreu, *Tunc initium fuit invocandi nomen Domini:* & cela est aussi conforme à l'Hebreu d'aujourd'hui: mais on a retenu dans la Vulgate une partie de l'ancienne Vulgate, dont l'on n'a corrigé que ce qui paroissoit trop éloigné du sens. Il ne faut donc pas croire, que la Vulgate d'aujourd'hui soit conforme entierement au Texte Hebreu, de la maniere qu'on le lisoit du tems de Saint Jerôme, qui semble n'avoir fait autre chose, que retoucher en quelques endroits l'ancienne Version sur l'Hebreu. Mais dans ses Questions Hebraïques sur la Genese, il est beaucoup plus rigide, parce que son dessein dans cet Ouvrage, est de se conformer aux Exemplaires Hebreux, & de suivre les interpretations des Docteurs Juifs autant qu'il lui étoit possible. *Genes.* 4. v. ult.

Dans le Chapitre 5. de la Genese, il est certain que la Vulgate est conforme pour la Chronologie aux Observations de Saint Jerôme, qui a suivi l'Hebreu de son tems, & non pas aux Septante, que le même Saint Jerôme reprend en cet endroit de s'être trompés; & il prétend même qu'il les faut reformer sur le Texte Hebreu. *Genes.* 5.

Au Chapitre 6. Vers. 3. où nous lisons dans la Vulgate, *Non permanebit spiritus meus*, Saint Jerôme a remarqué qu'il falloit traduire selon l'Hebreu, *Non judicabit spiritus meus.* Mais, sans s'éloigner du Texte Hebreu, la premiere Traduction, qui est celle de l'ancienne Vulgate, est meilleure & plus naturelle, & partant on a eu raison de la conserver dans nôtre Vulgate. *Genes.* 6. 3.

Au Verset 14. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *De lignis lævigatis*, Saint Jerôme a observé que selon l'Hebreu, il faut traduire, *De lignis bituminatis.* En quoi il *Genes.* 6. 14.

il semble s'être trompé, & avoir lû *Copher*, au-lieu de *Gopher*. Il a neanmoins pû changer la lettre Ghimel en Caph, pour trouver un sens plus commode, bien qu'il lût *Gopher* dans son Exemplaire Hebreu, comme on lit dans ceux d'aujourd'hui; & cela est même pratiqué assez souvent par les Rabbins.

Genes. 6: 16. Au Verset 16. de ce même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Fenestram in arca facies*, Saint Jerôme témoigne que selon l'Hebreu il faudroit traduire, *Meridianum facies*, & que Symmaque a traduit plus nettement, Δηλαυγὲς, *dilucidum*, en voulant marquer par là une fenêtre. Ainsi Saint Jerôme, qui a gardé dans sa Version le mot de *fenêtre*, montre qu'il a eu plus d'égard à la netteté du sens, qu'à exprimer l'Hebreu mot pour mot. Ce qui n'a pas dû l'empêcher de faire des remarques literales & Critiques dans ses Questions Hebraïques.

Genes. 7: 11. Au Chapitre 7. Vers. 11. il y a dans la Vulgate, *Au dix-septiéme jour*, conformément à l'Hebreu d'aujourd'hui; au-lieu que dans les Septante on lit, *Au vingt-septiéme jour.*

Genes. 8: 4. Au Chapitre 8. Vers. 4. où il y a dans l'Hebreu, *Au* 17. *jour*, on lit dans les Septante & dans la Vulgate, *Au* 27. *jour*: d'où il ne faut pourtant pas inferer, que Saint Jerôme ait lû autrement dans son Exemplaire Hebreu, qu'on ne lit présentement. Mais il y a plus d'apparence, qu'on a conservé en cet endroit dans la Vulgate, la Leçon qui étoit dans l'ancienne Vulgate, ainsi qu'il est arrivé en quelques autres endroits.

Genes. 8: 7. Au Verset 7. du même Chapitre, où nous lisons présentement dans la Vulgate, *Qui égrediebatur, & non revertebatur*, on ne devroit point lire, ce me semble, la negative *non*, qui est neanmoins dans l'ancienne Vulgate d'où elle a été prise. Cette même faute se trouve aussi dans les Exemplaires imprimés des Ouvrages de Saint Jerôme; & les Critiques qui ont fait imprimer ses Ouvrages, n'ont pas pris garde que le sens des paroles de Saint Jerôme marque évidemment qu'il faut traduire *revertebatur*, sans la particule negative. Car il témoigne dans sa Note Critique sur ce passage, qu'il y a autrement dans l'Hebreu que dans la Version des Septante; & partant on doit lire dans ses Questions Hebraïques, *exiens & revertens*, & non pas *non revertens*. De-plus, les Theologiens de Louvain assûrent, qu'ils ont trouvé six Exemplaires manuscrits de la Vulgate, où la particule *non* n'étoit point. Mariana avoüe aussi, qu'elle ne doit point être dans nôtre Vulgate; & il le prouve par un ancien Exemplaire, & par les Editions d'Alcala ou Complute, & de Philippe II. qui sont en cela conformes à d'anciens Exemplaires, que le même Mariana nomme Gothiques, lesquels étoient autrefois en usage dans les Eglises d'Espagne. Ainsi la derniere correction de la Vulgate n'est pas entierement exemte de fautes, puis qu'elle a conservé cette particule negative.

Theolog. Lovan.

Mariana pro Edit. Vulg.

Genes. 11. Dans le Chapitre 11. la Vulgate differe beaucoup des Septante à l'égard de la Chronologie, & elle ne con-

convient pas même toûjours avec l'Hebreu. Ce qu'on doit neanmoins attribuer plûtôt aux Copiſtes, qu'à la diverſité des Exemplaires Hebreux; parce qu'il arrive d'ordinaire, comme nous l'avons montré ailleurs, que les Copiſtes ſe trompent en décrivant les nombres qui ſont marqués dans les Livres; & même les anciens Exemplaires de la Vulgate ne s'accordent pas toûjours entre eux ſur ce ſujet. En ſuppoſant ce principe, qui eſt tres-veritable, il eût été bien plus à-propos de rétablir dans la Vulgate au Verſet 13. de ce même Chapitre, 403. *ans*, conformément à l'Hebreu & à quelques Manuſcrits de la même Vulgate, que d'y laiſſer 303. *ans*, comme il y a préſentement. *Geneſ.* 11:13.

Au même Chapitre 11. Verſ. 28. où il y a dans la Vulgate, *In Ur Chaldæorum*, Saint Jerôme a remarqué, qu'il faut traduire ſelon l'Hebreu, *In igne Chaldæorum*. Mais le ſens qu'il a laiſſé dans la Vulgate, eſt beaucoup meilleur, & je ne doute point que les Septante n'ayent auſſi traduit de la même maniere: mais quelque demi-ſçavant, qui n'entendoit pas ce mot dans le Grec, a ſubſtitué χώρας, *regio*, en la place de ως, qui étoit dans le Grec des Septante. Au reſte on remarquera, que quand St. Jerôme a traduit dans ſes Queſtions Hebraïques, *in igne*, il faiſoit alluſion à une fable qu'il avoit appriſe des Juifs, leſquels diſent qu'Abraham fut jetté dans le feu, parce qu'il ne voulut point adorer les Idoles. *Geneſ.* 11:28.

Au Chap. 13. Verſ. 14. où nous liſons dans la Vulgate, *Peccatores coram Domino nimis*, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir ajoûté *in conſpectu Dei*, qui ſont des mots ſelon lui, ſuperflus: mais ils ſont dans le Texte Hebreu, & ſignifient la même choſe que *coram Domino*. Il eſt neceſſaire d'obſerver, à l'occaſion de cette Critique de Saint Jerôme, que ce Pere à rapporté beaucoup de choſes peu exactes & nullement concluantes dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe, où il a combattu exprés la Verſion Grecque des Septante, pour autoriſer davantage le Texte Hebreu, & en même tems ſa nouvelle Traduction ſur ce Texte. *Geneſ.* 13:14.

Au Chap. 14. Verſ. 1. où il y a dans la Vulgate, *Rex Ponti*, les Septante ont beaucoup mieux traduit, *Rex Ellaſar*, en retenant le même nom propre qui étoit dans l'Hebreu. Aquila a neanmoins traduit auſſi, *Rex Ponti*, & Symmaque, *Rex Scytharum*. Mais ils ne ſont pas exacts en cela. *Geneſ.* 14:1. *Aquila.* *Symmach.*

Au Verſet 5. du même Chapitre, où nous liſons dans la Vulgate, *cum eis*, conformément aux Septante, Saint Jerôme croit que les Septante ont mal lû le mot Hebreu *ham* avec un *Hé*, & que c'eſt ce qui a donné lieu à cette Traduction. Il prétend de-plus, qu'il faut lire *ham* avec un *Het*, & qu'on doit traduire *dans Ham*, de-ſorte que *ham* ſoit un nom de lieu. Cependant le Texte d'aujourd'hui eſt écrit avec un *Hé*, comme les Septante ont lû: mais en retenant la lettre *Hé*, on traduira mieux avec Saint Jerôme, *dans Ham*, qu'avec les Septante, *cum eis*. L'on a conſervé dans nôtre Vulgate en cet endroit, la Leçon de l'ancienne Vulgate: ce qui arrive aſſez *Geneſ.* 14:5.

souvent, comme il a été dêja remarqué plusieurs fois.

Genes. 15: 11. Au Chap. 15. Vers. 11. où il y a dans la Vulgate, *Abigebat eas Abram*, les Septante ont traduit, *Sedit cum eis Abram*. Cette diversité d'interpretation vient sans doute d'une diverse Leçon dans les Exemplaires Hebreux; & l'on remarquera seulement, que la Vulgate est conforme à l'Hebreu d'aujourd'hui, & à la reformation de Saint Jerôme.

Genes. 15: 15. Au Verset 15. du même Chapitre, où nous lisons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu, *sepultus*, il y a dans l'ancienne Vulgate & dans les Septante, *nutritus*. Mais on doit attribuer cette diversité à une vieille erreur des Copistes, qui ont lû dans le Grec, τεθφεὶς, *nutritus*, au-lieu de ταφεὶς, *sepultus*.

Genes. 17: 15. Au Chap. 17. Vers. 15, où il est parlé du nom de *Sarai*, qui fut changé en celui de *Sara*, la Version des Septante rapporte ce changement, comme si de *Sara* écrit par une simple *r*, le changement se fût fait en *Sarra* écrit par deux *r*. Sur quoi quelques Peres Grecs, même des plus anciens, ont trouvé des mysteres, parce que cette lettre *r* en Grec vaut le nombre cent. Mais il est aisé de voir, qu'une erreur si grossiere, & dont Saint Jerôme a eu raison de se mocquer dans sa Note Critique sur ce passage, ne peut être attribuée aux Septante. Il suffit pour l'éviter, de sçavoir lire l'Hebreu; & partant on la doit rejetter sur les Copistes Grecs, bien qu'elle soit fort ancienne,

Genes. 19: 14. Au Chap. 19. Vers. 14. où il y a dans la Vulgate, conformément à la Version des Septante, *Ad generos suos*, Saint Jerôme observe qu'il faut traduire, *Sponsos qui accepturi erant filias ejus*, parce que les filles de Loth n'étoient point encore mariées. Mais l'on a gardé dans nôtre Vulgate le mot *generos*, qui étoit dans l'ancienne Vulgate, en l'accommodant neanmoins à l'explication de Saint Jerôme, qui est differente de celle des Septante.

Genes. 21: 9. Au Chap. 21. Vers. 9. ces paroles de la Vulgate, *Cum Isaac filio suo*, ne se trouvent point dans l'Hebreu, comme Saint Jerôme l'a remarqué. Mais elles ont été prises de l'ancienne Vulgate, parce qu'elles contribuent à rendre le sens plus net.

Genes. 21: 22. Au Verset 22. du même Chapitre, Saint Jerôme observe que dans l'Hebreu il n'est fait mention que d'Abimelec & de Phicol, à quoi la Vulgate est conforme: mais les Septante ont ajoûté le mot *Ochozat*, qui ne se trouve point ici dans l'Hebreu, bien qu'il soit au Chap. 26. Vers. 26. Quoi qu'il en soit de cette observation de Saint Jerôme, nous devons remarquer, que les Exemplaires Hebreux d'aujourd'hui sont assez conformes à ceux dont il s'est servi; & il est même aisé de justifier cette remarque par une infinité d'exemples.

Genes. 23: 2. Au Chap. 23. Vers. 2. aprés ces mots, *In civitate Arbée*, les Septante ont ajoûté ces autres mots, *qua est in valle*, lesquels ne se trouvent point dans l'Hebreu, selon la remarque de Saint Jerôme, qui ne les a point mis dans sa Version: & l'Hebreu d'aujourd'hui est aussi en cela conforme à l'Exemplaire Hebreu du même Saint Jerôme.

Au

Genes. 23: 6. Au Verset 6. du même Chap. où il y a *Princeps Dei*, Saint Jerome reprend les Septante d'avoir traduit *Rex*, au-lieu que le mot Hebreu signifie *Princeps*; & la Vulgate a suivi la reformation de Saint Jerome.

Genes. 24: 59. Au Chap. 24. Vers. 59. où nous lisons dans la Vulgate, *Dimiserunt ergo eam & nutricem illius*, Saint Jerome a observé, qu'il y avoit dans le Texte Hebreu, *Et dimiserunt Rebeccam sororem suam, & nutricem ejus.* Mais les Septante ont traduit *substantiam*, au-lieu de *nutricem:* & la Vulgate a retenu le sens de Saint Jerome, en abregeant seulement les mots, selon la methode ordinaire du même Saint Jerome.

Genes. 24: 63. Au Verset 63. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Ad meditandum in agro, inclinatâ jam die*, Saint Jerome remarque, que selon l'Hebreu il faut traduire, *Ut loqueretur in agro, declinante jam vesperâ.* Et ainsi la Vulgate n'est pas toûjours conforme selon les mots à la Traduction, ou plûtost aux Remarques Critiques de Saint Jerome dans ses Questions Hebraïques, où il s'applique beaucoup davantage à rendre le Texte Hebreu selon l'interpretation des Juifs, qu'il n'a fait dans sa nouvelle Version, que nous appellons maintenant Vulgate, & dans laquelle il s'éloigne bien moins de l'ancienne Vulgate, qui étoit de son tems en usage dans toute l'Eglise d'Occident.

Genes. 25: 8. Au Chap. 25. Vers. 8. où il y a dans la Vulgate, *Et deficiens mortuus est*, conformément aux Septante & à l'ancienne Vulgate, Saint Jerome reprend les Septante d'avoir ajoûté le mot *deficiens:* & la raison qu'il en apporte, est parce qu'on ne peut pas dire d'Abraham, *qu'il ait defailli*, ou qu'il ait receu quelque diminution. Cependant la Version des Septante est conforme en cet endroit au Texte Hebreu, & la raison que Saint Jerome apporte est une pure allegorie, qui n'est appuyée sur aucun fondement. Il n'avoit pas sans doute consulté son Texte Hebreu, quand il a fait cette reflexion sur la Version des Septante.

Genes. 26: 12. Au Chap. 26. Vers. 12. où nous lisons dans la Vulgate, *Invenit in ipso anno centuplum*, les Septante ont traduit, *centuplum hordei.* Mais Saint Jerome remarque, que le mot Hebreu signifie plûtot *æstimatum* en ce lieu-là, que *hordei.* Ce même mot Hebreu n'est point exprimé dans la Vulgate, d'où on l'aura peut-être retranché comme inutile.

Genes. 26: 17. Au Verset 17. du même Chapitre, où il y a dans la Vulgate, *Ad torrentem Gerara*, Saint Jerome reprend les Septante d'avoir traduit *vallem*, au-lieu de *torrentem.* Mais le mot Hebreu signifie l'un & l'autre; & la raison qu'il apporte pour corriger les Septante, est une pure allegorie, à laquelle on ne doit point avoir égard.

Genes. 26: 26. Au Verset 26. où il y a dans la Vulgate, *Ochozat amicus illius*, Saint Jerome prétend qu'au-lieu de Ochozat, ou Ahuzat, il faut traduire *Collegium*, & que le mot Hebreu ne signifie pas tant un homme en particulier, qu'une troupe d'amis. Cependant on l'a laissé dans la Vulgate de la même maniere qu'il étoit dans l'ancienne Vulgate. A l'égard de Saint

Saint Jerôme, il suit beaucoup davantage le sentiment des Juifs de son tems dans ses Questions Hebraïques sur la Genese, qu'il n'a pas fait dans sa nouvelle Version, où il n'a pas tant reformé la Traduction des Septante. Au-reste, la Version de la Vulgate me paroit en cet endroit meilleure, que la correction de Saint Jerôme, bien qu'il convienne en cela avec la Paraphrase Caldaïque.

Genes. 26: 32. Au Verset 32. de ce même Chapitre 26. où nous lisons dans la Vulgate, *Invenimus aquam*, Saint Jerôme reprend les Septante d'avoir traduit tout-au-contraire, *Non invenimus aquam*. En-effet, l'interpretation de Saint Jerôme qui est dans nôtre Vulgate, est la veritable; & cette differente interpretation vient seulement du mot Hebreu *lo*, qu'on peut traduire indifferemment *ei*, & *non*, n'y ayant le plus souvent que la suite du sens qui determine sa signification. Les Septante ont choisi le dernier sens; mais la suite du discours fait assez voir, qu'il se sont trompés en ce lieu-là.

CHAPITRE XIII.

Comparaison de la Vulgate avec les Septante dans les Livres où il est certain qu'elle est de Saint Jerôme. Regles pour justifier plusieurs endroits de la même Vulgate, avec quelques reflexions.

IL est aisé de reconnoître par la Critique que nous venons de faire, que la Vulgate Latine, de la maniere que nous l'avons présentement, n'est pas entierement de Saint Jerôme, bien que parlant en general, il en soit seul l'Auteur. Comme il y a d'autres Livres dans la même Vulgate, qui sont absolument de lui, & dont personne ne peut douter; j'ai crû qu'il seroit à-propos d'examiner encore cette Version dans quelques endroits qui sont assurément de Saint Jerôme. J'ai donc choisi le Livre de l'Ecclesiaste, dont nous avons les deux Versions Vulgates rangées sur deux differentes colonnes dans les Ouvrages de ce Pere: & ainsi il n'y a pas lieu de douter, qu'une de ses colonnes qui représente la Vulgate d'aujourd'hui, ne soit la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, qu'il a jointe avec l'ancienne Vulgate qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & où il y a aussi quelque mélange de la Version de Theodotion.

Saint Jerôme déclare dans la Préface qu'il a mise à la tête de son Commentaire sur l'Ecclesiaste, la methode qu'il a suivie dans sa nouvelle Version; & il témoigne d'abord, qu'il ne s'est assujetti à l'autorité d'aucun Interprete, mais qu'il a traduit simplement sur l'Hebreu. Il ajoûte neanmoins, qu'il s'est accommodé à l'usage des Septante, plus qu'à aucune autre Traduction, dans les endroits où ils ne differoient pas beaucoup du Texte Hebreu. Enfin il avouë, qu'il a aussi quelquefois eu recours à Aquila, à Symmaque & à Theodotion; de-sorte qu'il a consulté tous ces Auteurs pour faire une bonne Version. Voyons maintenant s'il à toûjours réüssi dans le choix qu'il a fait de ces Interpretes.

Premierement il n'étoit pas, ce

me semble, necessaire, en suivant même les regles de sa methode, qu'il changeât ces mots de l'ancienne Vulgate au Chapitre 1. Vers. 4. *Generatio vadit, & generatio venit.* en ces autres, *Generatio præterit, & generatio advenit.* Et bien que ce soit le même sens dans l'une & dans l'autre Version, je trouve neanmoins que l'ancienne Vulgate exprime mieux & plus à la lettre, les mots Hebreux, que nôtre Vulgate; & partant il n'étoit point besoin de reformation en ce lieu-là. *Eccles.* 1: 4.

En second lieu, au Verset 6. du même Chapitre, l'ancienne Vulgate semble avoir mieux traduit & plus à la lettre, les mots du Texte Hebreu par ceux-ci, *Vadit ad Austrum, & gyrat ad Aquilonem: gyrans gyrando vadit spiritus, & in circulos suos revertitur spiritus*, qu'ils n'ont été traduits par Saint Jerôme dans sa nouvelle Version. Je ne parle pas présentement du sens qu'on doit donner à ces paroles qui sont assez difficiles à expliquer: mais je suis persuadé, que les Septante ont mieux interpreté l'Hebreu en cet endroit-là, que Saint Jerôme. Lors qu'un passage est obscur, & qu'il peut être expliqué de differentes manieres, il semble que le Traducteur est alors obligé de ne s'éloigner pas tant du sens Grammatical: & c'est ce que les Septante ont beaucoup mieux observé ici, que Saint Jerôme n'a fait. *Eccles.* 1: 6.

Au Verset 7. où il y a dans la Vulgate, *Mare non redundat*, les Septante ont exprimé plus à la lettre le Texte Hebreu, en traduisant, *Mare non impletur.* Ainsi je ne voi pas quelle raison Saint Jerôme a eüe de changer en cet endroit-là leur Traduction; puis qu'il a fait profession de ne point abandonner l'ancienne Vulgate Latine, que lors qu'il sera obligé de le faire pour de bonnes raisons. Il a aussi changé quelques autres mots dans le même Verset sans aucune necessité. *Eccles.* 1: 7.

Au Verset 8. où nous lisons dans la Vulgate, *Cuncta res difficiles*, les Septante ont traduit, *Omnes sermones graves:* mais la premiere Traduction est beaucoup meilleure. Comme le mot Hebreu signifie indifferemment *res* & *sermo*, les Septante, qui traduisent souvent l'Hebreu trop à la lettre; & quelquefois même sans prendre garde au sens, ne font pas toûjours un choix exact du veritable sens, & ils se rendent obscurs, pour s'attacher trop à la lettre; comme au Verset 10. de ce Chapitre, où ils ont traduit mot pour mot sur l'Hebreu, *Non est omne recens sub sole*, au lieu que Saint Jerôme a traduit avec bien plus de netteté, *Nihil sub sole novum.* Ces sortes de changemens sont loüables dans Saint Jerôme; & on ne peut nier, qu'en une infinité d'endroits nostre Vulgate ne doive être preferée à-cause de cela à l'ancienne Vulgate. Mais d'autre-part il y a des endroits où Saint Jerôme paroit s'être un peu émancipé: car sous prétexte de n'être pas barbare, en traduisant les mots Hebreux trop literalement, il limite quelquefois le sens de l'Original, & il s'éloigne de la lettre plus qu'il ne devroit faire. Il est vrai qu'en d'autres endroits sa Traduction est admirable, & que sans s'arrêter aux mots avec scrupule, il explique tres-bien la pensée *Eccles.* 1: 8. *Eccles.* 1: 10.

de

de son Auteur : ce qui est une marque évidente, qu'il possedoit assez la Langue Hebraïque ; comme lors qu'il traduit de certains futurs par le présent, & qu'il change des cas en d'autres, selon le genie de cette Langue. Par exemple, au même Verset 8. de ce Chapitre, il a tres-bien traduit, *Saturatur & impletur*, au lieu que les Septante ont traduit à la rigueur de la lettre, *Satiabitur & implebitur* : & au Verset 11. où nous lisons, *Non est priorum memoria*, sa Traduction est beaucoup meilleure que celle des Septante ; qui ont traduit, *Non est memoria primis*. En un mot, la Traduction de Saint Jerôme a cela de bon, qu'elle oste la plus-part des équivoques, qu'il est difficile d'éviter, quand on s'attache trop au sens Grammatical.

Eccles. 1:8.

Eccles. 1:11.

Au Verset 14. du même Chapitre, où nous lisons dans la Vulgate, *Affluctio spiritûs*, Saint Jerôme remarque, que son Docteur Juif lui avoit enseigné, qu'en cet endroit le mot Hebreu signifioit plûtost *afflictionem & malitiam*, que *pastionem & voluntatem*. C'est pourquoi il a préferé l'opinion de son Maître à l'interpretation des Septante, d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion : & de-plus il a observé doctement, que les Septante ont plûtost traduit ce même mot Hebreu selon le Syriaque, que selon la Langue Hebraïque. Il y a neanmoins de sçavans Rabbins qui confirment en cet endroit la Version des Septante.

Eccles. 1:14.

Au Verset 15. où il y a dans la Vulgate, *Perversi difficilè corriguntur*, les Septante ont beaucoup mieux traduit, *Perversum non poterit adornari.* Saint Jerôme n'a pas dû limiter à un sens moral, ce qui est exprimé en general & sans restriction dans le Texte Hebreu : & ce qui est dit en-suite, *Stultorum infinitus est numerus*, est encore plus éloigné de l'Original, où il y a à lettre, *Defectus nequit numerari.* Lequel defaut de Traduction vient aussi de la restriction du sens, parce que le même Saint Jerôme n'a pas fait assez de reflexion sur le stile du Livre de l'Ecclesiaste, où l'Auteur se sert de certains termes pris des choses naturelles en general, & qu'on peut appliquer en-suite à plusieurs autres, principalement à ce qui regarde les mœurs.

Eccles. 1:15.

Au Verset 18. où nous lisons dans la Vulgate, *Labor & afflictio spiritûs*, l'Hebreu porte simplement, *Afflictio spiritûs* ; & dans l'ancienne Vulgate rapportée par Saint Jerôme, on lit, *Pastio venti, seu presumptio spiritus.* Ce sont deux Traductions differentes des mêmes mots Hebreux, lesquelles on a joints ensemble, comme il arrive quelquefois dans cette ancienne Vulgate. Au reste, je croi que ce que nous avons produit jusques à present touchant la maniere dont Saint Jerôme a fait sa nouvelle Version de l'Ecriture sur l'Hebreu, est suffisant pour faire connoître en particulier la methode qu'il a observée dans un si grand Ouvrage. Nous ajoûterons seulement à ce que nous avons dêja remarqué, quelques Reflexions generales, qui nous feront encore connoître plus à-fond cette même methode de Saint Jerôme.

Eccles. 1:18.

On remarquera donc, que bien qu'il s'applique davantage à traduire

le Texte Hebreu selon le sens des paroles, que selon les paroles mêmes, & qu'il neglige assez souvent le sens purement Grammatical, il n'observe cependant pas toûjours cette uniformité de Traduction; & il y a plusieurs endroits où il s'attache plus à la lettre que les Septante: ce qui rend sa Version quelquefois obscure. De-plus, comme il ne suit pas exactement les mots de son Texte, il seroit dangereux de vouloir toûjours reformer le Texte Hebreu d'aujourd'hui sur sa Traduction, & de croire qu'il auroit eu d'autres Exemplaires Hebreux que ceux d'aujourd'hui. Il n'est pas aussi à-propos de le suivre dans tous les endroits où il préfere la lecture de son Exemplaire Hebreu à celle des Septante, comme si les Juifs de son tems avoient eu de meilleurs Exemplaires que les anciens Interpretes Grecs: & c'est à quoi principalement on doit prendre garde, en lisant ses Commentaires sur l'Ecriture, & sur tout, ceux qu'il a faits sur les Prophetes, où il reprend souvent les Septante d'avoir mal lû, & d'avoir pris dans l'Hebreu des lettres les unes pour les autres. Il est neanmoins vrai, que cela arrive quelquefois; & Saint Jerôme tombe dans ce defaut, aussi-bien que les Septante: & partant il ne faut pas s'en rapporter simplement aux Exemplaires Hebreux tant anciens que nouveaux, mais il est necessaire de les examiner selon les loix de la Critique, & l'on jugera par ce moyen quelle est la meilleure des diverses Leçons qui se trouvent dans differens Exemplaires. La seule autorité de Saint Jerôme, ou des Juifs de son tems, ne doit point servir de préjugé contre les Septante, ni celle des Septante contre St. Jerôme.

Enfin, si l'on veut juger sainement de la Traduction de Saint Jerôme, on ne s'en rapportera pas tout-à-fait aux nouvelles Versions, comme s'il s'étoit trompé toutes les fois qu'il n'y est point conforme; mais on aura recours aux regles dont nous avons parlé ci-dessus, qui nous donnent des notions de la Langue Hebraïque, beaucoup plus étenduës que celles qui sont dans les Livres des Rabbins & des nouveaux Grammairiens. On appliquera ces regles à la Version de St. Jerôme, de la même maniere qu'on les a appliquées à la Version Grecque des Septante. Il est vrai que Saint Jerôme étant plus proche de nostre tems, & ayant appris l'Hebreu des Juifs de Tiberiade, son Exemplaire Hebreu s'accorde bien plus souvent avec le Texte de la Massore, que celui dont se sont servis les Septante: mais il ne laisse pas pour cela d'être quelquefois assez éloigné de la Massore, soit qu'il ait suivi l'ancienne Vulgate, ou qu'il eût en-effet ces diverses Leçons dans son Exemplaire Hebreu.

Je pourrois prouver cette verité par une infinité d'exemples, & justifier en même tems la Version de Saint Jerôme en plusieurs endroits, où elle ne convient point avec le Texte Hebreu d'aujourd'hui. Mais, sans qu'il soit besoin de m'étendre plus au-long sur cette matiere, il suffira que je produise ici l'extrait d'une Lettre que j'ai autrefois écrite sur ce sujet à un sçavant Missionnaire, qui me

me demandoit quelques éclairciſſemens ſur un paſſage du Prophete Zacharie qu'il avoit rapporté ſelon la Vulgate; & quelques Proteſtans de Sedan, où ce Miſſionnaire étoit alors, ayant prétendu que la Vulgate étoit éloignée en cet endroit de l'Original Hebreu, je la juſtifiai de cette maniere, en montrant la parfaite conformité de cette Verſion avec le Texte Hebreu, bien qu'elle fût éloignée du ſens des nouveaux Interpretes.

Zachar. 9: 11. Il s'agiſſoit du Verſet 11. du Chapitre 9. de Zacharie, où il y a dans la Vulgate, *Tu quoque in ſanguine Teſtamenti tui emiſiſti vinctos tuos de lacu.* Selon l'Hebreu d'aujourd'hui, il faut traduire, *Tu quoque in ſanguine Teſtamenti tui emiſiſti vinctos tuos.* Et ce qui fait une difference conſiderable entre ces deux Traductions, c'eſt que dans l'Hebreu les pronoms relatifs, *tu*, *tui*, *tuos*, ſont au feminin; & partant ils font un ſens different de celui qui eſt dans la Vulgate. Quelques Interpretes n'ont point trouvé d'autre défenſe de la Vulgate, que de dire que les Juifs avoient falſifié l'Hebreu de ce paſſage: mais on ne les doit pas croire ſur leur ſimple parole.

Il eſt beaucoup plus à-propos de dire, que le pronom *tu*, qui eſt au feminin dans l'Hebreu d'aujourd'hui, n'eſt pas une preuve ſuffiſante, pour conclurre qu'il doive être expliqué neceſſairement au feminin en cet endroit: car il eſt certain que les Maſſoretes mêmes, qui ont arrêté la lecture de l'Hebreu de la maniere qu'elle eſt préſentement, ont remarqué que ce feminin ſe prend quelquefois pour le maſculin. Par exemple, au Chap. 11. des Nombres, Verſ. 15. on lit dans l'Hebreu, *tu*, écrit au feminin, comme dans le paſſage de Zacharie, dont il s'agit; & cependant on doit l'expliquer comme s'il étoit au maſculin. La Maſſore, qui a fait cette obſervation, a ajoûté en même tems, qu'il y a trois autres endroits où il faut expliquer ce pronom *tu* au maſculin, bien qu'il ſoit écrit au feminin. Nous voyons en-effet la même choſe avec la même remarque de la Maſſore, au Chap. 5, du Deuteronome, & au Chap. 28. d'Ezechiel. En tous ces endroits le pronom *tu* eſt au feminin, & il faut neanmoins l'expliquer comme s'il étoit au maſculin. Or, bien que la regle de la Maſſore ſoit vraye en general, elle ne peut pas nous preſcrire de loix certaines & aſſûrées pour les endroits particuliers auſquels on la doive appliquer. On aura ſeulement recours au ſens, lors que cela ſe rencontrera; & on ne rejettera pas facilement les Verſions anciennes, ſous prétexte qu'elles ne s'accordent point avec les nouveaux Interpretes. Ce n'eſt pas aſſez, pour les condamner, de dire qu'elles ne conviennent point avec le Texte Hebreu; d'autant que les Exemplaires Hebreux n'ont pas été toûjours les mêmes; outre que dans ceux d'aujourd'hui, il reſte encore de quoi juſtifier les anciens Interpretes de l'Ecriture.

Maſſoretes.

Numer. 11: 15.

Deuter. 5. Ezech. 28.

On peut encore ajoûter à ce que nous venons de dire, que les points qui ſervent maintenant de voyelles, n'étant point en ces tems-là dans le Texte Hebreu, il étoit quelquefois

libre aux Interpretes de lire en Hebreu le pronom *tu*, au masculin, ou au feminin. C'est ainsi qu'au Chap. 1. de Job, où on lit, *atta*, *tu*, sans la lettre *Hé*, il seroit permis d'en faire un feminin, si l'on n'y avoit point mis de certains points qui le déterminent au masculin. Cette diversité de Leçon, qui vient de l'absence de la lettre *Hé*, a été observée dans la grande Massore, où il est écrit qu'il y a 29. endroits dans l'Ecriture, où le Hé final manque; & tous ces endroits y sont rapportés.

Job. 1.

Grande Massore.

On justifiera aussi aisément dans ce même endroit de Zacharie par les regles de la Massore, la traduction de *emisisti*, à la seconde personne, pour *emisi* à la premiere personne, selon l'Hebreu d'aujourd'hui. Cela ne dépend que d'un Jod final, qui est assez souvent inutile; & la petite Massore contient même une regle touchant le Jod *jathir* ou superflu: & de-plus il est remarqué dans la grande Massore, qu'il y a dans l'Ecriture 43. endroits, où le Jod est écrit à la fin des mots, bien qu'on ne doive point le lire. Sans qu'il soit necessaire de produire ici en détail tous ces exemples, je me contenterai d'un seul, qui est semblable à celui dont il s'agit présentement.

Petite Massore.

Jerem. 2: 34.

Au Chap. 2. de Jeremie, Vers. 34. où nous lisons dans la Vulgate, *docuisti*, le Verbe Hebreu est écrit avec un Jod à la fin, comme s'il étoit à la premiere personne, & qu'il fallût traduire, *docui*. Mais il est remarqué dans la petite Massore, qu'il le faut lire sans Jod à la premiere personne; & les Traducteurs de l'Ecriture en conviennent entre eux, se conformant à l'observation de la Massore.

Il ne reste plus pour justifier entierement la Version de Saint Jerôme sur ce passage, que d'expliquer comment il a pris au masculin des pronoms qui sont dans l'Hebreu au feminin: & d'autant que cette diversité ne vient que de la diversité de ponctuation, il est facile d'en donner les raisons. Comme les points n'étoient pas encore inventés de son tems, il a eu la liberté de lire autrement qu'on ne lit maintenant, principalement si les Juifs qui vivoient alors, & qu'il consultoit si souvent, y consentoient. On remarquera neanmoins, que St. Jerôme n'a pas suivi toûjours exactement la Leçon de son Exemplaire Hebreu, mais qu'il s'attache quelquefois à la Version des Septante; & c'est ce qu'il semble avoit fait dans le passage de Zacharie dont il est question. Il suit aussi quelquefois les autres Versions Grecques, & même assez souvent ce que lui disoit son Docteur Juif. Quoi qu'il en soit, il est constant que par la moyen de ces regles, & de quelques autres que je passe sous silence, on peut justifier en une infinité d'endroits la Vulgate & les autres anciennes Traductions de la Bible. Les nouveaux Interpretes de l'Ecriture ont eu tort de condamner ce qu'ils n'entendoient point: mais ils ne pouvoient pas en juger autrement, n'ayant point d'autre lumiere de la Langue Hebraïque, que ce qu'ils avoient appris dans les Livres des nouveaux Grammairiens, sur lesquels même ils ne paroissent pas

avoir

avoir fait toutes les reflexions neceſſaires. Je pourrois ici traiter des corrections qu'on a faites de la Vulgate ſelon l'Ordonnance du Concile de Trente : mais il y en a tant d'autres qui en ont traité, que cela m'a paru inutile ; & je croi qu'il ſuffira de remarquer en peu de mots, la methode qui a été ſuivie dans cette reformation, principalement ſous les Papes Sixte V. & Clement VIII. Ce qui merite le plus d'être obſervé dans la correction de la Vulgate, eſt qu'elle n'a pas été faite ſur l'Original Hebreu que Saint Jerôme avoit traduit en Latin, mais ſur d'anciens Exemplaires Latins de cette Traduction ; & l'on n'a conſulté l'Hebreu, que quand le Latin ne determinoit pas aſſez le ſens, & lors qu'on voyoit manifeſtement par la lecture de l'Original, qu'il y avoit une erreur évidente de Copiſte. C'eſt ainſi, par exemple, qu'au-lieu de *fontem*, on a retabli *fortem* ; qu'au-lieu de *ſeculum* & *malitia*, on a mis *ſæculum* & *militia* ; & ainſi de pluſieurs autres mots, où il y avoit des erreurs évidentes des Copiſtes. Quelques particuliers, & entre autres Robert Eſtienne, avoient déja travaillé utilement à cette reformation avant le Decret du Concile de Trente.

Sixte V. Clem. VIII.

Les Theologiens de Louvain s'employerent auſſi avec beaucoup d'application aprés le Decret du Concile, à donner au Public une Edition de la Vulgate la plus correcte qu'il leur fut poſſible. Pluſieurs ſçavans Critiques ont encore depuis ce tems-là donné tous leurs ſoins par ordre des Papes à cette reformation de la Vulgate, afin de la mettre dans l'état où elle eſt préſentement : & cependant j'oſe dire, qu'il reſte encore beaucoup de choſes à y reformer, dont je pourrois marquer une partie, ſi je ne craignois d'être trop long. Il ſuffit qu'on ſçache en general, que ce ſentiment eſt appuyé ſur l'autorité des plus ſçavans Docteurs Catholiques, & de ceux mêmes qui ont travaillé à cette correction, comme on peut voir dans la Préface qu'on a miſe à la teſte de la derniere Edition de la Vulgate revûe par l'ordre du Pape Clement VIII. où il eſt remarqué expreſſément, qu'on y a laiſſé à deſſein pluſieurs choſes qu'on auroit pû reformer, ſi on l'avoit jugé à-propos. (1)

CHA-

(1) *Outre les Auteurs marqués, qui ont travaillé à la correction des Exemplaires Latins, il y a pluſieurs Livres qui ont eſté compoſés de tems en tems ſous le titre de* Correctorium, *ou autre ſemblable. On a, ce me ſemble, trop negligé ces ſortes d'Ouvrages, qui ſont cependant d'une grande utilité pour la Critique de la Bible, comme on pourra le remarquer, en liſant les Notes de Lucas Brugenſis : & l'on dit même que Robert Eſtienne en avoit un fort bon, ſur lequel il a pris une bonne partie des corrections qu'il a ajoûtées aux marges de ſes Bibles.*

CHAPITRE XIV.

En quel sens l'ancienne Version Latine a été declarée authentique par le Concile de Trente : & si elle est seule authentique. Plusieurs Reflexions Critiques sur cette matiere.

IL semble qu'il soit inutile d'examiner présentement les Questions qui regardent l'autorité de la Version que nous appellons Vulgate, aprés un si grand nombre de sçavans Theologiens qui ont traité à-fond cette matiere. J'ose dire cependant, qu'il y a tres-peu de personnes qui ayent compris entierement la pensée du Concile de Trente, lors qu'il a prononcé que cette ancienne Traduction Latine étoit authentique. Je ne m'arrêterai pas à rapporter les differentes opinions des Docteurs, soit Catholiques, ou Protestans, sur ce sujet, parce qu'on les peut voir dans les autres Livres; & de-plus, ma methode n'est pas tant de remarquer ce qui a été déja dit par les autres, que de rapporter en peu de mots ce que je juge être le plus vrai sur chaque matiere. La plus-part de ceux qui ont agité cette question, ne l'ont presque point entenduë, & ils ont fait paroître plus de zele & de passion, que de bon sens & de jugement. *Perit judicium, post quam res transiit in affectum.* En-effet, pourquoi les Juifs n'estiment-ils point d'autres Exemplaires de la Bible, que le Texte Hebreu, si ce n'est parce que ces Livres se lisent dans leurs Synagogues, & qu'ils entendent la Langue Hebraïque? Pourquoi l'Eglise a-t-elle eu tant de respect dans les premiers siecles pour la Version des Septante, si ce n'est parce qu'elle a été long-tems sans en connoître d'autre? D'où vient aussi que dans l'Eglise d'Occident on préfere communément la Version Latine ou Vulgate, au Grec des Septante & à l'Hebreu des Juifs, si ce n'est parce que cette Traduction Latine y est en usage, & que la plus-part des Theologiens ignorent les Langues Grecque & Hebraïque? Si nous examinons donc sans aucuns préjuges l'autorité de l'Ecriture, & même sans prendre le parti ni des Juifs, ni de la plus-part des Chrêtiens, soit Catholiques, ou Protestans, nous ferons justice à tous, en declarant que le Texte Hebreu de la Bible est veritablement authentique, & que toutes les Versions de l'Ecriture qui ont été faites de bonne foi sur les Originaux, soit qu'elles soient écrites en Grec, ou en Latin, & qu'elles soient nouvelles, ou anciennes, sont aussi authentiques à leur maniere: de-sorte que cette question qu'on examine d'ordinaire avec tant de chaleur, si la Vulgate est seule authentique & la veritable Ecriture, me paroit assez inutile.

Rabbins. Septante. Vulgate.

August. contr. Julian.

Avant le Concile de Trente, qui a declaré cette Traduction authentique, en la préferant aux autres Versions Latines de la Bible, on n'avoit pas accoûtumé d'agiter cette question. C'est pourquoi il est absolument necessaire d'expliquer la propre signification de ce mot *authentique*, selon la pensée du Concile, afin de resoudre tout-d'un-coup les

Concile de Trente.

diffi-

difficultés qu'on a accoûtumé de faire sur ce sujet.

Authentique. Premierement, on ne peut pas prendre ce terme *authentique*, dans sa plus ancienne & plus propre signification, qui est de marquer le premier & veritable Original d'une chose, pour la distinguer de la Copie: comme quand on parle de l'Original d'un Testament, cela signifie ce même Testament de la maniere qu'il a été écrit par l'Auteur. En ce sens-là nous n'aurions rien de l'Ecriture qui fut authentique; puis que tout ce qui nous en reste ne consiste qu'en des Copies, qui ont leurs defauts, aussi-bien que les autres Livres dont les hommes ont été les depositaires. Je ne croi pas même, qu'à l'égard du Nouveau Testament les premiers Peres de l'Eglise ayent assûré en avoir veu les veritables Originaux: & de plus, quoi que plusieurs d'entre eux ayent prétendu que les Heretiques avoient falsifié en quelques endroits les Exemplaires Grecs du N. Testament qui tiennent lieu d'Originaux, ils n'ont pas cependant laissé de reconoître ces Exemplaires pour une veritable Ecriture, & par consequent pour authentique.

Il y a donc une seconde maniere d'expliquer ce mot *authentique*, laquelle se trouve dans les Livres des Jurisconsultes & dans les Conciles; & c'est de là proprement, que nous devons prendre sa veritable signification. *Macaire.* Macaire Patriarche d'Antioche, & quelques autres Evêques de son parti, ayant produit quelques témoignages des anciens Peres dans le sixiéme Concile general, pour défendre leurs sentimens, les Deputés du Pape prétendirent que ces autorités avoient été corrompuës par ceux qui les alleguoient, & ils demanderent en même tems, qu'on opportast τὰ ἀυθεντικὰ βιβλία, *des Exemplaires authentiques*, qui étoient dans la Bibliotheque du Patriarche de Constantinople, pour les conferer avec ceux du Patriarche Macaire. Ces Livres authentiques ausquels on eut recours dans ce Concile, n'étoient pas les veritables Originaux; mais seulement des Copies fidelles qu'on ne pouvoit pas soupçonner d'avoir été alterées: & ainsi on ne leur donne le nom d'authentiques, que par rapport aux Exemplaires que produisent les Monothelites, & qu'on croyoit avoir été alterés par eux. *Concil. Genev. 6.*

Il en est de-même de la Version Latine, qu'on nomme ordinairement Vulgate: car comme il étoit absolument necessaire qu'il y eust dans l'Eglise d'Occident une Traduction de l'Ecriture, sur laquelle on pust se regler tant dans les disputes que dans les Prédications, & dans les autres actions publiques, les Peres du Concile de Trente prononcerent sagement, qu'on s'arrêteroit à l'ancienne Interpretation Latine, & qu'entre toutes les Versions Latines elle seroit estimée authentique; parce que les autres qui avoient été faites pendant le Schisme, sembloient être suspectes; outre que la Vulgate étoit autorisée depuis plusieurs siecles dans l'Eglise Latine. Ce qui ne la rend pas pourtant infaillible, & exempte de toutes sortes de fautes; puis que le même Concile ordonna qu'on la corrigeroit; & ceux de plus qui l'ont corrigée, n'ont

été ni Prophetes, ni inſpirées de Dieu. A quoi l'on peut ajoûter, que les Peres du Concile n'ont pas examiné cette Traduction ſelon les regles d'une Critique exacte, pour juger ſi elle étoit entierement conforme à l'Original; mais ils ont ſuivi en cela la coûtume ordinaire de l'Egliſe, qui autoriſe dans ces rencontres ce qui eſt le plus ancien & le moins ſuſpect d'erreur. Or il eſt conſtant, que de toutes les Verſions Latines de la Bible qui étoient alors, il n'y a que la ſeule Vulgate à qui on puiſſe attribuer ces qualités.

Au-reſte, bien que les autres Verſions de la Bible n'ayent pas été declarées authentiques, elles ne laiſſent pas de l'être en elles-mêmes, ſi les Auteurs de ces Traductions ont agi de bonne foi, & s'ils n'ont eu autre deſſein que de repreſenter l'Original le mieux qu'il leur a été poſſible. Il y a ſeulement cette difference entre la Vulgate & les autres Verſions, que nous ſommes obligés de reconnoître la Vulgate pour authentique, parce qu'elle a été declarée telle, & non pas les autres, auſquelles le Concile n'a nullement touché.

On peut encore expliquer plus en particulier, de quelle maniere une Verſion eſt authentique, par l'exemple de la Traduction Latine des Conſtitutions de Juſtinien, à laquelle on a auſſi donné le nom d'*Authentiques*. Les Juriſconſultes, qui ont cherché avec ſoin les raiſons de ce titre *Authentiques*, qu'on avoit donné à une Traduction Latine de ces mêmes Conſtitutions, qui ont un autre titre dans l'Original, ont aſſûré qu'elles avoient eu le nom d'*Authentiques* par rapport à une autre Traduction Latine des mêmes Conſtitutions, qui n'avoit pas été faite exactement ſur l'Original, mais ſeulement en abregé. On appelle donc *authentique* la Verſion de quelque Acte que ce ſoit, laquelle a été faite avec exactitude ſur l'Original; & l'autorité de cette Verſion ne lui eſt pas attribuée, parce qu'elle eſt ſimplement une Verſion, mais parce qu'elle eſt la Traduction ou Copie d'un tel Acte.

Alciat. Contius.

Le Cardinal Palavicini, qui a tres-bien compris toute la ſuite de ce raiſonnement, a obſervé en même téms, que le Concile de Trente, en déclarant l'Edition Vulgate authentique, n'a pas pour cela rejetté le Texte Hebreu, ni la Traduction Grecque des Septante, ni même les autres Verſions, comme le P. Paul ſemble l'avoir reproché injuſtement aux Peres de ce Concile pour les rendre ridicules. C'eſt pourquoi le même Cardinal apporte judicieuſement l'exemple d'un Acte d'importance, dont on aura fait la Traduction en une autre Langue, & il prétend avec raiſon, que ſi cette Traduction eſt fidelle, on la peut nommer authentique, parce qu'elle fait foi, auſſi-bien que l'Original. *Se la traduzione è fedele, potrà dirſi autentica, è baſterà per la deciſione di quelle liti che dipendano dalla contenenza groſſa è principale di ſi fatta ſcrittura.* D'où enfin il conclut, qu'il n'y a rien de plus faux que cette maniere de raiſonner qu'il attribue au P. Paul, *Si la Vulgate eſt bonne, il*

Cardin. Palavic. en ſon Hiſt. du Conc. de Trente, liv. 6. chap. 17.

Padre Paolo.

il s'enſuit que les autres Verſions qui ne s'accordent pas tout-à-fait avec elles, ſont mauvaiſes; & il prétend au-contraire, qu'il eſt impoſſible de faire une Traduction ſi parfaite, qu'elle n'ait aucuns defauts. Auſſi le Concile de Trente, ſelon le même Hiſtorien, n'a-t-il pas voulu exempter la Traduction Vulgate de toutes ſortes de fautes, quand il l'a declarée authentique. Il ajoûte enfin, que l'opinion contraire eſt, à-la-verité, appuyée par quelques perſonnes pieuſes, mais que l'Egliſe ne condamne point ceux qui y ſont oppoſés : *è pia ſentenza d'alcuni; ma la Chieſa non condamna chi non la ſegue.*

Je paſſe ſous ſilence les raiſons que ce Cardinal apporte pour prouver ſon ſentiment, parce qu'on les peut voir plus au-long dans les Livres de Serarius & de Mariana Jeſuïtes, leſquelles conſiſtent principalement dans le témoignage des plus ſçavans hommes qui ont aſſiſté au Concile de Trente. On pourroit encore ajoûter pluſieurs autorités à celles-là, & principalement celle de Genebrard, un des plus grands défenſeurs de la Vulgate, qui n'a pas oſé condamner le Texte Hebreu, ni la Traduction des Septante, ni même les autres Verſions de la Bible, comme ſi le Concile les euſt condamnées en autoriſant la Vulgate ſeulement: mais il a crû que les Peres du Concile n'avoient fait autre choſe par leur declaration, que de comparer l'ancien Interprete Latin avec les nouveaux, qui multiplioient ſans ſujet les Verſions de l'Ecriture, & ſans autre deſſein que de s'oppoſer, à la Vulgate, qui étoit generalement reçûe & approuvée depuis pluſieurs ſiecles dans toutes les Egliſes d'Occident. *Tantùm comparat Synodus Vulgatam cum cæteris ejuſdem generis, propter recentiorum Hæreticorum & aliorum Novatorum temeritatem, qui novas ſubinde Verſiones expectant, veteres faſtidiunt, proque innata rerum novarum cupiditate, antiqua novis poſthabent.*

Serar. Marian.

Genebr. in Epiſt. ad Ariam Mont.

En-effet, qu'y a-t-il de plus injuſte que les emportemens de quelques Proteſtans, même des plus ſçavans & des plus Critiques, contre les Peres du Concile de Trente, à l'occaſion de leur Decret touchant l'autorité de la Vulgate? Je n'oſe pas dire que Fullerus, Sixtinus Amama, Caſaubon & pluſieurs autres du même parti, ayent été malicieux ou ignorants, lors qu'ils ont accuſé l'Egliſe Romaine de tyrannie, pour avoir fait ce Decret dans un Concile general, comme ſi elle avoit impoſé cette neceſſité à tous les fideles, de croire que l'ancienne Verſion Latine eſt la ſeule Ecriture qui ſoit reſtée dans l'Egliſe. On ne peut nier qu'il n'ait eu bien de l'entêtement & de l'illuſion dans l'eſprit de ces Proteſtans, qui n'ont pas voulu examiner avec application la penſée des Peres du Concile, dont on ne peut aſſez admirer la ſage conduite qu'ils ont tenuë, en faiſant juſtice à tout le monde. Auſſi y a-t-il pluſieurs Proteſtans, principalement les plus habiles & les plus judicieux, qui ont loüé la prudence de ceux qui étoient aſſemblés dans ce Concile; & ſur tout Druſius, qui avoüe franchement, qu'on avoit eu raiſon d'y autoriſer

Fuller. in Miſcell. Sixtin. Amam. in Antib. Caſaub. adv. Baron.

Druſ. ad loc. diffic. Pentat.

toriſer la Verſion de l'ancien Interprete, parce que les Verſions nouvelles n'étoient pas meilleures que cette ancienne, & qu'elles avoient peut-être de plus grands defauts. C'eſt pourquoi ce même Auteur reprit avec beaucoup de liberté les erreurs qu'il trouva dans la Verſion de Tremellius, qui étoit alors fort eſtimée parmi les Proteſtans; & il ne pût même jamais approuver qu'on fiſt de Traductions entieres de l'Ecriture. Fagius défend auſſi ſouvent la Traduction de l'ancien Interprete Latin, & tâche de le mettre à couvert des fautes dont pluſieurs l'ont accuſé injuſtement.

Paul. Fag. Præf. ad collat. tranſlat. Vet. Teſt.

D'autre-part, le zele indiſcret de quelques Catholiques, qui ne veulent point reconnoître d'autre Ecriture que l'ancienne Verſion Latine, & qui croyent que le Concile de Trente, en la declarant authentique, l'a exemptée des moindres fautes, a donné occaſion à pluſieurs Proteſtans, d'attribuer cette opinion à l'Egliſe Romaine, ſans conſiderer que les plus ſçavans Theologiens de la Communion de Rome la condamnoient. Ce zele pour la Vulgate a principalement paru en Eſpagne, où l'Inquiſition eſt rigoureuſe. On y mit pour ce ſujet en priſon pluſieurs perſonnes de merite, qui furent obligées, comme le témoigne Mariana, de défendre leur cauſe chargées de fers. *Viri eruditionis opinione præſtantes è vinculis cogebantur cauſam dicere, haud levi ſalutis exiſtimationiſque diſcrimine.* La plus-part des Theologiens Eſpagnols n'oſerent dire alors leur ſentiment avec liberté, & il fallut ceder pour quelque tems à la violence de ces zelés indiſcrets, qui accuſoient d'impieté en préſence des Juges, tous ceux qui ne favoriſoient point leur opinion. Mariana cependant, quoi que Jeſuite & Eſpagnol, condamne hautement cette fureur; & il a montré dans un Livre qu'il a écrit exprés ſur cette matiere, que la Vulgate a auſſi-bien ſes defauts, que les autres Traductions.

Mariana, pro Edit. Vulg. cap. 1.

La Congregation generale cependant, aſſemblée à Rome pour expliquer les Decrets du Concile de Trente, a autrefois répondu à une Univerſité entiere, qui étoit ſous le gouvernement des Peres Jeſuites, qu'on ne pouvoit rien dire qui fût oppoſé à l'Edition Vulgate de la Bible, & qu'on étoit même obligé de s'y ſoûmettre entierement juſqu'aux points & aux virgules. *Die 17, Januarii 1576. Congregatio generalis per S. L. A. S. Montald. Sixt. Caraf. cenſuit nihil poſſe aſſeverari quod repugnet Vulgatæ Latinæ Editioni, etiam quod eſſet ſola periodus, ſola clauſula, vel membrum, ſive vox, vel dictio ſola, vel ſyllaba jotave unum.* Leo Allatius, qui a produit cet Acte, prétend auſſi qu'on eſt obligé de s'y ſoûmettre entierement, & que c'eſt un crime de ne pas obeïr à la ſacrée Congregation generale. Mais il y a de l'apparence, que cette declaration n'a jamais fait loi, même dans Rome, auſſi-bien que pluſieurs autres declarations de la même Congrégation; puis que le Cardinal Palavicini y eſt tout-à-fait contraire dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, & qu'il a ſuivi exactement l'opinion de Vega, qui eſt condamnée en termes exprés dans cette même declaration.

Allat. Animadv. in Antiq. Etruſc.

Il

Il est donc permis d'avoir recours au Texte Hebreu, & à la Version des Septante, & même à toutes les nouvelles Traductions de la Bible, pour avoir une connoissance plus parfaite & plus exacte de l'Ecriture Sainte. Ce sentiment est tout-à-fait conforme à l'esprit de l'Eglise, laquelle reçoit les differentes Traductions des mêmes passages de l'Ecriture, puis qu'elle a autorisé la Version Latine du Vieux & du Nouveau Testament; où les mêmes mots se trouvent quelquefois traduits differemment; outre que les paroles de l'Ecriture, qui sont rapportées dans les Missels, & dans les autres Livres Ecclesiastiques, ne sont pas toutes interpretées de la même maniere: & de-plus, comme il a été remarqué ailleurs, la Chronologie du Martyrologe Romain est bien plus conforme à l'ancienne Version Latine qui a été faite sur les Septante, qu'à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, dont l'Eglise se sert publiquement depuis plusieurs siecles. Je ne croi pas qu'il y ait encore aujourd'hui des Theologiens en Espagne, qui osent comparer la Bible d'Alcala, où la Vulgate est placée entre l'Hebreu & le Grec, à Nôtre Seigneur qui étoit à la Croix entre les deux Larrons. C'est neanmoins la comparaison dont s'est autrefois servi Nicolas Ramus Evêque de Cuba, en parlant de l'Edition d'Alcala, conformément à la remarque peu judicieuse du (m) Cardinal Ximenés, qui condamnoit par là son grand Ouvrage. Je voi au-contraire, que tout le monde approuve maintenant ces grands Ouvrages que nous avons sur la Bible en plusieurs Langues. Ce qui est une preuve bien évidente, qu'on ne doit pas consulter seulement la Vulgate sur les difficultés de la Bible, mais aussi l'Original Hebreu, & les meilleures Traductions de cet Original, en quelque Langue qu'elles soient.

Nicol. Ram. in assert. Vulg.

Cardin. Ximen. Prol. in Bibl. Compl.

J'avouë que je n'ai jamais pû comprendre le dessein qu'a eu M. le Jay, de faire une dépense excessive pour le Public, en lui donnant la Bible avec la plus-part des Traductions Orientales, & en condamnant en même tems tout ce grand Ouvrage par une Préface peu judicieuse, où il préfere la Vulgate à tout le reste, comme si la Vulgate étoit le premier & le veritable Original de l'Ecriture. *Pro certo & indubitato apud nos esse debet, Vulgatam Editionem, quæ communi Catholicæ Ecclesiæ linguâ circumfertur, verum esse ac genuinum Scripturæ fontem.*

M. le Jay.

Aprés une declaration de cette nature, il étoit assez inutile de faire imprimer le Texte Hebreu. & le Texte Samaritain, les Versions Samaritaine, Grecque, Caldaïque, Syriaque & Arabe; puis que la Vulgate Latine est devenuë le veritable Original de l'Ecriture: à moins qu'on ne dise, qu'on a imprimé tous

(m) *Voici les termes du Cardinal Ximenés.* Mediam autem inter has Latinam B. Hieronimi Translationem, velut inter Synagogam & Orientalem Ecclesiam, posuimus, tanquam duos hinc & inde latrones, medium autem Jesum, hoc est, Romanam sive Latinam Ecclesiam collocantes.

ces Ouvrages, afin qu'ils pûïsent servir pour expliquer plus facilement la Vulgate. Mais c'est bien limiter l'usage des Originaux de la Bible & les anciennes Versions, que de les rapporter simplement, comme s'ils n'avoient été faits que pour l'interpretation de la Vulgate.

Il est bien-plus à-propos de donner aux Originaux de la Bible toute l'autorité qu'ils ont d'eux-mêmes en qualité d'Originaux, & aux Traductions l'autorité qu'elles peuvent avoir en qualité de Traductions, & comme des Copies fidelles des Originaux, que de vouloir approuver peu judicieusement, & même contre la pensée du Concile de Trente, les defauts qui peuvent se rencontrer dans la Vulgate. Nous devons cependant pour le bien de la paix, ne reconnoître point d'autre Version de la Bible dans l'usage public, que celle que l'Eglise nous propose; & nous imiterons en cela la conduite de Saint *Augustin.* Augustin, qui défendit qu'on lût dans son Dioceſe la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, bien qu'il l'estimât, & qu'il fût persuadé de la capacité & de la pieté de l'Auteur. On doit neanmoins remarquer, que Saint Augustin ne se fût peut-être pas opposé avec tant de vigueur à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, s'il n'eût été prévenu de l'opinion commune où l'on étoit alors, que la Version des Septante qu'on lisoit dans toute l'Eglise, avoit été inspirée de Dieu. Mais nous n'avons pas maintenant ces préjugés en faveur de la Vulgate, bien qu'elle ait été declarée authentique par un Concile general. Suivons donc en cela la maxime de Saint Gregoire Pape, qui *Greg. Magn.* a souvent préferé la nouvelle Traduction de Saint Jerôme à l'ancienne Vulgate, qui n'avoit pas été moins autorisée pendant plusieurs siecles dans toute l'Eglise d'Occident, que la Vulgate d'aujourd'hui. Toute Version de la Bible qui a été faite par des personnes capables & non suspectes de fraude, est d'elle-même authentique en qualité de Copie d'un Acte qui de soi est authentique.

CHAPITRE XV.

Des Versions de l'Ecriture dont on s'est servi dans les autres Eglises, & premierement des Versions Syriaques. Critique de la Version Syriaque qui est imprimée. Diverses Reflexions sur toute cette matiere & sur la Langue Syriaque.

LA Religion Chrêtienne s'étant répanduë en peu de tems dans differentes Provinces de l'Empire, l'Ecriture fut aussi-tôt communiquée à tous les Peuples, & traduite en leurs Langues. Mais comme on n'a point reconnu pendant plusieurs siecles d'autre Ecriture que la Version des Septante, ces Traductions ont été faites sur le Grec, & non pas sur l'Hebreu. Il n'y a eu que les Syriens *Syriens.* ou Caldéens, qui en ont eu de deux *Caldéens.* sortes, dont une est sur le Texte Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante. Il nous reste encore présentement des Traductions de la Bible dans la plus-part des Langues du monde; mais elles ne sont pas toutes les mêmes, que ces anciennes dont

dont il eſt fait mention dans les Ouvrages des Peres, qui témoignent que l'Ecriture étoit traduite de leurs tems dans la plus-part des Langues du monde. Nous parlerons ſeulement de celles qui nous ſont connuës; & il n'eſt pas même neceſſaire de nous étendre beaucoup ſur cette matiere, apres avoir examiné la Verſion des Septante; d'où ces autres Verſions ont été priſes.

Gregor. Abulphar. in Hiſter. Dynaſt.

Quelques Critiques ont remarqué avant nous, que Gregoire Abulpharagius, qui diſtingue les Syriens en Orientaux & en Occidentaux, parle de deux Verſions Syriaques de la Bible, dont l'une a été faite ſur l'Hebreu, & l'autre ſur le Grec des Septante. Il nomme la premiere, ſimple, par rapport ſans doute à la ſeconde, qui eſt une Traduction du Grec, ou parce que le Grec des Septante en beaucoup d'endroits eſt plûtôt une Paraphraſe qu'une ſimple Verſion. Cette Traduction ſimple, ou ſur l'Hebreu, eſt en uſage, ſelon le même Abulpharagius, parmi les Syriens Orientaux; au-lieu que les Syriens Occidentaux ſe ſervent de l'une & de l'autre Verſion. (n) Les Scoliaſtes font auſſi quelquefois mention dans leurs Notes, de la Verſion Syriaque qui a été faite ſur le Grec des Séptante. Il ne faut pourtant pas s'imaginer, comme ont fait quelques Docteurs Syriens, que la Bible ait été traduite d'Hebreu en Syriaque au tems de Salomon à la priere de Hiram Roi de Tyr. Quelques-uns neanmoins de ces Docteurs reſtreignent cela au Pentateuque, aux Livres de Joſué, des Juges, de Ruth, de Samuël, des Rois, des Proverbes, de l'Eccleſiaſte & de Job: mais c'eſt une illuſion des Orientaux, qui s'appliquent pour l'ordinaire tres-peu à la recherche des faits dont ils traitent, & qui ignorent même la plus-part des choſes qui ſe ſont paſſées chez eux. Ils ajoûtent, que le reſte des Livres du Vieux Teſtament a été traduit d'Hebreu en Syriaque au tems d'Abagar Roi d'Edeſſe: mais comme ils n'en apportent aucune preuve, il n'eſt pas neceſſaire de refuter une opinion ſi peu probable, à laquelle neanmoins Gabriël Sionita, ſçavant Maronite, ſemble avoir ajoûté foi; & il ne fait point de difficulté d'aſſûrer, qu'elle eſt appuyée ſur une Tradition approuvée de la plus-part des Caldéens & des Syriens. Il la confirme même par le témoignage d'un Auteur Syrien, qu'il croit être tres-an-

Gabriel Sion. Praf. in Pſalter. Syr.

Soaded. Epiſcop. Hadeth.

(n) *Les Scoliaſtes, & ſur tout Theodoret, citent les paroles d'une ancienne Verſion Syriaque en Grec, qui eſt la meſme que celle que nous avons préſentement imprimée dans les Bibles Polyglottes de Paris & d'Angleterre. C'eſt ce qu'on reconnoîtra aiſément, ſi on prend la peine de conferer ces deux Editions, principalement dans les endroits difficiles, & où la Verſion Syriaque ſur l'Hebreu a quelque choſe de ſingulier. Si Mr. Voſſius avoit pris la peine de comparer ces deux Verſions, il n'auroit pas dit ſi librement, que la Verſion Syriaque d'aujourd'hui n'a tout-au-plus que cinq ou ſix cents ans; & que ſi on veut prendre la peine de la conferer avec celle qui eſt citée par Theodoret, on la trouvera toute differente. C'eſt ce que j'ai fait, & je l'ai trouvée la meſme.*

ancien ; & il remarque en même tems, que quelques Syriens, qui ne croyent pas que cette Version soit si ancienne, prétendent qu'elle a été faite entierement sous le Roi Abagar. Cependant il préfere le sentiment des premiers à celui-ci, parce que Saint Paul a cité dans son Epître aux Ephesiens, un passage des Pseaumes, lequel ne se trouve, dit-il, que dans cette Traduction Syriaque, de la maniere qu'il est cité. Ebed Jesu fait mention dans son Catalogue des Ecrivains Syriens, d'un certain Maraba, qui a traduit, selon lui, de Grec en Syriaque les Livres du Vieux Testament. Mais l'Eglise des Syriens ayant été long-tems avant ce Maraba, nous ne devons pas douter qu'elle n'ait lû en sa Langue les Livres Sacrés, soit qu'ils fussent traduits sur l'Hebreu, ou qu'ils fussent traduits sur le Grec des Septante, comme il y a plus d'apparence, parce que l'Eglise est née avec cette Traduction Grecque; & de-plus il est certain, que les Syriens ont traduit en leur Langue l'Edition des Septante, de la maniere qu'Eusebe l'avoit copiée sur les Hexaples d'Origene.

Ebed Jesu, de Scriptorib. Caldæis.

Pour ce qui regarde la Version Syriaque, laquelle est dans la Polyglotte de Paris & dans celle d'Angleterre, elle a été faite sans doute sur l'Hebreu, bien qu'en quelques endroits on l'ait reformée sur la Version des Septante, ou plûtôt accommodée aux Versions Syriaques & Arabes qui ont été faites sur le Grec des Septante. Elle répond assez exactement en beaucoup d'endroits au Texte Hebreu, & même presque mot pour mot ; de-sorte qu'on croiroit aisément qu'elle auroit été faite plûtôt par un Auteur Juif, que par un Chrêtien. Mais comme les Copistes Syriens n'on point consulté l'Hebreu en décrivant leur Version Syriaque, il est arrivé des changemens considerables avec le tems, & même quelques Additions. Ils se sont de-plus trompés souvent, & ils ont laissé dans leurs Exemplaires plusieurs fautes qu'on pourroit rétablir facilement, & sans le secours même d'autres Exemplaires Syriaques.

Par exemple, au Chapitre 14. de la Genese, où il y a dans l'Hebreu, *Goiim*, *Nations*, on lit *Geloie* dans la Version Syriaque; & le Traducteur Latin en a fait un peuple nommé *Gelites*. *Genes.* 14.

Au Chapitre 22. du même Livre, où il y a dans le Texte Hebreu, *Dans la terre de Moria*, on lit dans la Traduction Syriaque, *Omouroie*; & l'Interbrete a traduit plaisamment, *Amorrhæorum*, comme s'il s'agissoit en ce lieu-là des Amorrhéens. Ces sortes de fautes dans le Syriaque viennent en partie des Copistes, & en partie de ceux qui ont ponctué le Syriaque à leur maniere, sans consulter l'Original Hebreu. *Genes.* 22.

C'est aussi de cette maniere qu'au Chapitre 32. Vers. 32. de la Genese, les Syriens qui n'ont pas compris ce que signifioit en cet endroit le mot Hebreu *nasce*, l'ont laissé dans le Syriaque, d'où on a fait en-suite *Genesio*; puis le Traducteur, qui n'a pas consulté l'Hebreu, a traduit *nervum muliebrem*, au-lieu de *nervum luxatum*, ou de quelque autre chose semblable; & l'on a enfin mis dans le Dictionnaire Syriaque de Ferrarius, le *Genes.* 32. *Nomencl. Syriac. Ferrar.*

le mot de *Geneſio*, qui eſt apparemment un mot corrompu de l'Hebreu, auquel on a appliqué en-ſuite une ſignification propre.

Geneſ. 37: 3. Au Chapitre 37. de la Geneſe, Verſ. 3. où il eſt parlé de la tunique de Joſeph, il y a dans le Syriaque, *phedioto*, que l'Interprete a traduit *fimbriatam, frangée*; & dans le Dictionnaire Syriaque on entend par ce mot une tunique ſacerdotale: ce qu'on ne peut pourtant pas appliquer à cet endroit; & je ne doute point, qu'on ne lût auparavant *pheteto*, qui eſt la même choſe que le mot Hebreu *paſſim*, que les Septante ont tres-bien traduit *variam*, & l'Auteur de la Vulgate, *Polymitam*.

Exod. 6: 26. Au Chapitre 6. de l'Exode, Verſ. 26. on lit par une erreur de Copiſte, à-cauſe de la reſſemblance des deux lettres *Coph* & *Ain*, *col*, *tous*, au-lieu de la prépoſition *al* qui eſt dans le Texte Hebreu. Mais de-peur d'être ennuyeux, je dirai en general qu'il y a beaucoup de fautes dans cette Traduction Syriaque, & qu'elle auroit beſoin d'être corrigée par quelque ſçavant Critique, qui poſſedât parfaitement les deux Langues, Syriaque & Hebraïque, & même la Grecque & l'Arabe, lequel reverroit en même tems la Traduction Latine, où il y a auſſi pluſieurs endroits mal interpretés.

Je ne m'arrêterai pas auſſi à marquer les paſſages, où la Verſion Syriaque s'éloigne du Texte Hebreu pour ſuivre les Septante, ou parce que l'Interprete Syriaque a eu d'autres Exemplaires Hebreux que ceux d'aujourd'hui, ou plûtôt, parce que les Syriens, comme il a dêja été remarqué, ont pris la liberté de reformer en quelques endroits leur Verſion ſur l'Arabe, ou ſur d'autres Traductions Syriaques qui avoient eſté faites ſur les Septante. Par exemple, au Chap. 2. de la Geneſe, Verſ. 2. on lit dans la Verſion Syriaque, comme dans les Septante, *Au ſixiéme jour*, au-lieu qu'il y a dans le Texte Hebreu, *Au ſeptiéme jour*: & cependant cette derniere Leçon de l'Hebreu eſt fort ancienne, puis que Saint Jerôme en fait mention. *Geneſ.* 2. Au Chapitre 4. du même Livre, Verſ. 8. cette clauſe de la Verſion des Septante, *Allons dans le champ*, a été traduite dans la Verſion Syriaque, bien qu'elle ne fût point auſſi dans l'Original Hebreu dés le tems de Saint Jerôme. Au même Chapitre, Verſ. 15. il y a dans le Syriaque, conformément aux Septante & à la Vulgate, *Il n'en ſera pas ainſi*: mais on doit traduire ſelon l'Hebreu de la Maſſore, *C'eſt pourquoi*. *Geneſ.* 4: 8. *Ibid.* verſ. 15.

De-plus au Chapitre 8. Verſ. 7. où il eſt parlé du corbeau que Noé fit ſortir de l'Arche, il eſt dit dans le Syriaque, auſſi-bien que dans les Septante, que ce corbeau ne retourna point: & cependant la particule negative ne ſe trouve point dans le Texte Hebreu, & elle n'y étoit pas même du tems de Saint Jerôme, comme on l'a montré ci-deſſus. Il eſt donc évident que cette Traduction Syriaque, qui a été faite ſur l'Hebreu, a degeneré beaucoup de ſon ancienne ſimplicité, & qu'elle eſt maintenant en quelque façon mixte, puis qu'on l'a reformée en pluſieurs endroits, ſur une Verſion qui a été faite ſur le Grec des Septante. *Geneſ.* 8: 7.

Cette même Traduction Syriaque n'eſt pas plus exacte dans les autres Livres de la Bible, que dans le Pentateuque. Il y a ſur tout un grand nombre d'erreurs des Copiſtes, qui ont confondu mal-à-propos pluſieurs lettres qui ſont ſemblables dans le Syriaque, parce qu'ils n'ont point eu recours, en décrivant leurs Exemplaires, à l'Original Hebreu. Je ne voudrois pourtant pas condamner toûjours d'erreur ces ſortes de diverſes Leçons dans le Syriaque, dautant qu'en quelques endroits la faute peut même venir des Copiſtes Juifs, qui n'ont pas été plus infaillibles que les autres. C'eſt ainſi qu'au Chapitre 3. *Joſué* 3. de Joſué, où il y a dans le Texte Hebreu, *Adam*, qui eſt un nom de ville, & dans la Vulgate, *Adom*; on lit dans la Verſion Syriaque, *Oram*, & dans la Traduction Latine du Syriaque, *Aram*. Ce qui vient du changement des deux lettres *Reſch* & *Daleth*, qui ne ſont pas moins ſemblables dans l'Hebreu que dans le Syriaque. Et ainſi l'on peut auſſi bien accuſer en ſes ſortes de rencontres les Copiſtes Juifs, que les Copiſtes Syriens: il y a neanmoins plus d'apparence, que cette faute doit être rejettée en ce lieu-là ſur la Verſion Syriaque.

Au Chapitre 7. du même Livre *Joſué* 7. de Joſué, où nous liſons dans le Texte Hebreu, *Achan*, il y a par tout dans la Verſion Syriaque, *Achar:* & je croi que cette derniere Leçon doit être préferée à l'autre, parce qu'elle ſemble être autoriſée par l'étymologie de ce même nom, qui eſt rapportée au dernier Verſet de ce Chapitre.

Il arrive cependant bien plus ordinairement des erreurs de Copiſte dans la Verſion Syriaque, que dans l'Original Hebreu, parce que la plus-part des Juifs qui ont décrit leurs Exemplaires, n'ont pas ignoré la Langue Hebraïque; au-lieu que les Syriens n'en ayant aucune connoiſſance, ſont tombés dans une infinité de fautes, pour n'avoir pas conſulté le Texte Hebreu en copiant leur Verſion: ce qui arrive principalement dans les noms propres, comme il ſeroit aiſé de le prouver par une infinité d'exemples. C'eſt de cette maniere qu'au Chap. 9. de Joſué, on lit *Joſué* 9. dans le Syriaque, *Og Roi de Mathnin*, au-lieu qu'il faut lire, *Roi de Baſan*, conformément au Texte Hebreu: & l'on voit manifeſtement, que cette diverſité vient du Copiſte Syrien, qui a confondu les lettres *b* & *m*. Il en eſt de-même du mot *Kiriat Jaarim*, dans le même Chapitre de Joſué, où *Ibid.* le Copiſte Syrien a écrit *Kiriat Naarin*, & le Tradnéteur Latin a mis *Civitas Naarin*. On ne peut pas douter que ce changement ne vienne de la reſſemblance des deux lettres *i* & *n* dans le Syriaque.

C'eſt auſſi pour la même raiſon, qu'au Chapitre 7. du Livre des Juges, *Judic.* 7. on lit *Nezubaal*, au-lieu de *Jerubaal*; & au Chapitre 11. dn même Livre, *Judic.* 11. *Nephta*, au-lieu de *Jephta*. Mais il ſeroit ennuyeux de faire un plus long Catalogue des erreurs de Copiſte qui ſe trouvent dans les Exemplaires de la Verſion Syriaque, deſquels on peut dire ce que Saint Jerôme diſoit *Hieron.* autrefois dans une ſemblable occa- *Præf. in* ſion, des Exemplaires Grecs de la- *Paralip.* Verſion des Septante: *Non tam Hebraa*,

brea, quam barbara quedam & Sarmatica esse nomina. On remarquera de-plus, que le Traducteur Syrien a substitué quelquefois en la place des noms propres, la signification de ces mêmes noms; comme au Chapitre 3. du Livre des Juges, où il y a dans l'Hebreu & dans la Vulgate, *Cusan Rasataim*, on lit dans le Syriaque, *Cusan l'Impie:* au-contraire il met quelquefois des noms propres en des endroits où il n'y en a point. Mais comme ces defauts sont communs à tous les anciens Traducteurs de l'Ecriture, il n'est pas necessaire que nous nous y arrêtions davantage.

Judic. 3.

Je ne parlerai point aussi du changement qui arrive dans les nombres, dautant qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans toutes les Versions de la Bible, que ces sortes de changemens, & qu'il suffit d'en avoir marqué ailleurs les veritables raisons. C'est ainsi qu'au Chap. 16. Vers. 5. du Livre des Juges, où nous lisons dans l'Hebreu & dans la Vulgate, 1100. il y a dans la Version Syriaque, 1300.

Judic. 16.

Au Chapitre 4. du premier Livre de Samuël, Vers. 15. on lit dans l'Hebreu & dans la Vulgate, 98. *ans*; au-lieu qu'il y a dans le Syriaque, 78. *ans* seulement. Dans le même Livre, au Chap. 6. Vers. 15. il est fait mention dans les Septante & dans la Vulgate, *de cinquante mille & soixante-dix*, conformément au Texte Hebreu; & il n'est parlé dans le Syriaque, que du nombre *de cinq mille soixante-dix*. Mais laissons là ces sortes de diversités de Leçons, qui sont si frequentes dans tous les Livres de l'Ecriture, qu'il seroit inutile de s'y arrêter davantage. Je passe aussi sous silence quelques additions & changemens qui sont dans la Version Syriaque, & dont on peut voir des exemples dans le Livre de Josué, aux endroits où il est parlé du partage des terres & possessions que les Israëlites firent entre eux, aprés leur entrée dans le païs qui leur avoit été promis.

1 Sam. 4.

1 Sam. 6.

Je trouve un autre changement plus considerable dans le Livre des Pseaumes, d'où les Syriens ont retranché les titres qui sont dans le Texte Hebreu à la tête de la plus-part des Pseaumes, & ils en ont en même tems substitué d'autres en la place de ceux qu'ils ont ôtés. Il est vrai que ces titres ou inscriptions ne paroissent pas être de ceux mêmes qui sont les Auteurs des Pseaumes, mais plûtôt de ceux qui en ont fait le Recueil. Cependant il n'est pas libre à des particuliers, de les ôter entierement, pour en mettre d'autres en leur place: & je ne puis même approuver la liberté que (o) les Septante ont aussi prise d'en changer quelques-uns: ce qui étoit encore moins permis aux Syriens, qui ont pû; à-la-

Pseaumes.

(o) *Un Auteur cependant, qui vient de donner au Public un Commentaire sur les Pseaumes imprimé a Paris, ne fait aucune difficulté de préférer les titres Grecs & Latins des Pseaumes, à ceux que les Juifs ont mis: aussi ne pretend-il pas, non-plus que le P. Simon, que ces titres soient de ceux qui ont composé les Pseaumes, ni meſme d'aucun Ecrivain inspiré.*

verité, ajoûter aux Pſeaumes de nouveaux titres en forme d'explication, pour marquer en peu de mots le ſens de chaque Pſeaume; mais on devoit avec cela conſerver les anciens titres, de la maniere qu'ils ſont écrits dans l'Original Hebreu. L'origine de ce changement parmi les Syriens, vient ſans doute, de ce qu'autrefois on mettoit au commencement de la plus-part des Livres de l'Ecriture, les Sommaires ou Chapitres de ce qui y étoit contenu: & c'eſt ce qui eſt arrivé encore plus particulierement aux Pſeaumes, que tout le monde liſoit. C'eſt pourquoi les Syriens, qui ont donné à ces Pſeaumes des ſens bien differens de ceux que les Juifs leur attribuent, en les expliquant trop à la lettre, ont mis en même tems à la tête de chaque Pſeaume, le Sommaire de leur interpretation. Par exemple, où nous liſons avec les Juifs dans le
Pſeaum. 3. titre du Pſeaume 3. *Pſeaume de David, lors qu'il fuyoit de devant ſon fils Abſalom*; il y a dans la Verſion Syriaque, *Pſeaume de David touchant la Beatitude future:* & cela eſt obſervé dans les autres Pſeaumes, même dans ceux qui ſont ſans titre ou inſcription dans l'Hebreu. C'eſt de cette maniere que le premier Pſeaume à
Pſeaum. 1. pour titre dans la Verſion Syriaque, *Diſcours touchant la maniere de bien vivre, conformément à la regle des neuf Beatitudes rapportées par Saint Matthieu:*
Pſeaum. 2. & le ſecond Pſeaume eſt intitulé, *De la vocation des Gentils. Prophetie de la Paſſion du Meſſie.*

En un mot, les Syriens ayant accommodé l'explication des Pſeaumes à Nôtre Seigneur & à ſon Egliſe, ils ont mis en abregé à la tête de chaque Pſeaume, les Sommaires de ces explications: & c'eſt ce que nous avons nommé, en parlant de la Maſſore des Juifs, par rapport à ce qui s'obſervoit autrefois parmi les Chrêtiens, κεφάλαια, *Chapitres*. De-plus, à la fin de chaque Pſeaume les Syriens ont auſſi marqué le nombre des Verſets, que les Grecs appellent στίχοι. Mais il faut prendre garde à ne pas confondre ces ſortes de Verſets, dont nous avons traité aſſez au-long dans le premier Livre, avec les Verſets des Maſſoretes, & avec ceux qui ſont marqués préſentement dans toutes les Bibles. Il ſeroit à deſirer, qu'on n'euſt point marqué dans cette Verſion Syriaque, ni même dans les autres, ces ſortes de Verſets, qui rompent ſouvent le ſens en des endroits où il n'eſt point encore fini.

Au-reſte, il étoit à-propos de faire cette obſervation touchant les Verſets de la Traduction Syriaque, afin qu'on ne ſoit pas ſurpris, quand on trouvera que le nombre des Verſets, dont il eſt fait mention à la tête de chaque Pſeaume, ne répond point au nombre de ceux qui y ſont marqués préſentement. Par exemple, les Syriens comptent 14. Verſets dans le premier Pſeaume, où nous n'en comptons que 7. Ils en mettent 28. dans le ſecond Pſeaume, où nous n'en mettons que 13. Ils diſtinguent dans le Pſeaume troiſiéme 17. Verſets, où nous n'en diſtinguons que 8. & ainſi des autres: ſi-bien qu'ils comptent la moitié plus de Verſets que nous n'en comptons aujourd'hui. Ces mêmes Verſets ſont auſſi marqués à la fin de la plus-part des autres Livres avec les Sections & Chapitres, de la maniere

maniere que nous l'avons expliqué ailleurs plus au-long : & ainsi il n'est pas necessaire de nous étendre davantage sur cette matiere. On remarquera seulement, que la Version Syriaque est plus exacte en quelques endroits dans la Polyglotte d'Angleterre, que dans celle de Paris ; outre que dans le derniere Volume de la premiere, on a inseré les diverses Leçons des differens Exemplaires Syriaques de la Bible, & quelques autres observations Critiques. Mais nonobstant cela, on peut dire qu'on a encore laissé beaucoup de fautes dans cette derniere Edition de la Version Syriaque, qu'il étoit aisé de corriger.

En general, il y a une grande confusion dans les Exemplaires Syriaques de la Bible, qui sont bien moins exacts que le Texte Hebreu des Juifs, & que la Version Grecque des *Masius.* Septante. Il seroit à desirer, que Masius eût donné au Public ce qu'il avoit des Livres Sacrés traduit du Grec des Septante en Langue Syriaque, & sur les Hexaples d'Origene. Cette ancienne Version Syriaque seroit beaucoup utile pour rétablir le Texte Grec des Septante : au-lieu que celle qu'on a imprimée *Polyglottes.* dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, & qui a été faite sur l'Hebreu, ne peut pas être d'une grande utilite ; parce qu'elle a été non seulement alterée par les Copistes, mais on l'a accommodée en plusieurs endroits à la Version des Septante, ou plûtôt aux Versions Arabes & Syriaques, qui ont été faites sur ses Septante. Si la Traduction Grecque des Ouvrages de Saint Ephrem, que Gerard Vossius, Doyen de Tongres, a mis de Grec en Latin, est fidelle, on ne peut pas douter que les Syriens ne se servissent dés ce tems-là de la Version des Septante, qu'ils avoient traduite en leur Langue. *Gérard Vossius.*

Pour ce qui regarde la Langue Syriaque, dans laquelle les Versions Syriaques de la Bible ont été écrites, on ne peut pas douter qu'elle ne soit fort ancienne ; & si nous voulons ajoûter foi aux Syriens, elle est la premiere Langue du monde. Quoi qu'il en soit, il est au-moins certain que l'ancienne Langue Caldéenne, qui étoit la Langue maternelle d'Abraham & des autres Caldéens de ces tems-là, peut aussi être nommée Syrienne : de-sorte qu'il est inutile de rechercher avec trop de soin, si ces deux Langues different l'une de l'autre. Aussi voyons-nous, que les Syriens d'aujourd'hui appellent indifferemment leur Langue, Caldaïque & Syriaque. Il y a neanmoins quelque difference entre la Langue Syriaque qui étoit en usage dans Jerusalem au tems de Nôtre Seigneur, & entre ce que nous appellons aujourd'hui la Langue Syriaque, qu'on parloit dans la Syrie, avant qu'Omar- *Omar.* troisiéme Caliphe s'en fût rendu le maître. Et de-plus, cette derniere Langue Syriaque se peut encore diviser en differentes Dialectes, tant pour la prononciation, que pour certaines expressions particulieres. Les Nestoriens, par exemple, qui demeu- *Nestoriens.* rent à Babylone, & ceux mêmes qui sont répandus dans les Indes, ont leurs Livres écrits dans cette Langue avec plus de netteté, que ceux des

Jacobites. Maronites.

Jacobites & des Maronites, qui ne paroiſſent pas avoir une ſi grande pureté de ſtile. Comme Babylone étoit le ſiege de l'Empire, il y a de l'apparence que ceux qui ont demeuré dans ce païs-là, ont conſervé l'ancienne Langue plus purement, que ceux qui en ont été éloignés. Et comme les Neſtoriens des Indes, qu'on nomme ordinairement Chrêtiens de Saint Thomas, dépendent d'un Patriarche qui reſide à Moſul, & qui prend la qualité de Patriarche de Babylone, ils ont auſſi pris de ce même lieu leurs Livres écrits dans le langage Babylonien. Les Jacobites au-contraire & les Maronites, qui ont dépendu du Patriarche d'Antioche, & qui ont encore préſentement des Patriarches qui prennent cette même qualité, bien qu'ils ne reſident plus à Antioche, ont auſſi leurs Livres écrits dans le langage Syrien qu'on parloit à Antioche.

On remarquera de-plus, (p) que la grande union que les Egliſes de Syrie ont eüe avec l'Egliſe Grecque, a été cauſe qu'il s'eſt gliſſé pluſieurs mots Grecs dans la Langue Syrienne: & ce qui a le plus contribué à ce mélange de mots, c'eſt que les Syriens, tant Neſtoriens, que Jacobites & Maronites, ont traduit en leur Langue une bonne partie des Peres Grecs & des autres Auteurs Eccleſiaſtiques: outre que la Langue Grecque étant la Langue qui étoit la plus répanduë dans tout l'Orient, & dans laquelle ont été écrites les premieres Conſtitutions Eccleſiaſtiques, il étoit en quelque façon neceſſaire, que les Evêques des lieux où la Langue Syriaque étoit en uſage, appriſſent la Langue Grecque, pour pouvoir lire les Livres des anciens Peres, & les Canons de l'Egliſe dans leurs Originaux. En effet, il ſemble que Saint Ephrem, qui a écrit ſes Ouvrages en Syriaque, & qui ont été traduits depuis en Grec, ait ſçeu la Langue Grecque, parce qu'il rapporte quelquefois les autorités des Peres Grecs, & principalement de Saint Irenée. Mais, ſoit que les Syriens ayent lû ces anciens Livres des Peres dans la Langue Grecque, ou qu'ils ayent été traduits en Langue Syriaque, on ne peut pas douter que les Syriens n'ayent pris des Grecs la plus-part des choſes qui regardent la Religion: & c'eſt à cela principalement, que j'attribuë ce mélange de mots Grecs qui ſe trouvent depuis long-tems dans la Langue Syriaque ou Caldéenne, & dont il y a quelques-uns dans les Verſions Syriaques de la Bible.

Saint Ephrem.

Je ne parlerai point ici de la Dialecte Caldéenne ou Syriaque, qui a été long-tems en uſage parmi les Juifs; parce qu'il y aura lieu d'en traiter plus particulierement, en examinant les Paraphraſes Caldaïques, auſquelles les Juifs ont donné le nom de *Targum*. J'ajoûterai ſeulement à ce qui a été obſervé touchant les Dialectes Syriaques, que les caracteres de cette Langue ne different pas beau-

(p) *Outre cette raiſon, il y en a encore une autre anterieure, ſavoir la Domination des Grecs dans la Syrie, où la Langue Grecque a été en uſage principalement dans les villes & parmi les honneſtes gens.*

beaucoup des anciennes lettres Caldaïque que les Juifs apporterent de Babylone, & dont ils se servent encore maintenant dans les Exemplaires Hebreux de la Bible. Il n'y est point arrivé d'autre changement, que celui qui arrive ordinairement dans toutes les Langues pour les écrire plus commodément. Les Exemplaires Syriaques de la Bible qui sont dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, sont écrits en caracteres (q) Jacobites & Maronites, qui different un-tant-soit-peu des caracteres Babyloniens ou Nestoriens.

A l'égard des voyelles qu'on a ajoûtées à cette Langue, il est bon de remarquer, que la Langue Syriaque est en cela tout-à-fait semblable à la Langue Hebraïque : & ainsi l'on doit appliquer toutes les reflexions que nous avons faites en parlant des points inventés par les Juifs Massoretes, aux points que les Grammairiens ou Critiques Syriens ont aussi inventés pour limiter la lecture de leur Langue. Leurs anciennes voyelles *a*, *i* & *u*, ou, comme ils les appellent, *Olaph*, *Jud* & *Vau*, n'étant pas suffisantes pour determiner la maniere dont on devoit lire chaque mot, ils ont eu recours à l'invention des points, à l'imitation des Juifs, pour fixer davantage la lecture : & partant la maniere dont on lit le Syriaque, n'est pas plus infaillible que la Massore. Tout ce qu'on peut dire, ce me semble, de plus raisonnable sur ce sujet, c'est que cette ponctuation n'a pas dépendu du caprice de quelques particuliers ; mais elle a été mise selon l'usage reçû & le plus commun.

Il ne faut pas s'imaginer, que ceux qui ont fait imprimer les premiers en Europe les Versions Syriaques que nous avons aujourd'hui, y ayent ajoûté tous les points, de la maniere que nous les voyons. Ils y en ont seulement mis quelques-uns qui manquoient dans les Exemplaires manuscrits dont ils se sont servis. Et pour mieux entendre en quoi consiste cette nouvelle ponctuation, on remarquera que les Syriens, lors qu'ils ajoûtent les points dans leurs Manuscrits, n'y mettent d'ordinaire que ce qu'ils jugent necessaire pour determiner le sens ; de-sorte qu'il n'y a pas des points sous chaque lettre, comme il y en devroit avoir pour prononcer les mots entiers : c'est pourquoi il a fallu suppléer selon les regles de la Grammaire, les autres points qui manquoient ; & c'est en quoi l'on n'a pas été infaillible. Peut-être auroit-il été plus à-propos, de faire imprimer les Exemplaires manuscrits avec les seuls points qu'on y trouvoit, que d'ajoûter les autres qu'on a crû y manquer.

Cha-

(q) *Il n'y a, à proprement parler ; aucuns caracteres Jacobites, Maronites & Nestoriens ; estant tous les mesmes. Ceux qui sont ici nommés Jacobites & Maronites, sont les lettres courantes, & dont on se sert ordinairement. L'Auteur leur a donné ce nom, parce qu'en-effet ces deux Sectes s'en servent dans la plus-part de leurs MS. aussi-bien que dans les Imprimés. Ceux qu'on appelle Nestoriens, sont plus anciens & plus difficiles à écrire, estant moins simples.*

Chacun auroit ſupplée à ce defaut ſelon qu'il auroit pu; au-lieu qu'il ſemble qu'on n'ait plus cette liberté à l'égard des Exemplaires où l'on a mis tous les points. Widmanſtadius, qui a donné le premier au Public un Exemplaires du Nouveau Teſtament en Syriaque, a eu raiſon de le faire imprimer avec une partie ſeulement des points, comme il l'avoit dans ſon Exemplaire manuſcrit; parce qu'il eſt facile de ſuppléer au reſte, & que même pour l'ordinaire, ce dernier manquement de points ne rend point le ſens équivoque. Au-reſte, on ne peut pas exempter tout-à-fait de fautes ceux qui ont ajoûté les autres points aux Exemplaires Syriaques tant du Vieux que du Nouveau Teſtament: mais ces ſortes de fautes ſont peu conſiderables, & elles ne changent pas ordinairement le ſens, parce qu'elles ne conſiſtent le plus ſouvent qu'en des minuties de Grammaire qu'on peut negliger.

Widmanſtad.

Il y a eu cependant de grandes diſputes ſur ce ſujet entre ceux qui ont eu le ſoin de faire imprimer la Polyglotte de Paris. Mais il eſt aiſé de juger de l'inutilité de ces diſputes, par les Livres qu'ils ont écrit touchant quelques mots Syriaques, qu'on prétendoit avoit été mal ponctués. J'oſe même dire, que celui qui fut l'Auteur de cette diſpute, ne ſçavoit preſque rien de la Langue Syriaque. Mais laiſſons-là ces minuties, dont il a neanmoins été bon d'avertir en general, afin qu'on ne ſe ſoûmette pas entierement à la ponctuation des Exemplaires Syriaques imprimés, principalement ſi l'on voit qu'en changeant la ponctuation, & en gardant en même tems les regles de la Grammaire, on peut faire un meilleur ſens.

Polygl. de Paris.

Enfin, ſi l'on trouve quelquefois ſi peu d'uniformité dans la Verſion Syriaque du Vieux Teſtament, il en faut accuſer les Syriens, qui ont pris cette liberté de retoucher leurs Exemplaires à leur maniere, & de préferer en de certains endroits le ſens de leurs autres Verſions faites ſur les Septante; de ſorte qu'ils ont introduit comme un mélange des ces Verſions ſans aucun jugement. Quoi que les Latins ayent inſeré pluſieurs changement dans quelques Livres Eccleſiaſtiques des Neſtoriens & des Maronites, on ne trouvera pourtant point, qu'ils ayent reformé leurs Exemplaires Syriaques de l'Ecriture. Le Miſſel Caldéen, par exemple, des Maronites, qui a été imprimé à Rome, n'eſt pas exempt de ces corrections; & l'on ſçait de-plus, que les Maronites du Mont Liban ont auſſi reformé pluſieurs autres Livres par l'ordre des Papes: mais il ne paroit pas que cet ordre ſe ſoit étendu juſqu'à la reformation de leurs Verſions de l'Ecriture. Les Caldéens Neſtoriens, qui ſe ſont auſſi quelquefois reünis, au-moins en apparence, avec l'Egliſe de Rome dans la neceſſité de leurs affaires, ont bien pû diſſimuler pour un tems une partie de leur creance, afin de faciliter leur reünion, & ils ont même quelquefois retranché de leurs Livres les noms de Theodore & de Neſtorius, & même quelque autre choſe qui étoit contraire aux ſentimens de l'Egliſe; mais ils n'ont point touché aux

Maronites.

Neſtoriens.

Livres

Livres de la Bible, qu'ils ont toûjours laissés entiers.

Quoi que les Missionnaires du Pape ayent fait tout leur possible pour reformer la creance des Nestoriens, qu'on nomme Chrêtiens de Saint Thomas, & qu'ils ayent même corrigé assez mal-à-propos une partie de leurs Livres écrits en Syriaque; ils n'ont cependant rien reformé dans leurs Versions de l'Ecriture. Alexis Menesés, Religieux de l'Ordre de Saint Augustin, qui fut fait Archevêque de Goa, & qui prit la qualité de Primat de l'Orient, n'a rien oublié, à-la-verité, pour ramener par toutes sortes de voyes ces Chrêtiens des Indes à la creance de l'Eglise Romaine. Il introduisit même quantité de nouveautés dans leurs ceremonies, & il ne fit de-plus aucune difficulté d'alterer leurs Missels & leur autres Livres d'Offices: mais on ne voit pas qu'il ait entrepris de corriger leurs Bibles. Quand bien même Menesés, ou les autres Missionnaires de Rome, qui ont abusé souvent de leur pouvoir en ces païs-là, auroient ordonné dans leurs Synodes la reformation des Versions Syriaques de l'Ecriture, qui étoient à l'usage des Chrêtiens de Saint Thomas; toutes leurs ordonnances n'auroient pû rien innover dans les Livres Sacrés, puis qu'on ne laisse pas d'avoir encore aujourd'hui dans leur perfection plusieurs Livres Syriaques ou Caldéens, que ces mêmes Missionnaires avoient corrigés dans ces païs-là. Comme ils n'ont pas l'usage de l'Impression, la correction qu'on peut faire ne s'étend qu'à un petit nombre d'Exemplaires, qu'on neglige dans la suite; & lors qu'il est necessaire de faire de nouvelles Copies, on a recours aux veritables Exemplaires qui n'ont point été alterés.

Alex. Menes. Hist. Orient. de ses progrés en la reduct. des Chrêtiens de St. Thomas.

Voilà comme il est impossible d'alterer les Livres de ces Peuples du Levant, à-moins que leur réünion ne dure long-tems; & encore cela seroit-il assez difficile, à-moins qu'on ne supprime generalement tous les Manuscrits, & qu'on n'imprime ces mêmes Livres avec les changemens qu'on y voudra introduire, comme l'on a fait à l'égard de l'Office Syriaque des Maronites, dont on ne trouve pas aujourd'hui beaucoup d'Exemplaires manuscrits, depuis que leurs Livres Ecclesiastiques ont été imprimés à Rome. Mais cela ne regarde point les Versions de l'Ecriture, que les Latins ont laissées en leur entier: & quoi qu'il y ait présentement une partie des Jacobites reünis avec l'Eglise Romaine, ils n'ont pas pour cela differens Exemplaires Syriaques de la Bible, parce qu'on n'a reformé dans leurs Livres, que ce qui appartient à la créance & à quelques ceremonies particulieres. Au-reste, si je ne craignois d'être ennuyeux par une trop longue digression, je ferois voir que les reformations qui ont été introduites par les Missionnaires de Rome dans la créance & dans les ceremoniens de ces Peuples, ont été faites la plus-part mal-à-propos & peu judicieusement, parce qu'on n'a pas sçeu ni examiné à-fond leur veritable créance. Mais c'est assez parlé des Versions Syriaques de l'Ecriture: passons maintenant à celles des Arabes, des Cophtes, des Ethiopiens,

piens, des Armeniens, & des autres Peuples qui ſont ſeparés de l'Egliſe Romaine.

CHAPITRE XVI.

Des Verſions de l'Ecriture en Arabe. En quel tems & en quelle occaſion elles ont été faites. Des Verſions qui ſont à l'uſage des Cophtes, des Ethiopiens, des Armeniens & de pluſieurs Peuples, avec diverſes Reflexions ſur les Langues de ces differentes Nations.

IL y a deux ſortes de Verſions Arabes de l'Ecriture Sainte, dont les unes ont été faites par les Juifs, & les autres par les Chrêtiens. Nous parlerons plus bas des premieres, lors que nous examinerons en particulier les Traductions Juïves. A l'égard des autres, il ne ſeroit peut-être pas beſoin d'en traiter fort au-long; puis qu'il ſemble qu'on doive ſuppoſer qu'elles ont été toutes faites ſur la Verſion Grecque des Septante. J'entens parler ſeulement de celles dont ſe ſervent encore aujourd'hui quelques Peuples du Levant: & ainſi je ne mets point au nombre de ces Verſions Arabes, la Traduction Arabe (r) du Pentateuque, qui a eſté imprimée à Rome, & qui a été faite ſur la Vulgate Latine. Il eût été, ce me ſemble, bien plus à-propos d'imprimer les Verſions Arabes de l'Ecriture, qui ſont à l'uſage de l'Egliſe d'Orient, que de vouloir aſſujettir les autres Egliſes à une Traduction, qui n'a été declarée Authentique, que pour l'Egliſe d'Occident. Car, comme il a été remarqué ailleurs, le Concile de Trente n'a point prétendu empêcher par ſon Decret, les anciennes Verſions des autres Nations: & partant on ne doit pas leur impoſer cette loi, qui ne peut ſervir qu'à les éloigner davantage de nôtre créance. Venons donc maintenant aux Verſions Arabes dont ces Peuples ſont les Auteurs, & qu'ils ont compoſées pour leur uſage particulier.

Verſions Arabes.

En general, (ſ) les Verſions Arabes

(r) *Non ſeulement le Pentateuque a eſté imprimé à Rome de cette maniere, mais meſme toute la Bible, comme le P. Simon le reconnoit à la fin de cet Ouvrage, où il donne un Catalogue des Bibles. Ces ſortes de Verſions ne peuvent eſtre d'aucun uſage, non-plus que ce Nouveau Teſtament Grec, que quelques-uns prétend avoir été corrigé ſur la Vulgate au tems du Concile de Florence.*

(ſ) *Il y a deux ſortes de Verſions Arabes dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre. Celles qui ſont ſur les Livres Hiſtoriques, ont eſté faites ſur l'Hebreu: & celles qui ſont ſur les Prophetes ont eſté faites ſur le Grec des Septante, & conviennent bien plus avec l'Exemplaire Alexandrin, qu'avec celui de Rome. Auſſi ces deux Exemplaires Grecs & Arabe ont-ils eſté apportés d'Egypte. Il y a auſſi des Verſions Arabes à l'uſage des Cophtes, qui ont eſté traduites ſur les Verſions Cophtes; & on trouve des Exemplaires de ces Verſions à deux colonnes, dont l'une eſt en Cophte, & l'autre en Arabe.*

rabes de l'Ecriture ne sont pas d'une grande autorité, parce qu'elles ne sont point anciennes, & que la plus-part même ont été faites sur les Versions Syriaques avec assez de negligence. Tout ce que nous voyons présentement de Traductions Arabes de la Bible, n'a commencé que quelques tems aprés que les Sarasins se furent rendus les maîtres de quantité de Provinces, où l'on parla ensuite la Langue Arabe. Avant ce tems-là les Syriens, soit Jacobites Maronites ou Nestoriens, lisoient les Livres Sacrés seulement dans la Langue Syriaque, dont nous avons parlé ci-dessus. Les Chrêtiens d'Egypte, ou Cophtes, avoient aussi des Traductions de la Bible écrites en leur Langue Cophte : & tous ces Peuples conservent encore aujourd'hui ces anciennes Traductions, qui ne sont plus entendües que des Sçavans. Comme donc la Langue Arabe fût répanduë parmi toutes ces Nations, & qu'il se trouvoit peu de personnes qui eussent conservé la connoissance de ces premieres Langues, il fut necessaire de faire de nouvelles Traductions de la Bible en Langue Vulgaire sur leurs anciennes Versions, & même de la meilleure partie des Offices de l'Eglise. Les Syriens traduisirent donc leurs Versions Syriaques en Arabe : & parce qu'ils ont deux sortes de Traductions, dont il y en a une qui a été faite sur l'Hebreu, & l'autre sur le Grec des Septante, on voit aussi deux sortes de Traductions Arabes. C'est pourquoi l'on trouve à la fin de quelques Livres de la Bible traduits en Arabe, qu'ils ont été traduits sur l'Hebreu, c'est-à-dire, sur l'ancienne Version Syriaque qui avoit été faite sur l'Hebreu. L'autre Traduction Arabe des Syriens qui porte le nom des Septante, a été aussi prise de la même maniere sur l'ancienne Version Syriaque qui avoit été faite sur le Grec des mêmes Septante: & de-plus, comme les mêmes Syriens avoient traduit en leur Langue la Version Grecque des Septante qui étoit dans les Hexaples d'Origene avec les Etoiles, les petites lignes, & les autres marques dont nous avons parlé ailleurs, ces mêmes Hexaples ont été traduits de Syriaque en Arabe. Il se peut faire neanmoins, que quelques-uns ayent composé des Versions Arabes sur le Grec des Septante, & principalement ceux qui sont de la Secte des Melchites, lesquels ont traduit en Arabe la plus-part des Livres d'Office qui sont en usage parmi les Grecs. Mais la Langue Arabe ne s'étant répanduë dans le Levant, qu'aprés la naissance de toutes ces Sectes qui avoient déja l'Ecriture traduite en leur Langue, il est bien plus vrai-semblable, que la plus-part de ces Versions n'ont point été faites immediatement sur le Grec des Septante, mais sur d'autres Traductions qui avoient été composées auparavant sur la même Version des Septante.

Cela étant supposé, il est aisé de prouver, que la plus-part des Traductions Arabes de la Bible ne peuvent pas être beaucoup utiles, puis que nous avons le Texte Hebreu, la Version Grecque des Septante, & les anciennes Versions Syriaques & Cophtes : outre que les Arabes ont

pris une trop grande liberté en traduisant : & qu'enfin les Copiſtes n'ont point été exacts en décrivant leurs Exemplaires, & qu'ils ont même fait ſouvent un mélange peu judicieux des deux Verſions Syriaques; de-ſorte que dans les Traductions Arabes, qu'on prétend avoir été faites ſur l'Hebreu, il y a pluſieurs choſes qui ſont ſingulieres à la Verſion Grecque des Septante, & qui ne peuvent pas par conſequent avoir été priſes de l'Hebreu. Une bonne partie de ces defauts ſe rencontre dans la Verſion Arabe du Livre de Joſué, qui à été imprimée dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre; & on lit cependant à la fin de ce Livre, *Qu'il a été traduit d'Hebreu en Arabe:* & afin qu'on en puiſſe mieux juger, nous rapporterons ici quelques Exemples du peu d'exactitude de cette Traduction.

En general, il y a les mêmes defauts que dans la Verſion Syriaque, d'où elle a été priſe; & outre ces defauts, les Copiſtes y en ont ajoûté beaucoup d'autres, & ils ont ſuivi en quelques endroits le Grec des Septante, ou plûtôt la Verſion Syriaque de Joſué faite ſur les Septante; & enfin l'Interprete eſt ſouvent plûtôt Paraphraſte que Traducteur.

Joſ. 1:2. Au Chapitre 1. Verſ. 2. où nous liſons dans l'Hebreu & dans le Syriaque, *La terre que je donne aux enfans d'Iſraël*; L'Arabe a traduit, *La terre*

Ibid. verſ. 3. *que j'ai promiſe à Abraham Iſaac & Jacob.* Au Verſet 3. du même Chapitre, le ſens eſt entierement changé, dautant que l'Interprete a joint le mot *deſert*, avec les paroles qui précedent; au-lieu qu'il les faut joindre avec les ſuivantes. C'eſt pourquoi il a traduit, *Comme j'ai dit à Moïſe dans le deſert :* mais ſelon le Texte Hebreu d'aujourd'hui, & même ſelon toutes les anciennes Verſions, le ſens finit immediatement aprés ces mots, *Comme j'ai dit à Moïſe*; puis il y a, *depuis le deſert & le Liban*, &c.

Au Chap. 2. du même Livre, *Joſ.* 2:1. Verſ. 1. où nous liſons dans l'Hebreu & dans toutes les anciennes Verſions, *de Sittim*, qui eſt le nom d'un lieu; il y a dans la Traduction Arabe, *Menakkapherin*, & dans la Verſion Latine, *ex infidelibus*, comme ſi Joſué euſt envoyé deux Infideles pour eſpions. Mais le Traducteur Latin de la Verſion Arabe ſe trompe en cet endroit & en une infinité d'autres, où il n'a point compris le ſens de ſon Auteur. Il paroit manifeſtement, qu'il s'agit en cet endroit d'un lieu; & il n'y a rien de plus ridicule, que ce qui eſt au Verſ. 1. du Chap. 3. *Joſ.* 3:1. où l'Interprete Latin a traduit les mêmes mots Arabes, *Profectuſque eſt ex Infidelibus*, comme ſi *Infideles* étoit un nom de lieu, ou l'explication du lieu d'où l'on partoit. La trop grande liberté que le Traducteur Arabe a priſe, de changer des noms en d'autres, a donné occaſion à ces ſortes d'erreurs dans la Verſion Latine de l'Arabe: c'eſt pourquoi je croi qu'en cet endroit le mot Arabe ſignifie *Bourgade*, comme le mot Hebreu *Caphar*, & non pas *Infidele*.

Au Chap. 3. Verſ. 16. où il y a *Joſ.* 3:16. dans l'Hebreu, *Fort loin de la ville nommée Adam*; on lit dans la Verſion Arabe, *fort loin d'eux.* Ce qu'on doit

doit attribuer aux Copiſtes Arabes, parce que le Syriaque eſt conforme à l'Hebreu; ſi ce n'eſt qu'il y a *Orom*, au-lieu d'*Adam*, & l'Interprete Latin de la Verſion Syriaque a traduit *Aram*.

Ioſ.5.9. Au Chap. 5. Vers. 9. l'Interprete Arabe a traduit *incirconcis*; au-lieu qu'il y a *Gilgal* dans le Texte Hebreu, & dans la Traduction Syriaque qui a été faite ſur ce Texte. Il y a de l'apparence, que l'Arabe a ſuivi en cela quelque Exemplaire Syriaque qui étoit conforme au Grec des Septante, bien qu'aujourd'hui les Exemplaires Grecs ſoient conformes à l'Hebreu. Au même Chap. *Ibid. verſ.12.* Verſ. 12. il y a dans l'Arabe, *Damas*, en la place de *Canaan*, qui eſt dans l'Hebreu & dans le Syriaque: mais nous verrons plus bas un grand nombre d'exemples de ces ſortes de changemens dans la Verſion Arabe.

Ioſ.6.25. Au Chap. 6. Verſ. 25. on lit dans la Verſion Arabe, *Ce fut ainſi que fit Addan, qui étoit dans la maiſon d'Iſraël.* Ce qui n'eſt point dans l'Hebreu, ni dans le Syriaque, mais ſeulement dans les Septante, & même avec quelque changement; car ils ont traduit, *Ceſt ainſi que fit Ozan qui étoit de Bethel.*

En un mot, toute cette Traduction Arabe eſt peu exacte; & bien qu'on ait marqué à la fin de ce Livre, qu'il a éte traduit ſur l'Hebreu, il s'en éloigne neanmoins aſſez ſouvent. On y voit la plus-part des fautes qui ſont dans la Verſion Syriaque, avec pluſieurs autres qui viennent en partie de l'Interprete Arabe, & en partie des Copiſtes. Par exemple, au Chap. 11. de ce même Livre, où il y a dans l'Hebreu & dans les anciennes Traductions, *Jabin Roi de Haſor*; on lit dans l'Arabe, *Nabin Roi de Ceſarée*, comme ſi *Haſor* étoit *Ceſarée*: & de-plus, au Verſet 10. du même Chapitre, il y a que Joſué prit la ville de Ceſarée, & que Ceſarée étoit autrefois la Capitale de ces Royaumes-là. *Ioſ.11.* *Ibid. verſ.10.*

Il y a une infinité d'autres fautes ſemblables dans la Verſion Arabe, que le Traducteur Latin auroit pû facilement corriger, s'il avoit conſulté le Texte Original & les anciennes Verſions: mais bien-loin d'ôter les fautes de cette Traduction, il les multiplie, lors que les mots Arabes ſont équivoques; comme au Chap. 8. de ce même Livre, Verſ. 32. au-lieu de traduire, conformément à l'Hebreu, *une Copie*, ou *un autre Exemplaire de la Loi*, il a traduit, *le dernier Exemplaire*, parce que le mot Arabe peut ſignifier l'un & l'autre: mais il falloit conſulter le ſens, & non pas ſeulement la Grammaire. Ce defaut ſe rencontre generalement dans toutes les Traductions Latines des Verſions Arabes & Syriaques qui ſont dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre. *Ioſ.8.* *Polyglottes.*

Je ne m'arrêterai pas ici à marquer en quoi cette Verſion Arabe differe des autres Verſions & du Texte Hebreu dans les nombres; parce qu'il n'y a rien de plus ordinaire que ces ſortes de diverſités. Elle ſuit neanmoins aſſez ſouvent la Traduction Syriaque, bien qu'en de certains endroits elle ne convienne ni avec le Syriaque, ni avec l'Hebreu, ni avec les Septante. Par exemple,

Jud. 2:8. au Chap. 2. des Juges, Verſ. 8. il y a dans la Verſion Arabe, que Joſué mourut âgé de 120. *ans*; & cependant on lit dans le Texte Hebreu & dans les anciennes Verſions, 110. *ans*. Au Chap. 16. du même Livre, Verſ. 5. on lit dans l'Arabe, conformément au Syriaque, 1300. *ſicles*; au-lieu que dans l'Hebreu, dans les Septante & dans la Vulgate, il n'y a que 1100. *ſicles*. Au Chap. 4. Verſ. 15. du Livre 1. de Samuel, il y a dans l'Arabe & dans le Syriaque; *Eli étoit âgé de* 78. *ans*: mais dans l'Hebreu, dans la Verſion des Septante & dans la Vulgate, on lit 48. *ans* ſeulement. De-plus, au Chap. 6. du même Livre, Verſ. 19. où nous liſons dans l'Hebreu, dans le Grec & dans le Latin de la Vulgate, 50070. on lit dans l'Arabe & dans le Syriaque, 5070. Il ſeroit inutile de parcourir les autres diverſes Leçons qui viennent des nombres, parce qu'elles ſont trop frequentes.

Jud. 16: 5. *1 Sam.* 4. *1 Sam.* 6.

Les noms propres ne ſont pas auſſi toûjours bien traduits dans la Verſion Arabe; ce qu'on doit attribuer en partie au Traducteur Arabe, & en partie au Copiſte. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus ridicule que la Traduction du mot Hebreu *Peſilim*, au Chap. 3. des Juges, Verſ. 19. dans la Verſion Arabe? Les Septante & l'Auteur de la Vulgate ont traduit *Idoles*: mais parce que l'Interprete Syriaque a gardé le même mot *Peſilim* dans ſa Verſion, on a mis *Paleſtine* dans l'Arabe, comme ſi *Peſilim* qui ſignifie *Idoles*, étoit la Paleſtine. Au Chap. 1. du même Livre, Verſ. 16. où nous liſons dans l'Hebreu & dans les anciennes Verſions, *La ville des Palmes*, il y a dans l'Arabe, *La ville de Moïſe*. Mais comme ces defauts ſe rencontrent en une infinité d'endroits, il ſuffit d'en avoir averti en general, aprés en avoir produit quelques exemples.

Jud. 3: 19. *Jud.* 1: 16.

La liberté de l'Interprete Arabe dans la Traduction des noms propres, paroit beaucoup plus dans la Verſion du Livre des Paralipomenes, que dans tous les autres; car on y trouve les noms de Turquie, de Grece, de Chorafan, de Sclavonie, de France, de Tarſe, de Cypre, & pluſieurs autres ſemblables. De-plus, le même Interprete Arabe a changé quelquefois les noms Hebreux en d'autres Arabes qui contiennent le même ſens. Il a, par exemple, donné le nom de *Caſem* à *Phaleg*, parce que *Caſem* en Arabe eſt la même choſe que *Phaleg*: d'où l'on pourroit en quelque façon juſtifier l'opinion de ceux qui prétendent que la Langue Hebraïque n'eſt pas la premiere Langue du Monde, & que les noms d'Adam, d'Eve, & les autres qui ſont dans la Geneſe, ont été changés ſelon cette même methode, par celui qui a écrit ou recueilli les Actes du Pentateuque. *Paralipom.*

Enfin, ſi l'on veut connoître encore plus à-fond le peu d'exactitude de l'Interprete Arabe, il n'y a qu'à conſulter les autres Livres de l'Ecriture, qui ſont plus obſcurs que ceux dont nous avons produit quelques exemples. On y trouvera des ſens beaucoup plus éloignés tant de l'Original Hebreu, que des anciennes Verſions. Par exemple, au Chap. 4. de Job, Verſ. 3. le Traducteur Arabe a attribué à Eliphas, ce qui doit être attri- *Job.* 4:3.

attribué à Job, & cela par le changement de la seconde personne en la premiere.

Il est neanmoins bon d'observer, que les defauts de la Version Arabe ne viennent pas seulement des Traducteurs & des Copistes, mais aussi des Grammairiens, qui ont ajoûté les points au Texte Arabe, pour en faciliter la lecture. On appliquera donc à la Langue Arabe, les mêmes regles que nous avons remarquées ci-dessus, en parlant des Langues Hebraïque & Syriaque; & l'on pourra changer de la même maniere la ponctuation du Texte Arabe, lors que ce changement produira un meilleur sens, principalement s'il est appuyé sur l'autorité du Texte Hebreu, ou de quelque ancienne Version.

Au-reste, quoi que les Versions Arabes de l'Ecriture ne paroissent pas être beaucoup utiles, tant à-cause de leur nouveauté, que du peu d'exactitude des Traducteurs Arabes: on ne laissera pas de tirer de grands secours de la Langue dans laquelle elles ont été écrites, parce que cette Langue est la plus étenduë de toutes les Langues du Levant, & qu'on peut y trouver les racines, pour parler dans les termes des Grammairiens, de quantité de mots Hebreux, qu'il seroit difficile de rencontrer ailleurs. Il est vrai qu'elle est un peu plus éloignée de l'Hebreu, que le Caldéen & le Syriaque: mais cet éloignement n'empêche pas, qu'on ne reconnoisse la Langue Hebraïque dans la Langue Arabe; & comme cette derniere Langue s'est toûjours conservée, on apprendra bien mieux la signification propre de plusieurs mots Hebreux, & même de certaines expressions, que dans les Livres des Rabbins, qui y ont pourtant quelquefois recours. De-plus, les Juifs, comme nous avons remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, ont emprunté des Arabes tout ce qu'ils ont de l'art de la Grammaire, y ayant seulement ajoûté quelques subtilités qui n'étoient pas fort necessaires.

A l'égard des Chrêtiens d'Egypte, qu'on appelle ordinairement Cophtes, je croi qu'il seroit plus utile de rechercher avec soin leurs anciennes Traductions de la Bible écrites en langage Cophte, que les Versions Arabes dont nous venons de parler, & dont ces Peuples, soit qu'ils suivent la Secte des Jacobites, ou celle des Melchites, se servent présentement. Il y a bien de l'apparence, que les Versions Cophtes ont été faites sur la Version Grecque des Septante, qu'on lisoit autrefois dans toute l'Egypte, & que ces Peuples auront sans doute traduite en leur Langue. Le P. Kircher, qui a vû quelques Exemplaires de la Bible écrits en Langue Cophte, croit que les Cophtes ont commencé à traduire l'Ecriture en leur Langue vers le tems du Concile de Nicée. Mais quoi qu'il en soit de leur antiquité, il est au-moins certain, qu'elles sont beaucoup plus anciennes que les Traductions Arabes, qui n'ont esté introduites, comme nous avons remarqué ci-dessus, parmi les Peuples du Levant, qu'aprés les conquestes des Arabes, qui ont apporté leur Langue dans ces païs-là.

Cophtes.

Le P. Kircher.

Le nom de Cophte ou Copte vient apparemment d'une ville du même nom, qui étoit autrefois la Metro-

Metropole de la Thebaïde, dont Strabon & Plutarque ont fait mention. La Langue Cophte qu'ils parloient autrefois, & dans laquelle ils ont traduit toute la Bible & plusieurs autres Livres, est apparemment l'ancien langage Egyptien mêlé de la Langue Grecque. Les Grecs s'étant rendus les maîtres de l'Egypte, apporterent un si grand changement à la Langue du païs, que ce qui nous reste encore aujourd'hui de la Langue Cophte, est la plus-part rempli de mots Grecs; & elle n'a pas même d'autres lettres que celles des Grecs, qu'elle a un tant soit peu changées. Comme cette Langue n'étoit plus entenduë que d'un petit nombre de personnes, il fut necessaire de traduire en Arabe les Livres dont ils se servoient dans l'Office Divin; & c'est ce qui aura donné occasion à leurs Versions de la Bible, & même de leurs Liturgies en Arabe. De-plus, pour conserver quelque connoissance de cette ancienne Langue Cophte, ils en ont écrit des Dictionnaires & des Grammaires. En un mot, cette Langue est parmi eux la Langue des Doctes, de la même maniere que parmi les Syriens, il n'y a qu'un tres-petit nombre de Sçavans qui cultivent la Langue Syriaque.

Tout le monde sçait, que la Religion dominante parmi les Cophtes, est celle des *Monophysites* ou Jacobites, & qu'ils sont encore aujourd'hui dans les sentimens de cette Secte, nonobstant plusieurs réünions qu'ils ont faites selon les apparences seulement, avec l'Eglise de Rome, à laquelle ils ont eu quelquefois recours, pour en tirer de l'argent par le moyen des Missionnaires qu'on a envoyés chez eux. En ces sortes d'occasions, ils ne font aucune difficulté de se soûmettre au Pape, & de feindre qu'ils embrassent sa creance: mais il n'est jamais arrivé pour cela, qu'ils ayent alteré leurs Livres, principalement leurs Versions de la Bible écrites en langage Cophte.

Monophysites.

Aprés avoir parlé des Versions de l'Ecriture qui sont à l'usage des Cophtes, il n'est pas besoin de nous étendre fort au-long sur celles des Ethiopiens ou Abyssins, qui dépendent du Patriarche des Cophtes, lequel reside au Caire, & qui prend la qualité de Patriarche d'Alexandrie, ancien lieu de sa residence. Comme donc les Ethiopiens ont pris la plus-part de leurs Livres & de leurs Ceremonies de l'Eglise des Cophtes, à laquelle ils sont soûmis, il y a aussi de l'apparence, qu'ils auront pris d'eux leurs Traductions de l'Ecriture Sainte. La Langue dans laquelle elles sont écrites, s'appelle Ethiopienne, qui est apparemment l'ancien Ethiophien mêlé de mots Hebreux, Caldéens & Arabes; de-sorte que ces trois dernieres Langues font la meilleure partie de l'Ethiopien dans lequel les Livres Sacrés de cette Nation sont écrits. Le nouvel Ethiopien, ou la Langue que les Ethiopiens parlent présentement, ne convient pas tout-à-fait avec le vieil Ethiopien qui est dans leurs Versions de la Bible, dans leurs Liturgies, & dans leurs autres Livres Ecclesiastiques. Ils nomment aussi leur Langue, Caldéenne, comme si elle étoit en-effet l'ancienne Langue Caldéenne de Babylone, dont elle differe

Ethiopiens.

neanmoins

neanmoins, bien qu'elle ſoit compoſée de pluſieurs mots (t) Caldéens. Ils ont de-plus un caractere particulier, & ils ne marquent pas des points-voyelles ſous leurs lettres à la façon des Hebreux, des Arabes, des Caldéens & des Syriens; mais chaque lettre fait une ſyllabe, étant en même tems compoſée d'une conſone & d'une voyelle.

Les Pſeaumes & le Cantique des Cantiques, qui ont été imprimés dans cette Langue, ſont conformes à la Verſion Grecque des Sepante, & non pas au Texte Hebreu. Leur créance eſt la même que celle des Cophtes, & ils n'ont même qu'un Evêque qui les gouverne, que le Patriarche des mêmes Cophtes leur envoye. Il eſt vrai qu'ils ont eu autrefois recours à Rome pour en obtenir un Patriarche: mais l'Hiſtoire de ce qui arriva à Jean Bermudes, qui fut fait Patriarche de toute l'Ethiopie, & conſacré à Rome à la ſollicitation des Ethiopiens, qui feignirent ne vouloir plus avoir à l'avenir d'autres Evêques que ceux qui leur viendroient de Rome, nous apprend que toutes leurs réünions avec l'Egliſe de Rome ont été feintes, & quelles n'ont duré qu'autant qu'ils l'ont jugé neceſſaire pour rétablir leurs affaires.

Jean Bermudes.

Perſans. S'il eſt vrai que les Chrêtiens de la Perſe ont eu autrefois toute l'Ecriture traduite en leur Langue, comme quelques Peres ſemblent l'affirmer, il ne reſte rien aujourd'hui de cette ancienne Verſion, qui avoit ſans doute été faite ſur celle des Septante. La Langue Perſanne a même reçû beaucoup de changement depuis ce tems-là, principalement à-cauſe du mélange de la Langue Arabe, dont elle eſt préſentement en partie compoſée, ayant même perdu ſes anciens caracteres, & n'en ayant point d'autres que ceux des Arabes, qu'elle a accommodés à ſa prononciation. Il eſt cependant conſtant, que les Perſans ont eu autrefois des caracteres propres, dont on voit encore quelques-uns dans d'anciennes medailles. A l'égard des Verſions que nous avons maintenant dans cette Langue ſur quelque partie de la Bible, elles ne peuvent pas être beaucoup utiles, puis qu'elles ſont tout-à-fait nouvelles.

Armeniens. Les Armeniens ont des Verſions aſſez anciennes de toute l'Ecriture, écrites en langage Armenien, qui furent faites par quelques-uns de leurs Docteurs qui avoient appris la Langue Grecque, & entre autres par Moïſe ſurnommé le Grammairien, & par David ſurnommé le Philoſophe; leſquels Docteurs vivoient vers le tems de Saint Jean Chryſoſtome; que pluſieurs Auteurs ont crû être l'Auteur des caracteres Armeniens: mais les Armeniens les attribuent à un St. Ermite nommé Meſrop, qui les inventa dans la ville de Balu proche l'Euphrate, & qui vivoit vers le

Moïſe & David Docteurs Armeniens.

Meſrop.

(t) *On pourroit auſſi appeller cette Langue Ethiopique, Langue Arabe, pour la même raiſon, non ſeulement parce qu'elle a pluſieurs mots Arabes, mais auſſi parce qu'elle a pluſieurs formaiſons Arabes, & que les Ethiopiens ſemblent eſtre originaires de certains Arabes qui s'étendoient de ce côté-là.*

S. Jean Chryſ. tems du même St. Jean Chryſoſtome, dont les Armeniens ont les Ouvrages traduits en leur Langue Armenienne. Comme il étoit difficile de recouvrer des Bibles entieres écrites en Armenien, à-cauſe de la grande dépenſe qu'il falloit faire pour cela, Jacques Caractri Patriarche des Armeniens, donna la commiſſion en l'année 1662. à Uſcan Evêque de Yuſchuavanch, de faire imprimer en Europe des Bibles Armeniennes. C'eſt pourquoi cet Evêque Armenien étant venu à Rome ſelon l'ordre de ſon Patriarche, & y ayant demeuré environ 15. mois, paſſa de là à Amſterdam l'an 1664. où il fit imprimer à ſes dépens une Bible Armenienne in 4. avec le Nouveau Teſtament in 8. & pluſieurs autres Livres Armeniens pour l'uſage de ſa Nation. Ce même Evêque eſt venu en-ſuite en France, & a fait imprimer à Marſeille pluſieurs autres Livres Armeniens avec le Privilege du Roi; de-ſorte que par ce moyen, les Exemplaires de la Bible qui ſe trouvoient rarement auparavant parmi les Armeniens, ſont aujourd'hui aſſez communs.

Jacques Caractri. Uſcan.

Il ſeroit aiſé par ce même moyen, de reformer les Livres, & en même tems la créance des Peuples du Levant: mais d'autre-part il eſt difficile d'y introduire l'uſage de l'Impreſſion; & je croi qu'il n'y a que les Armeniens & les Grecs qui s'en ſervent préſentement. Les Armeniens qui ont pris ce ſoin-là, ont eu égard à l'utilité qu'ils pourroient tirer de leurs Livres imprimés, qu'ils ont enſuite répandus par le moyen de leur Commerce parmi toute leur Nation, qui n'a preſque point aujourd'hui d'autres demeures arrêtées, que celles où leur Commerce les appelle, principalement depuis que Sça Abas Roi de Perſe a conqueſté l'Armenie. Ce Prince a ruiné une bonne partie de leurs Egliſes; & celles qui ſubſiſtent encore aujourd'hui dans ces païs-là, ſont dans un état aſſez miſerable: & c'eſt en partie ce qui les a obligés d'avoir recours au Pape, & de ſe réünir avec l'Egliſe Romaine.

Sça Abas.

Cette réünion neanmoins des Armeniens avec Rome, n'eſt qu'à l'égard de quelques-uns, qui ont pû alterer leurs Livres, pour ſe conformer davantage à la créance de l'Egliſe Romaine; mais ce changement ou alteration n'a point paſſé juſqu'à leurs Bibles. L'Evêque Uſcan les a fait imprimer (v) fidelement ſur de bons Exemplaires manuſcrits; ſi ce n'eſt qu'il a imité la methode des Tables que nous avons dans les Bibles Latines: au-moins étoit-il dans ce deſſein, & même de faire imprimer une Table des matieres contenuës dans la Bible, qui pût en quelque façon ſuppléer au defaut des Con-

Uſcan.

(v) *Cet Archevêque eſt mort à Marſeille, où l'on a continué l'impreſſion des Livres Armeniens; mais non pas avec la même liberté qu'on avoit fait à Amſterdam. Marſeille n'eſtant pas éloignée de Rome, on y a envoyé de ce lieu-là un Preſtre Armenien Latiniſé, qui reforme, à ce qu'on dit, d'une eſtrange maniere, les Livres des Armeniens, conjointement avec Meſſieurs les Grands Vicaires de Marſeille.*

Concordances, dont l'uſage n'eſt que dans l'Egliſe Latine, d'où il a été communiqué en-ſuite aux Juifs. Au-reſte, j'ai appris de ce meſme Evêque Uſcan, que la Traduction de la Bible en Armenien avoit été faite ſur le Grec des Septante par Moïſe & David, dont nous avons parlé ci-deſſus.

Il y a encore aujourd'hui quelque reſte de ces anciennes Egliſes d'Armenie, & celui qui prend la qualité de Grand Patriarche des Armeniens, reſide à Egmiazin; bien qu'il y ait parmi eux quelque Schiſmatiques, & entre autres l'Archevêque d'Actamar, lieu ſitué dans l'Iſle du grand Lac de Vaſpuracan, lequel refuſe de ſe ſoûmettre au Patriarche d'Egmiazin; & il prend depuis plus de 500. ans la qualité de Patriarche. Il a même huit ou neuf Evêchés de ſa dépendance; mais les Turcs ruïnent tous les jours ces Egliſes. Le Patriarche d'Egmiazin a environ 17. ou 18. Evêchés ſous ſa Juriſdiction, & pluſieurs Monaſteres qui lui ſont entierement ſoûmis.

Je ne dirai rien ici de la créance des Armeniens, ni de leur Diſcipline, parce que tout le monde ſçait qu'ils ſont attachés depuis long-tems à la Secte des Monophyſites ou Jacobites, dont ils défendent les ſentimens avec opiniâtreté, bien que la plus-part d'eux ne les entendent point, & que leur prétenduë hereſie ne ſoit qu'imaginaire. Ils ont toûjours eu de grandes diſputes pour la Religion avec les Grecs, qui les mépriſent encore aujourd'hui: & en effet, ils ſont plus inſtruits des affaires qui regardent le commerce, que des matieres de Theologie. La grande dépenſe que l'Evêque Uſcan a faite, tant en Hollande qu'à Marſeille, pour l'impreſſion de leur Bible & de pluſieurs autres Livres, n'a pas tant été un effet de ſa charité, que de l'eſperance qu'il a eüe de bien vendre ces Livres à ceux de ſa Nation: & c'eſt ce qui me fait croire, qu'il ne les a point alterés; au-lieu que s'ils avoient été imprimés à Rome, & qu'ils euſſent été revûs par les Inquiſiteurs, il y auroit ſujet de craindre qu'on n'y eût reformé quelque choſe. *Uſcan.*

Dans les reünions qu'ils ont faites avec l'Egliſe Romaine, ils ont produit un certain Acte de Reünion avec Rome dés le tems de l'Empereur Conſtantin & de Tiridat Roi d'Armenie, ſous le Pape Sylveſtre, & Gregoire Patriarche d'Armenie: mais cet Acte & quelques autres qui ont été rapportés par Galanus, paroiſſent fabuleux, & il ſemble qu'ils n'ayent été inventés, que pour favoriſer davantage ces réünions, principalement celle qui fut faite ſous le Pape Innocent III. Les Armeniens cependant y ajoûtent foi, pour autoriſer l'antiquité de leur Patriarchat contre les prétentions des Grecs. Ces reünions ſubſiſtent encore aujourd'hui parmi une bonne partie des Armeniens qui ſont demeurés ſoûmis au Saint Siége; & il y a préſentement pluſieurs Armeniens Latiniſés, qui ſoûtiennent fortement les intereſts de l'Egliſe Romaine contre les autres Armeniens, qu'ils nomment Schiſmatiques. Il arrive même quelquefois de grandes diviſions parmi eux ſur ce ſujet, parce que leurs *Sylveſtre. Gregoire. Galan. in Concil. Eccleſ. Arm. cum Rom.*

Evêques accommodent souvent leur créance à leur interest particulier. Mais quoi que cela ait apporté du changement dans quelques-uns de leurs Missels & dans leurs autres Livres de Rite, nous ne voyons point qu'ils ayent reformé rien dans leurs Bibles, parce qu'elles n'ont point été reveües par les Inquisiteurs, bien que l'Evêque Uscan, qui a eu soin de cette impression, & qui étoit un des Visiteurs du Grand Patriarche d'Armenie, lequel reside à Egmiazin, témoignât être soûmis au Pape.

Moscovites. Iberiens. Colchide. Enfin les Moscovites, les Iberiens ou Georgiens, les Peuples de la Colchide ou Mengrelie, n'ayant point d'autre créance que celle des Grecs d'aujourd'hui, ils ont traduit la Bible Grecque en leur Langue; & les Moscovites ont même fait imprimer une Bible en langage & caracteres *Moscovites*. Mais c'est assez parlé des Versions de la Bible, qui sont à l'usage des Peuples, dont la créance & les coûtumes different de celles de l'Eglise Romaine. Venons maintenant aux Synagogues des Juifs, qui ont aussi differentes Traductions de l'Ecriture en differentes Langues.

CHAPITRE XVII.

Des Traductions ou Paraphrases de l'Ecriture faites par les Juifs. Si les Juifs qu'on nomme Hellenistes, n'ont lû dans leurs Synagogues que la Version Grecque des Septante. Quels étoient ces Juifs Hellenistes, & de quelle maniere ils ont fait pour leur usage la Traduction qu'on a depuis attribuée aux Septante. De la Traduction Samaritaine, & de la Version Latine de cette Traduction.

LA Langue Hebraïque n'ayant plus été en usage parmi les Juifs aprés leur retour de Babylone; leurs Docteurs commencerent à expliquer la Loi au peuple dans la Langue qu'il parloit, & ils eurent toûjours des Ecoles où l'on enseignoit cette Loi. C'est ce qui donna peu-à-peu occasion à faire toutes ces Traductions ou Paraphrases Juïves que nous voyons maintenant. Or cette coûtume de faire des Leçons de l'Ecriture Sainte, ayant été reçûë des trois differentes Sectes qui sont présentement parmi les Juifs, chacune a eu aussi ses Traductions particulieres. Les Samaritains ont une Version du Pentateuque écrite en langage Samaritain, qui approche fort de l'ancien Caldéen ou Babylonien; si ce n'est que l'Orthographe n'en est pas toûjours pure, & qu'on y a retenu quelque chose de l'Hebreu. Ils ont aussi des Traductions du même Pentateuque pour les lieux où ils parlent la Langue *Samaritains.*

(x) Ara-

(x) Arabe. Les Caraïtes de Constantinople se servent d'une Traduction du Pentateuque écrite en Grec vulgaire, dont les autres Juifs qui sçavent le Grec vulgaire, se servent aussi; & ce sont même ces derniers Juifs qui ont eu soin de la faire imprimer. De-plus, les mêmes Caraïtes ont aussi des Traductions Arabes, qu'ils lisent dans les païs où ils parlent la Langue Arabe: & il en est de-même des autres Juifs, qui ont la plus-part les Livres de Moïse traduits en leurs Langues vulgaires. Ces Traductions ne sont pas d'ordinaire écrites dans un langage pur, dautant que les Juifs ont presque toûjours affecté de rendre les mots Hebreux à la rigueur de la lettre. C'est pourquoi on peut appeller ce langage, comme nous avons dêja remarqué ailleurs, un langage de Synagogue. On observera neanmoins, que les Juifs ne lisent dans leurs Synagogues que le Texte Hebreu de la Loi, & non pas les Versions, en quelque Langue que ce soit; de-sorte que la lecture de ces Traductions est reservée à leurs Ecoles, où on leur enseigne l'Ecriture & les Traditions de leurs Peres. Ainsi, lors qu'on dit que les Juifs Arabes lisent la Loi de Moïse en Arabe, les Persans en Persan, & ceux de Caffa en Langue Turque, cela se doit entendre seulement des Explications ou Paraphrases que les Docteurs font dans les Synagogues qui leur servent d'Ecoles, & non pas de la veritable lecture de la Loi; parce que cette derniere lecture ne se peut faire qu'en Hebreu.

Caraïtes.

Juifs Arabes, Persans & Turcs.

Il y a même lieu de douter, qu'on n'ait autrefois lû dans les Synagogues des Juifs Helleniſtes, que la seule Version des Septante, comme on le croit communément. Il y a au-contraire bien plus d'apparence, que parmi les Juifs Helleniſtes, qui n'entendoient point la Langue Hebraïque, on ne lisoit cette Traduction Grecque, que comme une explication ou Paraphrase; de la même maniere que dans les Synagogues des Juifs de Babylone, de Jerusalem, & des autres endroits où la Langue Caldaïque étoit en usage, il y avoit un Interprete qui paraphrasoit le Texte Hebreu ou Caldéen. De-plus, on aura peut-être confondu ensemble les mots d'Ecole & de Synagogue; parce qu'en-effet les Juifs les prennent d'ordinaire l'un pour l'autre, & que la Synagogue leur sert d'Ecole dans les lieux où il n'y a point d'Ecole separée & jointe à la Synagogue. Ils nomment ces Ecoles, *Bet midras*, *Maison d'explication*, dautant qu'ils y expliquent ce qui regarde leur Loi & leurs Traditions. Il

Juifs Helleniſtes.

(x) *Les Samaritains ont lû pendant quelque tems la Version Arabe de Saadias Gaon, n'ayant personne parmi eux qui en eust fait une en cette Langue: mais un de leurs Docteurs ayant trouvé la Version de Saadias trop éloignée du Texte, en composa une long-tems aprés lui, laquelle est beaucoup meilleure, & qui meritoit mieux d'estre imprimée que tout ce qu'on a imprimé dans les Polyglottes d'Angleterre. Il y en a deux Exemplaires dans la Bibliotheque du Roi Tres-Chrestien.*

eſt donc fort vrai-ſemblable, qu'on à lû la Loi en Hebreu dans les Synagogues des Juifs, qu'on appelle Helleniſtes, auſſi-bien que dans les autres Synagogues; & qu'il y a eu ſeulement cette difference, que les premiers ont joint au Texte Hebreu la Verſion Grecque en forme de Paraphraſe. Ce qui paroit évidemment des Conſtitutions de Juſtinien, où il eſt parlé de la Verſion des Septante, comme d'une Verſion que les Juifs Helleniſtes liſoient conjointement avec le Texte Hebreu de la Loi : outre que dans les mêmes Conſtitutions, la Traduction Grecque n'a rien en cela de ſingulier, puis qu'on y permet aux Juifs de lire la Bible dans toute autre Langue qui leur ſera la plus commode; & par conſequent il s'agiſſoit ſeulement de l'interpretation de la Loi qu'on devoit joindre à la lecture de l'Original. Je paſſe ſous ſilence les déciſions du Thalmud, qui ordonnent qu'on ne lira point la Loi publiquement dans les Synagogues en d'autre Langue qu'en Hebreu; parce qu'on pourroit dire, que ces deciſions ne regardoient que les Juifs qui n'étoient point Helleniſtes. Au-reſte, par les Juifs Helleniſtes on entend tous les Juifs qui parloient Grec, en quelque lieu qu'ils fuſſent, même dans le territoire de Jeruſalem & de Babylone. Car quoi que la Langue Vulgaire qu'on parloit alors dans les Synagogues de ces païs-là, fût la Langue Caldaïque, il ne laiſſoit pas d'y avoir d'autres Juifs qui parloient Grec, & qui étoient comme des Colonies de Grecs. C'eſt en ce ſens qu'on trouvoit dans Jeruſalem même, des Synagogues de Juifs Helleniſtes qui étoient diſperſés en pluſieurs endroits, de la même maniere que nous voyons aujourd'hui dans le Levant, & depuis quelque tems dans la Hollande, des Juifs Eſpagnols, qui retiennent encore dans ces païs-là le langage Eſpagnol, & une Traduction de la Loi de Moïſe en Eſpagnol.

Juſtin. Novel. Conſtit. 146.

Thalmud.

Helleniſtes.

Ce qui merite le plus d'être remarqué touchant ces Juifs Helleniſtes, qui liſoient la Bible en Grec comme une Interpretation ou Paraphraſe de Texte Hebreu; c'eſt que comme ils ne s'appliquoient qu'à donner une Paraphraſe des Livres Sacrés, & non pas une Traduction ſelon la rigueur de la lettre, ils prirent la liberté de changer & d'ajoûter pluſieurs choſes pour former un ſens plus net : & c'eſt à cela principalement, qu'on doit attribuer en partie cette grande diverſité qui ſe trouve entre les Exemplaires Grecs & l'Exemplaire Hebreu; de-ſorte que Philon & les autres anciens Auteurs, qui ont prétendu que la Verſion des Septante répondoit parfaitement à l'Original Hebreu, n'ont jamais comparé enſemble les deux Exemplaires. Tous ces préjugés ne viennent que de l'Hiſtoire ſuppoſée d'Ariſtée, & de ce qu'on n'a point fait aſſez de reflexion ſur l'origine des Verſions où Paraphraſes de l'Ecriture parmi les Juifs. Mais comme nous en avons parlé ci-deſſus fort au-long, & que nous avons examiné la Verſion des Septante ſelon les regles de la Critique, venons maintenant aux autres Verſions de la Bible qui ont été faites par les mêmes Juifs.

Philon.

L'on

L'on a imprimé dans la Polyglotte de Paris & dans celle d'Angleterre, la Version que nous appellons Samaritaine: mais on doit prendre garde à ne pas confondre avec cette Version, comme quelques Auteurs ont fait, le Texte Hebreu Samaritain, qui êst auſſi imprimé dans les mêmes Bibles en caracteres Samaritains. Il y a de l'apparence, que la Verſion Samaritaine dont nous parlons, a été compoſée par les Samaritains dans la Langue dont leurs Docteurs ſe ſervoient alors pour inſtruire le peuple, en interpretant la Loi dans les Synagogues ſelon la coûtume. Cette Verſion eſt fort à la lettre, & il eſt rare qu'elle s'éloigne de l'Original Hebreu, ſi ce n'eſt en quelques endroits, où elle le modifie; parce qu'il eſt difficile qu'un Interprete ne limite quelquefois le ſens de ſon Texte: & c'eſt principalement ſur quoi il faut faire reflexion, en liſant cette Traduction Samaritaine. De-plus on reconnoit aſſez, qu'elle a été faite ſur le Texte Hebreu Samaritain, avec lequel elle s'accorde ordinairement, quand il differe du Texte Hebreu Juif. Quoi qu'elle ſoit fort à la lettre, il ne laiſſe pas d'y avoir des endroits où elle s'en éloigne, & où le Traducteur fait paroître des ſentimens particuliers.

Pour mieux juger de la Verſion Samaritaine, il eſt à-propos que nous en produiſions quelques exemples. Au Chap. 1. de la Geneſe, Verſ. 2. où nous liſons dans la Vulgate, *Spiritus Dei ferebatur ſuper aquas*; l'Interprete Samaritain a limité le verbe Hebreu à un ſens, qui marque neceſſairement qu'il eſt parlé du vent en ce lieu-là, ayant traduit *flabat*, auſſi-bien qu'Onkelos dans ſa Paraphraſe Caldaïque; lequel ſens eſt auſſi autoriſé par quelques Peres.

Geneſ. 1: 2.

Il y a dans le Chapitre 2. du même Livre pluſieurs noms propres, principalement de fleuves, que l'Interprete Samaritain a pris la liberté de changer en d'autres qu'il a crû convenir à ſon tems; ce qui eſt ſujet à l'illuſion. *Geneſ. 2.*

Dans le même Chap. 2. de la Geneſe, Verſ. 10. où nous liſons dans la Vulgate, conformément au Texte Hebreu, *In quatuor capita*; l'Interprete Samaritain a traduit, *Neſolim*, & le Traducteur Latin, *Inſulas*: mais c'eſt une erreur de Copiſte, & il faut lire *Nezolim*, qui ſignifie *fluenta*, ou *coulants d'eau*. *Geneſ. 2: 10.*

Au Chap. 3. Verſ. 5. où il y a dans la Vulgate, conformément à l'Original Hebreu, *Sicut Dii*; l'interprete Samaritain a traduit, *Comme des Anges*: & cette interpretation du mot *Elohim*, lui eſt aſſez ordinaire. C'eſt pourquoi au Chapitre 5. Verſ. 1. où il y a dans la Vulgate & dans la plus-part des autres Verſions, *A l'image de Dieu*; il a traduit *A l'image des Anges*. Au même Chapitre 5. Verſ. 24. où il eſt dit que Dieu enleva Enoch, il a traduit *un Ange*, au lieu de *Dieu*. *Geneſ. 3: 5.* *Geneſ. 5: 1.*

Ce même Interprete Samaritain s'éloigne encore davantage du ſens literal en quelques autres endroits: ce qu'il fait, ou parce qu'il a lû autrement dans le Texte Hebreu, ou parce qu'il n'a pas aſſez compris le ſens, & quelquefois même parce qu'il *Ibid. verſ. 24.*

qu'il étoit rempli de certains préjugés dont il n'a pû se défaire. La plus-part des Traductions Juïves sont sujettes à ce defaut; & de-plus il arrive aussi, que les Traducteurs n'ont pas suivi assez exactement le sens Grammatical, & qu'ils ont usé d'une trop grande liberté.

A l'égard de la Traduction Latine de cette Version Samaritaine, principalement dans les endroits où elle differe du Texte Hebreu Samaritain, elle ne m'a pas paru tout-à-fait exacte; de-sorte qu'il seroit necessaire de la retoucher, ou d'en faire une nouvelle. Il est vrai que les *Castel.* Observations de Castel sur cette Version, qui sont inserées au sixiéme Volume de la Polyglotte d'Angleterre, peuvent contribuer quelque chose à cette reformation: mais elles ne sont pas encore suffisantes pour ce dessein; outre que le Samaritain de la Version est corrompu en plusieurs endroits, qu'il faut necessairement rétablir, avant que de corriger la Traduction Latine de cette Version. C'est pourquoi il seroit à-propos d'en avoir divers Exemplaires, & de les conferer tous ensemble, pour corriger les defauts qui se trouvent dans l'Exemplaire imprimé. (y)

CHAPITRE XVIII.

Des Paraphrases Caldaïques. On ne peut rien assûrer de certain des Auteurs de ces Paraphrases, ni du tems auquel elles ont été faites. La maniere dont elles ont été composées. De la Langue Caldaïque, & des differens stiles de ces Paraphrases. Des réformations qu'on a faites dans la ponctuation Caldaïque, & si on les doit recevoir. S'il a été à-propos d'imprimer ces Paraphrases, qui semblent favoriser en plusieurs endroits les superstitions des Juifs.

NOus avons dêja remarqué cidessus, que la Langue Caldaïque étant devenuë parmi les Juifs la Langue d'usage, les Docteurs enseignerent au peuple la Loi de Moïse dans cette Langue, & que cela donna enfin occasion à publier les Glosses des Docteurs, lesquelles ont été nommées Paraphrases ou Interpretations. Elles ne sont pourtant pas si anciennes, parce qu'il s'est passé un long-tems, sans qu'on réduisist en un corps de Paraphrase les Explications de ces anciens Docteurs: mais on joignit d'abord l'interpretation aux mots les plus difficiles; & lors que le Lecteur lisoit un Verset dans la Synagogue, le Docteur, ou plûtôt l'Interprete, y ajoûtoit

(y) *On doit ajoûter à cela, qu'on n'a pas assez de connoissance de cette Langue Samaritaine, pour faire une Traduction exacte de cette Version; & il est même tres-difficile de rétablir cette Langue, dont les Samaritains même d'aujourd'hui n'ont aucune connoissance: on ne le peut faire que par le secours de quelque peu de Livres, principalement de leurs prieres, qu'ils ont escrites en cette Langue avec la Version en Arabe.*

toit en même tems l'explication en Caldéen. C'eſt pour cette raiſon, que nous voyons encore aujourd'hui pluſieurs exemplaires manuſcrits de la Loi diſpoſés de cette façon avec la Paraphraſe Caldaïque, dans leſquels aprés chaque Verſet du Texte Hebreu, ſuit immediatement un Verſet de la Paraphraſe. Ce qui tire apparemment ſon origine de l'ancienne coûtume qu'on avoit euë, de lire dans les Synagogues l'explication du Texte Hebreu conjointement avec le même Texte.

Onkelos. On attribuë ordinairement à Onkelos la Paraphraſe qui eſt ſur le Pentateuque, & à Jonathan celle qui eſt ſur les Livres que les Juifs nomment Prophetes. Mais ſi l'on examine avec application la maniere dont ces Paraphraſes ont été recueillies, il ſera difficile d'en pouvoir marquer les Auteurs, ni le tems auquel ce Recueil a été fait. Pluſieurs ont crû qu'elles étoient pour le moins auſſi anciennes que Nôtre Seigneur. D'autres au contraire ont prétendu qu'elles étoient aſſez nouvelles, & même poſterieures à Saint Jerôme, parce qu'il n'en a point fait mention dans ſes Ouvrages. Il ſe pourroit faire cependant, qu'elles fuſſent du tems de Saint Jerôme, & qu'il n'en auroit point parlé, dautant qu'elles étoient deſtinées à l'uſage particulier des Juifs; & peut-être n'étoient-elles pas encore dans un corps de Traduction, comme nous les voyons aujourd'hui.

Jonathan.

Quelques ſçavans hommes ont auſſi attribué à Jonathan une Traduction ſur le Pentateuque: mais le ſtile de cette derniere Paraphraſe eſt ſi different du ſtile de l'autre Paraphraſe ſur les Prophetes, attribuée au même Jonathan, qu'il faut être tout-à-fait ignorant dans la Langue Caldaïque, pour ne pas voir que ces deux Paraphraſes n'ont pû être compoſées par un même Interprete. Cependant le P. Morin s'étend fort au-long ſur ce ſujet, & prétend montrer par pluſieurs exemples, que la Paraphraſe ſur le Pentateuque ne peut pas être ſi ancienne que ce Jonathan; comme ſi les plus ſçavans Critiques n'en demeuroient pas d'accord, & qu'ils n'euſſent pas diſtingué ces deux Paraphraſes attribuées à Jonathan. Ils conviennent preſque tous, que celle qui eſt ſur les Prophetes eſt veritablement de Jonathan; au-lieu que l'autre qui eſt ſur le Pentateuque, n'a été connuë que depuis fort peu de tems, & que quelques-uns ne l'ont attribuée à Jonathan, qu'à-cauſe qu'ils en ignoroient l'Auteur, ſans l'avoir auparavant examinée en elle-même. *P. Morin. in Exercit. Bibl.*

Les preuves qu'on tire ordinairement de quelques mots nouveaux & barbares, & même de certaines fables inſerées dans quelques-unes de ces Paraphraſes, ne me paroiſſent pas tout-à-fait concluantes; parce qu'on peut dire, que ces mots nouveaux ont été ajoûtés dans la ſuite du tems, comme il arrive d'ordinaire à la plus-part des Paraphraſes: & l'on dira auſſi la même choſe des fables qui ne paroiſſent pas être fort anciennes; parce qu'il ſe peut faire que quelques Juifs les ayent ajoûtées aux Gloſſes de leurs Peres. On peut neanmoins prouver l'antiquité des deux premieres Paraphraſes, par la pureté du ſtile dans lequel

elles ſont écrites, qui eſt beaucoup plus pur que celui de la Ghemara ou Thalmud. Il y a donc de l'apparence, qu'elles ont été écrites dans un tems où la Langue Caldaïque n'avoit pas tant degeneré, que lors que l'on compila la Ghemara: & il eſt de-plus fort vrai-ſemblable, qu'on a recueilli ces Paraphraſes ſur d'anciennes Gloſſes, auſquelles on a en-ſuite ajoûté quelque choſe, comme il arrive preſque toûjours dans ces ſortes de Livres. *Thalmud.*

La Paraphraſe ſur le Pentateuque, qui eſt attribuée à Onkelos, eſt aſſez exacte, & même preſque mot pour mot ſur l'Hebreu; de-ſorte qu'on pourroit en quelque façon lui donner le nom de Verſion. L'autre Paraphraſe qui eſt ſur les Livres que les Juifs nomment Prophetes, & qui eſt attribuée à Jonathan, eſt plus étenduë en quelques endroits: le ſtile en eſt cependant auſſi fort pur, & bien éloigné du ſtile des Docteurs qui ont compoſé la Ghemara; mais elle n'eſt pas entierement exempte de fables ni de Gloſſes ridicules. *Onkelos.* *Jonathan.* *Ghemara.*

Il n'eſt pas beſoin que nous nous arrêtions à rechercher le tems auquel les Juifs font vivre Onkelos & Jonathan: car outre qu'on peut douter avec raiſon, s'ils ſont les veritables Auteurs de ces Paraphraſes, les Hiſtoires Juïves ne rapportent que des fables ſur ce ſujet; & je m'étonne qu'il y ait des perſonnes aſſez ſimples, pour ajoûter foi aux rêveries qui ſe trouvent ſur cela dans les Livres des Juifs.

Ils liſent tous les Samedis une Paraſça ou Chapitre de la Paraphraſe d'Onkelos avec une Paraſça du Texte Hebreu de la Loi; & il y a bien de l'apparence, que cette coûtume leur eſt venuë, de ce que quand ils liſoient autrefois le Texte de la Loi, ils y joignoient en même tems l'explication ou Paraphraſe en leur Langue maternelle. Ils auront pris apparemment cet uſage, des Juifs qui ont habité les lettres de Babylone & de Jeruſalem, où ils parloient en ces tems-là la Langue Caldéenne. Au-reſte, il n'y a rien qui ait tant contribué à conſerver la Langue Hebraïque, que ces ſortes de Paraphraſes ou Gloſſes des anciens Docteurs; & c'eſt principalement pour cette raiſon, que les plus ſçavans Rabbins y ont recours tres-ſouvent dans leurs Commentaires ſur l'Ecriture. *Rabbins.*

Elias Levita, qui a lui ſeul plus travaillé à faire connoître les Paraphraſes Caldaïques, que tout le reſte des Juifs, en a parlé fort au-long dans la Préface de ſon Dictionnaire Caldaïque. Outre les Paraphraſes que nous avons ſous les noms d'Onkelos & de Jonathan, il en rapporte une autre qu'il appelle *Jeroſolimitaine*, pour la diſtinguer des deux premieres; & il obſerve que cette derniere Paraphraſe eſt écrite dans un ſtile barbare & mêlé de quantité de mots empruntés des autres Langues, par exemple de Grec, de Latin & de Perſan. Le Thalmud de Jeruſalem eſt auſſi écrit en ce langage barbare de Jeruſalem; & c'eſt pour cette raiſon, qu'on a nommé *Targum* ou Paraphraſe de Jeruſalem, une certaine Paraphraſe ſur le Pentateuque, differente de celle d'Onkelos, qu'on pourroit appeller Babylonienne, à-cauſe de la pureté de ſon ſtile, qui approche du Caldéen du Livre de Daniel. *Elias Levita.* *Paraphraſe de Jeruſalem.* *Thalmud de Jeruſalem.* *Targum.*

Cette

Cette Paraphraſe de Jeruſalem paroit être plus nouvelle que le Thalmud de Jeruſalem: auſſi le ſtile en eſt-il encore plus rude & plus barbare; outre qu'elle contient un bien plus grand nombre de fables, que la Paraphraſe de Jonathan.

Les Juifs, qui veulent toûjours paroître ne rien ignorer de ce qui regarde leur Nation, ne ſçavent point cependant qui eſt l'Auteur des Paraphraſes ſur les Livres qu'on nomme Hagiographes. Il y a même de l'apparence, que ce n'eſt pas un même Ecrivain qui les a recueillies.

Elias Levita. Elias Levita prétend qu'elles ont été compoſées par differentes perſonnes. Il diſtingue le Targum ſur le Livre de Job, ſur les Proverbes & ſur les Pſeaumes, de celui qui eſt ſur les cinq Volumes: à quoi l'on peut ajoûter, qu'il y a eu pluſieurs Targums ſur les Hagiographes, ſi l'on s'en rapporte aux Rabbins qui les citent. (z)

Toutes ces Paraphraſes, à la reſerve de celles d'Onkelos & de Jonathan, ne paroiſſent pas être d'une grande utilité; & peut-être n'étoit-il pas fort neceſſaire de les rechercher

R. Menah. de Recan. avec tant de ſoin. R. Menahem de Recanati fait mention dans ſes Commentaires ſur la Loi, d'une Paraphraſe de Jonathan ſur le Pentateuque, de laquelle quelques autres Auteurs ont auſſi parlé: mais nous n'en avons aucune qui puiſſe lui être veritablement attribuée. Il aura ſans doute lû une autre Paraphraſe Caldaïque, qu'il a crû ſans aucun fondement être de Jonathan. On ne nie pourtant pas, que les Juifs n'ayent eu differentes Paraphraſes ſur les Livres de Moïſe; & il eſt même aſſez vraiſemblable, que les mêmes Juifs ayant préferé à toutes les autres Paraphraſes Caldaïques celle d'Onkelos, les dernieres ſeront demeurées dans l'obſcurité.

Au-reſte, les Exemplaires de ces Paraphraſes ſoit manuſcrits, ou imprimés, ſont fort differens entre eux, principalement dans ce qui regarde les voyelles & la ponctuation. On a fait, à-la-verité, un Recueil de ces varietés, qui eſt inſeré au ſixiéme Volume de la Polyglotte d'Angleterre: mais il ſeroit aiſé d'en recueillir un bien plus grand nombre ſur pluſieurs autres Exemplaires qu'on n'a point conſultés. L'origine de ces diverſes Leçons vient de ce qu'au commencement le Texte Caldaïque des Paraphraſes n'étant point ponctué, les Juifs qui y ont ajoûté enſuite les points pour en faciliter la lecture, les ont mis differemment, ſelon la connoiſſance qu'ils avoient de la Langue Caldaïque. Il eſt même arrivé, que quelques Chrêtiens ſçavans dans la Langue Caldaïque, ont pris la liberté de reformer en pluſieurs

(z) *On a imprimé en Allemagne depuis l'Edition de la Critique du P. Simon, une Paraphraſe Chaldaïque ſur le premier Livre des Chroniques, & l'on témoigne auſſi avoir la meſme Paraphraſe ſur le ſecond Livre: mais cette Paraphraſe eſt peu de choſe, & eſt fort ſeche pour les ſens, eſtant remplie d'alluſions aux mots. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas remplie de fables, comme ſont les dernieres Paraphraſes Caldaïques: mais elle n'en eſt pas pour cela meilleure, ni plus ancienne.*

endroits la vieille ponctuation du Caldéen de ces Paraphrases, & ils ont pris pour regle de leur reformation, la ponctuation du Caldéen qui se trouve dans les Livres de Daniel & d'Esdras. On voit quelque chose de cette nouvelle ponctuation dans la Bible d'Alcala, & encore plus dans la grande Bible d'Anvers. Et enfin *Buxtorfe.* Buxtorfe le pere, qui a fait imprimer à Basle une Bible Hebraïque avec des Paraphrases Caldaïques & avec les Commentaires de quelques Rabbins sur le Texte de l'Ecriture, a reformé de nouveau la ponctuation de toutes ces Paraphrases. Mais on peut dire, que cette derniere correction de Buxtorfe n'est pas encore dans sa perfection, selon l'idée qu'il s'est proposée. S'il avoit recherché avec soin les Exemplaires manuscrits des Paraphrases Caldaïques, il en auroit trouvé plusieurs où la ponctuation est beaucoup plus exacte, & où l'on a ôté un bien plus grand nombre de ces lettres inutiles qui tenoient lieu de voyelles, avant qu'on eût ajoûté les points au Texte Caldaïque.

On remarquera cependant, que cette diversité de ponctuation a causé des interpretations tres-differentes. Et c'est à quoi l'on n'a pas assez pris garde, lors qu'on a imprimé ces Paraphrases, dont le sens est quelquefois limité differemment selon la diversité des points, lesquels ôtent la liberté de traduire autrement que la ponctuation a été marquée. On ne s'arrêtera donc pas toûjours aux ponctuations qui sont dans les Paraphrases Caldaïques imprimées, ni aux Traductions Latines, où il y a assez souvent de l'erreur: & de-plus, tout ce que nous avons qui appartient à la Grammaire Caldaïque, est defectueux, & ne peut pas servir de regle infaillible; parce que les Juifs, qui ont negligé pendant un tres-long tems cette étude, n'ont pû rétablir parfaitement la Langue Caldaïque; outre que la methode dont Buxtorfe & les autres Reformateurs se sont servis pour corriger la vieille ponctuation du Caldéen, est sujette à l'illusion. Bien que le Paraphraste Onkelos s'at- *Onkelos.* tache d'ordinaire avec assez d'exactitude à suivre le Texte Hebreu, Elias Levita a neanmoins remarqué en general, que les Auteurs des Paraphrases s'émancipent quelquefois, en mettant des préterits pour des futurs, & des futurs pour des préterits; qu'ils traduisent des participes par des préterits, & qu'ils font plusieurs autres changemens de cette nature. Ils oublient de-plus, selon le même Auteur, des mots entiers, & donnent même des sens contraires au Texte Hebreu; de-sorte qu'il ne faut pas toûjours juger du Texte par rapport à ces Paraphrases. Il y a neanmoins plusieurs endroits, d'où il paroit manifestement qu'ils ont lû autrement qu'on ne lit dans les Exemplaires Hebreux d'aujourd'hui. Sur quoi l'on peut consulter la Critique de Louïs Cappelle, qui en a produit quelques exemples: ce qui prouve évidemment, que la Massore n'étoit pas si uniforme dans ce tems-là, qu'elle l'est présentement. Il y a, par exemple, bien de la difference entre *am*, qui signifie *Peuple*, & entre *im*, qui signifie *avec*; entre *nastem*, qui signifie *vous avez fui*, & entre *nistam*, qui signifie *a été bouché*. Cependant ces sortes de va-

varietés qui se trouvent entre l'Hebreu d'aujourd'hui & ces Paraphrases, ne dépendent que de la diversité des points. On pourroit neanmoins attribuer cela à la liberté que l'Interprete auroit prise en traduisant selon son sens, plûtôt que selon la lettre du Texte Hebreu: mais il y a beaucoup plus d'apparence, que cette diversité de Traduction ne peut venir que des diverses Leçons. On observera cependant, que les Paraphrases Caldaïques sont beaucoup plus conformes au Texte de la Massore, que toutes les autres Versions soit anciennes, soit Grecques, ou Latines.

Langue Caldaïque. Pour ce qui regarde la Langue Caldaïque, dans laquelle ces Paraphrases ont été écrites, il suffira d'observer en general, que les Juifs rapporterent de Babylone à Jerusalem aprés leur captivité, la Langue qu'on parloit alors dans Babylone, & qu'ils continuerent de la parler long-tems aprés dans la Palestine, dans la Syrie, & dans quelques autres lieux où ils étoient repandus. C'est cette même Langue que Nôtre Seigneur & ses Apôtres ont parlé, & qu'on nommoit le plus souvent en ce tems-là la Langue Syriaque. L'un & l'autre *Thalmud.* Thalmud ont été aussi écrits dans cette Langue Caldaïque, & la plus-part des Livres que les Juifs estiment *Zohar.* anciens, comme le Zohar & quelques autres Ouvrages Allegoriques & Cabbalistiques, qui ne sont entendus que d'un tres-petit nombre de Juifs. On remarquera neanmoins, que par le Thalmud, j'entens la *Ghemara.* Ghemara, & non pas la Misna, qui *Misna.* est écrite en Hebreu de Rabbin, & different de la Dialecte Caldaïque dont il est question.

Comme il est difficile que les Langues se conservent pures, principalement parmi les Etrangers qui les ont adoptées, il fut impossible que le langage Caldéen que les Juifs parloient, ne retinst quelque chose de leur ancienne Langue: & ainsi ils firent comme un mélange de l'Hebreu & du Babylonien, de la même maniere que les Juifs d'Alexandrie & les autres Helleniſtes garderent aussi dans la Langue Grecque quelque chose de leur ancien langage. On peut donc appeller le Caldéen des Paraphrases, un Caldéen-Hebreu; avec cette difference neanmoins, que les Juifs qui demeurerent dans le territoire de Babylone, parlerent la Langue Caldaïque bien plus purement que ceux qui établirent leur demeure dans la Palestine & dans les autres lieux voisins. Ces derniers mêmes furent encore partagés en différentes Dialectes Caldaïques, comme il arrive d'ordinaire dans la plus-part des Langues. Enfin le tems apporta de grands changemens à la Langue Caldaïque qui étoit en usage parmi les Juifs, & elle devint si barbare, principalement à-cause du mélange de quelques autres Langues, que les Juifs mêmes les plus habiles ont maintenant de la peine à entendre leurs anciens Livres écrits dans ce langage, qu'on peut appeller Caldaïque barbare.

Ces mots barbares qui se rencontrent souvent dans la Paraphrase Caldaïque sur le Pentateuque, publiée par quelques Juifs sous le nom de Jonathan, sont autant de preuves

manifeſtes qu'elle ne peut pas être de ce Jonathan fils de Hillel, qui vivoit peu de tems avant Nôtre Seigneur. Mais il eſt fort probable, que les Juifs qui en ignoroient l'Auteur, l'ont attribuée à Jonathan pour la rendre plus celebre, parce qu'on n'en trouvoit point d'autre de ce Jonathan ſur les Livres de Moïſe. En-effet, il y a de l'apparence que la plus-part de ces dernieres Paraphraſes ont été recueillies ſur les Memoires de quelques celebres Docteurs Juifs dont on n'a point ſçeu les noms. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon, qu'on en trouve pluſieurs autres citées dans les Livres des Rabbins, leſquelles nous ſont inconnuës. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas mal-aiſé de juger, que toutes les Paraphraſes Caldaïques ſur l'Ecriture, à la reſerve de celles qui ſont attribuées à Onkelos, & à Jonathan, ſont aſſez nouvelles. Il y a même lieu de s'étonner, que quelques ſçavans hommes ayent voulu leur donner une ſi grande autorité. Je n'aſſûre pas leur nouveauté ſeulement ſur quelques mots barbares, ni ſur quelques fables qu'elles contiennent; parce qu'il ſe pourroit faire, que des Juifs poſterieurs à ces Paraphraſtes, y auroient inſeré leurs Gloſſes: mais je m'appuye principalement ſur tout le corps de ces Paraphraſes, qui ſont aſſûrément écrites dans un ſtile tout-à-fait different de ces anciens tems, où la Langue Caldaïque gardoit encore quelque pureté parmi les Juifs.

Faux Jonathan.

A l'égard des points qu'on a ajoûtés au Texte Caldaïque de ces Paraphraſes, pour ſervir de voyelles, il eſt aſſez inutile de s'y arrêter, non ſeulement parce qu'ils y ont été inſerés par des Juifs peu habiles, & dans un tems où la Langue Caldaïque n'étoit plus en uſage; mais auſſi parce que cette nouvelle ponctuation ôte la liberté qu'on a de traduire les mots Caldaïques ſelon le ſens qu'on juge être le meilleur. J'oſe même dire, que la reformation de Buxtorfe, laquelle Walton à préferée aux autres comme plus exacte, doit être entierement rejettée, parce qu'elle limite trop le ſens du Texte: c'eſt pourquoi je croi qu'il eſt plus à-propos de recourir aux plus anciennes Editions de ces Paraphraſes, où nous trouvons quantité de lettres, principalement des Jod & des Vau, qui en ont été retranchées peu judicieuſement. Il eſt vrai qu'en une infinité d'endroits, on a, ce ſemble, ajoûté ces ſortes de lettres ſans aucune neceſſité: mais il vaut beaucoup mieux avoir des lettres inutiles qu'on peut negliger, que d'en ôter d'autres qui ſont aſſez ſouvent utiles, & qu'on ne peut pas aiſément ſuppléer, quand elles ont été une fois ôtées. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il eſt dangereux de former une methode ſur un petit nombre de regles que nous fourniſſent quelques Chapitres de Daniel & d'Eſdras écrits en Caldéen. De plus, le Caldéen des Paraphraſes, & ſur tout des dernieres, n'eſt pas le même que celui de Daniel & d'Eſdras, & par conſequent on ne doit pas regler l'un ſur l'autre pour la lecture. Enfin il y a quantité d'autres obſervations à faire ſur la maniere dont on doit écrire les Paraphraſes Caldaïques: mais cela me meneroit trop loin, & il ſuffit que j'en aye averti

en

en general, afin qu'on se précautionne en les lisant, & qu'on n'ajoûte pas foi trop facilement aux Traducteurs Latins de ces Paraphrases.

Pour ce qui regarde l'utilité de ces Paraphrases, quelques Auteurs ont crû qu'elles ne meritoient pas d'être jointes dans un même corps de la Bible au Texte Hebreu, & aux Versions que nous avons de l'Ecriture. Ce qu'il faut entendre principalement des dernieres Paraphrases, qui sont écrites d'un stile barbare, & remplies d'une infinité de fables ridicules & superstitieuses. D'autres au-contraire loüent ces dernieres Paraphrases, à-cause qu'on y trouve plusieurs passages de l'Ecriture expliqués en faveur du Messie, & dont les Chrêtiens se peuvent servir utilement contre les Juifs d'aujourd'hui, qui semblent détourner le veritable sens de ces mêmes passages, pour favoriser leurs préjugés. Cette dispute touchant l'utilité ou l'inutilité des Paraphrases Caldaïques, fut agitée fortement au tems du Cardinal Ximenés, qui fit imprimer en 1515. la Bible d'Alcala ou Complute avec la Paraphrase d'Onkelos sur le Pentateuque; & elle fut renouvellée sous Philippes II. à l'occasion de la grande Bible d'Anvers, dans laquelle Arias Montanus a inseré les Paraphrases Caldaïques. C'est pourquoi le Cardinal Ximenés se contenta de mettre dans la Bible d'Alcala, la seule Paraphrase d'Onkelos, qu'il corrigea en quelques endroits, & ordonna en même tems que l'on conserveroit le reste des Paraphrases Caldaïques dans la Bibliotheque publique de l'Université de Complute, aprés qu'il les eut fait reformer, & qu'on en eut ôté toutes les Glosses inutiles & superstitieuses. Arias Montanus a aussi fait imprimer dans la Bible d'Anvers, les Paraphrases Caldaïques avec une partie de ses corrections. On n'a pas cependant laissé d'attaquer ce dernier Ouvrage, comme s'il eust été injurieux à la Religion Chrêtienne, & qu'il eust favorisé les superstitions des Juifs, qui paroissoient y avoir été approuvées par les Docteurs de Louvain, qui témoignoient avoir lû exactement la Traduction Latine des Paraphrases Caldaïques sur tout le Vieux Testament, & les avoir jugées utiles. Ce fut ce qui engagea Lucas Brugensis, de défendre l'autorité de ces Paraphrases dans un Traité Apologetique, où il tâche de mettre à couvert les Docteurs de Louvain des injures qu'on leur reprochoit, comme s'ils eussent approuvé le Judaïsme, en donnant leur approbation à ces Paraphrases.

Cardin. Ximenés.

Arias Montanus.

Lucas Brugens.

Dans le tems qu'on imprimoit à Paris la grande Bible de M. le Jay, avec les Versions Caldaïques, un Religieux Espagnol écrivit de Madrit au (aa) P. Morin, pour le détourner d'inserer dans cette Polyglotte les Paraphrases Caldaïques sur tout le Vieux Testament, à-cause des impietés & des blasphêmes qu'elles contenoient.

Andr. de Leen Epist. MS. ad P. Morin.

Il

(aa) *Dans le Recueil des Lettres qu'on a imprimé depuis peu en Angleterre, sous le nom de Bibliotheque Orientale, cette Lettre est adressée à Mr. le Jay.*

Il ajoûte de-plus, qu'ayant eu quelques conferences touchant la Religion avec les Juifs à Rome & à Pesaro, ils s'étoient principalement appuyés sur l'autorité de ces Paraphrases, donnant de grandes loüanges au Roi Philippe II. qui avoit fait imprimer à ses dépens leurs Ceremonies & leur Thalmud. *Judei verò se & proterviam armis ex predicta Paraphrasi reassumptis defendebant, summisque laudibus Regem Philippum II. ad cœlum extollebant, qui ipsorum ritus, ceremonias, impiumque Thalmud suis impensis excudit, ad quod adducebant Cantica, Threnos, Ecclesiastem, Job & 53. Isaje.* Mais toutes ces raisons, & plusieurs autres que je passe sous silence, ne pûrent empêcher qu'on n'imprimât les Paraphrases Caldaïques dans la Bible de M. le Jay, & qu'elles n'ayent encore été rimprimées depuis avec plus d'étenduë dans la Polyglotte d'Angleterre. Et de-plus, Lucas Brugensis témoigne qu'elles avoient été autorisées par 42. Theologiens Espagnols, assemblés à Alcala ou Complute, & par deux Papes, qui avoient tous approuvé la Bible de Philippe II. où ces Paraphrases sont imprimées.

Lucas Brugens. de Cald. Paraphr.

L'utilité cependant des dernieres Paraphrases Caldaïques n'est pas si grande que quelques-uns ont crû; au-lieu qu'il est certain que les Juifs en tirent de l'avantage, parce qu'ils s'imaginent que nous autorisons leurs rêveries & leurs superstitions vaines & ridicules dans nos Bibles, comme si nous faisions aller de pair ces Paraphrases avec les anciennes Versions auſquelles elles sont jointes. Il est vrai que Galatin & plusieurs autres Theologiens aprés lui se sont servis de ces Paraphrases, pour établir quelques articles de nôtre creance contre les Juifs, principalement ceux qui regardent le Messie. Mais bien que ces preuves paroissent concluantes à l'égard des Juifs, parce qu'elles sont prises de leurs Livres, je ne croi pas qu'il soit fort avantageux à la Religion Chrêtienne, d'avoir recours à des Livres remplis de fables. De-plus, il semble que les ceremonies des Juifs y sont bien plus fortement établies, que celles des Chrêtiens; & partant la victoire que nous prétendons remporter sur les Juifs par ces sortes d'Ouvrages, demeure tout-à-fait douteuse: outre que les passages que nous croyons être favorables à nôtre Religion, ne consistant la plus-part que dans des allegories, il ne sera pas mal-aisé aux Juifs de les détourner, parce qu'on ne peut pas prouver invinciblement la verité de nos Mysteres par des allegories.

Galatin.

Comme la Religion Juïve convient en substance avec la Religion Chrêtienne, il n'est pas étonnant que les Paraphrases Caldaïques & les autres anciens Livres allegoriques des Juifs conviennent en general avec les Livres des Chrêtiens, principalement dans les manieres de parler qui s'appliquent au Messie, & qu'on y trouve même plusieurs Propheties expliquées selon le sens des Saints Peres. Mais lors que dans les disputes avec les Juifs, on vient à une discussion plus particuliere de ces mêmes passages de l'Ecriture, ils prétendent que des allegories generales ne doivent point empêcher le sens literal. D'autre-part ils font voir, que leurs

leurs cerémonies sont marquées en particulier dans ces Paraphrases; & ainsi il ne paroit pas, qu'il soit fort avantageux à la Religion Chrêtienne de s'en servir, même contre les Juifs.

La Langue Caldaïque, dans laquelle elles sont écrites, est d'une plus grande utilité; parce que comme la Langue Hebraique a été presque perdue entierement, & qu'on est obligé d'avoir recours aux autres Langues voisines, pour sçavoir la veritable signification d'une infinité de mots, il n'y a point de Langue qui puisse contribuer davantage à ce rétablissement de la Langue Hebraïque, que les Langues Caldaïque & Syriaque, parce qu'elles sont beaucoup moins éloignées de l'Hebreu, que toutes les autres Langues. A quoi l'on peut ajoûter, que la plus-part de ces Paraphrases ayant été prises des Glosses des anciens Docteurs Juifs, elles peuvent être tres-utiles à l'éclaircissement de plusieurs passages de l'Ecriture.

CHAPITRE XIX.

Des autres Traductions ou Paraphrases de la Bible faites par les Juifs en differentes Langues, avec des Reflexions Critiques sur quelques-unes de ces Langues, & principalement sur le Grec vulgaire.

OUtre les Versions ou Paraphrases de l'Ecriture dont nous venons de parler, les Juifs en ont plusieurs autres qui ont été faites par des particuliers en differentes Langues. R. Saadias Gaon, ou *l'Excellent*, qui vivoit, comme il a été remarqué ailleurs, vers l'an 900. a écrit en Arabe un Targum ou Paraphrase de toute la Bible; bien qu'on ne trouve présentement que le Pentateuque, qui a été imprimé à Constantinople en caracteres Hebreux, & que les Anglois ont depuis fait rimprimer dans leur Polyglotte en caracteres Arabes. Il y a aussi de l'apparence, que le pentateuque Arabe imprimé dans la Polyglotte de Paris, est du même Saadias, bien qu'il ait été retouché en beaucoup d'endroits: car si l'on examine avec soin ces deux Exemplaires du Pentateuque Arabe, on reconnoîtra aisément, qu'ils viennent d'un même Auteur, & que toute la difference qui est entre l'un & l'autre, ne consiste qu'en de certaines reformations & changemens qu'on y a inserés à dessein. Il est difficile de juger qui est l'Auteur de ces reformations; & je ne croi pas qu'on puisse conclurre du titre seul où on lit, comme on a de coûtume de lire au commencement de tous les Livres Mahometans, *Au nom de Dieu misericordieux*, &c. que l'Auteur de cette reformation ait été (bb) Mahometan, parce que l'Exemplaire manuscrit a pû appartenir à quelque Mahometan, qui l'a décrit

R. Saadias.

(bb) *Il est plus vrai-semblable que cette reformation à esté faite par quelque Samaritain, parce qu'il est constant que les Samaritains ont lû pendant un long-tems cette Version de Saadias, avant qu'un de leurs Docteurs nommé Abu-Saïd, eust composé une Version Arabe pour ceux de sa Secte qui avoient changé en quelques endroits l'Interpretation de Saadias.*

en caracteres Arabes pour ſon uſage particulier, & qui y aura mis cette inſcription. Il ſe peut faire auſſi, que quelqu'un n'ayant pas un Exemplaire parfait de la Traduction de Saadias, aura ſuppléé ce qui manquoit à ſon Exemplaire, & aura en même tems pris la liberté d'y changer quelque choſe. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut pas, ce me ſemble, douter que l'exemplaire Arabe du Pentateuque, qui eſt dans la Polyglotte de Paris, ne ſoit de Saadias, bien qu'il ait été alteré en quelques endroits. Ce qui confirme davantage ce ſentiment, c'eſt qu'on trouve dans cet Exemplaire de certaines manieres de traduire qui ſont ſingulieres à cet Auteur; comme au Chap. 2. de la Geneſ. Verſ. 6. où on lit dans le Texte Hebreu & dans toutes les anciennes Verſions, *Et une vapeur montoit*, Saadias a traduit en ajoûtant une particule negative, *Et nulle vapeur ne montoit*: & cela ſe trouve également dans les deux Exemplaires. Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres endroits ſemblables, qui font en même tems connoitre, que la Traduction Arabe de Saadias eſt aſſez libre. Il change même une partie des noms propres, & il traduit quelquefois ſon Texte plûtôt ſelon ſes préjugés, que ſelon la verité; outre qu'étant dans un tems où la Grammaire n'étoit point encore dans ſa perfection, il n'a pas toute l'exactitude qu'on pourroit ſouhaiter. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'il n'y ait pluſieurs endroits où il a tres-bien rencontré pour le ſens.

Geneſ. 2: 6.

On prendra garde neanmoins, à ne multiplier pas facilement les diverſes Leçons du Texte Hebreu ſur la Traduction Arabe de Saadias; parce qu'il s'émancipe quelquefois. Et c'eſt en quoi Grotius s'eſt trompé dans ſes Notes ſur le Chap. 2. de la Geneſe, Verſ. 6. où il prétend que Saadias a eu un Exemplaire Hebreu different des autres, à-cauſe qu'il explique ce Verſet 6. avec une negation, & qu'il n'y en a point dans le Texte d'aujourdhui. Il n'a pas fait reflexion, que la particule Hebraïque *Vau*, qu'on traduit d'ordinaire *&*, peut auſſi être traduite *nec*, lors qu'une autre negative précede, comme il eſt arrivé en cet endroit-là. C'eſt en-effet la raiſon pour laquelle Saadias a mis une negation en ce lieu-là, & non pas parce qu'il y avoit autrement dans ſon Exemplaire Hebreu.

Grotius. *Geneſ. 2.*

En liſant cette Traduction dans l'Arabe, de la maniere qu'il eſt écrit dans la Polyglotte d'Angleterre, j'y ai trouvé quelques defauts dans la ponctuation, qui ne peuvent venir que de celui qui a ajouté les points; ce qui change cependant le ſens. Mais il eſt aiſé d'y remedier, & on peut même les corriger ſur l'Edition de Conſtantinople, qui n'eſt qu'en caracteres Hebreux, & où les points mêmes ne ſont qu'a demi, & d'une façon particuliere. C'eſt pourquoi il eſt bon de remarquer, que les Juifs qui ont ajoûté les points à cette Edition, n'ont pas tant conſulté la Grammaire, que la prononciation ordinaire des Arabes, qui ne s'arrêtent point ſur les dernieres ſyllabes, comme font les Grammairiens, qui ponctuent les Livres Arabes d'une autre maniere, & dans toute l'étenduë de la prononciation de la Langue.

Polygl. d'Anglet.

A l'é-

A l'égard du ſtile de cette Paraphraſe, il n'eſt pas tout-à-fait pur, bien qu'il ſoit moins barbare que les Traductions literales. Comme l'Auteur étoit Juif, il a quelquefois conſervé de certains mots Hebreux, que l'Interprete Latin, qui ignoroit la Langue Hebraïque, & qui ne pouvoit par conſequent conſulter l'Original Hebreu, n'a point entendus. C'eſt pourquoi il ſeroit neceſſaire, que quelque homme habile dans l'Arabe & dans l'Hebreu, revît avec ſoin le Texte Arabe de Saadias, & en même tems la Verſion Latine, où il y a pluſieurs fautes conſiderables. On lit. par exemple, au Chapitre 32. de la Geneſe, Verſ. 32. *Que les Iſraëlites ne mangent point de nerf de femme:* ce qui paroit ridicule & contre le ſens du Texte. Mais cette erreur vient du mot Hebreu *naſce*, que Saadias a laiſſé dans ſa Verſion, s'étant contenté de l'habiller à l'Arabeſque; & l'Interprete Latin, qui n'a pas conſulté l'Original Hebreu, a fait une Traduction à ſa maniere ſelon l'Arabe.

Geneſ. 32.

Deuter. 1: 12.

Au Chapitre 1. du Deuteronome, Verſ. 12. où Saadias a traduit en Arabe, *Keiſatſecom*; l'Interprete Latin a traduit, *Hiſtorias veſtras*, parce qu'en-effet le mot Arabe ſignifie ordinairement *Hiſtoire:* au-lieu que s'il eût pû conſulter le Texte Hebreu, il auroit bien vû que ce mot doit avoir dans l'Arabe, le même ſens que le verbe Hebreu *Kouts*; & qu'ainſi il falloit traduire *moleſtia*, ou quelque choſe de ſemblable.

Erpenius.

Erpenius a publié une autre Verſion Arabe du Pentateuque, faite par un Juif d'Afrique, laquelle eſt beaucoup plus literale que celle de Saadias: auſſi eſt-elle d'un ſtile plus rude & plus barbare. L'Interprete s'attache entierement à la lettre, & il traduit les paroles du Texte Hebreu mot pour mot, ſelon la coûtume des Juifs dans leurs Ecoles ou Synagogues, afin d'inſtruire mieux le peuple, touchant la ſignification propre des mots Hebreux; de-ſorte qu'il faut être Juif, ou au-moins ſçavoir parfaitement la Langue Hebraïque, pour entendre ces ſortes de Traductions.

Verſion Perſane en 1551.

Nous devons mettre au même rang la Traduction Perſane du Pentateuque, faite par un Juif qu'on nomme Tous, du nom de ſa ville. Les Juifs de Conſtantinople ont fait imprimer cette Verſion en caracteres Hebreux avec la Paraphraſe Arabe de Saadias, & on l'a depuis rimprimé dans la Polyglotte d'Angleterre en caracteres Perſans, en y joignant une Traduction Latine. L'Auteur de cette Traduction Perſane étant Juif, a affecté par tout les Hebraïſmes; & c'eſt ce qui fait qu'elle ne peut pas être d'un grand uſage, ſi ce n'eſt dans les Synagogues des Juifs de Perſe. L'Interprete ne ſuit pas neanmoins toûjours ſi exactement la lettre du Texte Hebreu, qu'il ne ſe jette quelquefois dans des ſentimens particuliers, principalement lors qu'il traduit les noms propres des lieux & quelques autres ſemblables. On y trouve même des explications, qui ne paroiſſent être appuyées que ſur les fables des Rabbins: mais ce defaut eſt commun à toutes les Traductions des Juifs, qui ne peuvent jamais ſe défaire de cer-

Rabbins.

tains préjugés dont ils ont été remplis des leur enfance.

Version en Grec vulgaire. Outre ces Versions, les Juifs de Constantinople en ont fait imprimer deux autres, dont il y en a une en Grec vulgaire, & l'autre en Espagnol; & elles sont toutes deux en caracteres Hebreux avec les points. Comme il ne m'est tombé entre les mains que des fragemens de ces deux Versions sur le Pentateuque, je n'en puis pas juger à-fond. J'en ai cependant assez lû, pour dire en general, qu'elles sont fort à la lettre, & qu'elles suivent presque mot pour mot le Texte Hebreu; ce qui les rend quelquefois barbares & peu intelligibles. Quelques Auteurs ont aussi fait mention d'une Traduction en Grec vulgaire des cinq petits Livres que les Juifs nomment *les cinq Megilloth*, ou *Volumes*; mais ils n'étoient point joints dans l'Edition que j'ai veuë avec les cinq Livres de Moise. On a cependant imprimé separément à Constantinople, le Livre de Job & les Proverbes de Salomon en Hebreu & en Grec vulgaire écrits en caracteres Hebreux; & il est marqué dans la Préface, que cette Version a été faite en Grec vulgaire, pour les Juifs de ces quartiers-là qui n'entendoient pas assez la Langue Hebraïque. *Caraïtes.* Les Juifs Caraïtes de Constantinople lisent aussi la même Traduction du Pentateuque en Grec vulgaire; & l'on trouve même quelquefois dans leurs Commentaires sur l'Ecriture, des mots Grecs pour éclaircir les mots Hebreux.

Il y a de l'apparence, que les Juifs qui ont parlé le Grec vulgaire dans leurs Ecoles ou Synagogues, sont les Auteurs de cette Traduction, qui n'est pas seulement à l'usage des Juifs Caraïtes, mais aussi des autres Juifs que nous appellons Rabbanistes. Ce sont même ces derniers, qui ont pris le soin de la faire imprimer à Constantinople avec la Version Espagnole; & ils y ont joint en même tems le Commentaire de Rasci sur la Loi. *Rasci.* Au-reste, comme le Grec vulgaire, dans lequel cette Traduction Juive a été composée, est entierement conforme au Grec que les Grecs parlent aujourhui, & qu'on a même accommodé les caracteres Hebreux à la prononciation de ce nouveau Grec; je croi qu'il ne sera pas inutile, de donner quelque connoissance du Grec vulgaire, afin que ceux qui liront cette Version, la puissent lire & entendre plus aisément.

On remarquera donc, qu'il y a de la difference entre ce qu'on appelle Grec barbare, & entre le Grec vulgaire, qui est la Langue des Grecs d'aujourdhui. Bien que l'un & l'autre conviennent en ce qu'ils ont emprunté une infinité de mots des Langues étrangeres, ils different neanmoins, en ce que le Grec vulgaire s'est beaucoup éloigné de l'ancienne Langue Grecque dans tout ce qui regarde la proprieté de la Langue, d'autant qu'il s'est accommodé aux Langues de l'Europe, & principalement à l'Italienne & à la Françoise, comme il est aisé de le prouver par plusieurs exemples.

Premierement il n'y a rien de plus ordinaire dans le Grec vulgaire, que d'exprimer les pronoms *le*, *les*, & autres semblables, par τὸ, τὸς, & par

& par d'autres qui répondent tout-à-fait à l'Italien & au François. Par exemple, *ἐγώ τε τ' ἔδειξα*, eſt la même choſe que, *Jo ti lo moſtrai*, *Je te le montrai*. C'eſt pourquoi l'on trouve par tout, *τὸ, τὸν, τὴν, τὲς, τῶν*, &c. en la place de nos pronoms François, *le, les*, &c. & on les joint même ſouvent aux verbes à la maniere des *affixes* Hebreux. Ce qui rend quelquefois le ſens obſcur, à-moins qu'on ne prenne garde que cela a été pris des Italiens, qui mettent auſſi *lo* aprés le verbe, comme *ἀφαιίζω τὸ*, ſignifie *je l'efface*: & ainſi, quand on voit à la fin des verbes dans cette Langue, *τὸ, τὸν, τὴν, τὲς*, &c. il faut reſoudre ces articles par les pronoms *le, les*, &c. ſoit qu'il s'agiſſe des perſonnes, ou des choſes. Par exemple, *λέγι τε*, ou ſelon d'autres, *λέγι τον*, ſignifie *il lui dit*. (cc)

En ſecond lieu, les Grecs d'aujourdhui ont emprunté des Italiens leurs participes: car pour exprimer *écrivant, recevant*, &c. ils diſent, *γεάφοντας, δέχοντας, grafondas, dechondas*; de la même maniere que les Italiens diſent, *ſcrivendo, ricevendo*. Je croi que c'eſt la raiſon pourquoi les Grecs ne prononcent plus la lettre *Tau* ſelon l'ancienne prononciation, & qu'ils écrivent auſſi pour la même raiſon, *γεάφυνε, grafoune*, au-lieu de *γεάφυσι, grafouſi*, par une imitation de l'Italien *ſcrivono*.

En troiſiéme lieu, le *καλὰ καὶ* du Grec vulgaire ne ſemble être autre choſe que le *benche* des Italiens, ou le *bien que* des François. On trouve même aſſez ſouvent *καὶ*, pour l'ancien *ὅτι, quòd*, qui eſt manifeſtement le *che* Italien, ou le *que* François, bien qu'ils l'expriment pour l'ordinaire par *νὰ*, qui eſt un abregé de *ἵνα*. Mais ils le font d'une maniere qui eſt toute Françoiſe, ou Italienne; comme quand ils diſent, *πρέπει νὰ κάμω τε, Il faut que je le faſſe: νὰ τ' ἀσπαχυνήσῃ, Afin qu'il le ſaluë*. De-plus, *λέγω νὰ* en Grec vulgaire, eſt la même choſe que *perche* en Italien, ou *pour que* en vieux François.

En quatriéme lieu, le Grec vulgaire exprime les pronoms relatifs d'une maniere qui paroit toute Françoiſe, ou Italienne. *Ὁποῖος*, par exemple, ne peut être autre choſe que le *il quale* des Italiens, ou *lequel* des François: & c'eſt ainſi qu'ils diſent, *τὰ λόγια τὰ ὁποῖα, le parole le quali, les paroles leſquelles*.

Si je ne craignois de faire ici une digreſſion trop longue, il ſeroit aiſé de montrer par pluſieurs autres expreſſions du Grec vulgaire, que cette Langue a été principalement formée ſur le François & ſur l'Italien, pendant que ces deux Nations ont occupé une partie de la Grece: outre qu'une bonne partie des nouveaux Grecs étudians depuis pluſieurs années dans les Ecoles d'Italie, ont

(cc) *Cette conformité du Grec vulgaire avec l'Italien & le François, vient principalement de ce qu'on a abregé ces ſortes de pronoms relatifs, comme il arrive dans les Langues qui ſont corrompües. Ainſi τὸν τὴν, τὸ, eſt la meſme choſe que αὐτὸν, αὐτὴν, αὐτὸ.*

rendu leur Langue encore plus Italienne qu'elle n'étoit, juſques-là même qu'ils ont introduit dans leur Theologie pluſieurs termes qui ſont ſinguliers aux Latins.

On remarquera neanmoins, que le Grec vulgaire, qui eſt préſentement en uſage parmi les Grecs, eſt aſſez different, ſelon les differens lieux où on le parle: mais il ſeroit trop long, & même trop ennuyeux, d'expliquer toutes ces differences. Il ſuffira d'obſerver, que leur prononciation eſt tout-à-fait éloignée de l'ancienne, que quelques nouveaux Grammairiens ont voulu introduire peu judicieuſement dans nos Ecoles. Il ſeroit à deſirer, qu'on ſe fût contenté d'obſerver la veritable & ancienne façon de prononcer la Langue Grecque, & qu'on eût en même tems ſuivi la pronociation qui eſt autoriſée par l'uſage. Car il n'y a rien qui empêche davantage d'entendre la Verſion Juive du Pentateuque écrite en caracteres Hebreux ſelon la nouvelle prononciation des Grecs, que cette ancienne prononciation, à laquelle on s'eſt accoûtumé. Et de plus, les Grecs d'aujourdhuy ſe mocquent de nous, quand nous leur diſons que nous prononçons leur Langue, de la même maniere qu'Ariſtophane, Demoſthene, Platon & Ariſtote la prononçoient, lors qu'elle étoit dans ſa pureté. En effet, puis que les Langues regardent principalement l'uſage & le commerce que nous avons les uns avec les autres, il eſt bien plus à-propos de conſulter pour la prononciation de la Langue Grecque, les Grecs qui nous ont apporté leur Langue de Conſtantinople, qu'une troupe de Grammairiens peu judicieux qui ont voulu faire paroître leur erudition. Il étoit pourtant bon de ne pas ignorer l'ancienne maniere de prononcer le Grec, & de s'en inſtruire même à-fond, parce que cela peut être utile: mais il n'étoit pas beſoin de la ſuivre dans l'uſage; & c'eſt en quoi les faiſeurs de nouvelles Methodes de la Langue Greeque n'ont pas aſſez diſtingué ce qui ne ſert qu'à nous inſtruire, d'avec ce qui eſt ſimplement d'uſage. Si l'on ne ſçait parfaitement cet uſage, il ſera difficile d'entendre d'abord la Verſion des Juifs de Conſtantinople écrite en Grec vulgaire, parce qu'ils ont accommodé les lettres Hebraïques à la prononciation qui étoit en uſage de leur tems, & qui ſe conſerve encore aujourdhui parmi les Grecs.

Verſions Eſpagnoles.

Pour ce qui regarde la Traduction Eſpagnole, qui eſt jointe dans l'Edition de Conſtantinople avec la Verſion du Pentateuque en Grec vulgaire, elle a été faite apparamment par les Juifs d'Eſpagne, qui la liſent encore préſentement à Conſtantinople & dans les autres lieux du Levant où ils ſe ſont refugiés, aprés avoir eſté chaſſés des terres d'Eſpagne. Ils y parlent même dans leurs Synagogues un Eſpagnol corrompu, & ils liſent pour leur inſtruction particuliere une Traduction de la Bible en Eſpagnol.

Les mêmes Juifs Eſpagnols qui demeurent dans le Levant, eſtiment auſſi beaucoup la Bible Hebraïque, qu'un certain Juif nommé Lombroſo a fait imprimer à Veniſe: laquelle

Lombroſo.

Bible

Bible contient le Texte Hebreu avec de petites Notes purement literales, écrites en Hebreu de Rabbin, auſquelles il joint ordinairement l'interpretation des mots Hebreux les plus difficiles en Langue Eſpagnole.

Il y a de-plus une autre Verſion Eſpagnol de tout le Texte Hebreu de la Bible, qui a auſſi été faite par les Juifs, & qui a été imprimée pour la premiere fois à Ferrare en 1553. par les mêmes Juifs. Cette Verſion Eſpagnole répond tellement mot pour mot au Texte Hebreu, qu'on a de la peine à l'entendre ; outre qu'elle eſt écrite dans un vieil Eſpagnol qu'on ne parloit que dans les Synagogues. L'Auteur de la Préface qu'on a miſe au commencement de cette Traduction, témoigne qu'on a ſuivi autant qu'il a été poſſible, la Verſion de Pagnin & ſon Dictionnaire: mais je croi qu'il a parlé de cette maniere, pour rendre ſa Verſion moins ſuſpecte aux Inquiſiteurs ; & il a même plus conſideré en cela les Rabbins Kimhi, Raſci & Aben Eſra, auſquels Pagnin s'attache ordinairement, que l'autorité de Pagnin & de ſon Dictionnaire. Abraham Uſque Juif Portugais, qui a compoſé cette Traduction Eſpagnole, en aura apparemment recueilli la plus grande partie de quelques Memoires anciens ou Gloſſes des Juifs Eſpagnols ; & c'eſt ſans doute ce qui l'a renduë entierement barbare & peu intelligible.

Abrab. Uſque.

Le Juif qui l'a compilée étoit tellement perſuadé de la difficulté qu'il y avoit à traduire l'Ecriture Sainte, qu'il a crû être obligé de marquer des étoiles en quantité d'endroits dont il voyoit le ſens incertain. Par exemple, au Chap. 1. de la Geneſe, Verſ. 2. où nous liſons dans la Vulgate, *ferebatur*, il a traduit *ſe movia*, & il a en même tems ajoûté une étoile ſur ce mot, pour montrer qu'il étoit équivoque dans l'Hebreu, & qu'on pouvoit l'interpreter differemment. Au Verſet 20. du même Chap. où il y a dans la Vulgate, *Producant aqua reptile* ; il a traduit, *Sierpan las aguas ſerpiente :* & il a auſſi mis une étoile ſur ces mots, afin qu'on ſçeuſt qu'il doutoit de ſon interpretation. Il fait la même choſe au Verſet ſuivant, où nous liſons dans la Vulgate, *Cete grandia*, & où il a traduit, *Culebros les grandes :* deſorte qu'il fait voir par ſa méthode, l'incertitude de la Langue Hebraïque, dont il a même averti dans ſa Préface, où il dit, *Y es de notar que en los lugares donde ſe viere eſta eſtrella * es ſeual que ay duda en la declaracion del vocablo y alguna vez diverſos pareceres.* Mais ceux qui ont fait rimprimer cette même Verſion Eſpagnole en l'an 1930. avec quelques reformations, ont retranché la meilleure partie de ces étoiles ; au-lieu qu'on les devoit plûtôt augmenter que les diminuer.

Geneſ. 1. 2. *Ibid. verſ. 20.* *Ibid. verſ. 21.*

Au-reſte, cette Traduction Eſpagnole ne peut être preſque utile qu'à des Juifs Eſpagnols ; ſi ce n'eſt qu'on s'en veuille ſervir comme d'un Dictionnaire, pour traduire à la lettre les mots Hebreux. Elle peut même ſervir de Grammaire, parce que les noms & les verbes y ſont auſſi interpretés ſelon la rigueur de la Grammaire. Le Traducteur n'eſt pas neanmoins parvenu à cette grande exacti-

exactitude qu'il s'étoit proposée; & de-plus, il ne paroit pas avoir toûjours bien rencontré dans le choix des Rabbins qu'il suit. Car il a laissé plusieurs endroits, qu'on pourroit traduire encore plus justement, tant selon le sens que selon la Grammaire. Il s'attache tantôt à la Paraphrase Caldaïque, tantôt à Kimhi, ou à Rasci, tantôt à Aben Esra, ou à quelques autres Rabbins: mais il ne le fait pas avec assez de discernement; outre que cette rigueur de Grammaire ne s'accorde pas souvent avec le sens. Il faut mettre de la difference entre un Dictionnaire & une Traduction. Dans le premier on explique les mots selon leur signification propre; au-lieu que dans l'autre il est quelquefois necessaire de détourner les mots de leur signification propre & primitive, pour les ajuster aux autres mots avec lesquels ils sont joints.

Si je ne craignois de me rendre ennuyeux par une Critique trop subtile & trop raffinée, je montrerois aisément, que cette Version Espagnole n'est point encore dans cette derniere exactitude de Grammaire, que l'Interprete Espagnol s'est proposée. Par exemple, il eût été mieux, ce me semble, de traduire selon cette methode le premier Verset des Pseaumes, *Bien aventuranças de el varon*, que *Bien aventurado el varon*. De-plus, au même Verset, où il y a *de los peccadores*, on doit ôter l'article Espagnol *los*, puis que dans l'Hebreu il n'y a point de *préfixe* qui puisse servir d'article. Mais tout le monde ne goûte pas ces subtilités de Grammaire, bien qu'il se trouve neanmoins des endroits dans l'Ecriture, où ces sortes d'articles qui ne paroissent que des minuties, sont quelquefois dune tres-grande importance. Nous voyons même que les anciens Peres Grecs ont eu souvent des disputes sur ce sujet avec les Ariens & les autres Heretiques de leur tems: & même encore aujourdhui, les Sociniens ont les mêmes disputes avec les autres Chrêtiens, soit Catholiques, ou Protestans. Cassiodore de Reyna reprend dans cette Version Espagnole imprimée à Ferrare, la Traduction du Verset 6. du Chap. 9. d'Isaïe, d'autant qu'au-lieu que nous lisons dans la Vulgate, *Vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri seculi princeps pacis*; l'Interprete Espagnol a ajusté les mots de sa Traduction d'une certaine maniere, qu'il n'y a que la derniere epithete qui tombe sur le Messie, & toutes les autres se rapportent à Dieu. Ce changement vient, de ce que le Traducteur a distingué par un article les premieres epithetes *el maravilloso*, *el consejero*, *&c.* sans en mettre à la derniere epithete *sar salom*, qui signifie *Prince de paix*. Il semble même qu'il y ait eu de l'affectation à ne point traduire en Espagnol les mots Hebreux *sar salom*, où il n'y a cependant aucune équivoque. Il est certain que toutes ces epithetes n'ont point d'article ou *préfixe* dant le Texte Hebreu; & par consequent il n'étoit pas necessaire de mettre l'article *el* dans la Version de Ferrare, en suivant précisément l'idée que l'Interprete Espagnol s'est proposée.

Pseaum. 1: 1.

Cassiod. de Reyna, en la Prés. de sa Traduction Espagnole de la Bible.

Isaj. 9: 6.

A l'égard du sens, il ne faut pas s'éton-

s'étonner si cette Version ne rencontre pas toûjours bien, parce que c'est un defaut general de toutes les Traductions Juives, d'avoir suivi de certains Rabbins celebres parmi eux, qui n'ont pas sçeu la Langue Hebraïque dans toute son étenduë, & qui sont de-plus remplis d'une infinité de préjugés.

Rabbins.

Il y a une autre Edition de cette même Version Espagnole, où l'on a reformé quelque chose: mais cette reformation est peu considerable, & elle ne consiste presque que dans le changement de quelques mots Espagnols, qu'on a rendus moins barbares & un peu plus conformes à l'usage d'aujourdhui. Ce qui n'a pourtant pas empêché, que le stile ne soit toûjours demeuré le même; & l'on estime beaucoup plus la premiere Edition qui est en lettres Gothiques, que cette seconde, qui est imprimée en tres-beaux caracteres.

CHAPITRE XX.

Des nouvelles Traductions de la Bible faites par les Chrêtiens, & premierement des Versions Latines dont les Auteurs sont Catholiques.

LE dernier siecle a été tres-fecond en Versions de l'Ecriture Sainte dans l'Eglise d'Occident. Quelques sçavans hommes qui avoient appris la Langue Hebraïque, crûrent qu'ils pouvoient faire sur le Texte Hebreu une Version de la Bible plus exacte que l'ancienne Vulgate Latine attribuée à Saint Jerôme. C'est ce qui fut cause qu'on vit en tres-peu de tems un grand nombre de Traductions assez differentes les unes des autres, bien que tous prétendissent qu'ils traduisoient la Bible sur le même Original Hebreu.

Le Cardinal Ximenés ne fut pas tout-à-fait si hardi dans sa nouvelle Bible d'Alcala ou Complute, imprimée en l'année 1515. où il renferma, à-la-verité, le Texte Hebreu; mais il n'osa ajoûter d'autre Version de ce Texte, que celle de Saint Jerôme, qu'on nomme autrement la Vulgate. Il corrigea neanmoins les Exemplaires communs en beaucoup d'endroits sur d'autres Exemplaires Latins plus corrects, & quelquefois même sur l'Hebreu & sur le Grec. De-plus, il plaça la Vulgate entre le Texte Hebreu & la Version des Septante; voulant montrer par là, que dans l'Eglise d'Occident on ne reconnoissoit point d'autre Ecriture pour servir de regle, que cette Version Latine qu'il avoit placée entre l'Hebreu & le Grec. Son dessein, quoi que bon & juste, ne laissa pas d'être mal interpreté par plusieurs Theologiens; à quoi il donna lui-même occasion, parce qu'il compara cette Bible qui est rangée sur trois colonnes, à Nôtre Seigneur entre les deux Larrons: le Texte Hebreu, selon son sentiment, représentoit le mauvais larron, & la Version Grecque representoit le bon larron.

Cardin. Ximenés, Bible d'Alcala ou Complute.

Ximenés dans une de ses Préfaces.

Santes Pagnin Religieux Dominicain, ne fut pas si scrupuleux que le Cardinal Ximenés: car aprés avoir examiné la Version Vulgate, qu'il ne pouvoit attribuer entierement à Saint Jerôme, à-cause de quelques defauts qu'il y trouvoit, il entreprit

Santes Pagnin.

d'en faire une nouvelle sur le Texte Hebreu d'aujourdhui. En quoi il crût imiter l'exemple du même Saint Jerôme, qui ne laissa pas de s'appliquer à une nouvelle Traduction, dans un tems où l'on ne vouloit point reconnoître dans toute l'Eglise d'autre Ecriture que la Version des Septante. Ce dessein de Pagnin, qui paroissoit tout-à-fait grand, fut approuvé par le Pape Leon X. qui promit même de fournir aux frais nécessaires afin d'avancer cet Ouvrage: & de plus on voit à l'entrée de cette Version, qui fut imprimée pour la premiére fois à Lyon en 1527. deux Lettres des Papes Adrian VI. & Clement VII. qui en permettent l'Impression. La premiere Lettre est datée de l'année 1523. & la seconde de l'année 1526.

Leo X.

Adrian. VI. Clem. VII.

Pagnin témoigne ouvertement dans la Lettre qu'il écrivit au Pape Clement VII. pour l'Impression de sa Traduction, que l'Edition Vulgate n'est point de Saint Jerôme, de la maniere qu'elle est aujourdhui. Il assûre cependant, qu'il l'a conservée dans sa Traduction, autant qu'il luy a été possible. Il paroit aussi d'une autre Lettre que Jean François Pic écrivit à Pagnin, qu'il avoit déja employé 25. ans à faire sa Traduction: & de plus les Juifs qui la lûrent, l'estimérent fidelle, & plus exacte que les anciennes Versions, témoignant qu'elle étoit entiérement conforme à l'Original Hebreu. Il y travailla au moins pendant 30. ans: & ainsi l'on ne peut pas dire de cette Traduction, comme de la plus part des autres, qu'elle ait été faite avec trop de précipitation.

Pagnin en 1525.

Pic de la Mirand. en 1517.

Comme elle est la premiere des nouvelles Traductions de la Bible sur le Texte Hebreu, & que ceux qui ont traduit l'Ecriture aprés Pagnin, l'ont imité en beaucoup de choses, il est necessaire que nous l'examinions plus en particulier & que nous recherchions avec quelque application, si elle est aussi exacte qu'on le croit ordinairement, & si l'Auteur a eu raison de s'éloigner si souvent de l'ancienne Vulgate Latine. Il proteste donc qu'il a suivi la Traduction Latine attribuée à Saint Jerôme, autant que le texte Hebreu qu'il traduisoit, luy a pû permettre. Et en-effet, il auroit eu tort d'imiter les fautes de Saint Jerôme, & de deferer plus à l'autorité de ce Pere, qu'à la verité. Mais j'ose dire, que Pagnin n'a pas executé fidelement ce qu'il avoit projetté, & qu'il a trop negligé les anciens Interpretes de l'Ecriture, pour s'attacher au sentiment des Rabbins.

Il n'étoit pas necessaire, par exemple, de changer ces mots de la Vulgate au Chap. 1. de la Genese, Vers. 2. *Erat inanis & vacua*, pour mettre ces autres, *desolata & inanis*, ou, comme il y a dans une autre Edition du même Auteur, *solitudo & inanitas*. En quoi il a voulu suivre R. D. Kimhi plûtôt que l'ancien Interprete Latin. Dans le même Verset, où nous lisons dans la Vulgate, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*; il a traduit, *Spiritus Dei sufflabat in superficie aquarum*: & il n'a eu aucune raison de changer *ferebatur* en *sufflabat*, si ce n'est qu'il a voulu suivre la Paraphrase Caldaïque & quelques Rabbins. Mais on doit préferer en cet

Genes. 1: 2.

cet endroit l'ancienne Version à l'Interpretation des Rabbins, qui est moins exacte.

De-plus, la Version de Pagnin a encore ce defaut, qu'elle est souvent obscure & barbare, & même remplie de solecismes. Il s'est imaginé que pour faire une Traduction fidelle de l'Ecriture, il étoit necessaire de suivre la lettre exactement & selon la rigueur de la Grammaire; ce qui est tout-à-fait opposé à cette prétenduë exactitude, parce qu'il est rare que deux Langues se rencontrent dans leurs façons de parler: & ainsi, bien-loin d'exprimer son Original dans la même pureté qu'il est écrit, il le défigure & le dépouille de tous ses ornemens. Par exemple, au même Chap. 1. de la Genese, Vers. 20. où il y a dans la Vulgate, *Producant aquæ reptile*; il a traduit, *Repere faciant aquæ reptile*, & dans une autre Edition, *Reptificent, &c.* Il est vrai que le mot Hebreu signifie *repere:* mais il n'étoit pas besoin de traduire en cet endroit la proprieté & l'étymologie du mot, comme on pourroit faire dans un Dictionnaire. Il devoit prendre garde, que le même mot signifie aussi dans la conjugaison où il est, *produire avec abondance à la maniere des reptiles*; & il donne lui-même ce sens dans son Dictionnaire avec R. D. Kimhi: mais on remarquera que sa Traduction ne s'accorde pas toûjours avec son Dictionnaire.

Genes. 1: 20.

Au Chap. 2. de la Genese, Vers. 21. en la place de ces mots qui sont dans la Vulgate, *Immisit soporem*; il a traduit, *Cadere fecit soporem.* Il a crû sans doute traduire plus à la lettre le verbe Hebreu, parce qu'il est dans une conjugaison qui signifie selon les Grammairiens Juifs, *faire faire:* mais il n'a pas pris garde, que lors qu'on pouvoit exprimer dans le Latin cette conjugaison par un seul verbe, de la même-maniere que dans l'Hebreu, la Traduction n'en étoit pas moins à la lettre, & elle n'avoit cependant rien de rude ni de barbare. Cette méthode est répanduë dans tout le corps de la Version Latine de Pagnin, qui est tombé dans le même defaut qu'Aquila dans sa Traduction Grecque. Je sçai neanmoins que plusieurs estiment cette Traduction, & qu'ils la préferent à la plus-part des autres Versions de l'Ecriture: mais ils ne l'ont pas sans doute assez examinée. Peut-on, par exemple, souffrir la Traduction de ces mots au Chap. 6. de la Genese, Vers. 3. *Non erit ut in vagina spiritus meus.* Il a voulu s'accommoder à la remarque de R. D. Kimhi, qui donne l'étymologie de ce mot Hebreu, de la maniere que Pagnin l'a interpreté. L'ancien Interprete a beaucoup mieux traduit, *Non permanebit spiritus meus.* De-sorte que bien-loin qu'on doive reformer la Vulgate sur la Version de Pagnin, il seroit beaucoup mieux de reformer la Version de Pagnin sur la Vulgate.

Genes. 2: 21.

Genes. 6: 3.

La méthode dont Pagnin s'est servi dans sa Traduction de la Bible, ne l'a pas seulement rendu obscure & barbare; mais il change quelquefois le sens du Texte, comme au Chap. 8. de Nehemie, Vers. 8. où nous lisons dans la Vulgate, *Legerunt in libro in lege Dei distincte*; il a tres-mal traduit, *Legerunt in libro in*

Nehem. 8: 8.

lege Dei expositi. Ce qui peut faire un bon sens, parce qu'il faut traduire *expositi* ou *distincté*, ainsi qu'il y a dans la Vulgate. Mais Pagnin a seulement consideré le voisinage des deux mots, & pour cette raison il a fait rapporter *expositi* au mot *Dei* qui précede immediatement, sans avoir égard au sens. Un Traducteur cependant ne doit pas compter simplement les mots; mais il doit de-plus examiner, de quelle maniere on les peut joindre ensemble pour former un bon sens; autrement sa Traduction sera puerile & ridicule. Son Dictonnaire même ne s'accorde pas en cet endroit avec sa Version. Mercerus, qui a ajoûté des Notes à ce Dictonnaire, confirme l'interpretation de la Vulgate, qui se trouve aussi conforme aux plus sçavans Rabbins.

Mariana, pro Edit. Vulg. cap. 25. Job. 19: 26.

Mariana rapporte quelques exemples de la Version de Pagnin, où il pretend qu'il a détruit la verité de nos Mysteres; comme au Chap. 19. de Job, Vers. 26. où il y a dans la Vulgate, *Rursum circumdabor pelle meâ*, d'où Saint Jerôme prouve la resurrection des corps; Pagnin a traduit, *Postquam pellem meam contriverunt:* & il avoit traduit encore plus obscurément dans sa premiere Edition, *Et post pellem meam contritam, vermes contriverunt hanc carnem*, en ajoûtant trois mots qui ne sont point dans son Texte, & qu'il n'a pourtant point marqués en d'autres caracteres.

Ces reflexions, & plusieurs autres que je pourrois faire sur la Version de Pagnin, m'éloignent tout-à-fait du sentiment qu'en a eu (dd) un sçavant homme de nôtre tems, qui lui donne la qualité de modele des Versions de la Bible. *Perfecte propemodùm, & absoluta Sanctorum Voluminum interpretationis exemplum dedit.* Genebrard en a fait une peinture bien differente de celle-là. *Minus diligens*, dit-il en parlant de la Version de Pagnin, *nimis ambitiosa, nimis curiosa, nimis Grammatica, nimium Rabbinicarum minutiarum amula, quæque recentium præceptionum subtilitate noxam sinceritati & sententiarum & rerum sapiusculè afferat; unde nec satis interdùm cohæret cum veterum Hebræorum doctrina, nec cum fidei Catholicæ mysteriis.*

Genebr. Præf. in Orig. Opera.

Il n'étoit pas de-plus necessaire, que Pagnin changeât dans sa Traduction la prononciation de la plus-part des noms propres, & qu'en la place de *heva*, il nous donnât *chauva*, & au-lieu de Isaïa, Jeremia, Ezechiel, il employast ces termes rudes & barbares, Jesahiahu, Irmeiahu, Jechezechel, &c.

Aprés avoir examiné la Version de Pagnin, il est à-propos que nous joignions ici le jugement qu'on doit faire de la Traduction d'Arias Montanus, qui a été imprimée dans la grande Bible de Philippe II. & qui a été

Arias Montanus.

(dd) *Ce savant homme de nostre tems est apparemment Monsieur Hüet, qui a composé un Livre* De clarissimis Interpretibus. *Mais l'éloge qu'il fait des Versions de Pagnin & d'Arias Montanus lui est pardonnable, parce qu'il ne les avoit pas examinées; ne rapportant dans cet Ouvrage, que ce qu'il avoit lû dans d'autres Auteurs, & principalement dans les Préfaces des Livres mêmes.*

été depuis rimprimée dans la Polyglotte d'Angleterre. Il s'est contenté de revoir la Version de Pagnin, & de la reformer aux endroits où il ne la croyoit pas assez à la lettre: mais on a eu raison de dire, en parlant des corrections d'Arias Montanus, *Quot correctiones, tot corruptiones.* Car bien-loin d'ôter les defauts qui étoient en tres-grand nombre dans la Version de Pagnin, il les a augmentés. On justifie neanmoins d'ordinaire sa methode, parce qu'il n'a eu égard dans cette Ouvrage, qu'à l'utilité particuliere de ceux qui veulent apprendre l'Hebreu; & partant il ne s'est pas soucié d'être rude dans ses expressions, parce qu'il traduisoit son Texte selon la rigueur de la Grammaire. Ce sçavant homme, qui nous a proposé ci-dessus la Version de Pagnin comme un chef-d'œuvre, a aussi approuvé le dessein d'Arias Montanus, & il dit en sa faveur, que s'étant contenté d'être un Interprete fidele, & d'être utile à ceux qui commencent à apprendre l'Hebreu, il a mépriſé la médisance des ignorans.

Il est vrai que cette Version peut être utile à ceux qui veulent apprendre la Langue Hebraïque, parce qu'elle rend l'Hebreu mot pour mot & selon le sens Grammatical: mais je ne croi pas qu'on doive donner pour cela à Arias Montanus la qualité de *Fidelissimus Interpres:* au-contraire, on lui fera beaucoup plus de justice; en le nommant *Ineptissimus Interpres.* Peut-on donner la qualité d'Interprete tres-exact, à un Traducteur qui renverse presque par tout le sens de son Texte? En-effet, toute son erudition consiste à traduire les mots Hebreux à la lettre selon leur signification la plus ordinaire, sans prendre garde si elle convient, ou non, aux endroits où il l'employe. Quand les mots Hebreux sont équivoques, on doit, ce semble, avoir égard à la signification qui leur est propre selon les lieux où ils se trouvent, & il est ridicule de mettre indifferemment toute sorte de signification, soit qu'elle convienne, ou qu'elle ne convienne pas. Ce defaut est cependant répandu dans toute la Version d'Arias Montanus, qui a fait paroître en cela tres-peu de jugement. Il a traduit, par exemple, presque en tous les endroits la prépoſition Hebraïque *al*, par la prépoſition Latine *super:* & cependant on sait que cette prépoſition signifie dans l'Hebreu tantôt *super*, tantôt *juxta*, & quelquefois *cum.* Il a fait la même chose à l'égard de la lettre *Lamed*, laquelle répond au *pour* des François, où elle est une marque du datif. C'est ainsi qu'au Chapitre 1. de la Genese, Verset 6. où Pagnin avoit traduit assez nettement, *Dividat aquas ab aquis*; il a traduit sans aucun sens, *Dividat aquas ad aquas.* *Genes* 1: 6.

Selon cette même methode, il n'examine point quand la particule *terem*, signifie *priusquàm*, & quand elle signifie *nondum.* Comme au Chapitre 9. de l'Exode, Verset 30. où Pagnin avoit tres-bien traduit, *Novi quia nondum timeatis*; il a corrigé mal-à-propos, *Novi quia antequàm timeatis.* Il explique aussi la prépoſition *el*, qui se met quelquefois pour *al*, par le Latin *ad*, pour cette seule raison, que *el* signifie *Exod.* 9: 30.

d'ordinaire *ad*. Par exemple, au Chapitre 4. de la Geneſe, verſet 8. où Pagnin avoit traduit nettement, *Surrexit Cain contra Hebel*; Arias Montanus a corrigé, *ad Hebel*: & il a traduit pour la même raiſon ſans aucun ſens, dans le même Chapitre, au Verſet 12. *ei quòd*; au-lieu que Pagnin avoit traduit & ſelon le ſens, & ſelon la lettre, *quando*.

Geneſ. 4: 8.

Il obſerve de-plus cette même methode auſſi-bien dans les noms & dans les verbes, que dans les prépoſitions; comme au Chapitre 4. de la Geneſe, Verſet 20. où Pagnin avoit traduit ſelon la lettre & ſelon le ſens, *Habitantis tentorium*; il a corrigé *Sedentis tentorium*. Au Chapitre 49. de la Geneſe, Verſet 22. où Pagnin a traduit, *Ramus creſcens Joſeph, ramus juxta fontem*; Arias a corrigé, *Filius fructeſcens Joſeph, filius creſcens ſuper fontem*. Il ſemble qu'il n'a pû avoir d'autre raiſon de reformer en cet endroit la Traduction de Pagnin, qui fait un ſens ſi naturel, & même ſelon la Grammaire, que parce que le mot Hebreu *ben* ſignifie plus ordinairement *filius*, que *ramus*; & *al* ſignifie auſſi plus ſouvent *ſuper*, que *juxta*.

Geneſ. 4: 20.

Geneſ. 49: 22.

Peut-on trouver quelque ſens dans cette Traduction du Verſet 4. du Pſeaume 110? *Tu es Sacerdos in ſeculum ſuper verbum meum Melchiſedec*. Au-lieu que l'Auteur de la Vulgate a tres-bien traduit, *ſecundùm ordinem Melchiſedec*; & Pagnin, *ſecundùm morem Melchiſedec*. Mais il a ſuivi ſa methode ordinaire, en donnant à la prépoſition *al*, & au mot Hebreu *davar*, la ſignification la plus commune, ſans examiner ſi elle étoit propre en ces lieux-là. Ce qu'on peut encore obſerver en une infinité d'autres endroits; comme au Chap. 5. de Joſué, Verſ. 4. où il a traduit, *Et hoc verbum quo circumcidit*; au-lieu que Pagnin avoit traduit & ſelon le ſens, & ſelon la lettre, *Et hæc eſt cauſa quare circumcidit*.

Pſeaum. 110: 4.

Joſ. 5: 4.

En un mot, ſi l'on veut prendre la peine de parcourir toutes les corrections d'Arias Montanus, on trouvera qu'il a plûtôt traduit la Bible en Ecolier, qu'en homme de jugement: & il y a lieu de s'étonner, que Walton ait préferé ſa Verſion à toutes les autres, & qu'il l'ait miſe dans la Polyglotte d'Angleterre, où il eût été beaucoup mieux d'en mettre une qui fiſt entendre le ſens des mots Hebreux, & qui ne fuſt pas cependant éloignée de la lettre.

L'on a auſſi imprimé à Lyon une nouvelle Traduction de la meilleure partie du Vieux Teſtament avec des Remarques, compoſée par Thomas Malvenda Religieux Dominicain: mais cette Verſion eſt ſi barbare & ſi bizarre, que ſi l'Auteur n'avoit en même tems ajoûté de petites Notes en forme d'éclairciſſemens ſur ſa Traduction, & des Remarques pour l'explication du Texte, elle ſeroit entierement inutile; parce que les mêmes defauts qui ſe trouvent dans la Verſion d'Arias Montanus, ſont encore en plus grand nombre dans celle de Malvenda. Et ainſi ceux qui voudront avoir des Traductions de la Bible purement Grammaticales, pour apprendre la Langue Hebraïque, pourront ſe ſervir de la Verſion de Malvenda, qui leur tiendra lieu en même tems

Thomas Malvenda.

tems de Grammaire & de Dictionnaire.

Cajetan. Le Cardinal Cajetan étoit auſſi enteſté des Traductions de la Bible purement literales; étant perſuadé qu'on ne pouvoit interpreter trop à la lettre l'Ecriture Sainte, qui étoit la Parole de Dieu, à laquelle il eſt défendu d'ajoûter & de diminuer. Ce Cardinal explique aſſez au-long dans ſa Préface ſur les Pſeaumes, la methode qu'il a obſervée dans la Traduction de ce Livre; & il témoigne, que bien qu'il ne ſçeût point la Langue Hebraïque, il n'avoit pas laiſſé de traduire une partie de la Bible mot pour mot ſur l'Hebreu. Il s'étoit ſervi pour cela de deux perſonnes ſçavantes dans cette Langue, dont l'un étoit Juif, & l'autre Chrêtien, auſquels il avoit recommandé de traduire les mots Hebreux purement ſelon la lettre & la Grammaire, quand bien même leur Verſion paroîtroit ne faire aucun ſens. *Teſtor ego*, dit-il, *quòd inter hos labores dicebatur mihi ab interpretibus: Dictio Hebraica ſonat hoc, ſed non apparet ſenſus, niſi mutetur in hoc alterum. Reſpondebam ego, auditis omnibus ſignificationibus: Non ſit vobis cura, ſi ſenſus non apparet, quia non eſt veſtri officii exponere, ſed interpretari: interpretamini ſicut jacet, & relinquatis expoſitoribus curam intelligendi.*

Cajetan. Praf. Comment. in Pſalm.

Voilà en peu de mots la methode que Cajetan a crû qu'on devoit ſuivre pour faire une Traduction fidelle & exacte de la Bible: & la raiſon qu'il en apporte au même lieu, eſt que ſi l'on traduit autrement, on ne donne pas le Texte de la maniere qu'il eſt dans l'Orginal, mais plûtôt de la maniere qu'on l'entend. *Niſi Textus adſit talis, qualis eſt in ſua Origine, jam non Textus exponitur niſi divinando, ſed exponitur Textus ut intellectus eſt ab illo interprete.* Cependant ſa Traduction, principalement celle qu'il a faite des Pſeaumes, n'eſt pas tout-à-fait dans cette rigueur de Grammaire, ni ſi barbare, que les Verſions de Malvenda & d'Arias Montanus: & bien qu'il n'eût aucune connoiſſance de la Langue Hebraïque, il ne laiſſe pas d'en parler beaucoup mieux que pluſieurs Traducteurs de la Bible, qui ne l'ont ſçeu que mediocrement. Il étoit perſuadé, que preſque tous les mots Hebreux étoient équivoques: *Sunt omnes feré dictiones Hebraïcæ æquivocæ:* & comme, ſelon ſon ſentiment, le Texte Hebreu demeure toûjours équivoque, le ſens du Texte eſt limité dans les Traductions: c'eſt pourquoi il ſouhaite qu'on n'eût jamais fait d'autres Verſions de l'Ecriture, que ſelon la methode qu'il propoſe, afin qu'on eût maintenant la veritable interpretation du Texte de la Bible, & non pas les idées particulieres de chaque Traducteur. *Utinam talis habita fuiſſet (interpretatio ſic mutila) à priſcis Patribus, quoniam jam haberemus expoſitum Textum ipſum Sacræ Scripturæ, & non Textum confectum interpretum arbitrio.* Mais quoi que toutes ces regles de Cajetan ſoient bonnes & tres-utiles pour avoir une Traduction parfaite des Livres Sacrés, elles ne ſont pas neanmoins encore ſuffiſantes pour le deſſein qu'il s'eſt propoſé; à-moins qu'on ne faſſe venir au ſecours de ces régles, les autres que nous avons mar-

Cajet. ibid.

Ibid.

Ibid.

marquées au commencement de ce Livre.

On remarquera cependant, que le sentiment de Cajetan sur ce sujet, a été condamné comme heretique par Gabriel Prateole: mais tout le monde sçait que cet Auteur a pris plaisir à inventer des heresies à sa maniere. Le Cardinal Palavicini, qui tâche de lui faire justice, & de le mettre à couvert de l'heresie dont Prateole l'a accusé, n'a pû justifier entierement ce que le P. Paul a rapporté de lui dans son Histoire du Concile de Trente, *Que ce n'étoit pas entendre l'Ecriture, que d'entendre l'Interprete Latin; mais qu'il falloit entendre le Texte Hebreu pour le Vieux Testament, & le Texte Grec pour le Nouveau.* Palavicini, qui a trouvé ce sentiment de Cajetan trop libre & trop hardi, repond que Cajetan, qui a reüssi avec l'admiration de tout le monde dans ses autres Ouvrages, ne s'est acquis aucune reputation dans tout ce qu'il a fait sur la Bible, parce qu'il a suivi les préjugés de certaines personnes qui ne s'appliquoient qu'à la Grammaire Hebraique. *Quel grand' intelletto nell' altre opere fù ammirato, in queste, per lasciarsi egli trasportar dalla guida di chi meglio intendeva la Grammatica Ebrea, che i misterii divini, restò inglorioso.* Je croi neanmoins qu'on peut en quelque façon justifier le Cardinal Cajetan, qui n'a point prétendu condamner l'ancien Interprete Latin, ni les autres Interpretes de la Bible; mais il a seulement voulu qu'on fist des Traductions de la même Bible sur les Originaux, le plus à la lettre qu'il seroit possible, parce qu'il n'y a que ces Originaux qu'on puisse nommer la pure Parole de Dieu, & que dans les Traductions qui ne sont pas tout-à-fait à la lettre, il y a toûjours quelque chose de limité, & qui ne represente point parfaitement l'Original.

Gabr. Prat.

Palav. Hist. du Conc. de Trente, liv. 6. cap. 17.

P. Paul, Hist. du Conc. liv. 2.

Palavic. ibid.

On pourroit placer parmi les Interpretes de l'Ecriture, Isidore Moine du Mont Cassin, bien qu'il n'ait eu autre dessein que de donner la Vulgate avec quelques corrections. Cet Auteur, sous prétexte de reformer en quelques endroits l'ancienne Version Latine qu'il faisoit imprimer, en a ôté quantité de mots, & en a mis d'autres en la place, qu'il prétend être plus conformes au Texte Hebreu. Il témoigne qu'il l'auroit pû reformer davantage, mais qu'il craignoit de scandaliser l'Eglise, en s'éloignant trop de sa Version. Je ne puis neanmoins approuver sa méthode, ni ce milieu qu'il garde entre les Traductions nouvelles sur l'Hebreu, & l'ancienne Vulgate Latine. Il eust été bien plus à-propos de faire une Version entiere, ou de corriger la Vulgate sur d'anciens Exemplaires Latins, que de ne suivre aucune regle de Traduction. A quoi l'on peut ajoûter, que ses corrections sur l'Hebreu sont la plus-part peu justes & peu judicieuses. Outre les innovations dans l'ancienne Version Latine, il a joint à sa Traduction des Notes ou Scolies, dans lesquelles il explique plus particulierement, de quelle maniere on doit traduire l'Ecriture selon le Texte Hebreu. Mais il ne paroit pas avoir eu une connoissance fort étenduë de la Langue Hebraïque; & de-plus, il n'a presque fait autre chose que copier

les

les Remarques de Munſter, ſans faire mention de lui.

P. Paul, Hiſt. du Conc. liv. 2.

Au-reſte, ſi ce que le P. Paul rapporte d'Iſidore eſt vrai, ſa nouvelle Bible eſt en quelque façon conforme à ce qu'il opina dans le Concile de Trente, où aprés avoir parlé des anciennes Verſions de l'Ecriture, il préfera la Vulgate Latine à toutes les autres, & il fut d'avis qu'on n'en conſervaſt point d'autre dans l'Egliſe Latine. Mais comme Saint Jerôme, ſelon lui, n'avoit pas été Prophete, ni infallible dans ſa Traduction, il crût qu'il falloit la retoucher & la corriger aux endroits où elle paroiſſoit défectueuſe.

CHAPITRE XXI.

Des Verſions Latines qui ont été faites par les Proteſtans.

LEs Proteſtans ne ſont pas tous uniformes dans la méthode qu'on doit obſerver pour traduire les Livres de l'Ecriture Sainte. Quelques-uns d'entre eux ont crû qu'il ne falloit s'éloigner de l'ancien Interprete Latin, que le moins qu'on pourroit. D'autres au-contraire l'ont entierement abandonné, & ont préferé les Rabbins aux anciens Interpretes. Il y en a eu enfin d'autres qui ont gardé le milieu. Et c'eſt ce qui fait que toutes ces Traductions ſont aſſez differentes les unes des autres.

Munſter.

Sebaſtien Munſter fit imprimer à Baſle en 1534. une nouvelle Traduction du Vieux Teſtament, qu'il avoit faite ſur l'Original Hebreu: & en 1546. il en donna une ſeconde Edition, à laquelle il a joint le Texte Hebreu avec ſa Verſion Latine, qu'il a auſſi accompagnée de quelques Notes. Dans les Préfaces qu'il a miſes à la tête de cette derniere Edition, il a expliqué ſa méthode, où il s'eſt declaré aſſez ouvertement en faveur des Rabbins contre les anciens Interpretes; de-ſorte que cette Verſion n'eſt preſque qu'une Traduction des Rabbins, dont il a conſulté les Commentaires. Il avoüe qu'il n'a rien dit de lui-même, & que s'il eſt tombé dans quelques fautes, on les doit rejetter ſur les Juifs, qu'il témoigne avoir copiés fidelement. Il a ſeulement pris garde à faire un bon choix de ceux qui approchoient le plus de la verité. En quoi il prétend avoir imité l'exemple de Saint Jerôme, qui conſultoit inceſſamment les Juifs de ſon tems, qu'il regardoit comme des oracles, & auſquels il eſt redevable de la meilleure partie de ſa nouvelle Traduction de l'Ecriture.

Rabbins.

Pagnin. Ar. Mont.

Cette derniere Verſion de Munſter paroit être beaucoup meilleure que celles de Pagnin & d'Arias Montanus, qui ont negligé le ſens, pour s'attacher trop ſcrupuleuſement à la Grammaire. Munſter au-contraire a tâché de ne s'éloigner jamais du ſens, bien qu'il s'appliquaſt auſſi à la Grammaire; & il n'a pas regardé ſimplement la ſignification de chaque mot en ſoi-même, à l'imitation d'Arias Montanus, mais il a outre cela conſidoré les endroits où ces mots ſe rencontrent; & quoi qu'il ne ſoit pas tout-à-fait pur dans ſon ſtile, il n'a cependant rien de trop rude, ni de trop barbare. Ce

pendant sa Version seroit plus parfaite, & même plus exacte, s'il avoit joint aux Livres des Rabbins les anciennes Versions, soit Grecques ou Latines, parce qu'il auroit eu une connoissance plus étenduë de la Langue Hebraïque. Il semble neanmoins avoir eu quelque scrupule de s'éloigner trop de ces anciens Interpretes; comme au Chap. 1. de la Genese, où il traduit avec eux le mot Hebreu *rakia*, *firmament*; & il remarque neanmoins dans ses Notes avec les Rabbins, qu'il signifie *étenduë*. *Genes.* 1.

Comme il fait profession de suivre les Juifs modernes, il croit trop à leur Tradition, lors qu'il se presente quelques mots dont on ignore la veritable signification; & je ne voi pas de bonnes raisons pourquoi il a préferé en ces lieux-là la Tradition des Rabbins à celle des Septante, & des Juifs qui vivoient du tems de Saint Jerôme. La veritable méthode de traduire ces endroits qui sont si difficiles, est d'avoir recours à tous les Interpretes tant anciens que nouveaux, & de juger par la suite du discours ce qui est le meilleur.

Il auroit pû aisément écrire d'une maniere pure; mais il craignoit de s'éloigner du sens Grammatical, & de n'exprimer pas assez la force des mots Hebreux. En un mot, cet Auteur a réüssi selon le dessein qu'il s'est proposé; & je ne trouverois rien à redire dans ce dessein, s'il avoit consulté les anciens Interpretes de l'Ecriture, qui ont quelquefois mieux rencontré pour l'explication des mots Hebreux, que les nouveaux Juifs. Il auroit peut-être mieux fait de se conformer à la methode de Conrad Pellican son Maître en la Langue Hebraïque, qui croyoit avec raison, qu'il ne falloit prendre des Rabbins que la Grammaire, & qu'à l'égard du sens, on devoit consulter également les anciens & les nouveaux Interpretes de la Bible. *Conrad. Pellican.*

S'il avoit suivi cette methode, sa Traduction ne seroit pas si dure en quelques endroits, & elle n'en seroit pas pour cela moins exacte. Mais il n'a pas employé à cet Ouvrage autant de tems qu'il en falloit pour le rendre parfait, & il n'a pas de-plus fait assez de reflexion sur l'ancienne Version Latine, qu'il abandonne souvent sans aucune necessité.

Quoi que sa Version soit assez intelligible, elle a neanmoins quelque chose de rude, parce qu'elle suit trop la lettre du Texte Hebreu: comme au 1. Chapitre de la Genese, Verset 22. où il traduit, *Fructificate, & augescite, & implete aquas in fretis*; la Vulgate a, ce me semble, mieux exprimé ces mêmes mots par ceux-ci, *Crescite, & multiplicamini, & implete aquas maris*. En un mot, sa Traduction seroit plus parfaite, s'il s'étoit moins éloigné de l'ancien Interprete Latin. Au-reste, Genebrard ne paroît pas assez moderé dans la Critique qu'il a faite de cette Traduction, lors qu'il a reproché à l'Auteur, d'avoir été peu exact, & d'être trop attaché à Luther. *Munsterus, neglectâ vocum propriâ notatione, sæpe Lutheranisabat, & à suo D. Francisci instituto discedebat.* On peut dire au contraire, que Munster a été le plus exact & le plus fidele de tous les Protestans dans sa Version de la Bible; & il *Genes.* 1. 22. *Genebr. Præf. in Epist. Orig.*

& il ne pût même approuver la Traduction de Luther, parce qu'il s'étoit trop éloigné du sens literal & Grammatical. M. Hüet luy a fait beaucoup plus de justice en luy donnant la qualité d'Interprete exact. *Sebastianus Munsterus, Bibliorum Interpres sanè doctus, in Hebraica semper stylum collineans, ad eaque nunquam non se componens.*

M. Hüet, lib. de Clar. Interpr.

Les Notes que Munster a jointes à sa Traduction, peuvent être d'une grande utilité pour la connoissance de la Langue Hebraïque & du stille de l'Ecriture; & elles seroient beaucoup plus utiles, s'il n'y avoit point mêlé plusieurs choses qui ne sont nullement necessaires, & qu'il a prises des Rabbins, lesquelles ne contribuent en rien à l'éclaircissement de son Texte. Il a aussi trop affecté de paroître sçavant dans la lecture des mêmes Rabbins; & cependant, si l'on excepte les Livres de quelques Rabbins Grammiariens, qui ont écrit des Commentaires sur l'Ecriture, il n'étoit pas beaucoup exercé dans cette sorte d'étude: ce qu'il seroit aisé de prouver par la Traduction Latine qu'il a faite d'un petit abregé de Philosophie écrit en Hebreu de Rabbin: car il n'y a presque point de mots dans cette Version Latine où il ne se soit trompé, & il n'a pas même entendu les premieres paroles du Titre, qui atribuent ce Livre de Philosophie à R. Moïse fils de Maimon, qui l'avoit composé en Arabe; au-lieu que dans sa Traduction il fait Auteur de cet Ouvrage, R. Simeon, & il a traduit ensuite ces mots, *Bilesçon arau, In lingua suavi*, sans prendre garde qu'il signifient, *dans la Langue Arabe.* Il a beaucoup mieux entendu les Rabbins Grammairiens, parce qu'il s'y étoit appliqué davantage, & qu'il avoit consulté sur ce sujet Elias Levita. le plus sçavant Grammairien des Juifs, qui vivoit en ce tems-la.

Leon de Juda Zuinglien a aussi fait une Traduction Latine de l'Ecriture sur l'Hebreu, au-moins de la meilleure partie des Livres Hebreux du Vieux Testament. Cette Version a été imprimée à Zuric en 1543, & Robert Estienne l'a fait rimprimer en-suite à Paris avec la Vulgate en 1545. sans nommer l'Auteur. On appéle ordinairement cette derniere Edition, où la Vulgate & la Traduction Latine de Leon de Juda sont rangées sur deux colonnes, la Bible de Vatable, quoi qu'elle ne soit point de lui. Personne n'ignore de quelle maniere elle fut reçûe par les Theologiens de Paris avec les petites Notes qui y sont jointes: mais les Theologiens de Salamanque lui furent plus favorables: car sans se mettre en peine du nom de l'Auteur, apres avoir jugé qu'elle pouvoit être tres-utile au Public, ils la firent rimprimer à Salamanque en beaux caracteres, & en y changeant fort peu de chose.

Leo Juda.

En-effet, cette Traduction paroit d'abord agreable, & elle garde le milieu entre les Versions qui sont trop à la lettre & barbares, & entre celles qui sont écrites d'un stile élegant & affecté. Il y a neanmoins plusieurs endroits, où l'Auteur craignant d'être trop simple dans sa diction, n'explique pas assez proprement

ment les termes de l'Orignal. C'eſt neanmoins à quoi l'on doit beaucoup plus prendre garde dans une Traduction de l'Ecriture, qu'à toute autre choſe.

Il n'étoit pas neceſſaire, par exemple, de changer dans le premier Chapitre de la Geneſe, le mot de *ſiccum* ou *aridum*, qui eſt employé dans la Vulgate & dans les autres Verſions, en celui de *continens*, qui n'exprime pas aſſez la proprieté du mot Hebreu. Ce defaut eſt répandu dans tout l'Ouvrage; & l'on peut dire que Leon de Juda n'a pas toute l'exactitude que doit avoir un bon Interprete de la Bible, parce qu'il a affecté ſouvent la grandeur du ſtile, & que pour ſe rendre plus intelligible, il s'eſt éloigné du ſens propre par des periphraſes trop étenduës Comme il mourut avant qu'il euſt achevé entierement ſa Verſion, Bibliander traduiſit les huit derniers Chapitres d'Ezechiel, Daniel, Job, l'Eccleſiaſte, les Cantiques & les 48. derniers Pſeaumes qui reſtoient à traduire. Pierre Cholin fit la Traduction des Livres Grecs que les Proteſtans nomment Apocryphes. Genebrard s'eſt emporté avec trop de chaleur contre cette Verſion, auſſi-bien que contre celle de Munſter. Il pouvoit garder plus de moderation, en n'exagerant pas ſi fort les defauts qui s'y rencontrent: mais ſon deſſein étoit d'en diminuer l'autorité, pour favoriſer les Theologiens de Paris qui l'avoient d'écriée, & pour ôter en même tems la preoccupation où étoient alors pluſieurs perſonnes, qui l'attribuoient à Vatable. On ne peut pourtant nier, que Leon de Juda ne ſe ſoit émancipé quelquefois, en ajoûtant à ſa Traduction des ſens particuliers, & en limitant ſon Texte, ou en l'étendant trop.

Geneſ. 1.

Bibliander.

Petrus Cholin.

Genebr. Præf. in Opera Orig.

Sebaſtien Caſtalio, ou Chateillon, comme il ſe nomme lui-même dans ſes Livres François, eſt auſſi Auteur d'une Verſion Latine ſur toute la Bible qu'il retoucha en-ſuite pluſieurs fois. La premiere Edition eſt de 1551. à Baſle. L'Edition la plus eſtimée de toutes, eſt celle de 1573. au même lieu: mais comme je n'ai pû la trouver, je me ſuis ſervi d'une autre Edition de 1554. qui a auſſi été faite à Baſle, & qui eſt accompagnée de petites Notes. Les Docteurs de Geneve, & principalement Theodore de Beze, ont fort décrié cette nouvelles Traduction de Caſtalio, qu'ils ont appellé à cette occaſion, ignorant & temeraire, en lui reprochant de s'être joüé de l'Ecriture Sainte. C'eſt ce qu'on peut voir plus au-long dans la Préface Françoiſe qui eſt imprimée à la fin d'une de leurs Verſions Françoiſes de la Bible en 1559. De plus, Beze & Caſtalio écrivirent l'un contre l'autre ſur ce ſujet: mais comme Beze ignoroit entierement la Langue Hebraïque, il fut obligé de s'en rapporter au ſentiment des autres, qui aſſûroient que Caſtalio n'entendoit point l'Hebreu Cependant on ne peut pas dire, que Caſtalio n'ait point ſçeu la Langue Hebraique, ſi on lit les Remarques Critiques qu'il a ajoûtées à la fin de ſa Verſion; & l'on peut même dire, qu'il étoit beaucoup plus habile dans les trois Langues, Hebraïque, Grecque & Latine, qu'aucun

Sebaſt. Caſtalio.

cun Docteur de Geneve. Mais il ne garda pas assez le caractere d'un Interprete des Livres Sacrés: il affecta trop le stile poli & élegant, & il affoiblit beaucoup par là le sens de son Texte. Ce defaut regne dans tout le corps de sa Version, comme on le pourra juger dés les premiers mots de la Genese, qu'il a traduits de cette sorte. *Principio creavit Deus cœlum & terram. Cùm autem esset terra iners atque rudis, tenebrisque offusum profundum, & Divinus Spiritus sese super aquas libraret, jussit Deus ut existeret lux*, &c.

Cela seul suffit pour faire voir, que Castalio ne s'est pas appliqué à traduire exactement les mots de son Original, mais à rendre le sens avec le plus d'élegance qu'il lui a été possible, ayant choisi un stile lié & periodique. Il a tellement affecté la qualité d'Ecrivain poli, que son discours est quelquefois effeminé; comme dans le Livre des Cantiques, où il a crû, que pour garder le caractere que sembloit demander son sujet, il devoit imiter le stile de Catulle, en se servant de mots diminutifs, qui marquoient davantage de tendresse; il ajoûte même à ces diminutifs des Epithetes diminutives: aussi ne se contente-t'il pas de dire simplement, *Mea columba*, mais il dit, *Mea columbula*. Voici de quelle maniere il s'explique dans tout ce Livre. *Mea columbula, ostende mihi tuum vulticulum: fac ut audiam tuam voculam, nam & vocúlam venustulam, & vulticulum habes lepidulum. Capite nobis vulpeculas parvas vinearum vastatriculas.*

Genebrard. Genebrard a fait assez bien le portrait de ce Traducteur en ces termes. *Versio Castalionis est affectata, plus habens pompa & phalerarum, quàm rei & firmitatis, plus ostentationis quàm substantiæ, plus fuci quàm succi, plus hominis quàm spiritus, plus fumi quàm flammæ, plus humanarum cogitationum quàm divinorum sensuum*, &c. Il lui reproche de-plus, d'avoir traduit au commencement de la Genese, *jussit*, au-lieu de *dixit*, afin d'ôter la connoissance du Verbe Eternel dans la creation du monde. Il semble en-effet, que cet Interprete aît voulu favoriser les sentimens des Heretiques Antitrinitaires. Cependant le Verbe Hebreu, qu'on traduit ordinairement *dixit*, signifie aussi *jussit*, bien que cette derniere signification soit beaucoup plus en usage dans la Langue Arabe, que dans l'Hebraïque. *Praf. in Oper. Oriz.*

Isaac Levita, qui étoit sçavant dans la Langue Hebraïque, & habile Grammairien, s'est aussi beaucoup emporté contre la Traduction Latine de Castalio, qu'il accuse d'être trop hardi & peu exact, principalement dans la Grammaire. Mais les fautes de Traduction qu'il reprend sont peu considerables; & l'on voit même qu'il les a faites à dessein, pour trouver un sens qui lui paroissoit plus juste & plus commode, en negligeant les regles de la Grammaire: c'est pourquoi il fait profession de donner tout un autre tour aux mots dans le Latin, qu'ils ne sont exprimés dans l'Hebreu, afin de parler Latin, & non pas un Latin-Hebreu, ou barbare. De-plus, étant persuadé que les Exemplaires Hebreux de la Bible avoient couru la même fortu- *Isaac Levita, Meditat. in lib. Ruth.*

ne que tous les autres Livres, il ne fait aucune difficulté de corriger quelquefois le Texte Hebreu selon les regles de la Critique, qu'il observe assez judicieusement en plusieurs endroits. C'est pour cette raison qu'il remarque librement les passages qu'il croit être défectueux, ausquels il tâche de remedier le mieux qu'il lui est possible. Il paroit cependant beaucoup plus exercé dans le stile des Livres profanes, que dans celui de l'Ecriture Sainte.

Ce que je trouve de meilleur dans ce Traducteur, c'est qu'il n'est nullement entesté de sa Version, & qu'il a été assez sçavant dans la Langue Hebraïque, pour connoître qu'il étoit tres-difficile, & même presque impossible de faire une Traduction qui fût tout-à-fait exacte. C'est pourquoi il avertit le Lecteur, des grandes difficultés qui se rencontrent dans ce travail, parce qu'il y a quantité de mots qui ne se trouvent que rarement dans la Bible, & dont on ne sçait point la veritable signification. Il est si éloigné de prétendre qu'il n'a fait aucune faute, qu'au-contraire il avoüe franchement son ignorance, & il reconnoit qu'il a pû prendre pour de bonnes raisons, ce qui n'étoit en-effet que des apparences de raisons. Dans ses Notes il remarque les lieux difficiles qu'il n'entend point, & il ajoûte en même tems, qu'on ne doit pas conclurre de là, qu'il ait entendu parfaitement les autres endroits qu'il a laissés sans Notes.

Enfin Castalio, pour rendre sa Bible plus complete, y a inseré des Supplémens qu'il a tirés des Livres de Joseph, & qu'il a liés avec l'Histoire de l'Ecriture, en les distinguant seulement par d'autres caracteres, afin qu'on ne les confonde pas avec ce qui est veritablement du corps de la Bible. Il a de-plus mis dans le Texte de sa Version en façon de Supplément, ce qui ne se trouvoit que dans le Grec des Septante, & dans le Latin de la Vulgate; & il s'est contenté de marquer ces Supplémens par les lettres *G* & *L*, c'est-à-dire, *Grec* & *Latin*. Mais il eût été beaucoup mieux de mettre ces varietés aux marges de sa Traduction, que dans le corps du Texte. Il a aussi fait une Apologie de ses Versions, où il répond à Isaac Levita, à Beze, & à quelques autres qui avoient écrit contre lui: mais comme cette Apologie ne regarde principalement que le Nouveau Testament, nous en parlerons plus au-long dans la seconde Partie de cette Critique.

Il reste d'examiner la Version Latine de Tremellius & de Junius, qui a été fort estimée dans les commencemens par les Protestans, principalement en Angleterre, Drusius, qui a été un des plus sçavans & des plus judicieux Ecrivains qui ayent été parmi les Protestans, ne pût s'empêcher de la condamner en beaucoup d'endroits: ce qui lui attira des affaires, parce que cette Version avoit un grand nombre de partisans. Tremellius & Junius furent neanmoins obligés de la retoucher, & d'en faire une seconde Edition plus exacte: mais la methode qu'ils ont suivie étant défectueuse, il étoit impossible qu'ils fussent justes dans leur Traduction.

Tremell. & Jun.

Drusius.

tion. Auſſi cette ſeconde Edition a été condamnée en-ſuite par Conſtantin l'Empereur, qui étoit auſſi Proteſtant, & ſçavant dans la Langue Hebraïque. Cet Auteur aſſûre, qu'il eſt obligé de s'éloigner de la Verſion de Tremellius & de Junius, parce qu'ils ont une certaine maniere de traduire, qui les jette ſouvent dans l'erreur.

Conſtant. l'Empereur, ad Nov. Dav. Lyr.

Comme Tremellius avoit été Juif, avant que de ſe faire Proteſtant, il a conſervé un je-ne-ſçai-quoi dans ſa Traduction qui lui eſt ſingulier, & il s'éloigne ſouvent du veritable ſens. Sa diction Latine eſt auſſi affectée & remplie de defauts: il met preſque par tout des pronoms relatifs, où il n'y en a point dans l'Hebreu; comme au Chap. 1. de la Geneſe, Verſ. 4. où il traduit, *Viditque Deus lucem hanc eſſe bonam, & diſtinctionem fecit Deus inter hanc lucem*, &c. Au Verſet 7. du même Chapitre, *Fecit ergo Deus hoc expanſum, quod diſtinguit inter has aquas quæ ſunt ab inferiore expanſi iſtius, & aquas illas*, &c. Il n'y a rien dans l'Hebreu qui réponde à tous ces pronoms relatifs *hanc, hoc, has, iſtius, illas:* ſa Verſion en eſt neanmoins toute remplie. Et je croi que c'étoit en ce tems-là le ſtile des Docteurs de Geneve: car Beze a retenu les mêmes defauts dans ſa Verſion du Nouveau Teſtament.

Geneſ. 1: 4.

On voit auſſi dans cette même Verſion, de certains mots ajoûtés pour exprimer le ſens plus fortement: ce qui eſt quelquefois ſujet à l'illuſion. Il y en a d'autres qui ſont traduits d'une façon ſinguliere, & qui n'eſt pas commune; comme au Chap. 2. de la Geneſe, Verſ. 6. il y *aut vapor*, au-lieu de *& vapor:* & pour appuyer cette interpretation extraordinaire, l'on a remarqué dans les Notes, que la particule conjonctive qui eſt dans l'Hebreu, peut auſſi être traduite par une particule disjonctive. Mais les Auteurs de cette Verſion ſe ſont trop émancipés en cet endroit, & en beaucoup d'autres. Par exemple, au Chap. 8. de Nehemie ils ont traduit, *Exponendo ſenſum, dabant intelligentiam per Scripturam ipſam.* Il n'y a cependant rien dans l'Original qui doive être traduit *per Scripturam ipſam.* Munſter, Leon de Juda, Caſtalio, & les autres Interpretes de l'Ecriture n'y ont rien veu de ſemblable.

Geneſ. 2: 6.

Nehem. 8: 9.

Outre ces Auteurs Proteſtans qui ont traduit la Bible en Latin ſur l'Hebreu, il y en a d'autres qui ſe ſont contentés de reformer la Vulgate en quelques endroits ſeulement, où ils ont crû qu'elle étoit defectueuſe. Et comme ils n'ont pas fait leur reformation de la Vulgate ſur d'anciens Manuſcrits Latins de cette Verſion, mais ſur l'Original Hebreu, on peut en quelque façon les mettre au nombre des Traducteurs. C'eſt de cette maniere que Luc & André Oſiander ont fait imprimer l'ancienne Edition Latine avec leurs corrections. Luc Oſiander n'ayant pas oſé publier une Verſion entiere ſur le Texte Hebreu, ſe contenta de faire imprimer l'ancienne Edition Latine, à laquelle il ajoûta ſeulement quelques corrections aux endroits qu'il crût n'être pas tout-à-fait conformes à l'Original Hebreu. Il n'ôta pas neanmoins pour cela les mots de l'ancien Interprete, pour ſubſtituer en leur

Luc. Oſiand.

leur place ſes reformations, comme Iſidore dont nous avons parlé ci-deſſus, l'a fait peu judicieuſement. Il ajoûte ſeulement ſa Verſion à celle de la Vulgate. Par exemple, au Chap 1. de la Geneſe, Verſ. 2. il met *ferebatur* en caracteres communs, puis il ajoûte en lettres Italiques, *incubabat*; voulant marquer par là, que le verbe Hebreu ſignifie plûtôt *incubabat*, que *ferebatur*,

Geneſ. 1: 2.

Cette maniere de traduire la Bible, en conſervant l'ancienne Verſion qui étoit reçûë dans l'Egliſe depuis un ſi long-tems, fut approuvée des Theologiens de l'Academie de Tubinge, qui mirent à la tête de cette Bible leur jugement en forme d'approbation, où ils loüent Oſiander de ce qu'il n'a pas abandonné l'ancien Interprete Latin.

Theologiens de Tubinge.

André Oſiander fils de Luc Oſiander, ſuivant la methode de ſon pere, fit imprimer l'Edition Vulgate avec des corrections ſur le Texte Hebreu, & conſerva entierement l'ancien Interprete Latin. Si ces deux Auteurs avoient eu une plus grande connoiſſance de la Langue Hebraïque, & qu'ils euſſent mis leurs reformations aux marges, plûtôt que dans le corps du Texte; je ne trouverois rien à reprendre dans ces deux Editions Latines de la Bible. On ne peut nier, que cette methode ne ſoit la meilleure & la plus ſeure, parce qu'il n'eſt pas à-propos de rejetter ſans de puiſſantes raiſons, une Traduction autoriſée dans l'Egliſe depuis un ſi long-tems; & l'experience même a fait voir, que les nouveaux Traducteurs des Livres Sacrés n'ont point eu raiſon d'abandonner ſi ſouvent l'ancien Interprete Latin, pour ſuiver le ſentiment des Rabbins.

Andr. Oſiand.

Enfin l'on pourroit mettre au nombre des Interpretes de l'Ecriture, Robert Eſtienne, s'il n'avoit témoigné lui-même dans toutes les Prétaces de ſes Bibles, qu'il n'étoit point l'Auteur des nouvelles Traductions de la Bible qu'il donnoit au Public. C'eſt ainſi qu'au commencement de l'Edition de 1545. il declare qu'il a joint avec la Vulgate la Verſion qui avoit été trouvée la plus Latine, n'ayant pas oſé nommer Leon de Juda Zuinglien qui en étoit l'Auteur; & il préfera cette derniere Traduction de la Bible à celle de Pagnin qui étoit trop obſcure, bien qu'il fût perſuadé que celle de Pagnin approchoit davantage de l'Original Hebreu. Il préfera au-contraire dans ſon Edition de 1557. la Traduction de Pagnin à toutes les autres, & il dit qu'il a donné cette Traduction beaucoup plus exacte, & de la maniere que l'Auteur même l'avoit corrigée de ſa propre main en pluſieurs endroits. Cette même Verſion de Pagnin a auſſi été imprimée dans une autre Edition de Comeline qui eſt à quatre colonnes, où l'on voit en un inſtant le Texte Hebreu avec cette nouvelle Traduction, le Grec des Septante de la maniere qu'il ſe trouve dans la Bible d'Alcale ou Complute, & la Vulgate Latine. Je laiſſe cependant à juger au Lecteur, ſi les reformations que Robert Eſtienne aſſûre être de Pagnin, & écrites même de ſa main propre, ſont en-effet de Pagnin.

Robert Eſtienne.

Rob. Steph. Præf. in hanc Edit.

Il eſt certain que Robert Eſtienne n'a pas agi avec aſſez de ſincerité

dans

dans la plus-part des Editions de la Bible qu'il a données au Public, & qu'il a voulu imposer en cela aux Theologiens de Paris, principalement dans l'Edition de 1545. D'autre-part il semble que les mêmes Theologiens de Paris auroient pû traiter avec plus de douceur & de charité Robert Estienne, à l'occasion des nouvelles Traductions de la Bible qu'il fit imprimer avec des Notes fort utiles, bien qu'il y en eust en-effet quelques-unes qui meritoient d'être condamnées. Pierre Castellan grand Aumônier de France, qui rapporta au Conseil du Roi l'affaire qui étoit alors entre les Theologiens de la Faculté de Paris & Robert Estienne, n'a pû s'empêcher de condamner en quelque chose l'excés de ces Theologiens, lesquels trouverent des Heresies où il n'y en avoit point; & cela venoit, comme l'assûre le même Castellan, de ce qu'ils ignoroient dans ce tems-là les Langues Grecque & Hebraïque. Mais il y a de l'apparence, que Robert Estienne est un médisant, lors qu'il reproche à ces mêmes Docteurs, de s'être opposés à cette belle Edition Grecque du Nouveau Testament, qu'il publia en ce tems-là avec les diverses Leçons qu'il avoit tirées des Exemplaires manuscrits de la Bibliotheque du Roi. *Ces hommes sçavans*, dit Robert Estienne, *jugeoient que les diverses lectures qui sont à la marge, fussent quelques Annotations ajoutées hors du Texte.* Mais c'est une calomnie manifeste, (ee) parce qu'il y avoit alors plusieurs Docteurs de la Faculté de Paris qui n'ignoroient point la Langue Grecque, & qui ont même écrit doctement sur la Bible. Robert Estienne a sans doute voulu rendre odieux les Theologiens de Paris, dans la réponse qu'il a faite à leur Censure; comme quand il rapporte au même endroit ces paroles, qu'il fait dire à un de leurs Docteurs. *Je suis ébahi de ce que ces jeunes gens nous alleguent le Nouveau Testament.* Per diem, *j'avois plus de 50. ans, que je ne sçavois ce que c'étoit que du Nouveau Testament.*

Petr. Gallan. in vita Castellani.

Robert Estien. Pref. de sa réponse aux Cens. des Theolog. de Paris, en 1552.

CHAPITRE XXII.

Des nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire, & premierement de celles qui ont été faites par des Auteurs Catholiques.

IL n'étoit pas necessaire dans les premiers tems de l'Eglise, de distinguer les Versions de la Bible écri-

(ee) *Le Docteur Gagney qui estoit de ce tems-là, savoit assez de Grec pour juger du Nouveau Testament de Robert Estienne, qui avoue même qu'on chargea de cette revision deux Docteurs qui estoient savans en Grec. Peut-estre auroit-on de la peine à en trouver aujourdhui de plus savans parmi ces sages Maistres. Ce qui ne s'accorde pas bien avec le jugement qu'Estienne leur attribue, & qui estant rapporté au Conseil du Roi, où cette affaire se jugeoit,* on se mit à rire, *dit le même Estienne,* d'une façon estrange, & tous d'une voix dirent, quelle impudence! quelle bestise! quelle temerité! brief que leur ineptie ne se pouvoit plus souffrir.

tes en Langue vulgate, de celles qui étoient écrites dans une Langue qui n'étoit point entenduë du peuple: car, comme il a été remarqué ailleurs on n'a point eu d'autre dessein dans les commencemens, en traduisant l'Ecriture que de la rendre intelligible à tout le monde. Les anciennes Traductions Grecque, Latine, Syriaque, Persane, Armenienne, Ethiopienne, & les autres ont été faites pour des Peuples qui entendoient alors ces Langues-là. Mais comme il arrive differens changemens dans les Estats, les mêmes changemens arrivent aussi aux Langues: & c'est ce qui a donné occasion à la nouvelle distinction des Traductions de la Bible écrites en Langue vulgaire, & des anciennes qui n'ont plus servi qu'à un petit nombre de Sçavans. Nous parlerons ici seulement des Traductions qui ont été composées en Langue vulgaire dans les derniers tems.

Je sçai que plusieurs personnes n'ont pû souffrir en ces derniers siecles, qu'on traduisist l'Ecriture dans une Langue qui fust entenduë du peuple, parce qu'ils ont crû que ces Traductions favorisoient les nouveautés, & qu'elles causoient des disputes pernicieuses à la Religion & à l'Estat. C'est pourquoi, bien que la lecture de la Bible soit utile d'elle même, ils ont neanmoins jugé à-propos de ne la permettre qu'avec de grandes precautions, suivant cette maxime:

Non prosit potiùs, si quid obesse potest.

L'Eglise ne l'a pourtant jamais défenduë entierement; imitant en cela l'exemple de Saint Jean Chrysostome & de plusieurs autres Peres, qui ont recommandé au peuple dans leurs Exhortations la lecture des Livres Sacrés. Comme les fideles étoient alors soûmis à leurs Pasteurs, & qu'ils apprenoient d'eux la maniére d'interpreter l'Ecriture Sainte, on pouvoit leur confier cette divine Parole, qu'ils lisoient avec respect & avec une parfaite soûmission aux ordres de l'Eglise. Mais il est arrivé au-contraire dans ces derniers siecles par la naissance des nouvelles Sectes, qu'on n'a presque plus consideré la Tradition, & que chacun a voulu expliquer la Bible à sa maniere, sans consulter les Pasteurs legitimes, dont quelques-uns sembloient même avoir en quelque façon contribué à augmenter ce desordre par le peu de connoissance qu'ils avoient de l'Ecriture Sainte. C'est pourquoi on trouva à-propos de ne permettre pas facilement & à toutes sortes de personnes, la lecture des *Livres* Sacrés traduits en *Langue* vulgaire.

On peut dire neanmoins, qu'avant les nouveautés des dernieres Heresies, il y a eu peu d'Eglises, même bans l'Occident, qui n'ayent eu toute la Bible traduite en la *Langue* qui étoit entenduë du peuple. Par exemple, en Italie Jacques de Voragine Archevêque de Genes, avoit traduit toute la Bible en Italien sur la Vulgate, & même avec assez d'exactitude, si nous voulons nous en rapporter à quelques Auteurs qui ont fait mention de cette Version. En France, l'on prétend *Jacob. de Voragine.*

tend (ff) qu'une partie de la Bible a été traduite en François sous le Roi Charles V. & M. Charles du Moulin témoigne en avoir vû quelques fragmens écrits à la main. De plus, ceux de Geneve conservent encore aujourdhui dans leur Bibliotheque publique, une Traduction Françoise de toute la Bible, qui avoit été faite par un Chanoine d'Aire vers la fin du 13. siecle. Je croi que c'est cette même Version dont parle Robert Olivetan, & qu'on lisoit à Geneve avant la reformation de Calvin, qui en fit substituer une autre en sa place faite sur le Texte Hebreu par le même Olivetan. Dans la Grande Bretagne, il y a des Historiens qui font mention d'une Version de l'Ecriture en la Langue du païs dés le tems de Bede. En Espagne il y a aussi eu une Traduction de toute la Bible, qui fut faite avec permission des Inquisiteurs au tems de Saint Vincent Ferrier, & qui a même été imprimée *in folio de papel Real*, comme Cyprien de Valere l'assûre.

Rob. Oliv. Préf. de sa Version.

Cyp. de Valer. Préf. de sa Version.

Je ne parlerai point ici de quelques autres Versions de la Bible en Langue vulgaire beaucoup plus anciennes, & entre autres de celle qu'on attribuë à Ulphilas Evêque Got, écrite en la Langue des Gots, ni d'une autre écrite en Arabe par un Evêque de Seville, dans le tems que les Mores étoient en Espagne. J'ajoûterai seulement, qu'il y a eu des Traductions de la Bible écrites en Alleman, avant celles de Luther, & de Leon de Juda Zuinglien. Il est vrai que toutes ces Traductions en Langue vulgaire ont été faites sur l'ancien Interprete Latin, parce-qu'on n'avoit alors aucune connoissance de la Langue Hebraïque. Les Heretiques mêmes de ces tems-là, soit Vaudois, Albigeois, Wiclefistes, ou autres, ne se regloient point sur d'autre Bible que sur la Vulgate Latine, qu'ils avoient chacun traduite en la Langue de leur païs, afin que le peuple pust lire l'Ecriture Sainte: & ce fut en partie ce qui donna occasion aux Docteurs Catholiques, d'oppose de nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire, à celles de ces Heretiques; de la même maniere que depuis les nouvelles Bibles des Lutheriens, des Zuingliens & des Calvinistes, les Catholiques ont aussi composé de nouvelles Versions de l'Ecriture presque dans toutes les Langues de l'Europe: avec cette difference neanmoins, que les Catholiques ont continué de traduire la Vulgate Latine en langage vulgaire; au-lieu que les Protestans ont eu recours à l'Hebreu & au Grec, qu'ils ont prétendu être les veritables Originaux.

Vaudois. Albig. Wiclef.

Les Catholiques donc, qui ont fait dans ce dernier siécle des Traductions de la Bible en Langue vulgaire, témoignent la plus-part n'avoir entrepris cet Ouvrage, que pour détourner les fideles de la lecture des Versions qui avoient été faites par

(ff) *L'Auteur reconnoit dans le Catalogue des Bibles, que toute la Bible fut traduite en François; & cette Version se trouve dans quelques Bibliotheques de France.*

les Protestans. C'est ce que les Catholiques Anglois, qui ont composé une Traduction de la Bible en Anglois, & qui a été imprimée à Rheims, declarent dans la Préface qu'ils ont mise au commencement de leur Version. Quelque Theologiens Allemans & Polonnois, qui ont aussi traduit la Bible en leurs Langues, n'ont point eu d'autre dessein, que de s'opposer aux nouvelles Traductions des Protestans. Ce fut aussi la veritable raison qui engagea quelques Theologiens de Louvain à faire une nouvelle Version Françoise de toute l'Ecriture sur la Vulgate, parce qu'ils reconnurent que la plus-part des Catholiques lisoient celles de Geneve. Nicolas Malermi, Religieux Venitien & Abbé du Monastere de Saint Michel de Lemo, qui a aussi traduit la Bible en Italien, ne donne cependant aucune raison de sa nouvelle Version en Langue vulgaire, laquelle a été imprimée à Venise en 1541.

Nic. Malermi.

Au reste, je croi qu'il seroit inutile d'examiner ici en particulier toutes les nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire. C'est assez de remarquer en general, que la plus-part de ces Traductions ne peuvent être exactes, parce que les Traducteurs n'ont consulté, en faisant leur Version, que l'ancien Interprete Latin; au-lieu que pour éclaircir une infinité de mots obscurs & équivoques qui se trouvent dans la Vulgate, il est absolument necessaire d'avoir recours au Texte Hebreu, & même au Grec des Septante, qui est entendu de tres-peu de personnes.

Il est bon de remarquer, que les Theologiens de Louvain ne sont pas les premiers qui ont fait imprimer une Version Françoise de toute la Bible sur la Vulgate. Il y en a une autre avant ce tems-là imprimée à Anvers en 1530. par Martin l'Empereur, avec le Privilege de Charles-Quint, qui y est rapporté tout-au-long. Il semble neanmoins qu'il y ait lieu de douter de la verité de cette Traduction, pour plusieurs raisons. Premierement, parce que dans l'Edition que j'ai consultée, l'année de l'Impression ne paroit pas s'accorder avec ce qui est énoncé dans le Privilege. Car l'année 1530. qui est l'année de cette Edition, est marquée être la premiere année de l'Empire de Charles-Quint; & cependant il est constant qu'il fut élû Empereur en 1519. En second lieu, il est dit dans le même Privilege, que cette Traduction a été communiquée à l'Inquisiteur de la Foi, & à d'autres Theologiens qui l'ont admise. Mais comme il n'y avoit point en ce tems-là d'Inquisiteur de la Foi dans la Flandre, il est à craindre que cela ne rende & le Privilege & la Bible suspects. Et ce qui augmente encore cette difficulté, c'est qu'au Chap. 3. de la Genese, où il y a dans la Vulgate, *Ipsa conteret caput tuum*; l'Interprete a traduit à la maniere des Protestans, *Cette semence brisera ta tête*. De-plus, dans la Préface qui est à la tête de cette Edition, les Livres de l'Ecriture y sont divisés presque de la même façon que les Protestans les divisent; & ceux qui n'ont point été écrits en Hebreu, y sont estimés n'être point Canoniques,

Theolog. de Louvain.

niques, mais seulement reçûs & approuvés de l'Eglise, à-cause de la bonne Doctrine qui s'y rencontre.

Je croi neanmoins qu'il ne faut pas condamner si facilement cette Traduction. Car il se peut faire premierement, qu'il y ait quelque faute dans le Privilege: & en-effet il y a eu une autre Edition de cette Bible en l'an 1541. le 14. de l'Empire de Charles-Quint, & il y est fait mention de Supplique faite pour ce sujet en l'année 1530. En second lieu, il semble qu'on ne doive pas prendre en cet endroit le mot d'Inquisiteur de la Foi, comme s'il y avoit eu alors une veritable Inquisition établie dans les Païs-Bas. En troisiéme lieu, l'Interprete a pû traduire *Cette semence*, au Chap. 3. de la Genese, parce qu'il fait profession de traduire sur la Vulgate revûë & corrigée sur d'anciens Exemplaires. Or il est certain, comme nous avons montré ci-dessus, qu'on ne lit point *ipsa* dans plusieurs Exemplaires Latins de la Vulgate. Enfin, pour ce qui regarde la division des Livres Sacrés, il n'y a rien dans cette Préface qui ne soit pris de Saint Jerôme, lequel parle en plusieurs endroits de ses Ouvrages de la même maniere, conformément au sentiment des Juifs, qui n'ont point mis dans leur Canon les Livres dont il est question: ce qui n'empêche pas que l'Eglise ne les ait pû admettre avec raison. A quoi l'on peut ajoûter, que le Cardinal Cajetan, qui vivoit en même tems que l'Auteur de cette Traduction, declare ouvertement la même chose dans ses Commentaires sur l'Ecriture.

Outre toutes ces Versions de la Bible en Langue vulgaire, faites par des Auteurs Catholiques sur l'ancienne Traduction Latine, Antoine Bruccioli fit imprimer en 1530. une Version Italienne sur le Texte Hebreu: laquelle il dédia à François I. Il y eut en-suite trois autres Editions en 1539. en 1540. & en 1541. Au commencement de l'Edition de 1540. il y a une longue Epître adressée à Renée de France Ducheſſe de Ferrare, où l'Auteur apporte plusieurs raisons, pour montrer qu'on ne doit point defendre la lecture de la Bible en Langue vulgaire: & ainsi cet Interprete ne s'est pas prôposé les mêmes raisons de faire une nouvelle Traduction de l'Ecriture, que la plus-part des autres Docteurs Catholiques, ont seulement voulu detourner les fideles de la lecture des Versions des Protestans. C'est pourquoi il ne s'est par reglé à leur imitation sur l'ancien Interprete Latin, mais sur l'Original Hebreu. *Antoine Bruccioli.*

Ce Traducteur n'ayant qu'une connoissance fort mediocre de la Langue Hebraique, a suivi la Version Latine de Pagnin: & comme il ne paroit pas avoir toûjours entendu les mots Latins de cette Version, qui est d'elle-même assez obscure, il est tombé quelquefois dans l'erreur: & de-plus, son stile est aussi rude & aussi barbare dans l'Italien, que celui de Pagnin dans le Latin. Il suffira de rapporter ici un seul exemple de ses erreurs, d'ou l'on pourra aisément juger de sa capacité. Au Chap. 8. de Nehemie, où Pagnin a traduit sans aucun sens, *In lege Dei expositi*; Bruccioli, qui n'a point consulté *Nehem.* 8: 8.

l'Hebreu, a traduit en Italien, *Nella lege d'Iddio dichiarata.* Comme il n'a pas pris garde que le mot qui signifie *Loi* dans l'Hebreu, étoit de feminin, & qu'au-contraire le participe qu'il a traduit *dichiarata*, étoit de masculin dans le même Texte; il a reformé à sa maniere la Version de Pagnin, qu'il ne pouvoit entendre en ce lieu-là.

CHAPITRE XXIII.

Des Traductions de la Bible qui ont été faites en Langue vulgaire, par ceux qui se sont separés de la Communion de l'Eglise Romaine, & principalement de celle de Luther.

ON a ignoré dans les premiers siecles cette diversité de Traductions de la Bible qui se trouve aujourdhui dans les differentes Religions; car bien qu'on fust separé de Communion, on ne reconnoissoit qu'une même Ecriture. Les Grecs, par exemple, qui ont été divisés en differentes Sectes, n'ont eu tous qu'une même Version Grecque de l'Ecriture; & même encore aujourdhui, ils n'ont point d'autres Traductions de la Bible, que celle des Septante, n'ayant jamais pris la liberté de la traduire en Grec vulgaire. Il seroit aussi à desirer, que dans l'Eglise Latine on n'eust point d'autre Version de la Bible que la Vulgate, à l'imitation de l'Eglise Grecque. Mais (gg) les Protestans, qui ont prétendu reformer la Religion par la pure Parole de Dieu, ont crû qu'il étoit necessaire d'avoir des Versions de l'Ecriture plus parfaites & plus conformes aux Originaux, que l'ancienne Version Latine, dont on se servoit depuis long-tems dans l'Occident. Cependant, dans le tems qu'ils ont prétendu reformer l'Eglise, ils ne se servoient point d'autre Version que de la Vulgate; & avant ce tems-là, les Albigeois, les Vaudois & les Wiclefistes avoient aussi fondé leur prétendue reformation sur la Parole de Dieu, qu'ils avoient trouvée dans la même Vulgate: ce qu'il seroit aisé de justifier par leurs Versions, qui se conservent encore aujourdhui manuscrites dans les Bibliotheques. Jean Leger, Ministre de la Religion prétenduë Reformée, qui est mort à Leyden, témoigne dans son Histoire des Vallées, qu'il a eu un ancien Exemplaire de la Version des Vaudois écrite en Langue Vaudoise; & je ne doute point qu'il n'y ait aussi dans les Bibliotheques d'Angleterre quelques Exemplaires de la Version Angloise de Wiclef.

Protestans.

Jean Leger, Hist. des Vallées.

Luther est le premier des Protestans qui ait osé entreprendre de traduire la Bible en Langue vulgaire sur le Texte Hebreu, bien qu'il n'eust qu'une connoissance tres-mediocre de la Langue Hebraïque. Comme il avoit

Luther.

(gg) *Il y a aussi eu des Protestants, qui ont jugé à-propos de ne point faire de nouvelles Traductions de la Bible, mais de garder l'ancienne en son entier, à laquelle cependant on pourroit ajoûter quelques corrections en forme de Notes, & à la marge seulement. Drusius & plusieurs autres ont esté de ce sentiment, qui est fort judicieux.*

avoit l'esprit libre & hardi, il accusa Saint Jerome de n'avoir jamais sçeu parfaitement la Langue Hebraïque. Mais il y a bien plus de raison de l'accuser lui-même de ce defaut, & de s'être trop précipité dans un Ouvrage de cette sorte, qui demandoit beaucoup plus de tems qu'il n'y en employa. Aussi fut-il obligé de retoucher sa Version, & d'en faire une seconde Edition. Mais nonobstant cette revision, les plus habiles Protestans de ce tems-là ne pûrent approuver ni l'une ni l'autre, & plusieurs mêmes d'entre eux prirent la liberté d'en marquer les defauts, qui étoient en grand nombre.

Munster Præf. in Bibl. Sebastien Munster a sans doute voulu indiquer la Traduction Allemande de Luther, quand il a dit dans une des Préfaces qui sont à la tête de sa Bible, qu'il auroit pû marquer une infinité d'endroits que les nouveaux Interpretes ont mal traduit, pour ne s'être pas assez appliqué à l'étude de la Langue Hebraïque: & *Id. Not. in Cap. 2. Jon.* de plus le même Auteur dans ses Notes sur le Chap. 2. de Jonas, ne fait aucune difficulté de nommer Luther, & de le reprendre d'avoir tres-mal traduit en ce lieu-là par une negative, ce qui est exprimé affirmativement dans l'Hebreu.

Cette même Version de Luther fut aussi rejettée publiquement dans le Synode de ceux de la R. P. R. assemblées à Dordrect, où il fut arrêté qu'on feroit une nouvelle Version Flammande de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction Flamande dont on se servoit alors, avoit été faite sur la Version Allemande de Luther, laquelle ils croyoient être remplie de fautes. Les Zuingliens avoient aussi fait long-tems auparavant une nouvelle Version de toute l'Ecriture pour leur usage, n'ayant pas voulu se servir pour la même raison de celle de Luther, qui étoit, selon le jugement de plusieurs Protestans, peu exacte. & qui avoit été faite par un homme hardi & entêté de ses préjugés.

C'est pourquoi il ne pût s'empêcher de s'emporter contre les Hebraïsans de son tems, dont la plus-part mépriſoient sa Version: & afin de combattre plus fortement les nouveaux Hebraïsans, il attaqua en même tems les Juifs, tant dans des Livres separés qu'il composa contre eux, que dans ses Commentaires sur la Bible, & principalement sur la Genese, où il les accuse de n'avoir aucune connoissance des Livres Sacrés. Puis il s'étonne qu'il se trouve des personnes qui estiment leurs rêveries. *Nuga Judæorum arguunt eos nihil scire sacrarum rerum; & tamen trahunt secum magnos viros, & nostro tempore viros in ipsorum lingua doctissimos, qui tales sæpe nugas admirantur.* Il avoüe qu'ils sçavent, à-la-verité, la Grammaire Hebraïque; mais il ajoûte en-suite, qu'ils ignorent les choses, & qu'ainsi leurs Livres sont inutiles pour entendre la Bible. *Norunt quid nominis, quid rei non norunt. Itaque nihil sani docere possuet.* Comme donc la Grammaire seule ne suffit pas pour traduire l'Ecriture, & qu'il est persuadé qu'il n'y a que de la Grammaire dans les Livres des Rabbins, il les rejette entierement, & l'on trouve en une infinité d'endroits de ses Commentaires,

Luther. Comm. in Genes. Cap. 16.

In Cap. 34. Genes.

taires, de certains lieux communs contre les Juifs, & contre quelques Protestans de son tems, qui suivoient les explications des Rabbins. Il croit que les Versions de la Bible faites par ces Interpretes, sont plûtôt Juives que Chrêtiennes.

Luther ayant établi ce principe, jugea qu'il étoit bien plus à-propos de traduire les passages obscurs de l'Ecriture, par rapport aux mysteres de la Religion Chrêtienne, que de consulter les Livres des Rabbins; outre qu'il étoit persuadé, qu'il y avoit un grand nombre de mots Hebreux dont les Juifs n'avoient plus aucune connoissance; & que la Langue Hebraïque ayant été une fois perduë, il a été impossible de la rétablir parfaitement; qu'enfin il n'y avoit que des Chrêtiens qui pûssent le faire, à-cause qu'ils ont seuls la connoissance de la veritable Religion. *Ita intercidit usus & cognitio hujus linguæ, ut haud unquàm perfectè restaurari queat: nec vocum tantùm, sed & phrasium & constructionum multiplex & varia est obscuritas, quâ fit ut vim & figuras, aut emphases plurimarum dictionum & sententiarum ignoremus. Aut si quâ ratione in integrum restitui poterit, per Christianos id fiat oportet, qui ex Novo Testamento veram cognitionem Scripturæ habent.*

Quoi qu'il y ait quelque chose de bon dans cette methode que Luther a choisie pour faire sa nouvelle Traduction de la Bible, elle est neanmoins dangereuse & sujette à l'illusion, principalement dans un homme qui s'étoit formé une idée de la Religion Chrêtienne à sa maniere, & selon ses préjugés. Il avoit raison de condamner ceux qui s'attachent seulement au sens Grammatical: mais d'autre-part, sous prétexte d'éviter le sens purement Grammatical, on limite trop le veritable sens de l'Ecriture, qu'on traduit plûtôt selon ses idées, que selon la verité, comme il est quelquefois arrivé à Luther. C'est sur ce principe qu'il a traduit au Chap. 4. de la Genese, Vers. 1. *J'ai acquis un homme qui est le Seigneur*; au-lieu qu'il devoit traduire avec les Septante & avec l'Auteur de la Vulgate, *J'ai acquis un homme de par le Seigneur.* Luther a eu en cela égard à quelques Docteurs Allegoriques & Cabbalistiques, qui avoient traduit de cette maniere, étant persuadés qu'il étoit parlé du Messie en cet endroit. Je sçai que quelques-uns de ses Disciples défendent sa Traduction sur ce passage, & que Helvic a même fait une Dissertation exprés sur ce sujet, où il montre cette même expression en plusieurs autres endroits de l'Ecriture. Mais toutes leurs raisons ne sont nullement concluantes à l'égard de ce passage, qui avoit été encore plus mal traduit dans la premiere Version de Luther, où il y a, *J'ai acquis l'homme du Seigneur.* Il étoit impossible qu'un homme qui ne sçavoit pas bien la Langue Hebraïque, pût être juste dans la Traduction d'un Livre aussi difficile à traduire qu'est le Vieux Testament.

Genes. 4: 1. *Helvic.*

Bien que Luther ne fût pas fort sçavant dans la Langue Hebraïque, il n'a pas laissé de reconnoître, comme il a été déja remarqué, qu'une bonne partie des mots Hebreux étoient équivoques, & que cette Lan-

Langue qui avoit été perduë, n'avoit été jamais bien rétablie: mais d'autre-part je ne comprens pas, comment il a crû la pouvoir rétablir parfaitement, par la connoissance qu'il prétendoit avoir de la Religion Chrêtienne. Il s'accuse cependant quelquefois, de s'être trop attaché aux Rabbins: mais il merite qu'on lui pardonne une faute dont il n'étoit nullement coupable, puis qu'il n'a jamais été capable de lire leurs Livres. Neanmoins ses Sectateurs, par un entêtement assez ordinaire à ceux qui s'engagent dans quelque parti, respectent sa Version beaucoup plus que les Catholiques.

Forsterus. Il y a même bien de l'apparence, que Forsterus n'entreprit de faire un nouveau Dictionnaire Hebreu, que pour autoriser davantage le sentiment de Luther touchant les Livres des Rabbins. Mais ce nouveau Dictionnaire n'a servi qu'à faire voir l'entêtement de Forsterus contre les mêmes Livres des Rabbins qu'il n'avoit jamais lûs. *Matthesius in vita Luth. Cenc. 12. apud Gretf. de nov. Transl. cap. 6.* Matthesius, Sectateur de Luther, rapporte qu'il comparoit ordinairement les nouveaux Interpretes de la Bible qui avoient suivi les Rabbins, à Salomon, lequel avoit espéré que les Navires qu'il avoit envoyés dans l'Inde, lui apporteroient des marchandises riches & précieuses; & qui cependant ne rapporterent que des singes & des paons. *Matthes. apud Gretf. de nov. Transl. cap. 12.* Le même Auteur assûre, en parlant de la grande exactitude de Luther dans sa Version de l'Ecriture, qu'il appelloit quelquefois des bouchers, pour faire avec lui la dissection d'un mouton, afin de pouvoir mieux expliquer dans sa Traduction toutes les parties de ces animaux. En-effet, sa grande regle, qui étoit d'expliquer le Vieux Testament par rapport au Nouveau, lui étoit alors fort inutile: mais comme il étoit persuadé que les Juifs avoient presque perdu entierement la Langue Hebraïque, je ne sçai quel Oracle il consultoit dans ces sortes de rencontres, pour sçavoir la signification propre des mots Hebreux.

Il y a un grand nombre d'Editions de la Bible de Luther en Alleman. Plusieurs estiment l'Edition de Weimar plus que les autres, parce qu'elle contient quantité de corrections où la Version de Luther est corrigée, sans neanmoins qu'on ait ôté quoi que ce soit de l'ancienne; mais on s'est contenté de renfermer entre deux crochets les reformations qu'on y a ajoûtées.

Les Suedois, les Finlandois, les Danois, & les autres Protestans du Nord qui suivent les sentimens de Luther, ont aussi tous traduit en leurs Langues sa Version Allemande. Paul Eber fit aussi imprimer à Wittemberg, l'an 1574. la même Version de Luther avec l'ancienne Version Latine sur deux colonnes, s'étant contenté de reformer seulement en quelques endroits l'ancien Interprete Latin, pour le rendre plus conforme à l'Original Hebreu. *Paul. Eber.* Piscator, à qui on attribuë de plus une nouvelle Version de la Bible en Alleman, a préferé la Version Latine de Tremellius & de Junius à toutes les autres, bien qu'il l'ait neanmoins corrigée en quelques endroits. Comme il étoit Calviniste, il a choisi *Piscator.*

les Interpretes de l'Ecriture qui avoient alors le plus de reputation parmi ceux de sa Secte.

Anglois. Les Protestans d'Angleterre ont aussi fait plusieurs Versions de la Bible en leur Langue, principalement depuis qu'ils se sont separés de l'Eglise Romaine. Mais il seroit trop long, & peut-être même inutile, de les rapporter en détail, puis qu'elles ont été toutes rejettées dans la Conference de Homptoncour, où le Roi Jacques ordonna qu'on en feroit une nouvelle, ne jugeant pas que celles dont on s'étoit servi depuis la Reformation, fussent assez exactes. Il prescrivit même de certaines loix à ceux qui travailleroient à cette nouvelle Traduction de la Bible; & entre autres choses il ordonna qu'on suivroit, autant qu'il seroit possible, la Version Angloise qu'on nommoit *la Version des Evêques*; & de-plus qu'on n'y mettroit point de Notes aux marges pour éclaircir le Texte. Ce dessein fut executé selon la volonté du Roi, & les Anglois se servent aujourdhui de cette nouvelle Traduction de l'Ecriture, à la reserve des Pseaumes, dont ils ont retenu l'ancienne Traduction qui avoit été faite au commencement de leur Reformation sous Edoüard VI. & ainsi ils conservent maintenant deux Versions des Pseaumes, sçavoir cette ancienne, & la nouvelle qui fut faite sous le Roi Jacques avec la Traduction des autres Livres de la Bible. Je parle ici des Anglois qu'on nomme ordinairement Episcopaux, qui lisent dans leurs Eglises l'Office de la Liturgie: & c'est dans cette Liturgie que l'ancienne Version Angloise des Pseaumes est contenue, ainsi qu'il est rapporté plus au long dans le Livre que Jean Durel, *Durel.* sçavant Protestant Anglois, a écrit *in vindic. Eccles. Angl.* pour defendre la Liturgie Angloise contre la Secte des Presbyteriens ou purs Calvinistes, qu'il regarde comme des Schismatiques. Ce même Auteur fait aussi mention dans le même Livre de la plus-part des autres Versions Angloises de la Bible qui ont été composées par differens Auteurs.

Le Roi Jacques ne voulut pas aussi qu'on changeast dans cette nouvelle Traduction de l'Ecriture, les Chapitres de l'ancienne Version, ni même les noms propres. En quoi il condamnoit la Version de Tremellius, qui a affecté d'écrire les noms propres, de la maniere que les Juifs d'Europe, & sur tout les Allemans, les prononcent. Il ordonna de plus qu'on garderoit de certains noms que l'usage avoit autorisés, comme celui d'Eglise & quelques autres semblables.

Au reste, cette Version a ses defauts, aussi-bien que les autres, ayant été faite selon les regles ordinaires de la Grammaire Juive. Ce qui l'a rendue plus exacte en quelques endroits que les précedentes, c'est que ceux qui y travaillerent avoient profité des Observations Critiques de Drusius, ainsi que Sixtinus Amama l'a remarqué; & ils prirent garde à ne tomber pas dans les erreurs que ce docte Protestant avoit condamnées dans la Version de Tremellius. Si j'avois pû lire cette Traduction en elle-même, j'aurois marqué ses defauts plus particulierement: mais

mais ce que j'en ai trouvé, soit en Latin ou en François, dans differens Livres, a été suffisant pour me convaincre qu'elle n'a rien d'extraordinaire; outre qu'ayant fait traduire d'Anglois en François plusieurs passages de cette Version Angloise, elle ne m'a pas paru tout-à-fait juste. De-plus, comme les Traducteurs ont negligé de mettre aux marges les differentes interpretations des mots équivoques, qui sont en tres-grand nombre dans le Texte Hebreu, il étoit presque impossible qu'ils pûssent réüssir toûjours dans le choix qu'ils ont fait. A quoi l'on peut ajoûter, que differentes personnes ayant été chargées par le Roi Jacques de travailler à cette Traduction, il a été difficile qu'ils gardassent l'uniformité qui est necessaire dans un Ouvrage de cette sorte; & de-plus, ils étoient obligés de suivre de certaines loix, qui leur ôtoient quelquefois la liberté de faire une Traduction exacte. Enfin il auroit été peut-être plus à-propos d'y ajoûter quelques Notes literales pour éclaircir le Texte, & pour expliquer les mots Hebreux qui peuvent être traduits differemment: mais le Roi Jacques condamna toutes sortes de Notes, parce qu'il avoit reconnu que ces Notes étant faites par des gens qui sont d'ordinaire entêtés de certaines opinions, étoient souvent opposées au bien de la Religion & de l'Estat. Ce fut pour cette raison, que dans la Conference de Hamptoncour, il dit hautement que la plus méchante de toutes les Traductions de la Bible, étoit celle de Geneve; voulant marquer la Version Françoise de Geneve, qui avoit été traduite en Anglois par quelques Anglois Puritains ou Presbyteriens.

En l'année 1918. il fut ordonné dans le (hh) Synode de Dordrect par ceux de la R. P. R. qui s'étoient assemblés de differentes Provinces en ce lieu-là, qu'on travailleroit à une nouvelle Version Flamande de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction Flamande qui avoit été prise sur celle de Luther, étoit remplie de quantité de fautes. En-effet, plusieurs personnes habiles dans les Langues Grecque & Hebraïque executerent ce dessein, & la nouvelle Traduction Flamande fut imprimée avec des Notes en 1637. Elle est, à-la-verité, plus conforme au Texte Hebreu d'aujourdhui, que la Version Allemande de Luther, & l'on s'y est aussi beaucoup plus attaché aux regles de la Grammaire Hebraïque: mais elle est encore beaucoup éloignée de la perfection que doit avoir une bonne & fidelle Traduction de l'Ecriture.

Il ne suffit pas de traduire l'Hebreu selon les regles de la Grammaire, & selon les nouveaux Dictionnaires; il est de-plus necessaire d'avoir une con-

(hh) *C'est ce fameux Synode où les Arminiens ou Remonstrans furent condamnés, & l'ancienne Doctrine de Calvin autorisée contre ces Novateurs, qui favorisoient les opinions des Jesuites, au grand scandale de nos Eglises, qui font profession de suivre la pureté de l'Evangile, & non pas des raisonnemens humains. Cette Bible Flamande est aujourdhui fort estimée.*

connoissance de la Langue Hebraïque selon toute l'étenduë que nous avons marquée ci-dessus. En un mot, l'idée que nous donnerons d'une veritable Traduction de la Bible dans le Livre suivant, fera connoître combien les nouveaux Interpretes de l'Ecriture sont éloignés de cette perfection que nous cherchons, & qui n'a point été connuë des Protestans.

Outre toutes ces Versions de la Bible en Langue vulgaire, qui ont été faites par les Protestans, il en reste encore deux Espagnoles sur le Texte Hebreu. La plus ancienne de ces deux Versions Espagnoles est celle de Cassiodore de Reyna, qui a été imprimée à Basle en l'année 1569. L'Auteur avoüe dans sa Préface, qu'il a suivi ordinairement la Version de Pagnin, qu'il estime la meilleure de toutes; & qu'il a aussi tiré de grands secours de la Version Espagnole des Juifs imprimée à Ferrare, dont nous avons parlé ci-dessus.

Cassiod. de Reyna.

La seconde Traduction Espagnole est de Cyprien de Valere, laquelle n'est pas tant une nouvelle Version, qu'une seconde Edition de la premiere, qui a été retouchée en quelques endroits. Ces deux Interpretes ne paroissent pas avoir eu une grande connoissance de la Langue Hebraïque, bien qu'ils témoignent cependant avoir traduit le Vieux Testament sur le Texte Hebreu. Cyprien de Valere a suivi assez souvent la Version Françoise de Geneve; & lors qu'il rencontre bien, on le doit plûtôt attribuer au hasard, qu'à un veritable discernement, qu'il n'étoit pas capable de faire de lui-même.

Cypr. de Valere.

Diodati, Ministre de Geneve, a aussi fait une Traduction de la Bible en Italien, qui fut depuis traduite en François. Mais la methode qu'il a suivie dans sa Version, est plûtôt d'un Theologien & d'un Prédicateur, que d'un homme sçavant dans la Critique. Il s'est appliqué principalement à la netteté de l'expression, & à ôter les équivoques. C'est pourquoi il ajoûte quelquefois au Texte, des mots, pour rendre le sens plus achevé, lesquels il marque, à-la-verité, d'un autre caractere, pour montrer qu'ils sont ajoûtés; mais cela n'empêche pas qu'il ne limite assez souvent le sens de son Texte, sous prétexte de le rendre plus intelligible. Tout le monde ne conviendra pas avec lui des explications qu'il donne à plusieurs passages, où il specifie trop de certains termes qui sont tout-à-fait équivoques. Il faut neanmoins avoüer, qu'il réüssit en quantité d'endroits, & qu'il s'explique avec plus de netteté qu'aucun autre Traducteur de la Bible. Mais on ne peut pas l'excuser entierement de la trop grande liberté qu'il a prise quelquefois dans sa Traduction.

Diodati.

Il a suivi ceux de Geneve, au Chap. 1. de la Genese, Vers. 21. où il a traduit avec eux, *grandes Baleines*. Au Chap. 2. du même Livre, Vers. 12. il a mal traduit le mot Hebreu *bedola*, par celui de *perles*. Car bien que les Interpretes ne conviennent pas entre eux de la signification de ce mot, il ne lui étoit pas permis pour cela de mettre un nom generique, pour ainsi dire, en la place d'un nom

Genes. 1. *Genes. 2.*

nom qui marque quelque espece particuliere. Cette methode lui est cependant assez ordinaire, parce qu'il a craint de ne se rendre pas assez intelligible, en s'attachant trop au Texte Hebreu. C'est pourquoi il a changé des mots, & en a suppléé d'autres, selon ce qu'il a crû être le mieux; & lors qu'il a veu que le sens n'étoit pas achevé, il a ajoûté ce qu'il jugeoit manquer au Texte; comme au Chap. 4. de la Genese, Vers. 8. où il a ajoûté ces mots, *Allons aux champs*. Il est vrai qu'il les a mis en d'autres lettres, pour marquer qu'ils n'étoient pas du corps de son Texte: mais comme il les a renfermés dans le corps de sa Version, il a montré par là, que le Texte Hebreu qu'il traduisoit, étoit défectueux. Au même Chap. Vers. 26. au-lieu de traduire, *On commença d'invoquer le nom de l'Eternel*, il a traduit, *Alors on commença de nommer une partie des hommes du nom de l'Eternel*: & comme si ce sens eût été le seul veritable, & qu'il ne l'eût pas assez expliqué dans sa Version, il l'explique encore plus au-long dans ses Remarques, sans faire mention de l'autre sens, qui est meilleur & plus selon la lettre.

Genes. 4.

Ibid. vers. 26.

Enfin Diodati ne paroit pas avoir crû infallible le Texte de la Massore, dont il s'éloigne quelquefois, quand il voit un sens plus commode; comme au Chap. 49. de la Genese, Vers. 10. où il a traduit le mot Hebreu *Scilo* avec les Septante, *Celui à qui il appartient*, de la même maniere que si on lisoit *Scelo* dans l'Hebreu; d'où il est aisé de juger, qu'il ne s'est pas mis beaucoup en peine de suivre exactement les regles des nouveaux Grammairiens.

Genes. 49.

Pour ce qui est des Notes qu'il a jointes à sa Version, il y en a une partie qui explique les differentes significations des mots Hebreux, bien qu'il ne le laisse pas dans tous les endroits où cela est necessaire. Les autres Remarques sont un peu éloignées du sens literal, & approchent plus des Meditations d'un Theologien, que des Notes d'un homme judicieux. Par exemple, au Chap. 3. de la Genese, Vers. 21. où il est dit que Dieu fit des Tuniques de peaux à Adam & à sa femme, dont il les vêtit, il fait cette belle Remarque, *Que Dieu fit ces Tuniques d'une maniere divine & qui n'est point exprimée: que Dieu le voulut vêtir lui-même, pour lui imposer la necessité de couvrir sa nudité, & pour lui enseigner qu'il appartient à Dieu seul de couvrir le peché par le revêtement de la justice & de la satisfaction.* Il eût été bien plus à-propos de dire, que le style ordinaire de l'Ecriture est d'attribuer à Dieu ce qu'il ordonne aux hommes de faire, & qu'ainsi il ne faut pas s'imaginer que Dieu ait taillé des habits à Adam & à Eve. Cette façon de parler signifie seulement, qu'il leur commanda de se faire des habillemens, & de s'en vêtir. On remarquera en passant, que la plus-part de ces Docteurs de Geneve ne sont point capables de faire de bonnes Notes sur le Texte de l'Ecriture; parce qu'étant accoûtumés à debiter en chaire leurs Leçons de Theologie & de Morale, ils en rempliſſent tous leurs Livres.

Genes. 3.

Il y a eu cependant un assez grand

nombre d'Editions de la Verſion de Diodati, tant en Italien qu'en François; & il eſt encore aujourdhui le grand Auteur de ceux de Geneve. En-effet ſa Traduction eſt conforme à leurs préjugés, parce qu'elle rend l'Ecriture beaucoup plus claire qu'elle n'eſt en elle-même: mais on peut lui donner plûtôt le nom de Paraphraſe, que de Traduction. On l'eſtime neanmoins à-cauſe des Sommaires ou Argumens qui ſont au commencement de chaque Livre & de chaque Chapitre, où ce qui eſt contenu tant dans les Livres que dans les Chapitres; eſt expliqué en peu de mots & avec netteté.

CHAPITRE XXIV.

Des Verſions de la Bible qui ont été faites en François par les Proteſtans.

Robert Olivetan. ROBert Olivetan, parent de Jean Calvin, fit imprimer à Neufchaſtel en 1535. une Verſion Françoiſe de toute l'Ecriture ſur le Texte Hebreu & ſur le Grec. Avant ce tems-là on liſoit à Geneve une autre Verſion Françoiſe qui avoit été faite ſur la Vulgate en l'année 1294. & qui n'a point été imprimée. Mais elle ſe conſerve encore préſentement manuſcrite dans la Bibliotheque publique de Geneve; leur étant devenuë entierement inutile, depuis qu'ils en ont fait d'autres ſur les Originaux. Olivetan aſſûre dans une Apologie qu'il a miſe à la tête de ſon Ouvrage, qu'il eſt le premier qui ait traduit la Bible d'Hebreu en François, & que juſqu'à ſon tems, qui étoit le commencement de la Reformation de Calvin, on s'étoit ſervi *d'une Verſion en Langue vulgaire, écrite à la main depuis ſi long-tems, qu'on n'en avoit point de ſouvenance.*

Il y a lieu de douter, que Robert Olivetan ait ſçeu la Langue Hebraïque, bien que ceux de Geneve aſſûrent qu'il y étoit ſçavant. Dans la Préface qui eſt au commencement de ſa Traduction, où il prouve que les points du Texte Hebreu ne ſont pas fort anciens, il ſe ſert d'une raiſon qui m'a fait croire qu'il n'avoit jamais lû la Bible dans le Texte Hebreu. Il dit que les Juifs n'ont point ponctué le Chapitre 7. du Livre des Nombres; d'où il conclut, que la Bible n'étoit point autrefois ponctuée. Il eſt cependant certain, que ce ſeptiéme Chapitre des Nombres eſt ponctué dans tous les Exemplaires, auſſi-bien que le reſte du Texte. Ce qui l'a pû tromper, c'eſt qu'en-effet il paroit qu'une partie de ce Chap. n'eſt point ponctuée, parce qu'il y a quatre ou cinq Verſets qui ſont repetés pluſieurs fois, & les Copiſtes ſe ſont contentés de mettre la ponctuation à ces Verſets la premiere fois ſeulement qu'on les lit. Tout ce Chapitre eſt donc ponctué veritablement, quoique dans la plus-part des Exemplaires on ſe ſoit contenté de ponctuer une ſeule fois quelques Verſets qui étoient repetés. *Nomb. 7.*

De-plus, Olivetan montre (ii) évidemment qu'il n'avoit aucune con- *Rob. Oliv. en la Pref. de ſa Verſ.*

(ii) *Cela prouve ſeulement, que R. Olivetan n'eſtoit pas ſavant dans la Langue des Rabbins, qui eſt une autre Langue que l'Hebreu de la Bible. Il n'y a pas*

connoissance des Ecrivains Juifs, lors qu'il dit dans la même Préface, qu'Aben Esra avoit lû dans le Livre nommé *Tsabut*, que les Juifs de Tiberiade étoient Auteurs des points; au-lieu que ce Livre intitulé *Tsabut*, a été composé par Aben Esra. Il n'y a donc gueres d'apparence, que cet Interprete ait travaillé sur le Texte Hebreu, ni qu'il ait lû les Livres Juifs: dont il fait quelquefois mention dans de petites Notes qu'il a mises aux marges de sa Version. Il a sans doute choisi dans les autres Traductions & dans divers Commentaires de l'Ecriture, ce qu'il y a trouvé de meilleur. On ne peut pas nier qu'il n'ait agi en cela de bonne foi; & il seroit à desirer, que ceux qui ont retouché aprés lui cette Version Françoise, eussent gardé la même méthode.

Comme cette méthode est digne d'être remarquée, il est à-propos que nous en touchions ici quelque chose. Il témoigne donc qu'il s'est attaché au Texte Hebreu qui est l'Original; mais que dans les endroits obscurs & dont il doutoit, il a mis aux marges les explications des autres Interpretes, en marquant les differentes interpretations des mots équivoques, & en gardant dans le Texte de sa Version, le sens qu'il a crû être le meilleur. Il assûre de plus, qu'il n'a negligé aucun Interprete, & qu'il a consulté les anciens Traducteurs de la Bible, aussi-bien que les nouveaux. En-effet, il rapporte quelquefois la Version des Septante, & il observe leurs diverses Leçons, quand ils ont lû l'Hebreu autrement que nous ne le lisons présentement. Quand il parle de Saint Jerôme dans sa Préface, il s'estime *un petit page ou laquais au prix d'un tel Chevalier*. Aussi ne s'éloigne-t-il gueres de la prononciation des mots Hebreux qu'il a trouvée dans la Vulgate. Il appelle même la prononciation des nouveaux Hebraïsans, une prononciation *monstrueuse*. Il ne peut aussi souffrir ceux qui s'attachent entierement aux points des Massoretes, & il ajoûte que c'est pour cette raison qu'il a suivi assez souvent la Version des Septante. Enfin il assûre qu'il a conservé dans sa Traduction la prononciation des mots Hebreux, qu'il a crû la plus douce & la plus conforme aux anciens Interpretes de la Bible. Mais il pouvoit se conformer encore davantage à ces anciens Interpretes.

On ne peut nier, que cette méthode ne soit tres-bonne: mais l'execution n'a pas répondu à son dessein. Il ne marque que tres-rarement les differentes manieres dont un même mot Hebreu peut être traduit. Je ne voi

a pas d'apparence, qu'on eust choisi pour faire exprés une Version sur l'Hebreu, un homme qui n'en eust eu aucune connoissance. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il se hasta trop, & qu'un Ouvrage de cette consequence demandoit qu'on y employast plus d'une personne. Mais nous n'avions pas dans ce tems-là d'habiles Critiques. On s'appliquoit entierement à la prédication, & il est difficile qu'un Prédicateur qui fait profession de dire peu de choses en beaucoup de mots, puisse réüssir dans une Version de la Bible.

voi pas auſſi, qu'il ait aſſez conſulté les anciens Interpretes. Quoi qu'il en ſoit, ſon projet eſt digne de loüange, & en même tems une preuve manifeſte de ſon jugement.

Geneve. Les Docteurs de Geneve, qui ont retouché ſa Verſion aprés lui, devoient ſuivre le même deſſein, & le perfectionner: mais ils ſemblent au contraire l'avoir condamné, s'en éloignant entierement. Un ſeul homme, & qui même n'étoit pas fort exercé dans cette matiere, ne pouvoit pas réüſſir dans une ſi grande entrepriſe; outre qu'il n'y employa qu'une année. Il a été judicieux, en ce qu'il n'a pas tellement eſtimé les nouveaux Interpretes, qu'il ait abandonné les Septante & la Vulgate, lors qu'ils lui fourniſſoient un ſens qu'il croyoit être meilleur. C'eſt pour cette raiſon, que dans le premier Chapitre de la Geneſe, il a gardé le mot *firmament* avec les Septante & la Vulgate, & qu'il a renvoyé à la marge le mot *étenduë*, qui eſt la ſignification que les nouveaux Traducteurs ont donné au mot Hebreu avec les Rabbins. Il ne s'eſt pas auſſi arrêté à ſuivre les ſentimens les plus communs, quand il étoit perſuadé du contraire; comme au Verſet 2. de ce même Chapitre, où l'on traduit ordinairement *Spiritus Dei*; il a traduit *le vent de Dieu*: & de-peur qu'on ne l'accuſaſt en cela de nouveauté, il a eu recours à quelques anciens Peres Grecs, qui ont auſſi expliqué ces mots de la même maniere que lui. Il a marqué neanmoins à la marge l'autre interpretation.

Geneſ. 1: 2.

Au-reſte, il étoit impoſſible qu'Olivetan, qui n'a pû conſulter le Texte Hebreu, & qui n'avoit qu'une connoiſſance tres-mediocre du Grec & du Latin, puſt réüſſir dans un Ouvrage de cette importance. Auſſi y a-t-il quantité de fautes; comme au Chap. 1. de la Geneſe, Verſ. 21. où nous liſons dans la Vulgate, *Cete grandia*; il a traduit *grandes Baleines*: comme ſi le mot *Cete* ſignifioit ſeulement *Baleines*, & non pas en general des animaux d'une forme longue. Au Chap. 15. de la Geneſe, Verſ. 27. il a traduit le mot Latin *lampas*, qui eſt dans la Vulgate, par celui de *lampe*, ſans conſulter le Texte Hebreu. Il n'eſt pas beſoin de s'étendre davantage ſur les erreurs de cet Interprete; il ſuffit que j'en aye donné une idée generale, d'où l'on puiſſe juger de ſa Verſion. Il n'a pas ſuivi, à-la-verité, avec trop d'affectation les nouvelles Traductions de l'Ecriture qui avoient été faites avant la ſienne: mais il n'a pas été toûjours capable de diſcerner le vrai d'avec le faux; & lors qu'il a rencontré heureuſement, on le doit attribuer en partie au hazard, & en partie à ſon bon ſens.

Geneſ. 1: 21. *Geneſ. 15.*

Calvin. Calvin, qui avoit mis une Préface Latine au commencement de la Verſion d'Olivetan, où il aſſûre qu'elle eſt exacte & fidelle, ne pût pourtant la ſouffrir long-tems. Il crut être obligé de la retoucher, parce que, comme il dit lui-même dans une autre Préface, il étoit échappé beaucoup de fautes à Olivetan, & qu'il étoit neceſſaire d'adoucir ſon langage rude, & le rendre plus intelligible. Cette entrepriſe étoit neanmoins au deſſus des forces de Calvin,

(kk) Calvin, qui à grand' peine pouvoit lire l'Hebreu, & qui ne ſçavoit que tres-peu de Grec. C'eſt pourquoi il ſouhaite dans cette même Préface, que quelque ſçavant homme s'y applique tout entier pendant ſix ans, & qu'il communique enſuite ſon travail à pluſieurs perſonnes habiles: tant Calvin étoit perſuadé de la difficulté qu'il y a à faire une bonne Traduction de la Bible.

Nouvelle Edition de la Bible par Calvin.

La plus ancienne Edition que j'aye vûë de cette reviſion de Calvin, eſt de 1553. imprimée par Robert Eſtienne. Les noms propres Hebreux y ſont encore plus adoucis, que dans l'Edition d'Olivetan. On s'eſt conformé en cela à la Vulgate, de laquelle il s'éloigne beaucoup moins que ceux qui ont retouché aprés lui cette même Traduction. Comme il étoit homme d'un grand jugement, & qu'il s'étoit appliqué depuis long-tems à l'étude de l'Ecriture, il a quelquefois mieux réüſſi que ceux qui ont ſceu la Langue Hebraïque. Il a eu cependant plus d'égard au ſens qu'aux mots, & il a corrigé quelquefois ſans aucune neceſſité la Verſion d'Olivetan. Il a imité neanmoins ſa methode, en mettant aux marges quelques explications differentes d'un même mot Hebreu; & il cite même le Grec des Septante: mais il le fait aſſez rarement, & il a retranché une bonne partie des Notes d'Olivetan.

Le deſſein de Calvin dans ſa reviſion, étoit de rendre la Verſion d'Olivetan plus Françoiſe & plus intelligible. C'eſt pourquoi il étoit impoſſible qu'il ne limitaſt le ſens en beaucoup d'endroits, ſous prétexte d'accommoder ſa Traduction à la capacité de ſes Lecteurs. On ne voit pourtant pas qu'il ſe ſoit tant émancipé, que les derniers Traducteurs de Geneve. Il tâche de ſuivre ſon Texte le plus qu'il lui eſt poſſible, ſans ſe jetter dans la Paraphraſe. Lors qu'il doute de la ſignification de quelques mots Hebreux, il en met à la marge les differentes interpretations; ce qu'il n'obſerve pourtant pas ſouvent. Et de-plus, comme il ne ſçavoit pas la force des mots Hebreux, il lui arrive quelquefois, auſſi-bien qu'à Olivetan, de garder dans le Texte la ſignification la moins propre, & de mettre la meilleure à la marge. Il a été obligé de s'en rapporter aux autres, & il a laiſſé pluſieurs fautes qui ne pouvoient être corrigées que par des perſonnes ſçavantes en Hebreu. Quoi qu'un Interprete ne doive pas ſuivre avec trop d'exactitude le ſens Grammatical, il eſt cependant neceſſaire de ſçavoir parfaitement la Grammaire Hebraïque, pour faire une bonne Verſion de l'Ecriture; & c'eſt ce qui manquoit entierement à Calvin. Son bon ſens & ſon application continuelle à l'étude des Livres Sacrés, pouvoient, à-la-verité, lui donner quelque avantage par deſſus

(kk) *Calvin ſavoit plus d'Hebreu & de Grec que l'Auteur de la Critique ne dit. Il avoit étudié les belles Lettres, & étoit fort poli. Ses Ouvrages ſoit en Latin, ſoit en François, ſont écrits d'une maniere à faire croire, qu'il avoit du genie pour les Langues, & qu'il ne les avoit pas negligées dans ſa jeuneſſe.*

ſus les autres; mais il étoit ſujet à l'illuſion, n'ayant point d'autres ſecours pour traduire l'Ecriture, que ceux dont je viens de parler. Quand je dis que pour faire une bonne Verſion de la Bible, il eſt neceſſaire de ſçavoir la Grammaire Hebraïque, je ne prétens pas reſtreindre cette Grammaire aux regles qu'on a inventées depuis peu: car ſoit qu'on la ſçache par les regles, comme on fait préſentement, ou qu'on en ait l'uſage ſans l'art, comme les Septante & Saint Jerôme l'ont autrefois eu, on eſt toûjours capable de faire une Traduction juſte.

Quoi que Calvin en retouchant la Verſion d'Olivetan, n'ait pas tout-à-fait negligé les anciens Interpretes pour s'attacher aux nouveaux, il les quitte neanmoins ſouvent ſans aucune neceſſité. Par exemple, au Chapitre 6. de la Geneſe, Verſet 3. où les Septante & la Vulgate ont traduit, *Non permanebit ſpiritus meus*; Calvin a traduit avec Olivetan, *Ne débatra*, & a mis en marge, *ou jugera*, ſans faire mention de la Verſion des Septante & de la Vulgate, qui eſt meilleure en ce lieu-là, que celle des nouveaux Traducteurs qu'ils ont ſuivis. Calvin n'a pas eu raiſon de retrancher en ce lieu-là la Note marginale d'Olivetan, qui avoit obſervé qu'on pouvoit auſſi traduire *demeurera*. Il en eſt de-même de pluſieurs autres endroits qu'il ſeroit inutile de rapporter. C'eſt aſſez que l'on connoiſſe la methode de Calvin, pour juger de ſa Traduction.

Cette Traduction, dont il y a eu pluſieurs Editions; ne contenoit au commencement que de petites Notes qui ſervoient à l'éclairciſſement de la Verſion: mais on les augmenta enſuite, & l'on y ajoûta pluſieurs remarques, dont une bonne partie fut priſe des Commentaires de Calvin: qui limita beaucoup le ſens du Texte de l'Ecriture, comme il paroit de l'Edition qui fut faite en l'année 1561. Depuis ce tems-là les Docteurs de Geneve ont continué de mettre des Remarques dans toutes les Editions de leurs Bibles; leſquelles Remarques ont été changées & reformées ſelon qu'il leur a plû. Au-reſte, le principal deſſein qu'on a eu en faiſant ces Remarques, a été de préoccuper les Lecteurs, & de leur ôter en quelque façon la liberté de trouver d'autres ſens. Ils retiennent par cet artifice le peuple dans ſa Religion, & ils empêchent qu'il ne ſe préoccupe en faveur d'une autre. Ce qui le rend obſtiné, parce qu'il croit que les Gloſſes de ſes Docteurs ſont la pure Parole de Dieu.

Ces Remarques ſont aſſez differentes les unes des autres dans diverſes Editions. Les meilleures & les plus raiſonnables, ſelon que je l'ai pû obſerver, ſont celles qui ſe trouvent dans l'Edition *in fol.* de 1565. par Henri Eſtienne: & encore même ſont-elles remplies d'inſtructions Theologiques tirées des Livres de Calvin. Il n'y en a preſque point qui expliquent aſſez le ſens literal, parce qu'elles n'ont pas été recueillies par des perſonnes exercées dans la Critique de la Bible.

En l'année 1588. il ſe fit une autre reformation de la Verſion de Geneve, qui fut beaucoup plus grande que la précedente, & elle ſubſiſte *Geneve.*

encore

encore aujourdhui. Depuis ce tems-là on n'a fait autre chose que de changer quelques vieux mots qu'on n'entendoit plus. L'Auteur de cette derniere revision fut Corneille Bertram, qui a professé la Langue Hebraïque à Geneve; & il fut aidé par Beze, la Faye, Rotan, Jaquemot & Goulart. Bertram fait mention lui-même de cette revision dans la Préface d'un de ses Livres intitulé *Frankellatenses lucubrationes.*

Corn. Bertram.

Corneille Bertram étant plus sçavant dans la Langue Hebraïque, que tous ceux qui l'avoient précedé, prit beaucoup plus de liberté dans la reformation qu'il fit tant dans la Version, que dans les Notes. On ne peut pas nier, qu'il n'ait redressé quantité de passages qui n'étoient pas traduits assez à la lettre dans les Versions d'Olivetan & de Calvin: mais d'autre-part il a préferé mal-à-propos en plusieurs endroits, l'interpretation des Rabbins à celle des anciens Intespretes. Il a corrompu de-plus quelques passages qui étoient fort bien traduits dans les premieres Editions, & il s'est reglé principalement sur les Versions de Munster & de Tremeillius. Il y a beaucoup plus de jugement dans les Traductions d'Olivetan & de Calvin, bien qu'ils n'eussent qu'une tres-mediocre connoissance de la Langue Hebraïque.

En general, cette derniere revision de la Bible de Geneve est sujette aux defauts où tombent d'ordinaire ceux qui traduisent l'Ecriture avec trop de rigueur selon les loix de la Grammaire Juive, & conformément aux nouveaux Dictionnaires. Mais ces fautes sont peu considerables, si on les compare avec d'autres qui viennent de l'entêtement des Docteurs de Geneve. Par exemple, au Chapitre 4. de la Genese, Verset 26. où Olivetan & Calvin avoient fort bien traduit, *Alors on commença d'invoquer le nom du Seigneur*; il y a dans cette derniere revision, *Alors on commença d'appeller du nom de l'Eternel.* Ce qui fait un sens obscur, & même impertinent. Il est bien vrai qu'Aquila a traduit mot pour mot de la même maniere: mais il a suivi à la lettre le sens Grammatical, & pour peu qu'on ait lû d'Hebreu, on sçait que cette façon de parler, *appeller du nom*, signifie *invoquer le nom de quelqu'un*, principalement quand il est parlé de Dieu,

Genes. 4: 26.

Ces Docteurs, pour rendre leur reformation plus authentique, ont remarqué à la marge, que le sens de ces paroles, est qu'on fit alors une distinction des membres de l'Eglise d'avec ceux de la race de Caïn, & que les fidéles s'appelleroint enfans de Dieu. Ils ont renvoyé a la marge l'ancienne Traduction d'Olivetan & de Calvin, comme si elle n'eût pas été assez exacte pour la garder dans le Texte. Ils ont de-plus ôté la Note qui étoit dans l'Edition de 1561. & qui expliquoit tres-bien le sens du Texte, afin d'en substituer une autre en la place, qui fût plus conforme à leurs préjugés.

(ll) Cet entêtement des Docteurs

(ll) *On ne peut nier, qu'il n'y ait eu de la préoccupation dans la Traduction de ce passage. Je me souviens d'en avoir entendu parler de la même maniere à feu Mr. Daillé.*

de Geneve paroit encore davantage au Chap. 8. du Livre de Nehemie, Verſ. 8. où ils ont traduit, parlant des Levites qui expliquoient la Loi au peuple, *Ils en donnoient l'intelligence, la faiſant entendre par l'Ecriture même.* Il n'y a rien dans le Texte Hebreu qui doive être traduit *par l'Ecriture même.* Calvin & Olivetan n'y avoient rien vû de ſemblable. Mais ces derniers reviſeurs ont ſuivi en cet endroit la Verſion de Tremellius, parce qu'elle favoriſoit leurs préjugés. Ils ont encore ſuivi en d'autres endroits la même Verſion de Tremellius: comme au Chap. 2. de la Geneſe, Verſ. 6. où ils ont traduit, *Ni aucune vapeur*; au-lieu que dans leurs anciennes Verſions on liſoit, conformément aux Septante & à la Vulgate, *Mais une vapeur.* Ils ſe ſont contentés ſeulement de mettre cette derniere Traduction à la marge, & ils ont mis en même tems dans le Texte, une autre Verſion qui eſt tout-à-fait éloignée du ſens.

Nehem. 8:8.

Geneſ. 2: 6.

Les autres reviſions de la Verſion Françoiſe de Geneve ſont ſi peu conſiderables, qu'il eſt inutile d'en parler. Ils y ont ſeulement ôté quelques mots qui paroiſſoient trop rudes, & ont changé quelques Notes. Si l'on confere les dernieres Editions de leur Bible avèc les premieres, on trouvera qu'ils ont ſouvent augmenté les erreurs, ſous prêtexte de les corriger. Comme ils n'entendoient pas aſſez la Langue Françoiſe, ils tombent quelquefois dans le galimatias. Par exemple, on voit preſque par tout dans cette Traduction, le mot *pourtant*, qui eſt une particule *adverſative*. pour parler dans les termes des Grammairiens, en la place de *c'eſt pourquoi*, ou d'une autre particule *illative.* Ils ont confondu les termes de *pourtant* & *partant*: ce qui change beaucoup le ſens, ſi l'on n'y fait reflexion.

Ils n'ont pas pris garde de-plus, que dans notre Langue, les mots *bœuf* & *mouton* ſignifient des animaux châtrés, qui ne pouvoient être offerts à Dieu: & cependant, ſi on ſuit leur Traduction, on faiſoit des ſacrifices de ces animaux, contre la défenſe expreſſe de la Loi. Ils ont auſſi ôté de la Verſion d'Olivetan & de Calvin, des termes qui étoient fort propres, pour en mettre d'autres ridicules en leur place. Par exemple, au Chap. 6. de la Geneſe, Verſ. 14. où il eſt parlé de l'Arche, ils ont traduit, *Tu la calfeutreras de goudran par dedans & par dehors.* A-t-on jamais oüi dire qu'on calfeuſtrât avec du goudran qui eſt une liqueur? Olivetan & Calvin avoient tres-bien traduit, *Tu la poiſſeras de poix par dedans & par dehors.* Au Chap. 30. du même Livre, Verſ. 37. où il eſt parlé des bâtons que Jacob fit de diverſes couleurs, ils ont traduit ſans aucun ſens, *Il pela les écorces blanches*; ayant interpreté l'Hebreu mot pour mot, ſans prendre garde que le ſtyle étoit fort coupé en cet endroit, & que le ſens eſt, qu'en ôtant une partie de l'écorce qui étoit verte, on voyoit en-ſuite le blanc du bâton où il n'y avoit plus d'écorce. & le verd où l'écorce reſtoit. Ce que l'Auteur de la Vulgate a tres-bien traduit ſelon le ſens.

Geneſ. 6: 14.

Geneſ. 30: 37.

CHA-

CHAPITRE XXV.

Des autres Versions Françoises de la Bible qui ont été faites par les Protestans.

Sebast. Castalio. SEbastien Chastillon, ou Castalio, dont nous avons parlé ci-dessus, a aussi composé en François une Version de toute l'Ecriture, qu'il dédia à Henri II. Roi de France. Comme cette Version Françoise n'est qu'une simple Traduction de sa Latine, il seroit inutile de repeter ici ce que nous avons déjà dit ailleurs sur ce sujet. Son style François ayant été pris sur le Latin, a les mêmes defauts, & l'on y reconnoit la même affectation d'écrire d'un style (mm) élegant & poli, en se servant de mots extraordinaires: comme au *Genes.* 49: 10. Chap. 49. de la Genese, Vers. 10. où il avoit traduit en Latin le mot Hebreu *Scilo* par *sospitator*; il a mis dans sa Version Françoise, *porte bonheur*. Son discours de-plus est lié & périodique, de la même maniere que dans sa Version Latine, ainsi qu'il paroit de ces premiers mots de la Genese. *Premierement Dieu créa le ciel & la terre. Et comme la terre étoit néante & [illegible], & tenebres par dessus, & que l'Esprit de Dieu se balançoit par dessus les eaux: Dieu dit, La lumiere soit*, &c. Ce qui est traduit presque mot pour mot sur sa Version Latine.

Comme Castalio avoit beaucoup plus sçavant dans les Langues & dans la signification propre des mots Latins, que les Docteurs de Geneve, il n'a pas traduit avec eux le mot Hebreu *taninim*, ou plûtôt les deux mots de la Vulgate, *Cete grandia*, par ceux-ci, *grandes Baleines*; mais en inventant un mot nouveau pour marquer davantage la grandeur des poissons dont il est parlé en ce lieu-là, il a traduit *grands Poissonnars*.

Cette Version Françoise de Sebastien Chastillon a été imprimée à Basle en 1555. avec des Notes assez courtes qui sont à la fin, pour éclaircir les endroits les plus obscurs de son Texte: & il est bien éloigné dans ces Notes de la methode des Docteurs de Geneve, où il ne s'arrête par à faire des leçons de Theologie, ni de Morale, mais simplement à ce qui regarde la Critique. Theodore de Bese & ses Confreres *Beze.* ne pouvant souffrir qu'il y eût d'autre Traduction Françoise de la Bible, que celle qu'ils avoient publiée, se declarerent aussi ouvertement contre cette Version Françoise, qu'ils avoient fait contre la Latine. En quoi ils donnerent des marques évidentes de leur jalousie, n'ayant pas fait justice à Castalio, qui avoit beaucoup plus de merite qu'eux.

NOus ne mettrons point au nombre des Interpretes de l'Ecriture, Samuel Desmarests, Ministre de Groningue, qui a fait imprimer la Version de Geneve sans y rien changer, avec des remarques qu'il a tirées de Diodati & des autres Traductions Françoises de Geneve. Il n'y a rien de considerable dans cette nouvelle *Sam. Desmarest.*

(mm) *Bien loin d'écrire d'un style élegant & poli dans la Langue Françoise de ce temps-là, Henri Estienne lui reproche de parler le jargon des gueux, ou le langage de l'Arot.*

Edition, que la grande dépense des Elzevirs, qui n'ont rien épargné pour imprimer cet Ouvrage en beau papier & en beaux caracteres. L'Auteur a inseré dans cet Ouvrage quelques diversités d'interpretations des autres Traductions de la Bible, & principalement de la Flamande: mais il l'a fait avec si peu de jugement, qu'il ne produit presque rien que d'inutile. Il cite les endroits qu'il n'est point besoin de citer, & où il n'y a d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte quelque chose qu'il ait pris des bons Auteurs, il le gâte entierement par ce qu'il y mêle. De-plus, son langage est un galimatias perpetuel. Chacun en pourra juger, en lisant la Préface qu'il a mise au commencement d'un Abregé de Chronologie qu'il a inseré dans son Edition. *Rien ne s'y traite*, dit cet Auteur, *des pointilles des Chronologistes, qui ont plus de voyelles que de consones, & qu'il seroit plus mal-aisé d'accorder, que les differentes Horloges d'une grande ville.*

Ce même Auteur, au-lieu de faire des Notes courtes, & qui ne servissent que pour expliquer le Texte de l'Ecriture, se jette assez souvent dans des Leçons de Theologie & de Morale. Il trouve dans la Bible beaucoup de choses, que de plus habiles gens que lui n'y auroient pû trouver; & dans les Notes qu'il a prises des autres, il choisit ordinairement celles qui favorisent le plus ses préjugés, sans examiner si elles sont vrayes. C'est ainsi qu'expliquant le premier Verset de la Genese, il dit que le mot de *Dieu*, qui est au pluriel dans le Texte Hebreu, est une preuve de la Trinité des Personnes en Dieu. Il n'a pas pris garde, que Calvin, qui a recherché dans l'Ecriture toutes les preuves qu'il a pû rencontrer pour autoriser ce Mystere contre Servet, est d'un sentiment tout opposé. De-plus, la Remarque qui est dans l'Edition de la Bible de Geneve en 1565. contient aussi le contraire. Comme Desmarests avoit alors en tête les Sociniens qu'il combattoit, il s'est servi de toutes sortes de preuves pour les vaincre, sans examiner si elles étoient concluantes.

La Remarque qu'il apporte au même Verset sur le mot *créer*, est aussi d'un homme qui n'entendoit pas assez ce qu'il écrivoit. Au Verset suivant sur ces mots, *l'Esprit de Dieu, &c.* il observe qu'il ne faut pas entendre *le vent* en cet endroit par le mot *d'esprit*, mais la troisiéme Personne de la Sainte Trinité: ce qu'il a pris des Remarques de Tremellius; & il ne l'a inseré dans ses Notes, que pour faire parler l'Ecriture selon ses préjugés. Il auroit pû se servir de ces sortes de Remarques avec plus de modestie, en se contentant de dire que quelques Interpretes de l'Ecriture sont de ce sentiment.

Quand il marque les differentes manieres dont un mot Hebreu, qu'il prétend avoir plusieurs significations, peut être traduit, il n'apporte quelquefois que des synonymes; & toute la diversité ne consiste, qu'en differens mots François qui signifient la même chose. Par exemple, au Chap. 3. de la Genese, Vers. 3. sur ces mots, *De peur que vous ne mouriez*; il a mis dans sa Note, *D'autres traduisent, Que d'avanture vous ne mouriez, estiment que Le commençoit ici chan-* *Genes. 3.*

à chanceler. Il faut être bien fin pour comprendre ces sortes de varietés.

Il accompagne souvent ces mêmes Remarques d'un certain stile figuré où il fait consister la belle éloquence: comme sur ces paroles du Verset 4. dans le même Chapitre, *Vous ne mourrez nullement*, il s'écrie, *Hardie, impudente & manifeste imposture de Satan!* En un mot, tout ce grand Ouvrage de Remarques sur la Version de Geneve, a été entierement gaté par les additions peu judicieuses de celui qui les a recueillies; outre qu'il n'a pas eu assez de capacité pour en faire un bon choix.

On doit ajoûter à toutes ces differentes Editions de la Version de Geneve, une autre qui a été imprimée à Lyon par Jean de Tournes en 1557. Cette Edition qui est *in folio*, d'un tres-beau caractere, n'est en-effet que la Traduction de Calvin, qu'on a seulement changée en quelques endroits pour la déguiser. La disposition des Livres de l'Ecriture y est la même que celle qui est dans la Vulgate. Les Livres que les Protestans nomment Apocryphes, n'y sont point distingués; & il n'y a point d'autres Préfaces, que celles de Saint Jerôme traduites en François. On n'y a aussi mis que de tres-petites Notes aux marges, à l'imitation de celles qui sont dans la premiere Edition de Calvin.

Je ne fais aussi aucune difficulté de ranger parmi les Versions de la Bible faites par les Protestans, celle qui porte le nom de M. René Benoist Docteur de la Faculté de Paris.

René Benoist en sa declaration sur la Traduction des Bibles.

L'Histoire de cette Traduction est tout-à-fait plaisante. Ce Docteur ayant vû qu'une nouvelle Traduction Latine de la Logique d'Aristote avoit été fort estimée, bien que l'Auteur n'eust aucune connoissance de la Langue Grecque, s'avisa de vouloir donner au Public une Version Françoise de la Bible sur l'Hebreu & sur le Grec, quoi que, comme il l'avoüe lui-même, il ne sçeust ni Hebreu, ni Grec. Pour venir plus aisément à-bout de son dessein, il se servit de la Traduction Françoise de Geneve, en changeant seulement quelques mots, & en mettant d'autres synonymes en leur place. Mais il arriva par malheur, que comme il donnoit aux Imprimeurs les feuilles toutes imprimées avec ses corrections, on ne suivit pas fort exactement sa Reformation. C'est pourquoi les Theologiens de Paris ayant trouvé le mot de *Cene*, & quelques autres semblables qui étoient nés à Geneve, condamnerent hautement cette nouvelle Edition de la Bible, bien qu'elle portast le nom d'un de leurs Confreres. Maître René Benoist avoüa en-suite franchement la plaisante maniere dont il étoit l'Auteur de la Traduction qui portoit son nom. S'il eust eu un peu plus d'adresse, il auroit sans doute passé pour un habile Traducteur de l'Ecriture, aussi-bien que plusieurs autres, qui n'ont pas eu une connoissance plus étenduë des Langes Saintes, que ce Docteur, & qui cependant ont été fort estimés.

Fin du second Livre.

HIS-

HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT.

LIVRE TROISIEME.

Où il eſt traité de la maniere de bien traduire la Bible, & où l'on montre en même tems, combien l'Ecriture eſt obſcure. L'on y a auſſi joint la Critique des meilleurs Auteurs, tant Juifs que Chrêtiens, qui ont écrit ſur la Bible.

CHAPITRE PREMIER.

Projet d'une nouvelle Verſion de l'Ecriture Sainte, où l'on fait voir en même tems les defauts des autres Traductions.

LA Critique que nous avons faite dans les deux Livres précedens, tant du Texte de la Bible, que des differentes Traductions, prouve évidemment qu'on n'a eu juſqu'à préſent aucune Verſion parfaite de l'Ecriture Sainte. Il ſemble même qu'il ſoit impoſſible d'y pouvoir réüſſir, ſi l'on fait reflexion ſur toutes les difficultés qui ont été remarquées ci-deſſus. Nous ne laiſſerons pas cependant de montrer ici le mieux qu'il nous ſera poſſible, le chemin qu'on doit tenir, pour faire dans cette matiere quelque choſe qui approche davantage d'une veritable Traduction de la Bible, que tout ce qui a été fait juſqu'à préſent ſur ce ſujet.

Toute Traduction doit repréſenter, autant qu'il ſe peut, ſon Original: & ainſi il eſt neceſſaire d'établir d'abord quel eſt cet Original ſur lequel on doit regler les Verſions de

de la Bible. Si le Texte Hebreu n'avoit pas reçu tant de changemens, il n'y auroit aucune difficulté qu'il ne fût le seul & veritable Original. mais parce que plusieurs Interpretes de l'Eriture le considerent maintenant comme une piece alterée par les Juifs, principalement par les Massoretes de Tiberiade, ils ont recours aux anciennes Versions de la Bible. Les uns prétendent, qu'au defaut du premier & veritable Original, il faut s'en tenir aux Septante: & les autres prétendent, qu'on ne doit point reconnoître présentement d'autre Ecriture Sainte, que l'ancienne Version Latine qu'on nomme Vulgate.

Mais aprés avoir fait reflexion sur les raisons qu'on produit de part & d'autre, j'ai trouvé qu'il y avoit beaucoup de préoccupation, & qu'il n'étoit pas mal-aisé de concilier tous ces differens sentimens. Personne ne peut nier, que le Texte Hebreu ne soit l'Original, bien que nous n'en ayons présentement que des Copies défectueuses: & partant il est necessaire de joindre au Texte Hebreu les anciennes Traductions de la Bible, si l'on veut rétablir, autant qu'il sera possible, ce premier Original. On doit cependant préferer le Texte Hebreu à ces anciennes Traductions; parce que lors qu'il s'agit de traduire quelque Ouvrage, il est plus à-propos de le traduire sur le Texte, que sur les Versions qui ont été faites de ce même Texte. Il est seulement necessaire de les consulter aux endroits où l'on verra qu'elles peuvent redresser le Texte Hebreu; & ainsi on ne les considerera, qu'autant qu'elles pourront servir à perfectionner l'Original. Il est vrai que le Texte Hebreu d'aujourdhui a des defauts tres-remarquables: mais d'autre-part les anciennes Versions, soit Grecques ou Latines, sont encore beaucoup plus défectueuses. C'est pourquoi on joindra ensemble tant le Texte Hebreu, que les anciennes Traductions qui ont été composées sur ce Texte, & par cette voye on rétablira en quelque maniere le premier Original.

Pour éclaircir davantage cette matiere, il est bon de remarquer, qu'il est arrivé aux Livres Sacrés quantité de diverses Leçons, aussi-bien qu'à tous les autres Livres. Comme le premier Original, sur lequel on devoit regler ces diverses Leçons, a été perdu, les Juifs ont eu recours à une autre regle qu'ils prétendent être infaillible, laquelle ils nomment Massore. Cette Massore, comme nous l'avons expliqué ailleurs, est une Critique du Texte Hebreu, dont ils ont limité la lecture de la maniere qu'il est aujourdhui: laquelle Critique ils ont nommée *Massore*, qui signifie Tradition, parce qu'ils assûrent qu'ils n'ont suivi en cela que la Tradition de leurs Peres, & qu'ainsi il n'ont rien innové. Mais comme nous avons déja montré ci-dessus, que la Massore n'a rien de divin, & que les Massoretes ont pû se tromper en une infinité d'endroits, on n'est pas obligé d'ajoûter foi au Texte Hebreu d'aujourdhui, comme à un premier & veritable Original. On le considerera donc seulement comme un excellent Exemplaire corrigé par les Juifs de

Tiberiade nommés Massoretes, qui étoient, à-la-verité, sçavans dans la Langue Hebraïque; mais ils n'ont été ni Prophetes, ni infaillibles dans leur Critique ou revision du Texte Hebreu.

C'est pourquoi un Interprete de l'Ecriture ne suivra pas toûjours avec exactitude le Texte Hebreu d'aujourdhui; mais il examinera selon toutes les regles de la Critique, les diverses Leçons qu'on y peut trouver, tant par le secours des anciens Exemplaires, que par le moyen des anciennes Versions. Il seroit même à desirer, qu'on imprimât un Texte Hebreu avec toutes ces varietés, de la même maniere qu'on a accoûtumé d'imprimer les autres Livres. J'avoüe que cela est difficile, parce que nous manquons présentement d'anciens Exemplaires Hebreux, & qu'on auroit de la peine à en trouver qui fussent plus vieux que de sept ou huit cents ans, & encore la plus-part de ceux-là ont-ils été reformés sur la Massore. Il est rare de-plus d'en trouver de bons: & ainsi il y auroit à craindre de multiplier trop les differentes Leçons, en les confondant avec les erreurs des Copistes.

Non obstant toutes ces difficultés, il faut avant toutes choses établir un Texte Hebreu, & en marquer les diverses Leçons selon les regles de la Critique, lesquelles on a de coûtume d'observer dans les autres Livres. On traduira dans la Version ces mêmes varietés, qu'on mettra aux marges, en gardant la meilleure Leçon dans le corps de la Traduction, sans suivre avec trop de scrupule le Texte de la Massore: & l'on prendra cependant garde à ne point confondre une differente interpretation avec une diverse Leçon, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs Auteurs qui ont expliqué l'Ecriture. On aura pour ce sujet recours aux regles que nous avons marquées dans les Livres précedens, pour juger quand les Interpretes Grecs, Saint Jerôme, les Paraphrastes Caldéens, les Traducteurs Syriens, Arabes & autres, ont lû dans le Texte Hebreu autrement que nous ne le lisons présentement. On distinguera par le moyen de ces regles, ce qui est veritablement une diverse Leçon, d'avec ce qui est une simple erreur de Copiste, ou une explication differente de l'Interprete. Lors qu'il y aura sujet de douter, on marquera sa conjecture, afin qu'on ne confonde pas les conjectures avec les differentes Leçons.

Les Chrêtiens auroient beaucoup mieux fait de donner au Public un Exemplaire de la Bible Hebraïque, de la maniere que je viens de le décrire, que de s'arrrêter entierement aux Exemplaires Juifs. On auroit cependant suivi le Texte de la Massore autant qu'il eût été possible: mais cela ne devoit pas empêcher qu'on ne consultât aussi l'Exemplaire Hebreu Samaritain sur le Pentateuque, les Traductions Grecques, Latines, Caldaïques, Syriaques, Arabes & autres, dans les endroits où il auroit paru manifestement qu'ils ont eu d'autres Exemplaires Hebreux que ceux des Massoretes.

Il seroit de-plus necessaire de sçavoir exactement ce qui est veritablement du Texte Hebreu, & de le distin-

tinguer de ce qui n'en est point, afin que le Traducteur ait la liberté de changer ce qui a été ajoûté au Texte, quand il trouvera un meilleur sens. Il est constant, par exemple, que les points qui servent aujourdhui de voyelles au Texte Hebreu, y ont été ajoûtés par les Juifs depuis quelques siecles, ce qui en a limité entierement la lecture: & partant il est libre à un Interprete, de mettre quelquefois d'autres points en la place de ceux qui y sont maintenant, principalement s'il est apuyé sur l'autorité de quelques Exemplaires, ou sur de bonnes raisons.

On ne doit pas pourtant s'entêter tellement de la Version des Septante, de la Vulgate, qu'on mépriſe tout-à-fait le Texte Hebreu de la Massore. Il est vrai que la Massore est un Ouvrage composé par des hommes qui n'ont pas été inspirés de Dieu pour mettte les points ou voyelles dans le Texte de la Bible. mais d'autre-part ces hommes qui étoient exercés dans la Critique de l'Ecriture, n'ont fait autre chose par l'invention des points, que limiter la lecture ou maniere de prononcer l'Hebreu selon l'usage reçû. C'est même pour cette raison qu'ils ont nommé leur Ouvrage, *Massore* ou Tradition, parce qu'ils ont prétendu publier simplement ce qui étoit venu jusqu'à eux par Tradition. Voilà ce qui doit obliger un Interprete à ne pas se departir aisement du Texte Hebreu d'aujourdhui.

Je sçai qu'on ne doit pas beaucoup estimer les Traditions des Juifs parce qu'elles sont la plus-part fabuleuses: mais la Massore n'est point du nombre de ces Traditions ridicules & inventées à-plaisir. Les Juifs Caraïtes, qui se sont separés des autres Juifs par un veritable schisme, n'ont point apporté d'autre raison de leur separation, que la fausseté des Traditions ausquelles les Juifs ajoûterent foi. Cependant ces Caraïtes ont retenu le Texte Hebreu avec les points de la Massore: & partant ils n'ont pas crû que cette Tradition deust être rejettée avec les autres. Comme ils étoient Juifs, ils ne pouvoient pas avoir recours à d'autres Exemplaires Hebreux, qu'à ceux qui étoient dêja autorisés par l'usage. Les Chrêtiens ont une connoissance plus étenduë du Texte Hebreu, à-cause des anciens Interpretes qui ne conviennent pas toûjours avec la Massore.

Si nous pouvions recouvrer le Texte Hebreu qui étoit écrit en caracteres Grecs dans les Hexaples d'Origene avec des voyelles, nous verrions de quelle maniere les Juifs de ce tems-là prononçoient & lisoient ce même Texte Hebreu. Il nous reste neanmoins assez de fragmens Grecs, soit dans la Version des Septante, soit dans les autres Interpretes, pour connoître qu'il n'y avoit pas une entiere conformité entre la lecture des Anciens, & la Massore: d'où il est aisé de conclurre, que la Massore ou Tradition des Juifs touchant la maniere de lire l'Hebreu de la Bible, n'a pas été constante dans tous les siecles. Un Traducteur de l'Ecriture doit être parfaitement instruit de toutes ces choses, afin de ne suivre pas trop scrupuleusement le

Texte Hebreu d'aujourdhui, bien que d'ailleurs il ne doive pas s'en éloigner aiſément, à-cauſe des raiſons que nous avons marquées.

Les reflexions que nous venons de faire ſur les points qui ſervent de voyelles au Texte Hebreu, doivent être auſſi appliquées aux accents, qui tiennent la place des virgules & des points, pour diſtinguer les parties du diſcours. Les Docteurs Juifs ſont Auteurs de ces accents, de la même maniere que des points-voyelles; & partant il eſt libre à un Traducteur de la Bible de ne les pas ſuivre, quand il trouve un meilleur ſens. Comme j'ai traité ci-deſſus aſſez au-long de toutes les additions qui ont été faites par les Juifs au Texte Hebreu, il ſeroit inutile de s'étendre plus au-long ſur cette maniere. C'eſt aſſez d'en donner ici une idée generale, afin de ne rien oublier de ce qui peut contribuer à faire une bonne Verſion de l'Ecriture.

Comme nous avons établi pour principe, qu'on pouvoit auſſi reparer le Texte Hebreu par les anciennes Verſions de l'Ecriture, & que d'autre-part il ne reſte que des Copies défectueuſes de ces verſions; il eſt neceſſaire de chercher les moyens de rétablir, autant qu'il ſera poſſible, les premiers Originaux des anciennes Traductions. L'on ne peut pas dire, que nous n'ayons plus maintenant rien de la Verſion Grecque attribuée aux Septante; puis que cette Verſion a été lûë pendant un long-tems dans pluſieurs Synagogues Juives, & que de là elle a paſſé aux Crêtiens, qui n'ont point eu d'autre Ecriture dans les premiers ſiecles; & enfin elle eſt encore préſentement en uſage dans l'Egliſe Grecque, qui n'a point traduit la Bible en Langue vulgaire. Il eſt vrai qu'elle eſt fort corrompuë, & que ces corruptions ſont même tres-anciennes mais on peut trouver les moyens de la rétablir en une infinité d'endroits, de la même maniere qu'on a rétabli l'ancienne Edition Latine; & je ne deſeſpere pas de voir un jour une nouvelle Edition de la Verſion des Septante, exempte de la plus-part des defauts qui y ſont maintenant.

Il eſt neceſſaire pour cela de conferer enſemble tous les anciens Exemplaires Grecs qu'on pourra trouver, auſquels on joindra les Ouvrages des Peres, & de-plus les Verſions des autres Nations Orientales qui ont été faites ſur le Grec des Septante. On conſultera auſſi le Texte Hebreu dans de certaines difficultés, de la même maniere qu'on l'a conſulté quand on a corrigé la Vulgate. On prendra cependant garde, à ne pas s'arrêter entierement ſur l'Hebreu d'aujourdhui, mais ſur l'Hebreu conſideré dans toute l'étenduë que nous lui avons donnée dans les Livres précedens, où nous avons montré par pluſieurs exemples, que la Verſion des Septante étant une fois corrigée, ne ſera pas ſi défectueuſe qu'elle l'eſt préſentement.

Il ſera auſſi neceſſaire de corriger les autres Verſions dont nous avons parlé ci-devant, afin de ne pas reformer l'Original Hebreu ſur des Traductions corrompuës. Il n'y en a point qui ait plus beſoin de reformation, que les Paraphraſes Caldaïques,

ques, comme nous l'avons expliqué au-long dans les deux premieres Parties de cet Ouvrage. Les points qu'on a ajoûtés à ces Paraphrases, ôtent la liberté aux Interpretes de trouver d'autres sens que ceux que la ponctuation semble leur prescrire c'est pourquoi on ne doit pas y avoir toûjours égard, ni s'en rapporter entierement à Buxtorfe, qui a reformé à sa maniere cette ponctuation.

CHAPITRE II.

Continuation du même Projet d'une nouvelle Version de l'Ecriture Sainte.

CE n'est pas assez d'avoir un Texte sur lequel on puisse regler sa Traduction, il faut outre cela sçavoir parfaitement la Langue dans laquelle ce Texte a été écrit. Or on doit supposer comme une chose constante, que la plus-part des mots Hebreux sont équivoques, & que leur signification est entierement incertaine. C'est pourquoi lors qu'un Traducteur employe dans sa Version l'interpretation qu'il juge la meilleure, on ne peut pas dire absolument, que cette interpretation exprime au vrai ce qui est contenu dans l'Original. Il y a toûjours lieu de douter, si le sens qu'on donne aux mots Hebreux est le veritable, puis qu'il y en a d'autres qui ont autant de probabilité. Il est impossible de remedier à cela, qu'en conferant ensemble les meilleurs Interpretes des Livres Sacrés, soit Juifs ou Chrêtiens. On mettra dans le corps de la Version l'interpretation des mots Hebreux qu'on jugera être la meilleure & la plus naturelle; puis on renvoyera aux marges les autres interpretations qui paroitront plus éloignées.

La plus-part des Protestans n'ont pas ignoré tout-à-fait cette regle, dont ils ont observé quelque chose dans leurs Traductions: mais ils l'ont fait si rarement & d'une maniere si negligée, que cela seul est capable de faire croire à ceux qui lisent leurs Traductions, que les mots de l'Ecriture ne peuvent être interpretés differemment, que dans les endroits qui sont marqués; ce qui n'est pourtant pas vrai. Comme ils prétendent que l'Ecriture Sainte est le seul principe sur lequel on doive regler toute la Religion, ils ont eu en quelque sorte raison de ne pas marquer souvent dans leurs Traductions les differentes significations des mots Hebreux. Cette méthode ne pourroit servir qu'à faire douter le peuple de la certitude de sa Religion, voyant qu'elle seroit appuyée sur un principe si peu constant. L'Eglise Catholique au-contraire, qui reconnoit outre l'Ecriture, pour principe de sa Religion, les veritables Traditions, n'a point de honte d'avoüer, que le Texte Hebreu de la Bible peut être interpreté de differentes manieres, à-cause de l'équivoque des mots Hebreux.

Origene étoit persuadé de cette verité, lors qu'il s'avisa de ranger sur differentes colonnes toutes les Versions de l'Ecriture qu'il pût trouver; comme si la Traduction des Septante n'eust pas été d'elle-même suffisante pour exprimer parfaitement la verité de l'Original. L'estime que les autres *Origene.*

Peres ont faite de ce travail immense d'Origene, auquel ils ont eu si souvent recours, est une preuve manifeste qu'ils ont crû que le Texte Hebreu pouvoit être interpreté de differentes façons. *Hieron.* Saint Jerôme, qui a suivi dans sa Traduction tantôt les Septante, tantôt Aquila, ou Symmaque, ou Theodotion, & le plus souvent les Juifs de son tems, ne nous a donné que ce qu'il a jugé approcher le plus de l'Original qu'il traduisoit. Aussi n'a-t-il pas prétendu être infaillible dans sa Version; puis qu'il assûre lui-même, que la plus-part des mots Hebreux sont équivoques, & que leur signification est tres-incertaine. C'est pourquoi il arrive assez souvent, que ses Commentaires ne s'accordent point avec sa Version, dans laquelle même il ne garde pas toûjours l'uniformité. *Hieron. lib. 1. Apol. adv. Ruffin.*

Je ne parlerai pas ici des nouveaux Traducteurs de la Bible qui ont tant de fois retouché leurs Versions, lesquelles sont si differentes les unes des autres, quoi qu'ils ayent travaillé tous sur le même Original. Ceux mêmes qui ont composé des Dictionnaires de la Langue Hebraïque, ne suivent pas quelquefois dans leurs Dictionnaires ce qu'ils ont mis dans leurs Traductions. De-plus, les Juifs qui ont été les Auteurs de la Traduction Espagnole imprimée à Ferrare, sont aussi de nôtre sentiment. *Bible de Ferrare.* Ils ont marqué d'une Etoile dans le corps de leur Version, les mots qu'ils ont crû être équivoques dans le Texte Hebreu. La premiere Edition de cette Bible contient un assez grand nombre de ces Etoiles: & pour la rendre plus parfaite, il eust été à-propos d'ajoûter aux marges les differentes interpretations qu'on pouvoit donner à ces mêmes mots équivoques. C'est ce qu'un Traducteur de la Bible est obligé d'observer, afin qu'on puisse distinguer ce qui est certainement la Parole de Dieu, d'avec sa Version, qui n'a le plus souvent que de la probabilité. Les Protestans n'ont pas pris garde, que quand ils refusent de recevoir les Traditions des Catholiques, parce qu'ils prétendent qu'elles sont humaines; ils n'ont pas, dis-je, pris garde, qu'il tombent dans le même defaut qu'ils reprochent aux Catholiques, parce qu'ils reçoivent comme la pure Parole de Dieu, des Traductions de la Bible, qui ne contiennent dans la plus-part des endroits rien que d'humain. *Protestans.*

Au-reste, il n'est pas aisé de remarquer exactement les differentes interpretations dont la plus-part des mots Hebreux sont capables. Il faut pour cela avoir étudié la Langue Hebraïque d'une autre maniere qu'on ne l'apprend ordinairement dans les Ecoles, & dans les Dictionnaires qui ont été composés de cette Langue. La Grammaire de-plus, qui est maintenant en usage, n'est pas parfaite. Lors qu'il s'agit de réduire en art une Langue, il faut que les preceptes dont on forme cet art, soient tirés de toutes les notions que cette Langue peut produire, & non pas simplement de quelques-unes. Cependant tout ce que nous avons présentement de Grammaire Hebraïque, a été pris des Livres de R. D. Kimhi, d'Aben Esra, d'Elias Levita, & de quelques autres Juifs mo- *R. R. D. Kimhi, Aben Esra, El. Levita.*

modernes, qui n'ont pû former une idée assez étenduë de la Langue Hebraïque, sur un Texte qui a été limité par les Massoretes. Il est donc necessaire de ne s'en pas rapporter tout-à-fait aux Rabbins: mais on doit consulter, pour avoir une connoissance parfaite de l'Hebreu, les anciens Interpretes Grecs & Saint Jerôme, en y joignant en même tems la Massore, de la maniere que nous l'avons fait dans les deux premiers Livres. On justifiera par ce moyen les anciens Interpretes en une infinité d'endroits, où les nouveaux Traducteurs les ont abandonnés sans aucune raison, parce qu'ils ont eu une connoissance trop limitée de la Langue Hebraïque.

Pour venir plus facilement à-bout de ce dessein, on doit se servir des Concordances de la Bible, & principalement de celle de Conrad Kircher, où l'on voit tout-d'un-coup l'explication que lès Septante donnent à chaque mot Hebreu de la Bible. La Concordance Hebraïque de Marius de Calasio sera aussi tres-utile, parce qu'elle represente l'interpretation de la Vulgate & des Septante, quand ces Versions sont differentes de la maniere ordinaire de traduire les mots Hebreux.

Conrad. Kircher. Concord. Bibl.

Mar. de Calasio, Concordant. Bibl. Ed. Rom.

Cette methode de traduire la Bibele est fort differente de celle des nouveaux Interpretes. Les Versions qu'on estime aujourdhui le plus, ont été prises la plus-part de la Grammaire & du Dictionnaire de R. D. Kimhi, auquel on a quelquefois joint les Commentaires de Rasci, d'Aben Esra & de quelques autres Rabbins, qui n'ont pû fournir toutes les lumieres necessaires pour bien traduire l'Ecriture Sainte. La plus-part de ceux qui se vantent aujourdhui de sçavoir la Langue Hebraïque, n'ont presque point eu d'autre maître que le Dictionnaire de Buxtorfe, qu'ils ont jugé être le meilleur, parce qu'il est le plus abregé & le plus methodique. Il est cependant le plus resserré de tous dans la signification des mots Hebreux, d'autant qu'il a pris pour sa regle les Livres des Rabbins.

R. D. Kimhi. Rasci. Aben Esra.

Buxtorfe.

Forsterus ayant reconnu cette erreur des nouveaux Hebraïsans, & aussi en partie pour favoriser les préjugés de Luther, composa un Dictionnaire Hebreu, où il s'est emporté furieusement contre ceux qui suivent les Rabbins. Ce Dictionnaire a été estimé de plusieurs personnes, même parmi les Protestans; & Kircher s'en est servi dans sa Concordance Grecque des Septante. Mais l'on peut dire avec raison, que Forsterus a vû un mal auquel il n'a pû remedier. L'Ouvrage qu'il entreprit étoit au dessus de ses forces; & il a grand tort de condamner absolument les Livres des Rabbins qu'il n'entendoit point, & qu'il n'avoit jamais lûs. Lors qu'il est question de rétablir une Langue qui a été perduë, & dont il ne reste que tres-peu de Livres écrits dans cette Langue, il faut avoir recours à tous ceux qui peuvent servir pour ce rétablissement. Or il est certain, qu'il y a plusieurs Rabbins sçavans dans la Langue Hebraïque, qu'il faut joindre aux anciens Interpretes, si l'on veut faire un Dictionnaire exact de cette Langue. Il n'y a que ce seul moyen pour bien traduire les Livres Sacrés.

Forsterus.

Kircher.

Rabbins.

On

On doit cependant s'appliquer à faire un bon choix des meilleurs Rabbins qui ont cultivé leur Langue; car tous n'ont pas réüſſi également dans cette ſorte d'étude: & l'on préferera aux autres; ceux qui ont expliqué l'Eriture à la lettre, & par conſequent les Juifs Caraïtes aux Juifs qu'on nomme Rabbaniſtes ou Talmudiſtes. Il eſt vrai que les Livres des Juifs Caraïtes ſont aſſez rares, & qu'il y en a tres-peu d'imprimés: mais il eſt aiſé d'en faire venir de Conſtantinople, où l'on en peut trouver un aſſez bon nombre. Les Rabbins, que les nouveaux Traducteurs de la Bible ont conſultés, ſont tous Rabbaniſtes, & ils ſont la plus-part remplis des préjugés de leurs Traditions & de leur Talmud. Ceux au-contraire qu'on appelle Caraïtes ou *Textuaires*, rejettent le Talmud & les Traditions; & toute leur occupation eſt d'interpreter l'Ecriture à la lettre. On ne doit pourtant pas rejetter entierement les Juifs Rabbaniſtes, principalement les Eſpagnols, parce que pluſieurs d'entre eux ſe ſont auſſi appliqués au ſens literal de l'Ecriture. On ſe ſervira de-plus fort utilement de certaines Traductions Juives de la Bible, qui rendent l'Hebreu mot pour mot: par exemple, de la Verſion Eſpagnole imprimée à Ferrare, & des deux Traductions du Pentateuque imprimées à Conſtantinople, dont une eſt en Eſpagnol, & l'autre en Grec vulgaire.

Caraïtes Rabbaniſtes.

Juifs Eſpagnols.

Quoi que ces Traductions Juives ſoient écrites dans un langage rude & barbare, elles ne laiſſeront pas d'être utiles à un Traducteur qui aura l'adreſſe de s'en ſervir comme d'un Dictionnaire: car on connoîtra par là quelle eſt la ſignification des mots Hebreux la plus reçûë dans les Synagogues des Juifs. Il faudra y joindre en même tems l'interpretation des anciennes Verſions, qui nous apprendront ce qui étoit le plus approuvé de leur tems. Quand ces Interpretes, tant anciens que nouveaux, conviennent tous enſemble, c'eſt une preuve évidente que la Langue Hebraïque a été conſervée en ces endroits-là, au-moins parmi les Doctes.

Je ne croi pas qu'il ſoit abſolument neceſſaire de lire les nouvelles Verſions des Chrétiens, pour faire une bonne Traduction de l'Ecriture; d'autant que la plus-part de ceux qui les ont entrepriſes, n'ont pas aſſez étudié la Langue Hebraïque: & lors qu'ils réüſſiſſent en quelque endroit, on le doit plûtôt attribuer au haſard, qu'à leur capacité. Ceux qui ont ſçû l'Hebreu, n'ont conſulté que les Livres des Rabbins; & partant il eſt beaucoup plus à-propos de lire les Rabbins en eux-mêmes, que ces nouvelles Traductions des Chrêtiens. A quoi l'on peut ajoûter, qu'ils ont fait leurs Verſions avec trop de précipitation.

Il ne ſuffit pas à un Interprete de l'Ecriture, de ſçavoir la Langue Hebraïque de la maniere que nous venons de l'expliquer, & les autres Langues qui ſervent pour conferer les anciennes Verſions avec l'Original: il faut de-plus qu'il ſçache la Langue dans laquelle il traduit; autrement il ſe rendra ridicule, comme ont fait les Docteurs de Geneve, qui

ont

ont fait la derniere reviſion de leur Bible Françoiſe dont nous avons parlé ci-deſſus. On remarquera neanmois, que cette connoiſſance de la Langue ne doit pas s'étendre juſqu'à une certaine delidateſſe qui affoibliſſe le ſens de l'Auteur: mais on ſe ſervira d'expreſſions qui approcheront de l'Original le plus qu'il ſera poſſible: & c'eſt aſſez que les termes qu'on employe ne ſoient points hors d'uſage. Les Traductions Juives ont toutes ce defaut, que pour avoir voulu exprimer l'Original Hebreu trop à la lettre, il eſt difficile de les entendre. Sebaſtien Chatillon au-contraire a tellement affecté dans ſa Verſion Latine de la Bible, le ſtyle poli & élegant, qu'il s'eſt éloigné ſouvent de ſon Texte.

Verſions Juives.

Sebaſt. Caſtal.

Un Traducteur de l'Ecriture doit auſſi prendre garde, à ne s'attacher pas entierement à l'ordre des mots qui eſt dans l'Original; autrement il ſera impoſſible qu'il ne tombe dans des équivoques, parce que les Langues ne ſe rapportent pas en tout les unes aux autres. Il eſt cependant dangereux, qu'en changeant l'ordre des paroles, il ne prenne pas bien le ſens. C'eſt pourquoi il doit s'être exercé long-tems dans le ſtyle des Livres Sacrés, avant que de les traduire. Il n'y a rien de plus ridicule, qu'un Interprete qui cherche de l'ordre & des liaiſons en des endroits où il n'y en a point dans ſon Texte; & il ne faut pas faire parler un Auteur autrement qu'il ne parle, ſous prétexte d'y trouver de l'ordre, & un ſens qui nous paroit plus juſte. C'eſt ce qui eſt arrivé neanmoins à la plus-part des Traducteurs de l'Ecriture. Ils ajoûtent des particules, des conjonctions, & d'autres liaiſons ſemblables, pour rendre leurs Verſions plus agreables & le diſcours plus lié; & ils ne conſiderent pas qu'en faiſant cela, ils changent le Texte qu'ils traduiſent, comme l'on verra dans la ſuite de ce Livre.

Lors qu'il ſe rencontrera des mots, dont on ne ſçait pas exactement ce qu'ils ſignifient, parce qu'ils appartiennent à quelque Art, ou à des Coûtumes & uſages qui ne ſont pas toûjours connus des Traducteurs; on conſultera alors chacun dans ſon Art, & l'on s'inſtruira des Coûtumes qui ſont préſentement dans le Levant, parce qu'elles contribuent beaucoup à éclaircir pluſieurs façons de parler de l'Ecriture qui ne s'accommodent point à nos manieres. Si l'on ne peut pas être inſtruit de tout, on prendra au-moins garde à ne mettre pas hardiment dans la Verſion les choſes dont on doute. On ajoûtera auſſi aux marges de petites Notes, pour avertir le Lecteur qu'on n'eſt pas tout-a-fait certain de la ſignification du mot Hebreu, & qu'il s'agit d'un terme d'Art ou de Coûtume, qui ne nous eſt point connu.

Et cependant, pour ne laiſſer pas le Lecteur entierement incertain, on le renvoyera à un Dictionnaire de ces mots obſcurs & difficiles qui ſera à la fin de la Verſion. Ce Dictionnaire contiendra les noms des animaux, des plantes, des pierreries, des inſtrumens, & de pluſieurs autres choſes ſemblables, qui ſont inconnuës aux Juifs mêmes, depuis que la

Langue Hebraïque a ceſſé d'être en uſage parmi eux. Quand quelqu'un de ces noms ſera tout-à-fait inconnu, & qu'on ne pourra pas ſe determiner à une ſignification plûtôt qu'à une autre, on conſervera dans la Verſion le mot qui eſt dans le Texte & l'on ſe contentera de mettre dans le Dictonnaire les conjectures qu'on a ſur ce mot: & lors qu'il y aura des raiſons pour s'attacher a un ſens plûtôt qu'à un autre, on employera alors dans la Verſion l'interpretation qu'on jugera être la meilleure; mais on ne laiſſera pas de renvoyer le Lecteur au Dictionnaire, où l'on rapportera en abregé ce qui a été remarqué ſur cela par les plus habiles Interpretes de l'Ecriture, ſoit Juifs ou Chrêtiens, & l'on marquera en même tems les raiſons pour leſquelles on a préferé l'interpretation qui eſt dans le Texte, à toutes les autres.

Par ce moyen on aura une Verſion de l'Ecriture, où ſera diſtingué ce qui eſt certain, d'avec ce qui eſt douteux & incertain, & même d'avec ce qui eſt entierement inconnu. On ſçaura, par exemple, à l'égard des animaux de la Bible; ceux dont les noms nous ſont connus, ceux dont on doute, & ceux enfin dont on n'a que des conjectures fort éloignées. Bien qu'on ne puiſſe pas dire toûjours au vrai la ſignification propre d'un animal, ou d'une plante, l'on ſera neanmoins aſſez inſtruit par ce Dictionnaire, pour ne mettre point dans la Traduction un mot qui n'explique pas celui qui eſt dans le Texte. Il ſe peut faire qu'on ne ſçaura pas exactement ce qui ſignifiera quelque mot, ſoit de plante, ou d'animal; mais on ſçaura toûjours qu'il ne ſignifie point telle ou telle choſe. Je doute, par exemple, de la ſignification propre du mot Hebreu, que ceux de Geneve & quelques autres Interpretes ont traduit *baleines*, au Chap. 1. de la Geneſe, Verſ. 21. par le moyen de ce Dictionnaire je connoitrai aiſément que cette Traduction eſt fauſſe, non ſeulement en cet endroit, mais dans le paſſage du Nouveau Teſtament, où pluſieurs Traducteurs François ont mis, *Que Jonas fut trois jours dans le ventre de la Baleine*. Ce qui n'eſt pourtant point dans le Texte de l'Evangile; & cette créance commune n'eſt fondée que ſur une fauſſe traduction du mot *Cete*, qui ſignifie ſimplement un grand & long animal, & en cet endroit-là, un grand poiſſon, & non pas une Baleine.

Geneſ. 1: 21.

Matth. 12: 40.

Si l'on veut prendre la peine de remonter plus haut, & de conſulter le Texte du Prophete Jonas, on trouvera qu'il ne fait point mention d'une Baleine en particulier, mais en general d'un grand poiſſon. Ceux qui ont veu des Baleines, ſçavent que cet animal ne peut pas avaler un homme tout entier.

Jon. 2: 1.

Le Dictionnaire dont nous venons de parler, doit ſervir comme de Supplément à la Traduction. On le mettra donc à la fin de la Bible pour une plus grande commodité, & afin de ne point détourner le Lecteur par des Remarques trop longues & trop embarraſſées. C'eſt aſſez qu'en liſant l'Ecriture, il ſoit averti en general de ces ſortes de difficultés. On obſervera la même methode à l'égard de

de la Geographie, de la Chronologie & des Genealogies. Il faudra en dresser des Tables avec des éclairciſſemens aux endroits difficiles. Nous
Euſeb. avons l'exemple d'Euſebe, qui a compoſé autrefois un Dictionnaire des noms des villes, & des autres lieux dont il eſt fait mention dans
Hieron. l'Ecriture. Saint Jerôme, qui le crût utile, l'a auſſi traduit en Latin à ſa maniere, c'eſt-à-dire, en le reformant & en y ajoûtant. Les Proteſtans d'Angleterre ont auſſi inſeré dans leur Verſion Angloiſe de la Bible, pluſieurs Cartes de Genealogie qui ſont tres-commodes; & l'utilité en ſera encore plus grande, ſi l'on y ajoûte des Remarques, pour expliquer les difficultés qui ſe rencontrent dans ces Genealogies. Enfin il y a pluſieurs Editions de la Bible, où l'on a joint des Cartes de Chronologie. On choiſira ce qui ſera de plus exact ſur ce ſujet, afin qu'il ne manque rien à la Traduction, dont nous ne donnons ici qu'une idée generale. Je ne parle point de la methode qu'on doit garder dans la Traduction du Nouveau Teſtament, parce que je reſerve à en traiter dans un Volume ſeparé, où je ferai l'Hiſtoire des Livres du Nouveau Teſtament, de la même maniere que je fais ici celle du Vieux Teſtament.

CHAPITRE III.

Nouvelles preuves des difficultés qui ſe rencontrent à faire une bonne Verſion de l'Ecriture Sainte.

J'Ai remarqué ci-deſſus, que ce qui rendoit la Traduction des Livres Sacrés ſi difficile, étoit principalement l'ignorance où nous étions de la Langue Hebraïque, & la maniere dont ces Livres Sacrés étoient compoſés, ou qu'ils avoient été recueillis. Il eſt à-propos de faire voir préſentement en détail, ce que nous n'avons preſque expliqué qu'en termes generaux. L'Ecriture eſt compoſée de Livres Hiſtoriques, de Livres de Morale, & de Livres Prophetiques. Il n'y a point de doute, que les Livres qui traitent de l'Hiſtoire, ne ſoient beaucoup plus aiſés à traduire que les autres, qui ne peuvent preſque point être traduits en aucune Langue. Le ſtyle de l'Eccleſiaſte, des Proverbes, de Job & des Cantiques, eſt tellement concis & abregé, qu'on a de la peine à y trouver des ſens achevés. Je ne parle point ici d'une infinité de termes & d'expreſſions dont nous n'avons aucune connoiſſance, ni des comparaiſons qui ſont tout-à-fait hors de nôtre uſage, & que les Juifs ignorent, auſſi-bien que nous. Les Prophetes ſont non ſeulement obſcures à-cauſe des expreſſions figurées, mais auſſi à-cauſe de la matiere qu'elles traitent. Iſaïe, qui a écrit *Iſaïe.* le plus poliment de tous les Ecrivains Sacrés, ne laiſſe pas d'avoir de tres-grandes difficultés. Il ne reſte donc que les Livres Hiſtoriques qu'on puiſſe traduire plus aiſément; & cependant nous allons voir qu'ils ont auſſi bien leurs difficultés, que tous les autres Livres de la Bible. Commençons par le premier Chapitre de la Geneſe.

La Traduction la plus ordinaire des premiers mots de la Geneſe eſt *Geneſ.* 1:

celle-ci: *Au commencement Dieu crea le Ciel & la Terre*; d'où l'on infere, que toutes choſes ont été faites de rien. Mais ſi l'on examine les mots Hebreux avec application, il y a deux autres manieres de les traduire ſelon le ſens propre & Grammatical. On peut traduire, *Au commencement que Dieu crea le Ciel & la Terre*, ou *Avant que Dieu creaſt le Ciel & la Terre, que la Terre étoit ſans forme*, &c. *que les tenebres étoient*, &c. *& que l'Eſprit de Dieu*, &c. *Dieu dit, Que la lumiere ſoit*, & le reſte. Ces differentes Traductions ſont toutes à la rigueur & ſelon le ſens Grammatical. Les plus habiles Juifs même prétendent que la premiere que nous ſuivons ordinairement, n'eſt pas la plus literale, parce qu'ils diſent que le mot Hebreu *Au commencement*, eſt lié avec ce qui ſuit, & par conſequent qu'on doit traduire, *Au commencement que Dieu crea, ou Avant que Dieu creaſt.* Grotius a préferé cette derniere interpretation à toutes les autres: & ainſi l'on ne peut pas conclurre préciſément de ces premieres paroles de la Geneſe, que toutes choſes furent faites alors de rien. Au-contraire, il ſemble qu'on doive neceſſairement ſuppoſer, qu'avant que Dieu fiſt le Ciel & la Terre de la maniere qu'ils ſont préſentement, il y avoit une matiere dont il les fit. Il n'y a donc que la Tradition des Juifs, qui a paſſé en-ſuite aux Chrêtiens, ſur quoi l'on puiſſe établir la créance commune de la creation du Monde; & ſi l'on ſepare du Texte de l'Ecriture cette ancienne Tradition, on ne peut rien conclurre efficacement en faveur de la creation du Monde, de la maniere que nous la croyons. Au-reſte, le ſens qui me paroit le plus naturel, eſt celui-ci: *Au commencement que Dieu crea le monde, il crea le Ciel & la Terre*: c'eſt-à-dire, que la premiere choſe que Dieu crea, fut le Ciel & la Terre.

Grotius Annot. in Cap. 1. Geneſ.

Je ne m'arrêterai pas ici à la queſtion de Theologie qu'on fait ordinairement ſur le mot *Dieu*, qui eſt au même Verſet, parce que je n'examine préſentement que le ſens Grammatical, pour faire voir qu'il eſt tres-difficile de traduire la Bible même à la lettre, & en aſſignant à chaque mot ſa ſignification propre. Comme le mot *Dieu* eſt au pluriel dans l'Hebreu en cet endroit, & que le verbe qui ſignifie *crea*, eſt au ſingulier; quelques Theologiens ont prétendu, que ce mot Hebreu marque en ce lieu-là la Trinité des Perſonnes. Mais il y a ſujet de craindre, que les Juifs & les Sociniéns ne prennent de là occaſion de nous reprocher, que nous expliquons l'Ecriture plûtôt ſelon nos préjugés, que ſelon la verité du Texte. Saint Jerôme, qui a ſçu que cette maniere de parler étoit dans l'Hebreu, n'en a rien conclu de ſemblable dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe: & de-plus, les Grammairiens produiſent d'autres exemples de cette expreſſion, dont ils apportent diverſes raiſons qui ſont fort éloignées du ſentiment des Theologiens dont nous parlons. Mais afin de ne pas repeter ce que les autres ont déja dit, j'ajoûterai à leurs conjectures, qu'il eſt aſſez ordinaire aux Hebreux & aux Arabes, de joindre un nom au pluriel avec un verbe

Hieron. in Quæſt. Hebr. in Geneſ.

verbe au ſingulier. Nous ne devons donc point chercher d'autres raiſons de cette expreſſion, que le genie de la Langue Hebraïque, qui a cela de commun avec les Grecs, qui mettent ſouvent les verbes au ſingulier avec des noms neutres au pluriel.

Geneſ. 1: 1. Dans le même Verſet, le verbe Hebreu qu'on traduit ordinairement *crea*, a été interpreté par les Septante, *fit*, & non pas *crea*. Les Juifs & les Chrêtiens en-ſuite ont attaché au verbe *créer*, une idée propre & qui a été inconnuë aux anciens Grammairiens. Il n'y a donc que la Tradition que nous avons de la creation du Monde, qui nous oblige d'attribuer cette idée au verbe *créer*, qui ſignifie *faire* ou *former* de quelque choſe, auſſi-bien que le mot Grec dont les Septante ſe ſont ſervis en cet endroit. R. Aben Eſra dans ſon Commentaire ſur ce paſſage, refute l'opinion de quelques Interpretes Juifs, qui expliquent ce verbe Hebreu, *produire de rien*; & il montre en même tems par pluſieurs exemples, qu'on ne peut pas donner abſolument cette ſignification au verbe *bara*, puis que dans ce même Chapitre il ſignifie *faire* ou *former*: & partant on ne peut lui donner le premier ſens, que par rapport à la matiere dont il eſt traité.

R. Aben Eſra Comm. in Cap. 1. Geneſ.

Geneſ. 1: 2. Au Verſet 2. où nous liſons dans la Vulgate, *Terra erat inanis & vacua*, il y a deux mots dans l'Hebreu, dont on ne ſçait pas la ſignification propre & veritable. Les Septante ont traduit, que *la terre étoit inviſible & ſans ordre*, comme s'ils faiſoient alluſion au chaos des Anciens; & l'Auteur de l'Epître aux Hebreux ſemble confirmer cette Traduction, quand il dit, que *ce Monde viſible a été fait de choſes qui n'apparoiſſoient point.* *Epiſt. ad Hebr.* 11: 3.

Geneſ. 1: 2. Au même Verſet 2. où il y a dans la Vulgate, *Spiritus Dei ferebatur ſuper aquas*; les Interpretes, ſoit Juifs, ſoit Chrêtiens, ne conviennent point de la maniere dont on doit interpreter ces paroles, parce que les mots Hebreux ſont équivoques; & au-lieu de traduire *l'Eſprit de Dieu*, on peut auſſi traduire fort bien & ſelon le ſens Grammatical, *Un vent de Dieu*, c'eſt-à-dire, *un tres-grand vent ſouffloit ſur les eaux*. C'eſt ainſi qu'Onkelos a traduit dans ſa Paraphraſe Caldaïque; & l'Interpete Samaritain confirme auſſi cette Traduction. Theodoret de-plus préfere dans ſes Queſtions ſur la Geneſe, cette derniere Interpretation à la premiere. Je ſçai que la plus-part des Theologiens entendent par ces paroles, le Saint Eſprit: mais peut-être favoriſent-ils trop leurs préjugés, & il eſt certain qu'on ne peut rien conclure de ſemblable préciſément du ſens Grammatical. Quoi qu'il en ſoit, ces deux ſens paroiſſent également probables. *Onkelos.* *Samarit.* *Theodoret.*

Au même Verſet, où nous liſons dans la Vulgate, conformément aux Septante, *ferebatur*; la plus-part des nouveaux Interpretes prétendent avec Saint Jerôme & avec quelques Rabbins, qu'il faut traduire *incubabat*. Il ſemble neanmoins, que cette derniere interpretation ſoit plus ſelon la Langue Syriaque, que ſelon l'Hebreu. On n'eſt pas aſſûré de la ſignification propre du verbe qui eſt

dans l'Hebreu ; & c'eſt ce qui fait cette diverſité de Tradition.

On peut juger par ces deux premiers Verſets de la Geneſe, combien il eſt difficile de traduire exactement le Texte Hebreu de la Bible, & combien la ſignification des mots eſt incertaine, même dans les Livres Hiſtoriques. Il y a de l'équivoque dans les termes les plus uſités : comme au Verſet 5. de ce même Chap. les Interpretes ne conviennent pas de la ſignification propre des mots *ſoir* & *matin*. Joſeph a entendu par ces mots, ce que nous appellons en effet dans nôtre Langue, le ſoir & le matin. Mais Saadias Gaon a entendu par le matin tout le jour, & par le ſoir toute la nuit ; ce qui paroit plus vrai-ſemblable.

Geneſ. 1: 5. *Joſeph.* *Saadias.*

Geneſ. 1: 6. Au Verſ. 6. où il y a dans la Vulgate, conformément aux Septante, *firmament* ; la plus-part des nouveaux Interpretes traduiſent avec les Rabbins, *étenduë*. Ce qu'ils expliquent de cette grande & vaſte étenduë d'air qui eſt au deſſus de la Terre. Il ſemble que cette derniere interpretation ſoit la meilleure, & que l'autre ſoit plûtôt ſelon le Syriaque, que ſelon l'Hebreu. Cependant pluſieurs défendent aſſez bien la premiere interpretation ; tant il eſt difficile de trouver la veritable ſignification des mots Hebreux.

Geneſ. 1: 11. Je paſſe ſous ſilence le Verſet 11. où nous liſons dans la Vulgate, *Herbam virentem*. L'Hebreu contient en cet endroit deux mots Hebreux, dont chacun ſignifie de l'herbe ; & les Rabbins ne conviennent point entre eux, de quelle herbe il eſt parlé. Les uns prétendent que le premier mot ſignifie toute ſorte d'herbe, ou ce que nous appellons ordinairement *herbage* ; & que le ſecond ſignifie quelque herbe en particulier. D'autres aſſûrent que le premier mot ſignifie l'herbe, lors qu'elle eſt encore petite ; & que le ſecond ſignifie la même herbe, quand elle eſt devenuë plus grande, & qu'elle pouſſe ſa ſemence. Mais tout cela n'eſt appuyé que ſur des conjectures. *Rabbins.*

Il ſeroit auſſi inutile de rechercher la ſignification propre du mot Hebreu *thannin*, qui eſt au Verſet 21. & que les Septante & l'Auteur de la Vulgate ont traduit en cet endroit, *Cete*. Il s'explique differemment ſelon les differens lieux où il ſe trouve, comme on peut voir dans le Livre que Bochart a compoſé touchant les animaux dont il eſt parlé dans l'Ecriture. Il n'y a rien qui ſoit plus incertain que ce qui regarde les noms de ces animaux dont les Juifs n'ont point conſervé la connoiſſance. Ils ignorent même une partie des animaux dont il leur eſt commandé, ou defendu de manger. Ce qui eſt une preuve évidente, qu'ils n'ont preſque rien retenu de la Tradition à l'égard de leur Langue. *Geneſ.* 1: 21. *Bochart. de Sacr. Animal.*

Le Verſet 26. où nous liſons, *Faiſons l'homme à nôtre image*, n'eſt pas ſans de grandes difficultés pour le ſens Grammatical. Car quelques Juifs prétendent qu'il faut traduire, *Que l'homme ſoit fait* : d'autres, *Je ferai*, ou *Que je faſſe l'homme*, en changeant une lettre en une autre, ſelon la coûtume de l'Hebreu. Il faut neanmoins avoüer, que ce deux dernieres interpretations ſont éloignées, & même condamnées par les plus habiles Rabbins. Mais en ſuppoſant même la Traduction ordiniare, on n'eſt pas *Geneſ.* 1: 26. *Rabbins.*

enco-

encore d'accord du veritable sens de ces paroles. Quelques Juifs du tems de Saint Basile & de Saint Gregoire de Nazianze, prétendoient que Dieu parloit en cet endroit à ses Anges. D'autres Juifs au tems de Theodoret, assûroient que Dieu parloit au pluriel à la façon des grands Seigneurs: laquelle interpretation est aujourdhui commune parmi les mêmes Juifs, & elle a même été embrassée par quelques Interpretes Chrêtiens, qui ont crû que Dieu parloit en ce lieu-là & en d'autres endroits de l'Ecriture, à la maniere des Princes & des Magistrats. L'opinion cependant la plus reçûë parmi nos Theologiens, est que cette expression marque la Trinité de Personnes en Dieu, parce que plusieurs Peres ont appuyé cette explication; bien que Saint Jerôme, qui sçavoit la Langue Hebraïque, n'en ait rien touché dans ses Questions sur la Genese.

SS. Basil. & Greg.

Theodoret.

Hieron.

CHAPITRE IV.

Autres exemples des difficultés qui se rencontrent à faire une bonne Version de l'Ecriture.

LE second Chapitre de la Genese contient encore plus de difficultés que le premier, pour ce qui regarde le sens Grammatical du Texte Hebreu. Je me contenterai neanmoins d'en produire seulement quelques exemples, d'où l'on jugera aisément, combien il est difficile de traduire la Bible.

Je ne m'arrêterai point au premier Verset, où il y a un mot Hebreu, que l'Auteur de la Vulgate & les Septante ont traduit *ornement*; au lieu que la plus-part des nouveaux Interpretes traduisent *armée*. Je ne m'arrêterai point aussi au Verset 2. où nous lisons dans la Vulgate, conformément à l'Hebreu d'aujourdhui, *Dieu acheva le septiéme jour*; au-lieu que quelques Interpretes modernes ont crû, que pour faire un sens plus juste, il falloit traduire au plus-que-parfait, *avoit achevé*. Comme la Langue Hebraïque n'a pas toutes ces modifications de tems, que nous avons dans le Grec, dans le Latin, & dans la plus-part des autres Langues, cela est cause que le sens du Texte Hebreu est souvent obscur. D'autre-part, les Interpretes prennent quelquefois une trop grande liberté dans leurs Traductions, sous prétexte que l'Hebreu manque de certains tems.

Genes. 2: 1.

Il n'est pas besoin de rechercher fort loin des exemples de ce que nous venons d'observer: car dans ce même Chap. 2. de la Genese, la plus-part des Interpretes ont changé les préterits parfaits en plus-que-parfaits, pour remedier au defaut d'ordre qui paroit être dans l'Histoire de la Creation. Par exemple, au Vers. 7. ils traduisent, *Dieu avoit formé l'homme*; au-lieu de traduire *forma*. Ce qu'ils ont aussi observé aux Versets 18, 19, 20, 21. du même Chapitre, & en plusieurs autres endroits, comme si l'Historien reprenoit le discours qu'il auroit quité. Mais il est à craindre, que tout cet ordre qu'ils veulent établir, ne vienne d'eux-mêmes, & qu'ils n'ayent pas fait assez de reflexion sur la maniere dont les Livres Sacrés qui nous restent, ont été recueillis, ou sur le style de la Langue sainte, qui aime ces sortes de repetitions.

Genes. 2: 7.

Ibid. Vers. 18, 19, 20, 21.

Au

Genes. 2: 3. Au Verſet 3. de ce même Chap. 2. où il y a dans la Vulgate, *Ab univerſo opere quod patrarat*; il faut traduire mot pour mot ſur l'Hebreu, *De toute ſon œuvre qu'il avoit créée pour faire.* Or on ne ſçauroit s'imaginer, combien les Rabbins & les nouveaux Grammairiens ſe ſont tourmentés pour trouver le ſens Grammatical de cette façon de parler, *Créer pour faire*, ou *en faiſant.* Mais il n'eſt pas beſoin que nous nous arrêtions à ces minuties On n'a qu'à conſulter le Commentaire de Mercerus ſur ce paſſage, où il rapporte les differentes manieres dont on peut traduire les mots Hebreux. A quoi l'on pourra auſſi joindre la Remarque de Loüis de Dieu ſur ce même paſſage. Toutes ces differentes interpretations ſur une choſe d'auſſi peu d'importance qu'eſt cella-là, ſont des preuves évidentes de la profonde ignorance où l'on eſt de la Langue Hebraïque.

Mercerus, Comment. in Cap. 2. Geneſ.

Louis de Dieu, Animadv. in Cap. 2. Geneſ.

Geneſ. 2: Le 4. Verſet du même Chap. où nous liſons dans la Vulgate, *Iſtæ ſunt generationes*, eſt encore plus embarraſſé, quoi que les paroles en ſoient fort claires & fort intelligibles. Il eſt incertain s'il faut traduire, *Voici les generations*, de-ſorte que cela ſe rapporte à ce qui ſuit; ou ſi l'on doit traduire, *Voilà les generations*, par rapport à ce qui précede.

Geneſ. 2: 4. Les paroles qui ſuivent au Verſet 5. ſont encore plus embarraſſées; & la difficulté vient principalement d'un mot Hebreu, que l'Auteur de la Vulgate a traduit *antequàm*, & que d'autres traduiſent *nondum.* On peut donc traduire ce paſſage, *Tout arbriſſeau du champ avant qu'il fuſt en la terre*, c'eſt à-dire, *auparavant qu'il y euſt aucun arbriſſeau du champ dans la terre.* Si l'on ſuit ce ſens, il faudra retrancher un *&* qui eſt dans l'Hebreu, parce que cette conjonction eſt ſouvent ſuperfluë tant dans l'Hebreu, que dans l'Arabe. On peut auſſi traduire, *Or il n'y avoit encore aucun arbriſſeau en la terre.* Il avoit été cependant déja dit, que la Terre pouſſa le troiſiéme jour des herbes & des arbres. On peut voir de quelle maniere ceux qui ont fait des Commentaires ſur l'Ecriture, concilient ces deux paſſages, qui paroiſſent entierement oppoſés l'un à l'autre. Mon deſſein eſt de m'arrêter ſeulement au ſens Grammatical qui eſt obſcur, parce qu'il eſt ſouvent difficile de lier enſemble les mots Hebreux pour trouver le veritable ſens.

Geneſ. 2: 6. Au Verſ. 6. où il y a dans la Vulgate, *Mais une fontaine montoit*, ou, comme on peut encore traduire plus à la lettre, *Et une vapeur montoit*; Saadias Gaon a traduit tout-au-contraire dans ſa Paraphraſe Arabe, *Ni aucune vapeur ne montoit.* La Verſion de Geneve a auſſi ſuivi cette derniere interpretation, comme plus naturelle. Et Grotius a crû qne Saadias avoit eu un autre Exemplaire Hebreu que celui que nous avons aujourdhui; en quoi il s'eſt trompé. Cette diverſité d'interpretation ne vient que de la differente maniére dont on peut traduire la particule qui eſt dans l'Hebreu, & qu'on traduit ordinairement par la conjonction *&*. Mais quand il ſe rencontre une particule negative qui précede, ont peut alors traduire *nec*, au-lieu de *&*.

Saadias.

Grotius.

Voilà

Voilà la raiſon qui a obligé Saadias de traduire par une negation, ce que les autres Interpretes ont traduit par une affirmation: & ainſi il ne faut pas avoir recours à la diverſité des Exemplaires Hebreux pour expliquer cette expreſſion, dont il y a d'autres exemples dans l'Ecriture.

Au-reſte, il n'y a rien de plus bizarre dans les Traducteurs de la Bible, que les differentes manieres dont ils traduiſent la particule dont nous venons de parler. Comme les Hebreux ont fort peu de particules dans leur Langue, ils la font ſervir tantôt pour une particule *cauſale*, tantôt pour une *adverſative*, & tantôt dans un autre ſens. Chaque Interprete a traduit ſelon ſes préjugés. Par exemple, au Chap. 14. de la Geneſe, Verſ. 18. où l'Auteur de la Vulgate a traduit en parlant de Melchiſedech, *Sacerdos enim erat Dei*; Calvin rejette cette Traduction, comme ſi elle n'étoit pas conforme à l'Original. Mais on peut auſſi-bien traduire, *Car il étoit Sacrificateur de Dieu*, que, *Et il étoit Sacrificateur de Dieu*, comme il y a dans la Verſion Françoiſe de Geneve. L'une & l'autre interpretation eſt également ſelon le ſens Grammatical; il n'y a ſeulement que la ſuite du diſcours qui puiſſe faire connoître le veritable ſens.

Geneſ. 14. 18.

Calvin.

Je ne croi pas qu'il ſoit neceſſaire de nous étendre davantage ſur cette matiere; ce que nous venons de rapporter étant ſuffiſant, pour faire voir la grande difficulté qu'il y a à traduire les Livres Sacrés. Si je voulois choiſir d'autres endroits plus obſcurs, on en ſeroit encore davantage perſuadé: mais je me ſuis contenté de produire le commencement des premiers Livres Hiſtoriques, afin que par ces premiers Livres, qui ſont des plus faciles, on puiſſe juger plus aiſément des autres, qui ont de plus grandes difficultés, & où la plus-part des mots ſont ſi équivoques, qu'on a de la peine à y trouver un ſens achevé. Ce qui paroit manifeſtement dans le Chapitre 4. de la Geneſe, & dans l'Hiſtoire de l'Arche, qui eſt rapportée au Chap. 8. du même Livre, laquelle eſt embarraſſée non tant à-cauſe des mots Hebreux, qu'à-cauſe de certaines repetitions des mêmes mots qui rendent le ſens tout-à-fait obſcur.

Je ne marquerai rien ici du ſtyle des Prophetes, dont il eſt tres-difficile d'entendre le ſens, non ſeulement parce que la matiere de ces Livres eſt pour l'ordinaire obſcure d'elle-même, mais auſſi à-cauſe que les expreſſions en ſont fort abregées, & qu'il y a peu de mots qui ne ſoient équivoques, comme on peut voir dans la Prophetie de Jacob; & s'eſt ce qui a cauſé cette grande difference pour l'interpretation de ce Chapitre, entre les Septante & l'Auteur de la Vulgate.

Geneſ. 49.

A quoi l'on peut auſſi ajoûter, que la tranſpoſition des mots, qui eſt aſſez ordinaire dans les Livres de l'Ecriture, empêche ſouvent qu'on ne puiſſe trouver le veritable ſens, & que les Traducteurs forment des difficultés en pluſieurs endroits où il n'y en devroit point avoir. Comme au Chap. 32. de l'Exode, Verſ. 4. où il eſt dit qu'Aaron ayant reçû les Pendants d'or du peuple, & d'autres or-

Exod. 32.

nemens, *Figura cet or avec le burin, & qu'il en fit un Veau à la fonte.* La plus-part des Interpretes se tourmentent fort pour trouver un sens dans ces paroles: car, disent-ils, on ne pouvoit pas nettoyer avec le burin le Veau qui n'étoit point encore formé: & c'est ce qui a été cause que quelques Rabbins ont traduit le mot Hebreu qui signifie *burin*, par celui de *bourse* ou *petit sac*. Ils disent qu'Aaron lia ou enferma tout cet or dans un sac, & qu'il le jetta en-suite au feu pour en former un Veau. Mais sans tant raffiner, il n'y a qu'à transposer les mots, & lire, *Qu'il forma un Veau à la fonte, & qu'il figura cet or avec un burin.* Alors il n'y aura rien de plus naturel que cette interpretation, qui a été remarquée judicieusement par Bonfrerius Jesuite dans son Commentaire sur ce passage, où il reprend Oleaster, qui a expliqué ces paroles d'un moule de terre qu'Aaron avoit fait auparavant pour y jetter sa fonte. Mais cette explication, quoi qu'elle soit approuvée de plusieurs Interpretes, ne convient point avec les mots Hebreux, que les Septante ont traduit selon le veritable sens. Lombroso, sçavant Juif, qui l'a aussi préferée à toutes les autres, ajoûte qu'Aaron donna quelques coups de burin au Veau d'or pour amuser le peuple, en attendant que Moïse descendist de la Montagne.

Rabbins.

Bonfrerius, Comm. in Cap. 32. Genes.

Oleaster, Comm. in Cap. 32. Genes.

Lombroso, Notis in Cap. 32. Genes.

Si je ne craignois d'être ennuyeux par un trop long détail de passages de l'Ecriture, je traiterois de chaque Livre de la Bible en particulier, & montrerois en même tems, combien il est difficile d'en faire une bonne Traduction. Mais ce que j'ai avancé jusqu'à présent sur ce sujet, prouve évidemment que (a) les Protestans n'ont pas lieu de se vanter que la Parole de Dieu contenuë dans l'Ecriture, est claire & nullement embarrassée. En quoi ils font bien voir leur ignorance, ou plûtôt leur peu d'application aux difficultés qui se rencontrent dans chaque Livre de la Bible. Ils n'ont pas pris garde, que même les plus sçavans Juifs doutent presque par tout de la signification propre des mots Hebreux, & que les Dictionnaires qu'ils ont composés de la Langue Hebraïque, ne contiennent le plus souvent que des conjectures incertaines.

Protestans.

Rabbins.

Ils étoient dans ce même sentiment dés le tems de Saint Jerôme, qui n'a point fait de difficulté d'assûrer avec eux, que la plus-part des mots Hebreux étoient équivoques: & ce qui paroitra tout-à-fait surprenant, c'est que Luther, aprés avoir abandonné les Peres, les Conciles, & en un mot tout ce qui peut établir une veritable Tradition dans l'Eglise, pour s'arrêter seulement aux Livres de l'Ecriture, a reconnu en même tems, que la Langue dans laquelle ces Livres ont été composés, a été entierement perduë, & qu'il y a peu

Hieron. lib. 1. Apolog. adv. Ruff.

Luther.

(a) *Quand les Protestans nient que l'Ecriture soit obscure, ils ne parlent pas generalement, mais seulement de ce qui regarde la creance & les mœurs. Les Commentaires Critiques qu'ils ont faits sur la Bible, montrent assez qu'ils sont convaincus de cette obscurité.*

a peu de mots dans cette Langue qui ne soient équivoques, & qui ne puissent être interpretés de differentes manieres. Mais c'est assez parlé de la difficulté qu'il y a à bien traduire les Livres Sacrés: passons maintenant aux Auteurs qui les ont expliqués ou par des Notes, ou par des Commentaires.

CHAPITRE V.

Jugement des Principaux Auteurs qui ont expliqué l'Ecriture Sainte, & premierement des Juifs. Differentes manieres d'interpreter l'Ecriture parmi eux.

IL reste maintenant de donner des regles qui nous découvrent la veritable maniere d'expliquer les Livres Sacrés: & afin d'y réüssir mieux, j'ai crû qu'il étoit plus à-propos d'examiner les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur ce sujet, en marquant leurs perfections & leurs defauts, que d'apporter un grand nombre de regles, qui ne nous toucheroient pas tant qu'une Histoire Critique des principaux Ecrivains, soit Juifs ou Chrêtiens, lesquels ont travaillé sur la Bible. Commençons donc par les Auteurs Juifs, & voyons quelle a été leur methode dans l'explication des Livres du Vieux Testament.

La méthode dont les Juifs se sont servis pour expliquer l'Ecriture Sainte, a été differente selon les differens tems & selon les differens lieux. Quoi qu'ils se soient assez attachés au sens literal dans leurs disputes contre les Chrêtiens, nous ne voyons cependant autre chose dans leurs anciens Commentaires sur la Bible, que des allegories, des jeux d'esprit, des Histoires faites à plaisir, & quelques moralités. Il est rare qu'ils s'appliquent à trouver le sens literal: leur esprit a été entierement porté à inventer des paraboles & des allegories, qui étoient beaucoup plus agreables au peuple, que des explications literales, qui n'étoient pas capables d'éveiller leurs Auditeurs; outre que nous nous plaisons beaucoup davantage à debiter nos inventions propres, que celles des autres; & il ne faut qu'avoir un peu d'esprit & d'imagination, pour paroître grand Docteur dans cette sorte de literature. C'est pourquoi on peut avec raison negliger les anciens Commentaires des Juifs sur l'Ecriture, parce qu'ils ne contiennent presque rien de bon; comme sont le Zohar, les Medrascim ou Rabbot, & quelques autres Ouvrages semblables, que les Juifs respectent à-cause de la grande antiquité qu'ils leur attribuent; & que quelques Chrêtiens ont aussi estimés; parce qu'ils les trouvent plus favorables à la Religion Chrêtienne, que les nouveaux Commentaires des Rabbins. Mais ils ne considerent pas, que ces mêmes Livres allegoriques sont remplis d'une infinité de fables ridicules, & qu'on y prouve bien plus clairement les superstitions des Juifs & leurs Ceremonies, que les Mysteres de nôtre Religion. Guillaume Postel a imposé à plusieurs Theologiens sur ce sujet, ayant prétendu trouver le Christianisme dans les Livres du Zohar, qui sont d'anciens Livres Cabbalistiques où la Loi de Moïse est expliquée allegoriquement. Mais on peut dire tant du Zohar, que des anciens Medrascim

Zohar, Medrascim, Rabbot.

Postel.

ou Commentaires allegoriques des Juifs, la même chose que des anciens Philosophes, principalement des Platoniciens, & de quelques Poëtes, lesquels, si nous nous en rapportons à Augustin d'Eugubio & à d'autres Auteurs, ont eu connoissance des Mysteres de nôtre Religion, & même du Mystere de la Trinité. Comme ils ont quelquefois parlé de Dieu d'une maniere assez relevée, nous leur attribuons beaucoup de choses ausquelles ils n'ont jamais pensé. C'est ainsi qu'on trouve dans les Livres allegoriques des Juifs, plusieurs façons de parler qu'on peut attribuer au Mystere de la Trinité & à la venuë du Messie, & qu'il n'est pas mal-aisé aux Juifs de détourner en d'autres sens, d'autant que chacun peut donner à la plus-part des allegories tel sens qu'il lui plaist, aussi-bien qu'aux fictions des Poëtes.

Augustin. Eugub. de perenni Philosoph.

Comme les anciens Docteurs Juifs ont expliqué les Attributs de Dieu selon la methode des Philosophes Platoniciens, il ne se peut faire qu'ils n'approchent quelquefois de nos expressions: mais leur idée est fort differente des nôtres sur ce Mystere. De plus, il est certain que les Juifs ont toûjours attendu un Messie: & partant il n'est pas extraordinaire de voir qu'ils entendent de lui une infinité de passages qui ont rapport à nôtre Doctrine. Mais parce que les Docteurs mystiques s'émancipent beaucoup dans leurs explications de l'Ecriture, nous ne devons pas faire fond sur leurs interpretations, si l'on ne voit d'ailleurs quelque autre raison de le faire; puis que même parmi nous, on n'ajoûte gueres de foi aux Docteurs contemplatifs, à-moins que leurs meditations ne soient bien appuyées. Il est même dangereux de tirer des preuves pour la Religion, de certains Livres pour lesquels on ne peut avoir que du mépris en les lisant.

Les Thalmudistes ont aussi une methode d'expliquer l'Ecriture, assez semblable à celle des Docteurs allegoriques, principalement dans la Ghemara, où ils se sont beaucoup plus émancipés, que dans la Misna, qui est comme le Texte du Thalmud, auquel la Ghemara sert comme de Glosse ou de Commentaire; & tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule & de plus absurde, se trouve dans ces sortes de Glosses, qu'il autorisent du nom de leurs Peres, afin d'imposer plus facilement au peuple, sous prétexte de ne leur debiter que la pure Doctrine de leurs Ancestres. Bien que la Misna soit plus épurée, les passages de l'Ecriture n'y sont gueres souvent expliqués selon le sens literal. On les a accommodés aux préjugés de la Tradition, pour autoriser les decisions de leurs Docteurs; & il faut en verité être bien préoccupé, pour croire que les Auteurs des Livres Sacrés ayent jamais eu en pensée ce qu'on leur attribuë dans le Thalmud.

Thalmud. *Ghemara.* *Misna.*

Si l'Ecriture & la Tradition venoient également de Dieu, comme les Juifs prétendent, on devoit sans doute préferer la Tradition, qui explique nettement les Mysteres, à un Texte qui est rempli d'obscurités & d'équivoques. Mais les Juifs ont inventé une infinité de fables, qu'ils ont en-suite ornées du nom specieux de

de Tradition. On doit neanmoins prendre garde, que dans les anciens Livres allegoriques & Cabbalistiques, ils ont rapporté plusieurs choses, qu'il faut expliquer à la maniere des allegories: & c'est en quoi quelques Auteurs Chrêtiens ne leur rendent pas assez de justice, quand ils les font passer pour ridicules, comme s'ils prenoient à la lettre ces paraboles ou allegories. On ne peut cependant excuser les Juifs, d'avoir rapporté des allegories tout-à-fait impertinentes. Mais laissons-là ses vieux Docteurs Juifs, & voyons si les nouveaux ont mieux réüssi dans cette matiere.

Aben Esra, Comm. in Pentat.

Aben Esra, que les Juifs nomment ordinairement le Sage ou le Docte, fait mention de cinq manieres d'interpreter l'Ecriture Sainte: dont la premiere est de ceux qui s'étendent fort au-long sur chaque mot, & qui font une infinité de digressions, employant dans leurs Commentaires tout ce qu'ils sçavent, soit de Philosophie, ou de Mathematique, ou de quelque autre art. Il rapporte pour exemple, un certain *R. Isaac.* Rabbin Isaac, qui avoit composé deux Livres sur le Chapitre premier de la Genese, Saadias Gaon, & quelques autres Juifs, lesquels à l'occasion d'un seul mot, ont fait des Traités entiers de Physique, ou de Mathematique, ou de Cabbale. Aben Esra refute cette methode d'expliquer l'Ecriture Sainte, parce qu'on doit s'attacher simplement à l'interpretation du Texte, & que ce qui appartient aux arts ou aux sciences, doit être traité dans des Livres separés.

Saad.

La seconde maniere d'interpreter l'Ecriture parmi les Juifs, est fort differente de la premiere, & Aben Esra l'attribue aux Caraïtes, qu'il nomme Saducéens, lesquels, selon lui, ne consultent que leur raison, sans avoir égard à l'autorité. Il accuse en même tems les Chrêtiens de ce defaut, comme s'ils n'ajoûtoient point foi à la Traduction. Cette methode prise dans le sens d'Aben Esra, est, à-la-verité, sujette à l'illusion, parce que la Religion consiste en des faits que la raison seule ne peut découvrir: mais on remarquera qu'il accuse sans aucun fondement les Caraïtes & les Chrêtiens, d'autant que les uns & les autres n'ont rejetté que les Traditions qu'ils ont crû être mal-fondées, comme sont la plus-part de celles qui sont rapportées dans les Livres du Thalmud. Je ne dirai rien ici de la Secte des Caraïtes, qu'Aben Esra met au nombre des Heretiques Saducéens, parce que j'en ai déja parlé ailleurs. On ne peut neanmoins nier, que ceux de cette Secte ne consultent quelquefois trop leur sens & leur raison dans les points de la Religion. Au reste, quand Aben Esra met les Chrêtiens au même rang, il prétend par là que Nôtre Seigneur ne devoit pas s'éloigner de la Tradition de ses Peres, & qu'il ne lui étoit pas permis d'innover. Mais il est aisé de répondre à cela, d'autant que la plus-part des Traditions Juives n'ont aucun fondement. De-plus, Aben Esra dans ses Commentaires sur l'Ecriture, approche beaucoup davantage de la methode des Caraïtes, que de celle de ses Peres.

Caraïtes.

La troisiéme maniere d'interpreter

l'Eriture parmi les Juifs est de ceux qui reduisent toutes choses aux allegories, & qui trouvent par tout des mysteres cachés, sans s'arrêter au sens literal. Aben Esra rejette entierement cette methode, parce qu'il est dangereux de s'éloigner du sens literal, & de ne pas suivre préciſément ce qui est marqué dans le Texte. Il ne nie point cependant, qu'il n'y ait des endroits dans l'Ecriture, qui ont un sens plus élevé que le literal; comme lors qu'il est parlé de la circoncision du cœur: mais alors ce sens plus élevé est literal & le veritable sens. Il avouë aussi, qu'il y a des endroits qu'on ne peut expliquer, sans y reconnoître quelque mystere: comme l'arbre dont il est parlé au commencement de la Genese, lequel donnoit la connoissance du bien & du mal.

Aben Esra.

La quatriéme maniere d'interpreter l'Ecriture parmi les Juifs, est de ceux qu'on nomme Cabbalistes, lesquels reduisent tout le sens des Livres Sacrés à de vaines & ridicules subtilités, qui ne consistent qu'en des jeux l'esprit, & des mysteres qu'on trouve sur les lettres de l'Alphabet Hebreu, sur les nombres, sur les mots qu'on coupe d'une certaine façon. Aben Esra rejette aussi cette methode, qui semble avoir passé de l'Ecole des Platoniciens aux Ecoles des Juifs, principalement dans l'Europe, où plusieurs ont écrit sur cette Cabbale speculative, qui est aussi fort estimée par les Juifs du Levant. Le Livre du Zohar, que les Juifs croyent tres-ancien, est rempli de ces sortes d'explications; & c'est ce qui a fait que quantité de Juifs se sont jettés dans cette étude sans l'examiner. Il y a une autre sorte de Cabbale, que les Juifs nomment Pratique, qui est beaucoup plus dangereuse, & qui fait une partie de ce qu'on nomme ordinairement Magie. Elle n'est qu'une pure illusion, & un entêtement de certaines gens qui croyent pouvoir faire des miracles par le moyen de cette Cabbale Pratique. On remarquera cependant, qu'Aben Esra étant Juif, n'a pas osé rejetter entierement la Cabbale, bien qu'il fust persuadé de l'inutilité de cette science: mais il l'a restreinte à la Cabbale des Anciens, & il reprend ceux qui y ajoûtent de nouvelles meditations. En parlant même de l'ancienne Cabbale, il est d'avis qu'on ne s'y arrête pas beaucoup, parce qu'elle n'a le plus souvent aucun fondement dans le Texte de l'Ecriture.

Zohar.

Aben Esra.

Enfin, la cinquiéme maniere d'interpreter l'Ecriture parmi les Juifs, est de rechercher avec exactitude la signification propre de chaque mot, & d'expliquer les passages le plus à la lettre qu'il sera possible, sans neanmoins s'arrêter à la Massore avec trop de scrupule, parce que la diversité des Leçons vient le plus souvent des Copistes, & non pas des Massoretes. Aben Esra témoigne avoir suivi cette methode dans ses Commentaires sur l'Ecriture: & en effet, nous n'avons aucun Auteur Juif qui ait expliqué l'Ecriture plus literalement & avec plus de jugement que lui. Il mêle neanmoins quelquefois un peu trop de Grammaire; & il seroit à désirer, que son style ne fût pas si coupé. Ce qui a obligé d'au-

Aben Esra.

d'autres Juifs à écrire des *Biurim* ou éclaricissemens sur ses Commentaires.

Le même Aben Esra ajoûte ensuite la Critique de la Paraphrase d'Onkelos sur les Livres de Moïse. Il témoigne que cet Auteur est ordinairement exact dans sa Traduction, & qu'il a découvert aux autres Juifs plusieurs choses qui étoient cachées; qu'il suit à-la-verité, quelquefois le sens allegorique; mais qu'il le fait à dessein, & en des endroits où les plus stupides peuvent entendre le literal. D'où Aben Esra conclut, que le Texte de l'Ecriture peut être expliqué de differentes manieres, & que toutes ces differentes manieres ne sont point opposées au veritable sens literal: de-sorte que quand on rencontre deux interpretations, dont l'une est conforme à une certaine Tradition des Interpretes, on la doit sans doute préferer aux autres, & ne pas suivre toûjours la methode des Caraïtes, lors qu'ils prétendent que cette Tradition est opposée à l'Ecriture & à la Grammaire.

Onkelos.

Voilà en general les regles qu'Aben Esra propose pour bien expliquer l'Ecriture, & en même tems la Critique des Auteurs Juifs qui ont écrit sur la Bible. Il n'y a rien ce me semble, de plus raisonnable que les loix qu'il prescrit, & je ne doute point que sa methode ne soit reçûë des Chrêtiens. Quoi qu'il defere beaucoup à la Tradition de ses Peres, il n'approuve point cependant une infinité de rêveries qui sont répanduës dans tous leurs Livres, & il cherche toûjours dans ses Commentaires le sens le plus literal & le plus naturel qu'il lui est possible.

CHAPITRE VI.

Examen des regles de R. Moïse pour bien interpreter l'Ecriture Sainte. Methode des autres Rabbins sur le même sujet.

RAbbi Moïse surnommé Maimonides, ou fils de Maimon, s'est acquis une grande estime non seulement parmi les Juifs, mais même parmi les Chrêtiens, qui citent souvent dans leurs Ouvrages un de ses Livres intitulé *More nevocim*. Le dessein de cet Auteur est principalement d'éclaircir ce qu'il y a de plus difficile dans l'Ecriture, & d'ôter toutes les équivoques qui s'y rencontrent. Plusieurs Juifs s'opposerent d'abord à sa methode, & condamnerent cet Ouvrage, parce qu'il sembloit détruire par ses manieres de raisonner, la Tradition de leurs Peres. En-effet, R. Moïse a trop affecté de paroître Philosophe, & il a fait un certain mélange des principes d'Aristote & de l'Ecriture, qui ne peut pas être au goût de tout le monde. Sa Metaphysique est trop subtile; & dans la recherche qu'il fait de la veritable signification de plusieurs mots Hebreux, il ne semble pas assez Grammairien. De plus, il decide presque toûjours selon ses préjugés, qui sont, à-la-verité, quelquefois conformes aux maximes de la Religion qu'il professoit: mais il arrive aussi assez souvent, qu'il est entêté de la Philosophie des Arabes, dont il avoit lû les Livres.

Rambam.

Il

Il examine dans le premier Chapitre de son Ouvrage, les mots Hebreux *Tselum* & *Demuth*, qui signifient image & *ressemblance* & il explique en même tems le sens de ces paroles, *Faisons l'homme à nôtre image selon nôtre ressemblance*: où il remarque, que plusieurs ont conclu de ce passage, que Dieu étoit veritablement corps, bien qu'il fût un corps infinement au dessus des nôtres; & pour refuter mieux ce sentiment, il dit que le mot Hebreu *Tselum*, *Image*, ne signifie proprement que la forme essentielle qui établit une chose dans son être, & que c'est ainsi qu'il le faut prendre dans ce passage: mais il y a lieu de douter, que toutes les subtilités de Metaphysique qu'il rapporte sur ce passage, soient bien fondées.

Genes. 1: 26.

La plus-part des Interpretes de l'Ecriture ont beaucoup raffiné sur ces deux mots Hebreux, dont ils ont voulu donner la signification propre, & la difference qui étoit entre *Tselum* & *Demuth*: mais, sans qu'il soit besoin de tant raffiner, on peut dire qu'ils signifient en general la même chose, & qu'ils s'appliquent aussi bien aux formes sensibles & exterieures, qu'aux essentielles & insensibles. Il n'y a que la matiere dont il est traité, qui en puisse limiter le sens, & il en est de même de la plus-part des autres mots Hebreux; de sorte que pour sçavoir leur veritable signification, il faut auparavant connoître les proprietés du sujet dont il est parlé: ce qui dépend beaucoup des idées que nous avons des choses par le moyen de la Theologie; & partant il est impossible d'expliquer l'Ecriture, que par rapport aux notions que la Tradition nous a données de la Religion.

C'est sur ce principe, que R. Moïse explique au Chap. 3. du même Livre, ces autres paroles, *Vous serez comme des Dieux, connoissans le bien & le mal.* On lui avoit objecté, qu'il sembloit que le sens literal de ce passage étoit, qu'avant que le premier homme eût peché, il ne differoit point des autres animaux, & qu'il n'avoit pas plus de connoissance qu'eux; mais qu'aprés son peché il avoit acquis ce que nous appellons entendement, & la faculté de discerner le bien d'avec le mal. R. Moïse, pour répondre à cette difficulté, montre que l'homme avoit été crée avec un entendement tres-parfait; & qu'ainsi lors qu'il est dit, que les yeux du premier homme furent ouverts, & qu'il vit qu'il étoit nud, cela se doit entendre des yeux de l'esprit, & non pas de ceux du corps. Il acquit alors une nouvelle lumiere, pour distinguer ce qui étoit honneste d'avec ce qui ne l'étoit point, & il reconnut ce qu'il avoit perdu, ayant appris à discerner le bien d'avec le mal. Avant son peché sa nudité ne lui paroissoit pas des honneste, comme elle lui parut en-suite.

Genes. 3: 5.

Rambam.

Comme donc la plus-part des mots sont équivoques, principalement dans la Langue Hebraïque, il est necessaire de sçavoir toutes leurs differentes significations; puis on appliquera celle qui convient le mieux à la matiere dont il est traité. Mais on ne peut sçavoir les differentes significations de chaque mot, que par une longue étude de cette Langue,

gue, & en conferant les differens endroits où ces mots se trouvent: & de-plus, l'application du sens dépend beaucoup des notions que la Religion nous donne. Les regles qui sont dans les deux Chapitres suivans de R. Moïse, sont tres-faciles, & elles ne regardent que certaines équivoques de mots, qu'il est aisé de découvrir, quand on fait reflexion sur les choses dont il est parlé. C'est une maxime generale pour toutes les Langues, qu'il y a beaucoup de choses, & tres-peu de mots: *Res sunt infinitæ, voces finitæ:* & partant on doit toûjours prendre garde aux sujets dont il est traité. C'est pourquoi *Rambam.* R. Moïse a observé judicieusement dans le Chap. 5. de son Livre, que pour trouver le veritable sens de l'Ecriture, il falloit mediter longtems, & se défaire des préjugés ordinaires. Mais il ne s'est pas appperçû, que sous prétexte de se défaire des préjugés ordinaires, il a rempli son esprit des principes d'une Metaphysique trop subtile, qu'il avoit prise dans les Livres des Philosophes Arabes.

Il est aisé de suppléer par le moyen des Dictionnaires Hebreux *Rambam.* & des Concordances, à la plus-part des Remarques que R. Moïse a faites dans la premiere Partie de cet Ouvrage, où il explique la signification propre de plusieurs mots, selon les differens endroits où ils se trouvent. Il prétend, à-la-verité, ne pas s'attacher à la methode des Grammairiens: mais quoi qu'il puisse dire de leur methode, il me semble qu'il est de leur art d'expliquer les mots équivoques; & c'est à quoi R. Moïse s'applique entierement dans cette premiere Partie de son Livre, en y mélant neanmoins quelque chose de Philosophie & de Theologie. Il seroit à desirer, qu'il n'eût pas fait tant de digressions, & qu'il se fût contenté de traiter seulement son sujet. Il n'étoit pas aussi necessaire qu'il expliquât beaucoup de mots, où il ne se trouvoit aucune difficulté: ce qui est tout-à-fait contre son dessein; puis qu'il fait profession de ne parler que des choses qui peuvent embarrasser le Lecteur en lisant l'Ecriture.

Dans le Chap. 26. de cette premiere Partie, il établit pour regle generale, que l'Ecriture parle selon le langage des hommes, & que c'est pour cette raison qu'elle attribuë à Dieu plusieurs proprietés, qui ne conviennent qu'aux corps & aux êtres qui n'ont point cette grande perfection qui est en Dieu. C'est de cette maniere qu'on attribuë à Dieu le mouvement & le repos. Il loüe *chap.* Onkelos, de ce que dans les passages *27.* de la Loi, où il est parlé de Dieu de la même maniere que des corps, il se sert d'autres expressions qui conviennent mieux à la grandeur de Dieu: par exemple, au-lieu du terme *mouvement*, il se sert du mot *apparition*; & il ne dit pas *le Seigneur descendit*, mais *le Seigneur apparut.* Il ajoûte en-suite, qu'Onkelos se sert, à-la-verité, quelquefois de ces mêmes mots qui marquent mouvement, mais qu'il ne le fait que dans des choses qui sont arrivées en vision, & non pas quand ce sont de veritables Histoires, parce qu'alors ces

sortes d'expressions ne renferment rien de réel.

R. Moïse s'étend aussi fort au-long dans cette premiere Partie sur les perfections de Dieu, parce que cela contribuë à l'intelligence d'une infinité de passages de l'Ecriture: & l'on remarquera, que les Juifs & les Arabes parlent tres-bien de tout ce qui regarde l'unité & la simplicité de Dieu, & ses autres Attributs ou proprietés. Ils ont neanmoins trop raffiné sur ce sujet, ayant l'esprit porté à la Metaphysique.

Rambam, More nev. part. 1. chap. 21. Le même Rabbin avoüe au Chap. 21. de cette premiere Partie, que ceux de sa Nation ont perdu la connoissance d'une infinité de choses, qui serviroient maintenant beaucoup à éclaircir les difficultés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Comme les Juifs ne publioient point par écrit ce qui regardoit l'explication de leur Loi, & qu'ils se contentoient d'une Tradition de vive voix, il est arrivé qu'ils n'ont presque rien pû conserver de leurs Mysteres; & ce qu'ils prétendent même en avoir conservé dans leur Thalmud & dans leurs anciens Commentaires allegoriques, n'est pas tout-à-fait certain.

Rambam, Chap. 30. Dans la seconde Partie de son Ouvrage il ne parle presque que de matieres qui appartiennent à la Physique & à la Metaphysique. L'explication qu'il donne de la creation du Monde ne contient rien de singulier, & il fait paroître en cet endroit plus de subtilité que de solidité. Il traite de-plus de la Prophetie & de ses differens degrés: mais il n'y a presque dans tout ce discours, que des subtilités de Philosophie; outre qu'il est rempli de préjugés en faveur de la Loi de Moïse, laquelle il prétend devoir durer toûjours. Il assûre que toutes les fois qu'il est parlé dans la Loi, des apparitions des Anges, cela ne doit pas s'expliquer à la lettre, mais d'une vision ou songe, en quoi consiste la Prophetie. C'est ainsi qu'il interprete l'apparition des Anges à Abraham sous les Chesnes de Mambré, la Luite de Jacob avec le Seigneur, l'Histoire de Balaam, où il est dit que son Asnesse parla, & un grand nombre d'autres apparitions, que nous expliquons ordinairement selon le sens historique. Cette maniere d'interpreter les apparitions dont il est parlé dans l'Ecriture, ne lui est point singuliere; car outre qu'il s'appuye sur l'autorité d'un certain Rabbin nommé Haja, plusieurs autres Rabbins ont suivi cette explication, même parmi les Caraïtes, qui font profession d'interpreter l'Ecriture à la rigueur de la lettre.

Chap. 42. *Genes. 18: 1.* *R. Haja.*

Il prétend aussi que les actions qui sont attribuées aux Prophetes, ne sont point réelles & veritables, mais seulement en vision & en songe; comme lors qu'il parlent du chemin qu'ils ont fait d'un lieu en un autre, du tems qu'ils y ont employé, & des autres choses qu'ils temoignent avoir faites: ce qu'il prouve par plusieurs exemples de l'Ecriture. Mais il est à craindre qu'il n'étende trop loin le sens parabolique, & que sous prétexte qu'il y a quelques paraboles dans les Propheties, il ne détruise le sens literal.

Enfin dans la troisiéme Partie de son Livre, il explique le Chariot d'Ezechiel selon les regles de la *Rambam.*

Theo-

Theologie Myſtique. Mais je croi qu'il n'eſt pas neceſſaire de nous arrêter à ces ſortes de ſubtilités, ni aux conjectures des Rabbins ſur ce ſujet. Il traite en-ſuite de pluſieurs matieres de Philoſophie qui ne regardent point l'interpretation de l'Ecriture. Ce qui eſt de plus remarquable dans cette derniere Partie du Livre de R. Moïſe, eſt l'Hiſtoire des Sabaïtes, qu'il a tirée des Docteurs Arabes. Comme nous en avons déja parlé dans le premier Livre de cette Critique, il n'eſt pas beſoin que nous nous y arrêtions davantage. Voilà en peu de mots la méthode que R. Moïſe a crû qu'on devoit ſuivre pour bien expliquer l'Ecriture Sainte, & que pluſieurs Juifs, principalement ceux qui ſe ſont appliqués à la Philoſophie, ont embraſſée depuis ce tems-là. On ne peut nier, qu'il n'ait innové beaucoup de choſes; & bien qu'il ait fait un Abregé du Thalmud, & qu'il ait écrit des Commentaires ſur la Miſna, il s'eſt entierement éloigné du chemin que les Docteurs Thalmudiſtes ont tenu pour interpreter la Bible. Ce qui fut cauſe que pluſieurs Juifs de ſon tems s'oppoſerent avec chaleur à la publication de cet Ouvrage, qui ſembloit détruire entierement la Religion de leurs Peres par des innovations qui n'étoient appuyées que ſur des ſubtilités de Metaphyſique.

Chap. 29.

Comme il ſeroit inutile de rapporter la methode de tous les Juifs qui ont expliqué l'Ecriture, je me contenterai de parler ici des principaux Rabbins qui ont écrit ſur cette matiere, me reſervant d'en traiter ailleurs ſeparément & plus à-fond. J'ai déja remarqué ci-deſſus, qu'il falloit préferer les Commentaires des Juifs Caraïtes à tous les autres, parce que ceux de cette Secte ne s'appliquent qu'à trouver le ſens literal, & qu'ils ne ſont point entêtés d'une infinité de Traditions ridicules. On peut joindre avec les Caraïtes, R. Aben Eſra, à-cauſe de ſa methode, bien qu'il les attaque ſouvent dans ſes Commentaires. R. D. Kimhi s'eſt auſſi appliqué au ſens literal de l'Ecriture; & ſes Commentaires ſeroient moins ennuyeux, s'il n'y avoit pas tant de ſubtilités de Grammaire. R. Salomon Iſaaki, qu'on nomme ordinairement Jarhi, eſt, à-la-verité, plus Theologien, & a évité les minuties de la Grammaire; mais d'autre-part il eſt rempli des préjugés du Thalmud, & ſa Theologie eſt plus propre aux Juifs qu'aux Chrêtiens.

Il y a beaucoup plus de ſubtilité dans les Commentaires de R. Levi Ben Gerſon, que de ſolidité; & comme il étoit Philoſophe, il les a remplis de Philoſophie. Il détourne même quelquefois les miracles qui ſont dans l'Ecriture, & il a compoſé, auſſi-bien que R. Moïſe, un Livre rempli d'idées Metaphyſiques, ſous le nom de *Milhamot Haſſem*, *les Guerres du Seigneur*, que j'ai entendu nommer à quelques Juifs, *Milhamot Alſem*, *les Guerres contre le Seigneur*, parce qu'ils prétendoient qu'il n'y a rien de plus oppoſé à la Religion de leurs Peres, que ces ſortes de ſubtilités de Philoſophie. En un mot, R. Levi ſuit dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, la méthode de R. Moiſe, ayant encore encheri

R. Levi.

par dessus lui dans tout ce qui regarde les raffinemens de Metaphysique. Il a aussi accompagné de Reflexions morales ses Commentaires sur le Pentateuque.

Ramban. Ramban, c'est-à-dire R. Moïse fils de Nahman, s'est principalement appliqué dans ses Commentaires sur la Loi de Moïse, à donner des sens conformes à la Theologie de ses Peres, & aux principes de la Cabbale. Il est neanmoins quelquefois literal, & même Grammarien; mais il s'attache beaucoup davantage à rapporter l'explication des anciens *Medrascim* ou Commentaires allegoriques, & les sentimens de ses Ancestres, qu'à rechercher le sens literal. C'est pourquoi ses Livres sont plus propres à instruire des Juifs que des Chrêtiens.

R. Bchai. R. Bchai ou Bahie a écrit d'un style assez pur de longs Commentaires sur les cinq Livres de Moïse, où il rapporte le sens literal, l'allegorique, & le cabbalistique. Il y a dans son Ouvrage beaucoup d'érudition Juive, & il s'étend même quelquefois sur les sentimens des Philosophes. On pourroit faire des Extraits de ce Livre assez utiles: mais il y auroit bien du tems à perdre à le lire tout entier, aussi-bien que la plus-part des autres Livres Juifs.

Don Isaac Abravanel. Don Isaac Abravanel m'a paru être celui de tous les Rabbins, dont l'on puisse le plus profiter pour l'intelligence de l'Ecriture. Il a écrit d'un style pur & facile à entendre, bien qu'il soit trop étendu, & qu'il ait plûtôt les qualités d'un Rheteur dans sa maniere d'écrire, que d'un Interprete de la Bible. Il rapporte de-plus ordinairement dans ses Commentaires, l'explication des autres Rabbins, qu'il examine quelquefois, & il dit même son sentiment avec beaucoup de liberté. Sa méthode est cependant ennuyeuse, parce qu'il fait quantité de Questions, qu'il resout en-suite, comme l'on peut voir dans ses Commentaires sur le Pentateuque, sur Josué, sur les Juges, sur les Livres de Samuël & des Rois. On remarquera neanmoins, qu'il ne fait assez souvent que raffiner sur les explications des autres Rabbins, & qu'il est en plusieurs endroits trop subtil. Nous avons aussi ses Commentaires sur tous les Prophetes, dont on a fait une nouvelle Edition en Hollande. Il a de-plus écrit separément sur le Livre de Daniel, que les Juifs ne mettent point au nombre des Prophetes, bien qu'ils ne nient pas que ce Livre ne contienne plusieurs Propheties.

R. Mardochai. R. Mardochai, fils d'Eliezer Comtino Juif de Constantinople, a composé un Commentaire assez literal sur les Livres de Moïse, où il ne neglige rien pour trouver le sens du Texte. Il cite d'ordinaire les meilleurs Rabbins, & principalement Aben Esra; de-sorte qu'on peut profiter de la lecture de ce Commentaire pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte.

Je ne parlerai point ici d'une infinité d'autres Rabbins qui ont aussi composé des Commentaires sur l'Ecriture; parce que la plus-part de ces Auteurs s'attachent entierement aux allegories, aux sens mystiques & cachés, aux subtilités d'une Cabbale ridicule, ou à une Morale qui ne peut être utile qu'à des Juifs. Je

mets

mets au nombre de ces sortes de Livres, le Commentaire de R. Abraham Seba sur le Pentateuque, où il s'étend principalement sur la Morale & sur les allegories. Il y a aussi plus de subtilités Juives, que de solidité & de bon sens, dans les Commentaires de R. Moïse Negara. Les Commentaires de Samuël Laniado sur les Livres de Moïse, ne sont qu'un tissu d'allegories. Il faut avoir bien du loisir, pour lire les longs Commentaires que R. Isaac ben Arama a écrits sur la Loi, n'étant remplis que d'allegories, & d'une Morale tout-à fait Juive. Je ne croi pas aussi qu'on doive s'arrêter à lire les Commentaires de R. Joël ben Soeb sur les Livres de Moïse, qui ne contiennent que des Questions & des Disputes. La lecture de Moïse Alschec est plus propre à des Juifs qu'à des Chrêtiens, parce que cet Auteur a compris dans son Commentaire la plus-part des sens de l'Ecriture, soit literaux, soit allegoriques, ou mystiques & cabbalistiques.

R. Abraham Seba. *R. Moïse Negara.* *R. Samuel Laniado.* *R. Isaac ben Arama.* *R. Joel ben Soeb.* *R. Moïse Alschec.*

En un mot, il y a tres-peu de Livres Juifs qui soient utiles aux Chrêtiens pour entendre l'Ecriture Sainte, à la reserve de quelques-uns qui se sont appliqués à rechercher le sens literal. Leurs allegories & une partie de leur Morale ne peuvent pas être à nôtre goust. Outre ceux que j'ai marqués ci-dessus, lesquels pouvoient contribuer à nous rendre sçavans dans la Bible, nous pouvons encore ajoûter un certain Juif nommé Lombroso, qui a fait imprimer une Bible Hebraïque avec de petites Remarques purement literales, ausquelles il a joint assez souvent l'explication du Texte Hebreu en Espagnol. Cet Auteur est pour l'ordinaire judicieux dans le choix qu'il fait, & l'on voit tout-d'un-coup l'interpretation de ce qu'il y a de plus difficile dans l'Ecriture, principalement pour le sens Grammatical. On peut joindre à ce Rabbin un autre Commentaire purement literal d'Aben Melec sur toute la Bible, où il a recueilli en abregé dans un Livre intitulé *Miclol Jophi*, ce qu'il a trouvé de meilleur pour l'intelligence de l'Ecriture dans les Ouvrages des Grammairiens Juifs, sur tout dans les Livres des Rabbins Judas, Jona, Aben Esra & Kimhi.

Lombroso. *R. Aben Melec.*

On doit sans doute préferer ces derniers Auteurs Juifs, qui se sont appliqués avec soin à la recherche du sens literal de l'Ecriture, à une infinité d'autres Rabbins, dont les Livres ne sont remplis que d'allegories & de contes faits à plaisir, pour réveiller l'esprit de leurs Lecteurs: & c'est en cela qu'on doit estimer les grandes Bibles de Venise & de Basle, où l'on n'a inseré que les Commentaires des Rabbins qui expliquoient le Texte de la lettre selon le sens literal, à la reserve neanmoins du Commentaire de *Baal Haturim*, qui ne contient que de pures allegories, & des explications cabbalistiques. Il auroit été, ce semble, bien plus à-propos, de mettre en la place de cet Auteur, l'Abregé de R. Aben Melec dont nous venons de parler.

Cependant, afin qu'on sçache mieux en quoi consistent ces sortes d'explications allegoriques & cabbalistiques qui sont si agreables aux Juifs, je rapporterai ici l'interpreta-

tion que *Baal Haturim* donne aux premieres paroles de la Geneſe. Comme cet Auteur n'a fait autre choſe que recueillir les ſentimens des anciens Rabbins, on verra en peu de mots quelle eſt la methode des Juifs Cabbaliſtiques dans leurs Commentaires ſur l'Ecriture Sainte.

Baal Haturim. R. Jacob Baal Haturim commence ſon Commentaire allegorique ſur la Geneſe, en obſervant avec quelques anciens Docteurs allegoriques, que la premiere lettre de ce Livre eſt un Beth, & non pas un Aleph, parce que la lettre Beth marque benediction, au-lieu que la lettre Aleph eſt un ſigne de malediction. Il ajoûte en-ſuite cette autre explication, que la lettre Beth ſignifie en cet endroit les deux Mondes que Dieu a créés, ſçavoir celui-ci & le Monde futur. La troiſiéme explication qu'il rapporte, eſt que par cette lettre, qui eſt la ſeconde lettre de l'Alphabeth, on doit entendre deux Loix, c'eſt-à dire la Loi écrite & la Loi de bouche, afin que l'on connoiſſe que le Monde a été creé en faveur de la Loi, & pour ceux qui l'apprennent.

Il ſeroit inutile de nous arrêter ſur ces ſortes de ſubtilités, qui ne peuvent être d'aucun uſage pour entendre l'Ecriture, bien que les Juifs prétendent trouver par le moyen de ces ſubtilités, ce qu'il y a de-plus caché dans la Loi: comme par ces premiers mots de la Geneſe, *bereſcit*, ils prouvent que le Monde a été créé le premier jour du mois Tiſri ou Septembre, parce qu'en-effet dans ces mots *bereſcit*, ou trouve la lettre *Aleph*, qui ſignifie un ou premier, & *be tiſri*, c'eſt-à-dire en Tiſri ou Septembre, en tranſpoſant ſeulement l'ordre de ces lettres. De-plus, par une autre tranſpoſition des mêmes lettres, il y a dans *bereſcit*, *bara ſeeté*, qui ſignifie *crea deux*, parce que Dieu crea deux Loix. Mais pour n'être pas ennuyeux, je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres explications ſemblables de ces mêmes mots, qui ſont rapportées par R. Jacob Baal Haturim, ſelon les regles des differentes eſpeces de la Cabbale.

Les Juifs ont une autre maniere d'expliquer l'Ecriture, par rapport à leurs Loix & à leur Morale, qui pourroit être plus utile que celle des Docteurs Cabbaliſtiques: mais il y a ordinairement tant de ſuperſtition dans ces ſortes de Commentaires, qu'ils ne ſont gueres propres qu'à des Juifs qui ont été remplis dés leur jeuneſſe d'une infinité de préjugés en faveur de leur Religion; ce qui eſt cauſe qu'ils ajoûtent plus aiſément à toutes les rêveries de leurs Docteurs. Ces explications morales mêlées d'allegories ſont fort goutées par leurs *Darſanim* ou Prédicateurs, qui les debitent au peuple, en y ajoûtant encore d'autres raffinemens, afin de faire paroître la ſubtilité de leur eſprit.

R. Simeon. R. Simon, à qui on donne ordinairement la qualité de *Ros Hadarſanim* ou de *Chef des Prédicateurs*, a excellé en ce genre d'écrire dans ſon Livre inutilé *Jalcut Hatora*, qui n'eſt autre choſe qu'un Recueil des Explications morales & allegoriques des Docteurs Juifs ſur toute la Bible. Ce Recueil a cela d'utile, qu'on peut voir en peu de tems les differentes manieres dont les anciens Juifs ont ex-

Thalmud, Siphri, Tanhuma, Mecilta, Medraſcim.

expliqué l'Ecriture dans le Thalmud, dans les Livres Siphri, Tanhuma, Mecilta, & en un mot dans les vieux Medraſcim ou Commentaires allegoriques. Mais ces ſortes d'Ouvrages ne pouvant ſervir qu'à des Prédicateurs Juifs, & étant entierement inutiles pour le ſens literal de l'Ecriture, il n'eſt pas beſoin que nous nous y arrêtions davantage.

Biurim.

Il y a une autre ſorte de Livres Juifs ſur l'Ecriture, qu'on a appellés *Biurim* ou *Eclairciſſemens*, parce qu'ils ont été en-effet compoſés pour expliquer ce qu'il y a de plus difficile dans les Commentaires des autres Rabbins ſur la Bible. On a imprimé pluſieurs de ces *Biurim* ou éclairciſſemens ſur les Commentaires de Raſci & de R. Aben Eſra; mais ils ne ſont pas tous également bons, d'autant que quelques-uns, au-lieu d'expliquer en peu de mots & avec netteté les difficultés de l'Auteur, ſur lequel ils ont écrit leur *Biurim*, s'étendent fort au-long ſur tout ce qui ſe préſente à eux.

R. Elias Mizrahi.

R. Elias *Mizrahi* ou *Levantin*, a ſuivi cette methode dans le Volume d'Explications qu'il a compoſé ſur les Commentaires de Raſci; & il ne peut preſque ſervir qu'à des Juifs, parce qu'il n'a pas fait un bon choix des matieres qu'il devoit éclaircir. Il y a un autre Livre de *Biurim* ou éclairciſſemens ſur les Commentaires de Raſci ſur la Loi, qui eſt trop abregé; & bien que l'Auteur de ces Biurim ſe ſoit principalement appliqué à éclaircir les difficultés qui ſe trouvoient dans le Texte de Raſci, il ne laiſſe pas de tomber dans des minuties.

R. Samuel. Tſarſa.

R. Samuël Tſarſa, qui a compoſé un Volume aſſez gros, où il explique les paſſages difficiles qui ſe rencontrent dans les Commentaires de R. Aben Eſra ſur le Pentateuque, a beaucoup mieux réüſſi que ces deux derniers Rabbins: il s'eſt appliqué à faire connoître le ſens literal de l'Ecriture, en expliquant, autant qu'il lui eſt poſſible, la ſignification propre des mots Hebreux. Il détourne neanmoins en quelques endroits le veritable ſens de ſon Auteur, pour l'accommoder davantage aux opinions reçûës parmi les Juifs.

Mais je crains de m'être trop étendu ſur une matiere qui ne plaira peut-être pas à tout le monde; & comme il n'y a qu'un tres-petit nombre de Theologiens qui ſoient capables de lire les Livres des Rabbins en eux-mêmes, on ne ſçait pas aſſez en quoi il peuvent être utiles pour bien entendre l'Ecriture.

CHAPITRE VII.

Si l'on doit permettre la lecture des Rabbins. De la Langue dans laquelle leurs Livres ſont écrits.

Mariana, pro Edit. Vulg. cap. 24

MAriana, qui a fait un Chapitre exprés *des Livres des Rabbins*, dans ſon Traité pour la Vulgate, temoigne que de ſon tems on agita fort cette queſtion en Eſpagne, ſi l'on devoit permettre la lecture des Rabbins, & principalement de leurs Commentaires ſur la Bible. Pluſieurs furent d'avis qu'il falloit en abolir entierement la memoire, parce que l'utilité qu'on en pourroit recevoir étoit tres-peu conſiderable, & qu'au contraire il n'y avoit rien qui fût ſi dan-

dangereux & si opposé aux verités de la Religion Chrêtienne, que ces sortes de Livres; & qu'on avoit reconnu par experience, que ceux qui s'appliquoient à l'étude des Rabbins, mépriſoient d'ordinaire les explications des Peres, comme s'ils n'avoient rapporté dans leurs Commentaires & dans leurs Homilies, que de vaines allegories, qui n'avoient point d'autre fondement que la fecondité de leur imagination. Nonobſtant toutes ces objectioss, & pluſieurs autres que je paſſe ſous ſilence, ce ſçavant Jeſuite approuve le ſentiment de ceux qui autoriſent les Livres des Rabbins, à-cauſe de lutilité qu'on en peut recevoir pour l'intelligence des Livres Sacrés : & pour confirmer davantage ſon opinion, il produit l'exemple de Saint Jerôme, à qui Ruffin avoit fait autrefois le même reproche qu'on faiſoit alors en Eſpagne à ceux qui liſoient les Livres des Rabbins. Enfin Mariana décrit plus au-long au même endroit, les avantages qu'on peut recevoir de la lecture des Rabbins: & bien que je ne ſois pas tout-à-fait de ſon avis, je ſuis neanmoins perſuadé, qu'on peut tirer beaucoup de ſecours des Commentaires que quelques ſçavans Rabbins ont compoſés ſur l'Ecriture,

Aprés avoir parlé des plus celebres Rabbins qui ont écrit des Commentaires ſur la Bible, il ne ſera pas inutile de toucher quelque choſe de la Langue dans laquelle ces Commentaires ſont écrits, & que nous appellerons l'Hebreu de Rabbin. Comme les Livres de l'Ecriture Sainte ne contiennent pas tous les mots qui ſont neceſſaires pour parler de toutes ſortes de matieres, les Juifs ont été obligés de chercher ailleurs quelque ſecours. C'eſt pourquoi le fond de l'Hebreu de Rabbin conſiſte, à-la-verité, dans les mots Hebreux qui ſont dans la Bible; mais ils ont beaucoup étendu la ſignification de ces mots, en leur appliquant pluſieurs autres ſignifications, & principalement celles qu'ils ont priſes des Langues voiſines, par exemple, de l'Arabe & du Chaldéen.

Outre ces deux Langues, qui ont enrichi beaucoup l'Hebreu de Rabbin, les Juifs ont encore emprunté pluſieurs choſes des autres Nations parmi leſquelles ils ont vécu; & c'eſt pour cette raiſon qu'on trouve dans les Livres des Rabbins, quantité de mots Grecs, Latins, François & Eſpagnols. Et ainſi, pour entendre parfaitement l'Hebreu de Rabbin, il ne faut pas ignorer toutes ces Langues. Ce qui eſt encore plus incommode, c'eſt que les Rabbins ſe ſont quelquefois ſervis de certains mots, ſoit François ou Eſpagnols, qui ne ſont plus maintenant d'uſage.

Comme il ne ſuffit pas pour former une Langue, d'avoir ſeulement des mots, mais qu'il faut outre cela les lier enſemble; il a été neceſſaire d'inventer des prépoſitions, des particules, des articles, des conjonctions, & pluſieurs autres minuties qu'ils ont auſſi empruntées des autres Langues, en s'éloignant neanmoins le moins qu'il leur a été poſſible du ſtyle de la Bible, ſur tout ceux qui écrivent avec quelque facilité. Je ne parle point ici des anciens Docteurs Juifs de la Paleſtine & des autres lieux où

où la Langue Caldaïque a été en uſaſe, d'autant que leurs Livres ſont écrits dans un langage Caldaïque barbare, qui n'eſt entendu que d'un tres-petit nombre de perſonnes. Enfin nous pouvons dire, que l'Hebreu de Rabbin, outre la conſtruction qu'il a commune avec les autres Langues, en a encore une qui lui eſt ſinguliere, & qui ne ſe peut apprendre que par un long uſage, & par la lecture aſſiduë des Rabbins, qui ont auſſi donné des inflexions particulieres à leurs mots, auſſi-bien qu'à leurs verbes.

On ſera peut-être étonné, de voir que d'une Langue auſſi ſterile qu'eſt l'Hebreu qui eſt contenu dans les Livres du Vieux Teſtament, les Juifs ayent formé une Langue auſſi feconde qu'eſt maintenant l'Hebreu de Rabbin. Il ſemble même qu'il y ait eu en quelque façon de la temerité, à oſer entreprendre d'écrire ſur toutes ſortes de matieres dans une Langue qui leur fourniſſoit ſi peu de mots. Cependant il n'y a preſque point de ſcience dont les Rabbins n'ayent traité. Ils ont traduit la plus-part des anciens Philoſophes, des Mathematiciens & des Medecins. On trouve les Livres de Platon, d'Ariſtote, de Galien, d'Avicenne, d'Averroës, & d'une infinité d'autres Auteurs écrits en Hebreu de Rabbin. Ils ne manquent pas même de Poëtes, ni de Rheteurs, bien qu'ils n'ayent excellé dans la Poeſie, ni dans la Rhetorique, ni même dans l'Hiſtoire, ni dans la Chronologie. Ils ont beaucoup mieux traité la Theologie, qu'ils ont neanmoins alterée, en y mêlant les principes de la Philoſophie de Platon, & de celle d'Ariſtote, & principalement de ce dernier, depuis qu'ils ont traduit en Hebreu de Rabbin quelques Livres Arabes.

Je ſçai que ceux qui connoiſſent le genie de la Langue Hebraïque, auront de la peine à croire que les Juifs ayent pû écrire dans cette Langue ſur tant de matieres differentes. Mais ſi l'on veut s'appliquer à lire leurs Livres, on trouvera un grand nombre de Rabbins qui ont tres-bien écrit dans leur Langue. R. Iſaac Abravanel, par exemple, n'a pas moins de netteté & d'éloquence en Hebreu de Rabbin, que Ciceron en a en Latin. Le ſtyle de R. Moïſe fils de Maimon n'eſt pas moins pur, ni moins net dans ſon genre, que celui de Quinte Curce; & la diction de R. Aben Eſra approche aſſez de celle de Saluſte. Enfin, cette Langue, toute remplie qu'elle eſt de mots étrangers, ne laiſſe pas d'avoir quelque grace dans les Livres de ceux qui écrivent bien; & il n'eſt pas même impoſſible de la réduire en art, bien que quelques ſçavans hommes qui ne l'avoient pas étudiée aſſez à-fond, ayent été d'un ſentiment oppoſé. Paſſons maintenant de la Synagogue à l'Egliſe, & examinons la méthode que les Peres ont ſuivie pour interpreter l'Ecriture Sainte.

CHAPITRE. VIII.

Méthode des premiers Peres dans l'explication de l'Ecriture. Examen des Regles de Saint Augustin pour l'interpretation de la Bible.

Peres. IL ne paroit pas que la plus-part des premiers Peres se soient appliqués à interpreter l'Ecriture selon la rigueur du sens literal. Comme ils avoient à disputer contre des Philosophes, ou contre des Juifs, ils ont employé plûtôt la raison pour combattre les premiers, que l'Ecriture; & ils combattoient les autres selon l'idée qu'ils avoient reçûë de la Religion Chrêtienne. Ils rapportoient à cette idée les preuves qu'ils tiroient des Livres Sacrés contre les Juifs, & ils consideroient davantage les explications mystiques, que le sens Grammatical ou literal, qui leur sembloit ne pouvoir convenir qu'à la Synagogue. Aussi est-il plus aisé de trouver la verité de la Religion Chrêtienne dans ces interpretations mystiques des Peres, que dans les interpretations literales des Grammairiens, qui expliquent, à-la-verité, l'Histoire du Vieux Testament, mais ils ne font point assez connoître la Religion.

Les Peres ont eu en cela les Apôtres pour modele de leurs allegories, bien qu'il ne faille pas mettre en même rang les allegories des uns & des autres. Nous devons donc plûtôt chercher la verité de la Religion Chrêtienne dans les Commentaires des premiers Peres sur l'Ecriture, qu'une explication literale du Texte de la Bible. Il y en a neanmoins quelques-uns qui s'y sont appliqués, & qui en ont même écrit des regles assez exactes: mais ils n'ont pû mettre en pratique la plus-part de ces regles, tant il est difficile d'expliquer l'Ecriture à la lettre, & sans avoir recours aux sens allegoriques. On peut trouver dans les Ouvrages de Saint Augustin, un grand nombre de regles tres-utiles pour l'intelligence du sens literal de la Bible, & sur tout dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne, où il a fait un recueil de tout ce qu'il a jugé necessaire sur ce sujet. Nous en donnerons ici l'abregé avec quelques reflexions, afin qu'on soit instruit de la méthode que les plus sçavans Peres ont crû qu'on devoit garder pour bien entendre les Livres Sacrés. *August.*

Ce Pere donc, aprés avoir supposé que la lecture de l'Ecriture Sainte n'est pas absolument necessaire à un Chrétien, & que même plusieurs vivent tres-chrêtiennement dans des solitudes sans le secours des Liures Sacrés, s'étend fort au-long sur la nature des differens signes qui nous sont donnés pour exprimer les choses. Et comme les paroles tiennent le premier rang entre ces signes, il parle de la diversité des Langues, & il suppose d'abord que l'Ecriture est obscure & difficile à entendre. Il ajoûte cependant, que pour l'ordinaire ce qui est obscur en un endroit, se trouve plus nettement expliqué dans un autre. & que ce qui regarde la créance & les mœurs est exprimé beaucoup plus clairement dans la Bible, que tout le reste. Il établit en-suite pour maxime, qu'il faut

faut étudier avec application la Langue dans laquelle les Livres Sacrés ſont écrits, & ſe la rendre familiere autant qu'il eſt poſſible, d'autant que par le moyen de cette connoiſſance, on penetrera ce qu'il y a de plus obſcur. Il veut neanmoins qu'on expliques les manieres de parler les plus embarraſſées, par celles qui ſont faciles, & qu'on diſtingue ſur tout les termes propres d'avec les metaphoriques.

Auguſt. Le même Saint Auguſtin remarque judicieuſement, que ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir la Langue Latine pour lire la Bible en Latin, mais qu'il faut outre cela ſçavoir les Langues Hebraïque & Grecque, afin de pouvoir recourir aux Originaux, quand il ſe rencontre quelques difficultés dans le Latin. En-effet, il euſt été impoſſible de corriger exactement la Verſion Vulgate ſelon le Decret du Concile de Trente, ſans une parfaite connoiſſance de ces deux Langues; & ceux qui ont fait des Commentaires ſur la Bible ſans ce ſecours, ne peuvent pas avoir réüſſi. Il eſtime cependant le grand nombre des Verſions Latines de l'Ecriture qui étoient dans ces tems-là, parce qu'il arrive que ce qui eſt énoncé obſcurément dans une, ſera exprimé plus nettement dans une autre; & ainſi en comparant pluſieurs Traductions enſemble, on découvrira plus aiſément quelle eſt la veritable.

Gregor. Magn. Saint Gregoire Pape s'eſt ſervi utilement de cette regle dans ſes Commentaires ſur Job; où il abandonne quelquefois l'ancienne Edition Latine qui avoit été faite ſur le Grec des Septante, pour ſuivre la nouvelle Verſion de Saint Jerôme ſur l'Hebreu, qu'il trouvoit plus nette & plus juſte. Il faut pourtant prendre garde, que cette regle peut ſouvent tromper, & qu'à-moins qu'on ne ſçache le Grec & l'Hebreu, pour juger de la bonté des Traductions, on tombera facilement dans l'erreur. Saint Auguſtin cependant a tres-bien obſervé, que quand un mot eſt obſcur ou équivoque dans une Verſion, on peut ôter cette obſcurité ou équivoque par une autre Verſion, qui employe un terme plus clair pour exprimer la même choſe: mais cela ne peut être utile qu'à ceux qui ignorent les Langues dans leſquelles la Bible a été écrite; & encore ne peuvent-ils pas être tout-à-fait certains du choix qu'ils font. C'eſt pourquoi Saint Auguſtin ajoûte au même endroit, que quand les Traducteurs ne conviennent point, on eſt alors incertain du veritable ſens, à-moins qu'on ne puiſſe recourir aux Originaux: de ſorte qu'il eſt abſolument neceſſaire, ſelon lui, de ſçavoir l'Hebreu & le Grec pour entendre l'Ecriture Sainte. En-effet, s'il avoit ſçû la Langue Hebraïque, il auroit pû aiſément concilier les differentes Traductions qu'il rapporte d'un paſſage d'Iſaïe, en parlant de cette derniere regle; au-lieu qu'il paroit trop ſubtil, & qu'il ne touche nullement la difficulté. Il réüſſit mieux dans les autres exemples qu'il produit au même endroit, & il montre évidemment, combien l'on eſt ſujet à ſe tromper, lors qu'on veut expliquer la Bible ſans la connoiſſance des Langues Grecque & He-

braïque. Les equivoques qui se rencontrent dans chaque Langue sont si ordinaires, que cela a fait conclurre à Saint Augustin, qu'il faut necessairement être capable de consulter les Originaux dans leur Langue propre, si l'on veut n'être point trompé dans l'interpretation des mots.

August. lib. 2. de Doctr. Christ. cap. 12. & 13.

Ce n'est pas assez d'avoir la connoissance des Langues, selon ce même Pere, il faut de-plus avoir des Exemplaires corrects. *Codicibus emendandis primitus debet invigilare solertia eorum qui Scripturas Divinas nosse desiderant.* Mais il y a peu de personnes qui soient capables de cette Critique: il arrive même assez souvent, que sous prétexte de corriger les fautes d'un Livre, l'on y en ajoûte de nouvelles. Nous avons montré ci-dessus, de quelle maniere on peut corriger le Texte Hebreu de la Bible, & les principales Versions. Saint Augustin établit cette maxime, que s'il se trouve quelque faute dans la Version Latine du Vieux Testament, on doit avoir recours au Grec des Septante sur lequel elle avoit été faite; & que pour ce qui est du Nouveau Testament, on ne peut pas douter que la Version Latine ne doive ceder aux Exemplaires Grecs. En un mot, il écrit qu'il faut avoir toûjours recours aux Originaux. Il se précautionne neanmoins à l'égard de la Version des Septante, parce qu'il a crû avec les autres Peres, que les Interpretes Grecs etant en même tems Prophetes, ont pû changer beaucoup de choses, qu'il n'est pas necessaire de reformer sur l'Original Hebreu, puis qu'ils l'ont fait par la direction du Saint Esprit. *Etiamsi aliquid*, dit-il, *aliter in Hebraïs exemplaribus invenitur, quàm isti posuerint, cedendum esse arbitror divinæ dispensationi quæ per eos facta est, &c.* Plusieurs cependant ne tomberont pas d'accord aujourdhui de cette maxime; & Saint Augustin lui-même en d'autres endroits, n'a fait aucune difficulté de corriger la Version des Septante sur l'Hebreu. De-plus, il y a long-tems que Saint Jerôme a ôté la qualité de Prophetes aux 70. Interpretes.

Chap. 14.

Chap. 15.

Outre la signification propre & Grammaticale de chaque mot, Saint Augustin croit qu'il est encore necessaire d'avoir la connoissance de plusieurs choses, & que nous ne devons pas ignorer, par exemple, la nature des animaux, des pierres, des plantes. *Rerum ignorantia*, dit-il, *facit obscuras figuratas locutiones.* Ce principe est tres-vrai: mais il est difficile d'acquerir une parfaite connoissance de ces choses-là; & de-plus les Juifs ne sçavent pas la signification de la plus-part de ces mots. Il ajoûte qu'on doit aussi sçavoir la nature des nombres, afin de pouvoir mieux expliquer ce qu'ils signifient dans l'Ecriture. J'avouë que ces nombres contiennent quelquefois des mysteres: mais ils ont jetté souvent les Interpretes de la Bible dans des sens allegoriques qui sont entierement inutiles pour connoître le sens literal. Il arrive même quelquefois qu'on neglige le literal, pour debiter ces sortes de mysteres. Saint Augustin, qui étoit sçavant dans la Philosophie des Platoniciens, est sujet à ce defaut, & il le fait même paroître en cet endroit. Il prétend aussi, qu'il

Chap. 16.

Saint Augustin.

est

est necessaire de sçavoir la Musique : mais les exemples qu'il produit regardent plûtot les allegories, que le sens literal. Il est cependant certain, que la connoissance des arts & des coûtumes est necessaire pour bien entendre l'Ecriture, comme nous l'avons remarqué ailleurs. C'est pourquoi Saint Augustin a eu raison de dire, que nous ne devons pas même negliger ce qui se trouve de bon sur ce sujet dans les Auteurs profanes. En-effet, il n'y a rien de plus utile pour expliquer la Bible, principalement les Livres des Prophetes, que l'Histoire prophane. *Hieron.* Aussi Saint Jerôme a-t-il crû, que sans ce secours il étoit impossible d'expliquer la Prophetie de Daniel. Saint Augustin s'étend ici fort au-long contre les Mathematiciens, dont il condamne la science, comme une superstition vaine & ridicule. Ce qu'il ne faut pourtant entendre que de l'Astrologie judiciaire, & non pas de l'Astronomie ou du mouvement des astres, qui est une science utile.

Sous le nom des arts, dont Saint Augustin a jugé que la connoissance étoit necessaire pour l'intelligence de l'Ecriture, il comprend les Mechaniques, qui sont en-effet d'une grande utilité, principalement pour les Livres du Vieux Testament. Il parle aussi fort au-long de la Dialectique, qu'il assûre être d'un tres-grand usage pour penetrer les difficultés qui se rencontrent dans la Bible. Ce principe est, à-la-verité, bon; mais il faut prendre garde à n'en abuser pas, & à ne pas donner nos raisonnemens pous des maximes de foi tirées immediatement de l'Ecriture. C'est ce que les ennemis de Saint Augustin lui ont autrefois reproché, l'accusant d'être attaché aux regles de la Dialectique, comme s'il y eût eu plus de subtilité dans tous ses Ouvrages, que de solidité. Les Protestans, qui assûrent que leur creance est fondée immediatement sur la Parole de Dieu, ne sont le plus souvent appuyés que sur des consequences éloignées, & qui ne sont pas toûjours renfermées évidemment dans leur principe, comme il seroit aisé de le faire voir.

L'obscurité de l'Ecriture peut aussi venir, selon le même Saint Augustin, des differentes manieres dont chacun distingue les parties du discours. Comme les points & les virgules ne viennent que des Grammairiens, & non pas des Auteurs des Livres Sacrés, ni même de ceux qui les ont traduits, il semble que chacun a liberté de remarquer ces sortes de distinctions selon qu'il lui plaît. Nous avons dêja parlé dans le premier Livre assez au-long de l'origine de ces distinctions à l'égard du Texte Hebreu. Saint Augustin en donne ici des exemples dans les Versions; & il ajoûte, que pour former en cette rencontre un sens orthodoxe, il faut avoir recours à la regle de la foi. *Consulat regulam fidei, quam de Scripturarum planioribus locis & Ecclesiæ authoritate percepit.* S'il arrive que la distinction des points & des virgules ne fasse rien pour la Religion, & qu'il n'y ait rien dans le Texte qui nous puisse determiner à un sens plûtôt qu'à un autre, alors il est libre de marquer ces distinctions

August. lib. 3. Cap. 2.

de la matiere qu'on jugera la meilleure. *Tales distinctionum ambiguitates in potestate legentis sunt.* Saint Augustin produit au même endroit, plusieurs autres exemples de ce qui rend obscur le sens de l'Ecriture: mais pour peu qu'on sçache de Grammaire, on tera aisément reflexion sur toutes ces difficultés; & pour les découvrir plus facilement, il établit cette regle generale, qu'il faut prendre garde à la suite du discours, conferer les differentes Traductions, & de-plus consulter les Langues originales.

Cette derniere regle ne peut être utile, que quand les mots sont dans leur signification propre. C'est pourquoi il ajoûte, qu'il y a de bien plus grandes difficultes, lors que les mots sont pris dans un sens metaphorique. *Cavendum est*, dit-il, *ne figuratam locutionem ad literam accipias*: & il appelle grossiers, & charnels, ceux qui expliquent à la lettre ce qui se doit expliquer figurément. Il s'étend fort au-long sur ces expressions figurées; puis il ajoûte en même tems, qu'on doit au-contraire prendre garde, à ne pas interpreter dans un sens figuré, ce qui est dans sa signification propre & naturelle. Au-reste il est à craindre, que pour ne pas paroître *charnel* & *grossier*, on ne se jette trop souvent dans les allegories & dans les sens figurés. Le Cardinal du Perron a même remarqué, que Saint Augustin se plaisoit assez dans ces sortes d'allegories. *Et sous ombre*, dit ce Cardinal en parlant de Saint Augustin, *que c'étoit un esprit, qui pour exercer la gentillesse de ses inventions, & réveiller l'appetit de ses Auditeurs, se plaisoit à les égayer de jeux & meditations allegoriques, non en détruisant, à la façon d'Origene, le sens literal, mais bien le taisant quelquefois*, & le reste. Je passe sous silence les regles que Saint Augustin a rapportées au même endroit, pour distinguer la diction propre & la diction figurée, & il suffit de les avoir touchées en general: on les pourra lire plus au-long dans son troisiéme Livre de la Doctrine Chrêtienne.

Cap. 5.

Cardin. du Perron.

Il prétend qu'un même passage de l'Ecriture peut être expliqué de differentes façons, & que la Providence de Dieu a donné cette abondance de sens differens aux Livres Sacrés. Mais je crains qu'il n'étende trop ce principe, & que sous ce prétexte on ne fasse passer la parole des hommes pour la parole de Dieu. La plus-part des Juifs, principalement les anciens, sont tombés dans ce défaut; & pour mettre à couvert leur igorance, ils ont établi cette maxîme, que l'Ecriture avoit 72. faces, c'est-à-dire quelle pouvoit être expliquée en une infinité de manieres. Je ne doute point qu'il n'y ait plusieurs endroits de la Bible, où Dieu a voulu attacher differens sens: mais il seroit à-propos de marquer ces endroits-là, & en même tems les raisons qu'on péut avoir de donner differentes explications à ces passages. On ne peut nier, par exemple, que beaucoup de choses qui sont contenuës dans le Vieux Testament, ne puissent s'appliquer, même selon le sens literal, à David & à Nôtre Seigneur: & cela est appuyé sur l'idée que nous avons de la Religion Chrêtienne. Comme ces deux Religions

gions ne different point en substance, & que la derniere est la perfection de la premiere, il arrive que ce qui est dit de David ou de Salomon à la lettre pour le tems qu'ils ont vécu, sera aussi dit de Nôtre Seigneur à la lettre, mais dans un sens plus étendu.

Enfin, Saint Augustin rapporte les regles qu'un certain Donatiste nommé Tyconius, avoit inventées pour entendre plus facilement l'Ecriture: mais ces regles me paroissent trop éloignées & trop subtiles. Voyons maintenant en particulier la methode que les Peres ont tenuë dans leurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

CHAPITRE VII.

Examen de la methode des principaux Peres dans leurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & premierement d'Origene, de Saint Jerôme, & de Saint Augustin.

Peres.

JE ne prétens pas examiner ici à fond & dans le détail, les Commentaires que chaque Pere a écrits sur la Bible: car outre que cela me meneroit trop loin, mon dessein est seulement de rapporter en peu de mots la methode que les plus sçavans Peres ont suivie dans leurs explications de l'Ecriture, afin que ceux qui voudront s'appliquer à cette étude, puissent faire le discernement des meilleurs Auteurs. Nous pouvons dire en general, que les Peres expliquant l'Ecriture dans leurs Homilies ou discours qu'ils prononçoient en présence du peuple, ont negligé souvent le sens literal, qui étoit beaucoup moins propre pour l'exhortation, que le sens moral & allegorique. Ils sont beaucoup plus exacts dans leurs Traités particuliers, & dans leurs disputes contre les Juifs & contre les Heretiques: mais comme la plus-part n'étoient pas accoûtumés à une certain étude de Critique, qui est absolument necessaire pour bien entendre l'Ecriture, ils s'éloignent quelquefois de la lettre; outre que leurs emplois ne leur permettoient pas d'approfondir cette matiere.

Origen.

Origene est le premier des Peres qui se soit le plus appliqué à l'étude des Livres Sacrés. Aussi sa methode est-elle fort differente de celle des autres Peres qui l'ont précedé; & l'on peut dire de lui, qu'il n'a presque copié personne, bien qu'il eût lû les Commentaires de ceux qui avoient écrit sur la Bible avant lui: au-lieu que la plus-part de ceux qui ont vécu aprés lui, n'ont presque fait autre chose que copier ses Livres. C'est pour cette raison que Saint Jerôme lui a donné la qualité de premier Docteur de l'Eglise aprés les Apôtres. *Post Apostolos Ecclesiarum Magistrum.* Comme il avoit beaucoup d'érudition, il fit paroître dans ses Commentaires sur l'Ecriture, qu'il étoit également sçavant dans l'étude des Livres Sacrés, & des Auteurs profanes. Il aimoit sur tout les allegories, non seulement parce qu'il avoit lû les Ouvrages des Philosophes Platoniciens, mais aussi parce qu'il crut relever par ce moyen l'Ecriture Sainte, qui paroissoit simple aux Payens. Ce n'est pas qu'il n'estimât beaucoup le sens literal de la Bible; mais il jugea que l'allegorie seroit plus utile pour attirer les sçavans de ce tems-là à la Religion Chrêtienne.

Hieron. Præf. Interpret. nomin. Hebr.

tienne. L'on compte jusqu'à six mil-Volumes ou Rouleaux qu'il avoit composés sur l'Ecriture. Quoi qu'il en soit, au-moins est-il certain, que personne n'a jamais tant travaillé sur la Bible, que lui, soit pour la correction du Texte, soit pour l'explication du même Texte. Si nous avions ses Scolies ou petites Notes literales sur le Texte & sur les Versions de l'Ecriture, nous pourrions mieux juger de sa profonde erudition & de sa grande application à la Critique des Livres Sacrés.

Il sçavoit de-plus assez d'Hebreu, pour ne se laisser pas tromper facilement par les Juifs qu'il consultoit quelquefois; & l'étenduë de son esprit lui faisoit découvrir beaucoup de choses, qui servoient à l'éclaircissement de l'Ecriture. L'on reconnoit la force de son esprit, & la solidité de son jugement dans ses Homilies ou discours qu'il dictoit ou prononçoit sur le champ: car bien qu'il soit tres-fecond en pensées, on n'y voit pas tant neanmoins d'inutilités & de digressions, que dans les Homilies de la plus-part des autres Peres. Il y avoit beaucoup plus d'érudition dans ses Commentaires ou Traités, dans lesquels il approfondissoit davantage le sens de l'Ecriture; & Saint Jerôme a remarqué, qu'il avoit même recours dans ces sortes d'Ouvrages au Texte Hebreu, afin de ne rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à l'éclaircissement des Livres Sacrés. Il semble neanmoins avoir mêlé trop d'érudition dans ses Ouvrages sur l'Ecriture, & s'être trop éloigné de la simplicité de la Bible: mais comme il avoit l'esprit subtil & penetrant, il n'estimoit que le sens sublime, & une certaine interpretation qu'il appelle spirituelle, ne pouvant presque souffrir le sens literal, qu'il croyoit n'avoir rien que de bas & de simple. Cependant cette methode est defectueuse, pace qu'il ne faut pas expliquer les choses par rapport à nôtre esprit, & aux idées que nous avons de leur bassesse, ou de leur grandeur; mais il les faut considerer en elles-mêmes & selon leur nature. C'est en quoi se sont trompés la plus-part de ceux qui ont formé leur esprit sur les Livres des Platoniciens. Si cela est une fois permis, chacun fera des sens sublimes & spirituels à sa maniere; & ainsi on mépriséra le sens historique & literal de la Bible. Il est vrai qu'Origene semble avoir été excusable en cela, parce qu'il avoit appris par experience, que la lettre de l'Ecriture étoit peu utile pour l'instruction; au-lieu que ses allegories reveilloient ses Auditeurs, & les rendoient plus attentifs à ses Leçons.

Hieron. Praf. Quæst. Hebr. in Genes.

Au-reste, je passe sous silence plusieurs choses que je pourrois dire de la methode d'Origene, & de sa maniere d'interpreter l'Ecriture Sainte: mais je me reserve à en traiter plus à-fond dans la seconde Partie de cet Ouvrage, où je ferai l'Histoire Critique des Livres du Nouveau Testament. J'ajoûterai seulement ici, que les Scolies qui étoient aux marges des Tetraples & des Hexaples d'Origene, ne regardoient pas seulement l'explication du Texte, mais aussi les diverses Traductions des Interpretes Grecs, qui étoient dans ses Tetraples ou Hexaples.

Un sçavant homme, qui a écrit depuis

depuis peu sur cette matiere avec beaucoup d'érudition, n'a pû comprendre comment il se pouvoit faire qu'Origene eût mis aux marges de ses Hexaples, qui contenoient differentes Traductions, les diversités de ces mêmes Traductions. *Quis putare possit*, dit-il, *in Tetrapla quæ Scholiis succincta erant, depromptas è diversis Interpretum expositionibus particulas conjecisse Origenem, cùm in iis plana ipsa ac integra interpretationes haberentur?* Mais pour peu de reflexion qu'on fasse sur ce qui a été observé ci-dessus, en parlant de la disposition des Tetraples & des Hexaples d'Origene, on n'aura pas de peine à croire, qu'Origene ait mis dans ses Tetraples des Scolies sur les differentes interpretations; parce que ces Scolies avoient rapport à la Bible des Septante, qui étoit dans ses Tetraples & ses Hexaples avec les Etoiles & les autres marques dont il a été parlé ailleurs: & ainsi les Scolies n'avoient été faites, que pour la commodité de ceux qui vouloient lire les Hexaples en abregé. Eusebe & Pamphile copierent ces Hexaples en abregé, c'est-à dire la Version des Septante avec toutes les Notes & avec les Scolies d'Origene, & ils y en ajoûterent apparemment d'autres aux marges de leurs Exemplaires; au-moins est-il certain, qu'on trouve dans plusieurs Exemplaires manuscrits, qui sont des Copies de l'ancienne Version des Septante, de la maniere qu'elle avoit été disposée par Origene dans ses Hexaples; on trouve, dis-je, dans plusieurs Exemplaires manuscrits des Scolies qui sont veritablement d'Origene, & d'autres qu'il n'a pas pû inserer lui-même aux marges de ses Exemplaires; mais elles y ont été sans doute ajoûtées par ceux qui ont décrit ces Exemplaires pour leur usage particulier: & par ce moyen on conciliera aisément ces deux sortes de Scolies, dont il y en a quelques-unes posterieures à Origene, sans qu'il soit besoin de nier absolument qu'Origene ait mis aux marges de ses Hexaples la diversité des interpretations. *Hieron.*

Le plus sçavant des Peres aprés Origene, est sans doute Saint Jerôme, qu'on peut appeller en quelque façon l'Origene des Latins, parce qu'il affecta en-effet de donner à l'Eglise Latine les mêmes travaux sur la Bible, qu'Origene avoit donnés à l'Eglise Grecque. Il surpassoit même Origene, en ce qu'il sçavoit beaucoup mieux que lui la Langue Hebraique, & qu'il avoit eu plus de commerce avec les Juifs de son tems. Saint Jerôme n'avoit pas cependant l'esprit si subtil ni si penetrant qu'Origene. Aussi ne s'étend-il pas si souvent dans les allegories ni dans les sens spirituels; & de-plus ses allegories ne sont quelquefois que des étymologies & des jeux d'esprit sur les mots. Mais on peut dire, qu'il a eu plus que tous les autres Peres, les qualités necessaires pour bien interpreter l'Ecriture Sainte, parce qu'il sçavoit l'Hebreu, le Caldéen, le Grec & le Latin. Il n'avoit pas seulement lû & examiné les Versions Grecques qui étoient dans les Hexaples d'Origene, mais il avoit de-plus conferé souvent avec les plus sçavans Juifs de son tems, & il ne faisoit presque rien sur l'Ecriture, qu'il ne les eust consultés auparavant. A quoi

l'on peut ajoûter, qu'il avoit lû tous les Auteurs, soit Grecs ou Latins, qui avoient écrit avant lui sur la Bible. Enfin il étoit sçavant dans les Livres des Auteurs profanes: de-sorte qu'on peut dire, qu'il a eu plus qu'aucun autre Pere, ce qui peut contribuer à former un Interprete des Livres Sacrés. Il n'est pourtant pas toûjours exact, parce qu'il ne meditoit pas assez, & qu'il se contentoit ordinairement de dicter à ses Copistes, comme il le témoigne lui-même, ce qu'il avoit lû dans les Commentaires des autres, ou ce qu'il avoit appris des Juifs. C'est pourquoi on ne doit pas lui attribuer tout ce qui se trouve dans ses Commentaires & ses Remarques sur l'Ecriture; car il y rapporte quelquefois des explications qui ne sont pas Orthodoxes, lesquelles il avoit lûës dans les Livres des Juifs ou des Heretiques, comme il l'avouë lui-même, ayant donné des regles pour distinguer dans ses Ecrits, ce qui étoit veritablement de lui, d'avec ce qui n'en étoit point. Il justifie par ce moyen le reproche qu'on lui faisoit de son inconstance & de la diversité de ses sentimens.

La maniere dont il a fait ses Commentaires sur les Livres des Prophetes, est la meilleure de toutes; car il rapporte premierement l'ancienne Version Latine qui étoit alors en usage, à laquelle il en joint une autre nouvelle qu'il avoit faite sur le Texte Hebreu; puis il confere ensemble dans ses Commentaires, les anciennes Versions Grecques, afin de connoître mieux la proprieté des mots Hebreux, qui ont la plus-part differentes significations. De-plus, comme la coûtume de ces tems-là étoit de remplir d'allegories les interpretations de l'Ecriture, il a aussi inseré ses allegories, principalement quand il explique l'ancienne Version Latine, qui étoit celle des Septante. Il s'attache beaucoup plus à la lettre, lors qu'il explique le Texte de sa nouvelle Version sur l'Hebreu; & il fait aussi alors mention de ce qu'il avoit appris des Juifs de son tems. Il marque de-plus les differentes Leçons du Texte Hebreu; & il rend par ce moyen raison de plusieurs passages qu'il a traduits autrement que les Septante & les autres Interpretes Grecs. Mais comme il étoit Auteur d'une nouvelle Traduction de la Bible, il n'a pas gardé quelquefois assez de moderation dans sa Critique. Il corrige les Septante en beaucoup d'endroits où il n'étoit pas besoin de les corriger, & il défend aussi quelquefois avec trop de chaleur le Texte Hebreu de son tems & les interpretation des Juifs.

Il seroit à desirer, que ce sçavant Pere eust eu le tems de mediter davantage, & de repasser ce qu'il a écrit dans ses Commentaires, afin de se déterminer aux meilleurs sentimens. Nous n'avons point au-reste d'ancien Auteur, où l'on puisse mieux apprendre le sens literal de l'Ecriture, que Saint Jerôme, qui n'est pas cependant beaucoup estimé de la plus-part des Theologiens d'aujourdhui, parce qu'il leur paroit trop sec & trop critique, & qu'ils negligent l'étude des Langues Grecque & Hebraïque, sans la connoissance desquelles il est cependant impossible

poſſible de pouvoir lire ſes Ouvrages.

Au-reſte, ſi l'on veut s'inſtruire plus à-fond de la methode que Saint Jerôme a obſervée dans ſes Commentaires ſur la Bible, il eſt neceſſaire de lire ce qui a été remarqué ci-deſſus dans les deux premiers Livres touchant ſon eſprit, & ſa maniere d'écrire, qui eſt peu uniforme. A-moins qu'on ne ſçache diſtinguer les tems auſquels Saint Jerôme a compoſé ſes Livres ſur la Bible, & les differens perſonnels qu'il avoit alors, & enfin les raiſons qui l'ont porté à écrire, on ne trouvera dans tous ſes Ouvrages que des contradictions manifeſtes.

En-effet, il ne paroit pas être toûjours d'un même ſentiment; & ce qu'il a approuvé en un endroit, il le rejette dans un autre. Il loüe & il blâme la même perſonne, ſelon les differentes raiſons qu'il a d'en parler. Tantôt il préfere la Verſion des Septante à toutes les autres, & il les conſidere comme des Prophetes; tantôt il leur reproche leur ignorance, & mépriſe leur Traduction. Il donne quelquefois à Origene la qualité de premier Docteur de l'Egliſe aprés les Apôtres, & il copie le plus ſouvent ſes Commentaires ſur l'Ecriture; & en d'autres endroits il le traite comme un Heretique, & comme un des plus grands ennemis de l'Egliſe. Il fait la même choſe à l'égard des Juifs qu'il avoit pris pour ſes Maîtres & pour ſes Directeurs dans l'étude de l'Ecriture Sainte; & cependant en pluſieurs endroits de ſes Commentaires, il ne les peut ſouffrir, & il condamne leur maniere d'expliquer les Livres Sacrés. En un mot, ſi l'on n'a lû les Ouvrages de Saint Jerôme avec beaucoup d'application, & qu'on n'ait penetré les raiſons qu'il a euës d'écrire & de parler ſi differemment des mêmes choſes qu'il traite en differens endroits, on aura de la peine à juſtifier entierement ſa méthode.

On doit neanmoins lui rendre cette juſtice, qu'il eſt le premier des Peres qui ait ſçu la maniere Critique dont on devoit expliquer l'Ecriture; & s'il s'arrête quelquefois aux allegories, il ne l'a fait, comme il l'a témoigné lui-même, que pour s'accommoder au goût des autres, & pour éviter le reproche qu'on lui faiſoit de favoriſer le Judaïſme par ſes explications trop literales. C'eſt pour cette raiſon, que dans ſes Commentaires ſur les Prophetes, il abrege ſouvent le ſens literal, lors qu'il explique le Texte ſelon ſa nouvelle Traduction ſur l'Hebreu, & qu'il ſe jette en-ſuite dans les allegories, en expliquant le même Texte ſelon la Verſion des Septante. *Poteram*, dit ce Pere, *juxta Hebraicum quid mihi videretur currens legentibus indicare: ſed quid faciam quorundam ſtudiis, qui niſi 70. Interpretum Editionem diſſeruero, imperfectum Opus me habiturum eſſe denunciant?* Si l'on voit auſſi dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, une ſi grande diverſité de ſentimens, il ſemble qu'on doive plûtôt en rejetter la faute ſur ſes ennemis, qui lui reprochent d'introduire des nouveautés dans l'Egliſe, que ſur lui-même. Au-moins apporte-t-il cette raiſon pour juſtifier ſa methode, qui étoit de recueillir ſimplement

Commen. in Cap. 30. Eſaj.

Præam. in Cap. 11. Eſaj.

les explications des autres dans ſes Commentaires, afin de laiſſer à la liberté des Lecteurs, de choiſir celle qu'il leur plairoit, & de ne pas s'attirer davantage la haine d'une infinité de perſonnes qui lui étoient oppoſées.

Neanmoins on ne peut pas dire, que dans la Critique qu'il a faite dans ſes Commentaires, de la Verſion des Septante & des autres anciens Interpretes Grecs, il ait rapporté ſimplement le jugement des Auteurs qui l'avoient precedé. Au-contraire toute cette Critique eſt entierement de lui; & s'il tombe dans quelques fautes; elles doivent lui être attribuées. C'eſt donc en cela principalement qu'on doit examiner la méthode de Saint Jerôme; & comme il a crû qu'il lui étoit permis de marquer ſelon les loix de la Critique, les fautes qu'il a prétendu trouver dans l'ancienne Verſion approuvée de toute l'Egliſe, il ſemble qu'il ſoit auſſi permis d'examiner ſa Critique avec la même liberté.

En general, Saint Jerôme a repris judicieuſement en une infinité d'endroits, l'ancienne Verſion Grecque des Septante & les autres Interpretes Grecs. Il n'y a point d'Auteur qui nous puiſſe inſtruire plus à-fond de la Critique des Livres Sacrés, que les Ouvrages de ce Pere. Mais d'autre-part il eſt certain, qu'il ne fait pas toûjours juſtice aux Septante & aux autres Interpretes Grecs, comme nous avons déja remarqué ailleurs. L'Auteur Anglois, qui a ajoûté une Préface au commencement de la derniere Edition de la Verſion Grecque des Septante imprimée à Cambrige en petit Volume, a tres-bien remarqué pluſieurs endroits où Saint Jerôme n'a pas eu raiſon d'accuſer les Septante, & où il a été lui-même fort peu exact: mais cela ne met pas à couvert les Septante d'un grand nombre d'erreurs, que Saint Jerôme a remarquées doctement en pluſieurs autres endroits, dont l'Auteur de la Préface devoit faire mention, pour rendre juſtice également à Saint Jerôme & aux Septante. En 1665.

Pour entendre mieux la méthode que Saint Jerôme a obſervée dans tous les Livres qu'il a compoſés ſur l'Ecriture, on doit ſçavoir le tems auquel il les a écrits, la diſpoſition où étoit alors ſon eſprit, & les motifs qui l'ont engagé à écrire, & même les diſputes qu'il avoit dans ce même tems-la. Par exemple, il n'a point eu d'autre deſſein dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe, que de combattre la Verſion des Septante, & de montrer qu'on devoit préferer le Texte Hebreu à cette Verſion. C'eſt pourquoi la trop grande paſſion qu'il avoit de reprendre les Septante, a été la cauſe qu'il ne leur a pas toûjours fait juſtice dans ce Livre, & qu'il a même quelquefois debité de certaines maximes, où il ſemble y avoir quelque ſuperſtition, leſquelles il avoit empruntées des Juifs. C'eſt pour cette même raiſon, que dans ſes Commentaires ſur les Prophetes, & principalement ſur Iſaïe, il diminuë, autant qu'il lui eſt poſſible, l'autorité des Septante, & qu'il releve par toutes ſortes de voyes la verité du Texte Hebreu. Comme ſes ennemis lui oppoſoient, qu'il

qu'il détruiſoit par ſa nouvelle Traduction l'ancienne Verſion approuvée de toute l'Egliſe; il tâche d'en montrer les defauts, & de prouver en même tems, qu'il faut avoir recours à l'Original Hebreu. En quoi il ne paroit pas avoir toûjours gardé aſſez de moderation, & l'on trouve ſur ce ſujet d'étranges paradoxes tant dans ſes Commentaires ſur la Bible, que dans quelques-unes de ſes Epitres, où il traite ces ſortes de Queſtions. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il eſt quelquefois tellement préoccupé en faveur de la Langue Hebarïque, qu'il y rapporte les choſes les plus éloignées: comme dans ſon Commentaire ſur le Chap. 3. du Prophete Sophonias, où nous liſons dans la Vulgate, *Nugas qui à lege receſſerant congregabo*, il aſſûre que le mot Hebreu (b) *Nugé* doit être traduit en cet endroit par le mot Latin *Nuga*; & il prouve de là, que la Lange Hebraïque eſt la premiere & l'origine de toutes les autres Langues. *Id quod diximus nugas*, dit ce Pere en parlant de ſa Traduction, *ſciamus in Hebræo ipſum Latinum eſſe ſermonem nugé, & propterea à nobis, ita ut in Hebræo erat, poſitum, ut noſſe poſſimus Linguam Hebraicam omnium Linguarum eſſe matricem.* S'il s'agiſſoit ici ſeulement de donner l'étymologie d'un mot Hebreu, on pourroit excuſer cette faute, & la juſtifier en quelque maniere par l'exemple de Varron, qui eſt tombé dans le même defaut, ayant rapporté à la Langue Latine les étymologies de pluſieurs mots qui ne pouvoient venir que du Grec. Mais il s'agit ici de la Traduction de l'Ecriture Sainte: & par conſéquent il n'a pas été permis à Saint Jerôme d'en détourner le veritable ſens ni dans ſa Verſion, ni dans ſes Commentaires. L'ancienne Vulgate, qu'il a reformée en cet endroit, étoit conforme au Texte Hebreu; & ainſi il auroit beaucoup mieux fait de la conſerver. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de marquer en particulier les endroits où Saint Jerôme paroit être peu exact dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture. C'eſt aſſez d'en avoir parlé en general, & d'en avoir en même tems remarqué l'origine, afin qu'on ſe précautionne en liſant les Ouvrages de Saint Jerôme ſur la Bible.

Hieron Comm in Cap. 3. Sophon.

Varron.

Aprés Origene & Saint Jerôme, *Auguſt.* j'ai crû que je devois faire ſuivre Saint Auguſtin, qui n'a pas eu, à-la-verité, autant d'érudition que ces deux premieres Peres; mais il a en quelque façon ſupplée à ce defaut par la force de ſon eſprit & par la ſolidité de ſon jugement. Il a tres-bien remarqué dans ſes Livres de la Doctrine Chrêtienne & dans pluſieurs autres endroits des ſes Ouvrages, les qualités neceſſaires pour bien interpreter l'Ecriture; & comme il étoit modeſte, il a avoüé librement, que la plus-part de ces qualités lui manquoient: & partant on ne doit pas s'étonner, ſi l'on trouve quelquefois peu d'exactitude dans ſes Commen-

(b) *Il ſe trouve de ſavans Critiques, qui appuyent cette étymologie de Saint Jerôme. En-effet, en matiere d'étymologie on peut défendre les plus grandes abſurdités.*

taires sur l'Ecriture : outre qu'il ne s'étoit pas assez exercé dans ce genre d'étude, lors qu'il entreprit d'écrire sur cette matiere, comme il l'a reconnu lui même. Il avoit, à-la-verité, l'esprit plus subtil & plus penetrant que Saint Jerôme, & il est aussi beaucoup plus reglé & plus juste qu'Origene dans tout ce qu'il invente : mais comme il ne sçavoit que tres-peu de Grec, & qu'il ignoroit entierement la Langue Hebraïque, si semble que l'Ouvrage qu'il entreprit sur la Genese, pour répondre aux Manichéens, étoit au dessus de ses forces. C'est pourquoi il fut obligé de le retoucher, & il n'eut même point de honte de condamner ce qu'il avoit fait avec trop de précipitation, & sans les secours qui étoient necessaires pour bien expliquer l'Ecriture.

Il s'agissoit de répondre aux Manichéens, qui rejettoient les Livres du Vieux Testament, à-cause qu'ils leur paroissoient ridicules étant expliqués à la lettre. Saint Augustin, qui crût pouvoir répondre aux Objections de ces Heretiques, entreprit de défendre la cause commune de l'Eglise, dans un Livre qu'il publia sous le nom de *Liber de Genesi ad literam imperfectus*. Mais il s'éloigna tellement lui-même du sens literal dans cet Ouvrage, qu'il reconnut bientôt que cette entreprise étoit au dessus de ses forces. *In Scripturis exponendis*, dit-il, *tyrocinium meum sub tanta sarcina mole succubuit*, Tant il trouvoit difficile d'interpreter à la lettre l'Histoire de la Creation.

Lib. 1. Retract. cap. 18.

En-effet, au-lieu de chercher le sens literal pour répondre précisément aux Manichéens, il ne s'étend presque que sur des sens allegoriques & éloignés de l'Histoire, & de la lettre du Texte. C'est ce qui l'obligea à en écrire d'autres sur la même matiere, où il ne s'attache pas encore autant qu'il seroit necessaire au sens literal, & où il fait beaucoup plus de questions, comme il dit lui-même, qu'il n'en resout. *Plura quæsita, quam inventa sunt.* Comme il avoit l'esprit subtil & penetrant, il trouvoit aisément les difficultés de l'Ecriture, & il en formoit même en des endroits où il ne paroissoit pas y en avoir ; mais il ne s'étoit pas assez exercé dans cette sorte d'étude, pour y donner des solutions propres, & qui satisfissent ses Lecteurs.

Lib. 2. Retract. cap. 24.

Il étoit de-plus rempli de certains préjugés de Philosophie & de Theologie, qu'il mêle dans tous ses Ouvrages. Il fait cependant voir dans ses Questions sur les sept premiers Livres de la Bible, qu'il n'étoit pas ignorant de la Critique, & que s'il eût eu la connoissance des Langues Grecque & Hebraïque, il auroit beaucoup mieux réüssi ; outre qu'il n'avoit pas tout le tems necessaire pour mediter sur une matiere de cette importance. Aussi avoûe-t-il, qu'il a nommé cet Ouvrage *Questions* : parce qu'il a plûtôt proposé des doutes, qu'il n'en a apporté les solutions, bien qu'il ait neanmoins satisfait à plusieurs. Ses Commentaires, ou plûtôt ses Sermons sur les Pseaumes, ne contiennent que le sens moral & allegorique, & ils sont de-plus remplis d'une infinité de digressions & de subtilités inutiles. Saint Jerôme ayant vû cet Ouvrage,

Hieron. Epist. 92.

ge, ne pût l'approuver tout-à-fait a-cause que Saint Augustin n'avoit pas suivi la methode ordinaire des autres Peres, qu'il n'avoit pas assez consultés sur cette matiere.

Il semble en-effet qu'il devoit expliquer les Pseaumes d'une autre maniere qu'il n'a fait, & qu'il s'est même trop éloigné de son Texte dans ses allegories. Je ne puis neanmoins approuver les emportemens de Pierre Castellan grand Aumônier de France, qui accuse Saint Augustin avec trop de liberté, en lui reprochant *de n'avoir fait que rêver*, lors qu'il a expliqué l'Ecriture Sainte, parce qu'il a ignoré les Langues dans lesquelles les Livres Saints ont été écrits. Il auroit pû dire avec plus de modestie, que ce Saint Docteur n'a pas eu toutes les qualités qu'il avoit lui-même jugées necessaires pour bien interpreter la Bible.

Petr. Gal. in vita Castell.

Il est vrai qu'il y a peu de personnes aujourdhui qui voulussent imiter la methode que Saint Augustin a suivie dans son explication des Pseaumes. La plus-part des allegories & des jeux d'esprit dont tout cet Ouvrage est rempli, ne nous plairoient pas davantage qu'à Saint Jerôme. Je me contenterai de rapporter ici une partie seulement de son Commentaire sur ces paroles du Pseaume 59. *Moab olla spei mea*, comme nous lisons dans l'ancienne Vulgate, & dans celle d'aujourdhui. Les Moabites, selon lui, sont la figure de ceux qui abusent de la Loi : & bien que le mot de Loi, dit ce sçavant Pere, soit de genre feminin dans la Langue Latine, il est neanmoins de genre masculin dans le Grec ; & la Loi doit avoir la force d'un genre masculin, d'autant qu'elle gouverne, & qu'elle n'est pas gouvernée. De-plus, par le mot Latin *olla*, il entend les tribulations de l'Eglise causées par ceux qui abusent de la Loi : puis il ajoûte, que l'Eglise ne succombera point à ces tribulations, parce que la marmite ou vaisseau brûlant, dont il est parlé en cet endroit, est une marmite d'esperance.

Pseaum. 59 : 3.

Mais il n'est pas besoin de rapporter plus au-long les paroles de Saint Augustin, n'y ayant personne qui ne puisse consulter ses Commentaires sur les Pseames, & y reconnoître en même tems, qu'il s'est trop abandonné aux allegories & à d'autres jeux d'esprit, qui ne convenoient gueres au sujet qu'il traitoit en cet endroit. Ce qui ne peut être attribué qu'au peu de connoissance qu'il avoit des Langues saintes : car il est certain que l'étude des Langues rend un esprit plus exact dans la recherche de la verité des faits, principalement quand on n'a pas étudié ces Langues pour elles-mêmes, mais par rapport aux choses & aux verités qu'on veut découvrir. A quoi l'on peut ajoûter, que la lecture des Philosophes & des autres Auteurs Platoniciens avoit beaucoup contribué à rendre quelquefois Saint Augustin peu exact dans ses Commentaires sur l'Ecriture ; comme quand il se presente quelque nombre. La Philosophie Platonicienne ne manque pas alors de lui fournir des mysteres pour expliquer ces nombres. C'est ainsi qu'au commencement de son Livre IV. *De Genesi ad literam*, où il explique les six jours de la Creation, il rap-

Lib. 4 de Gen. ad lit. cap. 7.

rapporte fort au-long les perfections & les avantages que le nombre *fix* a par deſſus quelques autres nombres; & enfin, aprés s'être beaucoup étendu ſur les proprietés de pluſieurs nombres, il conclut que le nombre *fix* n'eſt pas parfait, à-cauſe que Dieu a creé le Monde en ſix jours; mais que Dieu a achevé au-contraire la creation du Monde en ſix jours, parce que le nombre *fix* eſt parfait, & qu'ainſi les choſes créees ont tiré leur perfection du nombre *fix*, & non pas le nombre *fix* des choſes creées. *Non poſſumus dicere propterèà numerum ſenarium eſſe perfectum, quia ſex diebus Deus perfecit omnia opera ſua; ſed propterèà Deum ſex diebus perfeciſſe opera ſua, quia ſenarius numerus perfectus eſt. Itaque etiam ſi iſta non eſſent, perfectus ille eſſet: niſi autem ille perfectus eſſet, iſta ſecundùm eum perfecta non fierent.*

Enfin, St. Auguſtin, ſelon la methode des mêmes Philoſophes Platoniciens, attache d'ordinaire une certaine idée de perfection à la plus-part des choſes, ſur laquelle il ſe regle entierement, & qui le fait paroître beaucoup plus égal dans ſa maniere de raiſonner, que les autres Peres. Mais comme il y a bien de la difference entre les verités neceſſaires & qui ne changent jamais, & les verités qui regardent des faits, qu'on peut en quelque façon nommer verités contingentes; Saint Auguſtin a pû en meditant ſe former les veritables idées des premieres: mais il n'en eſt pas de même d'une infinité de faits, qu'on ne peut pas connoître à-fond par la ſimple ſpeculation. Or les verites contenuës dans l'Ecriture ſont de cette derniere ſorte: elles ne dépendent point de l'idée que nous en pouvons concevoir; mais il faut les étudier en elles-mêmes, & s'exercer long-tems dans le ſtyle & les expreſſions des Livres Sacrés. En un mot, cette ſcience dépend plus de la methode que nous avons décrite ci-deſſus, que de la force de nos conceptions: & comme Saint Auguſtin n'a pas eu tous les ſecours qu'il a jugés lui-même neceſſaires pour acquerir une parfaite connoiſſance de l'Ecriture, il a quelquefois accommodé l'Ecriture à ſes idées, au-lieu qu'il devoit former ſes idées ſur l'Ecriture. Ce qu'il ſeroit aiſé de juſtifier par pluſieurs exemples, où l'on voit qu'il détourne quelquefois le ſens de l'Ecriture, pour l'accommoder (c) à ſes idées; & cela paroit encore davantage dans ſes diſputes, où l'on trouve une certaine uniformité de raiſonnement ſelon les principes qu'il a établis, & deſquels il s'éloigne rarement. C'eſt pourquoi, lors qu'il arrive qu'il s'eſt trompé dans l'établiſſement de ſes principes, on ne laiſſe pas de voir une grande liaiſon & une apparence de verité dans ſon diſcours, bien qu'il n'y ait ſouvent que de la vrai-ſemblance, & que les paſſages de l'Ecriture dont il ſe ſert pour appuyer ſon opinion, ne ſoient pas rapportés dans leur ſens naturel, comme

(c) *Nous n'avons cependant point d'Auteur qui ait eſté plus ſuivi que St. Auguſtin. Les Reformés le ſuivent comme leur premier Maiſtre aprés les Apoſtres, bien qu'il ſe ſoit éloigné aſſez ſouvent des autres Peres qui l'ont précedé.*

comme je le montrerai plus au-long dans la seconde Partie de cet Ouvrage, qui contiendra l'Histoire Critique du Nouveau Testament, où j'examinerai plus en particulier les Commentaires de ce Saint Docteur sur la Bible, & en même tems sa maniere de raisonner, lors qu'elle est fondée sur l'Ecriture.

Je me contenterai de produire ici pour exemple de ce que je viens d'avancer à l'égard de l'esprit & de la methode de Saint Augustin, la dispute qu'il eut avec Saint Jerôme touchant la Version de la Bible en general, & touchant quelques difficultés particulieres qui regardoient l'explication d'un passage de Saint Paul dans son Epître aux Galates.

August. Hieron. Epist. 88.

Premierement, pour ce qui regarde la Version de l'Ecriture, Saint Augustin, qui n'avoit pas assez medité sur les nouvelles Traductions de Saint Jerôme, lui demanda pourquoi sa derniere Version qu'il avoit faite sur le Texte Hebreu, n'étoit pas si exacte & si fidelle que la premiere, où il avoit mis de petites Etoiles, pour remarquer ce qui manquoit dans les Septante, & qui se trouvoit dans l'Hebreu. Comme cette question ne pouvoit être proposée, que par un homme qui n'entendoit nullement la matiere dont il parloit; Saint Jerôme fut obligé de lui répondre, *Pace tuâ dixerim, videris mihi non intelligere quod quæsisti.* En effet, Saint Jerôme avoit ajoûté à la premiere Version de la Bible qu'il avoit faite sur le Grec des Septante, des Supplemens pris du Texte Hebreu; & à l'égard de la seconde Traduction qu'il avoit entierement faite sur l'Hebreu, il ne pouvoit pas y ajoûter des Etoiles, pour marquer les Supplémens pris de l'Hebreu; puis qu'il avoit traduit tout l'Hebreu.

August. Hieron. Epist. 86.

De-plus, le même Saint Augustin, qui n'approuvoit pas la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu, s'étonne de ce qu'il ose entreprendre une nouvelle Version de la Bible sur le Texte Hebreu, n'étant pas possible qu'il pust mieux réüssir que les autres Interpretes qui avoient été avant lui: puis il ajoûte, pour le détourner entierement de ce travail, que dans les endroits de ce Texte qui sont obscurs, on n'ajoûtera pas plus de foi à sa nouvelle Traduction, qu'aux anciennes; & que pour ce qui est des autres qui sont claires, il n'étoit pas besoin de les traduire de nouveau. Mais Saint Jerôme, qui reconnut bientôt que Saint Augustin raisonnoit sur une matiere dont il s'étoit formé une idée fausse, lui répondit par son même raisonnement, qu'il appliqua aux nouveaux Commentaires que Saint Augustin avoit faits sur les Pseaumes aprés un grand nombre de sçavans Peres. Ceux qui ont interpreté ces Livres avant vous, dit Saint Jerôme en parlant à Saint Augustin, où ils ont interpreté des endroits obscurs & difficiles; & en ce cas-là on ne vous croira pas plus qu'eux: où ils ont interpreté des passages qui étoient clairs & sans difficulté; & alors vos Commentaires sont entierement inutiles.

Voilà la réponse que Saint Jerôme fit à Saint Augustin, en se servant de ses propres armes. Et en effet, pour bien juger de la necessité d'une nouvelle Traduction de la Bi-

ble, il falloit avoir auparavant examiné les autres Versions, & les avoir comparées avec le Texte Hebreu. Si le raisonnement de Saint Augustin eust prouvé quelque chose, il auroit par là rendu inutiles toutes les Traductions Grecques de la Bible qui avoient été faites aprés celle des Septante, & même toutes les Latines de la Version des Septante qui avoient été faites aprés celle qu'on nommoit vulgaire & ancienne; & cependant il en a lui même reconnu l'utilité dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne. Et ainsi l'on peut dire, que Saint Augustin n'avoit pas examiné à-fond la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, ou plûtôt, que n'ayant pû l'examiner, il auroit eu recours, selon sa coûtume, à l'idée qu'il s'étoit formée de l'inutilité d'une nouvelle Traduction de la Bible sur l'Hebreu; & cette idée ne s'étant pas trouvée vraye, toutes les consequences qu'il en a tirées se sont aussi trouvées éloignées de la verité.

En second lieu, Saint Augustin accusa Saint Jerôme d'avoir donné une explication aux paroles de Saint Paul dans le Chapitre 2. de son Epître aux Galates, laquelle ruinoit entierement la verité des Livres Sacrés. Mais il est aisé de reconnoître dans tout le raisonnement de Saint Augustin, que s'étant formé une idée de la verité en general, & en particulier de la verité qui devoit être necessairement attribuée à la Parole de Dieu; & n'ayant pas en-suite compris tout-à-fait le sens de Saint Jerôme, il l'accusa sans aucun fondement d'avoir crû qu'il pût y avoir des mensonges dans l'Ecriture. Saint Jerôme, qui s'apperçût bientôt que Saint Augustin ne traitoit pas la Question dont il s'agissoit, mais qu'il s'étoit formé seulement une idée qui n'avoit que de la vrai-semblance & quelque apparence de verité; lui fit rêponse, qu'il n'avoit rien avancé dans son Commentaire touchant le passage dont il étoit question, qui n'eût été soûtenu avant lui par les plus celebres Peres; & qu'ainsi, bien-loin que son interpretation ruinast la verité des Livres Sacrés, on pouvoit dire qu'elle étoit en quelque façon appuyée sur la Tradition de l'Eglise, puis qu'il n'avoit fait autre chose que rapporter en ce lieu-là le sentiment des Peres. *Hieron. Epist. August. 89.*

Il semble même que Saint Jerôme ait voulu reprocher tacitement à Saint Augustin, de n'avoir consulté en cet endroit que sa raison; au-lieu qu'il devoit plûtôt consulter dans une matiere de fait, ce que les anciens Docteurs de l'Eglise en avoient écrit, afin de former une idée veritable sur leurs explications. *De magnis*, dit Saint Jerôme, *statuere non audeo, nisi hoc ingenuè confiteri, me majorum scripta legere, & in Commentariis secundùm omnium consuetudinem varias ponere explicationes, ut è multis sequatur unusquisque quod velit.* Et enfin, aprés avoir nommé les Auteurs qu'il avoit suivis dans l'explication du passage dont il s'agissoit, il ajoûte en parlant à Saint Augustin, *Si igitur me reprehendis errantem, patere me, quæso, errare cum talibus; & cùm me erroris mei multos socios habere perspexeris, tu veritatis tuæ saltem*

saltem unum adstipulatorem proferre debebis.

Il semble de-plus, que Saint Augustin ait reconnu ce défaut en lui-même dans une de ses Epîtres à Saint Jerôme, où il fait tout son possible pour le détourner de traduire de nouveau l'Ecriture sur le Texte Hebreu, & il l'exhorte en même tems à traduire les Commentaires des Peres Grecs qui avoient écrit sur la Bible.. *Petimus ergo*, dit ce Saint Docteur écrivant à Saint Jerôme, *& nobiscum petit omnis Africanarum Ecclesiarum studiosa societas, ut in interpretandis eorum libris, qui Grace Scripturas nostras quàm optimè tractaverunt, curam atque operam impendere non graveris.* Comme il n'avoit pas assez de connoissance de la Langue Grecque, pour lire les Commentaires des Peres Grecs sur la Bible, il souhaitoit que Saint Jerôme les traduisit en Latin, afin de pouvoir les consulter. Peut-être auroit-il suivi une autre methode dans son Commentaire sur les Pseaumes & dans plusieurs autres endroits de ses Ouvrages, s'il eust lû tous les Livres des anciens Docteurs de l'Eglise qui l'avoient précedé. C'est pourquoi Saint Jerôme ne pût approuver la maniere dont il avoit expliqué ces mêmes Pseaumes, en s'éloignant de la methode des autres Peres; & écrivant son sentiment à Saint Augustin touchant ce qu'il avoit lû de ses Commentaires sur les Pseaumes, il lui dit, *Quos, si vellem discutere, non dicam à me, qui nihil sum, sed à veterum Gracorum docerem interpretationibus discrepare.*

August. Hieron. Epist. 86.

Hieron. Epist. 92.

CHAPITRE X.

Examen de la methode de plusieurs autres Peres dans leurs Commentaires sur la Bible. Differentes manieres d'expliquer l'Ecriture selon les differens tems.

LA plus-part des Peres qui ont vécu aprés Origene, n'ont fait presque autre chose que copier ses Commentaires & ses autres Traités sur l'Ecriture. Ceux mêmes qui étoient les plus opposés à ses sentimens, ne pûrent s'empêcher de les lire, & d'en profiter; & bien qu'on rejettât sa doctrine, on ne laissa pas d'admirer sa profonde érudition: de-sorte qu'en peu de tems toute l'Eglise fut remplie des Ouvrages d'Origene, dont on traduisit une bonne partie en Latin. Chacun neanmoins prenoit la liberté de les traduire à sa maniere, en y ajoûtant, y diminuant, & y changeant ce qu'il jugeoit necessaire, afin de ne paroître pas autoriser tout-à-fait les sentimens d'Origene. C'est de cette maniere que Hilaire & Victorin, comme remarque Saint Jerôme, traduisirent les Commentaires du même Origene: & de-plus, Saint Ambroise insera dans son Ouvrage des six jours de la Creation, les explications d'Origene, sans suivre pour cela ses opinions. *Nec disertiores fumus Hilario*, dit Saint Jerôme, *nec fideliores Victori qui ejus tractatus non ut interpretes, sed ut autores proprii operis transtulerunt. Nuper Sanctus Ambrosius sic Hexaemeron illius compilavit, ut ma-*

Hieron. Epist. 65. Pammach. & Ocean.

gis Hippolyti sententias Basilisque sequeretur.

Parmi les Latins, Saint Jerôme & Saint Augustin ont été les deux grands Auteurs des Peres qui ont écrit aprés eux sur la Bible. On n'a presque rien ajoûté à leurs explications, si ce n'est quelques allegories & quelques moralités qu'il étoit aisé d'inventer. C'est pourquoi nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur les Commentaires des derniers Peres Latins, aprés avoir expliqué assez au-long la methode de Saint Jerôme & de Saint Augustin; & avant ce tems-là, comme nous avons déja remarqué, on n'a fait presque autre chose que copier les Livres d'Origene. On trouve, par exemple, dans les Commentaires qui nous restent de Saint Hilaire sur les Pseaumes, un certain sens spirituel & accommodé à nos Mysteres, qui est, à-la-verité, utile pour s'instruire des verités de la Religion Chrêtienne; mais comme ce sens est souvent éloigné de la lettre, cette methode n'est pas assez exacte; outre que sous prétexte de donner un sens spirituel, on va quelquefois trop avant, & l'on donne ses imaginations pour des spiritualités. C'est en quoi Saint Hilaire ne s'est pas assez précautionné: & bien que Saint Jerôme témoigne que Saint Hilaire ne se soit pas servi des Commentaires d'Origene sur l'Ecriture, comme un simple Copiste ou Traducteur, mais qu'il les a accommodés à ses sentimens; on ne laisse pas d'y trouver encore en quelques endroits les purs sentimens d'Origene, aussi-bien que dans les Commentaires du même Saint Jerôme.

Hilar. Comm. in Psalm.

Ce que Saint Hilaire rapporte dans les mêmes Commentaires touchant le Texte Hebreu, & les Traditions & Coûtumes des Juifs, a aussi été pris des Livres d'Origene, qu'on peut nommer en quelque façon la Bibliotheque des Peres sur l'Ecriture. Cependant, comme Saint Hilaire n'étoit pas assez exercé dans cette sorte de science, il n'est pas toûjours exact: comme dans son Commentaire sur le commencement du Pseaume 2. où il dit que les premiers mots de la Genese peuvent être expliqués de trois façons, au nombre desquelles il rapporte l'interpretation *in filio*, qui est plûtôt une explication allegorique, qu'une Traduction de ces mots. De-plus, il confond au même endroit les 72. Vieillards, ausquels il prétend, selon le sentiment commun des Juifs, que Moïse donna le sens caché & mystique de la Loi, en même tems qu'il la leur donna par écrit; il confond, dis-je, ces 72. Vieillards avec les 72. Interpretes, à qui on attribuë l'ancienne Version Grecque qui retient encore aujourdhui leur nom. Puis il en infere, que ces Interpretes ont traduit selon le veritable sens, les mots qui étoient équivoques dans l'Hebreu. D'où il conclut enfin, qu'il faut rejetter toutes les autres Versions de l'Ecriture, comme inutiles & remplies de fautes, parce que les Auteurs de ces Traductions n'ont point cette Tradition secrete & divine que les 72. Vieillards avoient reçûë de Moïse.

Je passe sous silence plusieurs autres

tres obſervations que je pourrois faire ſur les Commentaires de Saint Hilaire & de quelques autres anciens Peres. Il ſuffit de remarquer en general, qu'ils ſont ordinairement peu exacts dans ce qui regarde la Critique & le ſens literal de la Bible, & qu'on doit plûtôt chercher la verité de nôtre Religion dans leurs Commentaires ſur l'Ecriture, que le ſens purement literal de la même Ecriture. Les Peres ſe ſont toûjours beaucoup plus reglés dans les matieres de la foi, ſur une certaine Tradition qui étoit répanduë dans toute l'Egliſe, que ſur le ſens Grammatical & literal de la Bible. C'eſt pourquoi Saint Irenée ne refute pas tant les premiers Heretiques par l'Ecriture, que par la Tradition; & il a recours à la créance des principales Egliſes de ces tems-là. *Quid autem*, dit-il, *ſi neque Apoſtoli reliquiſſent nobis Scripturas, nonne oportebat ordinem ſequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Eccleſias?* En effet, il eſt impoſſible de trouver entierement la Religion dans l'Ecriture, à-moins qu'on n'appelle à ſon ſecours cette ancienne & divine Tradition que les premiers Peres ont conſultée non ſeulement dans ce qui appartenoit à la Diſcipline de l'Egliſe, mais auſſi dans ce qui regardoit la Créance.

Iren. lib. 3. cap. 4.

Il y a eu de tout tems dans l'Egliſe, comme un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, ſur lequel on doit regler ce qui ſe trouve d'obſcur dans la même Ecriture. On a ſuivi cette méthode dans les déciſions qui ont été faites dans les Conciles, où les Evêques ont rapporté la creance qui étoit reçûë dans leur Egliſes. Ils n'ont pas crû, que pour trouver le ſens de quelque paſſage difficile de la Bible, il fallût neceſſairement avoir recours aux Grammairiens, & à ceux qui étoient ſçavans dans la Critique; mais ils ont conſulté la créance commune de l'Egliſe: & ainſi les explications de la plus-part des Peres ſont plûtôt des applications que des explications literales. Ils n'ôtent pas pour cela la liberté de chercher d'autres explications plus literales: & Origene même, qui ſemble avoir mépriſé les interpretations literales, comme ſi elles euſſent été trop ſimples, ne laiſſa pas de joindre à ſes Hexaples des Scolies, où il n'y avoit preſque autre choſe que de la Critique.

Cependant, afin de connoître plus exactement quelle a été la méthode des Peres dans leurs Commentaires ſur l'Ecriture, il eſt bon que nous en examinions encore quelques-uns dans le particulier. Nous commencerons donc par les explications qu'on nomme ordinairement Homilies.

Le ſtyle des Homilies étant populaire, on n'y doit point chercher cette exactitude que demande le ſens literal, parce qu'on y propoſe ſeulement au peuple ce qu'on juge lui être le plus utile. C'eſt de cette maniere que Saint Jean Chryſoſtome a compoſé ſes Homilies ſur la Geneſe, où il s'applique principalement à la Morale, & à rendre ſes Auditeurs plûtôt gens de bien que ſçavans. Il ne neglige pas neanmoins le ſens literal, lors qu'il le croit neceſſaire; & comme il n'étoit pas moins judi-

Saint Jean Chryſoſt.

cieux qu'éloquent, il évite, autant qu'il lui eſt poſſible, les Queſtions ſubtiles & embarraſſantes, & même les allegories. Il ſuit auſſi la même methode dans ſon explication des Pſeaumes, avec cette difference neanmoins, qu'il y a rapporté quelquefois les anciennes Verſions Grecques d'Aquila, de Theodotion, de Symmaque, & qu'il cite même le Texte Hebreu en quelques endroits, de la maniere qu'il le liſoit en caracteres Grecs dans les Hexaples d'Origene.

S. Baſile. Saint Baſile eſt plus ſubtil que Saint Jean Chriſoſtome, dans les Homilies qu'il a écrites ſur les ſix jours de la creation du Monde, & il ſemble qu'il les ait plûtôt compoſées pour les Doctes, que pour inſtruire le ſimple peuple. Il explique neanmoins aſſez ſouvent la lettre du Texte, & il deſcend quelquefois juſqu'au ſens Grammatical, en marquant les differentes manieres dont les mots Hebreux & Grecs peuvent être traduits. Les Peres Grecs ont admiré cet Ouvrage, tant à-cauſe de la grande éloquence de l'Auteur, que d'une certaine érudition que Saint Baſile ſemble avoir affectée. On reconnoit plûtôt dans ces Homilies un parfait Orateur, qu'un Interprete du Texte Sacré: laquelle methode eſt commune à la plus-part des Peres, principalement aux Grecs, qui ſont d'ordinaire beaucoup étendus dans leurs diſcours. Il garde preſque le même caractere dans ſes Homilies ſur quelques Pſeaumes, où il n'y a pas, à-la-verité, tant d'érudition, mais il y a bien plus de Morale, à-cauſe de la matiere qu'il traite. Il eſt plus literal dans ſes Commentaires ſur Iſaïe, bien qu'ils contiennent auſſi quelques digreſſions, & qu'ils s'étendent ſur le ſens moral. Ce Pere avoüe qu'on ne peut entendre l'Ecriture Sainte, qu'aprés s'être exercé pluſieurs années, & même pendant toute ſa vie dans cette étude. Au-reſte, on ne voit point dans ce Commentaire cette erudition qui paroit dans ſes Homilies ſur les ſix jours de la Creation, parce que le ſujet eſt plus ſerieux. Il ſemble au-contraire avoir affecté de ne citer preſque autre choſe que des paſſages pris de differens endroits de l'Ecriture, dont tout ce Livre eſt rempli.

Saint Ambroiſe, qui a auſſi écrit ſur les ſix jours de la creation du Monde, n'a preſque fait que copier les Livres d'Origene, & les Homilies de Saint Baſile, en changeant ſeulement l'ordre des paroles: mais il garde la même méthode que Saint Baſile, étant fecond en digreſſions & en érudition. Il eſt vrai que comme il s'agiſſoit de la creation du Monde, ils ont pû refuter les opinions des Philoſophes Payens ſur ce ſujet, & rapporter leurs divers ſentimens. Les autres petits Ouvrages que Saint Ambroiſe a compoſés ſur quelques Chapitres de la Geneſe, montrent évidemment qu'il aimoit beaucoup plus les allegories que le ſens hiſtorique. Il a même imité le ſtile diffus des Peres Grecs, & il a tâché en pluſieurs endroits d'imiter les allegories d'Origene, & de trouver des ſens myſtiques & relevées, comme ſi le ſens hiſtorique euſt été trop bas & trop ſimple. *S. Ambroiſe.*

Les Commentaires de Saint Cyrille *Saint Cyrille.*

rille d'Alexandrie sur l'Ecriture, sont plûtôt des Leçons de Theologie où il instruit le peuple touchant les Mysteres de nôtre Religion, qu'une veritable explication du Texte de la Bible. Cela paroit manifestement dans tout ce qu'il a écrit sur le Pentateuque, qu'il explique par rapport au Nouveau Testament. C'est pourquoi il ne s'arrête gueres sur la lettre, afin de s'étendre sur le sens spirituel, sur les allegories & sur les moralités. Je ne voi pas aussi qu'il ait suivi exactement la Version des Septante; mais lors qu'il a crû trouver des explications plus conformes à ses principes, il a choisi la Traduction qui y convenoit le mieux: comme au *Genes.* 4: 26. Chap. 4. de la Genese, Vers. 26. où nous lisons d'Enos dans la Version Grecque des Septante, *Qu'il espera d'invvoquer le nom du Seigneur*; Saint Cyrille a lû, *Qu'il espera d'être appellé du nom du Seigneur.* Ce qu'il explique en-suite, comme si on eust donné à Enos le nom de Dieu, à-cause de sa grande saintеté.

Mais la Version des Septante lui fournissoit un sens bien moins éloigné de la lettre, bien que sa Traduction soit beaucoup plus conforme à la rigueur de la Grammaire, & qu'elle ait aussi été suivie de quelques autres sçavans Peres Grecs. Il est bon de remarquer, que la plus-part des anciens Peres n'entendant point la Langue Hebraïque, ont eu recours quelquefois aux Versions les plus literales qui étoient dans les Hexaples d'Origene, & principalement à celle d'Aquila. Mais comme cette derniere Version exprime le sens Grammatical avec trop de rigueur, elle est souvent barbare, & jette dans l'erreur ceux qui la suivent exactement: & c'est ce qui est arrivé en cet endroit à Saint Cyrille & à Theodoret, qui se sont attachés purement aux mots Hebreux, d'où ils ont en-suite formé un sens à leur maniere; au-lieu que la Version des Septante en cet endroit étoit beaucoup plus claire & même plus exacte tant selon la lettre, que selon le sens.

Au-reste, quoi que ce Pere s'étende beaucoup sur le sens moral & sur le mystique, il ne laisse pas quelquefois d'être literal, principalement quand la chose le merite: comme au Chap. 6. de la Genese, Vers. 4. *Genes.* 6: où il remarque qu'en quelques Exemplaires de la Bible, on lit, *Les Anges de Dieu voyant les filles des hommes*: puis il refute cette Leçon, & toutes les fausses consequences que quelques-uns en avoient tirées. C'est pourquoi il préfere l'autre Leçon, où il y a, *Les fils de Dieu voyant les filles des hommes*; & il l'appuye sur l'autorité des Versions d'Aquila & de Symmaque, dont le premier a traduit mot pour mot *Les fils des Dieux*, & l'autre, selon le sens des paroles, *Les fils des Puissants.* Il observe au même endroit, que l'Ecriture donne ordinairement le nom de Geants, à ceux qui ont quelque force de corps extraordinaire; & il refute en même tems les Histoires fabuleuses que les Grecs ont inventées touchant les Geants.

Saint Cyrille suit encore plus le sens sublime & allegorique dans ses Commentaires sur l'Exode & sur le Levitique, que sur la Genese. En un mot, il tend principalement à faire con-

connoître Jesus Christ & les Mysteres de nôtre Religion, étant fondé sur cette maxime, que le Vieux Testament n'a été que la figure & l'ombre de ce qui devoit arriver dans le Nouveau; & ainsi il applique à nôtre Seigneur & à ses Mysteres, la plus-part des choses qui sont rapportées dans l'Exode & dans le Levitique. Il continue cette même methode sur quelques endroits des deux autres Livres du Pentateuque; & pour autoriser davantage cette maniere d'interpreter le Vieux Testament par rapport aux verités qui sont contenues dans le Nouveau, il ajoûte qu'il n'y a que ceux qui ont une connoissance parfaite des Mysteres de nôtre Religion, qui soient capables de ces sens sublimes & relevés. Je passe sous silence ses Commentaires sur la Prophetie d'Isaïe, parce que ce Pere est assez uniforme dans sa méthode.

Theodoret. Theodoret a suivi une méthode assez differente de celle des autres Peres: car il n'a pas écrit des Homilies ni des Commentaires sur toute l'Ecriture; mais il s'est contenté de former des Questions sur une partie, & des Commentaires sur l'autre partie de l'Ecriture. Il y a, à-la-verité, quelque chose d'inutile dans ses Questions, & qui paroit trop recherché: mais d'autre-part on y voit un grand fond de Theologie, & une connoissance plus que mediocre du style de l'Ecriture Sainte. C'est celui de tous les Peres Grecs auquel on doive le plus s'attacher, si l'on veut se rendre sçavant dans la Bible. Il mêle neanmoins quelquefois des allegories plûtôt pour orner son discours, que pour l'explication des matieres qu'il traite: ce qu'il devoit éviter dans des Questions, où il ne s'agit que de proposer simplement, & de resoudre en peu de mots. Il avoit beaucoup lû les autres Peres Grecs, & sur tout les Livres d'Origene & de Saint Jean Chrysostome, qu'il suit assez souvent. Il cite de-plus quelquefois les anciens Traducteurs Grecs, & même le Texte Hebreu, qu'il lisoit dans les Hexaples d'Origene, & dans l'interpretation des noms Hebreux, que le même Origene avoit donnée au Public.

Outre ses Questions que nous avons sur le Pentateuque, sur Josué, sur les Juges, sur Ruth, sur les quatre Livres des Rois & sur les Paralipomenes, il a aussi composé des Commentaires sur les Pseaumes & sur plusieurs autres Livres de la Bible, qu'il explique le plus literalement qu'il lui est possible, en y mêlant neanmoins toûjours quelques moralités. Il s'attache beaucoup plus à la lettre, que les autres Peres Grecs; & son style n'est pas aussi fort étendu, bien qu'il l'orne quelquefois de comparaisons. Il cite assez souvent les anciennes Versions Grecques d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, pour éclaircir davantage le Texte de l'Ecriture; & il ne suit pas toûjours la Traduction des Septante, principalement lors qu'il est persuadé que les autres Traductions expriment le sens de l'Ecriture avec plus de netteté.

Il seroit inutile de parcourir les Commentaires des autres Peres sur l'Ecriture, parce que, comme j'ai remarqué ci-dessus, les derniers n'ont

n'ont presque fait que copier les premiers, en y ajoûtant fort peu de choses; & ces Additions mêmes ne sont le plus souvent que des digressions morales. C'est de cette maniere que Saint Gregoire Pape a composé de longs Commentaires sur Job, où il neglige le sens literal, comme peu utile pour l'instruction des peuples. Ce Pere avoit beaucoup lû les Ouvrages de Saint Augustin, dont il a rempli ses Livres; & il paroit judicieux, en ce qu'il ne s'est pas attaché entierement à l'ancienne Version Latine qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & qui étoit encore dans ces tems-là la Version Vulgate. Mais il a souvent recours à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu, principalement dans les endroits où il la trouvoit meilleure que l'ancienne. Il témoigne qu'il se sert de ces deux Versions, parce qu'on s'en servoit alors à Rome; & c'est ce qui a donné occasion à recevoir cette nouvelle Version de Saint Jerôme, laquelle a pris enfin la place de l'ancienne Vulgate.

S. Greg. Pape.

Il seroit aussi inutile d'examiner ici les Commentaires de Cassiodore sur les Pseaumes, qui n'a presque fait autre chose qu'abreger les Commentaires de Saint Augustin sur ces mêmes Livres, comme il le témoigne dés le commencement de sa Préface. Outre ses Commentaires nous avons un excellent Traité de cet Auteur sous le titre de *De Institutione Divinarum Scripturarum*, où il fait voir qu'il étoit exercé dans la Critique de l'Ecriture, & qu'il avoit remarqué ce qui se trouvoit de meilleur dans les anciens Docteurs de l'Eglise sur cette matiere. Il recommande sur toutes choses les Exemplaires corrects de la Bible. *Istud enim genus emendationis*, dit-il, *valde pulcherrimum est, & doctissimorum hominum negotium gloriosum:* mais comme il écrivoit principalement pour les Latins, la plus-part des regles qu'il donne pour corriger les Livres de l'Ecriture, ne regardent que les Exemplaires Latins. Il veut cependant, que dans les difficultés on consulte aussi les Exemplaires Grecs & Hebreux, c'est-à-dire la correction de l'ancienne Vulgate Latine par St. Jerôme sur les Exemplaires Grecs, & la nouvelle Traduction de St. Jerôme sur le Texte Hebreu, ou même les Originaux Grecs & Hebreux, si on le peut faire. *Quòd si tamen alia verba reperiuntur absurdè posita, aut ex his codicibus quos B. Hieronymus in Editione 70. Interpretum emendavit, vel quos ipse ex Hebræo transtulit, intrepidè corrigenda sunt; aut, sicut B. Augustinus ait, recurrito ad Græcum pandecten, qui omnem legem divinam dignoscitur continere collectam, vel quibus possibile fuerit Hebraam Scripturam, vel ejus Doctores requirere non detrectent.*

Cassiodore.

De Div. Lect. cap. 15.

Il est aisé de juger par ces paroles de Cassiodore, que de son tems on se servoit à Rome de la nouvelle Version de St. Jerôme sur l'Hebreu, aussi-bien que de l'ancienne Vulgate qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & qu'on s'appuyoit principalement sur l'autorité de Saint Jerôme, & même sur celle de Saint Augustin pour autoriser cette nouvelle Traduction, parce qu'on croyoit qu'elle étoit plus conforme à l'Original

Hebreu, que la Version des Septante; & c'est enfin ce qui a été cause qu'on l'a conservée seule dans l'Eglise.

Le même Cassiodore rapporte dans le même Livre une infinité de regles utiles pour la Critique de l'Ecriture, & il remarque en particulier les Peres qui ont fait des Commentaires sur la Bible, principalement les Ouvrages des Docteurs Latins, parce qu'il écrivoit, comme il dit lui-même, en faveur de ceux qui parloient la Langue Latine. *Ut quoniam Italis scribebamus, Romanos quoque expositores commodissimè indicasse videamur. Dulcius enim ab unoquoque suscipitur, quod patrio sermone narratur.* Ses plus grands Auteurs sont Saint Jerôme & Saint Augustin, auſquels il est redevable d'une bonne partie des regles qu'il a produites dans tout son Ouvrage pour l'interpretation de l'Ecriture. Il fait mention de plusieurs Livres que nous n'avons point maintenant, & entre autres de certaines Remarques que Saint Jerôme avoit écrites fort en abregé sur les Prophetes, pour faciliter l'étude de l'Ecriture aux jeunes gens. Il estime tellement la nouvelle Traduction de Saint Jerôme sur l'Hebreu, qu'il declare qu'on n'a presque plus besoin de recourir au Texte Hebreu, ayant une Version si exacte de la Bible. *Qui nobis*, dit-il en parlant de Saint Jerome, *in translatione Divinæ Scripturæ tantum præstitit, ut ad Hebræum fontem penè non egeamus accedere.* Enfin cet Auteur n'oublie pas même de marquer les meilleurs Livres d'Ortographe, afin qu'on suive leurs regles en décrivant les Exemplaires de la Bible.

Cassiod. Præf. in lib. Div. Lect.

Chap. 21.

Pour n'être pas ennuyeux par un trop long dénombrement des Auteurs qui ont écrit sur la Bible aprés les Peres que nous venons de marquer, il suffira d'observer en general, qu'il y en a eu peu qui se soient appliqués à rechercher le sens literal de l'Ecriture. On s'est contenté de recueillir les explications des Peres, en y ajoûtant fort peu de chose, si ce n'est dans ce qui regarde les moralités & les allegories.

Beda surnommé le Venerable, qui étoit la qualité qu'on donnoit alors aux Evêques & aux Abbés, a suivi cette derniere methode. Rabanus Maurus Archevêque de Mayence n'a presque fait autre chose dans ses Commentaires sur l'Ecriture, que ramasser ce qu'il avoit trouvé dans les Peres, & principalement dans les Livres de Saint Jerôme, qui étoit son grand Auteur. Il a ajoûté neanmoins son explication en quelques endroits qu'il n'a point trouvé expliqués dans les Commentaires des Peres. Il semble que Rabanus Maurus ait voulu imiter en cela la methode de Saint Jerôme, qui préferoit cette maniere d'interpreter l'Ecriture Sainte, à toutes les autres, & qui a même prétendu que le mot de *Commentaire* renfermoit cela dans sa signification.

Beda. *Rabanus Maurus.*

Cependant dans les derniers siecles parmi les Latins, on a donné le nom de *Catena* à ces sortes de Recueils, dont il y a un assez grand nombre. Procope de Gaza a suivi la même methode parmi les Grecs; comme on peut voir dans l'Ouvrage qu'il a écrit sur les huit premiers Livres de la Bible, où il a recueilli plusieurs

Procop. Gaza.

sieurs explications du Texte, sans nommer neanmoins les personnes ni les Ouvrages, si ce n'est lors qu'il cite le Texte Hebreu, & les autres Interpretes qu'il consultoit dans les Hexaples d'Origene. Comme nous n'avons plus ces Hexaples, les Livres de Procope sur l'Ecriture sont tres-utiles pour suppléer en quelque sorte à ce defaut. Il explique de-plus la proprieté des mots Hebreux & des mots Grecs dont se sont servis les Interpretes Grecs: mais, comme il n'entendoit pas la Langue Hebraïque, il se trompe souvent, ainsi qu'il paroit de ce qu'il rapporte sur le Chapitre premier de la Genese. Il n'est pas si étendu sur les autres Livres de la Bible, qu'il l'est sur la Genese; & ce qu'il a écrit sur les Livres des Rois & des Paralipomenes, ne contient que de petites Scolies ou éclaircissemens, où il rapporte neanmoins assez souvent la Traduction des anciens Interpretes Grecs. Il est beaucoup plus étendu sur la Prophetie d'Isaïe, qu'il explique assez au-long; & outre les diverses explications qu'il a recueillies en forme de Commentaires, il produit la (d) Version des Septante avec les differences des anciennes Traductions Grecques qui étoient dans les Hexaples d'Origene, & les signes ou marques Critiques qui étoient dans ces mêmes Hexaples. La Version neanmoins des Septante dont il se sert, n'est pas pure, parce qu'il étoit alors difficile d'en trouver des Exemplaires où il n'y eust quelque mélange. Ces sortes de Recueils sur l'Ecriture sont fort utiles, principalement lors qu'on marque les noms des Auteurs dont on rapporte l'explication. Les Grecs dans les commencemens n'avoient pas accoûtumé de marquer ces noms; & je croi que Saint Hilaire, Saint Ambroise & Saint Jerôme les avoient imités en cela; si ce n'est que Saint Jerôme fait quelquefois mention dans les Préfaces de ses Commentaires sur l'Ecriture, des Auteurs ou Peres qu'il a suivis. Mais il est beaucoup mieux de marquer exactement les noms des Auteurs, comme les Grecs ont fait

(d) *La Version des Septante qui est imprimée avec les Commentaires de Procope sur Isaïe, n'est point du même Procope, mais d'un certain Abbé Apollinarius qui l'avoit tirée des Hexaples d'Origene, ainsi qu'il est rapporté au-long dés le commencement de ce Livre. Le manuscrit de Procope sur Isaïe se trouve dans la Bibliotheque des Jesuitss du College de Clairmont à Paris, où se trouve aussi la Version dont nous parlons sur tous les Prophetes, avec les Notes sur les anciennes Traductions & des Scolies à la marge. Ce dernier Manuscrit est beaucoup plus ancien que le premier, & seroit d'une grande utilité pour entendre les Prophetes, si les Jesuïtes vouloient le donner au Public, ou le communiquer à d'habiles gens qui le pourroient donner. Le feu P. Vavasseur avoit promis de le publier, & il étoit si jaloux de ce Manuscrit, qu'il en refusa la communication à Mr. le Comte de Clarendon, qui souhaitoit seulement dans le tems qu'il étoit à Paris, d'extraire les diverses Leçons & interpretations sur le Prophete Osée, pour les donner à Mr. Pocokque qui travailloit alors sur ce Prophete.*

dans leurs dernieres Compiliations sur la Bible. On n'a pû cependant empêcher que les Copistes ne changeassent quelquefois les noms, & qu'on n'attribuât à un Pere ce qui étoit d'un autre, comme je l'ai remarqué, en conferant ensemble quelques Exemplaires manuscrits de ces Recueils. Il est arrivé de-plus, qu'on a pris la liberté d'ajoûter de nouvelles explications à celles des autres; ce qui a apporté une grande confusion dans tous ces Livres, quand on n'a point marqué que c'étoit une addition.

Nicetas. On attribuë à Nicetas Metropolitain d'Heraclée, quelques-uns de ces Recueils que nous avons nommés en Latin *Catena*, & entre autres la Compilation sur le Livre de Job, qui a été imprimée à Lyon & à Londres. Comitolus Jesuite, qui l'a fait imprimer, rapporte plusieurs raisons pour prouver qu'Olympiodorus en est l'Auteur, & non pas Nicetas. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a de grandes varietés dans les noms propos des Auteurs qui composent ce Recueil, comme je l'ai remarqué, en conferant les diverses Editions qui en ont été faites, avec un Exemplaire manuscrit.

Comitolus.

Les Grecs ont un grand nombre de ces sortes de Recueils sur la plus-part des Livres de la Bible, & l'on en trouve beaucoup dans les Bibliotheques, qui n'ont point été encore imprimés. Il ne seroit pas même necessaire de publier ces Compilations entieres, puis que nous avons les Auteurs, d'où elles ont été prises: mais il seroit à desirer, qu'on donnât seulement au Public ce qui s'y trouve de singulier, & qui n'a point été encore publié.

Nous devons faire le même jugement des Recueils ausquels les Latins ont donné le nom de *Catena*. Ces sortes d'Ouvrages étoient fort utiles, avant qu'on eût par le moyen de l'Impression, les Commentaires des Peres & des autres Auteurs sur la Bible. Il est bien plus à-propos de lire les Explications des Peres dans eux-mêmes, que dans les Livres de ceux qui en ont fait les Extraits; outre que ces Recueils contiennent une infinité de choses inutiles. C'est de cette maniere que Lipoman a recueilli sur la Genese les Explications d'un grand nombre de Peres, & d'autres Auteurs Ecclesiastiques. Un Chanoine Regulier, qui a voulu encherir par dessus Lipoman, a fait imprimer à Pavie deux grands Volumes *in folio* sur le premier Chapitre de la Genese, ausquels il a donné pour titre, *Glossa magna in Genesim*, comme si toutes les autres Glosses eussent été trop petites & trop abregées: Mais il faudroit avoir bien du tems à perdre, pour vouloir lire de si grands Ouvrages, où il est impossible qu'il n'y ait plusieurs redites inutiles.

Lipoman.

Je ne parlerai point ici d'une autre forme de Remarques sur l'Ecriture, que les Latins ont nommée dans ces derniers siecles, *Postilla*, dont il y a d'autant de sortes, qu'il y a de differentes manieres d'expliquer le Texte de l'Ecriture. Je croi que le mot *Postilla* vient de ce qu'on mettoit la Remarque ou explication aprés les paroles du Texte; & ainsi *Postilla* sera composé de la prépositi-

tion

tion *poſt* & du pronom *illa*, c'eſt-à-dire *poſt illa verba*: où *poſt illa* eſt la même choſe que *poſtea*, d'où on a fait enſuite le nom barbare *Poſtilla*, pour ſignifier des Scolies & des Commentaires ſur l'Ecriture.

La plus-part de ces Scolies ou Commentaires qui ont le nom de *Poſtilla*, ayant été compoſés par des perſonnes peu habiles & dans des tems d'ignorance, ne meritent pas que nous nous y arrêtions, ſi ce n'eſt ſur celles de Nicolas de Lira, dont nous parlerons dans le Chapitre ſuivant. De-plus, on peut dire que la ſubtilité de la Philoſophie de l'Ecole, qu'on introduiſit en ces tems-là dans la plus-part des ſciences, a beaucoup nui à l'étude de l'Ecriture. Il y a neanmoins quelques Theologiens, & entre autres Saint Thomas, & un certain Thomas Anglicus, dont on a confondu quelques Ouvrages ſur l'Ecriture avec ceux de Saint Thomas, leſquels font paroître aſſez de ſolidité de jugement dans leurs Commentaires ſur la Bible. Mais ces grands genies ont eu le malheur d'être nés dans des tems où l'on n'avoit preſque aucune connoiſſance des belles Lettres.

S. Thomas. Thomas Anglic.

Enfin je paſſerai auſſi ſous ſilence de certains Sommaires ou Abregés, & des Analyſes qu'on a faites de toute l'Ecriture, parce que cela ne regarde point mon ſujet. Je remarquerai ſeulement en general, que ces Abregés de toute la Bible ſont tres-utiles, principalement quand ils ne ſont compoſés que des paroles de l'Ecriture. Mais je ne puis approuver la méthode de ceux qui ont voulu donner des Abregés de l'Hiſtoire des Livres Sacrés, en y ajoûtant leurs Gloſſes & leurs Supplémens, afin de rendre leur Ouvrage plus parfait. Cependant Pierre Comeſtor s'eſt autrefois rendu celebre dans toute l'Egliſe d'Occident, par le Livre qu'on nomme encore aujourdhui *Hiſtoria Scholaſtica*, où il a renfermé à ſa maniere toute l'Hiſtoire de la Bible depuis la Creation du Monde juſqu'à l'Aſcenſion de Nôtre Seigneur. *Porrò*, dit cet Auteur, *à Coſmographia Moyſi, id eſt à deſcriptione Mundi inchoans, rivulum hiſtoricum deduxi uſque ad Aſcenſionem Salvatoris, pelagus Myſteriorum peritioribus relinquens.* Son deſſein n'a pas été de rapporter ſimplement les paroles de l'Ecriture, mais de les expliquer quelquefois ſoit par les Peres, ſoit par les Hiſtoires des Auteurs profanes, qu'il a auſſi inſerées dans ſon Livre; de-ſorte que cette Hiſtoire de la Bible n'eſt pas tout-à-fait pure. On en fit en-ſuite des Abregés qui furent traduits en pluſieurs Langues; & la plus-part liſoient l'Ecriture dans cette Hiſtoire Scholaſtique de Pierre Comeſtor, plûtôt que dans les Verſions de la Bible. Ce qui fut cauſe qu'on negligea dans la ſuite l'étude de l'Ecriture Sainte: mais à grand peine le nom de ce Livre qui étoit autrefois ſi fameux, eſt-il connu aujourdhui, auſſi-bien qu'une infinité d'autres Ouvrages ſur la Bible, qui ont été compoſés dans des tems où l'on ignoroit entierement les Langes Saintes.

Petr. Comeſtor.

Petrus Comeſtor. Præf. in Hiſtor. Eccl.

CHAPITRE XI.

Critique de quelques Recueils celebres sur la Bible, faits par des Auteurs Catholiques.

POur faire mieux connoître la méthode qu'il faut obſerver dans l'explication de l'Ecriture, j'ai crû qu'il étoit à-propos d'examiner les meilleurs Commentaires que nous ayons ſur l'Ecriture, & de marquer en même tems ſelon les regles de la Critique, leurs perfections & leurs defauts. Nous commencerons cette Critique par un celebre Recueil qui a été imprimé ſous le nom de *la Sainte Bible avec la Gloſſe ordinaire.*

Strabo Srtabo, Moine de Fulde & Diſciple de Rabanus Archevêque de Mayence, eſt le premier & le principal Auteur de cette compilation, à laquelle on a ajoûté en-ſuite quelques éclairciſſemens tirés des Peres, les *Poſtilles* ou Remarques de Nicolas de Lira Religieux Franciſcain, avec les Additions de Paul Evêque de Burgos, & les Repliques de Matthias Dornic. La Gloſſe de Strabo merite plûtôt le nom de Commentaire que de Gloſſe, parce qu'il ne s'attache pas aſſez à expliquer la lettre du Texte, comme l'on doit faire dans les Gloſſes. La plus-part des ſens qu'il rapporte ſont éloignés du literal, & ils ne ſont ordinairement fondés que ſur des préjugés de Theologie, ou ſur ce qu'il avoit lû dans les Livres des Peres, ſans examiner ſi l'on pouvoit donner le nom de Gloſſe à ces ſortes d'explications peu literales. Le même Auteur raffine auſſi quelquefois trop, & eſt rempli de ſubtilités qui ne regardent point ſa matiere. Ce qu'on pourroit ſouffrir dans des Homilies, ou dans d'autres diſcours étendus, & non pas dans des Gloſſes.

Il y a dans ce même Ouvrage une autre petite Gloſſe qu'on nomme interlineaire, laquelle conſiſte en de certains mots ajoûtés ſur le Texte de la Bible pour le rendre plus intelligible; & c'eſt pour cette raiſon qu'on l'a appellée interlineaire, parce qu'elle eſt en-effet entre les lignes du Texte. Cette Gloſſe étant fort courte, & n'ayant été inſerée que pour éclaircir les mots obſcurs, ne devroit expliquer préciſément que ce qui eſt ſignifié par ces mêmes mots: & cependant l'Auteur s'arrête le plus ſouvent aux ſens myſtiques. Comme il affecte de-plus de paroître ſçavant & homme d'érudition, il ſe plaiſt quelquefois à donner des étymologies pueriles & ridicules. Ce qu'on admiroit neanmoins dans ce tems-là, parce qu'on ignoroit les belles Lettres.

Nicolas de Lira, qui a pris ſon nom de Lira, Bourg ſitué dans le Perche, eſt le plus ſçavant & le plus exercé dans le ſtyle de l'Ecriture, de tous les Auteurs qui ſont compris dans ce Recueil. Pluſieurs prétendent qu'il avoit été Juif, & qu'il ſe fit en-ſuite Chrêtien. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il ſçavoit la Langue Hebraïque, & qu'il ſçavoit même aſſez d'Hebreu de Rabbin, pour lire les Commentaires des Juifs ſur l'Ecriture: ce qu'il étoit difficile de trouver dans ces tems-là en des perſonnes qui fuſſent nées dans nôtre Religion. Son grand Auteur eſt *Nicolas de Lira.*

Raſci

Raſci ou R. Salomon Iſaaki, qu'on nomme ordinairement Jarhi. Il le cite ſouvent dans ſes Remarques; & la plus-part de ceux qui ont mis apres lui dans leurs Commentaires quelque érudition Juive, n'ont fait que le copier. Si cet Auteur n'avoit pas ſuivi une certaine méthode de philoſopher ſelon les principes d'Ariſtote, laquelle étoit en uſage de ſon tems, il auroit beaucoup mieux réüſſi, bien qu'il ſoit plus reſervé en cela, qu'une infinité d'autres Ecrivains de ce même tems-là, On peut lui donner cet éloge, que perſonne avant lui n'avoit ſi bien penetré le ſens literal de l'Ecriture. Il ſeroit neanmoins à deſirer, qu'il n'euſt pas tant mélé de choſes inutiles priſes des Rabbins, & qu'il n'euſt rapporté de leurs Livres, que ce qui contribuoit à l'éclairciſſement de la Bible.

Paulus Burgenſ. Les Additions de Paul Evêque de Burgos contiennent la Critique des Remarques de Nicolas de Lira Comme cet Auteur avoit été Juif, & qu'il s'étoit appliqué à l'étude de l'Ecriture, il reprend quelquefois aſſez bien les fautes de de Lira, & il avance même de tres-bons principes, qui peuvent ſervir à l'intelligence des Livres Sacrés. Mais parce qu'il a ſuivi la méthode de ceux qui diſputent les uns contre les autres avec chaleur, il a rempli ſon Ouvrage d'inutilité; de-ſorte qu'il y a bien du tems à perdre, ſi on veut le lire tout entier. Il ſeroit à-propos de faire des Extraits de ce qui s'y trouve de meilleur, en laiſſant le reſte. On ſe met, par exemple, fort peu en peine, ſi de Lira ne raiſonne pas toûjours juſte dans les matieres de Philoſophie, ou ſur d'autres ſujets qui ne regardent point l'explication de l'Ecriture Sainte.

Matthias Dornic. Matthias Dornic, Religieux Franciſcain, a défendu dans ſes Repliques ſon Confrere de Lira, contre Paul Evêque de Burgos. Mais ces ſortes de diſputes ne conſiſtant la plus-part qu'en des Queſtions éloignées du Texte de l'Ecriture, ſont inutiles à ceux qui veulent étudier la Bible: outre que cet Auteur n'étoit pas aſſés ſçavant dans la Critique, ni dans la Langue Hebraïque, pour juger des difficultés qui étoient entre Nicolas de Lira & Paul de Burgos. Auſſi n'y a-t-il preſque dans tout ſon Ouvrage, que des emportemens & des marques d'ignorance. A l'égard de Paul de Burgos, bien qu'il euſt été Juif, & qu'il euſt lû les Livres des Rabbins, il n'eſt pas toûjours exact dans ce qu'il rapporte d'eux. Il dit, par exemple, ſur le Chapitre 4. de la Geneſe. où il parle de la Paraphraſe de Jonathan, que cette Paraphraſe Caldaïque ſur le Pentateuque, n'eſt gueres moins eſtimée par les Juifs pour ce qui eſt de l'autorité, que le Texte de Moïſe; ce qui n'eſt pas vrai. Il a confondu mal-à-propos l'Auteur de la Paraphraſe Caldaïque ſur le Pentateuque, auquel quelques-uns donnent le nom de Jonathan, avec l'autre Jonathan, qu'on croit ordinairement être l'Auteur de la Paraphraſe que nous avons ſur tous les Livres de l'Ecriture que les Juifs nomment Prophetes. J'ai remarqué cela en paſſant, afin de faire voir que ni Paul de Burgos, ni pluſieurs autres qui ont été Juifs, ne ſont pas exempts de fautes dans des matieres.

Matthias Dornic. *Paul. Burgenſ.*

où

où l'on croit qu'ils sont plus sçavans que les Chrêtiens.

Le Recueil qu'on a imprimé à Paris sous le nom de *Biblia Magna*, me paroit plus utile que le premier pour apprendre l'Ecriture Sainte, d'autant que les Auteurs qu'on y a inserés ne s'éloignent pas tant de leur Texte, & qu'ils ont évité les digressions inutiles. Ce Recueil comprend les Remarques d'Estius, d'Emanuel Sa, de Menochius, & de Tirimus. Estius est un peu plus étendu que les autres: il s'applique principalement à rapporter les explications literales qui se trouvent dans les Peres, & il mêle aussi quelquefois des Questions de Theologie. Il seroit à desirer, qu'il eust été plus exercé dans la Critique, & qu'il eust mieux entendu les Langues Grecque & Hebraïque, afin de choisir les significations les plus propres des mots Hebreux; au-lieu qu'il est obligé de suivre d'ordinaire le sentiment des autres. Ce qui le rend moins exact: comme quand il dit dés le commencement de la Genese sur ces mots, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*, que les Juifs les expliquent *du vent*, & que les Auteurs Ecclesiastiques les interpretent beaucoup mieux *du Saint Esprit*. Cela n'est pas tout-à-fait vrai, parce que les Peres & les Juifs sont partagés entre eux touchant l'explication de ce Verset; & il y a des Peres, aussi-bien que des Juifs, qui l'entendent du vent, comme il y a aussi des Juifs qui l'interpretent de l'Esprit de Dieu.

Eman. Su. Menoch. Tirin.

A l'égard d'Emanuel Sa, de Menochius & de Tirinus, leur methode est tres-bonne, parce qu'ils ne s'attachent simplement qu'au sens literal: mais il me semble qu'ils n'ont pas eu toute la capacité qui étoit necessaire pour faire une Critique exacte des milleures interpretations. La connoissance qu'ils avoient des Langues Grecque & Habraïque, me paroit trop limitée, pour avoir pû lire les Commentaires des Juifs en eux-mêmes: ce qui leur auroit été cependant fort utile pour l'explicatiod de l'Ecriture, & ils auroient en même tems évité plusieurs fautes, dans lesquelles ils sont tombés en suivant les autres Interpretes, sans les avoir auparavant assez examinés. Emanuel Sa, par exemple, n'auroit pas assûré si hardiment sur le Verset 15. du Chapitre 3. de la Genese, où nous lisons dans la Vulgate, *Ipsa conteret*, qu'il y a des Exemplaires Hebreux où on lit *hi*, *ipsa*; car il ne s'en trouve aucuns, & il y a même une erreur de Copiste dans les Exemplaires Grecs & Latins, comme nous l'avons observé ailleurs, qui appuyent la leçon *ipsa*, parce qu'on lisoit autrefois *ipse*. Je remarque cela en passant, pour faire voir que bien que ces Auteurs fussent capables & judicieux pour faire un choix exact des meilleures interpretations sur le Texte de l'Ecriture, il leur manquoit neanmoins encore quelque chose.

P. de la Haye.

Le Pere de la Haye, Religieux Franciscain qui est l'Auteur de ce Recueil, auroit pû l'abreger, en ne repetant pas si souvent les mêmes interpretations. Car il arrive d'ordinaire, que ces Interpretes ne different point entre eux: & alors il eût été à-propos d'abreger la matiere, & de ne mettre simplement que ce qui

qui étoit neceſſaire. On auroit auſſi pû ajoûter à ce Recueil pluſieurs éclairciſſemens, qu'on auroit extraits des Remarques de de Lira & de quelques autres Auteurs. En un mot, j'aurois voulu ne rapporter pas les paroles des Auteurs tout-au-long, mais ſeulement ce qu'on y auroit trouvé de plus exact, en ſuppléant même quelquefois à leurs defauts.

P. de la Haye. Le même Pere de la Haye n'étant pas content du Recueil qu'il avoit fait en cinq Volumes ſur toute l'Ecriture, en a fait un autre beaucoup plus grand ſous le titre de *Biblia Maxima*, lequel comprend dix-neuf Volumes. Mais il ſemble qu'il ait eu plus d'égard à ſatisfaire, ſi j'oſe le dire, à ſa vanité dans ce dernier Recueil, qu'à être utile à ſes Lecteurs. Auſſi ne loüe-t-il ſon Ouvrage, qu'à cauſe de la quantité des Volumes qu'il contient. *La Bible d'Alcala*, dit-il, *ne contient que trois Volumes: celle de Londres, ſix; la Royale, huit; celle de Paris, dix; au lieu que mon Edition en contient dix-neuf.* Il ajoûte en-ſuite, que toutes ces Bibles jointes enſemble ne contiennent que le Latin, le Grec, l'Hebreu, le Samaritain, le Caldéen, le Syriaque, l'Arabe, le Perſan & l'Ethiopien; mais que dans la ſienne, outre toutes ces Langues, il y a encore du Sclavon, du Gottique, de l'Italien, de l'Eſpagnol & du François. *Quid tanto dignum feret hic promiſſor hiatu?* Cette grande quantité de Langues ſe reduit aux ſeules Verſions Latines qu'il rapporte, & il n'y a même gueres d'apparence, que l'Auteur ait entendu d'autre Langue que la Latine. Il rapporte donc toutes ces differentes Verſions, principalement les Orientales, comme il les a lûës dans les Verſions Latines, & il loüe ſon Ouvrage, de ce qu'il a quelquefois donné ſur un ſeul Verſet vingt ou trente Verſions. Mais il eût été bien plus à-propos, qu'il n'eût pas repeté tant de fois la même choſe ſous des termes ſynonymes, & qu'il n'eût pas rempli ſon Livre de Traductions qui ſont quelquefois ridicules & impertinentes, comme il arrive preſque toûjours, quand il cite celles de Malvenda. Ce qui eſt de plus loüable dans cet Auteur, c'eſt qu'il a tâché de concilier enſemble toutes ces differentes Verſions, & montrer en même tems l'autorité de la Vulgate: mais ce travail étoit au deſſus de ſes forces, & il ne paroit pas avoir été aſſez ſçavant dans les Langues, ni aſſez exercé dans l'étude de l'Ecriture, pour réüſſir dans une ſi grande entrepriſe.

Outre les Auteurs qu'il avoit mis dans ſa premiere Compilation, il a ajoûté les Remarques de de Lira, deſquelles il devoit retrancher tout ce qui y eſt d'inutile. Je ne voi pas auſſi, que le même de Lira ait conferé dans ſes Remarques la Verſion Latine avec celles qui ſuivent le Texte Hebreu, ni qu'il y ait fait voir que la Vulgate étoit la meilleure, comme le P. de la Haye l'affirme dans ſa Préface. Si de Lira a compoſé cet Ouvrage, comme quelques-uns l'ont crû, c'étoit apparemment un Ouvrage different de celui que nous avons de lui, ou nous ne l'avons pas entier; car nous ne voyons point qu'il y faſſe cette diſcuſſion ou Critique des Verſions. Au-reſte, on

ne peut nier que la methode dont le Pere de la Haye s'eſt ſervi dans ce Recueil, ne ſoit la meilleure de toutes: car il produit d'abord les differentes manieres dont le Texte peut être traduit: puis il les compare toutes enſemble, & en juge; & infin il rapporte les diverſes explications literales des meilleurs Auteurs. Il n'y a rien que de juſte dans cette methode; & ſi l'execution avoit répondu au deſſein, nous n'aurions rien de plus achevé ni de plus utile ſur l'Ecriture.

Enfin, pour rendre ſon Ouvrage parfait, il a mis des Prolegomenes au commencement, où il explique aſſez au-long les Queſtions préliminaires qu'on fait ordinairement ſur le Texte de la Bible & ſur les Verſions. Mais il n'y a gueres d'apparence, qu'il ait entendu la plus-part des Queſtions Critiques qu'il y traite; car il ne ſeroit pas tombé dans des fautes ſi groſſieres. Il a recueilli ce qu'il avoit lû dans les meilleurs Auteurs; & comme il ne comprenoit pas tout-à-fait la matiere, il étoit impoſſible qu'il ne ſe trompât ſouvent, J'en donnerai ſeulement un exemple, d'où l'on pourra juger de ſa capacité. Au Chapitre 1. de la Section 8. il examine ſi Moïſe eſt l'Auteur des points qui ſervent aujourdhui de voyelles au Texte Hebreu; & pour reſoudre plus aiſément cette difficulté, il ſuppoſe que les Anciens Hebreux n'avoient point d'autres lettres que des conſones, & que les derniers Juifs choiſirent trois de ces conſones, ſçavoir l'Aleph, le Vau & le Jod, pour en faire auſſi des voyelles, de-ſorte que l'Aleph tenoit la place de l'*a* & de l'*e*, le Vau des voyelles *u* & *o*, & le Jod des voyelles *i* & *e*. Il n'y a rien de plus faux que cette ſuppoſition à l'égard de ces conſones qu'il prétend être devenües voyelles dans les derniers tems. On doit donc dire, que dans toutes les Langues il y a toûjours eu des voyelles, & que dans la Langue Hebraïque, les lettres Aleph, Vau & Jod ſervoient au commencement de voyelles, avant qu'on eût inventé les points qui tiennent aujourdhui leur place dans le Texte Hebreu. Il y a pluſieurs autres fautes ſemblables dans ces Prolegomenes, qui ſont autant de preuves évidentes, que l'Auteur de ce grand Recueil a entrepris un Ouvrage qui étoit au deſſus de ſes forces.

CHAPITRE XII.

Jugement de quelques Auteurs particuliers qui ont écrit des Commentaires ou des Remarques ſur la Bible. On montre en même tems, quelle eſt la methode qu'on doit obſerver pour expliquer l'Ecriture.

IL ſemble qu'aprés avoir rapporté dans les Chapitres précedens, les regles que les plus ſçavans Peres ont ſuivies pour expliquer l'Ecriture, il ſoit inutile de nous arrêter davantage ſur cette maniere; outre qu'il n'eſt pas permis aux Catholiques, d'avoir recours à d'autres Interpretes des Livres Sacrés, qu'aux mêmes Peres; & ainſi il n'eſt pas neceſſaire d'examiner en particulier la methode des nouveaux Interpretes de l'Ecriture, dont les ſentimens ſont en cela de nulle

nulle authorité. C'eſt ce qui a été
Concil. Trid. Seſſ. 4 defini par les Peres du Concile de Trente, qui ont formé un Decret, pour empêcher toutes les nouvelles interpretations qu'on donnoit à une infinité de paſſages de l'Ecriture. *Ad coërcenda petulantia ingenia*, diſent ces Peres, *decernit (Synodus) ut nemo ſua prudentia innixus, in rebus fidei & morum ad adificationem doctrinæ pertinentium, Sacram Scripturam ad ſuos ſenſus contorquens, contra eum ſenſum quem tenuit & tenet ſancta mater Eccleſia, cujus eſt judicare de vero ſenſu & interpretatione Scripturarum Sanctarum, aut etiam contra unanimem conſenſum Patrum, ipſam Scripturam Sacram interpretari audeat.*

Si ce Decret du Concile de Trente avoit lieu dans toute l'étenduë de la ſignification qu'on peut lui donner, il faudroit condamner la methode des plus ſçavans Theologiens, qui n'ont pas laiſſé depuis ce tems-là de chercher de nouvelles explications aux paroles de l'Ecriture, & de rejetter même quelquefois celles des Peres comme peu exactes. Il faut donc mettre de la difference entre ce qui regarde purement la Critique de la Bible, & ce qui regarde la creance reçûë univerſellement dans l'Egliſe. Les Peres du Concile n'ont point condamné la premiere maniere d'expliquer l'Ecriture, mais ſeulement les Novateurs de ce tems-là, qui oppoſoient leurs nouvelles explications de l'Ecriture, à la doctrine reçûë & approuvée dans toute l'Egliſe.

En effet, on ne condamna pas dans le Concile le ſentiment du Cardinal Cajetan, qui avoit prétendu qu'on ne devoit point attacher l'interpretation de l'Ecriture aux explications des Peres; mais qu'on devoit interpreter les paroles du Texte le plus à la lettre qu'il ſeroit poſſible, ſans s'arrêter aux préjugés des Peres. *Si quando occurrerit*, dit ce Cardinal, *novus ſenſus Textui conſonus, nec à Sacra Scriptura, nec ab Eccleſia doctrina diſſonus, quamvis à torrente Doctorum ſacrorum alienus, æquos ſe prabeant cenſores. Meminerint jus ſuum unicuique. Solis Scripturæ Sacræ autoribus reſervata eſt hæc autoritas, ut ideo credamus ſic eſſe, quia ipſi ita ſcripſerunt: alios autem, inquit Auguſtinus, ita lego, ut quantalibet ſanctitate doctrinâque prapolleant, non ideo credam ſic eſſe, quia ipſi ita ſcripſerunt. Nullus itaque deteſtetur novum Scripturæ ſenſum, ex hoc quòd diſſonat à priſcis Doctoribus; ſed ſcrutetur perſpicaciùs Textum ac contextum Scripturæ; & ſi quadrare invenerit, laudet Deum, qui non alligavit expoſitionem Scripturarum Sacrarum priſcorum Doctorum ſenſibus, ſed Scripturæ integræ ſub Catholicæ Eccleſiæ cenſura.* J'ai rapporté tout-au-long les paroles de Cajetan, afin qu'on pût mieux connoître la methode qu'il a obſervée dans ſes Commentaires ſur la Bible. *Cajet. Præf. in Pentat.*

Le Cardinal Palavicini n'a pas oſé rejetter entierement cette methode de Cajetan, bien qu'il avoüe que quelques-uns ont été ſcandaliſés d'un ſentiment qui leur paroiſſoit ſi libre & ſi hardi. Il ajoûte même, qu'il n'y a rien dans ce ſentiment qui ſoit oppoſé au Decret du Concile de Trente; lequel n'a preſcrit aucune loi nouvelle pour expliquer la Parole de Dieu; mais qui a ſeulement declaré *Palavic. Hiſt. du Conc. de Trente, liv. 6. chap. 18.*

claré pour heretique, ce qui étoit & qui avoit toûjours été estimé heretique par les Peres, par les Papes & par les Conciles. *Affermo primieramente, che il Gaetano, quantunque ripreso per licenzioso d'a suoi medesimi in questo detto, non proferì, giamai sentimento contrario à ciò che in quella parte fù disposto dal Concilio Tridentino. Secondariamente, che il Concilio non prescrisse ò restrinse con legge nuova il modo d'intendere la parola di Dio; mà dichiarò per illecito e per ereticale ciò ch'era tale di sua natura, e per tale sempre riputato e dichiarato, da' Padri, da' Pontefici, & da' Concilii.*

Il est vrai que la methode du Cardinal Cajetan pour l'interpretation des Livres Sacrés, paroit d'abord libre, & même peu respectueuse à l'égard des anciens Peres: mais si on l'examine avec application, on trouvera qu'il a suivi en cela les mêmes regles que Saint Augustin dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne. Les nouveautés de Luther & des autres Protestans de ce tems-la, ont été cause que quelques Theologiens se sont opposés au sentiment de Cajetan, qui leur paroissoit trop hardi, & qui sembloit en quelque façon autoriser les nouvelles heresies, bien qu'il fût en effet Orthodoxe & conforme à la Doctrine de l'Eglise, qui a toûjours laissé aux Interpretes de l'Ecriture, la liberté de chercher le sens literal, sans les soûmettre aux interpretations des anciens Docteurs, mais seulement à la Doctrine reçûë & approuvée dans toute l'Eglise: & c'est ce que ce Cardinal a prétendu par ces paroles, *Novus sensus Textui consonus, nec à Sacra Scriptura, nec ab Ecclesia doctrinæ dissonus, quamvis à torrente Doctorum sacrorum alienus.* Voilà en peu de mots la methode qu'on doit suivre dans l'explication de la Bible; & par ce moyen il sera aisé de concilier les Protestans avec les Catholiques sur ce sujet, & l'on fera en même tems justice à Cajetan, qui s'est appliqué avec un tres-grand soin à l'étude de l'Ecriture, & qui a suppléé par la penetration de son esprit, à ce qui sembloit lui manquer pour entendre parfaitement l'Ecriture.

Cajetan. Præf. in lib. Mos.

Si Ambroise Catharin avoit étudié l'Ecriture avec la même application que Cajetan, il ne se seroit pas emporté avec tant de chaleur contre ce sçavant Cardinal, dans les Remarques qu'il a faites sur ses Commentaires: comme lors qu'il l'accuse d'avoir judaïze sur les premiers mots de la Genese, où Cajetan observe que le nom Hebreu *Elohim*, qui est en cet endroit au pluriel, ne prouve pas le Mystere de la Trinité. Sixte de Sienne, qui a pris la défense de Cajetan contre Catharin, a remarqué judicieusement, que ceux qui ont appliqué ce passage au Mystere de la Trinité, n'ont pas suivi en cela les Peres, mais Pierre Lombard, qui avoit touché ce sens en passant seulement dans son Livre des Sentences.

Sixt. Sen. Bibl. Sanct. lib. 5, Annot. 1.

Gretser n'a aussi pû souffrir que Cajetan ait entierement abandonné les Peres dans ses Commentaires sur les Pseaumes, sous prétexte de les expliquer selon le sens literal. *De Cajetano quid dicam?* dit ce Jesuite, *in cujus integro super Psalmos Commentario, nescio quoties sanctorum Patrum*

Gretsf. Tract. de nov. Transl. cap. 2.

Patrum mentio vel citatio, vel autoritas & sententia appareat. Il est vrai que Cajetan se sert rarement de l'explication des Peres dans ses Commentaires sur l'Ecriture, & principalement sur les Psaumes, parce qu'il a crû qu'ils étoient inutiles pour son dessein, comme il le témoigne lui-même dans une Epître qui est au commencement de ses Commentaires sur ce Livre. *Solus Psalterii sensus,* dit ce Cardinal en parlant au Pape Clement VII. *quem literalem vocant, nulli est adhuc pervius, sed abstrusus, cùm fere omnes qui Commentarios in illud ediderunt, mysticos tantùm sensus attulerint.*

Cajet. Epist. ad Clem. VII.

On doit donc plûtôt loüer ce (e) Cardinal, de s'être appliqué au sens literal de l'Ecriture, qui étoit si fort negligé de son tems, que le blâmer, parce qu'il n'a point cité les explications des Peres dans ses Commentaires sur la Bible. Il étoit persuadé que leurs interpretations n'étoient pas assez literales; & ainsi il jugea à-propos de recourir à l'Original Hebreu, bien qu'il n'eût aucune connoissance de la Langue Hebraïque. C'est pourquoi, comme il étoit obligé d'ajoûter foi à tout ce que lui disoient ceux qui le dirigeoient dans cette Langue, il arrive souvent qu'il se trompe, soit que ses Maîtres ne fussent pas assez habiles, ou que lui-même ne comprit pas tout-à-fait ce qu'ils lui disoient. Par exemple, la raison qu'il rapporte dés le commencement de son Commentaire sur la Genese, pour montrer que le nom de Dieu *Elohim* ne marque point la pluralité des personnes en Dieu, est fausse, parce qu'il oppose que ce nom n'a point de singulier dans l'Ecriture: ce qui n'est pas vrai, puis qu'on trouve *Eloha* au singulier. De-plus, il ne s'étoit pas entierement défait d'une certaine maniere de raisonner qu'on apprend dans les Ecoles, qui ne s'accommode pas toûjours avec la methode qu'on doit suivre pour bien expliquer les Liures Sacrés. A quoi l'on peut ajoûter, que les Livres des nouveaux Protestans qu'il avoit lûs, lui ont fait prendre un certain milieu qui n'a pû être goûté des Protestans ni des Catholiques. *Certamente que' Commentarii,* dit le Cardinal Palavicini en parlant des Commentaires de Cajetan, *non hebber applauso ne da gli Eretici, nè da' Cattolici.* En-effet, il semble que c'étoit une entreprise en quelque façon temeraire, de vouloir expliquer l'Ecriture purement selon le sens literal & sur les Originaux, sans avoir aucune connoissance de la Langue dans laquelle ces Originaux étoient écrits. Nous avons déja remarqué ci-dessus, qu'il ignoroit entierement l'Hebreu & le Grec; cependant dans sa Préface sur les Psaumes, où il avoüe lui-même son ignorance, il ne fait mention que de la Langue Hebraïque: mais on croit communément, qu'il n'étoit pas plus sçavant dans l'une que dans l'autre.

Palavic. Hist. du Conc. lib. 6. chap. 17.

(e) *On a cependant reproché à ce Cardinal, d'avoir eu trop d'estime pour les Livres d'Erasme & des autres Critiques de ce tems-là, qui s'appliquoient trop au sens literal de l'Ecriture.*

Hieron. Oleast. in Pentat.

Jerôme Oleaster peut être beaucoup plus utile que Cajetan, pour entendre le sens literal de l'Ecriture, parce qu'il s'applique entierement, sur tout dans ses Commentaires sur le Pentateuque, à trouver la signification propre & veritable de chaque mot Hebreu. Il confere ensemble les divers passages de son Texte où ces mots se rencontrent, afin de connoître mieux leur signification primitive, & il consulte même pour ce sujet les Rabbins, qu'il abandonne assez souvent. Mais on peut dire avec raison, que la plus-part de cet Ouvrage ne sert qu'à faire voir l'ignorance où nous sommes de la Langue Hebraïque, & combien les plus sçavans Interpretes sont partagés entre eux sur cette matiere. De-plus, l'Auteur s'éloigne quelquefois du sens le plus vrai-semblable, parce qu'il s'est trop attaché à sa methode, & à rechercher avec scrupule des significations propres & primitives des mots Hebreux, remontant jusqu'aux étymologies. Il seroit à souhaiter, qu'Oleaster eût aussi consulté les anciens Interpretes de la Bible, & qu'il eût fait ses reflexions sur leurs Traductions, en même tems qu'il examinoit les opinions des Rabbins. On peut même dire, qu'il n'est pas toûjours heureux dans le choix qu'il a fait de ses interpretations, parce qu'il a affecté souvent des sentimens singuliers.

Titelm. Elucid. & Annot. in Psalm.

Titelman, Religieux Franciscain qui enseignoit à Louvain l'Ecriture Sainte au commencement du dernier siecle, a joint ensemble dans ses Commentaires sur les Pseaumes, la methode des anciens Peres, & celle des nouveaux Interpretes qui recherchent seulement le sens literal. Il explique donc d'abord dans une Paraphrase assez étenduë, le sens de chaque Pseaume; puis il ajoûte des Remarques en forme de Commentaires; & enfin dans des Notes separées, il rapporte tout ce qui regarde la Critique, les diverses Leçons, & les differentes interpretations des mots Hebreux, de-sorte que cet Ouvrage de Titelman peut être utile à toutes sortes de personnes. Comme il étoit persuadé que la plus-part des mots Hebreux étoient équivoques, il jugea qu'il étoit absolument necessaire de faire des Remarques Critiques sur le Texte Hebreu. *Norunt*, dit cet Auteur, *qui Hebræas literas vel à limine salutarunt, & Hebraica Biblia vel à longè inspexerunt, quàm frequenter in sermone Hebræo id usu veniat, si diversas ex æquivocatione verborum sententias educere.* La connoissance qu'il avoit de la Langue Hebraïque paroit fort limitée, ne s'étendant pour l'ordinaire qu'à quelques citations qu'il fait de la Traduction Latine de Saint Jerôme sur l'Hebreu, & de la nouvelle Traduction Latine de Felix Pratensis sur le même Texte Hebreu.

Præfat. in Annot.

Bonfrer. in Pen..

Bonfrerius Jesuite est un de ceux qui ont le plus conferé les anciennes Versions, & sur tout celle des Septante & la Vulgate avec les nouvelles, pour en former un sens plus juste. Il est même assez judicieux dans son choix, & il auroit encore mieux réüssi, s'il avoit eu un peu plus de connoissance des Langues Orientales, & s'il n'étoit point si étendu dans ses explications. Mais il est

assez

assez ordinaire à ceux qui font des Commentaires sur la Bible, d'y mêler de l'érudition & des Questions éloignées de leur Texte.

Cornel. à Lapide, Les Commentaires de Cornelius à Lapide ont aussi ce defaut; & cependant cet Auteur fait profession dés le commencement de son Ouvrage, d'être court, & de recueillir en peu de mots ce qui a déja été remarqué par les autres avec plus d'étenduc. Je sçai que ces sortes de Commentaires qui sont remplis d'érudition, plaisent à une infinité de gens, & sur tout aux Prédicateurs: mais ils ne peuvent être au goût des personnes judicieuses, qui veulent que chaque chose soit traitée separément & en son lieu.

Alphonf. Toftat. Quoi que Alphonse Tostat Espagnol soit aussi tres-diffus dans ses Commentaires sur l'Ecriture, & qu'on dise ordinairement de lui, *Qui scibile discutit omne*; il est neanmoins heureux dans ses digressions: de-sorte que la lecture en peut être utile, parce qu'il est sçavant & exercé dans le style de la Bible. Il est fecond en Questions, qu'il fait à l'occasion de son Texte. Mais il pousse souvent les choses trop loin, & l'on pourroit aisément retrancher une bonne partie de ses Commentaires, sans qu'ils en fussent pour cela moins exacts, parce qu'il y a trop de choses inutiles.

Pererius. Pererius Jesuite a fait un grand Livre de Questions sur la Genese, où il y a beaucoup d'erudition; & bien qu'il ne s'attache pas à expliquer tous les mots du Texte, il ne laisse pas d'être tres-utile, parce qu'il resout judicieusement les Questions qu'il propose, & qu'il éclaircit de grandes difficutés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Il s'applique principalement à rapporter les sentimens des Peres dont il a fait le Recueil: mais comme les Peres n'ont pas toûjours suivi le sens literal de l'Ecriture, la meilleure partie de cet Ouvrage est inutile à ceux qui ne cherchent que le sens literal de la Bible.

Serarius. Serarius aussi Jesuite, a eu toutes les qualités necessaires à un Interprete de l'Ecriture: car outre qu'il sçavoit les Langues Grecque & Hebraïque assez à-fond, & beaucoup mieux que ne les sçavent ordinairement ceux qui font des Commentaires sur l'Ecriture, il avoit étudié cette matiere, & il étoit exercé dans le stile des Livres Sacrés. Il pouvoit même lire les Ouvrages des Rabbins, comme il l'a fait voir dans les disputes qu'il a euës avec Drusius & avec Scaliger: mais sa méthode n'est pas assez critique, & il mêle trop d'érudition inutile dans ses Commentaires & dans ses Questions. En un mot, quoi que cet Auteur soit docte, il n'est pas assez exact. Son jugement & sa capacité paroissent davantage dans ses Prolegomenes sur la Bible, où il rapporte plusieurs Questions qu'il traite solidement & en peu de mots.

Leo Castro. Leon Castro, Docteur Espagnol, a fait sur le Prophete Isaïe un Commentaire qui peut être utile à ceux qui étudient la Religion, & qui la cherchent dans les Livres des Peres. Il attache principalement à justifier les deux anciennes Versions qui ont été reçûes dans l'Eglise; & s'il n'eust

pas.

pas eu tant d'éloignement des Rabbins & des nouveaux Interpretes de l'Ecriture, son Ouvrage seroit plus achevé : mais il a crû que leurs Livres nuisoient à la verité de la Religion Chrêtienne ; ou plustôt, comme il vouloit parroître sçavant dans la Langue Hebraïque, bien qu'il ne la sçeust que fort mediocrement, il s'est declaré ennemi des Rabbins & des *Hebraïsans*, auxquels il a oppose les explications des Peres dont son Livre est rempli.

Ribera in min. Prophetas. Ribera Jesuite, qui a fait un Commentaire assez étendu sur les douze petits Prophetes, est, ce me semble, plus judicieux que Leon Castro : car il a joint les nouveaux Interpretes aux anciens & aux Peres, & il donne d'ordinaire le sens qu'il croit le plus literal. Il s'applique principalement à expliquer le style & les façons de parler des Prophetes. Son grand Auteur est Saint Jerôme, dont il a lû les Ouvrages avec application, & il a donné même des regles pour entendre la maniere d'écrire de ce Pere, qui paroit être rempli de contradictions. Au-reste, il n'a rien d'extraordinaire pour la Critique, & il n'a eu qu'une connoissance mediocre des Langues Grecque & Hebraïque ; mais son jugement a en quelque façon supplée à ce defaut. Je ne parle point des moralités ni des allegories, ni des autres sens mystiques que cet Auteur & plusieurs autres ont inserés dans leurs Commentaires, parce que cela est hors de mon dessein.

Augustin. Steuch. Eugub. in Pentat. Augustin Steuchus d'Eugubio, qui a sçû assez de Grec & d'Hebreu pour consulter les Livres des Peres Grecs & des Rabbins, s'est principalement attaché dans son explication sur le Pentateuque, à justifier la Vulgate, qu'il attribuë à Saint Jerôme. Il montre qu'elle est beaucoup plus conforme au Texte Hebreu, que la Version Grecque des Septante ; & qu'ainsi l'Eglise a eu raison de préferer cette nouvelle Vulgate à l'ancienne. Mais cet Auteur n'a pas rendu aux Septante toute la justice qu'il leur devoit. Ils ne sont pas si ignorans dans la Langue Hebraïque, qu'il se l'est imaginé. Il auroit beaucoup mieux fait, de ne point s'entêter contre cette ancienne Traduction Grecque, qui n'a pas été moins authentique dans l'Eglise, que la nouvelle Traduction de Saint Jerôme : outre qu'il paroit trop attaché à l'Hebreu moderne, & qu'il a ignoré la maniere de concilier les Septante avec les nouveaux Interpretes. Il merite neanmoins d'être lû, parce que sa méthode est assez Critique, & qu'il s'applique au sens literal, & à trouver la signification propre des mots Hebreux.

Id. Praf. in Psalm. Il avoüe dans sa Préface sur les Pseaumes, qu'il y a quantité de mots équivoques dans la Langue Hebraïque : mais il remarque en même tems, que ce defaut est commun aux autres Langues, & que les Livres d'Homere, de Pindare & de Sophocles sont remplis de semblables équivoques qui partagent les Interpretes de ces Auteurs. Il y a neanmoins bien de la difference entre la Langue Hebraïque & la Langue Grecque sur ce sujet. Le grand nombre de Livres Grecs qui nous restent, sont d'un grand secours pour expliquer les mots difficiles qui se trouvent en de cer-

certains Auteurs Grecs; au-lieu que nous n'avons de pur Hebreu, que les Livres de la Bible; & que les Ouvrages des anciens Juifs ſont écrits en un langage Caldéen aſſez barbare, à la reſerve de la Miſna, qui eſt le Texte du Thalmud, & laquelle eſt d'un Hebreu de Rabbin qui n'eſt pas tout-à-fait impur. De-plus, comme il a été remarqué ailleurs, la Langue Hebraïque & les autres Langues Orientales ont d'elles-mêmes ces imperfections. Elles ſont remplies d'équivoques, auſquelles il eſt impoſſible de remedier entierement.

Bellarm. in Pſalm. La méthode que le Cardinal Bellarmin a ſuivie dans ſon Commentaire ſur les Pſeaumes, eſt bonne & digne de lui. Il examine le Texte Hebreu qui eſt l'Original, puis les deux anciennes Verſions que l'Egliſe a autoriſées. Il n'eſt pas cependant aſſez Critique, & il ne paroit avoir ſçu que mediocrement la Langue Hebraïque; de-ſorte qu'il ſe trompe quelquefois. Comme il a écrit aprés Genebrard, il a pris de lui la plus-part de ce qui regarde la Grammaire & la Critique, en y changeant ſeulement quelque choſe. Il y a auſſi des endroits qu'il auroit pû expliquer plus à la lettre & ſelon le ſens hiſtorique: mais il y a bien de l'apparence qu'il ne l'a pas voulu faire, afin que ſon Comentaire fuſt plus utile aux Chrêtiens.

Genebrard. Comm. in Pſalm. Genebrard étoit ſans doute plus ſçavant dans la Langue Hebraïque & dans la Critique de l'Ecriture, que Bellarmin. Il n'a pourtant pas dans ſes Commentaires ſur les Pſeaumes, toute l'exactitude qui ſeroit à deſirer. Sa methode, qui eſt la même que celle de Bellarmin, eſt loüable, parce qu'il juſtifie en beaucoup d'endroits la Verſion des Septante & la Vulgate contre les nouveaux *Hebraïſans*, qui deferent trop à l'autorité des Rabbins: mais il ne garde pas toûjours la moderation neceſſaire à un Interprete qui ne doit point prendre parti. De-plus, les fautes qui ſe trouvent dans la plus-part de ſes Ouvrages, montrent évidemment qu'il n'étoit pas ſi ſçavant dans la Langue Hebraïque, qu'on le croit ordinairement.

Simeon de Muis. Comm. in Pſalm. M. de Muis, qui étoit Profeſſeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris, a auſſi écrit un Commentaire ſur les Pſeaumes, où il ne s'attache qu'à la lettre & à la Grammaire. Son principal deſſein a été de rapporter les explications des Rabbins: en quoi il a réüſſi, & cela convenoit aſſez à ſa profeſſion. Il ne laiſſe pourtant pas d'appliquer avec l'Egliſe pluſieurs Pſeaumes à Nôtre Seigneur, même pour le ſens hiſtorique, & d'apporter ſon jugement ſur les differentes interpretations des Rabbins. Au-reſte, on pourroit retrancher de ce Commentaire pluſieurs choſes qui le rendent languiſſant. En un mot, il n'eſt pas aſſez châtié.

Thom. Malv. Comment. in Script. Malvenda, Religieux Dominicain qui a fait une Traduction fort barbare de la meilleure partie du Vieux Teſtament, y a joint des Commentaires, ou plûtôt des Notes literales qui meritent d'être lûës, bien qu'il y ait pluſieurs choſes inutiles. Son deſſein a été de rapporter toutes les differentes interpretations qu'on pouvoit donner du Texte Hebreu: ce

qui l'a obligé à en produire quelques-unes qui ſont éloignées du veritable ſens, & qui n'ont aucune apparence de probabilité. Il s'arrête auſſi quelquefois trop à des étymologies, & à d'autres ſemblables minuties de Grammaire. Cet Auteur a imité en quelque choſe le Cardinal Cajetan, tant dans ſa Verſion que dans ſon Commentaire, avec cette difference neanmoins, qu'il étoit capable de faire lui-même le choix des diverſes interpretations, parce qu'il ſçavoit la Langue Hebraïque; au-lieu que Cajetan, qui ne ſçavoit ni Grec, ni Hebreu, étoit obligé de s'en rapporter entierement à la bonne foi de ceux qu'il conſultoit.

Joan. Marian. Not. in Script.

Les Scolies ou Notes de Mariana ſur le Vieux Teſtament, peuvent auſſi être tres-utiles pour l'intelligence du ſens literal de l'Ecriture, parce qu'il s'eſt appliqué principalement à trouver la ſignification propre des mots Hebreux. C'eſt ainſi qu'au commencement de la Geneſe, il a remarqué judicieuſement, que le verbe Hebreu *bara*, qu'on traduit ordinairement *créer*, ne ſignifie point ſelon ſa propre ſignification, *faire de rien*, comme on le croit ordinairement, & que même les Auteurs Grecs & Latins qui ont inventé le mot *créer* en leurs Langues, n'ont pû lui attacher ce ſens, d'autant que ce qu'on appelle maintenant Creation ou production de rien, leur a été tout-à-fait inconnu. Bien que ſes Notes ſoient aſſez abregées, il auroit pû éviter quelques Remarques qui ſont purement d'érudition, & qui ne ſervent point à l'éclairciſſement de ſon Texte. Ces ſortes de digreſſions lui arrivent neanmois rarement, & l'on peut dire que Mariana eſt un des plus habiles & des plus judicieux Scoliaſtes que nous ayons ſur la Bible. Il eſt vrai que la connoiſſance qu'il avoit des Langues Grecque & Hebraïque, n'étoit que mediocre: mais la penetration de ſon eſprit & ſa grande application ſuppléent en quelque façon à ce manquement. Il choiſit d'ordinaire le meilleur ſens, & il n'eſt pas même ennuyeux dans les differentes interpretations qu'il rapporte. Il cite aſſez ſouvent un ancien Exemplaire de la Vulgate, auquel il donne le nom de Gottique, & dont on ſe ſervoit autrefois dans les Egliſes d'Eſpagne.

Jacob. Gord. Comm. in Script.

Le P. Gordon Jeſuite a auſſi écrit des Remarques ſur tout le Vieux Teſtament en forme de Commentaires, où il s'applique principalement au ſens literal du Texte. Il ne s'eſt pourtant pas contenté de donner des Notes purement literales, mais il a ajoûté à ſes Notes des raiſonnemens de Theologie, & il y mêle même quelquefois de la Controverſe, en marquant les fauſſes interpretations de Calvin & de quelques autres Heretiques. Il défend la Vulgate autant qu'il lui eſt poſſible, & pour rendre ſon Ouvrage plus parfait, il y a inſeré ce qui regarde la Chronologie; & ainſi il y a peu de Commentaires ſur l'Ecriture, où l'on puiſſe trouver tant de choſes en abregé: cependant il n'eſt point ennuyeux, ſi ce n'eſt que ceux qui ne recherchent dans l'Ecriture que la ſimple explication du Texte, n'aimeront peut-être pas toutes les conſequences de Theologie qu'il tire.

Mais

Mais cela peut servir à ceux qui étudient la Religion, & qui veulent se fortifier contre les subtilités des Protestans, dont la creance n'est fondée que sur des consequences qu'ils prétendent être renfermées dans les paroles mêmes de l'Ecriture. Cet Auteur auroit neanmoins pû éviter de certaines Questions subtiles qui ne regardent que la Theologie de l'Ecole.

Philipp. Comm. in Oseam.

Je ne sçai si l'on doit mettre parmi les Auteurs qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture, le P. Philippeau Jesuite, qui a composé, à la verité, un gros Livre sur le Prophete Osée; mais à grand peine en a-t-il expliqué les quatre premiers Chapitres. La plus grande partie de son Ouvrage ne consiste qu'en de longues digressions, & à traiter des matieres qui sont éloignées de son sujet. Par exemple, sur les premiers mots du Prophete, *Verbum Domini*, il rapporte toutes les differentes manieres dont on peut expliquer le mot *Verbum*. Il n'oublie rien de ce qu'il a pû lire dans les Grammairiens & dans les Theologiens touchant le Verbe ou la Parole: il parle des proprietés du Verbe Divin, & du Mystere de la Trinité: puis expliquant en-suite le nom du Prophete Osée fils de Béeri, il ramasse toutes les étymologies qu'il a pû trouver de ce nom; & parce que le mot Béeri signifie un Puits, il a fait un Recueil de tout ce qu'il a rencontré sur le mot *Puits* dans les Ouvrages des Peres & dans les Auteurs Juifs. En un mot, bien qu'il y ait beaucoup d'érudition dans ce Commentaire, il y paroit peu de jugement, & la plus-part même de cette érudition n'est point dans sa place. Il eût été bien plus à-propos, que cet Auteur se fût moins étendu sur une infinité de choses qu'on pouvoit trouver aisément ailleurs, & qu'il eût donné au Public ce qu'il avoit de particulier dans les Manuscrits Grecs qu'il cite sur les Prophetes. Mais c'est assez parlé des Docteurs Catholiques qui ont composé des Commentaires ou des Remarques sur l'Ecriture. Passons maintenant aux Auteurs Protestans, & examinons quelle a été leur méthode pour expliquer les Livres Sacrés.

CHAPITRE XIII.

Méthode que les Protestans ont observée dans leurs Explications de l'Ecriture, & en particulier la discussion des Regles que Matthias Flacius Illyricus a rapportées dans son Livre intitulé La Clef de l'Ecriture.

SOus le nom de Protestans je ne comprens pas ici seulement quelques Sectateurs de Luther, mais generalement tous ceux qui dans le dernier siecle ont abandonné la Religion de leurs Peres, pour suivre les nouveautés de Luther, de Calvin, de Zuingle & de quelques autres chefs de parti. En-effet, ces derniers Novateurs conviennent tous, en ce qu'ils ne reçoivent pour principe de la Religion, que l'Ecriture Sainte, parce que la Religion, disent-ils, doit être fondée sur la pure Parole de Dieu, & non pas sur celle des hommes. Mais sous ce prétexte de ne suivre que la pure Parole de Dieu, ils ont bien plus souvent suivi les conse-

quences qu'ils ont prétendu tirer immediatement de l'Ecriture, que cette pure Parole de Dieu; & c'eſt ce qui fait que bien qu'ils ſoient tous d'accord entre eux pour leur premier principe, leurs ſentimens ſont neanmoins tres-differens. Cependant ils oſent aſſûrer, que l'Ecriture eſt d'elle-même claire & facile à entendre. En quoi ils font bien voir qu'ils ſe trompent, puis qu'ils tirent des conſequences ſi differentes d'un ſeul & même principe qu'ils ſuppoſent être évident.

Luther. Luther n'eut recours à ce principe, que dans la derniere neceſſité, lors qu'il ſe vit preſſé par l'autorité des Peres, des Conciles & de la Tradition. Car alors voyant qu'il ne pouvoit ſatisfaire à toutes ces autorités, il fut reduit aux ſeules Ecritures, qu'il expliqua en-ſuite à ſa maniere: & pour s'oppoſer plus fortement aux témoignages des Peres & des Conciles qu'on lui alleguoit, il répondit que la Religion ne pouvant venir que de Dieu ſeul, ne pouvoit auſſi être contenuë que dans les Livres de l'Ecriture Sainte, où ſa Parole étoit renfermée; au-lieu que les Peres & les Evêques aſſemblés dans des Conciles étoient toûjours des hommes ſujets à ſe tromper. Comme donc il eſt abſolument neceſſaire, qu'un premier principe dont on prétend tirer des concluſions immediates & évidentes, ſoit clair de lui-même; Luther fut obligé d'établir pour ſa premiere & principale maxime, que l'Ecriture étoit d'elle-même intelligible dans tout ce qui appartenoit à la créance, & qu'ainſi il n'étoit pas neceſſaire d'avoir recours à la Tradition, ni aux interpretations des Peres, qui pouvoient ſe tromper, n'y ayant que Dieu ſeul qui ſoit infallible. C'eſt pourquoi Luther & tous les autres Proteſtans ne ſe ſervent de l'autorité des Peres & des Conciles, que pour un plus grand eclairciſſement de leur Doctrine, lors qu'ils les trouvent conformes à l'Ecriture, qui leur tient ſeule lieu de regle.

Comme nous avons marqué cideſſus en particulier la méthode des Juifs & des Peres dans leurs explications de l'Ecriture, j'ai crû qu'il ſeroit bon auſſi de faire la même choſe à l'égard des Proteſtans, en rapportant de quelqu'un de leurs principaux Auteurs, les regles qu'ils ont preſcrites ſur ce ſujet, & en examinant en même tems une partie de leurs meilleurs Interpretes.

Matthias Flacius Illyricus, celebre Proteſtant, a compoſé deux gros Volumes ſur cette matiere, dont le premier eſt une explication en forme de Dictionnaire, des façons de parler de la Bible; & le ſecond contient pluſieurs petits Traités qui regardent le ſtyle de l'Ecriture, pour ſçavoir la veritable maniere de l'expliquer. Nous nous arrêterons principalement à ce dernier, où l'Auteur a renfermé toutes les regles qu'il a crû être neceſſaires de marquer, pour faire entendre les differentes expreſſions qui ſe trouvent dans les Livres Sacrés. Il attaque d'abord les Docteurs Catholiques, qui prétendent que l'Ecriture étant obſcure, n'eſt pas un principe ſuffiſant d'elle-même, pour decider ſeule toutes les Controverſes de la Religion; ce qu'il traite

Clavis Scripr. Matth. Flac. Illyr. edit. Baſil. ann. 1567.

In Præfat.

taire d'impieté & de blaſphême. *Horrendum in modum blaſphemant; vociferantes Scripturam eſſe obſcuram, ambiguam, non etiam ſufficientem ad plenam inſtitutionem hominis Chriſtiani ad ſalutem.* Mais l'Hiſtoire du Texte Hebreu & des principales Verſions, qui a été rapportée dans les deux premiers Livres, montre évidemment la verité du principe que les Catholiques ont établi contre les Proteſtans: outre que Luther, comme il a été dêja remarqué ailleurs, demeure d'accord que la Langue Hebraïque ayant été perduë, les Juifs n'ont pû la rétablir, & qu'encore aujourdhui la plus-part des mots de cette Langue ſont équivoques.

Flacius dit en ſecond lieu, que les Catholiques prétendent qu'il faut expliquer l'Ecriture par les Peres: à quoi il oppoſe l'autorité de St. Hilaire & de St. Auguſtin, qui veulent qu'on explique l'Ecriture par elle-même, & qu'on éclairciſſe ce qui eſt obſcur par d'autres endroits qui ſont plus clairs. Mais il impoſe en cela aux Catholiques, qui reçoivent cette derniere regle, auſſi-bien que lui, & qui ne reçoivent les explications des Peres, que par rapport à la créance reçûe generalement dans tout l'Egliſe; comme il a été remarqué au commencement du Chapitre précedent, en parlant des Commentaires du Cardinal Cajetan.

Il oppoſe en troiſiéme lieu, l'ignorance des Peres à l'égard des Langues ſaintes, & leur maniere de détourner le veritable ſens du Texte, pour ſuivre des allegories qu'ils ont inventées. Mais il eſt manifeſte, que ni Luther, ni Calvin n'ont point été ſi ſçavans dans les Langues ſaintes, qu'Origene & Saint Jerôme, qui ſe ſont appliqués au ſens literal de l'Ecriture, auſſi-bien qu'aux allegories. Comme le ſens allegorique a été autoriſé par les Apôtres, il me ſemble que les Peres ont auſſi pû les imiter en cela; & ils n'ont pas prétendu empêcher par là qu'on n'eût recours aux autres ſens.

En quatriéme lieu, Illyricus aſſûre dans la même Préface, qu'on doit abandonner les Peres, parce qu'ils interpretent fort differemment un même paſſage de l'Ecriture. Mais ſi ce raiſonnement étoit concluant, il faudroit auſſi rejetter tous les nouveaux Interpretes de la Bible, d'autant qu'ils ne s'accordent point ſur l'explication des mêmes paſſages. C'eſt pourquoi il n'y a que de l'illuſion & de l'entêtement dans tout ce que Flacius a rapporté contre les explications des Peres, auſquelles les Catholiques ne ſont pas toûjours obligés de déferer comme à des regles infaillibles. Voyons ſi cet Auteur raiſonnera mieux dans le corps de ſon Ouvrage.

Dans ſon premier Traité, qui a pour titre *De la maniere de connoître les Divines Ecritures*, il rapporte les raiſons qui cauſent cette obſcurité qui ſe trouve dans les Livres Sacrés, leſquelles il reduit au nombre de 51. & il ajoûte en-ſuite les moyens de remedier à ces difficultés. Je me contenterai de produire une partie ſeulement de ces raiſons, principalement celles qui paroiſſent les plus utiles. Il dit donc qu'à l'égard de la *Flac. Illyr. de ratione cognoſcendi Sacras Literas.*

Doctrine qui eſt compriſe dans les Livres Sacrés, la plus-part des hommes, même les plus éclairés, ſont comme ſtupides, & portés par je ne ſçai quelle inclination à en juger mal; que ceux qui ont fait des Commentaires ſur ces Livres, les ont rendus plus obſurs, ou pour avoir ignoré les Langues ſaintes, ou pour avoir trop raiſonné ſelon la methode des Ecoles. Quoi que ces deux obſervations ayent quelque choſe de veritable, l'application que Flacius en a faite eſt tout-à-fait fauſſe, parce qu'il ſuppoſe que les Docteurs Catholiques exaggerent à deſſein dans leurs Commentaires les difficultés de l'Ecriture, afin d'appuyer leurs ſentimens par des raiſons priſes de la Philoſophie d'Ariſtote.

Il dit de-plus, qu'il n'y a rien qui ſoit plus ſujet au changement que les Langues, & qu'ainſi il eſt difficile d'entendre les vieux mots & les vieilles expreſſions d'une Langue; ce qu'il prouve tres-bien par les exemplet qu'il rapporte. Puis il ajoûte, que chaque Ecrivain a ſon ſtyle particulier, auquel il eſt difficile de s'accoûtumer; qu'on a de la peine à entendre le ſtyle figuré; que chaque Langue a même des expreſſions figurées qui lui ſont ſingulieres, & principalement la Langue Hebraïque; que le petit nombre de Livres qui nous reſtent écrits dans cette Langue, rend l'Ecriture plus difficile à entendre; & de-plus, que les Hebreux ne parlent ſouvent qu'à demi mot, au-lieu qu'en d'autres endroits ils repetent pluſieurs fois une même choſe.

Les changemens de tems, de perſonne & de nombre, qui ſont répandus dans toute l'Ecriture, la rendent auſſi tres-obſcure; outre que les choſes qui y ſont traitées étant quelquefois fort élevées, on a de la peine à s'y appliquer. Il arrive même, que les Auteurs des Livres Sacrés paſſent d'une matiere à une autre, & qu'ils ſont long-tems ſans y revenir.

On ne peut nier que toutes ces reflexions ne ſoient veritables, & qu'elles ne ruinent en même tems le grand principe des Proteſtans, qui ont prétendu que l'Ecriture étoit claire d'elle-même. C'eſt pourquoi le même Auteur, aprés avoir découvert le mal, tâche en même tems d'y apporter les remedes neceſſaires. Et c'eſt à quoi il s'applique dans tout ce Traité, où il fait paroître une grande connoiſſance du ſtyle de l'Ecriture: mais il ne prouve pas pour cela qu'elle ſoit facile à entendre; au-contraire, il n'y a rien qui puiſſe nous convaincre davantage de ſon obſcurité, que toutes les maximes qu'il établit, & qui dépendent la plus-part des préjugés. C'eſt ainſi qu'il ſuppoſe d'abord, qu'il faut avoir recours à Dieu qui eſt le Pere de la lumiere; qu'il faut avoir été inſtruit des principales verités de la Religion par des perſonnes capables. Mais où peut-on trouver ces ſecours que dans l'Egliſe, qui conſerve ſeule la veritable Religion?

Pour ce qui eſt des regles qu'il preſcrit, comme d'expliquer un paſſage obſcur par un autre qui eſt clair, & d'avoir de bonnes Verſions de la Bible; on les peut trouver dans les Livres des Peres. A l'égard d'une infinité

infinité d'autres regles qu'il rapporte dans ce même Traité, elles sont la plus-part peu assûrées, & dependent beaucoup des préjugés dont chacun peut être rempli. En-effet, il veut qu'on soit avant toutes choses instruit des verités de la Religion, parce que l'explication de l'Ecriture, selon lui, doit être conforme à la foi : & cependant il n'a point d'autre maître pour s'instruire de ces verités du Christianisme, que son Patriarche Luther, comme s'il avoit conservé seul la foi de ses Peres. Ainsi la regle qu'il prescrit en cet endroit, est tres-bonne & tres-utile, mais l'application en est fausse : & afin qu'on en fasse un bon usage en l'appliquant à l'Eglise, il est bon que nous la rapportions dans ses mêmes termes. *Omnia quæ de Scriptura aut ex Scriptura dicuntur, debent esse consona Catechisticæ summæ aut articulis fidei.*

Je passe sous silence un grand nombre d'autres regles que Flacius a rapportées fort au-long dans ce même Traité, & qui peuvent être utiles également aux Catholiques & aux Protestans. Il en a même pris une bonne partie, des Livres de Saint Jerôme & de Saint Augustin, qu'il s'est contenté de mettre dans une plus grande évidence. Si cet Auteur n'avoit été si entêté des préjugés du Lutheranisme, qui l'ont en quelque façon obligé à en faire de fausses applications, il se seroit acquis beaucoup plus de reputation.

Outre les differentes regles qu'il a expliquées pour entendre mieux le sens de l'Ecriture, il fait aussi mention des sens differens qu'on peut donner à l'Ecriture, & il marque jusques où cela se peut étendre. Par exemple, il donne trois raisons de recourir aux sens allegoriques : premierement, quand il y auroit de la fausseté, si l'on suivoit le sens purement literal : en second lieu, quand il y a quelque absurdité dans le sens Grammatical : & en troisiéme lieu, lors que le même sens Grammatical est opposé à la verité de la créance, ou aux bonnes mœurs. Et ainsi il faut sçavoir avant toutes choses les verités de la Religion, & les veritables maximes de la Morale. Il remarque judicieusement, que ceux qui ne s'appliquent point à l'Histoire de l'Ecriture, se jettent ordinairement dans les allegories, & que de son tems les Anabaptistes se servoient de cet artifice, pour établir leurs fausses maximes dans l'esprit des ignorans par ces sortes de jeux d'esprit. Voilà en general la methode & les regles que les Protestans prétendent qu'on doit suivre pour bien expliquer l'Ecriture Sainte. Examinons présentement quelques-uns de leurs principaux Commentaires sur la même Ecriture, afin de connoître plus en particulier leur maniere d'interpreter la Bible.

CHAPITRE XIV.

Critique des principaux Auteurs Protestans qui ont fait des Commentaires ou des Remarques sur l'Ecriture Sainte.

LUther, Patriarche des Protestans d'Allemagne, ne se contenta *Mart. Luther.*

pas

pas d'avoir fait une Traduction de toute la Bible sur l'Hebreu & sur le Grec en sa Langue maternelle ; il jugea de-plus qu'il étoit necessaire d'expliquer à sa maniere la Parole de Dieu, afin d'arrêter davantage par ses interpretations, l'esprit de ceux qu'il avoit attirés à son parti. Mais ce Patriarche n'a pas mieux réüssi dans ses Commentaires sur la Bible, que dans sa Version. Il a fait l'un & l'autre avec trop de précipitation, & il n'a le plus souvent consulté que les préjugés dont il étoit rempli. Pour paroître habile homme, il s'est amusé inutilement à réfuter les sentimens des autres, lors qu'ils lui paroissoient ridicules. Il mêle dans ses Commentaires des Questions de Theologie & une infinité d'autres choses (f) mal-à-propos ; de-sorte que ce sont plûtôt des Leçons de Theologie & des disputes, que de veritables Commentaires. C'est ce qu'on peut voir dans son Explication sur le Livre de la Genese, où il y a un grand nombre de digressions peu judicieuses. Il a crû qu'en faisant des Leçons de Morale, & qu'en criant fortement contre ceux qui n'étoient pas de son sentiment, il apportoit de grands éclaricissemens à la Parole de Dieu : mais il est aisé de juger par ses Livres mêmes, qu'il n'a jamais été qu'un brouillon & qu'un emporté, qui avoit seulement quelque vivacité d'esprit, & du feu d'imagination. Il n'y a rien d'élevé ni de sçavant dans ses Commentaires sur la Bible : tout y est bas & simple : & comme il avoit étudié la Theologie, il a plûtôt composé une Rapsodie de Questions Theologiques, qu'un Commentaire du Texte de l'Ecriture. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il est tres-grossier, & qu'il sult plus ordinairement ses sens que sa raison. Y a-t-il rien, par exemple, de plus grossier, que l'explication qu'il donne de l'Histoire du Serpent sur le Chapitre 3. de la Genese ? Il prétend que ce Serpent, avant qu'il eust été puni, étoit un animal bien fait, & qu'il marchoit sur deux pieds. Il assûre de-plus, qu'avant le Deluge il n'y avoit point encore d'Arc-en-ciel, & que Dieu le crea seulement pour les raisons qui sont marquées au Chap. 6. de la Genese. Ce qui fait connoître son peu d'application au style de l'Ecriture, & qu'il ignoroit entierement le sens symbolique de la même Ecriture.

Luth. Comm. in Chap. 3. Genes. Edit. Lat. Norib. ann. 1552.

Genes. 9.

Comme il n'étoit pas assez habile Grammairien, ni assez sçavant dans la Langue Hebraïque, pour pouvoir lire les Rabbins en eux-mêmes, il mépriſa leurs interpretations, & il établit pour regle, qu'il falloit expliquer les mots de la Bible par rapport à la matiere dont il est traité, & non pas les choses par les mots.

Comm. in Genes. 4.

Cette

(f) *Ces sortes de Commentaires sur l'Ecriture étoient de saison dans ce tems-là, où l'on étoit prévenu du galimatias des Theologiens ; de-sorte que Luther ne pouvoit mieux s'établir, qu'en les détruisant. Les commencemens de la Reformation n'étoient pas des tems aussi épurés que le nôtre : c'est pourquoi les premiers Reformateurs se virent obligés de suivre ce conseil du Sage*, Responde stulto secundùm stultitiam suam.

Cette maxime, qu'il témoigne avoir prise de Saint Hilaire & du Maître des Sentences, est, à-la-verité, bonne; mais elle peut tromper, principalement quand on est préoccupé. Il est outre cela necessaire de sçavoir, autant qu'il est possible, la signification propre des mots, & de faire ensuite reflexion sur les choses. On ne doit point separer l'un de l'autre: & c'est en quoi Luther s'est trompé, quand il a prétendu expliquer toute l'Ecriture par rapport aux préjugés qu'il avoit de la Religion, en negligeant la Grammaire. Il a reconnu lui-même la necessité de cette derniere maxime sur le Chapitre 16. de la Genese, où aprés avoir écrit plusieurs choses contre les Rabbins qui s'appliquent entierement à la Grammaire, il ajoûte qu'il ne la condamne pas pour cela. *Sed nisi*, dit-il, *cum Grammatica etiam ipsas res discas, nunquam fies bonus Doctor.* Puis il établit en-suite cette autre maxime, que la Grammaire doit être sujette aux choses, & non pas les choses à la Grammaire. *Grammatica quidem necessaria est & vera, sed ea non debet regere res, sed servire rebus.* Mais sous ce prétexte il suit souvent ses idées, & il neglige la Grammaire, à laquelle il ne s'étoit pas assez appliqué.

Comm. in Cap. 16. Genes.

Comme il n'étoit donc pas tout-à-fait capable de faire des Commentaires sur l'Ecriture selon le sens literal & Grammatical, il s'est le plus souvent étendu sur des Questions & des Remarques inutiles. Il a suivi cette méthode dans l'explication qu'il a donnée de quelques Pseaumes sous le titre de *Operationes in Psalmos*, & il avoüe d'abord, qu'il ne sçait pas s'il a trouvé le veritable sens des Pseaumes, bien qu'il soit persuadé qu'il n'a rien avancé de faux. Puis, pour couvrir mieux son ignorance, il ajoûte en-suite cette maxime de Saint Augustin, *Que personne n'a jamais parlé d'une maniere à être parfaitement entendu de tout le monde, & qu'à plus forte raison le Saint Esprit a seul l'intelligence de toutes ses paroles.* Il rapporte enfin l'exemple de Saint Augustin, de Saint Jerôme, de Saint Athanase, de Saint Hilaire & de Cassiodore, qui ont dit plusieurs choses vrayes sur les Pseaumes, lesquelles sont cependant éloignées du sens literal & veritable: & pour conclurre son raisonnement, & justifier en même tems son ignorance, il dit qu'il y auroit de la temerité & de l'impudence, à croire qu'on ait entendu parfaitement un seul Livre de l'Ecriture. *Scio impudentissimæ temeritatis esse eum, qui audeat profiteri unum Librum Scripturæ à se in omnibus partibus intellectum.*

Luth. Operat. in Psalm. Edit. Lat. Jenæ, ann. 1600. Præf.

Ibid.

On ne peut pas nier, que ces reflexions ne soient bonnes & veritables: mais Luther ne les a faites, que pour se mettre à couvert de ce qu'on pouvoit lui objecter, qu'il donnoit plûtôt ses imaginations sur les Pseaumes, qu'une veritable explication de la Parole de Dieu. En-effet, tout cet Ouvrage est rempli d'allegories & de fausses maximes: comme sur ces paroles du Pseaume 2. *Reges eos in virga ferrea*, aprés avoir remarqué *les trois cornes de la croix*, qui sont, selon lui, la pauvreté, l'humilité & la patience, il ajoûte sur ces autres paroles qui suivent,

Psalm. 2: 9.

Pſeaum. 2. 10. vent, *Et nunc Reges intelligite*, que les Juifs étoient beaucoup plus obligés d'obeïr à leurs Sacrificateurs, que les Chrêtiens qui ſont tous Sacrificateurs dans la nouvelle Loi & inſtruits par le Saint Eſprit, ne ſont obligés d'obéïr aux Puiſſances Eccleſiaſtiques. Et enfin pour concluſion il ajoûte ces autres paroles, *In Novo Teſtamento ſic ſunt audiendi Superiores quicumque, ut liberum relinquatur cuique Infimo de Superioris ſententia judicare in his quæ ſunt fidei.* La raiſon qu'il apporte au même endroit de cette difference, eſt parce que dans la Loi du Vieux Teſtament, il ne s'agiſſoit que de ceremonies exterieures; & ainſi les erreurs où les Sacrificateurs pouvoient tomber n'étoient nullement dangereuſes: au-lieu que dans la Loi du Nouveau Teſtament, il s'agit de choſes ſpirituelles & de la creance; & ainſi chacun doit prendre garde que les Puiſſances Eccleſiaſtiques ne ſe trompent. *In Eccleſia, ubi res ſpiritûs & fidei agitur, omnium prorſus intereſt obſervare ne Sacerdos erret.* Voilà de quelle maniere Martin Luther a expliqué l'Ecriture, plûtôt ſelon les faux préjugés dont il étoit entêté, que ſelon la verité du Texte: & pour prévenir ſes Lecteurs, il dit à l'entrée de ce Livre, que bien qu'il n'ait pas toûjours rapporté le veritable ſens, il n'a pourtant rien avancé que de vrai.

Calvin. Calvin, Patriarche des Proteſtans de France, fait paroître plus d'eſprit & plus de jugement dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, que Luther. Il eſt neanmoins trop ſubtil dans ſes raiſonnemens, & la Religion, ſelon ſes principes, ſemble être plus appuyée ſur les conſéquences qu'il tire du Texte de la Bible, que ſur le Texte même. Comme il étoit accoûtumé à prêcher des moralités au peuple, & à faire des Leçons de Theologie, il en a rempli ſes Commentaires. Il accommode auſſi la plus-part des choſes à ſes préjugés, & aux diſputes qu'il avoit avec differentes perſonnes. C'eſt ce qu'on peut voir dans ſon Commentaire ſur la Geneſe, & même dans tous les autres, parce qu'il eſt aſſez uniforme dans ſa méthode.

Il paroit neanmoins plus reſervé que Luther, & il prend garde à ne ſe ſervir pas de preuves foibles, d'où ſes adverſaires pûſſent prendre quelque avantage ſur lui. C'eſt pourquoi il ne s'emporte pas, à l'exemple de Luther, contre les Juifs & les Antitrinitaires, qui prétendent qu'on ne peut pas prouver de ces premiers mots de la Geneſe, *Dieu crea*, le Myſtere de la Trinité, ſous prétexte que dans l'Hebreu le mot qui ſignifie *Dieu*, eſt au pluriel avec le verbe *créer* au ſingulier. Il refute au-contraire cette opinion aſſez au-long, & il ajoûte judicieuſement, en parlant de cette expreſſion, *Monendi ſunt Lectores, ut ſibi à violentis ejuſmodi Gloſſis caveant.* On trouve neanmoins dans ſes Commentaires preſque les mêmes defauts que dans ceux de Luther: car il ſemble qu'il n'ait eu autre penſée que d'appuyer ſes ſentimens, & de refuter les ſentimens oppoſés; de-ſorte qu'on ne s'inſtruit pas tant de la Parole de Dieu dans ces ſortes de Livres, que des préjugés de ces Interpretes.

Geneſ. 1.

Calvin. Comm. in Geneſ. Cap. 1.

Com-

Comme ils ne veulent jamais avoir recours à la Tradition pour appuyer leur créance, il étoit neceſſaire qu'ils la montraſſent dans l'Ecriture, & qu'ils euſſent par conſequent recours aux raiſonnemeus. Cela paroit évidemment dans les Commentaires de Calvin, qui ſont remplis de conſequences tirées ſubtilement du Texte de l'Ecriture; & c'eſt ce qui eſt capable de prévenir l'eſprit des Lecteurs qui ne ſçavent pas à-fond la Religion.

Quoi que Luther fuſt plus ſçavant dans la Langue Hebraïque, que Calvin, qui n'en connoſſoit gueres que les caracteres, ce dernier eſt neanmoins plus exact, parce qu'il étoit plus capable de faire des reflexions ſur ce qu'il liſoit dans les autres Auteurs. Cependant, comme il ne s'étoit pas exercé dans l'étude de la Critique & des Langues Grecque & Hebraïque, il étoit impoſſible qu'il ne ſe trompât ſouvent dans la ſignification propre des mots. La Remarque qu'il fait dés le commencement de la Geneſe ſur le verbe Hebreu *bara*, qu'on traduit ordinairement *créer*, en eſt une preuve évidente; car il aſſûre hardiment, que ce mot ne ſignifie autre choſe que *faire de rien*: d'où il prend occaſion de s'emporter contre ceux qui admettent une matiere éternelle, & comme un chaos, d'où Dieu ait produit ce Monde viſible. Il eſt bien vrai que Dieu a fait le Monde de rien, & que le chaos ou la matiere des anciens Philoſophes eſt une pure fable, mais on ne peut pas le prouver invinciblement de ce paſſage de la Geneſe, à-moins qu'on n'y joigne la Tradition que nous avons de la creation du Monde. Au-contraire, ſi nous nous arrêtons ſimplement au Texte de l'Ecriture, de la maniere qu'il eſt traduit par les anciens Interpretes & par l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, il ſemble qu'on doive ſuppoſer une matiere inviſible qui aura précedé la Creation, ainſi que nous avons remarqué ailleurs. De-plus, Calvin expliquant le Verſet 21. du Chap. 1. de la Geneſe, où le même mot Hebreu *bara* ſe trouve en un autre ſens que *créer*, a recours à je ne ſçai quelles ſubtilités pour confirmer ſa premiere explication. Ce qui lui eſt aſſez ordinaire dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, parce qu'il l'explique ſouvent ſelon ſes préjugés, & non pas ſelon la ſignification propre des mots, laquelle il détourne quelquefois pour l'accommoder à ſes ſentimens.

Epiſt. ad Hebr. Cap. 11. 3.

Au-reſte, Calvin ayant l'eſprit fort élevé, on trouve dans tous ſes Commentaires ſur l'Ecriture un je-ne-ſçai-quoi qui plait d'abord; & comme il s'étoit principalement appliqué à connoître l'homme, il a rempli ſes Livres d'une Morale qui touche, & il tâche même de rendre ſa Morale juſte & conforme à ſon Texte. S'il avoit été moins entêté, & qu'il n'euſt pas eu envie d'être chef de parti, il auroit pû travailler fort utilement pour l'Egliſe. Il a l'adreſſe, ou plûtot la malice de détourner le veritable ſens de ſon Texte, pour l'accommoder à ſes préjugés. Il ne laiſſe de-plus paſſer aucune occaſion de médire de l'Egliſe Romaine & de ſes ceremonies, qu'il ne le faſſe avec excés; & ainſi une

partie de ſes Commentaires ſur l'Ecriture eſt remplie de déclamations inutiles, qui lui ſervoient neanmoins en ce tems-là pour ſoûlever les peuples contre leurs Superieurs legitimes. En un mot, il n'y oublie rien de ce qui pouvoit appuyer ſon parti: & c'eſt à quoi il s'eſt le plus appliqué; c'eſt pourquoi la verité n'y eſt pas deguiſée ſi groſſierement que dans les Livres de Luter. Il tâche de rendre au-moins probable ce qu'il avance, & il a même affecté une certaine grandeur de ſtyle qui contribuë beaucoup à faire valoir ſes penſées. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il n'y a gueres d'Auteur qui ait mieux connu que lui le neant de la creature depuis le peché: & comme il s'applique principalement à marquer les defauts auſquels les hommes ſont ſujets, il touche le cœur; au-lieu que la plus-part des reflexions de Luther ne ſont que de vaines ſpeculations & des diſputes ridicules. Calvin a eu neanmoins ce defaut dans tous ſes Ouvrages, d'avoir fait paroître avec excés le neant de l'homme depuis le peché, & de l'avoir toûjours laiſſé dans ce même neant, ſans avoir égard à l'état de grace.

Zuingle. Zuingle, qui a auſſi été le chef d'une Secte qui porte ſon nom, paroit aſſez ſimple dans ſes Commentaires ſur la Bible, & peu exercé dans l'étude de la Critique. Bien qu'il ſoit plus modeſte que ces deux autres Patriarches des Proteſtans dont nous venons de parler, il ne laiſſe pas d'avoir les mêmes defauts qu'eux, & de ſuivre ſes préjugés. Sa modeſtie de-plus paroit encore, en ce qu'il ne ſemble pas avoir abandonné entierement l'ancien Interprete Latin, qui étoit autoriſé depuis un ſi long tems dans toute l'Egliſe d'Occident. Ayant donc fait une nouvelle Traduction Latine de la Prophetie d'Iſaïe, il ne la publia qu'avec la Verſion de cet ancien Interprete, laquelle on appelle ordinairement Vulgate. Il a donné à cette nouvelle Verſion d'Iſaïe, le nom de *Complanatio Iſaiæ Prophetæ*. Et comme il fut obligé de faire une Apologie de cette nouvelle Traduction, il marque dans la Préface de ſa Traduction, qui ont été les Auteurs qu'il a ſuivis pour être ſes Directeurs dans un Ouvrage ſi difficile. *Magiſtros*, dit-il, *multos habui, Hebræos, Græcos & Latinos*, comme s'il avoit également ſuivi les anciens & les nouveaux Interpretes: & en-effet, il ajoûte un peu aprés. *Inveniebam apud Septuaginta, quæ Hieronymus ignoraſſe videbatur, & contra apud Hieronymum multa quæ iſti ignoraverunt.* Cette méthode étoit ſans doute la veritable; mais l'Auteur n'étoit pas aſſez ſçavant dans la Critique de la Bible, pour executer ſon deſſein dans toute ſon étenduë. Outre que ces premiers Patriarches des nouvelles Reformes ne pouvoient pas donner autant de tems qu'il étoit neceſſaire à des Ouvrages de cette nature: les Leçons de Theologie & de Morale les occupoient preſque entierement auſſi en ont-ils rempli tous leurs Commentaires ſur l'Ecriture.

Aprés avoir parlé de la methode que ces trois plus fameux Patriarches des Proteſtans ont obſervée dans leurs Commentaires ſur la Bible, il

eſt

est bon que nous examinions en même tems celle de leurs Disciples.

Mollerus in Psalm. Henri Mollerus, qui a fait des Leçons de l'Ecriture Sainte peu de tems aprés les commencemens de la Reformation dans l'Academie de Wittemberg, a donné au Public un Commentaire assez étendu sur les Pseaumes avec une nouvelle Traduction Latine de ce Livre, sur laquelle Beze a reglé la Paraphrase qu'il a faite des mêmes Pseaumes en Vers. Cet Auteur s'explique tant dans sa Version, que dans ses Commentaires, avec une grande netteté: mais son style est trop diffus, & il employe beaucoup de paroles pour dire peu de choses. En quoi il a imité la methode des Rheteurs, qui se plaisent dans les déclamations; outre que l'analyse qu'il fait des parties de chaque Pseaume, est quelquefois ennuyeuse. Il ne neglige point cependant le sens literal, ni même la Grammaire, lors qu'il la juge necessaire pour éclaircir les difficultés de son Texte; & quoi qu'il ait les mêmes defauts que la plus-part des autres Protestans, il paroit neanmoins plus moderé que Luther & Calvin. Il s'applique principalement à faire connoître les verités de la Religion Chrêtienne, & à donner des maximes de Morale, où il mêle quelquefois des digressions inutiles & de pure érudition. Il a mis de longs Sommaires au commencement de chaque Pseaume, lesquels en expliquent le sens avec beaucoup de netteté.

Galasius in Exod. Nicolas Galasius, qui étoit Ministre à Geneve en même tems que Guillaume Farel, Jean Calvin & Pierre Viret, a suivi dans son Commentaire sur l'Exode la même methode que Calvin, expliquant en peu de mots le sens literal, & ajoûtant ensuite quelque moralité. Tous ces premiers Reformateurs n'étant pas sçavans dans l'étude des Langues saintes & de la Critique, s'appliquoient entierement à la Theologie & à la Morale. A quoi ils joignoient l'éloquence & la politesse du discours, afin de mieux persuader le peuple à qui ils prêchoient leur nouvelle Doctrine. C'est pourquoi on ne trouve pas une Critique exacte de l'Ecriture dans les Commentaires de ces premiers Reformateurs, qui employoient la plus-part de leur tems à faire des Sermons, ou des Leçons de Theologie.

Pierre Martyr Florentin, qui fut *Petrus Martyr.* appellé en Angleterre au commencement de la Reforme sous Edoüard VI. & qui enseigna ensuite l'Ecriture Sainte dans les Ecoles de Zuric, a aussi fait plusieurs Commentaires sur les Livres Historiques de la Bible, lesquels ne peuvent pas être d'une grande utilité pour entendre le sens literal, parce qu'ils sont remplis de lieux communs, & de Questions qu'il forme souvent à l'occasion des paroles de son Texte. Il y a de l'apparence, que comme il étoit éloquent, il suivit cette methode, pour faire paroître davantage son éloquence, & même son érudition; au-lieu que s'il se fût attaché tout-à-fait à son Texte, il n'eût pas eu la liberté de tant parler, ni de resoudre tant de Questions curieuses qu'il a formées dans ses Commentaires, ausquelles il ajoûte aussi des invecti-

Judic. 1:7. ves. C'eſt ainſi que dés le commencement de ſon Commentaire ſur le Livre des Juges, à l'occaſion d'Adoni-bezec qui coupa les pieds & les mains à 70. Rois de ſon voiſinage, aprés avoir obſervé qu'en ce tems-là chaque ville avoit un Roi, il s'étend ſur l'ambition des Rois d'aujourd'hui, dont tout le ſoin eſt d'augmenter le nombre de leurs Sujets. *Tanta hodie*, dit-il, *Monarcha flagrant ambitione, ut non quos poſſint regere, provideant; ſed id unicè ſpectent, ut quamplurimos regant.* Et il applique en-ſuite cette même reflexion aux Evêques qui recherchent avec paſſion de grands Evêchés, afin d'avoir plus de revenu. *Epiſcopi omnibus modis id ambiunt, ut Diœceſes habeant quàm ampliſſimas, à quibus, licet nunquam eas inſpiciant, uberrimos fructus capiunt.* En un mot, les Commentaires de Pierre Martyr ſur la Bible ſont pleins de longues digreſſions, & il affecte par tout de paroître homme d'érudition. Par exemple, dans ce même Chapitre des Juges, à l'occaſion d'un ſeul mot, il fait un fort long diſcours ſur les Geans, où il rapporte tout ce qu'il avoit lû ſur cette matiere. De-plus, à l'occaſion du mot Hebreu *mas*, *tribut*, qui ſe trouve ſouvent dans ce même Chapitre, il fait une longue Diſſertation ſur l'origine de la Meſſe, où il explique toutes les parties dont elle eſt compoſée.

Muſculus in Pſalm. Wolfgangus Muſculus a compoſé un Commentaire fort étendu ſur les Pſeaumes, qu'il dédia aux Magiſtrats de la Republique de Berne en 1550. Cet Auteur témoigne dans ſa Préface, qu'il a employé environ 20. ans à ce travail, & qu'il a conſulté ceux qui ont expliqué ce Livre avant lui; mais qu'il a peu profité de la lecture des anciens Peres, parce qu'ils ont negligé le ſens literal: ce qu'il attribuë à l'uſage de leurs tems. *Verſati ſunt Patres*, dit-il, *in Scripturis Sacris peculiari quodam ſuorum temporum ductu.* Il fait paroître dans tout ſon Ouvrage beaucoup plus de modeſtie, & même plus de reſpect pour l'Antiquité, que la plus-part des autres Proteſtans; & bien qu'il ait fait une nouvelle Traduction des Pſeaumes ſur l'Hebreu, il tâche neanmoins de s'éloigner le moins qu'il lui eſt poſſible de l'ancien Interprete Latin; puis il ajoûte, qu'il ſouhaiteroit que l'ancienne Verſion Latine fût tellement conforme à l'Original Hebreu, qu'on la pût conſerver entiere. *Optarim eam Verſionem, quæ in uſu eſt Eccleſiæ Latinæ, ſic eſſe Hebraicæ veritati conformem, ut integra retineri queat.* Enfin il ajoûte dans la même Préface, qu'il doit être libre à chacun de choiſir le ſens qu'il croit être le meilleur, & que ce ſeroit une temerité, ſelon Saint Auguſtin, de vouloir aſſûrer avec opiniâtreté qu'on a bien pris le ſens de l'Auteur. *Haud immeritò*, dit-il, *arbitratur Auguſtinus, admodùm temerarium eſſe in expoſitione Scripturarum, de certitudine mentis ejus qui ſcripſit pertinaciter contendere.* *Aug. 12. Conf.*

La methode qu'il a ſuivie dans ſon Commentaire eſt aſſez exacte. Il rapporte d'abord les differentes Traductions des anciens Interpretes Grecs & Latins, auſquels il joint auſſi quelquefois les nouveaux; puis il explique les paroles de ſon Texte ſelon

selon le sens literal, & il ajoûte ensuite ses Reflexions morales. On peut dire que cet Auteur a connu la veritable maniere d'expliquer l'Ecriture : mais il n'a pas eu tous les secours necessaires pour y réüssir parfaitement, parce qu'il n'étoit pas assez exercé dans l'étude des Langues & de la Critique. Il examine cependant sans préoccupation les anciennes Traductions Grecques & Latines, & il a eu assez de lumiere, pour connoître que les points qui sont aujourd'hui dans le Texte Hebreu, n'y étoient point aux tems des Septante & de Saint Jerôme. Mais il a ignoré entierement de quelle maniere la Version Arabe sur les Pseaumes avoit été faite, bien qu'il la cite fort souvent. Il s'étonne pourquoi le Traducteur Arabe est conforme aux Septante ; & la raison qu'il apporte de son étonnement, est parce que la Langue Arabe n'a aucun rapport à la Langue Grecque, & qu'au contraire elle approche beaucoup de l'Hebreu. Il ne sçavoit pas que les Peuples du Levant on la plus-part suivi la Version des Septante, & que l'Hebreu n'a été presque connu que dans les Synagogues Juïves.

Comm. in Psalm. 30: 10.

Comm. in Psalm. 1: 4.

Mercerus.

Jean Mercerus, successeur de Vatable dans la Chaire de Professeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris, est un des plus sçavans & des plus judicieux Interpretes de l'Ecriture, qui ait été parmi ceux de la R. P. R. & il seroit encore plus digne de loüange, s'il n'avoit pas abandonné la Religion de ses Peres, pour suivre les nouveautés de Calvin. Il entendoit parfaitement les deux Langues Grecque & Hebraïque, & il pouvoit même lire les Livres des Rabbins dans la source. Aussi sa maniere d'expliquer la Bible est-elle beaucoup plus critique & plus exacte que celle de la plus-part des autres Auteurs qui avoient été avant lui. Il s'est appliqué entierement au sens literal de son Texte, & à trouver la signification propre des mots Hebreux. C'est pourquoi il rapporte ordinairement les diverses explications des Rabbins, qu'il corrige quelquefois. Il n'a pas même negligé la Version Grecque des Septante, ni les autres anciens Interpretes de la Bible ; ce qu'il auroit neanmoins pû faire plus souvent. Il a aussi consulté les Exemplaires Hebreux manuscrits de la Bible qui étoient dans la Bibliotheque du Roi. En un mot, il a eu toutes les qualités d'un sçavant Interprete de l'Ecriture ; & il auroit sans doute encore mieux réüssi, s'il ne se fût point laissé aller aux nouveautés de son tems. Les meilleurs Commentaires sont ceux qu'il a écrits sur les Livres de Job, sur l'Ecclesiaste, sur les Proverbes, & sur le Cantique des Cantiques. Comme ces Livres ont été composées en Vers, & dans un style fort coupé, il est tout-à-fait difficile d'en trouver le veritable sens, à-moins de sçavoir parfaitement l'Hebreu, & d'avoir une grande penetration d'esprit. Or Mercerus n'a manqué ni de l'un ni de l'autre, & il a examiné à-fond toutes les difficultés qui se sont présentées. A l'égard de ses Commentaires sur la Genese, il y a beaucoup d'érudition Juïve, mais ils ne sont pas assez châtiés. Beze, qui a

fait

fait imprimer tous les Commentaires de cet Auteur, n'a pas pû en ôter les minuties, principalement des derniers, qui ne sont pas si achevés que les autres. Corneille Bertram, qui étoit Collegue de Beze à Geneve, & qui sçavoit la Langue Hebraïque, a pris le soin de les donner au Public avec assez d'exactitude, bien qu'il y ait quelquefois des fautes; ce qui arrive neanmoins assez rarement.

Ludov. de Dieu, Animadv. in Vet. Testament.

Les Remarques Critiques que Louïs de Dieu a publiées sous le nom de *Animadversiones in Veteris Testamenti libros omnes*, ne regardent que quelques passages choisis de la Bible, ausquels il a prétendu donner de nouveaux éclaircissemens : & comme il a voulu raffiner sur l'explication des autres, il arrive quelquefois qu'il descend jusqu'aux moindres minuties de la Grammaire, & qu'il paroit plus de subtilité dans ses nouvelles interpretations, que de solidité. Il a souvent recours aux Langues voisines de l'Hebreu, pour mieux trouver la signification propre des mots Hebreux. Lors qu'il entreprit ces Observations Critiques sur la Bible, il songeoit à rendre plus parfaite la nouvelle Traduction Flamande qu'on devoit faire de toute l'Ecriture, selon l'arrêté du Synode de Dordrect. Cependant il sort quelquefois de son premier dessein, en rapportant dans ses Remarques plusieurs choses qui sont purement d'érudition, & qui n'appartiennent nullement à la Critique : comme dés les premiers mots de ses Notes, où il observe que selon la Cabbale qu'on nomme Gematrie, on prouve des premiers mots de la Genese, que le Monde a été creé au commencement de l'année, c'est-à-dire au mois de Septembre. Puis il ajoûte au même endroit, que selon une autre espece de Cabbale appellée *Temura* ou transposition de lettres, on trouve que le Monde a été creé le premier jour de Septembre. Mais cette Remarque & plusieurs autres semblables, que l'Auteur a inserées dans son Ouvrage, sont tout-à-fait inutiles pour l'explication du sens literal, & pour faire une bonne Version de la Bible. Il mêlé d'autres rêveries des Juifs dans ses Remarques : comme lors qu'il a fait cette question avec les Docteurs Thalmudistes sur ces mots du même Chapitre, *Et Dieu créa l'homme* ; pourquoi Dieu n'a creé qu'un homme dans le monde : à quoi il répond avec le Thalmud, que Dieu n'a creé qu'un homme, *Pour nous apprendre que si quelqu'un détruit un seul Israelite, c'est la même chose que s'il détruisoit tout le monde ; qu'au-contraire, s'il le conserve, il fait la même chose que s'il conservoit le monde entier.* Ces sortes de reflexions ne devroient point être dans un Ouvrage aussi abregé qu'est celui-là : mais il arrive presque toûjours, que les personnes qui ont quelque érudition, en rempliſſent leurs Livres, sans examiner si cette érudition vient à-propos. Au-reste, ces Notes de Loüis de Dieu peuvent être beaucoup utiles à ceux qui s'appliquent au sens Grammatical de l'Ecriture; & c'est en cela principalement qu'il a excellé, bien qu'il fasse paroître quelquefois trop de subtilité. Il est constant qu'il

Genes. 1: 27.

qu'il n'y a rien qui serve davantage à l'intelligence de l'Ecriture, que ces sortes de Remarques Critiques, qui ne regardent simplement que la signification propre des mots & le sens literal du Texte: mais il seroit à desirer, que les Auteurs de ces Remarques n'y eussent rien mêlé d'inutile, & qu'ils ne descendissent point jusqu'aux minuties. Afin qu'on puisse mieux connoître ces Auteurs, il est bon que nous en donnions ici le Catalogue, de la maniere qu'il se trouve dans les Livres que les Anglois ont fait imprimer sur toute l'Ecriture sous le nom de *Critici Sacri*. Nous ajoûterons en même tems des reflexions critiques sur chaque Auteur, afin qu'on ne sçache pas seulement leurs noms, mais aussi leurs perfections & leurs defauts.

CHAPITRE XV.

Critique de deux celebres Recueils sur l'Ecriture, faits par des Protestans d'Angleterre.

LEs Protestans d'Angleterre, aprés avoir donné au Public le Texte Hebreu de la Bible avec un grand nombre de Versions dans les Langues Originales, en y joignant les Traductions Latines de chaque Version, ont fait suivre quelque tems aprés, un Recueil des meilleures Remarques qu'ils ont pû trouver sur l'Ecriture. Nous avons le premier Ouvrage sous le nom de *Bible Polyglotte*, parce qu'il contient en-effet la Bible en plusieurs Langues. Le second est imprimé sous le nom de *Critiques Sacrés*, dautant que les Auteurs qu'ils ont choisis ne s'arrêtent pas à faire de longs Commentaires, mais à expliquer le Texte selon la méthode des Critiques & des anciens Grammairiens. Nous ne pouvons, ce me semble, mieux juger de ce Recueil, qu'en examinant en particulier chaque Auteur, & en marquant en même tems ses perfections & ses defauts.

Sebast. Munster.

Sebastien Munster est à la tête de tous ces Critiques; & comme nous avons dêja parlé ci-dessus de sa Version, nous ne traiterons ici que de ses Remarques. On ne peut pas nier, qu'il ne fust sçavant dans la Langue Hebraïque, & qu'il n'ait pû lire les Commentaires des Juifs en eux-mêmes: mais dautant qu'il n'a consulté que les Rabbins pour faire ses Remarques, elles sont trop remplies de Judaïsme. Il n'étoit pas, par exemple, fort necessaire qu'il s'étendist, comme il a fait, dés le commencement de ses Notes, sur ce que disent quelques Juifs Cabbalistes touchant les sept choses qui ont été crées avant le Monde. Ce sont des rêveries inventées par les Rabbins qui ont expliqué l'Ecriture allegoriquement. Ceux qui font profession de Critique ne doivent s'arrêter qu'à expliquer le sens literal de leurs Auteurs, & éviter tout ce qui est inutile à leur dessein. Munster ne s'est pas assez appliqué à ne prendre des Rabbins que ce qui pouvoit instruire son Lecteur touchant le sens literal de la Bible; & de-plus, lors qu'il donne le sens literal, il suit presque toûjours les Rabbins soit pour la signification propre des mots Hebreux, ou pour leurs étymologies.

Comme ces Rabbins ne sont pas infaillibles, on doit prendre garde à ne pas ajoûter foi à toutes les observations Grammaticales que Munster a tirées de leurs Livres, parce qu'elles ne sont le plus souvent appuyées que sur des conjectures ou vrai-semblances. Il les produit neanmoins de la même maniere, que si elles ne souffroient aucune difficulté, & qu'on fust entierement certain de la signification des mots Hebreux. Mais cela est plûtôt un defaut de la Langue Hebraïque qui est incertaine, que de Munster, dont le dessein a été principalement de donner dans ses Observations les explications literales des Rabbins; en quoi il a assez bien réüssi.

Paul Fagius. Paul Fagius, qui tient le second rang parmi ces Critiques, n'a pas fait des Remarques sur toute la Bible, comme Munster, mais seulement sur les cinq Livres de Moïse; & même ces Remarques sont sur la Paraphrase Caldaïque d'Onkelos, qu'il a traduite en Latin, & non pas sur le Texte Hebreu. Cependant elles n'éclaircissent pas moins le Texte, que la Paraphrase. Sa méthode est selon les regles de la Critique, parce qu'il ne s'applique presque qu'à donner la signification propre des mots Hebreux & Caldaïques, & à faire entendre le sens literal de Moïse. Il est un peu plus étendu dans ses Notes, que Munster, principalement sur les quatre premiers Chapitres de la Genese, qu'il a expliqués separément & fort au-long. Les Auteurs qu'il suit sont les mêmes que ceux de Munster, & il ne cite d'ordinaire que des Rabbins, dont il a fait un choix assez judicieux, pour n'expliquer que ce qui regarde le sens literal. Il a mieux réüssi que Munster en beaucoup d'endroits, où il paroit avoir plus de connoissance de la Langue Hebraïque. Ces deux Critiques ont neanmoins les mêmes defauts, parce qu'ils ont gardé la même méthode, & qu'ils s'en rapportent entierement aux Commentaires des Rabbins, d'où ils ont, à-la-verité, pris des choses utiles pour le sens literal de l'Ecriture; mais ils apportent aussi quelquefois des étymologies assez ridicules sur la foi de ces mêmes Rabbins, qui sont sujets à se tromper.

(g) Vatable, où plûtôt les Notes qu'on a publiées sous son nom, occupent la troisiéme place dans ce Recueil de Critiques. Ces Notes sont fort literales & critiques, & l'Auteur s'attache principalement à expliquer les difficultés qui peuvent embarrasser le Texte. Il suit d'ordi- *Vatable.*

naire

(g) *Son nom estoit Vatblé, & tiroit sa naissance d'un village de Picardie situé dans le voisinage du païs de Caux. A l'égard des Notes, voici ce que Robert Estienne en dit dans sa Préface aux Censures des Theologiens de Paris.* Je recueillis avec grand labeur, en veilles extrêmes, en diligences soigneuses & attentives, ce que les savans auditeurs de Vatable, jadis Professeur du Roi, homme tres-savant és Lettres Hebraïques, avoient retiré de ses Leçons, & l'assemblai en un Volume, ajoûtant la nouvelle Translation de la Bible vis-à-vis de l'ancienne.

naire l'interpretation des Rabbins, & principalement de R. D. Kimhi. On peut appeller ſes Remarques, des Notes perpetuelles ſur tout le Texte, parce qu'il y a peu d'endroits qu'il n'explique avec beaucoup de netteté & ſans digreſſions. Il s'arrête même ſouvent à des choſes qui ne ſouffrent gueres de difficulté, afin d'être utile à tous ſes Lecteurs. En un mot, on eſtime ce Recueil de Notes ſur l'Ecriture, que Robert Eſtienne a fait imprimer ſous le nom de Vatable, ſoit qu'elles ſoient en-effet de Vatable, ou qu'elles ayent été recueillies de differens Auteurs; ce qui eſt plus vrai-ſemblable. Il a neanmoins ſupprimé leurs noms, & entre autres celui de Calvin, dont il a auſſi inſeré quelque choſe dans ſes Notes.

Rob. Eſtienne.

Sebaſt. Caſtalio.

Les Notes de Sebaſtien Caſtalio, qui eſt le quatriéme dans ce Recueil, ne ſont pas ſi remplies d'érudition Juïve, que celles des autres Critiques. Comme il s'étoit appliqué aux belles Lettres & à la lecture des Auteurs profanes, il en mêle aſſez ſouvent dans ſes Remarques. Ce qu'il fait d'une maniere aſſez agreable, & ſans s'éloigner trop de ſon Texte.

Iſidor. Clarius.

Iſidorus Clarius, qu'on a placé le ſixiéme, n'a preſque fait autre choſe que copier les Remarques de Munſter dans les endroits où il y a quelque érudition Juïve: & ainſi on auroit pû omettre une bonne partie des Notes de cet Auteur; car il n'étoit pas neceſſaire de repeter les mêmes choſes. Ce qui arrive neanmoins ſouvent dans ce Recueil de Critiques, & dans toutes les autres Compilations, où l'on met les Auteurs entiers; au-lieu qu'il ſeroit beaucoup mieux de n'en faire que des extraits, afin d'éviter les repetitions inutiles des mêmes choſes.

Druſius.

Druſius, qui tient le ſeptiéme rang parmi ces Critiques, doit être preferé à tous les autres, ſelon mon avis: car outre qu'il étoit ſçavant dans la Langue Hebraïque, & qu'il pouvoit conſulter lui-même les Livres des Juifs, il avoit lû exactement les anciens Traducteurs Grecs; de-ſorte qu'il s'étoit formé une meilleure idée de la Langue ſainte, que les autres Critiques, qui ne ſe ſont appliqués qu'à la lecture des Rabbins. A quoi l'on peut ajoûter, qu'il avoit auſſi lû les Ouvrages de Saint Jerôme & de quelques autres Peres. En un mot, Druſius eſt le plus ſçavant & le plus judicieux de tous les Critiques qui ſont dans ce Recueil.

Grotius.

Les Notes de Grotius y ont auſſi trouvé leur place; & comme elles ſont eſtimées de tout le monde, il n'eſt pas beſoin que nous en faſſions un éloge particulier. Je remarquerai ſeulement, qu'il s'étend quelquefois trop ſur les citations des Poëtes, & ſur un grand nombre d'autres Auteurs profanes, où il ſemble avoir plûtôt affecté de paroître ſçavant & homme d'érudition, que judicieux & Critique. S'il avoit évité ce defaut, ſes Notes ſeroient beaucoup plus courtes, & elles n'en ſeroient pas moins bonnes. On les doit principalement eſtimer, à-cauſe qu'il confere ſouvent les anciens Traducteurs Grecs de la Bible avec le Texte Hebreu, & qu'il n'eſt point préoccupé de la Maſſore. Il multiplie

neanmoins quelquefois les diverſes Leçons ſans aucune neceſſité ; & bien qu'il choiſiſſe d'ordinaire la meilleure explication du Texte, il faut pourtant prendre garde, qu'étant rempli des préjugés des Arminiens & des Sociniens, il a quelquefois favoriſé ces deux Sectes. Au-reſte, quoi que j'aye trouvé à redire dans les Notes de Grotius, de ce qu'il cite trop ſouvent les Auteurs profanes, il ne laiſſe pas d'y avoir quelquefois de tres-bonnes choſes dans ces ſortes de citations, d'où l'on peut éclaircir pluſieurs difficultés de l'Ecriture. J'aurois ſeulement ſouhaité, que ſelon les regles de la Critique, il n'eût rapporté les témoignages de ces Auteurs profanes, & ſur tout des Poëtes, que dans les endroits qui avoient beſoin de ces éclairciſſemens. Il n'étoit pas, par exemple, neceſſaire, que pour expliquer le mot Latin *ſigna*, au Chapitre 1. de la Geneſe, Verſet 14. il apportât deux Vers d'Homere & cinq du Poëte Aratus. Je ne voi pas auſſi quelle neceſſité il y avoit de dire ſur le mot ſuivant *tempora*, que Proclus appelle les aſtres dans ſa Theologie, *organes* ou *inſtrumens du tems*. En un mot, il me ſemble qu'il eût été beaucoup mieux d'expliquer le ſens literal du Texte en peu de mots, & de ne point citer des autorités, que dans les difficultés qui avoient beſoin de cet éclairciſſement.

Outre ces Auteurs, qui ſont les principaux Critiques qu'on ait inſerés dans ce Recueil, on y trouve encore le docte Ouvrage de Maſius ſur le Livre de Joſué. Ce ſçavant homme a fait imprimer le Texte Hebreu de Joſué avec la Verſion des Septante, de la maniere qu'Origene l'avoit miſe dans ſes Hexaples ; & l'on voit par là la methode dont le même Origene s'étoit ſervi en mêlant la Verſion de Theodotion avec la Verſion des Septante. Maſius a joint à cela des éclairciſſemens ou petites Notes Critiques, qui nous donnent la connoiſſance des anciennes marques qu'on nommoit Etoiles & petites lignes, & des autres ſignes qui diſtinguoient avec tant d'artifice dans ce grand travail d'Origene, ce qui étoit veritablement des Septante, d'avec ce qui y avoit été ajoûté ſur l'Hebreu, & de ce qui ſembloit y manquer, parce qu'il ne ſe trouvoit point dans l'Hebreu. Outre ces petites Notes Critiques, le même Maſius a fait un Commentaire literal ſur l'Hiſtoire de Joſué, où il s'étend quelquefois un peu trop à rapporter les explications des Rabbins, en des endroits où cela ne paroit pas fort neceſſaire pour ſon ſujet. Mais ce defaut ne peut être qu'agreable à ceux qui aiment l'érudition Juïve. Au-reſte, nous n'avons gueres (h) d'Auteurs qui ſoient ſi exercés dans le ſtyle de l'Ecriture, & qui ayent mieux ſçu la Critique de la Bible, que lui, comme l'on pourra en juger,

Andreas Maſius.

(h) *On ne peut, à-la-verité, donner trop de loüange à Maſius, à-cauſe de cet excellent Ouvrage : mais cela n'empêcha pas qu'il n'eût des envieux qui le décrierent, & qui firent tant par leur médiſance & par leurs calomnies, que ſon Livre fut mis dans* l'Index.

ger, en lisant les sçavantes Préfaces qui accompagnent son Ouvrage.

Codurc. Le Commentaire de Codurque sur Job a aussi sa place parmi les autres Critiques. En-effet, il est fort literal, & il s'attache principalement à l'interpretation des mots difficiles, qu'il explique selon les regles des Grammairiens. Il cite trop souvent le Paraphraste Caldaïque sur ce Livre, qui est un Auteur impertinent, & rempli de contes faits à plaisir, qui ne peuvent être goûtés que des Juifs superstitieux. Codurque descend de plus quelquefois jusqu'aux minuties; ce qui est assez ordinaire aux Grammairiens, & il employe inutilement beaucoup de paroles à rendre raison de la mesure des Vers, dont il prétend avec Saint Jerôme, que ce Livre est composé, supposant que ce sont des Vers Hexametres. Mais nous ne connoissons point la nature de la mesure de ces anciens Vers. Ils n'ont rien de commun avec la Poësie Grecque & Latine, ni avec la nouvelle Poësie des Hebreux, que les Juifs ont prise des Arabes.

Bain. L'on a aussi mis dans ce Recueil le Commentaire de Rodolphe Bain sur les Proverbes de Salomon. Cet Auteur, qui étoit Anglois de nation & Professeur Royal en la Langue Hebraïque à Paris, s'étend assez au long sur le sens literal. Il suit quelquefois les Interpretes Juifs, & son grand Auteur est Aben Esra, qu'il cite souvent, bien qu'il ne paroisse pas beaucoup d'érudition Juïve dans tout son Ouvrage. Au-reste, il explique son Texte avec beaucoup de netteté, & il joint toûjours aux paroles de la Vulgate, une autre Version faite sur l'Hebreu.

Il seroit à desirer, qu'on eût mis dans ce même Recueil, des Commentaires entiers sur toutes les Propheties, dont les difficultés ne sont pas assez éclaircies par de simples Remarques Critiques. On s'est contenté d'ajoûter le Commentaire de Forerius sur Isaïe, aux autres Critiques, & celui de Liveleius sur les cinq premiers petits Prophetes. Forerius étoit Portugais, & il fait voir dans tout son Ouvrage, qu'il étoit exercé dans le style de l'Ecriture. Il s'étend, à-la-verité, quelquefois sur le sens moral: mais comme il ne s'éloigne gueres de son sujet, cela sert à éclaircir davantage le literal. Le Commentaire de Liveleius est aussi fort literal sur les cinq premiers petits Prophetes, & on lui doit plûtôt donner le nom de Remarques, que de Commentaire. Il a trop affecté de paroître sçavant sans aucune necessité; ce qui convient mieux à un Rheteur, qu'à un Critique, qui doit expliquer en peu de mots le Texte de l'Ecriture, sans s'arrêter à orner son discours d'autorités qui ne font rien pour son sujet. Il devoit aussi, ce me semble, se contenter de rapporter la Version du Texte qu'il jugeoit la meilleure, & ne pas s'amuser à rapporter celle des autres Interpretes, sans autre dessein que de les rejetter. Il est neanmoins bon d'examiner les anciennes Versions, & de les conferer avec les nouvelles: mais il est assez inutile dans de simples Remarques sur l'Ecriture, de faire la Critique des Versions de Pagnin, de Castalio, de Tremellius

Forerius.

Liveleius.

& de quelques autres Traducteurs modernes. C'eſt aſſez d'avoir conſulté ces nouveaux Traducteurs, ſans qu'il ſoit beſoin de les citer, pour dire ſimplement qu'on ne les approuve point. Au-reſte, l'on peut dire en general de ce grand Recueil ſur l'Ecriture, qu'il y a bien des choſes à retrancher, & beaucoup à ajoûter. L'on a mis dans les deux derniers Volumes, pluſieurs excellens Ouvrages qui peuvent ſervir pour éclairciſſement de quelques difficultés de l'Ecriture; mais ils ne ſont pas tous également bons, & il y en a quelques-uns dont il ſuffiroit d'apporter des extraits.

Comme il y avoit pluſieurs repetitions dans ce grand Recueil des Critiques d'Angleterre, & qu'il y avoit même beaucoup d'endroits qui n'étoient pas aſſez éclaircis; un Auteur Anglois a pris la peine d'abreger les neuf Volumes des Critiques, & d'en ôter tout ce qui y paroiſſoit inutile, en ſuppléant en même-tems par d'autres Livres, aux défauts qui s'y trouvoient. Cette méthode eſt aſſûrément la meilleure, parce qu'on ne rapporte ſimplement que ce qui eſt neceſſaire, & on a la liberté de retrancher tout ce qu'on juge à-propos. Mais il eſt difficile de trouver des perſonnes capables d'executer un ſi grand deſſein, & qui ſoient aſſez judicieuſes pour faire un choix exact de ce qui ſe trouve de meilleur dans les Auteurs.

Matthieu Pol. En-effet, Matthieu Pol, qui a fait imprimer ce dernier Recueil ſous le nom de *Synopſis Criticorum*, a tres-bien choiſi en general les Auteurs qui devoient entrer dans ſon Ouvrage, outre ceux qui étoient déja dans les Critiques qu'il abregoit; mais il n'a pas préveu qu'il entreprenoit un travail qui étoit au deſſus de ſes forces. Il ſemble avoir eu raiſon de rejetter la maniere dont le P. de la Haye a recueilli les differentes Verſions de l'Ecriture dans ſon grand Ouvrage: mais il ne s'eſt pas apperçu, qu'il tomboit lui-même dans de plus grands defauts, en donnant ces mêmes differentes Verſions de la Bible, comme elles ſont dans les Traductions Latines, ſans prendre garde que la plus-part des diverſités qu'il rapporte ſous les noms ſpecieux du Texte Hebreu, du Samaritain, du Caldéen, du Syriaque & de l'Arabe, ne conſiſtoient ſouvent que dans l'imagination d'un homme qui ignoroit toutes ces Langues-là.

Afin donc qu'on puiſſe mieux juger de la capacité de Matthieu Pol, Auteur du Recueil dont il eſt queſtion, on remarquera qu'il a crû neceſſaire pour un plus grand éclairciſſement du Texte de l'Ecriture, de rapporter les principales Verſions de la même Ecriture. Comme il s'étoit apperçu que le P. de la Haye les avoit inſerées dans ſon Recueil avec beaucoup de confuſion, il a changé entierement la méthode de ce Religieux, & pour me ſervir de ſes termes, il a recommencé tout de nouveau, & a remonté juſqu'à la ſource, & il a conſulté les Originaux. Il n'y a perſonne qui ne croye, qu'un homme qui promet une ſi grande exactitude, n'ait pris la peine de lire le Texte Hebreu, tant Juif que Samaritain, les Verſions Samari-

maritaine, Caldaïque, Syriaque & les autres dans leurs Langues propres, afin de ne donner rien au Public que de juſte & d'achevé. Cependant il n'a entendu autre choſe par cette ſource juſqu'à laquelle il remontoit, que les Traductions Latines tant de ces Textes, que de ces Verſions; & c'eſt ce qui eſt cauſe que ſon Ouvrage eſt rempli d'une infinité d'erreurs, auſquelles il eſt impoſſible de remedier, qu'en le refondant tout entier.

Il n'a pas ſçû que ce qu'il rapportoit ſous le nom de varieté d'interpretation, n'étoit ſouvent fondé que ſur la Traduction Latine, & non pas ſur l'Original du Texte ou des Verſions. Il dit, par exemple, en pluſieurs endroits, qu'il y a autrement dans le Samaritain, que dans l'Hebreu: & cependant il eſt certain, que dans ces mêmes endroits, l'Hebreu & le Samaritain ſont la même choſe. Mais ce qui l'a trompé, c'eſt que comme la plus-part des mots Hebreux ſont équivoques, & qu'ils ont pluſieurs ſignifications; les Traducteurs Latins ont mis differens mots dans leurs Traductions. Matthieu Pol, qui n'a pas fait cette reflexion, a multiplié les varietés beaucoup plus qu'il n'étoit neceſſaire. Il en eſt de même de la Verſion Samaritaine, du Caldéen, du Syriaque & de l'Arabe, qui ne different pas ſi ſouvent du Texte Hebreu, que cet Auteur les fait differer. Il ſuffit que j'avertiſſe en general de ce defaut, qui eſt répandu dans tout l'Ouvrage, ſans qu'il ſoit beſoin d'en produire des exemples.

Pour ce qui regarde la maniere dont il a recueilli les diverſes explications du Texte, je la trouve un peu embarraſſée; & il faut que le Lecteur s'applique beaucoup, pour former un ſens net de la plus-part des difficultés qui ſe rencontrent. Cette grande multitude d'interpretations ſur chaque mot, & qui ſont même le plus ſouvent abregés, cauſe de la confuſion; & l'on a de la peine à joindre tous les mots enſemble, quand ils ſont ſi éloignés, & qu'on les a expliqués en tant de manieres differentes. L'Auteur de-plus ne faiſant d'ordinaire autre choſe que rapporter les diverſes explications, ſans juger quelles ſont les meilleures, n'inſtruit pas aſſez ſon Lecteur, qui a de la peine à ſe determiner, principalement quand il ne voit point de raiſons qui le portent à préferer un ſentiment à un autre. A quoi l'on peut ajoûter, qu'on n'a pas évité tout-à-fait dans cet Abregé les repetitions inutiles. L'on pouvoit mettre moins d'Auteurs, & comprendre leurs ſens en moins de paroles & plus nettement. En un mot, je trouve la méthode de cet Abregé embarraſſée, & il faut s'appliquer beaucoup pour développer tous ces differens ſens, qui n'ont gueres de rapport les uns aux autres. Pour peu qu'on faſſe de reflexion ſur la maniere dont le premier mot de la Geneſe, *In principio*, eſt expliqué dans cet Abregé, je ſuis perſuadé qu'on demeurera convaincu de tout ce que je viens de dire.

Ce qu'il y a de plus loüable dans cet Abregé des Critiques, eſt le grand travail de l'Auteur, qui a ramaſſé avec beaucoup de ſoin ce qui étoit

étoit répandu en differens endroits, & il l'a placé aux lieux où il devoit être, en l'abregeant pour la commodité des Lecteurs. On y trouve, par exemple, un grand nombre de passages de l'Ecriture expliqués par Bochart dans son Livre intitulé Phaleg, & dans un autre Ouvrage qu'il a écrit sur les animaux de la Bible, sans qu'il soit besoin de consulter de si gros Volumes. Les difficultés de la Chronologie y sont éclaircis par les meilleurs Auteurs qui sont rapportés en abregé; de-sorte que la plus-part des matieres difficiles de l'Ecriture, sur lesquelles on a composé des Livres entiers, sont assez bien expliquées dans cet Ouvrage, parce que l'Auteur a pris la peine de lire ce qu'il a trouvé de meilleur sur ces sortes de difficultés; & d'en inserer des Extraits dans son Recueil. Il eût été assez inutile, par exemple, de rimprimer tout entiers les Traités qui sont dans les deux derniers Volumes des Critiques d'Angleterre, parce qu'une bonne partie de ces Traités est remplie de Remarques qui ne peuvent point servir à l'Explication de l'Ecriture: & ainsi il a été beaucoup mieux d'extraire de ces Livres, ce qu'on a jugé à-propos pour l'éclaircissement de la Bible.

CHAPITRE XVI.

Des Sociniens. La méthode qu'ils observent pour interpreter l'Ecriture Sainte. Diverses reflexions sur cette méthode.

IL n'y a point de Religion qui ne soit, au moins en apparence, appuyée sur la pure Parole de Dieu. C'est sur ce fondement que toutes les nouvelles Heresies sont établies; & il est étonnant que tous les Patriarches des nouvelles Sectes conviennent entre eux de principe, & qu'ils soient cependant si éloignés les uns des autres dans les consequences qu'ils prétendent tirer de ce même principe. Les Sociniens demeurent d'accord avec les Protestans, soit Lutheriens, soit Zuingliens ou Calviniſtes, que le seul & veritable principe de la Religion est l'Ecriture Sainte: qu'il n'y a que le Vieux & le Nouveau Testament, où l'on doive chercher cette Religion; & qu'il est inutile d'avoir recours à la Tradition & aux Peres: mais lors qu'il est question de decider par ce même principe les points fondamentaux de la Religion, les derniers sont autant éloignés des premiers, que la terre est éloignée du ciel. Ce qui est une preuve bien évidente, que le principe dont ils se servent n'est point suffisant de lui-même pour terminer les differens qui naissent tous les jours dans les matieres de la Religion; & qu'ainsi il faut avoir recours à quelque autre chose avec les Catholiques. *Sociniens.*

Peu de tems auparavant que Jean Calvin eût établi sa prétenduë Reforme à Geneve, (ce qui arriva en 1535.) Michel Servet, Espagnol de Nation, avoit renouvellé les Heresies des anciens Antitrinitaires, auquel le même Calvin s'opposa si fortement, tant par écrit que de vive voix, qu'enfin Servet fut condamné au feu par les Magistrats de Geneve. Ce qui n'arrêta pourtant pas le cours de l'Here- *Calvin.*

sie

Lælius Socin.

sie de Servet; car Lælius Socin, Italien de nation, la pouſſa bien plus avant. Comme il étoit ſçavant dans les Langues Grecque & Hebraïque, & qu'il étoit honneſte dans ſa converſation, il fit amitié facilement avec les plus habiles Proteſtans de ſon tems, principalement avec Philippe Melancton, Calvin, Brentius, Bullinger, Zanchius, & Pierre Martyr; & par ce moyen il reconnut tant dans ſes voyages, que par lettres, l'eſprit & la capacité de ces nouveaux Reformateurs. C'eſt pourquoi il prit la liberté d'établir un nouveau Syſteme de Religion, ſans neanmoins abandonner leur principe. Il crut que lors qu'ils avoient entrepris de reformer la Religion, ils étoient encore remplis d'une bonne partie des préjugés de la Religion Catholique. En-effet, il remonta juſqu'à la ſource, pour s'approcher davantage des Juifs, de qui les Chrêtiens ont pris leur Religion; & ſans qu'il ſoit beſoin de rapporter ici en détail les articles de ſa Reformation, il retrancha tout-d'un-coup les Myſteres de la Trinité & de l'Incarnation, le peché Originel & la Grace. En un mot, il rappella le Photinianiſme, le Pelagianiſme, & pluſieurs autres anciennes Hereſies. Enfin il s'imagina que les hommes étoient les Auteurs de la créance de tous ces Myſteres, de la maniere qu'elle étoit expliquée par les Catholiques & par les Proteſtans.

Fauſte Socin, de Aut. Script.

Cet Hereſiarque mourut à Zuric en 1562. âgé ſeulement de 37. ans. Fauſte Socin ſon neveu, qui fut heritier de la Doctrine & des Livres de Lælius Socin ſon oncle, fit imprimer en 1570. un petit Traité de l'autorité de l'Ecriture, écrit en Italien, qui fut en-ſuite traduit en Latin, & imprimé en 1588. ſous le nom du R. P. Dominique Lopez de la Compagnie de Jeſus. Il défend dans ce Traité l'autorité du Vieux & du Nouveau Teſtament, ou plûtôt il ne prouve que l'autorité du Nouveau; d'où il prétend conclurre, qu'on doit auſſi recevoir les Livres du Vieux Teſtament comme divins, parce que Nôtre Seigneur les a autoriſés dans le Nouveau. C'eſt une créance reçûë communément parmi les Sociniens, que les Livres de l'Ecriture n'ont point été corrompus, bien qu'ils ne nient pas qu'il y ſoit arrivé un grand nombre de fautes par la longueur des tems & par la négligence des Copiſtes. C'eſt pourquoi dans toutes leurs diſputes ils ont recours aux regles de la Critique, & ils conſultent les diverſes Leçons, préferant celles qu'ils jugent être les meilleures, ou plûtôt qui ſont plus conformes à leurs préjugés.

Comme la Religion Chrêtienne n'eſt principalement renfermée que dans les Livres du Nouveau Teſtament, ils ſe ſont beaucoup plus appliqués à l'étude de ces Livres, que de ceux du Vieux Teſtament. Une de leurs plus ordinaires preuves, même pour autoriſer la Loi de Moïſe & les autres Livres du Vieux Teſtament, conſiſte en ce que Nôtre Seigneur les a reçûs, & qu'en les recevant il les a rendus authentiques. Je n'ai point trouvé d'autre Auteur parmi eux, qui euſt écrit ſur tout le Vieux Teſtament, que Brenius, *Brenius.*

qui a fait des Remarques fort abregées sur la Bible; & il n'explique même que les endroits qu'il a crû avoir besoin de quelque éclaircissement.

On a mis au commencement de cet Ouvrage, un petit Discours pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture, lequel ne contient rien de singulier; & les regles qui y sont prescrites, peuvent être la plus-part également utiles aux Catholiques & aux Protestans. Et comme les Sociniens donnent tout à leur raison, & rien à l'autorité des Anciens, on a ajoûté à toutes ces regles celle-ci, *Nullam interpretationem S. Scripturæ admittendam esse, quæ vel cum sana ratione, vel sibi ipsi, vel evidenti sensuum externorum experientiæ repugnet.* En-effet, pour expliquer l'Ecriture, ils font venir au secours la raison & les sens. En quoi ils sont fort éloignés des principes de la Philosophie de Descartes dans ses Meditations Metaphysiques, qu'ils rejettent entierement, prétendant que les sens exterieurs sont infaillibles à leur maniere.

Cuperus adv. Tract. Theologico-polit.

Cuperus neveu de Brenius, qui est dans les mêmes sentimens que son oncle, a établi pour principe, qu'il n'y a rien dans l'Ecriture *qui combatte la droite raison, l'experience, les démonstrations Mathematiques, ou la lumiere naturelle.* Il prétend de-plus, que l'Ecriture n'est obscure qu'en tres-peu d'endroits: mais il fait bien voir dans tout son Livre, qu'il s'étoit beaucoup plus appliqué à la Philosophie, qu'à l'étude de la Bible. Il ajoûte au même endroit, que la connoissance de la Langue Hebraïque n'est point necessaire présentement, parce que le Nouveau Testament, qui est la regle de nôtre Religion, est écrit en Grec. Mais il n'a pas consideré que le Grec du Nouveau Testament est un Grec de Synagogue, qui ne peut être parfaitement entendu sans la connoissance de la Langue Hebraïque, ou Syriaque.

Ce même Auteur Socinien se sert de l'autorité de M. Vossius, pour prouver l'inutilité de la Langue Hebraïque, parce que, dit-il, les Livres du Vieux Testament ont été traduits en Grec. Mais, comme il a été dêja marqué, il est presque impossible d'entendre ce Grec de Synagogue, ni même les autres Versions des Juifs, sans le secours de la Langue Hebraïque. Ce Socinien a cherché le chemin le plus court & le moins embarassé, afin de faire voir que l'Ecriture, sur laquelle seule il fonde sa Religion, est claire, & qu'elle peut par consequent servir de principe. En quoi il se trompe, aussi-bien que tous les Protestans; & pour peu de reflexion qu'on fasse sur la Critique qui a été faite ci-dessus du Texte Hebreu & des Versions, on sera aisément persuadé du contraire.

Enfin Cuperus prétend, que chacun est juge des Controverses de la foi, parce que chacun, selon Saint Paul, doit rendre raison à Dieu de ses actions; & comme il rejette toute sorte d'autorité dans la Theologie, aussi-bien que dans la Philosophie, il assûre que nous ne devons point avoir d'autre regle de nôtre creance, que les endroits de l'Ecriture qu'on entend clairement & distincte-

Cuper. ibid. lib. 2. pag. 272.

Ibid. pag. 273.

tinctement. A quoi il ajoûte l'experience des sens exterieurs, qui, selon lui, ne trompent jamais. Pour prouver la verité de sa méthode, il produit quelques passages de l'Ecriture tant du Vieux que du Nouveau Testament, lesquels passages semblent être en quelque façon opposés les uns aux autres; & cependant il explique l'un par l'autre, bien que l'opposition en soit assez manifeste. Mais quoi que les Sociniens prétendent être les plus épurés de tous les Chrêtiens, il seroit aisé de faire voir, que leur méthode d'expliquer l'Ecriture n'est pas moins sujette à quantité de defauts, que celle des Protestans, & qu'ils agissent aussi-bien selon leurs préjugés, que les autres Theologiens. Les regles de la Grammaire & de la Dialectique appliquées au Texte de l'Ecriture, sont toute leur Theologie. S'ils opposent, par exemple, aux Catholiques avec les Protestans, que leur créance est humaine, parce qu'elle est autant fondée sur la parole des hommes, que sur la Parole de Dieu; il est aisé de leur répondre, que leur créance ne semble pas aussi être purement divine, puis qu'elle n'est établie que sur les consequences qu'ils tirent de l'Ecriture, & par consequent nullement infaillible. J'ose même dire, qu'il n'y a gueres de gens plus entêtés de leurs sentimens, que ceux qui se vantent de rechercher la verité pure, & d'être éloignés de tous préjugés; car sous ce prétexte, qu'ils prétendent connoître les choses clairement & distinctement, il est impossible de les faire revenir, quand ils se sont une fois trompés.

Il est donc manifeste, que les Sociniens se conduisent par préjugés dans l'explication de l'Ecriture, aussi-bien que les autres Theologiens. C'est ce qui fait que Brenius, qui n'a donné sur le Vieux Testament que des Notes tres-abregées, semble n'avoir eu autre dessein en les composant, que de favoriser les entêtemens de ceux de sa Secte. Il a établi pour principe, qu'on ne devoit point s'en rapporter à l'autorité des autres, lors qu'il est question de trouver le sens de quelque passage difficile de l'Ecriture; & cependant, dans les endroits où il s'agit de défendre ses sentimens, il les appuye plus par l'autorité, que par la raison. C'est ainsi que sur ces premiers mots de la Genese, *Au commencement Dieu créa*, où il y a dans l'Hebreu, *Elohim*, *Dieux*, au pluriel; il se sert des témoignages de Calvin, de Bucer, de Pagnin, de Mercerus, de Beumlerus, de ceux de Zuric, de Buxtorfe & de Drusius, pour prouver que ce pluriel est la même chose que le singulier, & qu'ainsi cette façon de parler n'appuye en rien le Mystere de la Trinité. Il fait la même chose en plusieurs autres endroits, où il s'applique particulierement à choisir les interpretations qui favorisent davantage ses préjugés: desorte que cet Auteur en expliquant l'Ecriture, n'a pas consulté la lumiere naturelle exempte de toute passion, comme les Sociniens prétendent qu'il faut faire; mais ayant supposé le Systeme de sa nouvelle Religion, il y rapporte toutes choses.

Bren. Not. in Script.

Au-reste, les Sociniens suivent la

methode de Luther pour expliquer la Bible, en ce qu'ils prétendent qu'il faut interpreter le Vieux Testament par rapport aux verités de l'Evangile, & qu'ainsi les Livres des Rabbins qui n'ont point cette connoissance, sont peu utiles; & cependant il n'y a point de Secte dont les sentimens approchent tant du Judaïsme, que ceux des Sociniens. De-plus, Cuperus assûre dans sa Reponse à Spinosa, que la connoissance du Vieux Testament ne nous est point absolument necessaire; & par consequent qu'il n'est point besoin de s'arrêter à éclaircir les mots équivoques dont on prétend que la Langue Hebraïque est remplie. En-effet, les Sociniens se sont fort peu appliqués à l'étude des Livres du Vieux Testament, étant persuadés qu'on peut trouver la Religion Chrêtienne dans le Nouveau Testament. C'est pourquoi nous traiterons plus à-fond dans la seconde Partie de cet Ouvrage, de la méthode que les Sociniens observent pour expliquer l'Ecriture Sainte. J'ajoûterai neanmoins encore ici quelque chose qui regarde leur maniere d'interpreter le Vieux Testament, afin qu'on connoisse mieux les subtilités de ces nouveaux Heretiques.

Cuper. adv. Tract. Theologico-polit. lib. 1.

Comme la Secte des Sociniens détruit entierement les nouveautés des Protestans, en se servant même de leurs principes; ces derniers ont été obligés de s'y opposer fortement tant dans leurs Ecoles, que dans les Livres qu'ils ont publiés pour combattre cette nouvelle Doctrine. Il y a eu cependant fort peu de Theologiens parmi les Protestans, qui ayent veritablement satisfait aux objections des Sociniens, qui prétendent qu'il n'y a point de milieu à garder entre leur Religion & celle des Catholiques, dautant que si l'on ne suit pour regle, que l'Ecriture & la raison aidée de l'experience, il faut, disent-ils, prendre leur parti; au-lieu que si l'on suit les préjugés de la Tradition, il est absolument necessaire de se declarer en faveur des Catholiques. En-effet, il est difficile que les Protestans dans leurs disputes avec les Sociniens, n'appellent à leur secours les anciens Peres de l'Eglise; & c'est en quoi les Sociniens semblent avoir raison de leur reprocher, qu'ils ne demeurent point fermes dans le principe qu'ils ont une fois choisi. Josué de la Place, Ministre de la R. P. R. à Saumur, est un de ceux qui ait le mieux répondu aux Sociniens, & sans s'éloigner du principe qui est commun à ces deux Religions. C'est pourquoi je rapporterai ici quelques passages du Vieux Testament, de la maniere qu'ils sont expliqués par ces deux Auteurs, afin qu'on puisse mieux juger de la méthode que Socin & ses Sectateurs observent dans l'interpretation qu'ils donnent aux Livres du Vieux Testament.

Josef. Plac.

Calvin avoit autrefois prouvé la Divinité du Fils de Dieu par plusieurs passages du Vieux Testament, qui étoient appliqués à Nôtre Seigneur dans le Nouveau, desquels il sembloit qu'on devoit conclurre, qu'il étoit veritablement Dieu, puis que ces mêmes passages qui marquoient évidemment la divinité dans le Vieux Testament, lui étoient appliqués

Calvin.

qués dans le Nouveau avec la même évidence. Cependant Socin & ceux de sa Secte ont trouvé des moyens d'expliquer tous ces passages selon leurs préjugés. Josué de la Place a tâché dans un Livre particulier, de défendre les sentimens de son Patriarche, & en même temps la Divinité du Verbe, en ne reconnoissant point d'autre regle de sa dispute avec les Sociniens, que l'Ecriture seule separée de toute Tradition.

Jos. Plac. Disput. de Testim. & Argum. è Vet. Test. petit. Argum. 1.

La premiere preuve est prise du Chap. 6. d'Isaïe, où il est parlé de la gloire de Dieu, que le Prophete témoigne avoir vûë. Or Saint Jean appelle cette même gloire de Dieu, la gloire de Nôtre Seigneur; & partant, en suivant la méthode des Sociniens, qui veulent qu'on explique les paroles obscures du Vieux Testament par ce qui est de plus clair dans le Nouveau, il semble qu'il est parlé en cet endroit de la gloire de Nôtre Seigneur, qui est veritablement Dieu. Mais Socin a d'abord recours aux regles de la Critique. Il prétend qu'on peut lire quatre Versets de suite du Texte de Saint Jean, comme s'ils étoient renfermés entre deux parentheses, & qu'ainsi il n'est pas necessaire de rapporter les pronoms à Nôtre Seigneur, mais à Dieu seul, dont il est parlé dans la Prophetie d'Isaïe. De plus, Socin ajoûte qu'il n'y a rien de si confus dans l'Ecriture, que ces sortes de pronoms relatifs, & qu'on ne sçait le plus souvent à qui ils ont relation; & il en produit même des exemples. Il rapporte enfin quelques Exemplaires Grecs du Nouveau Testament qui favorisent son sentiment, parce qu'on y lit, τ δόξαν Θεȣ̃, *la gloire de Dieu*, & non pas, τ δόξαν αὐτȣ̃, *sa gloire.*

Isa. 6: 1.

Joann. 12: 39.

Comme le Ministre de la Place ne reconnoit point d'autres principes de sa Religion que ceux dont se sert Socin, il est obligé de lui répondre selon la même méthode. Il dit donc premierement, qu'il n'y a aucune marque de parenthese ni dans le Texte de l'Ecriture, ni dans les Versions, & que les paroles mêmes du Texte n'en ont point besoin; qu'à l'égard du pronom relatif, il faut suivre la pluralité des Exemplaires. Il apporte en-suite plusieurs autres raisons. Mais avec tout cela, cette méthode n'ayant rien que d'humain, & d'autre-part le principe sur lequel ils établissent leur créance, n'étant pas dans l'évidence qu'on doit exiger en ces occasions, je croi qu'on ne peut s'arrêter entierement à la décision de Josué de la Place, ni à celle de Socin: mais il faut avoir recours à cet autre principe, qu'il y a toûjours eu dans l'Eglise comme un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, sur lequel Abregé de Religion on regle les difficultés qui se rencontrent dans la Bible; & c'est ce qu'on appelle Tradition: laquelle Tradition est dans la même Eglise, avant qu'il y eust aucune Ecriture; & elle ne laisseroit pas de s'y conserver, quand bien même il n'y auroit aucun Livre de l'Ecriture. En-effet, plus on sera exercé dans la Critique, & plus on voudra reformer la Religion, si l'on suit le principe de Socin & de de la Place.

Il est certain que les Auteurs du Nouveau Testament l'ont écrit dans le commencement sans points, sans

virgules, & même ſans aucune autre diſtinction; & partant Socin a pû les y mettre de la maniere qu'il lui a plû, s'il a crû rendre par là le ſens meilleur. De-plus, il eſt auſſi certain, qu'il n'y a rien de ſi embarraſſé que le ſtyle de l'Ecriture dans les pronoms: & ainſi Socin ſemble auſſi avoir eu raiſon, de marquer que le ſens de l'Ecriture eſt ſouvent ambigu dans ces rencontres. Tout ce que de la Place lui oppoſe n'a que de la vrai-ſemblance, n'étant appuyé que ſur des conſequences, qui ſont, à-la-verité, tirées de l'Ecriture, qui eſt d'elle-même un principe infaillible; mais il n'eſt pas évident que ces conſequences ſoient neceſſairement liées avec le principe d'où elles ſont tirées. Cependant les Sóciniens & les Proteſtans n'ont point d'autre méthode d'expliquer l'Ecriture, que celle-là, & ils oſent objecter aux Catholiques, que leur Religion étant en partie fondée ſur la Tradition, elle ne peut être divine.

Si l'on veut prendre la peine de parcourir les autres paſſages de l'Ecriture qui ſont rapportés dans le Livre de de la Place pour prouver la Divinité du Fils de Dieu, avec les réponſes des Sociniens, on n'y trouvera qu'une Critique raffinée, principalement du côté des Sociniens, qui prétendent que les Proteſtans ont gardé une bonne partie des préjugés des Catholiques, & que leur Reformation n'a pas été exacte. A-moins d'être ſçavant dans les Langues Grecque & Hebraïque, & d'être en même tems exercé dans le ſtyle de l'Ecriture, il eſt difficile de reſoudre les objections des Sociniens, & de leur répondre ſelon leurs principes. Ils prennent la liberté de reformer le Texte de la Bible ſelon les loix qui ſont autoriſées par la Critique; & ainſi ils font ſouvent de nouvelles Traductions de ce même Texte. C'eſt pourquoi la plus-part des diſputes de Joſué de la Place avec les Sociniens, ne conſiſtent qu'en des obſervations de Grammaire & de Dialectique.

J'avoüe qu'il eſt neceſſaire d'être habile dans cette ſorte de Critique, pour bien entendre les Livres Sacrés: mais il me ſemble qu'il ne peut pas y avoir beaucoup de certitude dans une Religion qui n'eſt appuyée que ſur ces ſortes de ſubtilités. Cependant les Sociniens & les Proteſtans n'ont point d'autre principe de leur Religion, que celui-là; & ce qui eſt tout-à-fait étonnant, c'eſt qu'ils prétendent également que l'Ecriture eſt claire & facile à entendre. En quoi ils font voir manifeſtement, qu'ils ne parlent que ſelon les préjugés de leur Religion, & non pas ſelon la verité, puis qu'ils ne peuvent s'accorder entre eux touchant l'explication des principaux paſſages ſur leſquels ils fondent leur créance. Mais c'eſt aſſez parlé de la méthode des Sociniens dans leur interpretation de l'Ecriture. Il y aura lieu d'en traiter plus à-fond dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, où nous ferons l'Hiſtoire Critique des Livres du Nouveau Teſtament.

CHA-

CHAPITRE XVII.

Critique de quelques Livres utiles pour entendre la Bible, & premierement de ceux qui ont été composés par des Auteurs Catholiques.

OUtre les Commentaires & les Remarques qui ont été composés sur l'Ecriture, il y a plusieurs Traités qui ont été écrits sur le même sujet par des personnes sçavantes & exercées dans cette sorte d'étude ; & comme leurs Ouvrages peuvent beaucoup servir pour acquerir une connoissance parfaite de tout ce qui regarde la Bible, je rapporterai ici quelques-uns des principaux, & j'ajoûterai en même tems le jugement que j'en fais, afin que chacun puisse choisir ceux qu'il croira lui être plus utiles : il pourra même dans ce choix, connoître en quoi chaque Auteur a excellé, pour s'y arrêter davantage.

On peut lire la plus-part des Préfaces ou *Apparats* qui sont au commencement des grandes Bibles, & entre autres l'Apparat d'Arias Montanus à la grande Bible d'Anvers. Dans le Traité qu'il a inseré dans cet Apparat, sous le nom de *Joseph, sive de arcani sermonis interpretatione*, il a expliqué quantité de mots qui se trouvent dans l'Ecriture; mais il ne l'a pas fait, ce me semble, avec assez d'exactitude. Il a affecté une certaine méthode qui ne convenoit gueres à son sujet; & il rapporte de-plus une infinité de choses communes, & qui ne sont ignorées de personne. Il y a d'autres Dictionnaires de l'Ecriture qui sont beaucoup meilleurs; & bien qu'ils ayent été écrits par des Protestans, on ne doit pas pour cela les negliger. Le petit Traité touchant la Massore, qu'il a inseré dans le même Apparat, est aussi peu exact, & l'Auteur y fait voir qu'il ne sçavoit pas assez cette matiere. Le Livre que Bochart a fait imprimer sous le nom de *Phaleg*, doit être préferé aux discours que le même Arias Montanus a aussi publiés sous le nom de *Phaleg* & de *Canaan*, qui font une partie de son Apparat. On trouvera de-plus ailleurs de meilleurs Traités que ceux où il explique au même endroit les poids & les mesures dont il est parle dans la Bible. Enfin plusieurs Auteurs ont aussi beaucoup mieux traité que lui, ce qui regarde l'Arche de Noé, les vêtemens des Sacrificateurs, & la Chronologie de l'Ecriture.

Arias Montanus.

Samuel Bochart.

Le P. de la Haye a mis au commencement de la Compilation qu'il a fait imprimer sous le titre de *Biblia Maxima*, un tres-grand nombre de Questions préliminaires, qui pourroient être fort utiles pour entendre la Critique de l'Ecriture, si l'Auteur eût été plus habile dans cette matiere: mais comme il n'a fait le plus souvent que recueillir sans aucun discernement, ce qui avoit été déja remarqué par les autres, & que même il ne paroit pas avoir toûjours compris le sens des Auteurs qu'il rapporte, on doit se précautionner en lisant cet Ouvrage.

P. de la Haye.

Les Prolegomenes que Serarius & Bonfrerius Jesuites ont composé sur la Bible, meritent d'être lûs, bien qu'ils n'ayent pas encore atteint cette perfection que nous recherchons.

Serar. Bonfrer.

Ils

Ils ont neanmoins assez entendu la matiere qu'ils traitoient, & ils font paroître de-plus dans tout leur Ouvrage, beaucoup de jugement; si ce n'est qu'ils auroient pû omettre facilement quelques Questions qui semblent inutiles.

Bellarm. Bellarmin & plusieurs autres Auteurs qui ont écrit sur cette même matiere dans leurs Livres de Controverses, auroient mieux réüssi, s'ils n'avoient eu personne à combattre. Cet Auteur neamoins suit ordinairement les opinions les plus moderées dans son Traité *de Verbo Dei*, parce qu'il s'étoit assez appliqué à la matiere qu'il traitoit: au-lieu que plusieurs autres Theologiens qui ont écrit des Livres de Controverses, ont crû mieux reüssir, en s'éloignant du sentiment de leurs Adversaires le plus qui leur a été possible, sans examiner avec attention la verité des faits qui étoient en question. Bellarmin a donc fait justice aux Juifs, en ne les accusant pas d'avoir corrompu à dessein les Livres Sacrés: mais d'autre-part il reconnoit qu'il y est survenu plusieurs fautes, soit par la negligence des Copistes, ou par la nouvelle invention des points-voyelles qu'on a ajoûtés au Texte Hebreu. Il s'éloigne aussi du sentiment de ceux qui croyent qu'il ne reste plus rien maintenant de l'ancienne Traduction Grecque des Septante: mais il ajoûte en même tems, qu'elle est fort corrompuë de la maniere que nous l'avons présentement. A l'égard de la Vulgate, qui a été declarée authentique par le Concile de Trente, il répond judicieusement à Calvin & aux autres Heretiques qui condamnoient en cela les Peres du Concile, qu'on n'avoit point touché dans ce Concile aux Originaux, qui conservoient toûjours la même autorité qu'ils avoient auparavant: mais que l'Eglise, qui ne pouvoit souffrir aucune nouveauté, avoit seulement ordonné que l'ancienne Version Latine de la Bible seroit préferée à toutes les nouvelles. De-plus, il refute tres-bien au même endroit, les objections de Calvin, de Chemnitius, & de quelques autres Protestans, & il fait voir évidemment leur ignorance & leurs emportemens injustes contre les Peres du Concile de Trente.

Lib. 2. cap. 2.

Ibid. cap. 6.

Ibid. cap. 10.

Plusieurs Protestans ayant écrit sur cette matiere contre les sentimens de Bellarmin, qui paroissoient cependant assez moderés, Gretser Jesuite entreprit la défense, & traita bien plus au-long que lui, toutes les disputes qui regardent l'Ecriture Sainte. Il y a, à-la-verité, beaucoup d'érudition dans les Livres de cet Auteur: mais il n'a pas toûjours cette liaison de principes, à laquelle on doit prendre garde sur toutes choses dans les disputes, & principalement lors qu'il s'agit de la Religion. Ce qui merite, selon mon avis, le plus d'être lû dans tout ce grand Ouvrage, est la Critique qu'il fait de la Version Allemande de Luther, & des autres Traductions Allemandes de la Bible, où il a beaucoup mieux réüssi que dans ses autres Traités. Il ne paroit pourtant pas assez judicieux, quand il rejette toutes les nouvelles Traductions des Protestans, par l'exemple de la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, à laquelle Saint Augustin & Ruffin s'étoient for-

Gretser.

Tract. de nov. Translat.

Ibid. cap. 3.

fortement oppoſés. Il apporte les raiſons de ces deux Peres, qu'il applique aux nouvelles Verſions de la Bible, pour les combatre plus fortement. Mais il me ſemble que l'Egliſe ayant approuvé la nouvelle Verſion de Saint Jerôme, il n'étoit pas judicieux de ſe ſervir des raiſons de Ruffin & de Saint Auguſtin, contre les Auteurs des nouvelles Traductions. Il les rapporte cependant dans toute leur étenduë : & comme les Proteſtans lui objectoient, que Saint Auguſtin avoit été de ce ſentiment, parce qu'il ignoroit la Langue Hebraïque ; il répond que la queſtion n'eſt pas, ſi Saint Auguſtin a ſceu l'Hebreu, mais ſi Saint Auguſtin & la plus-part des Chrêtiens de ce tems-là ne ſe ſont pas oppoſés avec vigueur à la nouvelle Traduction de Saint Jerôme. J'avoüe que je ne comprens pas tout-à-fait cette maniere de raiſonner ; & il me ſemble que pour condamner les nouveaux Traducteurs de la Bible, il n'étoit pas neceſſaire de faire le procés à Saint Jerôme, pour renfermer en-ſuite les autres dans la même condamnation. Et il ne ſert de rien de dire aprés cela, que l'évenement a fait connoître que Saint Jerôme avoir entrepris ſa nouvelle Traduction par une inſpiration divine ; au-lieu qu'il n'y a rien que d'humain dans les nouvelles Traductions des Proteſtans. Il y a peu de perſonnes ſçavantes & judicieuſes, qui croyent que Saint Jerôme ait été veritablement Prophete, & dirigé par l'Eſprit de Dieu pour faire ſa nouvelle Traduction de la Bible, puis qu'il n'a pas crû lui-même être Prophete. On trouvera pluſieurs autres raiſonnemens ſemblables à celui-là dans le Livre de Gretſer, où il y a beaucoup plus d'érudition que de jugement. Ce qui eſt aſſez ordinaire à la plus-part des Auteurs qui ont écrit des Livres de Controverſes, parce qu'ils s'appliquent davantage à répondre à leurs Adverſaires, qu'à regarder la verité en elle-même.

L'Ouvrage que Sixte de Sienne a publié ſous le nom de *Bibliotheque Sainte*, eſt beaucoup plus utile pour ſe perfectionner dans l'étude des Livres Sacrés. Son deſſein a été principalement de faire connoître les Auteurs de ces Livres, les anciennes Verſions, & les Commentaires : & bien qu'il n'ait pas ſceu parfaitement la Critique de l'Ecriture, on peut dire qu'il y a peu d'Ouvrages ſur cette matiere, où il y ait tant d'érudition & de bon ſens ; & il explique même ſouvent ſa penſée avec beaucoup de liberté. Il traite d'abord de l'autorité des Livres Canoniques, dont il a fait deux Claſſes ; donnant le nom de Canoniques du premier Ordre, à ceux qui ont toûjours été reconnus pour divins dans l'Egliſe ; & appellant les autres Canoniques du ſecond Ordre, parce qu'on a autrefois douté de leur autorité, & qu'on les nommoit ſimplement Livres Eccleſiaſtiques. Il parle en-ſuite des Auteurs de chaque Livre de la Bible en particulier avec aſſez d'érudition : mais comme il ſuit ordinairement le ſentiment des Peres & des autres Auteurs qui avoient écrit avant lui ſur cette matiere, il n'eſt pas toûjours exact. Il met, par exemple, le Volume d'Eſther parmi les Livres Canoniques du ſecond rang, à-cauſe

Sixt. Sen. Bibliot. Sac.

que quelques Peres Grecs ont remarqué dans ce Livre des Additions qui y avoient été inserées, & qui étoient de nulle autorité. Mais il devoit, ce me semble, consulter plûtôt le Canon Juif & Saint Jerôme, que les Peres Grecs, lesquels n'ont pû parler que des Exemplaires Grecs, qui different beaucoup de l'Original Hebreu : & selon cette regle, il faudra mettre le Volume d'Esther parmi les Livres Canoniques du premier Ordre, bien qu'on ne sçache pas par qui il a été écrit, ni en quel tems.

Dans la seconde partie de son Ouvrage, il multiplie trop les Livres Sacrés, sous prétexte de quelques noms qui se trouvent dans l'Ecriture ; & il y a même plusieurs endroits où sa Critique n'est pas exacte : comme lors qu'il parle des Livres attribués à Denis l'Areopagite, & des 204. Livres dont il veut qu'Esdras soit l'Auteur. Tout ce qu'il rapporte aussi au même endroit touchant les Livres de la Cabbale, n'est appuyé sur aucun fondement. Les Juifs avoient imposé en cela à Pic Comte de la Mirandole ; & le même Pic, qui avoit crû trop facilement à ces imposteurs, a esté cause que plusieurs ont ajoûté foi à des Livres qu'on debitoit sous le nom d'Esdras, & dans lesquels on prétendoit trouver les secrets les plus cachés de la Religion. Sixte de Sienne paroit plus exact dans la quatriéme Partie de son Ouvrage, où il a fait l'Analyse des Peres, & de plusieurs autres Auteurs qui ont écrit sur la Bible. Il y auroit un grand nombre de reflexions à faire sur tout cet Ouvrage : mais cette discussion nous meneroit trop loin ; c'est pourquoi je me contenterai d'ajoûter ici quelques observations sur la derniere Partie, où il a traité des Versions de l'Ecriture.

Il rejette toutes les nouvelles Traductions de la Bible, parce qu'elles ne peuvent apporter que de la confusion dans la Religion, & qu'il n'y a point d'autre moyen de concilier les differentes opinions, qu'en se soûmettant au jugement de l'Eglise, laquelle seule peut distinguer les veritables interpretations de l'Ecriture d'avec les fausses. Il ne croit pas même qu'on doive s'en rapporter entierement à l'Original Hebreu, tant il se rencontre de difficultés dans cette Langue, lesquelles n'ont pû estre éclaircies par les plus sçavans Interpretes. D'où il conclut, qu'il est necessaire de s'arrester à la Traduction que l'Eglise nous propose dans ces sortes de difficultés. Mais il me semble qu'il estend trop son principe, & que sous prétexte que nous devons deferer entierement à l'autorité de l'Eglise dans ce qui regarde la Religion, il lui donne aussi le pouvoir de decider de matieres qui appartiennent purement à la Critique & à la Grammaire. *Sixt. Sen. lib. 8. Biblioth. Sac.*

Pour ce qui est des Versions de l'Ecriture, il rapporte d'abord les objections qu'on fait ordinairement contre les anciennes Traductions de l'Eglise ; puis il tâche d'y répondre en partie par le témoignage des Peres, & en partie par des raisons qu'il apporte pour justifier ces anciens Interpretes. Il avoüe cependant, qu'il n'y a eu aucune Version particuliere dans l'Eglise, qu'on puisse nommer ex-

exacte ; mais que cette exactitude s'eſt trouvée dans toutes priſes enſemble : & ainſi, il concilie par cette voye pluſieurs difficultés qu'on a accoûtumé de faire contre les anciennes Traductions du Vieux Teſtament. Il reconnoit de-plus, que l'ancienne Vulgate Latine qui eſtoit avant Saint Jerôme, n'a pas eſté tout-à-fait exempte de fautes, puis que le même Saint Jerôme en a corrigé pluſieurs; & qu'il y a auſſi des defauts dans la Vulgate d'aujourd'hui, qui ont eſté remarqués par Cajetan & par Oleaſter. Mais Sixte de Sienne n'a pas aſſez bien ſceu la Critique des Verſions, pour en juger ſainement.

Il conclut enfin, que c'eſt une temerité qui ne peut convenir qu'à des Heretiques, de vouloir faire préſentement de nouvelles Verſions de la Bible, ſous prétexte qu'il y a quelques petits defauts dans la Vulgate. *Temerarium igitur eſt, imò plane hæreticum, propter leves quoſdam defectus qui in noſtra Vulgata Editione citra ullum fidei ac morum detrimentum reperiuntur, eam ſpernere & abjicere, novaſque & profanas in locum ejus tranſlationes introducere, præſertim poſt œcumenici Concilii Tridentini decretum.* Mais il n'étoit pas beſoin de pouſſer les choſes ſi avant. L'Auteur avouë que Cajetan, Forerius & Oleaſter ont corrigé aſſez à-propos en quelques endroits, la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, qui eſt la Vulgate d'aujourd'hui : & ainſi il ne faut pas ſelon ſon principe, condamner en general toutes les nouvelles Traductions de la Bible, même aprés le Decret du Concile de Trente, qui n'a pas oſté cette liberté aux Interpretes. S'il y a quelque choſe de mauvais dans les Verſions des Proteſtans, on le doit condamner ; mais on ne les rejettera pas pour cela entierement. Les anciens Peres ont autrefois conſulté les Verſions Greeques d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, qui étoient demi-Juifs ou Apoſtats : & ainſi il ſera libre auſſi de conſulter aujourd'hui les nouvelles Verſions de la Bible qui ont eſté faites par des Proteſtans, lors qu'on le jugera neceſſaire.

L'Apologie que Leon Caſtro Docteur Eſpagnol a compoſée pour défendre les anciennes Verſions de l'Egliſe contre les nouvelles Traductions, peut auſſi beaucoup ſervir aux Theologiens ; & elle ſeroit encore plus utile, ſi l'Auteur ne s'étoit pas ſi fortement emporté contre les Rabbins. Il a expliqué en peu de mots ſon deſſein dans le titre du Livre, où il y a, *Apologeticus pro lectione Apoſtolica & Euangelica, pro Vulgata D. Hieronymi, pro tranſlatione Septuaginta virorum, proque omni Eccleſiaſtica lectione contra earum obtrectatores.* Ce deſſein étoit grand & digne d'un Theologien Eſpagnol : mais il n'a preſque point d'autres témoins que les Peres, qui ne peuvent pas eſtre infaillibles dans une matiere qui regarde la Critique. Auſſi eſt-il arrivé, que la plus-part des raiſonnemens de ce Docteur ne concluent rien. On trouve, à-la-verité, dans ſon Ouvrage un grand nombre de témoignaget des Peres : mais outre qu'ils ne ſont pas toûjours rapportés ſelon leur veritable ſens, il eſtoit inutile

Leo Caſtro.

Edit. Salm. ann. 1585.

utile de les citer pour éclaircir des faits qui leur ont été inconnus.

Lib. 1. cap. 1. Il prétend que les Juifs ont corrompu à dessein les Exemplaires Hebreux de la Bible; que les mêmes Juifs ont aussi retranché plusieurs choses des Exemplaires Grecs des Septante; & que Saint Jerôme étant devenu vieux, s'étoit apperçû que les Juifs avoient introduit plusieurs changemens dans le Texte Sacré: puis il ajoûte, que le Saint Esprit avoit dirigé par une conduite toute particuliere, l'esprit de Saint Jerôme, afin qu'il évitât les endroits qui avoient été corrompus par les Juifs, & qu'il lût les mots Hebreux avec les veritables points ou voyelles.

Lib. 2. cap. 2. Il assûre de-plus, que Saint Jerôme a conferé exactement la Traduction d'Aquila avec le Texte Hebreu de son tems, afin de pouvoir discerner les veritables Leçons d'avec les fausses. Il a même l'esprit si penetrant, qu'il a prévû les Ouvrages que Saint Jerôme auroit composés, s'il ne fût point si-tôt mort: & entre autres il fait mention de l'Apologie que ce Saint Docteur avoit meditée, pour défendre les Versions de la Bible autorisées par l'Eglise, en montrant que les Juifs avoient corrompu leurs Exemplaires.

Lib. 4. Ce Theologien Espagnol ne se contente pas de donner à Saint Jerôme des Livres auſquels il n'a jamais pensé, il prétend qu'on a corrompu les Livres de ce Pere en une infinité d'endroits où il reprend la Version des Septante, & qu'on y a inseré plusieurs Additions; & enfin il fait le procés à Masius, parce qu'il n'a presque cité dans ses Commentaires sur Josué, que les Livres des Rabbins. Voilà de quelle maniere Leon Castro a justifié les anciens Interpretes, en inventant de nouveaux Systemes, qu'il n'a pû défendre que par des paradoxes: au-lieu que s'il eût été sçavant dans les Langues saintes, & exercé dans l'étude de l'Ecriture, il auroit pû les justifier par d'autres voyes, sans être obligé pour cela de s'emporter avec tant de chaleur contre ceux qui lisent les Rabbins. Il seroit à desirer, qu'il se fût servi des témoignages des Peres avec un peu plus de sincerité, & qu'il eût parlé de Masius avec plus de modestie & de retenuë.

Pierre Lopez, qui étoit aussi Docteur Espagnol, fait paroître plus de jugement, que Leon Castro, dans deux Traités qu'il a écrits sur cette même matiere. Il montre assez bien dans le premier, que la derniere correction de la Vulgate doit être; à-la-verité, preferée à toutes les autres Editions, mais qu'elle n'est pas encore dans sa perfection; & il fait voir en même tems, qu'il est impossible de corriger la Version Vulgate, sans la connoissance des Langues saintes. Je ne puis neanmoins ajoûter foi à ce qu'il dit dés le commencement de son Ouvrage, où il remarque qu'ayant eu ordre du Conseil Souverain de l'Inquisition, de lire les Censures de plusieurs Livres, il avoit reconnu manifestement, que les Heretiques avoient corrompu en une infinité d'endroits la Version de l'ancien Interprete Latin. Il se peut faire qu'il ait pris pour des corruptions, les diverses Leçons, dont il y avoit un tres-grand nombre dans les anciens

Petr. Lopez, lib. 1. Controvers. Introd. ad studia Sacr. Liter. Edit. Madr. ann. 1556.

In Epist. ad Clem. VIII.

ciens Exemplaires de la Vulgate, & sur tout en Espagne.

Petr. Lopez, lib. 2. Concord. Sacrar. Edit. Hebr. & Grac. Sept. cum Vulg.

Dans son second Traité, où il tâche de concilier les differentes Editions de la Bible avec la Vulgate, il défend d'abord l'autorité du Texte Hebreu, & de la Version Grecque des Septante, qu'il croit authentique, aussi-bien que la Vulgate. Bien-loin de condamner l'Hebreu & le Grec des Septante, comme plusieurs faisoient alors en Espagne, pour autoriser davantage la Vulgate, il assûre qu'il n'y a rien qui autorise davantage la Vulgate, que de conserver l'autorité du Texte Hebreu & de la Version des Septante. Au-reste, il ne prétend pas que la Vulgate soit si pure, qu'il n'y ait présentement aucuns defauts. Voilà de quelle maniere ce Theologien a maintenu l'autorité de la Vulgate, sans neanmoins détruire l'autorité de l'Original, ni de l'ancienne Version Grecque. Il a suivi cette voye de conciliation, pour accorder les differens sentimens qui étoient alors en Espagne touchant la veritable Edition de la Bible, à l'occasion du Decret du Concile de Trente : & ..s choses allerent si avant, comme il le remarque, que plusieurs commençoient à nier qu'il y eust aucune Bible veritable, parce qu'ils trouvoient des defauts dans toutes.

Wilhel. Lindan. de Opt. Gen. Interpr. Edit. Colon. ann. 1598. lib. 1.

Guillaume Lindanus n'est pas si judicieux dans son Traité *de la veritable maniere de traduire*, que ce Docteur Espagnol. Il fait paroître trop de chaleur contre les nouvelles Traductions des Protestans ; comme si un habile Protestant qui agiroit avec sincerité, ne pouvoit pas aussi-bien traduire l'Ecriture, qu'un Catholique. Il est vrai qu'on peut en quelque façon excuser les emportemens contre les Protestans, qui accusoient, soit par ignorance, ou par malice, les Peres du Concile de Trente, comme si leur Decret touchant l'autorité de la Vulgate eut été injurieux à la Religion. Il produit au même endroit un Exemplaire Hebreu, qu'il prétend être ancien d'environ 950. ans, pour autoriser la Vulgate : mais il fait bien voir par là qu'il n'étoit pas sçavant dans cette Langue.

Quoi que Lindanus appuye l'autorité de la Vulgate, & qu'il la préfere à toutes les Editions de la Bible, il ne laisse pas d'y remarquer plusieurs fautes. Il n'accuse pas seulement les Copistes, mais même l'Interprete Latin, qu'on ne peut rétablir, selon lui, sans la connoissance des Langues Grecque & Hebraïque. En quoi il condamne les Theologiens de Paris & de Louvain, qui avoient reformé la Vulgate sur les Exemplaires Latins seulement. Et pour montrer qu'on ne peut corriger exactement l'Edition Latine, si l'on n'a recours à l'Original Hebreu, il apporte pour exemple, le Verset 15. du Chapitre 3. de la Genese, où il prétend qu'il ne faut pas lire *ipsa*, comme on lit encore aujourd'hui ; mais *ipse*, parce qu'il faut determiner la diversité de Leçon qui est dans la Version Latine, par l'Original Hebreu, qui est clair en cet endroit. *Lib. 3.*

Le même Auteur étoit tellement persuadé, que les Exemplaires de la Vulgate qu'on lisoit de son tems,

étoient remplis de fautes, qu'il fit une nouvelle Edition du Pſeautier; & il marque dans le titre de cette Edition, qu'il avoit corrigé ce Livre en plus de ſix cens endroits; & aprés avoir expliqué la méthode qu'il avoit obſervée dans cette reformation, il ajoûte qu'il n'a pas encore ôté toutes les fautes. Il a neanmoins toûjours préferé la Verſion Latine à l'Original Hebreu d'aujourd'hui. Au-reſte, il ne ſe ſoucioit pas beaucoup de multiplier les diverſes Leçons de la Bible, parce qu'il étoit dans ce principe, que quelque malheur qui pût arriver aux Livres Sacrés, ſoit qu'ils fuſſent corrumpus par les Heretiques, ou même entierement perdus, la Religion ſubſiſteroit toûjours par le moyen de la Tradition.

De Opt. Gen. Interpr. lib. 1.

Iſaac Levita, Defenſio Verit. Hebr. Edit. Colen. ann. 1558.

Iſaac Levita fit dans ce tems-là une ſçavante Réponſe à Lindanus, où il apporte pluſieurs raiſons pour défendre l'autorité du Texte Hebreu. Comme il avoit été Juif, il retint encore quelque choſe de ce grand zele que les Juifs ont pour le Texte de la Bible, ne pouvant ſouffrir qu'on les accusât d'avoir corrompu leurs Exemplaires. Il témoigne neanmoins avoir veu un Exemplaire Hebreu des Pſeaumes, où on liſoit *Caru*, au Pſeaume 22. Verſ. 17. de la même maniere que les Septante & St. Jerôme ont autrefois lû en cet endroit; de-ſorte que, ſelon lui, les Juifs depuis environ 600. ans ont changé cette Leçon en *Cari*, qui eſt celle d'aujourd'hui, & qui étoit à la marge de cet ancien Exemplaire.

Les Theologiens qui voudront s'inſtruire plus à-fond de l'autorité du Texte Hebreu, & des deux anciennes Verſions reçûës dans l'Egliſe, doivent lire le Livre que Deſpeires a compoſé ſur cette matiere, où il examine en particulier l'autorité de ces trois Textes. Bien qu'il ne paroiſſe pas avoir une connoiſſance fort étenduë des Langues Orientales, il a neanmoins recueilli aſſez exactement ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres Auteurs; il ajoûte même quelquefois ſon jugement aſſez à-propos.

Deſpeires.

CHAPITRE XVIII.

Jugement de quelques autres Auteurs Catholiques qui ont compoſé des Ouvrages Critiques ſur la Bible, & principalement du P. Morin.

QUoi que Maſius n'ait fait aucun Ouvrage Critique ſur toute la Bible, il a cependant expliqué beaucoup de choſes qui regardent la Critique des anciennes Editions Grecques dans les Préfaces qu'il a jointes à ſes Notes & à ſon Commentaire ſur l'Hiſtoire de Joſué. Il ne croit pas que Moïſe ait compoſé les cinq Livres de la Loi, de la maniere que nous les avons préſentement; & de-plus, il établit, comme nous avons remarqué ailleurs, ces Scribes ou Ecrivains publics qui recueilloient les Actes de ce qui ſe paſſoit d'important dans la Republique des Hebreux. Comme cet Auteur eſt ſçavant dans les Langues Grecque, Hebraïque & Syriaque, & qu'il avoit lû les Livres des Juifs dans la ſource, il ſçavoit à-fond la Critique de l'Ecriture.

Andr. Maſius.

Præfat. Comm. in Joſ.

Ma-

Joann. Mar. pro Edit. Vulg.

Mariana, ſçavant Jeſuite, a écrit un Traité *pour l'Edition Vulgate*, où il n'examine pas ſeulement la Verſion de l'ancien Interprete Latin, mais auſſi tout ce qui regarde le Texte Hebreu, la Verſion Grecque des Septante, & même les Traductions Caldaïques. Il a fait de plus dans ce même Traité, quantité de Queſtions fort utiles, qu'il reſout aſſez judicieuſement; ſi ce n'eſt qu'il abrege quelquefois trop ſa matiere, & qu'il n'examine pas avec aſſez d'application, des faits qui meritoient d'être traités avec

Cap. 4. plus d'étenduë. Par exemple, lors qu'il parle des Auteurs des Livres Sacrés, aprés avoir remarqué les grandes difficultés qui ſe rencontrent à reſoudre ces ſortes de Queſtions, il n'en dit preſque rien, ſe contentant de ſuivre en cela ce qui en avoit été dêja écrit par Iſidore dans ſes Etymologies.

Cap. 7. Lors qu'il parle des Juifs & des Exemplaires Hebreux, il ne paroit pas avoir ſçû à-fond cette matiere, ni même avoir eu aſſez de capacité pour lire les Livres des Rabbins qu'il cite. C'eſt pourquoi il n'eſt pas tout-à-fait exact dans ce qu'il rapporte touchant les affaires des Juifs, qu'il accuſe d'avoir corrompu leurs Exemplaires de la Bible, n'en ayant point d'autres preuves que celles qu'il a tirées des Peres; au-lieu qu'il devoit rechercher avec ſoin dans un fait de cette importance, s'il y avoit quelque apparence de verité aux raiſons que les Peres alleguoient contre les Juifs. Il parle en-ſuite d'une autre corruption du Texte Hebreu par les Juifs, qu'il attribuë à une certaine Aſſemblée qu'ils firent à Tiberiade au commencement du ſixiéme ſiecle: mais comme il n'entendoit pas aſſez cette matiere, il tombe ſouvent dans l'erreur, quand il fait mention des Juifs. Il ajoûte auſſi au même endroit, que depuis cette Aſſemblée les Juifs n'ont point corrigé, ou plutôt corrompu leurs Exemplaires, & que même la Critique de la Maſſore a empêché qu'on n'y ait fait de nouveaux changemens. *Neque ab eo tempore*, dit-il, *convenerunt ex omnibus locis, ut communi conſenſu novas fraudes necterent, & libri Maſſoreth diligentiâ ſatis cautum videbatur, nè Libri Sacri immutari facilè poſſent.*

Le même Mariana rend plus de *Cap. 10.* juſtice aux Juifs, quand il les défend contre ceux qui les accuſoient d'avoir changé toutes les ſignifications des mots Hebreux, & qui prétendoient qu'on ne devoit s'arrêter en cela que ſur Saint Jerôme & ſur les Septante. Je paſſe ſous ſilence ce qu'il a rapporté dans ce même Traité, touchant les Verſions Caldaïques, Syriaques & Grecques, parce qu'il n'y a rien qui ne ſe trouve dans une infinité d'autres Livres. Il a beaucoup mieux traité ce qui regarde l'Edition Vulgate, qu'il prétend être de St. Jerôme, au-moins la plus grande partie. Lors qu'il explique le Decret des *Cap. 21.* Peres du Concile de Trente, qui ont declaré que cette Verſion Latine étoit authentique, il remarque judicieuſement, que ce Decret n'empêche pas qu'on ne puiſſe encore mieux traduire pluſieurs endroits de la Vulgate. *Contendimus*, dit-il, *Hebraica Græcaque haudquaquam à Tridentinis Patribus rejecta eſſe; Latina quidem probari, neque*

neque ita tamen, ut loca quædam apertiùs, aut etiam magis propriè verti
Ibid. *posse negent.* Il prouve même par l'autorité des plus habiles Theologiens qui ayent écrit sur cette matiere, que la Vulgate a ses defauts, aussi-bien que les autres Versions de l'Ecriture, & qu'une partie de ces defauts tombe sur l'Interprete Latin, qui n'a pas été infaillible.

Cap. 22. Il examine de-plus à-fond la dispute qui étoit fort agitée de son tems en Espagne, touchant l'autorité de la Vulgate, que plusieurs regardoient comme un Ouvrage divin, parce qu'ils prétendoient que St. Jerôme n'étoit pas un simple Interprete, mais un Prophete qui avoit été dirigé par l'Esprit de Dieu pour traduire exactement les Livres Sacrés. Pour mieux éclaircir cette difficulté, il a rapporté les raisons de part & d'autre : ce qu'il fait neanmoins d'une certaine maniere, qu'il est aisé de juger, qu'il a préferé le sentiment de ceux qui nient que Saint Jerôme ait été Prophete. *Si quid nostrum*, dit-il, *testimonium valet, nobis etiam ea sententia ad veritatem propensa videbatur.*

P. Morin. Il n'y a personne qui ait plus écrit sur la Critique de la Bible, & même avec plus d'érudition, que le P. Morin Prêtre de l'Oratoire. Comme il a aujourd'hui un grand nombre de Sectateurs qui suivent ses opinions aveuglément, & sans les avoir examinées à-fond, il sera bon que nous les examinions plus particulierement. S'étant proposé de donner au Public une seconde Edition des Septante selon l'Exemplaire du Vatican, & de faire imprimer dans la Polyglotte de Paris, l'Exemplaire Hebreu Samaritain du Pentateuque, il forma dés ce tems-là le dessein de détruire, autant qu'il lui seroit possible, le Texte Hebreu d'aujourd'hui, afin de faire valoir davantage la Version des Septante & le Pentateuque Hebreu Samaritain; comme si le Texte Hebreu des Juifs étoit corrompu dans la plus part des endroits où il differe de la Version Grecque des Septante, de l'Exemplaire Hebreu Samaritain, & même de la Vulgate. Il crût rendre par ce moyen un grand service à l'Eglise, en défendant par toutes sortes de voyes les anciennes Versions qu'elle avoit approuvées par un long usage. Mais peut-être ne prit-il pas garde, que l'Eglise, en autorisant l'ancienne Version des Septante & la nouvelle Traduction de St. Jerôme, n'avoit jamais prétendu condamner le Texte Hebreu, ni accuser les Juifs de l'avoir corrompu.

Ce Systeme du P. Morin paroit *En 1628.* dans tous les Livres qu'il a fait imprimer sur la Bible. Premierement, dans une longue Préface qu'il a mise au commencement de sa nouvelle Edition des Septante, il n'oublie rien pour diminuer l'autorité du Texte Hebreu d'aujourd'hui, & pour relever celle du Pentateuque Samaritain & de la Version Grecque des Septante. Il a de-plus suivi la même méthode dans ses *Exercitations Ecclesiastiques* sur le Pentateuque Samaritain, dans sa Dissertation touchant la sincerité du Texte Sacré, dans ses Opuscules Samaritains, & enfin dans ses *Exercitations* sur la Bible. Il a rempli la plus-part de ces Ouvrages de

de longues digreſſions, toutes les fois qu'il a trouvé quelque occaſion de diminuer l'autorité du Texte Hebreu d'aujourd'hui. Comme il a renfermé dans ſes *Exercitations* ſur la Bible, tout ce qui eſt répandu dans ſes autres Livres ſur ce ſujet, il ſuffira de faire des Remarques ſur ce dernier Ouvrage, leſquelles on pourra enſuite appliquer aux autres Ouvrages.

Le P. Morin a diviſé en deux Parties ſes *Exercitations* ſur la Bible, où il examine la ſincerité du Texte Hebreu & du Texte Grec. Il ne donna d'abord que la premiere Partie, laquelle a été rimprimée aprés ſa mort avec la ſeconde, où il fait la Critique de pluſieurs Livres que les Juifs eſtiment fort anciens, bien qu'ils ne ſoient point tels en-effet. Il declare dés le commencement, que ſon deſſein eſt de combattre les Proteſtans, qui ſe vantent de n'avoir point d'autre regle en leur Religion, que les Originaux de la Bible; comme s'il n'étoit pas conſtant que ces premiers Originaux ont été perdus, & que ceux qui nous reſtent préſentement ſont remplis de fautes: d'où il conclut, qu'il ne faut point chercher ailleurs de veritables Exemplaires de l'Ecriture Sainte, que dans l'Egliſe Catholique. *Quæramus ergo*, dit-il, *divina oracula in Eccleſia & ab Eccleſia, eaque non de alienigenarum, nedum hoſtium manibus, ſed de Eccleſiæ Paſtophoriis & Archivis promamus & excipiamus.* On ne peut pas nier, que les Exemplaires Hebreux & Grecs, auſquels les Proteſtans donnent la qualité d'Originaux, n'ayent été en effet alterés en une infinité d'endroits: mais il ne faut pas les abandonner pour cela, afin de ſuivre entierement les anciennes Verſions, ſoit Grecque ou Latine, que l'Egliſe a autoriſées par un long uſage; mais on doit tâcher de reparer le mieux qu'il ſera poſſible, ces premiers Originaux de la Bible, tant ſur le Texte Hebreu d'aujourd'hui, que ſur les anciennes Verſions de l'Ecriture, ſelon l'idée que j'ai expliquée plus au-long ci-deſſus: & bien que nous puiſſions établir une regle certaine de nôtre creance ſur les Verſions que l'Egliſe a approuvées, la même Egliſe n'a pas prétendu que ces Verſions fuſſent infaillibles dans toutes leurs parties, & qu'on ne pût rien faire de plus exact. C'eſt pourquoi il faut moderer en cela le ſentiment du P. Morin, qui ſous prétexte de défendre l'autorité des anciennes Traductions, reçûës par un long uſage dans l'Egliſe, a fait tout ſon poſſible pour détruire l'autorité du Texte Hebreu, de la maniere que les Juifs nous l'ont donné.

P. Morin. lib. 1. Exercit. 1. cap. 1.

Il y a un milieu à garder entre cette opinion & celle des Proteſtans qu'il combat; & par là on rendra juſtice aux Juifs & aux Chrêtiens, aux Docteurs Catholiques & aux plus judicieux Proteſtans, qui n'ont jamais prétendu exempter de defauts les Exemplaires Hebreux d'aujourd'hui. S'il faut ſe ſoûmettre entierement, comme l'aſſûre le P. Morin, à la Verſion Grecque des Septante, parce que l'Egliſe & les Apôtres l'ont approuvée, & que les mêmes Apôtres n'ont pas jugé qu'il fût à-propos d'en faire une nouvelle; pourquoi a-t-on reçu ſi favorablement la

Ibid.

nouvelle Traduction de Saint Jerôme, à laquelle le P. Morin prétend auſſi qu'on doit s'aſſujettir, parce que la même Egliſe a jugé qu'elle étoit exempte des moindres fautes? Comment ſe peut-il faire, que deux Verſions qui ſont quelquefois oppoſées l'une à l'autre, ne ſoient point ſujettes au moindre defaut? Il y a donc bien de l'apparence, que l'Egliſe ne nous a propoſé ces Verſions comme authentiques, que de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs. Et ainſi l'on ne peut pas ſoûtenir le Syſteme du P. Morin, qu'on ne tombe en une infinité de contradictions.

Ibid. cap. 6. La preuve dont le même P. Morin ſe ſert, pour montrer que les Juifs ont pû corrompre leurs Exemplaires de la Bible, parce qu'il y a eu, dit-il, parmi eux juſqu'au tems de la Compilation du Thalmud, un certain Sanhedrin ou Senat, auquel tous les Juifs étoient obligés d'obeïr; cette preuve, dis-je, ne me paroit point concluante, parce que les témoignages des Rabbins qu'il produit, ne font point mention de l'Ecriture, mais ſeulement des Loix & Conſtitutions auſquelles les Juifs étoient obligés de ſe ſoûmettre, de la même maniere que dans l'Egliſe nous ſommes obligés de ſuivre les déciſions des Conciles qui ont le pouvoir de faire des Decrets, ſans avoir pour cela l'autorité de changer les Livres Sacrés. Si elle ordonne quelque reformation ſur ce ſujet, ce n'eſt pas pour corrompre ces Livres Sacrés, mais ſeulement pour les perfectionner davantage, comme il eſt arrivé aprés le Decret du Concile de Trente, à l'égard de l'ancienne Verſion Latine. Les Juifs Maſſoretes, ainſi qu'il a été remarqué ailleurs, ont ſuivi cette méthode pour corriger leurs Exemplaires; & s'ils n'ont pas toûjours réüſſi dans leur reformation, cela ne vient pas de leur mauvaiſe volonté. Au-reſte, je ne parle point ici du pouvoir que les anciens Prophetes avoient autrefois conjointement avec le Sanhedrin dans la Republique des Hebreux, mais ſeulement de l'autorité du Sanhedrin depuis que la Religion des Juifs a été abolie.

Je ne trouve pas de-plus les raiſons dont le P. Morin ſe ſert, pour prouver que Saint Jerôme a pû faire une nouvelle Traduction de la Bible, & qu'au-contraire on n'a pas pû en faire de nôtre tems; je ne trouve pas, dis-je, ces raiſons tout-à-fait concluantes. Il eſt vrai que Saint Jerôme témoigne en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, qu'il entreprend une nouvelle Traduction de la Bible, parce que l'ancienne Verſion Grecque des Septante étoit fort corrompuë; mais le même Saint Jerôme prétend auſſi en d'autres endroits, que les Septante s'étoient ſouvent trompés dans leur Traduction: & ainſi, ſi les nouveaux Traducteurs prétendent rencontrer les mêmes defauts dans la Verſion de Saint Jerôme; pourquoi le P. Morin ne veut-il pas qu'ils ayent pris la même liberté à l'égard de la Traduction de ce Pere, qu'il avoit priſe à l'égard de la Verſion des Septante, qu'on regardoit alors comme des Prophetes, & non pas comme de ſimples Interpretes? Quoi que le P. Morin aſſûre, que tous les Exemplai-

Lib. 1. Exercit. 5. cap. 1.

plaires de la Vulgate étoient parfaitement ſemblables, à la reſerve de quelques fautes qu'on a pû facilement corriger ſur d'autres Exemplaires; il ne laiſſoit pas d'y avoir autant de diverſes Leçons dans les vieux Exemplaires de la Vulgate, avant qu'elle eût été corrigée, qu'il y en avoit dans les Exemplaires Grecs au tems de Saint Jerôme: & partant, ſi Saint Jerôme a dû pour cette raiſon faire une nouvelle Traduction de la Bible, il ſemble qu'on ait auſſi pû traduire de nouveau en Latin l'Ecriture pour la même raiſon. Mais il y avoit ſans doute d'autres raiſons qui engagerent Saint Jerôme à ce travail, & qu'il apporte lui-même dans ſes Commentaires.

Enfin, l'Exemple de Saint Jerôme nous apprend, qu'on ne doit pas entierement rejetter les nouvelles Traductions des Proteſtans, puis qu'il s'eſt ſervi des Verſions Grecques d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion. Bien que nous ayons fait voir ci-deſſus, qu'il eût été à deſirer, que les nouvelles Traductions de la Bible n'euſſent pas été ſi éloignées des anciennes, elles ne laiſſent pas d'être tres-utiles en quelques endroits, où elles ſemblent avoir mieux exprimé le ſens, que ces anciennes. Le P. Morin même eſt obligé d'avoüer l'utilité des nouvelles Traductions, pourveu qu'elles n'ayent pas été faites par un mépris des anciennes: mais les perſonnes qui s'appliquent à l'étude de la Bible, n'ont pas tant d'égard à ces defauts perſonnels, qu'à la verité; & St. Jerôme ne negligea pas les Verſions d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, quoi qu'il ſçeût qu'elles euſſent été faites par un mépris que ces Interpretes avoient de la Verſion des Septante.

Ibid.

Je paſſe ſous ſilence les moyens de conciliation que le P. Morin rapporte fort au-long, pour juſtifier en quelque maniere l'ancienne Verſion Grecque, & même la Latine, dans les endroits où elles ſemblent s'éloigner du Texte Hebreu: ce qu'il trouve ſi difficile dans l'execution, qu'il témoigne être le premier Auteur de cette conciliation. *Quem autem*, dit-il, *in hoc opere ſequar, neminem habeo; res eſt enim omnibus fere intentata, imò vix bene cognita.* Cependant il ſeroit difficile de trouver quelque choſe dans tout le diſcours du P. Morin, qui n'eût été déja remarqué par d'autres Auteurs. De-plus, il rapporte de certains moyens de conciliation, qui étoient bons au tems de Saint Auguſtin, lors qu'on regardoit les Septante comme (i) des Prophetes que Dieu avoit dirigés pour faire une Traduction exacte de l'Ecriture: mais on n'eſt plus maintenant rempli de ces préjugés en faveur de l'ancienne Verſion Grecque.

Lib. 1. Exerc. 6. cap. 1.

(i) *Il ſe trouve encore aujourd'hui pluſieurs perſonnes non ſeulement dans l'Egliſe Romaine, mais même parmi les Proteſtans, qui reconnoiſſent, auſſi-bien que St. Auguſtin & les autres Peres, la Traduction des Septante, comme un Ouvrage inſpiré. Mr. Voſſius, qu'on ne peut pas faire paſſer pour un Viſionnaire, étant un des plus habiles Critiques de nôtre ſiecle, eſt dans ce ſentiment.*

Il eſt vrai que la Langue Hebraïque conſiderée en elle-même ſans les points-voyelles, qui ont été ajoutés au Texte Hebreu par les Juifs Maſſoretes, peut eſtre interpretée de differentes manieres, & qu'on doit rapporter en partie à celala diverſité des interpretations: mais je ne croi pas qu'il ſoit à-propos de dire avec le P. Morin, *Ibid. cap. 2.* que cette maniere d'écrire la Langue Hebraïque vient de Dieu même, qui a voulu par ce moyen ſoûmettre les hommes au jugement de l'Egliſe dans l'interpretation de l'Ecriture. On pourra dire auſſi par la même raiſon, que Dieu a voulu ſoûmettre les Mahometans à leurs Docteurs pour l'interpretation de l'Alcoran, parce qu'il eſt écrit, auſſi-bien que le Texte Hebreu de la Bible, dans une Langue qui n'eſt pas moins inconſtante d'elle-même, que la Langue Hebraïque. Mais, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours au conſeil ſecret de Dieu, il eſt certain que la Langue Hebraïque a cela de commun avec les Langues Arabe, Caldaïque & Syriaque, qu'elles ſont de leur nature fort imparfaites, n'ayant pas aſſez de voyelles, pour rendre la lecture des mots qui les compoſent, conſtante & tout-à-fait arrêtée.

Ibid. J'avouë que je ne comprens pas une autre raiſon que le P. Morin apporte au même endroit, de la differente maniere dont un même mot Hebreu peut être écrit. Il a recours à la Providence de Dieu, qui a voulu qu'en prononçant un mot ſeulement, on en entendiſt en même tems pluſieurs; de la même maniere que, ſelon Saint Thomas, les Anges ſuperieurs connoiſſent les choſes par des eſpeces plus univerſelles, & qui repreſentent plus d'objets, que celles des Anges inferieurs. *Hanc cognitionis Angelicæ prærogativam*, dit le P. Morin, *adumbrat divina linguæ Hebrææ ſcriptio, cùm unicâ dictione, velut univerſali quâdam ſpecie & imagine, tot ſignificationes nobis repræſentat, unoque lecto vocabulo, multos ſenſus colligit; velut peritus Philoſophus in uno principio plurimas ſtatim proſpicit concluſiones.* Il faut avoir l'eſprit bien penetrant, & bien exercé dans les ſubtilités de la Philoſophie Platonicienne & Cabbaliſtique, pour découvrir la force de ce raiſonnement.

L'Ignorance des Juifs, ſelon le *Ibid.* P. Morin, eſt un autre moyen de *cap. 3.* concilier les anciens Interpretes avec le Texte Hebreu. Comme ils ignorent la veritable ſignification de la plus-part des mots Hebreux, il faut ſuivre les anciens Interpretes, qui avoient une connoiſſance plus exacte de la Langue Hebraïque. Mais comme cette ignorance de la Langue Hebraïque eſt tres-ancienne, & qu'elle vient de ce que cette Langue a été perduë, on ne doit pas tant accuſer en cela les Rabbins, que le malheur qui eſt arrivé à leur Langue. Peut-être que les Juifs dont Saint Jerôme s'eſt ſervi pour faire ſa nouvelle Traduction, ne ſçavoient pas mieux l'Hebreu, que les Rabbins de ces derniers ſiecles. Saint Jerôme, comme il a été remarqué ailleurs, étoit perſuadé que la Langue Hebraïque étoit fort incertaine; & cependant il ne laiſſa pas de conſulter les Docteurs

teurs Juifs de son tems, qu'il crût être les plus habiles. Imitons donc l'exemple de Saint Jerôme, & consultons non seulement les anciens Juifs, mais même ceux de nôtre tems, & les joignons tous ensemble, pour rétablir, autant qu'il sera possible, une Langue qui a été perduë. En-effet, si l'ignorance des Juifs a esté telle que le P. Morin l'a asseuré en plusieurs endroits de ses Ouvrages, quelle autorité pourroit-il donner à la Vulgate Latine que Saint Jerôme a faite sur l'Hebreu, puis qu'il n'a point eu presque d'autre connoissance de la Langue Hebraïque, que celle qu'il avoit eüe des Juifs de son tems?

Ibid. Enfin le P. Morin, pour prouver invinciblement, que les Rabbins sont dans une tres-grande ignorance de leur Langue, cite fort au-long les paroles de Forsterus Docteur Lutherien. Mais quoi que Forsterus fût Professeur en la Langue Hebraïque, il fait assez connoître par son Dictionnaire, qu'il n'avoit jamais lû les Livres des Rabbins. Les loüanges que Beze donne à cet Auteur, ne prouvent rien pour le fait dont il s'agit, parce que Beze n'avoit aucune connoissance de la Langue Hebraïque. Les Rabbins n'ont déplû à Forsterus, que parce qu'il a voulu appuyer les sentimens de son Patriarche Luther, qui avoit décrié les Livres des Rabbins pour cette seule raison, que les Protestans de son tems qui s'étoient appliqués à l'étude des Rabbins, avoient mépriſé sa Traduction comme peu exacte.

Comme il seroit trop long, & même peut-être ennuyeux, de faire une Analyse exacte du Livre du P. Morin, je finirai mes reflexions par la Remarque qu'il fait touchant les deux manieres dont un Acte pour être authentique. *Aliud*, dit-il, *authenticum est naturâ suâ, aliud per accidens*: lors qu'il se trouve deux diverses Leçons veritables & conformes au Texte, alors il ne peut y en avoir qu'une qui soit authentique de sa nature, & l'autre l'est seulement par accident. La raison de cela est, parce que le Prophete n'a écrit que d'une maniere; mais l'Eglise a pû les declarer toutes deux authentiques. Il confirme son raisonnement par l'exemple de Saint Paul, qui a pû, selon lui, rendre authentiques les Traditions Juïves & les Sentences des Poëtes qu'il a citées dans ses Epîtres. *Si enim Judæorum Traditioni, Poëtarumque Ethnicorum Sententiis id juris arrogare potuit Apostolus; cur non Ecclesia universa variis Sacrorum Codicum lectionibus?* Il prétend cependant, que la derniere Leçon, qui n'est authentique que par accident, pour me servir de ses termes, parce qu'il n'y a rien que d'humain, a une autorité divine, aussi-tôt que l'Eglise l'a declarée telle, dautant que l'autorité de l'Eglise Universelle est la même en cela que celle des Prophetes. *Non enim debilior censeri debet Ecclesiæ universæ, quàm Prophetarum & Apostolorum auctoritas & ἀναμαρτησία.* Je laisse aux Theologiens à juger de la verité de cette maxime, & des consequences qu'on en peut tirer. *Ibid. cap. 12.*

Au-reste, je me suis étendu sur les Livres du P. Morin un peu plus que je n'ai fait sur les autres, parce que la

plus-part des Theologiens le regardent présentement comme leur grand Auteur sur cette matiere. Peut-être seroit-il à-propos de faire une Critique exacte de tous ses Ouvrages sur la Bible, afin d'ôter les préjugés qu'on a en sa faveur : mais outre que cela nous meneroit trop loin, je croi que ce qu'on en a rapporté suffira, pour faire voir qu'on doit examiner plus à-fond ses sentimens. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'on ne trouve dans ses Livres une infinité de choses utiles & une tres-profonde érudition.

Quelque Protestans ont tâché de répondre au P. Morin : mais outre qu'ils étoient remplis de préjugés en faveur des Juifs, leurs réponses sont si foibles, qu'on croira facilement en les lisant, que le P. Morin a eu raison dans tout ce qu'il a avancé dans ses Livres contre le Texte Hebreu des Massoretes. M. de Muis a écrit avec beaucoup plus de jugement la défense du Texte Hebreu, & a en même tems répondu à quelques propositions du P. Morin. Mais il seroit à desirer, qu'il eût gardé plus de moderation, & que sous prétexte de vouloir combattre plus fortement le P. Morin, qui a fait paroître trop de zele pour la defense des anciennes Versions approuvées dans l'Eglise, il ne se fust point tant approché de l'autre extremité, en attribuant à la Massore plusieurs privileges qui ne lui conviennent point. Quoi que M. de Muis fust sçavant dans la Langue Hebraïque, il ne paroit cependant pas avoir eu toute l'érudition necessaire pour faire une bonne réponse aux Livres du P. Morin. Il ne suffit pas pour cela, d'avoir quelque connoissance de la Langue Hebraïque ; il falloit de-plus sçavoir parfaitement les faits dont il étoit question. Il veut, par exemple, qu'on ajoûte foi au témoignage d'Arias Montanus touchant la fidelité des Exemplaires Hebreux : comme s'il n'étoit pas certain, qu'Arias Montanus a loüé par excés l'exactitude des Copistes Juifs en decrivant leurs Exemplaires. A quoi l'on peut ajoûter, qu'Arias Montanus, qui est le grand Auteur de M. de Muis, n'a jamais bien entendu la Massore, dont il a fait de si grands éloges.

Simeon de Muis, Assert. Verit. Hebr.

De Hebr. Edit. autorit. ac verit.

Les Traités cependant que M. de Muis a écrits contre le P. Morin, peuvent être d'une grande utilité pour redresser plusieurs propositions du même P. Morin, & sur tout celui qu'il a publié sous le nom de *Défense de l'autorité de l'Edition Hebraïque*, où il a fait voir qu'il n'a pas été si entêté de la sincerité de ce Texte, que plusieurs Protestans, qui n'ont pas laissé de le considerer comme un de leurs Protecteurs dans cette matiere. *Neque porrò*, dit-il, *Hebraïcam editionem sic tueri est animus, ut nihil prorsus impuri habere affirmemus.* Il se trompe pourtant au même endroit, lors qu'il prétend prouver la grande exactitude des Juifs pour conserver leurs Exemplaires, par l'uniformité qui se rencontre présentement dans tous les Exemplaires des mêmes Juifs en quelques païs qu'ils soient.

Ce qu'il a observé dans ce même Traité touchant la Vulgate, qu'il assûre n'être pas dans sa derniere perfection, est bien plus probable ; &

il a

il a remarqué judicieusement, qu'on peut corriger en quelques endroits cette ancienne Version, & la rendre plus parfaite, principalement si l'on fait ces corrections pour les personnes sçavantes. *Alia enim est vulgi*, dit-il, *alia Doctorum ratio.* A l'égard des deux autres Traités, où M. de Muis a aussi défendu l'autorité du Texte Hebreu en répondant au P. Morin, il seroit à desirer que ces deux Traités eussent été plus étendus, & qu'il ne se fût pas contenté de répondre seulement à quelques Chapitres de ses Ouvrages, qui meritoient sans doute une plus forte & une plus ample réponse. Voyons maintenant quel secours nous pouvons tirer des Auteurs Protestans pour l'intelligence de l'Ecriture.

Ibid.

CHAPITRE XIX.

Jugement de quelques Auteurs Protestans qui ont écrit sur la Bible.

QUoi qu'il y ait de l'entêtement & de l'illusion dans la plus-part des Auteurs Protestans qui ont écrit sur la Bible, on ne laisse pas d'y trouver plusieurs choses tres-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture. Comme ils se sont appliqués entierement à cette étude, il étoit en quelque façon impossible qu'ils n'y fissent de nouvelles découvertes. C'est pourquoi ceux qui veulent être instruits à-fond de la Critique de l'Ecriture, ne doivent point negliger leurs Livres. Nous voyons même que Saint Jerôme n'a fait aucune difficulté non seulement de lire les Livres des Heretiques de son tems, mais qu'il a profité de leurs Leçons. Saint Augustin a lû avec application les Livres que Tyconius Donatiste avoit écrits sur cette matiere. Enfin les plus grands ennemis d'Origene n'ont pû s'empêcher de lire les doctes Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & de l'admirer en même tems qu'ils le condamnoient comme un Novateur.

Premierement, on ne doit point s'arrêter aux Auteurs qui ont écrit sur les matieres de Controverse, parce qu'il est rare que dans la dispute on garde ce milieu qui est si necessaire pour découvrir la verité. Un Auteur ne merite plus qu'on ajoûte foi à ce qu'il dit, lors qu'il se declare pour un parti, parce qu'il rapporte tout à ses préjugés. C'est le jugement qu'on doit faire de la plus-part des Livres que les Protestans ont écrit contre la premiere Partie de Bellarmin, où il est traité de l'Ecriture Sainte. Guillaume Wittaker Protestant Anglois, qui est un des premiers qui ait combattu les Livres de Bellarmin, a fait paroître trop de passion dans tout son Ouvrage. Il rend neanmoins quelque sorte de justice à son Adversaire, en loüant sa profonde érudition dans les Livres Sacrés; & il est même étonné, qu'une nouvelle (k) Secte de Moines qui se disent de la Compagnie de Jesus, pour

En 1588.

In Epist. Dedic. in Controv. 1.

(k) *Il y a de l'apparence, que Wittaker ne loüe les Ouvrages de Jesuites, que pour faire valoir davange sa Réponse au Livre de Bellarmin. Mariana Jesuite,*

pour me ſervir de ſes termes, s'appliquent ſi fortement à l'étude de la Bible.

En-effet, on n'eut pas plûtôt publié à Ingolſtat le premier Tome des Controverſes de Bellarmin, que tout le parti des Proteſtans fut en quelque façon ébranlé. Et c'eſt ce qui obligea les plus ſçavans de cette Secte, à s'oppoſer au nouveau Livre de ce ſçavant Jeſuïte, qui leur avoit montré le chemin de la diſpute; & ils ne firent la plus-part autre choſe, que changer les objections de Bellarmin en preuves. En un mot, Wittaker fait aſſez voir qu'il craignoit ces nouveaux Moines, comme il parle, qui ne manquoient ni d'adreſſe, ni de capacité. *Recentes Monachi, ſubtiles Theologi, diſputatores vehementes ac pertimeſcendi, quos nova ac præteritis ſeculis inaudita Societas Jeſu ad Eccleſiæ Religioniſque Chriſtianæ calamitatem edidit.* Wittaker mépriſe tous les anciens Moines, comme des gens inutiles & ignorans; au-lieu que les Jeſuïtes, ſelon lui, s'adonnoient entierement à l'étude. *Jeſuita aliud conſilium ſequuti, ex illa umbra prigritia inertiæque priſtina, in qua cæteri Monachi conſeneſcere ſolebant, ad labores capeſcendos, artes tractandas, pro communi ſtatu ſubeundam perferendamque contentionem prodierunt.* Il avoüe que Bellarmin eſt de meilleure foi dans la diſpute, que les autres Theologiens qui l'avoient précedé, & qu'il étoit Auteur de nouveaux Syſtemes dans cette matiere. *Ibid.*

Enfin Wittaker fait paroître dans tout ſon diſcours, que les Jeſuites de ſon tems étoient hardis dans la diſpute, & qu'ils mépriſoient hautement les Proteſtans. *Equidem non ignoro*, dit-il, *quanta ſit iſtorum hominum confidentia, quæ jactatio, quod os & vultus in diſputando, ut id fere unum hos didiciſſe putes, quemadmodum adverſarios quàm glorioſiſſimè contemnant, non quo pacto ad argumenta melius reſpondeant.* Au-reſte, je me ſuis un peu étendu ſur les ſentimens que Wittaker avoit de Bellarmin & des autres Jeſuïtes, parce que cela doit ſervir comme de clef pour entendre une infinité de Livres qui ont été écrits en-ſuite par les Proteſtans de France, d'Angleterre & d'Allemagne contre les Livres de Bellarmin. Les choſes ont été même ſi avant, que pluſieurs Proteſtans ont confondu ſur ce ſujet la Doctrine de l'Egliſe Romaine avec celle de Bellar-

---

ſuïte, & qui en pouvoit juger mieux que Wittaker, n'a pas ſi bonne opinion d'eux dans le Livre qu'il a écrit des defauts de ſa Societé. De-plus, dans le modéle des études qui fut dreſſé à Rome pour ceux de cette Societé, & imprimé au même lieu en 1586. il eſt remarqué qu'on neglige parmi eux l'étude de l'Ecriture Sainte, & que c'eſt une choſe honteuſe, qu'ils cedent en cela aux Heretiques. Eâ verò re, *ajoûte ce Livre*, nihil indignius, in Societate præſertim, quæ cùm percupiat ſuam Theologiam neceſſitati temporum accommodare, & ſuos inſtruere ad pugnandum cum Hæreticis, nullo armorum genere minùs eos muniendos interim curat, quàm eo quo propemodùm ſolo debemus prælia Domini præliari.

Bellarmin. C'eſt pourquoi ceux qui voudront lire avec fruit les Livres de ces Proteſtans, doivent lire auparavant les Ouvrages de Bellarmin : mais comme il eſt rare, que dans la diſpute on ne prenne parti, je croi qu'il eſt plus à-propos de conſulter les Auteurs qui ont banni de leurs Livres ces ſortes de diſputes.

En ſecond lieu, il y a une autre ſorte de Proteſtans, qui n'ont pas, à-la-verité, compoſé des Livres de Controverſe, & qui n'ont pas cependant laiſſé d'écrire avec paſſion contre les ſentimens communs de l'Egliſe touchant ce qui regarde l'Ecriture, principalement depuis que l'Edition Vulgate a été autoriſée par les Peres du Concile de Trente. Je mets au nombre de ces Auteurs Sixtinus Amama, qui a attaqué exprés l'ancien Interprete Latin dans un Livre où il y a, à-la-verité, quelque érudition, mais il n'y paroit aucun jugement. Ces ſortes de Livres ſont neanmoins utiles, lors qu'on les lit avec application, parce que ce grand apparat d'érudition qu'ils affectent, peut ſervir à les combattre. Le deſſein d'Amama a été de montrer, que la barbarie n'eſt entrée dans l'Egliſe Romaine, que parce qu'on a autoriſé la Verſion des Septante & la Vulgate; au-lieu qu'on devoit, ſelon lui, s'attacher entierement à l'Original Hebreu. Pour venir à-bout de ſon deſſein, il a mis en œuvre tout ce qu'il a trouvé dans les Livres où il eſt traité de cette matiere, ſoit qu'ils ayent été écrits par des Catholiques, ou par des Proteſtans. En quoi il a fait paroître ſon peu de jugement, & ſes emportemens contre le Concile de Trente. Car les témoignages qu'il produit ſur ce ſujet, ſont autant de preuves évidentes de la ſage conduite des Evêques aſſemblés dans ce Concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la Vulgate: c'eſt pourquoi on peut ſe ſervir utilement du Livre d'Amama contre lui-même, & contre les autres Proteſtans, qui ont donné un mauvais ſens aux paroles du Concile, pour avoir occaſion de le combattre. En effet, il devoit ſuivre en cela l'opinion des plus habiles Theologiens qu'il cite, leſquels ont expliqué judicieuſement le Decret du Concile, ſans l'accuſer qu'il ait diminué en quoi que ce ſoit l'autorité du Texte Hebreu.

Sixtin. Amama, Antib. Bibl.

Le même Auteur n'a pas parlé plus judicieuſement de la Verſion Grecque des Septante, & de quelques autres faits où il accuſe de barbarie l'Egliſe Latine. La plus-part des Auteurs qu'il prend pour témoins ſont Catholiques; & ainſi il n'a pas dû attribuer le ſentiment de quelques Docteurs Catholiques peu ſçavans dans la Critique de l'Ecriture, à toute l'Egliſe d'Occident. Cet entêtement de Sixtinus Amama paroit encore davantage dans ſon ſecond Livre, où il s'applique principalement à reprendre les fautes de Traduction qu'il prétend être dans la Vulgate. Mais outre qu'il la reprend mal-à-propos en beaucoup d'endroits, il ſuffiſoit de remarquer avec les plus ſçavans Docteurs Catholiques, qu'il y avoit quelques defauts dans cette ancienne Verſion, leſquels il devoit en même tems excuſer, parce qu'il y en a dans tou-

tes les autres, & même de plus considerables. Les Protestans qui ont condamné l'ancien Interprete Latin, ne l'ont pas examiné avec assez d'application, & ils n'ont pas pris garde, qu'il étoit souvent conforme aux plus sçavans Rabbins dans les endroits où les nouveaux Traducteurs s'éloignoient de lui.

Wilbel. Schick Bechinat Happeruschim.

On pourra joindre à Sixtinus Amama le Livre que Guillaume Schickardus a fait imprimer sous le nom de *Behinat Happeruschim*, c'est-à-dire, *l'Examen des Interpretations*. Il examine en-effet dans cet Ouvrage le Texte Hebreu, les Paraphrases Caldaïques, la Version des Septante, la Masore, la Cabbale, & les differentes manieres dont les Juifs expliquent la Bible: mais sa méthode est trop Juïve, & ne peut pas être utile à toutes sortes de personnes. Il affecte aussi trop de paroître sçavant dans les Livres des Rabbins, quoi qu'il se trompe quelquefois en les traduisant.

Hotting. Exercit. Anim.

Si Hottinger avoit gardé quelque moderation dans ses Ouvrages, & qu'il ne se fût pas tant arrêté aux minuties, on pourroit y trouver quelque chose d'utile pour l'intelligence du sens litteral de l'Ecriture. Mais comme il prend presque toûjours parti, & qu'il composoit ses Livres avec trop de précipitation, il est sujet à se tromper souvent. Un de ses meilleurs Ouvrages sur cette matiere, est celui qu'il a écrit contre les *Exercitations Samaritaines* du P. Morin, & il n'est pas même tout-à-fait exact dans cet Ouvrage.

Alexand. Mor. Causa Dei.

Je ne parlerois pas ici d'Alexandre Morus, s'il ne s'étoit acquis quelque reputation parmi les Protestans. Cependant le Livre qu'il a fait imprimer sous le nom de *Causa Dei*, où il examine l'autorité des Livres Sacrés, ne marque pas qu'il fût sçavant dans la Critique de la Bible. Il s'arrête quelquefois à des minuties prises des Livres des Rabbins, pour faire paroître qu'il les avoit lûs: mais ce qu'il en rapporte est une preuve évidente qu'il n'en avoit aucune connoissance. Quand il cite, par exemple, le Livre d'Elias Levita, intitulé *Massoret Hammassoret*, il en parle comme d'un Livre manuscrit qu'un de ses amis lui avoit prêté; & cependant il est constant, qu'il n'y a point eu d'autre Manuscrit de ce Livre, que la Copie que l'Auteur donna à l'Imprimeur, à-moins que quelqu'un n'eust pris la peine de décrire l'Imprimé. Au-reste, il avoüe qu'il y a des fautes dans les Livres Sacrés, & que c'est le sort commun de tous les Livres. Sa maniere de raisonner n'est pas toûjours exacte; & comme il traite des Questions qu'il n'entendoit qu'à demi, & qu'il cite de-plus des Auteurs qu'il n'avoit jamais lûs, il tombe quelquefois dans l'erreur: comme lors qu'il met Cajetan au nombre des personnes sçavantes dans la Langue Hebraïque, lesquelles ne se sont point mises en peine de la Vulgate Latine; comme si Cajetan n'avoit pas témoigné lui-même, qu'il n'avoit aucune connoissance de cette Langue. Mais laissons-là les idées de Morus, & cherchons parmi les Protestans, des Auteurs qui ayent été plus sçavans dans la Critique de l'Ecriture.

CHA-

CHAPITRE XX.

Jugement de quelques autres Auteurs Protestans qui ont composé des Ouvrages Critiques sur la Bible, & principalement de Louïs Cappelle.

NOus avons dêja touché quelque chose en general au commencement de cet Ouvrage, de la Critique de Louïs Cappelle Professeur en Langue Hebraïque à Saumur; & comme cette Critique merite d'être lûë avec application, si l'on veut sçavoir à-fond l'Ecriture Sainte, il est bon que nous en parlions encore, & plus particulierement que nous n'avons fait. Le principal dessein de l'Auteur, a été de remarquer autant qu'il lui a été possible, les diverses Leçons du Texte Hebreu de l'Ecriture. Quoi qu'il fût Protestant, il n'étoit point cependant entêté des préjugés ordinaires à ceux de sa Secte. Il marque avec liberté tous les defauts qu'il croit être dans les Exemplaires Hebreux d'aujourd'hui, & il prévient en même tems les objections qu'on lui peut faire dans une matiere d'aussi grande importance qu'étoit celle-là, principalement parmi les Protestans, qui ne reconnoissent point d'autre principe de leur Religion, que les Livres de l'Ecriture. Il suppose, que nonobstant tous les changemens qui sont survenus aux Livres Sacrés, la Religion peut encore être suffisamment fondée sur ce qui nous reste d'entier de la Bible.

Lud. Capp. Crit. Sac.

Il prouve donc premierement les diverses Leçons du Texte Hebreu de la Bible par le Texte même, en conferant ensemble les differens endroits où les mêmes mots & les mêmes periodes se rencontrent avec quelque diversité. *Aliquando*, dit-il, *litera, vox, periodus integra omittitur, additur, permutatur.* Il employe plusieurs Chapitres dans son premier Livre, à rapporter differens exemples de ces changemens, dont il y en a quelques-uns qui consistent en des periodes entieres qui ont été ou ajoûtées, ou omises, ou transposées. *Infinitum esset*, dit-il, *recensere & in unum congerere omnia hujus additionis vel omissionis exempla, quæ colligi undique possent ex locis parallelis quæ habentur in libris Chronicorum, Esdræ & Nehemiæ, in iis quæ habent cum aliis libris sacris communia.* Cependant on peut dire, que comme Cappelle s'est entierement appliqué à rapporter les differentes Leçons de la Bible, il les a quelquefois trop (1) multipliées; & j'ai même donné au commencement de cet Ouvrage, quelques regles, d'où l'on pourra connoître,

Lib. I. cap. 2.

(1) *On ne peut pas douter, que Cappelle n'ait trop multiplié les diverses Leçons du Texte Hebreu, principalement celles qu'il appuye sur la Version des Septante. Mais d'autre-part il en a omis un tres grand nombre de veritables & qui sont bien fondées, n'ayant pas pû les remarquer toutes, & n'ayant pas même eu une connoissance assez étenduë des Langues Orientales pour un Ouvrage de cette importance. On nous fait esperer un Supplement à ce Livre, où l'on recueillera les autres varietés.*

noître, que tout ce qu'il a voulu faire paſſer pour de veritables diverſités, ne l'eſt pas toûjours.

En ſecond lieu, il a remarqué les diverſes Leçons du Texte Hebreu, qu'on peut prouver par les anciennes Traductions de ce Texte : & bien qu'on puiſſe dire, que cette méthode n'eſt pas tout-à-fait exacte, parce qu'on ne doit pas rejetter les fautes de la Traduction ſur l'Original, il y a neanmoins des endroits, où les diverſes Leçons de l'Original priſes des Verſions qui en ont été faites, ſont ſi évidentes, qu'il n'eſt pas permis d'en douter. C'eſt pourquoi on pourra, à-la-verité, diminuer le nombre des varietés que Cappelle produit ſelon cette méthode ; mais on ne doit pas la rejetter entierement comme fauſſe.

Au-reſte, cet Ouvrage peut être fort utile pour concilier les differentes interpretations du Texte Hebreu, principalement ſi l'on joint à cela les diverſes ſignifications auſquelles ſont ſujets la plus-part des mots Hebreux. Il laiſſe de-plus une liberté entiere pour changer la ponctuation d'aujourd'hui, qui a été inventée par les Juifs Maſſoretes, & qu'on peut par conſequent abandonner, lors qu'on trouve un meilleur ſens. C'eſt pourquoi il indique de nouvelles regles pour reformer la Grammaire, en ne conſervant que les conſones du Texte Hebreu ; laquelle Grammaire ſeroit plus abregée que celle d'aujourd'hui, parce qu'il n'y auroit plus de diſtinction entre une bonne partie des conjugaiſons des verbes, & entre beaucoup d'autres choſes qui limitent préſentement le Texte Hebreu. Cependant il ſemble que Cappelle a trop peu deferé à l'autorité de la Maſſore, qui n'eſt pas, à-la-verité, infaillible, ainſi qu'il a été remarqué ailleurs ; mais elle eſt appuyée ſur une Tradition ou uſage qui merite d'être plus conſideré que Cappelle n'a fait dans ſa Critique.

Lib. 6. cap. 11.

Le même Auteur a joint dans le même Volume une Réponſe à Buxtorfe le fils, qui avoit écrit contre cet Ouvrage avant qu'il fût imprimé. Et comme il ſembloit avoir établi des principes qui ruïnoient entierement la Religion parmi les Proteſtans, qui ne peuvent avoir recours à la Tradition ; il répond que les diverſes Leçons qu'il avoit remarquées étoient de nulle conſideration à l'égard de la foi & des mœurs, & que les Exemplaires de la Bible les plus corrompus ſont ſuffiſans pour cela. *Non ſemel monui*, dit-il, *ſalutarem fidem & morum dogmata vel ex vitioſiſſimo Codice & corruptiſſimâ quâque Verſione, à pio & veritatis verè ſtudioſo lectore ad fidem ingenerandam & alendam atque fovendam & augendam hauriri poſſe.* Il a été obligé de ſoûtenir cette maxime ſelon les principes de ceux de ſa Secte : mais je crains que ſi l'on examine plus à-fond ſa Critique, on ne trouve qu'il a en quelque façon détruit la certitude de l'Ecriture, qui eſt le ſeul principe des Proteſtans. Car outre les diverſes Leçons, il laiſſe à la liberté de chacun, d'ajoûter les points-voyelles qu'il jugera faire un meilleur ſens, ſans avoir égard à ceux qui ſont préſentement dans le Texte ; & la raiſon qu'il en appor-

Defenſ. Crit. n. 8.

apporte, est parce que ce sont des Juifs qui ont ajoûte ces points-voyelles, auſquels nous ne devons pas croire entierement. *Perſona enim à qua illa eſt (punctationis) ratio, cùm ſint Judæi, nobis eam commendare non poteſt aut debet.* Lib. 6. cap. 4. Mais il semble, que comme le Texte Hebreu de la Bible vient des Juifs, on doit plûtôt les croire en cela que les autres, parce qu'il s'agit d'un uſage de lecture qui n'a pû être conſervé que parmi eux. De-plus, aprés avoir ôté tous les points-voyelles du Texte Hebreu, il a recours aux anciennes voyelles qu'on nomme *Ehevi*, c'eſt-à-dire Aleph, Hé, Vau & Jod : mais il avoüe, que ces anciennes voyelles n'étant point ſouvent marquées dans le Texte, la lecture demeure fort incertaine: outre que j'ai fait voir ailleurs, que les Copiſtes ont ajoûté & retranché ces mêmes voyelles, comme il leur a plû; & ainſi il ne reſtera plus à Cappelle du Texte Hebreu, que les conſones. Or une bonne partie de ces conſones, ſelon lui, étant ſemblables les unes aux autres, il y eſt arrivé une étrange confuſion en les décrivant; & j'ai même prouvé par pluſieurs Manuſcrits, qu'elle a été encore plus grande qu'on ne croit ordinairement: & ainſi, ſelon le Syſteme de Cappelle, il ne demeure preſque plus rien de certain du Texte Hebreu. Ce peu-neanmoins qui nous reſte du Texte Hebreu, eſt ſuffiſant, ſelon lui, pour établir la Religion.

Enfin il eſt à-propos de remarquer, que cet Ouvrage de Cappelle ayant été imprimé à Paris, ſans qu'il en eût pris le ſoin, on y a fait quelques changemens, qui ſont neanmoins de nulle conſideration, & qu'on pourra trouver dans une Lettre ſeparée qu'il écrivit en forme d'Apologie à Uſſerius. Ce qui eſt de plus conſiderable dans cette reformation de la Critique de Cappelle, c'eſt que le P. Morin, qui eut part à l'impreſſion avec le fils de l'Auteur, en retrancha quelque choſe qui étoit contre lui. Comme Bootius & quelques autres Proteſtans, qui avoient été ſcandaliſés de la maniere peu reſpectueuſe dont Cappelle avoit parlé des Livres Sacrés, lui reprocherent qu'il étoit convenu avec le P. Morin pour détruire les Originaux de la Bible, il fit imprimer dans ſa Lettre Apologetique ce qui avoit été retranché de la Critique touchant les ſentimens du P. Morin. C'eſt ce qu'on peut voir à la page 19. de cette Apologie, & dans les ſuivantes, où il combat judicieuſement l'opinion du P. Morin. *Lud. Capp. de Crit. à ſe nuper edita, Epiſt. Apologet.*

Ce même Auteur avoit publié auparavant un excellent Traité ſous le titre de *Arcanum Punctationis*, où il fait voir invinciblement la nouveauté des points dans le Texte Hebreu. Ce premier Ouvrage de Cappelle qu'on imprima en Hollande, fit grand bruit parmi les Proteſtans, qui en avoient même eu peur avant qu'il fût imprimé, comme s'il euſt été entierement oppoſé aux principes de leur Religion. Alexandre Morus, qui l'avoit vû avant qu'il euſt été publié, ne pût s'empêcher de rendre juſtice à l'Auteur. *Limatiſſimo vir judicio*, dit-il en parlant de Cappelle, *& undecumque doctiſſimus*: & il ajoûte au même endroit en parlant *Alex. Mor. de Cauſa Dei, ſeu Exercit. de Script. Sacr.*

de ce Livre, *Opus quantivis pretii, ſed à multis zelo Dei flagrantibus etiam hîc Geneva reformidatum.* Le même Morus fait aſſez voir, que ce zele des Proteſtans de Geneve n'étoit pas ſelon la verité, puis qu'il demeure d'accord, que le ſentiment de Cappelle étoit conforme à celui de Luther, de Calvin, de Zuingle, de Fagius, de Mercerus, de Druſius, de Caſaubon, de Scaliger, d'Erpenius, de Saumaiſe, de Grotius & de Heinſius: & partant on ne peut pas dire, que Cappelle ait introduit aucune nouveauté, mais qu'il a ſeulement établi plus fortement une opinion qui avoit été déja approuvée par les plus ſçavans & les plus judicieux Proteſtans. *Nec dubitem*, dit Morus au même endroit, *quin ejus cauſa vicerit, ſi res Doctorum ſuffragiis & autoritate tranſigatur.* Mais il n'y a que de l'entêtement & de l'ignorance dans la plus-part de ces Miniſtres de Geneve, qui devoient conſulter la Préface qui eſt au commencement de leur premiere Bible Françoiſe traduite ſur le Texte Hebreu, & ils y auroient trouvé, que Robert Olivetan, Auteur de cette premiere Verſion, s'eſt étendu fort au-long ſur cette Queſtion, & que Cappelle n'a fait autre choſe, que de mettre dans une plus grande évidence le ſentiment de Robert Olivetan.

Alex. Mor. ibid.

L'origine de cet entêtement où ſont aujourd'hui la plus-part des Proteſtans d'Allemagne & ceux de Geneve, vient de ce qu'ils ont ſuivi aveuglément l'opinion des deux Buxtorfes touchant la ſincerité du Texte Hebreu de la Bible. Buxtorfe le Pere, qui s'étoit entierément appliqué à l'étude de la Langue Hebraïque, & à lire les Livres des Rabbins, tâcha par toutes ſortes de voyes d'autoriſer ce Texte. Ce qu'il fit par le moyen de la Maſſore, dont nous avons parlé ci-deſſus, & il publia même pour ce ſujet, un petit Traité de l'antiquité des points. Comme Buxtorfe étoit alors eſtimé l'Oracle des nouveaux *Hebraïſans*, la plus-part entrerent dans ſes ſentimens; & n'étant pas capables d'approfondir une matiere auſſi difficile qu'étoit celle-là, ils s'en rapporterent à ſon autorité, plûtôt qu'à ſes raiſons. Et ce qui contribua beaucoup à faire valoir l'opinion de Buxtorfe, fut qu'elle étoit favorable aux principes de la nouvelle Reformation, qui admiroit en cela la Providence de Dieu, qui avoit, diſoient-ils, conſervé les Livres Sacrés exempts des plus petites fautes. Ils ne prennoient pas garde, que cette Providence ſi extraordinaire qu'ils admiroient, n'avoit preſque point d'autre fondement que la ſuperſtition & les rêveries des Rabbins, dont les deux Buxtorfes, Patriarches des nouveaux *Hebraïſans*, ont rempli leurs Livres. Cappelle, qui avoit joint la lecture des anciens Interpretes de l'Ecriture à celle des Rabbins, prit un chemin tout oppoſé, & fit voir ſolidement, que l'opinion de Buxtorfe le pere, qui a été enſuite défenduë par le fils, n'étoit appuyée que ſur l'imagination des Rabbins. En-effet, qu'y a-t-il autre choſe dans le Livre que Buxtorfe le fils a écrit pour répondre à l'Ouvrage de Cappelle intitulé *Arcanum Punctationis*, qu'y a-t-il, diſje, dans

Buxtorf.

Buxtorf. lib. de Antiq. Punct.

dans ce Livre de Buxtorfe, sinon une vaine érudition Juïve dont on ne peut rien conclurre à.

Buxtorf. Anticrit.

Le même Buxtorfe, qui avoit reconnu que son Livre n'avoit pas eu tout le succés qu'il en esperoit, changea de méthode dans son Anticritique, ou Défense du Texte Hebreu contre la Critique de Cappelle. Ce dernier Ouvrage de Buxtorfe le fils merite d'être lû, principalement dans les endroits où il confere le Texte Hebreu avec les anciennes Versions, & où il examine les diverses Leçons qui avoient été avancées par Cappelle. Il est beaucoup plus moderé dans ce dernier Ouvrage que dans les autres, parce qu'il avoit eu le tems de faire reflexion sur la matiere dont il traitoit. Mais avec tout cela, il y a un grand nombre d'erreurs dans ce Livre, que l'Auteur n'a pas voulu corriger, parce qu'il a persisté à défendre ses premieres opinions, c'est-à-dire ses vieilles erreurs. Il seroit aussi à desirer, qu'il n'y eust point tant mêlé de differens personnels, qui en rendent la lecture ennuyeuse. Au-reste, il a assez bien repris en quelques endroits la Critique de Cappelle; & quoi qu'il soit préoccupé en faveur de la Massore, exagerant trop l'utilité qu'on en peut recevoir, il ne laisse pas d'en parler avec plus d'exactitude que le même Cappelle.

Plusieurs Protestans, principalement dans l'Allemagne, ont suivi entierement les opinions des deux Buxtorfes, & n'ont fait presque autre chose que copier leurs Livres, en changeant seulement leur méthode. C'est de cette maniere que Leusden, Professeur en la Langue Hebraïque à Utrecht, a composé quelques Ouvrages, où il fait plusieurs Questions touchant ce qui regarde la Critique de la Bible, & ausquelles il n'applique point d'autres réponses, que celles qu'il a trouvées dans les Livres de Buxtorfe le fils, qui est le grand Auteur de la plus-part des Protestans du Nord.

Joann. Leusd. Philol. Hebr.

M. Vossius au-contraire étant persuadé que les deux Buxtorfes & leurs Sectateurs avoient trop estimé les rêveries des Rabbins, s'est jetté dans un sentiment tout opposé qui ne paroit gueres moins dangereux. Comme il s'étoit beaucoup plus appliqué à l'étude de la Langue Grecque, qu'à la Langue Hebraïque, il a fait un nouveau Systeme en faveur de l'ancienne Version Grecque, & a combattu le Texte Hebreu d'aujourd'hui. Il a eu raison de défendre l'autorité de la Traduction des Septante, contre ceux qui s'attachent tout-à-fait aux Exemplaires de la Massore, de la même maniere que s'ils étoient exempts des plus petites fautes: mais il ne devoit pas pour cela donner la même infaillibilité aux Septante, ni les considerer plûtôt en qualité de Prophetes, que d'Interpretes. Il y avoit un milieu à garder entre ces deux extremités: & c'est ce qui a été cause que M. Vossius s'est trompé aussi souvent en défendant son nouveau Systeme, que les défenseurs des Exemplaires Massoretiques en soûtenant la Massore.

Isaac Vossius, de Sept. Interpr.

Dans une Question qui est purement de Critique, il ne devoit pas s'en rapporter simplement à l'autorité

té des anciens Docteurs de l'Egliſe, ni vouloir que la Verſion Grecque des Septante fuſt divine, parce que les Apôtres s'en ſont ſervis, & que les premiers Peres ont appellé Prophetes les Auteurs de cette Verſion. Les Apôtre, comme il a été remarqué ailleurs, ont préferé l'Exemplaire Grec à l'Original Hebreu, parce que la Langue Grecque étoit alors la Langue maternelle de la plus-part des Nations à qui ils prêchoient l'Evangile; au-lieu que la Langue Hebraïque n'étoit continuë que d'un petit nombre de Juifs. De-plus, l'autorité des Peres à l'égard de la Verſion des Septante, ne doit point auſſi être conſiderée pour les raiſons que j'ai apportées ci-deſſus; & ſi M. Voſſius veut ſuivre en cela le ſentiment de l'Egliſe, il trouvera qu'elle a préferé la nouvelle Traduction de Saint Jerôme faite ſur l'Hebreu, à l'ancienne Vulgate Latine qui avoit été faite ſur les Septante. Je parle ſeulement de l'Egliſe d'Occident, parce que l'Egliſe Grecque & la plus-part des autres ont conſervé l'ancienne Verſion des Septante. Il ne paroit pas auſſi, que M. Voſſius ait lû avec application les Ouvrages de Saint Jerôme, n'ayant pas diſtingué ce que ce Pere a ſeulement dit par œconomie & pour s'accommoder aux opinions communes de ce tems-là, d'avec ſes veritables ſentimens. C'eſt ainſi qu'on doit expliquer la penſée de Saint Jerôme, lors qu'il aſſûre que les Septante étoient de veritables Prophetes, bien qu'il ne le crût pas. Il eſt vrai que les Septante n'ont pas ignoré la Langue Hebraïque, comme quelques nouveaux Auteurs l'ont prétendu: mais il ne s'enſuit pas pour cela, qu'ils ayent été Prophetes & dirigés par l'Eſprit de Dieu pour faire leur Traduction.

Cap. 1.

Comme j'ai traité ailleurs les Queſtions qui regardent cette ancienne Verſion Grecque, & que j'ai en même tems remarqué une partie des paradoxes de M. Voſſius, il n'eſt pas beſoin que nous nous arrêtions davantage ſur ce ſujet. J'ajoûterai ſeulement, que nonobſtant cela le Livre de M. Voſſius merite d'être lû, principalement dans les endroits où il a juſtifié les Septante. Il a auſſi rempli cet Ouvrage de reflexions ſçavantes & judicieuſes touchant la Chronologie de l'Ecriture: mais il s'eſt trop emporté contre les Juifs & contre ceux qui s'appliquent à lire leurs Livres. Il devoit conſiderer, que pluſieurs perſonnes ſçavantes qui ont lû les Livres des Rabbins, ont ſçû diſtinguer ce qui étoit bon d'avec ce qui étoit mauvais dans ces ſortes d'Ouvrages. Mais M. Voſſius n'ayant eu affaire qu'à quelques Proteſtans zelés & ignorans qui lui avoient fait des réponſes impertinentes & ridicules, n'a pû ſe moderer, ni garder ce milieu qui eſt ſi neceſſaire pour trouver la verité; outre qu'il ſemble qu'il n'ait gueres lû les Rabbins que dans les Livres du P. Morin, & dans quelques autres Auteurs qui n'ont pas été plus moderés que lui ſur ce ſujet.

Enfin, outre tous les Livres que nous venons de marquer, leſquels peuvent être utiles à ceux qui étudient l'Ecriture Sainte, on pourroit

en

en ajoûter encore quelques autres, qui ont traité de certaines matieres particulieres, où l'on trouve plusieurs difficultés de la Bible éclaircies. Les Livres, par exemple, d'Usserius & de Loüis Cappelle touchant la Chronologie Sacrée, sont remplis de ces sortes d'éclaircissemens. Bochart a aussi composé deux grands Ouvrages sous le nom de *Phaleg*, & de *De Animalibus Scripturæ Sacræ*, où il a expliqué un grand nombre de passages de la Bible: mais comme cet Auteur est beaucoup étendu, & qu'il semble avoir affecté de paroître plûtôt sçavant & homme d'érudition, que judicieux, il seroit à desirer qu'on abregeât ces deux Ouvrages, en retenant seulement ce qui peut être utile pour l'intelligence des Livres Sacrés. Il est vrai que la plus-part de ce qui est rapporté tant dans le Phaleg, que dans le Livre des animaux dont il est parlé dans l'Ecriture, n'est souvent appuyé que sur des conjectures: mais ces sortes de conjectures sont quelquefois utiles, en ce que si vous ne découvrez pas toûjours la verité, au-moins peut-on se précautionner pour ne pas tomber dans l'erreur: & c'est en quoi le dernier Livre qui traite des animaux dont il est parlé dans l'Ecriture, peut beaucoup servir; car bien qu'on ne sçache pas au vrai les noms d'une bonne partie des animaux dont il est fait mention dans la Bible, il donne quelquefois assez de lumiere pour exclure de certains animaux, auxquels ces mêmes noms ne peuvent convenir.

Usser. Armach. Lud. Capp. Chronol. Sam. Boch.

Il faut neanmoins prendre garde, que la plus-part des Auteurs qui ont traité une seule matiere, tâchent d'ordinaire d'y rapporter toutes choses: & ainsi, quoi qu'il soit vrai en general, qu'on doive préferer les Auteurs qui se sont appliqués à de certains sujets, à ceux qui n'en ont parlé qu'en passant, il arrive cependant souvent, que ces mêmes Auteurs deviennent tellement entêtés du sujet qu'ils traitent, qu'ils ne sont plus capables de juger sainement des choses dont il est question. Je pourrois en rapporter ici plusieurs exemples: mais il suffira d'en avoir averti en general, afin qu'on y fasse reflexion.

CHAPITRE XXI.

Critique des Prolegomenes qui sont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre, & premierement des trois premiers Discours qui regardent les Langues.

LA plus-part de ceux qui ont donné au Public de grands Ouvrages sur la Bible, ont accoûtumé de mettre des Prolegomenes au commencement, où ils expliquent leur dessein, & où ils proposent en même tems de certaines Questions préliminaires qu'on fait ordinairement sur le Texte de la Bible & sur les Versions. Walton, qui a recueilli en six Volumes tout ce qu'il a pû trouver d'anciennes Versions sur l'Ecriture dans la Compilation qu'on appelle ordinairement la Polyglotte d'Angleterre, y a aussi joint ces sortes de Questions préliminaires. Comme son Recueil est plus étendu, & même plus exact que tous les autres qui avoient été faits avant lui

Walton.

sur le même sujet, on peut aussi dire qu'il a examiné plus à-fond & avec plus d'exactitude que les autres, ces sortes de Questions, dont une partie regarde la Critique du Texte Hebreu, & l'autre partie la Critique des Versions. Il a eu assez de jugement, pour choisir les meilleurs Auteurs qui avoient écrit sur les matieres dont il traitoit, & en même tems assez de capacité, pour ne suivre pas toûjours aveuglément les préjugés d'une infinité de Protestans. Mais comme il n'y a rien de parfait sur cette matiere, & où l'on ne puisse trouver quelques defauts, il est bon que nous examinions en particulier ces Prolegomenes, afin que ceux qui les liront puissent profiter davantage de leur lecture.

En general, il y a premierement cette difference entre Walton & la plus-part des autres Protestans, qu'il étoit d'une Secte qu'on appelle en Angleterre *Episcopaux*, pour les distinguer d'une autre Secte de Protestans, qu'on nomme *Presbyteriens* ou Puritains. Ces premiers ne sont pas si éloignés des Catholiques, principalement dans ce qui regarde la Discipline Ecclesiastique, que les autres. C'est pourquoi ils ne consultent pas seulement l'Ecriture pour leur servir de regle, mais ils ont outre cela conservé quelque respect pour les anciens Docteurs de l'Eglise, & pour la Tradition. Ils retiennent encore les noms d'Evêques, de Prestres & de Chanoines, & ils n'ont pas même rejetté entierement l'ancienne Liturgie, ni les autres Livres où sont compris les Ceremonies qui s'observent dans l'Eglise Catholique. En un mot, la veritable Religion Anglicane ne differe gueres de la Religion Romaine selon les apparences exterieures; & les Livres même de ceux de cette Secte approchent bien plus des sentimens des Catholiques, que ceux des Presbyteriens, qui suivent les maximes de Geneve.

Il étoit à-propos de faire cette remarque, afin qu'on sçut la disposition où étoit alors Walton, quand il composa les Prolegomenes dont il est question, & qu'il fit son grand Recueil sur l'Ecriture. A quoi l'on peut ajoûter, que dans le tems qu'il travailla à cet Ouvrage, le parti des Episcopaux en Angleterre avoit succombé entierement; la faction des Presbyteriens ou purs Calvinistes avoit le dessus: & ainsi, si Walton a été capable de se laisser aller à ses préjugés, il n'y a pas de doute qu'il s'est éloigné autant qu'il lui a été possible, des sentimens des Presbyteriens, que les Episcopaux regardent encore aujourd'hui comme des Schismatiques. Voilà l'origine des sentimens moderés qu'on trouve dans la plus-part des Livres de ceux qu'on nomme Episcopaux, & qui tâchent de s'éloigner autant qu'ils peuvent des Presbyteriens: de-sorte qu'on peut dire des Anglois Episcopaux, ce que le Cardinal Palavicini a dit dans une semblable occasion de quelques scavans Protestans, qu'ils sont plûtôt non-Catholiques, que Heretiques.

En second lieu, comme il est ordinaire à ceux qui entreprennent quelque Ouvrage, de le loüer excessivement, Walton qui donnoit au Pu-

Public la plus-part des anciennes Versions de l'Ecriture, n'a rien oublié de ce qu'il a jugé necessaire pour élever l'autorité de ces Versions. C'est pourquoi il a fait un choix des Auteurs qu'il a crû être les plus favorables à son dessein, en gardant neanmoins presque toûjours un certain milieu, pour ne pas paroître diminuer l'autorité du Texte, en loüant trop les anciennes Traductions de l'Ecriture. Et d'autre-part il n'a pas tant élevé l'Original Hebreu, qu'il ait rendu inutiles les anciennes Versions. Ce temperament est tout-à-fait judicieux, & il seroit à désirer qu'il se trouvât toûjours vrai dans ce qu'il a affirmé en particulier, principalement à l'égard des Versions, qui n'ont pas toute l'exactitude qu'il leur attribuë.

En troisiéme lieu, les Prolegomenes de Walton n'étant presque composés que de differens Livres qu'il a abregés, on n'y trouve pas toûjours cette liaison de principes qui doit être dans un Ouvrage de cette importance. Et de-plus, comme il rapporte le plus souvent les termes mêmes des Auteurs qu'il a compilés sur chaque matiere, sa Critique n'est pas si exacte qu'elle auroit été, s'il en étoit seul l'Auteur, & qu'il n'eust lû les Ouvrages des autres que pour en juger, & pour ne choisir que ce qui étoit le plus vrai: mais peut-être n'a-t-il pas eu toute la capacité qui étoit necessaire pour cela. Voyons maintenant en particulier, si ce que nous avons dit en general se trouvera vrai.

Walt. Proleg. 1. Walton a compris tous ses Prolegomenes, en seize Discours, dans le premier desquels il a traité de la nature des Langues en general, de leur origine, & de leurs divers changemens. Les preuves qu'il rapporte d'abord, pour montrer que l'homme est né aussi-bien avec la parole qu'avec la raison, ne sont point concluantes. Car ce n'est pas une bonne preuve, de dire que le premier homme est né avec la parole, parce qu'il est né pour la societé; il suffit que Dieu ait donné aux hommes tout ce qui est necessaire pour inventer les Langues. En-effet, Dieu ne leur a donné en naissant que les puissances, pour, ainsi parler, & non pas les actes. Il ne s'ensuit pas aussi, que l'homme ait dû parler d'abord qu'il est né, parce qu'il a été creé à la ressemblance de Dieu: au-contraire, il seroit bien plus semblable à Dieu, s'il pouvoit exprimer ses conceptions, & entendre celle des autres par d'autres voyes que par la parole, de la même maniere que les Anges, qui ne sont pas moins semblables à Dieu, bien qu'ils ne parlent point. La maniere dont Diodore de Sicile explique la premiere origine des Langues, n'a rien de ridicule ni de fabuleux, comme Walton prétend, lequel n'a pû comprendre comment il s'est pû faire que la nature ait inventé les Langues, & qu'il y ait cependant une si grande diversité entre elles. Mais il n'y a rien en cela d'impossible, ainsi que je l'ai montré assez au-long dans le premier Livre de cet Ouvrage aux Chapitres 14. & 15. où l'on trouvera la conciliation des differentes opinions des Philosophes sur ce sujet. *Diod. Sic.*

L'Histoire de la Creation, qui est rap-

rapportée au commencement de la Geneſe, n'eſt pas auſſi une démonſtration évidente que Dieu ſoit l'auteur de la premiere Langue. Quoi que ce ſentiment ſoit reçû communément parmi les Theologiens, j'oſe neanmoins dire, qu'ils n'ont pas fait aſſez de reflexion ſur les differentes manieres de parler de l'Ecriture. C'eſt ce que j'ai auſſi expliqué aſſez au-long aux endroits que je viens de marquer; & je croi qu'on doit préferer en cela le ſentiment de Saint Gregoire de Nyſſe, à l'opinion commune, parce qu'il faut accorder, autant qu'il eſt poſſible, la raiſon avec la foi; la Philoſophie avec la Theologie, & ne pas multiplier facilement les choſes (m) miraculeuſes & extraordinaires. C'eſt pourquoi j'ai expliqué dans mon premier Livre, l'origine des Langues d'une maniere tout-à-fait naturelle, & j'ai concilié en même temps cette explication avec l'Hiſtoire de la Creation.

Greg. Nyſſ.

A l'égard de ce que Walton aſſûre au même endroit, que l'homme n'a pas été plûtôt creé, qu'il s'eſt entretenu familierement avec Dieu, qu'il a donné les noms aux animaux, & qu'Eve a parlé au Serpent, il ne peut en rapporter aucune démonſtration, parce que l'Ecriture ſe contente de marquer ſimplement les faits, ſans marquer les tems auſquels ils ſont arrivés; & l'on ne peut pas dire, par exemple, que Caïn & Abel ſoient nés à la même heure, parce que leur naiſſance eſt rapportée dans un même tems. L'Hiſtoire de l'Ecriture n'eſt qu'un abregé de ce qu'on a jugé de plus propre pour être mis entre les mains du peuple; & partant l'on ne doit pas conclurre, que les choſes dont il y eſt traité ſoient arrivées en même tems, pour cette raiſon ſeule qu'elles ſont jointes enſemble dans le diſcours. De plus, on ne comprend pas aſſez de quelle maniere Adam & Eve s'entretinrent avec Dieu & avec le Serpent, pour en conclurre qu'ils ſont nés avec cette premiere Langue qui a été enſuite communiquée à leur poſterité: car on en pourra auſſi conclurre, que le Serpent eſt né avec cette même Langue, qui n'a pourtant pas été communiquée à ſa poſterité.

Je paſſe ſous ſilence un grand nombre de Meditations Theologiques & Cabbaliſtiques que Walton rapporte dans ce même Diſcours, à l'occaſion de la confuſion des Langues qui arriva dans le tems qu'on bâtit cette fameuſe Tour de Babel. J'ai expliqué au même endroit avec Saint Gregoire de Nyſſe, comment les hommes ſont auteurs de cette confuſion, & en quel ſens elle eſt attri-

(m) *Sur ce principe de Critique on ne trouvera plus gueres de choſes miraculeuſes dans l'Ecriture. Auſſi voyons-nous que les Rabbins Moïſe, Aben Eſra, Levi Gerſom, & quelques autres qui ſe ſont appliqués à la Philoſophie, retranchent bien des miracles. Mais je croi que nous devons avoir plus de ſimplicité dans la Religion Chrêtienne, que de ſubtilité d'eſprit. Gregoire de Nyſſe, ſur lequel l'Auteur de la Critique s'appuye entierement, raiſonne plus en Philoſophe qu'en Theologien dans ſon Livre contre Eunomius.*

attribuée à Dieu. Comme on ne s'eſt pas aſſez appliqué à penetrer les diverſes expreſſions de l'Ecriture, on a beaucoup multiplié les miracles, & Walton a ſuivi en cela les opinions communes. Au-reſte, quoi que j'aye cité pluſieurs Vers de Lucrece, pour montrer comment les Langues avoient été inventées par les premiers hommes, je ne les ai pas rapportés comme des preuves, mais ſeulement pour expliquer avec plus de netteté, la penſée de Saint Grégoire de Nyſſe ſur ce ſujet, que j'ai préferée à toutes les autres, parce qu'il conciſie la raiſon avec la Religion. De-plus, comme la Queſtion qui regarde l'invention des premieres Langues appartient auſſi-bien à la Philoſophie qu'à la Theologie, il étoit en quelque façon neceſſaire, de joindre enſemble les ſentimens des Philoſophes avec ceux des Theologiens, afin de les concilier tous, s'il étoit poſſible: & c'eſt ce que j'ai fait dans les Chapitres 14. & 15. de mon premier Livre. Je ne croi pas qu'il ſoit neceſſaire de nous arrêter ſur quantité d'obſervations inutiles, & dont quelques-unes approchent des ſuperſtitions de la Cabbale Juïve, que Walton a inſerées dans ce premier Diſcours. Il euſt peut-être été mieux, qu'il n'euſt recueilli dans ſes Prolegomenes, que ce qui pouvoit être utile à ſon deſſein: mais il eſt tombé dans le defaut de la plus-part des Auteurs, qui croyent n'être point exacts, s'ils ne rapportent dans leurs Livres tout ce qu'ils ont lû dans les autres ſur le ſujet qu'ils traitent.

Prolog. 2. Dans le ſecond Diſcours il eſt parlé de l'origine des premieres lettres ou caracteres; & comme la plus-part des origines ſont d'ordinaire fabuleuſes, on ne doit pas s'étonner s'il y a peu de choſes certaines dans ce Recueil, parce que Walton n'a fait ſimplement que rapporter ce qui avoit été déja remarqué par d'autres Auteurs, ſans même avoir examiné s'ils étoient exacts dans ce qu'ils rapportoient: comme lors qu'il parle du Livre intitulé *Sepher Jetſira*, *Livre de la Creation*, & qu'il prétend avec Maſius, que les Juifs l'attribuent à Adam; au-lieu qu'ils l'attribuent à Abraham. De-plus, il prouve que l'uſage de l'Ecriture a été avant le tems d'Enoch, par les Livres que le même Enoch a laiſſés à la poſterité, dont il eſt fait mention dans l'Epître de Saint Jude; & afin d'appuyer davantage ce ſentiment, il apporte ces paroles de Saint Auguſtin, *Scripſiſſe quadam divina Enochum illum ſeptimum ab Adamo, negare non poſſumus.* Au contraire il eſt bien plus probable, qu'Enoch n'a jamais compoſé aucun Livre, mais que Saint Jude a cité les paroles d'Enoch ſelon la Tradition de ce tems-là, qui les lui attribuoit, comme Saint Paul a auſſi fait mention de Jannes & de Mambres conformément à la Tradition des Juifs. Les mêmes Juifs ont une infinité d'autres Traditions ſemblables qu'ils attribuent à leurs premiers Patriarches, ſous le nom deſquels leurs Docteurs allegoriques & cabbaliſtiques ont enſuite publié des Livres qu'ils ont rempli de rêveries. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'il n'y ait pluſieurs verités dans ces mêmes Livres,

Auguſt. lib. 15. de Civit. Dei, cap. 23.

vres, qui ne peuvent être autorisées que par la Tradition ; & il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse maintenant discerner le vrai d'avec le faux dans ces sortes d'Ouvrages. C'est pourquoi Saint Augustin dans un autre endroit ne parle pas si affirmativement de ce prétendu Livre d'Enoch, qu'il semble avoir pour suspect. Plusieurs Peres mêmes, comme le remarque Saint Jerôme, n'ont point voulu autrefois recevoir cette Epître de Saint Jude comme Canonique, à-cause du témoignage d'Enoch qui y étoit rapporté. *Et quia de Libro Enoch*, dit Saint Jerôme en parlant de Saint Jude & de son Epître, *qui apocryphus est, in ea assumit testimonium, à plerisque rejicitur.* Walton n'a donc pas toûjours fait le choix dans son Recueil, de ce qui étoit le plus vrai-semblable, mais de ce qui sembloit relever davantage les matieres qu'il traitoit : & c'est selon cette même idée, qu'il loüe ces paroles de Gesner pour autoriser l'antiquité des premieres lettres : *Nec annorum series exquisitè ad tot secula observari, neque Enochi verba retineri absque literarum adminicula potuisse videntur.* Ce que Walton appelle une raison forte pour établir la naissance des premiers caracteres avant le Deluge. *Quæ*, dit-il, *ratio mihi efficax videtur.* Mais je croi au contraire, que c'est une pure illusion. Il y a plusieurs autres choses dans ce second Discours : mais pour n'être pas long, passons au troisiéme, où il est parlé en particulier de la Langue Hebraïque, de son antiquité & de ses changemens.

Augusti. lib. 18. de Civit. Dei, cap. 38.

Hieron. de Scriptorib. Ecclesiast.

Proleg. 3. Je ne m'arrêterai point ici à examiner toutes les raisons que Walton a rapportées dans son troisiéme Discours, pour montrer que la Langue Hebraïque a été ainsi nommée d'un mot qui signifie *de delà*, c'est-à-dire de delà l'Euphrate, & non pas du nom de Heber, d'ou l'on auroit formé *Hibri*, c'est-à-dire Hebreu. Je ne m'arrêterai point, dis-je, à examiner toutes ces raisons, bien qu'il y en ait peu de vrai-semblables, parce que j'ai prouvé ailleurs, que cette derniere étymologie du mot *Hebreu* est beaucoup plus probable que la premiere. Je remarquerai seulement, que les raisons dont Walton s'est servi pour montrer l'antiquité de la Langue Hebraïque, ne sont point concluantes, & qu'elles peuvent être appliquées également aux Langues Caldaïque, Arabe & Syriaque. Par exemple, la premiere preuve qu'il tire des étymologies, ne se trouve pas moins vraye à l'égard de ces dernieres Langues, qu'à l'égard de l'Hebraïque ; outre qu'il y a plus d'imagination, que de verité, dans ce qu'il rapporte aprés Postel, Bochart & quelques autres Auteurs, touchant cette ressemblance de mots qu'on prétend être dans la plus-part des Langues avec la Langue Hebraïque. Ce qui est de plus certain dans cette matiere, c'est que la Langue Latine vient de la Grecque, & que la Grecque vient de la Caldaïque ou Syriaque ; & comme cette derniere Langue est peu differente de l'Hebreu, on ne doit pas trouver étrange, qu'il y ait des mots Hebreux ou plûtôt Caldaïques dans une bonne partie des Langues de l'Europe où la Langue Latine s'est répanduë. Ce qui ne prou-

Crit. liv. 1. chap. 14.

prouve point que la Langue Hebraïque soit la plus ancienne de toutes ; mais seulement que toutes ces Langues viennent originairement du Caldéen, qui est presque la même chose que l'Hebreu.

La seconde preuve qui est prise de la simplicité & de la pureté de la Langue Hebraïque, n'est point aussi tout-à-fait concluante, comme je l'ai fait voir aux Chapitres 14 & 15. du premier Livre de cette Critique, où l'on trouvera plusieurs raisons qui font douter que la Langue Hebraïque soit en effet la premiere Langue du monde, & où j'ai montré en même tems, de quelle maniere cette premiere Langue a été inventée naturellement & sans le secours d'aucune Divinité. Il n'est pas vrai de-plus, comme Walton l'assûre, que tous les Peres soient de ce sentiment, à la reserve de Theodoret, puis que Saint Gregoire de Nysse l'avoit combattu long-tems avant Theodoret, ayant traité cette Question fort au-long, & ayant même ajoûté que les personnes sçavantes dans l'étude des Livres Sacrés ne croyoient pas que la Langue Hebraïque fût la premiere de toutes les Langues, & celle qu'Adam & Eve ont parlé dans le Paradis terrestre. Au-reste, ce que Waltón rapporte au même endroit touchant la Langue des Pheniciens & des Cananéens, qui ne differoit point de la Langue Hebraïque, est veritable & conforme à toute l'ancienne Histoire. Il y a seulement cette difference entre l'une & l'autre, qu'elle a été nommée Hebraïque parmi ceux qui etoient descendus de Heber, & Phenicienne parmi les Pheniciens, ausquels on doit plûtôt attribuer qu'aux Hebreux, la communication de cette même Langue aux autres Nations avec qui les Pheniciens entretenoient commerce. Et cependant les Juifs par une vanité qui leur est ordinaire, se sont attribué plusieurs chose à-cause de cette uniformité de Langue, qui ne peuvent pourtant convenir qu'aux anciens Pheniciens.

Greg. Nyss. cont. Eunom. Orat. 12.

Je passe sous silence de certaines Questions trop curieuses que Walton examine aprés quelques Theologiens, qui croyent que les Bienheureux parleront Hebreu dans le ciel. Il n'est pas aussi necessaire de nous arrêter aux loüanges excessives qu'il donne au même endroit à la Langue Hebraïque, parce qu'il n'y a presque rien de vrai dans ces loüanges extraordinaires, & que bien-loin qu'on doive admirer cette Langue à-cause de sa perfection & de ses autres bonnes qualités que Walton lui attribue, j'ose dire au-contraire, que la Langue Hebraïque & toutes les autres Langues anciennes avec lesquelles elle a quelque rapport, sont tres-imparfaites, comme il est arrivé au commencement de toutes les choses que les hommes ont inventées. Cependant Walton, qui admire les grandes perfections de la Langue Hebraïque, conclut avec Possevin en faveur de cette Langue, *Tot esse in Hebraïca Scriptura sacramenta, quot litteræ; tot mysteria, quot puncta; tot arcana, quot apices.* J'avoüe que je n'ai pas l'esprit aussi penetrant que ce Jesuïte, pour comprendre des mysteres si sublimes. Walton, pour relever encore davantage la beauté de cette Langue, a joint à l'autorité de

de Possevin celle de Luther, qui dit en parlant de la douceur & de l'agrément qui se rencontrent dans la Langue Hebraïque, *Hebræos Prophetas velle cogere ut Germanicè loquantur, (vel aliâ quâvis linguâ) perinde esse, ac si Philomelam quis cogeret, ut dulcissimâ suâ melodia relictâ, ingratum cuculi vocem imitaretur.* Il falloit que Luther eût l'oreille bien fine pour distinguer cette melodie: & il avoit raison de dire, comme Walton le rapporte au même lieu, que bien qu'il n'eût qu'une connoissance assez mediocre de la Langue Hebraïque, il ne s'en déferoit pas pour tous les threfors du monde. *Etsi exigua, dit Luther, sit mea Linguæ Hebrææ notitia, cum omnibus tamen totius mundi gazis non commutarem.*

Luther. Epist. ad Lincum.

Le même Walton, pour faire voir davantage l'excellence & l'utilité de cette Langue, prouve par l'autorité de Saint Augustin, que ses richesses sont si grandes, & qu'elle est si feconde, qu'un même passage peut être interpreté de differentes maniéres qui peuvent être toutes bonnes; d'où il conclut, qu'elle a été choisie de Dieu, parce qu'elle est comme un Sanctuaire tres-fecond de tous ses Mysteres. *A Deo electa videtur hac lingua, mysteriorum divinorum Sacrarium quasi omnium fœcundissimum.* Et ce qui est encore plus admirable, c'est qu'il assûre en même tems, qu'on peut apprendre suffisamment en deux ou trois mois cette Langue, qui est, selon lui, la plus feconde de toutes les Langues du monde, & qu'il ne faut point y employer une année entiere pour la sçavoir parfaitement.

C'est ainsi que Walton se trompe quelquefois, quand il copie de mauvais Originaux. Il raisonne beaucoup mieux dans la suite de ce Discours, où il parle des premieres lettres des Hebreux, qu'il prétend être celles qui ont gardé le nom de Samaritaines, & qui sont les anciens caracteres des Phéniciens. Pour éclaircir davantage cette difficulté il a apporté la plus-part des preuves qu'on a accoûtumé d'apporter de part & d'autre sur ce sujet; puis il a conclu en faveur de ceux qui assûrent avec Loüis Cappelle & avec le P. Morin, conformément au sentiment de Saint Jerôme & des anciens Juifs, que les lettres qu'on a nommées Samaritaines, & dont les Samaritains se servent encore aujourd'hui, sont les anciens & les premiers caracteres des Hebreux. Il a joint à cette Question une autre qui n'est pas moins celebre parmi les Critiques, laquelle regarde l'antiquité des points-voyelles qui sont dans le Texte Hebreu; & aprés avoir remarqué, que cette derniere difficulté n'appartient pas seulement à la Grammaire, mais aussi à la Theologie, il declare qu'il est obligé de suivre plûtôt la verité, que l'opinion de plusieurs Protestans, qui croyent qu'on ne peut établir la nouveauté des points dans le Texte Hebreu, qu'on ne détruise l'Ecriture Sainte, & qu'en même tems on n'appuye les sentimens des Catholiques. *Non eget, dit-il, veritas mendacii patrocinio; nec neganda vel occultanda est veritas, licet in malum finem aliqui eâ abutantur.* En quoi il fait paroître qu'il n'étoit nullement convaincu des raisons que Buxtorfe a pro-

produites contre Cappelle pour prouver l'antiquité des points. C'eſt pourquoi il rapporte fort au-long les preuves de part & d'autre, & il ſatisfait en même tems aux raiſons de Buxtorfe & de ceux qui ſuivent ſon opinion.

CHAPITRE XXII.

Critique des Prolegomenes IV. V. VI. & VII. qui ſont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre.

Proleg. 4. WAlton traite dans ſon quatriéme Diſcours, des diverſes Editions de la Bible, & il remarque d'abord, que les premiers Originaux des Livres Sacrés ayant été entierement perdus, & les Copies ayant été décrites par des hommes qui étoient ſujets à ſe tromper, la Providence divine n'a pas laiſſé de conſerver ces Livres Sacrés, & d'empêcher qu'il n'y arrivât rien qui pût nuire à la ſincerité de la foi. Mais tout le monde ne tombera pas d'accord de cette Providence ſinguliere de Dieu que Walton établit avec les autres Proteſtans. Il eſt vrai qu'il l'appuye ſur l'autorité de l'Egliſe, à qui Dieu, dit-il, confie ſes Oracles, & qui eſt la veritable colomne de la foi. Il aſſûre donc que cette Egliſe a toûjours eu des hommes pieux & ſçavans, qui ont eu le ſoin de revoir & de corriger exactement les fautes qui étoient ſurvenuës à ces divins Exemplaires par l'erreur des Copiſtes: ce qu'il attribuë principalement à ces derniers ſiecles, où l'Egliſe, ſelon lui, ſemble n'avoir rien oublié pour conſerver ce divin dépoſt. Mais comme ces reviſeurs n'étoient ni Prophetes, ni inſpirés de Dieu pour revoir ces Exemplaires, & que d'ailleurs ils n'avoient point d'Originaux avec leſquels ils pûſſent conferer; il eſt à craindre qu'ils ne les ayent pas corrigés exactement: & bien-loin que dans les derniers tems on les ait rétablis, je croi au-contraire qu'ils ſont moins exacts en quelques endroits, qu'ils n'étoient autrefois. Il n'y a qu'à lire l'Hiſtoire du Texte Hebreu que nous avons rapportée dans les deux premiers Livres de cet Ouvrage, pour en être entierement perſuadé. Quand Saint Paul a dit que l'Egliſe étoit *la colomne & l'appui de la verité*, cela ne s'entend pas des Grammairiens ou Critiques qui ont revû les Exemplaires de la Bible; mais il a voulu marquer, qu'on ne doit point chercher la verité de la Religion que dans l'Egliſe, qui poſſede ſeule l'Ecriture, parce qu'elle en poſſede le veritable ſens. C'eſt pourquoi, quand bien même il n'y auroit plus dans le monde aucuns Exemplaires de la Bible, la Religion ne laiſſeroit pas de ſe conſerver, parce que l'Egliſe ſubſiſteroit toûjours. Voilà le ſentiment des Peres ſur ce ſujet, deſquels Walton ſemble s'être éloigné pour s'accommoder au principe des Proteſtans, qui ne reconnoiſſent point la Tradition de l'Egliſe. Cependant on doit lui rendre cette juſtice, qu'il l'a reconnuë en pluſieurs endroits, de la même maniere que les Peres du Concile de Trente l'ont établie. 1 Tim. 3: 15.

Aprés avoir parlé des Exemplaires de la Bible en general, il deſcend aux differentes Editions particulie-

res, dont il attribuë la premiere à Eſdras & aux Senateurs de cette grande Aſſemblée qui ſe tint de ſon tems, & à laquelle il préſida. Mais, comme il a été remarqué ailleurs, nous n'avons rien de certain de cette grande Synagogue ou Aſſemblée qui eſt ſi celebre parmi les Juifs. Au-contraire, ils en ont dit tant de choſes qui n'ont aucune vrai-ſemblance, qu'il y a lieu d'en douter. Il eſt neanmoins fort probable, que les Juifs au retour de Babylone recueillirent tout ce qu'ils purent trouver de leurs Exemplaires ſacrés, & qu'Eſdras, qui eſt appellé Scribe dans l'Ecriture, prit ce ſoin-là. Mais ce Recueil ne fut pas le dernier qui donna aux Livres Canoniques la forme qu'ils ont préſentement, parce qu'il y a dans ce Recueil quelques Livres écrits en Hebreu qui ſont poſterieurs à Eſdras.

A l'égard de ce que Walton ajoûte au même endroit, que l'Egliſe n'a point le pouvoir de faire de nouveaux Livres Canoniques, ni d'en declarer aucuns pour tels, à-moins qu'elle n'ait reconnu par une Tradition conſtante, qu'ils ont été écrits par des hommes inſpirés de Dieu; cela peut s'expliquer dans un bon ſens, & être même veritable: mais l'application qu'il en fait aux Livres que les Proteſtans appellent Apocryphes, & que les Catholiques eſtiment être divins, eſt tout-à-fait fauſſe. Saint Jerôme, qui ſemble rier en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, lors qu'il parle ſelon le ſentiment des Juifs, que ces Livres ayent eu la même autorité divine que ceux qui étoient renfermés dans le Canon Juif, ne laiſſe pas d'attribuer à l'Egliſe le pouvoir d'avoir mis au nombre des Ecritures divines, le Livre de Judith *Hunc Librum*, dit-il en parlant du Livre de Judith, *Synodus Nicæna in numero Sanctarum Scripturarum legitur computaſſe.* Il eſt vrai que Joſeph ne donne pas la même autorité aux Livres qui ont été écrits depuis Artaxerxés, qu'aux autres qui avoient été écrits avant ce tems-là; & la raiſon qu'il en apporte, eſt parce qu'il n'y a pas eu la même ſucceſſion de Prophetes qu'auparavant. Mais, comme il a été remarqué ailleurs, tant que la Republique des Juifs a ſubſiſté, il y a eu de tems en tems parmi eux des perſonnes inſpirées de Dieu, bien que dans les derniers tems on ne leur ait plus donné le nom de Prophetes.

Hieron. Præf. in lib. Judith. Joſeph. lib. 1. contr. Appion.

Il n'eſt pas neceſſaire de nous arrêter aux autres Editions de la Bible dont Walton a inſeré ici le Catalogue, parce que j'ai parlé aſſez au-long dans le premier Livre de cet Ouvrage, des differens Exemplaires Hebreux manuſcrits, d'où l'on pourra corriger ce que Walton n'aura pas rapporté aſſez exactement. Et de-plus j'en traiterai encore plus en particulier dans le dernier Chapitre de ce Livre. Paſſons donc maintenant au Diſcours V. de Walton, où il parle des differentes Verſions de la Bible en general ſeulement.

Comme il a traité en détail de la plus-part des Verſions dont il fait mention en general dans ce Diſcours, il n'eſt pas beſoin de nous y arrêter beaucoup. C'eſt pourquoi je me contenterai de remarquer, que Walton aſſûre ici pluſieurs choſes qui

Prolog. 5.

qui ne ſont pas tout-à-fait certaines : comme ce qu'il dit de la Verſion Armenienne par Saint Jean Chryſoſtome, de la Verſion en la Langue de ceux de Dalmatie par Saint Jerôme, de la Verſion en Langue Sclavone par Cyrille ou par Methodius, de la Verſion Françoiſe par le Roi Charles V. Tout cela eſt fort incertain, & même faux pour la plus-part. Car les Armeniens, par exemple, nient que Saint Jean Chryſoſtome ſoit Auteur de la Verſion Armenienne que quelques-uns lui attribuent. Ils diſent ſeulement, qu'il en fut faite une de ſon tems. Il n'eſt point auſſi marqué dans l'Epître de Saint Jerôme à Sophronius, que ce Pere ait traduit l'Ecriture en la Langue de ceux de Dalmatie, comme Walton l'a aſſûré : mais Saint Jerôme témoigne ſeulement en ce lieu-là, qu'il a corrigé l'ancienne Verſion des Septante, pour la donner à ceux qui parloient ſa Langue, c'eſt-à-dire aux Latins, comme il eſt aiſé de voir en liſant cette Epître, & non pas aux Dalmates. *Quorum*, (*Septuaginta*) dit-il, *tranſlationem diligentiſſimè emendatam olim meæ linguæ hominibus dederim.* On n'a de-plus jamais attribué à Charles V. Roi de France, une Verſion de l'Ecriture ; bien qu'il ſoit vrai que de ſon tems la Bible ait été traduite de Latin en François. Ce qu'il y a de-plus remarquable dans ce cinquiéme Diſcours de Walton, c'eſt qu'il ſoûmet au jugement de l'Egliſe l'explication de l'Ecriture Sainte : ce qu'il fait neanmoins d'une maniere aſſez obſcure, & en ſuppoſant que le ſens de l'Ecriture dépend des anciennes Verſions qui ont été autoriſées par l'Egliſe. *Verſionum antiquarum, & quæ auctoritatem in Eccleſia pura & primæva obtinebant, collatio, ad verum Scripturæ ſenſum in dubiis & obſcuris eliciendum, multùm lucis afferre nemo negaverit, qui animo perpenderit, verbum Dei non in literis ſive ſcriptis, ſive impreſſis, ſed in vero ſenſu verborum propriè conſiſtere, quem nemo meliùs explicare poteſt, quàm Eccleſia vera, cui ſacrum hoc depoſitum Chriſtus commiſit ; quæ per verſiones varias geminum ejus ſenſum, quaſi per manus traditum ab Apoſtolis, & ab Eccleſiarum rectoribus acceptum, fideliter poſteris tranſmittit.* Voilà des paroles qui ſemblent favoriſer la Tradition, que les Peres du Concile de Trente ont en quelque façon renduë égale à la Parole de Dieu contenuë dans les Livres de l'Ecriture.

Proleg. 7. pag. 24. col. 2.

Hieron. Sophr. Epiſt. 134.

Walton dans le Diſcours ſixiéme, où il examine s'il y a de diverſes Leçons dans le Texte de l'Ecriture, auſſi-bien que dans les autres Livres, établit d'abord cette maxime : qu'on ne peut nier qu'il n'y ait des diverſes Leçons tant dans le Vieux que dans le Nouveau Teſtament. *Dari lectiones variantes in ipſo textu Hebræo Veteris & Novi Teſtamenti, à nemine negari poteſt, cùm hoc teſtentur tot varietates ex codicibus MSS. & impreſſis à viris doctis annotatæ.* Ce qu'il prouve par les témoignages des plus ſçavans & des plus judicieux Proteſtans, qui en demeurent d'accord. Puis il ajoûte, qu'il a rapporté les autorités de ces ſçavans hommes, pour ſatisfaire quelques perſonnes ſcrupuleuſes, qui s'imaginent qu'on ne peut admettre de diverſes Leçons

Proleg. 6.

dans l'Ecriture, qu'on ne ruine en même temps le principe de la Religion. Il va même au devant des objections qu'on lui pouvoit faire sur ce sujet, comme s'il eût été plus à-propos de taire entierement ces diverses Leçons qui peuvent scandaliser les foibles. Et enfin il conclut que ce scrupule est mal-fondé, & que les observations des diverses Leçons ont leur utilité. *Vanum esse istorum metum, & utilitates non spernendas habere variarum lectionum collectionem.*

Il donne en même tems des regles generales pour concilier ces differentes Leçons ; & entre autres il préfere les plus anciens Exemplaires aux plus nouveaux, parce que, selon lui, ils approchent davantage des Originaux : ce qui n'est pourtant pas tout-à-fait vrai dans les Exemplaires Hebreux de la Bible, comme on peut voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage, où l'on a traité cette matiere assez au-long. Au-reste, Walton s'accorde parfaitement en cela avec le sentiment de l'Eglise Catholique, lors qu'il assûre que dans les rencontres on ne doit pas aisément changer l'ancienne Leçon ; mais qu'il faut se soûmettre au jugement de l'Eglise, qui ne corrige pas toûjours ce qui pourroit estre corrigé. *Ecclesiæ judicium expectandum, quæ non super omnia quæ correctione egere videntur, corrigit.* Comme Walton a copié les Livres des Auteurs Catholiques, aussi-bien que ceux des Protestans, il arrive quelquefois qu'il s'accorde parfaitement avec les premiers, dont il rapporte les paroles mêmes. Il étoit témoin des desordres que les Novateurs de son tems, qui mépriſoient l'Eglise & la Tradition, avoient causés en Angleterre. C'est pourquoi il s'éloigne autant qu'il peut de leurs sentimens, pour approcher davantage de ceux des Catholiques. Ce qu'on pourra remarquer facilement dans tout ce Discours. Louïs Cappelle est neanmoins son grand Auteur : mais tout le monde sçait, que la Critique de Louïs Cappelle n'est point favorable aux Protestans.

Il montre dans son Discours VII. l'autorité & l'integrité du Texte Hebreu, qu'il préfere à toutes les Versions ; & il prouve en même tems, que les Juifs n'ont jamais corrompu à dessein leurs Exemplaires. Quoi que son sentiment soit vrai, il l'appuye neanmoins sur de certaines raisons qui ne sont point convaincantes ; comme lors qu'il a recours à la Providence de Dieu, qui n'a pû permettre, selon lui, cette corruption des Livres Sacrés. Ce n'est pourtant pas le sentiment de la plus-part des Peres, qui ont prétendu que le Vieux Testament avoit été corrompu par les Juifs, & le Nouveau par les Heretiques. Ils ne laissoient pas pour cela de reconnoître la Providence de Dieu. Ainsi il faut apporter d'autres preuves, pour faire voir que les Juifs n'ont point corrompu leurs Exemplaires, que celles qui sont prises de cette Providence divine. Je ne trouve pas de-plus, que l'autre preuve qu'il tire de l'autorité de l'Eglise, qui a comme en dépost les Livres Sacrés, soit tout-à-fait concluante. *Proleg. 7.*

L'Egli-

L'Eglise a toûjours conservé les verités contenuës dans l'Ecriture; mais elle n'a pas pour cela donné l'esprit de sincerité aux Copistes qui décrivoient les Exemplaires de la Bible, & elle ne les a pas empêchés d'introduire des changemens dans leurs Exemplaires. Je ne croi pas aussi, qu'on ait pû toûjours corriger les Exemplaires corrompus par les Heretiques, sur ceux qui avoient été décrits par des Catholiques. Il étoit impossible de faire exactement cette distinction, principalement dans des Manuscrits. C'est pourquoi cette conservation des Livres Sacrés dans l'Eglise ne peut regarder que la Bible en gros, & non pas dans le particulier: car il est constant, qu'il est non seulement arrivé plusieurs changemens dans l'Ecriture, mais qu'une partie des Livres ont été perdus, & que ce qui nous en est resté ne consiste qu'en des abregés d'anciens memoires plus étendus, que les Juifs ont autrefois eus dans leurs Archives. Quelques Peres même ont crû, que les Juifs n'ont mis dans ce Recueil que ce qui leur a plû, & qu'ils n'ont pas même été sinceres en cela. Mais quoi qu'il en soit, il est au-moins certain, que la plus-part des Peres n'ont point eu recours à la Providence de Dieu pour établir les Originaux de l'Ecriture.

Il y a quelques endroits de ce même Discours, où Walton est peu exact, comme lors qu'il prétend que la grande Bible de Buxtorfe imprimée à Basle, est beaucoup plus correcte que la seconde Edition de Venise. Ce qui est tout-à-fait éloigné de la verité; & il n'en a pû juger que sur le témoignage de Buxtorfe, qui a loué la nouvelle Edition qu'il donnoit au Public. Les Auteurs qui ne font que de simples Recueils de ce qu'ils ont vû dans les Livres des autres, tombent d'ordinaire dans ces sortes de defauts. Il y a aussi de l'apparence, qu'il étend trop la pensée de Tertullien, lors qu'il prétend que de son tems il y avoit des Originaux du Nouveau Testament. Il semble au-contraire, que Tertullien dans son Livre de la prescription, ait pris une méthode fort differente de celle-là; car il n'appuye pas la verité de la Religion sur l'Ecriture, mais plûtôt l'Ecriture sur la verité de la Religion qui s'étoit conservée pure dans les Eglises Apostoliques. La plus-part des disputes des premiers Heretiques consistoient à établir, ou à rejetter de certains Livres ou passages de l'Ecriture. Ce qui alla si avant, que bien-loin qu'il y eût du tems de Tertullien de veritables & premiers Originaux du Nouveau Testament, comme Walton l'assûre, St. Ignace dit au-contraire, que de son tems quelques-uns refusoient de recevoir les Evangiles, à-moins qu'ils n'en trouvassent des Exemplaires fidéles dans les Archives de l'Eglise. Et c'est apparemment la raison pourquoi les premiers Peres ne consultent pas tant l'Ecriture, que la Doctrine reçûë & approuvée dans les Eglises fondées par les Apôtres. *Ubi enim*, dit Tertullien, *apparuerit esse veritatem disciplinæ & fidei Christianæ, illic erit veritas Scripturarum.* Cet établissement de la Religion dans les premieres Egli-

Tertull. de præscript. adv. Hæret.

Ignat. Epist. ad Philad.

Tertull. de præscript. adv. Haret. cap. 19.

ſes par les Apôtres, eſt la veritable regle de la foi, ſelon le même Tertullien, & elle eſt même avant qu'il y euſt aucune Ecriture du Nouveau Teſtament. C'eſt pourquoi on ne doit pas ſe mettre en peine, ſi nous avons encore les anciens Originaux de l'Ecriture fort corrects, puis que la Religion ne dépend pas entierement des Livres de l'Ecriture.

Quelles preuves Walton peut-il apporter, pour monſtrer que les premiers Originaux de la Bible n'ont point été corrompus dans tout ce qui appartient à la foi, s'il ne ſçait auparavant ce qui eſt veritablement de la foi, & par conſequent s'il n'y a une regle qui précede l'Ecriture, & indépendente d'elle? On pourra donc regler les difficultés qui peuvent naître dans la Religion, ſur cette ancienne regle qui précede l'Ecriture, & non pas tout-à fait ſur les Textes Originaux de la Bible qui reſtent encore aujourd'hui. En-effet, s'il eſt vrai, comme Walton l'aſſûre, qu'il faille regler ſur ces Originaux de la maniere qu'ils ſont préſentement, non ſeulement les difficultés de la Religion, mais même toutes les Verſions; qu'elle peut être la regle des diſputes qui ſont maintenant entre les Proteſtans & les Sociniens touchant un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, même dans des matieres d'importance? Il n'y peut avoir que la raiſon & la Critique, ſi l'on ne reçoit cette premiere regle; & par conſequent leur Religion n'eſt point veritablement divine, puis qu'elle n'eſt appuyée que ſur des raiſons humaines. Il eſt donc neceſſaire d'apporter quelque reſtriction a cette propoſition de Walton, *Textus Hebraïcos Veteris, & Græcos N. Teſtamenti ſemper fuiſſe & adhuc eſſe authenticos, ad quos omnes de fide & Religione controverſiæ, omneſque verſiones probari & examinari debent.* Il parloit alors ſelon les principes des Proteſtans; & en d'autres endroits où il établit la Tradition; il parle à la façon des Catholiques. Pag. 42. col. 2.

De-plus, cet autre raiſonnement de Walton au même endroit, Nôtre Seigneur & ſes Apôtres n'auroient pas cité le Vieux Teſtament pour confirmer leur doctrine, ſi les Exemplaires de ce tems-là n'euſſent été conformes aux premiers Originaux; ne me paroit pas auſſi tout-à-fait concluant. Les Apôtres ont cité les Livres de l'Ecriture de la maniere qu'ils étoient alors, ſoit qu'ils fuſſent corrompus, ou qu'ils ne le fuſſent point. Leurs citations n'y ont apporté aucun changement: & ainſi il faut chercher d'autres preuves que celles-là, pour montrer qu'au tems de Nôtre Seigneur les Exemplaires de la Bible étoient conformes aux anciens Originaux. On ne doit pas raiſonner de l'Ecriture, comme de la plus-part des autres Actes, auſquels on n'eſt point obligé de croire, s'ils ne ſont tout-à-fait conformes à leur Original. Mais l'Ecriture, ſoit qu'elle ait été corrompuë, ou qu'elle ne l'ait point été, peut être citée comme un Acte authentique, lors qu'elle eſt renfermée dans les bornes que nous avons marquées ci-deſſus; c'eſt-à-dire lors qu'elle ſe trou-

ve

ve (n) conforme à la doctrine de l'Egliſe: & c'eſt en ce ſens que les Peres ont dit, que la ſeule & veritable Ecriture ne ſe trouve que dans l'Egliſe, & qu'il n'y a qu'elle qui la poſſede. Comme les anciens Heretiques avoient corrompu le Texte du Nouveau Teſtament, & qu'il étoit impoſſible de le rétablir parfaitement ſans le ſecours des premiers Originaux, les premiers Peres ont tous eu recours aux Exemplaires qui ſe conſervoient dans l'Egliſe, parce qu'ils ne pouvoient être ſuſpects de corruption, bien qu'en effet ils pûſſent avoir été corrompus. Voilà de quelle maniere la Providence de Dieu a conſervé l'Ecriture dans l'Egliſe, en y conſervant la pureté de la doctrine, & non pas en empêchant qu'on ne corrompiſt les Exemplaires de la Bible.

Pag. 43. col. 1. Cependant Walton croit que c'eſt faire injure à l'Egliſe, de dire qu'elle ait permis la corruption de ces Exemplaires; comme ſi Dieu avoit été en quelque façon obligé de faire des miracles pour les conſerver entiers. Mais dautant que la foi peut ſubſiſter ſans l'Ecriture, il n'étoit pas neceſſaire que Dieu conſervât les premiers Originaux de la Bible dans leur entier, puis qu'il a laiſſé à ſon Egliſe la veritable doctrine ſur laquelle on doit regler les Livres de l'Ecriture. *Ibid. col. 2.* Walton eſt même obligé de recourir ſelon ſon principe à cette regle, & d'avoüer qu'il n'y a plus maintenant de veritables Originaux de l'Ecriture exempts de faute, & qu'il eſt même impoſſible d'en trouver. Il ajoûte de-plus, que Dieu à pû, à-la-verité, empêcher que les Copiſtes ne tombaſſent dans l'erreur en décrivant leurs Exemplaires; mais que cela n'étoit pas à-propos. *Potuit quidem Deus omnes ſcribas ab errore omni immunes præſtare: hoc verò Dei ſapientiæ haud congruum videbatur, qui laborem & diligentiam noſtram in ſervandis & corrigendis codicibus adhibendam voluit: unde & aliquando labi permiſit, ſed non in gravioribus, nec ita ut media deeſſent quibus lapſus iſti corrigi poſſent.* Mais comment Walton pourra-t-il juſtifier que les fautes qui ſont dans les Exemplaires de la Bible ne regardent point des choſes d'importance de la Religion, puis qu'il n'a plus de premiers Originaux ſur quoi il les puiſſe juſtifier? S'il n'apporte point d'autres regles que celles que la Critique lui pourra fournir, la Religion ne ſera alors fondée que ſur la raiſon: & partant il n'eſt pas vrai abſolument, que les Originaux d'aujourd'hui doivent regler toutes les diſputes de la Religion, à-moins qu'on n'ajoûte en même tems l'autre regle dont nous avons déja fait mention, & qui établit la Religion indépendemment des

(n) *Cette regle peut avoir d'étranges ſuites. Les Proteſtans ne croyent la Tradition des Peres, qu'autant qu'elle eſt conforme à l'Ecriture Sainte: & au contraire l'Auteur de la Critique ſemble vouloir inſinuer, que l'Ecriture ne peut être un Acte authentique en fait de Religion, qu'autant qu'elle ſe trouve conforme à la Tradition. Je doute que les Catholiques épurés, & tels que j'ai vûs autrefois à Paris, demeurent d'accord de ce principe.*

Iren. lib. 3. cap. 4. des Originaux de l'Ecriture. *Quid si*, dit Saint Irenée, *neque Apostoli Scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt his quibus committebant Ecclesias?*

CHAPITRE XXIII.

Critique des Prolegomenes VIII. & IX. qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.

Proleg. 8. DAns le Discours VIII. Walton a fait un recueil assez exact de tout ce qui appartient à l'ancienne Critique du Texte Hebreu, laquelle on appelle ordinairement Massore. Comme j'en ai traité ailleurs assez au-long, & que j'ai même remarqué ce qui pouvoit être utile dans cette matiere, il n'est pas besoin de nous y arrêter. Je remarquerai seulement, que Walton a rapporté ici beaucoup de minuties de la maniere qu'il les a trouvées dans les Livres de Buxtorfe; & il ne paroit pas même avoir entendu parfaitement cette matiere : comme quand il dit, que les Arabes ont imité en cela les Juifs, qui ont marqué à leur imitation les points-voyelles, les diverses Leçons, & les Versets de leur Alcoran. Il est au-contraire bien plus probable, que les Juifs ont suivi les Arabes, & que les Arabes avoient suivi les Grecs & les autres Nations, ainsi que je l'ai montré dans le premier Livre de cet Ouvrage. Les Juifs sont redevables de leur Grammaire aux Arabes, & non pas les Arabes aux Juifs, comme Walton l'a prétendu.

Il n'y a aussi gueres de vrai-semblance à ce qu'il rapporte touchant le tems auquel il croit que cette Massore a commencé, sçavoir vers le tems des Maccabées, lors que la Secte des Pharisiens prit naissance parmi les Juifs. Les Pharisiens au-contraire étant entierement appliqués à faire valoir les Traditions de leurs Peres, & ne cherchant que le sens allegorique de l'Ecriture, ne peuvent pas, ce semble, être les Auteurs d'une Critique qui regarde le Texte de la Bible. Cependant Walton prétend qu'ils commencerent alors à suivre exactement la lettre de leur Texte, sans se mettre en peine du veritable sens. *Tunc enim inceperunt esse valde studiosi circa Legis corticem, verum ejus sensum & observationem parùm curantes.* Mais on doit plûtôt dire, qu'ils negligerent & le Texte & le sens du Texte. Ce n'est pas l'ordinaire des Prédicateurs, tels qu'étoient les Pharisiens, d'étudier la Critique de la Bible, & de s'appliquer à la correction de leurs Exemplaires.

Quoi que Walton ait recueilli des Livres de Buxtorfe ce qui regarde le contenu de la Massore, il n'a pourtant pas suivi son sentiment dans le jugement qu'on doit faire de l'utilité de cette même Massore. Il a crû que l'opinion de Cappelle & du P. Morin approchoit davantage de la verité; & ainsi il s'étend assez au-long avec ces deux Auteurs, pour faire voir les minuties inutiles de la Massore. On peut dire cependant, que ni Cappelle, ni le P. Morin n'ont point compris l'ancien usage de mettre à la fin des Livres le nombre des Versets. Il ne faut pas accuser les Juifs,

Juifs, comme s'ils avoient inventé les premiers ces sortes de minuties, qui avoient dans ce tems-là leur utilité. Chaque Ecrivain marquoit à la fin de son Traité le nombre des Versets dont il étoit composé, afin que les Copistes ne pûssent rien ajoûter en le décrivant, parce que le nombre des Versets donnoit en même tems le nombre des mots; & ainsi on ne pouvoit rien ajoûter à un Livre, qu'on ne s'en apperçût bientôt. Mais les Juifs ont changé, comme il a été remarqué ailleurs, la nature de ces Versets pour des raisons particulieres. Les lignes ont tenû parmi eux la place des anciens Versets, qui en-effet n'étoient dans le commencement que de simples lignes; & comme chaque ligne contenoit un nombre arrêté de mots, il étoit aisé de sçavoir par là combien il y avoit de mots dans un Livre.

Les Juifs, qui ont ignoré ces origines, ont inventé une infinité de contes faits à plaisir sur ce sujet, & il s'est trouvé en-suite des Chrêtiens qui y ont ajoûté foi avec trop de facilité. C'est pourquoi Walton a eu raison de rejetter l'opinion de ceux qui ont ajoûté foi avec trop de précipitation à ce qu'ils avoient leû sur ce sujet dans les Livres des Rabbins: mais il n'a pas pû remonter jusqu'à l'origine, ni redresser le sentiment des Juifs, parce que les Auteurs qu'il a copié se sont contentés de combattre simplement la Massore, sans examiner en particulier ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette Massore parmi les Juifs. C'est ce qui fait qu'on a avancé sur ce sujet une infinité de choses inutiles tant d'un costé que d'autre, parce qu'on a ignoré, comme je l'ai montre ailleurs plus au-long, les premiers fondemens de cette Massore, & par consequent son veritable usage.

Pour ce qui est des diverses Leçons que les Juifs ont nommé *Keri* & *Cetib*, Walton produit le Catalogue qui en a été recueilli par Cappelle dans sa Critique: mais il étoit bien plus à-propos d'en diminuer le nombre, que de les augmenter avec Cappelle. Il est vrai qu'en conferant plusieurs Manuscrits avec les meilleures Editions de la Bible, on ne trouve pas qu'il y en ait un nombre fixe. Mais d'autre-part, si l'on veut suivre les regles d'une Critique exacte, on ne multipliera pas les diverses Leçons d'un Livre selon les fautes des Copistes qui se peuvent trouver en differens Exemplaires. C'est pourtant la methode que Cappelle, & aprés lui Walton ont suivi; au-lieu que j'ai diminué dans le premier Livre de cette Critique le nombre des *Keri* & *Cetib*, en consultant de bons Manuscrits de la Bible, où j'en ai trouvé bien moins que dans les Bibles imprimées. On devoit suivre cette methode dans la correction des Bibles Hebraïques, comme dans la correction de tous les autres Livres; au-lieu qu'on a appellé diverse Leçon ce qui étoit évidemment une erreur de Copiste. Mais parce que les Juifs qui trouvent des mysteres par tout, en ont aussi trouvé dans ces *Keri* & *Cetib*, ils ont conservé avec soin le nombre de ces diversités, comme si Dieu en étoit l'auteur. Cappelle & Walton, qui n'ont pas crû qu'il y eût en cela aucun mystere, ne de-

voient pas, ce me ſemble, les conter avec tant d'exactitude, parce que ceux qui n'entendent pas la Langue Hebraïque, s'imaginent que ce ſont en-effet autant de diverſes Leçons; au-lieu que la meilleure partie de ces varietés ne conſiſte qu'en des minuties, qui n'ont point d'autre origine que la main d'un Copiſte qui s'eſt trompé. C'eſt pourquoi on ne doit pas s'étonner de cette multitude de diverſes Leçons que Walton fait monter juſqu'au nombre de 1171. en rapportant la ſupputation de Cappelle: mais il faut examiner celles qui ſont en-effet de veritables varietés, & les conſerver aux marges du Texte, en rejettant celles qui ſont évidemment des fautes des Copiſtes; & alors le nombre des *Keri* & *Cetib*, ou diverſes Leçons, ſera beaucoup plus petit que dans les Catalogues de Cappelle & de Walton.

On appliquera cette même remarque aux diverſes Leçons dont les Juifs nous ont auſſi donné des Catalogues ſous les noms d'Orientaux & d'Occidentaux, de Ben Aſcer & de Ben Nepthali. La plus-part de ces varietés ne conſiſtent que dans des minuties de nulle conſideration, parce que lors que les Docteurs Juifs ont fait leurs Remarques Critiques ſur le Texte de la Bible, il y avoit une grande uniformité dans les Exemplaires; & ainſi ils ne pouvoient pas marquer des varietés d'importance: à quoi l'on doit ajoûter, que les Catalogues manuſcrits de ces diverſes Leçons different la plus-part entre eux. Walton remarque, que Felix Pratenſis eſt le premier qui les ait fait imprimer, ſans dire où il les a priſes. C'eſt pourquoi il eſt bon de ſçavoir, que les Juifs ont accoûtumé de mettre au commencement ou à la fin de leurs Exemplaires manuſcrits, ces ſortes de Catalogues avec pluſieurs autres obſervations critiques qui regardent la Maſſore.

Je ne ſçai pourquoi Walton parle ici de la Cabbale des Juifs à l'occaſion de la Maſſore, ſous prétexte que ces deux mots ſignifient également *Tradition*, & que, comme il remarque, la même ſcience ſe nomme parmi les Juifs indifferemment Cabbale, ou Maſſore. *Eadem ſcientia apud Judæos tam Cabbala, quàm Maſora dicitur.* Ces deux choſes ſont neanmoins bien differentes l'une de l'autre, bien qu'elles conviennent de nom: car ce qu'on appelle Maſſore, n'eſt autre choſe que la Critique du Texte Hebreu; au-lieu que la Cabbale ne regarde que les explications de la Loi, de la maniere que Dieu les donna à Moïſe ſur la Montagne Sinaï, ſelon le ſentiment des Juifs, & quelques Traditions ridicules qu'ils font venir de cette même Montagne, differentes neanmoins de celles que l'on comprend ſous le nom de Maſſore. C'eſt pourquoi Walton auroit pû omettre tout ce qu'il rapporte en cet endroit touchant la Cabbale & ſes differentes eſpeces, parce que cela n'appartient point ni au Texte de la Bible, ni aux Verſions, & qu'il ne peut de-plus ſervir en quoi que ce ſoit pour la Critique du Texte Hebreu, dont il traite dans tout ce diſcours, où il ne s'agit pas de donner des regles pour expliquer le Texte de l'Ecriture, mais ſimplement

ment des diverſes Leçons de ce même Texte.

Proleg. 9. Walton aprés avoir parlé du Texte Hebreu de la Bible, paſſe enſuite aux Verſions, & il examine d'abord l'ancienne Verſion Grecque attribuée aux Septante, à laquelle il donne de grands éloges, & où il n'oublie rien de ce qui peut la rendre recommandable, à la reſerve ſeulement qu'il n'a pas crû qu'elle eût été inſpirée de Dieu, parce que cela ne le fût pas tout-à-fait accommodé à ſon Syſteme, qui eſt de préferer l'Original Hebreu à toutes les Verſions qui n'ont rien que d'humain. Il releve donc l'autorité de cette ancienne Traduction Grecque par le témoignage du Livre d'Ariſtée, à qui il donne la qualité de tres-fidele Hiſtorien. *Hiſtoricus fide dignus & omni exceptione major.* Il joint à Ariſtée, Ariſtobule Juif de naiſſance, & Philoſophe Peripateticien, Joſeph, Philon, les anciens Docteurs Juifs dans le Thalmud, & la plus-part des Rabbins. Mais comme il a eſté déja remarqué ailleurs, le Livre d'Ariſtée eſt un Ouvrage ſuppoſé par d'anciens Juifs Helleniſtes, & qu'on ne peut lire, ſans y appercevoir des marques évidentes de cette ſuppoſition. Les Livres d'Ariſtobule & de quelques autres anciens Auteurs qui ont écrit ſi favorablement des Juifs, ont auſſi été ſuppoſés. A quoi l'on peut ajoûter, que Walton confond ici cet Ariſtobule avec un autre Ariſtobule dont il eſt parlé au Livre 2. des Maccabées. Pour ce qui eſt de Joſeph & de Philon, ils n'ont rien avancé ſur cette matiere, que ſur le témoignage de ce faux Ariſtée; & l'on peut même dire, que ces Auteurs ſont peu exacts dans ce qui regarde la grandeur de la Nation Juive; & ſur tout Joſeph, qui a cherché des preuves de l'antiquité de ſa Nation dans toutes ſortes d'Auteurs, ſans les examiner à-fond. A l'égard des Docteurs du Thalmud & des Rabbins, ils ſont fort partagés entre eux ſur cette matiere; outre que dans le Thalmud il eſt parlé de la Verſion des Septante differemment en divers endroits. On ſçait de-plus, que pluſieurs Juifs dés le commencement du Chriſtianiſme ont rejetté cette Traduction comme peu exacte; & partant on ne doit pas s'en rapporter à leur témoignage dans un fait de cette importance. Enfin Walton auroit de la peine à produire ce grand nombre de Rabbins, qui ont, ſelon lui, écrit l'Hiſtoire des Septante de la maniere qu'elle eſt dans le Livre d'Ariſtée.

A l'égard de Saint Juſtin Martyr, de Tertullien & des autres Peres, que Walton produit comme témoins irreprochables de cette Hiſtoire, ils n'ont fait que copier le Livre d'Ariſtée, en y ajoûtant même pluſieurs choſes qui n'ont aucune vrai-ſemblance. Comme les Peres n'ont point eu d'autre Ecriture dans les commencemens, que cette ancienne Verſion Grecque, ils lui ont donné toutes les loüanges qu'ils ont pû, ſans examiner à-fond ſi elles étoient vrayes, ou non. En quoi ils paroiſſoient d'autant mieux fondés, que Joſeph & Philon, qui ne pouvoient pas être des Auteurs ſuſpects, puis qu'ils étoient Juifs, convenoient avec eux en cela. Enfin les Peres étoient

auſſi appuyés ſur l'exemple des Apôtres & des premiers hommes Apoſtoliques, qui s'étoient ſervis de cette même Verſion des Septante. Mais toutes ces raiſons, comme je l'ai montré ailleurs, ne prouvent pas invinciblement la verité de l'Hiſtoire des Septante, de la maniere qu'elle eſt rapportée par Ariſtée. Si la Langue Hebraïque avoit été auſſi connue dans tout l'Empire, que l'étoit alors la Langue Grecque, les Apôtres & les premiers hommes Apoſtoliques auroient ſans doute préferé le Texte Hebreu de la Bible, à l'ancienne Verſion Grecque des Septante. Si l'on veut donc parler exactement de cette matiere, il faut remonter juſqu'à la ſource, & examiner auparavant les raiſons qui ont obligé tant les anciens Juifs, que les premiers Peres, à donner de ſi grands éloges à cette ancienne Traduction Grecque.

Au-reſte, quoi que je n'ajoûte pas foi à tout ce qui eſt rapporté par Ariſtée touchant la Verſion des Septante, je n'ai pas laiſſé de la juſtifier en pluſieurs endroits contre quelques nouveaux *Hebraïſans*, qui ont accuſé mal-à-propos les anciens Interpretes, comme s'ils n'avoient eu qu'une connoiſſance fort mediocre de la Langue Hebraïque. J'ai même fait voir, que Saint Jerôme n'avoit pas eu toûjours raiſon de s'en éloigner. Walton, qui a donné de ſi grands éloges à cette ancienne Traduction, n'a pas crû que les LXXII. Interpretes ayent été inſpirés de Dieu, & il ſe fonde pour cela ſur l'Hiſtoire même d'Ariſtée, qui a remarqué que ces Interpretes conferoient enſemble pour trouver la meilleure traduction; d'où il conclut, qu'ils n'ont pas été Prophetes: mais Philon n'a pas laiſſé de les reconnoître pour Prophetes, bien qu'il fût perſuadé qu'ils avoient eu enſemble de longues conferences pour arrêter la veritable traduction de certains mots difficiles. De plus, les Apôtres ont été dirigés par l'Eſprit de Dieu dans toutes leurs déciſions, lors qu'ils ſe ſont aſſemblés; & cependant ils ont conferé enſemble ſur les difficultés qui ſe préſentoient. Le même Walton ajoûte, qu'il n'euſt pas été neceſſaire d'un ſi grand nombre d'Interpretes, ni qu'ils euſſent ſçeu parfaitement la Langue Hebraïque, ſi les Auteurs de cette Verſion avoient été en-effet Prophetes. Mais je ne vois pas que ni le nombre des Interpretes, ni la connoiſſance de la Langue Hebraïque, ſoient oppoſés à la Prophetie: & ainſi Walton n'a eu aucune raiſon d'abandonner ici le ſentiment des Peres, ſur leſquels il s'eſtoit appuyé pour autoriſer l'Hiſtoire d'Ariſtée, ſi ce n'eſt qu'il a voulu préferer l'Original Hebreu à toutes les Verſions. Il ſemble auſſi que Walton n'ait pas aſſez fait de reflexion ſur l'Ouvrage d'Ariſtobule, lors qu'il prouve par le témoignage de cet Auteur, la verité de l'Hiſtoire des LXXII. Interpretes, & que peu aprés il prétend qu'il n'y a point eu d'autre Verſion Grecque de la Loi de Moïſe, avant celle des Septante, bien qu'Ariſtobule ait affirmé le contraire dans le même Ouvrage.

A l'égard du nombre des Livres de la Bible qui ont été traduits en Grec par les Septante, Walton n'a

pas

pas eu raison de dire, qu'on ne doit pas considerer beaucoup en cela l'autorité de Saint Jerôme, qui semble être opposé à lui-même sur ce sujet. Au-contraire, Saint Jerôme doit être préferé à tous les autres Peres, parce qu'il a examiné ce fait avec plus d'application qu'eux. On voit manifestement dans tous ses Ouvrages, que lors qu'il attribuë aux Septante Vieillards la Traduction de tout le Vieux Testament, il s'accommode au sentiment commun de ce tems-là: mais lors qu'il veut dire librement sa pensée, il suit l'opinion de Joseph & des Juifs de son tems, qui prétendoient que Ptolemée n'avoit fait traduire en Grec, que les cinq Livres de Moïse. Walton rapporte plusieurs autres choses en ce même endroit, qui paroissent peu exactes, & qui n'ont point d'autre fondement que les préjugés, où il etoit à l'égard des Septante Interpretes. On ne doute pas, par exemple, que sous le nom de Loi on n'ait souvent compris tous les Livres du Vieux Testament: mais il s'agit de sçavoir, de quelle maniere il faut expliquer les anciens Auteurs, lors qu'ils ont dit que les 72. Vieillards ont traduit la Loi. Il est constant qu'ils n'ont entendu que les cinq Livres de Moïse: & ainsi tout ce que Walton a rapporté sur ce sujet, & qu'il a pris des Livres du P. Morin, n'est point concluant.

Il avouë, à-la-verité, que Joseph a crû que les Septante n'avoient traduit en Grec que la Loi de Moïse; mais il oppose en même tems à l'autorité de Joseph, celle d'Aristobule. *Sic Josepho*, dit-il, *Judæo, Judæum ipso antiquiorem Aristobulum opponimus, virum doctum, Philosophum insignem; & Hieronymo tum ipsum Hieronymum locis aliis, tum universam Ecclesiam Græcam & Latinam.* En quoi Walton fait bien voir, qu'il n'a eu autre dessein, que d'autoriser le plus qu'il lui a été possible, toutes les Versions qu'il produisoit sans les avoir examiné à-fond; & ainsi il a jugé qu'il étoit necessaire d'attribuer aux Septante toute la Version Grecque du Vieux Testament, sans prendre garde qu'Aristobule est un Auteur supposé, & qu'il ne l'a pas même suivi en ce qu'il rapporte d'une ancienne Version Grecque de la Loi avant celle des Septante. De-plus, à quoi bon se servir de l'autorité de toute l'Eglise Grecque & Latine, dans une matiere qui appartient purement à la Critique, & non pas à la Religion? Si le nombre des Auteurs fait plus d'impression sur l'esprit de Walton, que la verité des raisons, il doit ajoûter foi aux cellules des Septante, qui sont autorisées par les plus anciens Peres, à la reserve de Saint Jerôme, qui les rejette comme une fable inventée par les Juifs Helleniſtes. Il doit aussi ajoûter foi à tout ce que les anciens Peres ont rapporté dans leurs Ouvrages touchant les Livres des Sibylles. En un mot, il n'est pas judicieux d'employer le nom de l'Eglise Grecque & Latine, dans une matiere qui est purement de Critique, parce qu'il se peut faire que dans des faits de cette nature, l'autorité d'un seul Pere qui les aura examiné avec application, doive être préferée au sentiment de tous les autres.

Je ne m'arrêterai point ici à refuter les fausses consequences qui paroissent dans ce Discours de Walton, pour avoir crû avec trop de simplicité tout ce qui est rapporté dans l'Histoire du faux Aristée touchant la Version des Septante : j'ajoûterai seulement, qu'il n'est pas tout-à-fait certain qu'on ait lû publiquement dans les Synagogues en la place de l'Original Hebreu, la Version Grecque des Septante ; & bien-loin que cela ait été approuvé dans le Thalmud, comme Walton semble l'assûrer, il y a au-contraire dans le Thalmud des loix qui le défendent. Ainsi on a lû apparemment dans les Synagogues des Juifs, où l'on parloit la Langue Grecque, cette ancienne Version des Septante, comme une explication du Texte Hebreu ; de la même maniere que dans les endroits où l'on parloit la Langue Chaldaïque, on expliquoit en Caldéen le Texte Hebreu, afin que le peuple entendist ce qu'il lisoit. Si Walton avoit fait reflexion sur la Nouvelle de Justinien qu'il rapporte au même endroit, avec l'observation de Crojus, peut-être auroit-il changé de sentiment : car il est évident, qu'au tems de Justinien les Juifs ne lisoient la Version Grecque des Septante dans leurs Synagogues ou Ecoles, que comme une interpretation de l'Original Hebreu, qu'on a toûjours continué de lire, pour satisfaire au commandement de la Loi, bien qu'il ne fût entendu que d'un tres-petit nombre de personnes.

CHAPITRE XXIV.

Critique des Prolegomenes X. XI. XII. XIII. & XIV. qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre.

WAlton fait l'éloge dans son Discours des deux anciennes Editions Latines de la Bible qui ont été autorisées dans l'Eglise Romaine, & il donne en même-tems à cette Eglise la qualité de premiere Eglise du monde, en la loüant de ce qu'elle a toûjours observé exactement les anciennes Traditions. *Ecclesia Romana, quæ principem inter Ecclesias locum semper tenuit, & antiquarum Traditionum tenacissima fuit.* Cette ancienne Edition Latine, qui avoit été faite sur le Grec des Septante, & qui a été long-tems en usage dans toute l'Eglise d'Occident, n'étoit pas cependant exempte de defauts, & il ne paroit pas même que l'Interprete ait toûjours entendu le Grec des Septante, qui est un Grec de Synagogue & connu de peu de personnes. Il est vrai que cette Version est fort recommandable à-cause de la principale Eglise du monde qui s'en est servie pendant plusieurs siecles : mais elle n'en étoit pas pour cela plus exacte, ni plus conforme à son Original. L'Eglise, qui conserve en elle-même la verité de la Religion, regle les Versions de la Bible sur cette verité, & non pas sur l'exactitude de quelques Interpretes qui ont pû se tromper. Aussi a-t-elle souvent negligé de corriger quelques fautes qui se trouvoient dans ces mêmes Versions *Prolog.* 10.

sions, & qui ne laissoient pas pour cela d'être authentiques, bien qu'elles ne fussent pas entierement conformes aux Originaux. C'est ce que Walton n'a point compris, quand il a prononcé si librement, que cette ancienne Edition qui étoit à l'usage de l'Eglise Latine dans les premiers siecles, n'a point été veritablement authentique, parce qu'elle a été faite sur le Grec des Septante, qui n'étoit point, selon lui, authentique; & que l'Eglise Romaine ne l'auroit pas rejettée pour en introduire une nouvelle en sa place, si elle avoit été authentique.

P. 69. col. 1. Mais afin qu'une Version soit authentique, il n'est pas necessaire qu'elle ait toutes les qualités que Walton demande, ni qu'elle ait été inspirée du Saint Esprit, comme je l'ai fait voir par plusieurs raisons dans le second Livre de cette Critique, où j'ai expliqué de quelle maniere non seulement l'Original de la Bible, mais aussi les Versions étoient chacune authentiques à leur maniere. Il n'est pas vrai aussi, que l'Eglise ait rejetté cette ancienne Version Latine; mais elle a seulement préferé la nouvelle Traduction de Saint Jerôme à l'ancienne, parce que celle de Saint Jerôme étoit plus claire & beaucoup moins embarrassée: & ainsi l'on doit dire, que l'ancienne & la nouvelle sont également authentiques, bien qu'elles ayent chacune leurs defauts.

Pour ce qui est de la Vulgate d'aujourd'hui, qu'on attribuë ordinairement à Saint Jerôme, au-moins pour la plus grande partie, Walton fait son éloge en faisant celui de Saint Jerôme, qu'il loue à-cause de sa tres-grande capacité dans les Langues Hebraïque & Caldaïque; & il remarque en même tems, que les Juifs ont approuvé cette Version comme conforme au Texte Hebreu. Mais il se trompe, en produisant le témoignage de quelques nouveaux Rabbins, qui ont seulement fait mention de cette Version par occasion, sans l'avoir lûë; au lieu qu'il devoit produire l'autorité des Juifs qui vivoient au tems de Saint Jerôme, & non pas celle de R. Azarias, de R. D. Kimhi, & d'Aben Esra.

On ne peut pas nier, que l'Edition Vulgate d'aujourd'hui ne conserve beaucoup de choses de l'ancienne Vulgate, & que même en quelques endroits il n'y ait un mêlange des deux Versions, & quelquefois aussi de celle de Theodotion. Mais d'autre-part je ne croi pas qu'on puisse prouver efficacement, que la Vulgate ne soit point de Saint Jerôme dans tous les endroits où il corrige l'ancienne Vulgate, soit dans ses Remarques & dans ses Commentaires sur l'Ecriture, ou dans ses Epîtres, comme Walton semble l'avoir crû avec plusieurs autres Auteurs, qui prétendent que la Version Latine d'aujourd'hui n'est point de Saint Jerôme, parce qu'elle ne suit point les corrections du même Saint Jerôme. Par exemple, il corrige dans ses Questions Hebraïques sur la Genese & dans ses Commentaires sur les Prophetes, plusieurs passages de l'ancienne Vulgate, qui ne se trouvent pourtant point corrigés dans la Vulgate d'aujourd'hui; & cependant on ne peut pas.

pas inferer de là, que Saint Jerôme ne soit point l'Auteur de la Vulgate dans tous ces endroits-là, parce qu'il a laissé lui-même dans sa nouvelle Traduction plusieurs passages de l'ancienne, ausquels il ne juge pas à-propos de toucher, pour ne pas tant s'éloigner de la Version reçûë dans l'Eglise. *De Hebræo transferens*, dit-il, *magis me Septuaginta Interpretum consuetudini coaptavi.* Il corrige même quelquefois dans ses Commentaires sa nouvelle Version sur l'Hebreu, comme si elle n'eût pas été encore assez exacte; ou plûtôt Saint Jerôme n'a pas toûjours gardé l'uniformité dans la maniere de traduire, à-cause de l'inconstance de la Langue Hebraïque: & ainsi l'on ne doit pas juger entierement de la Vulgate d'aujourdhui par ses Commentaires & par ses autres Traités; autrement on pourroit aussi dire, que les Commentaires ne sont point de lui, parce qu'en d'autres endroits il s'en éloigne; & de-plus on seroit obligé d'approuver plusieurs fautes de traduction qui sont dans ces mêmes Commentaires ou Remarques, desorte que la Vulgate d'aujourdhui est souvent plus exacte que les nouvelles reformations de Saint Jerôme, comme il est aisé de le justifier, en conferant ses Questions sur la Genese avec la même Vulgate. Saint Jerôme a suivi dans ses Questions, le plus qu'il lui a été possible, le sentiment des Juifs de son tems; au-lieu que quand il a fait sa nouvelle Traduction de la Genese, il s'est éloigné le moins qu'il a pû de l'ancienne Vulgate & des autres Versions qui étoient dans les Hexaples d'Origene. Voilà ce qu'on doit remarquer en general, si l'on veut juger sainement de l'Edition Vulgate d'aujourdhui. Ce qui n'empêche pourtant pas, qu'en beaucoup d'endroits cette Version ne soit composée en partie de l'ancienne, & en partie de la nouvelle Traduction de Saint Jerôme, parce que l'on n'a quitté que peu-à-peu l'ancienne pour prendre la nouvelle; & ainsi il a été impossible qu'on ne retinst toûjours quelque chose de l'ancienne.

Præfat. in Eccles. Hieron.

Au-reste, Walton n'a pas compris ce qu'il faut entendre par le mot *authentique*, lors qu'on dit que la Vulgate est authentique: car on ne prétend pas l'exempter de toutes sortes de fautes, ni même lui donner la même autorité qu'aux premiers Originaux. De-plus, il n'a pas examiné à-fond les Auteurs qu'il a cité, pour prouver qu'avant le Decret du Concile de Trente il y avoit un grand nombre d'erreurs dans cette Edition: comme quand il se sert de l'autorité d'Isidore Clarius, qui témoigne, selon lui, avoir trouvé quatre-vingt mille fautes dans la Vulgate. La plus-part de ces prétenduës erreurs d'Isidore sont chimeriques, comme il est facile de le prouver par la reformation qu'il a introduit dans son Edition de la Vulgate. On ne nie pas qu'il n'y ait des defauts dans la Vulgate; mais cela n'empêche pas qu'on ne la puisse nommer authentique: & ainsi la plus-part des raisons dont Walton se sert en cet endroit, pour montrer qu'elle n'est point authentique, sont de nulle consideration: comme lors qu'il dit avec Desmarests, que si elle avoit été authentique, le Pape Clement VIII. n'auroit point approuvé la nouvelle

Tra-

Traduction des Pſeaumes par Cajetan, & qu'il n'eût pas été neceſſaire que le Pape Leon X. eût engagé Pagnin à faire une nouvelle Traduction Latine de toute la Bible.

Walton n'a pû cependant ignorer quel étoit le ſentiment des plus ſçavans Docteurs de l'Egliſe Romaine ſur cette matiere ; car il le rapporte fort au-long dans la ſuite de ce Diſcours, & il en conclut, que ſi la Vulgate n'a été declarée authentique par les Peres du Concile de Trente, que de la maniere que Vega, Jacques Lainez Superieur General des Jeſuites, Serarius & pluſieurs autres ſçavans Theologiens l'ont aſſûré, on ne pourra pas dire qu'elle ſoit plus authentique que les Verſions de Pagnin, de Leon de Juda, de Caſtalio, & de Tremellius. Mais c'eſt en quoi il ſe trompe, n'ayant pas compris la penſée du Concile de Trente, qui a accordé ce privilege ſeulement à la Vulgate à-cauſe de ſon antiquité. Et ainſi, quoi qu'il ſoit vrai en general, comme je l'ai montré ailleurs, que toute Verſion de l'Ecriture faite par des perſonnes ſçavantes & non ſuſpectes, eſt authentique, neanmoins la Vulgate a cet avantage par deſſus les autres, qu'elle a été declarée ſeule authentique par un Concile general. Ce qui n'empêche pourtant pas, ſelon la remarque judicieuſe du Cardinal Palavicini, qu'on ne puiſſe faire une nouvelle Traduction plus exacte & plus conforme à l'Original ; mais elle n'aura pas la même autorite dans l'Egliſe, que celle qui a été approuvée par la même Egliſe.

Ce qui a trompé Walton, c'eſt qu'il a crû qu'il n'y avoit que les Originaux de quelque Acte que ce ſoit, qui fuſſent veritablement authentiques, ſans prendre garde que les Traductions de ces mêmes Actes eſtoient authentiques à leur maniere : autrement, ſi l'on prend le mot *authentique* dans ſa propre ſignification, pour une piece originale, il n'y aura plus maintenant de Bible veritablement authentique, parce que nous n'avons préſentement que des Copies defectueuſes de ces premiers Originaux, qu'on peut même reformer en pluſieurs endroits ſur les anciennes Verſions. A l'égard des nouvelles Verſions de l'Ecriture, il y a lieu de les tenir pour ſuſpectes, principalement celles qui ont eſté faites par des Proteſtans, & depuis le Schiſme ; & c'eſt la raiſon pourquoi les Peres du Concile de Trente ordonnerent ſagement, que de toutes les Traductions Latines il n'y auroit que la plus ancienne qui ſeroit autoriſée publiquement, parce qu'elle précedoit toutes les diſputes, & ainſi elle ne pouvoit eſtre ſuſpecte à aucune des parties. Cependant ils ne rejetterent point les autres Traductions, ni les Originaux, n'ayant eu autre deſſein que d'appaiſer les Controverſes qui naiſſoient tous les jours dans l'Egliſe à l'occaſion des nouvelles Verſions de l'Ecriture, ſans examiner à-fond & ſelon les regles de la Critique, ſi cette ancienne Verſion de la Bible qu'ils autoriſoient étoit tout-à-fait exacte. Ils laiſſoient cette liberté aux perſonnes ſçavantes dans les Langues & dans la Theologie, pourveû qu'elles reçeûſſent dans l'uſage public l'ancien Interprete Latin, &

qu'elles le préferaſſent à tous les nouveaux Traducteurs, dont les Verſions n'étoient point autoriſées ni par un long uſage, ni par aucun Decret.

Voilà de quelle maniere la Verſion Vulgate a été declarée authentique par les Peres du Concile de Trente : mais d'autant que Walton étoit templi des préjugés ordinaires à la plus-part des Proteſtans touchant le mot *authentique*, il a nié que l'Egliſe puſt declarer aucuns Livres de la Bible authentiques ; attribuant ce pouvoir à Dieu ſeul, comme s'il étoit neceſſaire qu'une Verſion authentique fuſt égale en toutes choſes à ſon Original. *Verſionem authenticam*, dit-il, *propriè loquendo facere non eſt in Eccleſiæ poteſtate : ut enim librum non Canonicum, non poteſt Canonicum facere, ſed tantùm teſtificari quoſnam libros ipſa pro Canonicis habet & à majoribus receperit ; ſic non poteſt Verſionem authenticam vel cum Textu Originali æqualem facere : hoc enim ſolius Dei eſt, qui divinam autoritatem cuilibet ſcripto conferre poteſt.* Ce raiſonnement de Walton eſt un paralogiſme évident, parce qu'il y a bien de la difference entre être Canonique ou Divin, & entre être Authentique. Il n'y a que Dieu qui puiſſe donner une autorité divine à quelque Acte que ce ſoit ; au-lieu que la Verſion d'un Acte eſt une Copie authentique de cet Acte, lors qu'il conſte qu'elle a été faite par une perſonne habile & non ſuſpecte : & ainſi toute Verſion de la Bible eſt en ce ſens authentique, & par conſequent divine, parce qu'elle eſt la Copie d'un Acte qui eſt de ſoi-même authentique & divin, à-moins qu'il n'y ait eu de la mauvaiſe foi dans le Traducteur. Le Concile de Trente a jugé à-propos de ne declarer authentique pour l'uſage de toute l'Egliſe Latine que la ſeule Edition Vulgate, qui étoit reçûë & approuvée depuis pluſieurs ſiecles.

Le même Walton parle beaucoup mieux dans le Diſcours XI. du Pentateuque Hebreu Samaritain, & des Verſions Samaritaines : mais comme j'en ai traité aſſez au-long dans les deux premiers Livres de cette Critique, il ſeroit inutile de nous y arrêter davantage. J'ajoûterai ſeulement ici, qu'il n'eſt gueres probable que les Samaritains ayent reformé leur Exemplaire en quelques endroits dans une Aſſemblée, à l'imitation de celle qu'on croit communément s'être tenuë ſous Eſdras. Walton, qui trouve de la probabilité dans ce ſentiment, n'en a pû apporter aucune preuve. De-plus, il me ſemble que le Pentateuque Hebreu Samaritain n'eſt pas moins authentique, que l'Exemplaire Hebreu du même Pentateuque qui eſt à l'uſage des Juifs, puis que ce ſont deux Copies d'un même Original qui ne different que de caracteres, à la reſerve de quelques diverſes Leçons. Cependant Walton nie que le Pentateuque Hebreu Samaritain ſoit veritablement authentique : mais on pourra auſſi nier, que le Pentateuque Hebreu des Juifs ſoit veritablement authentique, puis qu'il eſt conſtant que leur Exemplaire n'eſt gueres moins défectueux que celui des Samaritains ; & ſi les Samaritains n'ont point de veritable Ecriture pour

Proleg. 11.

cette

cette seule raison, parce qu'ils étoient Schismatiques, on pourra aussi dire que tous les Heretiques & Schismatiques qui sont separés de l'Eglise, n'ont point de Bible authentique : mais comme la Bible a d'elle-même une autorité Canonique & divine, il se pourroit faire que les Samaritains eussent des Exemplaires plus corrects du Pentateuque, que les Juifs, bien que la veritable explication de l'Ecriture se soit plûtôt conservée parmi les Juifs pendant qu'ils ont été le Peuple de Dieu, que parmi les Samaritains qui étoient Schismatiques.

Proleg. 12. Walton parle aussi avec assez d'exactitude des Paraphrases Chaldaïques dans son Discours XII. si ce n'est qu'il suit l'opinion commune, qui attribuë à Onkelos la Paraphrase sur le Pentateuque, & à Jonathan celle qui est sur les Livres que les Juifs appellent Prophetes. On ne peut rien assûrer de certain touchant les Auteurs de ces Paraphrases, & encore moins du tems au quel ils ont vécu. Il ne faut donc pas ajoûter foi à tout ce que Walton rapporte en cet endroit, touchant le tems auquel on prétend que Jonathan & Onkelos ont composé leurs Paraphrases, parce que cela n'est appuyé que sur l'autorité des Juifs, dont les Histoires sont remplies de fables. Je passe sous silence plusieurs remarques que je pourrois faire sur ces Paraphrases, parce que j'en ai traité ailleurs avec assez d'étenduë.

Au-reste, quoi que ces Paraphrases ayent leur utilité, elle n'est pourtant pas si grande que Walton l'a prétendu aprés Lucas Brugensis, qui a écrit une Apologie sur ce sujet en faveur des Theologiens de Louvain. Je ne croi pas, par exemple, qu'on doive se servir de l'autorité des dernieres Paraphrases, où l'on trouve souvent le mot *Verbe*, ou parole, lors qu'il est parlé de Dieu; je ne croi pas, dis-je, qu'on doive se servir de cette autorité pour prouver la divinité du Verbe dans le Nouveau Testament. Ces sortes d'expressions sont expliquées tout-autrement par les Juifs, que par les Chrêtiens; & de-plus, il n'est pas judicieux d'appuyer les verités de la Religion Chrêtienne sur des allegories peu certaines, & qui ne sont le plus souvent dées que sur l'imagination des Docteurs Juifs.

Enfin Walton témoigne qu'il a préferé l'Edition de Basle, à toutes les autres, parce que Buxtorfe a reformé la ponctuation du Texte Caldaïque qui étoit peu exacte dans les anciennes Editions. Mais comme il a été remarqué ailleurs, cette reformation n'est point encore exacte selon l'idée de reformation que Buxtorfe s'étoit proposée; & de-plus, il eût été beaucoup mieux de laisser en une infinité d'endroits l'ancienne ponctuation, ou plûtôt de n'y en mettre aucune, afin que chacun eût la liberté de traduire le Texte de la Paraphrase selon le sens qui lui paroîtroit le plus naturel; au-lieu que de la maniere que ces Paraphrases sont imprimées dans la Polyglotte d'Angleterre, le sens est quelquefois trop limité, parce qu'on a ôté de certaines lettres, pour mettre en leur place des points ou voyelles. La Version Latine de ces mêmes Paraphra-

raphrases, que Walton assûre être la plus exacte de toutes, parce qu'elle a été corrigée, n'est pas aussi tout-à-fait exempte de fautes; de-sorte qu'il y reste encore beaucoup de choses à reformer.

Proleg. 13. Pour ce qui est des Versions Syriaques, dont Walton a traité dans le Discours XIII. on peut voir ce que j'en ai rapporté au Livre II. de cette Critique, où j'ai marqué en particulier leurs mauvaises qualités; d'où l'on pourra connoître, que ces Versions sont peu exactes, de la maniere qu'elles ont été imprimées dans la Polyglotte d'Angleterre; & de-plus, que les Traductions Latines de ces mêmes Versions Syriaques sont aussi remplies de quantité d'erreurs, que Walton a laissé sans y toucher, bien qu'il fust facile de les corriger. Il n'a pas aussi fait le choix des meilleures opinions, en parlant des Nations qui se servent aujourdhui des Versions Syriaques de l'Ecriture: comme quand il prétend que les Maronites ont été ainsi appellés, d'un Saint de ce Nom, & non pas d'un Heretique nommé (o) Maron. Il devoit plûtôt ajoûter foi aux raisons qui appuyent fortement cette derniere opinion, qu'au seul témoignage des Maronites, qui ne sont point croyables en cela. Il attribuë deplus une Liturgie Syriaque à Severus Patriarche d'Alexandrie, laquelle il prétend être en usage parmi les Cophtes. Mais outre que je ne crois pas qu'il y ait eu aucun Patriarche de ce nom dans le Siege d'Alexandrie, la Liturgie, ou plûtôt la forme d'administrer le Baptême dont il parle, est de Severe Patriarche d'Antioche, bien que dans la Version Latine elle ait été imprimée sous le nom de Severe Patriarche d'Alexandrie.

Il parle encore avec moins d'exactitude des Chrêtiens de Saint Thomas ou des Nestoriens qui sont répendus dans les Indes, & qui se servent aussi de la Langue Syriaque dans leurs Offices. Il suppose qu'ils sont tous réünis avec l'Eglise de Rome, & que la Liturgie Syriaque qui est aujourdhui en usage parmi eux, a été reformée selon les Rites de l'Eglise Latine. Mais cela n'est vrai que d'une petite partie de ces Nestoriens; & de-plus, les autres Peuples du Levant, que Walton assûre être parfaitement soûmis à l'Eglise Romaine, conservent encore aujourdhui leur ancienne creance & leurs anciennes Ceremonies, à la reserve d'un bien petit nombre, qui sont en-effet reünis avec le Siege de Rome. Ce qui a trompé Walton, c'est qu'il a ajoûté foi à tous les Actes de reünion qui sont rapportés par Baronius & par Possevin, sans

(o) *Fauste Nairon Maronite, & Professeur en Arabe dans le College de la Sapience, a fait imprimer depuis peu à Rome un petit Traité de l'origine, du nom & de la Religion des Maronites, où il appuye par plusieurs raisons le sentiment de ceux de sa Nation touchant leur Saint Maron; & il repond même à un Livre que le Pere Simon avoit composé sur le même sujet. Ce qui fait voir que Walton n'est pas mal-fondé, d'avoir preferé le sentiment des Maronites dans un fait de cette nature.*

ſans examiner s'ils étoient vrais, & ſi ces reünions n'étoient point ſimulées, ou enfin s'il n'y avoit qu'une partie ſeulement qui y conſentiſt, comme il eſt arrivé à l'égard des Neſtoriens & des Jacobites, qui ſont encore aujourdhui partagés entre eux ſur ce ſujet.

Il ne paroit pas auſſi, que Walton euſt lû exactement la Verſion Syriaque du Vieux Teſtament, lors qu'il a compoſé ce Diſcours, parce qu'il ne l'auroit pas donné apparemment pour une regle exacte ſur laquelle on pouvoit juſtifier l'Original Hebreu. Il eſt certain qu'il n'y a rien de ſi inconſtant que cette Verſion Syriaque, qu'on pretend avoir été faite ſur le Texte Hebreu, au-moins de la maniere qu'elle a été imprimée dans la Polyglotte d'Angleterre. Elle a beaucoup dégeneré de ſon ancienne ſimplicité, comme il a été remarqué dans le ſecond Livre de cette Critique; & bien-loin qu'elle doive ſervir de regle aux autres Editions de la Bible, il n'y a preſque que de la confuſion dans les Exemplaires Syriaques d'aujourdhui, qui ſuivent tantôt l'Hebreu, tantôt la Verſion des Septante, & aſſez ſouvent d'autres Traductions Syriaques ou Arabes ſur leſquelles ils ont été reformés; outre qu'il y a un grand nombre d'erreurs de Copiſte, qu'il ſeroit neceſſaire de corriger.

Enfin, Walton étoit tellement préoccupé en faveur de ſon Ouvrage, que dans le Diſcours ſuivant il donne aux Verſions Arabes beaucoup plus d'autorité, qu'il ne devoit leurs donner, s'il les avoit leûës avec quelque application. Je parle ici ſeulement des Verſions Arabes du Vieux Teſtament qui ſont à l'uſage des Chrêtiens du Levant, & non pas de celles des Juifs. Outre que ces Verſions ſont aſſez nouvelles, les Traducteurs ont été peu exacts dans leur maniere de traduire. Les Copiſtes Arabes de-plus ne pouvant avoir recours aux Originaux, pour les conſulter dans les difficultés qui ſe préſentoient, ſont tombés en une infinité d'erreurs, qu'il eſt aiſé d'obſerver dans les Exemplaires imprimés. Cependant Walton n'a pû ſouffrir que Tirinus ait dit que ces Verſions Arabes étoient défectueuſes. *De nevis*, dit-il, *quos in utraque eſſe vult Tirinus, non multùm laborandum eſt, cùm omnes Verſiones deprimat ipſe cum ſuis, ut Vulgatam Latinam in ſolio ponat; cùm tamen in Vulgata nævos etiam plurimos fuiſſe, & adhuc eſſe, probatione non egeat, nec aliquam Verſionem unquam extitiſſe, quæ nævos ſuos non habuerit.* Il eſt étonnant que Walton compare les defauts de la Vulgate avec ceux des Verſions Arabes, pour juſtifier en quelque maniere les fautes de ces dernieres. Lors qu'il a parlé de la Vulgate, il lui a donné de tres-grands éloges, & il a fait paſſer Saint Jerôme qui en eſt l'Auteur, au-moins de la meilleure partie, pour un homme ſçavant dans les Langues ſaintes; & maintenant il la met dans le même rang qu'une nouvelle Traduction où il y a une infinité d'erreurs. Tirinus a eu donc raiſon de remarquer qu'elle eſt tres-défectueuſe; & il n'étoit pas neceſ-

faire que Walton le corrigeât en cela, & encore moins qu'il comparât les fautes de cette Traduction avec celles qui peuvent se rencontrer dans la Vulgate.

Au-reste, comme il seroit trop long d'examiner à-fond & dans le détail tous les Prolegomenes de Walton, je me reserve à en donner une Critique plus exacte & plus particuliere dans une nouvelle Edition de ces Prolegomenes, & où l'on marquera en même tems, les Auteurs d'où Walton a pris son Recueil, & les endroits où il s'est trompé, soit pour les citations, ou pour les consequences qu'il a tirées de ces mêmes Auteurs. Quoi que sa Compilation soit la meilleure de toutes celles qui ont été faites jusqu'à présent sur cette matiere, on peut dire neanmoins, qu'elle seroit beaucoup plus exacte, s'il ne s'étoit pas le plus souvent contenté de faire un simple Recueil, en ne changeant presque rien des Auteurs qu'il a abregés, & dont il a même gardé les termes.

Fin du Troisiéme Livre.

CATA-

CATALOGUE DES PRINCIPALES EDITIONS DE LA BIBLE:

avec diverſes Reflexions ſur cette matiere.

MON deſſein n'eſt pas de produire ici un Catalogue exact de toutes les Bibles qui ont été imprimées; mais de marquer ſeulement les principales, en y joignant quelques Reflexions pour l'utilité des Lecteurs. On pourra trouver facilement dans pluſieurs Livres, les noms de la plus-part des Bibles qui ont été imprimées; mais il eſt rare que ceux qui donnent au Public ces ſortes de Catalogues, y ajoûtent leurs Obſervations, & qu'ils faſſent connoître les meilleures Editions. Le Livre qui a été imprimé à Londres en 1672. ſous le nom de Elenchus Scriptorum in Sacram Scripturam, *contient, à-la-verité, le Catalogue de pluſieurs Bibles, & l'on a même marqué dans la plus-part l'année & le lieu des differentes Editions: mais outre que ce Catalogue n'eſt pas encore aſſez étendu, il eſt peu exact; & de-plus, l'Auteur s'eſt contenté de rapporter ſimplement les noms des Bibles, de la maniere qu'il les a trouvés dans d'autres Catalogues imprimés, ſans en corriger les fautes.*

DES BIBLES HEBRAIQUES.

Bibles Hebr. MSS.

LEs Bibles Hebraïques ſont ou manuſcrites, ou imprimées; & il y a même de deux ſortes de Bibles Hebraïques manuſcrites, dont les plus exactes ſont celles qui ſervent aux uſages publics des Synagogues; les autres qui ſont moins exactes, ſont deſtinées aux uſages des particuliers. Comme on ne lit dans les Synagogues que le Pentateuque & quelques autres petits Volumes

lumes de l'Ecriture, toute la Bible ne se trouve pas écrite avec la même exactitude que les Livres qui sont dediés aux usages des Synagogues; & de-plus, cette grande exactitude à décrire les Livres publics, a degeneré en superstition.

A l'égard des Exemplaires manuscrits de la Bible qui servent aux particuliers, il y en a peu qui soient exacts, à moins qu'ils n'ayent été écrits pour des personnes de qualité, ou considerables parmi les Juifs. On doit préferer les Exemplaires des Espagnols à tous les autres; & ces Exemplaires Espagnols se trouvent aujourdhui à Constantinople, à Salonique, & dans les autres villes du Levant, où ils se sont refugiés, de-puis qu'ils ont été chassés d'Espagne. Les caracteres de ces Exemplaires sont parfaitement beaux & bien proportionnés. Voyez ce qui a été remarqué sur ce sujet aux Chapitres XXI. XXII. & XXIII. du premier Livre de cette Critique.

Il est difficile de trouver des Exemples Hebreux manuscrits de la Bible qui passent (p) 700. ans, & on les a même tous reformé sur la Massore. On a ajoûté les points à plusieurs qui avoient été d'abord décrits sans points; de-sorte que ceux qui y ont ajoûté ces points, ont retranché un grand nombre des lettres qu'on appelle *Ehevi*, c'est-à-dire des anciennes voyelles, pour les rendre plus conformes aux Exemplaires de la Massore. C'est à quoi il faut principalement prendre garde en lisant les vieux Manuscrits, & l'on ne doit pas croire que toutes les corrections qu'on y trouve, viennent de ce qu'il y avoit auparavant des fautes en ces endroits-là; mais on a voulu seulement les conformer aux Exemplaires de la Massore. C'est ce qui fait qu'on trouve maintenant une si grande uniformité entre toutes les Bibles Hebraïques imprimées, parce qu'on a suivi exactement la correction de la Massore.

Bibles Hebr. imprimées.

Pour ce qui est des Bibles Hebraïques imprimées, il y en a un tres-grand nombre & de toutes les façons. On doit préferer celles qui ont été imprimées par les Juifs, à celles qui ont été imprimées par les Chrêtiens. Il y a tant de minuties à observer soit pour les points-voyelles, soit pour les accents dans l'impression des Bibles Hebraïques, qu'il est difficile que les Chrêtiens puissent reüssir dans ces sortes d'Ouvrages.

Bombergue a imprimé un grand nombre de Bibles Hebraïques à Venise dans toutes sortes de formes: mais l'Edition la plus correcte de toutes, est celle qu'il a donné *in folio* avec les Paraphrases Caldaïques & les Commentaires de plusieurs Rabbins sur le Texte de l'Ecriture, en y joignant aussi la grande & la petite Massore avec une Préface de R. Jacob Hajim Auteur du Recueil de la Massore. Avant cette Edition, Bom-

(p) *Il est, à-la-verité, difficile de trouver des Bibles Hebraïques qui ayent* 600. *ou* 700. *ans; mais celles-là ont été prises sur d'autres Exemplaires, principalement quand les Livres sont écrits pour des personnes de consideration, comme je l'ai remarqué à la fin de quelques Exemplaires MSS.*

Bombergue en avoit donné une autre *in folio* en 1517. qui eſt dédiée au Pape Leon X. où l'on trouve auſſi les Targums ou Paraphraſes Caldaïques avec les Commentaires de pluſieurs Rabbins: mais Elias Levita & les plus ſçavans Juifs n'eſtiment point cette Edition, à-cauſe de la confuſion qui ſe trouve dans la petite Maſſore laquelle eſt aux marges. Felix Pratenſis, qui en a pris le ſoin, n'ayant pas eu une connoiſſance aſſez parfaite de la Maſſore, n'a pû réüſſir dans ſon Recueil des diverſes Leçons.

Si l'on veut donc avoir une Bible Hebraïque plus exacte, il faut avoir recours à l'Edition de Bombergue *in folio*, où l'on trouve au commencement la Préface de R. Jacob Haiim, qui a compilé le premier tout ce qu'il a pû recueillir de la Maſſore. Cette Bible avec la grande & la petite Maſſore, les Paraphraſes Caldaïques, & les Commentaires de pluſieurs Rabbins ſur le Texte de l'Ecriture, a été imprimée quatre fois à Veniſe. La premiere Edition eſt de 1525. la ſeconde de 1548. la troiſiéme de 1568. & la quatriéme de 1618. La ſeconde & la troiſiéme Edition ſont les meilleures. La quatriéme a été reformée par les Inquiſiteurs, principalement dans les Commentaires des Rabbins, d'où l'on a retranché pluſieurs choſes qu'on a crû être injurieuſes à la Religion Chrêtienne; outre que les caracteres n'en ſont pas ſi beaux que ceux des précedentes.

Buxtorte le pere a auſſi fait imprimer à Baſle cette même Bible de Veniſe en 1618. ſur la ſeconde & la troiſiéme Edition. Mais bien qu'il prétende que ſon Edition eſt plus exacte que les autres, les Juifs cependant ne l'eſtiment pas beaucoup, à-cauſe des fautes qui s'y rencontrent, ſur tout dans les Commentaires des Rabbins, où il a laiſſé les erreurs des Copiſtes qui étoient dans les Editions précedentes, & il y en a ajoûté de nouvelles. Il ſeroit neceſſaire d'avoir de bons Exemplaires manuſcrits de ces Commentaires des Rabbins, pour les corriger en une infinité d'endroits; & c'eſt à quoi Buxtorte devoit plûtôt s'appliquer, qu'à reformer la ponctuation du Texte Caldaïque. Il n'y a rien de particulier dans cette nouvelle Edition, que la reformation des points ou voyelles de ce Texte, & un Traité de la Maſſore écrit en Latin, qui peut être utile à ceux qui voudront s'appliquer à cette étude.

Outre les Bibles Hebraïques *in folio*, Bombergue en a imprimé un grand nombre *in quarto*, *in octavo*, & en d'autres formes. Les Juifs de Veniſe en ont auſſi fait imprimer pluſieurs: mais, comme il ſeroit trop long de faire un Catalogue de toutes les Bibles qui ont été imprimées par les Juifs d'Italie & d'Allemagne, je me contenterai de remarquer, que les Juifs eſtiment principalement quelques Editions de Peſaro, de Mantoüe, & de Francfort ſur l'Oder. Si l'on a égard à la beauté des caracteres, il n'y a gueres de Bibles qui approchent de celle de Robert Eſtienne *in quarto*, au-moins d'une partie de cette Bible; mais elle n'eſt pas fort correcte. Il y en a une autre du même Robert Eſtienne *in ſeize*, qui eſt auſſi d'un tres-beau caractere,

& qui eſt beaucoup plus correcte que l'autre *in quarto*. Plantin a auſſi imprimé pluſieurs Bibles Hebraïques à Anvers d'un tres-beau caractere, & qui ſont aſſez exactes, principalement celles qui ſont *in quarto*, dont la meilleure eſt de 1566. L'Edition *in quarto* de Manaſſé Ben Iſraël à Amſterdam en 1635, à cette commodité, qu'elle eſt non ſeulement correcte, mais auſſi à deux colomnes; au-lieu que les Editions de Robert Eſtienne & de Plantin ſont à longues lignes, & par conſequent incommodes pour la lecture. Les Juifs d'Amſterdam ont fait une nouvelle Edition de la Bible *in octavo* en 1661. qu'on eſtime auſſi fort correcte. Elle eſt au-moins commode, en ce qu'on y a marqué aux marges les Verſets; & ainſi elle répond à nos Bibles Latines & aux Concordances. Enfin Jacob Lombroſo a donné une nouvelle Edition *in quarto* en 1639. à Veniſe; & bien que les caracteres Hebreux n'en ſoient pas tout-à-fait beaux, elle a cette commodité, qu'on trouve au bas de chaque page de petites Notes litterales qui éclairciſſent la plus-part des difficultés du Texte. De-plus, on a marqué d'une petite étoile dans le Texte, les endroits où il faut lire le point ou voyelle Cames par un Cames-Hatuph, c'eſt-á-dire un *o* en la place d'un *a*.

Les Juifs n'ont pas ſeulement fait imprimer des Bibles Hebraïques entieres, ils ont outre cela pluſieurs Editions du Pentateuque de Moïſe, & des cinq Livres qu'ils nomment les cinq Volumes, parce que ces Livres leur ſont commodes a cauſe de la lecture qu'on en fait dans leurs Synagogues; & ils y joignent aſſez ſouvent les Targums ou Paraphraſes Caldaïques pour leur ſervir de Gloſes, & quelquefois les Commentaires de Raſci, qui eſt leur grand Auteur ſur la Bible, parce qu'il eſt ſçavant dans leur Theologie & dans leurs Traditions. Ils font ordinairement imprimer ces Pentateuques en fort petits caracteres, afin de les pouvoir porter dans leurs voyages.

DES BIBLES POLYGLOTTES.

Avec le Projet d'une Polyglotte en abregé.

ON appelle Bibles Polyglottes celles qui ſont en pluſieurs Langues. Les Juifs de Conſtantinople ont fait imprimer deux Pentateuques de cette maniere, dans l'un deſquels on trouve le Texte Hebreu au milieu en gros caracteres, & dans un des côtés le Targum ou Paraphraſe Caldaïque d'Onkelos en caracteres mediocres; & à l'autre côté eſt la Paraphraſe du même Pentateuque en Perſan, par un Juif nommé de Tuſdu du nom de ſa ville. Outre ces trois colomnes, il y a au haut de la page la Paraphraſe Arabe de Saadias Gaon, & au bas de la même page le Commentaire de Raſci, c'eſt-à-dire de R. Salomon Iſaaki, qu'on appelle ordinairement Jarhi. On remarquera que le Perſan & l'Arabe ſont imprimés en caracteres Hebreux.

Les mêmes Juifs de Conſtantinople

ple ont imprimé un autre Pentateuque Polyglotte, qui eſt preſque dans la même forme que le premier. Il y a au milieu le Texte Hebreu de la Loi, à un des côtés une Traduction en Grec vulgaire, & à l'autre coſté une Traduction en Langue Eſpagnole. Ces deux Paraphraſes ou Traductions ſont imprimées en caracteres Hebreux avec les points ou voyelles, pour fixer la prononciation de ces deux Langues. Enfin le Targum ou Paraphraſe Caldaïque eſt au haut de la page ; & au bas de la même page, le Commentaire de Raſci.

Bible d'Alcala ou Complute en 1515.

Les plus celebres Bibles Polyglottes parmi les Chrêtiens, ſont les Bibles d'Alcala ou Complute, de Philippe II. ou d'Anvers, de Paris ou de Monſieur le Jay, & d'Angleterre. On a mis dans la Polyglotte d'Alcala le Texte Hebreu, la Paraphraſe Caldaïque ſur le Pentateuque ſeulement, la Verſion Grecque des Septante, & la Vulgate Latine. Il n'y a point d'autre Verſion Latine ſur l'Hebreu, que cette derniere Verſion attribuée à St. Jerôme ; au lieu qu'on a joint une Verſion literale au Grec des Septante. François Ximenés de Sineros, Cardinal & Archevêque de Tolete, qui eſt l'Auteur de ce grand Ouvrage, marque dans une lettre addreſſée au Pape Leon X, qu'il étoit à-propos de donner l'Ecriture Sainte dans les Originaux, parce qu'il n'y a aucune Traduction de la Bible qui puiſſe repréſenter parfaitement ces mêmes Originaux, & pour ſe conformer de-plus à l'autorité de Saint Jerôme, de Saint Auguſtin & des autres Peres, qui ont crû qu'il falloit avoir recours au Texte Hebreu pour les Livres du Vieux Teſtament, & au Texte pour le Nouveau, *Uniuſcujuſque Idiomatis*, dit ce Cardinal, *ſua ſunt verborum proprietates, quorum totam vim non poſſit quantumlibet abſoluta Tranſlatio prorſus exprimere. Tum id maximè in ea linguâ accidit, per quam os Domini locutum eſt.* Puis il ajoûte en même endroit, *Accedit quòd ubicunque Latinorum codicum varietas eſt, aut depravatæ Lectionis ſuſpicio, ad primam Scripturæ originem recurrendum eſt, ſicut beatus Hieronymus, & Auguſtinus ac cæteri Eccleſiaſtici tractatores admonent; ita ut librorum Veteris Teſtamenti ſinceritas ex Hebraica veritate, Novi autem ex Græcis Exemplaribus examinetur.* *Card. Ximen. Proleg. ad Leon. Pap.*

Cependant ce même Cardinal ſemble détruire dans la Préface ſuivante tout ce qu'il avoit dit en faveur du Texte Hebreu de la Bible. Car il témoigne, qu'il a placé l'ancienne Verſion Latine de Saint Jerôme entre le Texte Hebreu & le Grec des Septante, comme entre la Synagogue & l'Egliſe Orientale, pour repréſenter nôtre Seigneur entre les deux Larrons. *Medium autem*, dit-il, *inter has Latinam B. Hieronymi tranſlationem, velut inter Synagogam & Orientalem Eccleſiam poſuimus; tanquam duos hinc & inde Latrones, medium autem Jeſum, hoc eſt Romanam Eccleſiam collocantes. Hæc enim ſola ſupra firmam petram ædificata, reliquis à rectâ Scripturæ intelligentiâ deviantibus, immobilis ſemper in veritatis permanſit.* *Idem Proleg. ad Lectorem.*

On aura de la peine à croire qu'une ſeule perſonne ſoit Auteur de ces

deux Préfaces, dont l'une établit le Texte Hebreu au dessus de toutes les Versions, & l'autre au-contraire le détruit entierement. De-plus, la méthode qu'on a tenuë dans tout cet Ouvrage, fait bien voir qu'on a jugé que le Texte Hebreu devoit être la regle des Traductions Grecque & Latine, puis qu'on a pris la liberté de les corriger sur ce Texte, souvent même mal-à-propos & sans aucune necessité : ce qui est arrivé principalement dans la Version Grecque des Septante, qu'on a reformé, ou plûtôt corrompû en une infinité d'endroits, pour la rendre plus conforme à l'Original Hebreu. A l'égard de la Vulgate, comme les Exemplaires Latins étoient alors fort defectueux, on a aussi pris la liberté de la reformer non seulement sur d'anciens Exemplaires Latins, mais même sur le Texte Hebreu; de-sorte qu'on ne s'est pas contenté d'en ôter les fautes des Copistes, mais on en a retranché plusieurs choses qu'on a crû n'y devoir point être.

Pour ce qui est du Nouveau Testament, on a imprimé le Texte Grec sans aucuns accents, parce qu'on a crû qu'il n'y en avoit point en-effet dans les premiers Originaux Grecs. *Quod in Novi Testamenti Græca Editione, aliter quàm in veteri, nudæ tantùm litteræ sine ullis aut spirituum, aut tonorum notis impressæ publicentur, operæ pretium visum est hujus tibi rei rationem assignare; ea enim hujusmodi est, antiquissimos Græcos absque hisce fastigiis literarum scriptasse notius est, quàm ut sit multis argumentis comprobandum.* Cependant il est certain, que ces accents & ces esprits, comme parlent les Grammairiens, limitent le sens en beaucoup d'endroits. On a mis neanmoins les accents & les esprits dans le Grec des Septante, parce que le Grec est une simple Version, & non pas un Texte Original. Mais il ne falloit pas marquer pour la même raison, les points ou voyelles dans le Texte Hebreu, d'autant qu'ils n'étoient point dans les premiers Originaux du Vieux Testament.

Proleg. in Nov. Testam.

La Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle autrement la Bible Royale ou de Philippe II. contient outre le Texte Hebreu & la Version Grecque des Septante, qui sont imprimés dans la Bible d'Alcala ou Complute, les Paraphrases Caldaïques avec une Traduction Latine sur la meilleure partie des Livres du Vieux Testament. Le Cardinal Ximenés n'osa pas donner au Public d'autre Paraphrase Caldaïque, que celle d'Onkelos sur le Pentateuque. Il fit neanmoins traduire en Latin les autres Paraphrases, en ayant ôté les fables du Thalmud, & il se contenta de les mettre dans la Bibliotheque d'Alcala, sans les publier. Mais Arias Montanus, qui prenoit le soin de cette nouvelle Polyglotte, ne fut pas si scrupuleux. Il fit imprimer tout ce qu'il pût trouver de ces Paraphrases, en retranchant neanmoins quelques fables; & il crût même satisfaire en cela au premier dessein du Cardinal Ximenés, qui avoit resolu, selon lui, de les faire imprimer separément avec les Versions Latines, s'il ne fût point mort si-tôt. Il y a aussi dans cette Bible, une

Bible d'Anvers en 1572.

une Traduction Latine qui répond mot pour mot au Texte Hebreu. On ne l'a pourtant point joint dans le corps de la Bible avec l'Original Hebreu, avec la Verſion Grecque des Septante, & avec les Targums ou Paraphraſes Caldaïques; mais on l'a placé à la fin comme hors d'œuvre, & ſeulement pour l'utilité de ceux qui veulent apprendre la Langue Hebraïque. C'eſt pourquoi Arias Montanus témoigne avoir choiſi la Traduction de Pagnin, qui étoit la plus literale de toutes, & il l'a même reformé en pluſieurs endroits pour la rendre encore plus à la lettre. Il n'y a donc point dans le corps de cette Edition d'autre Verſion Latine, que la Vulgate, qui eſt ſur une des colomnes vis-à-vis du Texte Hebreu. La Verſion Grecque des Septante eſt auſſi ſur une colomne avec une Traduction Latine: & ainſi chaque page ne contient que deux colomnes avec la Paraphraſe Caldaïque qui eſt au bas. Les mêmes defauts que nous avons remarqué ciderſſus dans la Bible d'Alcala à l'égard de la Verſion des Septante & de la Vulgate Latine, ſe troúvent dans cette Edition d'Anvers.

Arias Mont. Praf. ad Lector.

Pour ce qui eſt du Nouveau Teſtament, outre le Grec & le Latin, il y a l'ancienne Verſion Syriaque imprimée en caracteres Syriaques, & en caracteres Hebreux avec des points, pour en faciliter la lecture à ceux qui étoient accoûtumés à lire l'Hebreu plûtôt que le Syriaque. On a auſſi joint à cette Verſion Syriaque une Traduction Latine. De-plus, il y a beaucoup plus de Dictionaires dans cette nouvelle Edition d'Anvers, que dans celle d'Alcala. A quoi l'on doit ajoûter pluſieurs petits Traités qu'on a jugé neceſſaires pour éclaircir les matieres les plus difficiles du Texte. Et enfin les caracteres & le papier en ſont auſſi plus beaux.

Cet Ouvrage fut tres-bien receu dans toute l'Europe, & approuvé des plus celebres Univerſités. Comme les Eſpagnols en avoient été les premiers Auteurs, ils furent auſſi les premiers qui s'y oppoſerent, bien qu'il n'eût été entrepris que par le conſeil des plus celebres Docteurs de ce païs-là, & avec la permiſſion du Roi Philippe II. On écrivit même contre les Theologiens de Louvain, principalement à l'occaſion des Targums ou Paraphraſes Caldaïques, auſquelles ils avoient donné leur approbation. Pluſieurs Theologiens de Paris donnerent auſſi leur approbation à ce grand Ouvrage en ces termes. *Sacra Biblia Philippi II. &c. Hebraicè, Syriacè, Græcè & Latinè expreſſa ad formam Complutenſium Bibliorum olim in Hiſpania impreſſorum, vidimus, approbavimus, digna denique cenſuimus quæ à Catholicis legerentur, & opponerentur falſis & impiis hæreticorum tranſlationibus, quibus fucum imperitis linguarum facere conantur.* Le Pape Gregoire XIII. témoigne dans une de ſes lettres addreſſée à Philippe II. l'eſtime toute particuliere qu'il faiſoit de cette nouvelle Edition de la Bible, qu'il appelle *Opus verè Regium.* Enfin l'Empereur & le Roi de France accorderent auſſi leurs Privileges, afin qu'on pût vendre librement cette grande Bible dans tous leurs Etats. En ef-

fet, on n'avoit rien veû jusqu'alors de si magnifique ni de si utile sur cette matiere.

Bible de M. le Jay en 1645.

Comme les Exemplaires de la Bible d'Anvers furent distribués en peu de temps, & qu'ils commencerent à devenir rares, M. le Jay entreprit à Paris d'en faire une nouvelle Edition beaucoup plus ample : & en-effet il n'épargna rien pour venir à-bout d'une si grande entrepise, à laquelle il semble qu'un particulier ne devoit pas songer. Cette Bible de Paris contient tout ce qui est dans la Bible d'Anvers, à la reserve des Apparats composés par Arias Montanus, & des Dictionaires Hebreux, Grecs & Syriaques: & ainsi il y a les mêmes defauts pour la Version Grecque des Septante, & pour la Vulgate. Il est étonnant que le P. Morin, qui a eu part à cette Edition, ait fait imprimer separément à Paris la Version des Septante selon l'Exemplaire du Vatican, qu'on estime le plus correct de tous, & qu'on ne l'ait point mis dans cette nouvelle Bible. De-plus, il n'est pas aussi moins étonnant, qu'on n'y ait point mis l'Edition Vulgate selon la derniere correction de Rome.

Au-reste, la Bible de Paris a cet avantage par dessus celle d'Anvers, qu'elle contient sur le Vieux Testament les Versions Syriaque & Arabe avec leurs Traductions Latines, & de-plus sur le Pentateuque le Texte Hebreu-Samaritain & la Version Samaritaine en caracteres Samaritains. A l'égard du Nouveau Testament, il n'y a rien dans la Bible d'Anvers qui ne soit dans celle de Paris ; & outre cela, on y a ajoûté une Traduction Arabe avec une Version Latine.

Quoi qu'on ait travaillé long-temps sur cet Ouvrage, & que M. le Jay n'y ait rien épargné, on peut dire cependant qu'il n'a pas été achevé: car on n'y trouve point les Préfaces ou Apparats qui y étoient necessaires. C'est pourquoi on ne sçait pas, par exemple, d'où on a pris l'Exemplaire Arabe du Pentateuque, qui differe en quelques endroits de celui de Saadias Gaon. Il y a plusieurs autres choses, dont le Lecteur devoit être instruit, pour lire plus utilement cette Polyglotte. Ce desordre vient de ce que ceux qui en prirent le soin ne pûrent s'accorder entre eux, & qu'ils furent appliqués à satisfaire plûtôt à leur passion en écrivant les uns contre les autres, qu'à se rendre utiles au Public.

On n'a pourtant pas laissé de mettre au commencement quelques Préfaces, pour rendre raison de tout l'Ouvrage, bien qu'elles ne soient pas suffisantes pour cela. Dans la Préface generale, on s'étend d'abord assez au-long sur l'autorité de l'Ecriture par rapport à celle de l'Eglise, à laquelle seule peut donner les veritables Originaux de la Bible. *Illic Originales Textus, de quibus non mediocris hodie controversia est, sublatis involucris, innotescent; & quæ quotidie suboriuntur difficultates, in illa sede tranquillitatis enodatæ, feliciter desinent.* On traite en-suite de chaque Texte de la Bible en particulier, mais d'une maniere qui n'est pas capable d'en donner une connoissance assez exacte; outré qu'elle paroit être remplie de préjugés en faveur des deux

deux anciennes Verſions de l'Egliſe : comme ſi l'on ne pouvoit pas leurs donner toutte l'autorité qu'elles meritent, ſans les préferer au Texte Hebreu. Pour faire voir davantage l'autorité de la Verſion Grecque des Septante, on a rapporté le témoignage d'un Auteur Mahometan, qui la préfere dans un point de Chronologie au Texte Hebreu ; d'où l'Auteur de cette Préface a conclu, que parmi les Mahometans la Verſion des Septante eſt plus autoriſée que le Texte Hebreu Juif & que le Texte Hebreu-Samaritain. *Non tantùm apud Chriſtianos LXX. Interpretum Verſio ſuprema autoritatis fuit, ſed apud Mahumetanos etiam ipſos.*

Si nous ajoûtons foi à l'Auteur de la même Préface, ſa Verſion Arabe qu'il produit dans ſon Edition, eſt d'une ſi grande autorité, que Saint Jerôme a rétabli par le moyen de cette Verſion ſept ou huit cents Verſets, qui manquoient de ſon temps dans le Livre de Job. Mais il faut eſtre peu inſtruit de l'Hiſtoire des Verſions Arabes, pour parler de cette maniere ; outre qu'on s'eſt ſervi mal-à-propos du témoignage de Saint Jerôme, qui ne dit rien moins que cela dans ſa Préface ſur Job. Mais ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que M. le Jay dans cette même Préface, ruïne en peu de mots tout ſon grand Ouvrage, lors qu'il prétend que de toutes les Bibles on ne doit aujourdhui recevoir que l'ancienne Verſion Latine, parce qu'elle eſt écrite dans la Langue de l'Egliſe, laquelle ne doit pas être moins privilégiée en cela, que la Synagogue. Il ajoute même, que ceux qui ont recours à d'autres Texte de la Bible, qu'à celui de la Vulgate, introduiſent de nouveau dans l'Egliſe la confuſion de Babel. *Qui ergo*, dit-il, *perplexas Scripturæ Sacræ difficultates aliorum velit contextuum adminiculo rimari, quàm qui nunc in communi Eccleſiæ obſervatione receptus eſt, aut qui Grammaticis regulis & elementis ſalutis noſtræ ſummam aut abſtruſa fidei myſteria dirimere conatur, is certè labio electo prorſus obnunciet, is promiſcuam confuſionem revocet, is maledictam à Deo Babelem excitet à fundamentis.* D'où il conclut enfin, que la Vulgate eſt le ſeul & veritable Original de l'Ecriture, lequel on doit conſulter dans toutes les difficultés qui ſe préſentent. *Pro certo atque indubitato apud nos eſſe debet, Vulgatam Editionem, quæ communi Catholicæ Eccleſiæ linguâ circumfertur, verum eſſe ac genuinum Sacræ Scripturæ fontem: hanc conſulendam ub.que, inde fidei dogmata repetenda.* Si M. le Jay étoit perſuadé de cette verité, il a eu grand tort de ſe ruïner, pour faire imprimer une Bible où il y a un ſi grand nombre de differens Textes : il devoit ſe contenter de faire imprimer l'Edition Vulgate, qui, ſelon lui, eſt préſentement le veritable Original, ſur lequel on doit même régler le Texte Hebreu.

Outre cette Préface de M. le Jay, il y en a une autre du P. Morin, où il fait connoître exactement tout ce qui regarde l'Edition du Pentateuque Hebreu-Samaritain & des Verſions qui ſont à l'uſage des Samaritains. Il ſeroit à deſirer, que Gabriel

briel Sionita & Abraham Ecchellensis Maronites eussent aussi mis au commencement de ce grand Ouvrage des Préfaces, pour faire connoître les Versions Arabes & Syriaques. Au-reste, quoi que cet Ouvrage soit beaucoup plus grand & plus magnifique tant pour la quantité des Textes, que pour la grandeur du papier & la beauté des caracteres, que la Bible d'Anvers, il a neanmoins cela d'incommode, qu'il faut consulter deux Volumes sur chaque Livre, d'autant qu'on n'a pû renfermer dans un même Volume toutes les differentes Versions avec les Textes Originaux.

Bible de Londres par Walton en 1657.

Comme la Bible de M. le Jay étoit incommode à-cause de la grandeur de ses Volumes, & que peu de personnes pouvoient faire la dépense necessaire pour l'achepter, les Anglois songerent à en donner une nouvelle Edition plus commode & plus utile aux particuliers. En-effet, Walton prit ce soin-là, & vint à-bout de son dessein plus heureusement que M. le Jay. On appelle cette nouvelle Edition, la Polyglotte d'Angleterre, qui n'est pas, à-la-verité, si magnifique, tant pour la grandeur du papier, que pour la beauté des caracteres, que celle de Paris; mais elle est & plus ample & plus commode, on y voit tout d'une face les Textes Originaux avec les Versions, rangés sur diverses colomnes.

Il y a dans la Polyglotte d'Angleterre, la Vulgate vis-à-vis le Texte Hebreu selon l'Edition reveuë & corrigée par Clement VIII. au-lieu qu'on a imprimé la Vulgate dans la Polyglotte de Paris, de la maniere qu'elle étoit dans la Bible d'Anvers. De-plus, il y a une interpretation Latine interlinéaire du Texte Hebreu, laquelle n'est point dans la Polyglotte de Paris, qui n'a point d'autre Version Latine sur l'Hebreu, que l'Edition Vulgate. Le Grec des Septante n'est pas celui qui est dans la Bible d'Anvers, qu'on a suivi mot pour mot dans la Polyglotte de Paris; mais le Texte Grec de l'Edition de Rome par Sixte V. & outre cela, on y a ajoûté les diverses Leçons d'un autre Exemplaire fort ancien, que les Anglois nomment Alexandrin: la Version Latine du Grec des Septante est celle que Flaminius Nobilius a fait imprimer à Rome par l'autorité du Pape Sixte V. Voilà la meilleure partie des avantages que l'Edition de Londres a sur celle de Paris.

De-plus, il y a dans la Polyglotte d'Angleterre une Version Ethiopienne des Pseaumes & des Cantiques, qui n'est point dans celle de Paris; & dans le Nouveau Testament, il y a aussi une Version Ethiopienne, & les Evangiles en Persan; ce qui ne se trouve point dans la Bible de Paris. Enfin, outre tous ces avantages que la Bible de Londres a sur celle de Paris, il y a au commencement de cette Edition, des Discours Préliminaires, ou Prolegomenes sur les Textes Originaux & sur chaque Edition en particulier; & à la fin on a ajoûté un Volume entier des diverses Leçons de toutes ces differentes Editions. En un mot, nous n'avons rien de plus achevé pour la

Bible

Bible, que la (q) Polyglotte de Londres.

On pouvoit cependant la rendre beaucoup plus parfaite, si on eust voulu y employer tout le tems necessaire pour achever un si grand Ouvrage. Premierement, la Version Latine interlineaire du Texte Hebreu, qui est celle de Pagnin reformée pas Arias Montanus, ne devoit point y trouver place, parce qu'elle est trop barbare & pleine de fautes. On auroit pû y en mettre une autre plus exacte, & qui eust mieux exprimé & le sens, & la lettre. En second lieu, on auroit pû donner de meilleures Traductions Latines de toutes les Versions Orientales, & l'on devoit même corriger un grand nombre des fautes de Copistes qui se trouvent dans ces mêmes Versions Orientales. En troisiéme lieu, il n'étoit pas necessaire d'imprimer les Exemplaires des Versions Syriaques & Arabes qui étoient déja imprimés dans la Bible de Paris. On pouvoit en trouver de meilleurs, principalement des Versions Arabes.

Projet d'une nouvelle Polyglotte.

Mais c'est assez parlé des Bibles Polyglottes: j'ajoûterai seulement ici le projet d'une nouvelle Polyglotte en abregé, qui seroit fort utile aux particuliers. Comme Origene abregéa autrefois dans un seul corps de la Bible, le Texte Hebreu & les differentes Versions Grecques qu'on avoit alors de ce Texte, il me semble qu'on pourroit aussi abreger facilement la Polyglotte d'Angleterre, en ne faisant imprimer de toutes ces differentes Editions, que les endroits où il y auroit de la varieté. A quoi bon, par exemple, imprimer tout entier le Texte Hebreu-Samaritain, qui ne differe pour l'ordinaire du Texte Hebreu des Juifs, que de caracteres? Et ainsi il faudroit seulement imprimer le Texte Hebreu des Juifs, & l'on marqueroit à la marge en caracteres Hebreux, les diverses Leçons du Texte Hebreu-Samaritain. On feroit la même chose à l'êgard des Versions Caldaïques & Samaritaines, qui suivent assez exactement le Texte Hebreu sur le Pentateuque. Pour ce qui est des Versions Caldaïques qui s'éloignent davantage du Texte, on pourroit les negliger, parce que ce sont plûtôt des Gloses ou Commentaires, que des Traductions. On ne doit pas confondre dans une Bible Polyglotte, ce qui appartient au Texte pur, avec ce qui regarde l'explication de ce même Texte; & partant on ne marquera aux marges, que ce qui fait veritablement une diverse Leçon.

On appliquera ces mêmes regles à toutes les autres Traductions de la Bible; car ou elles ont été faites sur le Texte Hebreu, ou sur le Grec des Septante. Dans celles qui ont été faites sur le Texte Hebreu, on remarquera exactement ce qui peut causer une diverse Leçon dans le Texte Hebreu. De-même, dans celles qui ont été faites sur le Grec des Septante, on remarquera ce qui peut

(q) *On peut appeller cette Polyglotte d'Angleterre, un larcin public, ayant été prise, à la reserve de fort peu de choses, de la Polyglotte de M. le Jay, qui est en cela digne de compassion.*

causer une diverse Leçon dans le Grec des Septante. Enfin, dans celles qui sont mixtes, comme est la Version Syriaque, qui ne représente pas tellement le Texte Hebreu, qu'elle n'ait été reformée en plusieurs endroits sur la Version des Septante, on se précautionnera davantage, afin de ne multiplier pas aisément les diverses Leçons. Il seroit même à-propos de rechercher les Versions Syriaques & Arabes qui ont été faites sur la Version des Septante, afin de rétablir autant qu'il seroit possible, cette ancienne Version Grecque.

Nôtre nouvelle Polyglotte ne seroit donc composée que de trois Textes, sçavoir de l'Original Hebreu, de la Version des Septante, & de l'Edition Vulgate. On marqueroit aux marges les diverses Leçons de ces trois Textes, qu'on auroit recueilli de la maniere que je viens de l'expliquer. Et quoi que la Vulgate ait été corrigée assez exactement, on ne laisseroit pas d'y trouver encore un grand nombre de diverses Leçons, qu'il seroit necessaire de remarquer. Ceux mêmes qui ont travaillé à cette correction, ont témoigné qu'ils y avoient laissé quelques fautes, qu'on ne jugeá pas à-propos de corriger. Ces Trois Textes, Hebreu, Grec & Latin, sont suffisans, parce que vous avez par ce moyen l'Ecriture dans son Original, & de la maniere qu'elle se trouve parmi les Juifs, & en même temps toutes les Versions approuvées dans les Eglises d'Orient & d'Occident. Au-reste, j'ai trouvé à-propos que dans cette nouvelle Polyglotte en abregé, l'on mette les diverses Leçons aux marges, & non pas dans le corps du Texte, comme fit Origéne, parce que quelque précaution qu'on puisse prendre par le moyen des signes ou marques qu'on ajoûte pour faire les distinctions necessaires, il est impossible que dans la suite du temps il n'y arrive de la confusion, d'autant qu'on ne conserve pas fidelement les mêmes marques.

DES BIBLES

Samaritaines, Caldaïques, Syriaques, Arabes, & Ethiopiennes.

Bibles Samarit.

LEs Samaritains ne recevant point d'autres Bibles de l'Ecriture que le Pentateuque, nous n'avons d'eux que le Texte Hebreu écrit en leurs caracteres, & une Version Samaritaine du même Pentateuque. On n'en a rien imprimé separément; & ainsi on ne les peut lire que dans les Polyglottes de Paris & de Londres. (r)

Les

(r) *Ajoutez à cela un Pentateuque Arabe composé par Abusaïd docte Samaritain vers l'an 1160. L'Auteur a accompagné sa Version de petites notes Critiques, où il fait voir que les Samaritains ne sont pas ignorans de la Grammaire Hebraïque, & qu'ils s'attachent fort à expliquer la force & proprieté des mots Hebreux: mais il temoigne une grande haine contre les Juifs. Les Samaritains ont de plus dans une Chronique faite à leur maniere, l'Histoire des autres Livres de la Bible: mais ces Histoires sont purement humaines, & n'ont rien de l'inspiration.*

Bibles Cald. Les Juifs se servent des Paraphrases Caldaiques, comme d'une Glose pour expliquer le Texte Hebreu, ainsi qu'on peut voir dans quelques Editions de Venise & de Hanau. Bombergue les a inseré dans les grandes Bibles de Venise, & Buxtorte dans son Edition de Basle: mais on les peut lire plus commodément dans les Polyglottes d'Anvers, de Paris & de Londres, & principalement dans la derniere, où elles se trouvent dans toute leur étenduë; parce qu'on a joint dans ces Polyglottes une Version Latine à ces Paraphrases.

Bibles Syriaq. On trouve aussi fort peu de chose des Versions Syriaques de l'Ecriture, imprimé separément; & ainsi il faut les chercher dans les Polyglottes de Paris & de Londres. Il y a neanmoins quelques Editions particulieres du Pseautier en Syriaque. Gabriel Sionita en a donné une fort belle Edition à Paris en 1625. avec une Traduction Latine. Le Nouveau Testament a aussi été imprimé plusieurs fois dans cette Langue: la plus belle Edition est celle de Vienne en 1562. par Widmanstadius.

Bibles Arab. A l'égard des Versions Arabes, outre ce qui a été imprimé dans les Polyglottes de Paris & de Londres, les Juifs de Constantinople ont fait imprimer la Paraphrase du Pentateuque, qui est beaucoup plus à la lettre. On a imprimé de-plus à Rome une Bible Arabe traduite sur l'Edition Vulgate. Je n'ai fait mention que du Pentateuque, en parlant des Versions Arabes dans le second Livre de cette Critique, n'ayant pas veû dans ce temps-là les autres Parties: mais ces sortes de Traductions Arabes faites sur le Latin de la Vulgate, ne peuvent être utiles. L'on a aussi imprimé à Rome un Pseautier Arabe separément avec une Version Latine. A quoi l'on peut ajoûter l'Edition du Pseautier en plusieurs Langues par Augustinus Nebiensis, où il y a aussi une Version Arabe. On trouve de-plus le Nouveau Testament en Arabe imprimé separément à Rome.

Enfin on trouve le Pseautier, le Cantique des Cantiques, & le Nouveau Testament en Langue Ethiopienne, imprimés separément, qu'on a depuis rimprimés dans la Polyglotte d'Angleterre. *Bibles Ethiop.*

DES BIBLES GRECQUES.

Bible Grecque d'Alcala. TOutes les differentes Editions Grecques de la Version des Septante peuvent être reduites à trois, comme nous l'avons remarqué ailleurs. La premiere est celle que le Cardinal Ximenés fit imprimer en 1515. dans la Bible d'Alcala ou Complute. Ce Cardinal avoit d'assez bons Exemplaires Grecs manuscrits de la Traduction (s) des Septante: mais pour les avoir vou-

(s) *La meilleure partie des corrections de la Bible de Complute a été prise sur de veritables MSS. Grecs qui contenoient la Version des LXX. avec les melanges ou additions d'Origene dans ses Hexaples. Ainsi ces reformations prétenduës n'ont pas tant été faites sur l'Hebreu, que sur ces sortes d'Editions mixtes.*

Et

lu reformer sur le Texte Hebreu, il les corrompit en plusieurs endroits, ayant ignoré la veritable maniere de corriger les Exemplaires Grecs. Cependant on a rimprimé cette même Edition d'Alcala dans la Bible d'Anvers, dans la Polyglotte de Paris, & dans la Bible à quatre colomnes attribuée ordinairement à Vatable.

Bible Greeque de Veniſe.

La seconde Edition est celle de Venise en 1518. où l'on s'est contenté d'imprimer le Texte Grec des Septante, de la maniere qu'il étoit dans l'Exemplaire manuscrit; & ainsi cette Edition est plus pure que la premiere, bien qu'il y ait plusieurs fautes de Copistes, & qu'elle soit encore fort éloignée de la veritable Edition des Septante, qu'on auroit de la peine à rétablir. Elle a été en-suite rimprimée à Strasbourg, à Basle, à Francfort, & en plusieurs autres endroits, avec quelques changemens neanmoins, parce qu'on l'a voulu faire approcher davantage de l'Hebreu, à l'imitation de celle d'Alcala. La plus commode de toutes est l'Edition de Francfort, où l'on a joint des Scolies, pour marquer les diverses interpretations des anciens Traducteurs Grecs. Plusieurs croyent que Junius est l'Auteur de cette nouvelle Edition de Francfort avec les Scolies Grecques.

Bible Greeque de Rome.

La troisiéme & la plus belle Edition de toutes, est celle de Rome en 1587. avec des Scolies Grecques. Le P. Morin la fit rimprimer à Paris en 1628. en y joignant la Traduction Latine par Nobilius, qui avoit aussi été imprimée à Rome separément. Il y ajoûta les Versets qui ne sont point marqués dans les anciennes Editions; & peut-être eût-il été plus à-propos de la rimprimer sans aucunes distinctions sur les Exemplaires manuscrits, parce que cela coupe souvent le sens du Texte mal-à-propos, principalement lors qu'on met chaque Verset à la ligne: quand bien même on ne feroit cette distinction que par des points, de la maniere qu'elle se trouve dans l'Edition du P. Morin, cela rompt toûjours le sens; à-moins que ces points ne soient marqués bien exactement aux endroits où le sens finit. Peut-être seroit-il mieux de ne couper pas si souvent le Texte, ni de ne multiplier pas tant les Versets. Mais il suffit d'en avertir en general, afin qu'on y prenne garde. Les Anglois ont mis dans la Polyglotte de Londres cette derniere Edition, qu'ils ont préferé à toutes les autres. Ils l'ont aussi fait imprimer separément *in* 4. & *in* 12. en y reformant neanmoins quelque chose. C'est pourquoi ceux qui voudront avoir un bon Exemplaire Grec de cette derniere Edition, auront recours à l'Edition de Rome, comme on doit aussi avoir recours à l'Edition d'Alde ou de Venise pour la seconde Edition.

DES

Et au defaut de celle-là, on trouvera que le Cardinal Ximenés a eu plus souvent recours à la Vulgate Latine qu'a l'Hebreu; & c'est sur cette Vulgate qu'il compose quelquefois son Grec.

DES BIBLES LATINES.

L'Ancienne Bible Latine.

NOus pouvons partager les Bibles Latines en trois classes, sçavoir l'ancienne Vulgate qui a été faite sur le Grec des Septante, la Vulgate d'aujourdhui, dont la meilleure partie a été faite sur le Texte Hebreu, & enfin les Traductions nouvelles qui ont été faites sur le même Original Hebreu. Il ne nous reste plus rien de l'ancienne Vulgate qui a été en usage dans l'Eglise d'Occident dés les premiers siecles du Christianisme, que ce qu'on en peut trouver dans les Livres des Peres; & où même elle n'est pas toûjours rapportée exactement, parce que la plus-part des Peres ne l'ont pas suivie fidélement dans leurs citations. Nobilius en a neanmoins fait un Recueil le plus exact qu'il lui a été possible, lequel a été imprimé à Rome en 1588.

La Bible Vulgate.

A l'égard de l'autre Edition Vulgate dont on se sert présentement dans toute l'Eglise d'Occident, il y en a un tres-grand nombre d'Editions, & elle a été fort differente selon les differens lieux, de la même maniere que l'ancienne Vulgate. Avant les corrections des Papes Sixte V. & Clement VIII. plusieurs avoient pris la liberté de la reformer en beaucoup d'endroits; laquelle reformation paroit principalement dans l'Edition d'Alcala où complute. Les Theologiens de Paris & de Louvain se sont aussi appliqués à cette correction, & sur tout les derniers, qui ont reformé plusieurs fois le Texte Latin de la Vulgate, en marquant aux marges les Exemplaires manuscrits & les Auteurs dont ils se sont servis. Toutes ces Editions Latines des Docteurs de Louvain sont bonnes & utiles, parce qu'ils ont apporté les raisons des diversités; au-lieu que dans l'Edition qui a été faite par les Theologiens de Paris, au commencement de laquelle il y a une Préface de Jacques le Févre Docteur de Sorbonne, on n'a point marqué les Exemplaires qu'on a consulté. Ce Docteur s'est contenté de produire dans sa Préface un grand nombre d'invectives contre les Heretiques ou Novateurs de ce temps-là, qui, selon lui, avoient corrompû la Bible en une infinité d'endroits; & il a donné cette nouvelle Edition de la Vulgate, pour satisfaire au Decret du Concile de Trente, en loüant neanmoins ceux qui s'appliquent à l'étude des Langues Grecque & Hebraïque, qu'il juge absolument necessaires pour entendre l'Ecriture, & pour satisfaire en même temps aux Protestans, qui prétendoient trouver de grands secours dans les Langues pour appuyer leurs nouveautés. *Theologis*, dit-il, *hoc vel imprimis tempore necessariam Linguarum peritiam, si unquam aliàs, propter varia & ineluctabilia, si Deus non sit propitius nobis, ab Hussgnaleis Hereticis ex Linguarum non peritiâ, quâ abundunt, sed fallaciâ intentata, &c.* On a joint à cette Edition de la Vulgate, les Scolies de Jean Benoist Docteur en Theologie; & c'est ce qu'on appelle ordinairement la Bible *Joannis Benedicti.* Ces Scolies consistent la plus-part en de petites Notes tirées des Peres

pour expliquer le sens du Texte, & elles sont plûtôt d'un Theologien que d'un habile Critique.

Bibles Lat. de Robert Estienne.

Outre ces anciennes Editions de la Vulgate par le Cardinal Ximenés dans la Bible d'Alcala, & par les Theologiens de Louvain & de Paris, Robert Estienne en a donné plusieurs au Public avec les diverses Leçons qu'il avoit tirées de tres-bons Exemplaires manuscrits, s'étant aussi servi de l'Edition d'Alcala. Mais comme il étoit rempli des préjugés des nouvelles Sectes, ses Editions de la Bible devinrent suspectes, à-cause des Sommaires & petites Notes qu'il y insera. Ce fut ce qui lui attira toutes les disputes qu'il eut pendant plusieurs années avec les Theologiens de Paris. Il fit imprimer en grand volume toute la Bible selon l'Edition Vulgate en 1532. avec ses corrections. Il en fit une autre Edition avec un plus grand nombre de corrections en 1541. où il témoigne qu'il a rétabli quantité de passages sur un ancien Exemplaire. Avant lui Simon de Colines avoit imprimé un Nouveau Testament selon l'Edition Vulgate, assez correct en 1522. ce qui étoit assez rare en ces tems-là. Cette même Bible de Robert Estienne en 1532. fut reimprimée à Lyon en 1537. & dans son Edition *in octavo* en 1545. il joignit avec la nouvelle Traduction de Leon de Juda sur l'Hebreu, l'Edition Vulgate reformée, marquant aux marges les diverses Leçons. Il a aussi donné dans d'autres Editions la même Vulgate avec une Version sur l'Hebreu. En un mot, Robert Estienne est un de ceux qui a le plus travaillé à corriger l'Edition Vulgate, & il a été heureux dans la recherche qu'il a faite des bons Exemplaires Latins.

Bible de Sixte V.

Les particuliers prirent donc cette liberté de reformer l'Edition Vulgate jusqu'à ce que Sixte V. en eût publié une nouvelle Edition plus correcte, s'étant servi pour cela des meilleurs Exemplaires & des plus habiles Theologiens & Critiques qu'il pût trouver. Ce Pape fit une Bulle, où il expliqua assez au-long les raisons de sa reformation, & la méthode qu'il a observée. Comme on n'imprime plus cette Bulle avec les Bibles ordinaires, il est bon que nous rapportions ici en abregé ce qu'elle contient, afin qu'on sçache plus particulierement en quoi consiste l'Edition de Sixte V.

Bulla Sixti V. ann. 1589.

Il reprend premierement les nouvelles Traductions de l'Ecriture, soit qu'elles ayent été faites par des Heretiques, ou par des Catholiques; *Cùm non in Hereticis tantùm*, dit-il, *sed in Catholicis etiam quibusdam, tametsi consilio dissimili, subortum sit nimium quoddam nec planè laudabile studium, & quasi libido Scripturas Latinè interpretandi.* Puis il declare, que le Decret du Concile de Trente n'a été fait, que pour empêcher quon ne retombât dans cette grande quantité de Versions, *in priscum illud Editionum chaos*, dont Saint Jerôme & Saint Augustin ont fait mention. Mais comme l'Edition Vulgate approuvée par les Peres du Concile de Trente, étoit remplie de fautes, & que chacun les corrigeoit à sa maniere, ces mêmes Peres ordonnerent qu'on en feroit une nouvelle Edition corrigée, afin de

de garder l'uniformité dans toutes les Bibles Latines. Sixte V. entreprit le premier ce travail. *Itaque viros*, dit-il, *complures doctos, qui Sanctarum Scripturarum sacrâ Theologiâ, multarumque Linguarum scientiâ, ac diuturno variarum rerum usu, acrique, cùm aliquid discernendum est, judicio ac solertiâ præstarent, delegimus, ac simul congregavimus, ut in germana sinceraque Sacri Textûs Editione perquirendâ strenuè laborarent, nobisque adjumento forent.*

Il ne s'en rapporta pas entierement au jugement des personnes doctes qu'il avoit fait assembler, mais il examina lui-même les diverses Leçons & les differens sentimens qu'on avoit de ces diversités, pour faire le choix de ce qu'il jugeroit être le meilleur. *In quo*, ajoûte-t-il en parlant de la méthode qu'il a observée dans cette correction, *operam quotidianam, eamque pluribus horis collocandam duximus. Aliorum quidem labor fuerit in consulendo, noster autem in eo quod ex pluribus esset optimum deligendo.* Et ainsi on a eu raison de nommer cette Bible la Bible de Sixte V. parce qu'en-effet il y eut la meilleure part ; & il témoigne même avoir corrigé jusqu'aux fautes d'impression, & avoir reformé la ponctuation, lors qu'il ne la trouvoit point bonne. *Eaque res*, dit-il, *quò magis incorruptè perficeretur, nostrâ nos ipsi manu correximus, si qua prælo vitia obrepserant; & quæ confusa aut facilè confundi posse videbantur, ea intervallo Scripturæ, ac majoribus notis & interpunctione distinximus.* Il consulta les meilleurs & les plus anciens Exemplaires Latins qu'il pû trouver, en y joignant les Commentaires des Peres & des autres anciens Auteurs Ecclesiastiques. Et enfin, dans les difficultés qu'il ne pouvoit pas concilier par les seuls Livres Latins, il eut recours aux Exemplaires Hebreux & Grecs, pour faire le choix des diverses Leçons Latines qu'on ne pouvoit determiner sur les seuls Exemplaires Latins. *In iis tandem quæ neque Codicum, neque Doctorum magnâ consensione satis munita videbantur, ad Hebræorum Græcorumque exemplaria duximus confugiendum, non eò tamen ut inde Latini Interpretis errata corrigerentur, &c.* Il avouë qu'on auroit pû traduire quelques endroits plus proprement & plus nettement qu'ils ne sont traduits dans la Vulgate, comme quelques-uns le prétendent ; mais il regarde cette prétenduë exactitude comme des minuties de Grammaire, auſquelles on ne doit point avoir égard.

Voilà la méthode que le Pape Sixte V. a observée dans la reformation de l'Edition Vulgate ; & il proposa cette nouvelle Edition de la Vulgate, comme la veritable qui avoit été ordonnée par les Peres du Concile de Trente, pour servir de regle à toute l'Eglise Latine. Il défendit de plus dans la même Bulle, d'imprimer à l'avenir aucune Edition de la Vulgate avec les diverses Leçons, qu'on avoit auparavant accoûtumé de mettre aux marges. Enfin, pour donner une plus grande autorité à cette nouvelle correction, il voulut qu'on reformât tous les Missels, Breviaires, Offices de la Vierge, Pseautiers, Rituels, Pontificaux, & les

autres

autres Livres Ecclesiastiques sur son Edition. *Que verò antehac quibuscunque in locis impressa sunt, juxta hunc nostrum Textum ad verbum & ad literam corrigantur, idque tam in impressis, quàm in imprimendis Missalibus, Breviariis, Officiis, Rituali-bus, Pontificalibus, Ceremonialibus, & aliis Ecclesiasticis libris; quoad eas tantùm Scriptura Lectiones, & verba quæ ex Vulgata Editione sumpta, atque in iisdem Libris inserta fuisse constat.* De-sorte que la conclusion de cette Bulle de Sixte V. est, qu'aucune Bible Latine, soit imprimée ou manuscrite, quelque antiquité qu'elle puisse avoir, n'aura point d'autorité à l'avenir, à-moins qu'elle ne soit parfaitement conforme à sa nouvelle correction.

Bible de Clement. VIII.

Cependant cette Bulle fut assez inutile: car Clement VIII. quelque temps aprés entreprit une nouvelle correction de la Vulgate, n'ayant pas jugé que la reformation de Sixte V. fût tout-à-fait exacte; & cette correction de Clement VIII. qui fut achevée en 1592. est celle dont on se sert présentement dans toute l'Eglise Latine. La Bulle que Clément VIII. fit pour autoriser davantage sa nouvelle Edition de la Vulgate, commence par ces termes. *Cùm Sacrorum Bibliorum Vulgata Editionis Textus summis laboribus aut vigiliis restitutus, ac quàm accuratissimè mendis expurgatus, &c.* On n'y a rien marqué de la méthode qu'on a observé pour la reformer, comme dans celle de Sixte V. mais dans une Préface separée, qu'on a mis au commencement de toutes les Editions de la Bible de Clement VIII. il est parlé assez au-long de l'autorité de la Vulgate, & presque dans les mêmes termes que dans la Bulle de Sixte V. Il est de-plus remarqué dans cette même Préface, que le Pape Sixte V. n'étant pas satisfait de sa nouvelle Edition, même aprés qu'elle fut imprimée, ordonna qu'on y travailleroit de nouveau: & en-effet, étant mort avant que cet Ouvrage fût achevé, on ne laissa pas de le continuer sous ses successeurs, jusqu'à ce qu'il fût publié sous le Pontificat de Clement VIII.

Bulla Clement. VIII. ann. 1592.

Præfat. ad Edit. Clem. VIII.

Ce qui est de plus considerable dans cette Préface touchant la derniere correction de la Vulgate, c'est qu'il y est observé, que bien qu'on l'ait reformé en plusieurs endroits, tant sur les anciens Exemplaires Latins, que sur les Originaux Grecs & Hebreux, & sur les Commentaires des Peres, on a cependant jugé à-propos de ne point toucher à plusieurs passages qui sembloient avoir besoin de reforme. *In hac tamen per vulgata Lectione, sicut nonnulla consultò mutata, ita etiam alia, quæ mutanda videbantur, consultò immutata relicta sunt.*

Enfin, pour ne donner rien dans cette nouvelle Edition de la Vulgate, qui ne fût veritablement Canonique, on crût que dans la premiere Edition qui se fit à Rome, on n'y devoit mettre que le pur Texte sans aucuns Sommaires, sans les diverses Leçons, & même sans les Concordances des passages ou lieux paralleles. On ne défend pourtant pas absolument de les mettre dans les autres Editions qu'on fera de cette même Bible, dans lesquelles les diverses Leçons pourront aussi trouver leur place, pourveu qu'elles ne soient point à la marge du Texte.

Il

Il seroit trop long de marquer en particulier les endroits qu'on a reformés dans ces deux Editions de Sixte V. & de Clement VIII. On remarquera seulement, que ces Papes n'ont point prétendu être infaillibles dans leurs corrections, ni même avoir corrigé tout ce qui avoit besoin de reformation. Quoi qu'il y eût un grand nombre de fautes dans la Vulgate avant qu'elle eût été reformée, il n'y avoit cependant rien, comme le témoigne Sixte V. qui fût opposé à ce qui regarde la créance & les mœurs. *Quamvis in hac tanta Lectionum varietate nihil hucusque repertum sit quod fidei & morum causis tenebras offundere potuerit, &c.* A l'égard de la Constitution du même Pape, par laquelle il ordonne qu'on reformera tous les Missels, Bréviaires, Rituels, & autres Livres Ecclesiastiques sur la nouvelle Edition de la Vulgate; bien-loin d'avoir été mise en exécution, le Pape Clement VIII. fit une Bulle, dans laquelle il défendit au-contraire de corriger les *Introïtes* de la Messe, les *Offertoires*, les *Graduels*, les *Epîtres*, & les *Evangiles* sur la nouvelle Edition, parce que le Texte de l'Ecriture y étoit rapporté selon l'ancienne Vulgate qui étoit en usage dans toute l'Eglise Latine avant le temps de Saint Jerôme. *Progressu temporis, sive Typographorum, sive aliorum temeritas & audacia effecit, ut multi in ea quæ in his proximis annis excusa sunt Missalia, errores irrepserint, quibus vetustissima illa Sacrorum Bibliorum Versio, quæ etiam ante S. Hieronymi tempora celebris habita est in Ecclesia, & ex qua omnes fere Missarum Introïtus, & quæ dicuntur Gradualia & Offertoria accepta sunt, omnino sublata est; Epistolarum & Evangeliorum Textus, qui huc usque in Missæ solemniis prælatus est, multis in locis perturbatus; ipsa Evangeliis diversa ac prorsus insolita præfixa initia; plurima denique passim pro arbitrio immutata sint, cujus rei prætextus fuisse videtur, ut omnia ad præscriptum Sacrorum Bibliorum Vulgatæ Editionis revocarentur, &c.* C'est pourquoi Clement VIII. défend entierement ces sortes de Missels, qu'on avoit mal-à-propos corrigé sur la Vulgate d'aujourdhui, & qu'il appelle pour cela, Missels corrompûs, *Missalia depravata.* Laquelle Constitution est fort differente de celle de Sixte V. qui avoit ordonné au-contraire, qu'on les reformeroit tous sur la nouvelle correction de la Vulgate.

Sixte V. in Bulla.

Clem. VIII. in Bulla ann. 1604.

Depuis ce temps-là on n'a reçeû dans l'Eglise Latine, que cette derniere correction de Clement VIII. & on a commencé à negliger les Editions de Robert Estienne & des Theologiens de Louvain, qui étoient cependant fort utiles, à-cause des diverses Leçons & des petites Notes Critiques qui sont aux marges. C'est pourquoi, bien qu'on soit obligé de suivre dans l'usage public la Bible Latine corrigée par Clement VIII. il est bon que chacun ait pour son usage particulier les Editions de Robert Estienne & des Theologiens de Louvain, non seulement parce que ceux qui ont fait cette derniere reformation de la Bible n'ont pas prétendu être infaillibles, mais aussi parce qu'ils ont témoigné n'avoir point touché à plusieurs endroits qui sembloient avoir besoin de reformation.

Il y a eu une autre sorte de reformation de la Vulgate, où l'on ne s'est pas contenté de corriger l'ancien Exemplaire Latin, afin de le rétablir dans sa premiere forme; mais on a voulu de-plus reformer l'Interprete Latin dans les endroits qu'on a crû être mal traduits. Isidore Clarius, dont nous avons parlé ailleurs, a suivi cette methode peu judicieusement: aussi a-t-on défendu à Rome, de donner le nom de Vulgate à cette Edition qu'il avoit publié sous ce titre, *Vulgata Editio Veteris ac Novi Testamenti, quorum alterum ad Hebraam, alterum ad Græcam veritatem emendatum esset diligentissimè, ut nova Editio non facilè desideretur, & vetus tamen hîc agnoscatur. Venetiis anno* 1542.

Bible d'Isid. Clar.

Index Rom. Libror. prohib.

Bibles des Osiandrs.

Luc & André Osiander ont chacun fait imprimer une nouvelle Edition de la Vulgate avec des corrections sur l'Hebreu, bien qu'ils fussent Protestans, ayant conservé quelque respect pour l'ancien Interprete Latin. Voyez ce qui a été observé touchant ces deux Bibles dans le second Livre de cette Critique.

Bibles de Pagnin.

Pour ce qui est des nouvelles Traductions Latines faites sur le Texte Hebreu, la premiere de toutes est celle de Pagnin, imprimée à Lyon pour la premiere fois en 1528. Il la retouchá en-suite, & en fit une seconde Edition. Plusieurs firent imprimer cette Version de Pagnin avec de nouveaux titres, comme si elle eût été corrigée par l'Auteur, & renduë plus exacte. Michel Servet, qui prenoit ordinairement le nom de Michaël Villanovanus, la fit imprimer de nouveau à Lyon *in folio*, en 1542. chez Hugue de la Porte, sous le titre de *Biblia Sacra ex Sanctis Pagnini translatione, sed ad Hebraicæ Linguæ amussim novissimè ita recognita & scholiis illustrata, ut planè nova Editio videri possit.* Il y a au commencement une Préface de Michiel Villanovanus, c'est-à-dire de Michel Servet, qui a pris ce même nom dans quelques autres Ouvrages. Ceux de Zuric firent aussi une nouvelle Edition *in quarto* de la Bible de Pagnin. Robert Estienne l'a aussi imprimé avec la Vulgate *in folio* en 1557. prétendant la donner plus exacte qu'elle n'étoit dans les Editions précedentes. Elle est aussi dans une autre Edition à quatre colomnes, qui porte ordinairement le nom de Vatable, & qui est de l'an 1586. Elle se trouve de-plus imprimée à Hambourg dans une Bible en quatre Langues; de-sorte que la Traduction de Pagnin fut fort utile aux Protestans dans le commencement de leur Reformation.

Arias Montanus fit aussi imprimer dans la grande Bible d'Anvers ou de Philippe II. la même Version de Pagnin, l'ayant neanmoins corrigé, ou plûtôt corrumpû en plusieurs endroits. On a fait en-suite diverses Editions de cette correction *in folio*, *in quarto*, & *in octavo*, avec le Texte Hebreu, parce qu'on l'a crû utile à ceux qui commençoient à étudier la Langue Hebraïque. Voyez le second Livre de cette Critique.

Bible d'Arias Montan.

Voyez aussi au même endroit les Versions de Sebastien Munster, dont la meilleure Edition est celle où le Texte Hebreu est sur une colomne, & la Traduction Latine sur une autre

Bibles de Munster, de Castalio & de Tremell.

tre avec des Notes au bas des pages, de Sebastien Castalio ou Chatillon, dont la meilleure Edition est celle de 1573. de Tremellius & Junius, dont il y a eu un grand nombre d'Editions en Angleterre, en Allemagne & à Geneve, parce qu'elle fut estimée de la plus-part des Protestans au commencement de leur Reformation. Comme elle a été retouchée par les Auteurs mêmes, les dernieres Editions sont meilleures que les premieres. On trouvera au même endroit la Critique de la Version de Leon de Juda imprimée à Zuric en 1543. & rimprimée à Paris en 1545. par Robert Estienne avec la Vulgate sur deux colomnes. Quoi que les Theologiens de Paris eussent condamné cet Ouvrage, ceux de Salamanque ne laisserent pas d'en faire une nouvelle Edition en fort beaux caracteres; & ainsi la Version Latine de Leon de Juda Zuinglien fut autorisée par les Theologiens d'Espagne.

Bible de Leon de Juda.

BIBLES EN LANGUE VULGAIRE.

LEs Bibles en Langue vulgaire avant Luther ont toutes été faites sur la Vulgate dans l'Eglise Latine, parce qu'on ignoroit dans ce temps-là les Langues Grecque & Hebraïque. C'est pourquoi les Traductions en Langue vulgaire faites par les Albigeois, par les Vaudois & par les Wiclefistes ne sont que des Traductions de l'ancien Interprete Latin. Les Versions que les Catholiques ont aussi fait dans ce temps-là pour opposer à celles des Heretiques, sont de simples Traductions de la Vulgate. Mais comme il est impossible de bien traduire l'ancien Interprete Latin sans la connoissance des Langues Grecque & Hebraïque, ces sortes de Traductions n'ont pû être exactes.

Bibles Françoises.

On trouve encore aujourdhui une Version Françoise de la Bible faite sur la Vulgate en 1294. par Guiars des Moulins, Prêtre & Chanoine d'Aire de l'Evêché de Teroüane. Ceux de Geneve en ont un Exemplaire dans leur Bibliotheque publique; & c'est apparemment la Version Françoise qu'on lisoit en ces lieux-là avant la Reformation de Calvin, & dont il est fait mention dans la Préface que Robert Olivetan a mis au commencement de sa Version Françoise. M. Justel Secretaire du Roi en a aussi un Exemplaire dans sa Bibliotheque. Cette Traduction n'a jamais été imprimée.

Quelques Auteurs font aussi mention d'une Version de la Bible en François, traduite par Oreme sous le Roi Charles V. La plus celebre Version de la Bible en François sur la Vulgate, est celle qui a été faite par les Theologiens de Louvain, dont il y a eu un tres-grand nombre d'Editions; & elle a été même retouchée plusieurs fois par differentes personnes. On avoit cependant imprimé avant ce temps-là à Anvers en 1530. une Traduction Françoise de la Vulgate. Voyez ce que nous en avons remarqué dans le second Livre de cette Critique.

On n'a point d'autres Traductions Françoises de la Bible faites sur le Texte Hebreu, que celle des Docteurs de Geneve. Robert Olivetan,

parent de Jean Calvin, eſt le premier qui ait traduit la Bible en François ſur les Originaux. Sa Verſion a été imprimée à Neuchaſtel en 1535. & il n'y eut que cette Edition, parce que Calvin la retoucha quelque temps aprés, ne l'ayant pas trouvé aſſez Françoiſe. Corneille Bertram n'ayant pas auſſi trouvé l'Edition de Calvin aſſez exacte, ni aſſez conforme aux Originaux, la retoucha avec pluſieurs autres Docteurs de Geneve : & depuis ce temps-là on n'a point fait de changemens conſiderables dans les Bibles de Geneve. Voyez ce que nous avons remarqué plus au-long touchant ces differentes Editions dans le ſecond Livre de cette Critique. On en a imprimé en toutes les formes, & quelques-unes même à deux colomnes, c'eſt-à-dire avec une nouvelle Traduction Latine ſur l'Hebreu, & une autre en François ſur le même Texte Hebreu.

Il y a auſſi une Traduction Françoiſe de Diodati Miniſtre de Geneve, dont il y a eu pluſieurs Editions. Enfin M. René Benoiſt, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris & Curé de Saint Euſtache, a auſſi publié une nouvelle Traduction de la Bible ſur les Originaux, bien qu'il ne ſçeût ni Grec, ni Hebreu : il ſe contenta de faire imprimer la Bible de Geneve, en changeant ſeulement quelques mots en d'autres ſynonymes.

Bibles Allemandes.

Avant l'Hereſie de Luther en Allemagne, il y avoit des Traductions de la Bible en Alleman ſur la Vulgate. Mais Martin Luther eſt le premier qui ait fait une Verſion de toute l'Ecriture en Alleman ſur les Originaux ; & n'étant pas content de ſa premiere Traduction, il la retoucha, & en fit une ſeconde Edition. Il y en eut en-ſuite un grand nombre d'Editions. Elle fût même traduite en Suedois, en Finlandois, & en quelques autres Langues. Comme la plus-part des peuples du Nord ſuivirent les nouveautés de Luther, ils traduiſirent en leurs Langues ſa nouvelle Bible. Les Allemans eſtiment beaucoup une Edition de Weimar, dont il y a deux impreſſions, où l'on a inſeré quelques corrections, en gardant neanmoins l'ancien Texte de Luther.

Leon de Juda a auſſi fait une Traduction de la Bible en Alleman, s'étant ſervi pour cela de quelques Juifs. Piſcator, celebre Calviniſte, voulut auſſi s'acquerir de la reputation parmi les ſiens par une nouvelle Traduction de la Bible en Alleman. De-plus, il n'y a pas long-temps que ceux de Zuric ont fait une nouvelle Verſion de la Bible en cette même Langue.

Les Catholiques Allemans crûrent qu'ils devoient oppoſer d'autres Traductions à celles des Proteſtans ; & c'eſt ce qui donna lieu à pluſieurs Verſions Allemandes faites ſur la Vulgate, & entre autres à celle de Dietenbergerus. Jean Ekius a auſſi traduit le Vieux Teſtament en Alleman ſur la Vulgate, & Jérôme Emſer le Nouveau ſur la même Vulgate.

Bibles Angloiſes.

Les Anglois ont un grand nombre de Verſions de la Bible en leur Langue, & entre autres celle de Tyndal, qui n'a pourtant traduit que

que le Pentateuque & le Nouveau Teſtament. Un certain Evêque nommé Coverdal, travailla avec Tyndal à cette nouvelle Traduction. Il y en a une autre attribuée à Thomas Matthieu, qui ne differe gueres de la premiere. Tunſtal & Heat, Evêques Anglois, ont auſſi fait une nouvelle Verſion de la Bible, qui fut lûë quelque temps en Angleterre. Parker, Archevêque de Cantorberi, & quelques Evêques Anglois avec lui en firent une autre ſous la Reine Eliſabeth, laquelle Verſion fut nommée la Verſion des Evêques. Et enfin le Roi Jacques n'étant pas ſatisfait de toutes ces Traductions, ordonna dans la Conference de Hompton-cour, qu'on en feroit une nouvelle. Ce qui fut executé de la maniere qu'il l'avoit ordonné: & c'eſt cette Verſion dont on ſe ſert aujourdhui dans l'Egliſe Anglicane. Les Anglois ont auſſi traduit en leur Langue la Bible Françoiſe de Geneve, & le Nouveau Teſtament Alleman de Luther. On a de-plus imprimé à Londres une Bible en Galois. Les Irlandois ont une Traduction de la Bible en leur Langue, qui eſt aſſez conforme à celle de Luther. On attribuë auſſi à Bedel une Traduction du Vieux Teſtament en Irlandois, & une du Nouveau Teſtament dans la même Langue à Uſſerius: mais je ne croi pas qu'on ait ces deux dernieres Traductions. Les Anglois Catholiques qui s'étoient retirés à Rheims, firent une Verſion de toute la Bible en Anglois ſur la Vulgate, pour oppoſer à celles des Anglois Proteſtans.

Bibles Polonoiſes. Les Polonois ont une Verſion de la Bible ſur l'Original, qui a été faite par l'ordre de Nicolas Radzevil Palatin de Vilna. Il y en a une autre de Jacques Wiecus Jeſuite dans la même Langue ſur la Vulgate, & elle fut faite par l'ordre du Pape Gregoire XIII. & approuvée par Clement VIII.

Bibles Hongroiſes. Il y a auſſi des Bibles en Langue Hongroiſe. Serarius témoigne en avoir veu un Exemplaire. Gaſpar Charles a fait une Traduction en cette Langue ſur l'Original; qui a été enſuite retouchée par Albert Molnar.

Bibles Flamandes. La premiere Traduction de la Bible en Langue Flamande par les Proteſtans, avoit été faite ſur celle de Luther: mais comme on la trouva peu exacte, il fut arrêté dans le Synode de Dordrecht, qu'on en feroit une nouvelle. Ce qui fut executé. Voyez ce que nous avons remarqué ſur cela au Livre II. de cette Critique.

Bibles Eſpagnoles. La Bible a auſſi été traduite par les Eſpagnols; & entre autres Traductions, il y en a une qui fut faite en cette Langue au temps de Saint Vincent Ferrier. Les Juifs ont une Traduction du Vieux Teſtament imprimée à Ferrare en 1553. Le titre qui eſt marqué en ces termes, *Biblia en Lengua Eſpañola traduzida Palabra por Palabra de la Verdad Hebrayca*, fait aſſez voir que cette Verſion eſt mot pour mot ſur l'Original Hebreu. Les Juifs Eſpagnols qui ſont dans le Levant ont une autre Traduction Eſpagnole d'une partie de la Bible. Cyprien de Valere Proteſtant a fait imprimer une Traduction de toute la Bible en Eſpagnol ſur les Originaux;

naux: mais cette Version n'eſt preſque qu'une nouvelle Edition d'une autre Verſion Eſpagnole qui avoit été faite auparavant par Caſſiodore de Reyna, & qui a été imprimée à Baſle en 1569. Il y a de-plus une Edition du Nouveau Teſtament en Eſpagnol par François de Enzinas en 1542. & une autre du même Nouveau Teſtament par Jean Perés en 1556.

Bibles Italiennes.

Je croi que la plus ancienne Traduction de la Bible en Italien, eſt celle de Jacques de Voragine Archevêque de Genes. Poſſevin en parle comme d'une Verſion peu exacte: d'autres au-contraire l'ont eſtimé. Ni colas Malermi, Moine Venitien, a fait imprimer à Veniſe en 1541. une Traduction de toute la Bible en Italien ſur la Vulgate. Antoine Bruccioli a donné en 1530. une Traduction de toute la Bible en Italien ſur les Originaux, dont il y a eu enſuite pluſieurs Editions, & entre autres une en 1540. au commencement de laquelle on trouve une Epître à Renée de France alors Ducheſſe de Ferrare, où l'Interprete s'étend aſſez au-long ſur les Editions de la Bible en Langue vulgaire, & il apporte en même temps pluſieurs raiſons, pour montrer qu'on n'en doit point défendre la lecture. La Traduction Italienne de Diodati Miniſtre de Geneve a été fort eſtimée par les Proteſtans, & il eſt encore aujourdhui le grand Auteur de Geneve.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres Editions de la Bible en differentes Langues, parce que, comme j'ai déja remarqué, mon deſſein n'a pas été de les rapporter toutes, mais les principales ſeulement, en y joignant quelques Reflexions pour l'utilité des Lecteurs.

Fin du Catalogue des principales Editions de la Bible.

CATA-

CATALOGUE DES AUTEURS JUIFS

Et de quelques autres AUTEURS peu connus, qui ont été cités dans L'HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT,

Comme l'on a rapporté dans cette Histoire Critique du Vieux Testament le témoignage de plusieurs Auteurs peu connus, l'on a cru qu'il seroit à-propos d'en donner un Catalogue, & de marquer en même temps leurs Livres, soit manuscrits ou imprimés, pour servir d'éclaircissement à plusieurs citations qu'on trouvera dans cet Ouvrage.

AARON CARAÏTE. En parlant de la Secte des Juifs Caraïtes, on a cité plusieurs fois dans cet Ouvrage le Commentaire de cet Auteur sur le Pentateuque. Il vivoit vers l'an 1299. & son Commentaire se trouve manuscrit dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

AARON HARISÇON. L'on a imprimé à Constantinople *in douze* en 1581. un petit Abregé de Grammaire sous le nom de *Celil Sophi*, c'est-à-dire *excellent en beauté*, dont l'Auteur s'appelle Aaron Harisçon. Ce petit Abregé explique beaucoup de choses en peu de mots.

ABEN ESRA, ou plûtôt Abraham Aben Esra est un des plus sçavans Rabbins qui ait été parmi les Juifs. Il a écrit des Commentaires à la lettre sur une bonne partie de l'Ecriture, qui se trouvent imprimés dans les grandes Bibles de Venise & de Basle. Il a le stile assez concis: ce qui est cause qu'il est quelquefois obscur; outre que les Exemplaires imprimés ne sont pas tout-à-fait corrects. Il y a dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris, un Exemplaire manuscrit de ses Commentaires sur le Pentateuque. Outre ses Commentaires sur l'Ecriture, il a écrit plusieurs Livres de Grammaire, & entre autres *Sepher Mozne Leſçon Hakkodesc*, c'est-à-dire le Livre des Balances de la Langue Sainte,

Sainte, imprimé à Veniſe *in douze* en 1546. & *Sepher Tſahut Bedikduc*, c'eſt-à-dire le Livre de l'Elegance en la Grammaire, à Veniſe en la même année. Ce Rabbin a compoſé un autre Livre intitulé *Jeſud Mora, le fondement de la crainte*, qui n'eſt pas un Livre de Grammaire, comme Buxtorte l'a crû, mais plûtôt de Theologie; où il exhorte à l'étude du Thalmud ou Droit des Juifs. Je me ſuis ſervi d'un Exemplaire manuſcrit qui eſt dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire: ce Livre a été neanmoins imprimé à Veniſe, & eſt fort petit; mais on a de la peine à le trouver. Aben Eſra vivoit au douziéme ſiecle. Il étoit à Rome en 1146. & à Rhodes en 1156. & eſt mort en 1165. Il a écrit pluſieurs autres Livres; mais nous n'avons cité que ceux dont nous venons de faire mention.

Scilſcelet Hakkab. fol. 41.

Aben Melec eſt l'Auteur d'un Commentaire Grammatical ſur toute l'Ecriture, intitulé *Miclol Jophi, La perfection de la beauté.* Il contient en abregé les Explications Grammaticales des Rabbins Juda, Jona, Kimhi & de quelques autres. Je me ſuis ſervi de l'Edition de Conſtantinople *in folio.* Il y en a une autre Edition de Hollande avec les Notes d'Abendana.

Abraham. La plus-part des Juifs attribuent au Patriarche Abraham, un Livre qui a été imprimé pluſieurs fois ſous le nom de *Sepher Jetſira, Livre de la Creation.* Je me ſuis ſervi de l'Edition de Mantouë *in quarto*, où l'on a joint les Commentaires de R. Abraham Ben-Dior, de R. Moïſe Botrel, de R. Moïſe Bar Nahman, de R. Saadias Gaon & de R. Eliezer. Quoi que ce Livre ne contienne que fort peu de feuilles, il n'y a cependant gueres de Livres dont les Exemplaires manuſcrits varient tant que de celui-là.

Abraham Ben-Dior. Nous avons cité ſon Commentaire ſur le Livre de la Création fauſſement attribué à Abraham. Je me ſuis ſervi de l'Edition de Mantouë dont je viens de parler.

Abraham de Balmes eſt l'Auteur d'une Grammaire Hebraïque intitulée *Mikne Abraham, la poſſeſſion d'Abraham.* Elle a été imprimée à Veniſe *in quarto*, avec une Verſion Latine mot à mot & fort barbare. Elle ſe trouve auſſi ſans la Verſion Latine. Ce Rabbin a enſeigné les Chrêtiens dans l'Ecole de Padouë.

Abraham Seba eſt Auteur d'un Commentaire ſur les cinq Livres de Moïſe, imprimé à Veniſe *in folio* par Bombergue en 1523. Le titre du Livre eſt *Tſeror Hammor.* Il vivoit au commencement du dernier ſiecle en même temps que R. Abraham de Balmes.

Abravanel. Son nom eſt Don Iſaac Abravanel, qui fut chaſſé d'Eſpagne avec les autres Juifs en 1492. Il a compoſé des Commentaires fort étendus ſur une bonne partie de la Bible. Ses Commentaires ſur le Pentateuque ont été imprimés à Veniſe *in folio*, d'un caractere fort menu. Ceux qui ſont ſur les Livres Hiſtoriques, auſquels les Juifs ont donné le nom de Prophetes, & ſur les autres, qu'ils appellent Prophetes poſterieurs, ont été imprimés *in folio* d'un plus beau caractere. Il y a neau-

neanmoins une seconde Edition *in folio* de ces derniers, qui est d'un caractere fort menu. Je me suis servi de la premiere Edition. Son Livre intitulé *Ros Amana, Le principal de la créance*, où il traite des principaux articles de la Religion des Juifs avec beaucoup de subtilité, a été imprimé à Venise *in quarto* en 1545. Guillaume Vorstius en a fait une Traduction Latine, à laquelle il a joint quelques Notes. Le Livre que le même Abravanel a composé sous le titre de *Nahalath Avoth, Possession des Peres*, est un Commentaire sur le Traité Pirke Avoth: l'un & l'autre ont été imprimés à Venise *in quarto* en 1545. Il y a une sçavante Préface de cet Auteur au commencement de son Livre Nahalat Avoth, où il explique la succession de la Tradition parmi les Juifs; ce qui est une chose fort embarrassée. J'ai de-plus cité un autre Ouvrage du même Rabbin, intitulé *Miphaloth Elohim, Ouvrages de Dieu*, où il a traité doctement de la création du Monde, & où il a examiné en même temps, d'où Moïse a pris tout ce qui est écrit dans le Livre de la Genese. Ce dernier Livre a été aussi imprimé à Venise *in quarto*.

ABRAHAM USQUE est un Juif Portugais, dont le nom est marqué à la fin de la Bible Espagnole imprimée à Ferrare, comme s'il étoit l'Auteur de cette Edition. Voici ce qu'on lit dans l'Edition de 1553. en lettres Gottiques. *A gloria y loor de nuestro Señor se acabo la presente Biblia ẽ Lengua Espãnola traduzida de la verdadera origen Hebrayca por muy excelentes letrados, con yndustria y deligencia de Abraham Usque Portugues.*

ABULPHARAGIUS. On a imprimé à Oxford en 1672. *in quarto* l'Histoire Orientale de Gregoire Abulpharagius en Arabe avec la Traduction Latine d'Edoüard Pocoke.

ADAM. Les Juifs Cabbalistes, les Sabaïtes & les Docteurs Arabes Mahometans, font mention des Livres d'Adam, & de plusieurs autres de ces premiers Patriarches: mais tous ces Livres ont été feints par des imposteurs qui ont voulu autoriser par là la Tradition de leur Religion, en supposant qu'elle venoit de Dieu par le moyen d'Adam & des autres anciens Peres ou Patriarches.

ALEANDER. J'ai cité une Lettre manuscrite de Jerôme Aleander au P. Morin, où il est parlé de l'ancienne lettre Tau des Samaritains. Elle est écrite de Rome en 1628.

ANDRE DE LEON. J'ai aussi cité une Lettre manuscrite de ce Religieux, qui est pleine d'emportemens contre la Bible d'Anvers, & en particulier contre Arias Montanus, qui étoit le principal Auteur de ce grand Ouvrage. Elle est écrite d'Espagne.

AZARIAS. R. Azarias, sçavant Juif Italien, a composé un Livre intitulé *Meor Enaïm, La lumiere des yeux*, divisé en trois parties; dont la troisiéme a pour titre *Imre Bina, Paroles d'intelligence*, où l'Auteur explique plusieurs difficultés de l'Ecriture, & principalement celles qui regardent les anciennes Traductions de la Bible & de la Chronologie. Il cite nos Auteurs Latins, & principalement les Livres des Peres. Il soûtient quelquefois des paradoxes: mais il est beaucoup plus sçavant que la plus-part des Juifs, parce qu'ayant

eu la connoissance de la Langue Latine, il a consulté les Auteurs Chrétiens. On trouve dans ce même Livre une Traduction en Hebreu de l'Histoire d'Aristée touchant la Version Grecque des Septante. Il a été imprimé à Mantoue *in quarto* en 1574. *Con licenza de' Superiori.*

BAHIR. Les Juifs font mention d'un Livre de ce nom, c'est-à-dire *illustre*, qu'ils croyent être un de leurs plus anciens Livres. On a imprimé en Hollande un petit Livre sous ce même nom : mais il n'y a pas d'apparence que ce soit l'ancien Bahir des Juifs, qui est beaucoup plus étendu, & qui n'a point encore été imprimé. Il ne contient que des pensées mystiques & cabbalistiques, & plusieurs autres superstitions de cette nature.

BEN ASCER, BEN NEPHTALI. Ce sont deux celebres Docteurs Juifs qui ont corrigé les Exemplaires Hebreux de la Bible, & qui ont ensuite partagé les Juifs touchant leurs diverses Leçons. On ne sçait pas précisément le temps auquel ils ont vécu ; bien que R. Ghedalia croye qu'ils ont vécu au commencement de l'onzième siecle. On dit ordinairement Ben Ascer ; mais le nom de ce Docteur est R. Aaron fils de R. Moïse de la Tribu d'Ascer : de-même le nom entier de Ben Nephtali, est R. Moïse fils de David de la Tribu de Nephtali.

Ghedal. dans Silsceleth Hakk. fol. 48.

BIBLES. Les meilleurs Exemplaires manuscrits de la Bible en Hebreu dont on a fait mention dans cet Ouvrage, se trouvent dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Il y en a aussi de tres-bons dans la Bibliotheque du Roi, & sur tout un qui est des plus beaux qu'on puisse voir. J'ai aussi consulté ceux qui sont en assez grand nombre dans la Bibliotheque de Sorbonne ; mais il y en a peu de bons.

BEHAI, ou, comme d'autres écrivent, Bahie, est le nom d'un Rabbin qui a fait des Commentaires assez étendus sur le Pentateuque. Je me suis servi de la troisiéme Edition, qui est de Constantinople en 1517. *in folio.*

COZRI, ou, comme d'autres écrivent, Cuzari, est le titre d'un sçavant Livre touchant la veritable Religion, composé par R. Juda Levite, lequel vivoit en même temps qu'Aben Esra. Il y en a eu deux Editions à Venise, dont la premiere ne contient que le Texte de l'Auteur, & l'autre a été imprimée au même lieu *in quarto*, par Jean de Gara, avec le Commentaire de R. Juda Muscato. Ce Livre a été composé en Arabe par l'Auteur, & ensuite traduit en Hebreu de Rabbin par Juda Ben Tibbon ; & c'est cette Traduction qui a été imprimée. Buxtorte le fils en a aussi donné une Version Latine, qu'il a fait imprimer avec le Texte Hebreu de l'Auteur. Il n'y a gueres de Livres Juifs qui meritent plus d'être leû que celui-là.

DAVID GANZ. Nous avons une Chronologie Juive sous le nom de cet Auteur, intitulée *Tsemah David*. Guillaume Vorstius en a traduit la meilleure partie en Latin ; mais l'on doit prendre garde, qu'il y a un grand nombre de fautes dans sa Version ; & qu'ainsi il faut avoir recours à l'Exemplaire Hebreu imprimé à Prague en 1592.

DAVID. Nous avons cité un ancien Docteur Armenien nommé David, auquel les Armeniens attribuent en partie leur Traduction de la Bible de Grec en Armenien.

EBED-JESU. C'est un Catalogue d'Auteurs Caldéens ou Syriens qui a été composé par Ebed-Jesu Métropolitain de Soba. Abraham Ecchellensis Maronite l'a fait imprimer en Syriaque avec une Version Latine à Rome en 1653. à laquelle il a joint des Notes. Il y en a une autre Edition Latine où le Texte Syriaque n'est point.

ELIAS LEVITA. On a cité plusieurs fois ce Rabbin, & principalement son Livre intitulé *Massoret Hammassoret*, qui est un excellent Traité sur la Massore, imprimé à Venise par Bombergue *in quarto*. Il a outre cela écrit un Dictionnaire Caldaïque, & un autre Dictionnaire sous le nom de Tisbi, qui est un Glossaire des mots Hebreux barbares, & qui a été traduit en Latin par Fagius. Il est le premier, & presque le seul de tous les Juifs, qui se soit appliqué à la Massore ou à la Critique du Texte Hebreu; & bien qu'il fust Juif, il n'a pas laissé d'enseigner les Chrêtiens à Rome & à Venise. Il nous a donné aussi plusieurs Livres de Grammaire fort excellens, qui ont été la plus-part traduits en Latin. Il a de-plus fait de bonnes Remarques sur les Livres de R. D. Kimhi & de Moïse Kimhi. En un mot, c'est celui de tous les Rabbins qui ait été le moins superstitieux, & qui merite le plus d'être leû.

ELIAS MIZRAHI, ou Oriental, est l'Auteur d'un Commentaire sur les Commentaires de Rasci sur les cinq Livres de Moïse, imprimé à Venise *in folio*.

EPHREM. Nous avons fait mention de la Traduction des Ouvrages de Saint Ephrem en Grec. Il y en a une partie dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

EPHOD, ou Aphodi, ou Maasce Ephod, est le titre d'une Grammaire Hebraïque par R. Parfait Duran, comme je l'ai trouvé dans un Exemplaire manuscrit dont je me suis servi. Il y a une grande Préface au commencement de cet Ouvrage.

GHEDALIA est Auteur d'une Histoire Chronologique intitulée *Scilsceleth Hakkabala*, *Chaîne de la Tradition*. Je me suis servi d'un Exemplaire imprimé à Venise par Jean de Gara, *Con licentia de Superiori*.

HALICOT OLAM est un Livre qui contient l'explication des façons de parler du Thalmud, imprimé à Venise *in quarto* en 1545. l'Auteur se nomme R. Jesua Levita. Constantin l'Empereur l'a fait imprimer à Leyden avec une Traduction Latine. Cet Ouvrage peut estre utile à ceux qui veulent étudier le Thalmud.

HILLEL. Il y a eu plusieurs Hilleles celebres parmi les Juifs. Celui que nous avons cité dans cet Ouvrage est apparemment quelque Chef d'Academie qui a travaillé à la correction des Exemplaires Hebreux de la Bible. Dans plusieurs Bibles Mss. on trouve le nom de ce Rabbin écrit à la marge; & ce qui l'a rendu recommandable, c'est qu'on l'a crû bien plus ancien qu'il n'est.

JACOB BAAL HATTURIM est

l'Auteur d'un Commentaire Allegorique & Cabbaliſtique ſur les cinq Livres de Moïſe, imprimé à Veniſe *in quarto* en 1540. Ce même Commentaire ſe trouve auſſi dans les grandes Bibles Hebraïques de Veniſe & de Baſle. Le même Rabbin a compoſé un Abregé du Thalmud ſous le titre de, Tout Orah Hajim, imprimé à Veniſe avec les Commentaires de R. Joſeph Karo *in folio* en 1564.

JACOB HAIIM eſt le premier qui ait compilé le corps de la Maſſore qui ſe trouve dans les grandes Bibles de Veniſe & de Baſle avec ſa Préface au commencement. Il a auſſi remarqué pluſieurs diverſes Leçons qui n'avoient point été obſervées par les Maſſoretes.

JONA. R. Jona eſt un ancien Grammairien Juif, dont le Livre n'a point été imprimé. Je me ſuis ſervi d'un Exemplaire manuſcrit qui eſt dans la Bibliotheque de M. Hardy Conſeiller au Châtelet de Paris.

JOSEPH ABEN CASPI eſt l'Auteur d'un Dictionnaire Hebreu, dont je n'ai rien veu d'imprimé. Je me ſuis ſervi d'un Exemplaire MS. qui eſt dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

JOB. J'ai fait mention d'une Traduction du Livre de Job en Grec vulgaire, imprimé *in quarto* par les Juifs de Conſtantinople avec le Texte Hebreu.

JOSEPH ALBO, ſçavant Juif Eſpagnol, a compoſé un excellent Livre intitulé *Sepher Ikkarim*, *Le Livre des fondemens*, qui traite des principaux articles de la créance des Juifs. Il y en a eu pluſieurs Editions. Je me ſuis ſervi d'une de Veniſe *in quarto* en lettres quarrées.

JOSEPH BEN JEHAJAH eſt Auteur d'un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, & ſur les autres Livres que les Juifs nomment les cinq Volumes. Il a auſſi fait des Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur les Proverbes, ſur Job, ſur Daniel, ſur Ezra, & ſur les Chroniques ou Paralipomenes. Tous ces Commentaires ſe trouvent imprimés en un Volume *in folio* à Bologne en 1538.

JOSIPPUS BEN GORION. Les Juifs ont fait imprimer au commencement du dernier ſiecle à Conſtantinople, une Hiſtoire ſous le nom de cet Auteur, comme ſi c'étoit le veritable Joſeph. Mais il eſt aiſé de juger par la ſeule lecture de ce Livre, qu'il a été ſuppoſé. L'Hiſtoire du vrai Joſeph n'a point été connuë aux anciens Juifs; & ainſi celui qui a compoſé celle-là en Hebreu, en a ſeulement pris ce qu'il a jugé à-propos d'inſerer dans ſon Abregé, en y ajoûtant des fables & de fauſſes Hiſtoires. Il y en a deux Editions, une à Conſtantinople en 1510. & l'autre à Baſle avec la Traduction Latine de Munſter en 1541. Cette derniere Edition n'eſt point entiere. Il y manque quelques Chapitres dés le commencement, & pluſieurs à la fin; outre qu'elle eſt eſtropiée en quantité d'endroits: & ainſi il faut neceſſairement avoir recours à l'Edition de Conſtantinople, qui eſt entiere. Les Juifs ont de-plus fait un Abregé de cette Hiſtoire de Ben Gorion, lequel a été imprimé à Wormes en 1529. avec une Traduction Latine de Munſter.

ISAAC BEN ARAMA est Auteur d'un Commentaire fort étendu sur les cinq Livres de Moïse, intitulé *Akedat Isaac.* Il y en a eu deux Editions à Venise *in folio*, & une autre à Salonique aussi *in folio.*

JOEL BEN SOEB est Auteur d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, intitulé *Sepher Olath Sabbat*, & imprimé à Venise *in folio.*

JUDA HIUG est ordinairement nommé par les Rabbins, le premier & le plus ancien des Grammairiens, bien qu'il y en ait eu quelques-uns avant lui. Ses Livres de Grammaire n'ont point été imprimés. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire, avec lequel est joint le Catalogue manuscrit des Grammairiens Juifs.

JUHASIN OU SEPHER JUHASIN, c'est-à-dire le Livre des Familles, n'est autre chose qu'un Recueil de plusieurs Livres de Chronologie & d'Histoire joints ensemble par R. Abraham Zacuth. Je me suis servi de l'Edition de Constantinople : il y en a une autre de Cracovie, qu'on estime meilleure Il y a cependant bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement à-cause des noms propres, que les Juifs ne sçavent point ordinairement.

KIMHI. On trouve dans les Livres des Juifs trois Rabbins de ce nom, qui sont Joseph Kimhi, David Kimhi, & Moïse Kimhi. On n'a rien imprimé des Ouvrages du premier, qui étoit le pere des deux autres. David Kimhi est celui de tous les Grammairiens Juifs qui ait été le plus suivi, même parmi les Chrêtiens, qui n'ont presque composé leurs Dictionnaires & leurs Versions de la Bible, que sur les Livres de ce Rabbin. Outre ses Commentaires sur l'Ecriture, dont une bonne partie a été imprimée dans les grandes Bibles de Venise & de Basle, nous avons sa Grammaire sous le nom de *Sepher Miclol*; & son Dictionnaire intitulé *Sepher Sçorascim.* Il y a plusieurs Editions de l'un & de l'autre. Je me suis servi de celle de Venise *in folio* par Bombergue en 1545. & en 1546. On trouve dans cette Edition des Notes de R. Elias Levita. ¶Moïse Kimhi a composé un petit Ouvrage de Grammaire qui a été imprimé à Venise *in douze*, sous le titre de *Mahalac Scevile Haddaath*, avec les Notes du même Rabbin Elias Levita. On en a fait une autre Edition en Hollande avec des Remarques Latines.

LEO MODENA est Auteur d'un petit Livre intitulé *Historia de' Riti Hebraici*, dont il y a eu deux Editions, la premiere à Paris en 1637. & la seconde, qui est la meilleure, à Venise en 1638. l'Auteur avoit fait cette Histoire plus étenduë qu'elle n'a été imprimée. Selden a cité ce Manuscrit, qui se trouvera apparemment dans quelque Bibliotheque d'Angleterre.

LOMBROSO. Jacob Lombroso est Auteur d'une nouvelle Edition de la Bible en Hebreu avec de petites Notes literales, imprimée à Venise *in quarto* en 1639.

LEVI BEN GERSOM a composé plusieurs Commentaires sur l'Ecriture, dont quelques-uns ont été imprimés dans les grandes Bibles de

Veniſe & de Baſle. Son Commentaire ſur le Pentateuque a été imprimé ſeparément à Veniſe par Bombergue. La plus-part de ſes autres Commentaires ſur l'Ecriture ont été imprimés au même lieu. Il y en a quelques Exemplaires manuſcrits dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Nous avons cité un Livre du même Auteur, intitulé *Sepher Milhamot Haſcem, Le Livre des Guerres du Seigneur*, imprimé à Riva ou Reiff *in folio* en 1560.

MARDOCHAI BEN COMTINO, Juif de Conſtantinople, eſt Auteur d'un Commentaire ſur les cinq Livres de Moïſe. Je me ſuis ſervi d'un Exemplaire manuſcrit qui eſt dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

MECHILTA eſt un ancien Commentaire allegorique ſur une partie du Livre de l'Exode. Je me ſuis ſervi de l'Edition de Conſtantinople *in folio*.

MENAHEM DE RECANATI eſt Auteur d'un Commentaire ſur les cinq Livres de Moïſe, qui n'eſt autre choſe qu'un Recueil des Allegories des anciens Juifs. La plus-part des Exemplaires ont autrefois été brûlés par ordre des Inquiſiteurs. Je me ſuis ſervi d'un Exemplaire manuſcrit qui eſt dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

MENHANEM LONZANO a compoſé un Livre intitulé *Sceté jadot, Deux mains*, où il examine avec ſoin ſur d'anciens Exemplaires manuſcrits, les diverſes Leçons du Texte Hebreu, & il prétend qu'on les doit corriger ſur la Maſſore. Ce Livre a été imprimé à Veniſe *in quarto*, en 1618. Je n'ai pû le trouver; on m'en a ſeulement communiqué quelques Extraits, d'où il a été facile de juger du reſte. Comme il y a tres-peu de Juifs qui ſe ſoient appliqué à la Critique du Texte Hebreu, ce Livre merite d'être leû.

MESROP. Nous avons cité un ancien Ermite Armenien nommé Meſrop, qui a été l'Auteur des caracteres Armeniens.

MEDRASCIM. Sous le nom de Medraſcim on comprend les anciens Commentaires allegoriques des Juifs, dont il y a un aſſez bon nombre tant ſur le Pentateuque, que ſur quelques autres Livres de la Bible, que les Juifs nomment les cinq Volumes. La plus-part ont été imprimés à Salonique & à Veniſe. Je me ſuis ſervi de l'Exemplaire de Salonique *in folio*. Ces ſortes d'Ouvrages contiennent des Recueils des explications allegoriques des anciens Docteurs Juifs.

MOSES ALSCEC. Cet Auteur a compoſé pluſieurs Commentaires ſur l'Ecriture, dont quelques-uns ont été imprimés à Conſtantinople; mais la plus-part ont été imprimés à Veniſe *in folio*, ſous differens titres. Il a écrit dans ces derniers temps & aprés Abravanel.

MOSES MICOTSI, ou R. Moïſe de Cotſi, eſt un ſçavant Juif Eſpagnol, qui a compoſé un Livre intitulé *Sepher Miſsevoth Gadol, Le grand Livre des Préceptes*, où il explique en effet les Commandemens de la Loi des Juifs. Cet Auteur eſt un de ceux qui merite le plus d'être leû ſur cette matiere, parce qu'il l'a traité doctement & judicieuſement. Je me ſuis

ſervi

servi de l'Exemplaire imprimé a Venise par Bombergue *in folio*, en 1547.

MOÏSE. J'ai cité un certain Moïse Docteur Armenien, à qui les Armeniens attribuent en partie leur Traduction de la Bible de Grec en Armenien vers le temps de Saint Jean Chrysostome.

MOSES NEGARA est Auteur d'un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, intitulé *Lekah Tou*, *Bonne Doctrine*, & imprimé à Constantinople en 1571.

MOSES BEN MAIMON, qu'on nomme ordinairement par abregé *Rambam* ou *Maimonides*, est celui de tous les Juifs qui se soit acquis le plus de reputation tant parmi ceux de sa Religion, que parmi les Chrêtiens. Il composa fort jeune en Hebreu de Rabbin assez pur, un Abregé du Thalmud qu'on a imprimé sous le titre de *Jad Hazaka*, *Main forte*. Ceux qui voudront apprendre les Loix & les Ceremonies des Juifs, doivent lire ce Livre, qui a été imprimé à Venise *in folio*, avec les Gloses ou Commentaires. Ce même Livre a été aussi imprimé à Constantinople *in folio*, avec les mêmes Commentaires en 1509. Je me suis servi de cette derniere Edition, à la reserve de la premiere Partie, qui manquoit dans mon Exemplaire, & à laquelle j'ai suppleé par le moyen d'une Edition qu'on a fait à Venise *in quarto*, de cette premiere Partie separément & sans Commentaires. On y a seulement ajoûté aux marges de fort petites Notes; laquelle Edition est fort commode. Il composa en suite son Commentaire sur la Misna, que les Juifs ont nommé son grand Ouvrage, & qu'il n'a pas écrit en Hebreu, comme son Abregé du Thalmud, mais en Arabe; & ainsi la Traduction en Hebreu de Rabbin que nous avons, n'est point de lui. De-plus, il composa étant plus âgé le Livre intitulé *More Nevokim*, dont nous avons présentement deux Traductions Latines: la premiere est d'Augustin Justinien imprimée à Paris en 1520. l'autre est de Buxtorfe le fils, & est beaucoup plus exacte que la premiere. R. Moïse a aussi composé cet Ouvrage en Arabe, qui fut en-suite traduit par Samuel Ben Tibbon son Disciple; de-sorte qu'il revit lui-même la Traduction de son Ouvrage, & l'approuva. Il est bon de remarquer, que ce dernier Livre de R. Moïse étant rempli de Philosophie & de quantité de nouveautés, causa un grand scandale parmi les Juifs, principalement parmi ceux de France, qui s'opposerent à sa publication, & au premier Livre de son Abregé du Thalmud, où les mêmes principes se trouvoient. Ils allerent même si avant, qu'ils condamnerent cet Ouvrage au feu. On peut voir toutes ces disputes dans les Lettres du même Rabbin imprimées à Venise *in duodecimo*. Au-reste, ce Livre intitulé More Nevokim a été imprimé à Venise & en d'autres endroits *in folio*, avec des Gloses ou Commentaires. Je me suis servi d'une Edition de Sabioneta ou Sablonete *in folio* en 1553. On donne ordinairement le nom d'Egyptien à ce Rabbin, bien qu'il fust de Cordoüe, parce qu'ayant été obligé de se retirer d'Espagne, il se

il se refugia en Egypte, où il fut Medecin du Soldan. Il vivoit au milieu du douziéme siecle. Je ne parle point de ses autres Ouvrages, parce que je n'en ai point fait mention dans mon Histoire Critique.

MOSES BAR NAHMAN, qu'on nomme par abregé *Ramban*, vivoit en même temps. Il a composé un Commentaire sur les Livres de la Loi, qui a été imprimé *in folio* sous le titre de *Hidusce Hattora*, Nouvelles Meditations sur la Loi.

MUSCATO, autrement *R. Juda Muscato*, est Auteur du Commentaire sur le Livre Cozri, dont nous avons parlé ci-dessus, & qui a été imprimé à Venise *in quarto* avec ce Commentaire en 1591. *con licentia de' Superiori.*

NATHAN, autrement *R. Isaac Nathan*, est le premier des Juifs qui ait fait une Concordance Hebraïque de la Bible, laquelle Concordance a été imprimée à Venise *in folio* par Bombergue en 1524. Il composa cette Concordance sur la Latine; desorte que les Juifs sont obligés aux Chrêtiens des Concordances qu'ils ont maintenant, & qui sont absolument necessaires pour entendre la Massore ou Critique du Texte Hebreu.

RABBOT. Voyez ce qui a été remarqué ci-dessus sur le mot *Midrascim*: car ce sont les mêmes Commentaires allegoriques des anciens Docteurs Juifs qu'on a recueillis. C'est le titre qu'on leur a donné dans l'Edition de Salonique, *Midrasc Rabba*, comme qui diroit Grand Commentaire; & ce Midras Rabba, ainsi qu'il est marqué dans le titre de cette Edition, contient l'éclaircissement des Midrascim ou Explications des anciens Juifs. Quand on veut marquer ces sortes de Commentaires sur la Genese, on dit *Berescit Rabba*; sur l'Exode, *Scemot Rabba*; & ainsi des autres, en prenant le premier mot de chaque Livre, & y joignant le mot *Rabba*; & quand on parle de plusieurs, on dit au pluriel *Rabbot.*

SAADIAS GAON, c'est-à-dire Saadias l'excellent, qui étoit la qualité qu'on donoit en ce temps-là aux Docteurs Juifs. Il étoit Chef d'une Academie au commencement du dixiéme siecle. Il a composé une Version Arabe de l'Ecriture, dont nous avons encore aujourd'hui tout le Pentateuque. Il a aussi écrit des Commentaires sur quelques Livres de la Bible, & un Livre intitulé *Sepher Haemunot*, où il traite des principaux articles de la creance des Juifs. Nous n'avons qu'une Traduction en Hebreu de Rabbin de cet Ouvrage, qui a été composé en Arabe par l'Auteur. Il a de-plus composé des Livres de Grammaire, dont il est fait mention par les autres Juifs: mais comme ils étoient peu méthodiques, & que plusieurs Rabbins aprés lui ont écrit plus exactement sur cette matiere, ils n'ont point été imprimés.

SAMUEL LANIADO. Nous avons un Commentaire de cet Auteur sur les cinq Livres de Moïse, & il a donné à ce Commentaire le nom de *Celi Hemda, Vaisseau de desir*, qui a été imprimé à Venise *in folio* par Jean de Gara en 1596.

SABAITES. Nous avons parlé dans

dans cet Ouvrage des anciens Sabaïtes : mais comme les Auteurs qui en ont traité ne s'accordent presque point entre eux, j'ai préferé le sentiment de Rambam à la plus-part des autres, parce qu'il avoit non seulement lû les Livres des Docteurs Arabes qui ont parlé des Sabaïtes, mais il sçavoit de-plus la Religion des Hebreux, & il étoit capable de faire des reflexions sur la Secte ancienne des Sabaïtes. C'est pourquoi ce que j'en ai rapporté a été la plus-part pris de lui ; mais, à dire vrai, nous avons trés-peu de connoissance de cette ancienne Secte.

SALOMON JARHI. On se trompe ordinairement en citant ce Rabbin, qui se nomme Isaaki, & non pas Jarhi. Cependant, à-cause de ce prétendu nom Jarhi, quelques-uns ont crû qu'il étoit de Lunel en Languedoc : mais il étoit de Troyes en Champagne, comme l'assûre R. Ghedalia, & la plus-part des autres Chronologistes Juifs. Il vivoit dans le douziéme siecle. Ses Livres sont fort estimés des Juifs, & l'on peut dire que c'est leur grand Auteur. Nous avons ses Commentaires sur l'Ecriture dans les Bibles de Venise & de Basle. On a aussi imprimé avec le corps du Thalmud, ses Glosses ou Commentaires sur ce grand Livre.

SAMUEL BEN TSARTA a composé un Livre de *Biurim* ou éclaircissemens sur les Commentaires d'Aben Esra sur le Pentateuque. Ce Livre est imprimé sous le titre de *Mekor Haiim*, *Source de la vie*, à Mantouë *in folio* en 1559. Il ne s'applique pas tellement à éclaircir les difficultés qui sont dans les Commentaires d'Aben Esra, qu'il ne rapporte aussi le sentiment de quelques autres.

SCEM TOBH. Ce Rabbin a composé un Livre tout-à-fait Cabbalistique touchant les lettres de l'Alphabet Hebreu, où il traite des *Taghin* ou petites cornes ou pointes, que les Juifs peignent sur de certaines lettres dans les Exemplaires manuscrits qui sont consacrés aux usages de leurs Synagogues. Cet Auteur explique toutes ces minuties avec beaucoup de subtilité. Je me suis servi d'un Exemplaire manuscrit qui est dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.

SEDER OLAM, c'est-à-dire *L'ordre du Monde* : & en-effet, ce Livre contient une Histoire Chronologique. Il y en a de deux sortes, sçavoir *Seder Olam Rabba*, & *Seder olam Zutha*. Le premier est l'Histoire entiere, qu'on a nommée Rabba grande, pour la distinguer de *Seder olam Zutha*, qui n'est qu'un abregé de l'autre. Les Juifs n'ont point de Livre de Chronologie plus ancien que celui là, bien qu'il n'ait pas toute l'antiquité que quelques-uns lui attribuent. Je me suis servi d'un Exemplaire *in octavo* imprimé à Mantouë. Genebrard a traduit en Latin ces deux Livres.

SIMEON BAR TSEMAH a composé un Commentaire sur le Livre de Job, sous le titre de *Sepher Beth Mispat*, *Livre de la Maison de Jugement*. Il y a au commencement de ce Livre une longue Préface, où il est traité du Livre de Job : la plus-part des opinions des Juifs touchant l'Auteur de ce Livre y sont rapportées. Je me suis servi d'un Exem-

plaire *in quarto* imprimé à Veniſe par Jean de Gara.

Simeon Haddarsan, c'eſt-à-dire Simeon le Predicateur, a compoſé un Commentaire ſur toute l'Ecriture, qui n'eſt autre choſe qu'un Recueil des explications allegoriques des anciens Docteurs Juifs. Auſſi lui donne-t-on au commencement de ſon Livre, qui eſt intitulé *Jalcuth Hattora*, la qualité de *Roſch Haddarſçanim, Chef des Prédicateurs.* Cet Ouvrage a été imprimé *in folio* à Cracovie en 1595.

Thalmud. L'on comprend ſous ce nom les Livres où les Juifs ont renfermé tout ce qui regarde l'explication de leur Loi. On remarquera que les Juifs diſtinguent leur Loi, en Loi écrite, qui eſt compriſe dans les Livres de Moïſe; & en Loi de bouche, qui eſt l'explication de cette premiere Loi par les anciens Docteurs. Le Livre où ces explications des Docteurs ſont écrites, s'appelle Thalmud, c'eſt-à-dire Doctrine. Les Juifs lui donnent auſſi ordinairement le nom de Ghemara, bien que la Ghemara ne ſoit qu'une des principales parties du Thalmud, qui eſt compoſé de la Miſna & de la Ghemara. La Miſna ſert comme de Texte au Thalmud: c'eſt pourquoi, quand j'ai cité la Miſna, j'ai entendu parler de ce Texte, qui eſt écrit d'un Hebreu de Rabbin aſſez pur, mais ſi concis, qu'il eſt difficile de l'entendre, à-moins qu'on ne ſçache la matiere dont il eſt traité. La Ghemara tient en quelque façon lieu de Gloſſe à ce Texte: mais on peut dire veritablement de cette Gloſſe, qu'elle eſt pire que le Texte, non ſeulement parce qu'elle contient une infinité de rêveries qui ne ſont point dans la Miſna, mais parce qu'elle eſt écrite en Caldéen d'un ſtile fort obſcur & fort embarraſſé. J'ai entendu parler de cette Gloſſe, quand j'ai cité la Ghemara. La Miſna, ou le Texte du Thalmud, ſe trouve imprimée en pluſieurs endroits ſeparément. L'Edition la plus belle & la plus commode de toutes, eſt celle de Hollande, parce qu'on a ajoûté les points ou voyelles au Texte Hebreu pour en faciliter la lecture. Le Thalmud a été imprimé auſſi entier en beaucoup d'endroits, & une des meilleures Editions eſt une ancienne de Veniſe en pluſieurs grands Volumes. On remarquera qu'il y a deux ſortes de Thalmud, ſçavoir celui de Jeruſalem, & celui de Babylone. Ce premier, qui n'eſt pas ſi étendu, a été imprimé à Veniſe par Bombergue: l'autre eſt celui qu'on lit ordinairement, & qui a le plus de cours parmi les Juifs; de ſorte que quand on dit ſimplement le Thalmud, on entend celui de Babylone, & quand on cite l'autre, on ajoûte d'ordinaire le mot *Jeroſolymitain.*

Toldoth Aaron, Genealogie d'Aaron, eſt un Catalogue des paſſages de l'Ecriture qui ſont cités dans le Thalmud, & où l'on marque en même temps les endroits du Thalmud où ils ſe trouvent. Il y en a pluſieurs Editions.

Zohar eſt le nom d'un Commentaire allegorique & cabbaliſtique, que les Juifs eſtiment fort ancien, ſur les cinq Livres de Moïſe. Il y en a deux Editions, une de Mantoüe, & l'autre de Cremone. Je me ſuis ſervi de l'Edition de Cremone *in folio.*

Fin du Catalogue des Auteurs Juifs.

LET-

LETTRE
DE
MONSR. DE VEIL,
Docteur en Theologie, & Ministre du Saint Evangile,
à
MONSR. BOYLE,
de la Societé Royale des Sciences à Londres;

Pour prouver contre l'Auteur d'un Livre intitulé. CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT, que la seule Ecriture est la regle de la Foi.

Imprimatur.

GUILL. JANE, R. P. D. HENR. EPISC. LOND.
A SACRIS DOMEST. XVI. MAII,
M. DC. LXXVIII.

LETTRE
DE
M^R. DE VEIL à M^R. BOYLE.

MONSIEUR,

J'Ai entre les mains depuis peu un Livre plein d'érudition, qui eſt intitulé *Critique du Vieux Teſtament*, duquel on croit Auteur le Pere Simon Prêtre de l'Oratoire de Paris. Il prétend prouver en cet Ouvrage, qu'on ne peut preſque rien aſſûrer de certain dans la Religion, ſi l'on ne joint la Tradition avec l'Ecriture pour décider les queſtions de la foi. *Il y a ſans doute de l'ignorance*, dit cet Auteur dans ſa Préface, *ou de la préoccupation dans l'eſprit des Proteſtans, qui prétendent que l'Ecriture eſt claire d'elle-même.* Cependant, Monſieur, il n'y a rien de plus conſtant en tout ce que l'on peut appeller Tradition, que ce principe des Proteſtans. Saint Chryſoſtome dans ſon Homelie troiſiéme du Lazare, remarque aprés Origene cette difference entre les Philoſophes & les Auteurs de l'Ecriture; que les Philoſophes ſont obſcurs, au-lieu que les Apôtres & les Prophetes étant les maîtres communs de l'Univers, ont écrit d'une maniere ſi claire, que chacun ſe peut inſtruire de leur Doctrine par la ſeule lecture. Et dans la même Homelie, ce Docteur ſoûtient que l'ignorance des Ecritures Sacrées eſt la ſource de la Morale corrompüe, auſſi-bien que de toutes les Hereſies. St. Auguſtin dans le ſecond Livre de la Doctrine Chrêtienne, Chap. 9. dit, *In iis quæ apertè in Scripturâ poſita ſunt, inveniuntur illa omnia quæ continent fidem moreſque vivendi.* C'eſt ce que le ſçavant Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, exprime en ces termes, *Senſus literalis Scripturæ ſatis expreſſus eſt in iis quæ ſunt neceſſaria ad ſalutem.* C'eſt pourquoi l'Egliſe Anglicane fit ce Canon avec beaucoup de raiſon dans les Synodes de Londres en 1552. & 1562. *Scriptura Sacra continet omnia quæ ſunt ad ſalutem neceſſaria; ita ut quidquid in eâ nec legitur, neque inde probari poteſt, licet interdum à fidelibus ut pium & conducibile ad ordinem & decorem admittatur, non ſit tamen à quoquam exigendum, ut tanquam articulus fidei credatur, aut ad ſalutis neceſſitatem requiri putetur.* Le Pere Simon rapporte de mauvaiſe foi la penſée de Saint Auguſtin dans le Chap. 7. du 3. Livre de ſa Critique. *Ce S. Docteur ſuppoſe*, dit-il, *que l'Ecriture eſt obſcure & difficile à entendre. Il ajoûte cependant, que pour l'ordinaire ce qui eſt obſcur en un endroit, ſe trouve plus nettement expliqué*

en un autre; & que ce qui regarde la creance & les mœurs eſt exprimé beaucoup plus clairement dans la Bible, que tout le reſte. A lire la penſée de St. Auguſtin dans le Livre du Pere Simon, il ſemble que ce Saint Docteur aſſûre ſeulement, que pour l'ordinaire l'Ecriture eſt claire en ce qui regarde la créance & les mœurs, & même plus claire qu'en tout le reſte: mais Saint Auguſtin dit plus dans les paroles citées; car il dit qu'abſolument tout ce que nous devons croire & faire ſe trouve clairement dans l'Ecriture: & partant, ſelon le Pere Simon, *Il y a ſans doute ou de l'ignorance, ou de la préoccupation dans l'eſprit* de Saint Auguſtin, auſſi-bien que dans l'eſprit de Saint Chryſoſtome, de Gerſon, & generalement dans tous les eſprits de l'Antiquité, qui ont été perſuadés avec * Origene, qu'aucun ſentiment n'eſt digne de foi, s'il n'eſt prouvé par l'Ecriture; & aucune interprétation de la même Ecriture ne doit être admiſe, à-moins qu'elle ne ſoit confirmée & appuyée ſur des paſſages du Vieux & du Nouveau Teſtament. C'eſt pour cette raiſon, que dans le Decret de Gratien, Diſtinct. 27. au Chap. qui commence par ce mot, *Relatum*, il eſt expreſſément ordonné de décider toutes les Controverſes par l'Ecriture, & d'expliquer les paſſages qui s'y rencontrent par les mêmes Ecritures, *ex ipſis Scripturis.* Mais c'eſt aſſez vous entretenir, Monſieur, du ſentiment du Pere Simon touchant l'inſuffiſance de l'Ecriture pour s'inſtruire de la Religion. Je paſſe aux trois preuves dont il ſe ſert pour établir ſon opinion.

* *Hom. 1. in Jerem.*

La premiere eſt priſe des grands changemens qui ſont ſurvenus tant au Texte Originaire, qu'aux Verſions de l'Ecriture. Cette preuve peut avoir quelque force ſur un Athée, ou ſur un Payen; mais non pas ſur un Chrêtien, qui ſait que nonobſtant les changemens arrivés à l'Ecriture, Jeſus Chriſt, les Apôtres & les Peres de l'Egliſe ont toûjours prouvé la verité de leur Doctrine par l'Ecriture. Pour ce qui regarde les Peres, je le ferai voir amplement dans ma réponſe à la troiſiéme preuve du Pere Simon, quoi que ce que j'en ai dôja rapporté puiſſe ſuffire. A l'égard de Jeſus Chriſt & ſes Apôtres, le Pere Simon dit, *Qu'ils ont accommodés les témoignages qu'ils citoient du Vieux Teſtament, aux explications receües & autoriſées par la Tradition.* Mais c'eſt un faux préjugé de ce Pere, duquel on peut dire avec raiſon ces paroles de St. Jerôme, *Hoc de Scripturis authoritatem non habet; ideo eâ facilitate contemnitur, quâ probatur.* Jeſus reprend les Traditions, & le Pere Simon nous veut faire croire qu'il établit ſa Doctrine par la Tradition, & qu'il ne ſe ſert de la Parole de Dieu, que ſelon les préjugés de la Tradition. C'étoit une Tradition parmi les Juifs, fondée ſur un paſſage du Prophete Malachie mal entendu, qu'Elie devoit préceder par ſa prédication l'arrivée du Meſſie: & l'Evangile nous apprend que la Tradition expliquoit mal le Prophete Malachie, qui ne prétendoit pas parler de la perſonne du Prophete Elie, mais de Jean Baptiſte,

tiſte, qui devoit précéder Jeſus Chriſt *in ſpiritu & virtute Eliæ.* Il eſt évident par le Chap. 5. de Saint Matthieu, que les Juifs expliquant l'Ecriture par le préjugé de la Tradition, avoient une Morale tres-defectueuſe: mais Jeſus Chriſt, qui n'étoit pas venu pour détruire la Loi & les Prophetes, mais pour les accomplir, rejette les fauſſes expoſitions données à la Loi par les Juifs ſuivant leurs Traditions, & en découvre le veritable ſens, conformément à d'autres paſſages du Vieux Teſtament, qui contiennent en termes clairs les mêmes choſes que Jeſus Chriſt ordonne de faire à ſes Diſciples, pour ſurpaſſer la juſtice des Scribes & des Phariſiens, afin de pouvoir entrer dans le Royaume des cieux. Le préjugé de la Tradition faiſoit que les Diſciples de Jeſus Chriſt douterent encore aprés ſa reſurrection, ſi c'étoit lui qui racheteroit Iſraël: & Jeſus Chriſt, pour les retirer de ce doute pernicieux, les appelle inſenſés, dont le cœur eſt pésant & tardif à croire tout ce que les Prophetes ont dit; & pour les dégager entierement de cette fauſſe Tradition qui couroit parmi le peuple, comme le remarque Theophilacte dans ſon Commentaire ſur le Chap. 24. de Saint Luc, commençant par Moïſe, & continuant par tous les Prophetes, il leur explique tout ce qui avoit été dit de lui dans toutes les Ecritures, ainſi que le rapporte Saint Luc dans le dernier Chap. de ſon Evangile. Jamais Chriſt ne renvoye aux Traditions pour s'inſtruire des verités neceſſaires à ſalut, mais toûjours à l'Ecriture. *Si vous croyiez Moïſe*, dit-il aux Juifs dans Saint Jean Chap. 6. *vous me croiriez auſſi, parce que c'eſt de moi qu'il a écrit. Que ſi vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croiriez-vous ce que je vous dis?* St. Paul dit expreſſément dans ſa 2. à Timoth. Chap. 3. que *Les Saintes Lettres peuvent nous inſtruire pour le ſalut par la foi qui eſt en Jeſus Chriſt.* Et pour expliquer cette verité plus amplement, il ajoûte, *Toute Ecriture qui eſt inſpirée de Dieu, eſt utile pour inſtruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la pieté & à la juſtice, afin que l'homme de Dieu ſoit parfait & parfaitement diſpoſé à toutes ſortes de bonnes œuvres.* C'eſt ce que les PP. du Concile de Francfort expriment en ces termes dans le Capitulaire de Charlemagne, Liv. 2. Chap. 30. *Eſt planè Divina Scriptura verax, eſt fixa, eſt caſta, eſt cæleſtis, magiſterii inſtrumentum, & æterna prædicatio puriſſimo nitens eloquio; eſt lux mortalium, dicente Prophetâ, Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine, & lumen ſemitis meis. Eſt vivax & mori neſciens, dicente Apoſtolo, Vivus eſt ſermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti, & pertingens uſque ad diviſionem animæ ac ſpiritûs. Eſt tenebrarum diſcuſſio, Salomone atteſtante, qui ait, Lucerna eſt mandatum Legis, & lux vitæ, & increpatio, & diſciplina: de quo per Eſaiam dicitur, De nocte ſpiritus meus vigilat ad te, Deus, quia lux præcepta tua ſunt ſuper terram.* Et comme la Sainte Ecriture poſſede ces avantages non pas à raiſon des mots, mais à cauſe des verités qu'elle contient, Jeſus Chriſt & ſes Apôtres ont eu raiſon de s'attacher

tacher dans leurs citations plus au veritable sens, qu'aux simples paroles des Saintes Lettres. De-plus, pour nous apprendre que tout ce qui s'est passé sous la Loi de nature & de Moïse, étoit la figure & l'ombre de ce qui se devoit passer sous l'Evangile, Jesus Christ & ses Apôtres nous donnent fort souvent le sens allegorique des passages qu'ils citent du Vieux Testament.

La seconde raison du Pere Simon, qu'il appelle *une preuve bien évidente*, pour démontrer que l'Ecriture ne suffit pas pour décider les Controverses en matiere de Religion, se prend de ce que les Sociniens sont d'accord avec les Protestans, que le seul & veritable principe de la Religion est l'Ecriture Sainte, & que cependant ils en tirent des conclusions bien differentes. Si le Pere Simon disoit les Sociniens & les Protestans different dans les conclusions qu'ils tirent des Ecritures: donc les uns ou les autres sont dans l'erreur, parce qu'ils ne comprenent pas les Ecritures; le raisonnement seroit juste: mais je ne voi pas par quelle Logique il tire de là, que l'Ecriture ne suffit pas pour décider les Controverses, puis *qu'il est manifeste, que les Sociniens se conduisent par préjugés dans l'explication de l'Ecriture*, comme parle le Pere Simon dans sa Critique du Vieux Testament, Liv. 3. Chap. 16. & partant si les Sociniens tirent des conclusions tout opposées aux Protestans, de la même Ecriture, ce n'est pas l'obscurité de l'Ecriture qui en est cause, mais ce sont les préjugés des Sociniens, qui font qu'ils abusent de l'Ecriture, pour favoriser le Systeme de Religion qu'ils ont inventé indépendemment de l'Ecriture. Le Diable abuse de l'Ecriture pour tenter Jesus Christ; & Jesus Christ lui resiste en usant bien de l'Ecriture. *Falsas Diaboli sagittas veris Scripturarum frangit clypeis*, dit St. Jerôme. Et c'est ce que les Protestans font tous les jours dans leurs Controverses avec les Sociniens; & c'est ce qu'on doit faire generalement en toute Controverse des matieres de Religion: & si l'on cite dans ces disputes les Peres des premiers siecles, ce ne doit être que pour montrer à l'œil, que les gens qui étudioient l'Ecriture, pour y apprendre ce que Dieu veut que nous croyions & fassions pour être sauvés, en tiroient les mêmes dogmes que nous autres Orthodoxes, lors qu'ils n'avoient point de voile devant les yeux, qui les empêchast de voir le jour & la lumiere de la Parole de Dieu dans ses Ecritures; c'est-à-dire, lors qu'ils n'avoient point de Systeme de Religion indépendant de l'Ecriture. Les Pharisiens concluoient faussement de ce que l'Ecriture dit, *Qu'un homme peut quitter sa femme, en lui donnant un Ecrit, par lequel il déclare qu'il la répudie*, qu'il étoit permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit: mais Jesus Christ les convainc d'erreur, non pas par la Tradition, mais par l'Ecriture, comme nous lisons dans le Chap. 9. de St. Matth. Les Saducéens, qui rejettoient toutes les Traditions, prétendoient conclurre de l'Ecriture, qu'il n'y auroit point de résurrection des morts: & Jesus Christ ne leur dit pas, qu'ils sont tom-

tombés dans cette erreur, parce qu'ils ne joignoient pas la Tradition à l'Ecriture, parce qu'ils rejettoient toute Tradition ; mais il les refute par une conclusion tirée de l'Ecriture, & leur dit, *Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez pas les Ecritures.* ERRATIS, *nescientes Scripturas.* En-effet, St. Augustin remarque judicieusement, que les Heretiques ne sont tels, que parce qu'ils s'opiniâtrent à donner un faux sens à l'Ecriture qu'ils ne comprennent pas. *Omnes Hæretici Scripturas Catholicas legunt, nec ob aliud sunt Hæretici, nisi quòd eas non rectè intelligentes, suas falsas opiniones contra earum veritatem pervicaciter asserunt.* Le même Saint Docteur dans son Traité XVIII. sur l'Evangile de St. Jean dit, *Non nata sunt Hæreses & quædam dogmata perversitatis illaqueantia animos, & in profundum præcipitantia, nisi cùm Scripturæ bonæ intelliguntur non benè, & quod in eis non benè intelligitur etiam temerè atque audaciter asseritur.* Chromatius, que St. Jerôme appelle le plus saint & le plus sçavant Evêque de son tems, nous dit sur le Vers. 15. du 5. Chap. de St. Matth. que l'Ecriture est claire ; mais que les Juifs & les Heretiques tâchent de nous en cacher la clarté par leurs perverses interprétations. *Perspicuam lucem prædicationis divinæ pravis interpretationibus obtegere & occultare nituntur, pro fide perfidiam prædicando, & lumen veritatis erroris tenebris obvelando.* De tout ceci on doit conclurre, que quand on dispute contre les Sociniens ou autres Heretiques, pour les convertir, il faut suivre la méthode de Jesus Christ, & les convaincre d'erreur par l'Ecriture même. Tout ce qui ne se lit pas formellement dans l'Ecriture, ou ne s'en tire pas par une conclusion évidente, est sujet à l'erreur, & par consequent ne peut être la regle de nôtre créance. Les Disciples mêmes de Jesus Christ se trompoient dans le bruit qu'ils faisoient courir entre eux, que St. Jean ne mourroit pas, parce que ce bruit n'étoit fondé que sur une conclusion mal-tirée de ce que Jesus Christ avoit dit à Saint Pierre parlant de St. Jean, *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?* Il semble même que l'Ecriture ait pris plaisir à nous marquer cela, pour nous apprendre que tout ce qui n'est pas bien appuyé sur son autorité en matiere de Religion, n'est pas digne de foi. *Sine authoritate Scripturarum garrulitas non habet fidem*, dit Saint Jerôme. Tous les Peres des premiers siecles nous apprenent cette verité dans toutes les disputes qu'ils ont eües avec les Heretiques de leur temps. Car, comme le remarque le sçavant Prélat d'Ypre Jansenius, dans son Livre intitulé *Augustinus*, ils formoient tellement leurs sentimens sur l'Ecriture Sainte, qu'ils s'exprimoient presque dans les mêmes termes. *In antiquis Patribus*, dit-il, *eorumque disputationibus duo sunt considerandæ magnoperè : primum, quòd ex principiis verbi Dei sensus suos, & ferè verba promerent : secundum, quòd religiosè intra terminos oppugnata ab errore veritatis, sine ulla superfluarum, multò minus curiosarum, frivolarum atque inutilium quæstionum intermixtione remanerent.*

Lib. 7. de Genesi ad lit. cap. 9.

Tom. 2. lib. prælim. cap. 5.

Comme donc l'Ecriture eſt la ſeule voye que nous ayons pour décider les queſtions de Religion, Panormitanus a eu raiſon de dire, qu'il faut plûtôt croire à un Laïque qui s'autoriſe par l'Ecriture, qu'au Pape & à tout un Concile qui n'en eſt pas autoriſé. *Magis credendum laïco, ſi Scripturas afferat, quàm Papæ & toti Concilio, ſi abſque Scripturis agant.* Saint Epiphane, qui nous a fait un Catalogue de toutes les Hereſies qui ont été juſques à ſon tems, & qui remarque l'abus que les Auteurs de ces Hereſies ont fait de l'Ecriture Sainte pour établir leurs erreurs, n'attribüe pas cela à l'obſcurité de l'Ecriture, mais à ce que ces Heretiques ne ſe ſont pas attachés à l'Ecriture dans un eſprit de pieté. *Har. 76.* Car c'eſt un principe conſtant, dit ce Saint, que toutes les verités ſalutaires ſe trouvent clairement dans l'Ecriture, par ceux qui les liſent avec jugement & avec un eſprit de pieté. Πάντα σαφῶς ἐν τῇ θείᾳ γραφῇ τοῖς βελτίοσιν ἀνδρῶν λογισμῷ σωφρονοῦσι τὰ θεῖα λόγια. S. Auguſtin diſputant contre Maximin Evêque Arrien, établit pour principe, qu'il faut s'arrêter à la ſeule autorité de l'Ecriture. *Lib. 3. contra Max.* *Non ego Nicænum Concilium tibi, nec tu mihi Ariminenſe, tamquam præjudicaturus proferas: nec ego hujus authoritate, nec tu illius detineris Scripturam authoritatibus, non quorumlibet propriis, ſed utriuſque communibus teſtibus; res cum re, ratio cum ratione decertet.* Il dit au même endroit, que le Concile de Nicée ne s'eſt appuyé que ſur l'Ecriture. En-effet, il ſeroit inutile de placer la Bible au milieu des Conciles, ſi ce n'étoit pour les avertir que leurs déciſions ne ſeront pas dignes de foi, à-moins qu'elles ne ſoient appuyées ſur l'autorité de l'Ecriture. C'eſt ce qu'a dit admirablement bien St. Optat de Mileve dans ſon Livre 5. contre Parmenien. *Querendi ſunt judices in terris, de hac re nullum poterit reperiri judicium: de cœlo quærendus eſt judex; ſed ut quid pulſamus ad cœlum, cùm habeamus hîc in Evangelio Teſtamentum? Terrenus pater, cùm ſe in confinio ſenſerit mortis, timens ne poſt mortem ſuam, ruptâ pace, litigent fratres, adhibitis teſtibus voluntatem ſuam de pectore morituro transfert in tabulas duraturas. Et ſi fuerit inter fratres contentio nata, non itur ad tumulum, ſed quæritur Teſtamentum.* Enfin, *Luc. 16.* de-même que l'Evangile nous aſſûre que ceux qui ayant Moïſe & les Prophetes, ne vivent pas conformément à leur Doctrine, ne ſe convertiroient pas par les exhortations des morts qui reviendroient: ainſi ceux qui ne ſont pas inſtruits & perſuadés des verités ſalutaires par l'Ecriture Sainte, la Tradition ne les perſuadera jamais. Le Pere Simon ne peut pas révoquer cela en doute, puis qu'il dit lui-même dans le Chap. 10. du 1. Livre de ſa Critique, *Qu'il arrive ſouvent que les hommes étant les dépoſitaires des Traditions, y mêlent ce qu'ils ont inventé; & il eſt alors difficile de diſtinguer les veritables Traditions d'avec les fauſſes.*

La troiſiéme preuve que je trouve dans la Critique du Pere Simon, pour montrer l'inſuffiſance de l'Ecriture pour décider les Controverſes de Religion, eſt *Qu'il y a eu de tout tems dans l'Egliſe comme un Abregé de*

gé de la Religion indépendemment de l'Ecriture. Il prétend même que c'est par rapport à cet Abregé, que les Peres ont expliqué l'Ecriture, & que les Conciles ont décidé les Controverses de leur tems. Je ne doute point que dans tous les siecles on n'ait fait des Catechismes pour l'instruction des enfans & des moins habiles, ou des Abregés de la Religion: mais je nie qu'on ait fait ces Abregés indépendemment de l'Ecriture; & je soûtiens contre le Pere Simon, que les Evêques qui gouvernoient l'Eglise, avoient soin de ramasser en un Abregé les sentences les plus claires de l'Ecriture, & les plus nécessaires pour instruire les fideles des verités salutaires: & les Peres & les Conciles ont eu raison ensuite de décider les Controverses, par rapport à ces Abregés, puis qu'agir de-la-sorte, c'est expliquer les passages obscurs par ceux qui sont plus clairs, comme le bon sens le veut. Tous les passages que j'ai dêja cités prouvent manifestement ce que j'avance; & même, si l'on en croit les Auteurs qui ont traité des Offices Ecclesiastiques, les Leçons de l'Ecriture, que l'Eglise Romaine lit encore aujourd'hui les veilles de Pâques & de la Pentecôte, ne sont autre chose que les instructions & le Catechisme que l'on faisoit aux Catéchumenes que l'on baptisoit ces jours-là. Le plus ancien Abregé de la Religion qui nous reste de l'Antiquité, est le Symbole que l'on dit avoir été composé par les Apôtres: mais cet Abregé n'est pas indépendant de l'Ecriture; car, comma dit St. Augustin, Livre 1. du Symbole aux Cathéchumenes, Chap. 1. *Ista verba, quæ audistis, per Divinas Scripturas sparsa sunt, sed inde collecta, & ad unum redacta, nè tardorum hominum memoria laboraret, ut omnis homo possit dicere, possit tenere quod credit.* Et Rabanus Maurus parlant du même Symbole dans le Chap. 56. de son Livre de l'institution des Clercs, dit, *In quo quidem pauca sunt verba, sed omnia continentur Sacramenta: de totis enim Scripturis hæc brevitatim collecta sunt ab Apostolis, ut, quoniam plures credentium litteras nesciunt, vel qui sciunt præoccupatione sæculi legere non possunt, hæc corde retinentes, habeant sufficientem sibi scientiam salutarem.* L'Eglise Anglicane parlant de cet Abregé, aussi-bien que de ceux que l'on appelle Symboles de Nicée & de S. Athanase, dit dans les Synodes de Londres en 1552. & 1562. *Symbola tria, Nicænum, Athanasii, & quod vulgò Apostolorum appellatur, omnino recipienda sunt & credenda, nam firmissimis Scripturarum testimoniis probari possunt.* St. Cyprien n'a assûrément jamais reconnu d'Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, puis que dans son Epître à Pompeïus, il demande qu'on lui fasse voir dans l'Ecriture qu'on ne doive pas rebaptiser les Heretiques, pour le persuader que ce soit une Tradition Apostolique. *Si aut in Euangelio præcipitur, aut in Apostolorum Epistolis aut Actibus continetur, ut à quacunque Hæresi venientes non baptizentur, sed tantùm manus illis imponantur in pœnitentiam: observetur divina hæc & sancta traditio.* Cet Abregé étoit inconnu à Tertullien, qui dit en disputant contre Hermogene, Chap. 22. *Adoro Scripturæ plenitu-*

nitudinem : ſcriptum eſſe doceat Hermogenis officina : ſi non eſt ſcriptum, timeat illud Væ, adjicientibus, aut detrahentibus deſtinatum. Le même dans ſon Livre de la chair de Chriſt, Chap. 5. diſputant contre Appellés, n'a point recours aux prétendus Abregés du Pere Simon; mais il dit à cet Hereſiarque, *Non recipio quod extra Scripturam de tuo infers.* Cet Abregé étoit inconnu à St. Auguſtin, qui dans ſon Livre de l'unité de l'Egliſe, Liv. 12. contre l'Epître de Petilien, Chap. 11. dit, *Quiſquis aliud euangelizaverit, anathema ſit :* & Chap. 22. *Aut legat mihi hoc de Scripturis, & non ſit anathema.* Et dans le même Chapitre, *Si autem non ea de Scripturis Sanctis legunt, ſed ſuis contentionibus perſuadere conantur, credo illa quæ in Scripturis Sanctis leguntur, non credo iſta quæ ab Hæreticis vanis dicuntur.* Le même S. Docteur dans le 2. Livre *De Nupt. & Concup.* Chap. 33. dit, *Iſta controverſia judicem quærit : judicet ergo Chriſtus, & cui rei mors ejus profuerit, ipſe dicat : judicet cum illo & Apoſtolus, quia in Apoſtolo ipſe loquitur Chriſtus.* Dans ſon Livre de la grace & du libre-arbitre, Chap. 18. *Sedeat inter nos judex Apoſtolus Joannes.* Et dans ſon Livre contre Creſconius, Chap. 33. *Litteras Cypriani non ut Canonicas habeo, ſed eas ex Canonicis conſidero, & quod in eis Divinarum Scripturarum authoritati congruit, cum laude ejus accipio : quod autem non congruit, cum pace ejus reſpuo.* Enfin cet Abregé a été inconnu aux Conciles; puis qu'on y plaçoit les Ecritures au milieu, pour ſervir de regle aux déciſions : ce qui n'auroit ſervi de rien, s'il y avoit eu de tout tems dans l'Egliſe un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture. Il ne ſert de rien au Pere Simon, pour autoriſer ſon prétendu Abregé, de dire que les Apôtres ont prêché l'Evangile auparavant que de l'écrire, & que du tems de St. Irenée il y avoit encore pluſieurs Egliſes qui croyoient à l'Evangile par la Tradition, ſans l'avoir par écrit. Car il eſt certain, que quand on dit que l'Ecriture contient clairement tout ce qui eſt néceſſaire à ſalut, nous n'oppoſons pas les verités couchées ſur le papier dans l'Ecriture, aux mêmes verités prononcées par la langue des Prédicateurs. Nous ſçavons que les Prophetes & les Apôtres devoient être crûs, lors qu'ils prêchoient les verités que le St. Eſprit leur inſpiroit : auſſi-bien que lors qu'ils les ont réduites par écrit: mais nous diſons ſeulement, que les Prophetes ont réduit les mêmes verités qu'ils prêchoient par écrit, d'une maniere, que pour regler nôtre foi, nous n'avons beſoin que de recourir à leurs Ecrits. C'eſt ce que dit Saint Irenée dans ſon 3. Livre contre les Hereſies, Chap. 1. *Non enim per alios diſpoſitionem ſalutis noſtræ cognovimus, quàm per eos, per quos Euangelium pervenit ad nos ; quod quidem tunc præconiaverunt, poſteà verò per Dei voluntatem in Scripturis nobis tradiderunt, fundamentum & columnam fidei noſtræ futurum.* Si le Pere Simon nous demande, quelle aſſûrance nous pouvons avoir, que les verités ſalutaires n'ayent point été alterées dans l'Ecriture Sainte : nous lui pouvons répondre, que la Tradition

tion, ou la prédication de l'Eglise dans tous les siecles a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour nous faire connoître que l'Ecriture est la Parole de Dieu, & qu'elle n'a jamais été alterée de telle maniere, qu'elle ne contienne toûjours trés-clairement ce que nous devons croire & ce que nous devons faire pour être sauvés : mais que c'est Dieu qui nous a persuadé interieurement de la verité de cette prédication. Et cette réponse est trés-veritable, puis que la foi est un don de Dieu ; & trés-conforme à ce que dit St. Augustin parlant à Dieu dans le Chap. 5. du 6. Livre de ses Confessions. *Persuasisti mihi, non qui crederent libris tuis, sed qui non crederent esse culpandos: nec audiendos esse, si qui fortè dicerent, unde scis illos unius veri & veracissimi Dei spiritu esse humano generi ministratos.* Il ne me reste plus, Mr. pour finir, qu'à vous prier de remercier Dieu pour moi, de m'avoir donné par sa misericorde ce précieux don de la foi, & de m'avoir persuadé de renoncer aux Traditions heterodoxes & superstitieuses nouveautés de l'Eglise Romaine, pour embrasser une Communion Orthodoxe, qui regle sa foi par la seule Ecriture divinement inspirée, *Non fecit taliter omni nationi* ; & de prier ce même Dieu, de me continuer ses graces, afin de perseverer dans la pureté de cette foi, & de mener une vie conforme à cette croyance. Je suis,

Fides ex auditu, Rom. 10. 17.

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble & trés-obéissant serviteur,

DE VEIL,

Prêtre de l'Eglise Anglicane.

A Fulham, ce 14. May 1678.

LETTRE

à MONSIEUR J***S. D. R.

MONSIEUR,

Je viens d'achever la lecture du petit Livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer par la poste, & dont vous souhaitez que je vous rende compte. Si Mr. de Veil, nouveau Prêtre de l'Eglise Anglicane, & soi disant Ministre du St. Evangile, n'a pas d'autre recommendation pour avoir des Benefices dans cette Eglise, que l'estime qu'il croit s'attirer par cet Ouvrage, je le crei un homme entierement perdu ; & il a besoin de tout vôtre credit auprés de Mr. l'Evêque de Londres, & de vos bons amis de delà la mer. Il devoit être mieux informé qu'il ne paroit, des sentimens de plusieurs hommes savans qui font profession de suivre l'Eglise Anglicane. Il n'y a qu'à lire leurs Livres, pour juger de leur doctrine touchant cette prétenduë évidence de l'Ecriture, que le Sr. de Veil tâche d'établir par de fausses raisons, & en attribuant aux Peres des sentimens dont ils sont tout-à-fait éloignés. Il paroit même

vidicule, en ce qu'il s'appuye sur les Synodes d'une Eglise de deux jours, & à laquelle on peut reprocher ce que les Peres reprochoient autrefois aux Ariens, qui changeoient si souvent leur Confession de foi, Eos habere fidem annuam & menstruam. *Le Chanoine Thorndic & d'autres habiles Episcopaux, qui ont écrit d'excellens Livres sur la Theologie, sont fort éloignés du Canon de ces prétendus Synodes de Londres alleguës par le Sr. de Veil : car ils établissent avec autant d'évidence, que l'Auteur de la Critique, l'obscurité de l'Ecriture, & la necessité qu'il y a de recourir à une Tradition generale de l'Eglise, si l'on veut être assûré de ses veritables dogmes. Mais j'excuse en cela Mr. de Veil, qui ne faisoit que sortir de France, où il avoit pris cet esprit de Fanatisme qui regne dans la plus-part des vôtres, quand ils veulent nous persuader qu'ils ont des lumieres particulieres pour discerner les Livres qui contiennent la Parole de Dieu, d'avec les autres ; & que cet esprit qui les illumine leur découvre la verité. Ce n'a jamais été là la pensée des Peres, qui ont tous reconnu la necessité qu'il y avoit de joindre la Tradition à l'Ecriture, & qu'au défaut même de l'Ecriture, la seule Tradition suffisoit pour autoriser les dogmes. Vous savez que je hay tout ce qui porte le nom de Controverse : & ainsi ne me demandez pas que je vous apporte un grand nombre de passages des Peres pour prouver cette verité. Il suffit de vous faire remarquer en general, que ce qui contribüe le plus à entretenir les disputes, vient de ce que vos Ecrivains lisent rarement les Livres des Anciens dans leur source. Ils se contentent de chercher à la Table des Livres les choses dont ils ont besoin, ou d'avoir recours à d'autres qui ont fait leurs recueils de cette même maniere ; au-lieu qu'on ne doit jamais se servir des témoignages des Peres, qu'on n'ait penetré leurs pensées, & les raisons qu'ils ont eues d'avancer de certaines maximes qu'ils semblent détruire en d'autres endroits. C'est en ce sens que les Peres des premiers siecles qui disputoient avec des Heretiques qui avoient alteré la Religion Chrestienne par le mélange de la Philosophie Platonicienne, leur opposent quelquefois que l'Ecriture est claire d'elle-même : ce qu'on doit entendre par rapport à ce mélange de Philosophie Platonicienne que ces Heretiques introduisoient dans la Religion. Je pourrois ajoûter plusieurs autres reflexions semblables à celle-là, pour vous convaincre du peu de solidité qu'il y a dans les objections que vos Auteurs tirent de l'autorité des Peres. Mais ce fait paroîtra avec plus d'évidence, si je me sers des autorités qui sont rapportées par le Sr. de Veil ; & je me promets de vous faire voir, qu'il y a de l'ignorance, ou de la mauvaise foi dans tout ce qu'il produit contre l'Auteur de la Critique.*

Le Pere qu'il produit avec plus de hardiesse est St. Augustin, qu'il prétend avoit assûré en termes formels dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne, Que tout ce que nous devons faire & croire se trouve clairement dans l'Ecriture. *Il n'y a point de maxime qui soit plus opposée aux principes de Saint Augustin, & contre laquelle il se déclare plus hautement, que celle-là. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur les Livres qu'il a écrits contre les Catholiques de son tems, principalement contre les Dona-*

Donatiſtes. Les Proteſtans reconnoiſſent, auſſi-bien que les Catholiques, la neceſſité du Baptême des enfans aprés St. Auguſtin. Calvin l'a même voulu prouver par l'autorité de l'Ecriture: mais il n'a fait en cela que confirmer dans leur opinâtreté les Anabaptiſtes: & les Sociniens d'aujourd'hui ſe mocquent de vos Miniſtres, qui ſans appeller à leur ſecours l'autorité de l'Egliſe, prétendent prouver par l'Ecriture ſeule la neceſſité de ce Baptême. St. Auguſtin, qui étoit de meilleure foi, aſſûre en une infinité d'endroits de ſes Ouvrages, que la doctrine du Baptême des enfans a été reçûë dans l'Egliſe par la ſeule autorité de cette même Egliſe. Quamvis, *dit ce Pere écrivant contre Creſconius*, hujus rei certè de Scripturis Canonicis non proferatur exemplum, earumdem tamen Scripturarum etiam in hac re à nobis tenetur veritas, cùm hoc facimus quod univerſæ jam placuit Eccleſiæ, quam ipſarum Scripturarum commendat autoritas. *Ce Saint Docteur s'explique de la même maniere parlant à Petilian Donatiſte, du Baptême adminiſtré par les Heretiques.* Hoc à Majoribus, *dit-il*, traditum accepimus; hoc in Catholica Eccleſia, quæ per totum orbem diffunditur, contra omnes falſitatis nebulas cuſtodimus. *Et un peu aprés, il appelle la Tradition une regle certaine & inviolable de la verité:* Veriſſimam & inviolabilem veritatis regulam. *Mais je ne prens pas garde que je m'engage inſenſiblement dans la Controverſe. Je ne puis cependant m'empêcher de produire encore un paſſage de ce Pere, tiré de ſon Livre* De cura pro mortuis gerendâ, *où il dit en termes formels, que quand nous n'aurions rien dans l'Ecriture qui prouvaſt la priere qu'on fait pour les morts, la ſeule Tradition ſuffit pour cela. Voici ſes paroles.* In Maccabæorum libris legimus oblatum pro mortuis ſacrificium: ſed etſi nuſquam in veteribus Scripturis omnino legeretur, non parva tamen eſt univerſæ Eccleſiæ, quæ in hac conſuetudine claret, autoritas. *Jugez aprés cela, Monſieur, de la ſincerité de vôtre nouveau Miniſtre du Saint Evangile, & s'il eſt beſoin d'examiner les autres paſſages des Peres qu'il produit avec la même mauvaiſe foi. Pour ne pas vous être ennuyeux par un long diſcours, je mets en avant une maxime qui eſt bien oppoſée aux principes de vôtre Religion, & qui a été avancée par l'Auteur de la Critique avec connoiſſance de cauſe. Cette maxime eſt, que le veritable principe de la Religion Chrêtienne eſt la Tradition que les Apôtres ont reçûë de Nôtre Seigneur, & qu'ils ont enſuite enſeignée aux Egliſes qu'ils ont fondées. L'Ecriture même du Nouveau Teſtament ne fait qu'une partie de cette Tradition répanduë dans toutes les Egliſes: & quand cette Ecriture ne nous auroit pas été donnée, la Religion ſubſiſteroit toûjours par le moyen de cette Tradition. C'eſt de cette maniere que St. Irenée & Tertullien raiſonnent contre les anciens Heretiques qui approchoient du temps des Apôtres: juſques là que St. Irenée fondé ſur ce principe, enſeigne que quand même le Nouveau Teſtament n'auroit point été écrit, nôtre Religion ne laiſſeroit pas de ſubſiſter.* Quid ſi, *dit ce Pere*, neque Apoſtoli Scripturas reliquiſſent nobis, nonne oportebat ordinem ſequi Traditionis, quàm tradi-

tradiderunt his quibus committebant Ecclesias? *Quand il veut convaincre les Heretiques de la fausseté de leur Doctrine, il les renvoye aux principales Eglises du monde, dont il fait le dénombrement, & qui avoient été fondées par des Apôtres, ou par des hommes Apostoliques. Cette même maniere de convaincre les Heretiques de la nouveauté de leur Doctrine, est répandüe dans les Livres de Tertullien, principalement dans son Ouvrage de la Prescription: & comme il y avoit en ce tems-là, aussi-bien qu'aujourd'hui, quelques-unes de ces Heresies qui se vantoient que leur Doctrine étoit fondée sur les Apôtres, voici ce qu'il leur oppose.* Si quæ audent interserere se ætati Apostolicæ, ut ideò videantur ab Apostolis traditæ, quia sub Apostolis fuerunt, possumus dicere, Edant ergo origines Ecclesiarum suarum, evolvant ordinem Episcoporum suorum. *Vous voyez qu'alors on ne s'appuyoit pas tant sur l'autorité des Ecritures, que chacun pouvoit expliquer à sa maniere, que sur la Doctrine enseignée par les Apôtres, & laissée par eux dans chaque Eglise. Quand le même Tertullien dispute contre Marcion, pour faire voir a cet Heretique la fausseté de l'Evangile qu'il produisoit, il n'a pas recours à son esprit interieur & particulier, mais à l'autorité de ceux qui les avoient précedés.* Non sufficit, *dit-il*, ad fidem singularitas instrumenti destituta patrociniis antecessorum. *Et un peu aprés.* Ego meum Euangelium dico verum; Marcion suum: quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio præscribens autoritatem, quod antiquius reperitur? *On ignoroit dans ces tems-là les visions de vos freres illuminés, & cette Eglise invisible n'étoit point alors en usage. St. Augustin suit aussi cette même maniere de raisonner contre Faustе Manichéen, que trouvoit dans les Epîtres de St. Paul des choses qui n'avoient nulle autorité. Il montre la fausseté des Livres que cet Heretique produisoit, par cela seul qu'ils n'etoient appuyés sur aucune Tradition reçûë dans l'Eglise.* Quam libri, *dit-il en parlant à Faustе*, à te prolati originem, quam vetustatem, quam seriem successionis testem citabis? — Vides in hac re quid Ecclesiæ Catholicæ valeat autoritas, quæ ab ipsis fundatissimis Sedibus Apostolorum, usque ad hodiernam diem succedentium sibimet Episcoporum & tot populorum consensione firmatur. *Mais ce seroit perdre le tems, de vouloir appuyer davantage une verité qui ne peut être niée que par des personnes qui n'ont aucune connoissance de l'Antiquité.*

La seconde chose que Mr. de Veil reproche a l'Auteur de la Critique, est qu'il a prétendu que Jesus Christ & ses Apôtres ont accommodé les temoignages qu'ils citoient du Vieux Testament, aux explications reçûës & autorisées par la Tradition: au-lieu que Nôtre Seigneur reprend en plusieurs endroits ces mêmes Traditions. Il est constant qu'au tems de Jesus Christ & de ses Apôtres il y avoit parmi les Juifs deux Sectes dominantes, savoir les Pharisiens & les Saducéens. On ne peut de-plus nier, que Jesus Christ & ses Disciples n'ayent appuyé en plusieurs rencontres les sentimens des Pharisiens contre les Saducéens, & cela par des preuves tirées de l'Ecriture Sainte, qui ne peuvent avoir toute leur force, si l'on n'a recours à quelque Tradition qui autorise ces sor-

tes

tes d'explications. La résurrection des corps, par exemple, ne se peut démonstrer par le Vieux Testament; & nous voyons plusieurs autres choses autorisées dans le Nouveau, & dont les Pharisiens tomboient d'accord, qu'il est impossible de prouver par l'Ancien. D'où il est évident, que Jesus Christ & ses Apôtres ont suivi les Traditions reçûës parmi les Pharisiens, & qu'ils ont seulement rejetté celles qui étoient fausses, & inventées à plaisir. C'est ce qu'a prétendu l'Auteur de la Critique; & je ne voi pas même par quel moyen les Protestans peuvent satisfaire aux objections des Juifs, s'ils ne se servent de ce principe. Il y a trés-peu de témoignages du Vieux Testament rapportés dans le Nouveau, qui étant pris à la lettre, puissent être appliqués à ce que les Apôtres prétendent prouver, à-moins qu'on n'ait recours à une interprétation reçûë dans l'usage & par la Tradition. Autrement les Apôtres se seroient rendus ridicules, en se servant de ces sortes de preuves dans un fait de cette importance, & où il s'agissoit d'introduire une nouvelle Loi, en abolissant l'ancienne.

Mr. de Veil passe en-suite à la raison que l'Auteur de la Critique tire de la diversité de sentimens qui est entre les Protestans & les Sociniens, dans des faits qu'ils prétendent être appuyés sur des principes clairs & évidens. En-effet, il est impossible de tirer des consequences tout-à-fait opposées d'un principe qu'on suppose clair & évident. Mais cela vient, dit Mr. de Veil, de la malice & des préjugés des Sociniens. Il est vrai que l'Auteur de la Critique reconnoît ces préjugés dans les Sociniens: mais il en infere, & avec raison, que le principe n'est pas si évident qu'on le prétend, puis que les deux partis sont susceptibles de prejugés à l'égard d'une chose qu'ils assurent être si claire, qu'elle saute aux yeux. C'est en quoi les Sociniens, aussi-bien que les Protestans, font paroître leur illusion, lors qu'ils disputent entre eux des matieres les plus importantes de la Religion: comme quand Socin prétend que c'est renoncer au Christianisme, de ne pas adorer Jesus Christ, bien qu'il ne soit pas Dieu; & qu'au contraire plusieurs de ses Confreres affirment hautement, que l'adoration n'étant dûë qu'à Dieu seul, on ne peut adorer Jesus Christ sans tomber dans l'idolâtrie. La Tradition de toutes les Eglises qui l'ont toûjours adoré, décide nettement en faveur de Socin, ainsi qu'il le reconnoît lui-même; & cette même Tradition jointe à l'Ecriture lui devroit aussi faire avoüer de bonne foi, que Jesus Christ est veritablement Dieu, puis qu'on le doit adorer. Je passe sous silence, Monsieur, les autres preuves du Sr. de Veil, par lesquelles il prétend monstrer que les Peres ont établi pour principe, qu'on ne devoit s'arrêter qu'à la seule Ecriture dans les matieres de la foi: & il ose même appuyer son sentiment sur les témoignages de Saint Augustin & de St. Irenée, qui ont établi si fortement la Tradition, comme je vous l'ai fait voir.

Enfin Mr. de Veil ne peut souffrir que l'Auteur de la Critique reconnoisse dans l'Eglise un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture. Mais il suffit pour cela de jetter les yeux sur ce qui s'est observé dés le commencement de l'Eglise, & dont nous avons des preuves bien évidentes dans les Ouvrages des premiers Peres. Mr. de Veil est

même obligé d'avoüer, que ces sortes d'Abregés de la Religion sont compris dans les Catechismes ou Instructions qu'on donnoit aux enfans & aux Catechumenes, & qu'il nous reste même encore aujourd'hui un de ces sortes d'Abregés dans le Symbole attribué aux Apôtres: mais il ajoûte en même tems, que ce Symbole & ces Instructions n'ont pû être prises que de l'Ecriture même. Je demande à Mr. de Veil, d'où ces Eglises Apostoliques qui ont été fondées avant les Livres du N. Testament, ont tiré leurs Catechismes ou Instructions? Auparavant que Moïse eust écrit les Livres de la Loi, les anciens Peres avoient la même créance de Dieu, & observoient plusieurs choses qui sont marquées dans cette même Loi, sans être appuyés sur d'autres principes que sur les Traditions de leurs Peres, que Moïse a en-suite écrites par un ordre exprés de Dieu. Nous pouvons dire à-peu-prés la même chose de la Doctrine de Jesus Christ qui a été enseignée à plusieurs Eglises, avant qu'elle fust mise par écrit; & nous ne voyons de-plus aucun commandement de Nôtre Seigneur pour l'écrire. Il dit seulement à ses Apôtres de la prêcher à tout le monde: & ce qui paroit le plus important dans cette affaire, c'est qu'aucune Eglise ne s'est jamais vantée d'avoir veu les Originaux du Nouveau Testament, comme les Juifs ont conservé pendant un long-tems ceux de la Loi de Moïse. Et partant, lors qu'il a été necessaire d'établir les veritables Evangiles & les autres Livres Apostoliques, il a fallu recourir à la Doctrine de Jesus Christ reçûë dans les Eglises Apostoliques, avant que ces Livres y fussent reconnus: d'où je conclus, que l'autorité principale de ces Abregés de foi, dont il s'agit, vient de la Tradition des Apôtres, qui a esté en-suite, au-moins en partie, écrite dans les Livres du N. Testament. C'est pourquoi les Peres ont raison de dire, que ces Symboles sont conformes à l'Ecriture, puis que cette même Ecriture tire son origine de l'ancienne Tradition, & qu'elle en fait une partie. Vous trouverez, Monsieur, dans la Prêface de la Critique, les paroles de Flacius Illyricus & de du Plessis Mornay qui autorisent ce sentiment; & si vous faites même reflexion sur les principes de vos premiers Reformateurs dans leurs disputes contre les Antitrinitaires, vous serez persuadé de la verité de cette regle: car ne se croyant pas assez forts en n'ayant que l'Ecriture Sainte, ils ont recours à l'analogie de la foi autorisée par les Peres & par les Conciles: mais d'autre-part les Antitrinitaires leur reprochent avec raison, qu'ils renoncent en cela au premier & veritable principe de leur Religion, qu'ils supposent être la seule Ecriture. C'est ce que vous pouvez voir repliqué fort au-long dans les Lettres du fameux Evêque Dudithius, qui avoit embrassé le parti des Antitrinitaires, à son grand ami Theodore de Beze. Mais il est tems que je finisse ma Lettre; & je souhaitterois de tout mon cœur avoir une occasion de cette matiere en vôtre présence avec quelques-uns de vos Messieurs. Il vous seroit facile de connoître qu'ils ont plus d'entestement que de raison. Ce sera, Monsieur, quand il vous plaira. Je suis trés-parfaitement à vous.

R. DE LISLE,
Prêtre de l'Eglise Gallicane.

Le 16. d'Aoust 1678.

LETTRE

LETTRE
A UN AMI,

Où l'on rend compte d'un Livre, qui a pour titre,

HISTOIRE CRITIQUE
DU
VIEUX TESTAMENT,

Publié à Paris en 1678.

LETTRE
A UN AMI,

Où l'on rend compte d'un Livre, qui a pour titre, HISTOIRE CRITIQUE DU VIEUX TESTAMENT, *publié à Paris en* 1678.

VOus me demandez, si j'ai leu le Livre du Pere Simon, qu'il a publié sous le titre de l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, & ce que j'en penſe. Sur quoi je puis bien vous dire, que j'ai eu lieu enfin ces jours paſſés, de ſatisfaire la curioſité que j'avois de le voir. Comme il n'y en a que deux Exemplaires dans tout ce païs, & qu'il ne s'en trouve plus à Paris, depuis le malheur qu'il a eu d'être ſupprimé en ſa naiſſance, il n'étoit pas ſi aiſé de ſe contenter là-deſſus, parmi tant de gens touchés de la même paſſion, que moi. Et bien que par la raiſon ſuſdite je n'en aye pû avoir le loiſir que pour peu de jours, je n'en ſuis pas moins redevable à la faveur d'un de mes amis, & à la belle Bibliothéque de Monſieur .... d'où il l'a tiré.

En-effet, il y a long-tems que je n'ai leu aucun Livre avec plus d'attachement, autant que d'autres occupations m'en donnoient de relâche. Ce qu'il faut que j'attribuë au choix des matiéres dont il traite, à l'ordre dans lequel elles y ſont rangées, & à la maniére dont il s'explique. Il étoit difficile, à mon avis, de s'en acquiter mieux qu'il a fait. On y voit d'abord, que le Pere Simon a bien étudié ſon ſujet; qu'il a fait un plan juſte de ſon Ouvrage, & en a préparé les matiéres de longue main. Il n'y laiſſe preſque rien à deſirer. Il y épuiſe en quelque ſorte la curioſité du Lecteur le plus appliqué. Il la prévient même, & la ſoulage. Son Livre eſt un Abregé de pluſieurs Volumes, ou plûtoſt d'une Bibliothéque toute entiére. On y trouve même dequoi en faire une avec choix & avec jugement, par celui qu'il donne des Auteurs & des Editions, ou des Bibles en toutes Langues, ou de ſes Interpretes & de ſes Critiques de toutes Religions. Enfin, il y a dequoi s'inſtruire agréablement de pluſieurs découvertes également curieuſes & nouvelles.

On le fait même avec d'autant plus de plaiſir, que tout y eſt en ſa place: c'eſt-à-dire, que le plan de l'Ouvrage n'eſt pas ſeulement curieux, mais régulier. On ne le perd point de veuë. On le ſuit à pas comptés, & dans l'ordre juſte des matiéres dont on deſire s'éclaircir par degrés. Ce bon ordre même y paroit plus un effet du bon ſens & de la juſteſſe de l'eſprit du Pere Simon, qu'une méthode appriſe au College, & puiſée dans les regles de la Logique.

Mais ce qui m'en plaist peut-être encore davantage, c'est qu'il ne sort point de son sujet. On n'y trouve point de digressions inutiles, vaines ou ennuyeuses. Il instruit, il divertit le Lecteur, sans le fatiguer. Il n'y a point d'érudition hors de son lieu, ou prise de trop loin, ou qui ne paroisse propre & familiére à l'Auteur. Il n'y a même rien de confus, ou de chagrin, ou de pointilleux dans sa Critique, au-moins pour la plus grande partie. Il y a de la franchise, de l'honnêteté & de la bonne foi. Il n'y paroit pas entêté de tous les préjugés si familiers à ceux de sa créance, & sur tout d'une profession Religieuse. Les caracteres qu'il y donne des Auteurs, y sont justes pour la plus-part: *Tros Rutulusve fuat*, il rend à chacun justice, autant qu'il croit qu'on l'a merité.

La maniére d'ailleurs dont il s'explique, ne pouvoit être ni plus nette, ni plus débarrassée. Il est clair jusques dans les matiéres les plus épineuses de la Grammaire. Il juge des Auteurs Latins, Grecs, Hébreux & autres Orientaux, sans les citer dans leurs Langues, & en se contentant d'en rapporter leur sens & leur esprit. De-sorte que non seulement il évite ces citations entassées les unes sur les autres, & le plus souvent sans choix & sans jugement, écueil assez ordinaire des Critiques du second ordre; mais épargne au Lecteur l'ennui & l'embarras où elles ont coûtume de le jetter. Son stile ne se trouve pas aussi chargé de redites: il n'est d'ailleurs ni pompeux; ni affetté, mais pur & naturel, comme la nature & l'importance du sujet le requiert. Il en dit autant qu'il en faut pour se faire comprendre, & pour insinuer ce qu'il veut dire. Il n'en dit ni trop, ni trop peu: ce qui arrive à peu de gens, sur tout en des Ouvrages de Critique. Tout cela veut dire, à mon avis, que le Pere Simon a du bon sens, du discernement, de l'erudition, & sur tout de la Juïve, comme il l'appelle; & outre cela, de la candeur, de la pénétration & de la justesse. Voilà en peu de mots ce qui m'en plaist: ce qui me feroit souhaiter de voir la seconde Partie, c'est-à-dire, l'Histoire Critique du Nouveau Testament, qu'il y promet; & ce qui enfin me fait compatir tout de bon à la persécution qu'il souffre, (à ce que j'apprens) & à la destinée malheureuse d'un Ouvrage, qu'on a trouvé bon d'étouffer en venant au jour.

Je ne sai pas préciſément ce qui y a le plus contribué: si c'est qu'on en ait trouvé le dessein trop hardi pour un particulier, ou l'exécution trop libre pour un Religieux: si c'est pour avoir loué quelquefois des Traducteurs ou des Interprétes Protestans, & crû bonnement que l'on se pouvoit servir utilement de leurs Versions, & de leurs Ouvrages sur la Bible: ou bien, si c'est pour avoir trop peu déferé aux anciennes Versions, soit des Septante, soit de la Vulgate; qui ont été comme canonisées par l'Eglise Grecque, ou par la Latine; & même de les avoir crû encore plus défectueuses que le Texte Hebreu: ou si c'est pour avoir établi des regles, sur lesquelles on puisse donner de meilleures Versions, & non moins authentiques

que

que la Vulgate: ou si c'est pour prétendre enseigner l'Hebreu aux Hebreux, à tous leurs Rabins présens, ou passés; réformer hardiment le Texte Original de la Bible, y trouver de nouveaux sens, & en-sorte même que cette réforme & ce nouveau sens ne soit qu'une amorce à d'autres, pour ne s'y pas tenir, s'ils ne veulent, & pour en chercher d'autres: ou si c'est peut-être pour avoir voulu prouver, que Moïse, Josué, Jéremie, & quelques autres Ecrivains Sacrés, ne sont pas les Auteurs des Livres de la Bible qui portent leurs noms, ou au-moins de la meilleure partie d'entre eux: ou si c'est plûtôt pour avoir voulu assujettir toute l'Ecriture aux regles de sa Critique, & d'une Critique non sujette aux regles ou à l'autorité de l'Eglise: ou si c'est seulement au sujet de la Critique qu'il exerce ou sur des Peres de l'ancienne Eglise, ou sur des Docteurs & Commentateurs célébres de l'Eglise Latine de ces derniers tems. Au-moins il ne sera pas aisé de croire, que le Pere Simon ait mérité ces censures de son Eglise, pour avoir plus donné à la force de la Tradition, qu'à l'autorité de l'Ecriture Sainte; pour avoir crû même cette Ecriture obscure, embarrassée & défectueuse, soit dans le Texte Original, soit dans toutes les Versions anciennes ou nouvelles qui nous en restent; & de-plus, pour avoir établi ces deux principes pour le fondement le plus solide de tout son Ouvrage.

Il n'est pas le premier qui ait fait une Critique sur le Texte de la Bible. Le Pere Morin, pour n'aller plus loin, qui étoit d'une même Communauté Religieuse, & vivant dans un même lieu que le Pere Simon, l'a fait de nos jours, sans avoir encouru la même disgrace. Il contribua de-plus (à ce que nous apprend le P. Simon) à l'Edition du grand Ouvrage de Louïs Cappelle, Protestant, à-la-verité, mais dont le Livre a été receu avec un applaudissement plus general des Catholiques Romains, qui le publiérent & avec Privilege, que des Protestans, qui l'avoient voulu supprimer.

Mais aprés tout, il faut avoüer que le dessein du Pere Simon a une étenduë encore plus vaste & de plus grandes veuës. Il ne cherche point à établir aucun Texte du Vieux Testament pour infaillible, soit de l'Original, soit des anciennes Versions. Et ainsi il ne prétend pas publier les deffauts du Texte Hebreu, pour se soûmettre avec le P. Morin, ou au Samaritain, ou aux Septante, ou à la Vulgate. Il ne se borne pas non plus à croire avec Cappelle, d'ailleurs son grand Auteur, les diverses Leçons du Texte Hebreu de la Bible, pour être de nulle considération à l'égard de la foi & des mœurs; & que les Exemplaires du Vieux Testament les plus corrompus soient suffisans à cet égard.

La Critique du Pere Simon va encore plus loin que tout cela. Elle ne tend pas seulement à corriger les defauts des Exemplaires qui nous restent des Livres Sacrés, à éclaircir les diverses Leçons du Texte, soit de l'Original, soit des anciennes Versions, & à en juger; elle passe hardiment à vouloir prouver par de

de nouvelles découvertes, l'obscurité insurmontable de ce même Texte, l'incertitude & l'ignorance où l'on est il y a long-tems de la Langue dans laquelle il a été écrit, l'insuffisance des anciens Traducteurs, & le peu de fondement qui résulte de tout cela à quoi s'en tenir. C'est une Critique, non des Copistes seulement, ou des Interprétes, dont quelques-uns ont été crûs divinement inspirés; mais de-plus une Critique des Ecrivains mêmes du Texte Sacré, de leur exactitude, ou de leur négligence. De-sorte qu'en voulant tenir un milieu, comme il prétend, c'est-à-dire, éviter les deux extrémités, où s'engagent, à son avis, ceux qui déferent trop à l'Original ou aux anciennes Versions, il tombe, ce semble, dans la plus grande de toutes, qui est de détruire toute certitude & évidence de l'Ecriture Sainte, & de n'en donner autre principe, que celui qui est fondé sur les regles de sa Critique, ou en tout cas, sur les préjugés de la Tradition.

C'est là le plan & le but de cet Ouvrage. D'où il semble qu'on doit recueillir, qu'il ne résout des difficultés, que pour en faire naître de plus grandes, & si on le croit, insurmontables: qu'il établit des principes, dont les conséquences paroissent dangereuses, & sans doute d'une fort petite consolation pour des enfans qui ont des sentimens tendres & soûmis pour la Parole de leur Dieu: qu'il combat des préjugés d'une autorité reconnuë, soit des Protestans, soit des Catholiques Romains, par ceux d'une Tradition contestée jusques ici entre les deux partis: & qu'il loue ou blâme quelquefois des Auteurs & leurs Ouvrages, par le plus ou moins de rapport qu'ils ont avec le sien.

Le Pere Simon prétend, à-la-verité, donner des regles de sa Critique, pour rétablir par elles, ou pour corriger le Texte Original des Livres Sacrés; pour en pénétrer un nouveau, ou le veritable sens; pour lui donner même plus d'étenduë & de varieté que l'on n'a fait jusques ici; pour en procurer enfin une Version plus accomplie & plus authentique que celle des Septante, de St. Jerôme, ou de tous les Traducteurs des derniers siécles: & pour fondement de tout ceci, il donne une autre idée de la Langue Hebraïque du Texte Original, que l'on n'en a eu jusques à-présent; il laisse même à la Critique de chaque particulier, de se former là-dessus un nouveau Texte Hebreu. Mais outre les suites, ou plûtôt les écueils inévitables de cette Critique; outre que c'est s'ériger, ce semble, en un autre Esdras, ou nouveau Restaurateur des Livres Sacrés, sans mission & sans autorité, c'est de-plus en établissant ces mêmes regles de sa Critique, sur des fondemens & sur des Systémes, au sujet desquels les opinions des Savans se trouvent encore aujourd'hui fort partagées. Il pose même par fois des principes, qu'il détruit, ou qu'il affoiblit ailleurs.

Tout cela ne fait-il pas craindre, qu'en lisant ce Livre du Pere Simon, on ne s'instruise, ou ne se confirme dans l'art de douter des verités fondamentales de la Religion Chrêtienne?

ne? J'avouë mon foible, s'il mérite ce nom-là. Que ce ſoit enteſtement, ou prévention, ou ignorance; je me ſens plus de pente pour les Ouvrages qui peuvent contribuer à réſoudre mes doutes, ſi j'en ai, ou plûtôt à les prévenir, & ainſi à affermir ma confiance en cette Parole Sacrée, que pour ces Ouvrages qui la peuvent affoiblir, ou m'en redoubler les ſcrupules, ſous prétexte ſouvent de les éclaircir. Je ſai bien que le parti que je prens n'eſt pas le plus à la mode, ni que l'on juge communément marquer le plus de pénétration & de diſcernement: mais aprés tout, je ſuis bien trompé ſi ce n'eſt le parti du bon ſens, & le plus ſeur.

Il eſt vrai que le Pere Simon prétend dés la Préface de ſon Ouvrage, avoir travaillé utilement à appuyer l'autorité des Livres Sacrés contre les fauſſes conſéquences de Spinoſa & de ſes pareils, tirées des changemens ou des additions de ces mêmes Livres: qu'il ſe flatte de-plus d'y avoir mis des fondemens, pour réſoudre des difficultés, d'ailleurs, à ſon avis, inſurmontables, de Chronologie & de Genéalogie, qui ſe trouveroient dans le Vieux Teſtament. Ce qu'il croit juſtifier par deux principes qu'il poſe, & qu'il auroit ſuffiſamment prouvés dans ſa Critique. L'un, en établiſſant des Prophétes ou Ecrivains publics parmi les Hebreux, dirigés de l'Eſprit de Dieu; qui ayent été les auteurs de ces changemens ou additions conſiderables qu'il trouve, par exemple, dans les Livres de Moïſe, de Joſué, de Samuël, & autres Livres Canoniques du Vieux Teſtament. L'autre, que le Recueil de ces mêmes Livres n'eſt qu'un Abregé des anciens Actes conſervés dans les Archives des Hebreux; & ainſi qu'il n'en rapporte que ce qui étoit préciſément requis pour le ſujet dont il traite. Et ſur ces mêmes principes, il condamne encore l'opinion d'un Docteur de la Faculté de Paris, comme ſujette à de dangereuſes ſuites, & oppoſée à la doctrine du Nouveau Teſtament; lequel a crû, que les Ecrivains Sacrés n'étoient inſpirés de Dieu, que dans ce qui appartenoit à la créance, ou qui y avoit quelque liaiſon neceſſaire.

J'avouë qu'en tout cela l'intention du Pere Simon eſt au-moins digne de loüange: qu'elle marque de la ſoûmiſſion pour cette divine Ecriture, & pour la créance: qu'on eſt mal-fondé à mettre en doute aucune des choſes qu'elle rapporte, où bien en tirer matiére d'en décrier, ou partager même l'autorité: que c'eſt là en enfans dociles, en veritables héritiers de la promeſſe, faire un bon uſage de ſon ſavoir, de ſon eſprit, & de ſa raiſon, que de s'en ſervir à confirmer le Teſtament de nôtre Pere celeſte, & à en croire valide & authentique juſques aux clauſes les moins importantes.

De ſi bons & de ſi loüables ſentimens de l'Auteur de la Critique, méritoient, ce ſemble, un meilleur ſuccés de ſon Ouvrage. Le mal eſt, que l'on a peut-être eu plus d'égard à ſes preuves, qu'à ſes intentions: qu'on aura craint ſans doute, qu'en appuyant, comme il fait aprés le même Spinoſa, & encore de toute

la force de sa Critique, l'incertitude des Auteurs de plusieurs Livres du Vieux Testament, & même des plus réverés & des plus exacts, comme est, selon lui, le Pentateuque; qu'en soûtenant par des raisons, à son avis, incontestables, qu'ils n'ont pû être écrits pour la plus-part par des Ecrivains contemporains, ou dont ils portent les noms, il ne lui seroit pas aussi aisé aprés cela, de faire recevoir pour seurs & pour infaillibles, les fondemens de l'autorité ou de l'inspiration divine, qu'il prétend pourtant leur laisser: qu'en exposant de-plus ces Livres Sacrés à toute la même destinée des Ouvrages appellés communément profanes; en ne reconnoissant aucun effet de la Providence divine dans leur conservation, & même en ayant pour but & pour principe d'en détruire la créance, c'étoit par même moyen mettre en compromis toute certitude de cette Parole divine, ou qui en tout cas ne dépende des regles de la Critique, encore plus que les Livres d'un Homere ou d'un Aristote; & ainsi la réduire à ne pouvoir à l'avenir faire preuve solide & non contestée en matiére de Religion: qu'en posant pour principe & l'obscúrité de cette Ecriture, & les changemens survenus dans les Exemplaires, soit du Texte Hebreu, soit des anciennes Versions, depuis les Originaux perdus, & ce non seulement (comme fait Cappelle à l'égard du premier) en des passages de peu d'importance pour la foi & les mœurs; c'étoit ruïner en-effet le fondement des Protestans, ainsi que le P. Simon le prétend & dans cette Préface, & ailleurs dans le Livre. Mais en même tems & d'une même main, c'étoit aussi, direz-vous, détruire le fondement de l'Eglise ancienne & Grecque & Latine, qui en ont fait un autre jugement; le fondement des premiers Conciles; celui enfin de la Religion Juïve & de la Chrêtienne, qui ont consideré ou considérent encore cette Ecriture, soit dans l'Original, soit dans les anciennes Versions, pour la base de leur créance & pour la preuve ou le Texte authentique de leurs décisions. Vous n'attendez pas, je m'asseure, que je vous entasse ici des passages, qui vous sont plus connus & familiers qu'à moi, où ces grands Docteurs de l'Eglise, & sur tout un St. Augustin, parlent sur ce sujet un langage bien different de celui du Pere. Je vous dirai seulement, que je m'en rapporte volontiers à de plus habiles, si c'est garder le milieu requis, comme l'Auteur le prétend, entre ceux qui déferent trop ou à l'autorité de l'Original Hebreu, ou à celle des anciennes Versions. Et si le Pere Simon, comme il l'assûre vers la fin de la Préface, *n'est entesté, ni du Grec, ni du Latin, ni de l'Hebreu de ce Texte*; qui lui répondra, je vous prie, que d'autres ne soient encore moins entestés de sa Critique, pour réformer hardiment sur elle & le Grec & le Latin & l'Hebreu de ce même Texte des Livres Sacrés?

Mais pour en mieux juger, il faut vous dire quelque chose du détail de cette Critique. Elle est divisée en trois Parties.

Dans la premiére, l'Auteur y traite du Texte Hebreu ou Original du Vieux Testament, & en recherche l'hi-

l'hiſtoire & les changemens. Et là-deſſus il y établit d'abord ce principe, touché dans ſa Préface, comme j'ai dit; à ſavoir, que pluſieurs Ecrivains Sacrés, comme Moïſe, Joſué, Samuël, Jéremie, & autres, n'ont écrit qu'une partie des Livres qui portent leurs noms, ou même n'y ont aucune part: que Moïſe, par exemple, n'eſt Auteur du Pentateuque, que pour ce qui appartient aux Loix & aux Ordonnances; & que des Ecrivains publics ou Scribes, qu'il y avoit parmi les Juifs, ont écrit ce qui en regarde l'Hiſtoire: que Samuël, ſelon quelques Rabins, eſt Auteur du Livre de Joſué & des Juges; & Jéremie, (ce qu'il croit vrai-ſemblable,) des Livres de Samuël, & des Rois: que la plus-part de ces Livres Sacrés ne ſont que des Abregés des anciens Actes qui ſe conſervoient dans les Archives des Hebreux: que c'eſt de là que viennent ou ces redites, ou ces additions & changemens qui ſe trouvent dans la Bible, & dont il apporte des exemples, procedés, comme il aſſûre, de ces Ecrivains publics qui donnoient nouvelle forme aux Actes trouvés dans les Archives ſuſdites: qu'il y a de-plus des tranſpoſitions dans la Bible, arrivées, à ſon avis, par la faute des anciens rouleaux, ou fueilles miſes les unes ſur les autres, ſelon l'ancienne maniere d'écrire, & ſans eſtre couſuës enſemble: que c'eſt de là qu'il y a une confuſion d'ordre dans les premiers Chapitres de la Geneſe & de l'Hiſtoire de la Création: que dans le Texte Hebreu il s'y eſt encore gliſſé beaucoup de fautes par les Copiſtes, à-cauſe des répetitions ſouvent de mêmes mots, ou au ſujet de la nouveauté de leurs Points-voyelles: qu'il n'y a rien de certain dans leur ponctuation; qu'on peut s'en éloigner ſelon les regles de la Critique: que la Grammaire Hebraïque eſt trop limitée: que les Maſſorétes, ou Critiques Juifs du Texte Hébreu, ſe ſont ſouvent trompés dans leur travail ſur la Bible: que leurs regles ne ſont pas infaillibles: que les Juifs ſont partagés entre eux-mêmes pour les diverſes Leçons de l'Ecriture: qu'ils ne s'en rapportent pas toûjours à la Maſſore: que les Originaux du Texte Hebreu eſtant perdus il y a long-tems, les Exemplaires poſtérieurs ont été ſujets aux mêmes inconvéniens des autres Livres; & encore plus, veu la nature de la Langue Hebraïque, l'affinité qu'il y a de pluſieurs lettres conſones, l'incertitude alleguée de la ponctuation, & l'uſage dés lors de la Langue Caldéenne parmi les Juifs, qui a fait, par exemple, qu'il y a des mots Caldéens en Iſaïe & Ezechiel, ſubſtitués par les Copiſtes pour des mots Hébreux: que c'eſt en vain qu'on a recours à la Providence divine, ou à la ſuperſtition religieuſe (ſi on la peut appeller telle) des Juifs, pour la conſervation du Texte Sacré: que celli-ci n'a rien eu de plus ſingulier ou de plus exact, que l'on ne trouve, à ſon avis, dans les anciens Critiques des Ouvrages Grecs ou Latins: qu'il n'y a autre remede à tout cela, que d'avoir recours aux regles de la veritable Critique, pour changer & réformer ſelon elles, ce qu'il y a aujourd'hui de corrompu dans le Texte Hebreu, ou dans les

Versions : qu'il ne faut pas s'arrester là-dessus à la Grammaire Hébraïque, que les Juifs ont tirée des Arabes, & n'ont mis en usage, que vers la fin du neuviéme siécle : que d'ailleurs il est difficile de trouver un Manuscrit Hebreu de la Bible, qui ait plus de 900. ans : que les meilleurs Manuscrits viennent des Espagnols : qu'il y a plusieurs variations de mots au Vieux Testament, qui viennent de diversité d'Ortographe, plûtôt que d'erreur de Copiste : qu'il y en a même qui ne sont pas des varietés de lecture, mais un abregé de l'autre leçon ; comme *Demas* & *Demetrius*, *Epaphras* & *Epaphroditus*, qui seroient la même chose : qu'il y a aussi des changemens de noms dans la Bible, quand ils sont synonymes, comme d'*Isboset* & *Esbaal* ; parce que *Boset* & *Baal* seroient en effet synonymes : que l'ancien caractere du Texte Hebreu est le Samaritain ; que la preuve ordinaire qu'on en tire des siecles est invincible, & qu'ils se doivent attribuer aux Juifs avant leur captivité.

Je ne prétens pas copier ici l'Ouvrage du Pere Simon, moins faire une Critique sur sa Critique. Je prétens seulement vous en donner quelque legere idée, puis que vous le desirez, & quelquefois vous en toucher en passant mes doutes & mes scrupules. Vous me direz s'ils sont bien ou mal-fondés ; en un mot, s'ils viennent plûtôt de mon ignorance, que de la faute du Pere. Du-reste ; il n'est plus question, comme vous venez de voir, de prétendre avec les Docteurs du Thalmud, ou avec un Aben Esra, que les huict, ou, selon d'autres, les douze derniers versets du Deuteronome soient de Josué, plûtôt que de Moïse ; & à cela prés, ou de quelque peu de passages de la Genese, de le croire Auteur des cinq Livres qui portent son nom. C'est, à-la-verité, ce qui a été crû jusques ici de bonne foi sur le témoignage de toute l'Antiquité Juïve & Chrêtienne, (pour ne pas dire de la Payenne même) & de tout ce qui peut autoriser une pareille Tradition. Cependant, selon le Pere Simon, Moïse n'y a que la moindre part, puis qu'il n'y a que les Loix & les Ordonnances qu'il lui laisse. Et ainsi l'Histoire même de la Création, celle du Déluge, en un mot de tout ce qu'il y a dans la Genese ; bonne partie de l'Exode, & tout ce qui touche l'Histoire dans les Livres suivans du Pentateuque, n'est pas de lui. Ce sont certains Ecrivains publics parmi les Hebreux qui les ont tirés des anciens Regîstres, & ont fait le Recueil du Pentateuque comme on le voit. Mais en ce cas-là, que deviendra la Tradition, qui est d'ailleurs le grand principe du P. Simon ? Où en trouvera-t-il cependant une plus constante, plus ancienne & plus authentique, plus contraire, en un mot, à la nouveauté de cette Critique ? Mais de-plus, direz-vous, qui lui a revelé ce grand secret, une si importante verité ? D'où viennent parmi les Hebreux ces Actes conservés dans les Archives, ces Regîstres publics de la Création, par exemple, du Deluge, de la dispersion des Peuples par les fils & successeurs de Noé, & autres faits pareils, si éloignés de leur tems & de leur Histoire ? Quand

ont

ont vécu ces Ecrivains publics, qui en-suite les ont tiré de ces Archives, qui en ont fait le Recuëil, qu'on a crû de bonne foi estre de Moïse jusques ici? Je ne nie pas de-vrai, qu'il n'y ait pû avoir des anciens Mémoires recueillis ou conservés par un effet de la Providence divine, dans la famille du Patriarche des Hebreux, dont cet homme merveilleux, assisté divinement de l'Ancien des Jours & de l'Esprit de verité, ait tiré ou éclairci ce qu'il rapporte de la premiére origine des choses, & des événemens les plus remarquables qui l'ont suivie jusques à lui. Mais ce n'est pas là ce que prétend ici le Pere, qui à l'exemple & à-peu-prés sur les mêmes fondemens de cet Adversaire nouveau & trop connu des Auteurs Sacrés, en vient aujourd'hui ravir la gloire & l'honneur à un Moïse, & à de ses successeurs, pour la transporter de son chef à d'autres Ecrivains Juifs sans nom & sans tribu. Mais en ce cas-là, comment donner à ce Recuëil de ces mêmes Ecrivains, une autorité d'Ecriture divinement inspirée: (ainsi que prétend ailleurs le Pere Simon) sur tout, si les Livres, selon lui, n'en sont Canoniques, que pour avoir esté reconnus tels par le Sanhedrin, ou Grand Conseil des Hebreux? c'est-à-dire à-peu-prés, comme la Version Vulgate, qui bien que pleine de fautes par la confession du P. Simon, ne laisse pas de demeurer authentique, selon lui, par la déclaration du Concile de Trente. Cependant c'est à ce Recueil du Pentateuque, fait par ces divers Ecrivains, qu'il attribuë la diversité du stile qu'il trouve dans les Livres de Moïse: comme si, quand elle seroit aussi considerable qu'il croit, la grande varieté des sujets qui y sont traités, ne pourroit pas en avoir donné lieu; & comme si les exemples n'en estoient pas connus, & de-plus dans quelques Ouvrages des Livres Sacrés d'un même Auteur; ou bien qui diroit, que l'Eneide & les Bucoliques, les Odes & les Satyres ne sont pas d'un Virgile, ou d'un Horace, à cause de la diversité du stile assez grande qu'on y trouve? Et que dira le P. Simon, de cet Auteur ingénieux à combattre & le mérite & l'autorité des Livres Sacrés, qui malgré des stiles & des caracteres si divers qui s'y trouvent, prétend cependant qu'un seul Ecrivain, &, à son avis, Esdras: est l'Auteur de tous ces Livres divins, comme du Pentateuque, de Josué, Juges, Samuël, Rois? Outre que je ne trouve pas, que ces raisons de la diversité du stile, ou autres, portent le Sauveur du monde, ou ses chers Disciples, à reconnoistre d'autre Auteur des Ecritures plus ancien que Moïse, ou bien d'autre Ecrivain plus recent, qui deust prendre la meilleure part aux Livres Sacrés qui portent son nom. IL COMMENCE PAR MOISE, dit St. Luc, *& continüe par tous les Prophetes, pour expliquer ce qui a esté dit de lui dans* TOUTES LES ECRITURES. Et n'y avoit-il donc rien, par exemple, dans la Genese, qui, selon le Pere, ne doit pas estre de Moïse, qui eust du rapport à Jesus Christ; & ainsi qui deust faire partie, & même le commencement de ces divines explications, que ce même Jesus tire

de toutes les Ecritures, & de Moïse en premier lieu? Le Pere le croiroit-il? ou voudroit-il bien dire, que c'est en tout cas le seul Decalogue & les Ordonnances, (qu'il laisse à Moïse) où ces prédictions ou allusions au Messie se trouvoient? Je ne le pense pas; & en verité j'ai trop bonne opinion du Pere, pour craindre qu'il aimast mieux s'entendre là-dessus avec les ennemis de ce Fils éternel de Dieu, plûtost que de laisser à Moïse la gloire d'être Auteur des passages de la Genese ou d'autres endroits du Pentateuque, qui eurent l'avantage d'être expliqués par la bouche de cet infaillible Interprete & de Moïse & des Prophetes. Cependant la consequence, comme vous voyez, qui en resulte, en est assez claire & nette.

Je laisse à quartier, si la diligence de ces fameux Massoretes ou Critiques Juifs pour la conservation du Texte Hebreu, n'a pas encheri de beaucoup par dessus l'exactitude des Critiques des Ouvrages Grecs & Latins de quelques Auteurs profanes. Au-moins on l'a pû croire de bonne foi jusques ici, sur ce que Juifs & Chrêtiens en rapportent, & entre autres un Elias Levita, d'ailleurs un Auteur fort accredité prés du P. Simon, & même le seul, selon lui, qui ne s'est point laissé entester de ses Docteurs Juifs qui l'ont précedé; pour n'alleguer pas maintenant un Buxtorfe, & tant d'autres savans en cette litterature, qui nous ont appris un plus grand détail de cette Critique si exacte, si scrupuleuse, & enfin si extraordinaire, que les Auteurs de la Massore ont apportée à la conservation du Texte Original de la Bible. On y peut même trouver dautant plus d'apparence, qu'outre le génie connu de la Nation, il s'agissoit ici d'un Livre, reputé parmi eux pour une Parole divinement inspirée, qui étoit le dépositaire de leur Religion, de leurs Loix & de leurs Privileges; en un mot, qui étoit leur Tresor public, le Livre de la Promesse, & le gage de leur Alliance. Ce qui ne se rencontre pas à l'égard de ces Ouvrages des Auteurs profanes, pour avoir pû obliger ces anciens Grammairiens qui prenoient soin de les publier, à y apporter une exactitude & une application aussi extraordinaire: & ce bien que je n'ignore pas d'ailleurs la diligence des Aristarques, des Aristophanes, ou de Calliopices, Julius Celsus, Eutropius, & autres anciens Critiques, qu'ils ont apportée à revoir leurs Auteurs avec un soin extrême; à en conter, à en marquer les versets, pour preuvé de leur exactitude; & dont en partie les anciens Manuscrits font foi encore aujourd'hui.

Je me rapporte encore de bon cœur à de plus savans que moi en l'érudition Juïve, à savoir si la Grammaire Hebraïque est aussi défectueuse, que le P. Simon le croit; ou qu'en ce cas-là, elle soit aussi aisée à rétablir; si même on peut en trouver, ou suivre aujourd'hui de meilleurs & de plus seurs guides, que les Massoretes, que les plus savans Rabins, qui en ont fait il y a longtems toute leur étude? C'est-à-dire, que le Pere ne se contente pas d'entendre l'Hebreu & les Rabins, comme

me les Hebreux & les Rabins l'entendent: il a bien d'autres idées de leur propre Langue, que ces bonnes gens-là. Je me souviens là-dessus, que Lucien louë en quelque endroit un Docteur Gaulois, qui parloit fort bon Grec. Ce Lucien, comme vous sçavez, en étoit bon juge, tout Syrien qu'il étoit; & quant au Docteur, il y a apparence qu'il avoit eu de bons Maîtres Grecs. Mais que diroient-ils aujourd'hui, qu'un Docteur, qu'un Critique de la même Nation (qui d'ailleurs en abonde toûjours de trés-excellens & en Grec, & en d'autres Langues) ne se contente pas de sçavoir l'Hebreu, sans y voir ce que les Maîtres en cette Langue n'y ont pas apperceu depuis tant de siécles, ou plûtôt sans prétendre de la reformer & refondre de nouveau? Sans mentir, c'est avoir de grandes veuës & de fines idées. Il est vrai, direz-vous, qu'il y a un autre Critique François il n'y a pas long-tems, qui s'est avisé de vouloir prouver qu'Aristote n'a pas bien entendu le Grec, ni Tite-Live le Latin. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner avec quel succés il l'a fait. Mais aprés tout, la prétention du Pere sur le fait de l'Hebreu & des Rabbins va bien plus loin, & tire bien à d'autres conséquences. Il est vrai, dira le Pere, que ces Rabins ne sont pas peut-être si croyables sur le sujet de l'Hebreu, qu'Aristote sur le Grec, ou Tite Live sur le Latin. Je l'avoüe sans doute, & de-plus, qu'il y a de l'inconstance dans les regles de leurs Grammaires; que leurs Dictionnaires sont défectueux; que les plus habiles d'entre eux avouënt souvent leur ignorance; qu'ils ne sont pas toûjours d'accord entre eux-mêmes, ou pour les leçons du Texte Original, ou pour les explications; & qu'enfin, il n'est pas toûjours seur, ni même fort Chrêtien, de les suivre: en-sorte qu'il peut y avoir de l'excés & de la prévention à l'égard de ces Chrêtiens Hebraïsans qui reçoivent toutes les regles, ou toutes les explications d'un Aben Esra, d'un Kimhi, ou d'autres de ces gens-là pour des Oracles; & d'ailleurs sans faire la moindre reflexion sur les anciennes Versions de l'Eglise, que pour les décrier à toute outrance, & pour les combattre. Cette extrémité est vicieuse sans doute, éloignée également du bon sens, & de tous les principes d'une judicieuse Critique. Mais aprés tout, n'y a-t-il point de milieu à tenir, & que les plus sages Hebraïsans n'ayent aussi gardé dans leurs Ouvrages de Critique ou d'érudition Juïve sur la Bible; & sans d'abord en venir si avant, que de vouloir donner aujourd'hui toute une autre idée de cette Langue Hebraïque, qu'on n'en a pû avoir ou découvrir jusques ici? Si les Ouvrages des Grammairiens Juifs n'ont commencé, que nous sachions, & de leur confession même, que dans le huitiéme ou neuviéme siécle, s'ensuit-il que cela porte coup contre leurs regles, & détruise toute la considération qu'on en doit faire? Les Grammairiens Grecs ou Latins que nous avons, & qui sont consultés ou allegués tous les jours pas les sçavans Critiques, ont-ils vécu du tems de Ciceron, ou de Demosthene, & non au-contraire, quand ces Langues,

gues, autrefois si florissantes & si répandües par le monde, étoient comme anéanties, & dans leur décadence? N'est-ce pas même la destinée ordinaire des Langues? Et Mr. Vossius, si je m'en souviens, ne le remarque-t-il pas en quelque endroit de son Livre des Septante, quoique sur un autre sujet? à savoir, que l'on ne s'avise gueres de faire des Grammaires, pendant que les Langues fleurissent, mais bien quand elles sont péries, & comme hors d'usage? Il est vrai que la Langue Françoise en pourra, ce semble, être exceptée à l'avenir, qui dans le même tems, & parmi les mêmes personnes qui l'entendent & qui l'écrivent le mieux, en a heureusement trouvé qui ont pris la peine de lui donner des regles fondées sur la raison, mais encore plus sur l'usage; & ainsi de la fixer, autant qu'une Langue vivante peut ou doit l'être. Mais pour en revenir à la Langue Hebraïque & aux Rabins, vous comprenez bien au-moins, que le siecle où leurs regles sur cette Langue ont esté faites ou recueillies, ne conclud rien, pour prouver qu'elles sont ou fausses, ou incertaines, ou trop limitées. Il sera donc question de les examiner sur d'autres principes, & notamment sur les regles nouvelles & infaillibles de la Critique du Pere. Mais passe, direz-vous, s'il estoit seulement question de chercher quelquefois d'autre sens à des mots équivoques du Texte Original de la Bible, & qui admettent plusieurs significations; de s'attacher là-dessus à celles qui avoient plus de rapport avec les Langues voisines, avec les anciennes Versions, & peut-estre avec les témoignages mêmes des plus anciens Docteurs parmi les Juifs, & comme vous diriez, de leur Thalmud. C'est-là aussi ce qui a esté souvent & utilement pratiqué par des hommes savans en cette litterature; & encore dernierement par l'Auteur célébre du grand Dictionnaire de Londres en sept Langues Orientales, comme il le déclare lui-même dans la Préface. Mais la Critique du Pere ne prétend pas de s'en tenir à ces bornes-là. Elle passe jusques à vouloir refondre de nouveau, comme j'ai déja dit, la Langue du Texte Original de l'Ecriture, à lui donner une autre face, & une autre étenduë, qu'elle n'a eu jusques ici; & à ce sujet de pouvoir changer & substituer librement, non seulement d'autres Points-voyelles, mais d'autres lettres & d'autres mots, quand il sera question d'y trouver un sens, à son avis, plus net & plus commode. Je vous en laisse tirer les conséquences, sans que je m'y arreste davantage. J'ajoûterai seulement; que le P. Simon est bienheureux, ou bien habile, d'avoir trouvé de nos jours une Langue perduë, selon lui, il y a tant de siécles; ou d'avoir au-moins découvert le chemin seur & infaillible d'y parvenir. En ce cas-là, qui niera que cette découverte ne doive faire honneur à nostre siécle, autant & plus qu'aucune autre qu'on y ait faite, ou qu'on y pût faire.

Je ne touche pas maintenant à la question si débattuë touchant l'antiquité des Points-voyellés du Texte Hebreu. Je ne suis même nullement surpris,

ſurpris, que le P. Simon ait ſuivi là-deſſus l'opinion ſur laquelle tout ſon Syſteme, toute ſa Critique ſe trouve fondée. Cela lui étoit libre aprés tant de grands hommes de l'un & de l'autre parti, qui ont embraſſé là-deſſus & appuyé le même ſentiment que lui. Mais comme cette même opinion, à ſavoir, qui établit la nouveauté de ces Points-voyelles, n'a pas été prouvée ſi invinciblement par Cappelle, (ainſi que veut le Pere Simon) qu'on n'ait répondu à ſon Livre ſur cette matiére, & que les ſuffrages des Savans en cette littérature n'en ayent été, & n'en ſoient encore aujourd'hui partagés; on peut, direz-vous, avec la même liberté s'attacher à l'opinion contraire, ſans paſſer d'abord pour un ignorant, ou pour un enteſté, comme voudroit perſuader le Pere Simon. Ce n'eſt pas, à vous dire les choſes comme elles ſont, que je me trouve encore aujourd'hui auſſi perſuadé de l'antiquité de ces Voyelles, que je l'ai pû être autrefois dans mon enfance; & que les raiſons & les autorités qu'on allegue au contraire, ne me paroiſſent maintenant avoir plus de force & de vrai-ſemblance, qu'elles ne faiſoient peut-être en ce tems-là: mais aprés tout: il réſulte toûjours cet inconvenient quant au Pere Simon, que les regles de ſa Critique à réformer le Texte Hebreu, étant principalement baſties ſur un fondement conteſté encore entre les Doctes, par là elles demeurent à-tout-le-moins incertaines ou inutiles à l'égard d'un grand nombre d'entre eux. Mais c'eſt apparemment de quoi le Pere ne ſe met gueres en peine.

On peut en quelque façon dire la même choſe touchant l'antiquité du Caractere de ce Texte Original, ſi c'eſt le Samaritain, ou le Caractere qu'on appelle le Caldéen, dans lequel la Loi auroit été donnée à Moïſe; ou ſi c'eſt dans ce dernier que le Texte de l'Ecriture auroit été écrit depuis le retour de la captivité des Juifs. Le Pere Simon aprés Cappelle & bien d'autres Savans, non ſeulement eſt pour le Caractere Samaritain, mais croit auſſi, comme eux, que les anciens Sicles qui ſe trouvent en ce Caractere encore aujourd'hui, en ſont une preuve invincible, & que pour ce ſujet il les faut attribuer aux Juifs avant leur captivité ſuſdite. Je ne prétens pas non plus prendre ici parti dans une queſtion qui eſt encore debattuë entre les Maîtres de la Langue Hebraïque, & qui a de grands Patrons, & beaucoup de préjugés de part & d'autre. Je laiſſe à quartier, s'il y a quelque lieu de douter, ou non, ſi ces Sicles que l'on produit, ayent une ſi grande antiquité, que celle que le Pere Simon leur donne aprés tant d'autres qui en ont écrit, & laquelle en effet eſt abſolument requiſe pour faire preuve détiſive en cette affaire. Il eſt vrai que je ne croi pas, que les gens curieux de vieilles Médailles, & qui s'y entendent, en ayent trouvé de Grecques, ou d'autres juſques ici, dont les plus anciennes ayent beaucoup de rapport avec une ſi vénérable antiquité, que celle qu'on attribuë ordinairement à ces Sicles. Outre que le Pere Simon, qui a ſi fort étudié les Docteurs Juifs, ne peut ignorer, que l'opinion contraire, à

savoir, qui est pour l'antiquité du Caractere appellé Caldéen, n'a pas des partisans moins anciens ou considerables, soit parmi les Docteurs du Thalmud, soit parmi d'autres Rabins, & dont l'autorité ne paroit pas peut-être si mépriſable dans une question de Critique Juïve, comme celle-ci. Ce qui peut au-moins faire excuser en quelque sorte l'entestement que le Pere Simon attribuë aux Docteurs du Nord en ces matiéres, & dont il s'en trouve quelquefois qui s'y servent de leur propre jugement, & non pas toûjours de celui d'un Buxtorfe, comme il prétend. Aprés tout, ces deux Buxtorfes, pere & fils, n'avoient pas moins étudié l'Hebreu & les Rabins, en un mot tout ce qui pouvoit concerner le Texte Original du V. Testament, que le Pere Simon. Je suis même bien trompé, s'il n'en tombe d'accord; tant je lui trouve d'ailleurs de franchise & d'honnêteté. La différence qu'on y peut mettre, c'est qu'il paroist que le Pere n'a étudié l'Hebreu & les Rabins, que pour combattre toute certitude de cette Langue, & l'évidence du Texte de l'Ecriture; au-lieu que ces autres Docteurs se sont servis de cette étude & de leur loisir à des fins assez opposées. En tout cas, ne pourroient-ils pas s'appliquer en quelque sorte la réponse que St. Jerôme donna autrefois à certains Allemans qui l'étoient venu consulter de si loin sur le Texte Hebreu de l'Ecriture. (1) *Qui auroit crû*, leur dit ce grand Docteur, *que la Langue barbare des Gétes cherchast la Verité Hebraïque; & que pendant que les Grecs dorment, ou bien disputent entre eux, l'*ALLEMAGNE *même vienne à approfondir les Oracles du St. Esprit?*

(1) *Quis hoc crederet, ut barbara Getarum Lingua Hebraicam quæreret veritatem; & dormitantibus, immo contendentibus Græcis, ipsa* GERMANIA *Spiritûs Sancti eloquia scrutaretur?* Hieron. Jun. & Fretelx.

Voilà, diront-ils, comment un Pere de l'Eglise, & de-plus un grand Critique, a fait, il y a dêja tant de siécles, l'Apologie, ou plûtôt l'éloge particulier de ces Hebraïsans du Nord; c'est-à-dire; pour ce qui peut regarder l'application au Texte Original de l'Ecriture, & non pour ce qui regarde peut-être la dispute, ou du siecle, que les Points-voyelles ont été ajoûtés à ce Texte; ou de l'antiquité de ses lettres, à savoir si on en doit donner le prix aux Caldaïques, qu'on appelle, ou aux Samaritaines. Que St. Jerôme, ajoûteront-ils sans doute, soit là-dessus de l'avis du Pere Simon, & presque de tous les plus grands Critiques modernes, & qu'on le puisse recueillir clairement, si on veut, ou de ce qu'il en dit, ou de son silence même: est-ce aprés tout, que ce Critique sacré (& qui a mieux mérité cet éloge?) en defére moins à l'autorité de ce Texte Original; ou en tire d'abord la consequence, qu'elle soit aussi defectueuse & aussi incertaine? En est-il moins zelé deffenseur de la Verité, qu'il appelle, Hebraïque; plus porté à pointiller ou sur le Texte, ou sur les Auteurs des Livres Sacrés? En recueille-t-il, que les Docteurs Juifs de son tems n'entendissent point suffisamment l'Hebreu? que la connoissance de cette Langue fust entiérement perduë? ou qu'il fût question de la retablir sur les regles de la Critique du P. Simon? Ce n'est pas seulement son Adversaire qui en donne les titres à S. Jerôme, mais c'est

c'eſt (1) St. Jerôme lui-même, qui s'appelle un homme à trois Langues, à ſavoir Latin, Grec, Hebreu; qui parle de la grande reputation de ſon Maître de Tibériade dans cette Langue Hebraïque; qui dit ſi ſouvent, & ſans qu'il y cherche d'autre myſtere, (2) qu'en cas que l'on doute de ſa Verſion, ou pour en juger, que l'on n'a qu'à interroger les Hebreux, qu'à conſulter les Rabins de divers lieux, pour ſçavoir ſi elle eſt fidelle, ou non. Mais afin qu'on ne le ſoupçonne peut-eſtre d'eſtre pris pour duppe par les Juifs de ſon tems, outre qu'il s'en deffend ailleurs, & prévient cette objection, ne dit-il pas encore la même choſe d'Origene, & Clément, d'Euſebe, & de quantité d'autres de ces Docteurs de l'Egliſe qui l'ont précedé? N'en remarque-t-il pas en termes exprés dans l'une de ſes Apologies contre Rufin, (3) que lors qu'il eſt queſtion de diſputer de quelques paſſages de l'Ecriture, & qu'ils veulent faire approuver ce qu'ils avancent, ils ont coûtume de dire, un Juif me l'a dit; je l'ai ouï d'un Juif; & c'eſt là l'opinion des Juifs. C'eſt-à-dire, que dans le troiſiéme & quatriéme ſiécle de l'Egliſe, l'on ne jugeoit pas encore perduë toute connoiſſance de la Langue Hebraïque; que l'on croyoit de bonne foi, que les Hebreux entendoient l'Hebreu; que les plus ſavans Docteurs d'entre les Chrêtiens ne faiſoient nul ſcrupule de s'en rapporter à ces Hebreux-là, & de les conſulter, quand ils en avoient occaſion, & qu'il eſtoit queſtion d'avoir recours au Texte Original de l'Ecriture. Eſt-ce peut-eſtre, diront encore nos Docteurs du Nord, qu'il n'y eût déja de leur tems aucune diverſité de Leçons de ce Texte Hebreu; aucune varieté ſur l'explication de quelques mots, aucune notion de Grammaire Hebraïque, pour s'inſtruire en cette Langue, & pour en juger; bien que cette Grammaire peut-eſtre ne fuſt pas encore réduite en Art, comme elle l'a été depuis, n'y renduë d'un uſage public; Ne doit-on pas même en ce cas-là l'attribuer à la haine ou l'envie des Synagogues Judaïques de ces tems-là, qui les portoit à vouloir, entant qu'il dépendoit d'eux, que ce Texte Original de l'Ecriture fuſt aux Chrêtiens comme une lettre fermée & inconnuë, & tout-au-plus qu'ils ne la pûſſent conſulter que dans les Verſions, ou que ces Juifs en donnoient eux-mêmes, ou dont il leur fuſt libre de conteſter au beſoin la fidelité; Et ne peut-on pas même le recueillir aſſez clairement de ce que St. Jerôme remarque lui-même, (4) combien ſon Hebreu lui avoit couſté de peine & de frais, & ce pour achepter ſon Rabin Barhanina, qui venoit le trouver de nuict; comme un autre Nicodeme; tant il craignoit, dit-il, les Juifs? Mais du-reſte, laiſſons aux Hebraïſans du Nord à faire leur Apologie, s'ils veulent, puis que ce n'eſt pas la nôtre affaire; & qu'aprés tout, le Pere Simon lui-même ne leur eſt pas toûjours ſi contraire, & ſe rend de-plus leur Avocat déclaré ſur la préférence à donner au Texte Hebreu du Vieux Teſtament par deſſus le Grec & le Latin, comme vous entendrez dans la ſuite. Et c'eſt dequoi il ne faut pas douter qu'ils

(1) *Ego Hebraus, Græcus, Latinus, trilinguis.* Hieron. Apolog. ult. adv. Rufin. *Et me trilinguem bilinguis ipſe videbis.* Apol. 2. adv. Rufin.

(2) *Si cubi in tranſlatione tibi videor errare, interroga Hebræos, diverſarum urbium Magiſtros conſule.* Præf. in Pentateuch. *Item* Præf. in Eſdr. & Nehem. *Item* Hieronym. Auguſtin.

(3) *Origenes & Clement & Euſebius atque alii complures, quando de ſcriptura aliqua diſputant, & volunt approbare quod dicunt, ſic ſolent ſcribere: Reſcribit mihi Hebraus, & audivi ab Hebræo, & Hebræorum iſta ſententia eſt.* Apol. adv. Rufin.

(4) *Quo labore, quo pretio Barhaninam nocturnum habui præceptorem. Timebat enim Judæos, & mihi alterum exhibebat Nicodemum.* Hieronym. de Erroribus Origenis.

qu'ils ne lui sachent le meilleur gré du monde.

Je doute de vrai s'ils en feront de-même pour ce qui regarde cette confusion d'ordre ou ces transpositions qui se trouveroient, selon l'Auteur de la Critique, dans les premiers Chapitres de la Genese, ou ailleurs dans l'Ecriture, & qu'il attribuë aux Rouleaux dont l'on se servoit dans ces tems-là.

Je sai bien que Cappelle, si je m'en souviens, l'Auteur favori du P. Simon, dit quelque chose de semblable sur le sujet de la Version des Septante. Je n'ignore pas non plus, que d'autres Critiques, à l'exemple du Pere, ont aussi voulu trouver de ces transpositions dans le Nouveau Testament. Il n'y a pas même long-tems, que le Critique de Samur, savant, à-la-verité, & ingenieux, mais hardi en ses conjectures, a crû en remarquer dans S. Paul, comme il en remarque ailleurs dans Herodote, ou autres Auteurs profanes. A peine même, comme vous savez, y a-t-il aucun Auteur célébre d'entre les Grecs ou d'entre les Latins, où des Savans ne croyent avoir trouvé plusieurs de ces transpositions, survenuës par la faute des Copistes, & dont ils donnent diverses raisons. Mais aprés tout, d'autres Critiques habiles & judicieux ne leur garantissent pas toûjours ces sortes de remarques pour bonnes, ou pour infaillibles, à-moins que l'autorité de quelques vieux Manuscrits & dignes de foi ne les confirme. Je vous en pourrois donner ici bien des exemples, s'il en étoit question, ou que vous n'en fussiez déja autant & mieux instruit que moi. Il faudra cependant, si on croit la Critique du Pere, avoir moins de précaution & de reverence pour ces Livres Sacrés: & en dépit de l'autorité de tous les Manuscrits de ce Texte, en dépit de cette Critique si exacte & si scrupuleuse des Massoretes Juifs sur la Bible, en dépit de tous les Interprétes anciens ou nouveaux, il sera permis à de nouveaux Critiques de changer & transposer hardiment dans ces Livres Sacrés, ce qui leur semble ne s'accorder pas avec l'ordre des choses, ou bien avec le jugement qu'ils en font. Il n'est pas besoin aprés cela, de vous en toucher les consequences.

Il y a encore quelques autres Remarques du Pere, répanduës dans cette premiere Partie, dont il n'est pas necessaire non plus de vous rendre compte par le menu. Vous vous passerez bien sans doute d'apprendre les noms particuliers des ces Anges, que chaque Patriarche, selon ces anciens Docteurs Cabbalistiques, a eu depuis Adam jusques à Moise, pour en estre instruit dans la Cabbale ou Tradition. Ce que le Pere y ajoûte de la Religion des Sabaïtes ou anciens Caldéens, attachée aux Astres, & qui auroit donné lieu à tout ce qu'il y a de superstitieux dans l'Astrologie, ou dans la science ridicule des Talismans, a peut-estre plus de fondement, & sans doute ne vous est pas inconnu. Et quant à ce qu'il est d'avis, que les Pseaumes, Proverbes, Ecclesiaste, Job ne sont point écrits en vers, mais en stile coupé & sans mesure de longues ni de bréves, il semble qu'il n'en est pas encore bien

d'accord

d'accord avec lui-même; puis que dans un autre endroit de son Ouvrage, il parle de la Poësie de quelques-uns de ces mêmes Livres. Vous n'ignorez pas ce que St. Jerôme en dit en sa Préface sur Job, où il prétend marquer les endroit où la Poësie suit la prose en ce Livre; non plus que ce qu'un savant Protestant a publié sur cette matière, sous le nom de *Lira Davidis*, (& dont le Pere ne fait ici aucune mention) où il croit trouver la mesure de longues & de brèves dans ces Poëtes sacrés, mais qui, à-la-verité, n'a pas persuadé tout le monde, & peut-estre bien peu de gens, de la verité de ses regles. Aussi je veux bien que la chose soit encore obscure, & la décision difficile aujourd'hui à en donner. Il y auroit de-plus quelque chose à dire sur ce que le Pere remarque en passant, que Job, Tobie & Judith, selon le sentiment le plus commun & le plus approuvé, ne sont que des Paraboles. En premier lieu, de ce qu'il met dans un même rang, un Livre reconnu également Canonique par tous ceux qui reconnoissent l'autorité de l'Ecriture, avec deux autres, à qui cet avantage est contesté & par les Juifs, & par une grande partie du monde Chrêtien. Secondement, de ce que l'opinion, que le Livre de Job ne soit qu'une Parabole, n'est pas si generale, ny si approuvée, que l'opinion contraire ait de moindres partisans, & n'ait même été appuyée de nouveau par l'Auteur du Livre *Historia Jobi*, donné au Public il y a peu d'années, & où il examine & refute ce qui a été dit, pour fonder le sentiment, que ce Livre ne fust pas une Histoire, mais une Parabole. Outre que les sentimens des plus habiles Critiques sur l'Ecriture, ne se trouvent pas moins partagés au sujet des Livres de Tobie & de Judith; & que l'on n'est pas aussi d'accord, comme le Pere prétend, pour les ranger au nombre des Paraboles. C'est, à-la-verité, par où quelques Savans tâchent de sauver les contradictions, ou ce qu'ils trouvent d'ailleurs dans ces Livres de peu vrai-semblable & contre la verité de l'Histoire. Et il y a peut-estre encore moins de fondement ou de force, en ce que le P. Simon avance en general des Livres Apocryphes, & en leur faveur, comme si les Juifs ne les reconnoissoient pour tels, que pour n'avoir par été mis au nombre des Livres Canoniques par leurs Grand Conseil. Car, sans entrer ici dans ce lieu commun de Theologie, touchant l'autorité de ces Livres, ou ce qui peut avoir d'ailleurs porté les Juifs à ne les reconnoître point pour Canoniques, il en resulte toûjours de l'aveu du Pere Simon, & que ces Juifs de-vrai ne les avoüent point pour tels, & que c'est de-plus l'arrest solennel de ce qu'il y parmi eux de plus vénérable, comme leur Sanhedrin, qui n'aura pû en tel cas, qu'en avoir des raisons fortes & legitimes. Il y auroit bien encore des reflexions à faire sur la premiere Partie de cet Ouvrage, à qui auroit plus de loisir que je n'en ai, ou qui eust eu plus de tems à le lire. Mais en voilà toûjours assez, pour vous donner quelque information de ce qu'il y a peut-estre de plus remarquable. Vous comprenez bien d'ailleurs, que je

n'ai gueres dessein de consulter d'autre Livre, en vous écrivant ceci, que le Livre du Pere; & que je n'ai eu même que quatre ou cinq jours en mon pouvoir. Je ne vous en dis rien pourtant qui n'y soit toûjours dans le sens, & le plus souvent dans les mêmes paroles que je vous en rapporte.

Dans la seconde Partie, le P. Simon examine les anciennes & nouvelles Versions du Vieux Testament, & commence par celles des Septante. Il croit aprés tant d'autres, que l'Histoire qu'on en débite, sous les noms d'Aristée & d'Aristobule, est supposée par d'anciens Juifs Hellénistes, parmi lesquels cette Version a eu cours, à-cause de leur ignorance de l'Hebreu: qu'il n'est pas certain pourtant, à son avis, qu'on eût leu cette Traduction dans leurs Synagogues en place de l'Original; & qu'il y a des loix dans le Thalmud qui le deffendent: qu'il est probable, qu'on y lisoit la Bible en Hebreu, & ensuite celle des Septante, comme une explication ou Paraphrase de l'Original: que dans cette veüe, ils prirent la liberté de changer & d'ajoûter plusieurs choses, pour former un sens plus net; & que c'est de là principalement que vient la grande diversité qui se trouve entre les Exemplaires Grecs & l'Exemplaire Hebreu: que Philon & les autres anciens Auteurs, qui ont prétendu que la Version des Septante répondoit parfaitement à l'Original, n'ont jamais comparé ensemble les deux Exemplaires: qu'enfin tous ces préjugés ne viennent que de l'Histoire supposée d'Aristée, & de ce qu'on n'a point fait assez de reflexion sur l'origine des Versions ou des Paraphrases de l'Ecriture parmi les Juifs. A quoi le P. Simon ajoûte, que cette Version a tiré parmi eux son autorité du Sanhedrin, ou leur grand Conseil, qui l'approuva: que l'usage receu de cette Version, & l'étenduë de la Langue Grecque parmi les Nations, a donné lieu aux Evangelistes & aux Apostres, qui prêchoient l'Evangile en Grec & aux Grecs, de s'en servir, & de la préferer au Texte Hebreu, qui n'est connu que d'un petit nombre de Juifs: que c'est de là que toute l'Antiquité Chrêtienne jusques à St. Jerôme, a crû cette Version divinement inspirée, & faite par des Prophetes: du reste, qu'elle est écrite en Grec de Synagogue, connu de peu de personnes, & impossible à entendre, sans le secours de la Langue Syriaque & de la Caldaïque: que cette Traduction paroist même de divers Auteurs: que celle du Pentateuque, par exemple, est plus exacte que la Version des autres Livres de la Bible: que même ces derniers, selon Masius, & auquel il se conforme, sont si mal traduits en quelques endroits, qu'on n'en peut attribuer la Version aux Septante. Il dit encore de cette Traduction en general, qu'elle est quelquefois barbare; qu'elle est plus défectueuse que le Texte Hebreu, & s'en éloigne plus que la Vulgate de St. Jerôme: que cependant il ne faut pas corriger facilement cette Version des Septante par la Vulgate, puis qu'il y a des endroits où ceux-là ont mieux réüssi: que St. Jerôme la corrige souvent à tort, & deffend trop le Texte Hebreu:

breu : que d'ailleurs la corruption des Exemplaires du Texte Hebreu eſt ſi ancienne, que les défauts s'en trouvent la plus-part en cette Verſion : que Mr. Voſſius, au jugement du P. Simon, ſe trompe, de la croire divinement inſpirée ſur le rapport des Peres, & ne devoit pas s'en fier à eux en une queſtion purement Critique : qu'il n'eſt pas vrai non plus, que la Chronologie en ſoit plus exacte, que celle du Texte Hebreu : que cette derniere eſt meilleure, puis qu'elle eſt confirmée par le Texte Samaritain : que Walton, qui a publié la Bible Polyglotte d'Angleterre, eſt auſſi favorable à cette Verſion juſqu'à l'excés : que de trois Editions des Septante, (ſur leſquelles depuis on en a fait d'autres) à ſavoir de Complute, de Veniſe, & de Rome, la premiere eſt la moins exacte, & celle de Rome, à ſon avis, la meilleure & la plus ſimple, contre l'avis de Mr. Voſſius, qui la croit la plus corrompuë, & lui préfere celle de Veniſe. Voilà en gros ce que le Pere Simon juge de cette ancienne Verſion, & de ſes Editions, & ce qu'il en dit par occaſion, non ſeulement en cette ſeconde Partie, mais auſſi en la premiere & troiſiéme Partie de cet Ouvrage.

Mr. Voſſius ſaura bien apparemment ſe deffendre pour ce qui le regarde, ou la Verſion des Septante. Outre que ſon ſavoir eſt fort univerſel, & ſon eſprit fort pénétrant, il a étudié cette matiere à-fond, & ſans doute entend mieux les Septante, que le Pere Simon. Si ce Pere le croit plus ſçavant en Grec, qu'en Hebreu ; je croi le Pere plus ſçavant en Hebreu, qu'en Grec. Mais ſans prendre parti là-dedans, je dirai ſeulement en paſſant, qu'en accordant à Mr. Voſſius, comme fait le Pere Simon, qu'il a toute l'Antiquité Chrêtienne pour lui juſqu'à Saint Jerôme, que c'eſt toûjours un grand préjugé en faveur de ſon opinion : qu'il s'enſuit de là, que Mr. Voſſius a du-moins la Tradition de ſon côté, & que le P. Simon a tort, ſelon ſes principes établis ailleurs dans ce même Ouvrage, de ne s'y pas ſoûmettre. Il n'en ſera pas quitte, ce ſemble, pour dire, qu'on n'y eſt pas obligé dans une matiere purement Critique. Ce qui ſeroit bon, s'il étoit ici uniquement queſtion de la differente ſignification d'un mot équivoque, (comme il aſſûre ailleurs que ſont la plus-part des mots Hebreux) ou d'une diverſe Leçon de Texte, ou d'une erreur de Copiſte ; & ainſi de vouloir rétablir les Exemplaires corrompus de cette Verſion ſur l'ancien pied, comme Origene a prétendu de faire, & aprés lui un Lucien & un Héſychius. Mais il s'agit ici, ou de croire avec toute l'Antiquité Chrêtienne, ſelon l'aveu du P. Simon, un Texte infaillible de l'Ecriture Sainte, une Verſion de la Bible divinement inſpirée & faite par des Prophetes, de la préferer au Texte Original, & lui donner plus d'autorité ; ou bien de croire cette même Verſion remplie de beaucoup de fautes des Traducteurs, & faite par des Interprétes ordinaires, ſelon la créance du même Pere. Ce qui en ce cas-là ſemble un point & bien important de Tradition, & non ſimplement de Critique ; & ainſi auquel

le

le P. Simon devoit se soûmettre, comme a fait le P. Morin, plûtot que de le combattre: & ce non seulement par plus de liaison avec les principes de l'Eglise Romaine, mais d'ailleurs avec ceux que l'Auteur de la Critique établit dans ce même Ouvrage, où il prétend que c'est *sur l'Eglise que l'on doit regler les Livres de l'Ecriture*; & par consequent, si un Texte de cette même Ecriture est infaillible & divinement inspiré, ou non. Ce qui seroit plus libre à tout autre, ou en quoi même, si vous voulez, il pourroit n'estre pas malfondé, à savoir, ou qui déferast moins à la Tradition, ou qui même ne la reconnoîtroit pas au fait de cette Version, comme le P. Simon le pose. Il ne trouvera pas aussi mauvais, je m'assûre, que sur le sujet des Editions differentes de cette Version, on ne s'en rapporte pas plûtôt à son jugement, qu'à celui de Mr. Vossius, qui n'a pas si bonne opinion de l'Edition de Rome, comme le P. Simon. Il devoit d'ailleurs en traitant cette matiere à-plein, comme il prétend faire, estre mieux instruit de cet incomparable Manuscrit des Septante, envoyé de nos jours par le Patriarche d'Alexandrie au feu Roi d'Angleterre Charles I. de glorieuse memoire, & qui se trouve encore aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roi à Londres, d'où Walton en a tiré les diverses Leçons dans sa Polyglotte, & d'où on en a publié depuis peu à Oxfort une nouvelle Edition Grecque des Pseaumes. C'est au même Exemplaire écrit de la main de Thécla, comme elle s'appelle, & vers le tems du premier Concile de Nicée, à ce qu'on a pû recueillir, que l'on doit l'heureuse découverte de cette belle Epître de Clément Romain aux Corinthiens, qui s'y trouve écrite en-suite des Septante, & qui en a été tirée de là, & donnée au Public. Et ainsi l'on peut croire, que si cette Version des Septante peut estre aucunement rétablie de nos jours, que ce sera autant ou plûtôt par le moyen d'un Exemplaire d'une si vénérable antiquité, que de tout autre. Ce qui est aussi, à ce que j'apprens, l'opinion de Mr. Vossius, depuis qu'il a eu sujet & loisir de le consulter. Il est vrai que le Pere Simon ne paroît pas d'un avis bien arresté sur le rétablissement de cette Version. Car dans cette seconde Partie de sa Critique, il dit en quelque endroit, *qu'elle peut estre rétablie*: & cependant dans la suivante, il paroist d'un autre sentiment, où il avance en termes exprés, qu'on *auroit de la peine à rétablir la veritable Version des* LXX. Aussi n'ignorez-vous pas la diversité qui se trouvoit dêja du tems de Saint Jerôme, & même long-tems auparavant, dans les differentes Editions des Septante qui avoient alors cours dans le monde; & sur quoi il ne fait point de scrupule d'avancer en quelque endroit, que cette veritable & ancienne Version ne se trouvoit plus (f) telle que ces celebres Interprétes l'avoient faite, mais bien corrompuë & alterée dans les divers Exemplaires qu'on en voyoit. Et c'est même là-dessus qu'il fonde quelquefois, ou qu'il excuse, la convénience qui l'auroit porté à donner une nouvelle Version du Vieux Testament faite sur

(1) *Si LXX. puro, ut ab eis in Græcum versa est Editio, permanerent. Nunc verò cùm pro diversitate*

regionum, diversa ferantur Exemplaria, & germana illa antiquaque translatio corrupta sit atque violata. Hieronym. Præf. Paralip.

sur le Texte Hebreu. D'où on pourroit recueillir, qu'en ce cas-là la difficulté en resulte aujourd'hui d'autant plus grande à rétablir cette ancienne Version telle que les Septante l'ont donnée, & que la difference assez remarquable, qui se trouve entre les Editions de Venise, de Rome & l'Exemplaire de Londres, à qui on a donné le nom d'Alexandrin, en serviroit aucunement de préjugé. Aprés tout, ce ne sont là que des scrupules. Et quant à ce que le P. Simon touche aprés Masius, de la diversité qu'il y auroit dans cette Version, en-sorte que celle du Pentateuque seroit plus exacte, que des autres Livres de la Bible; c'est aussi la remarque qui en avoit déja été faite par St. Jerôme, à savoir que cette premiere seroit plus conforme au Texte Original. D'où vient même, qu'il semble se conformer là-dessus à l'opinion de Joséphe, (1) qu'il n'y auroit que le Pentateuque traduit par les Septante. Vous n'avez au-moins qu'à voir ce qu'il en dit dans sa Préface sur les Questions Hebraïques, & en recueillir, s'il est vrai, ou non, comme je sai que de savans hommes le prétendent, qu'aucun Pere n'ait mis en doute, que les Septante ne fussent Auteurs de la Version de tous les autres Livres de la Bible, aussi-bien que du Pentateuque. Mais laissons là cette matiere à Monsieur Vossius, & sur tout pour ce qui regarde le rétablissement de cette Version, qui nous en peut éclaircir mieux que personne, s'il en veut prendre encore la peine. Pour ce qui regarde l'usage que les Evangelistes & les Apôtres ont fait de cette même Version, & qui en-effet a été le fondement de cette grande vénération qu'elle s'est acquise dans l'Eglise Chrêtienne, & sur tout des premiers siécles, vous n'attendez pas que je vous rende compte, si le même St. Jerôme se trompe, ou non, lorsqu'il prétend prouver, & en bien des endroits, que le Sauveur & les Apôtres n'ont eu recours aux Septante, que là où ils n'estoient pas differens de l'Original; & que du-reste ils se sont servis souvent du Texte Hebreu. C'est un point de Critique sacrée, qui est contredit par d'autres Savans, qui font l'Apologie des Septante, & que je laisse en son lieu. Je n'ai autre but ici, que de vous entretenir de l'Ouvrage du P. Simon, qui seroit même bien fâché qu'on le crût entesté de la Version des Septante.

(1) *Josephus, qui LXX. Interpretum proponit historiam, quinque tantùm ab eis libros Mosis translatos refert, quos nos quoque confitemur plus quàm cæteros cum Hebræis consonare.* Hieron. Proem. Quæst. Hebr.

Aussi le Pere aprés avoir parlé de cette celebre Version, touche aussi quelque chose des autres anciennes Versions Grecques du Vieux Testament, comme d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion; & dont il dit, que la premiere auroit esté plus literale, & les deux autres plus attachées au sens de l'Ecriture. Ce qui en-effet est conforme au jugement que tant d'autres anciens & nouveaux Ecrivains ont déja rendu de ces Versions-là. Aprés tout, quelques Juifs ou demi-Juifs qu'en fussent les Auteurs, & de quelque prix que leurs Traductions fussent en elles-mêmes, vous savez qu'elles ont merité l'honneur, non seulement d'estre comme consacrées dans le grand Ouvrage d'Origene, mais même que les Chrêtiens Grecs

de son siecle & des suivans les lisoient soigneusement, soit pour en confirmer leur savoir dans l'Ecriture, soit pour entendre mieux les Septante, par la collation des uns & des autres. C'est au-moins ce que Saint Jerôme nous en apprend, & la raison qu'il en donne en sa Préface sur Esaïe. En quoi même il paroist d'autant plus croyable, qu'il parle d'une pratique ordinaire & receüe de son tems, & qu'il écrivoit ceci dans un païs où cette pratique devoit avoir cours. Aprés tout, il ne nous reste aujourd'hui de ces trois Versions-là, que des fragmens recueillis par Drusius, comme le Pere aussi le remarque; & ce outre Daniel le Prophete, dont la Version Grecque inserée dans les Septante, & leüe déja dans les Eglises du tems de Saint Jerôme, est de Theodotion, & non des Septante. Ce qui est aussi remarqué par Nobilius en son Edition des Septante sur Daniel. Il est vrai que Mr. Vossius est d'avis, que cela ne regarde proprement que le quatriéme Chapitre de Daniel; & que dans le reste, la Version Grecque de ce Prophete, selon le témoignage d'Origene, s'accorde entiérement avec celle des Septante, ou est en effet la même. Et pour Aquila, tout grand Rabin qu'il étoit; Mr. Vossius promet aussi de prouver ailleurs, qu'il n'avoit aucune connoissance de la Langue Hebarique, que celle qu'il avoit pû tirer des Septante; & d'en avoir même retenu la signification des mots, en changeant seulement l'ordre & la forme. Il seroit de-vrai à souhaiter, que Mr. Vossius voulût dégager sa parole, dont le Public ne pourroit que tirer beaucoup de profit; & nous donner sur tout une nouvelle Edition des Septante avec une Version de sa façon, & de plus avec une Critique jointe, pour l'intelligence requise de ce Texte. Ce qui seroit éclaircir à-fond le mérite & le prix de cette celebre Traduction, contesté encore entre les Doctes; & ne pourroit qu'en même tems nous donner de belles découvertes pour l'intelligence plus parfaite des Livres Sacrés. Mais pour revenir au Pere Simon, il n'oublie pas aussi de parler en passant des deux autres Versions Grecques rapportées dans les Hexaples d'Origene, & dont l'on ne sait pas les Auteurs, ni le merite, mais seulement qu'elles tiroient leurs noms des villes de Jerico & de Nicopolis où elles auroient été trouvées. Vous voulez bien que je cite encore M. Vossius sur leur sujet, qui croit pour certain, qu'elles ont esté faites par des Juifs, sur ce qu'il n'y auroit eu aucun Chrêtien avant St. Jerôme, qui ait osé entreprendre une nouvelle Version de l'Ecriture aprés celle des Septante. Quoi qu'il en soit, il seroit à souhaiter, qu'on en pust aucunement juger par elles-mêmes, & que les ennemis d'Origene n'eussent pas eu le crédit d'abolir ce grand Ouvrage, où elles se trouvoient. On n'a pas sujet apparemment d'avoir le même regret pour la Version d'Apollinarius, rejettée également par les Juifs & par les Chrétiens, comme le Pere remarque aprés St. Jerôme. La raison même que ce grand Critique (1) donne de ce malheureux succés, à savoir de ce qu'elle s'éloignoit des Hebreux, & dédaignoit de suivre les Sep-

(1) *Cujus (h. e. Symmachi) interpretationem secutus Laodicenus, (h. e. Apollinarius) nec Judæis placere potuit, nec Christianis, dum & ab Hebraïs procul est, & sequi LXX. Interpretes dedignatur.* Hieronym. in Cap. XII. Eccles.

Septante, n'eſt-ce pas à-peu-prés la même qui devoit faire apprehender au P. Simon une deſtinée aſſez pareille de ſon préſent Ouvrage ſur le Texte de la Bible?

Cependant l'Auteur de cet Ouvrage paſſe des Verſions Grecques aux Latines, & commence par l'ancienne Italienne ou Vulgate faite ſur la Verſion des Septante, autoriſée autrefois dans l'Egliſe de Rome, & dont Nobilius auroit fait un Recueil imprimé à Rome ſur ce qui s'en trouve encore de reſte dans les Livres des Peres. Pour la Verſion, qui retient encore aujourd'hui le nom de Vulgate, & plus de crédit dans l'Egliſe Romaine, que n'en eut jamais l'ancienne, il ne doute point de l'attribüer à St. Jerôme, qui l'auroit faite ſur le Texte Hebreu, s'y étant ſervi d'un Juif de Tiberiade. D'où vient que dans les paſſages les plus difficiles & les plus obſcurs, cette Verſion, au rapport du Pere Simon, ſe trouveroit ſouvent conforme aux Commentaires des plus habiles Rabins. Il ne laiſſe pas de déclarer ailleurs, que cette même Verſion Vulgate conſerve beaucoup de l'ancienne faite ſur les Septante; qu'il y a un mélange des deux Verſions; mais qu'il ne s'enſuit point que la Vulgate ne ſoit de Saint Jerôme, parce qu'elle ne ſuit pas toûjours les mêmes corrections de St. Jerôme. Il remarque même en quelque endroit, que ce qui porta ce Critique ſacré à entreprendre cette nouvelle Verſion, fuſt parce que l'ancienne Verſion des Septante étoit corrompüe, & de-plus que les Septante mêmes s'eſtoient ſouvent trompés. Ce ſont en-effet des raiſons que Saint Jerôme en donne; mais à quoi il en ajoûte encore une autre plus ſouvent, & même ſur laquelle il a coûtume d'appuyer davantage; c'eſt-à-dire, pour avoir dequoi convaincre les Juifs par leurs propres Exemplaires, & leur oſter tout prétexte de fuite dans leurs diſputes avec les Chrêtiens. Et c'eſt par où il prétend fermer la bouche non ſeule au Prêtre d'Aquilée, mais auſſi à l'Evêque d'Hippone, au ſujet de leurs plaintes ou de leurs murmures contre ſa nouvelle Verſion ſur le Texte Hebreu. Quant au P. Simon, il ajoûte à ce que deſſus, que la Chronologie du Martyrologe Romain eſt plus conforme à l'ancienne Vulgate faite ſur les Septante, qu'à celle de St. Jerôme: que du-reſte, cette derniere Vulgate placée entre le Grec & l'Hebreu dans la Bible Royale de Complute, eſt comparée là-deſſus par l'Evêque de Cube, Nicolaus Ramus, ou, comme il dit ailleurs, par le Cardinal Ximenés, à Jeſus Chriſt entre les deux Larrons. Ils devoient au-moins par même moyen nous apprendre, quel eſtoit d'eux le bon Larron, du Grec, ou de l'Hebreu. Aprés tout, ce Jeſus Chriſt, ou celui qui lui eſt ici comparé, eſt, à-la-verité, un habitant de Bethléem, reputé Auteur de la Vulgate; mais proſterné continuellement aux pieds de la crêche du Sauveur. Et quant aux deux Larrons, ils ſont, comme vous diriez, d'un coſté un Moïſe, un David, un Salomon, les Prophetes, ou autres Ecrivains Sacrés, de ce Texte Hebreu; & de l'autre, leurs plus anciens Interprétes cités

par les Evangelistes & par les Apôtres, les Fondateurs de tant de Colonies Chrétiennes, & qui ont esté crûs divinement inspirés par tant de Saints & par tant d'Eglises de Jesus Christ. En verité, ce parallele n'est-il pas bien juste, & digne d'être sorti de la bouche ou de la plume d'un Prestre du même Jesus, d'un Successeur de ses Apôtres, en un mot d'un Evêque ou d'un Cardinal? Et croyez-vous que l'un ou l'autre en fust avoüé de cet illustre Religieux, s'il revenoit au monde, ou si vous voulez, de ce prétendu Cardinal; puis qu'on a encore voulu faire cet honneur à St. Jerôme, quoi qu'il fust sans doute plus éminent en savoir & en saintеté, qu'en charge & en titres? Aussi nôtre Critique ne donne pas plus son approbation à la comparaison susdite de cet Espagnol, & avec raison, qu'à ce qu'en dit un François, Auteur de l'impression de la Bible Royale de Paris; à savoir que cette Version Vulgate seroit le veritable Original de l'Ecriture. Sur quoi il trouve que ce Mr. le Jay avoit grand tort, s'il le croyoit, de se ruïner volontairement à nous donner tant de differentes Versions Orientales, ou autres de la Bible; & en ce cas-là se pouvoit contenter de cet *Original Latin* qui étoit entre les mains de tout le monde. Ce P. Simon n'est pas entesté à ce point là de la Vulgate, qui rapporte ailleurs, que les deffauts de cette Version ont esté montrés par le Jesuïte Mariana; & fait encore cette remarque en un autre lieu, que pendant qu'on a négligé l'étude des Langues & de la Critique; cette Version Vulgate s'est remplie d'un grand nombre de fautes. Il est vrai qu'il ne les compte pas jusqu'au nombre de quatre-vingt mille, comme a fait Isidorus Clarius.

En tout cela le P. Simon marque de la moderation & du bon sens. Et bien qu'il tâche d'approuver ailleurs la conduite du Concile de Trente à déclarer cette Version authentique, il s'efforce en même tems d'en adoucir le sens, & monstrer que le Concile n'a nullement entendu par là de la déclarer Canonique ou infaillible. Il passe même si avant là-dessus, que de dire, que toute Version de l'Ecriture faite par des personnes savantes & non suspectes, est authentique. Croyez-vous cependant, que ce Critique a bien entendu ou bien expliqué la force & veritable signification de ce mot, qui semble ne marquer pas tant la bonté & valeur d'une chose, que l'autorité dont elle est revestüe, & qui lui doit venir d'un Maistre ou Superieur qui la peut donner? Aussi il y a des Savans qui ont déja remarqué, que le mot Grec d'*Authentes*, d'où vient celui d'Authentique, vouloit dire *Maitre*, & *Seigneur* dans l'usage de la Langue Grecque de Constantinople, & que c'est de là que les Authentiques de Justinien ont aussi pris leur nom. Mais outre l'erreur ou l'équivoque qu'il peut y avoir en ce que je viens de vous rapporter du Pere, je doute fort si cette doctrine seroit approuvée à Rome par la Congregation, à qui appartient l'explication du Concile de Trente; & si de nouvelles Versions de l'Ecriture, quoique faites par des personnes savantes & de l'Eglise Romaine,

maine, y passeroient pour authentiques, & non plûtôt sujettes à augmenter l'Indice des Livres deffendus, qu'à y estre mises en parallele avec la Vulgate. Au-moins je doute fort, que cette Critique du Pere sur l'Ecriture, tout savant & habile qu'il est, y passe jamais pour authentique. Je crains même que ces sortes de choses qui se trouvent en cet Ouvrage, n'ayent plus contribué à sa censure, que de plus importantes.

L'Autheur ne court pas le même risque, en parlant aprés cela des anciennes Versions du Vieux Testament en Langues Orientales, qui se trouvent dans les Bibles Polyglottes, qu'on appelle, & dont il touche en passant l'antiquité & le merite. Et là-dessus il remarque, qu'Abulpharagius fait mention de deux Versions Syriaques du Vieux Testament, l'une sur l'Hebreu, & en usage parmi les Syriens Orientaux; l'autre sur les Septante, & en usage parmi les Occidentaux. Le Pere pouvoit ajoûter, que ce même Auteur appelle la premiére *simple*, & l'autre *figurée*. Mais il remarque de plus, j'entens l'Auteur de la Critique, que les Versions Syriaques dans les Polyglottes ont été faites sur l'Hebreu, & reformées en quelques endroits sur les Septante; mais qu'elles sont peu exactes, comme elles y sont imprimées; qu'il y a plusieurs manquemens des Copistes; que la ponctuation en est defectueuse, & leurs Traductions Latines pleines de fautes. Et en ce même sens il dit encore ailleurs, que Walton a tort de donner cette Version Syriaque pour regle à justifier le Texte Hebreu; qu'il n'y a rien de si inconstant & de plus confus que cette Version, dont les Syriens ont retouché les Exemplaires à leur maniére & sans jugement, tantôt sur les Septante, tantôt sur l'Arabe. Vous savez cependant la grande antiquité que quelques-uns prétendent donner à cette Version; & entre autres ce même Ecrivain Arabe, que le Pere avoit cité un peu auparavant, qui remarque que cette Version, qu'il appelle *Simple*, de la Bible, auroit esté traduite de l'Hebreu en Syriaque du tems de l'Apostre Addée, (ou Thaddée) ou même, selon d'autres, du tems de Salomon. Ce qui se rapporte, comme vous voyez, avec l'opinion de ceux qui en ont voulu attribuer la gloire au Roi Hiram, ami & contemporain de ce Roi des Sages, aussi-bien que de Juifs; c'est-à-dire, ainsi que vous pouvez croire, pour ce qui regarde la Version des premiers Livres du Vieux Testament. Mais aprés tout, l'autorité de cet Ecrivain Arabe ne paroît gueres de mise en cette occasion, non plus qu'en bien d'autres, & sur le chapitre même de Salomon, qu'il dit en quelque endroit avoir suivi l'opinion d'Empedocle dans l'Ecclesiaste, touchant la négative de la resurrection spirituelle ou corporelle. Il y a peut-être plus de sujet de le croire sur ce qu'il remarque ailleurs, que cette Langue Syriaque est partagée en trois Dialectes, la premiere dite Aramée & la plus élegante, qu'on parloit à Edesse & dans la Syrie, qu'il appelle exterieure; la seconde, de la Palestine, comme de Damas & de la Syrie intérieure; & la troisiéme, de Caldée, ou Nabathienne,

dont se servoient les Assyriens, & qui seroit, à son dire, la plus grossiére. Sur quoi je toucherai seulement en passant, que Damas ne laisse pas d'être appellée dans Isaie, la capitale d'Aram, selon que ce mot se prend quelquefois dans une signification plus ou moins ample; & que d'ailleurs on peut recueillir de ce que dessus, l'étenduë bien plus grande de la Langue Syriaque, que de la Caldéenne, en-sorte que cette derniére n'étoit même proprement qu'une Dialecte de l'autre. D'où vient aussi qu'il y a moins lieu de s'étonner, si les Syriens & Assyriens, ou leurs langages sont souvent confondus dans les anciens Auteurs tant sacrés, que profanes; & que d'ailleurs vous trouverez des passages dans le Thalmud, où la Langue Targumistique, qu'ils appellent, (qui est la Caldéenne) & la Syriaque sont prises pour la même. Ce n'est pas qu'il n'y ait des endroits, où ces Docteurs-là distinguent cette Langue Syriaque d'avec l'Assyrienne; comme entre autres là où ils font cette belle remarque, que la Langue Grecque est propre pour le chant, la Romaine pour la guerre, la Syriaque pour le deuil, l'Hebraïque pour l'élocution, & selon d'autres, l'Assyrienne, ou pour la même élocution, ou pour la priére. Et quant à ce que le Pere ajoûte sur le sujet de cette Langue Syriaque, qu'il s'y est glissé plusieurs mots Grecs, & dont il attribuë la cause à la Traduction que les Syriens avoient faite en leur Langue d'une bonne partie des Peres Grecs, & d'autres Auteurs Ecclesiastiques; vous trouverez bon que je vous dise, qu'il n'en a pas découvert ni le tems, ni la source. Aussi falloit-il remonter bien plus haut, & ce à l'établissement des Macédoniens dans la Syrie, qui avoit précédé de plusieurs siécles les Traducteurs des Peres de l'Eglise, & les Peres mêmes & les Apôtres; en-sorte que du tems de Jesus Christ & auparavant, la Langue Grecque n'étoit pas moins familiére dans la Syrie, & même dans leurs Monumens publics, que la Syriaque, & dont entre autres des Medailles & des Inscriptions anciennes font foi encore aujourd'hui. Sans parler maintenant de la Langue Romaine, qui commença aussi à s'y introduire avec l'Empire & les Colonies de cette Maîtresse des Nations selon la coûtume receuë en telles occasions; & d'où viennent plusieurs mots Latins, aussi-bien que Grecs, qui se trouvent dans les Versions & autres Ecrits Syriaques, de-même que dans le Thalmud des Juifs.

Isaj. 7: 8.

Quant aux Versions Arabes de la Bible, vous trouverez de-même dans la Critique du Pere: qu'il y en a de deux sortes, l'une des Juifs faite sur l'Hebreu, l'autre des Chrêtiens faite sur les Septante, outre une Traduction Arabe du Pentateuque imprimée à Rome sur la Vulgate. Et ensuite, il ajoûte de ces Versions Arabes dans les Polyglottes, qu'elles sont faites la plus-part sur des Versions Syriaques depuis la domination des Sarasins, & avec assez de négligence; qu'il y a des deffauts non seulement des Traducteurs & des Copistes, mais aussi des Grammairiens, qui y ont ajoûté les points; & que dans les Paralipomenes, pour marque

que de la liberté que l'Interpréte Arabe s'eſt donnée, l'on y trouvera les noms de *Turquie*, de *Grec*, de *Choraſan*, de *Slavonie*, de *France*, & pareils. Et ainſi il conclud encore ailleurs, que ces Verſions ſont moins dignes d'autorité & plus défectueuſes, que Walton ne croit. Il y a bien des Savans en ces Langues-là, comme un Hottinger & autres, qui ont déja jugé de la licence ou de la négligence de ces Verſions Arabes, de leur âge, en un mot de leur prix, de leur mérite. Du-reſte, vous ne ſerez pas ſurpris que les Juifs ayent traduit la Bible en Arabe, non moins que des Pandectes de Medecine & bien d'autres Ouvrages; outre tant de Livres, qu'ils ont compoſé eux-mêmes en cette même Langue depuis ſa grande étenduë dans tout le Levant, & l'application particuliére de quelques Califes, à faire traduire en Arabe tout ce qui ſe trouvoit de Livres exquis parmi les Grecs, ou ailleurs. Abulpharagius en donne particuliérement la gloire au ſeptiéme nommé Almumone, ou ſelon d'autres, Almoimone. Ce qui eſt auſſi confirmé par un grand nombre d'Ecrivains Orientaux, & qui rend encore aujourd'hui le nom célébre de ce Prince des Abuſides.

L'Auteur de la Critique touche quelque choſe en paſſant de la Verſion des Coptes ou Egyptiens, qui ſeroit auſſi faite ſur les Septante, & qui, à ſon avis, ſeroit plus ancienne, que les Verſions Arabes. A quoi il ajoûte, que pour le langage de cette Verſion & de pluſieurs autres Livres, c'eſt apparemment l'ancien langage Egyptien mêlé du Grec. Quant à l'antiquité de cette Verſion, je croi qu'il ſeroit difficile de prouver, qu'elle a commencé du tems du Concile de Nicée, comme prétend le Pere Kircher; & pour le langage, ce n'eſt pas ſeulement un Egyptien corrompu mêlé du Grec, & qui en a même pris ou alteré les caracteres, mais d'ailleurs rempli de quantité de mots & terminaiſons Hebraïques; en ſorte qu'il auroit bien dégeneré de cet ancien Egyptien, dont Hérodote, Platon, Plutarque, & d'autres Auteurs font mention quelquefois, & en rapportent divers mots. Il eſt vrai que pour le caractere, on peut recueillir que ce vieil Egyptien avoit déja du rapport avec l'ancien caractere Grec, en-ſuite de la remarque de Plutarque en quelque endroit, que l'inſcription du tombeau d'Alcméne eſtoit écrite en des lettres trés-anciennes, & preſque Egyptiennes, & ce ſelon la forme des lettres de la Grammaire, qu'Hercule avoit appriſe ſous le regne de Protée. D'ailleurs, il ſemble que du tems de St. Jerôme, l'on ne parloit point encore de Langue Coptique, qui dans l'une de ſes Apologies contre Ruffin, fait mention du ſavoir d'Epiphane en cinq Langues, Grecque, Syriaque, Hebraïque, Egyptienne, & la Latine en partie. Le même Saint dans la vie de Paul l'Hermite, rapporte qu'il eſtoit fort ſavant dans les Lettres Grecques & Egyptiennes. *Paulus tam litteris Græcis, quàm Ægyptiacis, apprimè eruditus.* C'eſt-à-dire, qu'en ce tems-la on faiſoit cas encore de cette Langue Egyptienne, & de ceux qui la ſavoient.

voient. Et quant à ces mots Hebreux, que j'ai dit qui se trouveroient, & dans toute leur même définance, dans ce langage Coptique, vous n'en serez nullement surpris, si vous vous souvenez de cette ancienne superstition des Orientaux, qui attribuoit des vertus secretes à certains noms barbares, & nommément Hebreux, & deffendoit pour ce sujet de les traduire en d'autres Langues; selon un ancien Oracle des Caldéens, que Psellus en rapporte, & selon l'explication particuliére qu'il en donne. Ce qui vous paroîtra même tant mieux fondé, si vous prenez garde, que partie de ces mêmes mots Hebreux que Psellus remarque sur ce sujet, se trouvent encore dans les anciens Dictionnaires & Ecrits Coptiques.

Pour revenir au Pere, il ne dit rien de particulier de la Version Ethiopienne, dont il remarque seulement la Langue être mêlée de mots Hebreux, Caldéens & Arabes, en-sorte que ces trois Langues seroient la meilleure partie de l'Ethiopien. Il pouvoit encore y ajoûter la Grecque; puis qu'en-effet cette Langue Ethiopienne, de-même que ces autres Langues Orientales, en a pris quantité de mots, & dont je me souviens d'en avoir remarqué plusieurs dans un essai de jeune écolier, donné ci-devant au Public. Il y a apparence qu'on en trouveroit bien davantage, si le Volume manuscrit des anciens Conciles Oecuméniques, écrit en cette Langue, étoit publié, que je vous peux dire d'avoir veu à Rome chez des Prêtres Abyssins, & dont j'estois en marché avec eux à la priére de M. Ludolfe, le restaurateur de cette Langue Ethiopienne dans l'Europe. Pour la Version Arménienne de la Bible, le P. Simon rapporte qu'elle a été faite du tems de St. Chrysostome (que l'on croit à-tort auteur des caracteres Arméniens) par deux Docteurs de cette Nation, nommés Moïse & David, & qui avoient appris le Grec. On peut en tout cas recueillir par cette Version, quel fondement il y a dans ce que Strabon remarque de ces Arméniens; à savoir qu'il y avoit du rapport en leur Dialecte, aussi bien que dans leur maniere de vivre, avec les Syriens & avec les Arabes, & que la Mésopotamie en pouvoit faire foi, qui étoit composée de ces trois Nations. Aussi se servoient-ils souvent du langage Syriaque, comme plus connu; ainsi que l'on peut recueillir entre autres de ces Lettres d'un Satrape d'Arménie écrites en Langue Syriaque, selon le rapport de Diodorus Siculus. D'ailleurs, je ne me souviens pas que les Auteurs anciens nous parlent beaucoup de cette Langue Arménienne, sinon que, par exemple, un Sophiste Grec réfléchissant en la vie de son Héros, grand voyageur, sur la diversité des Langues parmi les Barbares, en allégue pour preuve, qu'autre est la Langue des Arméniens, autre celle des Médes & des Perses, autre celle des Caduciens. Et quant à la quantité de ces mots Grecs qui se trouvent de-même aujourd'hui dans cette Langue, on en sera moins surpris, si l'on considere que les Arméniens descendoient des anciens Phrygiens, selon Hérodote, & en avoient même

Lib. 5.

Lib. 19.

Philostr. de vita Apollon. lib. 1. cap. 13.

Lib. 7.

me conservé la maniére de s'habiller. Ce qui d'ailleurs devra moins surprendre à l'égard de ces Phrygiens, à qui on attribuë aussi la fondation de plusieurs Colonies dans la Palestine, & l'usage de là de plusieurs mots qu'ils en auroient tirés, & qui ont déja été remarqués par des gens savans en ces matiéres. De-sorte que le mélange dont il est ici question, de mots Grecs en la Langue Armenienne, peut avoir une origine fort ancienne; outre ce que la Religion Chrêtienne & l'usage de la Version des Septante & des Peres Grecs, y a introduit depuis dans la Langue moderne de cette Nation. Et quant à leurs Versions de l'Ecriture faites aussi sur les Septante, la remarque du P. Simon est digne de reflexion; à savoir, que les Bibles de ces Arméniens n'ont pas été reformées, parce qu'elles n'ont pas été reveuës par les Inquisiteurs de Rome. Et sur quoi il est à-propos de vous dire ce qu'il avoit touché un peu auparavant avec la même candeur & liberté, à l'égard de la prétenduë reconciliation des Syriens avec l'Eglise de Rome, que les reformations introduites par les Missionnaires de Rome dans la créance & cérémonies des Syriens, ont été faites la plus-part mal-à-propos & peu judicieusement, parce qu'on n'a pas sçeu ou examiné à-fond leur veritable créance. Si le Maronite, & que j'ai connu à Rome, Abraham Echellensis, étoit encore en vie, il y a grande apparence que le P. Simon eust eu là-dessus des affaires avec lui; tant ce bon homme étoit entesté de cette prétenduë réünion, qui lui donnoit dequoi vivre, aussi-bien qu'à son Patron & grand ami Leo Allatius le consentement imaginaire de l'Eglise Grecque avec la Romaine.

Aprés cela le P. Simon passe légérement sur la Version Persienne, & remarque seulement, que la Langue a receu beaucoup de changement de l'ancienne, à-cause du mélange de l'Arabe, & en ayant même pris les caracteres, qu'elle avoit accommodés à sa prononciation: qu'il est constant cependant, que les Perses ont eu autrefois leurs propres caracteres, dont l'on en voit encore en de vieilles Médailles. Il est vrai, comme tout le monde sait, ou peut savoir sans peine, que pour les caracteres modernes de cette Langue, ils sont les mêmes avec les Arabes, hors la difference de trois ou quatre lettres, que les Persans ont de plus dans leur Alphabet. Et quant au changement de cette Langue, il n'y a pas lieu, ce semble, de douter, qu'il n'en soit arrivé de considerable, & que sur tout, le grand mélange de l'Arabe n'y ait été introduit avec l'Empire des Sarasins; comme il y est entré aussi, & sans doute long-tems auparavant, une grande quantité de mots Grecs, ainsi que dans toutes les autres Langues du Levant. Ce n'est pas d'ailleurs, qu'à l'égard de l'Arabe & du Persan, on ne doive croire, que de tout tems il y a déja eu beaucoup de rapport entre ces deux Langues, & un grand nombre de mots qui leur étoient communs. En voulez-vous en passant un exemple illustre, & d'un lieu remarquable? La ville de Suse, une des plus délicieuses residences des Rois

de Perſe, tiroit ſon nom d'un mot qui ſignifioit un *Lys*, à-cauſe de l'abondance de ces fleurs qui naiſſoient aux environs. C'eſt ce qu'Ariſtobule & Charax remarquent dans Athenée, & ce qui ne vous ſurprendra pas, non plus que tant de lieux appellés ainſi par les Anciens, des fleurs ou des plantes qui y étoient fréquentes, comme vous diriez du perſil, du laurier, du myrthe, de l'épine blanche, & de la roſe même, ſi vous voulez, & bien d'autres. Cependant, c'eſt la Langue Arabique qui conſerve encore aujourd'hui le mot de *Souſon*, ou *Souſanon*, pour un *Lys*; & dont les Verſions Arabes de l'Eccléſiaſte & des Cantiques vous peuvent éclaircir; ſoit que les Arabes l'ayent pris des Perſes & Médes, ſoit que les uns & les autres l'ayent tiré des Hebreux, ou des Phéniciens. Et c'eſt de là que vous trouverez, que les Septante quelquefois retiennent le mot de *Souſa*, en parlant de cette ville, & en tous les cas à la façon des Orientaux, & quelquefois diſent *Souſa* & en le déclinant au pluriel, à la mode des Grecs; à-moins que cette diverſité ne vienne de celle des Exemplaires, & doive être attribuée aux Copiſtes. D'ailleurs, pour juger aucunement du changement dont parle le Pere, de la vieille Langue Perſique d'avec la moderne, il n'y auroit qu'à examiner ces mots Perſans que l'on trouve allégués en quelques anciens Auteurs. Auſſi eſt-ce encore une remarque d'Athenée en un autre endroit, qu'on rencontre pluſieurs mots Perſans dans les anciens Poëtes & Ecrivains Grecs; mais dont cependant il n'en rapporte que trois exemples, à ſavoir *Paraſange*, *Angari* ou *Aſtanda*, & *Schoenus*. Sur quoi je vous dirai en paſſant, que ce mot *Aſtanda*, qui, ſelon les Grammairiens Grecs, ſignifioit en vieux Perſan, un poſtillon ou porteur de Lettres, ſe trouve encore dans la Langue moderne des Perſes, ou le verbe *aſtandan* ſignifie faire l'office de valet à être debout & attendre les ordres du Maître; & pour le mot de *Paraſange*, d'autres ont déja remarqué qu'il ſubſiſte encore dans la Langue Perſienne, de-même que dans l'Arabe. Il ne ſeroit pas difficile d'ajoûter ici, & conferer avec la Perſienne moderne pluſieurs autres de ces vieux mots Perſans, qui par hazard ſe préſentent ici à ma memoire, comme vous direz, *Bel*, *Anaitis*, *Mithras*, *Mitra*, *Satrapas*, *San*, *Biſtax*, *Syrus*, *Piſagas*, *Tigris*, *Arta*, d'où ſont formés les noms propres *d'Artaxerxés*, *d'Artaſaſtha*, *d'Artaphernes*, *d'Artaban*, & pareils, comme *Gaza*, *Abeltaxar*, *Kouroe*, *Aleatoris*, qui ſe trouvent en des lieux écartés de quelques Auteurs anciens ou Critiques, & dont on pourroit encore augmenter le nombre de divers mots que ces derniers debitent quelquefois pour des noms Indiens. A quoi auſſi ſe pourroient ajoûter ces grands mots Indiens qui ſe liſent dans Ctéſias, que Mr. de Saumaiſe prétend en quelque endroit pouvoir être tirés de la Langue Perſique d'aujourd'hui, & d'où il recueille que cette Langue devoit avoir ſans doute une même origine avec celle des Indiens, & être venuës l'une & l'autre de ces anciens

Lib. 3.

Voyez Heſych. Euſtath. ad Odyſſ. 1.

Scythes

Scythes ou Indo-Scythes qui ont passé aux Indes. Quoi qu'il en soit, c'est en-effet à cette commune origine tirée des Scythes, pour le dire encore en passant, qu'il faut attribuer cette affinité de plusieurs mots dans la Langue Allemande & dans la Persienne; en-sorte que je m'étonne de l'étonnement du savant Mr. Bochart sur cette matiére, & de n'en avoir pû comprendre la cause; d'autant plus, qu'il ne devoit ignorer que les Parthes, qui sont les mêmes avec les Perses, comme le P. Simon le reconnoît aussi en quelque endroit de son Livre, tiroient leur origine des Scythes, & jusques à leur nom, qui signifioit un *banni* en Langue Scythique, que Curce dit même, qu'ils sont venus des Scythes Européens; & non de ceux de vers le Bosphore; & que Justin remarque de-plus, que le langage des Parthes tenoit le milieu entre celui des Scythes & des Médes. Aussi comme les Perses, de-même que les Parthes, sont souvent confondus avec les Médes, ou appellés tels, & ce non seulement par des Poëtes Latins, comme vous diriez Catulle, Horace, & pareils, mais par bien d'autres Auteurs plus graves & plus anciens; on en peut recueillir, aussi-bien que du passage susdit de Justin, que la Langue des Médes étoit à-peu-prés la même avec celle des Perses, ou tout-au-plus ne differoit que de Dialecte. Ce qui semble être confirmé par le passage de Philostrate, allegué ci-dessus au sujet des Arméniens, & où il met ensemble la Langue des Perses & des Médes, en distinguant celles de quelques autres Nations barbares. Dion Chrysostome d'autre côté, y met quelque difference en un certain endroit, où il parle de ceux qui savent deux ou trois mots, ou Persiques, ou du langage des Médes, ou de celui des Assyriens. Et comme d'autres Auteurs bien anciens, ainsi que vous diriez un Hérodote, parlent d'une Colonie Grecque des Eretriens, transportée en Méde per Darius Roi de Perse, laquelle auroit retenu l'usage de la Langue Grecque, & ce même du tems d'Apollonius Thyaneus, selon le rapport de l'Ecrivain Grec de sa vie, il y a moins lieu, ce semble, de s'étonner, si joint cela aux Expéditions & Colonies suivantes des Macédoniens, l'ancien langage des Perses ou des Médes en a pris insensiblement quelque mélange du Grec, augmenté dans les siécles suivans par les Colonies Chrêtiennes, & par l'usage de leurs Livres. Du-reste, ces Rois de Perse ne se servoient pas toûjours de leur Langue Persienne dans leurs Lettres aux Nations étrangéres, & particuliérement avec les Grecs, mais y employoient souvent l'Assyrienne ou Caldaique, comme moins barbare ou plus connuë aux Grecs. C'est ce qu'on peut voir des Lettres écrites aux Lacedémoniens par le Roi de Perse, & qui étant interceptées par ceux d'Athénes, y furent traduites de l'Assyrien, selon que Thucydide rapporte. A la-verité, si Thémistocle leur citoyen s'y fût trouvé en ce tems-là, & à son retour de la Cour du grand Roi, où il avoit si bien appris le Persan dans le terme d'une année, on n'y auroit pû avoir un meilleur Interprête

Orat. 10.

Lib. 6.

Philostr. de vita Apollon. lib. 1. cap. 17.

prête de ces Lettres, quand même elles eussent été écrites dans la Langue de Persepolis, plûtôt que dans celle de Babylone. Car du reste, quand ce Roi des Rois écrivoit aux autres Roitelets ses sujets, il s'accommodoit à leur langage, comme on voit dans le Livre d'Esther; & ce sans doute autant pour faire voir que tant de Langues étoient de sa jurisdiction, que pour en estre mieux obeï, & oster tout prétexte d'ignorance. Mais me voilà sans y penser, & en suivant le Pere à la piste sans m'égarer, passé jusques à l'extremité de l'Orient, d'où il est tems de rebrousser chemin avec lui.

Cependant ce sera, s'il vous plaist, en passant & sans s'y arrester, chez les descendans de ces Médes & de ces Perses, comme vous pourriez dire les Samaritains, & dont même quelques-uns ont crû que le langage étoit Persien, à-cause de leur origine. Mais ce n'est pas là l'opinion du Pere, & avec raison, qui remarque seulement sur leur sujet, qu'ils ont aussi une Version du Pentateuque dans leur Langue Samaritaine, (outre l'Exemplaire Hebreu en caracteres Samaritains, canonisé, comme vous savez, par le Pere Morin) qui approcheroit fort de l'ancien Caldéen, hors quelque difference d'Ortographe, & qu'on y a retenu quelque chose de l'Hebreu. Il est aisé toûjours d'en recueillir, que quelques anciens Peres, comme Irenée, se sont trompés, qui ont crû que la Langue Hebraïque & la Samaritaine étoit la même chose; & de-plus que ces Samaritains, comme composés d'une Colonie de quatre ou cinq Nations, mais dont les Langues auroient quelque rapport entre elles, en ont fait aussi une espece de mélange. Aprés quoi le Pere finit ses remarques sur les Versions Orientales de l'Ecriture, par le jugement qu'il donne des Paraphrases Caldaïques d'Onkelos & de Jonathan, dont il dit qu'elles sont écrites dans un stile beaucoup plus pur, que celui de la Ghémare du Thalmud; & particuliérement la Paraphrase d'Onkelos sur le Pentateuque, qui approche du Caldéen de Daniel, & seroit d'ailleurs plus exacte, & presque mot à mot sur l'Hebreu; au-lieu que celle de Jonathan sur les Prophetes seroit plus étenduë: qu'enfin ces Paraphrases, qui, selon quelques-uns, seroient aussi anciennes que Jesus Christ, & selon d'autres, postérieures à Saint Jerôme, qui n'en parle pas, sont beaucoup plus conformes au Texte de la Massore, que toutes les autres Versions anciennes & Grecques & Latines. Tout cela est assez conforme à ce qui est de l'opinion commune de ces Paraphrases, ou à ce qui en a déja souvent été remarqué par les savans en ces matiéres. A quoi il auroit pû ajoûter ce qui a déja été remarqué par ses Rabins, que les mots d'*Aquila* & *Onkelo* sont la même chose, le premier dans la Dialecte de Jerusalem, & l'autre dans celle de Babylone; & ce que Mr. Vossius remarque là-dessus, pour prouver que ce qui a été dit d'Onkelo, de son siecle & de ses Maîtres, convient à Aquila, Auteur de la Version Grecque de l'Ecriture, dont il a été parlé, & de-plus, que cet Aquila ou Onkelo n'est nul-

nullement Auteur de cette Paraphrase Caldaïque qui porte son nom, laquelle il prétend estre postérieure de quelques siecles. Comme cela est public, & dans un Ouvrage qui a été veu & examiné du Pere, & de plus faisoit ici au sujet, il auroit dû, ce semble, en faire quelque mention, & nous éclaircir en passant de ce qu'il en pense. Mais au-lieu de cela, il a mieux aimé exercer sa Critique & ici, & en d'autres endroits, contre la reformation que Buxtorfe le pere a faite dans la ponctuation de ces Paraphrases, & la rejetter hautement comme trop bornée. C'est de quoi je me rapporte, s'il vous plaist, aux Maîtres profés de ces Langues. Mais il semble que le P. Simon n'est de cet avis, que pour fonder son principe de la plus grande étenduë qu'il faut donner à l'explication de l'Ecriture, qu'on n'a fait jusques ici; & là-dessus, pour donner cours aux regles de sa Critique, à réformer hardiment sur elles le Texte Original de la Bible.

Aprés avoir remarqué, qu'il n'y a point de Version de la Bible en Grec Vulgaire, à-cause de la vénération que ces Grecs ont encore aujourd'hui pour la Version des Septante, le P. Simon passe aux Versions nouvelles Latines, ou autres en Langues vulgaires, faites par des Savans du siecle passé, ou du présent, & ce tant de l'Eglise Romaine, que du nombre des Protestans. Et sur quoi il en juge avec assez de candeur & de liberté. Je dirai seulement, que ces mêmes Grecs n'ont pas été si scrupuleux à l'égard du Grec Original du Nouveau Testament, dont ils ont donné une Version il n'y a pas long-tems dans leur Grec Vulgaire. Quant aux Versions Latines, il ne fait pas grand compte de la Version de Pagnin, qu'il dit estre obscure, barbare, & remplie de solecismes; & encore moins de celle d'Arias Montanus, qui auroit augmenté les defauts de Pagnin, qu'il corrige: & d'où vient qu'il s'étonne, que Walton dans sa Polyglotte ait préfere celle-ci à d'autres: que la Version de Malvenda Dominicain est sujette aux mêmes & plus grands defauts; celle de Sebastien Castalio trop affettée pour le stile: que la Version de Junius & Tremellius a aussi ses fautes, reconnuës par de savans Protestans Drusius & l'Empereur; & auxquels il pouvoit ajoûter Scaliger, mais qui témoigne par tout trop de passion contre Junius. Le Pere blâme entre autres cette Version dans l'usage des pronoms relatifs, où il n'y en a point au Texte: ce qui n'est pas là un crime capital. Et enfin, il prétend que Munster, aprés avoir déja dit que sa Version est meilleure que celle de Pagnin & d'Arias Montanus, est le plus fidéle & le plus exact de tous les Protestans dans sa Traduction de la Bible; bien qu'à son avis, il ait aussi trop déferé aux Rabins. Ne doit-ce pas estre un peché veniel à l'égard du Pere, qui à tout prendre, leur défere beaucoup lui-même. Quant aux Versions Françoises de l'Ecriture, il reconnoit ailleurs, qu'il n'y a jusques ici que celles des Docteurs de Geneve traduites sur l'Hebreu: que le projet d'Olivetan, qui en fit la premiere Traduction imprimée à Neuf-

chaſtel, eſt digne de loüange; qu'elle a été depuis retouchée par Calvin, ſon parent, lequel, bien qu'il ſceut à grand peine lire l'Hebreu, n'a pas laiſſé par ſon grand jugement d'avoir quelquefois mieux réüſſi dans l'explication ou Verſion de l'Ecriture, que ceux qui ont ſceu la dite Langue Hebraïque: qu'il y a auſſi plus de jugement dans la Bible d'Olivetan & de Calvin, que dans la Bible poſtérieure de Bertram, publiée à Geneve en 1588. que cependant la Verſion de Caſtalio, à ſon avis, eſt à préferer à celles de Geneve. Il dit pourtant de la Verſion de Déodati, qui eſt ſortie du même lieu, qu'elle réüſſit en quantité d'endroits, & s'explique avec plus de netteté, qu'aucune autre Traduction de la Bible; qu'elle a auſſi ſes defauts, comme de rendre l'Ecriture plus claire qu'elle n'eſt en elle-même; & en-ſorte, qu'on lui peut donner plûtôt le nom de Periphraſe, que de Traduction. Quant à la Bible de Deſmarets, qui eſt celle de Geneve retouchée, il n'en loüe que la dépenſe qu'Elſevier y a faite pour la beauté du papier & des caracteres. Il parle enfin d'une Traduction d'un certain René Benoiſt, Docteur de la Faculté de Paris, qui ſans entendre le Grec ou l'Hebreu, a prétendu donner une nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible; mais qui en effet ne ſeroit que celle de Geneve, hors quelques mots changés, & d'autres ſynonymes mis en leur place. Il n'oublie pas auſſi les Verſions de la Bible, Angloiſes, Flamandes, Allemandes, & ſur tout celle de Luther, qu'il ne croit pas fort exacte, bien qu'il remarque ailleurs, que toutes les Bibles en Langues vulgaires, avant celle de Luther, étoient faites ſur la Vulgate. A l'égard des Traductions Eſpagnoles, il fait mention d'une faite par des Juifs de Ferrare le ſiecle paſſé, mais en termes barbares, & attachée entiérement à la lettre du Texte Hebreu. C'eſt auſſi l'opinion de Scaliger, que cette Verſion Eſpagnole de ces Juifs, & la Françoiſe de Geneve ſont les deux meilleures Verſions de la Bible que nous ayons.

Le P. Simon ne juge pas ſeulement des Verſions, mais auſſi des Remarques qui les accompagnent. Il croit que les meilleures Remarques ſur la Bible de Geneve, ſont celles de l'Edition de Henri Eſtienne *in folio*, de 1565. Quant aux Remarques de Déodati, il les blâme d'eſtre la plus-part un peu éloignées du ſens literal, & d'approcher plus des Meditations d'un Théologien, que des Notes d'un homme judicieux. C'eſt auſſi ce qu'il reprend ailleurs dans les Commentaires de Calvin ſur l'Ecriture, & qu'il dit eſtre plûtôt des Leçons de Théologie, que des explications du Texte. Il fait encore le même jugement des Remarques ſur la Verſion de Geneve, remaſſées dans la Bible de Deſmarets, & dont il parle avec trop de mépris, en diſant qu'elles ont été gaſtées par les Additions peu judicieuſes de celui qui les a recueillies; qu'il n'a pas eu aſſez de capacité, pour en faire un bon choix; & enfin, que ſon langage, à ſon avis, eſt un galimathias perpetuel.

En quoi on ne peut nier, que le

Pere

Pere Simon ne témoigne trop de délicateſſe, & ne paſſe quelquefois les bornes d'une Critique moderée, ou vuide de paſſion & de préjugés : qu'il y en a aſſûrément à préferer, comme il fait, la Verſion de Caſtalio à celle de Geneve, ou de Déodati : qu'il ne trouvera pas beaucoup de partiſans entendus & déſintereſſés de ſon avis : que Calvin n'avoit pas leu ſans doute tant de Rabins manuſcrits, ou imprimés, que le P. Simon ; qu'auſſi les occupations ou diſtractions aſſez connuës de ſa vie, ne lui en avoient pas laiſſé le loiſir : mais qu'il n'étoit pas pourtant ſi ignorant du Texte Hebreu de la Bible, que le P. Simon le croit ; & qu'on peut aſſez recueillir le contraire de ſes Ouvrages ſur le Vieux Teſtament : qu'auſſi il n'en étoit pas moins verſé dans le ſtile de l'Ecriture, comme le même Auteur de la Critique l'avoüe franchement ailleurs : que ce ne peut pas eſtre, ce ſemble, un grand deffaut de Déodati, d'éclaircir dans la Verſion ce qui eſt obſcur dans le Texte ; ſur tout en diſtinguant par d'autres lettres, ce qui n'eſt pas préciſément de l'Original. Ce qui eſt auſſi la méthode que Mr. de Saſſy de Port-Royal a tenu dans ſa belle Verſion du Nouveau Teſtament. Mais que l'on peut encore moins blâmer un Calvin, un Déodati, un Deſmarets, ou d'autres Auteurs de Remarques ſur l'Ecriture, de donner des explications plus étenduës, pour faire mieux comprendre le veritable ſens de l'Ecriture, & en tirer les applications neceſſaires avec plus d'évidence, que ne peuvent faire de ſimples Notes literales : que ſans condamner ici celles qui s'attachent uniquement à la lettre ou Critique du mot, ces autres Remarques ont auſſi leur prix & leur uſage : qu'elles paroiſſent même plus neceſſaires pour l'explication ſuffiſante d'un Texte, que le P. Simon trouve auſſi obſcur, auſſi embarraſſé & allégorique, & qui cependant doit faire l'objet de la méditation continuelle du Chrêtien : qu'auſſi elles contribuent davantage à l'inſtruire & à le conſoler : que même leurs Auteurs ſemblent les avoir faites ſur le modéle que leur en donne un grand Docteur de l'Egliſe. C'eſt où il remarque, & dans un ſens d'ailleurs aſſez oppoſé à celui du P. Simon & de ſes ſemblables, touchant cette grande obſcurité de la Bible, que (1) *ce qui eſt obſcur dans l'Ecriture ſe regle & explique par ce qui eſt clair.* Ce ſont les mots du Traducteur illuſtre & dévot de ce Livre. Que ſi en tout cas, ces ſortes d'explications ne ſont pas pour les Doctes & pour les Critiques, comme eſt le P. Simon, elles ſont au-moins pour le peuple & pour les ignorans, qui ſont le plus grand nombre du Monde Chrêtien, & pour qui on les fait à-deſſein : que l'exemple même des anciens Interprétes de l'Ecriture, Juifs, Grecs, Latins, le juſtifie aſſez ; dont on n'envoit pas ſeulement de purement Grammairiens ou Textuels, comme on les appelle, mais auſſi d'autres non moins approuvés, qui paſſent plus avant dans la recherche ou explication des divins myſteres de cette Ecriture : qu'il n'eſt pas même beſoin de renvoyer là-deſſus le P. Simon

(1) De Ver. Relig. cap. 17.

mon aux Commentaires des Jurisconsultes sur le Texte des anciens Legislateurs, ou de Justinien; ou bien aux Remarques des Critiques sur les Auteurs profanes: qu'il y en a d'entre eux qui s'attachent uniquement à rétablir le Texte; rapporter & examiner les diverses Leçons, & toucher la veritable proprieté du mot, ou tout-au-plus la signification literale du sens, qu'il y en a qui passent plus avant, à en approfondir le veritable sens & les usages, à en faire les applications requises, à découvrir le génie & toutes les finesses de l'Auteur: qu'il doit suffire à l'égard des uns & des autres, que les digressions hors du sujet, que l'érudition inutile ou vaine, que les usages trop éloignés ou mal-fondés, & sur tout, que le trop de présomption ou de raffinement en soient bannis: que ni Calvin, ni Déodati, ni Desmarets, non plus que les Auteurs des Remarques Angloises, Flamandes & Allemandes sur la Bible, ne peuvent estre blâmés avec justice, pour ne s'estre pas toûjours renfermés dans les bornes d'explications purement literales; bien, si on peut convaincre leurs Remarques, d'estre ou fausses, ou vaines, ou mal appliquées: & qu'enfin, ils peuvent opposer au jugement du Pere, l'autorité d'un plus ancien & plus grand Docteur dans l'Ecriture, allegué un peu auparavant; c'est St. Augustin, qui dans le même Livre ne recommande pas aux Chrêtiens en general, & moins aux Religieux, de s'attacher à la Critique de la Bible & de ses Auteurs Sacrés, & de trouver dequoi y repaistre, ou même redoubler sa curiosité; mais bien de *s'employer à la méditation de l'Ecriture divine, de nourrir nôtre esprit de cette viande & de ce breuvage celeste.* En verité, ce parti-là ne vaut-il pas mieux, & n'est-il pas même plus convenable à nous *ouvrir l'esprit*, comme autrefois aux bienheureux Disciples du Sauveur, (1) *pour entendre l'Ecriture*, que l'autre parti, de nourrir nostre esprit de doutes & de pointilles sur le sujet de l'Histoire ou du Texte de cette Ecriture?

(1) Luc. 24: 49.

La troisiéme Partie s'attache à une Critique des anciens ou des nouveaux Interpretes de la Bible, & de ses diverses Editions en toutes Langues. Le P. Simon y avance d'abord pour principe, que le Texte Hebreu qui nous reste, est à préferer aux anciennes Traductions Grecques, Latines ou autres, qui seroient beaucoup plus défectueuses que le Texte Hebreu. C'est de quoi les *Hébraïsans*, qu'il appelle en quelque endroit ? lui sauront apparemment bon gré, & avec raison. Le P. Simon, qui ne leur est pas toûjours si favorable, se trouve ici un de leurs Confréres. Ils croiront même, que c'est un effet de la providence divine, qui par un Pere du même ordre & du même lieu, les vange aujourd'hui du tort insigne qu'ils croyent avoir receu il n'y a pas long-tems du Pere Morin. Vous n'ignorez pas, je m'assûre, jusques où ce sçavant Religieux s'étoit déclaré à toute outrance contre ce Texte Hebreu, dans ses Exercitations sur la Bible, & même plusieurs années auparavant dans la Préface qu'il a mise devant l'Edi-

l'Edition de Paris des Septante. Et quand vous ne l'auriez pas sçeu, le P. Simon vous l'apprendroit dans la Critique qu'il fait de ces Exercitations susdites, & même avec assez de candeur & de liberté dans la suite de cet Ouvrage. Mais ce n'est pas seulement du sentiment du P. Morin, dont le P. Simon s'éloigne si fort en ce fait, & si à découvert; il ne s'y éloigne pas moins, comme vous sçavez, de l'opinion la plus receüe parmi les Docteurs de l'Eglise Romaine, qui pour l'ordinaire déferent plus à ces anciennes Versions, qu'à l'Original Hebreu.

Le Pere Simon prétend ensuite donner un plan pour travailler utilement à une Version de l'Ecriture Sainte, plus accomplie que toutes les Traductions anciennes ou nouvelles qu'on en avoit jusques ici. Ce plan est, d'établir en premier lieu un Texte Hebreu selon les regles de la Critique, c'est-à-dire, marquer les diverses Leçons de ce Texte, garder la meilleure dans le corps de la Traduction, sans suivre la Massore, où Critique des anciens Juifs sur la Bible, avec trop de scrupule, & ce avec la liberté de mettre assez souvent d'autres Points-voyelles, & de donner une signification plus étenduë aux mots Hebreux, que les Chrêtiens les plus sçavans en cette Langue, où que les Rabbins mêmes n'ont coûtume de faire: qu'on y doit encore apporter cette précaution, de distinguer ce qui est en effect diverse Leçon, d'avec ce qui n'est qu'une erreur de Copiste; ne confondre pas aisément ses conjectures avec les differentes Leçons; consulter les anciennes Traductions des Septante & de la Vulgate, de même que les Commentaires des plus sçavans Rabbins sur l'Ecriture: & qu'aprés tout, ces Rabbins, & les Chrêtiens Hebraïsans à leur exemple, ont donné une signification trop resserrée à la Langue Hébraïque; & que d'ailleurs la veritable signification des mots Hebreux, comme des animaux, des plantes, des pierreries, des instrumens, & de plusieurs autres, dont il est parlé dans l'Ecriture, est perduë il y a long-tems.

Voilà la méthode que le P. Simon prétend, qu'il faut tenir pour mieux réüssir que n'ont fait jusques ici tant de Traducteurs de cette Ecriture, & en toutes Langues, & de tous les siecles. Je laisse maintenant à quartier, s'il n'y en a déja point eu parmi ces Traducteurs ou Interprétes anciens ou nouveaux, qui n'ayent eu pour but & pour principe, de suivre la meilleure & plus saine partie de ces mêmes regles. Il ne faut même que voir ce que le P. Simon en juge ou rapporte de quelques-uns de ces Interpretes en divers endroits de sa Critique. Mais il n'est pas tant question, direz-vous, de sçavoir si les regles du P. Simon sont nouvelles, que de sçavoir si elles sont seures & infaillibles. Qui répondra au Pere, ajoûterez-vous sans doute, qu'une autre Critique ne condamne la sienne, où ne s'en éloigne; & de-plus, en prétendant suivre à-peu-prés la même piste? Qui, par exemple, luy demeurera caution de la préference qu'il aura donnée, contre l'autorité de la Massore, où des

anciennes Versions, ou des Maîtres de la Langue Hebraïque, Juifs ou Chrêtiens, soit à une diverse Leçon du Texte Hebreu, soit à la signification d'un mot qui en a plusieurs soit à la ponctuation ou changement de Voyelles, qui d'abord fait un mot tout different dans la Langue de ce Texte Sacré? Quelque déference qu'il ait luy-même pour la Critique de Capelle faite sur ce Texte, & laquelle sert, on peut dire, de principal fondement à son Ouvrage, il ne laisse pas d'y trouver à redire, & de prétendre, comme il remarque ailleurs, ou que Capelle a trop multiplié les diverses Leçons de l'Ecriture, ou qu'il a trop peu déferé à la Massore. D'ailleurs, n'y ayant rien de fixe, rien de certain, à son avis, ou d'infaillible ni dans cette fameuse Critique des Juifs sur la Bible, ni dans les anciennes Versions receües par l'Eglise Grecque, ou par la Latine, ni dans la connoissance que l'on a aujourd'hui, ou même depuis plusieurs siécles, de la Langue de ce Texte Original, quelle certitude, quelle autorité resultera de cette Nouvelle Version? En sera-t-on quitte, à vostre avis, pour dire qu'elle est faite sur les regles du Pere Simon? Mais en devenant par là assujettie au jugement ou à l'érudition de ce Pere, ne devient-elle pas en même tems sujette à la Critique de tout autre, qui s'y croira autant ou plus habile que lui? Qui des *Hebraïsans* sera convaincu que le P. Simon entend mieux aujourd'hui les regles de la ponctuation Hebraïque, le fin de cette Langue perduë, que ces anciens & célebres Massoretes, que tous ces autres savans Critiques Juifs qui en ont fait toute leur étude, qui en avoient la tradition de leurs Peres, qui enfin devoient avoir des Exemplaires de ce Texte plus anciens & moins corrompus? Ou qui sera persuadé de ceux, qui avec le P. Morin, ou avec tant d'autres avant & depuis ledit Pere, préferent les anciennes Versions au Texte Hebreu; que ce même Texte rétabli par le P. Simon sur les regles de sa Critique, sera plus conforme à l'ancien Original, que les Exemplaires qui en ont été consultés il y a tant de siécles, ou par les Septante, ou par l'Auteur de la Vulgate? Il n'y a plus, si on le croit, de Providence divine, plus d'autorité de Peres ou de Conciles, plus de Tradition d'Eglise qui tienne pour les uns ou pour les autres contre une telle Critique. Mais que dira d'ailleurs le P. Simon, si cette Critique prise en toute cette étendüe, ne se trouve pas même de mise pour la revision ou l'explication des Auteurs profanes? Au-moins vous ne pouvez ignorer, que les plus judicieux Critiques des Ouvrages Grecs & Latins y aportent des regles plus severes; que l'on n'y souffre, ou n'y approuve pas toute la même licence, que le P. Simon donne ici, soit pour le rétablissement du Texte des Livres Sacrés, soit pour la Version qu'il est question d'en faire.

Le P. Simon passe de là à une Critique des plus anciens, ou des plus célebres Rabins qui ont travaillé sur l'Ecriture. Il dit là-dessus, que les anciens Commentaires des Juifs sur le

le Vieux Teſtament, comme le Zohar, Medraſchim Rabbot, ne contiennent que des allégories, des fables & des paraboles: que l'ancienne Cabbale des Juifs, qui ſe trouve dans le Livre de Zohar ne conſiſte qu'en des jeux d'eſprit, qu'en des myſteres trouvés ſur les lettres de l'Alphabet Hebreu, ou ſur les nombres; & que la nouvelle Cabbale eſt encore plus dangereuſe, puis qu'elle tient de la Magie: que d'ailleurs tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule & de plus abſurde, ſe trouve dans le Thalmud, & particuliérement dans la Ghémare: que R. Iſaac Abravanel eſt de tous les Rabins celui dont on peut le plus profiter pour l'intelligence du Vieux Teſtament: qu'Aben Eſra, ſurnommé le Sage ou le Docte, eſt celui qui l'a expliqué le plus litteralement, & avec le plus de jugement: & que R. Salomon Iſaaki, dit communément Jarchi, eſt le plus Théologien en ſes Commentaires ſur ce Texte Original, mais auſſi le plus rempli des préjugés du Thalmud. Il touche par même occaſion, comme la Langue des Rabbins eſt mêlée de l'Arabe, du Caldéen, item de mots Grecs, Latins, François, Eſpagnols: que leur conſtruction eſt ſinguliére, & qui ne ſe peut apprendre que par un long uſage: que Platon, Ariſtote, Galien, Avicenne, Averroës, ont été traduits en Hebreu de Rabin: que les Rabins ont alteré leur Théologie, par le mélange de la Philoſophie de Platon, & ſur tout de celle d'Ariſtote; mais que d'ailleurs ils n'ont excellé ni en Poëſie, ni en Rhétorique, ni en Hiſtoire, ni en Chronologie. Cependant il ajoûte bientoſt après, qu'Abravanel a écrit avec autant de netteté & d'éloquence en Hebreu de Rabin, que Ciceron en Latin; qu'Aben Eſra approche de Salluſte; & que le ſtile du célébre Maimonides n'eſt ni moins pur; ni moins net, que le ſtile de Q. Curce. C'eſt de quoi le P. Simon veut eſtre crû ſur ſa parole. Pour moi, je ne prétens point l'en dédire, n'y m'arreſter ici ſur la juſteſſe de ces paralleles, & le rapport de ces ſtiles. Mais à ce prix-là, Meſſieurs les Rabins ne ſont pas & ſi méchans Rhétoriciens, qu'il vouloit donner à entendre un peu auparavant. Vous en jugerez mieux vous-même, que je ne ſaurois faire préſentement. Si j'ai leu quelques Rabins, & en avois même traduit quelques pieces pour mon uſage particulier dans en âge peu avancé, & ſous d'habiles Maîtres cités quelquefois avec éloge par le P. Simon, je vous avouë ingenûment, que depuis ce tems-là je n'y ai eu ni attachement, ni même occaſion d'en avoir. Quoi qu'il en ſoit, le P. Simon fait voir, ce ſemble, & ici, & ailleurs, beaucoup d'érudition Juïve, & d'en faire même plus de cas, qu'il ne témoigne en d'autres endroits de ſon Ouvrage. Mais il ſeroit aſſez nouveau, d'eſtre auſſi verſé dans cette litterature, & d'y avoir donné autant de tems que ce Pere, & d'en tenir ſi peu de compte. Au-moins ce n'eſt pas là la méthode de Meſſieurs les Critiques, de vouloir jetter dans le mépris l'étude pour laquelle ils ont eu le plus de génie, ou d'application.

L'Auteur en donne en-ſuite ſon ju-

gement des anciens Peres Grecs où Latins. Il en dit d'abord en general, que leurs Ouvrages sur l'Ecriture sont plûtôt des applications, que des explications litterales : que les Livres d'Origene sont la Bibliotheque des Peres sur l'Ecriture, & que l'on compte jusqu'à six mille Volumes où Rouleaux qu'il auroit composé sur la Bible : que St. Chrysostome s'attache quelquefois au sens literal, cite les anciennes Versions Grecques, & le Texte Hebreu en quelques endroits, comme il se lisoit en caracteres Grecs dans les Hexaples d'Origene : que Saint Basile est plus subtil que Chrysostome, mais plus Orateur qu'Interprete : que les Commentaires de Cyrille sont plûtôt des Leçons de Théologie, qu'une explication du Texte : que Theodoret s'attache plus à la lettre, que les autres Peres Grecs ; qu'il y a dans ses Ouvrages un grand fond de Théologie, & une connoissance plus que médiocre du stile de l'Ecriture Sainte : que Saint Jerôme entre les Latins est celui qui a le plus travaillé sur le Texte de la Bible, comme Origene entre les Grecs : que ce dernier avoit l'esprit subtil & pénétrant ; mais que St. Jerôme étoit plus sçavant en Hebreu, & a eu plus qu'aucun Pere, ce qui est propre à un Interprete des Livres Sacrés ; & qu'il n'y a aucun Auteur qui nous puisse instruire plus à-fond de la Critique des dits Livres : qu'il défere un peu trop au Texte Hebreu, corrige souvent à tort les Septante, bien qu'il les ait repris judicieusement dans une infinité d'endroits : que St. Augustin est plus subtil & plus pénétrant que St. Jerôme ; plus juste & plus reglé qu'Origene, mais ignorant dans les Langues, trop adonné aux allégories, & qui accommode plûtôt l'Ecriture à ses idées, que ses idées à l'Ecriture : que cependant un grand Aumônier de France a passé trop avant de dire, que St. Augustin ne fesoit que rêver, lors qu'il a expliqué l'Ecriture : que St. Ambroise copie Origene, & Basile s'attache aux allégories ; & que Gregoire le Grand remplit ses Livres des Ouvrages de St. Augustin, de-même que Cassiodore dans ses Commentaires sur les Pseaumes. Toutes ces reflexions de l'Auteur sur ces Peres Grecs & Latins ne sont peut-estre pas nouvelles, ni ignorées de ceux-là qui ont quelque commerce avec eux. Mais aprés tout, elles n'en paroissent pas moins fondées pour la plus-part.

Aprés cela le P. Simon parle des Gloses sur la Bible, faites ou recueillies par des Auteurs de l'Eglise Latine ; & dit entre autres de celles de Lira, qu'il entendoit l'Hebreu & les Rabbins, & que personne avant luy n'a si bien pénétré le sens litteral de l'Ecriture : qu'Estius, Emanuel Sa, Menochius, Tirinus, dont on a compilé les Gloses dans l'Edition des *Biblia Magna*, n'étoient pas assez sçavans ni en Grec, ni en Hebreu : que la méthode des *Biblia Maxima* du P. de la Haye, qui contient dix-neuf Volumes, avec les Gloses de Lira, Estius, & autres, est trés-bonne ; mais que les Prolegomenes sont pleins de faute. Il en faut croire le Pere. Il ajoûte que Caëtan sans entendre l'Hebreu, s'attache, & assez heu-

heureuſement, à expliquer le ſens litteral : que Bonfrerius Jeſuïte eſt un de ceux qui a le plus conferé les anciennes Verſions, & ſur tout celle des Septante ; & que Serarius eſt docte, mais non aſſez exact. Ce Caëtan étoit en effet un homme de bon ſens & de bon eſprit, aſſez libre & deſintereſſé en ſes opinions, Philoſophe, Théologien, mais ſans aucune litterature. Pour Bonfrerius, je n'ai pas grand choſe, ou plûtôt rien à vous en dire. Et quant à Serarius, vous n'ignorez pas que Scaliger, avec qui il a eu des démêlés, ne le croyoit pas ſi docte, que le P. Simon le tient. Mais peut-eſtre qu'il y avoit de la paſſion ou de la prévention dans le jugement que le ſuſdit Scaliger en a donné, non ſeulement dans ſes Livres, mais auſſi dans ſes entretiens familiers avec ſes amis, mis en lumiére il n'y a pas longtems, & où même il n'y paroiſt pas toûjours d'accord avec luy-même ſur le ſujet de ce Jéſuïte. Du-reſte, nous nous en rapporterons au Pere, ſi vous voulez, en ce qu'il juge que Bellarmin étoit médiocrement ſçavant en Hebreu ; que Genebrard même n'y étoit pas ſi verſé, qu'on le croit ordinairement ; & que pour Mariana, il eſt un des plus habiles & des plus judicieux Scoliaſtes ſur la Bible. Il dit neanmoins en un autre endroit de ce dernier, qu'il n'eſt pas aſſez exact, ni aſſez ſçavant. Et quant à Bellarmin, des Ecrits duquel en matiére de Controverſes le Pere juge d'ailleurs fort avantageuſement, il y a plus d'apparence de s'en rapporter, ſi ce n'eſt au jugement de tant de ſavans Proteſtans qui en ont montré le foible, & entre autres en la connoiſſance des Langues, au moins au ſentiment du grand Cardinal du Perron. Cet homme ſi éclairé & ſi pénétrant, n'attribuë à Bellarmin, qu'un eſprit fort clair & fort net dans les matiéres déja examinées par d'autres ; mais auſſi fort confus, à ſon dire, & qui ſe perd dans les matiéres qui ſont encore embrouillées ; & que du-reſte il auroit cité le plus ſouvent les Peres Grecs ſur la foi des Traducteurs, & ſans en conſulter les Originaux. D'ailleurs, le P. Simon parle encore ici en paſſant de quelques autres Commentateurs de l'Egliſe Romaine ſur l'Ecriture, comme de Cornelius à Lapidé, de Malvenda Dominicain, qui, à ſon avis, mérite d'eſtre leû ; & du Jeſuïte Gordon, duquel il dit, qu'il y a peu de Commentaires ſur la Bible, où l'on trouve tant de choſes en abregé, & qu'il y rapporte ce qui regarde la Chronologie.

Le Pere vient de là aux Interpretes Proteſtans. Il avouë que Flaccus Illyricus montre une grande connoiſſance du ſtile de l'Ecriture ; que pluſieurs de ſes regles ſont également utiles aux Catholiques & aux Proteſtans ; bien qu'il eût dit en general, qu'elles ſont mal-aſſûrées, & qu'elles dépendent de beaucoup de préjugés. Il prétend que tout eſt bas & ſimple dans les Commentaires de Luther, qui n'avoit rien, à ſon avis, de grand & d'élevé : que Calvin a plus d'eſprit & de jugement que Luther ; qu'il eſt plus reſervé à ſe ſervir de preuves foibles & legéres ; qu'il eſt

eſt plus exact. Il dit de-plus, que Calvin a l'eſprit fort élevé ; que ſes Commentaires ont je ne ſai quoi qui plaît d'abord ; qu'il s'étoit appliqué à connoître l'homme ; que ſa Morale touche ; qu'il a une grandeur de ſtile qui contribüe à faire valoir ſes penſées ; & qu'il n'y a gueres d'Auteur qui ait mieux connu le néant de la créature depuis le péché ; & en remarquant de nouveau, qu'il touche le cœur : mais qu'à ſon dire, le deffaut de Calvin dans tous ſes Ouvrages, c'eſt d'avoir toûjours laiſſé l'homme en ce même néant, ſans égard à l'état de la grace. Sur ce dernier article, je me rapporte, avec ſa permiſſion, & pour le dire en paſſant, à ce même Calvin dans ſon Chef-d'œuvre aſſez connu, où il n'éleve pas ſeulement l'homme à la connoiſſance du Dieu Créateur & du Dieu Rédempteur, mais encore lui enſeigne les moyens de s'approprier la grace de ce Rédempteur, & quels ſont les fruits & les avantages qui lui en reviennent. Quoi qu'il en ſoit, voilà de grands éloges que ce Pere donne ici de bonne foi & ſi honneſtement à ce grand Adverſaire de l'Egliſe Romaine. C'eſt en quoi certes il montre plus de candeur & de deſintereſſement, que tant d'autres de ſon Egliſe, qui pour l'ordinaire s'attachent à le charger d'injures les plus groſſiéres, & à le taxer à tout propos d'ignorance, d'impieté, ou de mauvaiſe foi. Il eſt vrai que le jugement, le bon ſens, l'élevation d'eſprit, la pénétration & l'éloquence de Calvin ont trouvé plus d'une fois des Panegyriſtes & des admirateurs ſortis du ſein de l'Egliſe Romaine. Le Pere Simon parle encore avec éloge de quelques autres Auteurs Proteſtans qui ont travaillé ſur l'Ecriture, comme de Molerus & de Muſculus dans leurs Commentaires ſur les Pſeaumes. Il remarque du premier, qu'il y étoit fort net ; & de l'autre, que ſa méthode étoit exacte, & qu'il avoit connu la veritable maniere d'expliquer l'Ecriture, bien qu'il ne fût pas, à ſon avis, aſſez exercé dans les Langues & dans la Critique. Il loüe ſur tout Mercerus, comme un des plus ſavans & des plus judicieux Interprétes du Vieux Teſtament, qui ſe trouve parmi les Proteſtans. Il ajoûte que cet Ecrivain entendoit parfaitement le Grec & l'Hebreu, même les Rabins ; & qu'il avoit ſur tout le mieux réüſſi dans ſes Commentaires ſur Job, l'Eccleſiaſte, les Proverbes, & les Cantiques. C'eſt un éloge ſans doute que ce même Mercerus mérite, & qui ne lui ſera point conteſté par les ſuffrages du Public, non plus qu'à Joſias Mercerus ſon fils, d'avoir eſté ſavant dans les belles Lettres Grecques & Latines, & d'un eſprit & jugement fort net. Sur le ſujet de quelques autres Interpretes Proteſtans, le Pere touche en general leurs deffauts, ou de remplir leurs Commentaires ſur l'Ecriture de Lieux communs & de Leçons de Theologie, comme Martyr, & même Calvin, ainſi que nous avons déja veu ci-deſſus ; ou d'y mêler trop d'érudition, ſans examiner ſi cette érudition vient à-propos, comme Louïs de Dieu, & quelques autres. Quant aux premiers, j'en ai déja dit ce que j'en penſe, & ce qui

qui peut, ce semble, faire pour leur justification. Et quand aux derniers, j'avouë qu'il peut y avoir de l'excés ou de l'affectation, si cette érudition ne sert de rien à expliquer & illustrer le Texte de l'Ecriture, & si elle a plûtôt pour but, de montrer la lecture & le savoir, ou même le trop de raffinement de l'Interpréte. Du reste, je m'étonne que le Pere n'ait fait aucune mention ici, ni ailleurs dans ce Livre, des Ouvrages d'un Protestant celebre de nos jours, qui étoit savant en Hebreu & dans les Rabins, versé dans le stile de l'Ecriture, & qui a beaucoup travaillé sur la Bible, & donné un nouveau Dictionnaire des mots Hebreux du Vieux Testament. Vous croyez bien que je parle de Cocceius, sans que d'ailleurs je vueille toucher ici à ce qui est de singulier à cet Auteur dans sa maniere d'expliquer l'Ecriture.

Le P. Simon en poursuivant sa pointe, juge en particulier des Auteurs qu'on a inserés dans la Critique sur la Bible, imprimée en Angleterre il y a quelques années. Il remarque à ce sujet, que Munsterus & Fagius se fient trop aux Rabins; bien que le dernier, selon le Pere, ait écrit sur le Pentateuque selon les regles de la Critique: que les Notes de Castalio soint moins Juives, & tiennent plus de la lecture des Auteurs profanes: que les Remarques imprimées sous le nom de Vatable, & parmi lesquelles il y en auroit de Calvin *suppresso nomine*, s'attachent au sens literal: que Grotius affecte trop d'érudition, en citant trop souvent les Auteurs profanes, & du reste favorise les Arminiens & Sociniens: que Drusius est, à son avis, à préferer à tous les autres inserés dans ce grand Ouvrage d'Angleterre, & en un mot, le plus savant & le plus indicieux de tous les Critiques qui se trouvent dans le dit Receveil. Le Pere parle encore ailleurs de Drusius dans le même sens. Cependant il semble qu'il y a de l'excés en ces éloges, ou de l'entestement en sa faveur. Scaliger, qui étoit d'ailleurs son ami, & qui n'étoit pas moindre Critique, que le Pere, croyoit que le savoir de Drusius étoit borné à la Grammaire Hebraïque; & pour son jugement, il n'en tenoit point de compte. Mais en tout cas, on peut avoir, à mon avis, des sentimens plus moderés de Drusius, ou que Scaliger, ou que le P. Simon, sans lui faire tort. Le Pere touche encore en passant quelques Interpretes de Livres particuliers de l'Ecriture, qui y sont rapportés; comme le savant Commentaire de Masius sur Josué, auquel il donne la loüange, qu'il n'y a gueres d'Auteurs si exercés dans le stile de l'Ecriture & la Critique de la Bible. Ce qui paroît assez conforme au sentiment du Public sur le sujet de cet Auteur. Enfin le Pere conclut, que dans les deux derniers Volumes de la Critique Angloise, il y a plusieurs excellens Ouvrages, dont, à son avis, il auroit suffi de donner des Extraits. De cette Critique Angloise il passe encore à la Synopse qui en a été faite. Ce qu'il en louë, c'est que l'on y auroit trés-bien choisi en general les Auteurs, ramassé avec soin & mis en sa place ce qui peut servir à éclaircir l'Ecriture, & se

trouve

trouve répandu en d'autres Ouvrages, comme de Bochart & autres semblables. Mais ce que le Pere n'y approuve pas, c'est que l'Auteur de ce Recueil se seroit trop fié aux Traducteurs Latins des Versions Orientales : que la maniere dont il a recueilli les diverses explications du Texte, seroit embarassée : qu'il ne juge pas quelles sont les meilleures : & qu'il y auroit enfin des repetitions inutiles. Comme le Pere a le goût delicat en ces sortes de choses, aussi n'est-il pas aisé à le contenter.

Le même Pere passe des Protestans aux Sociniens, dont il dit que ce seroit une creance commune, que les Livres de l'Ecriture n'ont point été corrompus, mais bien qu'ils admettent des erreurs de Copiste, & des diverses Leçons du Texte : qu'un d'eux, à sçavoir Cupperus, neveu de Briennius Socinien, met pour principe, qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui combatte la droite raison, l'expérience, les démonstrations Mathématiques, ou la lumiére naturelle : que Josué de la Place, Ministre Protestant de Saumur, est un de ceux qui a le mieux répondu aux Sociniens, sans s'eloigner du principe commun aux deux Religions. Aprés tout, le P. Simon prétend, qu'à-moins d'être sçavant en Grec & en Hebreu, & être en même tems versé dans le stile de l'Ecriture, il est difficile de résoudre les objections des Sociniens, & de leur répondre selon leur principe. Et là-dessus il met pour fondement de toute sa Critique, qu'il y a dans l'Eglise comme un Abregé de la Religion indépendemment de l'Ecriture, sur lequel Abregé on regle les difficultés qui se rencontrent dans la Bible : que c'est ce qu'on appelle Tradition, & laquelle Tradition seroit dans la même Eglise avant qu'il y ait eu aucune Ecriture, & ne laisseroit pas de s'y conserver, quand même il n'y auroit aucun Livre de l'Ecriture. Et c'est dans ce même sens, & pour le même but, qu'il avance & établit encore ailleurs, que la Religion ne dépend pas entiérement des Livres de l'Ecriture : que Dieu a laissé à son Eglise la veritable Doctrine, sur laquelle on doit regler les Livres de la Bible : qu'il n'est pas vrai absolument, que les Originaux d'aujourd'hui doivent regler toutes les disputes de la Religion, à-moins qu'on n'ajoûte en même tems l'autre regle, qui établit la Religion indépendemment des Originaux de l'Ecriture.

Je laisse aux Théologiens, (pour me servir à mon tour de la reflexion du Pere, en parlant de quelques opinions du P. Morin sur le Texte de l'Ecriture) à juger de la verité de ces maximes, & des conséquences qu'on en peut tirer, où plûtôt, qui semblent en suivre necessairement. Que direz-vous cependant de cette Religion Chrêtienne indépendante de l'Ecriture Sainte ? Croyez-vous qu'il y ait aucun Indépendant Anglois qui le soit à ce point-là ? Se trouveroit-il bien même un Mahumetan sçavant & habile, qui diroit que sa Religion est indépendante de l'Alcoran ? Mais aussi, diroit alors le Pere, ce n'est qu'un Mahumetan, esclave & ignorant adorateur de ce Livre de son prétendu Prophete. La liberté du Chrêtien a d'autres privileges

leges & d'autres maximes. Sera-ce donc à ce qu'il n'y ait plus de liaison necessaire, plus de subordination naturelle entre sa Religion & cette Ecriture; Ne sera-t-il plus obligé de la reconnoître pour le fondement de sa créance, pour le Testament qui lui apprend les volontés de son Pere céleste, sur lesquelles il ait à l'avenir à se conduire & à se regler? Les anciens Peres de l'Eglise, les Conciles Oecuméniques ont donc eu tort de combattre par là les Hérésies naissantes, & de croire d'y fonder & établir la verité contestée? St. Augustin entre autres se trompoit lourdement, quand il nous apprend en cet excellent Traité de la Veritable Religion, allegué déja ci-dessus, que *le premier fondement de cette Religion, est l'Histoire & la Prophetie* de cette Ecriture. Cependant, c'est un Livre, si on en croit le Pere Simon, trop obscur, d'un stile trop embarrassé, dont les mots du Texte Original sont la plus-parts équivoques, & par là sujets à divers sens, & dont les anciennes Versions sont défectueuses; & à dire tout, selon lui, dont l'on se peut passer, en s'arrestant à la Tradition. Les Pharisiens, où, à leur exemple, les Docteurs Juifs du Thalmud, étoient encore a ce prix-là des gens de trop bonne foi, de se contenter d'ajoûter la Tradition à l'Ecriture. Et pour les Caraïtes, qui étoient d'autres Docteurs Juifs qui s'attachoient uniquement à l'Ecriture, & rejettoient la Tradition, je m'étonne du cas que le Pere Simon témoigne quelquefois d'en faire dans son Ouvrage, jusqu'à les préferer aux Juifs Rabbinistes & Thalmudistes touchant l'explication du Texte. C'est aussi la Tradition, si on le croit, qui doit servir à regler les difficultés qui se trouvent dans la Bible. Mais quand on ne tombera pas d'accord de cette Tradition; quand elle se trouvera contestée entre les differens partis de ce Monde Chrêtien, quelle sera, direz-vous, la regle de leurs disputes? A quoi alors avoir recours en dernier ressort? Ce ne sera plus à l'Ecriture, puis que la Religion n'en dépend pas, selon le Pere, & qu'ainsi il n'y a point d'obligation préciſe à s'y rapporter, où à s'y tenir. Ce sera donc à la pure autorité d'une Eglise, qui sera peut-être la Partie, & de-plus d'une autorité indépendante de l'Ecriture. Mais dans la suite, (pour n'entrer pas ici, sans y penser, dans la discussion d'un Lieu Commun de Théologie touchant le Juge des Controverses) le Pere Simon en exerçant les regles de sa Critique sur l'Ouvrage connu de Sixte de Sienne, dit qu'il donne trop à l'autorité de l'Eglise, en lui donnant le pouvoir de décider les matiéres qui appartiennent purement à la Critique & à la Grammaire. Et cependant, c'est cette Critique & cette Grammaire que le P. Simon fait la maîtresse & le juge du sens de cette Ecriture Sainte: à qui il attribuë dans tout cet Ouvrage, le pouvoir de rétablir le Texte des Livres Sacrés, le choix de l'explication des mots équivoques de la Bible, ou des Points-voyelles, qui en changent les mots, de réformer enfin & le Texte Original, & les anciennes Versions: c'est-à-dire, comme vous voyez, que la Religion, selon le Pere, est indépendante de l'Ecriture; cette Ecriture sujette à la Critique

& à la Grammaire du même Pere & de ſes pareils ; & cette Critique & cette Grammaire indépendante de l'Egliſe. " En verité, voilà bien des doutes & des ſcrupules que le P. Simon feroit naître dans l'eſprit du Lecteur, ſi le Lecteur avoit toûjours le même penchant à le croire. Mais il ſe ſouviendra, que le Pere eſt un Critique, & non un Théologien, à ce qu'il nous inſinuë lui-même, dans ce que je vous en viens d'alleguer un peu auparavant. Vous direz ſans doute, qu'on l'en doit croire ſur ſa parole; & qu'on auroit pû même aſſez le recueillir des maximes que vous venez d'entendre, ou qui ſe trouvent d'ailleurs dans ſon Livre. Que ſçai-je même, ſi vous n'y ajoûterez cette reflexion, que pour former un fidéle Interpréte de l'Ecriture, ou pour en juger à-fond, la ſaine Théologie n'y eſt pas moins neceſſaire, qu'une judicieuſe Critique, & que l'une ſans l'autre peut eſtre ſujette à de grands égaremens.

Ce même Critique paroit ſans doute plus digne de foi, lors qu'en parlant des Verſions de la Bible faites par les Proteſtans, il eſt d'avis qu'on doit condamner ce qu'il y à de mauvais, mais non pour cela les rejetter entiérement. Ce qu'il fonde ſur l'exemple des Peres de l'Egliſe, qui n'ont point fait de ſcrupule de conſulter les Verſions Grecques d'Aquila, de Théodotion & de Symmaque, bien que faites par des Juifs, ou des demi Juifs. C'eſt en-effet ce qu'un Pere même, & comme vous comprenez bien, un St. Jerôme allegue aſſez ſouvent, pour juſtifier le deſſein de ſa nouvelle Verſion de la Bible. Mais ſans examiner la juſteſſe de ces paralleles qu'en fait ici le Pere, & quel honneur il en réſulte pour ces Proteſtans, croyons le de bonne foi en ce qu'il ajoûte, qu'il y à dans leurs Ecrits diverſes choſes trés-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture: que leurs Dictionaires de la Bible ſont beaucoup meilleurs que les Traités de cette nature qui ont été faits par des Catholiques Romains: que Pierre Lopés Docteur Eſpagnol accuſe à tort les Proteſtans, d'avoir corrompu une infinité d'endroits de la Verſion de l'ancien Interpréte Latin: qu'un certain Lindanus eſt trop emporté contre eux dans un Livre publié à Cologne ſur la fin du ſiécle paſſé, *De optimo genere Interpretandi*: & qu'il y à une ſçavante Réponſe d'Iſaac Lévita qui avoit été Juif, contre ce même Lindanus.

Il faut àvouër, qu'en tout cela le Pere Simon témoigne beaucoup de candeur, d'honneſteté & de bonne foi. Et ce n'eſt pas avec moins de franchiſe, qu'il remarque les deffauts de quelques autres Auteurs Catholiques Romains, qui ont écrit des Prolégomenes ſur la Bible, ou des Critiques ſur les Verſions, que les Queſtions préliminaires du P. la Haye devant les *Biblia Maxima*, ſont recueillies ſans diſcernement, & qu'il n'a pas toûjours bien compris le ſens des Auteurs qu'il rapporte: que la Critique de Greſerus n'a pas toûjours la liaiſon des principes requiſe, & à plus d'érudition que de jugement: que Sixte de Sienne n'a pas aſſez bien ſçeu la Critique des Verſions de la Bible, pour en juger ſainement; & qu'il n'eſt pas toûjours exact,

exact, pour avoir suivi le sentiment des Auteurs qui ont écrit avant lui: que les raisonnemens qui sont dans l'Apologie de Leon Castro, Docteur Espagnol, pour défendre les anciennes Versions, ne concluënt rien. Il dit que ce même Docteur à eu l'esprit si pénetrant, qu'il à préveu les Ouvrages que St. Jerôme auroit composé, s'il ne fust point mort si-tost. A ce compte-là ne direz-vous pas, que l'ame de St. Jerôme étoit passée en celle de ce Docteur; & à quoi sans doute ce Saint ne s'attendoit gueres, quand il rapporte, & si j'en ai bonne mémoire, en sa derniére Apologie contre Rufin, ce qu'un Pythagore alleguoit de tous les divers roolles que son ame avoit joué dans ce monde avant que venir jusques à lui, ou auroit encore à jouër; & qu'il reproche à Origene d'en avoir embrassé l'opinion dans ses Livres. Mais en ce cas-là ce Docteur Espagnol auroit pû par même moyen nous éclaircir à peu de frais, & mieux que personne, si St. Jerôme est effectivement l'Auteur de la Vulgate, comme le P. Simon l'assûre, ou de quelques autres Livres qui portent son nom, & qui sont encore contestés entre les Sçavans. Il est vrai qu'il y à un peu plus d'apparence de croire, que si St. Jerôme vivoit, il lui feroit encore avec plus de raison le reproche qu'il fait à son Adversaire, d'être si curieux sur son sujet, que même ce Rufin prétendoit sçavoir jusques à ses songes. *Qui tam curiosus es, ut etiam somnia mea noveris.* Quoi qu'il en soit, le P. Simon passe à un autre Espagnol, & remarque que Mariana n'est pas assez exact ou sçavant en ce qu'il rapporte des Juifs, ou de leurs Exemplaires corrompus. En échange, il dit que les Prolégomenes sur la Bible de deux autres Jesuïtes, Serarius & Bonfrerius, méritent d'estre leú, & qu'il y à beaucoup de jugement: que Bellarmin est plus moderé que d'autres de son parti, dans son Livre *De Verbo Dei*: que Masius estoit sçavant en Grec, Hebreu, Syriaque, dans les Rabbins, & sçavoit parfaitement le stile de l'Ecriture: & que les Théologiens qui veulent s'instruire à-fond de l'autorité du Texte Hebreu & des deux anciennes Versions, doivent lire le Livre de Despeires sur cette matiere, où il examine l'autorité de ces trois Textes. Comme je ne suis pas Theologien, non plus que le Pere, ni d'ailleurs Critique ou Religieux de profession, comme lui, j'avouë que je n'ai pas leu ce Livre jusques ici; & ainsi que je ne vous sçaurois dire, si, à mon avis, il est digne, ou non, de ce grand éloge que le Pere lui donne.

Il vient aprés cela à une Critique des Exercitations du Pere Morin, & de l'Ouurage de Louis Cappelle, l'un Pere de l'Oratoire, & le dernier Ministre Protestant. Il dit à l'égard du premier, que personne n'a plus écrit, ni avec plus d'érudition, sur la matiere de la Bible. Cependant il n'en rapporte les sentimens, que pour les combattre. Et là-dessus il remarque, que ce Pere, pour appuyer une nouvelle Edition des Septante & de l'Exemplaire Hebreu-Samaritain du Pentateuque, forma le dessein de détruire le Texte Hebreu, comme corrompu où il differe des Septante, du Samaritain & de la Vulgate: que les moyens de conci-

liation que le Pere Morin apporte pour justifier les Septante & la Vulgate où elle differe de l'Hebreu, où ont déja été remarqués par d'autres, où étoient bons au tems de St. Augustin, où les Septante passoient pour des Prophetes divinement inspirés, & non aujourdhui: que de-même les raisons du Pere Morin, pour prouver que St. Jerôme a pû faire une nouvelle Traduction, & qu'on n'en a pû faire de nôtre tems, ne sont pas concluantes: & que si l'ignorance des Juifs est si grande, que veut Morin, quelle autorité donner à la Vulgate Latine, que St. Jerôme a fait sur l'Hebreu. & dont il a eu la connoissance des Juifs de son tems? Que d'ailleurs le Sanhedrin, où Grand Conseil des Juifs, n'a pas eu le pouvoir, comme Morin prétend, d'alterer les Livres Sacrés: que cependant les Réponses de Mr. de Muis contre le dit Pere sont assez foibles; qu'il tombe en l'autre extrémité, en donnant trop à la Massore; que ses Livres peuvent servir neanmoins à redresser plusieurs propositions du P. Morin, & notamment le Traité intitulé la Défense de l'autorité de l'Edition Hebraïque. Enfin le Pere Simon montre assez de franchise & de desintéressement dans la Critique qu'il fait d'un Pere de sa Nation, de sa Religion, & de-plus d'une même Communauté Religieuse. Mais comme, selon luy, on donne aisément où trop, où trop peu à la Massore, ainsi qu'il accuse Cappelle de ce dernier deffaut, quoy qu'il soit d'ailleurs un de ses grands Auteurs; il n'est pas si facile, comme vous voyez, de le contenter là-dessus.

Quant au dit Cappelle, Ministre de Saumur, comme le but de son Ouvrage a plus de rapport avec celui du Pere Simon, ce Pere aussi en parle souvent & avec éloge, & dans sa Préface, & en divers endroits de son Livre. Il prétend que la Critique de Cappelle sur le Vieux Testament, dont il est question, mérite d'être leuë, si l'on veut sçavoir à-fond l'Ecriture; qu'elle est fort utile pour concilier les differentes interprétations du Texte Hebreu; & que son principal dessein est d'en remarquer les diverses Leçons: qu'il laisse une liberté entiére pour changer la ponctuation d'aujourdhui inventée par les Massoretes, & qu'il donne une nouvelle regle pour réformer la Grammaire, en ne conservant que les consones du Texte Hebreu. Mais il n'est pas d'accord avec Cappelle, que ces diverses Leçons du Texte Hebreu ne soient de nulle consideration à l'égard de la foi & des mœurs: & que les Exemplaires de la Bible les plus corrompus sont suffisans à cela. Cela s'éloigne trop du but & du principe de la Critique du Pere Simon sur l'Ecriture, comme vous n'avez déja que trop reconnu. Il craint même, à ce qu'il dit, que si l'on examine plus à-fond la Critique de Cappelle, on ne trouve qu'il ait en quelque façon détruit la certitude de l'Ecriture, qui seroit, comme il remarque, le seul principe des Protestans. Je vous laisse à juger, si c'est là une chose que le Pere Simon craigne, comme il dit; & si au-contraire il ne doit pas être bien-aise de trouver un Auteur Protestant aussi sçavant, & dont il fait luy-même tant de cas, qui, sans y songer, ait travaillé

vaillé à la même fin que ce Pere. Mais en ce cas-là, ce même Pere justifie, sans y penser, *la crainte* de ces Protestans de Suisse, de Geneve, de Hollande, qu'il dit s'être opposés plusieurs années à l'Edition de l'Ouvrage de Cappelle, & qui fut enfin imprimée à Paris par les soins des Catholiques-Romains, & entre autres du P. Morin, à ce qu'il nous apprend dans ce même Livre, & ce avec Privilege du Roi. Et ainsi il paroît aprés cela tant moins fondé à blâmer là-dessus ces Protestans ; à dire qu'il n'y a que de l'entêtement & de l'ignorance dans la plus-part de ces Ministres de Geneve ; & que Cappelle n'a fait que mettre en une plus grande évidence ce que Robert Olivetan en dit au commencement de la premiere Bible Françoise traduite sur l'Hebreu. Aussi, sans me déclarer ici partie contre Cappelle, vous m'avouërez qu'il seroit difficile de tirer les mêmes conséquences de cette Préface d'Olivetan, que ces Protestans susdits, & le P. Simon même, en ont craint ou craignent du Livre de Cappelle. Et quant à cet entêtement où ignorance qu'il attribue aux Ministres de Genéve, il semble, pour n'en rien dire de plus, que cette invective ne s'accorde pas, où avec les éloges que le P. Simon donne à plusieurs d'entre eux, où avec l'honnêteté & la moderation qu'il fait paroître ailleurs dans cet Ouvrage sur le chapitre des Protestans. En-effet, cet Olivetan, & de-plus Calvin, de Beze, Bertram, Junius, Déodati, (pour m'en tenir à eux) qui ont été du nombre de ces Docteurs de Géneve, & qui, de son aveu, ont travaillé utilement sur l'Ecriture, ou en ont même donné des Versions en plusieurs Langues, méritoient, ce semble, un traitement plus doux d'un Auteur, qui paroît d'ailleurs aussi peu emporté, où si peu même entêté des siens, que le Pere Simon. Direz-vous peut-être, que c'est un trait de la politique du Pere, plûtôt que de sa Critique, pour adoucir aucunement par là, ce qui pouvoit choquer ces derniers dans son Livre, lors qu'il juge favorablement des Auteurs Protestans, ou censure librement les Docteurs de son parti? Mais aprés tout, il trouve encore d'autres defauts dans le Livre de Cappelle ; comme d'avoir trop multiplié les diverses Leçons de la Bible ; que ce qu'il fait passer pour des diversités, ne le sont pas toûjours : qu'il a trop peu déferé à l'autorité de la Massore. comme j'ai déja remarqué, non infaillible de-vrai, mais appuyée sur une autorité plus considerable, que Cappelle n'a fait dans sa Critique : & que le Livre de Buxtorte le fils contre cette Critique, mérite d'être leu, sur tout où il confere le Texte Hebreu avec les anciennes Versions, & où il examine les diverses Leçons avancées par Cappelle ; qu'il parle de la Massore avec plus d'exactitude ; & enfin en quelques endroits a assez bien repris cette Critique du dit Cappelle. Ce qu'il dit sur ce sujet de ce Livre de Buxtorte, paroît d'autant plus éloigné de préjugés & moins partial, que d'ailleurs le Pere Simon n'est pas un de ces Ecrivains du Nord, dont il dit que ce Buxtorte est le grand Auteur ; qu'il prétend que la Réponse du même Buxtorte à un autre Livre de Cappelle sur l'an-

tiquité des Points, ne merite pas, à son avis, la même approbation ; & qu'encore, à son dire, ces deux Buxtortes, pere & fils, sont les Patriarches des nouveaux Hebraïsans, & auroient rempli leurs Livres d'une vaine erudition Juive. Cependant ces deux Patriarches, comme on peut recueillir de leurs Ouvrages, s'attachent souvent à combattre les réveries de leurs Rabbins; à les convaincre d'ignorance, ou de mauvaise foi ; & d'ailleurs dans l'explication des mots Hebreux, ou Rabbiniques. ou bien Caldaïques : à s'éloigner frequemment & sans scrupule, ou d'un Kimchi, ou d'un Aruch, les deux grands Auteurs des Juifs en ces matieres. C'est là aussi le jugement sincere qu'en fait un Critique non Allemand, mais Anglois, qui n'est d'ailleurs rien moins que du parti de ces Hebraïsans, dont parle le Pere & ainsi qui ne devra pas lui être suspect ; je veux dire le sçavant Auteur du Dictionaire *Heptaglotte*, qui ne peut qu'en être bon juge, & qui dans la Préface, où il rend compte du dessein de son grand Ouvrage, dit être obligé de remarquer, que les Juifs non seulement, mais presque tous les Chrêtiens, suivent aveuglément Kimchi dans l'Hebreu, & Aruch dans le Caldaïque, & même comme s'ils fussent non des hommes ordinaires, mais des Auteurs divinement inspirés. A quoi il ajoûte, que Buxtorte le pere le premier & presque le seul entre les modernes, comme plus avisé & d'un esprit plus subtil que tous les autres, avoit rejetté ce qu'il y avoit de mauvais dans l'un & dans l'autre, & le plus souvent avoit retenu ce qui étoit bon & méritoit d'être choisi. Pouvoit on rien dire sur ce chapitre de plus avantageux en faveur de ce Patriarche des Hebraïsans, comme le Pere l'appelle, & qui le décharge plus manifestement de ces préjugés si contraires que le Pere en voudroit donner ? Mais sans me mettre autrement en peine, puis certes que je n'y ay point d'interest, si c'est à droit, ou à tort qu'il en parle de la sorte, le Pere, à vostre avis, est-il bien à couvert d'un reproche semblable ? & ce qui est répandu dans sa Critique, aussi-bien que le Catalogue qu'il donne sur la fin, des Auteurs Juifs & du prix de leurs Ouvrages, ne marque-t-il pas, je vous prie, quelque affection de cette *vaine érudition Juive*? Pour moi, je ne prétens point l'en blâmer; & au contraire, j'avoüe franchement de lui en sçavoir bon gré.

Cependant n'est-ce pas encore une nouvelle preuve de la montre que le Pere fait de cette même *érudition Juive*, quand il blâme par exemple les Auteurs Protestans qui ont condamné l'ancien Interpréte Latin, de ne l'avoir pas examiné avec assez d'application, ni pris garde qu'il étoit souvent conforme aux plus sçavans Rabbins dans les endroits où il est abandonné par les nouveaux Traducteurs? Sans entrer maintenant dans le mérite de ce reproche, vous trouverez bon seulement que je dise, qu'il ne s'adresse pas moins à ces Protestans, qu'à tant de Catholiques-Romains, comme Caëtan, par exemple, Mariana, Pererius, Oleaster, Isidorus Clarius, qui ont exercé librement leurs censures sur cette même Version. Quoi qu'il en soit, il faut un assez grand fond *d'érudition Juive*

Juive pour éclaircir ce fait. Et le même Pere, en parlant du Livre d'Al. Morus *De Causâ Dei*, ne dit-il pas, que ce Livre ne marque pas qu'il fust sçavant dans la Critique de la Bible; qu'il s'arreste à des minuties prises des Rabbins, pour faire paroître qu'il les avoit leu; mais que ce qu'il en rapporte, est une preuve évidente qu'il n'en avoit aucune connoissance? Il ajoûte de-plus, que le dit Morus parle d'un Manuscrit d'Elias Levita, qu'un de ses amis lui avoit presté, bien qu'il n'y eût point de tel Ms. qu'il cite des Auteurs qu'il n'avoit jamais leú, & met Caëtan au nombre des sçavans en Hebreu, bien qu'il y fût trés-ignorant, & que Caëtan le témoigne luy-même. Ce n'est pas là, à vostre avis, manquer aucune occasion d'étaler *l'erudition Juive*: mais ce qui ne paroist pas moins sans doute, quand il s'attache à M. Vossius; qu'il le croit plus appliqué à l'étude de la Langue Grecque, que de l'Hebraïque; & à ce sujet, d'avoir fait un nouveau Sisteme en faveur des Septante contre le Texte Hebreu. Il prend même hautement le parti des Rabbins contre lui, & prétend que M. Vossius n'est pas fondé, à son avis, d'accuser les Juifs d'avoir corrompu le Texte des Livres Sacrés. Vous sçavez ce que j'ai déja touché ci-dessus en passant, sur ce different entre M. Vossius & le P. Simon, à quoi je me rapporte. Au-monis on ne pourra douter aprés cela, de ce que ce Pere dit ailleurs à l'avantage de M. Vossius, à sçavoir que son Livre mérite d'estre leú, sur tout où il a justifié les Septante; qu'il l'a rempli de reflexions sçavantes & judicieuses touchant la Cronologie de l'Ecriture. Et je crois de-plus, sans faire tort au P. Simon, que M. Vossius entend mieux que lui le Texte des Septante, & ce Grec de Synagogue, (comme ce Pere l'appelle) pour rendre compte en cas de besoin des difficultés qui s'y trouvent, ou qu'on y peut faire; & sur tout pour travailler au rétablissement de ce Texte des Septante, & en donner une Version fidelle. Ce Pere donne encore en passant son jugement de Bochart: il prétend qu'il est fort étendu dans ses Ouvrages; que la plus-part est appuyé sur des conjectures; & qu'à son avis, il auroit affecté de paroître plûtôt sçavant que judicieux. Aprés tout, je suis bien trompé si l'on ne prendra toûjours le parti d'être plûtôt l'Auteur d'un de ces Ouvrages de Bochart, comme de sa Critique, soit sur la dispersion des Peuples, soit sur les Animaux dont il est parlé dans l'Ecriture, que de cette Critique du Pere Simon sur le Texte & les Versions de la Bible.

Cette Critique du Pere examine aprés cela les Prolégomenes de Walton qui sont en teste de la Bible Polyglotte d'Angleterre. Ce qu'il en louë, c'est qu'il auroit examiné plus à fond & avec plus d'exactitude, que d'autres avant lui, ce qui regarde la Critique du Texte Hebreu, & la Critique des Versions; d'avoir fait un choix judicieux des Auteurs qu'il suit, ou qu'il copie; & eú assez de capacité, pour ne suivre pas aveuglément les préjugés d'une infinité de Protestans. Et là-dessus le Pere avance du sien, que la veritable Religion Anglicane ne differe gueres de la Romaine, selon les apparences exté-

extérieures; & même que l'on pourroit dire des Anglois Epiſcopaux, ce que le Cardinal Pallavicin, dit de quelques ſçavans Proteſtans dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, qu'ils ſont plûtôt non-Catholiques, qu'Heretiques. Mais en verité, le P. Simon montre par là qu'il ne connoiſt gueres la Religion Anglicane. Si ce qui ſe paſſe même aujourdhui en Angleterre ſur cette matiére, (ce qui vient d'y eſtre déclaré par Arreſts ſolemnels de ces *Epiſcopaux*, qu'il appelle, des ſuprêmes Tribunaux temporels & ſpirituels du Royaume, ſur le ſujet de l'idolâtrie attribuée par eux à des points capitaux de la Religion du Pere,) ne ſuffit pour le détromper, j'avouë que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs n'y ſerviroit de gueres. Que s'il trouve cependant, que ces *Epiſcopaux Anglois*, & dont l'on voit tous les jours des Ouvrages trés-ſolides contre la Doctrine de l'Egliſe Romaine, ne ſont pas *Heretiques*, à ſon avis, ils s'en réjoüiront, ſant doute, pour l'amour du Pere, & auront bonne opinion de ſa converſion au parti Proteſtant. Mais pour en revenir à Walton, qui eſt mort Evêque d'Angleterre, le Pere loüe encore en luy ſon juſte temperament à ne diminuer où élever par trop le Texte, ou les Verſions. C'eſt cependant en quoy cet Auteur a eu le malheur de ne plaire pas à tout le monde, & de trouver parmi les Docteurs Proteſtans, qui l'ont attaqué, & peut-eſtre avec trop d'aigreur, ſur le ſujet du Texte Original, & de l'autorité qui luy appartient. Quant au Pere, ce qu'il trouve à ſon tour à redire en gros dans Walton, c'eſt qu'à ſon avis, on ne trouveroit pas dans ſes Prolégomenes, ni toute la liaiſon des principes requiſe, ni une Critique aſſez exacte, & ce au ſujet que ce ne ſeroit qu'un Ouvrage de differens Livres abregés. Ce qu'il en reprend aprés dans le détail, c'eſt, par exemple, que les preuves que Walton rapporte pour l'antiquité de la Langue Hebraïque ne ſont pas concluantes; qu'il ſe trompe d'attribuer avec d'autres, la Verſion Arménienne du Vieux Teſtament à St. Chryſoſtome; celle en Eſclavon à St. Cyrille; la Verſion dans la Langue des Dalmates à St. Jerôme; & de-plus d'avoir crû Ariſtée & Ariſtobule, des Auteurs authentiques en ce qu'ils rapportent des Septante; que l'utilité des Paraphraſes Caldaïques eſt moindre que ne croit Walton: qu'il défére auſſi trop aux Verſions Syriaque & Arabe: que ſon opinion eſt peu vrai-ſemblable, que la Maſſore ait commencé vers le tems des Machabées; & que les Juifs, ſelon le Pere, ſont redevables de leur Grammaire aux Arabes, & non les Arabes aux Juifs, comme Walton l'a prétendu: que ce dernier a tort auſſi de croire que la grande Bible Hebraïque de Buxtorte ſoit beaucoup plus correcte que la ſéconde Edition de Veniſe. Enfin le P. Simon ſe reſerve à donner une Critique plus exacte & plus particuliere dans une nouvelle Edition de ces Prolégomenes, où l'on marquera en même tems les Auteurs d'où Walton a pris ſon Recueil, & les endroits où il s'eſt trompé, ſoit pour les citations, ſoit pour les conſéquences.

Mais en attendant cette ſeconde Critique du Pere ſur ces Prolégomenes

nes de Walton, qui ne pourra qu'être curieuse & agreable au Public, il touche ici en passant la question de la premiere origine des Langues, & en prend occasion de ce que Walton, en suivant l'opinion commune, en fait Dieu le premier auteur. Le Pere, qui n'est pas de cet avis, & qui l'attribuë à l'homme, remarque là-dessus. que les preuves de Walton, que l'homme est né avec la parole, aussi-bien qu'avec la raison, ne sont pas concluantes: qu'il suffit que Dieu ait donné aux hommes tout ce qui est necessaire pour inventer les Langues: que la maniére dont Diodore Sicule exprime la premiere origine des Langues, & qui vous est assez connuë, n'a rien de ridicule ni de fabuleux, comme Walton prétend. Et à ce sujet, il l'accuse de n'avoir pû comprendre, comment il s'est pû faire que la nature ait inventé des Langues, & qu'il y ait cependant une si grande diversité entre elles. Mais aprés tout, ce grand Auteur sur lequel il se fonde, & qu'il témoigne de suivre, est Gregoire de Nysse, qui se moque de croire, que Dieu ait été l'auteur de la Langue d'Adam & d'Eve, & qui dit que Dieu a fait les choses, & non les paroles: qu'aussi ce même Docteur de l'Eglise prétend, que Dieu n'est point auteur de la confusion des Langues de la Tour de Babel; mais que Dieu permit que selon le cours ordinaire de la nature, chacun s'expliquast à sa maniere. A quoi le P. Simon ajoûte le témoignage encore plus ancien de Lucréce, qui dans les (1) vers assez connus, qu'il rapporte, attribuë l'invention des Langues aux hommes, sous le mot de nature. Vous n'attendez pas sans doute, que j'entre ici dans cette matiere. Il me suffit de vous rapporter l'opinion du P. Simon, & les Auteurs sur lesquels il la fonde, ou dont il préfére les sentimens en cette question, à ceux de toute l'Antiquité Juïve ou Chrêtienne. Je remarquerai seulement en passant, que je me souviens entre autres, qu'Origene est d'un sentiment là-dessus fort oppose à celui de Gregoire de Nysse, ou du P. Simon; & qu'il prétend prouver contre Celse, que les Langues ne tirent point leur premiere origine des hommes. Outre que vous ne croyez pas sans doute avec Platon, que durant ce siécle d'or, & sous le regne de Saturne, le premier language fust commun aux hommes & aux bestes: & auquel cas, ce semble, il y auroit plus d'apparence d'en faire auteur l'homme ou la nature, que de l'attribuer à Dieu: que vous n'ignorez pas non plus, que des Payens ont donné quelquefois une Langue differente aux Dieux, & une autre aux hommes. Sur quoi je n'ai pas besoin de vous renvoyer à Homere, Platon, Dion Chrysostome, & autres anciens Auteurs qui en font foi; au-moins sur ce pied-là, le different étoit partagé, & l'origine des Langues déclarée partie divine, partie humaine. Mais aprés tout, il semble qu'un Chrêtien ne fait point de tort à son principe, de s'en tenir à l'opinion commune, & appuyée par tant de suffrages illustres, & depuis tant de siécles, qui donne à Dieu toute la gloire d'un si grand bien fait.

Il faut encore toucher ici en passant sur le sujet de la premiere Langue, que le Pere trouve que les preu-

(1) *At varies linguæ sonitus natura subegit mittere.* Lucret. vers. 102.

ves de Walton tirées de la simplicité ou des étymologies, pour en donner la gloire à la Langue Hebraïque, ne concluent pas, à son avis, & peuvent estre appliquées également à la Caldaïque, Syriaque, & Arabe. Et là-dessus il rapporte encore le sentiment de son Auteur Gregoire de Nysse, qui avant Théodoret auroit nié que la Langue Hebraïque fût la premiere dont Adam & Eve se seroient servis au Paradis Terrestre. Le Pere Simon dit de-plus en quelque endroit, que la Langue Syriaque est plus naturelle que l'Hebraïque: mais cependant le même Pere ne laisse pas apres tout de dire dans un autre passage de sa Critique, & en termes expres, que la Langue Hebraïque comparée avec les autres Orientales, a tous les avantages d'antiquité & de simplicité. Il s'ensuit donc, direz-vous, que c'est, selon ce même Pere, la premiere Langue & la plus ancienne, puisque c'est dans l'Orient qu'il la faut chercher: & de-plus, que les mêmes raisons dont Walton s'est servi apres tant d'autres pour le prouver, sont en effet concluantes. Pour l'avantage de la simplicité, le Pere même le reconnoît en ce dernier passage, comme vous voyez, bien qu'il semble se contredire en d'autres rapportés ci-dessus. Ce n'est pas même peut-estre le seul endroit où le Pere n'est pas toûjours d'accord avec lui-même. Et quant à la preuve des étymologies, vous comprenez bien qu'il y a des raisons de reste, pour croire qu'elle fait plûtôt en faveur de l'Hebreu, que du Caldaïque, du Syriaque, ou de l'Arabe. Et s'est de quoi j'aime mieux me rapporter à vous & aux Maîtres jurés de ces Langues, que de vous renvoyer à un essais de jeune écolier, que je me souviens en écrivant ceci, d'avoir autrefois donné au Public sur cette matiére.

Chap. 15. p. 106.

Le P. Simon donne en-suite son jugement des diverses Editions de la Bible. Il commence par celles du Texte Original, & remarque en general, que les Bibles imprimées par les Juifs sont à préférer à celles des Chrêtiens, à-cause de toutes les minuties à observer pour les Points & pour les Accents, qu'il est difficile, selon lui, que les Chrêtiens y puissent réüssir. Il y a dêja eu d'autres Critiques de cet avis, comme Scaliger, qui croit que tous les Livres Hebreux qu'on imprime, doivent estre corrigés par des Juifs, & qu'à-moins de cela, il y aura toûjours beaucoup de fautes. C'est aussi sur ce fondement que le Pere asseûre, que la grande Bible de Venise de Bombergue de l'an 1548. & 1568. qui contient la Massore, les Paraphrases Caldaïques, & des Commentaires de quelques Rabbins, est la meilleure: que la Bible de Buxtorte, à son avis, n'est pas si bonne, qui auroit laissé des erreurs de Copistes des précédentes, & ajoûte de nouvelles: qu'il n'y auroit rien de particulier dans cette Edition, que la reformation des Points du Texte Caldaique, à laquelle le Pere, (comme j'ai dêja touché ci-dessus, & qu'il le remarque en plusieurs endroits de cet Ouvrage) ne donne pas son approbation. Mais comme il n'en donne pas d'autre raison, hors celle que cette ponctuation de Buxtorte limite trop le sens du Texte, & ne laisse pas là-dessus toute la liberté que la Cri-

Critique du Pere demande, il ſera permis d'aller bride en main à le croire en ce fait, ou à rejetter cette ponctuation ſur ſa parole. Quant aux autres Editions ordinaires de la Bible Hebraique, je vous dirai ſeulement, qu'il remarque que la belle Bible de Robert Eſtienne en ſeize eſt plus correcte, que celle en quart; qu'entre les Bibles de Plantin, celle en quart de 1566. eſt la meilleure; que la derniére Edition des Juifs *in octavo* de 1661. eſt fort correcte. Je croi que la deſſus ni vous; ni moi n'aurons point de ſcrupule à le croire.

Le Pere Simon n'oublie pas à parler des Polyglottes, ou Bibles Royales, imprimées en pluſieurs Langues, appellées ordinairement de Complute, d'Anvers, de Paris & d'Angleterre. Il remarque là-deſſus ce qu'il y a de plus dans l'une ou dans l'autre, & même n'oublie pas de toucher qui à de plus beaux caracteres & plus beau papier. Sur quoy il dit, que la Poylglotte d'Anvers l'emporte ſur celle de Complute; & la Polyglotte de Paris ſur ces deux-là; bien qu'elle ait cela d'incommode, qu'il faut conſulter deux Volumes ſur chaque Livre: que la Polyglotte d'Angleterre n'eſt pas ſi magnifique, que celle de Paris, pour la grandeur du papier & beauté des caracteres; mais qu'en recompenſe elle eſt plus ample, (c'eſt-à-dire contient plus de Textes & de Verſions différentes) & eſt plus commode. Il dit de-plus, que l'on n'a rien de plus achevé pour la Bible, que cette Polyglotte d'Angleterre; & il n'en auroit pas même retranché l'éloge qui importe le moins quant au papier, s'il auroit ſçeu que celle de Paris n'en peut avoir de ſi magnifique, qu'il s'en trouve en des Exemplaires de la Polyglotte ſuſdite. Mais le Pere ſeroit plus confirmé ſans doute dans la juſte préférence de ces Bibles Polyglottes d'Angleterre à toutes les autres, ſi le ſeptiéme Volume étoit publié, qui leur doit ſervir de Supplément, & contenir pluſieurs Verſions de l'Ecriture trés-anciennes, & non imprimées juſques ici, Caldaïques, Syriaques, Ethiopiques, Coptiques, Arabiques, Perſiennes. Ces ſçavans d'Oxford, qui doivent avoir ce treſor entre les mains, ne ſçauroient trop toſt en enrichir le Public. Du reſte, quand aux deffauts que le Pere remarque dans les Polyglottes d'Angleterre, c'eſt que l'on y ait préferé la Verſion Latine du Texte Hebreu faite par Pagnin, & reformée par Arias Montanus, à d'autres plus exactes: que l'on auroit pû encore y donner de meilleures Traductions des Verſions Orientales; & de plus corriger les fautes des Copiſtes qu'on a laiſſé dans ces Verſions: qu'enfin, on auroit pû y mettre de meilleures Verſions Syriaque & Arabe, que celles qui s'y trouvent, & qu'on a pris de la Polyglotte de Paris. Aprés quoi, ce Pere donne le Projet d'une nouvelle Polyglotte, qui ne contiendroit que trois Textes, l'Original Hebreu, la Verſion des Septante, & la Vulgate, & en marge les Leçons differentes de ces trois Textes, priſes des autres Verſions, Samaritaine, Syriaque, Arabe, & pareilles. Une Bible de-vrai, ſelon ce Projet, ſeroit aſſez commode, & ſur tout pour épargner à bien des gens les grands frais que requierent ces autres Polyglottes. Mais,

du-reſte, vous jugez bien que celles-ci garderoient toûjours leurs avantages & leur prix, par la commodité d'y trouver entieres & d'une face toutes ces anciennes Verſions Orientales de la Bible, & de les y pouvoir lire chacune en leur Langue; outre qu'il manqueroit toûjours au dit Projet le ſecours qu'on tire des Paraphraſes Caldaïques, que ce Pere avouë cependant en quelque endroit, être plus conformes au Texte de la Maſſore, que toutes les autres Verſions Grecques ou Latines, & qui ſont d'ailleurs recommandables par leur antiquité, & par les preuves qu'on a coûtume d'en tirer contre les Juifs mêmes.

Quant à la Verſion Grecque des Septante, le Pere dit ici qu'on auroit de la peine à rétablir la veritable. Cependant, comme vous aurez déja veu, il en parle ailleurs en d'autres termes dans ce même Ouvrage. Il rapporte par même moyen les differentes Editions des Septante, comme de Complute, qu'il dit eſtre mal réformée ſur le Texte Hebreu; celle de Veniſe, qui ſeroit plus pure, & ſur laquelle on a fait d'autres impreſſions en Allemagne, dont une de Francfort: qu'on croit eſtre de Junius, ſeroit la plus commode; & la troiſiéme de Rome ſous Sixte V. imprimée en-ſuite à Paris par les ſoins du P. Morin, & depuis avec quelques changemens en Angleterre. Il prétend encore ici, que cette Edition de Rome eſt la meilleure de toutes. Mr. Voſſius eſt d'un autre ſentiment, comme vous avez veu: il préfére celle de Veniſe, & croit que l'Exemplaire Alexandrin des Septante, touché ci-deſſus, qui eſt dans la Bibliotheque Royale de Londres, eſt le meilleur de tous. Outre ce qui a déja été tiré de ce vénérable Manuſcrit dans la Polyglotte de Walton, on en peut voir encore un échantillon dans la nouvelle Edition Grecque des Pſeaumes, dont il a été fait mention ci-deſſus. Vous y trouverez en bien des endroits des diverſités aſſez grandes d'avec l'Edition de Rome des Septante, & dont je vous pourrois alleguer des exemples, ſi c'étoit mon deſſein d'entrer ici en tout ce detail. Auſſi y a-t-il lieu, ce ſemble, de conſiderer ce Manuſcrit Alexandrin, comme nous repréſentant l'ancienne Edition des Septante reveuë ſoigneuſement par Heſychius, dont Alexandrie & l'Egypte ſe ſervoient, ſelon la remarque que St. Jerôme en fait en plus d'un endroit. Car vous n'ignorez pas, je m'aſſûre, ce qu'il nous apprend, que de ſon tems il y avoit trois Editions des Septante qui partageoient tout le Monde; à ſçavoir celle d'Héſychius, ou d'Egypte & d'Alexandrie, (& vous ſçavez les raiſons ou la coûtume qui luy fait diſtinguer cette Capitale d'avec ſa Province) dont je viens de parler; une autre reveuë par Lucien, qui avoit cours depuis Conſtantinople juſques à Antioche; & la troiſiéme d'Origene, receuë par d'autres Provinces de l'Orient, comme la Paleſtine, & publiée par Pamphile & Euſebe. Et quant à la préference qu'il ſeroit queſtion de donner à l'une des trois, outre que je ne prétens pas certes m'en conſtituer ici le juge, je me contenteray ſeulement de vous toucher en paſſant, que ce même Saint Jerôme n'en paroît pas toûjours bien d'accord avec luy-même, non plus qu'il

qu'il ne l'eſt ſouvent en d'autre matiére; qu'il y a des endroits où il ſemble préferer l'Edition d'Origene; d'autres, où il l'accuſe de l'avoir alteré & corrompu; & quelquefois où il avance, ainſi que j'ai déja touché ci-deſſus, que la pure & veritable Edition des Septante, telle qu'elle a été laiſſée par ſes Interprétes, ne ſe trouve plus. Du-reſte, comme Mr. Voſſius le déclare, ainſi que vous venez d'entendre, pour cet Exemplaire Alexandrin, & pour le préferer à celuy du Vatican, (que j'y ai veû autrefois avec plaiſir, comme eſtant auſſi d'une grande & vénérable antiquité) d'où on a tiré principalement l'Edition de Rome, je n'ai nulle peine à l'en croire: d'autant plus, que cela ne doit pas s'entendre, comme s'il n'y avoit pas des endroits où l'Exemplaire du Vatican, & même d'autres d'un âge ou rang aſſez inferieur, peuvent avoir mieux rencontré, & mériter d'eſtre ſuivis; ainſi que ceux qui ont quelque pratique des anciens Manuſcrits, ſçavent qu'il arrive que de plus recens & d'une moindre autorité ſe trouvent plus corrects & plus veritables en quelques paſſages, quoy que non à ſuivre dans le gros de l'Ouvrage des Leçons conteſtées. Et pour en revenir à ces Exemplaires des Septante; je pourrois vous en toucher un illuſtre exemple du célebre paſſage de Zacharie, cité par St. Jean, *Ils verront celui qu'ils ont percé*, où ces anciens Exemplaires, & Alexandrin, (dont M. Voſſius ne diſconvient pas) & du Vatican, le rapportent autrement qu'il eſt cité par l'Evangeliſte & par la plus-part des anciens Peres; au-lieu que d'autres Exemplaires des Septante, ſelon la remarque de Nobilius & de l'autre Scoliaſte ſur l'Edition de Rome de cette Verſion, ont les mêmes paroles en cet endroit du Prophete, comme elle ſont rapportées par St. Jean. Et du-reſte, ce qui me confirme tant plus dans la créance que cet Exemplaire Alexandrin repréſente l'ancienne Edition d'Heſychius, & que Cyrille, comme Evêque d'Alexandrie, a auſſi ſuivi au paſſage que je viens d'alleguer; c'eſt que je viens d'apprendre fort à propos, que M. Voſſius en fait le même jugement, & auquel ſans doute je défere plus qu'au mien. Ce qui eſt encore, à ce que je viens d'apprendre, le jugement que Walton en fait dans ſes Prolegomenes ſur la Polyglotte, que je n'avois pas eu loiſir de conſulter, ni eu par devers moi, en vous adreſſant d'abord cette Lettre.

A l'égard des Verſions Latines, le Pere remarque encore ici, qu'il n'y a plus rien de l'ancienne Vulgate Latine, que ce qu'on trouve dans le Recueil touché déja ci-deſſus, que Nobilius en a publié à Rome en 1588. C'eſt ce Flaminius Nobilius, dont je viens de parler, qui eut beaucoup de part en la celebre Edition des Septante de Sixte V. qui en a donné la Verſion Latine imprimée ſéparément à Rome, & depuis à Paris par les ſoins du P. Morin, à coſté du Texte Grec, & qui eſt ramaſſée en partie de ce qu'il en a trouvé dans les anciens Peres. Ce Nobilius y a encore ajoûté des Gloſes, où il rend compte de pluſieurs endroits de ſa Verſion par les paſſages des Peres qu'il cite, la confére ſouvent avec la Vulgate, & remarque les diverſes Leçons du Texte Grec,

que l'on avoit tiré de la collation de plusieurs Manuscrits des Septante avec celui du Vatican. Le P. Simon rapporte en-suite les diverses Editions de la Vulgate de St. Jerôme, au-moins il ne doute pas qu'elle ne soit de lui) & commence par celles de Robert Estienne, qu'il dit être un de ceux qui a le plus travaillé à corriger cette Version, & qui a esté heureux en la recherche des bons Exemplaires. Et que bien que l'on se serve ordinairement de l'Edition de Rome, procurée depuis par Clement VIII. aprés celle de Sixte V. qu'il est bon avec tout cela d'avoir pour son usage particulier des Editions de R. Estienne & des Théologiens de Louvain. Je suis assez d'avis qu'on en doit croire le Pere, & particuliérement sur le chapitre de R. Estienne, dont d'ailleurs les belles Editions de la Bible, Hebraïque, Grecque, Latine, aussi-bien que de plusieurs Auteurs Grec & Latins, sont encore aujourdhui le plus bel ornement des Bibliothéques. Le Pere fait de-plus ici une remarque curieuse sur la Version de Léon Juda, Zuinglien Protestant, qui auroit été condamnée par les Théologiens de Paris, & autorisée par les Théologiens d'Espagne, qui en auroient fait une nouvelle Edtion en fort beau caractere. C'est ce que j'avouë de n'avoir pas sçeu, avant de l'avoir leu en cette Critique.

Le Pere dit encore son avis des diverses Editions de la Bible en Langues Vulgaires. Et là-dessus il reconnoist, que jusques ici l'on n'a point d'autres Traductions Françoises sur l'Hebreu du Vieux Testament, que des Docteurs de Geneve: que Robert Olivetan, parent de Calvin, fut le premier qui l'ait traduit en François sur les Originaux, & que cette Version fut aprés retouchée par Calvin, qui ne la trouva pas assez Françoise: qu'il y a bien une nouvelle Traduction sur l'Hebreu publiée par Benoist Docteur de la Faculté de Paris; mais qu'en-effet, comme il a dêja dit ailleurs, c'est la même que la Bible de Geneve, hors le changement de quelques synonymes: ce qui auroit aussi esté remarqué par les Docteurs de Paris. Et c'est par où le Pere finit son Ouvrage. Il y ajoûte seulement un Catalogue des Auteurs Juifs cités dans son Livre, où il en rapporte les Editions, & en touche en passant le sujet & le mérite. On y trouve dequoy s'y instruire dans l'érudition Juive, & d'en recueillir, que le P. Simon y est plus que mediocrement sçavant, & qu'il en tient même plus de compte, qu'il n'en temoigne quelquefois dans son Ouvrage. Car à-moins de cela, quelle apparence que le Pere n'eust employé plus utilement ailleurs son talent, & tout le loisir d'une vie Religieuse? Mais ce n'est pas à moi de luy regler ses heures & ses occupations. Il me suffit d'estre quitte de ce que vous avez desiré de moi: c'est-à-dire, de vous donner quelque legere idée d'un Ouvrage qui a fait du bruit, & que vous n'aviez pas le moyen de consulter vous-même. Je l'ai éu d'ailleurs pour si peu de jours, & vous en rends compte parmi des occupations si éloignées de ces sortes de choses, que vous n'avez garde, comme je vous l'ai dêja dit, d'attendre ici de moi une Critique sur cette Critique.

Ce 10. Decembre 1678.

Fin de la Lettre de Mr. Spanheim.

REPONSE

RÉPONSE
A LA
LETTRE
DE
Mr. SPANHEIM,

Ou LETTRE d'un Theologien de la Faculté de Paris, qui rend compte à un de ses Amis de

L'HISTOIRE CRITIQUE
DU
VIEUX TESTAMENT,

Attribuée au Pere Simon de l'Oratoire.

RÉPONSE

À LA

LETTRE

DE

M. SPANHEIM,

Docteur de la Faculté de Théologie de Paris,

qui fait partie de la Défense de

L'HISTOIRE CRITIQUE

DU

VIEUX TESTAMENT,

Publiée par le Père Simon de l'Oratoire.

REPONSE
à la
LETTRE
de Mr. SPANHEIM.

MONSIEUR,

VOus sçavez qu'il paroît depuis peu de jours à Paris une Lettre qu'on dit être de Mr. Spanheim, où il rend compte à un de ses Amis de l'Histoire Critique du Vieux Testament. Il asseûre d'abord, „qu'on ne peut rien trouver de plus a„chevé que cet Ouvrage du Pere Si„mon, & que ceux qui prendront la „peine de le lire, peuvent s'instruire „de plusieurs découvertes également „curieuses & nouvelles. Ce Pere a du „bon sens, du discernement & de l'é„rudition, de la candeur, de la pene„tration & de la justesse. Il a fait un „plan juste de sa Critique, & en a pré„paré les matieres de longue main: il „n'y a laissé presque rien à desirer: il y „épuise en quelque sorte la curiosité „du Lecteur le plus appliqué. En „un mot, son Livre est l'abregé de „plusieurs Volumes, ou plûtôt d'u„ne Bibliothéque toute entiere, où „l'on trouve même dequoi en faire „une avec choix & avec jugement, „par celui que le Pere Simon donne „des Auteurs & des Editions, ou „des Bibles en toute Langue, ou „de ses Interprétes & de ses Criti„ques de toutes Religions. Ce sont les paroles de Mr. Spanheim, qui enfin compatit à la destinée malheureuse de cet Ouvrage, qu'on a trouvé bon d'étouffer en venant au jour: mais lors qu'il descend à un examen plus particulier de la Critique de ce Pere, il l'accuse de s'être érigé en un autre Esdras, ou nouveau Restaurateur des Livres Sacrés sans mission & sans autorité; comme s'il étoit necessaire d'être dirigé par l'Esprit de Dieu, pour écrire sur un sujet de Critique & de Grammaire. Si l'on ajoûte foi au témoignage de Mr. Spanheim, la Critique du P. Simon ne ruïne pas seulement le fondement de la Religion des Protestans; mais elle détruit en même tems, & d'une même main, le fondement de l'Eglise ancienne & Grecque & Latine. Mais, à vous dire le vrai, Mr. Spanheim ne luy rend pas toûjours justice, soit pour n'avoir pas eu le tems d'examiner à fond l'Ouvrage de ce Pere, ou pour n'avoir pas été capable d'en juger. Il y a peu de personnes qui ayent écrit sur la même matiere, à qui l'on n'ait fait les mêmes reproches; & le plus grand crime, à mon avis, que le Pere Simon ait commis, est d'avoir écrit son Livre en une Langue entenduë du peuple. Ce n'est pas que je prétende l'appuyer en toutes choses; mais seulement en ce qui

ſerve des Ordonnances & des Loix, comme Mr. Spanheim lui impute : il dit en termes expres : que cela n'empêche point que tout le Pentateuque ne ſoit veritablement de Moïſe, puis que ceux qui en ont fait le Recueil vivoient de ſon tems, & qu'ils ne l'ont fait que par ſon ordre & ſon autorité. Mr. Spanheim demande au Pere Simon, „ d'où „ viennent parmi les Hebreux ces „ Actes conſervés dans les Archives, „ ces Regiſtres publics de la Créa„ tion, par exemple, du Déluge, de „ la diſperſion des Peuples par les „ fils & ſucceſſeurs de Noé, & au„ tres faits pareils ſi éloignés de leur „ tems & de leur Hiſtoire ? Quand „ ont vécu ces Ecrivains publics, qui „ en-ſuite les ont tiré de ces Archi„ ves, qui en ont fait le Recueil, „ qu'on a crû de bonne foi être de „ Moïſe juſques ici ? Tout cela ſe trouve expliqué dans les Livre du Pere Simon, qui examine en particulier, de quelle maniere les Livres de la Loi ont été écrits. Mais Mr. Spanheim a pris plaiſir à ſe former lui-même des monſtres, pour remporter un triomphe chimerique. Ce Pere dit expreſſement, qu'on ne peut pas appliquer au Livre de la Geneſe ce qu'il a rapporté touchant la maniere dont il écrit qu'on enregiſtroit les Actes publics du tems de Moïſe. „ Ce Livre, dit-il, con„ tient la Creation du monde & une „ infinité de faits qui ſont arrivés „ pluſieurs ſiecles devant Moïſe, & „ il n'eſt point marqué dans toute la „ Geneſe, que Dieu ait dicté à „ Moïſe ce qui y eſt rapporté ; il n'eſt „ point auſſi dit, qu'il l'ait reçeu par „ un eſprit de Prophetie : mais tou„ tes ces Hiſtoires & Genéalogies „ ſont rapportées ſimplement, com„ me ſi Moïſe les avoit pris de „ quelques Livres authentiques, où „ qu'il y en eût une Tradition con„ ſtante. Ce ſentiment du Pere Simon eſt bien different de celui que Mr. Spanheim lui attribüe, & n'a rien de ſingulier, & qui ne ſoit commun à la plus-part des Auteurs qui ont fait des Commentaires ſur les Livres de Moïſe.

Si vous me demandez maintenant ce que je penſe de ces Ecrivains publics, ou Prophetes du Pere Simon, qui prenoient le ſoin de recueillir les Actes de ce qui ſe paſſoit dans l'Etat des Hebreux : je répons à cela, qu'il ſeroit difficile de les rejetter entierement ; que les témoignages de Joſeph, de Theodoret, & de pluſieurs autres Auteurs, ſoit Juifs, ou Chrêtiens, qu'il produit en cet endroit, me paroiſſent des preuves fortes & concluantes ; outre que le principal fondement de cette opinion eſt tiré de l'Ecriture Sainte. Cependant je ne conviendrois pas tout-à-fait avec lui du tems auquel il prétend que ces Prophetes ont été établis dans la République des Iſraëlites : car les raiſons qu'il apporte, & même la plus-part des autorités, ſuppoſent que cela ſeroit arrivé apres Moïſe ; & ainſi je préfererois le ſentiment commun, qui attribüe à Moïſe les cinq Livres de la Loi, ſans avoir recours aux Prophetes ou Ecrivains publics de ces tems-là. Il y a neanmoins bien des Auteurs, qui aſſeûrent que ces Scribes ou Prophetes étoient dans l'Etat des Hebreux dés le tems de

Moïse. *Quod à tempore Moïsis*, dit le Jesuïte Sanctius, *mihi videtur omnino certum: nam ante illud tempus quo quisque natus ordine à Genere divinâ potius revelatione, quàm privatis familiarum Commentariis, credo fuisse Moïsi cognitum.* Mr. Spanheim ne se contente pas de nier, que ces Ecrivains publics ou Prophetes ayent été du tems de Moïse, il se plaint de-plus qu'on ravit aux successeurs du même Moïse, la gloire & l'honneur de leurs Ouvrages, pour le transporter à d'autres Ecrivains Juifs sans nom & sans Tribu: en ce cas-là, ajoûte-t-il, comment donner à ce Recueil de ces mêmes Ecrivains une autorité d'Ecriture divinement inspirée, si les Livres n'en sont Canoniques, que pour avoir été reconnus tels par le Sanhedrin ou grand Conseil des Hebreux? Mais pour peu de connoissance qu'on ait de l'Ecriture, on repondra aisément à ces sortes d'objections; & si Mr. Spanheim n'a pas tout le tems necessaire pour s'instruire lui-même dans la source, il n'a qu'à consulter la Biblothéque de Sixte de Sienne, ou la Démonstration Evangelique de Mr. Huët, où il trouvera combien on est partagé sur le sujet des Auteurs qui ont composé chaque Livre de la Bible en particulier. Il est permis à chacun d'apporter ses conjectures sur une matiere dont il n'y a rien de décidé dans l'Eglise. En verité, il faut être bien peu exercé dans l'étude des Livres Sacrés, pour croire que le Livre qui porte, par exemple, le nom de Samuël, soit en-effet de lui, pour cette seule raison, que le nom de ce Prophete est à la tête du Livre: cependant; c'est à-peu-pres de cette maniere là que Mr. Spanheim raisonne.

Pour ce qui regarde l'autorité de ces Livres; on ne peut pas l'établir plus fortement que le P. Simon l'a fait, lors qu'il a attribué à des Prophetes, ou à des personnes dirigées par l'Esprit de Dieu, tout ce qui est renfermé dans l'Ecriture, même jusqu'aux changemens, à la réserve de ceux qui y sont arrivés par la longueur du tems, ou par la négligence des Copistes. Mais, dira-t-on, est-il possible que la Synagogue ait eu un privilege qui n'a jamais été accordé à l'Eglise, laquelle n'a pas le pouvoir de faire des Livres Divins & Canoniques, mais seulement de les déclarer tels? Ce sentiment est cependant commun à la plus-part des Peres, qui reconnoissent Esdras, c'est-à-dire le Sanhedrin ou le grand Conseil de son tems, comme les Restaurateurs des Livres Sacrés. Esdras n'a point d'autre nom dans l'Ecriture, que de Scribe ou d'Ecrivain par excellence. Peut-être que Mr. Spanheim ajoûtera plus de créance au témoignage de Mr. Huët, qu'à celui du P. Simon. Il est constant que Mr. Huët autorise en plusieurs endroits de son Ouvrage, l'établissement des Ecrivains publics & du Sanhedrin: il veut même qu'Esdras n'ait fait la révision du Texte Sacré, que par l'autorité du grand Conseil de son tems. *Esdras ex Synagoga Magna autoritate recognovit*, &c. Cet Esdras étoit, comme parle le P. Simon, le Chef de ces Ecrivains publics qui travaillerent au rétablissement des Livres Sacrés, apres que

les

les Juifs furent retournés de Babylone à Jerusalem.

On ne peut donc pas nier, ce me semble, l'usage des Prophetes, ou Ecrivains Sacrés, dans la République des Hebreux pendant tout le tems qu'elle a subsisté; puis que pendant tout ce tems-là, il y à eu des personnes qui ont pris le soin de recueillir les Actes, & de les conserver dans les Archives de la République. Ce qui pourroit faire, à mon avis, plus de difficulté, est le grand pouvoir que le Pere Simon donne aux mêmes Scribes, ou Prophetes, d'ajoûter ou diminuer aux Actes qui étoient dans les Archives: & il prétend même que les Livres de l'Ecriture qui nous restent présentement, ne sont que des Abregés de ces anciens Actes, qui étoient beaucoup plus étendus; mais qu'on a seulement compilé ce que l'on a jugé necessaire alors pour l'instruction du peuple. Il est vrai qu'il appuye ce sentiment sur plusieurs témoignages de l'Antiquité, & même sur des raisons fort probables. Mais je doute que ces anciens Actes, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture, fussent divins ou authentiques: au-moins Saint Augustin n'osoit-il l'asseûrer; & je ne crois pas même, que Don Isaac Abravanel, le grand Auteur du Pere Simon, soit entierement de son avis sur ce sujet.

Cependant le Pere résout par ce principe les plus grandes difficultés de Chronologie qui soient dans l'Ecriture. S'il est constant, dit-il, que ces Actes ne sont que des Abregés d'autres Actes plus étendus, on ne peut pas asseûrer que ces Genealogies soient immediates, & on ne pourra pas de-plus appuyer sur l'autorité de la même Ecriture, une Chronologie certaine & insaillible; parce que les choses n'y sont pas toûjours rapportées selon les tems ausquels elles sont arrivées, mais on s'est contenté assez souvent de joindre ensemble plusieurs Actes en les abregeant, & en renvoyant à ces mêmes Actes, ou Memoires, qui étoient conservés plus au-long dans les Archives, qu'on pouvoit consulter en ces tems-là.

Le peu d'ordre que le Pere Simon trouve dans les Livres de la Loi, lui a donné occasion de rejetter ce deffaut sur la disposition des anciens Rouleaux où ces Livres étoient écrits. On écrivoit, dit-il, autrefois les Livres sur des petites féuilles, qu'on se contentoit le plus souvent de rouler les unes sur les autres autour d'un petit bâton, sans les coudre ensemble; & il est arrivé, que comme on n'a pas eu assez de soin de conserver l'ordre de ces anciennes féuilles, ou Rouleaux, la disposition des matieres a reçéu quelque changement. Cette remarque touchant les Rouleaux avoit déja été faite par d'autres Critiques, & le Pere ne l'apporte que comme une conjecture, & en general seulement. Mais Monsieur Spanheim ne peût souffrir qu'on admette aucune transposition dans l'Ecriture, si on ne l'appuye sur l'autorité des anciens Manuscrits. Mais où trouvera-t-on des Manuscrits assez anciens de la Bible, principalement parmi les Juifs, qui ont réformé tout ce qu'ils avoient de vieux Exemplaires, comme le Pere Simon l'a-

l'a remarqué, sur la correction des Massoretes. Mais aprés tout, ce Pere ne prétend pas qu'on doive réformer le Texte de la Bible selon ses Observation Critiques: il les rapporte seulement, afin de faire mieux connoître le stile des Livres Sacrés; comme quand il dit, que pour entendre les Livres de Moïse, il faut souvent joindre ensemble plusieurs Versets d'un même Chapitre, & en commençant par les derniers, remonter jusqu'au premier. Son intention n'a pas été, qu'il fallût pour cela changer l'ordre de ces Versets, pour leur en donner un plus naturel. Monsieur Spanheim rend encore moins de justice au Pere, lors qu'il luy attribuë d'avoir remarqué en passant, que Job, Tobie & Judith, selon le sentiment le plus commun & le plus approuvé, ne sont que des Paraboles. Le Pere asseûre le contraire en termes expres: car aprés avoir observé, que le stile parabolique a été de tout tems fort estimé parmi les Nations du Levant, & que pour cette raison quelques Auteurs ont crû que les Livres de Job, & de Tobie & de Judith n'étoient pas tant des Histoires, que de saintes fictions qui avoient leur utilité; il conclut que selon le sentiment le plus commun & le plus approuvé, les Livres de Job, de Tobie & de Judith ne sont point de simples Paraboles.

Le Pere Simon renferme dans cette premiere Partie de sa Critique, plusieurs autres choses dignes de remarque: par exemple, les differens noms dont les Juifs se servent, quand ils parlent de l'Ecriture Sainte; & entre autres remarques, il dit que la question qui est entre nous & les Juifs touchant Daniel, s'il merite veritablement le nom de Prophete, n'est qu'une subtilité, & une pure question de nom: ce qui a donné occasion cependant à Monsieur Vossius, de combattre les Juifs par un faux raisonnement appuyé sur ce principe.

Il rapporte en-suite les raisons de Joseph Albo, sçavant Juif Espagnol, pour montrer contre l'autorité de la plus-part des Rabbins, que les Livres de la Loi sont venus jusqu'à nous sans aucune corruption. Le Pere combat, à-la-verité, les raisons de ce docte Rabbin: mais, à vous dire le vrai, je ne trouve pas qu'il y satisfasse entierement, & principalement à celle qui est prise du Pentateuque des Samaritains; étant certain que leur Exemplaire de la Loi ne differe que trés-peu de l'Exemplaire des Juifs: & cependant on ne peut pas dire, que celui des Samaritains ait été corrompu pendant le tems de la Captivité; puis qu'ils n'y ont eu aucune part. D'où vient donc cette grande conformité de ces deux Exemplaires? Dira-t-on que les Samaritains ont emprunté des Juifs un Exemplaire de la Loi aprés leur retour à Jerusalem, dans un tems qu'ils étoient leurs ennemis déclarés? C'est ici que le Pere Simon s'etend fort au-long sur ce Pentateuque ancien des Samaritains, & qu'il prend occasion de parler de leurs caracteres, qu'il prétend être les premieres lettres Hebraïques, ou plûtôt Phéniciennes. Il recherche au même endroit avec beaucoup de subtilité, quelle est la premiere Langue du monde,

monde, & s'il eſt abſolument neceſſaire de faire Dieu auteur de cette premiere Langue. Il conclut aprés Saint Gregoire de Nyſſe, que Dieu n'a point été le premier auteur, comme on le croit ordinairement, de la Langue de nos premiers Peres: mais il attribüe avec le même Saint Gregoire, à la nature raiſonnable l'invention de toutes les Langues; Dieu a ſeulement donné aux hommes un entendement pour raiſonner, dont ils ſe ſont ſervis pour exprimer leurs penſées en inventant les Langues. Et comme ce ſentiment ne ſe rapporte pas tout-à-fait avec les paroles de la Geneſe, il établit pour principe, que c'eſt le ſtile de l'Ecriture, d'attribuer à Dieu la plus-part des choſes, comme s'il en étoit le ſeul auteur. C'eſt de cette maniere que Dieu dit qu'il endurcira le cœur de Pharaon; & cependant il eſt dit au même endroit, que Pharaon à endurci lui-même ſon cœur.

Le Pere Simon montre aprés cela, quel a été l'état du Texte Hebreu depuis le retour des Juifs de leur captivité de Babylone à Jerusalem juſqu'à Nôtre Seigneur. Comme les Juifs ne parloient plus Hebreu en ce tems-là, il étoit impoſſible, ſelon lui, que les Copiſtes décriviſſent leurs Exemplaires de la Bible avec la même exactitude qu'auparavant; outre que la Langue Caldéenne, qui étoit alors en uſage parmi eux, donna occaſion aux mêmes Copiſtes, de mettre ſouvent des lettres les unes pour les autres, d'autant que le Caldéen approche beaucoup de l'Hebreu. Il ajoûte de-plus, que les Docteurs Juifs negligerent leur Texte pour s'attacher aux Allégories, qui avoient cours parmi eux, principalement aprés leur retour de Babylone. On peut raiſonner de ce tems-là, dit le Pere, à l'égard du Texte Hebreu, comme nous raiſonnerions des derniers ſiecles à l'égard de la Vulgate, qui étoit remplie d'un grand nombre de fautes, parce qu'on avoit negligé l'étude des Langues & de la Critique, juſqu'à ce qu'enfin cette même Vulgate a été corrigée par l'ordre des Peres du Concile de Trentre. C'eſt pourquoi Lindanus examinant les fautes qui étoient dans le Pſautier Latin, reproche aux Chanoines leur ignorance, & de ne s'appliquer qu'au Chant, ſans ſe mettre en peine ſi leurs Exemplaires étoient corrects, ou non,

Le Texte de la Bible n'étoit pas plus correct au tems de Nôtre Seigneur, parce que les Phariſiens, qui étoient alors les plus conſiderés de tous les Docteurs Juifs, ne s'appliquoient preſque à autre choſe qu'à leurs Traditions, aux Allegories & aux Paraboles. Nous voyons même dans le Nouveau Teſtament, que Nôtre Seigneur & les Apôtres ont preſque ſuivi cette méthode des Phariſiens, ayant eu plûtôt égard au ſens du Texte, qu'aux paroles & à la Grammaire. Ils étoient perſuadés que la verité de la Religion dépendoit plus des prejugés de la Tradition, que des paroles ſimples de l'Ecriture, qui étoient ſujettes à diverſes explications. Voilà le ſentiment du Pere à l'égard du Texte Hebreu de la Bible, depuis que les Juifs furent de retour de leur Captivité juſqu'à.

qu'à la naiſſance de la Religion Chrêtienne. Mais il me ſemble qu'on lui peut repondre, que bien que la plus-part des Juifs en ces tems-là ſe ſoient appliqués principalement à leurs Traditions, & à inventer de nouveaux ſens allégoriques, cela n'a pas empêché qu'il n'y ait eu dans leurs Ecoles des perſonnes ſçavantes qui expliquoient le Texte pur de l'Ecriture. Et ce qui peut confirmer cette opinion, c'eſt que la Secte des Sadducéens s'eſt toûjours oppoſé aux Phariſiens & aux nouveaux ſens allégoriques.

Au-reſte, quoi que le Pere Simon prétende qu'il s'eſt gliſſé un grand nombre de fautes dans le Texte Hebreu de la Bible, il n'accuſe pas pour cela les Juifs d'avoir corrompu à deſſein ce Texte. Il fait voir au contraire fort au-long; l'injuſtice de cette accuſation, & montre en même tems le peu de moderation que Monſieur Voſſius à eû ſur ce ſujet. Mais Monſieur Spanheim aſſeûre que Monſieur Voſſius ſçaura bien ſe démêler de cette affaire, & répondre à toutes les objections du Pere.

Si nous voulons nous en rapporter à la bonne foi du Pere Simon, nous croirons avec lui, que les Docteurs Juifs ont commancé à être plus exacts pour le Texte de l'Ecriture, auſſi-tôt qu'ils ſe ſont veu obligés de diſputer avec les Chrêtiens. Ils s'attacherent alors fortement à la lettre de leur Texte, pour ſe défaire plus aiſément des objections que les mêmes Chrêtiens leur faiſoient. C'eſt ici que le Pere Simon traite à-fond des Exemplaires manuſcrits du Texte Hebreu de la Bible, & qu'on donne des marques pour diſtinguer les bons d'avec les mauvais. Il en examine quelques-uns en particulier, pour connoître leur antiquité; & aprés pluſieurs reflexions ſur ce ſujet, il préfere les Exemplaires manuſcrits Eſpagnols à tous les autres, ſoit François, Allemans, ou Italiens. il eſt bon que vous remarquiez, que ces Juifs Eſpagnols, qui ont toûjours eû les meilleurs Manuſcrits de la Bible en Europe, tiroient leur origine de ceux de Babylone & des Ecoles qui étoient en ce païs-là, où la Langue Hebraïque a été plus cultivée qu'en tout autre lieu.

Enfin le Pere Simon deſcend dans cette premiere Partie de ſon Ouvrage, à un examen particulier de la Maſſore des Juifs. Cette Maſſore, comme vous ſçavez, n'eſt autre choſe qu'une Critique des mêmes Juifs, par le moyen de laquelle ils prétendent avoir conſervé le Texte de la Bible en ſon entier, juſqu'aux plus pétites minuties. Le Pere nous aſſeure qu'il n'y a rien d'extraordinaire en cette Critique de la Maſſore, comme Buxtorte l'a voulu faire croire à tout le monde; & qu'elle ne contient rien de ſingulier, & qui n'ait été autrefois obſervé dans les Livres Grecs, Latins & Arabes. Je vous avoüe que je conſidere ce ſentiment du Pere, comme une nouvelle découverte ſur un ſujet dont on avoit parlé ſi differemment juſqu'à préſent.

Après avoir expliqué les principales parties de la Maſſore, & en avoir remarqué leur utilité, il paſſe aux Caraïtes, qui ſont une Secte parmi les Juifs, à-peu-près de la même

même maniére que sont aujourdhui les Protestans parmi nous; puis il vient aux Grammairiens Juifs, dont il fait voir l'origine, qui remonte vers le neuviéme siécle. Il en rapporte un Catalogue assez exact, d'où l'on peut connoître que les premiers Grammairiens Juifs sont tous nés dans des pais où l'on parloit alors la Langue Arabe, soit à Babylone, ou à Jerusalem, soit en Affrique, ou en Espagne. Comme ce n'étoit pas assez d'avoir produit un simple Catalogue de ces Gammairiens, il en donne l'Histoire avec la discussion de leurs Ouvrages de Grammaire; d'où il est aisé de connoître, qu'il a été très-difficile de fixer les regles de la Grammaire Hebraique parmi les Juifs, & qu'elle n'est pas encore aujourdhui tout-à-fait certaine. Monsieur Spanheim n'a pû souffrir, que le Pere Simon ait tenté de donner toute une autre idée de la Langue Hebraïque, qu'on n'en a pû avoir ou decouvrir jusques ici. „Si les Grammairiens Juifs, com-„me parle Monsieur Spanheim, „n'ont commencé que dans le „huitiéme ou neuviéme, siécle, „s'ensuit-il que cela porte coup con-„tre leurs regles, & détruise toute „la consideration qu'on en doit fai-„re?

Il n'y a personne qui ne puisse répondre de cette sorte à son adversaire, en se formant des conséquences imaginaires, pour les détruire ensuite plus aisément. Le Pere Simon n'a jamais prétendu faire voir l'incertitude de la Grammaire Hebraïque, de cela seul qu'elle n'a été inventée que vers le neuviéme siécle; mais bien de ce qu'ayant été une fois inventée, tous ceux qui en ont traité, en ont parlé fort différemment, & avec beaucoup d'incertitude. Il est tellement éloigné du sentiment que Monsieur Spanheim lui attribüe, qu'il reconnoit une autre Grammaire, qu'on peut dire avoir pris naissance avec la Langue Hebraïque, quoi que cette Grammaire ne fût pas encore alors réduite en art, mais elle étoit seulement dans la pensée. „Bien „qu'on n'enseignât pas alors, dit ce „Pere, c'est-à-dire avant le tems de „St Jerôme, la Langue Hebraïque „selon les regles de l'art, & que la „Grammaire ne fût pas encore in-„ventée, il y avoit néanmoins un „certain usage reçû tant pour la con-„servation des mots, que pour la „lecture du Texte. Or c'est sur cet ancien usage joint à celui d'aujourdhui, que le Pere Simon prétend qu'il faut former une nouvelle Grammaire, & même un nouveau Dictionnaire de la Langue Hebraïque. Si l'on veut avoir quelque chose de plus exact que ce qu'on a veu jusqu'à présent sur cette matiére; on ne peut pas nier, que pour faire un art parfait dans quelque matiére que ce soit, il est absolument nécessaire que les notions ou regles de cet art soient tirées generalement de toutes ses parties; autrement l'art sera défectueux. Or le Pere Simon prétend que l'art de la Grammaire Hebraïque n'a pû être mis dans sa perfection par les nouveaux Docteurs Juifs, lesquels n'ont pû consulter les anciens Interprétes de la Bible, qui ont eu des notions particulieres de la Langue Hebraïque, & differentes de celles des nou-

veaux Rabbins, d'où l'on a pris les Grammaires & les Dictionnaires dont on se sert présentement. Les nouvelles regles de Grammaire, que le Pere Simon rapporte dans sa Critique, ne sont point de pures imaginations, comme Monsieur Spanheim le voudroit faire accroire; mais elles sont fondées sur la nature de la Langue Hebraïque considerée dans toute son étenduë, & ce qui est de plus remarquable, c'est que le Pere justifie dans la seconde Partie de son Ouvrage, un grand nombre de passages des Septante & de la Vulgate, lesquels il est impossible de justifier par d'autres voyes. C'est pourquoi en appuyant les anciennes Versions de l'Eglise par des regles prises, comme il a déja été dit, de la nature même de la Langue, il condamne toutes les nouvelles Versions de la Bible en une infinité d'endroits où elles sont éloignées des anciens Interprétes. Et c'est ce qu'on peut voir plus particuliérement dans la seconde Partie de la Critique de ce Pere.

Cette seconde Partie de la Critique traite des Versions de la Bible qui ont été faites tant par les Juifs, que par les Chrêtiens. Le Pere suppose d'abord une chose dont on ne peut douter, que l'Ecriture Sainte ayant été donnée aux hommes pour les instruire; elle a été composée dans une Langue connuë de tout le peuple: mais comme les Etats sont sujets à divers changemens, les Langues changent aussi pour l'ordinaire dans ces mêmes Etats; & c'est à quoi l'on doit attribuer ce grand nombre de Paraphrases & Versions de la Bible en toutes sortes de Langues.

Le Pere commence par la Version Grecque des Septante, & il demeure d'accord que toute l'Antiquité jusqu'à St. Jerôme, a respecté cette Version comme Divine, & comme un Ouvrage composé par des Prophetes, plûtôt que par de simples Interprétes. Mais nonobstant tous les passages qui favorisent cette opinion, il croit qu'on doit préferer en cela le sentiment de St. Jerôme à celui de tous les autres Peres qui ont été avant lui, parce qu'il le trouve plus conforme à la verité; & en effet, les plus habiles Critiques sont aujourd'hui de ce sentiment. Il ajoûte ensuite, que les Apôtres ne se sont pas servi de la Version des Septante parce qu'ils l'ont crû inspirée de Dieu; mais parce que la Langue Grecque étoit alors la Langue de la plus-part des Nations ausquelles ils prêchoient l'Evangile. Pour éclaircir davantage cette difficulté, il examine le Livre d'Aristée, d'où Philon, Joseph & les premiers Peres de d'Eglise ont tiré tout ce qu'ils rapportent de la Version des Septante. Il prétend que si on lit avec un-tant-soit-peu d'application ce Livre d'Aristée, on sera convaincu qu'il a été composé par quelque Juif Helleniste, sous le nom d'Aristée, en faveur des Juifs, qui ont toûjours pris plaisir, & sur tout en ces tems-là, à supposer des Livres qui ne contenoient que des choses extraordinaires. Le Pere dit la même chose d'Aristobule: puis il remarque en passant, que non seulement Joseph, mais aussi Eusebe, & quelques

ques autres des anciens Peres, ont souvent cité des Auteurs qui étoient favorables à la cause qu'ils défendoient, sans examiner en particulier la verité de leurs Livres. C'est pourquoi, dit le Pere Simon, nous ne devons pas croire si facilement à la simple autorité des Peres, lors qu'il s'agit de faits qui regardent seulement la Critique.

Cependant Monsieur Spanheim, qui prend le parti de Monsieur Vossius, prétend que le Pere Simon, qui a établi de certains principes touchant la Tradition, à tort de ne pas se soûmettre à cette même Tradition. „ Il n'en sera pas quitte, ajoû-„te Monsieur Spanheim, pour dire „ qu'on n'y est pas obligé dans une „ matiere purement Critique. Ce qui „ seroit bon, s'il étoit ici uniquement „ question de la differente significa-„tion d'un mot équivoque, ou d'une „ diverse Leçon de Texte, ou d'une „ erreur de Copiste. En quoi il fait voir manifestement, qu'il ne sçait nullement ce que c'est que Tradition, ni ce que c'est que Critique. La Tradition des Peres à laquelle on est obligé de se soûmettre, regarde la créance & certains points de Discipline, & non pas generalement tous les faits de la Religion, principalement ceux dont il est libre à chacun de disputer. Monsieur Spanheim croira-t-il, par exemple, à tout ce que les anciens Peres ont rapporté dans leurs Ouvrages sur le sujet des Sibylles? La Critique ne regarde pas seulement les differentes significations des mots ou les équivoques, ou les diverses Leçons; elle examine aussi les faits historiques, même ceux qui appartiennent à la Théologie, lors qu'il ne s'agit point de la foi. Ce sont de ces faits dont parle St. Augustin en ces temes: *In quibus, salvâ fide, quâ Christiani sumus, aut ignoratur quid verum sit, & sententia definitiva suspenditur, aut aliter quàm est, humanâ & infirmâ suspicione conjicitur.* Le Pere Simon n'a prétendu parler que de ces sortes de faits dans toute sa Critique. S'il a passé outre, je m'en rapporte; au-moins témoigne-t-il en plusieurs endroits de son Ouvrage, n'avoir point eu d'autre dessein que celui-là. Mais revenons à la Version des Septante, dont il est question.

Toutes les differentes Editions de la Version des Septante peuvent se reduire, selon le Pere, à trois principales, qui sont la Bible d'Alcala, ou Complute; celle d'Alde, ou de Venise; & la troisiéme est celle du Vatican. Il préfere avec le Pere Morin, Walton & plusieurs autres Auteurs, l'Edition de Rome aux deux autres: au-contraire, Monsieur Spanheim prend ici le parti de Monsieur Vossius, qui n'a pas si bonne opinion de l'Edition de Rome. Le Pere n'est pas si fort entêté là-dessus, que Monsieur Vossius; & il avoüe franchement, qu'il n'y en a pas une où l'on ne trouve de trés-grosses fautes; que pour en avoir une exacte, il faudroit les examiner toutes dans le particulier, à-peu-prés de la même maniére qu'on a corrigé l'Edition Vulgate sur d'anciens Exemplaires Latins, & avec quelques autres secours.

Le Pere prend occasion ici de parler du grand Ouvrage d'Origene, qui

joignit enſemble pluſieurs Verſions Grecques de la Bible avec le Texte Hebreu, en les rangeant ſur differentes colonnes, afin que le Lecteur les conferant toutes, & les rapportant à celle des Septante, qui étoit la principale, il pût diſputer avec plus de ſolidité contre les Juifs: c'eſt ce qu'on appelle Tetraples, Hexaples, & Octaples. Les Tetraples contenoient les Verſions d'Aquila, de Symmaque, des Septante, & de Theodotion; & lors qu'à ces quatre Verſions rangées ſur quatre colonnes, on ajoûtoit deux autres colonnes, où étoit le Texte Hebreu en caracteres Hebreux, & en caracteres Grecs, cela ſe nommoit Hexaples; & enfin, quand on joignoit à ces Hexaples deux autres Verſions, qui n'avoient point d'autre nom que la cinquiéme & la ſixiéme Edition, tout l'Ouvrage étoit appellé Octaples. Le Pere Simon explique fort au-long la maniére, & toutes les circonſtances de ce grand Ouvrage d'Origene, & il ne demeure pas d'accord avec Monſieur Voſſius, que le Samaritain y fut repréſenté, auſſibien que l'Hebreu.

Il reprend de-plus au-même endroit, Monſieur Voſſius, de s'être porté à de grandes extrémités contre le Texte Hebreu d'aujourdhui, en voulant défendre la Verſion des Septante comme une Verſion divine & Prophétique. Mais il n'étoit pas neceſſaire, que pour autoriſer davantage cette Verſion, Monſieur Voſſius accuſât les Juifs d'avoir corrompû malicieuſement le Texte de la Bible. C'eſt pourquoi le Pere rapporte les raiſons de Monſieur Voſſius dans toute leur étenduë, & les réfute en même tems vigoureuſement.

Le Pere deſcend après cela à un examen particulier de la Verſion des Septante; & bien-loin d'accuſer mal-à-propos ces anciens Interprétes, comme font la plus-part des nouveaux Traducteurs, il les juſtifie en une infinité d'endroits ſelon les regles de ſa Critique: & par ce moyen il fait voir, que la connoiſſance de la Langue Hebraïque, de la maniere qu'elle ſe trouve dans les Rabbins, & dans les Grammaires & Dictionnaires d'aujourdhui, eſt trop limitée. On ne peut nier, que les nouvelles reflexions de ce Pere ne ſoient tout-à-fait utiles, & même neceſſaires pour maintenir l'autorité des anciennes Verſions. que les nouveaux Interprétes de la Bible ont le plus ſouvent condamné ſans raiſon.

Il paſſe en-ſuite aux anciennes Verſions Grecques dont il ne nous reſte aujourdhui que des fragmens. Origene, dit-il, avoit eû ſoin de les recueillir toutes, au-moins celles qu'il pût trouver, & de les joindre enſemble dans les Hexaples à la réſerve de la Traduction Grecque que les Samaritains avoient fait du Pentateuque pour leur uſage particulier. Il remarque cependant, que Monſieur Voſſius, dont les ſentimens ſont tout-à-fait ſinguliers ſur cette matiére, a prétendu qu'il n'y a jamais eû de Traduction Grecque entiere du Pentateuque, qu'on puiſſe appeller Verſion Grecque Samaritaine; que toutes les citations des Peres ſous le nom de l'Exemplaire Samaritain, ont

ont été tirées des Hexaples d'Origene, qui avoit mis, selon lui, à la marge de ses Hexaples, les diverses Leçons & les interprétations des Samaritains. Il seroit à désirer, que Monsieur Vossius eût apporté quelques preuves d'une opinion si extraordinaire. On ne l'en croira pas assûrement sur sa parole, & avec d'autant plus de raison; que, comme remarque le Pere, il n'y a personne qui en lisant les passages des anciens Peres, où ils font mention des Leçons Samaritaines, ne conclue qu'il y a eu veritablement une Version Grecque du Pentateuque à l'usage des Samaritains. Le Pere même ajoûte, que les paroles d'Eusebe, dont Monsieur Vossius se sert pour appuyer son sentiment, ont tout un autre sens dans le Texte du même Eusebe, que celui que Monsieur Vossius leur attribuë. Le Pere Morin s'est encore plus éloigné de la verité, lors qu'il a prétendu sans aucune raison, que les Peres fussent les Auteurs de cette Version Grecque des Samaritains.

Il y a eu, selon le Pere Simon, deux Versions Grecques d'Aquila, qui traduisit d'abord toute l'Ecriture en Grec, pour opposer sa Traduction à celle des Septante, dont les Chrêtiens se servoient alors tres-utilement contre les Juifs. Mais cet Interpréte n'étant pas tout-à-fait content de sa Version, il la retoucha, & en fit une seconde, qui étoit encore plus à la lettre que la premiere. Et c'est la raison pourquoi l'on trouve quelquefois la Version d'Aquila citée de differentes manieres sur un même passage. Mais on peut dire de toutes deux, qu'elles étoient fort barbares, parce que l'Auteur n'avoit eu d'autre dessein, que de rendre mot pour mot les paroles de l'Original Hebreu.

Théodotion & Symmaque, qui firent tous deux chacun une Traduction Grecque de la Bible, s'éloignerent de la méthode d'Aquila, afin de se rendre plus intelligibles à tout le monde. Symmaque retoucha aussi sa premiere Traduction, dont il donna une seconde Edition, qu'il crût plus exacte que la premiere. Origene préfera la Version de Théodotion à toutes les autres Grecques, parce qu'elle approchoit davantage des Septante: c'est pourquoi il prit de lui ce qu'il ajoûta aux Septante.

Le Pere Simon, apres avoir parlé assez au-long des Versions Grecques qui étoient en usage principalement dans les Eglises d'Orient, traite des anciennes Versions dont on s'est servi dans l'Occident. Il dit donc, que l'Ecriture Sainte ayant té publiée pour instruire les fideles, on en fit la lecture dans les Assemblées dés le commencement de la Religion Chrêtienne. C'est pourquoi il fut nécessaire que chaque Eglise en eût une Traduction en sa Langue. Et c'est ce qui obligea l'Eglise Latine, qui est une des plus anciennes Eglises du monde, à faire traduire en Latin toute l'Ecriture Sainte. Comme on ne reconnoissoit point alors dans toute l'Eglise, d'autre Ecriture que la Version Grecque des Septante, on traduisit en Latin le Grec des mêmes Septante: ce qui n'empêcha pourtant pas les particuliers qui sçavoient la Langue Grecque,

de lire les Septante dans la source; de-sorte qu'on vit en peu de tems une infinité de Traductions Latines prises du Grec des Septante. Il y eut neanmoins toûjours parmi les Latins une certaine Version commune ou Vulgaire, nonobstant ce grand nombre de Traductions: les uns la nommerent *Itala*; d'autres, *Vulgata*; & d'autres, *Vetus*, ou ancienne. Quoi que Nobilius ait fait tout son possible pour rétablir cette ancienne Traduction, nous ne pouvons pas nous vanter de l'avoir exacte, & de la maniere qu'elle étoit répanduë dans tout l'Occident, avant que St. Jerôme fit sa nouvelle Traduction de la Bible sur le Texte Hebreu.

Toute l'Eglise d'Occident s'est servie de cette ancienne Traduction Latine, jusqu'à ce que Saint Jerôme eut fait sa nouvelle Version sur l'Hebreu, à laquelle on s'opposa fortement de son tems, & on le traita même de Novateur: mais comme on la trouva plus nette & moins embarassée que l'ancienne, on la consulta d'abord, puis on la suivit entiérement; si ce n'est qu'en quelques endroits elle conserve encore quelque chose de l'ancienne Vulgate, & qu'on y trouve même quelquefois plusieurs versions d'un même passage. Voilà, selon le Pere Simon, l'origine de la Vulgate d'aujourd'hui, dont on ne peut pas douter, selon lui, que Saint Jerôme ne soit l'Auteur, puis qu'elle a été faite sur l'Hebreu, & que de tous les Peres Latins il n'y a eu que Saint Jerôme qui ait eu une connoissance parfaite de la Langue Hebraïque. On s'opposa d'abord à cette nouvelle entreprise de Saint Jerôme. S. Augustin même, qui estimoit la pieté & l'érudition de St. Jerôme, ne pût approuver cette nouvelle Version qui troubloit la paix de l'Eglise.

Le Pere Simon examine ici en particulier quelques Chapitres de la Vulgate, & les confere avec les remarques de Saint Jerôme dans ses Questions Hebraïques sur la Genese: il compare en-suite cette même Vulgate avec la Version des Septante, pour faire connoître plus exactement la méthode que St. Jerôme a suivie dans sa nouvelle Version sur l'Hebreu: & enfin, il ajoûte que si l'on veut juger sainement de la Traduction de St. Jerôme, on ne doit pas s'en rapporter tout-à-fait aux nouvelles Versions, comme s'il s'étoit trompé toutes les fois qu'il n'y est point conforme; mais qu'il faut avoir recours aux regles de Critique qu'il a dêja établies, lesquelles donnent des notions de la Langue Hebraïque beaucoup plus étenduës que celles qui sont dans les Livres des Rabbins, & des nouveaux Grammairiens. Mr. Spanheim ne peut souffrir cette réformation de la Langue Hebraique qui condamne entierement les nouvelles Traductions de la Bible faites par les Protestans. Cependant le Pere justifie sa nouvelle méthode par l'explication qu'il avoit dêja faite. Il produit l'extrait d'une Lettre qu'il a autrefois écrite à un sçavant Missionnaire, qui lui demandoit des éclaircissemens sur un passage de Zacharie, que ce Missionnaire avoit cité comme il étoit dans la Vulgate: à quoi un Ministre de Sedan, où le Missionnaire étoit alors, s'étoit opposé, alléguant

léguant qu'il y avoit autrement dans l'Original Hebreu. Je vous avouë que j'aime mieux croire à ces remarques du Pere, qui justifient si évidemment l'Edition Vulgate, qu'aux raisonnemens de Mr. Spanheim, qui n'est le plus souvent appuyé que sur des subtilités, & sur des consequences mal-tirées.

La maniere dont le Pere Simon explique en quel sens cette même Vulgate à été déclarée authentique par les Peres du Concile de Trente, me paroît un des meilleurs endroits de tout son Ouvrage, quoi que Mr. Spanheim y trouve à redire. Il expose nettement toutes les differentes explications qu'on peut donner au mot *authentique*: puis il fait voir en quel sens la Version de l'ancien Interpréte a été jugée authentique, & comment cela seul ne l'exempte pas de toutes sortes de fautes, comme ceux mêmes qui ont travaillé à la correction de la Vulgate par l'ordre des Papes, & les Papes mêmes, en demeurent d'accord. Mais Mr. Spanheim n'a pû comprendre ce que dit le Pere Simon, que toute Version de la Bible faite par des personnes capables & non suspectes, est d'elle-même authentique. Ce Pere n'a pourtant rien avancé sur ce sujet, qui n'eût été dêja remarqué par le Cardinal Palavicini en son Histoire du Concile de Trente, & qui ne soit entierement conforme au sens commun. Il suffit, dit ce Cardinal, afin qu'une Version de quelque Acte que ce soit, soit authentique, qu'elle soit fidelle. *Se la Traduzione è fedele, potra dirsi autentica.* Il ne s'ensuit pas pour cela, qu'on doive donner la même autorité à toutes les autres Versions, qu'à la Vulgate; parce que les autres Versions n'ont pas été déclarées authentiques par le Concile, de la même maniere que la Vulgate.

Afin que vous puissiez mieux juger du sentiment du Pere Simon sur la Vulgate, je vous rapporterai ses paroles sans y rien changer. „Comme il étoit absolument necessaire, „dit-il, qu'il y eût dans l'Eglise „d'Occident, une Traduction de „l'Ecriture, sur laquelle on pût se „regler tant dans les disputes, que „dans les Prédications, & dans les „autres actions publiques, les Peres „du Concile de Trente prononcerent sagement, qu'on s'arrêteroit „à l'ancienne Interprétation Latine, „& qu'entre toutes les Versions Latines elle seroit estimée authentique; parce que les autres qui avoient été faites pendant le Schisme, sembloient être suspectes, „outre que la Vulgate étoit autorisée depuis plusieurs siecles dans l'Eglise Latine. Ce qui ne la rend „pas pourtant infaillible, & exempte „de toutes sortes de fautes; puis „que le même Concile ordonna „qu'on la corrigeroit; & ceux de„plus qui l'ont corrigée, n'ont été „ni Prophetes, ni inspirés de Dieu: „à quoi l'on peut ajoûter, que les „Peres du Concile n'ont pas examiné cette Traduction selon les regles d'une Critique exacte, pour „juger si elle étoit entierement conforme à l'Original; mais ils ont „suivi en cela la coûtume ordinaire „de l'Eglise, qui autorise dans ces „rencontres ce qui est le plus ancien.

„cien & le moins ſuſpect d'erreur. „Or il eſt conſtant, que de toutes „les Verſions Latines de la Bible „qui étoient alors, il n'y a que la „ſeule Vulgate à qui on puiſſe attri„büer ces qualités.

Cependant Mr. Spanheim n'a pû ſouffrir que le Pere Simon ait expliqué de cette maniere le Decret du Concile de Trente: ce qui lui eſt commun avec la plus-part des Proteſtans, même des plus ſçavans, qui ſe ſont emportés injuſtement contre les Peres du Concile, comme s'ils avoient impoſé cette loi à tous les fideles, de croire que l'ancienne Verſion Latine eſt la ſeule Ecriture qui ſoit reſtée dans l'Egliſe, en la déclarant authentique. Le Cardinal Palavicini répond judicieuſement au Pere Paul, qui avoit fait ce reproche aux Peres du Concile pour les rendre ridicules, que le Concile en déclarant l'Edition Vulgate authentique, n'a pas pour cela rejetté le Texte Hebreu, ni la Verſion des Septante, ni même les autres Traductions. Lequel ſentiment eſt non ſeulement de pluſieurs autres Jeſuïtes, mais même du Docteur Genebrard, un des plus grands défenſeurs de la Vulgate qui ait jamais été. Mais il n'eſt pas beſoin de nous arrêter plus longs tems ſur une matiere que Mr. Spanheim n'a nullement entendú: & même il le fait paroître manifeſtement, lors qu'il dit que, ſelon l'explication du Pere Simon, le Concile n'a point prétendu declarer par ſon Decret la Vulgate Canonique. *Mutat quadrata rotundis.*

Le Pere Simon retourne aux Egliſes d'Orient, & il examine d'abord les Traductions de la Bible qui ont été en uſage parmi les Syriens, écrites en Langue Syrienne. Il en remarque de deux ſortes, dont l'une a été faite ſur le Texte Hebreu, & l'autre ſur les Septante: la premiere s'appelloit ſimple, & étoit en uſage parmi les Syriens Orientaux. Il eſt aſſez ſurprenant, que ces Syriens Orientaux ayant eu une Verſion de l'Ecriture faite ſur le Texte Hebreu, d'autant que toute l'Egliſe ne ſe ſervoit que de la Verſion des Septante, qu'on avoit traduite en differentes Langues. La Verſion Syriaque qui paroît dans les Polyglottes de Paris d'Angleterre, a été faite, ſelon le Pere, ſur l'Hebreu, bien qu'en quelques endroits elle ait été réformée ſur le Grec des Septante, ou plûtôt accommodée aux Verſions Syriaques & Arabes qui ont été faites ſur les mêmes Septante. Il marque auſſi pluſieurs fautes qui ſe ſont gliſſées dans cette Verſion Syriaque, dont il donne des exemples.

Il paſſe en-ſuite aux Verſions Arabes, Cophtes, Ethiopiennes, Armeniennes, & autres. A l'égart des Verſions Arabes, il dit en general qu'elles ne ſont point anciennes, & que la plus-part ont été faites ſur les Verſions Syriaques avec aſſez de negligence. C'eſt pour cette raiſon qu'on trouve de deux ſortes de Traductions Arabes, parce que les Syriens, après qu'ils furent ſoûmis à la Domination des Sarrazins, traduiſirent leurs Verſions Syriaques en Arabe.

Pour ce qui eſt des Cophtes, ou Chrêtiens d'Egypte, le Pere croit qu'il

qu'il ſeroit plus utile de rechercher avec ſoin leurs anciennes Traductions écrites en langage Cophte, que leurs Verſions Arabes, qui ne ſont pas ſi anciennes. Les Ethiopiens ayant pris la plus-part de leurs Livres & de leurs Ceremonies de l'Egliſe Cophte, à la quelle ils ſont ſoûmis, il y a de l'apparence qu'ils auront auſſi pris des Cophtes leurs Verſions de l'Ecriture.

A l'égard des Armeniens, le Pere nous apprend que leurs Verſions de la Bible en langage Armenien furent faites vers le tems de Saint Jean Chryſoſtome par quelques-uns de leurs Docteurs qui avoient appris la Langue Grecque, & entre autres par Moïſe ſurnommé le Grammairien, & par David ſurnommé le Philoſophe. Il avoit été tres-difficile juſqu'à préſent de recouvrer des Bibles entieres écrites en Armenien, à-cauſe de la grande dépenſe qu'il falloit faire pour cela. C'eſt pourquoi de nos jours en 1662. Jacques Caractri Patriarche des Armeniens, donna la commiſſion à Uſcan Evêque de Yuſchuavanch, de faire imprimer en Europe des Bibles Armeniennes, qui ont été en-effet imprimées par les ſoins de cet Evêque à Amſterdam en mil ſix cens ſoixante-quatre.

Le Pere finit ici ſes reflexions ou remarques ſur les anciennes Verſions de la Bible qui ont été à l'uſage des Chrêtiens. Il vient aprés cela aux Traductions & Paraphraſes des Juifs, dont il attribüe l'origine, à ce que la Langue Hebraïque n'ayant plus été en uſage parmi eux aprés leur retour de Babylone, leurs Docteurs commencerent à expliquer la Loi dans une Langue entendüe du peuple. Chaque Secte a ſa Traduction ou Paraphraſe des Livres de la Loi. Par exemple, les Samaritains ont une Verſion du Pentateuque écrite en langage Samaritain, qui approche fort de l'ancien Caldéen, ou Babylonien: les mêmes Samaritains ont auſſi des Traductions Arabes du même Pentateuque; pour les lieux où ils parlent la Langue Arabe. Les Caraïtes ſe ſervent des Traductions des autres Juifs, & ils font eſtime principalement d'une Verſion en Grec Vulgaire imprimée à Conſtantinople. Vous remarquerez que ces ſortes de Traductions ne ſont point la plus-part écrites dans un langage pur, dautant que les Juifs ont toûjours affecté de rendre les mots Hebreux à la rigueur de la lettre. Au-reſte, les Juifs ont une ſi grande veneration pour les Livres de la Loi, de la maniere qu'ils ſont dans l'Original, qu'ils ne liſent dans leurs Synagogues que cet Original Hebreu, réſervant toutes ces Traductions pour leurs Ecoles, où ils enſeignent la Loi. Le Pere doute même qu'on ait lû autrefois dans les Synagogues des Helleniſtes, la ſeule Verſion Grecque des Septante, comme on le croit ordinairement; & il en donne même des raiſons aſſez probables.

Il y a apparence, dit le Pere, que la Verſion Samaritaine a été compoſée par des Docteurs Samaritains dans la Langue que le peuple parloit alors, & cela ſur le Texte Hebreu Samaritain qu'ils liſoient dans leurs Synagogues. Cette Verſion eſt fort

à la lettre, s'éloignant rarement de l'Original, si ce n'est en quelques endroits, où le Traducteur fait paroître qu'il avoit des sentimens particuliers; comme quand il traduit le mot Hebreu *Elohim*, qui signifie *Dieu*, par celui d'*Anges*. Le Pere ajoûte, que la Traduction Latine que l'on a donné de cette Version Samaritaine, n'est pas tout-à-fait exacte, & qu'il seroit necessaire de la retoucher, & d'en donner une nouvelle.

Pour ce qui regarde les Paraphrases Caldaïques, dont il y a assez bon nombre parmi les Juifs, le Pere croit qu'on ne peut rien asseûrer de certain du tems auquel elles ons été faites, ni de leurs Auteurs. En general, la Langue Caldaïque étant devenuë la Langue d'usage, les Docteurs Juifs enseignerent la Loi au peuple dans cette même Langue; & long-tems aprés, on publia les explications ou Gloses de ces Docteurs, ausquelles on a donné le nom de Paraphrases ou Interprétations.

Les deux plus anciennes de ces Paraphrases sont celles qu'on attribüe à *Onkelos* sur le Pentateuque. & celle qu'on dit être de Jonathan sur tous les Livres que les Juifs nomment Prophetes. Il y a même des Auteurs sçavans, qui croyent qu'elles sont pour le moins aussi anciennes que Nôtre Seigneur. Mais le Pere, qui ne décide rien là-dessus, ajoûte seulement, qu'il s'étonne que des personnes habiles ayent attribué a ce Jonathan, dont on vient de parler, une Paraphrase sur le Pentateuque. Il dit qu'on peut juger de l'antiquité des deux premieres Paraphrases, par la pureté du stile dans lequel elles sont écrites, qui est plus pur & plus simple que celui de la Ghemara, ou Thalmud. Mais, à monavis, ce raisonnement du Pere ne paroît pas tout-à-fait concluant; parce qu'il se pourroit faire, que quelque Docteur Juif eût imité l'ancien Caldéen de Babylone, comme nous voyons que quelques Juifs dans ces derniers tems ont trés-bien imité la pureté du stile Hebreu de la Bible dans des Livres ausquels ils ont donné d'anciens noms. Le langage barbare dans le quel une de ces Paraphrases sur le Pentateuque est écrite, a fait qu'on l'a appellé le Rargum, ou Paraphrase de Jerusalem, parce qu'en-effet elle est écrite d'un stile plus rude & plus barbare que le Thalmud de Jerusalem.

Outre ces Paraphrases, ou Traductions Caldaïques, dont le Pere vient de parler, il en rapporte plusieurs autres qui ont été composées par les mêmes Juifs en toutes sortes de Langues. Saadias Gaon, c'est-à-dire, l'Excellent, qui vivoit vers l'an neuf cens, a écrit en Arabe un Targum ou Paraphrase de toute la Bible, bien qu'on ne trouve aujourdhui que le Pentateuque, qui a été imprimé à Constantinople en caracteres Hebreux, & que les Anglois ont depuis fait imprimer en caractere Arabes. Il y a même de l'apparence, que le Pentateuque Arabe imprimé dans la Polyglotte de Paris, est du même Saadias, mais qu'il a été retouché & changé en quelques endroits.

On a donné le nom de Targum ou de Paraphrase à cette Traduction Arabe,

Arabe, parce que l'Auteur est libre dans sa maniere de traduire, & qu'il ne s'attache pas toûjours axactement à suivre son Texte. Il y a aussi plusieurs fautes dans la Version Latine de cette Paraphrase; de-sorte qu'il seroit necessaire de la retoucher en plusieurs endroits.

Erpenius a publié une autre Version du Pentateuque faite par un Juif d'Afrique, qui est plus à la rigueur de la lettre, que celle de Saadias: aussi est-elle plus rude & plus barbare; & il faut être Juif, ou entendre parfaitement la Langue Hebraïque, pour entendre cette Version, quoi qu'elle soit écrite en Arabe.

Le Pere met au même rang une autre Traduction du Pentateuque écrite en langage Persan, & faite par un Juif, qu'on nomme de Tous, du nom de sa ville. Les Juifs de Constantinople ont fait imprimer cette Version en caracteres Hebreux avec la Paraphrase Arabe de Saadias, & elle a été depuis rimprimée en caracteres Persans dans la Polyglotte d'Angleterre.

Les mêmes Juifs de Constantinople ont fait imprimer deux autres Versions, dont il y en a une en Grec Vulgaire, & l'autre en Espagnol, & elles sont toutes deux en caracteres Hebreux avec les Points qui servent de Voyelles. Ces deux Traductions sont si fort à la lettre, qu'il est difficile de les entendre, à-moins qu'outre la connoissance du Grec Vulgaire & de la Langue Espagnole, on ne sçache parfaitement la Langue Hebraïque, & qu'on ne soit même accoûtumé à cette sorte de stile, que le Pere appelle un Langage de Synagogue.

Il y a de-plus une autre Version Espagnole de tout le Texte Hebreu de la Bible, qui a aussi été composée par des Juifs. On en trouve deux Editions, dont la premiere est de Ferrare en 1553. en lettre Gottiques, & est meilleure que la seconde Edition, qui a été faite en Hollande en 1630. avec quelques réformations. Le Pere remarque que cette Traduction Espagnole ne peut être utile qu'à des Juifs; si ce n'est qu'on veuille s'en servir comme d'un Dictionaire, pour traduire les mots Hebreux à la rigueur de la lettre. Elle peut même servir de Grammaire, parce que les noms & les verbes y sont aussi interprétés selon la derniere exactitude de la Grammaire. Venons maintenant avec le Pere, aux Traductions de la Bible faites par les Chrêtiens, soit Catholiques, ou Protestans, dans le siecle passé.

Ce qui a donné occasion à toutes ces nouvelles Traductions faites sur l'Hebreu, fut que quelques Sçavans qui avoient appris la Langue Hebraïque, crûrent que l'ancienne Version Latine attribuée à St. Jerôme, n'étoit pas assez exacte, & qu'on pouvoit mieux réüssir. Il est vrai que le Cardinal Ximenés ne fut pas tout-à-fait si hardi dans sa nouvelle Bible d'Alcala, ou Complute, publiée en l'an mil cinq cens quinze, où il renferma, à-la-verité, le Texte Hebreu; mais il n'osa y joindre d'autre Version que celle de St. Jerôme, c'est-à-dire; la Vulgate. Il prit neanmoins la liberté de réformer l'Exemplaire commun de cette Ver-

sion sur d'autres Exemplaires Latins qu'il crût plus corrects, & quelquefois même sur l'Hebreu & sur le Grec.

Santes Pagnin, Religieux Dominicain, alla plus avant, & son dessein de donner une nouvelle Version Latine de la Bible, fut approuvé par le Pape Leon X. De-plus, les Papes Adrian VI. & Clement VII. en permirent l'impression. Mais si nous nous en rapportons au Pere Simon, Pagnin n'a pas executé fidelement ce qu'il avoit projetté; il a negligé les anciens Interpretes de l'Ecriture, pour s'attacher au sentiment des nouveaux Rabbins. Sa Version est obscure, barbare, & pleine de solécismes.

Arias Montanus, dont la Version fut d'abord imprimée dans la grande Bible de Philippe II. & qui a été en-suite rimprimée dans la Polyglotte d'Angleterre, se contenta de revoir la Traduction de Pagnin, & de la réformer aux endroits qu'il ne jugea pas être assez à la lettre. Mais selon le sentiment du Pere, bien-loin de corriger les fautes de Pagnin, il en a augmenté le nombre; il renverse presque par tout le sens de son Texte; toute son érudition consiste à traduire les mots Hebreux à la lettre selon leur signification la plus ordinaire, sans prendre garde si elle convient, ou non, aux endroits où il l'employe. Je vous avoüe que cette censure m'a paru un peu dure, parce que j'avois crû jusqu'à présent avec Monsieur Huët, qui a aussi écrit sur cette matiere, que ces deux Traductions étoient les plus exactes & les plus fidelles que nous eussions: mais aprés tout, il me semble que le Pere prouve en cet endroit par plusieurs exemples, ce qu'il a avancé touchant ces deux Interprétes de l'Ecriture.

Le Pere fait aussi mention d'un autre Religieux Dominicain nommé Malvenda, dont la Traduction sur une partie seulement du Vieux Testament lui a paru encore plus barbare que les deux précedentes: mais les remarques que cet Auteur a ajoûtées en forme d'éclaircissement sur sa Traduction: & pour l'explication du Texte, la rendent utile à ceux qui veulent apprendre la Langue Hebraïque dans les Livres Sacrés.

Le Cardinal Cajetan, ajoûte le Pere, étoit aussi entêté des Traductions de la Bible purement literales, étant persuadé qu'on ne pouvoit interpréter trop à la lettre la Parole de Dieu, à laquelle il est deffendu d'ajoûter & de deminuer. C'est pourquoi ce Cardinal, bien qu'il n'eût aucune connoissance de la Langue Hebraïque, ne laissa pas de traduire une partie de la Bible mot pour mot sur l'Original Hebreu: & pour cela il se servit de deux personnes sçavantes dans cette Langue, dont l'un étoit Juif, & l'autre Chrêtien, auxquelles il recommanda fortement de traduire les mots Hebreux selon la lettre & la Grammaire, quand bien même leur Traduction ne feroit aucun sens.

Enfin le Pere Simon n'approuve pas la méthode d'Isidore Moine du Mont Cassin, lequel préfera, à-la-verité, dans le Concile de Trente l'Edition Vulgate à toutes les autres; mais

mais comme Saint Jerôme, ſelon lui, n'avoit été ni Prophéte; ni infaillible dans ſa nouvelle Verſion, il croyoit qu'il étoit néceſſaire de la retoucher aux endroits où elle paroiſſoit défectueuſe. Mais ſous prétexte de la réformer en quelques endroits, il en ôta quantité de mots, en ſubſtituant d'autres en leurs places, pour la rendre plus conforme à l'Hebreu d'aujourd'hui. Il eût été bien plus à-propos, dit le Pere, de faire une Traduction entiere de la Bible, ou de corriger la Vulgate ſur d'anciens Exemplaires Latins, que de ne ſuivre aucune regle aſſûrée de Traduction; outre que les corrections de cet Interpréte ſur l'Hebreu ſont la plus-part peu juſtes & peu judicieuſes.

Le Pere Simon vient aprés cela à un examen particulier des Traductions de la Bible faites par des Protèſtans. Il préfere la Verſion de Munſter à celle de Pagnin, & d'Arias Montanus; parce qu'il a fait tout ſon poſſible pour ne s'éloigner jamais du ſens, bien qu'il s'appliquât, auſſi-bien qu'eux, à la Grammaire. Cet Interpréte avoüe de bonne foi, qu'il n'a rien dit de lui-même, & que s'il eſt tombé dans quelques fautes, on doit les rejetter ſur les Rabbins, qu'il témoigne avoir copiés fidélement. Sa Verſion ſeroit plus parfaite, répond le Pere, & même plus exacte, s'il avoit joint aux Livres des Rabbins les anciennes Verſions, ſoit Grecques, ou Latines, parce qu'il auroit eu une connoiſſance plus étendüe de la Langue Hebraïque.

Leon de Juda a auſſi traduit la meilleure partie du Vieux Teſtament ſur le Texte Hebreu. Sa Verſion, qui paroît d'abord agréable, parce qu'elle garde le milieu entre les Verſions qui ſont trop à la lettre, & celles qui ſont écrites d'un ſtile trop fleuri, fut imprimée pour la premiére fois à Zuric en mil cinq cens quarante-trois. Robert Eſtienne la fit enſuite rimprimer à Paris avec la Vulgate en mil cinq cens quarante-cinq, en cachant néanmoins le nom du Traducteur, qui étoit Zuinglien; & c'eſt cette Edition qu'on appelle ordinairement la Bible de Vatable, quoi qu'elle ne ſoit pas de lui. On ſçait de quelle maniére elle fut receuë par les Théologiens de Paris, tant à-cauſe qu'elle étoit publiée par Robert Eſtienne, qu'à-cauſe des petites Notes qui l'accompagnoient. Mais les Théologiens d'Eſpagne, qui la jugerent trés-utile, ſans ſe mettre en peine du nom de l'Interpréte, ni de ſa Secte, la firent rimprimer à Salamanque, en y changeant trés-peu de choſes.

Il y a pluſieurs Editions de la Verſion Latine de Caſtalio, ou Chateillon, dont la meilleure, ſelon le jugement du Pere Simon, eſt celle de mil cinq cens ſeptante-&-trois. Cet Interpréte, qui s'étoit appliqué à l'étude des belles Lettres, ne garde pas aſſez le caractere d'un Interpréte des Livres Sacrés: il affecte trop le ſtile poli & elegant; & par là il affoiblit en quantité d'endroits le ſens de ſon Texte. Pour rendre ſa Bible plus complete, il y a inſeré des Supplémens pris des Livres de Joſeph, & il a lié ces Supplémens avec l'Hiſtoire de l'Ecriture, en les diſtinguant ſeu-

lement du corps de la Bible par d'autres caracteres. Monsieur Spanheim reproche au Pere Simon, d'avoir passé les bornes d'une Critique moderée, lors qu'il a preferé la Traduction de Castalio à celles de Geneve & de Diodati. Mais je ne me souviens point d'avoir rien leû de semblable dans la Critique du Pere, si ce n'est qu'il remarque en passant, que les Docteurs de Geneve, & sur tout Beze, firent tout leur possible pour décrier la Traduction de Castalio. Ils publierent qu'il étoit ignorant dans la Langue Hebraïque: mais le Pere prétend qu'il étoit plus sçavant dans les trois Langues, Hebraïque, Grecque, & Latine, qu'aucun des Docteurs de Geneve. En-effet, il faisoit beau voir disputer Beze de la signification des mots Hebreux, lui qui ne sçavoit nullement l'Hebreu, & qui n'en parloit que sur la foi d'autrui.

Quoi que la Version de Tremellius & de Junius ait été estimée dans les commencemens par les Protestans, & que même quelques-uns d'entre eux l'ayent pris pour un modéle de Traduction, le Pere Simon remarque que les plus sçavans des Protestans n'en firent pas une si grande estime: ce qui obligea ces Interprétes de retoucher leur Version. Mais cette seconde Edition a encore de grands deffauts, qui se trouvent dans tout le corps de la Bible.

Il y a eu d'autres Protestans, qui n'ayant pas osé publier des Versions entiéres de la Bible, se sont contenté de donner la Vulgate avec des réformations aux endroits qu'ils ont crû être défectueux. C'est de cette maniére que Luc & André Osiander ont fait de nouvelles Editions de la Vulgate, en y ajoûtant leus corrections, pour la rendre plus conforme au Texte Hebreu. Ces deux Interprétes, bien que Protestans, ont fait paroître en cela plus de jugement, que le Moine Isidore, d'autant qu'ils n'ont pas osté les mots de l'ancien Interprete Latin, pour substituer en leur place leurs réformations; mais ils ont seulement ajoûté leur Version à la Vulgate en d'autres caracteres pour les distinguer.

Enfin, dit le Pere, on pourroit mettre au nombre des Interprétes de l'Ecriture, Robert Estienne, s'il n'avoit témoigné lui-même dans toutes les Préfaces de ses Bibles, qu'il n'étoit point l'Auteur des nouvelles Traductions qu'il donnoit au Public. Il déclare, par exemple, au commencement de l'Edition de mil cinq cens quarante-cinq, qu'il a joint avec la Vulgate la Version qui avoit été trouvée la plus Latine; n'ayant pas osé nommer Leon de Juda Zuinglien, qui en étoit l'Auteur. Dans une autre Edition, qui est de mil cinq cens cinquante-sept, il se sert de la Traduction de Pagnin, qui avoit été corrigée, selon lui, en plusieurs endroits de la main propre de l'Auteur. C'est cette même Version, qui est imprimée dans une autre Edition de Comeline à quatre colonnes, où l'on voit tout d'un coup le Texte Hebreu avec cette Version Latine, le Grec des Septante, de la maniére qu'il est dans la Bible d'Alcala, ou Complute, & la Vulgate. Venons maintenant avec le Pere Simon, aux nouvelles

Tra-

Traductions de la Bible en Langue Vulgaire.

Le Pere remarque d'abord, qu'en ces derniers siécles plusieurs personnes n'ont pû souffrir qu'on traduisist l'Ecriture dans une Langue entenduë du peuple, parce qu'ils ont crû que ces Traductions favorisoient les nouveautés, & qu'elles causoient des disputes pernicieuses à la Religion & à l'Etat. L'Eglise n'a pourtant jamais défendu au peuple la lecture des Livres Sacrés, d'autant que les fidéles qui étoient alors soûmis à leurs Pasteurs, apprenoient d'eux la maniére d'interpréter l'Ecriture Sainte; ils la lisoient avec respect & avec une parfaite soûmission aux ordres de l'Eglise. Mais il est arrivé dans ces derniers tems par la naissance des nouvelles Sectes, qu'on n'a presque plus consideré la Traduction, & que chacun a voulu expliquer la Bible à sa maniére. C'est pourquoi on a trouvé à-propos de ne permettre pas indifféremment à toutes sortes de personnes la lecture des Livres Sacrés traduits en Langue Vulgaire.

Cependant, avant la naissance des Protestans en Europe, il y a eu peu d'Eglises qui n'ayent eu la Bible traduite en leurs Langues. Les Italiens avoient la Version Italienne de Jacques de Voragine Archevêque de Genes: les François avoient une Traduction Françoise qui avoit été faite sous le Roi Charles V. & l'on voit encore aujourdhi une autre Traduction de toute la Bible en François, composée vers la fin du treiziéme siécle par un Chanoine d'Aire. Il y eut de plus en Espagne une Bible Espagnole au tems de St. Vincent Ferrier; & il y a des Historiens qui font mention d'une Version de la Bible dans la grande Bretagne dés le tems de Bede. Le Pere marque encore d'autres Bibles en Langue Vulgaire, qui ont été à l'usage de plusieurs autres Nations long tems avant la naissance des derniéres Sectes; & que même en Allemagne, il y a eu deux Versions de l'Ecriture en Alleman avant celles de Luther, & de Leon de Juda. Mais toutes ces Traductions avoient été faites sur la Vulgate. Les Vaudois, les Albigeois & les Wiclefistes ne se regloient sur d'autres Bibles, que sur la même Vulgate, qu'ils avoient traduit dans des Langues entendües du peuple.

Les Protestans du dernier siécle ont changé entiérement cette méthode, ayant eu recours à l'Hebreu & au Grec, qu'ils ont crû être les veritables Originaux de l'Ecriture; au-lieu que les Catholiques n'ont jamais changé l'ancienne méthode dans leur nouvelles Versions en Langue Vulgaire, qu'ils ont opposé à celles des Protestans: & je ne me souviens point d'avoir leû d'autre Version en Langue Vulgaire faite sur l'Hebreu & sur le Grec par des Catholiques, que l'Italienne d'Antoine Bruccioli, dont il y a eu plusieurs Editions. La raison donc, qui a engagé les Catholiques de ce dernier siécle à faire de nouvelles Traductions de la Bible en Langue Vulgaire, n'a été que pour détourner les fideles de la lecture des Bibles Protestantes. C'est à cela que nous devons les Versions Catholiques Françoises, Angloises, Allemandes, Polonnoises,

ſes, & en d'autres Langues, qui paroiſſent aujourd'hui. Voilà ce que le Pere obſerve touchant les nouvelles Traductions de la Bible; & il ajoûte au même endroit, qu'avant la Bible Françoiſe de Louvain, il y en avoit une autre en la même Langue à Anvers imprimée avec le Privilege de l'Empereur Charles-Quint.

Aprés cela, il traite des nouvelles Verſions de la Bible qui ont été faites en Langue Vulgaire par ceux qui ſe ſont ſeparés de la Communion de Rome, & premierement de celle de Luther, qui eſt le premier de tous les Proteſtans qui ait oſé traduire l'Ecriture ſur l'Hebreu, bien qu'il n'euſt qu'une connoiſſance fort limitée de la Langue Hebraïque.

Auſſi le Pere remarque-t-il les défauts de cette Verſion Allemande de Luther, & comment elle ne fut pas approuvée des plus habiles Proteſtans. Les Suedois cependant, les Finlandois, les Danois, & quelques autres Proteſtans du Nord ont traduit en leur Langue cette même Verſion de Luther, dont il y a un grand nombre d'Editions; mais celle qu'on eſtime le plus, c'eſt l'Edition de Weimar, parce qu'elle contient quantité de corrections où la Verſion de Luther eſt réformée, ſans avoir néanmoins rien ôté de l'ancienne.

Les Anglois compoſerent auſſi pluſieurs Verſions de la Bible en leur Langue ſur les Originaux: mais le Roi Jacques n'étant pas ſatisfait de toutes ces nouvelles Traductions, ordonna dans la Conference de Homptoncour, qu'on en feroit une nouvelle; ce qui fut executé ſelon qu'il l'avoit deſiré, & ſelon les regles qu'il avoit preſcrites.

Il fut de-plus arrêté par les Proteſtans aſſemblés à Dordrect en mil ſix cens dix-huit, qu'on travailleroit à une nouvelle Verſion Flamande de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction Flamande, qui avoit été priſe ſur l'Allemande de Luther, étoit remplie de quantité de fautes. Ce projet fut executé ainſi qu'il avoit été arrêté, & la nouvelle Verſion Flamande a été imprimée avec des Notes en mil ſix cens trente-ſept.

Il s'eſt même trouvé des Proteſtans qui ont traduit la Bible en Eſpagnol ſur les Originaux, & entre autres Caſſiodore de Reyna, qui témoigne avoir ſuivi dans ſa nouvelle Traduction Eſpagnole, la Verſion Latine de Pagnin, & l'Eſpagnole des Juifs de Ferrare. Cette Verſion a été imprimée pour la premiere fois à Baſle en mil cinq cens ſoixante-&-neuf. Cyprien de Valere en fit en-ſuite une nouvelle, aprés l'avoir retouchée, & changée en pluſieurs endroits.

Diodati, Miniſtre de Geneve, a donné une Traduction entiere de la Bible en Italien, qui a été miſe depuis en François. Quoique cette Traduction ait été eſtimée de la plus-part du monde, a-cauſe de la netteté des expreſſions; cependant le Pere n'en eſt pas entierement ſatisfait. Il dit que la méthode de Diodati eſt plûtot d'un Théologien & d'un Prédicateur, que d'un homme ſçavant dans la Critique. Il eſt vrai que Mr. Spanheim juſtifie cette méthode par celle de Mr. de Saſſy de Port-Royal, qui a ſuivi la même dans ſa Verſion Françoiſe du Nouveau

veau Teſtament : mais ce n'eſt pas à mon avis, une des plus grandes perfections de la Traduction de Monſieur de Saſſy, d'avoir imité en cela le grand Auteur de ceux de Geneve.

Robert Olivetan, parent de Calvin, eſt le premier qui ait publié une Verſion Françoiſe de la Bible ſur l'Original Hebreu, laquelle il fit imprimer à Neuf-Chatel en mil cinq cens trente-cinq. Le Pere Simon s'étend aſſez ſur la méthode que Robert Olivetan a ſuivie dans ſa nouvelle Traduction, & qu'il approuve; ſi ce n'eſt que l'éxecution n'a pas répondu au deſſein, & que les Docteurs de Geneve, qui ont retouché en-ſuite cette Verſion d'Olivetan, ſe ſont entiérement éloignés de ſa méthode, au-lieu de la perfectionner. Le Pere ne demeure pas auſſi d'accord avec ceux de Geneve, que ce Traducteur ait entendu la Langue Hebraïque, bien qu'il ait entrepris de traduire la Bible ſur l'Hebreu.

Calvin retoucha en-ſuite la Verſion d'Olivetan, tant pour adoucir le Langage qui étoit rude, que parce qu'il s'y étoit gliſſé beaucoup de fautes, comme l'aſſûre le même Calvin; qui cependant n'étoit pas capable d'une ſi grande entrepriſe, dit le Pere, parce qu'à grand peine ſçavoit-il lire l'Hebreu, & qu'il ne ſçavoit que trés-peu de Grec. Monſieur Spanheim n'a pû ſouffrir qu'on accuſât ſon Patriarche d'une ſi grande ignorance dans la Langue Hebraïque. „Calvin, dit-il, n'avoit pas „lû ſans doute tant de Rabbins ma„nuſcrits, ou imprimés, que le „Pere Simon; mais il n'étoit pour„tant pas ſi ignorant du Texte He„breu de la Bible, que le Pere Si„mon le croit, & on peut aſſez „recueillir le contraire de ſes Ou„vrages ſur le Vieux Teſtament. On pourroit dire avec plus de raiſon, que le Cardinal Cajetan étoit fort ſçavant dans la Langue Hebraïque; il avoüe cependant, qu'il n'en ſçavoit rien du-tout, & qu'il n'en a parlé que ſur la foi d'autrui. Il y a auſſi bien de l'apparence, que Calvin a fait la même choſe dans ſes Commentaires ſur le Vieux Teſtament. S'il avoit eu la moindre connoiſſance de la Langue Hebraïque, il ne ſeroit pas tombé en de ſi grandes erreurs, lors qu'il a voulu faire paroître ſon érudition ſur cette matiere.

Outre la réviſion de Calvin, ceux de Geneve firent en mil cinq cens quatre-vingt-huit une autre réformation de leur Bible, laquelle réformation fut plus grande que la précedente, & elle ſubſiſte encore aujourd'hui; car depuis ce tems-là, ils n'ont fait autre choſe que changer quelques mots ſurannés. Corneille Bertram, qui étoit un des principaux chefs de cette derniere réviſion, a redreſſé, comme remarque le Pere, pluſieurs paſſages qui n'étoient pas aſſez bien traduits dans les Editions de Calvin & d'Olivetan.

Mais d'autre-part, il en a corrompu d'autres qui étoient fort bien traduits dans ces premieres Editions. Il y a auſſi quelques fautes contre la Langue Françoiſe, que ces Traducteurs n'ont pas entenduë. Mais peut-

être le Pere a-t-il trop de délicateſſe en ce rencontre ; comme quand il obſerve, qu'ils n'ont pas pris garde dans leur Traduction, que les mots *Bœuf* & *Mouton* ſignifient en nôtre Langue des animaux châtrés, qui ne pouvoient par conſequent être offerts à Dieu.

Caſtalio, ou Chateillon, dont je vous ai déja parlé, a auſſi compoſé une Traduction de la Bible en François, qui fut imprimée à Baſle en mil cinq cens cinquante-cinq ; mais comme elle a été faite ſur ſa Verſion Latine, on y trouve les mêmes défauts. Le Pere n'eſt pas d'avis qu'on mette au nombre des Interprétes de l'Ecriture, Samuel Deſmarets, qui a fait ſeulement imprimer la Bible de Geneve, ſans y rien changer.

Enfin le Pere range parmi les Bibles Proteſtantes, celle qui porte le nom de René benoît, Docteur de la Faculté de Paris. Ce Docteur, quoi qu'il ne ſçeût ni Grec, ni Hebreu, comme il l'avoüa en-ſuite lui-même, s'aviſa de donner au Public une Verſion Françoiſe de toute la Bible ſur les Originaux ; & pour cela, il ſe ſervit de la Verſion de Geneve, en changeant ſeulement quelques mots, & en mettant d'autres en leur place. Mais cette plaiſante maniere de s'ériger en Interpréte de la Bible ayant été découverte, ſes Confreres le condamnerent hautement.

Le P. Simon ne s'eſt pas contenté de rapporter l'Hiſtoire du Texte de la Bible, & de juger des Verſions qui en ont été faites en differens tems, & par differentes perſonnes : il a ajouté outre cela une troiſiéme Partie, où il juge des meilleurs Auteurs, tant Juifs, que Chrêtiens, qui ont écrit ſur la Bible ; & avant même que d'entrer dans cette diſcuſſion, il traite de la maniere de bien traduire les Livres Sacrés, en donnant le projet d'une nouvelle Verſion, & faiſant en même tems connoître les défauts qui ſe rencontrent dans les autres Traductions de la Bible. Je vous avoüe que ce deſſein m'a paru d'abord hardi : mais vous ſçavez qu'autrefois Saint Auguſtin approuvoit le grand nombre des anciennes Verſions de l'Ecriture, parce qu'on pouvoit, en les conſultant toutes, éclaircir plus aiſément les grandes difficultés de la même Ecriture. Ces ſortes de Traductions nouvelles ſont des Ouvrages de particuliers, qui n'ont point d'autorité pour faire recevoir leurs Traductions comme authentiques dans l'Egliſe, qui ne reçoit point d'autre Verſion que celle qui eſt autoriſée. C'eſt ce que Mr. Spanheim n'a pas compris, comme nous verrons dans la ſuite de ce diſcours, puis que le Pere demeure toûjours d'accord, que dans l'Egliſe Latine il n'y a point d'autre Bible authentique que l'Edition Vulgate dont on ſe ſert aujourd'hui, & que tout ſon projet ne tend qu'à donner de nouveaux éclairciſſemens au Texte de l'Ecriture.

Il ſuppoſe premierement, que toute Traduction doit repréſenter ſon Original, autant qu'il ſe peut faire ; & comme perſonne ne peut nier, que le Texte Hebreu, quoi que défectueux en quelques endroits, eſt le veritable Original, il conclut que c'eſt ſur ce Texte qu'on doit regler la nouvelle

nouvelle Verſion dont il donne le projet: on conſultera ſeulement, ajoute-t-il, les anciennes Verſions de l'Ecriture, aux endroits où il ſera conſtant qu'elles peuvent redreſſer le Texte Hebreu. Il n'y a rien, ce me ſemble, dans cette Critique qui ne ſoit de bon ſens, & qui n'ait été même obſervé par les plus habiles Critiques, lors qu'ils ont donné au Public quelque Verſion. Le fondement de leur Verſion eſt toûjours l'Original; & s'il ſe trouve d'anciennes Traductions, on y a auſſi recours, lors qu'on eſt en doute de la maniere dont on doit lire dans l'Original.

Mais Mr. Spanheim trouve à redire au ſentiment du Pere, en ce qu'il s'éloigne de l'opinion la plus receüe parmi les Docteurs de l'Egliſe Romaine, qui pour l'ordinaire deferent plus aux anciennes Verſions, qu'à l'Original Hebreu. Mais le P. Simon s'eſt expliqué ſuffiſamment ſur ce ſujet, lors qu'il a parlé de l'autorité de la Vulgate dans l'Egliſe Latine. Il fait voir, que les Peres du Concile, en autoriſant l'ancien Interprete Latin, n'ont point prétendu toucher aux Originaux de la Bible, auſquels ils ont laiſſé l'autorité entiere; outre qu'on ne peut ſuivre la Vulgate d'aujourd'hui, qu'on ne défere plus au Texte Hebreu, qu'aux Septante, puis que St. Jerôme a fait ſa nouvelle Verſion ſur ce Texte; & ainſi le Pere imite en cela la méthode de ce Saint Docteur. Mr. Spanheim ne raiſonne pas mieux au même endroit, quand il accuſe le Pere Simon, qui n'eſt pas toûjours favorable aux *Hebraïſans*, d'être ici leur Confrere, en préferant le Texte Hebreu qui nous reſte, aux anciennes Verſions de l'Ecriture: au-contraire, le Pere ruïne entierement le principe des Hebraïſans, en ne voulant pas recevoir comme infaillible le Texte Hebreu d'aujourd'hui, qu'il appelle Maſſoretique.

Le Pere ſuppoſe donc en ſecond lieu, que les Maſſoretes, ou Critiques Juifs, qui nous ont donné le Texte Hebreu dont on ſe ſert maintenant, ayant pû ſe tromper, & n'étant pas Prophetes, ni inſpirés dans leur Critique, on n'eſt point obligé d'ajoûter foi à ce Texte, comme à un premier & veritable Original: on le conſidere, dit le Pere, comme un excellent Exemplaire corrigé par les Juifs de Tiberiade, nommés Maſſoretes, qui étoient à-la-verité, ſçavans dans la Langue Hebraïque; mais qui n'ont pas été infaillibles dans la reviſion qu'ils ont faite du Texte Hebreu. C'eſt pourquoi le Pere prétend, que pour faire une bonne Traduction de l'Ecriture, on doit examiner ſelon toutes les regles de la Critique, les diverſes Leçons qu'on pourra trouver tant par le ſecours des anciens Exemplaires, que par le moyen des anciennes Verſions.

Au-reſte, je ne trouve rien dans les regles d'une bonne Traduction de la Bible, que le P. Simon propoſe, qui n'ait été obſervé pour la plus grande partie par les plus ſçavans hommes qui ont fait des remarques, ou des Commentaires ſur l'Ecriture. Mr. Spanheim, qui en demeure d'accord, ne laiſſe pas aprés cela de combattre les regles du Pere, comme ſi elles étoient nouvelles, & qu'elles ne fuſſent fondées que ſur l'imagination de ce Pere. „Qui des

„ *Hebraïſans* ſera convaincu, dit Mr. „Spanheim, que le Pere Simon en„tend mieux aujourd'hui les regles „de la ponctuation Hebraïque, le „fin de cette Langue perdüe, que „ces anciens & celebres Maſſoretes, „que tous ces autres ſçavans Criti„ques Juifs qui en ont fait toute leur „étude, qui en avoient la tradition „de leurs Peres, qui enfin devoient „ avoir des Exemplaires de ce Tex„te plus anciens & moins corrom„pus? Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres plaintes de Monſieur Spanheim contre le Pere, comme ſi ſa Critique n'étoit pas même de miſe pour la réviſion, ou l'explication des Auteurs profanes. Cependant je ne trouve rien dans cette Critique du Pere qui ne ſoit fondé ſur les regles ordinaires de la Critique, & ſur le bon ſens. Il veut que l'on conſulte les anciens Exemplaires de la Bible, & qu'au défaut de ces Exemplaires, les anciennes Verſions tiennent quelquefois leur place, en ſe précautionnant néanmoins, pour ne pas confondre les erreurs des Copiſtes avec les differentes Leçons. Si la Maſſore des Juifs eſt une Tradition, pourquoi ne recévra-t-on pas avec le Pere une autre Maſſore, ou Tradition plus ancienne? Eſt-ce que du tems des Septante & de St. Jerôme, les Juifs n'ont pas eu auſſi-bien leur maniere arrêtée de lire la Bible, que du tems des Juifs, qu'on nomme aujourd'hui Maſſoretes? St. Jerôme n'a-t-il pas conſulté les Juifs de Tiberiade avant la naiſſance de la Maſſore d'aujourd'hui? Aprés tout, le Pere a déferé à la Maſſore, autant qu'on le peut faire avec raiſon; & ſi les Maſſoretes avoient été capables de conſulter les anciens Interprétes de la Bible, leur Maſſore ſeroit peut-être plus exacte: & c'eſt ce que le Pere a juſtifié en pluſieurs endroits de ſa Critique. Si Monſieur Spanheim agiſſoit de bonne foi, il auroit ſatisfait plûtôt aux raiſons du Pere, que de s'écrier injuſtement contre lui, en n'apportant que de vaines paroles, pour rendre ce Pere odieux dans l'eſprit de ceux qui n'entendent point cette matiere. Il y a même de l'apparence, que Monſieur Spanheim ne l'entend pas trop bien lui-même, & qu'il n'a pas ſuivi avec aſſez d'exactitude les mémoires que ſon Ami lui a fournis pour compoſer ſon Libelle. Mais revenons au Pere Simon, qui pourra ſatisfaire mieux que perſonne à tout ce qu'on a avancé contre ſon Ouvrage, s'il en veut prendre la peine.

Ce n'eſt pas aſſez, continuë le Pere, d'avoir un Texte ſur lequel on puiſſe regler ſa Traduction, il faut outre cela ſçavoir parfaitement la Langue dans laquelle ce Texte a été écrit. Or il eſt certain, que la plus-part des mots ſont équivoques, & que leur ſignification eſt douteuſe; auquel défaut on ne peut remedier, qu'en conférant enſemble les meilleurs Interpretes des Livres Sacrés, ſoit Juifs, ou Chrêtiens. Monſieur Spanheim a de la peine à ſouffrir cette incertitude de la Langue Hebraïque, que le Pere ſuppoſe. Cependant on ne peut lire les Ouvrages de Saint Jerôme, & les Livres des meilleurs Rabbins, qu'on ne ſoit du même ſentiment. Et ce qui même eſt ſurprenant, c'eſt que Luther,

ther, aprés avoir rejetté l'autorité des Peres & de la Tradition, ne reconnoiſſant plus que l'Ecriture pour principe de la Religion, demeure d'accord de cette incertitude. Le Pere ajoûte pluſieurs autres ſecours, qu'il juge neceſſaires pour bien traduire l'Ecriture Sainte, & marque en même tems les Livres qu'il juge les meilleurs pour ce deſſein.

Il prouve en-ſuite plus en particulier, & aſſez au-long, l'obſcurité des Livres Sacrés par un grand nombre d'exemples qu'il produit; d'où il conclut, qu'il y a ſouvent des équivoques dans les termes les plus uſités de l'Ecriture : ce qui produit cette grande diverſité d'interprétations que nous voyons aujourd'hui d'un même Texte. Il vient enfin au jugement des principaux Auteurs qui ont écrit ſur la Bible, & il commence par les Juifs.

Quoi que les Juifs, dit le Pere, ſe ſoient attachés au ſens literal de l'Ecriture dans leurs diſputes contre les Chrêtiens, nous ne voyons cependant autre choſe dans leurs anciens Commentaires ſur la Bible, que des Allégories, des jeux d'eſprit, des Hiſtoires faites à plaiſir, & des Moralités. Auſſi, ajoûte le Pere, ne faut-il avoir qu'un peu d'eſprit & d'imagination, pour être grand Docteur dans cette ſorte de literature; & ainſi on peut negliger avec raiſon les anciens Commentaires des Juifs ſur la Bible. La meilleure méthode d'expliquer l'Ecriture, eſt celle qu'Aben Eſra a embraſſée, aprés avoir rejetté toutes les autres: & cette méthode conſiſte, à rechercher exactement la ſignification propre de chaque mot, & à expliquer les paſſages le plus à la lettre qu'il ſera poſſible, ſans néanmoins s'arrêter à la Maſſore avec trop de ſcrupule.

Le Pere propoſe & examine en même tems les regles de R. Moïſe pour bien interpréter les Livres Sacrés. Il vient en-ſuite à la méthode de pluſieurs autres Rabbins, dont il remarque les bonnes & les mauvaiſes qualités. R. Levi Ben Gerſom, par exemple, fait paroître plus de ſubtilité dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, que de ſolidité; & comme il étoit Philoſophe, il les a remplis de Philoſophie. Rambam, ou R. Moïſe fils de Nahman, ne s'attache pas tant au ſens literal & à la Grammaire, qu'à rapporter l'explication de ſes Peres, & des Medraſcim ou anciens Commentaires allégoriques. R. Behai, ou Bahie, a écrit, à-la-verité, d'un ſtile aſſez pur; mais pour n'avoir voulu rien oublier, il eſt long & ennuyeux. Don Iſaac Abravanel ſemble être le plus utile de tous les Rabbins ſur l'Ecriture, parce qu'il rapporte les ſentimens des autres ſur les plus grandes difficultés, outre qu'il écrit d'un ſtile net & facile à entendre: il eſt neanmoins trop Rhéteur, & même trop ſubtil dans ſes inventions. Je ne vous parlerai point de pluſieurs autres Rabbins dont le Pere fait ici mention, & qu'il n'eſtime point, parce que leurs Livres ſont remplis d'Allégories & de queſtions qui ne peuvent être de nul uſage parmi les Chrêtiens. Il préfere à tous les autres, les Commentaires des Juifs Caraïtes, qui ont recherché

avec soin le sens literal, ausquels il joint ceux d'entre les Juifs Rabbanistes qui ont suivi la même méthode.

Le Pere fait en-suite cette question; si l'on doit permettre la lecture des Rabbins, & il nous apprend que la même question fut faite en Espagne au tems de Mariana Jesuïte. Mais il y avoit alors des raisons pour défendre en Espagne la Lecture des Rabbins, lesquelles ne se rencontrent pas aujourd'hui en France.

Aprés avoir expliqué la méthode des plus celebres Rabbins, le Pere passe de là aux Peres de l'Eglise, & il commence sa Critique par l'examen des regles de St. Augustin pour l'interprétation des Livres Sacrés. Il demeure d'accord de la bonté & de l'utilité de la plus-part de ces regles, qu'il est bien plus aisé de remarquer en general, que de mettre en pratique. Il examine en-suite en particulier la méthode des plus sçavans Peres, principalement d'Origene, de St. Jerôme, & de St. Augustin, sur lesquels il s'étend plus que sur tous les autres. Il préfere Origene & St. Jerôme à St. Augustin, pour ce qui regarde l'éruditon; mais il avoüe en même tems, que St. Austin l'emporte par dessus tous les autres pour la force de son esprit, & pour la solidité de son jugement.

Le Pere prétend que la plus-part de Peres qui ont vécu aprés Origene, n'ont fait presque autre chose que copier ses Commentaires & ses autres Traités sur l'Ecriture. Les Peres Latins qui ont vécu aprés St. Jerôme & St. Augustin, ont aussi fait la même chose, ayant rempli leurs Livres des Ouvrages de ces deux grands Docteurs: de-sorte qu'Origene peut être en quelque façon appellé la Bibliotheque des Peres sur l'Ecriture, principalement des Peres Grecs. St. Jerôme & St. Augustin ont aussi servi comme de Bibliotheque aux Docteurs Latins jusqu'au dernier siecle, qu'on s'est appliqué avec plus de soin & d'exactitude à l'étude de la Bible. Je ne vous rapporterai point ici le jugement que le Pere Simon a fait de chaque Pere en particulier, dautant que vous avez étudié cette matiere avec application, & que vous en pouvez rendre compte à tout le monde. Ce que je trouve le plus à redire dans la Critique de ce Pere, c'est qu'il ne parle pas avec assez de modestie de St. Augustin; comme quand il dit, que ce Saint Docteur n'étant pas assez exercé dans l'étude des Livres Sacrés, a quelquefois accommodé l'Ecriture à ses idées, au-lieu qu'il devoit accommoder ses idées à l'Ecriture.

Il donne en-suite son jugement de quelques Recueils sur l'Ecriture, commençant par celui qui renferme la Gloſſe ordinaire. De tous les Auteurs que contient ce Recueil, il n'estime presque que les remarques de de Lira, à l'avantage duquel il dit, que personne avant lui n'avoit si bien penetré le sens literal de l'Ecriture. La Gloſſe de Strabo, selon le Pere, merite plûtôt le nom de Commentaire, que de Gloſſe. Paul Evêque de Burgos, a quelquefois réüssi dans la Critique qu'il fait des remarques de de Lira; mais son Ouvrage est trop étendu, & rempli d'inutilités. Matthias Dornic, qui a pris la défense

ſenſe de de Lira contre Paul de Burgos, n'étoit pas capable de juger des difficultés qui étoient entre ces deux Auteurs.

Le Pere croit beaucoup plus utile à ceux qui veulent étudier l'Ecriture, le Recueil ſur la Bible qui a été imprimé à Paris avec le titre de *Biblia Magna*, bien qu'il y trouve encore quelques défauts, auſſi-bien que dans un autre plus grand Recueil, qu'on appelle ordinairement *Biblia Maxima*, qu'il n'eſtime gueres.

Il paſſe de là au Cardinal Cajetan, & il examine en même tems le ſens des paroles du Concile de Trente, qui ſemble avoir arreſté, qu'on n'expliqueroit point l'Ecriture contre le ſentiment commun des Peres. Cependant Cajetan aſſûre, qu'on ne doit point aſſujettir l'interprétation de l'Ecriture aux explications des Peres; mais qu'on doit interpréter les paroles du Texte le plus à la lettre qu'il ſeroit poſſible, ſans s'arrêter aux préjugés des mêmes Peres.

Jerôme Oleaſter, ſelon le Pere, peut être plus utile que Cajetan, pour entendre le ſens literal de l'Ecriture; ſur tout dans ſes Commentaires ſur le Pentateuque, où il s'applique entierement à trouver la ſignification propre de chaque mot Hebreu. Cet Auteur neanmoins s'éloigne quelquefois du veritable ſens, pour rechercher avec trop de ſcrupule les ſignifications primitives des mots Hebreux, en remontant juſqu'aux étymologies.

Titelman a compoſé des Commentaires ſur les Pſeaumes, qui peuvent être utiles à toutes ſortes de perſonnes. Bonfrerius, qui a écrit ſur le Pentateuque, eſt un de ceux qui ont le plus conferé les anciennes Verſions avec les nouvelles, pour former un ſens juſte: il mêle neanmoins trop d'érudition dans ſes Commentaires, & fait des queſtions hors de propos. Les Commentaires de Cornelius à Lapide ont le même défaut. Quoi que Toſta ſoit trés-diffus, ou qu'il faſſe une infinité de queſtions, il ne laiſſe pas d'être heureux dans ſes digreſſions. Il y a de l'érudition & du bon ſens dans les queſtions de Pererius ſur la Geneſe: mais comme il ſuit ordinairement les Peres, il ne réüſſit pas toûjours pour le ſens literal. Serarius a eu toutes les qualités neceſſaires à un Interpréte de l'Ecriture: mais il n'eſt pas exact, rapportant trop de choſes hors de propos. Leon Caſtro, qui s'eſt attaché principalement dans ſes Commentaires ſur la Prophetie d'Iſaïe, à juſtifier les anciennes Verſions de l'Egliſe, auroit mieux réüſſi, s'il n'eût pas eu tant d'éloignement des Rabbins & des nouveaux Interprétes. Ribera paroît plus judicieux dans ſes Commentaires ſur les petits Prophetes. Auguſtin d'Eugubio s'étoit entêté mal-à-propos contre les Septante, auſquels il ne rend pas aſſez de juſtice. La méthode du Cardinal Bellarmin ſur les Pſeaumes eſt bonne, & digne de lui: mais il n'a pas été aſſez Critique, & ſe trompe quelquefois. Genebrard a auſſi réüſſi dans ſes remarques ſur les Pſeaumes; & il auroit encore mieux réüſſi, s'il n'avoit point pris parti. De Muis, qui étoit Profeſſeur en la Langue Hebraique, s'eſt propoſé de rapporter les explications

cations des Rabbins ; en quoi il a réüſſi ſelon ſon deſſein, ſi ce n'eſt qu'en retranchant pluſieurs choſes de ſon Ouvrage, il l'auroit rendu moins languiſſant. Les Notes de Malvenda meritent d'être lûës, bien qu'il y ait beaucoup de choſes inutiles. Les Scolies de Mariana ont auſſi leur utilité pour l'intelligence du ſens literal de l'Ecriture ; & quoi qu'elles ſoient fort abregées, il auroit pû encore éviter quelques remarques qui ſont de pure érudition ; ce qui lui arrive neanmoins aſſez rarement. Il y a peu de Commentaires ſur l'Ecriture, où l'on trouve tant de choſes en abregé, que dans les remarques de Gordon ; car il eſt en même tems Interpréte, Théologien, & Chronologiſte. Voilà le jugement que le Pere Simon a fait dans ſa Critique de tous ces illuſtres Auteurs. Il examine aprés cela la méthode que les Proteſtans ont obſervée dans leurs explications de l'Ecriture.

Sous le nom de Proteſtans, le Pere comprend generalement tous ceux qui dans le dernier ſiecle ſe ſont ſeparés de l'Egliſe Romaine ; parce qu'ils ont tous un même principe touchant l'Ecriture Sainte, qu'ils croyent être ſuffiſante d'elle-même pour établir la Religion. C'eſt pourquoi ils ſuppoſent qu'elle eſt claire & facile à entendre. En quoi ils ſe trompent manifeſtement, dit le Pere, puis qu'ils tirent des conſequences ſi differentes d'un ſeul & même principe, qu'ils prétendent être evident. Auſſi Luther n'eut-il recours à ce principe, que dans la derniere extrêmité, lors qu'il ſe vit preſſé par l'autorité des Peres, des Conciles & de la Tradition.

Le Pere rapporte en-ſuite les regles que Flacius Illyricus a établies dans un de ſes Ouvrages, pour l'intelligence des differentes expreſſions de l'Ecriture. Flacius aſſûre qu'on doit expliquer l'Ecriture par elle-même, & non pas, dit-il, par les Peres, comme les Catholiques le prétendent. A quoi le Pere Simon répond, qu'il impoſe en cela aux Catholiques, qui reçoivent cette regle, auſſi-bien que lui, & qui ne reçoivent les explications des Peres, que par rappore à la creance reçûë generalement dans toute l'Egliſe. Flacius oppoſe de-plus l'ignorance des Peres à l'égard des Langues Saintes, & leur enteſtement pour les Allégories. Le Pere répond, que ni Luther, ni Calvin n'ont point été ſi ſçavans dans les Langues Saintes, que l'ont été Origene parmi les Grecs, & St. Jerôme parmi les Latins, qui ſe ſont appliqués auſſi-bien au ſens literal, qu'aux Allégories.

Le même Illyricus ſemble mieux raiſonner, lors qu'il explique aſſez au-long les raiſons principales qui cauſent l'obſcurité des Livres Sacrés ; comme quand il remarque, qu'il n'y a rien qui ſoit plus ſujet au changement, que les Langues, & qu'il eſt difficile d'entendre les vieux mots & les vieilles expreſſions de chaque Langue, & ſur tout de l'Hebraïque, laquelle a des expreſſions figurées qui lui ſont ſingulieres ; que les changemens de tems, de perſonne & de nombre, qui ſont répandus dans toute l'Ecriture, la rendent obſcure ; que les Auteurs des Livres Saints

paſſent

paſſent quelquefois d'une matiere à une autre, & ſont long-tems ſans y revenir. Ces réflexions ſont véritables, dit le Pere Simon, & ruïnent en même tems le grand principe des Proteſtans, qui ſuppoſent que l'Ecriture eſt claire d'elle-même. La plus-part des autres regles ſont peu aſſûrées, & dépendent des préjugés dont chacun eſt rempli.

Le Pere examine aprés cela les Commentaires des Luther, qu'il dit être remplis de Leçons de Théologie, de queſtions faites mal-à-propos, & de diſputes inutiles; comme ſi en débitant ſa Morale, & criant fortement contre ceux qui n'étoient pas de ſon ſentiment, il eût apporté de grands éclairciſſemens à la Parole de Dieu: de-ſorte qu'il eſt aiſé de juger par les Commentaires mêmes de Luther ſur la Bible, qu'il n'a jamais été qu'un brouillon & qu'un homme emporté, qui avoit ſeulement quelque vivacité d'eſprit, & du feu d'imagination.

Calvin, ſelon le Pere, fait paroître plus d'eſprit & de jugement dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture: il eſt néanmoins trop ſubtil dans ſes raiſonnemens; & ſelon ſes principes, la Religion paroît plus appuyée ſur les conſéquences qu'il tire du Texte de la Bible, que ſur les paroles mêmes du Texte. Au-reſte, il a preſque les mêmes défauts que Luther, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus adroit à les cacher.

Zuingle eſt plus modeſte dans ſes Commentaires, & moins entêté: mais il paroît peu exercé dans l'étude de la Critique. Mollerus s'explique avec beaucoup de netteté: mais il eſt trop diffus; & bien qu'il ait les mêmes défauts que la plus-part des autres Proteſtans, il eſt néanmoins plus moderé que Luther & Calvin.

Les Commentaires de Pierre Martyr Florentin ne peuvent pas être d'un grand ſecours pour l'intelligence de l'Ecriture, parce qu'ils ſont remplis de lieux communs & de longues digreſſions. L'Auteur affecte par tout de paroître éloquent & homme d'érudition. Muſculus témoigne avoir beaucoup plus de reſpect pour les anciennes Verſions de l'Egliſe, que la plus-part des Proteſtans, & ſur tout pour l'ancien Interprête Latin. Mercerus, continüe le Pere, eſt un des plus ſçavans & des plus judicieux Interprêtes de l'Ecriture, qui ait été parmi ceux de la R. P. R. Ses meilleurs Commentaires ſont ſur Job, ſur l'Eccléſiaſte, ſur les Proverbes, & ſur le Cantique des Cantiques. Louïs de Dieu a trop raffiné en quelques endroits ſur la Grammaire, & a même trop affecté l'érudition Juïve.

Le Pere, aprés avoir donné ſon jugement de tous ces Auteurs Proteſtans, examine en particulier ceux qui ont été imprimés en Angleterre ſous le nom de *Critiques Sacrés*. Il dit de Munſter, que ſes remarques ſont trop remplies de Judaïſme: que Fagius, qui ſuit preſque la même méthode, a mieux réüſſi en quelques endroits: que les Notes attribuées à Vatable, ſont bonnes ſur tout le Texte de la Bible: qu'il n'y a pas tant d'érudition Juïve dans les remarques de Caſtalio, lequel s'étant plus ap-

pliqué à la lecture des Auteurs profanes, en mêle quelquefois assez agréablement, & sans s'éloigner beaucoup de son Texte: que le Moine Isidore n'a presque fait que copier les remarques de Munster: que Drusius doit être preferé aux autres Critiques, tant pour sa capacité, que pour son jugement: qu'on a raison d'estimer les Notes de Grotius; mais qu'il s'étend trop sur des citations éloignées de son sujet, & qu'on doit prendre garde qu'il avoit de l'inclination pour les Arminiens & pour les Sociniens.

Outre le jugement que le Pere donne de ces Auteurs, il ajoûte que l'Ouvrage de Masius sur Josué, qui est dans le même Recueil, est un des plus utiles que nous ayons sur la Bible: que Codurque dans son Commentaire sur Job, raffine trop sur des minuties de Grammaire: que Bain explique les Proverbes de Salomon avec assez de netteté: que Forerius dans son Commentaire sur Isaïe, fait paroître qu'il étoit exercé dans le stile de l'Ecriture.

Le Pere Simon passe plus avant, & nous donne en même tems la Critique de l'Abregé de ces *Critiques Sacrés*. Il dit en general, que l'Auteur de cet Abregé a bien choisi les Livres qu'il a fait entrer dans son Ouvrage: mais qu'il a entrepris un travail qui étoit au dessus de ses forces, étant tombé en des fautes considérables.

Monsieur Spanheim, qui n'est pas tout-à-fait éloigné du sentiment du Pere sur ce que nous venons de rapporter, ne peut cependant convenir des loüanges que le Pere a données à Drusius, le préferant à tous les autres Critiques. „Scaliger, dit Mr. „Spanheim, qui étoit d'ailleurs son „ami, & qui n'étoit pas moindre „Critique, que le Pere, croyoit „que le sçavoir de Drusius étoit bor„né à la Grammaire Hebraïque; & „pour son jugement, il n'en tenoit „pas de compte. Mais il me semble qu'il eut été plus à-propos d'apporter quelques raisons, pour détruire la bonne opinion que le Pere a de la capacité de Drusius, que de s'en rapporter simplement au témoignage de Scaliger, que Monsieur Spanheim reconnoît lui-même avoir été passionné dans le jugement qu'il a fait de quelques Auteurs. Il est vrai que Drusius eut ce malheur dés le commencement, de ne plaire pas à la plus-part des Protestans, parce qu'il parla avec trop de liberté de la Version de Tremellius & de Junius, qui étoit alors estimée, sur tout en Angleterre & à Geneve: mais les Anglois lui rendirent justice dans la suite, ayant réformé leur Version de la Bible en plusieurs endroits sur les corrections de Drusius. En effet, ce sçavant Critique ne s'étant pas appliqué seulement à la lecture des Livres Juifs, mais ayant lû de-plus avec soin les anciens Traducteurs de la Bible, il s'étoit formé une meilleure idée de la Langue Sainte, que la plus-part des autres Critiques: c'est ce qu'on peut aisément justifier par les Ouvrages qu'il nous a laissés.

Ce qui fâche encore plus Monsieur Spanheim, est le jugement que le Pere a fait des remarques de Diodati sur la Bible, dont il dit librement qu'elles approchent plus des

Médi-

Méditations d'un Théologien, que des Notes d'un homme judicieux. Le Pere accuse aussi d'un défaut semblable les Commentaires de Calvin en quelques endroits, & mépriſe entiérement les remarques de Deſmarets ſur la Bible de Geneve. Ces ſortes de remarques ſont néceſſaires, „ſelon Monſieur Spanheim, pour „l'explication ſuffiſante d'un Texte, „que le Pere Simon trouve auſſi ob„ſcur, auſſi embaraſſé & allégori„que, & qui cependant doit faire „l'objet de la méditation continuelle „du Chrêtien; auſſi elles contri„buent davantage à l'inſtruire & à „le conſoler. Et un peu après il ajoûte, que ni Calvin, ni Diodati, ni Deſmarets, ne peuvent être blâmés avec juſtice, à-moins que leurs remarques ne ſoient ou vaines, ou fauſſes, ou mal-appliquées. Auſſi eſt-ce le jugement que le Pere Simon a fait des remarques de Diodati; comme quand le même Diodati obſerve dans ſa Note ſur le Chapitre troiſiéme de la Geneſe, Verſet vingt-uniéme, *Que Dieu a fait à Adam & à Eve des Tuniques d'une maniére divine, & qui n'eſt point exprimée; que Dieu le voulut vêtir lui-même, pour lui impoſer la neceſſité de couvrir ſa nudité, & pour lui enſeigner qu'il appartient à Dieu ſeul de couvrir le peché par le revêtement de la juſtice & de la ſanctification.* N'eût-il pas été plus à-propos de dire, que le ſtile ordinaire de l'Ecriture eſt d'attribuer à Dieu ce qu'il ordonne de faire; & qu'ainſi il ne faut pas s'imaginer, que Dieu ait taillé lui-même des habits de peau à Adam & à ſa femme? Mais il faloit que Diodati miſt au jour ſes *penſieri.*

Bien-loin que le Pere Simon blâme le ſens moral & les Allégories, il aſſûre qu'on trouve bien mieux la Religion dans les Commentaires allégoriques des Peres, que dans les remarques literales des nouveaux Interprétes de la Bible: mais il ne peut ſouffrir, que des perſonnes qui joignent de ſimples Notes au Texte de l'Ecriture, ou qui font des Commentaires ſur la même Ecriture, préviennent l'eſprit des Lecteurs, & n'apportent que des préjugés. Cependant, ſi vous les écoutez dans leurs réflexions, ils n'enſeignent que la pure Parole de Dieu.

Monſieur Spanheim va bien plus avant, & aprés avoir dit pluſieurs fois, qu'il n'étoit ni Théologien, ni Critique, il s'érige en Prédicateur „Saint Auguſtin ne recom„mande pas, dit-il, aux Chrêtiens „en general, & moins aux Reli„gieux, de s'attacher à la Critique „de la Bible; mais bien de *s'em„ployer à la méditation de l'Ecriture „Divine*, de nourrir nôtre *eſprit de „cette viande & de ce breuvage celeſ„te.* En verité, ce parti-là ne „vaut-il pas mieux, & n'eſt-il pas „même plus convenable à nous *ou„vrir l'eſprit*, comme autrefois aux „bienheureux Diſciples du Sauveur, „*pour entendre l'Ecriture*; que l'au„tre parti, de nourrir nôtre eſprit „de doutes & de pointilles ſur le ſu„jet de l'Hiſtoire, ou du Texte de „cette Ecriture? A tout cela on pourroit répondre en deux mots, de la même maniere que le Cardinal Hyppolite d'Eſte répondit autrefois à

de semblables discours, *Questo è buon per la predica.* Mais peut être Monsieur Spanheim ne seroit-il pas satisfait de la réponse de ce Cardinal. C'est pourquoi je le renvoye à son grand Docteur St. Augustin, qui ne recommande rien tant dans ses Livres de la Doctrine Chrêtienne, que la Critique de l'Ecriture. Il veut avant toutes choses, qu'on s'applique avec soin à corriger les Exemplaires de la Bible. *Codicibus emendandis primùm invigilare debet solertia eorum, qui Scripturas Divinas nosse desiderant.* Ce qui est bien éloigné des Méditations de Monsieur Spanheim, *& de cette viande & de ce breuvage celeste, dont il veut que les fideles nourrissent leur esprit.* La plus-part des regles que le même St. Augustin rapporte judicieusement dans ces mêmes Livres, sont tirées de la Critique, & non pas de la Méditation. Au-reste, j'ai crû qu'il seroit bon d'avertir ici Monsieur Spanheim, que le Pere Simon n'est point Religieux; & je ne sai pas même pourquoi on donne le nom de Peres à ceux de sa Congrégation, puis qu'ils ne sont que de simples Prêtres, qui ne sont engagés par d'autres vœux que par ceux du Baptême & de la Prêtrise. Il y en a même qui ont voulu faire croire, que Messieurs de l'Oratoire ne reconnoissent point d'autres vœux que ces deux-là. Mais il y a de l'apparence qu'on leur impose en cela, aussi-bien qu'en plusieurs autres choses dont on les accuse, comme s'ils avoient voulu introduire quelque nouveauté dans l'Eglise, bien qu'ils en ayent été toûjours fort éloignés. Mais il est tems que nous retournions à la Critique du Pere, qui passe des Protestans aux Sociniens.

La méthode que les Sociniens suivent dans leurs Commentaires sur la Bible, est la même que celle des Protestans, si ce n'est qu'elle paroît encore plus rigide. Ils donnent tout, dit le Pere, à la raison, & rien à l'autorité des Anciens. Un de leurs Auteurs assûre qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui combatte la droite raison, l'experience, les démonstrations Mathématiques, & la lumiere naturelle. Il prétend de-plus, que la connoissance de la Langue Hebraïque n'est point necessaire présentement, dautant que le Nouveau Testament, qui est la regle de nôtre Religion, est écrit en Grec. Mais ce partisan de Socin n'a pas consideré, dit le Pere, que le Grec du Nouveau Testament est un Grec de Synagogue, qui ne peut être parfaitement entendu sans la connoissance de la Langue Hebraïque, ou Syriaque.

Brennius, continüe le Pere, qui a fait imprimer des Notes trés-abregées sur le Vieux Testament, semble n'avoir eu d'autre dessein en les composant, que de favoriser les entêtemens de ceux de sa Secte. Au-reste, il est aisé de juger par les extraits que le Pere Simon apporte en cet endroit des Livres des Sociniens, qu'ils raffinent étrangement sur la Critique, & sur les diverses Leçons de l'Ecriture, choisissant celles qui s'accommodent le mieux à leurs préjugés.

Enfin le Pere Simon n'étant pas content d'avoir produit un si grand nom-

nombre d'Interprétes des Livres Sacrés, marque encore en particulier quels ſont les Livres les plus utiles pour l'intelligence de l'Ecriture; parmi leſquels il range l'Apparat d'Arias Montanus à la grande Bible d'Anvers. Il reprend néanmoins cet Auteur, d'avoir affecté une méthode qui ne convient point à ſon ſujet, & d'avoir rapporté une infinité de choſes qui ne peuvent être ignorées de perſonne. Le Pere préfere le Livre que Bochart a publié ſous le nom de Phaleg, à celui qu'Arias Montanus avoit fait imprimer ſous le même nom.

Il ajoûte que les Prolégomenes de Serarius & de Bonfrerius ſur la Bible meritent d'être lûs, bien qu'ils ne ſoient pas encore dans cette derniere perfection qu'il deſire: que Bellarmin, & pluſieurs autres Auteurs, qui ont écrit ſur cette matiére dans leurs Livres de Controverſes, auroient mieux réüſſi, s'ils n'avoient eu perſonne à combattre: que Bellarmin dans ſon Traité *De Verbo Dei*, avoit ſuivi les ſentimens les plus moderés: qu'il réfute trés-bien les objections de Calvin, de Chemnitius, & de quelques autres Proteſtans. Gretſer, qui a entrepris la défenſe de Bellarmin, fait paroître de l'érudition: mais il n'eſt pas toûjours juſte dans ſes raiſonnemens; outre qu'il s'applique davantage à répondre à ſes adverſaires, qu'à établir la verité en elle-même.

L'Ouvrage de Sixte de Sienne, qui a pour titre la *Bibliotheque Sainte*, eſt beaucoup plus utile pour l'étude des Livres Sacrés; & quoi que l'Auteur n'ait pas eu une connoiſſance exacte de tout ce qui regarde la Critique de l'Ecriture, il y a cependant peu d'Ouvrages où il y ait tant d'érudition & de bon ſens. L'Apologie ou Défenſe que Leon Caſtro a compoſée pour maintenir les anciennes Verſions de l'Egliſe contre les nouvelles Traductions, peut être auſſi fort utile aux Théologiens. Son deſſein étoit grand & digne d'un Théologien Eſpagnol: mais il n'a point d'autres témoins que les Peres, qui ne peuvent pas être infaillibles dans un ſujet de pure Critique.

Pierre Lopés paroît plus judicieux dans deux Traités qu'il a écrits ſur la même matiére: dans l'un deſquels il remarque, que la Vulgate n'eſt pas encore dans ſa perfection: dans le ſecond, bien-loin de condamner l'Hebreu & les Septante, comme pluſieurs Auteurs faiſoient alors en Eſpagne, il aſſûre qu'il n'y a rien qui autoriſe tant la Vulgate, que de conſerver l'autorité entiere au Texte Hebreu & à la Verſion des Septante.

Lindanus ne fait pas paroître tant de jugement dans ſon Traité de la véritable maniére de traduire. Bien qu'il appuye fortement la Vulgate, il ne la croit pourtant pas exempte de toutes ſortes de fautes. Iſaac Levita fit en même tems une ſçavante Réponſe, où il défend contre Lindanus l'autorité du Texte Hebreu.

Il eſt bon de lire les Préfaces que Maſius a jointes à ſes Notes & Commentaires ſur le Livre de Joſué, parce qu'il y explique judicieuſement pluſieurs choſes qui regardent la Critique de la Bible. Mariana dans le Traité qu'il a fait imprimer pour la

défense de la Vulgate, résout un grand nombre de questions sur la même matiére. Il n'est pas, à-la-verité, exact dans tout ce qu'il rapporte touchant les Juifs & leurs Livres; mais on ne peut rien dire, ce semble, de mieux, ni de plus juste, que ce qu'il avance en parlant de l'autorité de la Vulgate. Il prouve par l'autorité des plus sçavans Théologiens, que la Vulgate a ses défauts, aussi-bien que les autres Versions de l'Ecriture; & que ces défauts ne viennent pas seulement de Copistes, mais même de l'Interprête, qui n'a été ni Prophete, ni infaillible.

Que direz vous du Pere Simon qui soûmet aussi à sa Critique le Pere Morin un de ses Confreres? Et il trouve même à-propos d'examiner plus particulierement les Ouvrages du Pere, parce qu'il s'est fait un grand nombre de Sectateurs, qui suivent ses opinions aveuglément. Le Pere nous assûre, que le Pere Morin s'étant proposé de donner au Public l'Edition des Septante selon l'Exemplaire du Vatican, & le Pentateuque Hebreu Samaritain, résolut dés lors de détruire, autant qu'il lui seroit possible, le Texte Hebreu d'aujourd'hui. C'est ce qu'on peut voir dans une longue Préface qui est à la tête de son Edition des Septante; dans son Discours touchant la sincerité du Texte Sacré, dans ses Opuscules Samaritains, & encore plus au long dans ses *Exercitations* sur la Bible.

Sous prétexte de défendre l'autorité des anciennes Versions de l'Eglise, il détruit de toute sa force l'autorité du Texte Hebreu; comme s'il n'y avoit pas eu un milieu à garder entre son sentiment, & celui de quelques Protestans qu'il prétend combattre.

De Muis, qui a tâché de répondre au Pere Morin, n'a pas aussi gardé le milieu qui étoit necessaire, s'étant jetté dans une autre extrêmité à l'égard de la Massore, à laquelle il attribüe plusieurs privileges qui ne lui conviennent nullement. Son grand Auteur est Arias Montanus, qui n'a jamais entendu la Massore, dont il fait de si grands éloges. Cependant de Muis ne laisse pas de reprendre en plusieurs endroits avec assez de jugement, les fautes du Pere Morin.

Outre tous ces Auteurs Catholiques, le Pere Simon croit qu'on doit lire les Ouvrages de quelques Protestans qui ont écrit sur la même matiere. Quoi qu'il y ait de l'entêtement, dit le Pere, dans la plus-part, ils ne laissent pas d'êtres utiles à leur maniere, parce qu'ils se sont appliqués entierement à l'étude de la Bible. Il ne veut pourtant point qu'on s'arrête à ceux qui ont écrit sur les matieres de la Controverse, parce qu'il est rare que dans la dispute on garde le milieu. On peut mettre au nombre des Protestans entêtés contre la Vulgate, Sixtinus Amama: son Ouvrage neanmoins merite d'être lû, aussi-bien que celui de Schikardus, qui a pour titre, *Behinat Happerusim*. La méthode de ce dernier est trop Juïve, & il ne peut être utile qu'à peu de personnes.

Si Hottinger ne prenoit pas toûjours parti, on pourroit se servir de ses

ſes Ouvrages utilement : mais outre qu'il deſcend juſqu'aux minuties, il eſt ſujet à ſe tromper, parce qu'il a compoſé ſes Livres avec trop de précipitation. Alexandre Morus dans ſon Livre intitulé *Cauſa Dei*, affecte de paroître ſçavant & homme de literature Juive : mais il fait aſſez connoître, qu'il n'entendoit point cette matiere ; ſur tout quand il ſe mêle de citer les Livres des Rabbins.

La Critique de Louis Cappelle eſt, ſelon le ſentiment du Pere, le meilleur Livre qui ait été compoſé ſur la Bible par les Proteſtans : car outre qu'il entendoit parfaitement ſon ſujet, il n'étoit point entêté des préjugés ordinaires à ceux de ſa Religion. Le Pere trouve cependant à redire dans l'Ouvrage de Cappelle, qu'il ait trop multiplié les diverſes Leçons ; que n'ayant point la Tradition pour principe de ſa Religion, il ait rendu le Texte de la Bible trop incertain ; qu'il n'ait pas rendu aſſez de juſtice aux Maſſoretes, ou Critiques Juifs, qui ont fixé la ponctuation de l'Hebreu que nous liſons aujourd'hui.

On ne peut nier, qu'il n'y ait beaucoup d'érudition Juive dans les Livres des deux Buxtorfes, qui ont été dans des ſentimens tout oppoſés à ceux de Cappelle : mais les perſonnes judicieuſes préfereront toûjours l'opinion de Cappelle à celle des deux autres. L'Ouvrage de Buxtorfe le fils, où il répond à la Critique de Cappelle, merite néanmoins d'être lû, parce qu'il a été compoſé avec plus d'application, que les autres qu'il avoit écrits auparavant. Il parle même dans ce Livre plus exactement de la Maſſore, que Cappelle n'a fait dans ſa Critique : mais il ſeroit à déſirer, qu'il n'en eût pas été ſi entêté.

Monſieur Voſſius, qui s'eſt plus appliqué à l'étude de la Langue Grecque, qu'à la Langue Hebraïque, a fait un nouveau Syſteme en faveur des Septante, auſquels il donne plûtôt la qualité de Prophetes, que d'Interprétes. Mais ſous prétexte de défendre l'ancienne Verſion Grecque, il s'eſt trop emporté contre le Texte Hebreu d'aujourd'hui, & contre les Rabbins, ou plûtôt contre ceux qui liſent leurs Livres. Il devoit cependant conſiderer, que pluſieurs perſonnes ſçavantes & judicieuſes qui ont lû ces ſortes de Livres, ont ſçeu diſtinguer ce qui y étoit de bon d'avec ce qui étoit mauvais, comme il arrive dans tous les autres Livres. Mais Monſieur Voſſius, qui n'a pas voulu prendre la peine de lire les Ouvrages des Rabbins en eux-mêmes, ayant eu affaire avec quelques Proteſtans zelés & ignorans qui lui avoient fait des réponſes impertinentes, a crû en devoir rejetter toute la faute ſur les Rabbins ; au-lieu qu'il devoit accuſer ces mêmes Proteſtans, qui n'ont cherché autre choſe dans les Livres des Rabbins, que ce qui pouvoit s'accommoder avec leurs préjugés. Le Pere ne laiſſe pas pour cela de loüer le Livre de Monſieur Voſſius, & d'en recommander la lecture, ſur tout dans les endroits où il a juſtifié les Septante.

On peut ajoûter à tous ces Auteurs les Ouvrages de Cappelle & d'Uſſerius touchant la Chronologie Sacrée ;

Sacrée; le Phaleg de Bochart, & son Livre *De Sacris Animalibus Scripturæ*. Peut-être seroit-il plus utile d'avoir les abregés de ces deux Livres, qui sont trop diffus. Enfin le Pere finit sa Critique par les Prolegomenes de Walton, qui sont au commencement de la Polyglotte d'Angleterre. Il en parle comme d'un Ouvrage que tout le monde doit lire, parce que l'Auteur a examiné à fond & avec jugement la matiere qu'il traite. Mais aprés tout, il ne laisse pas de remarquer les principaux défauts de ce sçavant homme, & il se réserve même à donner une nouvelle Edition de ces Prolegomenes, & d'y ajoûter une Critique plus exacte & plus particuliere. C'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage; & je finirois même ici ma Lettre, si je ne vous avois promis de répondre en même tems aux principales objections de Monsieur Spanheim contre la Critique du Pere.

Monsieur Spanheim trouve donc premierement à redire à ce que le Pere a avancé pour fondément de sa Critique, „qu'il y a dans l'Eglise „comme un Abregé de la Religion „indépendemment de l'Ecriture, sur „lequel on regle les difficultés qui „se rencontrent dans la Bible; que „c'est ce qu'on appelle Tradition; „& que cette Tradition est dans la „même Eglise, avant qu'il y eût „aucune Ecriture. Que direz-vous, „ajoûte Monsieur Spanheim, de „cette Religion Chrêtienne indé„pendante de l'Ecriture Sainte? „Croyez-vous qu'il y ait aucun In„dépendant Anglois qui le soit à ce „point-là? Mais que dira Monsieur Spanheim, si le Pere lui fait voir, que Thornedic, sçavant Théologien Anglois, & de la Secte de ceux qu'on nomme ordinairement Episcopaux, a établi le même principe touchant cet Abregé de la Religion qui se trouvoit dans la Tradition indépendemment de l'Ecriture? Le Pere a-t-il détruit l'autorité de l'Ecriture, pour avoir autorisé la Tradition selon les principes de son Eglise & du Concile de Trente? Ne dit-il pas en termes exprés, que *ce n'est pas abandonner l'interest de la Parole de Dieu, que de lui associer la Tradition de l'Eglise; puis que celui qui nous renvoye aux Saintes Lettres, nous a aussi renvoyés à l'Eglise, à laquelle il a confié ce sacré dépost.*

„Auparavant que la Loi, conti„nuë le Pere, eût été écrite par „Moïse, les anciens Patriarches ne „conservoient la pureté de la Reli„gion, que par le moyen de la Tra„dition. Aprés que la Loi eût été „écrite, les Juifs ont toûjours con„sulté dans leurs difficultés les In„terprétes de cette Loi. A l'égard „du Nouveau Testament, la Doc„trine de l'Evangile étoit établie „dans plusieurs Eglises, avant qu'on „en eût rien mis par écrit; & de„puis ce tems-là: Saint Irenée, Ter„tullien, & les autres premiers Pe„res, n'ont pas tant eu recours dans „leurs disputes contre les Hereti„ques, à la Parole de Dieu, conte„nüe dans les Livres Sacrés, qu'à „cette même Parole non-écrite, qui „s'étoit conservée dans les mêmes „Eglises, lors qu'elles avoient été „fondées par les Apôtres. De-plus,

„lors

„lors que les Evêques se sont assem-
„blés dans les Conciles, pour dé-
„clarer la créance de l'Eglise, ils y
„ont apporté chacun une déclara-
„tion de ce qu'on croyoit dans leur
„Eglise; de-sorte que cette créan-
„ce receüe dans les premieres Egli-
„ses, a servi ensuite comme de
„regle pour expliquer les passages
„obscurs de l'Ecriture.

Je sçai que Monsieur Spanheim répondra à ce raisonnement du Pere Simon, que les anciens Peres de l'Eglise, & les Conciles Oecumeniques ont combattu par l'Ecriture les Heresies naissantes; que St. Augustin asseûre, *Que le premier fondement de notre Religion est l'Histoire & la Prophetie de l'Ecriture.* Mais il est aisé de satisfaire là-dessus Monsieur Spanheim, puis que le Pere établit l'Ecriture pour premier & principal principe de la Religion; laquelle Ecriture il appelle la regle de droit, & il nomme la Tradition la regle de fait. „Si on sépare, dit-il,
„la regle de droit, de celle de fait,
„on ne peut presque rien asseûrer de
„certain dans la Religion. „On ne
„sçauroit établir l'unité de la Reli-
„gion, si l'on ne suppose en même
„tems une certaine uniformité de
„créance fondée sur le consente-
„ment des premieres Eglises Apos-
„toliques. Si la Sainte Ecriture est un
„principe suffisant pour établir la Re-
„ligion, pourquoi les Protestans &
„les Sociniens ont-ils des sentimens
„si opposés; puis qu'ils conviennent
„de principe, & d'un principe même
„qu'ils asseûrent être clair & évident,
Monsieur Spanheim dira-t-il ici, que le Pere est un Critique, & non pas un Théologien? qu'il a avancé des maximes qui ne seront pas approuvées de tous les Catholiques? Laissons à part la Théologie du Pere, qui a assez fait connoître qu'il étoit Théologien par les Livres qu'il a écrits sur cette matiere. Si Monsieur Spanheim étoit lui-même Théologien, il auroit bientôt reconnu, que ce que le Pere a avancé de la Tradition, n'a rien qui soit même éloigné des Principes des Protestans; ainsi que le même Pere le fait voir en rapportant les témoignages d'Illyricus & de Du Plessis, qui apportent pour une des principales regles pour bien expliquer l'Ecriture, que *l'interprétation qu'on donne retienne toûjours l'analogie de la foi, qu'elle soit proportionnée & correspondante au corps de la Doctrine Chrêtienne, qu'aucuns Anciens ont appellé la Doctrine de la foi.* Ce sont les paroles mêmes de du Plessis. Je demande maintenant à Monsieur Spanheim, si cette Doctrine de la foi n'a pas été dans l'Eglise avant la naissance de l'Ecriture? & si même elle ne s'y conserveroit pas, s'il étoit arrivé par malheur que les Livres Sacres eussent été perdus? Les Protestans & les Sociniens auroient alors besoin d'un nouvel Esdras pour rétablir ces Livres Sacrés. Ils ne prennent pas garde, que Nôtre Seigneur n'avoit laissé aucun ordre à ses Disciples, ni à ses Apôtres, de mettre par écrit la nouvelle Religion qu'il prêchoit.

En second lieu, Monsieur Spanheim trouve à redire à ce que le Pere Simon a parlé des Protestans d'Angleterre, qu'on appelle Episcopaux,

comme de personnes moderées, & qui selon les apparences exterieures, ne different gueres des Catholiques Romains; & qu'enfin on peut dire d'eux ce que le Cardinal Palavicini a dit de quelques autres Protestans moderés, qu'ils sont plûtot non-Catholiques, qu'Heretiques. Peut-être Mr. Spanheim n'a-t-il pû souffrir qu'on fist cet éloge des Episcopaux d'Angleterre, parce que les veritables Episcopaux regardent ceux qui sont de sa Communion comme des Schismatiques, & que le Roi Jacques ne les pouvoit souffrir. Mais revenons au Pere, qui, selon le témoignage de Monsieur Spanheim, ne connoit gueres la Religion Anglicane, & cela pour avoir dit, que selon les apparences exterieures; elle ne differe gueres de l'Eglise Romaine. Mais si elles ne conviennent que selon les apparences, elles sont differentes quant au fond & selon la verité. Tout le monde sçait, que la Discipline de la Religion Anglicane approche fort de celle de l'Eglise Romaine, & que pour cela il suffit de consulter leur Liturgie. Ce fut ce qui donna occasion à une personne des plus qualifiées d'Espagne, qui étoit alors à la Cour d'Angleterre, & à qui l'on demandoit ce qu'il pensoit de la Religion Anglicane, de faire cette plaisante réponse, *Que le cheval étoit tout bridé & sellé, & qu'il n'y avoit plus que le Pape à monter dessus.* C'est à cette moderation des Anglois Episcopaux, que le Pere Simon attribüe en partie les sentimens moderés de Walton à l'égard des anciennes Versions de l'Eglise. La liberté que Jean Boys, Chanoine d'Angleterre, a pris de défendre l'Auteur de la Vulgate contre Théodore de Beze, est une preuve suffisante de la modestie & de la retenuë des Anglois Episcopaux. Un Catholique Romain pourroit-il parler avec plus de zele contre les nouvelles réformations, qu'a fait l'Auteur de l'Avertissement qui est à la tête du Livre de Jean Boys. Voici ses paroles. *Observes, Lector, & observando ingemiscas seculi in senium vergentis genium, ingeniumque mundi ad interitum properantis, nulla nunc dierum allubescit reformatio, nisi ubi subversis ad ruta usque substructionibus, nova consurgunt omnia, Imò nova adeo nunc speramus, suspiramusque omnia, nova lumina, Angliam novam, novum orbem, quintam novamque Monarchiam, novum quintumque, si Deo placet, (Spiritûs) Euangelium.* Nous devons esperer, que Dieu enfin ouvrira les yeux à des personnes qui témoignent avoir de si justes ressentimens contre les Novateurs, & sur tout contre ceux qui sont de la Secte de Monsieur Spanheim.

Il y a encore une chose dans le Livre du Pere Simon, qui déplaît à Monsieur Spanheim, c'est qu'on y trouve trop d'érudition Juive, & que bien que ce Pere témoigne quelquefois la mépriser, il en tient neanmoins plus de compte, qu'il ne le veut faire paroître; autrement il eût employé plus utilement son tems. Monsieur Spanheim passe encore plus avant: s'il avoit été le Superieur du Pere, il lui auroit reglé ses heures & ses occupations, & l'auroit bien empêché de donner tant de tems à l'étude de la Bible.

Il sera

Il sera sans doute aisé de contenter Monsieur Spanheim sur tous ces articles: car je me souviens d'avoir entendu souvent le Pere, blâmer ceux qui employoient tant de tems à la lecture des Auteurs Juifs; mais s'étant trouvé dans une Bibliotheque, où il y en avoit un assez bon nombre, il interrompit pour un tems ses autres études, afin de s'acquiter mieux de celle-là. Ce qui lui étoit pardonnable, étant encore jeune. Et puis que Monsieur Spanheim veut qu'on lui rende compte des études du Pere Simon, il est bon qu'il soit averti, qu'il y avoit plus de dix ans qu'il n'avoit touché à cette Critique, qu'il l'avoit écrite d'abord en Latin, & qu'un des plus habiles Theologiens de Paris en avoit lû la meilleure partie dés ce tems-là, qu'il avoit approuvé: mais comme les sentimens changent en France, aussi-bien que les modes, il est arrivé que ce Livre n'a pas été reçeû avec l'approbation qu'il esperoit. Quelques-uns neanmoins de ces Docteurs, & entre autres un des principaux Réviseurs a témoigné à ses amis, qu'il ne pouvoit ni approuver, ni condamner le Livre, parce qu'il n'avoit pas assez de connoissance de la matiere qui y étoit traittée. Monsieur Spanheim auroit peut-être mieux fait de suivre ce parti-là, que de raisonner en l'air sur des faits qu'il n'a point étudié. Au-reste, le Pere Simon est docile, & ayant prévû que Monsieur Spanheim lui regleroit ses heures & ses occupations, il a fait vœu, sans être neanmoins Réligieux, de ne lire plus de Rabbins à l'avenir, & de-plus, de n'écrire jamais sur la Bible.

Monsieur Dirois.

Je pourrois encore vous entretenir, Monsieur, d'un Catalogue de toutes sortes de Bibles, que le Pere a ajoûte à la fin de sa Critique: mais j'aime mieux vous l'envoyer tout entier, que de vous être davantage ennuyeux par une Lettre qui n'est déja que trop longue. Il suffit que j'aye satisfait à ce que vous desiriez de moi; & je puis vous assûrer, que l'étroite liaison que j'ai depuis long-tems avec Monsieur Simon, ne m'a point fait prendre son parti pour vous déguiser la verité. Il est même difficile, qu'un Ouvrage de cette nature ne voye enfin le jour; & alors vous en pourrez mieux juger que moi.

A Paris ce 10. Septembre 1679.

F I N.

AVERTISSEMENT,

Qui étoit à la tête de l'Edition d'Elzevier.

MON CHER LECTEUR,

L'Ouvrage que nous vous donnons merite bien qu'on vous prie de n'en pas commencer la lecture, avant que d'avoir jetté les yeux sur cet Avertissement. Comme c'est un Ouvrage de Critique, & d'une Critique extraordinaire & hardie, l'on a, ce semble, quelque droit de le censurer & de le critiquer avec la même liberté, qu'il fait la Critique des autres: mais sur tout, comme c'est une Critique des Livres divins du Vieux Testament, on a jugé à-propos de vous en dire quelque chose, afin d'y préparer vostre esprit.

Il est certain que l'Ouvrage, generalement parlant, est trés-curieux & d'une érudition consommée. Il renferme une infinité de Remarques trés-rares & trés-belles sur l'Histoire de l'Ecriture, que nous avons jugé dignes d'estre publiées pour l'instruction des Doctes. C'est pourquoi cet Ouvrage n'étant tombé entre les mains, je n'ai pas fait difficulté de l'imprimer, ayant plus d'égard aux choses rares & excellentes qui y sont, qu'à quelques-unes qui peuvent paroître dangereuses; avec cette précaution neanmoins de vous en avertir, & de vous prévenir contre les consequences dangereuses qui semblent s'en déduire contre l'autorité de l'Ecriture Sainte, & par consequent contre la verité & la certitude de la Religion qu'elle nous enseigne. Il semble que c'est un malheur commun à tous ces grands Esprits, & d'une érudition extraordinaire, d'avancer toûjours quelque chose de nouveau & de singulier. C'est ainsi qu'il n'y a pas long-tems, que l'Angleterre nous a donné un Livre presque d'un même caractere que celuy-ci: je veux dire l'Histoire Chronologique des Egyptiens de Marsham, qui semble n'avoir point d'autre but, que d'insinuer dans l'esprit de son Lecteur, que toute la Religion de Moïse & des Hebreux a esté prise sur celle des Egyptiens; & qui va jusques-là même, que d'expliquer les LXX. semaines de Daniel, de l'Histoire de la profanation du Temple par Antiochus Epiphanes; & ravir par là aux Chrêtiens la plus forte preuve qu'ils ayent contre les Juifs. Cependant on n'a pas laissé de le publier non seulement en Angleterre en 1672. mais même en Allemagne, où nonobstant ces recueils que j'ai marqué, on en a fait une nouvelle Edition à Leipsich en 1676. avec une Préface qui avertit le Lecteur de ce qui s'y trouve de plus dangereux. On ne doit donc pas trouver mauvais, que nous en ayons fait de-même à l'égard de cet Ouvrage, qui renferme une infinité de belles Remarques, rares & dignes d'estre communiquées à tous les Doctes.

Ce qui paroît de plus blâmable dans tout l'Ouvrage, est que l'Auteur nie tout ouvertement que Moïse ait écrit le Pentateuque. Il est certain qu'il y a eu des Peres dans l'Antiquité, & de grands hommes dans ces derniers siecles, qui ont approché extrêmement de ce sentiment; en disant que c'est Esdras qui ramassa ce qu'il pût recouvrer des Livres perdus de Moïse; qu'ainsi ce n'est pas lui qui en est l'Auteur, à les considerer dans l'estat présent auquel ils sont. Il est bien vrai qu'ils n'ont jamais esté jusques-là, que de nier que Moïse eust écrit les Livres qu'on luy attribuë; & c'est ce que fait nôtre Auteur. La consequence d'un sentiment si hardi semble estre, que c'est donc sans raison qu'on les croit avoir une autorité divine: mais l'Auteur n'admet pas une con-

se-

ſequence ſi impie; au-contraire, il la rejette, & dit en une infinité d'endroits, qu'il croit que ces Livres ſont divins, & écrits par des hommes divins & inſpirés de Dieu pour cet effet. Ce ſeroit donc en quelque façon faire une injuſtice à l'Auteur, que de luy attribuer une conſequence de telle nature, puis qu'il la rejette expreſſement.

Il dit même, & le repete en pluſieurs endroits, que ces Prophetes qui les ont écrits, les ont écrits par l'ordre & le commandement de Moïſe, & durant la vie de Moïſe. Ainſi, à bien examiner le ſentiment du Pere Simon, on trouvera que ce n'eſt qu'un raffinement de Critique, & qu'il convient avec les autres du fond de la choſe, ou qu'il n'en differe que de fort peu. Car il me ſemble que c'eſt preſque la même choſe de dire, que Moïſe a écrit ces Livres, ou qu'il les a fait écrire; à plus forte raiſon encore le peut-on dire, quand on croit que ceux qui les ont écrits par ſon ordre, eſtoient des Prophetes, auſſi-bien que luy. Il y a des Peres & de fameux Théologiens, qui expliquants ces paroles de St. Paul aux Romains, Que Dieu jugera ſelon ſon Evangile, *diſent qu'il a voulu marquer l'Evangile de St. Luc ſon compagnon dans l'œuvre de l'Evangile, à qui il l'avoit dictè. L'on peut donc dire, que le ſentiment de noſtre Auteur eſtant bien pris, retombe dans le ſentiment commun, qui attribuë ſans autre explication à Moïſe les Livres du Pentateuque. Ce qu'il y a de plus dans le ſien, n'eſt qu'une ſubtilité qui ne merite pas d'eſtre ſi fort relevée.*

Il eſt vrai que cette Hypotheſe de Prophetes ſoûtenuë par l'Auteur, ne me paroît appuyée d'aucune preuve; & qu'ainſi il eſt bien plus ſeur de croire que ces Livres n'appartiennent point à d'autres qu'à celui dont ils portent le nom. Outre que toutes les preuves qu'on peut apporter, pour montrer que Moïſe ne les a pas écrit, ne prouvent rien, ſinon qu'il ne les a pas compoſé dans l'état au quel ils ſont, & que l'on y a ajoûté quelque choſe dans la ſuite du tems; mais qui n'eſt d'aucune conſequence, & ne porte aucun préjudice au fond de leur autorité.

Ce qui peut encore choquer les eſprits, ſur tout des Proteſtans, c'eſt d'y voir qu'il n'admet aucune Providence ſinguliere & ſpéciale pour la conſervation de ces Livres, & qu'au-contraire il met tout en œuvre pour la détruire. Mais il n'en faloit pas moins attendre d'un Docteur Catholique Romain: car tous les Docteurs de la Communion de Rome nient cette ſorte de Providence, & ſoûtiennent que même nous avons perdu beaucoup de Livres divins, & qui paſſeroient aujourd'hui pour Canoniques, s'il y avoit une telle Providence qui les euſt conſervé juſques à nous. Ils rapportent tous à diverſes conjonctures de tems, de lieux, de perſonnes & d'affaires, la naiſſance & l'origine des Livres qui nous reſtent; tous ſont dépendre leur autorité de celle de l'Egliſe, & luy égalent hardiment la Tradition. Je ne vois donc pas qu'il y ait là dequoi ſe ſcandaliſer. Car enfin, ſi les raiſons de noſtre Auteur ne valent rien pour la preuve de cette partie de Controverſe, n'eſt il pas fort aiſé d'en faire voir la foibleſſe?

D'ailleurs, les Proteſtans ne croyent pas que ces Livres ſe ſont conſervés ſeuls & par eux-mêmes juſques à nous; mais que c'eſt l'Egliſe Judaique, à qui ce dépoſt a été confié, ſuivant le témoignage de St. Paul, qui nous l'a fidelement conſervé. C'eſt donc proprement la conſervation de cette Egliſe qui fait le fondement, & ſi vous voulez, le miracle de la conſervation de ces Livres Sacrés. Quel eſt, *dit St. Paul, Rom.* 3: 1, 2. l'avantage du Juif & la Circonciſion? Il eſt grand en toute maniére, ſur tout en ce que les Oracles de Dieu leur ont été commis; deſquels, *dit-il, en parlant des Juifs, Rom.* 9:4. eſt l'adoption, la gloire, les Alliances, & les Ordonnances de la Loi, le ſervice divin, & les promeſſes. *Je n'ai vû perſonne encore qui ſe ſoit aviſé de dire, qu'un Livre doit paſſer pour divin, par cela ſeul qu'il s'eſt conſervé. Car ſi cela eſtoit, ce ſeroit donc auſſi une marque de*

divinité pour tous les Ouvrages qui auroient le même bonheur & le même destin ; par conséquent il ne faut pas séparer la conservation des Livres divins de celle de l'Eglise qui les a en dépost. C'a été l'Eglise Judaique qui les a gardé jusques au tems de Jesus Christ. C'est elle qui nous a rendu témoignage, & qui nous le rend encore aujourd'hui, quelque rejettée qu'elle soit de Dieu, que c'est Moïse qui a écrit les Livres qui portent son nom ; que ces grands hommes, Esaïe, Jeremie, &c. ont été des Prophetes divins, qu'ils ont écrit leurs Propheties & leurs prédictions long-tems avant que les évenemens qu'ils marquent, arrivassent, & qu'ils ont fait toutes les merveilles & les prodiges qui sont racontés dans leurs Ouvrages. Car aprés tout, nous n'avions pas été du tems de Moïse, ni d'Esaïe, ni des autres Prophetes. Mais ce témoignage de l'Eglise ne rend pas ces Livres divins, mais les déclare pour divins ; il ne fait pas leur autorité, mais il la suppose, & nous la fait connoître. Car apres tout, le témoignage qu'on rend de quelque verité, ou de quelque fait que ce soit, en suppose toûjours necessairement & la verité, & l'existence. Ce n'est pas parce que l'Eglise Judaïque nous dit que Moïse a écrit le Pentateuque, que Moïse l'a écrit ; cela s'implique : mais parce qu'elle a sçeu certainement que Moïse l'a écrit, elle en rend un témoignage fidele & constant à ceux à qui elle a transmis les Livres de Moïse. Ce que je dis de Moïse se doit étendre absolument à tous les autres Livres Sacrés soit du Vieux, soit du Nouveau Testament.

L'Auteur dit encore quelque chose de trop rude touchant les premiers Docteurs de l'Eglise Chrêtienne, ce qu'il étend même jusques aux Apôtres ; à sçavoir, qu'ils se sont trop attachés au sens moral & allégorique, & qu'ils ont raisonné sur les préjugés de la Tradition qui étoit autorisée pour lors. Mais si d'un côté l'on jette les yeux sur les Apologies des Chrétiens, sur le Celsus d'Origene, & l'Apologetique de Tertullien, & les autres Ecrits de ces deux grands hommes soit contre les Juifs, soit contre les Payens, on verra qu'ils instruisent & prouvent également, & qu'ils ont parfaitement connu le sens literal & historique de l'Ecriture ; & c'est même une chose que l'Auteur reconnoit en parlant du fameux Origene : & si de l'autre côté vous envisagez les prodiges dont les Apôtres ont confirmé la verité de leur Prédication, on peut dire qu'il n'y a jamais eu de sens plus literal, plus veritable & plus selon l'intention de celui qui a parlé, que celui qu'ils autorisoient par cette voye-là. Il n'y a point de meilleure Interpretation de la Loi, que celle que le Législateur, à qui il appartient d'expliquer la Loi, donne lui-même : par conséquent il n'y a point d'explication plus literale de la Parole de Dieu, que celle qu'il a donné lui-même, & confirmée par tous les miracles de Jesus Christ & de ses Saints Apôtres. Comme donc l'Auteur reconnoît la verité de ces miracles, on doit croire aussi, que dans le fond il ne croit pas autrement que les autres, & qu'il a voulu seulement dire une chose que l'on ne peut pas nier, qui est que souvent les Peres se sont laissés aller à une infinité d'Allégories, dont ils auroient pû se passer aisément.

Enfin il faut demeurer d'accord, que nôtre Auteur, generalement parlant, est un peu trop libre & trop hardi, & qu'il avance beaucoup de choses qui ne sont gueres appuyées que sur sa propre autorité. Mais quoi ? l'Auteur n'a pas prétendu être plus infaillible que les autres qu'il critique, & dans sa Préface il reconnoît qu'il est sujet à l'erreur, & demande à son Lecteur, que s'il en trouve dans son Ouvrage, il l'en avertisse charitablement. Cela seul fait son excuse, & nous doit porter à ne pas prendre à toute rigueur ce qu'il a pû dire de trop rude & de trop fâcheux. Nous devons donc avoir de la discretion dans la lecture de son Histoire, pour distinguer exactement ce qu'il y prouve d'une maniere claire & évidente, d'avec ses propres conjectures : nous prendrons les verités pour verités, & les conjectures pour conjectures. Ce qui ne sera appuyé que sur sa propre autorité, sera de nulle consequence & de

nulle

nulle autorité : car le Pere Simon n'en doit avoir, qu'autant qu'il appuye ce qu'il avance, de bonnes preuves & de solides raisons. Et puis qu'il demande qu'on en use charitablement avec lui, nous excuserons ce qui peut s'excuser, & nous ne porterons pas à des extrêmités fâcheuses, & que nous voyons être rejettées & detestées par l'Auteur même, ce qui nous paroîtra trop libre, trop hardi & de quelque suite dangereuse. Nous ne ressemblerons pas à ces mouches, qui ne cherchent & ne s'arrêtent que sur les endroits sales & infects ; mais bien aux abeilles ; qui ne volent que sur les fleurs, & n'y cueillent que le miel & la cire. Nous nous servirons du Livre du Pere Simon, comme nous nous servons d'une infinité de choses qui sont trés-bonnes & trés-excellentes en elles-mêmes, & qui peuvent néanmoins être employées à des usages trés-pernicieux, comme le vin, la viande, le plaisir. En un mot, nous nous en servirons, comme St. Jerôme conseilloit de son tems qu'on se servist des Origenes, des Tertulliens, des Apollinaires & des Lactances : nous prendrons ce qu'il y aura de bon & d'utile, & nous laisserons le reste. Enfin le Livre du Pere Simon nous produira encore cet autre avantage, que les ennemis de nôtre Religion verront par là, que nous ne craignons en aucune maniere ces attaques & ces efforts qu'ils estiment invincibles, & que nous n'approuvons pas qu'on se serve pour la défense de nôtre sainte & divine Religion, d'autres preuves que celles qui doivent passer pour certaines & inconteſtables. On ne dit rien ici de la maniere dont il a traité les Protestans. Cela lui étoit permis en quelque façon en qualité de Critique, & en qualité de Docteur & de Prêtre Catholique Romain. Je ne vois pas que les Protestans, soit Lutheriens, soit Calvinistes, s'en doivent beaucoup formaliser, sur tout quand ils considereront qu'il n'a pas plus épargné ceux de sa propre Communion. Ils se consoleront donc avec eux d'un traitement pareil, & même avec les Peres les plus celebres de l'Antiquité, pour qui il ne paroit pas avoir eû tout le respect imaginable. Je tiens même que les Protestans ont ici quelque avantage par dessus les Catholiques Romains, parce que cela semble renverser l'autorité de cette Tradition que l'Auteur soûtient par tout son Ouvrage. Mais aussi les Catholiques Romains sçauront fort bien distinguer l'autorité du Pere Simon d'avec celle des Peres, & celle de quelques Peres d'avec celle de toute l'Eglise.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

A.

AARON CARAITE. *Son Commentaire sur la Loi.* pag. 163. 535.

AARON HARISCON. *Son Abregé de Grammaire imprimé à Constantinople, & ce qu'il y traite.* 178. 535.

ABEN ESRA. *Son sentiment sur l'invention des Points & des Accents du Texte Hebreu, & sur leur usage.* 149. 154. *Ses Livres de Grammaire, sa méthode, & ce qu'il a crû du Texte Hebreu & de la Massore.* 175. *Fait mention de cinq manieres d'interpreter l'Ecriture Sainte.* 373. *Rejette les quatre premieres, & suit la derniere méthode, qui en effet est plus raisonnable; & doit être reçûë des Chrêtiens.* 374. 375. Voycz auſſi la page 535.

ABEN MELEC. *Son Livre intitulé* Miclol Jophi. 381. 539.

ABRAHAM. *Livre de la Création attribué à Abraham par les Docteurs Cabbalistiques.* 48. 536. *A quelle occasion écrit.* 48. *Est l'Ouvrage d'un imposteur.* ibid.

ABRAHAM DE BALMES. *Sa Grammaire imprimée à Veniſe.* 178. 336.

ABRAHAM BEN-DIOR. *Commentaire de cet Auteur sur le Livre de la Création.* 536.

ABRAHAM SÉBA. *Son Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, intitulé* Tseror Hammor: *& le tems auquel il vivoit.* 536.

ABRAHAM USQUE. 537.

ABRAVANEL. *Son sentiment sur les Auteurs des Livres de Josué, de Samuël, des Juges & des Rois.* 20. *Est celui de tous les Rabbins, dont l'on puisse le plus profiter pour l'intelligence de l'Ecriture.* 380. *Son stile & sa méthode dans ses Commentaires.* ibid. & 536. *Autres Ouvrages de ce Rabbin.* 537.

ABREGE. *Abregés de la Religion independemment de l'Ecriture de tout tems dans l'Eglise, & leur usage.* 405. 453. *Abréges qu'on a fait de toute la Bible, & leur utilité.* 413.

ABULPHARAGIUS. *Histoire Orientale de cet Auteur.* 537.

ABUSAID. *Voyez* Pentateuque.

ACCENTS. *Auteurs des Accents du Texte Hebreu; leur usage, & leurs differentes sortes.* 120. 150. 151. *Ou ont été mis principalement.* 150. *Irregularités qui s'y trouvent.* 151.

ACTE. *Voyez* Authentique.

ACTES DES APOSTRES. *Pour qui ont été écrits.* 168. *Raison d'une diversité qui se trouve au Chap. 7. entre le Texte Hebreu & la Version des Septante.* ibid. & 187.

ADAM. *Livres d'Adam.* 47. 537. *comment il faut entendre que ses yeux furent ouverts aprés son peché.* 376.

ADDITIONS. *Additions dans les Livres de Moïse, selon Aben Esra.* 44. *Exemples.* ibid. & 45.

ALCORAN. *A sa Massore, & à quelle fin inventée.* 135. 147.

ALEANDER. *Lettre manuscrite de cet Auteur.* 82. 537.

ALEPH. *Cette lettre servoit autrefois de Voyelle avant l'invention des Points: rendoit incertaine la maniere de traduire certains*

mots de l'Ecriture. 224. *Eſt quelquefois inutile dans de certains mots.* 228. 229. *Exemples.* ibid.

ALLEGORIES. *Allégories fort en uſage parmi les Hebreux aprés le retour de la Captivité.* 92. *Et du tems de Nôtre Seigneur.* 97. *Philon & Joſeph grands amateurs d'Allégories.* 98. *Eſprit des Juifs entierement porté à ces inventions.* 371. *Quelques Auteurs Chrêtiens ne leur font pas aſſez de juſtice là-deſſus, en les tournant en ridicules.* 373. *Trois raiſons d'y recourir dans l'explication de l'Ecriture.* 431. *Les Anabaptiſtes s'en ſont ſervis pour établir leurs fauſſes maximes.* ibid.

ALLIANCE. *Livre de l'Alliance.* 42.

ALPHABET. *Alphabets des Maſſoretes.* 137.

AMAMA. *Il ne paroit aucun jugement dans le Livre où cet Auteur attaque exprés l'ancien Interpréte Latin, & l'on s'en peut ſervir utilement contre lui-même, & contre les autres Proteſtans qui ont eu les mêmes ſentimens.* 473. *Il n'a pas parlé plus judicieuſement de la Verſion Grecque des Septante, & de quelques autres faits où il accuſe de barbarie l'Egliſe Latine.* ibid.

ST. AMBROISE. *Sa méthode dans ce qu'il a écrit ſur les ſix jours de la Création.* 406. *Aimoit beaucoup plus les allégories, que le ſens hiſtorique.* ibid.

P. AMELOTTE. *Voyez* Nouveau Teſtament.

AMEN. 43.

ANDRE' DE LEON. *Lettre manuſcrite de ce Religieux.*

ANGES. *Noms des Anges quand ont été en uſage parmi les Juifs.* 48. *D'où leur culte a pris ſon origine.* 50. *Les Juifs condamnent le culte des Anges comme Interceſſeurs.* ibid. *Leurs apparitions, dont il eſt parlé dans la Loi, ne doivent point s'expliquer à la lettre, au ſentiment de Maimonides.* 378. *Avantage des Anges ſuperieurs ſur les Anges inferieurs dans la connoiſſance des choſes, ſelon St. Thomas.* 468.

ANGLICUS. *Commentaires de Thomas Anglicus ſur la Bible.* 413.

ANIMAUX. *Il n'y a rien de plus incertain que ce qui regarde les noms des animaux dans l'Ecriture.* 366. Voyez *Bochart.*

APEX *Signification de ce mot dans St. Jerôme.* 76.

APOCRYPHE. *Livres Apocryphes quand ont été recueillis.* 56. *Pourquoi ainſi appellés.* ibid. & 57. *Reconnus pour divins par l'Egliſe qui a ſuccedé à la Synagogue.* 56. *D'où une partie ont été pris.* ibid. *Sont cités par Joſeph & par les Rabbins.* 57. *Origene s'en ſert pour rendre raiſon des differences qui ſe trouvent entre le Texte Hebreu & la Verſion des Septante.* ibid. Voyez auſſi la page 490.

APOLLINARIUS. *Sa nouvelle Verſion de l'Ecriture.* 242. *Blâmée par Saint Jerôme, & rejettée des Juifs & des Chrêtiens.* ibid.

APPELLER DU NOM. *Ce que ſignifie cette façon de parler dans l'Ecriture.* 347.

AQUILA. *Tems auquel cet Auteur vivoit.* 235. *Son apoſtaſie de la Religion Chrêtienne.* ibid. *Deſſein de ſa Verſion Greeque de l'Ecriture.* ibid. *Il la retoucha.* ibid. *Maniere dont il l'a faite.* ibid. *Loüée en certaines rencontres par St. Jerôme, & rejettée en d'autres.* ibid. *Préferée par les Juifs à toutes les autres.* ibid. *Décriée par les Chrêtiens.* ibid. *Les Peres n'en pouvoient juger ſainement.* ibid. *Son Auteur ne toucha point au Texte Hebreu : & comment les Peres accuſent les Juifs qui ſe ſervoient de ſa Verſion, d'avoir corrompu l'Ecriture.* ibid. *Ces mêmes Peres y ont eu recours quelquefois, auſſi-bien que Saint Epiphane, quoi qu'ils l'euſſent condamnée.* ibid. *Les deux Verſions de cet Auteur ont été trés-utiles à St. Jerôme.* ibid. *De quoi on le peut blâmer dans ſa Verſion.* ibid.

ARABES. *Leurs Voyelles.* 171.

ARBRE. *Arbre à quatre angles.* 216.

ARCANUM PUNCTATIONIS. *Voyez* Cappelle.

ARCHIVES. *En usage dans les Etats bien policés, principalement dans l'Orient.* 15. *Fort tard parmi les Romains.* 16.

ARIAS MONTANUS. *Jugement qu'on doit faire de la Version de sa Bible.* 316. 317. *Ses défauts.* ibid. *Son Apparat dans la grande Bible d'Anvers, & l'estime qu'on en doit faire.* 455. 530.

ARISTE'E. *Sentiment de Scaliger & de quelques autres sur l'Histoire que l'on prétend qu'Aristée a faite de la Version des Septante.* 187. *Par qui cette Histoire à été écrite.* ibid. *Preuve de cela par les fables qui y sont rapportées.* ibid & 188. *A été approuvée de Philon, de Joseph & des Peres, & pourquoi.* 188. *Ce prétendu Aristée tombe dans des contradictions.* 189. *Exagerations dans son Histoire touchant l'exactitude de la Version des Septante.* 191. Voyez aussi la page 499.

ARISTOBULE. *Le Livre qui est attribué à cet Auteur, Juif & Philosophe Peripateticien, est un Ouvrage supposé.* 189. 499.

ARMENIENS. *Leurs Versions de l'Ecriture: en quelles Langues écrites, par qui faites, & sur quoi.* 289. 291. 491. *Autres de leurs caracteres.* 289. *Bibles Armeniennes imprimées en Europe.* 290. *Motif en partie qui a obligé les Armeniens de se reünir avec l'Eglise Romaine.* ibid. *Cette reünion n'a point causé d'alteration dans leurs Bibles.* ibid. & 291. 292. *Quelque reste des anciennes Eglises d'Armenie encore aujourd'hui: il s'y trouve quelques Scismatiques.* 291. *Armeniens sont attachés depuis longtems à la Secte des Monophysites ou Jacobites, & sont mépriséz des Grecs, avec qui ils ont toûjours eu de grandes disputes.* ibid. *Certain Acte de réunion avec Rome, qu'ils produisent, fabuleux.* ibid. *Reünions de ces Peuples avec les Latins subsistent encore aujourd'hui parmi une bonne partie d'entre eux.* ibid.

ARTICLES. *Il se trouve des endroits dans l'Ecriture, où les articles Hebreux sont d'une trés-grande importance.* 312.

ASSEMBLE'E SOUS ESDRAS. *Voyez* Montagne Sinaï.

ASTERISCUS. *Marque dans les Hexaples d'Origene.* 195.

ST. AUGUSTIN. *Croyoit la Version des Septante divine & prophetique.* 6. 388. *Il l'abandonne pourtant quelquefois, & avoüe qu'elle est corrompüe.* ibid. *Regles qu'il donne pour l'intelligence du sens literal de la Bible, par où l'on connoit la méthode que les plus sçavans Peres ont crû qu'on devoit observer pour bien entendre les Livres Sacrés.* 386. & suiv. *Est sujet à debiter des mysteres sur les nombres.* 388. 399. *Repris par ses ennemis de son attachement aux regles de la Dialectique.* 389. *Se plaisoit aux allégories & aux sens figurés, selon la remarque du Cardinal du Perron.* 390. *Prétend qu'un même passage de l'Ecriture peut être expliqué de differentes façons, & attribüe cette abondance de sens differens à la providence de Dieu.* ibid *En quoi il est au dessous d'Origene & de St. Jerôme, & en quoi il a de l'avantage sur eux.* 397. 398. *Avoüe librement, que la plus-part des qualités necessaires pour biens interpreter l'Ecriture, lui manquent: & c'est pourquoi l'on trouve quelquefois peu d'exactitude dans ses Commentaires.* 397. *L'Ouvrage qu'il entrepris sur la Genese étoit au dessus de ses forces, & il le reconnoit lui-même.* 398. *Ses Questions sur les sept premiers Livres de la Bible.* ibid. *Ses Commentaires, ou ses Sermons sur les Psaumes.* ibid. *N'ont point été approuvés tout-à fait de St. Jerôme.* ibid. & 403. *Semble s'être trop éloigné de son Texte dans ses allégories.* 399. *Accusé pour cela avec trop de liberté par Pierre Castel-*

Castellan, ibid. *Exemple de ses allégories.* ibid. *A quoi l'on doit attribuer son attachement aux allégories.* ibid. *A quelquefois accommodé l'Ecriture à ses idées, au lieu de former ses idées sur l'Ecriture.* 400. *Exemple de cela dans la dispute qu'il eut avec St. Jerôme touchant la Version de la Bible en general, & touchant quelques difficultés particulieres qui regardoient l'explication d'un passage de St. Paul dans son Epître aux Galates.* 401. *Il semble avoir reconnu ce défaut en lui-même dans une de ses Epîtres à St. Jerôme.* 403.

AUGUSTIN STEUCHUS D'EUGUBIO. *A quoi s'est principalement attaché dans son Explication sur le Pentateuque.* 424. *N'a pas rendu aux Septante toute la justice qu'il devoit.* 222. 424. *Merite d'être lû, parce que sa méthode est assez critique.* 424. *Reconnoit quantité de mots équivoques dans la Langue Hebraïque, mais croit que ce défaut est commun aux autres Langues.* ibid.

AUTEURS. *Témoignages des Auteurs profanes peuvent éclaircir plusieurs difficultés de la Bible; & quand il est necessaire de les rapporter, selon les regles de la Critique.* 444. *S'il est vray qu'on doive toûjours préferer les Auteurs qui se sont appliqués à de certains sujet, à ceux qui n'en ont parlé qu'en passant.* 481.

AUTHENTIQUE. *Signification de ce terme, & comment ce que nous avons de l'Ecriture est Authentique.* 265. *Versions de la Bible authentiques en elles-mêmes.* 266. 270. 506. *Difference de la Vulgate d'avec les autres à cet égard.* 266. 505. *Deux manieres dont un Acte peut être authentique, selon le P. Morin.* 469. *Difference entre être canonique & divin, & entre être authentique.* 506.

AUTHENTIQUES. *Traduction Latine des Constitutions de Justinien ainsi appellée, & pourquoi.* 266.

AZARIAS. *Livre de ce Rabbin, intitulé* Meor Enaïm. 537.

B.

BAHIR. *Livre que les Juifs estiment très ancien.* 538.

BAIN. *Commentaire de Rodolphe Bain sur les Proverbes de Salomon.* 445.

BARA. *Signification de ce mot dans la Geneſe.* 213. 365. 426. 435.

ST. BASILE. *Sa méthode dans ses Homilies sur les six jours de la Création du monde.* 406. *Cet Ouvrage admiré des Peres Grecs.* ibid. *Ses Homilies sur quelques Pseaumes, & son Commentaire sur Isaïe.* ibid. *Sa pensée touchant l'intelligence de l'Ecriture.* ibid.

BATAILLES. *Le Livre de Batailles du Seigneur.* 24.

BEDA. *Sa méthode dans ses Recueils ou Commentaires sur l'Ecriture.* 410.

R. BEHAI, ou BAHIE. *Ses Commentaires sur l'Ecriture.* 380. 538.

BEHINAT HAPPERUSCHIM. *Voyez* Schikardus.

BELLARMIN. *Méthode qu'il a suivie dans son Commentaire sur les Pseaumes est bonne; il n'est pas cependant assez Critique.* 425. *Jugement de ce qu'il a écrit sur l'Ecriture.* 455. *Effet la publication de son 1. Tome de Controverses à Ingolstat, à l'égard des Protestans.* 472.

BENOIST. *Histoire de la Version Françoise de la Bible qu'a faite René Benoist.* 351.

BEN ASCER. *Les Juifs estiment beaucoup son Exemplaire.* 125. *Tems auquel on croit qu'il vivoit, & ce qu'il étoit.* ibid. *Son Exemplaire étoit fort estimé en Palestine & en Egypte.* ibid. *Les diverses Leçons que nous avons sous son nom ne sont pas considerables.* 126. *On ne peut rien conclurre de là pour l'exactitude & la pureté du Texte Hebreu.* ibid. Voyez aussi la page 538.

BEN NEPHTALI. *Voyez* Ben Ascer.

BERESCIT. *Ce premier mot de la Geneſe expliqué*

pliqué allégoriquement par Jacob Baal Haturim. Voyez le nom de cet Auteur.

BEZE. *Sa Lettre à l'Université de Cambrige.* 13. *Il défend la Vulgate contre Erasme.* ibid. *Il ne suit pas toûjours dans ses Notes l'Exemplaire Grec d'aujourd'hui.* ibid. *Défaut de sa Version du N. Testament dans l'usage trop fréquent des pronoms rélatifs.* 327.

BIBLE D'ALCALA, *ou* COMPLUTE. *Son Auteur.* 303. 313. 515. *Semble détruire dans la seconde Préface de son Ouvrage, tout ce qu'il avoit dit auparavant en faveur du Texte Hebreu.* 515. *La méthode qu'on a suivie dans cet Ouvrage, fait voir qu'on a jugé que ce Texte devoit être la regle des Traductions Grecque & Latine.* 516. *Le Texte Grec du N. Testament y est imprimé sans aucuns accents.* ibid.

BIBLE DE GENEVE. *Voyez* Robert Olivetan.

BIBLE DE PHILIPPE II. *Voyez* Polyglotte d'Anvers.

BIBLES ALLEMANDES. *Bibles Allemandes tant des Catholiques, que des Protestans.* 532. Voyez aussi *Luther* & *Leon de Juda.*

BIBLES ANGLOISES. *Voyez* Versions Angloises de l'Ecriture.

BIBLES ARABES. 523.

BIBLES ARMENIENNES. *Voyez* Armeniens.

BIBLES CALDAIQUES. *Voyez* Paraphrases Caldaïques.

BIBLES ETHIOPIENNES. *Voyez* Ethiopiens.

BIBLES FLAMANDES. 533. *Voyez* Version Flamande de l'Ecriture.

BIBLES FRANCOISES. 531.

BIBLES GRECQUES. *Voyez* Version Grecque des Septante.

BIBLES HEBRAIQUES MANUSCRITES. *Ces Bibles sont de deux sortes: les unes servent aux usages publics des Synagogues: les autres servent aux particuliers.* 511. 512. *De ces dernieres les Exemplaires Espagnols doivent être preferés aux autres: où se trouvent: & la beauté de leurs caracteres.* ibid. *Où se trouvent les meilleurs de la Bible en Hebreu, dont on a fait mention dans* la Critique. 538. *Voyez* Manuscrits de la Bible.

BIBLES HEBRAIQUES IMPRIMÉES. *On doit préferer les Bibles Hebraïques imprimées par les Juifs, à celles qui ont été imprimées par les Chrétiens.* 512. *Editions de Bombergue.* ibid. *De Buxtorfe le pere.* 513. *Des Juifs d'Italie & d'Allemagne.* ibid. *De Robert Estienne.* ibid. *De Plantin.* 514. *De Manassé Ben Israël.* ibid. *Des Juifs d'Amsterdam.* ibid. & 122. *Et de Lombroso.* 310. 381. 514.

BIBLES HONGROISES. 533.

BIBLES ITALIENNES. *Voyez* Jacques de Voragine, Malermi, Bruccioli, & Diodati.

BIBLES LATINES. *Voyez* Ancienne Vulgate, Vulgate d'aujourd'hui, Versions Latines faites par des Catholiques, & Versions Latines faites par des Protestans.

BIBLES POLONOISES. 533.

BIBLES SAMARITAINES. *Voyez* Versions Samaritaines.

BIBLES SYRIAQUES. *Voyez* Versions Syriaques.

BIBLES DE VENISE & DE BASLE. *En quoi doivent être estimées.* 381. Voyez *Bibles Hebraïques imprimées.*

BIBLIA MAGNA, BIBLIA MAXIMA. *Voyez* P. de la Haye.

BIBLIANDER. *Voyez* Leon de Juda.

BIBLIOTHECA SACRA. *Voyez* Sixte de Sienne.

BIURIM, *ou* ECLAIRCISSEMENS. 383. *On en a imprimé plusieurs sur les Commentaires de Rasci, & de R. Aben Esra: mais ne sont pas tous également bons.* ibid. *Volume d'Explications sur les Commentaires du premier par R. Elias Mizrahi; & un autre de R. Samuel Tsartsa sur ceux d'Aben Esra sur le Pentateuque.* ibid. & 545.

BOCHART. *Ses deux Ouvrages intitulés, l'un*

l'un Phaleg, & l'autre De Animalibus Scripturæ Sacræ. 481. *Utilité de ce dernier.* ibid.

BONFRERIUS. *Commentaires de ce Jesuïte sur le Pentateuque.* 422. *Ses Prolégomenes.* 455.

BRENIUS. *Voyez* Sociniens.

BRUCCIOLI. *Voyez* Versions de la Bible en Langue Vulgaire faite par des Catholiques.

BUXTORFE LE PERE. *A fait un petit Traité de l'antiquité des Points du Texte Hebreu.* 478.

BUXTORFE LE FILS. *Est le grand Auteur de la plus-part des Protestans du Nord.* 479. Voyez *Cappelle.*

C.

CAARI. *Au Verset 16. du Psaume XXII.* 225. 462.

CABBALE. *Par qui donnée selon Abraham Ben-Dior.* 48. *D'où apportée.* 93. *Est differente de la Massore.* 498. *Deux sortes de Cabbale chez les Juifs, la Speculative, & la Practique.* 374.

CABBALISTES. *Maniere d'expliquer l'Ecriture de ces Docteurs, & d'où il semble qu'elle ait passé aux Ecoles des Juifs.* 374.

CAJETAN. *Reflexion de cet Auteur sur les premiers mots des Proverbes de Salomon.* 30. *Méthode qu'il a suivie dans ce qu'il a traduit de la Bible.* 319. 419. *Est accusé d'heresie sur ce sujet par Gabriel Prateole: Palavicini le défend: ce qu'on peut dire pour sa justification.* 320. 419. 420. 421.

CALVIN. *Méthode qu'il a suivie dans ses Commentaires sur la Bible.* 434. *Fait paroître plus d'esprit & de jugement que Luther, & est plus reservé.* ibid. *Est aussi plus exact, quoi que moins sçavant dans la Langue Hebraïque.* 435. *Avoit l'esprit fort élevé; ce qui fait qu'on trouve dans ses Commentaires un je-ne-sai-quoi qui plaît d'abord.* ibid. *Sa Morale.* ibid. *Il n'y a gueres d'Auteur qui ait mieux connu que lui le néant de la créature aprés le peché.* 436. Voyez aussi *R. Olivetan.*

CANANEENS. *Sont les mêmes que les Phéniciens.* 83. *La Langue de ces Peuples ne differoit point de la Langue Hebraïque.* 487.

CANON. *Les Juifs ne mettent dans leur Canon, que les Livres écrits en Hebreu,* 56.

CANONIQUE. *Livres de l'Ecriture ne peuvent être faits Canoniques & divins par l'Eglise, mais seulement déclarés tels.* 20. *Les Thalmudistes assûrent qu'on délibera dans une assemblée, si on recevroit les Livres d'Ezechiel, de l'Ecclesiaste & des Proverbes pour Canoniques.* 56.

CAPPELLE. *Ouvrage de Louïs Cappelle, intitulé* Critica Sacra. 9. *Ce Livre ne fut point approuvé par ceux de sa Religion.* ibid. *Il peut en quelque façon passer pour un chef-d'œuvre dans la matiere qu'il traite.* ibid. *Buxtorfe y a fait une sçavante Réponse, & le succés qu'elle a eu.* ibid. *Son utilité.* 479. *Quelques Protestans Anglois ont aussi écrit contre cette Critique.* 9. *Grotius la loüe.* ibid. *Dessein principal de son Auteur.* 475. *Il prouve* I. *les diverses Leçons du Texte Hebreu par ce Texte même.* ibid. *Il les a quelquefois trop multipliées.* ibid. *Il remarque* II. *les diverses Leçons du Texte Hebreu par les anciennes Traductions de ce Texte.* 476. *Utilité de son Ouvrage.* ibid. *Sa Réponse à Buxtorfe le fils qui avoit écrit contre lui.* ibid. *Cette Critique imprimée à Paris avec quelques changemens, mais qui ne sont pas considerables.* 477. *Traité du même Auteur, intitulé* Arcanum Punctationis, *& le jugement qu'en a fait Alex. Morus.* ibid. *Livre de Buxtorfe le fils contre ce dernier Ouvrage.* 478,

CARACTERES ARMENIENS. *Voyez* Armeniens.

CARACTERES HEBREUX. *Quels ont été les premiers caracteres Hebreux.* 488.

CARACTERES SAMARITAINS. *Leur origine.*

77. *Une bonne partie de ces caracteres ſemblent avoir été les mêmes que ceux des Caldéens, qu'on nomme aujourd'hui Hebreux.* 79. *Difference entre ces mêmes caracteres & les caracteres Juifs.* ibid. *Où, & quand en uſage.* ibid. *Nous n'en connoiſſons point de plus anciens.* 80.

CARACTERES SYRIAQUES ET ARABES. *Une partie tire ſon origine des caracteres Hebreux.* 80.

CARAITES. *D'où la Secte des Caraïtes a pris ſon nom.* 59. *Que ſignifie le mot Caraï, & pourquoi ce nom eſt odieux aux Juifs.* 160. *Accuſés d'être Saducéens, & pourquoi.* ibid. & 162. *En quoi differents des autres Juifs, & leur créance.* 160. 161. *Tems de l'origine du Caraiſme, & ſon Auteur.* 162. *Principes ſur leſquels il eſt fondé.* 163. *Ceux de cette Secte n'ont point d'autres Exemplaires de la Bible que ceux de la Maſſore.* 160. 163. 164. 355. *Leur maniere d'expliquer l'Ecriture.* 165. 360. *Ne rejettent pas toutes ſortes de Traditions.* 148. 165. 373. *De quelles Verſions de l'Ecriture ſe ſervent.* 182. 293. *Leurs Livres ſont aſſez rares; & d'où l'on en peut faire venir.* 360.

CARTES. *Cartes de Genealogie dans la Verſion Angloiſe de la Bible.* 363.

CASSIODORE. *Ses Commentaires ſur les Pſeaumes, & ſon Traité* De Inſtitutione Divinarum Scripturarum. 409.

CASSIODORE DE REYNA. *Voyez* Verſions Epagnoles.

CASTALIO, *ou* CHATEILLON. *Diverſes Editions de ſa Verſion Latine de toute la Bible, & quelle eſt la plus eſtimée.* 324. 531. *Cette Verſion décriée par les Docteurs de Geneve, & principalement par Theodore de Beze* 324. *Ne garde pas aſſez le caractere d'un Interprete des Livres Sacrés, en affectant trop le ſtile élegant & poli.* 325. *Son diſcours eſt quelquefois effeminé: exemple.* ibid. *Portrait que Genebrard fait de ce Traducteur.* ibid. *Eſt par accuſé par Elias Levita d'être trop hardi, & peu exact, principalement dans la Grammaire: ſa juſtification à cet égard.* ibid. *Ce qu'il y a de meilleur dans cet Auteur.* 326. *Supplémens qu'il a inſerés dans ſa Verſion.* ibid. *Autre Verſion de la Bible en François par le même Auteur.* 349. *Imprimée à Baſle en* 1555. *avec des Notes.* ibid. *Rejettée par Theodore de Beze & ſes Confreres.* ibid. *Qualité de ſes Notes ſur la Bible.* 443.

CATALOGUES. *Catalogues des lettres d'Alphabet Hebreu par les Maſſoretes.* 136. 138.

CATENA. *Sortes de Recueils ſur la Bible, ainſi appellés.* 410. *Jugement que l'on en doit faire.* 412.

CATHOLIQUES. *Ne croyent pas que l'Ecriture ſoit un principe ſuffiſant pour décider ſeule les Controverſes de la Religion.* 428. 448. *Comment reçoivent les explications des Peres ſur l'Ecriture.* 429.

CELLULES. *Cellules des Septante autoriſées par les plus anciens Peres, à la reſerve de St. Jerôme.* 501.

CETE. *Signification de ce mot.* 362. 366.

CETUVIM, *ou* HAGIOGRAPHES. 61. *Ruth Daniel & les Pſeaumes ſont de cet ordre de Livres.* 62.

CHANOINES. *Leur ignorance repriſe par Lindanus.* 93.

CHAOS. 365.

CHAPITRES. *La Bible n'a pas toûjours été diviſée en Chapitres, comme elle eſt aujourd'hui, & qui eſt l'auteur de cette diſtinction.* 159. *Ce que ſignifie le terme* Chapitre *dans ſon origine.* ibid. *Où l'on mettoit ces Chapitres, & comment on les deſignoit.* ibid. & 276. *Sont conformes aux Sections des Juifs.* 159. *Ne conviennent point avec les Chapitres d'aujourd'hui.* ibid. *Nommés auſſi Titres par Caſſiodore.* ibid. *Difference entre Titre & Chapitre.* ibid.

CHEFS. *Chefs ou Recteurs d'Ecoles celebres chez les Juifs à quoi s'appliquoient.* 125.

CHOLIN. *Voyez* Leon de Juda.

CHRESTIENS DE ST. THOMAS. *Voyez* Nestoriens.

CHRONOLOGIE. *On ne peut établir sur l'Ecriture une Chronologie exacte & certaine.* 5.38.207. *Cela importe peu à la Religion.* 210. *N'a point été corrompüe dans le Texte Hebreu par les Juifs.* 204. & suiv. *Distinction qu'il faut faire du peu d'exactitude qui se trouve quelquefois dans cette Chronologie, d'avec les erreurs qui sont arrivées par la faute des Copistes.* 211.

ST. JEAN CHRYSOSTOME. *A quoi s'applique principalement dans ses Homilies sur la Genese.* 405. *Suit la même méthode dans son explication des Pseaumes.* 406.

CITATIONS. *A quoi l'on doit prendre garde dans les citations que les Peres font de l'Ecriture.* 104. *De quelle maniere les Juifs faisoient leurs citations, avant qu'ils eussent l'usage des Concordances.* 136. 137.

CLEF DE L'ECRITURE. *Voyez* Illyricus.

CODURQUE. *Son Commentaire sur Job, & à quoi il s'y attache principalement.* 445. *Prétend que ce Livre est composé en Vers Hexametres.* ibid.

COMESTOR. *Son Livre apellé* Historia Scolastica. 413.

COMMENTAIRES. *De quoi sont remplis les anciens commentaires des Juifs sur la Bible.* 371. *Peuvent être negligés, & ne sauroient prouver les mysteres du Christianisme, qui ne s'y trouvent point, comme a prétendu Postel.* ibid. & 372. *Raison pourquoi leurs Auteurs approchent quelquefois de nos expressions, & le fond qu'on doit faire sur leurs interprétations.* 372. *Leurs manieres d'expliquer l'Ecriture.* 374. *Les Commentaires des Juifs Caraïtes sont à préferer à ceux de tous les autres pour l'explication de l'Ecriture, & l'on y peut joindre ceux d'Aben Esra.* 379. *De quoi sont remplis les Commentaires de la plus-part des Rabbins sur l'Ecriture.* 380. *Commentaires de quelques-uns de ces Rabbins.* 381. *Il y a trés-peu de Commentaires Juifs qui puissent servir aux Chrêtiens pour l'intelligence de l'Ecriture.* ibid. *Autre maniere d'expliquer l'Ecriture dans les Commentaires des Juifs.* 382.

COMPILATIONS. *Voyez* Recueils sur l'Ecriture.

CONCILE DE TRENTE. *Decret de ce Concile pour empêcher les nouvelles interpétations de l'Ecriture, & comment on doit l'entendre.* 419.

CONCORDANCES. *Concordance de la Bible de Conrad Kirker, & celle de Marius de Calasio, & leur usage.* 359. *Les Juifs sont redevables aux Chrêtiens des Concordances qu'ils ont maintenant.* 544. *Sont absolument necessaires pour entendre la Massore.* ibid.

CONSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES. *Premieres Constitutions Ecclésiastiques en quelle Langue écrites.* 278.

CONTROVERSISTES. *Défaut assez ordinaire dans leurs Livres.* 457. *Ne sont pas propres pour faire connoître la verité dans l'Ecriture.* 471.

COPHTES, *ou* COPTES. *D'où vient ce nom.* 287. *Langue de ces Peuples, & le changement qui lui est arrivé.* ibid. *Est parmi eux aujourd'hui la Langue des Doctes.* ibid. *Religion dominante parmi ces Peuples.* ibid. *Où reside leur Patriarche.* ibid.

CORNELIUS à LAPIDE. *Sa méthode dans ses Commentaires.* 423.

CORRECTION. *Jugement qu'on doit faire de la Correction de la Bible faite par les Juifs de Tiberiade.* 134.

COURONNES. *Ce que c'est que les Couronnes de la Loi, & où se trouvent.* 43. 118. *Réveries des Rabbins là-dessus.* ibid.

COZRI. *Auteur de ce Livre: les Editions & les Traductions qui en ont été faites.* 538.

CREATION DU MONDE. *Histoire de la Création du monde receüe de Dieu par Moïse sur la Montagne Sinaï, selon les Juifs.* 41. *Refutation de ce sentiment.* 42. *D'où Moïse semble avoir pris ce qu'il en rapporte dans la Genese.*

Geneſe. 46. *Sur quoi on peut établir la créance commune de la Création du monde.* 364.

CREER POUR FAIRE, *ou* EN FAISANT. 368.

CRITIQUE. *Critique de la Bible étoit fort en uſage du tems de St. Auguſtin & de St. Jerôme.* 1. 2. *Elle eſt aujourd'hui negligée, & pourquoi.* 2. *A quoi doivent s'attacher ceux qui font profeſſion de Critique.* 441. 445. *Ceux qui veulent être inſtruits à-fond de la Critique de l'Ecriture, ne doivent point negliger les Livres des Proteſtans ſur la Bible.* 471.

CRITIQUE SACRE'E. *Voyez Cappelle.*

CRITIQUES SACRE'S. *Voyez* Recueils ſur la Bible.

CUPERUS. *Voyez* Sociniens.

CYPRIEN DE VALERE. *Voyez* Verſions Eſpagnoles.

ST. CYRILLE D'ALEXANDRIE. *Ses Commentaires ſont plûtôt des Leçons de Théologie, qu'une veritable explication du Texte de la Bible.* 407. *Ne s'arrête gueres ſur la lettre, pour s'étendre ſur le ſens ſpirituel, ſur les allégories & ſur les moralités.* ibid. *Il ne laiſſe pas d'être quelquefois literal: exemple,* Geneſ. 6: 4. ibid. *Tend principalement à faire connoître Jeſus Chriſt & les myſteres de la Religion Chrétienne.* ibid. *Eſt aſſez uniforme dans ſa méthode.* 408.

D.

DANIEL. *Les Juifs ont exclu Daniel du nombre des Prophetes, & pourquoi.* 60. *Mettent néanmoins ſon Livre au nombre des Canoniques, & ne nient pas qu'il ait écrit des Propheties.* ibid. & 205. *La Prophetie de Daniel traduite par Theodotion lûë dans l'Egliſe du tems de St. Jerôme.* 237.

DAPH. 197.

DARSANIM, *ou* PREDICATEURS. 382.

DAVID. *Le Roi David n'a point été Prophete, ſelon l'opinion des Juifs.* 60.

DAVID. *Docteur Armenien.* 289. 539.

DEMUTH. *Voyez* Tſelem.

DENOMBREMENS. *Ne s'accordent pas toûjours dans l'Ecriture, & d'où cela vient.* 37.

DERAS. 114.

DESMARETS. *Sam. Deſmarets ne doit point être mis au nombre des Interpretes de l'Ecriture.* 349. *N'a rien changé dans la Bible de Geneve.* ibid. *Eſt peu judicieux en rapportant quelques diverſités de Leçons des autres Traductions de la Bible: cite les endroits qu'il n'eſt pas beſoin de citer: gâte entierement ce qu'il a pris des bons Auteurs: ſon langage eſt un galimatias perpétuel: au-lieu de faire des Notes courtes pour éclaircir le Texte, il ſe jette dans des Leçons de Theologie & de Morale: dans les Notes qu'il a priſes des autres, choiſit d'ordinaire celles qui favoriſent le plus ſes préjugés: n'apporte quelquefois que des ſynonymes, quand il marque les differentes manieres dont un mot Hebreu peut être traduit.* 350. *Accompagne ſouvent les Notes qu'il a recueillies d'un ſtile figuré où il fait conſiſter la belle éloquence: enfin a entierement gâté le recueil qu'il a fait de ces Notes par des additions peu judicieuſes.* 351.

DESPEIRES. *Livre de cet Auteur où il examine l'autorité du Texte Hebreu, & des deux anciennes Verſions receües dans l'Egliſe.* 462.

DEUTERONOME. *Moiſe ne l'a pas tout écrit.* 43.

DICTIONNAIRE. *Dictionnaire Hebreu de Buxtorfe.* 359. *Celui de Forſterus.* ibid. *Comment on peut avoir un Dictionnaire exact de la Langue Hebraïque.* ibid. *Utilité d'un Dictionnaire à la fin d'une Verſion de l'Ecriture.* 361. 362. *Dictionaire d'Euſebe.* 363.

DIEU. *Pluſieurs ont conclu que Dieu étoit veritablement corps, de ce paſſage du 1 Chap. de la Geneſe,* Faiſons l'homme, *& c.* 376. *Les Juifs & les Arabes parlent trés-bien de l'unité*

l'unité & de la simplicité de Dieu, & de ses autres attributs. 378.

LOUIS DE DIEU. *Ses Remarques Critiques sur la Bible.* 440. *Sort quelquefois du dessein qu'il a eu en entreprenant cet Ouvrage.* ibid. *Il y mêle des réveries des Juifs: exemple.* ibid. *Utilité de ces Remarques, & en quoi leur Auteur a excellé.* ibid.

DIODATI. *Sa Version Italienne de la Bible: la méthode qu'il a suivie pour la faire, & à quoi il s'y est principalement appliqué.* 340. 341. *Exemples de sa maniere de traduire* ibid. *Notes qu'il a ajoûtées à sa Version.* 341. *Il y a eu un grand nombre d'Editions de cette Version, tant en Italien qu'en François.* 342. *Est favorable aux préjugés de ceux de Geneve: est plûtôt une Paraphrase qu'une Traduction: est estimée à cause des Argumens qui sont au commencement de chaque Chapitre.* ibid.

DIVISIONS. *Les divisions ou distinctions que les Juifs nomment* Parscioth, *à quelle fin inventées, & par qui.* 119. *Les Samaritains en ont inventé d'autres que celles des Juifs.* 120. *Les Livres Grecs & Latins étoient écrits sans aucune distinction dans les commencemens.* 152. *Ce qu'on a mis d'abord pour faire des divisions dans le discours.* 158. *Passages de Cassiodore sur ces premieres divisions.* ibid. & 159.

DOCTEURS ALLEGORIQUES. *Voyez* Commentaires.

DOCTEURS CONTEMPLATIFS. *On ne leur ajoûte gueres de foi.* 372.

DOCTEURS DE TIBERIADE. *Voyez* Ecole de Tiberiade.

DORNIC. *Repliques de Matthias Dornic pour défendre de Lira contre Paul de Burgos.* 415.

DRUSIUS. *Son Recueil de fragmens des anciens Traducteurs Grecs.* 236. *Est le plus savant & le plus judicieux de tous les Critiques de l'Ecriture qui sont dans le Recueil qu'en ont fait les Protestans d'Angleterre.* 443.

E.

EBED-JESU. *Catalogue d'Auteurs Caldéens ou Syriens composé par un Auteur de ce nom.* 539.

ECCLESIASTE. *Deux Versions vulgates de ce Livre dans les Ouvrages de Saint Jerôme.* 257. *Examen de quelques passages de la nouvelle Version qu'il en fit.* 258. 259.

ECOLE DE TIBERIADE. *Sa reputation* 132. 133. *Un des Docteurs de cette Ecole a été le maître de Saint Jerôme pour la Langue Hebraïque.* ibid. *Conseil d'un autre de cette même Ecole à Ezide Prince des Arabes.* 133. *Erreur du P. Morin au sujet de ces Docteurs.* ibid. *Ont inventé les Points qui sont dans le Texte Hebreu.* 148.

ECOLES DES JUIFS. *Voyez* Synagogues.

ECRITURE SAINTE. *Ce que St. Irenée entend par Ecriture Sainte, en disputant contre Aquila.* 105. *A quoi on peut avoir recours pour avoir une connoissance plus exacte & plus parfaite de l'Ecriture Sainte.* 269. *N'est pas claire & sans embarras, comme prétendent les Protestans.* 370. 428. 454. *Son obscurité supposée par St. Augustin.* 486. *Bien loin qu'on ait rétabli dans les derniers tems les Originaux de la Bible, ils sont au contraire moins exacts en quelques endroits, qu'ils n'étoient autrefois.* 489. *Premiers & veritables Originaux du N. Testament ne se trouvoient plus du tems de Tertullien* 493. *Il importe peu à la Religion, qu'on ait les Originaux de la Bible fort corrects.* 494. 495. *Jesus Christ & les Apôtres les ont cités comme ils étoient alors, soit qu'ils fussent corrompus, ou qu'ils ne le fussent point; & la difference de l'Ecriture d'avec les autres Actes à cet égard.* 494. *Comment les Peres ont dit, que la seule & veritable Ecriture ne se trouve que dans l'Eglise.* 495. *Et de quelle maniere la*

providence de Dieu l'y a conservée. ibid. *On ne peut justifier que les fautes qui sont dans les Exemplaires de l'Ecriture, ne regardent point des choses d'importance de la Religion.* ibid.

ECRIVAINS PUBLICS. *Voyez* Scribes.

EDITIONS DE LA BIBLE. *Voyez* Bibles Hebraïques imprimées.

EGLISE. *Comment l'Eglise est* la colomne & l'appui de la verité. 489. *Sur quoi elle regle les Versions de l'Ecriture.* 502.

ELIAS LEVITA. *Sa reputation & ses Ouvrages.* 177. 539.

R. ELIAS MIZRAHI. *Voyes* Biurim, & 539.

ENOCH. *Livre d'Enoch par qui écrit.* 51. *Mis au nombre des Livres Canoniques par Tertullien.* 105. Voyez aussi les pages 485. 486.

EPHOD. *Grammaire Hebraïque ainsi appellée, faite par R. Parfait Duran.* 539.

ST. EPRHEM. *Ses Ouvrages traduits du Syriaque en Grec, & du Grec en Latin.* 277. 278. 539.

EPHRON. 149.

EPISCOPAUX. *Secte de Protestans en Angleterre, & pourquoi ainsi appellés.* 482. *En quoi approchent des Catholiques.* ibid. *Origine des sentimens moderés qu'on trouve dans la plus-part de leurs Livres.* ibid. *Pourroient être plûtôt appellés non-Catholiques, qu'Heretiques.* ibid.

EQUIVOQUE DES MOTS HEBREUX. *Ce qu'il est nécessaire de savoir & de faire pour determiner la signification des mots Hebreux qui sont équivoques dans l'Ecriture.* 376. Voyez aussi Langue Hebraique.

ESDRAS. *Est Auteur du Recueil de la Bible, selon les Peres.* 4. *Selon d'autres il l'a refaite tout de nouveau.* ibid. *En quelle qualité il a fait ce Recueil* ibid. *Comment appellé dans l'Ecriture.* ibid. & 25. *A rétabli les Livres de l'Ecriture aprés la Captivité, selon les Juifs.* 132. *A inventé les Accents du Texte Hebreu, conjointement avec la Grande Synagogue ou Assemblée, à laquelle il présida, selon les Docteurs Thalmudistes.* 152. *Livres qu'on lui a attribués.* 458. Voyez aussi la page 490.

ESTHER. *Livre d'Esther est rempli de fautes.* 5.

ESTIUS. *Voyez* P. de la Haye.

ETENDUE. *Genes.* 1:6. 366.

ETHIOPIENS. *D'où ont été prises leurs Versions de l'Ecriture, & dans quelle Langue elles ont été écrites.* 288. *Cette Langue n'est pas tout-à-fait le nouvel Ethiopien d'aujourd'hui.* ibid. *Cette derniere Langue a un caractere particulier, & n'a pas de Points-voyelles.* 289. *Les Pseaumes, le Cantique des Cantiques & le N. Testament imprimés dans cette Langue.* ibid. & 523. *Créance des Ethiopiens la même que celle des Cophtes.* 289. *Leurs réünions avec l'Eglise de Rome n'ont été que feintes.* ibid.

R. ESTIENNE. *Avoüe qu'il n'est point Auteur des nouvelles Traductions de la Bible qu'il donne au Public.* 328 *Deux Editions qu'il en a faites.* ibid. *N'a pas agi avec assez de sincerité dans la plus-part de ses Editions, principalement dans celle de* 1545. *& ses demêlés à ce sujet avec les Theologiens de Paris.* 329

EXEMPLAIRES. *Voyez* Manuscrits.

EXEMPLAIRES GRECS ET HEBREUX DES SEPTANTE. *Plusieurs transpositions qui étoient dans les Exemplaires Grecs des Septante, rétablies par Origene & St. Jerôme,* 5. *Il étoit difficile d'en trouver qui ne fussent point alterés du tems même de St. Jerôme,* 199. 232. *Il y a de grandes difficultés à l'égard de ceux que nous avons présentement.* 201. *Celui de Rome est assez pur.* 232. *Exemplaires Grecs de la Bible qui portent les noms d'Eusebe & de Pamphile.* 240 *Les Exemplaires Hebreux des Septante avoient de diverses Leçons.* 95. *A quoi doivent être attribuées.* 96. *L'Exemplaire Hebreu dont ils se sont servis ne doit point nous regler.* ib.

EXEMPLAIRES HEBREUX. *Autrefois écrits sur*

ſur de petits rouleaux. 5. *En deſordre pendant la Captivité des Juifs.* 28. *N'ont point été entierement perdus, ſelon les Peres & Bellarmin.* ibid. *Ont été ramaſſés & corrigés par Eſdras.* ibid. & 29. *Les Exemplaires Hebreux des premiers Interpretes de l'Ecriture, pour être plus anciens que les autres, n'en ſont pas meilleurs.* 111. *L'Exemplaire Hebreu dont nous nous ſervons préſentement, appellé Maſſoretique par pluſieurs.* 131. Voyez auſſi *Manuſcrits.*

EXEMPLAIRE HEBREU SAMARITAIN. *Voyez* Samaritains.

EXEMPLAIRES SYRIAQUES DE LA BIBLE. *Sont fort confus, & bien moins exacts que le Texte Hebreu & la Verſion des Septante.* 277.

F.

FACES. *Des Juifs ont établi pour maxime, que l'Ecriture avoit* 72. *Faces ou ſens.* 390.

FAGIUS. *Ses Remarques ſur les cinq Livres de Moïſe, & ſa méthode.* 442. *A expliqué ſéparément & fort au-long les quatre premiers Chapitres de la Geneſe, & a fait un choix aſſez judicieux des Rabbins, pour n'expliquer que ce qui regarde le ſens literal.* ibid.

FAGIUS. *Origine de ce mot.* 90.

FORERIUS. *Son Commentaire ſur Iſaïe.* 445.

FORSTERUS. *Son deſſein dans ſon nouveau Dictionaire Hebreu.* 337. *N'a jamais lû les Livres de ces Rabbins, & pourquoi ils lui ont déplu.* ibid. & 469.

G.

GALASIUS. *A ſuivi dans ſon Commentaire ſur l'Exode, la même méthode que Calvin, en expliquant le ſens literal, & en y ajoûtant quelque moralité.* 437.

GANZ. *Chronologie Juïve ſous le nom de David Ganz, intitulée* Themah David. 538.

GEANTS. *A qui l'Ecriture donne ordinairement ce nom.* 407.

GENEALOGIE. *Il y a des Genéalogies dans l'Ecriture qui ont des contradictions apparentes, & qui ſont difficiles à concilier.* 38. *Sentiment de St. Jerôme là-deſſus.* ibid. *A quoi on doit attribuer une partie des Genéalogies obregées dans les Paralipomenes & dans Eſdras.* 129.

GENEBRARD. *N'a pas dans ſes Commentaires ſur les Pſeaumes, toute l'exactitude qui ſeroit à deſirer: en quoi ſa méthode eſt loüable: ne garde pas toûjours la moderation neceſſaire à un Interprete: n'étoit pas ſi ſavant dans la Langue Hebraïque, qu'on le croit ordinairement.* 425.

GHEDALIA. *Hiſtoire Chronologique dont ce Docteur Juif eſt Auteur.* 529.

GHEMARA. 191. 301. 372. *Voyez auſſi* Thalmud.

GLOSSES. Gloſſa magna in Geneſim. 412. *Ce que l'on doit faire dans les Gloſſes.* 414. *Gloſſe de Strabo ſur la Bible.* ibid. *Autre petite Gloſſe qu'on nomme interlineaire.* ibid.

GOPHER. *Bois de Gopher.* 216. *Obſervation de St. Jerôme ſur ce mot.* 252. 253.

P. GORDON. *Ses Remarques ſur tout le Vieux Teſtament en forme de Commentaire, & à quoi il s'y attache principalement.* 426. *Il y a peu de Commentaires ſur l'Ecriture, où l'on puiſſe trouver tant de choſes en abregé.* ibid. *A quoi peuvent être utiles les conſequences de Theologie qu'il tire du Texte de l'Ecriture.* 427.

GRAMMAIRE CALDAIQUE. *Tout ce que nous avons qui appartient à la Grammaire Caldaïque, eſt défectueux.* 300.

GRAMMAIRE HEBRAIQUE. *Son origine, & le tems auquel elle a commencé.* 166. 496. *En quelle Langue écrite d'abord.* ibid. & 169. *Obſcure & ſans méthode dans les commencemens.* 167. *Quand elle a commencé à ſe perfectionner.* 169. *N'eſt pas parfaite.* 358.

GRAMMARIENS JUIFS. *Premiers Grammairiens Juifs peu éclairés, & à quoi s'occupoient.*

cupoient. 167. *Catalogue de ces Grammairiens & des autres qui les ont ſuivis.* ibid. *Changemens qu'ils ont apporté dans la Langue Hebraique.* 170. *N'ont pas tenu la Maſſore infaillible.* 175.

GRECS. *Leur maniere d'écrire dans les commencemens.* 80.

GREC VULGAIRE. *Difference entre ce qu'on appelle Grec barbare, & entre le Grec vulgaire.* 308. *Conformité du Grec vulgaire avec l'Italien & le François, & d'où elle vient.* ibid. & 309. *A eſté principalement formé ſur ces deux Langues, & dans quel tems.* 309. *Eſt different ſelon les differens lieux où on le parle.* 310. *La prononciation des Grecs qui s'en ſervent, eſt tout-à-fait éloignée de l'ancienne.* ib. *Cette ancienne prononciation introduite peu judicieuſement par les Grammairiens dans nos Ecoles, & n'a pas eſté aſſez diſtinguée par les faiſeurs de nouvelles Méthodes Grecques, d'avec ce qui eſt purement d'uſage.* ib.

GREGOIRE LE GRAND. *Regle dont il s'eſt ſervi dans ſes Commentaires ſur Job.* 387. *Il y néglige le ſens literal.* 409. *Paroit judicieux, pour ne s'être pas attaché entierement à l'ancienne Verſion Latine.* ibid.

GREGOIRE DE NYSSE. *Voyez* Langues.

GRETSER. *Jugement qu'on doit faire de cet Auteur dans les diſputes qu'il a traitées touchant l'Ecriture Sainte, & ce qui merite le plus d'y être lû.* 456.

GROTIUS. *Ses Notes ſur l'Ecriture, & ce qu'on y doit principalement eſtimer.* 443. *Comme il étoit rempli des préjugés des Arminiens & des Sociniens, il a quelquefois favoriſé ces deux Sectes.* 444.

H.

HAGIOGRAPHES. *Voyez* Cetuvim.

HALICOT OLAM. 539.

P. DE LA HAYE. *Son Recueil ſur la Bible imprimé à Paris ſous le nom de* Biblia magna, *& le jugement qu'on peut faire des Auteurs dont il l'a compoſé, ſavoir d'Eſtius, d'Emanuël Sa, de Menochius & de Tirinus.* 416. *Il auroit pû abreger ce Recueil, y ajoûter pluſieurs éclairciſſemens, & ne pas rapporter les paroles des Auteurs tout-au-long.* ibid. *Autre Recueil du même Pere ſous le titre de* Biblia maxima: *ſes défauts, & ce qui s'y trouve de loüable.* 417. *La méthode dont il s'eſt ſervi, eſt la meilleure de toutes, mais l'execution n'a pas répondu à ſon deſſein.* 418. *Prolegomenes au commencement de ſon Ouvrage, où il eſt tombé dans des fautes groſſieres: exemple.* ibid.

HE'. *Cette lettre miſe à la fin des mots pour le* Vau. 219. *Vingt-neuf endroits dans l'Ecriture, où le* Hé *final manque, ſelon l'obſervation de la grande Maſſore.* 262.

HEBREU. *Ce que les Peres entendoient par Hebreu, quand ils ont accuſé les Juifs d'avoir falſifié le Texte Hebreu.* 103.

HEBREU DE RABBIN. *Son origine, & en quoi conſiſte dans le fond.* 384. *Langues dont il a eſté enrichi, qu'il ne faut pas ignorer pour l'entendre parfaitement.* ibid. *A auſſi emprunté des autres Langues des prépoſitions, des particules, des articles, des conjonctions, & autres minuties.* ibid. *Outre les conſtructions qui lui ſont communes avec les autres Langues, il en a encore une qui lui eſt ſinguliere.* 385. *Eſt extrêmement fécond.* ibid. *Livres traduits en cette Langue.* ibid. *Elle peut s'accommoder à la Poëſie & à la Rhétorique.* ibid. *Grand nombre de Rabbins ont trés-bien écrit en leur Langue.* ibid. *Comparaiſon de quelques-uns avec des Auteurs Latins.* ibid. *Il n'eſt pas impoſſible de réduire cet Hebreu de Rabbin en art.* ibid.

HECATE'E. *Si le Livre qui lui eſt attribué eſt de lui.* 189.

HELLENISTES. *Ce qu'on entend par Juifs Helleniſtes.* 294. *Comment ils liſoient la Verſion Grecque des Septante dans leurs Synagogues, & la difference qu'il y a eüe entre*

tre eux & les autres Juifs à cet égard dans la lecture du Livre de la Loi en Hebreu. 293.294. *Avoient des Synagogues même à Jerusalem.* 101.294. *La liberté qu'ils prenoient dans leur Paraphrase des Livres Sacrés, de changer & d'aujoûter pour former un sens plus net, à causé en partie cette grande diversité qui se trouve entre les Exemplaires Grecs & l'Exemplaire Hebreu.* 294.

HERBE VERDOYANTE. *Genes.* 1:11. 366.

HESYCHIUS DE JERUSALEM. *Son Livre intitulé* Σπχνεῖα ἐ Πεφυτοι. 156. 157.

HEXAPLES. *Voyez* Tetraples.

St. HILAIRE. *Ses Commentaires sur les Pseaumes.* 404.

HILLEL. *Son Exemplaire est fort estimé des Juifs.* 123.539.

HISTOIRE. *Il y a dans les Prophéties plusieurs Histoires qui n'ont pas été écrites par les Prophetes dont elles portent les noms* 55. *L'Histoire de l'Ecriture n'est qu'un abregé de ce qu'on a jugé le plus propre pour être mis entre les mains du peuple; & de quelle maniere les faits y sont marqués.* 484.

HISTORIA SCOLASITCA. *Voyez* Comestor.

HISTORIA DE RITI HEBRAÏCI. *Voyez* Leo Modena.

HISTORIQUE. *Livres Historiques de la Bible pourquoi appellés Prophetes.* 61. *Quoique plus aisés à traduire que les Livres de Morale, & les Livres Prophetiques, ils ont aussi-bien leurs difficultés que ces autres Livres: preuve par quelques passages de la Genese.* 363. & suiv.

HOMERE. *Les Livres d'Homere n'étoient pas divisés dans les commencemens, comme ils sont à-présent.* 119.

HOMILIES. *Voyez les noms des Peres qui en ont écrit.*

HOTTINGER. *Défauts de cet Auteur dans ses Ouvrages.* 474. *Quel est le meilleur de ces Ouvrages.* ibid.

L

JACOB BAAL HATURIM. *Son Commentaire ne contient que de pures allégories, & des explications Cabbalistiques.* 381. *Interprétation allégorique & cabbalistique qu'il donne aux premieres paroles de la Genese, d'où l'on verra en quoi consistent ces sortes d'explications.* 382. *A composé aussi un abregé du Thalmud.* 540.

JACOB HAJIM. *Ouvrages de cet Auteur* 540.

JANNES & MAMBRES. 51. 485.

Mr. LE JAY. *Voyez* Polyglotte de Paris.

JESUD MORA. *Dessein d'Aben Esra dans cet Ouvrage, dont il est l'Auteur.* 133. Voyez aussi *Aben Esra.*

JESUÏTES. *Voyez* Wittaker.

St. JERÔME. *Est accusé d'être inconstant dans ses sentimens.* 7. 108. 109. 395. *Il s'en défend.* 7. 108. 394. *Passage de Ribera en sa faveur.* 7. *Il ne s'est prescrit aucune regle certaine dans sa Version, & il n'est pas toûjours constant dans ses observations.* 96. *Ce qui l'obligea à faire une nouvelle Version de la Bible.* 196. *A accusé injustement d'être un Novateur par Ruffin.* 240. 241. *N'a pas toûjours rendu justice aux Septante, en les accusant d'avoir mal traduit l'Hebreu.* 244. 394. 396. *Ses Questions Hebraïques sur la Genese.* 252. 254. 256. 257. *Preuve qu'il possedoit assez la Langue Hebraïque par sa maniere de traduire.* 258. 259. *On ne le doit pas toûjours suivre dans sa Traduction & dans ses Commentaires sur l'Ecriture.* 260. *Cette nouvelle Traduction défenduë par Saint Augustin dans son Dioceſe.* 270. *Comparaison de Saint Jerôme avec Origene.* 393. *A eu plus que tous les autres Peres, les qualités necessaires pour bien interpreter l'Ecriture.* ibid. *N'est pourtant pas toûjours exact.* 364. *On ne doit pas lui attribuer tout ce qui se trouve dans ses*

Commentaires & ſes Remarques ſur l'Ecriture. ibid. *La maniere dont il a fait ſes Commentaires ſur les Prophetes, eſt la meilleure de toutes.* ibid. *Employe des allégories en expliquant l'ancienne Verſion Latine, & s'attache beaucoup plus à la lettre, lors qu'il explique ſa nouvelle Verſion ſur l'Hebreu.* ibid. *L'on n'a point d'ancien Auteur, où l'on puiſſe mieux apprendre le ſens literal de l'Ecriture, que lui.* ibid. *Pourquoi n'eſt pas beaucoup eſtimé de la plus-part des Theologiens d'aujourd'hui.* ibid. *Ce qu'il faut ſavoir pour s'inſtruire à-fond de ſa méthode dans ſes Commentaires ſur la Bible.* 395. *Eſt le premier qui ait ſû la maniere critique dont on devoit expliquer l'Ecriture.* ibid. *Raiſon pourquoi il s'arrête quelquefois aux allégories, & abrege ſouvent le ſens literal dans ſes Commentaires ſur les Prophetes, lors qu'il explique le Texte ſelon ſa nouvelle Verſion.* ibid. *Juſtification de la diverſité de ſentimens que l'on voit dans ſes Commentaires.* ibid. *On doit examiner ſa méthode, dans la Critique qu'il a faite dans ſes Commentaires, de la Verſion des Septante, & des autres anciens Interprétes Grecs.* 396. *Ce qu'il faut ſavoir pour entendre encore mieux cette méthode.* ibid. *Deſſein qu'il a eu dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe.* ibid. *Sa préoccupation pour la Langue Hebraïque eſt quelquefois telle, qu'il y rapporte les choſes les plus éloignées: exemple.* 397.

ILLYRICUS. *Deux Volumes que Flacius Illyricus a compoſés: l'un eſt une explication en forme de Dictionaire, des façons de parler de la Bible: l'autre traite du ſtile de l'Ecriture, pour ſavoir la veritable maniere de l'expliquer.* 428. *Premier Traité du ſecond Volume, & l'examen de quelques-unes des raiſons qui y ſont rapportées, qui cauſent, ſelon lui, l'obſcurité qui ſe trouve dans les Livres Sacrés.* 429. *Regles qu'il preſcrit pour expliquer l'Ecriture, ſe trouvent dans les Peres, ſont la plus-part peu aſſûrées, & peuvent être également utiles aux Catholiques & aux Proteſtans.* 430. 431.

IMAGE. *A quoi peut être attribuée la défenſe de Dieu aux Iſraëlites, d'avoir des images.* 49.

IMPRESSION. *N'eſt point en uſage parmi les Peuples du Levant, ſinon chez les Armeniens & les Grecs.* 290.

INTERPRETE. *A quoi doit prendre garde un Interprete de l'Ecriture.* 94. 324. *Ce que les anciens Interprétes de la Bible peuvent avoir fait en faveur de leurs préjugés.* 111. *Un Interprete doit ſavoir parfaitement la Grammaire Hebraïque, pour faire une bonne Verſion de l'Ecriture.* 346. *Et l'Hebreu.* 357.

JOB. *Le Livre de Job eſt défectueux.* 6. 154. *En quel rang doit être placé dans la diviſion des Livres Sacrés.* 62. *Traduit en Grec vulgaire.* 308. 540.

JOD. *Valeur de cette lettre avant l'invention des Points-voyelles.* 219. 230. *Son inutilité aujourd'hui dans pluſieurs mots cauſe une grande diverſité d'interprétation.* 230. *Exemples.* ibid. *Jod* Jathir, *ou ſuperflu, écrit à la fin des mots en quarante endroits de l'Ecriture, ſelon la remarque de la grande Maſſere.* 262.

R. JONA. *Son Ouvrage intitulé* Ricma, *& la diſcuſſion de ſa premiere partie.* 173. 540.

JONAS. *Ses Propheties perdües.* 24.

JOSEPH. *On ne peut juger de ſa capacité dans la Langue Hebraïque, par ſon peu d'exactitude dans les étymologies.* 99. *En general il n'eſt pas exact dans ſon Hiſtoire: preuve par l'Hiſtoire de la Tentation rapportée au 3. Chap. de la Geneſe.* ibid. *Il eſt auſſi peu exact dans ce qui regarde la grandeur de ſa Nation.* 499.

JOSEPH ABEN CASPI. *Son Dictionaire intitulé* Chaînes d'argent. 177. 540.

Jo-

JOSEPH ALBO. *Livre de cet Auteur, intitulé* Sepher Ikkarim. 540.

JOSEPH BEN JEHAJAH. *Ouvrages de cet Auteur, & où se trouvent imprimés.* 540.

JOSEPH BEN SOEB. *Commentaire de cet Auteur sur les cinq Livres de Moïse.* 541.

JOSIPPUS BEN GORION. *Histoire composée par cet Auteur.* 540.

JOSUE'. *L'Histoire que nous avons sous son nom n'est pas de lui, selon Theodoret.* 3. *Masius croit qu'il n'a pû écrire tout ce qui y est rapporté.* ibid. *Il est Auteur des huit derniers Versets du Deuteronome, selon quelques Docteurs Thalmudistes.* 45. *Nous n'avons qu'un Abregé de son Livre* 52. 53. *Il y a des changemens & des additions.* 53. *A été recueilli long-tems après lui.* ibid.

ISAAC BEN ARAMA. *Commentaire fort étendu de cet Auteur sur les cinq Livres de Moïse.* 541. Voyez aussi 373.

ISAAC LEVITA. *Sa Réponse à Lindanus pour défendre l'autorité du Texte Hebreu.* 462.

ISIDORE. *Jugement de sa méthode de traduire l'Ecriture.* 320. *Est conforme à ce qu'il opina dans le Concile de Trente sur la préference qu'on doit donner à la Vulgate Latine sur toutes les autres Versions.* 321. *Les Remarques ou Scolies qu'il y a ajoûtées.* 320. 443. Voyez aussi *Vulgate d'aujourd'hui.*

R. JUDA HIUG. *Qualifié premier Grammairien.* 167. *Et par R. D. Kimhi, le chef des Docteurs qui ont redressé la Langue Hebraique.* 170. *Grammaire manuscrite de ce Rabbin, & sa méthode.* ibid. & 171. 172. 173. 541.

St. JUDE. *Plusieurs Peres n'ont point voulu autrefois recevoir l'Epître de St. Jude pour Canonique.* 486.

JUDITH. *Livre de Judith mis au nombre des Livres Sacrés par St. Jerôme.* 56. *Et par le Concile de Nicée, si l'on en croit ce Pere.* ibid. & 490.

JUGES. *Livre des Juges à qui attribué.* 53. *N'a été composé, du-moins pour la plus grande partie, que long-tems aprés les faits qui y sont rapportés.* ibid. *Les Genéalogies n'y sont quelquefois rapportées qu'en abregé.* 54. *On ne peut établir sur ce Livre une Chronologie certaine.* ibid.

JUHASIN. 161. *L'Auteur de ce Livre reconnoit qu'il y a des Genéalogies omises dans l'Ecriture.* 209. *Editions qui en ont esté faites.* 541.

JUIFS. *Ne reconnoissent point de Mediateurs, & leurs prieres s'adressent immédiatement à Dieu.* 50. *Ignorans aujourd'hui de tout ce qui regarde leur Religion.* 51. *Aprés Esdras ont conservé les Actes de tout ce qui se passoit de considerable dans leur Etat.* 55. *Les Livres où ils les ont recueillis ont la même autorité que ceux qui les ont précedés.* ibid. *A quoi s'appliquoient du tems de N. Seigneur.* 97. 98. *Sont aujourd'hui les successeurs des anciens Pharisiens.* 97. *N'ont pas corrompu malicieusement les Livres Sacrés, comme plusieurs Peres les en ont accusés.* 6. 102. *& Mr. Vossius aujourd'hui.* 102. *Comment Origene & St. Jerôme ont pû les accuser de cette corruption.* 7. 107. 108. *Ce qui a donné occasion à cette accusation, & d'où venoit ce préjugé des Peres.* 102. 104. *Comment cela se doit entendre.* 102. 103. 105. *Ne pouvoient juger de cette corruption.* 103. *Ce qu'on apporte de Justin Martyr, de St. Irenée & de Tertullien, ne conclut rien à cet égard.* ibid. & 104. 105. *De quoi les Peres pouvoient accuser les Juifs.* 104. *St. Augustin leur rend justice.* 110. *Ce que l'on doit conclurre sur cette dispute.* ibid. *Sont redevables aux Chrétiens de leur exactitude à conserver le Texte Hebreu.* 100. *Quand s'appliquerent à la Critique de l'Ecriture, & à cultiver leur Langue plus qu'ils n'avoient fait auparavant.* 111. *Leur ignorance à l'égard de leurs anciennes Histoires.* 112. *Leur occupation dans les premiers siecles du Christianisme.* ibid. *Accusés de s'attacher trop à la lettre*

lettre de l'Ecriture. ibid. *D'où eſt venüe leur diſtinction en Juifs Orientaux & en Occidentaux.* 125. *Leur ſuperſtition à l'égard du Texte Hebreu.* 142. 143. *Comment il eſt arrivé qu'ils n'ont preſque rien pû conſerver de leurs myſteres.* 378.

Junius. *Voyez* Tremellius.

K.

Κεφάλαιον. 159. 276.

Keri & Cetib. 69. 141. *Méthode pour deminuer ces* Keri & Cetib, *ou diverſes Leçons.* 142. 497. *La plus-part des Juifs ont crû qu'Eſdras étoit l'Auteur de ces* Keri & Cetib; *& ce qui en eſt arrivé.* ibid.

Keri ve lo Cetib. 142.

Kimhi. *Reputation de R. David Kimhi, & l'eſtime que les Juifs & les Chrêtiens ont toûjours faite de ſes Ouvrages.* 175. 176. 541. *S'eſt appliqué au ſens literal de l'Ecriture.* 379. *Ses Commentaires pleins de ſubtilités de Grammaire.* ibid. *Ouvrage de Grammaire compoſé par Moiſe Kimhi.* 541.

L.

Langage de Synagogue. 182. 293.

Langues. *L'invention des Langues à quoi attribuée.* 85. *Cauſe de leur diverſité.* ibid. *Dieu n'eſt point l'auteur de la confuſion des Langues qui arriva en bâtiſſant la Tour de Babel, ſelon Gregoire de Nyſſe.* 86. *Comment on peut attribuer à Dieu cette confuſion de Langues.* 87. *De quelle maniere proprement elle arriva.* ibid. *Changemens dans les Langues.* 91. *D'où les principes dont on ſe ſert pour réduire une Langue en art, doivent être pris.* 388. *Maxime generale pour toutes les Langues.* 377. Voyez auſſi les pages 483. 484. 485.

Langue Caldaique. *A eſté la Langue maternelle des Juifs aprés le retour de la Captivité de Babylone, d'où ils la rapporterent à Jeruſalem.* 59. 302. *Jeſus Chriſt & ſes Apôtres l'ont parlé.* 302. *Livres des Juifs écrits en cette Langue.* ibid. *Changemens qu'elle receut dans la Paleſtine & dans les autres lieux voiſins.* ibid. *Son utilité pour le rétabliſſement de la Langue Hebraïque.* 305. *Eſt peu differente de cette derniere Langue.* 486.

Langue Ethiopienne. *Voyez* Ethiopiens.

Langue Hebraique. *D'où a été ainſi nommée.* 83. *Chez qui en uſage.* ibid. *Si elle eſt la premiere Langue du monde.* 84. 87. 286. *Si Adam l'a parlé.* 84. 89. *Eſt apparemment la mere des autres Langues Orientales.* 88. *Eſt la plus ſimple & la plus ancienne de ces Langues.* ibid. *N'a pas été dans les commencemens de la maniere qu'elle eſt à préſent.* 90. *Changement dans la maniere de l'écrire.* 91. *N'étoit plus en uſage parmi les Hebreux aprés la Captivité.* 92. *N'eſt plus qu'une Langue compoſée de diverſes Dialectes.* 94 *En quoi conſiſte le plus grand ſecret de cette Langue.* 170. *Eſt incertaine.* 248. 357. *Ce qu'il faut faire pour en avoir une connoiſſance parfaite.* 359. *Quel maître ont eu la plus-part de ceux qui ſe vantent auiourd'hui de la ſavoir.* ibid. *Equivoque de quantité de ſes mots eſt un défaut qui vient d'elle-même.* 425. Voyez auſſi les pages. 486. 487. 488. où l'on rapporte les loüanges qui ſont données à cette Langue par Walton, Poſſevin & Luther.

Langue Hellenistique. 182.

Langue Latine. *Juſqu'où s'étendoit.* 183. *Son origine.* 486.

Langue Osque. 88.

Langue Persanne. *Voyez* Verſion Perſanne de l'Ecriture.

Langue Syriaque. *Eſt fort ancienne.* 277. *Il eſt inutile de rechercher avec trop de ſoin, ſi cette Langue differe de la Langue Caldeenne.* ibid. *Ce que nous appellons aujourd'hui la Langue Syriaque, n'eſt pas tout à fait la Langue Syriaque qui étoit en uſage dans Jeruſalem du tems de N. Seigneur;*

&

& celle-là se peut encore diviser en differentes Dialectes ibid. *Livres des Nestoriens de Babylone, & ceux des Jacobites & des Maronites écrits en cette Langue, different à l'égard de la pureté du stile.* ibid. & 278. *Il s'est glissé des mots Grecs dans la Langue Syrienne.* 278. *Ses caracteres ne different pas beaucoup des anciennes lettres Caldaïques que les Juifs apporterent de Babylone.* ibid. & 279. *A l'égard des Voyelles qu'on y a ajoûtées, elle est en cela tout-à-fait semblable à la Langue Hebraïque.* 279. *En quoi consiste la ponctuation qui y a été introduite.* ibid.

LANGUES ARABE ET CALDAIQUE. *Plus simples que les Langues Grecque & Latine* 89.

LEÇONS. *Varietés des Leçons dans l'Ecriture semblent être autorisées par l'Eglise.* 7. *Opinion des Juifs sur le tems que ces diverses Leçons sont dans le Texte Hebreu.* 29. *Ce que l'on doit faire pour en parler sans préoccupation.* 110. *Il est nécessaire de les examiner avec application: ce que demande cet examen, & sur quoi on le doit faire.* ibid. & 116. 354. *D'où elles sont venües.* 113. 127. *Sur quoi les Juifs prétendent qu'on les doit réformer.* 113. 131. *Le Thalmud fournit quelques exemples de ces diversités.* 113. *Buxtorfe le fils ne les croit pas considerables.* ibid. *Mr. Cappelain n'en demeure pas d'accord, & en apporte un exemple.* 114. *Ce qu'il y a à faire pour expliquer ces varietés.* ibid. & 115. *Ne sont point en grand nombre, ni considerables.* 116. 498. *Utilité de marquer aux marges des Exemplaires, les diverses Leçons des anciens Manuscrits* 128. *Differentes sortes de diverses Leçons dans differens Exemplaires, avec des exemples.* ibid. & 139. *On trouve beaucoup plus de ces varietés dans les anciens Livres Manuscrits, que dans les imprimés.* 179. Voyez aussi la page 491.

LECTURE. *La lecture du Texte de la Bible incertaine avant l'invention des Points.* 147. *Ce qui la regloit avant cela.* 148.

LEO MODENA. *Livre de cet Auteur, intitulé* Historia de' Riti Hebraïci. 541.

LEON CASTRO. *A qui peut être utile son Commentaire sur le Prophete Isaïe* 423. *Apologie qu'il a composée pour deffendre les anciennes Versions de l'Eglise contre les nouvelles Traductions.* 459.

LEON DE JUDA. *Sa Version Latine de la Bible sur l'Hebreu, imprimée deux fois: la derniere Edition faite à Paris en* 1545. *appellée la Bible de Vatable, reçûë favorablement des Theologiens de Salamanque.* 323. *Jugement de cette Version, & le defaut general qui y regne.* ibid. & 324. *Son Auteur mourut avant que de l'avoir entierement achevée, & fut continuée par Bibliander & par Cholin à l'égard des Livres que les Protestans nomment Apocryphes.* 324. *Genebrard n'est pas assez moderé, en exagerant trop les defauts de cette Version.* ibid.

LETTRES. *D'où tirent leur origine les lettres Grecques & Latines.* 79. 80. *D'où tirent leur origine les lettres* m *&* n. 89. *Lettres qui se mettent quelquefois les unes pour les autres dans le Texte Hebreu.* 138. 139. *D'où tirent leur origine certaines lettres de ce Texte qui sont extraordinairement écrites, & l'égard qu'on y doit avoir.* 143. 144. *Changement de lettres les unes aux autres.* 171. 172.

R. LEVI BEN GERSOM. *Ses Commentaires sur l'Ecriture, & sa méthode.* 379. *Editions qui s'en sont faites.* 542. *Son Livre des Guerres du Seigneur.* ibid.

LEUSDEN. *Son ignorance dans le discernement des bons Manuscrits.* 122. 126. *Ses Ouvrages touchant ce qui regarde la Critique de la Bible.* 479.

LINDANUS. *Son Traité* de la veritable maniere de traduire. 461. *A fait une nouvelle Edition du Pseautier, où il marque le nombre des endroits où il l'a corrigé.* 462.

LIPOMAN. *Ses Recueils sur la Genese.* 412.
DE LIRA. *Jugement qu'on peut faire de Nicolas de Lira par ses remarques sur la Bible.* 414. 415.
LITURGIE. *Liturgie Syriaque de Severe Patriarche d'Antioche, imprimée dans la Version Latine sous le nom de Severe Patriarche d'Alexandrie.* 508.
LIVELEIUS. *Son Commentaire sur les cinq premiers petits Prophetes.* 445.
LIVRES SACRÉS. *Par qui écrits.* 16. *D'où ont été pris.* 17. *Ne sont que des Abregés de Mémoires plus étendus.* 5. 19. 24. *La négligences des Copistes y a introduit beaucoup de fautes.* 6. *Les Peres les ont remarquées avec beaucoup de liberté.* ibid. *En attribuoient une partie aux Heretiques.* ibid. *Ne croyoient pas que ces erreurs eussent aucun rapport à la foi & aux bonnes mœurs.* 16. *Providence de Dieu a empêché la corruption malicieuse que les Juifs en auroient pû faire* ib. *Raison de la difference qui se trouve entre quelques-uns.* 19. *Sentiment commun des Peres sur le Recueil qui en a été fait.* 21. *Different de celui des Juifs sur ce sujet.* ibid. *D'où sont venus les changemens qui s'y trouvent.* 20. 22. 24. *Opinion des Rabbins là-dessus.* 22. *Exemples des changemens de noms.* ibid. & 23. *Liberté qu'ont prise les Auteurs qui ont fait le Recueil de ces Livres.* 25. *Ce qu'on en peut conclurre.* ib. *Leur rétablissement.* ibid. *Comment il s'est fait.* 26. *Il est inutile de rechercher avec trop de curiosité les Auteurs particuliers de ces Livres.* 2. 26. *Défauts qui s'y trouvent à quoi attribués par les Rabbins.* 26. *Et par les Juifs.* 37. *Ce qu'on en peut croire avec plus de probabilité.* 28. *Ce qu'on peut attribuer aux Auteurs du Recueil de ces Livres.* 29. *Prouvé par le Livre des Proverbes.* ibid *Et par les Prophetes.* 30. *Nom donné à ces Livres aprés le retour de la Captivité de Babylone.* 58. *Leur division.* 59. *Autre division en trois classes.* ib. *D'où cette œconomie des Livres Sacrés a été prise, selon quelques Rabbins.* 61. *A qui doivent être attribués.* 61. *Il n'y a presque rien d'arrêté sur l'ordre que doit tenir chaque Livre de la Bible.* ibid. *La conservation des Livres Sacrés dans l'Eglise, ne peut regarder que la Bible en gros, & non pas dans le particulier.* 493. *Opinion de quelques Peres touchant le Recueil que les Juifs en ont fait.* ibid.
LO. *En Hebreu,* non, ou ei. 227. 257.
LOI. *Etenduë de ce mot dans* Exode XXIV. Deuter. XXVII. & XXXI. Josué VIII. 41. 42. 43. *Opinion de quelques Juifs là-dessus.* 44. *Ce que l'Ecriture entend par la Loi de Moïse.* 3. *N'est pas tout-à-fait la même, que celle que nous avons dans nos Exemplaires Hebreux.* 64. *Maniere dont on expliquoit cette Loi au peuple incontinent aprés le retour de la Captivité, & du tems des Docteurs du Thalmud.* 115. 153. 180. 181. 292.
LOI DE BOUCHE. *Ce que c'est.* 39. *Son usage, selon les Juifs.* 40.
LOI DES PHARISIENS. 105.
LOMBROSO. *Voyez* Bibles Hebraïques imprimées.
P. LOPEZ. *Deux Traités de cet Auteur; le premier, où il montre que la Vulgate doit être preferée à toutes les autres Editions, mais qu'elle n'est pas encore dans sa perfection: le second, où il tâche de concilier toutes ces differentes Editions avec la même Vulgate.* 460. 461.
LUTHER. *Est le premier qui ait osé entreprendre de faire une Version de l'Ecriture en Langue Vulgaire sur le Texte Hebreu.* 334. *Se précipita trop dans cet Ouvrage, qu'il fut obligé de retoucher, & qui n'eut pas pour cela l'approbation des plus habiles Protestans de son tems.* 335. *Cette Version reprise par Munster, & rejettée publiquement dans le Synode de Dordrecht, & par les Zwingliens.* ibid. *Méthode qu'il a suivie dans sa Traduction.* ib. & 336. *Est dangereuse & sujette*

jette à l'illusion. ibid. *Passage mal traduit,* Genes. 4:1. ibid. *Reconnoit l'incertitude de la Langue Hebraïque, & qu'elle n'a jamais été bien rétablie, aprés avoir été perdüe, quoi qu'il ne fût que mediocrement savant en cette Langue.* ibid. & 370. 429. *A quoi comparoit les nouveaux Interprétes qui avoient suivi les Rabbins: & sa grande exactitude dans sa Version, au rapport de Mattheſius.* 337. *Diverſes Editions de cette Version, & laquelle eſt la plus eſtimée.* ibid. *Les Proteſtans du Nord l'ont traduite en leurs Langues.* ibid. *Ce qui l'obligea à avoir recours au principe commun à tous les Proteſtans, de la clarté de l'Ecriture par elle-même.* 428. *N'a pas mieux reüſſi dans ſes Commentaires ſur la Bible, que dans ſa Version: tout y eſt bas & ſimple; & il ſuit plus ordinairement ſes ſens que ſa raiſon: exemple dans l'explication qu'il donne de l'Hiſtoire du Serpent,* Geneſ. 3. *& dans ſon opinion de l'origine de l'Arc-en-ciel.* 432. *Regle qu'il a ſuivie dans l'interpretation de l'Ecriture.* ibid. *Sa méthode dans l'explication qu'il a donnée de quelques Pſeaumes.* 433. *Cet Ouvrage eſt rempli d'allegories & de fauſſes maximes: exemple.* ibid.

M.

MAbcabe'es. *L'Hiſtoire des Maccabées réduite en abregé par l'ordre du Sanhedrin.* 57.

Malermi. *Voyez* Verſions de la Bible en Langue vulgaire faites par des Catholiques.

Malvenda. *Sa Verſion de la meilleure partie du V. Teſtament a plus de défauts que celle d'Arias Montanus.* 318. *A quoi peut être utile.* ibid. *Quel a été ſon deſſein dans cette Verſion.* 425.

Mandaïtes. *Voyez* Sabaïtes.

Maniche'ens. *Rejettoient les Livres du V. Teſtament.* 398.

Manuscrits. *Il y a un plus grand nombre de fautes dans les anciens Manuſcrits de la Bible, que dans les Livres imprimés.* 13. *Vieux Manuſcrits de la Bible rares.* 117. *Les Juifs ont deux ſortes d'Exemplaires manuſcrits de la Bible.* ibid. *Difference de ces Manuſcrits, & les précautions ſuperſtitieuſes que l'on prend pour écrire ceux qui ſervent à l'uſage ordinaire des Synagogues.* ibid. & 118. 119. *Ces Exemplaires ne ſont pas pour cela exempts des fautes.* 119. *Sont écrits ſans Points-voyelles & ſans Accents, & pourquoi.* 120. *On ne prend pas les mêmes précautions pour les Exemplaires qui ne ſont pas conſacrés aux Synagogues.* ibid. *Quels ſont les meilleurs Manuſcrits de la Bible, & où ſe trouvent.* 121. *Et d'où viennent les plus méchans.* ibid. *Ce qu'il faut examiner pour connoître les bons Manuſcrits.* ibid. *Beau Manuſcrit en trois Volumes par qui écrit, quand, & pour qui.* ibid. *D'où apporté, & par qui.* 112. *Manuſcrit de l'an* 1299. *où la grande & la petite Maſſore ſont écrites.* ibid. *N'eſt pas un bon Exemplaire.* 123. *Manuſcrit de Tolède, qu'on prétend être écrit avant* 900. *ans, eſt ſuppoſé, & fauſſement attribué à Hillel.* ibid. *Schickardus & Cuneus ne s'accordent pas touchant l'Auteur de ce Manuſcrit, & ce dernier l'attribüe à un autre Hillel.* ibid. *Le P. Morin ne lui donne que* 500. *ans.* 124. *Il eſt aſſez nouveau.* ibid. *Diverſité conſiderable de cet Exemplaire au Chap.* 21. *de Joſué.* ibid. *Cette varieté expliquée au-long.* ibid. & 125. *Exemplaire manuſcrit de Jeruſalem.* 126. *Marques pour diſtinguer les bons Manuſcrits d'avec ceux qui ſont peu exacts.* ibid. *Manuſcrit de Perpignan.* ibid. & 138. 139. *Manieres d'écrire les Exemplaires, cauſes de la confuſion qui y eſt; & d'une infinité de diverſes Leçons.* 127. *Changemens dans les vieux Manuſcrits du Texte Hebreu à quoi ont obligé les Juifs & leurs Docteurs.* ibid. *Antiquité que les Juifs donnent à certains Manuſcrits, & les Samari-*

maritains à un Exemplaire de la Loi, fabuleuse. 130. *De quelle antiquité peut être un Manuscrit Hebreu de la Bible.* ibid & 354. 512. *Manuscrits differens beaucoup entre eux.* 178.

MARABA. *Ecrivain Syrien.* 270.

R. MARDOCHAL. *Son Commentaire sur les Livres de Moïse.* 380. 542.

MARIANA. *Ses Scolies ou Notes sur le Vieux Testament sont trés-utiles pour l'intelligence du sens literal de l'Ecriture, & c'est un des plus habiles & des plus judicieux Scoliastes que nous ayons sur la Bible* 426. *Traité qu'il a fait* pour l'Edition Vulgate. 463.

MARONITES. *Quelques-uns de leurs Livres Ecclesiastiques reformés par les Latins; & entre autres leur Missel Caldéen imprimé à Rome.* 280. *D'où ont été appellés Maronites.* 508.

MARTIN L'EMPEREUR. *Voyez* Versions de la Bible en Langue Vulgaire, &c.

P. MARTYR. *Ses Commentaires sur les Livres Historiques de la Bible ne peuvent pas être d'une grande utilité pour entendre le sens literal.* 437. *Raison de la méthode qu'il y a suivie.* ibid. *Il y forme quantité de questions curieuses ausquelles il ajoûte des invectives.* ibid. *Sont pleins de longues digressions, & il affecte par tout de paroître homme d'érudition.* 438.

MASIUS. *Son Ouvrage sur le Livre de Josué avec des éclaircissemens ou petites Notes Critiques.* 444. 462. *Son Commentaire literal sur le même Livre de Josué.* 444.

MASSORE. *Signification de ce mot.* 131. 353. 355. *Ce que c'est, & la definition qu'en donne Buxtorfe.* 131. 353. *Qualité que les Juifs lui donnent.* 131. & 140. *Tems auquel elle a été inventée incertain.* 131. 156. *Les Juifs ne sont pas croyables en parlant de la Massore, & pourquoi.* 131. *Jugemens differens qu'en font quelques Auteurs Chrêtiens.* 132. *Celui d'Elias Levita est preferable à celui des autres Rabbins.* ibid. *Erreur du P. Morin en rapportant un passage d'Aben Esra sur la Massore.* 133. *Sentiment que ce Rabbin avoit de cette Critique.* ibid. & 134. *D'où viennent les loüanges extraordinaires que la plus-part des Rabbins lui donnent.* 134. *Quelle en a été la regle, & si cette regle n'a point varié.* ibid. *D'où les Juifs peuvent avoir pris leur Massore.* 135. *A changé dans son ordre & dans sa forme.* ibid. *Comment inventée.* ibid. *Où traitée exactement.* 136. *Qui l'a donnée le premier au Public, & par qui imprimée.* ibid. *Sa division en grande & petite, & comment écrites.* ibid. *Subdivision de la grande Massore, en Massore du Texte, & en Massore de la fin.* ibid. *Son stile est trés-difficile.* ibid. *Regles qu'elle contient, & leur utilité.* ibid. & 137. 139. *Il est libre de les étendre, ou de les limiter selon la necessité.* 137. *Varieté de la Massore à quoi doivent être attribuée* 138. *Il y a encore beaucoup de confusion.* 139. *Ce qu'elle comprend.* ibid. *Partie de cette Massore qui appartient aux lettres.* ibid. *Dénombrement qui s'y trouve de celles qui sont dans les Livres de la Loi.* ibid. *Cette partie de la Massore n'est pas considerable.* 140. *Et il n'y a rien de divin ni d'extraordinaire dans tout le corps de cette Critique.* ibid. & 155. 157. *Partie plus considerable de la Massore, qui consiste dans des espaces vuides que les Massoretes y ont laissés.* 144. *Autre partie de la Massore, appellée* Tikkun Sopherim, Correction des Scribes. ibid. *Autre partie encore, qui s'appelle* Itur Sopherim, Retranchement des Scribes. ibid. *Louïs Cappelle ne rend pas assez de justice aux Juifs, en rejettant la Massore parce qu'elle vient d'eux.* 148. *A été faite sur des Copies qui avoient leurs défauts.* 190. *Contient des contradictions.* ibid. *D'où elle a passé aux Juifs.* 156. Voyez aussi les pages. 10. & 496.

MASSORET HAMMASSORET. *Voyez* Elias Levita.

MASSORETES. *Voyez ci-dessus* Massore.

MATHEMATICIENS. *Condamnés par St. Augustin, & comment il l'entend.* 389.

MECHILTA. *Commentaire Allégorique sur une partie de l'Exode.* 542.

MEDRASCIM, *ou* Rabbot. *Ce que l'on comprend sous ce nom.* 542.

MENAHEM LONZANO. *Livre de cet Auteur, intitulé* Scete Jadot. 542.

MENAHEM DE RECANATI. *Son Commentaire sur les cinq Livres de Moïse.* 542.

MENOCHIUS. *Voyez* P. de la Haye.

MERCERUS. *Est un des plus savans & des plus judicieux Interprétes de l'Ecriture qu'ayent eu les Protestans: sa maniere d'expliquer l'Ecriture est beaucoup plus Critique & plus exacte que celle de la plus-part des Auteurs qui l'avoient précedés, & il a eu toutes les qualités d'un savant Interprete de l'Ecriture.* 439. *Quels sont ses meilleurs Commentaires.* ibid. *Ses Commentaires sur la Genese renferment beaucoup d'érudition Juïve, mais ne sont pas assez châtiés.* ibid. *Edition que Beze a donnée des Ouvrages de cet Auteur, & celle de Bertram.* 440.

MESROP. *Ermite Armenien.* 289. 542.

MESSIE. *Pourquoi le teme de sa venüe reculé, selon l'opinion des Juifs.* 106.

MICLOL JOPHI. *Voyez* R. Aben Melec.

MIKRA. *Sa signification & son usage.* 58. 59.

MILHAMOT HASSEM. *Voyez* R. Levi Ben Gersom.

MISNE. 44. 301. 372. 425. *Voyez aussi* Thalmud.

MISSELS. *Constitution de Sixte V. pour réformer tous les Missels sur son Edition de la Vulgate.* 527. *Cette réformation défendüe en-suite par Clement VIII.* 529.

MOÏSE. *Docteur Armenien.* 289. 543.

R. MOISE MAIMONIDES. *Son Livre intitulé* Moré Nevokim, *& la méthode qu'il a crû qu'on devoit suivre pour expliquer l'Ecriture.* 375. & suiv. *Plusieurs Juifs de son tems s'opposerent à la publication de cet Ouvrage.* 375. 379. *A fait un Abregé du Thalmud, & des Commentaires sur la Misna.* 379. Voyez aussi la page 543.

MOLLERUS. *Son Commentaire sur les Pseaumes avec une nouvelle Traduction Latine de ce Livre: s'explique avec une grande netteté, mais son stile est trop diffus: ne neglige point le sens literal, ni la Grammaire: paroit plus moderé que Luther & Calvin: à quoi s'applique principalement: ses Sommaires à la tête de chaque Pseaume en expliquent le sens avec beaucoup de netteté.* 437.

MONDE. *Trois Mondes, selon quelques Rabbins, & l'application qu'ils font des Livres de la Bible à ces trois Mondes.* 61. *Monde invisible avant celui-ci, selon quelques Auteurs Grecs.* 213.

MONTAGNE SINAÏ. *Principe auquel les Juifs ont recours: aussi-bien qu'à une grande Assemblée qui se tint, selon eux, sous Esdras, pour résoudre toutes les difficultés de l'Ecriture qui se presentent.* 29.

P. MORIN. *Il n'y a personne qui ait plus écrit sur la Critique de la Bible, & avec plus d'érudition, que ce Pere.* 464. *Son dessein de détruire le Texte Hebreu d'aujourd'hui, afin de faire valoir la Version des Septante & le Pentateuque Hebreu Samaritain, qu'il s'étoit proposé de donner au Public.* ibid. *Ce dessein paroit dans tous les Livres qu'il a fait imprimer sur la Bible.* ibid. *Remarques sur ses Exercitations sur la Bible.* 465. *Son dessein dans cet Ouvrage.* ibid. *On ne peut soutenir son Systeme, sans tomber en une infinité de contradictions.* 466. *La preuve dont il se sert, pour montrer que les Juifs ont pû corrompre leurs Exemplaires, n'est pas concluante.*

clusante. ibid. *Les raisons dont il se sert, pour prouver que St. Jerôme a pû faire une nouvelle Traduction de la Bible, & qu'au contraire on n'a pû en faire de nôtre tems, ne le sont pas non plus.* ibid. *Moyens de conciliation qu'il rapporte, pour justifier en quelque sorte l'ancienne Version Grecque, & même la Latine, dans les endroits où elles semblent s'éloigner du Texte Hebreu.* 467. *Dit que la maniere d'écrire la Langue Hebraïque sans Points-voyelles vient de Dieu même* 468. *Et que les Juifs sont dans une très-grande ignorance de leur Langue.* ibid. *Quelques Protestans ne lui ont répondu que très-foiblement.* 470.

Morus. *Livre d'Alex. Morus, intitulé* Causa Dei, *ne marque pas qu'il fût savant dans la Critique de la Bible.* 474. *N'avoit aucune connoissance des Rabbins.* ibid. *Avoüe qu'il y a des fautes dans les Livres Sacrés.* ibid. *Sa maniere de raisonner n'est pas toûjours exacte: & il tombe quelquefois dans l'erreur.* ibid.

Moscelim. 32. 58.

Moses Alscec. *Commentaires de cet Auteur sur l'Ecriture, & en quel tems il a écrit.* 542.

Moses Bar Nahman. *A quoi s'est principalement attaché dans ses Commentaires sur la Loi de Moïse.* 380. 544.

Moses Ben Negara. *Son Commentaire sur les cinq Livres de Moïse.* 543.

Moses Micotsi. *Livre de cet Auteur, intitulé* Sepher Mitsevoth Gadol. 542.

Mots. *Ce que les Massoretes entendent par mots pleins ou entiers, & mots défectueux.* 141. *Les Juifs les distinguoient les uns des autres avant les Massoretes.* 149.

De Muis. *Sa méthode dans son Commentaire sur les Pseaumes.* 425. *Il n'est pas assez châtié.* ibid. *Sa Défense du Texte Hebreu contre le P. Morin, & l'utilité des Traités qu'il a écrits sur cela, & sur tout de celui qu'il a publié sous le nom de* Défense de l'autorité de l'Edition Hebraïque. 470. *Observation qu'il y a faite touchant la Vulgate.* ibid.

Mukedam Meuhar. 35.

Munster. *Sa méthode dans sa Version Latine de l'Ecriture.* 321. *Examen de cette méthode & de sa Version.* ibid. & 322. *A été le plus fidele & le plus exact de tous les Protestans dans cette Version.* 322. *Utilité des Notes qu'il y a jointes.* 323. *A la réserve des Livres de quelques Rabbins Grammairiens, il n'étoit pas beaucoup exercé dans l'étude des Rabbins: preuve par la Traduction Latine qu'il a faite d'un petit Abregé de Philosophie écrit en Hebreu de Rabbin.* ibid. *Ses Remarques sur l'Ecriture sont trop remplies de Judaïsme.* 441. *Dessein qu'il a eu principalement dans ces Remarques.* 442. *Meilleure Edition de sa Version* 530.

Muscato. *Auteur du Commentaire sur le Cozri.* 544.

Musculus. *Son Commentaire sur les Pseaumes: le tems qu'il a employé à ce travail il y paroist modeste, & avoir du respect pour l'Antiquité: la méthode qu'il a suivie est assez exacte.* 438. *Il a connu la veritable maniere d'expliquer l'Ecriture: mais il n'a pas eu tous les secours necessaires pour y réüssir parfaitement.* 439.

N.

Naid. *Genes.* 4. 16. 216. 252.

Narbonne. *Appellée la Maîtresse de la Loi, & pourquoi.* 121.

Nathan. *Est le premier des Juifs qui ait fait une Concordance Hebraique de la Bible* 544.

Navi. *Signification de ce mot.* 17.

Nestoriens, *ou* Chrêtiens de St. Thomas. *Efforts qu'ont fait les Missionnaires du Pape, pour réformer la créance de ces Peuples, & entre autres ceux que fit Alexis Menesés, Angustin.* 281. *Comme ils n'ont point l'usage de l'Impression, il est impossible*

ble d'alterer leurs Livres, ni ceux des autres Peuples du Levant. ibid. *Ne sont pas tous réünis avec l'Eglise Romaine,* 508.

NEVIIM RISONIM. 60.

NEVIIM AHARONIM. 61.

NEZIR. *Signification de ce mot,* Genes. 49; 26. 221.

NICETAS. *On attribuë à cet Auteur la Compilation sur le Livre de Job.* 412. *Le Jesuite Comitolus croit qu'Olympiodorus en est l'Auteur.* ibid.

NOBILIUS. *Voyez* Ancienne Version Latine.

NOMBRES. *Comment les Juifs écrivoient les nombres dans le Texte de la Bible.* 130. 208. *Les nombres contiennent quelquefois des mysteres; & l'inconvenient où l'on tombe souvent, en les y cherchant.* 388.

O.

OBELUS. *Marque dans les Hexaples d'Origene, & son usage.* 195. *Dans l'ancienne Edition Latine corrigée par Saint Jerôme.* 244.

OCTAPLES. *Voyez* Tetraples.

J. OLEASTER. *Méthode de cet Auteur dans ses Commentaires sur l'Ecriture.* 422.

R. OLIVETAN. *Sa Version Françoise de toute l'Ecriture sur le Texte Hebreu & sur le Grec.* 342. *Est le premier qui ait traduit la Bible d'Hebreu en François.* ibid. *Il y a lieu de douter qu'il ait sû la Langue Hebraïque.* ibid. *Il n'avoit aucune connoissance des Ecrivains Juifs.* ibid. & 343. *Méthode qu'il s'est proposée dans sa Version, digne d'être remarquée.* 343. *L'execution n'a pas répondu à son dessein.* ibid. *Il a été judicieux, en préferant aux nouveaux Interpretes, les Septante & la Vulgate, lors qu'ils lui fournissoient un meilleur sens.* 344. *Fautes en grand nombre dans sa Version, pour n'avoir pû consulter le Texte Hebreu, & n'avoir eu qu'une connoissance médiocre du Grec & du Latin.* ibid. *Revision de cette Version, premierement par Calvin.* ibid. *Et en-suite par Corneille Bertram, laquelle subsiste encore aujourd'hui.* 347. *Fautes qui viennent de l'entêtement des Docteurs de Geneve.* ibid. *Les autres revisions de la Version Françoise de Geneve sont peu considerables.* 348. *Les derniers Editions ont souvent augmenté les erreurs, sous prétexte de les corriger, & l'on y trouve même du galimatias.* ibid. *Edition de cette Version par Jean de Tournes en* 1557. *n'est en-effet que la révision de Calvin un peu changée en quelques endroits pour la déguiser.* 351.

ONKELOS. *Critique de sa Paraphrase par Aben-Esra.* 375. *Cet Auteur est loué par Maimonides, de ce qu'il se sert d'expressions qui conviennent le mieux à la grandeur de Dieu, dans les passages de la Loi où il est parlé de lui de la même maniere que des corps.* 377.

ORDRE. *Renversement d'ordre ordinaire à l'Ecriture.* 35. *Dans les Livres de la Loi.* ibid. *Exemples dans la Genese & dans l'Exode.* 36. 37. 38.

ORIGENE. *Son opinion sur les Livres de la Bible.* 4. *Maniere d'écrire qui lui est ordinaire.* 106. 107. *Est le premier des Peres qui se soit appliqué à l'étude des Livres Sacrés.* 391. *Aimoit sur tout les allégories.* ibid. *Personne n'a jamais tant travaillé sur la Bible que lui.* 392. *Dons qu'il avoit pour cela.* ibid. *Ses Homilies & ses Commentaires.* ibid. *Ne pouvoit presque souffrir le sens literal, qu'il croyoit n'avoir rien que de bas & de simple: & le défaut de cette pensée pour l'explication de l'Ecriture.* ibid. *Ses Ouvrages répandus en peu de tems dans toute l'Eglise, & lûs par ceux mêmes des Peres qui lui étoient opposés, qui ne laisserent pas d'en profiter.* 403. *Comment ses Commentaires furent traduits par St. Hilaire & Victorin.* ibid.

ORIGINAUX DE LA BIBLE. *Voyez* Ecriture Sainte.

OSIANDER. *Réformation de la Vulgate sur l'Ori-*

l'Original Hebreu par Luc & André Osiander, & la maniere dont ils l'ont fait. 327 Approuvée des Théologiens de l'Academie du Tubinge. 328. La méthode qu'ils ont suivie, en conservant l'ancien Interprete Latin dans leurs Corrections, est la meilleure & la plus sûre. ibid. Défaut des deux Editions qu'ils ont données de la Vulgate. ibid.

OZIAS. Par qui a esté écrite l'Histoire de son regne. 24.

P.

PAGE. Ce que c'étoit dans les anciens Volumes des Juifs, dans ceux d'aujourd'hui de ce même Peuple, & dans les Tetraples & les Hexaples d'Origene. 196. 197.

PAGNIN. Sa Version de la Bible sur l'Hebreu d'ajourd'hui louée par des Papes; & combien de tems cet Auteur y a travaillé. 313. 314. Examen de cette Version, & ses defauts. 314. 315. Détruit en quelques endroits la verité de nos mysteres, selon Mariana. 316. Differens jugemens de Genebrard & d'un savant homme de nôtre tems sur cette Version. ibid. Editions qui en ont esté faites par son Auteur. 314. 530. par Michel Servet, par ceux de Zurich, & par Rob. Estienne. 530. Imprimée aussi dans une Edition qui porte le nom de Vatable. ibid.

PARADIS. Quand crée, selon St. Jerôme & les Juifs Cabalistiques. 250.

PARALIPOMENES. Grandes difficultés qui s'y rencontrent. 27.

PARAPHRASES CALDAÏQUES. Occasion de ces Paraphrases. 296. Paraphrases attribuées ordinairement à Onkelos & à Jonathan, & l'incertitude où l'on est du tems auquel elles ont esté composées. 297. 507. Miracle qui se fit au sujet de la Paraphrase de Jonathan sur les Prophetes, au rapport des Docteurs Thalmudistes. 188. Autre Paraphrase sur le Pentateuque attribuée à ce même Jonathan par quelques Auteurs, mais sans raison. 297. 301. 302. Jugement des deux Paraphrases attribuées à Onkelos & à Jonathan, & dans quel tems elles peuvent avoir esté écrites. 298. Les Juifs lisent tous les Samedis un Parasça ou Chapitre de la Paraphrase d'Onkelos avec un Parasça du Texte Hebreu de la Loi; & d'où leur est venue cette coûtume. ibid. Utilité de ces Paraphrases à l'égard de la Langue Hebraïque. ibid. Autre Paraphrase Caldaïque, qu'Elias Levita appelle Jerosolimitaine, Targum, ou Paraphrase de Jerusalem. ib. Les Juifs ne savent point qui est l'Auteur des Paraphrases sur les Livres qu'on nomme Hagiographes. 299. Ont esté composées par differentes personnes, au sentiment d'Elias Levita. ib. Paraphrase Caldaïque sur le premier Livre des Chroniques, imprimée en Allemagne. ibid. Paraphrase de Jonathan sur le Pentateuque, selon R. Menahem de Recanati. ibid. Les Juifs ont préfere la Paraphrase d'Onkelos à toutes les autres. ibid. Les Exemplaires de ces Paraphrases, soit manuscrits, ou imprimés, different entre eux à l'égard des Voyelles & de la ponctuation. ib. Origine de ces varietés. ib. Réformation de la ponctuation de ces Paraphrases par Buxtorfe le pere dans une Bible Hebraïque imprimée à Basle, n'a pas encore rendu cette ponctuation parfaite, & même cete réformation doit être entierement rejettée. 300. 302. 507. Cette diversité de ponctuation a causé des interprétations très-differentes. 300. L'égard qu'on y doit avoir. ibid. Liberté des Auteurs de ces Paraphrases. ibid. Ont lû en quelques endroits autrement qu'on ne lit dans les Exemplaires Hebreux d'aujourd'hui. ibid. D'où viennent ces varietés entre le Texte Hebreu d'aujourd'hui, & ces Paraphrases. 301. Les Paraphrases Caldaïques sont plus conformes au Texte de la Massore, que toutes les autres Versions. ib. Sur quoi la plus-part des dernieres Paraphrases ont esté recueillies. 302.

ſont aſſez nouvelles. ibid. *Comment on peut apeller la Langue dans laquelle elles ont été écrites, & la difference qui ſe trouve pour le Caldéen entre ces Paraphraſes, & les Livres de Daniel & d'Eſdras.* 301. 302. *Leur utilité.* 303. 507. *Imprimées dans la Bible de Mr. le Jay, & rimprimées depuis dans la Polyglotte d'Angleterre.* 304. 523. *Il n'eſt pas fort avantageux à la Religion Chrêtienne de s'en ſervir, même contre les Juifs.* 304. 507. *Il n'y a point de Verſion qui ait plus beſoin de réformation, que ces Paraphraſes.* 356.

PARAPHRASES JUIVES DE L'ECRITURE. *Voyez* Traductions, &c.

PARSCIOTH. *Voyez* Sections.

PARTHES. *Sont les mêmes que les Perſans.* 90.

PASSAGE. *Comment N. Seigneur & les Apôtres citoient les paſſages du V. Teſtament.* 97. 98. *Ce qu'un Traducteur de l'Ecriture eſt obligé de faire, quand un paſſage eſt obſcur.* 258.

PATRIARCHES. *Ont eu chacun un Ange pour Maître, ſelon des Docteurs Cabbaliſtiques.* 47. 48. *Ont laiſſé des Mémoires de ce qui ſe paſſoit de leurs tems.* ibid. *N'ont pas vécu ce grand nombre d'années qui leur ſont attribuées dans les Livres de Moïſe, ſelon quelques Juifs* 51. 209. 210. *Les Docteurs Allégoriques & Cabbaliſtiques ont debité ſous leurs noms, des Livres pleins de rêveries.* 485. *Contiennent néanmoins pluſieurs veritez comment elles peuvent être autoriſées, & qui en peut faire le diſcernement maintenant d'avec les fauſſetés qui s'y trouvent.* ibid. & 486.

PAUL DE BURGOS. *Ses Additions, qui contiennent la Critique des Remarques de Nicolas de Lira.* 415. *Il y a bien du tems à perdre ſi on le veut lire tout entier.* ibid. *Il n'eſt pas toûjours exact dans ce qu'il rapporte des Rabbins: exemple.* ibid.

PENTATEUQUE. *Moïſe n'en eſt pas le ſeul Auteur.* 17. 31. *Selon quelques-uns il n'y a point du tout de part.* 18. *En quel ſens on peut dire qu'il en eſt veritablement l'Auteur.* 3. *A quoi peut être attribué le peu d'ordre qui ſe trouve en quelques endroits.* 35. *Diverſité dans le ſtile.* 39. *Les Juifs croyent qu'il eſt tout entier de Moïſe.* 40. *C'eſt un article de leur créance.* ibid. *Preuves dont ils appuyent leur ſentiment.* 41. *Extravagance des Rabbins là-deſſus.* 43. *Faits hiſtoriques qui y ſont, par qui écrits.* 46. *On ne peut diſcerner ce qui eſt veritablement de Moïſe, d'avec ce qui y a été ajoûté par ceux qui lui ont ſuccedé.* 50. *Eſt plus exact que les autres Livres de la Bible, & la raiſon de cela.* 52. *Les Juifs le conſervent avec plus de ſoin que ces autres Livres, & le liſent en public & dans le particulier.* ibid. *Verſion qui en a été faite en Grec vulgaire.* 308. *Où imprimée, pour qui faite, & par qui.* ibid. *Verſion Eſpagnole de ce même Pentateuque, par qui faite, & où en uſage.* 310. *Editions que les Juifs en ont faites.* 514. *Deux Pentateuques Polyglottes des Juifs de Conſtantinople.* ibid. *Pentateuque Arabe par Abuſaid.* 522. *Voyez auſſi Verſions Arabes.*

PENTECÔTE. *Les Juifs liſent ce jour-là un Abregé de toute la Loi.* 44.

PERERIUS. *Son Livre de Queſtions ſur la Geneſe.* 423.

PERES. *Maniere dont les premiers Peres ont interpreté l'Ecriture, & comment ils ont combattu les Philoſophes & les Juifs contre leſquels ils diſputoient.* 386. *On doit plûtôt chercher la verité de la Religion Chrêtienne dans leurs Commentaires, qu'une explication literale du Texte de la Bible.* ibid. & 405. *Quelques-uns s'y ſont appliqués, & en ont même donné des regles aſſez exactes; mais ils n'ont point pratiqué la plus-part de ces regles.* 386. *Maniere dont les Peres ont expliqué l'Ecriture dans leurs Homilies.* 391. *Sont beaucoup plus exacts dans leurs Traités particuliers, & dans leurs diſputes contre les Juifs & contre les Heretiques.* ib. *A quoi la plus-part des anciens Peres qui n'entendoient pas l'Hebreu, ont eu recours dans l'explication de l'Ecriture.* 407.

PETAH. *Signification de ce mot dans l'Hebreu.* 215.
PETUHOT & SETUMOT. *Voyez* Sections.
PHALEG. *Voyez* Bochart.
PHARISIENS. *Curieux de Tradition anciennes.* 51. *Aimoient les Allégories.* 93. *Jesus Christ ne les a jamais repris d'avoir corrompu l'Ecriture.* ibid. *Sont encore aujourd'hui la Secte dominante parmi les Juifs.* 58. *Nous leur sommes redevables des Exemplaires de la Bible.* 97.
PHELIPPEAU. *Méthode de cet Auteur dans ce qu'il a écrit sur les quatre premiers Chapitres du Prophete Osée.* 427.
PHENICIENS. *Voyez* Cananéens.
PHILOSOPHES PLATONICIENS. *Pour avoir quelquefois parlé de Dieu d'une maniere relevée, n'ont pas eu pour cela connoissance des mysteres de la Religion Chrêtienne, comme quelques-uns ont prétendu.* 372.
PIPI. *Origine de ce mot.* 240.
J. DE LA PLACE. *Voyez* Sociniens.
POETES. *Parmi les Juifs.* 57. *La Poësie est une invention qui leur est nouvelle.* 58. *En sont redevables aux Arabes.* ibid.
POINTS. *Points au dessus des Lettres du Texte Hebreu, & le jugement qu'on en doit faire.* 144. *Sentiment commun des Juifs touchant ceux qui ont inventé les Points dans le Texte Hebreu, rejetté par Elias Levita.* 132. 146. *Les plus judicieux Protestans aprés Luther, Zuingle, Calvin & Louïs Cappelle, sont pour la nouveauté des Points.* 146. *Raison pourquoi les autres, en suivant Buxtorfe le fils, sont dans un sentiment opposé.* ibid. *Leurs premiers Auteurs, le tems de leur invention, & à quelle fin ils ont été inventés.* 147. *Les Juifs n'ont été qu'imitateurs en cela, & ont ajoûté à cette invention.* ibid. *A quel usage destinés.* 120. 147. *Bien que cette invention soit humaine, la lecture de l'Ecriture ne dépend pas pour cela entierement des hommes.* 148. *Ne furent point introduits dans les Exemplaires qu'on lisoit dans les Synagogues.* ib. *Sont recens par les Caraïtes; & la preuve qu'on tire de là pour la verité de la Tradition qui regarde ces Points.* ibid. *On ne doit point conclurre de cette Tradition arrêtée par les Points, que la ponctuation de Massore soit infaillible.* 149.
MATTH. POL. *Voyez* Synopsis Criticorum.
POLYGLOTTE. *Projet d'une nouvelle Polyglotte.* 521.
POLYGLOTTE D'ANVERS, *ou* la Bible de Philippe II. *Son Auteur.* 516. *Approbation qu'elle eut dans l'Europe des Théologiens de Louvain, de plusieurs Théologiens de Paris, de l'Empereur, & du Roi de France, & estimée du Pape Gregoire XIII.* 517.
POLYGLOTTE DE PARIS, *ou* de Mr. le Jay. *Défauts de cette Polyglotte.* 518. *Avantage qu'elle a dessus celle d'Anvers.* ibid. *Préface generale de cet Ouvrage, où l'Auteur le ruine en peu de mots.* 269. 519. *Autre Préface du P. Morin.* 519.
POLYGLOTTE D'ANGLETERRE. *Cette Polyglotte est plus ample & plus commode que celle de Paris, & les avantages qu'elle a sur cette derniere.* 520. *Comment on auroit pû la rendre plus parfaite.* 521.
PONCTUATION. *Ponctuation de certains mots dans le Texte Hebreu, irreguliere.* 135. 150. *Exemple dans le mot Grec* Darios. 135. *Quand on doit corriger ces irrégularités.* 150.
POSTILLA. *Sortes de Remarques sur l'Ecriture, que les Latins ont ainsi nommées dans ces derniers siecles; & d'où peut venir ce mot.* 412. *Quand & par qui faites pour la plus-part.* 413.
PREJUGE'S. *Le prejugé d'un usage receu a été cause qu'on a préferé de tout tems les Exemplaires de la Bible dont on se servoit communément, aux autres.* 264.
PRESBYTERIENS. *Sont estimés Schismatiques par Jean Durel, savant Protestant Anglois.* 338. *Et par les autres Episcopaux.* 482.
PROCOPE DE GAZA. *Son Ouvrage sur les huit*

huit premiers Livres de la Bible, & leur utilité. 410. 411. *Ses Commentaires sur la Prophetie d'Isaïe.* 411.

PROPHETES. *Les Rabbins en mettent differens degrés.* 60. *Les actions attribuées aux Prophetes dans l'Ecriture, ne sont point réelles & véritables, mais seulement en vision & en songe, selon Maimonides.* 378. *Leurs Livres ne peuvent être bien entendus sans le secours de l'Histoire profane.* 389. *Voyez aussi* Scribes.

PROPHETIES. *En quoi consistoient dans les commencemens.* 30. *Ont été enregistrées & mises dans les Archives.* ib. *L'on en distribuoit des copies* ibid. *On en a fait un corps, où l'on a inseré d'autres Actes.* ibid. *Prophecies de l'Ecriture obscures.* 363. 369.

PROTESTANS. *Les plus habiles d'entre eux ne se scandalisent point des varietés du Texte de la Bible.* 13 *Pourquoi marquent rarement les differentes significations des mots Hebreux dans leurs Versions.* 357. *En recevant comme la pure Parole de Dieu, des Traductions de la Bible, ils tombent dans le même défaut qu'ils reprochent aux Catholiques à l'égard des Traditions.* 358. *Principe dans lequel ils conviennent tous, qui n'empêche pas que leurs sentimens ne soient très-differens.* 427. 428. *D'où vient l'entêtement où sont aujourd'hui la plus part des Protestans d'Allemagne, & ceux de Geneve touchant l'antiquité des Points dans le Texte Hebreu.* 478.

PROVIDENCE. *Providence particuliere de Dieu dans la conservation des Livres Sacrés, reconnüe par les Protestans, sur quoi est fondée.* 478. *Tout le monde n'en tombe pas d'accord.* 489. *Et ce n'est pas le sentiment de la plus part des Peres.* 492.

PSEAUMES. 25. *Les Pseaumes que l'on recite aujourd'hui dans l'Eglise, sont les mêmes qu'on y chantoit autrefois, & qui faisoient partie de l'ancienne Vulgate.* 223.

PSEAUTIER. *Ancien Pseautier Hebreu en Angleterre, qu'on a prétendu avoir été écrit depuis plusieurs siecles, supposé.* 131.

Q.

QUESTIONS HEBRAÏQUES DE St. JERÔME SUR LA GENESE. *Voyez* St. Jerôme.

R.

RABANUS MAURUS. *Ses Commentaires ou Recueils sur l'Ecriture.* 410.

RABBANISTES. 360.

RABBINS. *Si l'on doit permettre la lecture des Rabbins, & principalement de leurs Commentaires sur la Bible.* 383. *Cette question autrefois agitée en Espagne, où plusieurs furent pour la negative.* ibid. *Mariana est d'avis contraire.* 384. *On peut tirer beaucoup de secours des Commentaires de quelques savans Rabbins sur l'Ecriture.* ibid. *Ont alteré la Theologie par le mélange de la Philosophie de Platon & de celle d'Aristote.* 385. Voyez aussi *Commentaires.*

RABBOT. 544. *Voyez aussi* Medrascim.

RAMBAM. *Voyez* R. Moïse Maimonides.

RAMBAN. *Voyez* Moses Bar Nahman.

RASCI. *Ce Rabbin est le grand Auteur des Juifs.* 514.

RECUEIL. *Le Recueil des Livres de la Bible ne s'est point fait tout à la fois.* 52. *Il s'y trouve des Livres posterieurs à Esdras.* ibid. *Liberté qu'ont prise les Auteurs de ce Recueil.* ibid. *On ne sait pas certainement si Esdras est l'Auteur du dernier Recueil qui en a été fait.* 55. *Ce qu'il y a de vrai-semblable là-dessus.* ibid. *Voyez* Esdras.

RECUEILS SUR LA BIBLE. *Voyez* Catena. *Recueil de la Bile imprimé sous le nom de la Sainte Bible avec la Glosse ordinaire.* 414. *Recueils sur l'Ecriture faits par des Protestans d'Angleterre.* 441. *Défaut où tombent d'ordinaire ceux qui ne font que de simples Recueils de ce qu'ils ont vû dans les Livres des autres.* 493.

REDITES. *Frequentes dans le Pentateuque.* 33. 34. *Quelques-unes ont leur grace.* 34. *Moïse & Homere en cela conformes.* ibid.

Il y en a qui rendent le Texte obſcur. ibid. *Peuvent être du genie de la Langue Hebraïque.* 35.

REFORMATEURS. *A quoi s'appliquoient principalement les premiers Reformateurs des Proteſtans.* 437.

REGISTRES. *Regiſtres publics du tems de Moiſe, & ce qu'on y écrivoit.* 46.

REMARQUES. *Remarques miſes par les Docteurs de Geneve dans leurs Bibles: leur deſſein en les y mettant: & l'effet qu'elles produiſent.* 346. *Sont differentes les unes des autres dans diverſes Editions.* ib. *Où ſe trouvent les meilleures & les plus raiſonnables.* ibid.

RIBERA. *Sa méthode dans ſon Commentaire ſur les douze petits Prophetes: ſon grand Auteur eſt St. Jerôme: il n'a rien d'extraordinaire pour la Critique.* 424.

RICMA. *Voyez* R. Jona.

ROIS. *Par qui a été compoſée l'Hiſtoire des Rois.* 26.

ROULEAUX, ou Volumes. *En uſage chez les Juifs juſqu'à préſent pour les Livres qu'ils liſent dans leurs Synagogues.* 196.

RUTH. *Le Livre de Ruth en faveur de qui compoſé, & par qui.* 62. *En quel rang on le doit mettre parmi les Livres Sacrés.* ibid.

S.

SEMAN. Sa. *Voyez* P. de la Haye.

SAADIAS GAON. *Ce qu'il étoit, & en quel tems il vivoit.* 167. 305. *Jugement que l'on peut faire de cet Auteur par ſes Ouvrages.* 169. *A écrit en Arabe une Paraphraſe de toute la Bible, dont on ne trouve à-préſent que le Pentateuque.* 305. *Celle du même Pentateuque auſſi en Arabe, qui ſe trouve dans la Polyglotte de Paris, eſt apparemment du même Auteur, & par qui a été réformée comme elle eſt.* ibid. *Maniere dont il l'a traduite.* 306. *On ne doit pas multiplier facilement les diverſes Leçons du Texte Hebreu ſur cette Traduction.* ibid. *Défauts qui s'y trouvent dans la ponctuation.* ibid. *Le ſtile n'en eſt pas tout-à-fait pur.* 307. *La Verſion Latine qui en a été faite, a des fautes conſiderables: exemple.* ibid. *Cet Auteur & quelques autres Juifs, à l'occaſion d'un ſeul mot dans l'Ecriture, ont fait des Traités entiers de Phyſique, ou de Mathematiques, ou de Cabbale.* 373. *Voyez* auſſi la page 544.

SABIENS, ou Sabaïtes. *Leur origine.* 47. *Parlent de Dieu d'une maniere ſublime & relevée.* ibid. *Manes eſt un de leurs Patriarches.* ibid. *Ont emprunté bien des choſes des Manichéens.* ib. *Et quelques opinions touchant l'Aſtrologie, des anciens Caldéens.* ibid. *Leur Religion eſt remplie d'un grand nombre de fables à l'égard des Anges.* 49. *Auteurs Arabes l'ont décrite.* 48. 49. *Ne croyent pas qu'Adam ait été le premier homme.* 49. 213. *Ce qu'ils croyent de Seth & de Noé.* 49. *Leurs Hiſtoires ſont pleines de fictions allégoriques.* ibid. *Reconnoiſſent des Divinités inferieures pour parvenir plus facilement à l'Etre Suprême.* 50. *Leur ancienne Religion à quoi eſt utile.* ibid. *Leur Hiſtoire écrite par Maimonides.* 379. *On a trés-peu de connoiſſance de cette ancienne Secte.* 545.

SACRIFICATEURS. *Raiſon pour laquelle il ſemble que Dieu a ordonné un ſi grand nombre de Sacrificateurs au Peuple Juif.* 50. *De quelle maniere étoient oints, ſelon les Docteurs Juifs dans le Thalmud.* 83.

SADUCE'ENS. *Ne croyoient pas tout ce qui eſt dit des Anges dans l'Ecriture, & la raiſon de cela.* 48. *Rejettoient les Traditions.* 92. *Pouſſoient trop loin ce principe.* ibid. *Retenoient tout le corps de l'Ecriture.* 93. *A quoi s'appliquoient principalement, & combien a duré leur Secte.* 97.

SAGESSE. *Livre de la grande ſageſſe.* 56.

R. SALOMON. ISAAKI, *autrement* Jarhi. *Ses Commentaires ſur l'Ecriture.* 379. 545.

SAMARITAINS. *Ont un Exemplaire Hebreu de la Loi écrit en caracteres Samaritains.* 64. *Ont conſervé les anciens caracteres Hebreux*

breux qui étoient dés le tems de Moïse. ibid. *Histoire de ces Samaritains.* ib. *Observent la Loi de Moïse plus à la lettre que les Juifs.* 65 *N'ont point d'autres Livres Canoniques que le Pentateuque.* ibid. *Quand eurent un Exemplaire de la Loi.* ibid. *Ont copié celui des Juifs.* 66. *Ont réformé quelques endroits de leur copie sur la Version Grecque des Septante.* 71. *L'ont conservée avec soin.* 73. *N'ont pas de Points pour servir de Voyelles.* 74. 76. 148. *Usage de certains Points qu'ils ont.* 76. *Il n'est pas probable qu'ils ayent réformé leur Exemplaire en quelques endroits dans une Assemblée, à l'imitation de celle qu'on croit communément s'être tenüe sous Esdras.* 506. *Cet Exemplaire n'est pas moins authentique que celui des Juifs.* ibid. *Il se pourroit faire que les Samaritains eussent des Exemplaires plus corrects du Pentateuque, que celui des Juifs.* 507.

SAMUEL. *Les Livres de Samuël ne sont pas entierement de lui.* 54. *Ne peuvent être attribués à Gad & à Nathan.* ibid.

SAMUEL LANIADO. *Commentaire de cet Auteur sur les cinq Livres de Moïse.* 544.

R. SAMUEL TSARTSA. *Voyez* Biurim.

SANHEDRIN. *Son origine, & son emploi.* 57.

SARAI. *Changement de ce nom en celui de* Sarra *dans la Version des Septante.* 255.

SCEM TOBH. *Livre Cabbalistique de ce Rabbin touchant les lettres de l'Alphabet Hebreu.* 545.

SCETE JADOT. *Voyez* Menahem Lanzano.

SCHICARDUS. *Livre de cet Auteur, intitulé* Behinat Happeruschim, *ou* l'Examen des Interprétations. 474.

SCRIBES, *ou* Ecrivains publics. *Etoient chez les Egyptiens, & leur emploi.* 16. *Etoient aussi vrai-semblablement dans la République des Hebreux dés le tems de Moïse, & ont continué depuis.* 316. *Utilité de cette hypothèse.* 3. *Etoient appellés Prophetes.* 16. *N'eurent plus ce nom aprés la Captivité, mais prirent celui de Scribes.* 25. 55. *Leur emploi, & jusqu'où s'étendoit leur pouvoir.* 3. 4. 17. 18. 19. 20.

SECRET DES DOUZE. *Ce que c'est.* 45.

SECTIONS. *Les Juifs en ont de grandes dans leurs Exemplaires Hebreux: à quoi répondent: comment désignées: & combien ils en comptent dans le Pentateuque.* 157. *Ils en avoient d'autres plus petites, & comment elles étoient marquées.* ibid. *De qui ils ont pris ces distinctions.* 158. *N'ont rien de singulier.* ibid.

SEDARIM. *Voyez ci-dessus* Sections.

SEDER OLAM. *Histoire Chronologique; & est de deux sortes,* Seder Olam Rabba, *&* Seder Olam Zutha. 545.

SEETH. *Signification de ce verbe Hebreu.* 215. Σίαις. 197.

SENS. *Sens spirituel de l'Ecriture à quoi est utile.* 404.

SEPHER IKKARIM. *Voyez* Joseph Albo.

SEPHER JETSIRA. *Voyez* Abraham.

SEPHER MITSEVOTH GADOL. *Voyez* Moses Micotsi.

SEPTANTE. *Voyez* Version Grecque des Septante.

SERARIUS. *Cet Auteur a eu toutes les qualités necessaires à un Interprête de l'Ecriture; mais sa methode n'est pas assez critique, & il mêle trop d'érudition inutile dans ses Commentaires & dans ses Question.* 423. *Son jugement & sa capacité paroissent davantage dans ses Prolégomenes sur la Bible.* ibid. & 455.

SERVET. *Voyez* Sociniens.

SEVERE PATRIARCHE D'ALEXANDRIE. *Voyez* Liturgie.

SEVIRIN, *ou* Conjectures. 142.

SICLES. *Inscription de quelques-uns.* 77.

SIHON. *Genes.* 49: 12. 218. 219. 341. 349.

SIMEON BAR TSEMAH. *Son Commentaire sur le Livre de Job.* 545.

SIMEON HADDARSAN. *Son Livre intitulé* Jalcut Hatora, *& son utilité.* 382. 546.

SITTA. *Signification de ce mot, son usage, & son étendue.* 156.

SIXTE DE SIENNE. *Son Ouvrage intitulé* Bibliotheca Sacra, *son utilité, & le dessein qu'y a eu son Auteur.* 457. *Observations sur ce qu'il dit des Versions de l'Ecriture.* 458.

SOCIN. *Voyez* Sociniens.

SOCINIENS. *Etablissent un même principe de la Religion, que les Protestans; dont ils sont pourtant trés éloignés dans les consequences qu'ils en tirent.* 448. *Michel Servet renouvella le premier les Heresies des anciens Antitrinitaires.* ib. *Lalius Socin les porta bien plus loin aprés lui, & établit un nouveau Systeme de Religion.* 449. *Fauste Socin son neveu fut heritier de la Doctrine & des Livres de Lalius Socin son oncle.* ib. *Traité de l'autorité de l'Ecriture Sainte qu'il fit imprimer.* ib. *Créance communément reçûë parmi les Sociniens touchant les Livres de l'Ecriture, & à quoi ils ont recours dans tous leurs disputes.* ib. *Se sont beaucoup plus appliqués à l'étude des Livres du Nouveau Testament, que de ceux du Vieux.* ibid. & 452. *Ouvrage de Brenius sur tout le Vieux Testament.* 449. 450. 451. *Sociniens donnent tout à leur raison, & rien à l'autorité des Anciens.* 450. *Cuperus, & sa Réponse à Spinosa.* ibid. *Les regles de la Grammaire & de la Dialectique appliquées au Texte de l'Ecriture, font toute la Théologie des Sociniens.* 451. *Secondent par préjugés dans l'explication de l'Ecriture.* ib. *Prétendent qu'il faut expliquer le Vieux Testament par rapport aux verités de l'Evangile.* ib. *Les Protestans se sont fortement opposés à cette Secte, & pourquoi.* 452. *Josué de la Place est un de ceux qui ait mieux répondu aux Sociniens, sans s'éloigner du principe qui est commun aux deux Religions.* ib. *Passages du Vieux Testament de la maniere qu'ils sont expliqués par de la Place, & par Socin & ses Sectateurs; par où l'on pourra mieux juger de la méthode que ces derniers observent dans l'interprétation du Vieux Testament.* ibid. & 452. 453. *Ce qu'il faut savoir pour résoudre leurs objections, & leur répondre selon leurs principes.* 454.

SOIR & MATIN *Ces mots entendus differemment par Joseph & par Saadias Gaon dans le premier Chapitre de la Genese.* 366.

SOPH PASUC, *ou* Silluc. 151.

SPECULUM. *Ouvrage sous ce titre attribué à St. Augustin.* 154. 155. *Erreur des Théologiens de Louvain sur le mot* Versus *qui s'y trouve.* 155.

SPIRITUS. *Ce mot au 2. Verset de la Genese, se peut entendre également ou de l'Esprit de Dieu, ou d'un tres-grand vent.* 365. 416.

Στίχοι, στίχοις, στίχος. 154. 156. 157. 158.

STILI. *Les Livres des Pseaumes, des Proverbes, de l'Ecclesiaste & de Job sont écrits d'un stile sentencieux & coupé.* 57. 363. *Ce stile est estimé des Mahometans.* 58. *Le stile Parabolique l'est des Peuples du Levant.* ibid. *Livres de Job, de Tobie & de Judith écrits dans ce stile, selon quelques-uns.* ibid. *Ordinaire aux Auteurs du Nouveau Testament.* ibid. *Aimé des Pharisiens.* ibid. *Difference entre le stile d'Isaïe & celuy de Jeremie.* 31. *Epîtres de Saint Paul sont de differens stiles.* 39. *Stile de la Langue Sainte, qui aime les repetitions.* 367.

SYMMAQUE. *Motif qui lui fit faire sa nouvelle Version Grecque de la Bible.* 233. 236. *Son changement de Secte, & le tems auquel il écrivit sa Version.* ibid. *Sa méthode.* 237. *Retoucha sa Version.* ibid.

SYNAGOGUES. *Les Juifs ne lisent dans leurs Synagogues, que le Texte Hebreu de la Loi.* 293. *Confondent d'ordinaire les mots d'Ecole & de Synagogue.* ibid. *Comment appellent ces Ecoles, & ce qu'ils y expliquent.* ibid.

GRANDE SYNAGOGUE. *En quel tems a commencé*

menée selon les Juifs. 52. *Il y a partage d'opinion entre eux là-dessus.* ibid. *Celle de l'Auteur du Cozri est plus vrai-semblable.* ibid. *Les Juifs en disent tant de choses qui n'ont aucune vrai-semblance, qu'il y a lieu de douter qu'elle ait été.* 490.

SYNOPSIS CRITICORUM. *Auteur de cet Ouvrage, & la maniere dont il s'y est conduit.* 446. *Ce qu'on trouve de plus loüable dans cet Abregé des Critiques.* 447.

T.

TARGUM. *Voyez* Paraphrases Caldaïques.

TAUREAUX. *Maniere de prendre les taureaux en certains lieux.* 218.

V. TESTAMENT. *Il y a plusieurs choses dans le V. Testament qui se peuvent appliquer, même selon le sens literal, à David & à N. Seigneur.* 390.

N. TESTAMENT. *Il est arrivé plusieurs changement dans les Exemplaires du N. Testament.* 11. *Beze le reconnoit dans les Notes qu'il y a faites.* 12. *Les premiers Peres de l'Eglise n'ont pas assuré d'en avoir vû les premiers Originaux.* 165. *Grec de ce Livre.* 182. 450. *Comment écrit dans les commencemens par ceux qui en ont été les Auteurs.* 453. *Versions Espagnoles qui en ont été faites.* 534. *Version Françoise qui en a été faite par le P. Amelotte.* 4.

TETRAPLES, HEXAPLES ET OCTAPLES D'ORIGENE. *Ce qui a donné lieu à ce travail.* 194. *Versions que contenoit cet Ouvrage dans chacune de ses parties, & les raisons de leurs differens noms.* ib. *Disposition où s'y trouvoit la Version des Septante.* 195. *Passage de Ruffin pour expliquer l'œconomie de tout cet Ouvrage.* ibid. *Maniere dont il étoit décrit.* 196. 197. *Sentiment de Mr. Vossius sur cela.* 197. *Lieux où l'on se servoit des Hexaples.* 239. *L'Empereur Constantin en parle dans une Lettre qu'il écrit à Eusebe.* 240. *Traduits en diverses Langues.* ibid. & 283. *D'où Origene prit ce qu'il y insera dans son Edition des Septante.* 241. *Scolies qui étoient aux marges des Tetraples & des Hexaples, & à quoi appartenoient.* 392. *Comment Origene pût facilement les mettre où elles se trouvoient.* 393. *On trouve avec les siennes dans plusieurs Exemplaires manuscrits, d'autres Scolies qu'il n'a pû inserer lui-même aux marges de ses Exemplaires.* ibid.

TEXTE HEBREU. *Défectueux.* 39. *A quoi doit être attribuée la confusion que l'on y remarque aujourd'hui.* 92. & *un grand nombre de changemens qui s'y trouvent.* 93. *Plusieurs mots y sont habillés à la Caldeenne.* 94. *Confusion dans les consones.* ibid. *Preuve convaincante des changemens que l'on y trouve, par l'ancienne Version Grecque des Septante.* 95. *Etoit fort alteré dès le tems des Septante.* 96. *Comment appellé par St. Jerôme.* 108. 247. *L'usage étoit la regle de la lecture du Texte Hebreu dans les premiers siecles du Christianisme.* 112. *Ne l'a point tout-à-fait fixée.* ibid. & 113. *Comment on a pû conserver en quelque sorte un certain usage de lecture avant l'invention des Points-voyelles.* 115. *Comment le Texte Hebreu a été écrit au commencement.* 119. *S'il est le veritable Original, & comment on le peut rétablir.* 353. *Comment on doit considérer le Texte Hebreu d'aujourd'hui.* ibid. *La maniere de le lire n'a pas été constante dans tous les siecles.* 355. *Peut être interprété de differentes manieres, à-cause de l'équivoque des mots Hebreux.* 357. *Preuve de cela par Origene, St. Jerôme & les autres Peres, par les nouveaux Traducteurs de la Bible, par ceux qui ont composé des Dictionnaires de la Langue Hebraïque, & par les Auteurs de la Version Espagnole de Ferrare.* ibid. & 358. *Il n'est pas aisé de remarquer exactement les differentes interprétations dont les mots Hebreux sont capables.* 358. *D'où vient que le sens du Texte Hebreu est*

souvent obscur. 367. *Autre cause de cette obscurité dans la transposition des mots.* 369.

TEXTE HEBREU SAMARITAIN. *Distinction qu'on en doit faire de deux Versions faites par les Samaritains.* 67. *N'a pas été pris sur la Version des Septante.* 68. *Differe souvent du Texte Hebreu Juif.* ibid. *D'où vient cette difference.* ibid. & 70. *Il s'y trouve des passages expliqués plus nettement que dans le Texte Hebreu Juif.* 74. *Les Samaritains y ont fait des changemens & des additions.* ibid. & 75. *Ce qu'en doit conclurre de cette liberté.* 76.

THALMUD. *Ce que l'on comprend sous ce nom.* 546. *Est composé de la Misna & de la Ghemara.* ibid. *Edition la plus belle & la plus commode de la Misna.* ibid. *Meilleure Edition de tout le Thalmud.* ibid. *Deux sortes de Thalmud, celui de Jerusalem & celui de Babylone.* 298. 546.

THALMUDISTES. *Quel fondement on peut faire sur les citations des Docteurs Thalmudistes.* 115. *Leur ignorance, & à quoi ils se sont appliqués.* ibid. *Ont negligé la Critique, & n'ont point de Chronologie assurée.* ibid. *Leur methode dans l'explication de l'Ecriture.* 372.

THANNIN. *Voyez* Cete.

THAV. *Figure qu'avoit cette lettre autrefois, selon St. Jerome.* 82. *Examen d'un passage d'Ezechiel à ce sujet.* ibid. *Signification de cette lettre dans ce passage, selon les Juifs.* 83.

THEODORE DE MOPSUESTE. *Pourquoi condamné dans un Concile general.* 112.

THEODORET. *A fait des Questions sur une partie de l'Ecriture, & des Commentaires sur l'autre.* 408. *Est celui de tous les Peres auquel on doit le plus s'attacher pour l'étude de la Bible.* ibid. *Methode qu'il a suivie dans ses Commentaires.* ibid.

THE'ODOTION. *En quel tems il vivoit, & son changement de Secte.* 237. *Sa methode dans sa Version de l'Ecriture.* ibid. *Cette Version préferée à toutes les autres par Origene.* ibid.

St. THOMAS. *Ses Commentaires sur la Bible.* 413.

TITELMAN. *Sa methode dans ses Commentaires sur les Pseaumes.* 422. *Cet Ouvrage peut être utile à toutes sortes de personnes.* ibid.

TITRE. *Titres des Livres Sacrés par qui ont été mis.* 30. *Preuve par le Livre de Job.* ibid. *Titres des Pseaumes obscurs pour la plus-part.* 223. *Ne paroissent pas être de ceux qui sont les Auteurs de ces Pseaumes.* 275. *Titre que les Mahometans mettent au commencement de leurs Livres.* 305.

TOLDOTH AARON. 546.

TOSTAT. *Ses Commentaires sur l'Ecriture.* 423.

TRADITION. *On peut voir quelque chose de l'ancienne Tradition dans les Livres faussement attribués aux Patriarches.* 48. *Anciennes Traditions du tems des Patriarches ne sont point toutes fausses.* 51. *Quelques-unes confirmées dans le N. Testament.* ibid. *Nôtre Seigneur n'a point entierement rejetté les Traditions.* 97. *ni St. Paul.* ibid. *Quel rang on devroit donner à la Tradition, si elle venoit également de Dieu avec l'Ecriture.* 372. *Quelle pensée on doit avoir de ce que les Juifs appellent Tradition.* ibid. *Quand N. Seigneur s'en est éloigné.* 373. *Tradition ancienne & divine dans l'Eglise, consultée par les Peres sur les matieres de la foi.* 405. *Tertullien appuye sur elle la verité de la Religion, dans son Livre de la Prescription.* 493. *Passage de St. Irenée en faveur de cette Tradition.* ibid. *Tradition attribuée à la famille d'Elie, touchant les six mille ans que doit durer le monde.* 206. *Sur quoi est appuyée.* 207.

TRADUCTEURS. *Les nouveaux Traducteurs de la Bible ont abandonné les anciens Interprétes en une infinité d'endroits, sans aucune raison.* 359. *La plus-part d'entre eux n'ont*

pas assez étudié la Langue Hebraique pour bien traduire l'Ecriture. 360. *Rabbins qu'ils ont consultés.* ibid. *La plus-part cherchent de l'ordre & des liaisons en des endroits où il n'y en a point dans le Texte; & ce qui en arrive.* 361. *Leur trop grande liberté dans les changemens des tems dans l'Hebreu.* 367.

TRADUCTIONS JUIVES DE L'ECRITURE. *Origene de ces Traductions, & dans quel langage elles sont écrites.* 293. *Défaut general de toutes ces Traductions.* 313. *Autre défaut qui s'y trouve encore.* 361.

TREMELLIUS & JUNIUS. *Leur Version Latine de la Bible estimée dans les commencemens par les Protestans, & condamnée par Drusius; ce qui les obligea à la retoucher.* 326. *Cette seconde Edition condamnée ensuite par Constantin l'Empereur.* 327. *Défauts de cette Version.* ibid.

TRINITE'. *La Trinité des personnes en Dieu ne se peut pas prouver efficacement par le premier Verset de la Genese.* 364. 420. 434. *Marquée, selon l'opinion reçûë parmi les Théologiens, dans le Vers.* 26. *du* 1. *Chap. de la Genese,* Faisons, *&c. & comment cette expression a esté entenduë par quelques-uns.* 367.

TSELEM & DEMUTH. *Signification de ces mots Hebreux.* 376.

TU. *En Hebreu ce pronom* tu *écrit au feminin, doit s'expliquer quelquefois comme s'il étoit au masculin.* 361.

TUNIQUES. *Comment il faut entendre que Dieu fit des tuniques à Adam & à Eve,* Genes. 3:21. 341.

TYCONIUS. *Regles qu'il a inventées pour entendre plus facilement l'Ecriture, rapportées par St. Augustin; & ce qu'on en doit croire.* 391.

TYRINUS. *Voyez* P. de la Haye.

V.

VARRON. *Défaut où cet Auteur est tombé à l'égard de l'étymologie de plusieurs mots.* 397.

VATABLE. *Son veritable nom, & le lieu de sa naissance.* 442. *On peut appeller ses Remarques, des Notes perpetuelles sur tout le Texte Hebreu.* 443. *Si elles sont veritablement de lui.* ibid.

VAU. *La lettre Vau dans le mot* Gehon, *fait le milieu de tout le Pentateuque.* 139. *Changement de cette lettre en Jod.* 226. *& en la lettre Caph.* ibid. *Estoit une des anciennes Voyelles de la Langue Hebraïque.* 231. *Est tantôt essentielle aux mots, tantôt n'est simplement qu'ajoûtée.* ibid. *Exemple d'une diversité d'interpretation que cela cause.* ibid. *Quand elle est une particule, elle signifie* & *&* nec. 306. 368. *Usage que les Hebreux font de cette lettre, quand elle signifie* &. 369.

VAUDOIS. *Ont traduit l'Ecriture en leur Langue sur la Vulgate.* 183. 331. 334. 531. *Jean Leger a eu un ancien Exemplaire de la Version de ces Peuples.* 334.

VEAU D'OR. *Explication du Vers.* 4. *du* 32. *Chap. de l'Exode, où il est parlé de sa fabrique par Aaron.* 370.

VENERABLE. *Qualité qu'on donnoit autrefois aux Evêques & aux Abbés.* 410.

VERITE'S. *Difference entre les verités necessaires, & celles qu'on peut en quelque façon nommer contingentes, & la maniere differente de les connoître.* 400.

VERS. *Ecrits au commencement tout d'une suite, comme la Prose.* 158.

VERSETS. *La distinction des Versets dans le Texte Hebreu ne vient point de Moïse, ni d'Esdras.* 151. 153. *La Loi n'étoit autrefois qu'un seul Verset.* 152. *Cette distinction n'est pas plus ancienne que les Massoretes de Tiberiade, dont elles sont l'ouvrage.* ibid. & 153. *Sur*

quoi ils se sont reglés pour la faire. 153. *Plusieurs Juifs n'ont pas crû être obligés de suivre exactement ces distinctions Massoretiques.* ibid. *A quelle fin ont esté inventées.* 154. 156. *Leur difference à cet égard des Versets des Livres Grecs & Latins, comme ils sont expliqués pas les anciens Auteurs.* 154. 497. *On marquoit à la fin de ces Livres le nombre des Versets qu'ils contenoient.* 154. *Les Samaritains observoient la même chose à l'égard de chaque Livre de l'Ecriture.* ibid. *St. Jerôme auteur de ces derniers Versets dans les Livres de l'Ecriture.* ibid. & 157. *Erreur du P. Morin sur cette matiere.* 154. 155. *Ce que les Anciens ont nommé Verset, & jusqu'où ils l'étendoient.* 154. 156. *Les Juifs en ont aussi l'usage; & quelle est leur utilité.* 156. *A l'égard de quels Livres de l'Ecriture ces Versets ont esté mis d'abord en usage.* ibid. *Versets que les Syriens mettent à la fin de chaque Pseaume, ne doivent point être confondus avec les Versets des Massoretes, & avec ceux des Bibles d'aujourd'hui, & à quoi cette observation est utile.* 276.

VERSIONS. *Origine de la plus-part des Versions de l'Ecriture faites par les Juifs presque dans toutes les Langues.* 181. *Sont d'un langage barbare & tout-à-fait rude.* 182. *Origine des Versions de la Bible parmi les Chrêtiens.* 183. *Versions de l'Ecriture parmi les Moscovites, les Iberiens ou Georgiens, & les Peuples de la Colchide ou Mengrelie.* 292. *Il n'est point vrai que St. Jerôme en ait fait une en la Langue de ceux de Dalmatie.* 491. *Versions des Protestants, les unes faites sur la Vulgate, & les autres sur l'Hebreu.* 183. 184. *Sont encore tres-defectueuses.* 184. *Versions des Catholiques qui ont précedé, ou suivi celles des Protestans.* ibid. & 185. *Difficulté à faire une bonne Version de la Bible, & d'où elle vient* 185. 363. *Celles que nous avons encore présentement, ne sont pas toutes les mêmes que celles dont les Peres font mention dans leurs Ouvrages.* 270. *On a ignoré dans les premiers siecles cette diversité de Traductions qui se trouve aujourd'hui dans les differentes Religions.* 334. *Preuve par les Grecs* ibid. *Chemin qu'on doit tenir pour faire une Version de l'Ecriture, plus parfaite que celles qui ont été faites jusqu'à présent.* 352. & suiv. *D'où ont été prises les Traductions qu'on estime aujourd'hui le plus.* 359. *On ne doit par rejetter entierement les nouvelles versions des Protestans.* 459. 467.

VERSIONS DE LA BIBLE EN LANGUE VULGAIRE FAITES PAR DES CATHOLIQUES. *D'où est venue la nouvelle distinction des Traductions de la Bible faites en Langue vulgaire, & des anciennes.* 330. *Plusieurs personnes dans ces derniers siecles n'ont pû souffrir qu'on traduisit l'Ecriture dans une Langue entendue du peuple, & pourquoi.* ibid. *L'Eglise n'a jamais entierement défendu cette Ecriture; & la raison de sa conduite à cet égard dans ses derniers siécles, differente de celle qu'ont tenue St. Jean Chrysostome & plusieurs autres Peres, en recommandant au peuple la lecture des Livres Sacrés.* ibid. *Versions de l'Ecriture en Langue vulgaire dans les Eglises d'Occident avant les nouveautés des dernieres Heresies, en Italie, en France, à Geneve, en Angleterre, en Espagne & en Allemagne.* ibid. & 331. *Ces Versions ont toutes été faites sur l'ancien Interprete Latin.* 331. *Ce qui a donné occasion en partie aux Docteurs Catholiques de faire de nouvelles Traductions de la Bible en Langue vulgaire, & leur but dans cette entreprise.* ibid. & 332. *Nicolas Malermi ne donne aucune raison de sa Version Italienne comme les Catholiques Anglois, les Theologiens Allemans & Polonois, & ceux de Louvain en avoient donné des leurs.* 332. *La plus-part de ces Traductions ne peuvent être exactes.* ib. *La premiere Version Françoise de toute la Bible*

Bible sur la Vulgate, a été imprimée à Anvers en 1530. *par Martin l'Empereur, avec le Privilege de Charles-Quint.* ibid. *Raisons de douter de la verité de cette Traduction.* ibid. *Réponses à ces raisons, qui font voir qu'on ne la doit pas condamner facilement.* 333. *Version Italienne d'Antoine Bruccioli sur le Texte Hebreu, dediée à François I. & les diverses Editions qui en ont été faites.* ibid. *Ce Traducteur n'avoit qu'une connoissance mediocre de la Langue Hebraïque, & a suivi la Version Latine de Pagnin; ce qui l'a fait tomber quelquefois dans l'erreur: son stile est rude & barbare: & le jugement que l'on peut faire de sa capacité par un exemple de ses erreurs.* ibid. *Version Françoise de la Bible faite sous le Roi Charles V.* 331. 491. 531. *Autre Version Françoise de la Bible faite sur la Vulgate en* 1294. *par Guiars des Moulins.* 342. 531.

VERSIONS ARABES. *Deux sortes de Versions Arabes de l'Ecriture.* 282. *Traduction Arabe du Pentateuque imprimée à Rome.* ibid. *Autorité des Versions Arabes faites par des Chrêtiens, & leur origene.* 283. *La plupart de ces Versions peu utiles.* ibid. *Leurs défauts, & en particulier ceux de ces défauts qui se rencontrent dans la Version Arabe du Livre de Josué.* 284. 285. *Cette Version est peu exacte.* 282. 286. *Le Traducteur qui l'a traduite en Latin, au-lieu d'ôter les fautes qui y sont, les a multipliées.* 285. *Sa difference de l'Hebreu & des autres Versions à l'égard des nombres.* 286. *Noms propres y sont quelquefois mal-traduits, sur tout dans les Paralipomenes.* ibid. *D'où viennent ces défauts.* 287. *Version Arabe du Pentateuque par un Juif d'Afrique.* 307. Voyez aussi *Traductions Juives de l'Ecriture.*

VERSIONS SAMARITAINES. *Version Grecque Samaritaine.* 73. 181. *Opinion singuliere de Mr. Vossius touchant cette Version.* 232. *Sur quoi elle a été faite.* 233. 234. *Attribuée aux Peres sans raison par le P. Morin.* 233. *Confondue mal-à-propos avec le Targum ou Paraphrase Caldaïque de Jerusalem.* ibid. *Il ne nous en reste que des fragmens, & le jugement qu'on en peut faire par là.* ibid. *Accord de cette Version en quelques endroits avec la Version Samaritaine & celle des Septante.* 234. *Autres Versions Samaritaines.* 181. 292. 293. *On ne doit point confondre une Version Samaritaine écrite en langage Samaritain, qui est dans les Polyglottes d'Angleterre & de Paris, avec le Texte Hebreu Samaritain.* 295. *Jugement de cette Version, & sur quoi elle a été faite.* ibid. *Endroits de la Genese où elle s'éloigne de la lettre du Texte.* ibid. *Raisons de cet éloignement.* ibid. *La Traduction Latine de cette Version n'est pas tout-à-fait exacte, & il seroit necessaire de la retoucher.* 296. Voyez aussi la page 522.

VERSIONS SYRIAQUES. *Deux Versions Syriaques de la Bible, selon Abulpharagius; l'une en usage parmi les Syriens Orientaux, & toutes deux chez les Syriens Occidentaux, selon le même Auteur.* 271. *Tems auquel quelques Docteurs Syriens s'imaginent que la Bible a été traduite d'Hebreu en Syriaque, en tout, ou en partie.* ibid. *Opinion de Gabriel Sionita sur l'antiquité de cette Traduction.* ibid. *Sur quoi étoient traduits les Livres Sacrés que les Syriens lisoient en leur Langue.* 272. *La Version Syriaque qui est dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, a été faite sur l'Hebreu.* ibid. *Il y est arrivé des changemens considerables & des additions, & les Copistes Syriens ont laissé plusieurs fautes dans leurs Exemplaires.* ibid. *Exemples de ces fautes dans la Genese & dans l'Exode, & d'où elles viennent.* ibid. & 273. *Elle s'éloigne aussi en quelques endroits du Texte Hebreu, pour suivre les Septante.* 273. *Elle n'est pas exacte dans les autres Livres de*

la Bible : exemples des endroits où les Copistes ont confondu mal-à-propos des lettres qui se ressembloient dans le Syriaque, & de ceux où ils se sont trompés à l'égard des noms propres ; & la cause de ces erreurs. 274. *Changemens dans les nombres.* 275. *Changement dans le Livre des Pseaumes à l'égard des titres, & d'où il vient.* ibid. & 276. *Cette Version est plus exacte en quelques endroits dans la Polyglotte d'Angleterre, que dans celle de Paris.* 277. *Dans l'un & dans l'autre de ces Ouvrages elle ne peut pas être d'une grande utilité.* ibid. *Ceux qui ont fait imprimer les premiers en Europe les Versions Syriaques que nous avons, n'y ont pas ajoûté tous les Points, comme nous les y voyons.* 279. *A quoi il faut attribuer le peu d'uniformité qui se trouve dans la Version Syriaque du Vieux Testament,* 280. *Les Latins n'ont rien réformé dans les Exemplaires Syriaques de l'Ecriture.* ibid. & 281. Voyez aussi les pages 508. 509. 523.

VERSION GRECQUE. *Deux Versions Grecques de l'Ecriture dont on ignore les Auteurs.* 273. *Il n'est pas vrai-semblable qu'elles ayent été faites par des Catholiques.* ibid.

VERSION GRECQUE DES SEPTANTE. *A été fort estimée pendant un long tems des Juifs & des Chrêtiens ; mais rejettée ensuite par les premiers, & pourquoi.* 100. 101. 104. 181. 186. *Joseph & Philon lui donnent une grande autorité.* 101. 187. *Préjugés en sa faveur.* 186. *Pourquoi les Apôtres s'en sont servis.* ibid. & 247. *Opinion des Thalmudistes sur les Auteurs de cette Traduction, & l'égard qu'on y doit avoir, aussi-bien qu'à celle des Juifs modernes.* 186. 191. *Pourquoi a été appellée la Version des Septante.* 191. *Où s'est conservé son Original, & jusqu'à quel tems.* 192. *L'état où elle se trouvoit avant les plus anciens Peres.* 193. *Corrigée par Origene.* ibid. & 198. *Sentiment de St. Jerôme touchant cette Correction.* 194. *Grand nombre de Copies tirées de cette Version comme elle étoit dans les Hexaples d'Origene, & leurs défauts.* 198. *A quoi il faut avoir recours pour en avoir un Exemplaire simple & exempt d'additions.* 199. *Il est vrai-semblable qu'elle n'a point été faite toute entiere par les mêmes Interpretes.* 190. 200. 501. *Il est difficile de la rétablir de la maniere qu'elle étoit au commencement.* 200. *On doit plûtôt suivre l'Hebreu, que cette Version ; mais il ne les faut pas separer.* 201. *Sentimens differens qu'on a eus touchant cette Version.* 202. 203. *Sentiment extrême qu'en a eu Mr. Vossius, & ses raisons pour l'appuyer.* 204. *Chronologie des Septante n'est pas meilleure que celle du Texte Juif.* 207. *Milieu qu'il faut garder entre ce Texte, & la Version de ces Interprétes.* 210. 211. *Jugement que quelques Catholiques & quelques Protestans en ont fait.* 212. *Examen des endroits où elle ne convient pas avec le Texte Hebreu dans la Genese.* 213. & suiv. *Et dans le Pseaume* XXII. 223. & suiv. *N'est pas toûjours uniforme.* 217. *Mots Grecs équivoques & barbares sur quoi doivent être éclaircis.* 220. *Signification de mots étendue au delà de leur usage ordinaire par les Septante.* 221. *Ne doivent point être corrigés facilement sur la Vulgate.* 222. *Ce qui empêche les nouveaux Traducteurs de l'Ecriture de faire un jugement juste de cette Version.* 228. *Diverses regles qui servent à la justifier.* ibid. & suiv. *A quoi doit être attribuée la difference qui est entre elle & les nouvelles Traductions.* 229. *Ne doit point être préferée aux nouvelles Versions en toutes choses à-cause de son antiquité.* 232. *Deux Editions de cette Version, l'ancienne, & celle d'Origene ; & leur difference.* 238. *Cette derniere nommée aussi l'Edition de Pamphile & d'Eusebe.* ibid. *Sa disposition dans les Hexaples d'Origene.* ibid. & 239. *Editions*

tions de cette même Version faites par Lucien & par Hesychius. 241. *Celle du premier appellée Vulgate par Saint Jerôme.* ibid. *Mots ajoûtés par les Grecs au Verset 8. du premier Chapitre de la Genese.* 250. *Les Septante se rendent obscurs, pour s'attacher trop à la lettre: exemple.* 258. *Leur Version est encore présentement en usage dans l'Eglise Grecque; mais elle est fort corrompue.* 356. *Par quels moyens on pourroit la rétablir.* ibid. *D'où vient que les Peres lui ont donné toutes les louanges qu'ils ont pû.* 499. *Comment on a lû cette Version dans les Synagogues des Juifs, & du tems de Justinien.* 502. *Differentes Editions que nous en avons présentement, leur autorité, leur comparaison, & ce qu'il faudroit faire pour en avoir une bonne.* 192. 201. 523. 524.

VERSIONS LATINES. *Versions Latines de la Bible en grand nombre au commencement dans les Eglises d'Occident.* 242.

ANCIENNE VERSION LATINE, ou ancienne Vulgate. *A été laissée dans les Missels.* 7. *Quelques Papes l'y ont approuvée.* ibid. *On ne l'a pas entiere.* 183. *Où & quand étoit en usage.* ibid. *N'est point la pure & veritable Edition des Septante dans les Commentaires de Saint Jerôme sur les Propheties.* 231. *Noms qui lui ont été donnés par quelques-uns.* 243. *Etat où elle se trouve aujourd'hui, après deux Editions qui en ont été faites, l'une à Rome en 1588. & l'autre à Paris en 1628.* ibid. *N'a pû être rétablie par Nobilius.* ibid. *Avoit beaucoup de varietés.* 244. *Corrigée en partie, & publiée avec des additions prises sur l'Hebreu, par St. Jerôme.* ibid. *Son usage dans l'Eglise d'Occident jusqu'à la nouvelle Version de ce Pere.* ibid. *Endroits dans l'Ecclesiaste, où elle doit être préferée à cette nouvelle Version.* 258. 259. *L'Eglise ne l'a point rejettée.* 503. Voyez aussi la page 502.

NOUVELLE VERSION LATINE, ou Vulgate d'aujourd'hui. *Son Auteur.* 244. 257. *Méthode qu'on a suivie dans cette Version.* 245. 257. 259. 260. *Est quelquefois éloignée de la Version des Septante.* 245. *Plusieurs s'opposerent au dessein de Saint Jerôme dans cette nouvelle Traduction, & Ruffin en particulier plus fortement que les autres.* 246. *D'où venoient ces oppositions.* 247. *Reponse de Saint Jerôme aux objections de Ruffin.* ibid. *N'a pas prétendu faire sa Version en qualité de Prophete.* 248. *Pour quoi remplie de fautes pendant un tems.* 93. *Corrigée par Sixte V. & Clement. VIII. & sur quoi s'est faite cette réformation.* 7. 263. *Quelques particuliers l'ont réformée devant & aprés le Concile de Trente.* 263. *N'est pas encore exempte de fautes aujourd'hui, lesquelles on y a laissées à dessein.* 7. 248. 253. 263. *Ces fautes ont été reprises par plusieurs savans Théologiens Catholiques; & l'on a encore la liberté d'examiner si cette Version est juste.* 249. *Comparaison de quelques passages de la Genese avec les Remarques de Saint Jerôme dans ses Questions Hebraïques sur ce Livre.* ibid. & suiv. *Cette Version a conservé une partie de l'ancienne Vulgate.* 252. 503. *N'est pas conforme aux Septante pour la Chronologie dans le 5. Chapitre de la Genese.* 252. *ni dans l'Onziéme Chapitre, & ne convient pas même toûjours avec l'Hebreu.* 253. 254. *Justifiée sur le Verset 11. du Chap. 9. de Zacharie, par des regles prises de la Massore.* 261. 262. *Intention du Concile de Trente en déclarant cette Version authentique.* 8. 248. 265. 505. *Sentimens du Cardinal Palavicini, de Mariana, & de Genebrard là-dessus.* 8. 248. 266. 267. *Emportemens injustes de quelques Protestans sur ce sujet.* 267. *D'autres ont approuvé la conduite du Concile à cet égard, & sur tout Drusius.* ibid. *Le zele*

indiſcret de quelques Catholiques pour la pureté exacte de la Vulgate, a donné lieu à l'illuſion des premiers. 268. *Jugement que l'on doit faire d'une Réponſe de la Congregation generale aſſemblée à Rome, à une Univerſité entiere, touchant l'autorité de cette Verſion.* ibid. *Comparée dans la Bible d'Alcala, où elle eſt placée entre l'Hebreu & le Grec, à N. Seigneur en croix entre les deux brigands.* 269. 313. *On n'en doit point reconnoître d'autre dans l'uſage public, pour le bien de la paix.* 270. *On s'en ſervoit à Rome du tems de St. Grégoire, & de Caſſiodore.* 409. *Ce dernier en fait une grande eſtime.* 410. *On ne peut prouver efficacement qu'elle ne ſoit point de St. Jerôme dans les endroits où il corrige l'ancienne Vulgate, ſoit dans ſes Remarques & dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture, ou dans ſes Epîtres, & qui ne ſont point corrigés dans ſa nouvelle Verſion.* 503. *Nombre des fautes trouvées dans la Vulgate par Iſidore Clarius.* 504. *Sont la plus-part chimériques, & n'empêchent pas qu'elle ne ſoit authentique.* ibid. *Editions qui en ont été faites par le Cardinal Ximenés, par les Theologiens de Louvain & de Paris.* 525. *Editions de Robert Eſtienne.* 526. *Nouvelle Edition de Sixte V. & l'abregé de la Bulle qu'il mit au commencement, qui fait voir la méthode qu'il a ſuivie dans ſa réformation.* ibid. *Derniere correction de la Vulgate par Clement VIII.* 528. *Ces deux Papes n'ont pas prétendu être infaillibles dans leurs corrections.* 529. *Editions de Robert Eſtienne utiles pour les particuliers.* ibid. *Autre ſorte de réformation de la Vulgate par Iſidore Clarius, mal reçeüe à Rome.* 530.

VERSIONS ANGLOISES. *Verſions Angloiſes de l'Ecriture toutes rejettées dans la Conference de Hompton-court, où le Roi Jacques ordonna qu'on en feroit une nouvelle; & la maniere dont il voulut qu'on la fit.* 338. *Deux Verſions Angloiſes des Pſeaumes, l'ancienne & la nouvelle, dont les Anglois ſe ſervent.* ibid. *Défauts de la Verſion faite par les ordres du Roi Jacques.* ibid. & 339. *Pourquoi ce Prince ne voulut pas qu'on y mit des Notes.* 339. *Dit hautement dans la Conference de Hompton-court, que la plus méchante de toutes les Traductions de la Bible, étoit celle de Geneve.* ibid. *Dénombrement des Verſions qui ont été faites en Anglois, en Galois & en Irlandois.* 533.

VERSIONS ARMENIENNES DE L'ECRITURE. *Voyez* Armeniens.

VERSIONS COPHTES. *Ne ſont plus entendues que des Savans.* 283. *Sur quoi ont été faites, & leur antiquité.* 287. *N'ont pas été alterées dans les réunions qu'ils ont faites avec les Latins.* 288.

VERSIONS ESPAGNOLES *Verſion Eſpagnole de tout le Texte Hebreu imprimée en 1553. à Ferrare.* 311. 533. *Pour être trop literale, on a de la peine à l'entendre.* 311. *Son Auteur, & la perſuaſion où il étoit de la difficulté de traduire l'Ecriture Sainte.* ibid. & 358. *Son utilité.* 311. 360. *Conduite de l'Auteur dans cette Verſion.* 311. 312. *Ne l'a point miſe dans cette exactitude de Grammaire qu'il s'étoit propoſée.* 312. *Paſſage dans la Prophetie d'Iſaïe, repris par Caſſiodore de Reyna.* ibid. *Seconde Edition de cette Verſion moins eſtimée que la premiere, qui eſt en lettres Gottiques.* 313. *Verſion Eſpagnole de Caſſiodore de Reyna, Proteſtant.* 340. *Celle de Cyprien de Valere, auſſi Proteſtant, n'eſt pas tant une nouvelle Verſion, qu'une ſeconde Edition de celle de Caſſiodore de Reyna, qui a été réformée en quelques endroits.* ibid. & 533. 534.

VERSIONS ETHIOPIENNES DE L'ECRITURE. *Voyez* Ethiopiens.

VERSION FLAMANDE. *Nouvelle Verſion de l'Ecriture en Flamand, ordonnée dans le Synode de Dordrecht.* 339. *Fut faite par des perſonnes habiles dans les Langues Grecque & Hebraïque.* ibid. *Eſt plus conforme au Texte*

Texte Hebreu d'aujourd'hui, que la Version Allemande de Luther, mais eſt pourtant encore fort éloignée de la perfection. ibid.

VERSIONS FRANÇOISE DE LA BIBLE PAR DES CATHOLIQUES. *Voyez* Bibles Françoiſes, & Verſions de l'Ecriture en Langue Vulgaire faites par des Catholiques.

VERSIONS LATINES DE LA BIBLE FAITES PAR DES CATHOLIQUES. *Voyez les noms de leurs Auteurs*, Ximenés, Pagnin, Arias Montanus, Malvenda, Cajetan, Iſidore.

VERSIONS LATINES DE LA BIBLE FAITES PAR DES PROTESTANS. *Sont aſſez differentes entre elles, parce que ceux qui les ont faites ne ſont pas tous uniformes dans leur méthode.* 321. Voyez chaque Verſion en particulier aux noms de leurs Auteurs, *Munſter, Leon de Juda, Caſtalio, Tremellius & Junius, Luc & André Oſiander, Robert Eſtienne.*

VERSIONS PERSANNES. *Il ne nous reſte plus rien d'une ancienne Verſion de l'Ecriture en Perſan: & celles que nous avons maintenant dans cette Langue ſur quelques Livres de la Bible, ne ſont pas beaucoup utiles.* 289. *Changement arrivé dans la Langue Perſanne.* ibid. *Verſion Perſanne faite par un Juif nommé Tous.* 307.

VERSIONS DU PENTATEUQUE. *Voyez* Pentateuque.

VERSUS. *Voyez* Speculum.

VIEILLARDS. *LXXII. Vieillards auſquels Moiſe donna le ſens caché & myſtique de la Loi, ſelon le ſentiment commun des Juifs.* 404. *Confondus par St. Hilaire avec les LXXII. Interprétes auſquels on attribue la Verſion Grecque qui porte leur nom; & ce qu'il en infere.* ibid.

VINGT-QUATRE. *Ce qu'entendent ordinairement les Juifs par ce nombre.* 59.

VOLUME. *Quels Livres les Juifs appellent les cinq Volumes; & la Lecture qu'ils en font dans leurs Synagogues en certains jours de l'année.* 61. *Ont été traduits en Grec vulgaire.* 308. *Les Juifs en ont pluſieurs Editions.* 514.

JACQUES DE VORAGINE. *Verſion Italienne de l'Ecriture faite par cet Auteur.* 534.

VOSSIUS. *Voyez* Verſion Grecque des Septante, *& les pages* 479. 480.

VOYELLES. *Leur uſage dans la Langue Hebraïque.* 113. *Voyelles que les Langues Orientales ont eües dans les commencemens.* 146. *Anciennes Voyelles de la Langue Hebraïque.* 171. 228. *Augmentées du tems de St. Jerôme.* 171.

UR CHALDÆORUM. *Changement arrivé au mot* Ur *dans le Grec des Septante; & comment eſt traduit par St. Jerôme.* 254.

USCAN EVEQUE D'YUSCHUAVANCH. 290.

USSERIUS ARMACHANUS. *A crû qu'il y a eu deux Verſions Grecques qui ont porté le nom des Septante.* 200.

VULGATE D'AUJOURD'HUI. *Voyez* Nouvelle Verſion Latine.

VULGATE GRECQUE. *Comment l'ancienne Vulgate Grecque étoit appellée par quelques-uns, & où étoit liée.* 199. *Differentes Editions de cette Vulgate, & la liberté que prirent ceux qui en furent les Auteurs.* ib. *Sur quoi réformée par Origene.* ibid. *Voyez* Verſion Grecque des Septante.

ANCIENNE VULGATE LATINE. *Voyez* Ancienne Verſion Latine.

W.

WALTON. *Recueil qu'il a fait des anciennes Verſions ſur l'Ecriture dans la Compilation qu'on nomme ordinairement la Polyglotte d'Angleterre.* 481. *Preuve de ſon jugement & de ſa capacité dans les Prolégomenes qu'il a mis au commencement de cet Ouvrage.* 482. *Temperament judicieux qu'il y a gardé.* 483. *On n'y trouve pas cette liaiſon de principes qui doit être dans un Ouvrage d'une importance comme le ſien; & ſa Critique n'eſt*

n'est pas assez exacte. ibid. *Examen de son I. Prolégomene ou Discours, où il a traité de la nature des Langues en general, de leur origine & de leurs divers changemens.* ibid. II. *Discours, où il parle de l'origine des premieres lettres ou caracteres.* 485. III. *Discours, où il traite de la Langue Hebraïque.* 486. IV. *Discours, où il parle des diverses Editions de la Bible.* 489. V. *Discours, où il traite en general des Versions de l'Ecriture.* 490. *Sources dans ce Discours, l'explication de l'Ecriture au jugement de l'Eglise.* 491. VI. *Discours, où il examine s'il y a de diverses Leçons dans le Texte Hebreu.* ibid. *En quoi s'accorde avec l'Eglise Catholique à cet égard, & d'où vient cet accord de sentimens qu'on lui trouve quelquefois avec les Docteurs Catholiques.* 492. VII. *Discours, où il montre l'autorité & l'integrité du Texte Hebreu.* ibid. VIII. *Discours, où il parle de la Massore.* 496. *Il ne paroit pas avoir entendu parfaitement cette matiere.* ibid. IX. *Discours, où il traite des Versions de l'Ecriture, & y donne de grands éloges à l'ancienne Version Grecque attribuée aux Septante, qu'il ne croit pourtant pas avoir été inspirés de Dieu pour la faire.* 499. *Quoi que ce sentiment, que la Version des Septante n'a point été inspirée de Dieu, soit vrai, les raisons dont Walton l'appuye ne sont pas concluantes.* 500. X. *Discours, où il fait l'éloge des deux anciennes Editions de la Bible, qui ont été autorisées dans l'Eglise Romaine; & la qualité qu'il donne à cette Eglise.* 502, XI. *Discours, où il parle du Pentateuque Hebreu Samaritain & des Versions Samaritaines.* 506. XII. *Discours, où il parle avec assez d'exactitude des Paraphrases Caldaïques.* 507. XIII. *Discours, où il traite des Versions Syriaques.* 508. XIV. *Discours, où il traite des Versions Arabes, auxquelles il donne plus d'autorité qu'il ne doit, & dont il compare sans raison les fautes, avec celles qui se peuvent rencontrer dans la Vulgate.* 509. *Quoique sa Compilation soit la meilleure de toutes celles que l'on a faites jusqu'à présent sur cette matiere, il auroit pû la rendre beaucoup plus exacte.* 510.

WITTAKER. *Cet Auteur est un des premiers qui ait combatu les Livres de Bellarmin, & a fait paroître trop de passion dans son Ouvrage.* 471. *Sentiment qu'il avoit de ce Cardinal, & des Jesuites en general.* ibid. & 472.

X.

XIMENE'S. *Voyez* Bible d'Alcala, *ou* Complute.

Z.

ZOHAR. 116. 117. 371. 374. 546.

ZUINGLE. *Paroit assez simple dans ses Commentaires sur la Bible, & peu exercé dans l'étude de la Critique.* 436. *Est plus moderé que Luther & Calvin.* ibid. *Sa nouvelle Version Latine de la Prophetie d'Isaie.* ibid. *La méthode qu'il s'y est proposée est la veritable; mais il ne pouvoit la suivre dans toute son étendue.* ibid.

FIN.

822,574

BIBLIOTECA R. BONGHI